6
12-f
1

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

6, 8, L. 13

HARANGUES
SUR TOUTES SORTES
DE SUJETS,
AVEC L'ART DE LES COMPOSER.

Par feu Monsieur DE VAUMORIERE.

DEDIÉES A FEU MONSEIGNEUR
LE CHANCELIER BOUCHERAT.

TROISIÉME EDITION.

AUGMENTÉE DEPUIS LA MORT de l'Auteur, d'une Dissertation sur les Oraisons Funêbres, par M. l'Abbé DU JARRY, & d'un grand nombre de nouvelles Harangues.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE
Bibl Sec Coll: Rom Sec Sala

A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez MICHEL GUIGNARD, & CLAUDE ROBUSTEL,
prés la Fontaine S. Severin, à l'Image S. Jean.

MDCCXIII.
AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

Digitized by Google

A MONSEIGNEUR LE CHANCELIER BOUCHERAT.

BIBLIOTECA ROMA VITTORIO EMANUELE

MONSEIGNEUR,

J'offre à VÔTRE GRANDEUR *un Recuëil où l'on trouvera des* Harangues, *que l'on ſera bien aiſe de voir, & que l'on n'auroit perduës qu'avec regret. Je penſe neanmoins que la plûpart du monde ſe ſeroit contenté de les lire ſans me demander l'*Art de les compoſer. *J'avouë que je ſuis tres-eloigné de la ſcience & de la politeſſe qu'il faut avoir pour être conſulté ſur une*

ſi belle matiere ; & je le fais aſſez connoître au commencement du premier Livre, quand je declare que les préceptes d'Eloquence que je donne viennent d'un meilleur fond que le mien. *Apres cet aveu, peut-être les recevra-t'on avec moins de répugnance, & l'on ne m'imputera point une vanite dont je ne ſuis pas capable. Mais, MONSEIGNEUR, ne me reprochera-t'on pas celle que j'ai de faire paroître vôtre illuſtre Nom à la tête de cet Ouvrage, & puis-je eſperer que vous me la pardonnerez, vous, MONSEIGNEUR, qui vous êtes vû à la tête de plus d'une Chambre royale, qui avez rétabli l'ordre dans des armées, donné le repos à pluſieurs Provinces ; vous enfin qu'un merite extraordinaire a fait élever au ſuprême rang de la Magiſtrature par le plus grand Roi de la terre. Ce choix que fit en vôtre faveur un Monarque qui ne ſe trompe jamais, mit vôtre gloire à un ſi haut point, qu'il ne nous reſte plus de loüange à vous donner. Cet eloge renferme ſeul tous les autres. Il fait juger que vous avez été toujours attaché à vos differens devoirs, toujours exact, toujours infatigable à les remplir. Il montre qu'au fonds de probité que nous admirons en vous, vous joignez une grande force de genie, une vive penetration d'eſprit, & une vaſte étenduë d'erudition. Cependant, MONSEIGNEUR, ce glorieux choix dont je parle a plutôt ajouté un nouvel éclat à vôtre vertu qu'il ne l'a fait connoître. La France conſidere depuis long-tems ce que vous avez fait pour elle en ſervant le Roi, ou dans les grandes Charges que vous avez poſſedees, ou dans les importans emplois qui vous*

*ont été confiez. Elle a vû que dans vos Intendances auſſi-bien qu'aux Etats de Languedoc & de Bretagne, vous n'avez pas moins travaillé pour le ſoulagement des peuples, que pour les interêts de ſa Majeſté. Si l'on vous examine enſuite dans les deux Corps de Magiſtrats choiſis dont vous avez été le Chef, on verra que dans l'un vous avez retiré des biens Eccleſiaſtiques que l'on avoit alienez, & que dans l'autre vous avez purgé le Royaume d'un monſtre dont le venin étoit d'autant plus à craindre, qu'au lieu de paroître il ſe gliſſoit inſenſiblement pour donner la mort. Je ne deſcendrai pas dans un detail plus précis, j'apprehenderois de fatiguer une modeſtie que tout le monde revere, & je ferois tort à une matiere qui eſt trop ample pour être renfermée dans les bornes d'une Epître. Ceux qui en voudront être mieux inſtruits, n'auront qu'à lire deux Harangues * que je rapporte ſur ce ſujet. Elles ſont d'une étenduë qui ne m'eſt pas permiſe, & brillent d'une eloquence que je ne ſçaurois avoir. On y verra une partie de ces éminentes qualitez qui vous ont comblé de gloire. On remarquera que l'ancienne & illuſtre Maiſon d'où vous ſortez a donné pluſieurs Officiers à differentes Cours ſuperieures, des Avocats Generaux & des Preſidens au Parlement de Paris. On y connoîtra deux Abbez de Cîteaux * qui ſe rendirent fameux, l'un au Concile de Trente, l'autre en preſidant aux Etats de Bourgogne & en aſſiſtant aux Etats Generaux du Royaume. J'en pourrois citer d'autres qui ne ſe ſont pas moins ſignalez dans les Armées par leurs belles actions. Mais, MONSEIGNEUR, je n'en dirai pas davantage. Plus je*

* Pag. 164. & 291.

* Nicolas & Charles Boucherat.

M. Boucherat Meſtre de Camp de Ca-

valerie, Maréchal des Camps & Armées de ſa Majeſté pere de Madame la Comteſſe de Mailly.

ferois reflexion ſur l'éclat qui vous environne de tous côtez, moins j'oſerois vous offrir un preſent ſi peu digne de vous. C'eſt en vain, que pour me raſſurer, on me voudroit dire que vous êtes l'appui des Sçavans. Les Muſes que vous protegez ſont au-deſſus de celles que je cultive, & ce n'eſt point par là que je dois prétendre à une favorable reception. C'eſt plûtôt par cette douce & charmante humanité qui eſt repanduë dans toutes vos paroles & dans toutes vos manieres. C'eſt par l'interêt que je prens en tout ce qui regarde les perſonnes de qualité qui ne vous ſont pas moins cheres par leur merite que par l'étroite alliance dont elles ont l'honneur de vous être unies. Je puis eſperer qu'à leur conſideration vous voudrez bien jetter les yeux ſur mon Ouvrage avec quelque bonté, & que vous ſouffrirez ſans répugnance, que je ſois toute ma vie avec un Zele tres-ardent, & le profond reſpect que je vous dois,

Monſieur le Marquis de Vieilbourg Lieutenant de Roi du Nivernois & Colonel du Regiment de Beauvoiſis à l'Age de 22. ou 23. ans, & Monſieur l'Abbé de Vieilbourg ſon frere, petits fils de Madame la Chanceliere.

MONSEIGNEUR,

DE VOSTRE GRANDEUR,

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,
VAUMORIERE.

AVIS SUR CETTE NOUVELLE ET TROISIE'ME Edition.

IL eſt inutile de dire avec quelle ſatisfaction on a lû ce RECUEIL DE HARANGUES, & combien on a goûté la maniere aiſée que l'Auteur a fait paroître, en donnant des préceptes pour les compoſer avec ſuccés. Quoique tout le monde ne s'accommode pas des idées d'un particulier; cependant il y a un grand nombre de perſonnes, qui ne ſont pas fâchées de trouver un chemin battu & fraïé. *Il eſt aiſé d'en juger par le debit que j'ai fait des Editions précedentes; c'eſt ce qui m'a excité depuis la mort de l'Auteur, d'en faire une nouvelle*, & de l'enrichir d'une Diſſertation ſur les Oraiſons Funêbres * de Mr. l'ABBE' DU JARRY, ſi recommandable dans la Republique des Lettres par ſes panegyriques, & par ſes autres pieces d'Eloquence : Elle rend plus complet le traité d'éloquence de feu Mr. DE VAUMORIERE. * J'invite le Lecteur à lire cette Diſſertation; parce que je ſuis ſeur qu'il en ſera ſatisfait : *Il trouvera auſſi dans ce recuëil un grand nombre de nouvelles Harangues diſtinguées des autres par une main de cette maniere.* ☞

* Pag. 36.

* Pag. 100.

L'éloge de Mr. DE VAUMORIERE, Auteur de ce recuëil ayant été donné au Public par une perſonne d'une profonde érudition *, j'ai crû qu'il étoit de ma reconnoiſſance de l'inſerer ici.

* Mademoiſelle de Scuderi.

ELOGE DE FEU MONSIEUR DE VAUMORIERE.

C'étoit un Gentilhomme illuſtre par ſa naiſſance, & diſtingué par un grand nombre d'Ouvrages eſtimez. Sa moindre qualité étoit ſon bel eſprit. Il brilloit par tout; mais il étoit encore plus honnête homme, qu'il n'étoit homme de Lettres. Il avoit l'eſprit vif & aiſé, les ſentimens naturels, & nobles; les idées juſtes & diſtinguées, les expreſſions gaïes & hardies, les manieres douces & engageantes, le cœur au deſſus de ſon pouvoir & de ſon état; genereux, empreſſé, noble, prévenant, ne connoiſſant d'autre interêt que celui de ſes amis, & d'autre plaiſir que celui d'en faire. Il n'avoit rien à lui, tous ceux qui le connoiſſoient, étant plus maîtres de ſon bien, que lui-même. Il diſoit toûjours que l'argent & le cœur ne ſont bons que lorſqu'on les donne; à quoi il ajoûtoit, que c'étoit un moindre mal d'être duppe, que de craindre toûjours d'être duppé. Dans un âge fort avancé, il conſervoit tout le feu d'une belle jeuneſſe; il étoit enjoüé & galant dans les Ruelles, modeſte avec les gens d'eſprit, réjoüiſſant & ſolide avec les jeunes gens; toûjours doux, toûjours poli, toûjours agréable en toutes ſortes de ſocietez. Il portoit la joye & le plaiſir avec lui. Sa ſeule preſence avoit l'art de réveiller une converſation aſſoupie. Il avoit & des idées & des tetmes, que

perſonne ne pouvoit prévoir, & c'étoit toûjours choſe nouvelle. Comme jamais homme n'a été plus generalement approuvé, plus generalement aimé, & plus generalement recherché; auſſi jamais homme n'a été plus generalement regretté. Sa maniere de vie étoit commune; ſa conduite égale, ſa morale douce, ſes reflexions étoient utiles; ſimple, familier, humain, ſage, complaiſant, éclairé; il inſtruiſoit lors même qu'il amuſoit davantage. Les graces ornoient tous ſes diſcours, & la douceur de ſon naturel ſe répandoit ſur ſes paroles. Il parloit bien, il écoutoit encore mieux; & ſa complaiſance déterroit ſouvent dans les gens, certain merite & certain tour d'eſprit, qu'ils ne connoiſſoient pas eux-mêmes. Le don de converſation n'a jamais été prodigué avec plus d'avantage par la Nature. Sa facilité étoit ſoutenuë d'un fond qu'on ne trouve gueres. Il avoit une connoiſſance parfaite de l'Antiquité. Il n'y a pas un nom connu dans l'Hiſtoire, ſur lequel il ne ſût un détail curieux & peu connu. Il ſavoit mettre entre l'Hiſtoire & la Fable un rapport vrai-ſemblable, qui perſuadoit agréablement. Il étoit vif & précis dans ſes Narrations, ſurprenant dans ſes Peintures, ſavant dans ſes Remarques, ennemi des parentheſes; enjoüé, naturel, éloquent, & ſuivi par tout.

Ce ſont des réflexions faites par tous ceux qui l'ont connu, & que feront toûjours ceux qui liront ſes Ouvrages. *Le Scipion* qu'il nous donna dans ſa jeuneſſe, & *les cinq derniers Tomes de Pharamond*, ſont un Portrait naturel & reſſemblant de ce Genie heureux qu'on lui a trouvé le reſte de ſa vie. Il a donné au Public un aſſez grand nombre d'autres Ouvrages d'Hiſtoire & de Galanterie, où il s'eſt toûjours ſoûtenu. On a lû avec plaiſir *Diane de France*, *la Galanterie des Anciens*, *Adelaïde de Champagne*, *Agiatis*, L'ART DE PLAIRE DANS LA CONVERSATION, ET DES HARANGUES SUR TOUTES SORTES DE SUJETS AVEC L'ART DE LES COMPOSER. On trouve du tour & de l'art dans tout ce qui vient de lui. Il s'expliquoit ſans peine; mais il penſoit en homme qui ſe plaiſoit à écrire, c'eſt-à-dire, qu'il ne penſoit gueres pour lui ſeul. Il nous a donné depuis peu de tems deux Volumes de LETTRES SUR TOUTES SORTES DE SUJETS, AVEC DES AVIS SUR LA MANIERE DE LES ECRIRE. Il a donné à ces Sujets un ordre, & aux Lettres des regles pour ce genre d'écrire; Ouvrage utile, hardi, neceſſaire, que perſonne n'avoit entrepris, & qui manquoit à nôtre Langue. Rien ne lui coûtoit que le choix des titres & des matieres qu'il vouloit traiter; ſon imagination étoit vaſte & fertile. Il ſavoit beaucoup, & ſa memoire fourniſſoit avec choix & avec fidelité à toutes ſes idées. Il reſte bien des choſes à dire de ſon eſprit & de ſa ſcience. Un caractere auſſi heureux & auſſi riche voudroit être un peu plus étendu: s'il faut parler de ce qu'on appelle l'homme du monde, on peut dire que jamais perſonne n'a eu tant de talens, tant de ſortes d'eſprits, & tant de caracteres differens. Il prenoit celui qu'il vouloit, & paſſoit de l'un à l'autre, ſans emprunter ces tranſitions ſi dangereuſes en mille gens de Lettres. C'étoit un Prothée qui donnoit à ſon eſprit mille formes differentes, & qui toûjours le même ſe reſſembloit par tout, & n'étoit inégal ſur rien. Il ſavoit la pureté & la fineſſe de nôtre Langue, & il écrivoit avec une juſteſſe & une facilité égale en Proſe & en Vers. De pareils hommes devroient toûjours vivre, ſi la mort ne leur aſſuroit une vie plus douce & plus tranquille.

L'Art de plaire & les Lettres dont on a déja fait quatre Editions, ſont imprimez chez les mêmes Libraires de ce recuëil de Harangues.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR
ſur la premiere & la ſeconde Edition de ce Livre, faites en 1688. & en 1693.

IL y a long-tems que j'avois envie de vous offrir un RECUEIL DE HARANGUES, avec l'Art des les compoſer ſur toutes ſortes de Sujets. Une infinité de Gens de Lettres approuvoient mon deſſein, & me répondoient du ſuccés. On m'aſſuroit qu'un Ouvrage de cette nature ne pouvoit manquer d'être utile & agréable, mais on me laiſſoit connoître qu'il n'étoit pas trop facile de trouver une perſonne qui le voulût entreprendre. Il falloit, pour executer ce deſſein, de la politeſſe & de l'érudition, du diſcernement dans le choix des pieces d'éloquence, & bien de l'agrément dans les expreſſions, afin d'adoucir ce que les préceptes peuvent avoir de trop imperieux. Mes amis ont enfin trouvé ce que je cherchois, mais ce n'a pas été ſans peine que l'Auteur de ce Livre a conſenti à ce qu'ils lui demandoient. Vous ne ſerez pas fâché ſans doute qu'on en ait obtenu le preſent que je vous fais. *J'eſpere qu'il ne ſera pas inutile aux perſonnes qui ſont obligées de parler en public, aux Officiers de toutes ſortes de Juriſdictions, & aux Avocats, aux Ambaſſadeurs & aux Commandans des Troupes, aux Intendans des Provinces & aux Gouverneurs des Villes, aux Maires & aux Echevins.* Pour vous en faire demeurer d'accord, je n'ai qu'à vous dire en peu de mots ce que contient ce Volume. Il eſt diviſé en quatre Livres.

LE PREMIER traite de l'Eloquence en General, donne des préceptes pour compoſer des Diſcours ſur toutes

ſortes de ſujets, & il entre même dans un aſſez grand détail des ornemens du Langage.

Le second Livre contient des exemples du Genre Démonſtratif, c'eſt-à-dire, des Harangues, qui regardent les differentes loüanges que l'on peut donner ſelon que les occaſions le demandent.

Le troiſiéme comprend des diſcours du Genre Déliberatif, pour porter à quelque réſolution, ou pour en detourner; en un mot pour perſuader ou diſſuader la plûpart des choſes qui peuvent tomber en déliberation.

Le quatriéme & dernier Livre donne ce qui regarde le Genre Judiciaire; les Harangues pour accuſer & pour défendre, & pour les autres matieres du Palais.

TABLE DES CHAPITRES
ET DES HARANGUES.

L'augmentation y eſt diſtinguée par une main de cette maniere. ☞

LIVRE PREMIER.
DE L'ELOQUENCE EN GENERAL.

CHAPITRE I. *De l'utilité de l'Eloquence*, Page 1.
Chap. II. *Quelles qualitez naturelles ou acquiſes doit avoir un homme qui aſpire à l'Eloquence.* 7
Chap. III. *De la lecture des Hiſtoriens*, 11
Chap. IV. *Qu'il eſt bon de lire les Poëtes.* 15
Chap. V. *Des principales parties d'une Harangue*, 19
Chap. VI. *De la Narration*, 31
Chap. VII. *De la Confirmation.* 35
Chap. VIII. *De la Peroraiſon.* 39
Chap. IX. *De l'Elocution & du Stile*, 45
Chap. X. *Que toutes les Harangues ſont compriſes ſous trois eſpeces, que l'on appelle ordinairement* les trois Genres, 71
Chap. XI. *De quelle maniere on peut diſpoſer les parties d'un Panégyrique*, 84
Chap. XII. *De quelle maniere on peut blâmer*, 87
Chap. XIII. *Des differentes eſpeces de Harangues que l'on peut faire dans le Genre Demonſtratif*, 96
Harangue faite au Roi, à Mets. 116
Chap. XIV. *Du Genre Déliberatif*, 124
Chap. XV. *Du Genre Judiciaire*, 135
Chap. XVI. & dernier. *De l'Accuſation*, 137

Digitized by Google

LIVRE SECOND.

HARANGUES DU GENRE DEMONSTRATIF.

Panegyrique de LOUIS LE GRAND, 157
Harangue faite au Roi, à Verſailles en 1685. par les Députez de l'Aſſemblée du Clergé tenuë à S. Germain en Laye, 166
Harangue pour la Reine mere du Roi, quand elle fut reçûë en la Charge de Grand-Maître, Chef & Sur-Intendant General de la Navigation & Commerce de France, 171
Harangue faite à la feuë Reine d'Eſpagne au nom du Chapitre d'Orleans, 198
Harangue faite à Madame la Daupbine par Monſieur l'Evêque de Toul, 199
☞ *Harangue faite à Son Excellence Monſieur le Comte de Carlinford Chevalier de la Toiſon d'or, &c. Gouverneur de Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Lorraine, par le Doyen de la faculté des Droits de Pont-à-Mouſſon,* 201
☞ *Harangue à Meſſire le Begue Miniſtre & Secretaire d'Etat de Son Alteſſe Royale, Monſeigneur le Duc de Lorraine par le même,* 204
☞ *Harangue par Meſſire Claude François Baron de Canon, premier Preſident en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, &c. par le même.* 206
☞ *Harangue à Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Lorraine, à ſon arrivée à Luneville par le même,* 209
☞ *Harangue à Monſeigneur le Prince François de Lorraine par le même,* 212
☞ *Harangue à Meſſire Bourtier Avocat & Procureur General de la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois par le même,* 215
☞ *Harangue à Monſeigneur le Prince Charles de Lorraine, Evêque & Souverain d'Oſnabruch, par le même.* 218
☞ *Harangue à Meſſire de Mahuet Chevalier, premier Préſident en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, &c. par le même.* 221
☞ *Harangue à Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Lorraine à ſa premiere entrée en ſa Ville de Pont à-Mouſſon, par le même,* 224
☞ *Harangue au même Duc de Lorraine à ſon arrivée à Pont à-Mouſſon avec Madame Royale, aprés la celebration de leur mariage à Bar, par le même.* 225

☞ *Harangue à Son Alteſſe Royale, Madame la Ducheſſe de Lorraine ſur ſon mariage, par le même,* 226

☞ *Harangue à Son Alteſſe Royale, Monſeigneur le Duc de Lorraine ſur la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bar,* 228

Compliment fait à Monſeigneur le Dauphin à Châlons, par M. Godet Avoat du Roi au Préſidial. 230

Compliment fait à Madame la Dauphine, par le même, 231

Compliment fait à Madame la Dauphine par Monſieur le Prevôt des Marchands, 232

Harangue faite au Roi par l'Ambaſſadeur d'Alger, 232

Harangue de l'Envoyé du Roi de Pologne à Sa Sainteté, ſur la levée du ſiege de Vienne, 234

Harangue faite à feu Monſieur le Chancelier le Tellier, ſur ſa Promotion, 235

Harangue d'un Ambaſſadeur de France à Veniſe, 238

Diſcours au Cardinal de Richelieu, 241

Eloge du Comte Duc d'Olivarés, Miniſtre d'Eſpagne, 246

Diſcours pour un Académicien qui eſt reçû, 250

Harangue ou Compliment fait au Roi par le Doge de Gênes, en lui faiſant de la part de ſa Republique les ſoûmiſſions que Sa Majeſté avoit demandées, 252

Eloge de Mademoiſelle de Scudery, 254

Eloge de Monſieur le Chancelier Seguier, 255

Apologie du Cardinal de Richelieu, après la priſe de Corbie ſur les Eſpagnols, 256

Diſcours prononcé au Grand Conſeil pour la preſentation des Lettres de feu Monſieur le Chancelier Boucherat, 264

Harangue ſur la publication des Lettres d'une grande Charge, 270

Diſcours prononcé à la Cour des Aydes, pour la preſentation des Lettres de feu Monſieur le Chancelier Boucherat, 291

Eloge de Monſieur le Comte de Thorigny, & de la Maiſon de Matignon, diſcours prononcé à Roüen les Chambres Aſſemblées, 304

Harangue faite au Roi par Mehemet Elemin Envoyé d'Alger, 312

Harangue du même Envoyé faite au Roi d'Angleterre à S. Germain en Laye, 313

Eloge de Monſeigneur le Dauphin, 315

☞ *Harangue faite à Monſeigneur de Noailles Archevêque de Paris,* 326

☞ *Harangue faite à feu Monſieur le Maréchal Duc de Boufflers,* 327

☞ *Harangue faite à Monſeigneur l'Archevêque de Paris viſitant*

l'Abbaye Royale de S. Victor. 330

☞ *Harangue faite au Roi par l'Envoyé de Tripoli pour la continuation de la paix,* 331

☞ *Compliment fait à Madame la Ducheſſe de Crequi à ſon arrivée à Tours,* 332

☞ *Compliment fait à S. A. R. feu Monſieur, frere unique du Roy Loüis XIV.* 333

☞ *Harangue faite au Roi au ſujet de la Paix de Riſvvik, par M. Vittement, lors Recteur de l'Univerſité & depuis Lecteur de Meſſeigneurs les Enfans de France,* 334

☞ *Harangue faite à feu Monſeigneur l'Evêque d'Auxerre, par M. Frachot Procureur du Roi & de la Ville de Clamecy l'an 1697.* 336

☞ *Harangue faite au feu Roi d'Angleterre, par Monſeigneur l'Evêque de Montauban député du Clergé de France l'an 1700.* 338

☞ *Harangue faite à la Reine d'Angleterre à S. Germain en Laye, par Monſeigneur l'Evêque de Troyes au nom du Clergé de France,* 340

☞ *Harangue faite à Monſeigneur l'Archevêque de Paris, ſur ſon élevation à la dignité de Cardinal, l'an 1700.* 342

☞ *Compliment fait au Roi d'Eſpagne Philippe V. à ſon paſſage à Eſtampes en 1700.* 345

☞ *Harangue faite au Roi à Verſailles par S. E. M. le Cardinal de Noailles Préſident de l'Aſſemblée generale du Clergé, l'an 1700.* 346

☞ *Harangue à feu Monſeigneur le Dauphin, par le même Cardinal.* 350

☞ *Harangue faite au Roi, par Monſeigneur l'Evêque de Troyes, pour la clôture de l'Aſſemblée generale du Clergé, l'an 1710.* 352

☞ *Compliment fait à Monſieur de Mêmes Préſident à Mortier, ſur ſa nouvelle dignité de premier Préſident,* 355

☞ *Diſcours de Madame l'Abbeſſe du Val-de-Grace, à la reception des cœurs de feu Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, l'an 1712.* 357

☞ *Harangue faite au Roi à Fontainebleau, par Monſeigneur l'Evêque de Caſtres député des Etats de Languedoc, l'an 1711.* 357

☞ *Harangue faite à feu Monſeigneur le Dauphin, ci-devant Duc de Bourgogne, par le même,* 359

☞ *Harangue à feu Madame la Dauphine, Marie Adelaïde de Savoye, par le même,* 361

☞ *Compliment fait à feu Madame la Princeſſe, Marie Adelaïde de Savoye à ſon arrivée à Lion,* 362

Digitized by Google

☞ *Compliment fait à Son Alteſſe Royale, Madame la Ducheſſe de Lorraine, à ſon arrivée à Vitry,* 363

☞ *Diſſertation ſur les Oraiſons Funèbres, par Mr. l'Abbé du Jarry,* 365

☞ *Oraiſon Funèbre de Jacques II. Roi de la Grande Bretagne, par M. de Roquette en 1702.* 389

☞ *Oraiſon Funèbre de feu S. A. R. Monſieur, Frere unique du Roi Loüis XIV. par le Pere Bretonneau, l'an 1701.* 412

LIVRE TROISIEME.

HARANGUES DU GENRE DELIBERATIF.

DISCOURS *pour porter la Reine mere du Roi à donner la paix à toute l'Europe au commencement de ſa Regence,* 433

Diſcours pour porter à la guerre, 452

Diſcours imprimé l'an 1664. pour porter nôtre Nation à l'établiſſement d'une Compagnie Françoiſe pour le commerce des Indes Orientales, 453

Harangue d'un Ambaſſadeur de France, pour porter les Etats des Provinces unies des Païs-bas à demeurer fermes dans nôtre alliance, 482

Diſcours d'un Officier Suiſſe pour porter la Diete de Bâle à demeurer ferme dans nôtre alliance, 492

Harangue pour porter une Ville libre à faire venir à ſa défenſe une puiſſante armée d'étrangers, plûtôt que de faire une paix honteuſe avec ſes voiſins, 500

Diſcours d'un Roi à un grand Homme qu'il ſouhaite attirer à ſon ſervice, 503

Réponſe de ce grand Homme, 504

Harangue pour diſſuader de porter la guerre dans un païs ennemi, avant que d'avoïr délivré ſon propre païs, des ennemis qui le ravagent, 508

Réponſe à cette Harangue, 514

Harangue pour porter à combattre des ennemis incomparablement plus forts, 518

Harangue d'Abderame à ſes Soldats, prêts à combattre les François, 520

Harangue pour diſſuader un grand Seigneur de s'emparer de la Souveraineté d'un Etat libre, 521

Digitized by Google

Harangue pour porter les Principaux d'une Ville à y appaiſer les ſeditions qui s'y élevent, 523

Harangue pour demander l'alliance & le ſecours d'un voiſin, 527

Réponſe à cette Harangue, 530

Harangue pour demander l'aſſiſtance d'un Peuple allié contre un ennemi puiſſant, 531

Harangue où il eſt montré qu'un grand Monarque peut avec gloire ſe démettre de ſon Empire, 535

Harangue, qu'il ne faut pas ſuivre un mauvais exemple, & qu'il y a de la generoſité d'accorder du ſecours à ceux-méme qui nous en ont refuſé, 548

Harangue, qu'il n'eſt point permis aux Sujets de juger des actions de leurs Souverains, 564

Harangue pour porter un grand Potentat à tourner ſes armes contre une Puiſſance, que nous avons un interêt particulier de détruire, 572

Harangue, que la Foi doit être inviolable entre les Princes, 575

Harangue d'un Duc de Veniſe à ſes Citoyens pour les exhorter à combattre les Hongrois qui les venoient attaquer, après avoir ravagé une partie de l'Europe, 585

Harangue d'un Ambaſſadeur extraordinaire de France, envoyé à Varſovie pour porter l'Aſſemblée de l'élection à élire Roi un Prince qu'il avoit à propoſer, 586

Harangue pour porter le Pape à donner ſes ſoins pour rétablir la tranquilité en Italie, 595

Diſcours d'un Mylord pour détourner un de ſes amis de ſe trouver à une convention qui devoit être favorable au Prince d'Orange, 603

LIVRE QUATRIE'ME.

HARANGUES DU GENRE JUDICIAIRE.

DE la Juſtice; Diſcours prononcé à la S. Martin, 609

Harangue, ſi les Loix peuvent changer, 613

Harangue ſur la Regence de nos Reines, 616

Harangue pour un Intendant de Province à l'ouverture des Etats, 623

Harangue ſur la demande du Roi, aux Etats generaux d'une Province, par un Gouverneur ou Lieutenant General, 627

Harangue d'un Intendant de Justice sur le même sujet, & dans la même Assemblée, 628

☞ *Harangue sur le même sujet, par un Prélat qui préside aux Etats,* 632

Harangue pour l'ouverture d'une Compagnie de Magistrats, où le Chef montre combien il est important de garder le secret dans leurs Assemblées, 634

Harangue d'un Magistrat que l'on reçoit en Charge, 636

Harangue pour rendre compte & presenter le cahier au Roi, 639

Apologie ou défense d'un Abbé que l'on accusoit d'avoir écrit contre le Celibat des Ecclesiastiques, & même de s'être marié, 642

Tres-humble remontrance au Roi, immédiatement aprés sa Majorité, par des Officiers de nouvelle création, que les anciens du même Corps ne vouloient point recevoir, & à qui ils avoient fait des violences extrémes, 654

Harangue où il est prouvé qu'il est necessaire d'observer les loix, 657

Different memorable tiré de l'Histoire, 665

Harangue d'un pere devant ses deux fils, dont l'un accuse l'autre de l'avoir voulu assassiner, 666

Harangue de Persée contre son frere Demetrius, 668

Apologie de Demetrius contre l'accusation de son frere Persée, 672

Discours ou Apologie pour justifier le Roi sur ce qu'il s'est vû obligé de prendre les armes, 677

Harangue prononcée à l'ouverture du Présidial de la Fléche, 687

Discours de Monsieur le Premier Président de Novion, prononcé en l'Assemblée de l'Université aux Mathurins, 700

Harangue de Monsieur de Harlai Procureur General au Parlement, en la même Assemblée, 701

Discours de Monsieur le Premier Président de Novion, en l'Assemblée de la Faculté de Theologie en Sorbonne, 707

Harangue de Monsieur le Procureur General de Harlai en la même Assemblée, 708

Discours fait par Monsieur le Premier Président de Novion, en l'Ecole du Droit Canon, 714

Harangue de Monsieur le Procureur General de Harlai en la même Ecole, 715

Réponse en forme de remerciment de Monsieur Bazin de Bezons, Conseiller d'Etat ordinaire, & Doyen d'honneur de la Faculté, 721

Harangue d'un Prélat qui remercie le Parlement de l'avoir choisi pour celebrer la Messe à l'ouverture du Palais, 721

Harangue pour l'enregistrement d'un Edit qui en révoque un autre

Digitized by Google

le 22. d'Octobre de l'année 1685. 724
Harangue qui ſert de ſuite à la précedente, 726
Harangue prononcée à l'ouverture d'un Préſidial, 727
Harangue d'un Avocat General ſur la Déclaration du Roi contre les Duels, 729
Harangue d'un Magiſtrat de Police pour propoſer dans un Hôtel de Ville de ſupplier tres-humblement le Roi de permettre que l'on éleve ſa Statuë dans une place de la même Ville, 732
Harangue à l'ouverture d'un Parlement, ſur l'émulation, 736
Harangue ſur le ſerment des Avocats, & les obligations qu'il leur impoſe, 742
Harangue prononcée en la Cour des Aydes, pour l'enregiſtrement des Lettres de feu Monſieur le Chancelier le Tellier, 746
Harangue, que l'Equité eſt d'un grand ſecours au Droit, & qu'elle en corrige ſouvent la rigueur, 753
Harangue, qu'il y a quelquefois plus de rigueur dans l'Equité que dans le Droit, 759
Harangue, De la Coûtume, & comment il la faut expliquer, 763
Harangue d'un Intendant de Province, qui explique les intentions du Roi, & les fait executer, 771
Harangue ſervant de ſuite au Diſcours précedent, 772
Harangue, Que le courage n'eſt pas moins neceſſaire à un Juge, que la prudence, 774
Harangue, s'il faut préferer la Loi au Magiſtrat, ou le Magiſtrat à la Loi, 777
Harangue, s'il eſt plus avantageux que des Officiers d'une Compagnie ſoient unis, que s'ils étoient diviſez, 781
Harangue d'un Premier Préſident, qui pendant des miſeres publiques remontre à ſon Souverain le préjudice que les Partiſans apportent à ſon Etat, 788
☞ Harangue prononcée à l'ouverture des Audiences du Préſidial d'Abbeville, par M. de la Heſtroye Avocat du Roi; elle contient un grand Eloge du Roi ſur la paix de Riſvvik, en 1697. 792
☞ Harangue prononcée par M. de Boüancourt le plus ancien des Préſidens du même Préſidial, pour répondre à la précedente, 798
☞ Remerciment fait par feu M. le premier Preſident de Harlay à M. l'Evêque d'Amiens, ſur la Meſſe que ce Prélat celebra en 1697. à la rentrée du Parlement, 801
☞ Réponſe de M. l'Evêque d'Amiens au précedent Remerciment, 802
☞ Diſcours prononcé en l'Hôtel de Ville de Beauvais le 2.

TABLE DES HARANGUES.

Août 1702. *par un Echevin qui ſortoit de Charge*, 805

☞ *Diſcours prononcé le* 19. *Decembre* 1712. *en la Commune de Beauvais, par le Maire, nommé par les Officiers du Préſidial*, 805

Fin de la Table des Chapitres & des Harangues.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *les Harangues de Vaumoriere*, où je n'ai rien trouvé qui en puiſſe empêcher l'impreſſion. Fait à Paris, ce 14. Avril 1713.

RASSICOD.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel; Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. JEAN GUIGNARD Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui a été mis entre les mains par le Reverend Pere THOMAS DE PARIS, Miſſionaire Apoſtolique Capucin, un Manuſcrit intitulé, *Teſoro della Lingua Greca Volgare, & Italiana*, compoſé par feu le Reverend Pere ALEXIS DE SOMMEVOIR, Capucin, ancien Cuſtode des Miſſions de Grece; lequel Ouvrage il deſireroit imprimer: mais comme il ne le peut faire ſans s'engager à une tres-grande dépenſe, Nous voulant favoriſer le zele dudit GUIGNARD, & lui donner les moyens d'executer cet Ouvrage, & de nouveaux moyens de le récompenſer de la perte de tout ſon bien qu'il a faite dans l'incendie arrivé au College de Montaigu, dont nous avons été informé, & ce d'autant plus qu'il prend de la peine à faire perfectionner les Ouvrages qu'il imprime: Voulant en même tems encourager les Libraires à entreprendre des Editions de Livres utiles au Public pour l'avancement des Sciences & des belles Lettres, qui ont toûjours été floriſſantes dans nôtre Royaume, ſoûtenir en même tems les belles impreſſions qui ont été cultivées par nos Sujets avec tant de réputation & de ſuccés, & récompenſer ceux qui ſe diſtinguent par les Editions des bons Livres, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Preſentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre *Teſoro della Lingua Greca Volgare, & Italiana*, &c. & de réimprimer, ou faire réimprimer *les Arrêts de Loüet; le Journal du Palais; les Oeuvres des Sieurs le Brun & Ricard; le Praticien du Sieur Laige; le Traité des Droits honorifiques; Maximes du Droit Canonique de France; l'Hiſtoire de France par Mezeray; la Compilation des Commentateurs de la Coûtume de Paris, par Ferriere; les Oeuvres des Sieurs* DE VAUMORIERE *& de l'Abbé de Bellegarde*, qu'il a ci-devant imprimez, en telle forme, marge, caractere, & autant

de fois que bon lui ſemblera ; pendant le tems de *dix-huit années* conſecutives, *à compter de la date des Preſentes*, & ſans tirer à conſequence ; à condition neanmoins que l'impreſſion dudit Livre *Teſoro della Lingua Greca Volgare, & Italiana*, &c. ſera achevée dans le temps de deux années, à compter pareillement leſdites deux années de la date des Preſentes : FAISANT défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter leſdits Livres ſous quelque prétexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangere & autrement, ſans le conſentement de l'Expoſant, ou de ſes ayans cauſes, ſur peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, *de trois mille livres d'amende* contre chacun des contrevenans, applicable, un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre audit Expoſant, & de tous dépens, dommages, & interêts ; *à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris*, & ce dans *trois mois de la date d'icelles* : que l'impreſſion deſdits Livres ſera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & ce en bon papier & en beaux caracteres, conformément au Reglement de la Librairie ; & qu'avant que de les expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur PHELYPEAUX COMTE DE PONTCHARTRAIN, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant, ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſoufftir qu'il lui ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Hato, Charte Normande, & autres Lettres à ce contraires : CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-ſixiéme jour de Mars mil ſept cens ſept, & de nôtre regne le ſoixante-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil, LAUTHIER.

Regiſtré ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 2. pag. 192. N. 398. conformément au Reglement, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1703. A Paris ce 13. Avril 1707.

Signé, GUERIN, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 31. Harangue à Madame la Dauphine Marie Anne Victoire de Baviere, *liſez* Harangue à Madame la Dauphine, Marie Adelaide de Savoye. Pag. 805. *ligne* 11. Maître, *liſ.* Maire. Pag. 807. *lig.* 2. L'effort, *liſ.* l'eſſor. Pag. 807. *lig.* 6. traits, *liſ.* fruits.

HARANGUES

HARANGUES
SUR TOUTES SORTES DE SUJETS,
AVEC L'ART DE LES COMPOSER.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

LIVRE PREMIER.
DE L'ELOQUENCE EN GENERAL.

CHAPITRE PREMIER.

De l'utilité de l'Eloquence.

SI l'on examinoit avec attention les avantages, que l'on peut tirer de l'Eloquence, je ne doute pas, que l'on ne fît tous ses efforts pour l'acquerir. On voit tous les jours de quelle maniere un homme éloquent se distingue des autres hommes. Il plaît à ceux qui l'écoutent, il les tient attachés à ce qu'il dit, il les touche, les émeut, & s'en fait aimer; Il usur-

pe enſuite un empire abſolu ſur leurs eſprits, il entraîne leurs volontés; en un mot, il triomphe par tout où il parle.

Athenes, qui fut la Patrie des premiers Sçavans, donna aux Hommes éloquens des ſurnoms, qui vouloient dire Conſeillers des Rois & Gouverneurs des Peuples En effet, les grands Orateurs ont preſque toûjours été les Maîtres des Etats populaires. On leur élevoit des Statuës, on leur confioit les plus importantes Ambaſſades; & de leur côté, ils appaiſoient les ſéditions, rendoient ſuſpects de tyrannie les gens qu'ils vouloient faire bannir, & ſelon les differens intereſts qu'ils avoient, ils portoient les Citoyens à faire la paix, ou à déclarer la guerre.

Que ne pourroit-on pas dire ſur une matiere ſi inépuiſable? Contentons-nous de rapporter une Fable, pour montrer combien l'Eloquence eſt utile & ancienne. Ce n'eſt qu'aprés un illuſtre Grec que nous nous en ſervirons. Il dit que Promethée aïant examiné les differens avantages des Animaux, fut touché de compaſſion pour la miſere de l'homme. Il voïoit que les Oyſeaux naiſſoient avec un bec & des plumes, que les Lions & les Taureaux étoient munis contre les injures de l'air & les attaques de leurs ennemis, & qu'il n'y avoit pas juſques aux Poiſſons qui ne fuſſent couverts d'écailles. Il conſideroit enſuite qu'il n'y avoit que l'homme qui vinſt au monde nû & deſarmé. Aprés avoir accuſé la Nature d'injuſtice, d'abandonner ainſi le plus excellent de ſes ouvrages, il s'en plaignit au plus grand des Dieux, & Jupiter perſuadé de ſes raiſons envoïa Mercure pour faire à l'homme un preſent, qui le conſolât de tout ce qui lui pouvoit manquer. Il lui donna l'Eloquence; mais comme elle eſt précieuſe, il n'en fit part qu'à peu de perſonnes.

Aristid. Orat. 2.

Cette fiction montre, que l'Eloquence eſt un don du Ciel, qu'elle nous peut tenir lieu de pluſieurs autres avantages, & qu'il y a peu de perſonnes qui la poſſedent dans ſa perfection.

Ainſi qu'on ne la confonde pas avec les diſcours faſtueux d'un Déclamateur. Elle doit être aiſée & ſans affectation. Elle ne doit paroître ni trop fleurie, ni trop parée, de peur qu'un excés d'exactitude & de politeſſe ne l'affoibliſſe, & ne la rende languiſſante.

Il faut qu'elle ſoit genereuſe & pleine de vigueur. Au lieu de chercher à flater l'oreille par des jeux de mots, & par des paroles brillantes, elle doit plaire par la beauté des ſentimens & par la nobleſſe des expreſſions; elle doit convaincre par la ſolidité des raiſons.

Il eſt neceſſaire, ſur tout, que l'homme qui parle, puiſſe don-

ner du poids à ce qu'il dit, par ſes mœurs & par ſa réputation. Il faut qu'il ait de la probité, & que ſa probité ſoit connuë ; autrement, bien loin d'arriver à ſes fins, il ſera regardé comme un Sophiſte qui veut abuſer ſes Auditeurs, qui tend à perſuader ce qu'il ne croit pas lui-même.

Voïons maintenant ce que peut l'art de parler, quand il eſt ſoutenu des qualitez que nous venons de dire. Regardons-le dans toutes ſortes de profeſſions, & commençons par celles où il montre ſon pouvoir avec plus d'éclat.

Le Predicateur.

Quel Orateur nous eſt plus neceſſaire & plus utile que celui qui nous annonce les veritez de nôtre Religion ?

Nous ſommes redevables à cette eſpece de foudre, qui part de ſa bouche contre le déréglement des mœurs, qui donne de l'horreur pour le vice, qui nous ramene dans la bonne voye, & qui nous tire des portes de l'abîme, pour nous faire aſpirer à une éternelle felicité. Quel bonheur pour nous de ſentir nôtre ame penetrée d'une Eloquence ſi ſainte.

Mais il faut que cette Eloquence mépriſe la vanité des ornemens, & qu'elle ſoit accompagnée d'une majeſté, qui convienne à la preſence des Autels. Il faut qu'elle ſoit digne de ce qu'il y a de plus ſacré, & de plus redoutable dans nos Myſteres.

L'Avocat.

Voïons quels effets produit celle du Barreau. Elle arme la juſtice contre la violence & l'uſurpation ; elle prend la défenſe de la veuve & de l'orphelin ; elle ſoûtient l'innocence que l'on veut opprimer ; & demandant la punition du crime, elle ne travaille pas moins à la ſûreté publique, qu'à la conſervation des particuliers.

L'Homme d'Etat.

On ne fait pas aſſez de reflexion ſur ce que l'on doit à l'Eloquence de la Chaire & à celle du Barreau ; & l'on conſidere encore moins combien il eſt important, qu'un homme, qui entre dans le Conſeil du Prince, poſſede l'art de perſuader. Cependant c'eſt dans le Cabinet, que l'on délibere ſur les affaires, qui regardent la gloire du Souverain, & qui font la deſtinée des Nations. C'eſt là que l'homme, dont nous parlons, fait taire les flateurs, qu'il les fait rougir des mauvais conſeils qu'ils donnent.

Il peint avec des couleurs ſi vives la tyrannie des Gouverneurs de Province, & le ravage des gens de guerre, que ſon Eloquence arrête l'avidité des Grands, rétablit la diſcipline militaire, & donne du ſoulagement aux Peuples. Ce Conſeiller, qui ne ſe propoſe que des fins loüables, ne craint point de combattre les inclinations de ſon Roi, quand elles ſont contraires à ſa gloi-

re. S'il voit que le Prince s'amoliſſe dans la volupté, & qu'un Favori fourniſſe à ſes plaiſirs pour uſurper l'autorité ſouveraine; il lui ouvre les yeux, lui fait connoître ſes intereſts, & par des paroles pleines de feu, il remuë & anime ſon cœur, il lui fait prendre le gouvernement de ſes Etats, & même le commandement de ſes Armées.

Il parle d'une autre maniere à un Maître, qui eſt d'une humeur oppoſée. S'il eſt trop ardent, & qu'il veüille continuër une guerre, dont le ſuccés eſt à craindre, il tâche de moderer ſon ambition. Il lui repreſente que ſon Epargne eſt épuiſée, & qu'il eſt neceſſaire que ſes Troupes aïent le temps de reſpirer aprés une infinité de fatigues. Il lui fait voir, que la prudence veut, que l'on s'affermiſſe par la paix dans les conquêtes que l'on a faites, au lieu de s'expoſer à les perdre en entreprenant d'en faire de nouvelles à contre-tems.

L'Ambaſſadeur.

Si un homme éloquent eſt envoïé pour quelque négociation, quel ſervice ne rendra-t'il point à ſon Roi? Il fera ou rompra des ligues, il unira ou diviſera, ſelon que le demanderont les intereſts de ſon Maître.

Un Pape voïant approcher un Cardinal éloquent, qui alloit parler pour un de nos Rois, *Dieu veüille inſpirer l'homme que je vois*, s'écria-t'il, *car il eſt aſſuré de me perſuader ce qu'il lui plaira.*

Alexandre, que toute la Terre craignoit, craignit lui-même l'Eloquence d'un Député de Lampſaque. Cette Ville aïant trahi un Conquerant ſi redoutable, ne trouva rien d'aſſez fort pour oppoſer à ſes Armes. Elle crut qu'il n'y avoit que l'Eloquence d'Anaximene, qui la pût mettre à couvert du reſſentiment d'Alexandre. Elle envoïa ce Citoïen pour le fléchir, & ce fut avec chagrin qu'Alexandre apprit qu'Anaximene venoit demander pardon pour Lampſaque. Il étoit ſi irrité qu'il ne voulut pas s'expoſer à être touché de pitié; & comme il connoiſſoit & apprehendoit l'eſprit de cet Envoïé, il ſe précautionna en jurant par les Dieux des Grecs qu'il feroit le contraire de ce que lui demanderoit Anaximene. Ce Député ne fut pas plûtôt au Camp des Macedoniens, que les principaux Officiers lui conſeillerent de ne point parler de l'affaire dont il étoit chargé, & l'avertirent même du ſerment qu'avoit fait le Roi. Anaximene ne laiſſa pas de demander Audience, & l'ayant obtenuë, il ſe jetta aux pieds d'Alexandre, exagera le crime de ſa Patrie, & conjura le Roi de détruire cette Ville ingrate pour donner de la terreur par cet exemple, & retenir dans ſon obéïſſance les Peuples, qui

pourroient être dans la diſpoſition d'en ſortir.

Un diſcours ſi peu attendu ſurprit Alexandre ; mais ce Prince aïant compris avec plaiſir le tour d'adreſſe d'Anaximene, lui tendit la main en ſouriant. *Vous avez vaincu*, lui dit-t'il, *toutes les précautions que l'on peut prendre contre vous ſont inutiles ; Je pardonne à Lampſaque, & j'augmenterai même les Privileges qu'elle avoit avant ſa deſertion.*

Une veritable Eloquence deſarme le reſſentiment d'un Conquerant irrité, elle en obtient plus qu'elle n'oſoit eſperer. Ce n'eſt pas toûjours le bel arrangement des mots, ce ne ſont pas toûjours les expreſſions les plus fortes, ou les plus fleuries, qui font le plus d'effet. Il faut être promt à prendre ſon parti, le prendre ſelon que les occaſions changent, & tâcher ſur tout de penetrer dans quelle aſſiette eſt l'eſprit de la perſonne à qui on a des graces à demander. Si Anaximene eût voulu prononcer devant Alexandre la Harangue, qu'apparemment il avoit préparée, s'il avoit fait ſcrupule de parler contre ſon Païs, & de ne pas ſuivre la commiſſion qu'on lui avoit donnée, il auroit eu la douleur de voir que ſon appareil d'Eloquence, que ſes figures de Rhetorique n'auroient pas empêché la deſtruction de Lampſaque.

L'Officier d'Armée.

Si l'on enviſage les choſes ſans reflexion, on s'imaginera que la profeſſion des Armes eſt celle qui demande le moins d'Eloquence. Il ſemble qu'elle ne veut que l'action, & que le tumulte qui en eſt inſeparable ne permet non plus de parler que d'entendre. Mais ſi les cris, ſi le bruit des tambours & des trompettes échauffent & encouragent, pourquoi une Eloquence pleine de vigueur & de raiſon ſera-t'elle inutile ?

Nous voïons dans l'Hiſtoire une infinité de Harangues militaires ; & quand il ſeroit vrai que les Generaux ne les auroient pas prononcées de la maniere qu'elles ſont écrites, on peut aſſurer, que les Capitaines éloquens excitent quand ils exhortent. Ils repreſentent aux vieux Corps la réputation qu'ils ont acquiſe, ils les font ſouvenir des occaſions où ils ſe ſont ſignalez ; ils picquent d'une genereuſe émulation les Troupes qui commencent à ſervir, & ſelon la difference des humeurs, ils promettent du butin, ou de la gloire. S'ils s'apperçoivent que l'eſperance ne fait pas tout l'effet qu'ils ſouhaiteroient, ils ajoutent une paſſion plus forte ; c'eſt la crainte. Ils font apprehender à leurs Troupes la perte de ce qu'elles ont de plus cher & de plus précieux, ſi elles viennent à perdre la bataille qu'elles vont donner, ou ſi elles laiſſent prendre la Ville qu'elles défendent. Ils leur peignent en peu de mots le

danger où ſont leurs femmes, & leurs enfans. Ils excitent dans leur ame l'horreur que donne la profanation des Temples, & de ce qu'il y a de plus ſacré dans la Religion.

Mais cette Eloquence doit être ſerrée & vigoureuſe ; elle doit mépriſer les fleurs, & n'avoir que de la fierté.

Sans nous trop étendre, diſons qu'il n'y a point de profeſſion, qui ne puiſſe tirer de grands ſecours de l'Eloquence. Pour en demeurer d'accord, on n'auroit qu'à les parcourir toutes, depuis les Dignitez les plus élevées juſqu'à la plus baſſe condition des hommes. Nous le pouvons remarquer à tout moment dans le commerce ordinaire de la vie. Peu de perſonnes vendent, ou achetent ſans mêler dans leurs marchez quelque traits d'Eloquence pour perſuader. Il n'y a pas même juſqu'aux miſerables, qui ne ſubſiſtent que de ce qu'on leur donne par compaſſion, qui ne demandent d'une maniere capable d'exciter à la pitié, & d'attirer des liberalitez. Mais paſſons de cette matiere à d'autres ſujets, où l'Eloquence paroiſſe fleurie & pleine d'agrémens. Il faut qu'elle ſe pare & qu'elle faſſe briller ſa joïe à la naiſſance d'un Prince, ou à ſon mariage, à la reception d'un Gouverneur, ou au retour d'un General d'Armée, qui revient victorieux de la Guerre.

Pour l'Oraiſon Funebre, il eſt aiſé de juger que ſon ſtile doit être bien different. Nous le ferons voir quand nous parlerons des occaſions, où ces divers genres d'Eloquence peuvent paroître, & que nous accompagnerons ces differens traitez de quelques Exemples qui y pourront convenir.

Ce n'eſt pas que je ſois aſſez habile pour donner des préceptes d'Eloquence ; & quand même j'en aurois la capacité, peut-être ne ſerois-je pas d'humeur de le faire. Ceux qui me connoiſſent, le peuvent témoigner. Ils ne ſe ſont jamais apperçûs que dans le commerce de la vie, ou dans mes Ouvrages, j'euſſe quelque choſe qui approchât de ce qu'on appelle *Dogme*. Je n'ai jamais fait le Docteur, Dieu merci, & quoique je ne ſois pas jeune, je ſerois bien fâché que ma converſation ſentît le chagrin d'un âge avancé. Si je me trouve engagé à donner des maximes d'Eloquence, c'eſt un meilleur fonds que le mien, qui me les fournit. J'ai lû quelques Anciens & quelques Modernes ſur le ſujet que je traite ; & j'avoûrai, ſi vous voulez, que c'eſt d'eux que je tire tout ce qu'il peut y avoir de bon dans ce livre. Peut-être, me direz-vous, que le ſecours de ces grands Hommes ne ſuffit pas, & qu'il faut être Eloquent pour donner un traité d'Eloquence. Je ne comprens pas en quoi conſiſte cette neceſſité, quand je

vois une infinité de Curieux qui parlent de tableaux ſans être Peintres.

Voilà une digreſſion que l'on pourra trouver longue & mal placée ; j'avouë qu'elle auroit été mieux dans une Préface, & je n'aurois pas manqué de l'y mettre, ſi j'étois perſuadé que l'on fût exact à lire ces pièces détachées.

CHAPITRE II.

Quelles qualitez naturelles ou acquiſes doit avoir un homme qui aſpire à l'Eloquence.

VOYONS de quelle maniere on peut acquerir cette Eloquence, que l'on nous peint ſi charmante, & ſi abſoluë ſur les Eſprits. Il n'eſt point aiſé de la poſſeder dans toute ſa perfection, & de former des Orateurs tels que la Grece & l'Italie les ont produits autrefois. Diſons neanmoins, ſans trop donner à nôtre Siécle & à nôtre Nation, que nous entendons tous les jours dans la Chaire & dans le Barreau, des Hommes dont Athenes & Rome auroient admiré l'érudition & la politeſſe. Mais quels avantages ne faut-il pas avoir pour arriver où ils ſont ? Il eſt neceſſaire que le Ciel s'en mêle, & que l'on apporte en naiſſant ces diſpoſitions heureuſes, que les Maîtres deſirent à l'Homme qu'ils veulent rendre éloquent. Il y avoit des Republiques en Grece, où l'on n'entreprenoit jamais d'inſtruire les enfans qu'aprés avoir connu leurs inclinations naturelles. On les promenoit chez differens Ouvriers, on remarquoit où ils s'arrétoient le plus ſouvent, & de quels inſtrumens ils ſe ſaiſiſſoient le plûtôt & avec le plus de plaiſir. Quand on avoit aſſez étudié leur penchant, on ne manquoit pas de les élever dans la Science, ou dans l'Art qui leur convenoit. C'eſt ainſi que l'on peut former de grands Hommes, on va bien vîte & bien loin, lorſque la nature & l'éducation marchent de concert.

Qu'un homme ne prétende donc pas à l'Eloquence, s'il n'eſt venu au Monde avec de grands dons ; ſi ſon Etoile ne l'a regardé favorablement ; ſi elle ne lui a donné avec profuſion des graces qu'elle ne départ d'ordinaire qu'avec épargne. S'il n'a un eſprit capable d'une merveilleuſe diverſité ; ſi cet eſprit n'eſt doux, agreable & inſinuant en certaines occaſions ; s'il ne montre en d'autres de l'élevation & de la force, de la penetration & de l'é-

tenduë. Il doit être vif, & même il y a des rencontres, où il faut que ſon feu paroiſſe tenir de l'inſpiration.

Sa memoire doit être heureuſe, fidelle & tenace, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce mot, elle doit conſerver les belles choſes qu'il lui a confiées, afin qu'elle puiſſe les lui fournir quand il en aura beſoin. Il faut que ſon imagination ſoit vive & noble, qu'elle ſe forme de belles idées, qu'elle conçoive bien celles qu'on lui donne, & qu'enſuite elle les ſçache peindre & repreſenter aux autres.

Cependant ces dons ne produiroient pas tout l'effet, que l'on s'en pourroit promettre, s'ils n'étoient ſoutenus d'un ſolide jugement, & d'un diſcernement delicat.

Comme un Homme éloquent eſt moins fait pour la ſolitude que pour parler devant les Grands, & dans des Aſſemblées nombreuſes, il ne ſuffit pas qu'il poſſede les qualitez que nous venons de dire. Il eſt neceſſaire qu'il ait les dons du corps joints à ceux de l'eſprit; la belle taille & la bonne mine donnent les premieres impreſſions. Elles ſont les premieres à plaire; elles diſpoſent les Auditeurs en faveur de l'Homme qui va parler. Il eſt bon que cet Homme ait les yeux pleins d'eſprit, que le ſon de ſa voix ſoit doux & inſinuant, pour deſcendre de l'oreille au cœur; mais il faut auſſi que cette voix ſoit forte, qu'elle fourniſſe aux figures vehementes; qu'elle ſoit capable de tonner & de faire éclater ces foudres, que l'ancienne Grece attribuoit à ſon Pericle.

La main de nôtre Orateur doit être éloquente, elle doit parler & ſe faire entendre ſans le ſecours de la voix.

Celui qui poſſede un naturel ſi heureux, peut aſpirer à dominer un jour par la parole, pourvû qu'une application aſſiduë ajoûte aux talens qu'il a, les préceptes de l'art & un grand fonds de ſcience.

C'eſt l'art qui acheve & perfectionne ce que la nature a commencé; il polit ce qu'elle a laiſſé de rude; il produit en nous ce que la culture fait dans un champ. Quelque fertile que ſoit une terre, elle ne pouſſe que des plantes inutiles, ſi on la laiſſe en friche, & que l'on néglige de labourer & de ſemer.

D'ailleurs, la nature ſeule n'eſt pas toujours un guide fort ſûr; ſi nous ne ſuivons que ſes lumieres, nous n'irons pas toujours où nous aurions intention d'aller; nous ferions de fauſſes démarches, & ne nous égarerions que trop ſouvent. C'eſt pourquoi il faut avoir recours à l'art, c'eſt lui qui nous montre le chemin qu'il faut prendre; il nous fait remarquer les ſentiers qui nous en pourroient détourner, & nous faiſant entrer dans la rou-

te

te qui mene à nôtre but, il nous conduit, & nous donne la main juſques à ce que nous ſoyons arrivez.

Cet Art eſt un amas de préceptes qui conviennent à la fin que nous nous propoſons. Nous donnerons un détail de ces maximes, pour voir celles que l'on doit choiſir ſelon les matieres que l'on veut traiter. L'experience a fait goûter ces préceptes, & a donné commencement à l'Art. Quand on écoutoit de grands Orateurs, que l'on ſe ſentoit ému de quelque endroit de leurs diſcours; on remarquoit ces endroits, & l'on en faiſoit des maximes d'Eloquence pour émouvoir.

Quand on mettoit ces préceptes en uſage, & que l'on imitoit les grands Hommes que l'on avoit entendus, on donnoit aſſez à connoître qu'il n'y a rien de plus utile, ni rien de plus neceſſaire que l'imitation. Quel homme peut s'imaginer être né avec toutes les graces qui ſont répanduës dans pluſieurs autres? S'il ne les a pas toutes, négligera-t'il d'acquerir celles qui lui manquent, refuſera-t'il d'imiter ceux qui les poſſedent? Les plus éloquens de l'ancienne Rome n'ont-ils pas imité les Grecs? Homere & Demoſthene ont-ils été inutiles à Virgile & à Ciceron? Nous eſt-il défendu de nous enrichir des tréſors que les uns & les autres nous ont laiſſez? N'y pourrons non pas joindre des richeſſes Françoiſes, & ne prendrons-nous pas pour modeles ceux de nos Auteurs, qui ont écrit avec le plus de force & de politeſſe?

Que l'on ne s'attache pourtant pas à une imitation trop ſervile, Horace a eu raiſon de la décrier, & nôtre Nation ne la peut ſouffrir. Nous aimons trop la beauté du naturel, pour goûter ce qui ſent la contrainte de l'art. Il ne faut pas non plus imiter un original en tout ſans aucune exception. Il n'y en a point qui ne puiſſe avoir quelques défauts, & ſi nous étions capables de vouloir tomber dans les mêmes fautes, nous ne le ſerions jamais de parvenir à la veritable Eloquence.

Si l'Auteur que nous avons choiſi n'écrit pas également bien par tout, cherchons dans un autre les agrémens qui lui manquent. Les abeilles ne ſe contentent pas d'amaſſer leur miel ſur une ſeule fleur; & le plus fameux Peintre de l'Antiquité, pour donner une Venus d'une beauté accomplie, tira les plus beaux traits des plus belles filles de la Grece.

Il y a des Ouvrages où nous remarquerons les penſées d'une imagination vive & noble, dans d'autres nous pourrons trouver des raiſons ſolides, & nous en choiſirons même pour y regarder un certain arrangement, que l'on appelle diſpoſition des parties, &

que nous pouvons nommer auſſi le Pere de la clarté.

Pour ce qui regarde *le ſtyle*, que nous aurons envie d'imiter, nous examinerons ſi ſon élevation & ſa pompe n'ont ni enflure ni obſcurité ; ſi l'air aiſé & naturel que l'on y voit, ne tombe point juſques dans la baſſeſſe ; s'il eſt net & débarraſſé dans la conſtruction ; s'il ne cherche point de graces dans les équivoques, dans les jeux de mots, ni dans ce que l'on appelle pointe. L'imitation n'eſt pas la ſeule choſe que nous recommandent les Maîtres de l'Art ; ils veulent que nous ſoïons dans un continuel exercice de ce qui nous peut conduire à la veritable Eloquence ; que nous donnions une partie de nôtre tems à lire les meilleurs Auteurs, à entendre les Orateurs les plus celebres, & à faire reflexion ſur ce que nous aurons lû ou entendu. Nous devons donc écrire ſouvent & exactement, nous devons imprimer dans nôtre memoire ce que nous aurons écrit, & parler quelquefois devant des amis intelligens & fideles, qui nous puiſſent donner de bons avis. Car la nature & l'art ne ſuffiſent pas toûjours pour faire un parfait Orateur, il faut encore des amis fideles qui nous avertiſſent de nos défauts ; mais où trouver des amis de ce caractere ? il faut prendre garde de s'y tromper.

Tout le monde demeure d'accord que la lecture nourrit l'eſprit ; mais que l'on ne s'imagine pas que pour le mieux nourrir, il faille devorer pluſieurs Livres. Au lieu de lui donner de l'embonpoint, on ne le rempliroit que d'un amas confus & indigeſte. Donnons-lui des alimens comme les gens ſages en donnent au corps ; choiſiſſons les bons, & ne cherchons pas une trop grande diverſité dans un même tems ; c'eſt-à-dire, que le plus ſûr eſt de s'occuper à lire un ſeul Livre pour la beauté du ſtyle, à le goûter, à y faire des remarques & des applications juſqu'à ce que nous le poſſedions entierement ; mais il eſt avantageux d'en lire pluſieurs pour les matieres, afin d'en tirer des inſtructions.

Il n'y a pas à balancer pour le choix ; que chacun prenne ceux qui conviennent le mieux à ſa profeſſion ; cependant comme nous traitons d'un homme qui prétend à l'Eloquence, nous pouvons dire, qu'il y a peu de bons Livres qu'il ne doive lire, étant obligé, ſelon la difference des occaſions, de parler d'une infinité de choſes & d'en bien parler.

Il ne ſe peut diſpenſer de ſçavoir la Morale à fond, c'eſt la grande ſource où l'on puiſe les matieres dont on a beſoin le plus ordinairement. Ne parle-t'on pas à tout moment des paſſions humaines, des vices & des vertus ? Ajoûtons qu'un Orateur ne

peut ignorer, ſans honte, ce que la Politique a de plus important. Peut-il ſçavoir ſans elle, comment on doit gouverner les Peuples, quels ſont les differens interêts des Nations, par quelles Maximes les Princes peuvent ſe conſerver ou s'agrandir ?

CHAPITRE III.

De la Lecture des Hiſtoriens.

L'Hiſtoire eſt d'un grand ſecours pour les deux Sciences dont nous venons de parler, & l'on peut dire même, qu'elle nous inſtruit d'une maniere plus inſinuante & plus agréable que la Morale & la Politique. Ces deux dernieres donnent des préceptes, & nôtre cœur qui aime naturellement la liberté, ſe revolte contre tout ce qui ſent le commandement. L'Hiſtoire au contraire ne nous donne des reflexions à faire que par les évenemens qu'elle étale à nos yeux, & ces évenemens ſont autant d'exemples, que nous avons à ſuivre ou à éviter. Elle nous fait aſſiſter aux Conſeils des Souverains, elle nous décrit les Siéges & les Batailles, elle nous y fait remarquer les fautes, ou la mauvaiſe ou la bonne conduite des Generaux ; en un mot elle nous apprend en peu d'années, des experiences que pluſieurs ſiécles ne ſçauroient nous donner ſans ſon ſecours. Ces inſtructions ne ſont pas les ſeuls avantages que l'on en tire ; un Orateur y peut voir des Narrations & des Harangues à imiter : & Ciceron le témoigne aſſez, quand il aſſure que l'Hiſtoire fait une partie conſiderable de l'Art de parler.

Le choix des Hiſtoriens n'eſt pas difficile à faire, nous n'avons qu'à nous regler ſur la réputation qu'ils ont acquiſe. Il y en a qui ſont ſi generalement eſtimez, qu'il n'eſt point permis de ne les pas connoître. Quel Homme de Lettres ſe peut diſpenſer de lire Herodote, Thucydide, Xenophon, Polybe & Plutarque ? qui n'a pas goûté Ceſar, Tite-Live, Quinte-Curſe, Salluſte & Tacite ? Puiſque nous ne citons que ce peu d'Hiſtoriens, d'un ſi grand nombre que nous en avons, il nous ſera permis de dire en peu de mots ce que chacun d'eux peut avoir de plus particulier & de plus inſtructif.

Il ne nous en reſte pas de plus ancien qu'*Herodote*, quoiqu'il y en ait eu avant lui. Il eſt doux, clair & agreable. Il vivoit du tems de Xerxés, & il a écrit ce qui s'eſt paſſé depuis le premier

Cyrus juſqu'à ſon tems. Son Hiſtoire eſt diviſée en neuf Livres, dont chacun porte le nom d'une Muſe. On y peut voir de belles Narrations & des évenemens remarquables ; mais quoi qu'un Orateur ne ſoit pas obligé de s'attacher auſſi ſcrupuleuſement à la verité qu'un Hiſtorien, il doit du moins garder plus de vraiſemblance, que nous n'en voïons en bien des endroits d'Herodote. Je penſe que cet Auteur n'a pas peu contribué à décrier ſon Païs ſur la ſincerité, & qu'il a grande part à ces paroles d'un ancien Poëte.

Quidquid Græcia mendax Audet in hiſtoria. *Juven.*

Tout ce que la Grece menteuſe
Oſe dire dans ces recits.

Thucydide contemporain, mais plus jeune qu'Herodote, écrit d'une maniere tout oppoſée. Il eſt exact pour la verité, ſon ſtyle eſt concis, élevé & obſcur. Il affecte même d'y mêler quelquefois de vieux mots pour donner de la majeſté à ſes expreſſions, ou peut-être vouloit-il empêcher que ſa langue ne perdît des termes qui commençoient à n'être plus en uſage. Il a écrit la guerre du Peloponeſe entre Athenes & Sparte, & c'eſt le premier qui ait inſeré des Harangues directes dans l'Hiſtoire.

On ne peut trop admirer *Xenophon*, ſoit qu'on le regarde comme Capitaine, comme Philoſophe, ou comme Hiſtorien. Il a continué l'Hiſtoire de Thucydide. Il a écrit l'entrepriſe du jeune Cyrus contre ſon frere Artaxerxe, la Retraite des dix mille, & l'Inſtitution du grand Cyrus. On peut apprendre dans ſes Ouvrages la Morale, la Politique & la Guerre. Scipion l'Africain & Lucullus le témoigneroient, s'étant ſi bien trouvez de la lecture qu'ils en avoient faite.

Son ſtyle a une douceur qui l'a fait appeller l'Abeille auſſi-bien que la Muſe d'Athenes.

Polybe eſt peu poli, mais tres-exact. Il fit des voïages pour examiner la ſituation des lieux qu'il vouloit décrire. La matiere de ſon Hiſtoire eſt la plus importante qu'il eût pû choiſir. C'eſt la Guerre de Rome & de Carthage, deux fameuſes Rivales qui combattoient pour l'Empire de l'Univers.

Il y a des gens qui ſe piquent d'une exactitude ſi rigide, qu'ils ne veulent pas reconnoître *Plutarque* pour Hiſtorien. Ils ſe fondent ſur ce qu'il n'a pas fait de corps d'Hiſtoire, & qu'il n'a laiſſé que des Vies particulieres & détachées. Mais quelles Hiſtoires trouvent-ils qui ſoient plus agréables & plus inſtructives que ces Vies ? A moins que d'être d'humeur chagrine, les peut-on regarder que comme des Chef-d'œuvres ? Peut-on les lire ſans y

Digitized by Google

goûter mille charmes, ſans appercevoir les maximes de Morale & de Politique, qui y ſont inſerées ? Plutarque les y fait entrer naturellement. Il n'amaſſe que les fleurs qui naiſſent ſous ſes pas, il ne ſe détourne point de ſon chemin pour en aller cuëillir d'autres. Ils nous peint l'homme dont il ne raconte que la vie. Il le fait connoître tel qu'il étoit à la tête d'une armée, dans le gouvernement des Peuples, dans ſon domeſtique, dans ſes plaiſirs.

Ses Morales ſont auſſi fort eſtimées, & les diſcours que font dans tous ſes Ouvrages, les perſonnes qu'il y fait parler, ſont ſi agréables, ſi inſtructifs & ſi conformes aux caracteres, que l'on peut dire, ſans ſe tromper, que Plutarque eſt Orateur, Philoſophe & Hiſtorien.

Je ſerois du ſentiment de Theodore Gaza. Il dit que s'il étoit contraint de jetter tous les Livres des Anciens dans la Mer, Plutarque ſeroit le dernier noïé.

On pourroit dire que *Ceſar* eſt le plus grand Homme dont l'Hiſtoire faſſe mention, mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en parler, ni comme d'un fameux Guerrier qui fonda l'Empire Romain, ni comme du plus galant homme de ſon tems. Nous nous contenterons de le regarder comme un des plus ſçavans & des plus éloquens Hommes qu'il y eût au monde. Il avoit fait profeſſion d'Orateur, & s'étoit attiré de grands applaudiſſemens. Ses Commentaires ſont d'une netteté admirable, & d'une force qui répond à ſa valeur.

C'eſt faire un grand éloge de l'Eloquence de *Tite-live* que de dire qu'on l'a comparée à celle de Ciceron. La beauté de ſon ſtyle, les fleurs & les figures de ſes Harangues juſtifient cette comparaiſon. Qu'on lui reproche tant qu'on voudra ſa *Patavinité*, c'eſt-à dire, quelques manierés de parler de ſon Païs, ce prétendu défaut n'empêcha pas que ſon nom ne fût celebre par toute la Terre. Un homme charmé de ſa réputation & de ſes Ouvrages, partit de l'extrémité de l'Eſpagne, qui touche au Détroit, fit un voïage à Rome, & ce ne fut que pour voir Tite-live. Apres avoir conſideré la mine de cet Hiſtorien, & avoir goûté ſa converſation, il s'en retourna en ſon Païs, ſans témoigner aucune envie de voir ce que la Capitale du Monde pouvoit avoir de plus rare & de plus magnifique. Il étoit de Padoue.

Tite-live nous a donné l'Hiſtoire Romaine, & l'a diviſée par Decades, mais, malheureuſement pour les gens de Lettres, il s'eſt perdu une grande partie de cet Ouvrage.

Quinte-curſe eſt éloquent dans ſes Harangues, & l'on peut di-

re qu'il a par tout de la politeſſe & du tour. Alphonſe le Sage Roi d'Arragon aimoit cet Auteur avec tant de paſſion, que ſe l'étant fait lire durant une maladie aſſez dangereuſe, aſſura, quand il eut recouvré ſa ſanté, qu'il la devoit moins à Hippocrate qu'à Quinte-curſe.

On ne regarde pas l'ouvrage de cet Hiſtorien ſeulement comme la vie d'Alexandre, mais comme le changement d'un grand Empire, qui paſſa des Perſes aux Macedoniens.

Salluſte eſt le Thucydide des Latins. Il eſt concis, il ſe ſert de quelques vieux mots, & il inſere des Harangues dans ſes recits. Il ne nous reſte que deux de ſes Hiſtoires qui ſoient complettes, la Conjuration de Catilina & la Guerre de Jugurtha. Elles ſont ſi bien écrites, au ſentiment des Sçavans, que Martial oſe appeller cet Auteur, *Le Prince des Hiſtoriens Latins.* Salluſte ne fut pas moins exact que Polybe à viſiter en Afrique, les lieux dont il avoit à parler, mais il a une autre exactitude encore plus loüable. Il ſe montre ſi ami de la verité, que dans la Conjuration de Catilina, il rend juſtice à Ciceron dont il étoit ennemi particulier.

Criſpus Romanâ princeps in hiſtoriâ.

Tacite a preſque dans chaque page dequoi fournir aux reflexions d'un habile Homme. C'étoit l'Auteur le plus propre qu'il y eût, à nous donner, comme il a fait, l'Hiſtoire de Tybere, & à ſoûtenir un recit preſque dénué de tout évenement de Guerre. Il a écrit des Hiſtoires & des Annales. Son ſtyle eſt plus étendu & plus fleuri dans les premieres, plus concis & plus ſec dans les autres. Il nous a laiſſé auſſi la vie d'Agricola ſon beaupere, & un Ouvrage ſur les mœurs des anciens Allemands.

Je pourrois parler de quelques Hiſtoires que nous avons en nôtre Langue, & je le ferois avec joïe; mais je me contenterai de dire qu'il y en a qui ſont écrites noblement & poliment. Si j'en parlois d'une maniere plus préciſe, ceux qui les ont données ne m'en ſeroient pas fort obligez. Les loüanges que je leur donnerois, ne vaudroient pas les applaudiſſemens qu'ils ont reçûs, & je m'attirerois les reproches d'un plus grand nombre d'Auteurs dont je n'aurois pas cité les Ouvrages.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Qu'il eſt bon de lire les Poëtes.

PErſonne ne doute que la lecture des Poëtes ne ſoit utile. On ſçait même que Ciceron liſoit Ennius, & qu'il tiroit de l'or de ſa craſſe; Aprés cela quel Orateur au deſſous de Ciceron refuſera de lire les Poëtes qui ſont au deſſus d'Ennius? La Poëſie donne de grandes ouvertures d'eſprit pour l'invention & pour l'application des Fables. Elle peut fournir des idées pour de belles comparaiſons & des deſcriptions admirables. Les expreſſions y ſont plus hardies & plus brillantes que dans la Proſe. Ajoûtons qu'elles y paroiſſent d'autant plus fortes, qu'elles s'y trouvent ſerrées par une meſure de mots que la Proſe n'eſt pas obligée de garder. Où voit-on plus d'élegance & des caracteres mieux ſoûtenus que dans Terence? Quel Auteur peint plus naturellement les mœurs, ſoit qu'il faille repreſenter les ſoupçons & l'avarice d'un Vieillard, les ruſes d'un Valet, & l'humeur dés jeunes gens portée à l'amour & à la dépenſe? Il eſt vrai que ce Poëte manque d'invention, qu'il a tiré de Menandre tous les ſujets de ſes Pieces, & que bien des gens ſouhaiteroient que ſa douceur fût plus vive; mais s'ils veulent du brillant, Horace les peut ſatisfaire, & s'ils cherchent de l'imagination, ils en trouveront peut-être dans Juvenal plus qu'ils n'en voudront. Cet Auteur épuiſe un ſujet, & va au delà de ce qu'on attend, mais cette hardieſſe de la Poëſie eſt d'ordinaire plus divertiſſante que la retenuë de la Proſe.

Au lieu de citer beaucoup de Poëtes Grecs ou Latins, je voudrois rendre juſtice aux nôtres & en conſeiller la lecture. Si nous cedons aux Anciens pour l'Hiſtoire, il n'en eſt pas de même pour la Poëſie. Je ne m'étendrai pas neanmoins ſur cette comparaiſon; elle demanderoit un traité à part & une main plus habile que la mienne. Il ſuffit de dire en paſſant que toutes les Nations de l'Europe ont admiré pluſieurs de nos Pieces de Theatre. Les Auteurs qui les ont données, ont trop de réputation pour laiſſer douter de qui je parle. D'ailleurs la raiſon qui m'a fermé la bouche ſur nos Hiſtoriens, n'empêche de nommer nos Poëtes: Continuons nos réflexions ſur les Anciens, & choiſiſſons le Poëme Epique, où l'on dit que nos François ne les ont pas égalez.

Homere le premier des Grecs avoit une grande connoiſſance

de la plûpart des Sciences & des beaux Arts. Les caracteres de ſes Heros ſont differens, vifs & ſoutenûs. Son Eloquence ſent moins le vieux tems qu'un ſiécle de politeſſe. Il inſere de belles Harangues, & peint admirablement les mœurs. Cependant il ſeroit dangereux de l'imiter en tout, & je ne m'étonne pas qu'on l'accuſe de s'endormir quelquefois. Il fait agir à tout moment un grand nombre de Dieux ſans neceſſité, & d'une maniere bien indigne des Puiſſances celeſtes. Achille le plus vaillant des Grecs demeure par dépit dans ſa tente pendant que les Grecs & les Troyens ſont aux mains, & bien loin d'uſer genereuſement de ſa victoire aprés avoir tué Hector, il exerce ſur le corps de ce Prince les cruautez d'un Barbare. Le goût feroce de ce tems-là peut excuſer ces défauts, mais le bon ſens n'a jamais permis de faire parler à contre-temps & contre la vrai-ſemblance. Quelle apparence y a-t'il que deux hommes prêts à ſe battre s'aviſent de raconter de longues Genealogies, qu'un Roi aïant juré par ſon Sceptre, quitte le ſujet important qui l'a fait jurer, pour dire que ſon Sceptre a été autrefois une branche qui portoit des feüilles, des fleurs & des fruits ?

Agamemnon environné d'ennemis appelle Ajax à ſon ſecours, & au lieu de ne ſonger qu'à ſe défendre, il fait un diſcours qui ne convient non plus à une occaſion ſi preſſante qu'à la bouche d'un Roi qui étoit au deſſus de tant d'autres. Souvenez-vous, lui dit-il, que lors que vous veniez manger chez moi, je voulois toûjours que l'on versât du vin dans vôtre taſſe juſqu'à ce qu'elle fût pleine, quoique je ne fiſſe remplir qu'à demi celles des autres.

Virgile a imité Homere, & nous voïons qu'il a évité une partie de de ſes défauts. Peut-être paroît-il moins vif, mais il eſt plus ſage. Il ménage mieux le merveilleux, & n'introduit les Dieux qu'avec plus de neceſſité. Il eſt admirable dans ſes expreſſions, dans le tour, dans les ſentimens, dans les déſcriptions & les comparaiſons. Cependant j'avoûrai que ſon Enée ne ſeroit pas mon Heros. Je n'aime point à le voir ſi peu galant avec Didon, je ne ſçaurois l'eſtimer quand il pleure & qu'il tremble de peur, & je puis encore moins ſouffrir la maniere dont il tuë Turnus.

Demeurons d'accord que les anciens Poëtes n'avoient pas nôtre goût pour les Hommes magnanimes ; mais comment en auroient-ils pû peindre les vertus, s'ils nous ont repreſenté la plûpart de leurs Dieux, comme de mal-honnêtes gens ? Un Orateur peut ſuivre les Hiſtoriens, ils ont peint d'aprés nature. Sans citer Plutarque ni beaucoup d'autres, diſons ſeulement qu'il n'y a rien

de

de mieux que les portraits en petit que donne Salluſte. Il les acheve en deux ou trois coups de pinceau, & ne parle jamais d'une perſonne conſiderable qu'il ne la faſſe connoître. *Lavaſin*, un de nos plus beaux Eſprits s'eſt ſi bien trouvé de cette maniere d'écrire, qu'il a pris la Conjuration de Catilina pour modele de ſa Conſpiration de Valſtein.

Aprés ces réflexions ſur les Hiſtoriens & ſur les Poëtes, il ſemble que mon ſujet demanderoit que j'en fiſſe de plus étenduës ſur les Orateurs. En effet, ils ont été nos Maîtres, & perſonne ne doute qu'il ne faille lire ce qu'ils nous ont laiſſé. Nous y pouvons remarquer les differentes diſpoſitions de leurs Harangues, le choix & l'arrangement des paroles, la beauté des figures douces ou vehementes. Cependant je n'en dirai que peu de mots, car outre qu'on les fait connoître par les préceptes d'Eloquence que l'on tire de leurs Ouvrages, je ne voi pas que nôtre Nation s'attache autant à cette lecture qu'à celle des Hiſtoriens & des Poëtes.

Ce n'eſt pas la même choſe pour *Ciceron*; peut-être ne pardonneroit-on pas à un homme qui prétendroit à l'Eloquence, s'il négligeoit de le lire. Je penſe même que l'on y trouve toutes les beautez qui ſont diſperſées dans les autres Orateurs. Je n'en ferai pas un plus long éloge. Tant de grands Hommes lui ont donné les loüanges qu'il mérite, qu'il eſt inutile d'ajoûter les miennes. Je me contenterai de rapporter ce que l'on a dit de lui autrefois, *Qu'il n'y avoit rien au monde qui égalât la grandeur de l'Empire Romain que le genie de cét Orateur.*

Je ne ſçai ſi on ne tire pas plus d'utilité d'entendre un grand Homme, que de lire ſon Ouvrage. Il eſt vrai que dans la lecture on peut repaſſer ſur les choſes que l'on veut retenir, ou ſur celles que l'on n'a pas compriſes; mais pour ce ſeul avantage que l'on trouve à lire, il y en a pluſieurs autres à écouter. La voix fait plus d'impreſſion que l'écriture; le geſte, & les autres graces de la prononciation nous touchent, & nous enſeignent la maniere de toucher les autres. Nous pouvons remarquer les endroits dont les Auditeurs ſont émûs, examiner d'où peut venir cet effet; & nous en faire un précepte. Sans ces ſortes de méditations il eſt bien difficile que l'on devienne grand Orateur.

Moliere cet excellent Homme que nous avons perdu depuis quelque temps, n'a diverti la France & pluſieurs autres Nations par ſes Comedies, qu'aprés avoir étudié le goût du monde par de pareilles réflexions. Quelque temps avant ſa mort, il fit connoiſſance avec un Provincial, dont il voïoit bien que la copie trou-

veroit place dans ſes pieces. Il alla manger deux ou trois fois dans la maiſon où cét original étoit logé, pour le conſiderer en plus d'attitudes differentes. Enfin il vouloit attraper ſon air ; cependant l'homme lui échapa ; un de ſes amis l'avertit de l'intention du Peintre, & lui conſeilla de changer de logis, s'il ne vouloit bien-tôt fourtir le ſujet d'un ſecond *Pourceaugnac.*

Rediſons encore ce que nous ne pouvons pas trop dire ; qu'il faut écrire ſouvent pour le faire avec ſuccés. J'ai pris garde cent fois que beaucoup de gens qui voïent le monde, & qui ont de l'eſprit & du ſçavoir, paroiſſent embarraſſez, quand ils ſont obligez de prendre la plume. Pour la plûpart même, ils s'en ſervent mal, leur ſtile eſt inégal, & peu correct, quoiqu'ils aïent accoûtumé de parler juſte. Cette difference ne peut venir que de ce qu'ils écrivent rarement, & qu'au contraire ils parlent à tout moment dans des lieux où ils ſont attirez par des converſations agréables.

Il eſt bon neanmoins que l'ardeur que nous avons à écrire ne nous porte pas à le faire avec précipitation. Qu'on liſe & reliſe ce qu'on a écrit, que l'on conſulte le bon ſens & l'oreille, & que l'on n'épargne pas les ratures. Sur tout que l'on ſuive le conſeil d'Horace ; il veut qu'on laiſſe repoſer long-temps ſes Ouvrages, & qu'on les examine quand on ne s'en ſouvient plus, afin qu'on les puiſſe corriger avec auſſi peu de complaiſance que l'on en a pour les écrits des autres. Euripide, & un Poëte nommé Alceſte travaillerent tous deux ſur un même ſujet : le dernier plus prompt & moins exact fit cent Vers dans le tems qu'Euripide emploïa à n'en faire que trois. Comme on lui reprocha cette lenteur, les cent Vers d'Alceſte, répondit-il, ne dureront que trois jours, & les trois Vers d'Euripide dureront plus de cent ſiecles. Malherbe étoit de l'humeur de ce dernier Poëte, il tournoit & poliſſoit ; il dit auſſi

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Il n'y a d'ordinaire que des jeunes Auteurs qui aillent vîte. Plus nous acquerons d'experience & de diſcernement, plus avons-nous ſoin de mettre la derniere main à nos Ouvrages. Pouvons-nous les négliger, ſi nous avons deſſein de plaire à toutes les Nations & à toute la poſterité ? Cependant il ne faut pas entreprendre d'écrire, ou de parler au de-là de la portée de nôtre eſprit. Les Auditeurs remarqueroient cet effort, & le condamneroient comme une ambition ridicule. Ils nous pourroient faire le même reproche que fit un Ancien dans une pareille occaſion, *Mon*

ami, ne voulez-vous pas mieux dire que vous ne penſez?

Au lieu d'entreprendre ce que nos forces ne nous permettent pas d'executer, ne commençons que par de petites pieces, que par des Ouvrages détachez, qui puiſſent entrer enſuite dans la compoſition d'un tout. Travaillons à une deſcription, ou à un recit. Imitons les Peintres qui forment ſéparément des yeux, des bouches & des mains, & ne ſe hazardent à faire des Figures entieres, qu'aprés avoir réüſſi dans ces eſſais. L'experience fait voir auſſi que dans ces commencemens il eſt fort utile de traduire. L'on ne choiſit pour ce ſujet que ce qu'il y a de plus beau dans les Auteurs, & on l'emporte incomparablement mieux en le traduiſant que par une ſimple lecture. D'ailleurs un Traducteur qui veut rendre grace pour grace, attrape inſenſiblement la délicateſſe des deux Langues. Ciceron n'avoit pas manqué de pratiquer cette méthode. Il avoit tourné de Grec en Latin pluſieurs Traitez de Platon, preſque toutes les Harangues de Demoſthene, la Cyropedie de Xenophon, & beaucoup d'autres Ouvrages.

Nous avons dit que la memoire eſt extrémement neceſſaire à ceux qui prétendent à l'Eloquence. Nous ne pouvons trop redire que c'eſt une tréſoriere qui nous fournit les choſes dont nous avons beſoin, mais à qui nous ſommes obligez de donner un fonds qui la puiſſe mettre en état de fournir.

CHAPITRE V.

Des principales Parties d'une Harangue.

APrés avoir parlé des qualitez perſonnelles que doit avoir l'Orateur, & des ſoins qu'il doit prendre pour ſe perfectionner, nous pouvons traiter des principales parties qui entrent dans la compoſition de ces diſcours, que les Anciens nommoient Oraiſons, & que nous appellons ordinairement *Harangues*. A regarder un Diſcours en general, on y trouve trois Parties, que l'on nomme Invention, Diſpoſition, & Elocution.

Inventer, c'eſt trouver dans ſon eſprit des choſes vraïes, ou vrai-ſemblables qui puiſſent prouver & perſuader. Voici de quelle maniere je conçois l'*Invention*. Je la regarde comme l'aſſemblage de pluſieurs materiaux dont on doit faire proviſion pour bâtir. Invention.

Je veux porter un Prince à faire la paix; je ſonge d'abord à tous

les avantages dont les Peuples joüiſſent quand ils ſont en repos. Je me repreſente la paix accompagnée de la sûreté & de l'abondance ; je conſidere l'utilité que l'on tire de l'Agriculture & du Commerce, quand on peut les exercer ſans obſtacle, & que l'on n'eſt point obligé de ſe défendre, ni d'attaquer.

D'autre part je fais réflexion ſur les miſeres que produit la Guerre, ſur la deſolation des Provinces, ſur l'épuiſement des Finances, ſur le pillage & les incendies. Je vois même qu'il arrive rarement que les Vainqueurs ſoient entierement ſatisfaits. Auſſi n'achetent-ils ordinairement la Victoire, que par la perte des plus Braves de leurs Armées, & ils ne ſont que trop ſouvent contraints de pleurer au milieu de leurs Triomphes. Mais quand même ils combattroient plus heureuſement, ne doivent-ils pas s'aſſûrer par la Paix les avantages qu'ils ont remportez ? Se veulent-ils encore expoſer au ſort des Armes ? Ne ſçavent-ils pas qu'il eſt changeant & qu'il dépend d'une infinité de circonſtances dont un General n'eſt pas le Maître ?

S'il eſt neceſſaire de fortifier ce ſentiment par un exemple, on n'aura qu'à citer celui de nôtre Grand Monarque, qui donne la Paix à la Chrétienté, étant en état de continuer la guerre ſi glorieuſement. Auſſi en eſt il beni d'une infinité de Nations ; mais parmi les loüanges qu'on lui donne, on chante quatre Vers qui me paroiſſent d'un tour ſi noble & ſi juſte que je ne ſçaurois m'empêcher de les rapporter, quoiqu'ils ſoient dans la bouche de tout le monde.

Monſieur Quinaut dans ſon Opera du triomphe de l'Amour.

Un Heros que le Ciel fit naître
Pour le bonheur de cent Peuples divers
Aime mieux calmer l'Univers
Que d'achever de s'en rendre le Maître.

Comme les Procés ſont les guerres des Particuliers, on pourroit ſe ſervir de ſemblables raiſons pour porter ſes amis à un accommodement. On leur feroit voir qu'ils ſeroient contraints d'abandonner toutes leurs affaires pour ne ſe donner qu'à la ſeule pourſuite d'un Procés, que pareilles pourſuites n'entraînent que trop ſouvent dans des inimitiez, dans des médiſances, dans des querelles, & dans des meurtres. On ajoûteroit l'incertitude de l'évenement, & preſque toûjours la ruïne des deux Parties. Leur bien paſſe de leurs mains dans d'autres qui le ſçavent mieux garder, & l'on ne voit pas qu'un conte que l'on fait ſur ce ſujet les rende ſages. Qu'il me ſoit permis de le rapporter, en peu de mots, en faveur des perſonnes qui ne le ſçavent pas.

On dit que deux hommes trouverent une Huitre, & qu'ils diſputerent à qui l'auroit ſans ſe pouvoir accorder. Ils prirent un Juge qui écouta leurs raiſons, & s'étant ſaiſi de l'Huitre il l'ouvrit, avala le poiſſon, & donna une écaille à chacune des Parties.

On ne ſeroit pas en peine de prouver par des exemples les pertes que les Procés cauſent tous les jours. J'en donnerai ſeulement un que l'on trouvera peut-être moins étrange qu'il ne me l'a paru. Il y eut un Homme de qualité d'une Province éloignée, qui ſe trouva fort riche lors que ſon Pere mourut. Outre pluſieurs Terres, & beaucoup de Contracts de conſtitution, il avoit quatre bons Procés, s'il eſt vrai qu'il y en puiſſe avoir de bons, c'eſt-à-dire, qu'il les avoit en demandant; & qu'il étoit bien fondé dans ſes demandes. Il pourſuivit ſi vivement ces quatre Affaires qu'il les fit juger en moins de trente-ans. Il les gagna, & aprés ce gain il ſe trouva vieux & ruïné.

Les raiſons ne manquent non plus dans toutes ſortes d'occaſions que les exemples. On les peut tirer des cauſes, des effets, des contraires, & de tous ces autres lieux communs que les Rheteurs appellent ſimplement Lieux. Un Orateur y peut avoir recours, comme à des ſources où l'on puiſe des choſes qui ſoulagent l'imagination. Il y trouvera mieux ſon compte que ne font d'ordinaire les jeunes gens lors qu'on les leur enſeigne. Il choiſira avec plus de diſcernement, & rejettera des graces Latines, dont il ne pourroit pas faire des beautez Françoiſes. Je ne donnerai pas un détail de tous ces lieux, m'imaginant que cet Ouvrage n'eſt que pour des perſonnes qui les connoiſſent déja, & à qui il eſt aiſé de les revoir s'ils ont oublié l'uſage qu'on en peut faire.

Quand nous avons amaſſé avec abondance ce qui peut ſervir à l'intention que nous avons de prouver & de perſuader, il ne faut pas laiſſer les choſes dans un confus aſſemblage. Il faut les démêler, les mettre en œuvre & garder dans cette diſpoſition un ordre qui convienne à nôtre deſſein. Ceux qui manqueroient à pratiquer cette maxime ne formeroient qu'un corps monſtrueux, quand même ils ne le compoſeroient que de belles parties : le jugement doit être l'Architecte de l'Edifice, c'eſt lui principalement que nous devons conſulter. Ce n'eſt pas qu'il ſoit neceſſaire de garder toûjours le même ordre dans la diſtribution dont nous parlons, encore que le plus ordinaire ſoit de diviſer une Harangue en quatre parties.

La premiere eſt celle qu'on appelle *Exorde*; & quoiqu'elle paroiſſe comme ſéparée du ſujet, elle ne laiſſe pas d'y être liée, & Exorde.

même d'en être tirée assez ordinairement. Aussi la peut-on comparer à un Vestibule par où l'on entre dans une Maison. D'abord on le prend pour une piece inutile & détachée du corps du Logis ; cependant elle fait la communication de plusieurs appartemens, & comme elle donne aussi la premiere impression de l'Edifice, elle doit avoir assez d'agrément pour attirer les yeux, & pour donner bonne opinion de ce que l'on ne voit pas encore. On croiroit de même qu'un Exorde n'est pas necessaire, il sert neanmoins à gagner l'attention des Auditeurs, & il insinuë la personne qui parle.

Quand on a préparé à écouter, on vient à la seconde Partie du discours, c'est l'explication du sujet, c'est le recit de la chose dont il s'agit, en un mot, c'est ce que l'on appelle *Narration*. Ce ne seroit pourtant rien que d'avoir narré, si l'on ne venoit aux preuves qui font la troisiéme Partie d'une Harangue, sous le nom de *Confirmation* ; enfin dans la quatriéme & derniere Partie que l'on appelle *Peroraison*, il faut que l'Orateur mette tout en œuvre pour arriver à son but, qui est de persuader. L'Exorde a donné d'abord aux Auditeurs des dispositions favorables pour celui qui parle ; la Narration les a éclaircis ; la Confirmation a comme convaincu leurs esprits ; & c'est à la Peroraison à toucher leurs cœurs & à gagner leurs volontez.

Narration.

Confirmation.

Peroraison.

Cet ordre ne sçauroit être desaprouvé, nous en remarquons un semblable dans l'Univers. La nature non plus que l'art ne produit pas d'abord les choses dans leur perfection. Les arbres ne commencent point par les fruits, ils poussent de petits boutons, ils les épanoüissent en feüilles & en fleurs, & ce n'est qu'à la fin qu'ils nous font leurs meilleurs presens. Ne nous arrive-t-il pas le même ? Venons-nous au monde dans un âge parfait ? l'enfance n'est-elle pas l'Exorde de nôtre vie, & n'est-ce pas peu à peu que nous devenons hommes.

Ainsi l'Exorde est presque toûjours necessaire ; au lieu d'entrer d'abord en matiere, il est bon que l'on dispose les Auditeurs à écouter.

Il y a une infinité de manieres de commencer une Harangue ; mais les circonstances les plus ordinaires d'où l'on puisse tirer les Exordes, sont celles qui regardent la personne qui parle, ou celle à qui le discours s'adresse. J'en donnerai deux exemples, Quinte-Curse me fournira le premier, & je tirerai l'autre d'un Auteur celebre, à qui nôtre Langue est redevable de plusieurs beautez dont il l'a enrichie.

Digitized by Google

Darius remet une Armée nombreuſe ſur pied aprés avoir perdu deux Batailles contre Alexandre ; comme il eſt ſur le point d'en donner une troiſiéme, il parle à ſes Troupes de cette ſorte, ſelon la penſée de Quinte-Curſe, commençant par des circonſtances qui le regardent perſonnellement : *Mes Amis, il n'eſt plus tems de me conſiderer comme le ſouverain Seigneur des grands Etats, qui s'étendent depuis l'Ocean juſques à l'Helleſpont ; ce n'eſt plus pour la ſeule gloire que je dois combattre aujourd'hui, c'eſt pour ma propre conſervation, c'eſt pour la liberté, qui eſt encore plus précieuſe que la vie. Ce jour que vous voyez, oüi, mes Amis, ce même jour va rétablir ou détruire le plus grand Empire qui fût jamais. Nous ſommes arrivez au point fatal, qui nous oblige de vaincre, ou de mourir, qui ne nous laiſſe d'eſperance ni pour la retraite, ni pour le ſalut, aprés la perte de cette Bataille, &c.*

Dans l'autre exemple, on veut porter la Reine Mere du Roi, à donner la paix à la Chrétienté au commencement de ſa Regence, & on lui adreſſe la parole en ces termes.

Madame, nous ne deſeſperons plus du ſalut de cette Monarchie, nous ne croyons plus que les maux de nôtre ſiecle ſoient incurables. Le premier jour de la Regence de V. M. nous a promis un avenir bienheureux, & ſi le Peuple Chrétien châtié ſi long-tems par la juſtice du Ciel doit avoir ſa grace de Dieu irrité, c'eſt par des mains auſſi pures & auſſi innocentes que les Vôtres qu'il, &c. Balzac.

Si quelque Particulier vouloit porter un de ſes amis à l'accommodement d'un Procés, il ne faudroit point que le commencement de ſon diſcours ſentît l'Exorde d'une Harangue, & qu'il ſortît des termes d'un entretien familier : je croi qu'il pourroit parler ainſi :

Je ne vous ai jamais donné ſujet de douter de mon amitié ; & ſi vous n'avez pas reçû des preuves des ſentimens que j'ai pour vous, c'eſt que je n'ai pas trouvé d'occaſions de vous en donner. Il s'en preſente une où je prétens vous témoigner que je vous aime veritablement. Mais ne vous attendez pas que je vous flatte, & que par une lâche complaiſance je vous laiſſe courir à la ruine de vôtre maiſon ; j'ay appris avec douleur que, &c.

Nous avons déja dit que l'on peut tirer un Exorde de mille differentes circonſtances, celles du tems, du lieu & du ſujet en fourniſſent aſſez ſouvent la matiere, ou ſeparément, ou enſemble.

Pour celles du tems & du lieu, que n'auroit pas dit le Seigneur d'Yvetot au Roi Clotaire lors qu'il ſe jetta à ſes pieds dans une Egliſe le Vendredi Saint pour lui demander pardon, ſi Clotaire le

plus violent Prince d'un tems encore barbare lui eût permis de parler. Voïons de quelle maniere on peut lier les particularitez du ſujet à celles que nous venons de dire.

Lorſque l'on reçût au Parlement de Provence la Reine Regente Mere du Roi, dans la Charge de Grand Maître, Chef & Surintendant de la Navigation & Commerce de France, un fameux Avocat qui parla pour elle, commença ſon diſcours de cette ſorte.

M. Maſcaron Pere de Mr. l'Evêque d'Agen.

Meſſieurs, voici le jour le plus beau & le plus glorieux de vôtre vie. Voici la plus auguſte Ceremonie qui puiſſe honorer ce Temple de la Juſtice. Le caractere de vos Charges ne ſçauroit vous élever à une fonction plus noble que celle que vous allez faire; & vous y trouverez une ſi ample matiere de gloire, qu'il ſemble que vous ne devriez plus prononcer d'oracle, aprés que nous aurons entendu celui que vous allez rendre, en faveur de la plus illuſtre, de la plus élevée & de la plus vertueuſe Princeſſe de l'Univers.

C'eſt, Meſſieurs, l'Auguſte Reine que le Ciel a donnée à la France pour être la ſource feconde de tout ſon bonheur, que les Couronnes environnent de tous côtez, qui voit tous les jours à ſes pieds les depoüilles de nos ennemis, qui reçoit les vœux de toute l'Europe, & que la Majeſté couvriroit d'une lumiere inacceſſible, ſi ſa bonté ſans pareille n'en adouciſſoit l'éclat.

Cette grande Reine à qui vous adreſſez vos remontrances, & à qui vous demandez les graces que méritent vos ſervices; Oui, Meſſieurs, cette grande Reine, elle-même vous fait l'honneur de vous demander Juſtice par ma bouche, en la publication des Lettres de proviſion de l'une des plus importantes Charges de l'Etat. Je vous ferois tort, ſi je vous demandois en même tems vôtre attention; la dignité de mon ſujet la demande aſſez pour moi, & j'oſe dire qu'elle vous l'ordonne: Car, Meſſieurs, je parle pour une Reine, je parle pour une grande Reine, je parle pour une grande Reine Regente, à qui le Roi, par un mouvement inſpiré du Ciel, vient de donner la Charge de Grand Maitre, Chef & Surintendant de la Navigation & Commerce de France.

Vous admirez ſans doute la majeſté d'un ſujet qui m'a étonné le premier, & vous blâmeriez ma temerité ſi vous n'étiez obligez d'approuver mon obeïſſance. Et puis que vous importe d'examiner ſi je m'acquitterai bien ou mal de cet emploi? Vous voyez déja qu'une matiere ſi précieuſe n'a pas beſoin de la main de l'Ouvrier, & je ſens que mon cœur fera ſon devoir, ſi ma bouche ne peut ſatisfaire au ſien. Mon zele me ſoûtiendra dans une action où l'Eloquence ne peut donner qu'un foible ſecours, & ſi la joye répand dans un diſcours certain air qui donne le dernier ornement aux belles choſes, que ne dois-je pas eſperer dans une occaſion où parlant

pour

pour une Reine, je vais rendre au Barreau ſa premiere dignité, & ſon ancienne ſplendeur?

L'éclat de la Souveraineté ne paroiſſoit plus que ſur les Fleurs de Lys & autour de vos Siéges, mais aujourd'hui la place des Avocats en eſt couverte, comme celle des Juges. Une grande Reine, dont les commandemens ſont reçûs & reverez aux extrémitez du Monde, m'ayant commandé de me preſenter ici en ſon Nom, va rendre le Barreau preſque auſſi venerable que le Tribunal.

Un Exorde bruſque, & inſpiré par quelque paſſion a ordinairement bonne grace. Si c'eſt la *joïe* qui en faſſe le ſujet, il doit être brillant, mais court, pour venir bien-tôt à la matiere agréable dont on veut entretenir les Auditeurs. Je ne ſçai de quelle maniere on prendra un compliment aſſez ſurprenant que je fis il y a quelque tems ſur un pareil ſujet. Joïe.

Le Roi donna une Charge à un jeune Seigneur de grande naiſſance & de grand merite, & ſa Majeſté accompagna ce don de tous les agrémens dont Elle ſçait aſſaiſonner ſes bienfaits. J'en appris la nouvelle avec une joïe ſenſible, & je courus d'abord feliciter la mere du nouvel Officier. Je ne ſongeai dans ce moment, ni à la qualité de la Dame, ni à ce que je lui pouvois devoir. Je ne me ſouvins que de l'air dont un grand Monarque venoit de traiter un fils qu'elle aime avec une tendreſſe inconcevable. Au lieu d'entrer dans ſa chambre auſſi reſpectueuſement que j'aurois fait dans une autre occaſion, je m'avançai aſſez bruſquement; & par un tranſport dont je ne fus pas le maître, *Heureuſe mere*, m'écriai-je, *ſouffrez que je vous témoigne ma joye d'une maniere bien differente des autres gens; j'en ai plus moi ſeul que n'en auront enſemble tous ceux qui viendront vous faire compliment ſur la nouvelle dignité de vôtre Guerrier.*

Cette Dame qui connoît l'intereſt que je prens en tout ce qui regarde ſa Maiſon, me parut plus ſatisfaite de cette ſaillie qui partoit d'une veritable affection, que de ces félicitations compaſſées que l'on ne donne ordinairement qu'à la bienſéance. Il eſt vrai que pour en uſer ainſi, il y a bien des circonſtances à obſerver. Il faut que l'illuſtre Perſonne à qui on s'adreſſe, ait le tour d'eſprit agréable, qu'elle ſoit perſuadée que celui qui commence de cet air-là, parle ſelon ſes ſentimens, & qu'il lui ait parlé pluſieurs fois auparavant avec le reſpect qu'on doit aux Dames de qualité.

Dans la *triſteſſe*, il faut paroître occupé de ſa propre douleur, au lieu de faire le bel eſprit. C'eſt le cœur qui doit parler, & venir d'abord à la cauſe de ſon affliction; il en faut uſer de même Triſteſſe.

dans tous les commencemens qu'une paſſion anime. Il ne ſeroit pas naturel qu'un Orateur les fît longs, dans l'impatience où il doit être de ſe ſoulager en faiſant connoître les mouvemens dont ſon ame eſt agitée.

Colere. Quand la *colere* & l'indignation font parler, peut-on commencer avec plus de vehemence que Ciceron contre Catilina, s'adreſſant à lui-même; lors qu'aprés que ſa conſpiration fut découverte, il eut encore l'audace de paroître dans le Senat?

C'étoit aſſez le goût des Anciens de commencer par une Hiſtoire, ou par une Fable; mais je ne m'apperçois pas que ce ſoit celui de nôtre Siécle, ni de nôtre Nation. Nos gens de qualité ſont trop vifs pour écouter patiemment un recit qui n'eſt pas le ſujet dont on les doit entretenir. Un conte que l'on fait ſur ce ſujet le prouve aſſez plaiſamment. On dit qu'un de nos Rois étant en voïage, & ſur le point de ſe mettre à table, quelques Députez furent introduits pour le haranguer. Celui qui portoit la parole l'effraïa, en commençant en ces termes: *Sire, quand Alexandre le Grand marcha contre les Perſes.* Le Roi ſe voïant menacé d'une auſſi longue relation que le demandoient les Victoires de ce Conquerant, *Alexandre avoit diné à ces heures*, interrompit-il, *je ſuis d'avis que vous m'en laiſſiez faire autant.*

Il n'eſt pas de même du Peuple. Les Hiſtoires lui plaiſent & attirent ſon attention. Ce fut par la fameuſe Fable des membres du corps humain que l'on ramena dans Rome ceux qui en étoient ſortis pour ne plus obeïr au Senat.

La complaiſance que l'on témoigne dans un Exorde pour l'opinion ou pour la paſſion dont les Auditeurs ſont prévenus empêche d'ordinaire qu'ils ne ſe roidiſſent contre l'Orateur, comme ils pourroient faire s'il entreprenoit d'abord de choquer leurs ſentimens; de ſorte qu'il eſt plus aiſé dans la ſuite de ramener leurs eſprits, & de les perſuader.

Alexandre ne pouvant ſouffrir que ſes vieilles Troupes l'abandonnaſſent pour s'en retourner en Macedoine, voulut les détourner de leur deſſein, & les porter à le ſuivre juſqu'à l'extrémité des Indes: mais il diſſimula ſa colere, & parla de cette ſorte:

Quint-Curt. *Mes Amis, quand vous conſiderez les grandes choſes que nous avons faites, je ne m'étonne pas que vous ſoyez aſſouvis de gloire, & que vous ne cherchiez plus que le repos. Sans compter les Illiriens, les Triballes, la Boëcie, la Thrace, les Spartiates, les Achéens & le Peloponeſe, dont j'ai dompté les uns en perſonne, & les autres par mes Lieutenans, Nous avons affranchi les Ioniens & l'Etolie d'une cruelle ſervitude. Nous ſom-*

mes Maitres de la Carie, de la Lydie, de la Cappadoce, de la Phrygie, de la Paphlagonie, de la Piſidie, de la Cilicie, de la Syrie, de la Phenicie, de l'Armenie, de la Perſe, des Medes & des Parthes. Voilà plus de Provinces que les autres n'ont pris de Villes, encore ne ſçai-je pas ſi dans un ſi grand nombre je n'en ai pas oublié quelqu'une. C'eſt pourquoi ſi je croyois nos conquêtes bien aſſûrées parmi des Peuples vaincus ſi promptement, je ne vous le cele point, quand vous ne le voudriez pas, je vous échaperois pour aller revoir mes Dieux domeſtiques, ma Mere, mes Sœurs & tous mes Citoyens, & je jouïrois dans le ſein de ma Patrie, de la gloire que j'ai acquiſe avec vous; car c'eſt-là où nous attendent les plus doux fruits de nos Victoires. La joye de vos enfans, de vos femmes, de ceux qui vous ont mis au monde, la paix, le repos & la poſſeſſion aſſûrée des biens que nous avons achetez au prix de nôtre ſang. Mais dans un Empire tout nouveau où nous n'avons encore aucun établiſſement bien certain; où, bien loin de cela, nous avons affaire à des teſtes revêches qui ſe défendent du joug; il faut du tems, Soldats, pour les ramener, il faut qu'une douce communication les apprivoiſe peu à peu, & qu'elle amoliſſe la fierté de leur courage. Vous voyez comme les fruits de la terre ne meuriſſent qu'en leur ſaiſon, tant il eſt vrai que les choſes mêmes dénuées de ſentiment, s'adouciſſent avec le tems, & reçoivent la loi que la nature leur impoſe. Penſez vous, &c

Donnons un exemple plus recent, & où l'on puiſſe prendre plus d'intereſt. Il y a environ un an que deux Dames eurent un grand démêlé, les ſuites en éclaterent extraordinairement, & il y eut des informations faites de part & d'autre, devant Meſſieurs les Maréchaux de France, auſſi-bien que devant les Juges Criminels. L'une de ces Dames fit mal-traiter l'autre dans un grand chemin, & comme on eſt touché de compaſſion pour ceux qui ſouffrent les violences, on ne s'emporte pas moins contre les perſonnes qui les font. Ainſi l'on ſe déchaîna contre Madame de T. qui avoit fait l'injure, & l'Avocat qui parla pour elle, demeura d'accord qu'elle étoit coupable, pour ne pas choquer la prévention où étoient les Juges, & ne ſongea dans la ſuite qu'à faire voir, que le crime dont on accuſoit Madame de T. étoit moins grand & moins puniſſable qu'on n'avoit publié. Voici les termes dont il ſe ſert.

On ne ſe propoſe pas de juſtifier l'action de Madame de T. ni de la faire paroître innocente. On veut ſeulement empêcher que le Public, qui eſt toûjours exceſſif dans ſes jugemens, ne ſe forme de ſa faute une autre idée que celle qu'elle merite que l'on ait, & que la prévention

qui s'eſt répanduë contre elle, ne faſſe impreſſion ſur l'eſprit des Juges, & ne la faſſe regarder comme plus coupable qu'elle ne l'eſt en effet. On convient que ſon reſſentiment a été pouſſé tr p loin, & que les moyens qu'elle a choiſis pour le ſatisfaire, ſont violens & contraires à l'honnêteté publique. Mais quand on ſçaura au vrai ce qui a précedé cette action, & les bornes dans leſquelles elle eſt demeurée; quand on aura fait réflexion ſur la véritable qualité de ce prétendu crime, & ſur le nom qu'on lui peut donner, on trouvera que le reſſentiment de Madame de T. n'a pas été ſi dépourvû de fondement, ni ſon action ſi outrée qu'on la publie dans le monde. On aura même de la peine à y trouver la matiere d'une accuſation publique, bien loin que l'on y puiſſe trouver celle d'une accuſation capitale, comme ſes Parties l'ont prétendu.

La Dame de T. auroit vécu honnêtement avec la Dame de L. &c.

Conſolation. Quand on va conſoler un ami non ſeulement on s'accommode à l'humeur de la perſonne à qui on parle, mais on paroît être dans la même affliction pour s'inſinuer & ſe faire écouter plus attentivement. Ex. *Ne croyez pas, Monſieur, que je prétende apporter du ſoulagement à vôtre douleur, je viens mêler mes larmes aux vôtres. Vous avez perdu un Fils qui étoit toute l'eſperance de vôtre Maiſon, & je perds un ami qui étoit tout ce que j'avois de plus cher au monde, &c.*

Une déclaration libre & franche qui témoigne de la hardieſſe & de la generoſité dans un Exorde, étonne la perſonne qui l'entend, lui donne de l'eſtime pour celui qui parle, & ne ſçauroit manquer de produire un bon effet dans la ſuite. Perſonne n'ignore ce que valut à Rome la fierté dont *Mucius* parla à Porſenna dans ſon Camp.

Cette Hiſtoire eſt ſi connuë que je ne rapporterai pas les paroles de ce fameux Romain, auſſi ne s'aviſeroit-on pas d'en tirer un précepte d'Eloquence. Qui ſeroit capable de le pratiquer, s'il falloit ſoûtenir le diſcours par une action ſemblable à celle de Mucius.

Il eſt plus aiſé d'imiter l'adreſſe d'Herode. Ce Prince prit une réſolution qui parut hardie, & qui étoit pourtant la ſeule qu'il pouvoit prendre. Aprés la défaite & la mort d'Antoine dont il avoit ſuivi le parti, il alla trouver Auguſte, au lieu d'attendre que le Maître du Monde tournât ſes armes contre un Roi de Judée. Bien loin de demander pardon au Vainqueur, & de paroître confus & timide devant lui, il parla avec tant d'apparence de franchiſe & de generoſité, qu'il ſurprit Auguſte, & s'en fit écouter

avec beaucoup de marques d'eſtime. Il lui déclara d'abord qu'il avoit été ami d'Antoine, qu'il l'avoit ſervi, & qu'il le ſerviroit encore s'il étoit en vie, & qu'il eût beſoin de ſon ſecours.

Cet aveu n'apprit rien à Auguſte qu'il ne ſçût déja, & cependant il fit voir ce que valoit l'amitié d'Herode, & gagna celle de l'Empereur.

A l'armée il y a encore moins de maximes generales à ſuivre qu'aux autres lieux. Le Commandant parle diverſement ſelon la diverſité des conjonctures. Marcellus commence par un fier reproche à ſes Troupes, parce qu'elles ont pris la fuite. Mais que ne pourroit-on pas dire, au contraire, aux deux Compagnies des Mouſquetaires de ſa Majeſté, s'il étoit neceſſaire d'animer de jeunes gens de qualité qu'on ne peut retenir dans ces occaſions? On les feroit ſouvenir de leur naiſſance, de la gloire qu'ils ont acquiſe dans toutes ſortes de rencontres, & de l'honneur qu'ils ont d'être à nôtre grand Monarque. On pourroit continuer en ces termes. *Je ne doute pas que vous n'ayez de la joye quand je vous dirai que nous allons attaquer une demi-lune; & je doute encore moins que vous ne l'emportiez l'épée à la main. Toute l'Europe ſçait par quelles actions vous avez gagné l'eſtime du plus grand Roi du monde, & je ſuis aſſuré qu'il n'y a perſonne parmi vous qui n'aimât mille fois mieux mourir, que d'avoir le malheur de perdre une choſe ſi précieuſe.*

Bien ſouvent une Harangue militaire ne conſiſte qu'en peu de mots. Un de nos Hiſtoriens en fait faire une ſemblable à Henri le Grand. *Mes enfans, ſouvenez-vous que vous eſtes François, que je ſuis vôtre Roi, & que vous devez faire comme je ferai.*

Le Roi de Pologne étant arrivé prés du Camp des Turcs devant Vienne, parla d'une maniere plus étenduë aux Officiers de ſon Armée; & l'on croit que pour les exciter à ſe ſignaler avec plus de valeur dans une occaſion ſi importante, il leur adreſſa ce diſcours dont il courut des copies il y a prés de trois ans. *Genereux Chevaliers, il ne s'agit pas ici de défendre ſeulement la gloire que vos Ancêtres & vôtre courage vous ont acquiſe, de paſſer pour le boulevard invincible de la Chrêtienté contre les Troupes Otomanes. Il ne s'agit pas ſeulement de défendre vôtre Patrie que la perte de Vienne expoſeroit par une ſuite infaillible à la cruelle invaſion des Infideles. Il s'agit de défendre la cauſe de Dieu, & de ſauver l'Empire d'Occident qui nous a fait l'honneur de recourir à nos armes. Nos Anceſtres n'avoient jamais oſé eſperer cette gloire. Elle étoit réſervée à nôtre bravoure. Ne ſongez donc plus qu'à vaincre, ou à mourir noblement*

dans une occaſion où la palme du Martyre vaut encore plus que tous les lauriers. Conſiderez que vôtre Roi va combattre à vôtre teſte, pour partager avec vous le peril & la victoire, & ſoyez aſſurez que le Dieu des batailles dont nous allons ſoûtenir la cauſe, ne manquera pas de combattre pour nous.

L'Exorde eſt une partie ſi importante, que c'eſt ordinairement par ſes beautez, ou par ſes défauts que l'on a bonne ou mauvaiſe opinion de la ſuite du diſcours. De ſorte qu'il ne ſera pas hors de propos d'ajoûter encore quelques remarques à celles que nous avons faites.

Il faut qu'un Exorde ait de l'éclat par le tour & la nobleſſe des expreſſions; Qu'il ſoit ſurprenant par la nouveauté des penſées, & bien ſouvent pathetique par la paſſion que l'Orateur veut inſpirer. Il eſt neceſſaire auſſi qu'il ſoit tiré du ſujet de la Harangue, qu'il ſoit un membre convenable & proportionné au corps, autrement il ſeroit regardé comme une tête monſtrueuſe qui n'auroit nul raport au reſte.

La proportion demande qu'il ſoit d'une longueur raiſonnable, ſelon l'ouvrage, & la convenance ne peut ſouffrir qu'il ſoit plein de ces maximes generales qui ne le rendent pas plûtôt l'Exorde d'une piece que d'une autre. Auſſi n'eſt-ce point par les Préfaces que *Salluſte* s'eſt acquis tant d'eſtime. Il les a faites ſi generales, qu'elles ne ſont pas plus propres à la conjuration de Catilina, & à la Guerre de Jugurtha qu'à toute autre matiere qu'on y voudroit joindre. Il faut éviter ſur tout d'y dégoûter les Auditeurs par quelques manieres de parler populaires ou obſcures. Ils ne ſeroient guere diſpoſez à écouter le reſte avec attention.

Imaginons un ſujet qui nous fourniſſe les quatre parties d'un diſcours. Préſuppoſons que Cleandre & Liſidor ſe rencontrent, qu'ils ſe battent, que Liſidor bleſſe ſon ennemi, & qu'il ſoit arrêté. Voici de quelle maniere il peut parler, tirant ſon Exorde des circonſtances qui peuvent le regarder & convenir à ſes Auditeurs. *Je ſuis ſurpris, Meſſieurs, de me voir priſonnier, ſeulement parce que l'on m'a voulu tuer, & que je me ſuis défendu. La douleur que j'en ai & l'étonnement où je me trouve, me devroient aſſez interdire pour m'ôter l'uſage de la parole. Mais dans quelque embarras que me puiſſe jetter une avanture ſi inopinée & ſi fâcheuſe, de quelque trouble dont puiſſe eſtre agité un homme qui a toûjours cherché la vie tranquile, & fuï toute ſorte de tumulte, je ne laiſſerai pas de reprendre mes eſprits & de parler. Mon innocence me ſoutiendra, & je ſerai encore fortifié par la confiance que je dois avoir en des Juges dont*

Exorde de Liſidor.

l'équité eſt generalement connuë & reverée. Je n'ai qu'à vous raconter les choſes comme elles ſe ſont paſſées pour eſtre remis en liberté. Je viens donc, Meſſieurs, ſans differer d'un moment à ce recit, dont je dois eſperer un effet ſi doux.

CHAPITRE VI.

De la Narration.

DE l'Exorde on paſſe au ſujet de la Harangue, c'eſt-à-dire, à la ſeconde partie, que l'on appelle *Narration.* C'eſt le recit ou l'explication des choſes, & c'eſt proprement la Narration qui inſtruit les Auditeurs, & ſert de fondement à la créance que nous voulons gagner dans leur eſprit.

On narre de deux façons, la premiere naturelle, ſimple & conciſe, l'autre plus étenduë, & plus ornée. Voici un recit traité de ces deux manieres.

Narration ſuccinte du diſcours de Liſidor.

Je pars pour Roüen le premier jour de Septembre, & le lendemain je trouve Cleandre à Ecoüy. Il me regarde, met l'épée à la main, & vient à moi. Je ne ſuis point pareſſeux à me défendre, & le ſort des armes m'eſt ſi favorable que cet aggreſſeur eſt mis hors de combat par une bleſſure qu'il reçoit au bras droit. Je ne ſçai, Meſſieurs, ſi cette playe eſt dangereuſe, mais je n'ignore pas qu'il eſt permis par toutes ſortes de loix de repouſſer la force par la force, &c.

Narration étenduë du diſcours de Liſidor.

On peut étendre la même Narration avec ces circonſtances. *Vous ſçavez, Meſſieurs, que la plûpart du monde ſort de Paris au commencement de Septembre, ſoit que la beauté de la ſaiſon & les Vacations du Parlement y convient, ou que l'on ſe trouve obligé d'aller mettre à couvert les preſens que la nature nous fait en ce tems-là. J'arreſtai donc une place au Caroſſe de Roüen pour le premier jour de ce mois-là, & j'eus le plaiſir de partir par un beau tems & avec une agréable Compagnie. A peine fûmes-nous hors de Paris que l'on ne s'amuſa qu'à chanter, & à dire des nouvelles. Qui auroit crû qu'un commencement ſi heureux me dût menacer d'une ſuite ſi fâcheuſe? Le lendemain nous pourſuivons nôtre route, nous arrivons à Ecoüy avec la même gayeté, & dans le tems que je ne vois rien qui me puiſſe donner du chagrin, mon malheur veut que je trouve Cleandre, c'eſt-à-dire, le ſeul homme dont la rencontre me pouvoit eſtre funeſte. Cleandre ne m'eut pas plûtôt apperçû, qu'il me reconnut, & rougit. Puis ayant mis l'épée à la main, il vint à moi avec une extrême impetuoſité. La*

ſurpriſe où me jetta une inſulte ſi imprévûë & ſi violente ne fut pas aſſez grande pour m'empeſcher de ſonger à ma conſervation. Je tirai l'épée, & je receus mon ennemi d'un air à lui faire connoître que l'on ne m'ébranloit pas trop aiſement ; j'avouë que je ne fus pas long-tems ſur la défenſive, & qu'animé de mon reſſentiment, je pûs porter quelques coups ; mais, Meſſieurs, pour dire en peu de mots le ſuccés de ce combat, mon bonheur fut tel, ou pour mieux dire le Ciel ſe déclara ſi promptement pour la juſtice contre la violence, que Cleandre reçût bien tôt une bleſſure au bras droit. Je ne puis dire ſi cette playe eſt dangereuſe, l'émotion où j'étois m'empêcha meſme de juger ſi c'étoit moi qui avois porté ce coup, ou ſi mon ennemi ſe l'étoit porté lui-meſme en ſe précipitant aveuglement ſur mon épée.

Il y a de la grace dans un recit quand on y aſſemble pluſieurs verbes, & que l'on y ſupprime les articles, & les conjonctions, comme, *Il me regarde, me reconnoit, met l'épée à la main, vient à moi.* Je crois auſſi qu'il n'eſt pas mal de parler au preſent, encore que la choſe ſoit paſſée. Il ſemble qu'une action preſente qu'on raconte paroît plus vive & fait plus d'effet.

Quand l'occaſion permet de narrer en interrogeant, ce recit fait une forte impreſſion dans les eſprits des Auditeurs. Ciceron en uſe de la ſorte s'adreſſant à Catilina à peu prés en ces termes. *Ne ſçais-tu pas que ta conſpiration eſt découverte, ne vois-tu pas l'horreur qu'en ont tous les gens de bien ? Peux-tu croire qu'aucun de nous ignore ce que tu as fait la nuit paſſée ? Dans quelle maiſon tu as été, quelles perſonnes tu as aſſemblées & quelles réſolutions tu as priſes ?*

Alexandre interroge ſes Troupes avec la même vehemence, aïant appris qu'elles ont réſolu pour la ſeconde fois de le quitter, & de s'en retourner en Macedoine.

Quint-Cur. de Vaug.

D'où vient une ſi ſoudaine émotion, une ſi furieuſe licence ? Vous avez tout ouvertement enfraint mon autorité, & je ne ſuis plus Roi que de nom ; puiſque vous ne m'avez pas ſeulement laiſſé le pouvoir de parler, d'apprendre vos intentions, de vous dire les miennes, & ce me ſemble, de vous regarder. Je vois qu'ayant réſolu de renvoyer les uns, & de remener bien-tôt les autres avec moi, autant crient ceux qui s'en vont, que ceux qui les doivent ſuivre. Quoi ſur deux ordres contraires faire tous une même plainte ? Si faut-il que je ſçache qui ſont ceux qui ſe plaignent, ſi ce ſont ceux qui doivent partir ou ceux qui demeurent.

Les Macedoniens crierent qu'ils ſe plaignoient tous, & Alexandre étant encore maître de ſon reſſentiment au lieu de s'emporter pourſuivit de cette ſorte.

Je

Je ne ſçaurois croire que cette plainte generale vienne du ſujet que vous dites, puiſque la plus grande partie de l'Armée n'y eſt point compriſe, & que j'en renvoye plus que je n'en retiens. Le mal vient de plus haut; il y a quelqu'autre choſe qui vous débauche tous de mon ſervice. Car qui a jamais vû que toute une armée abandonne ſon Roi? Les Eſclaves qui s'enfuïent ne s'en vont pas en troupe, encore ont-ils quelque honte de quitter leur Maître, le voyant abandonné, &c.

Quelquefois on peut interrompre un recit, par une exclamation, ou par une admiration. *O Ciel! auroit-on crû qu'une femme qui paroiſſoit prendre tant de ſoin de ſa réputation, à qui un mari donnoit continuellement de ſi obligeantes marques de tendreſſe, eût, &c.*

Quoique d'ordinaire la Narration ne ſoit pas l'endroit de la Harangue, où l'on doive exciter des mouvemens, il s'y trouve quelquefois des circonſtances capables de porter les Auditeurs à l'horreur d'un crime, ou à la compaſſion pour un malheureux. Il me ſemble que dans ces occaſions on peut rendre ſon recit affectueux. J'en donnerai un exemple, dont j'ai vû autrefois le ſujet & quelques penſées dans Ciceron contre Verrés.

On prépare les inſtrumens du dernier ſupplice dans la grande place de Laodicée. Mais, Meſſieurs, pourriez-vous concevoir, pour qui, pour quel coupable on les prépare? C'eſt pour un pere qui a voulu défendre l'honneur de ſa fille contre les violences de Verrés, c'eſt pour un fils qui a combattu pour la vie de ſon Pere, & pour la chaſteté de ſa ſœur. Voilà leur crime, ou plûtôt, voilà une action digne des applaudiſſemens de toute l'Aſie. Cependant l'on fait arreſter ces infortunez, & la fille encore plus malheureuſe demeure ſans appui, expoſée à la paſſion déreglée de ſon raviſſeur. Ce monſtre n'eſt point aſſouvi, il faut que ſa cruauté ſe ſatisfaſſe: il faut que l'on mene le pere & le fils à la mort, on conduit ces deux innocentes & genereuſes Victimes au lieu funeſte où elles doivent être ſacrifiées. Elles ſe regardent ſur ce point fatal, & ne peuvent ſe regarder ſans pleurer. Mais le pere ne répand ſes larmes que pour le malheur de ſon fils, & le fils ne donne les ſiennes qu'à la triſte déſtinée de ſon pere. Que ne dira pas Laodicée à la vûë d'un ſpectacle ſi pitoyable? Quelles plaintes ne fera pas toute l'Aſie contre les Tyrans, contre les Barbares que nous envoyons pour la gouverner?

Peut-être ne deſaprouvera-t-on pas que je rapporte encore un diſcours que firent les Juifs à Petrone Préſident en Judée pour Caligula. Cet Empereur avoit envoyé ordre de mettre ſa Statuë dans le Temple de Jeruſalem, & les Juifs aimant mieux mourir que de le ſouffrir, ou que de ſe révolter, parlerent à peu prés de cette ſorte.

Vous voyez, Seigneur, que nous ne venons pas en ennemis, & que nous nous presentons desarmez, nous avons mêmes les mains liées derriere le dos pour estre privez de la seule defense que la nature nous a donnée, & pour laisser nos corps plus exposez aux coups que l'on y voudra tirer. Nous vous amenons nos femmes, nos enfans & nos domestiques, afin de vous supplier, ou de nous sauver tous, ou de nous faire mourir tous ensemble. Nous avons été les premiers à offrir des Victimes pour l'Empereur, nous avons donné de bon cœur aux Romains logement, meubles & subsistance. Nous demandons seulement pour tout ce que nous avons fait, que l'on n'innove rien dans nôtre Temple, & qu'on le laisse tel que nos Ancestres nous l'ont laissé. Qu'on nous accorde cette grace ou qu'on nous fasse perir. On dit qu'on assemble une Armée contre nous, mais pourquoi des Troupes? Nous nous soumettons, nous sçavons ce que nous devons à nôtre Souverain; & plûtôt que d'y manquer, nous consentons que l'on nous mette tous en pieces. Mais, Seigneur, quand il s'agit de la pureté de nôtre Religion, &c.

La Narration doit être succinte, claire & agreable. Il faut du moins qu'on la rende probable, si l'on manque de preuves effectives.

On la fait courte & succinte, quand on en retranche les circonstances inutiles; que l'on y supprime, comme nous l'avons remarqué, des articles & des conjonctions, & quelquefois même des verbes qu'on laisse sous-entendre.

Un recit sera clair, si l'on ne s'y sert que de termes qui soient en usage, si la construction y est nette, si l'on y évite les équivoques & certains relatifs, qui, selon la Grammaire, se doivent rapporter à un mot, & qui ne laissent pas de se rapporter à un autre selon le sens.

Il y a de l'agrément dans la Narration, si l'on y conte quelque fait nouveau & surprenant, si on l'embellit d'une description vive & naturelle, ou de quelqu'autre figure qui puisse interesser & toucher les Auditeurs.

On y peut mêler de ces bons mots, de ce sel qui assaisonne les endroits où il se trouve, & dont nous parlerons dans la suite.

Venons à la probabilité qui est la qualité la plus essentielle & la plus necessaire. Un recit sera probable, si parlant d'une personne nous apportons toutes les circonstances qui peuvent insinuer l'opinion que nous en voulons donner. Ex. Si nous accusons un homme de vol, nous montrerons qu'il n'a point de bien de sa maison, qu'il n'a aucune profession qui le puisse faire subsister, & que cependant il ne laisse pas de joüer continuellement, & de

s'adonner à toutes ſortes de débauches. Si nous l'accuſons de meurtre, nous décrirons la violence de ſon humeur, ſa force & ſon audace ; nous montrerons qu'il n'a jamais fait autre choſe que porter des armes ; nous examinerons ſa mine & ſa contenance, & ſi nous voyons qu'il ait l'air & les manieres d'un ſcelerat, nous ne manquerons pas de le faire remarquer. D'autre côté nous repreſenterons la douceur de l'homme qui a été tué ; nous ferons voir qu'il ne s'occupoit qu'à l'éducation de ſes enfans, & qu'à leur amaſſer du bien par un honnête commerce.

Nous peignons auſſi les paſſions d'un homme ſelon qu'elles peuvent ſervir à nôtre ſujet, & nous parlons des réſolutions qu'il a priſes autrefois, pour montrer celles qu'il eſt capable de prendre.

Il eſt bon que l'Orateur exprime en termes ſimples ce qu'il veut rendre probable, pour perſuader qu'il dit naturellement ce qui s'eſt paſſé. Il faut encore qu'il parle ſans heſiter pour faire voir qu'il ſuit la verité toute pure, ſans mêlange de ces fauſſetez que l'on n'avance jamais ſans quelque petite répugnance. Rediſons encore que ce qui donne le plus de poids au diſcours d'un Orateur, eſt l'eſtime que l'on a déja pour ſa perſonne. Nous ne voyons pas que des Auditeurs perſuadez de ſa probité paſſent legerement à une opinion contraire, & qu'ils prennent pour impoſteur un homme qu'ils n'ont jamais crû capable de diſſimuler.

CHAPITRE VII.

De la Confirmation.

CE n'eſt pas aſſez que d'avoir bien raconté un fait, il faut prouver ; & c'eſt cette preuve, c'eſt cette *Confirmation*, qui eſt la troiſiéme partie du diſcours. Ariſtote la nomme le nerf & la force de la Harangue ; & Ciceron dit que c'eſt dans cette Partie que les raiſons doivent autoriſer ce que nous avons avancé, & nous attirer la créance des Auditeurs. Confirmation.

On range quelquefois les preuves par gradation en montant depuis la plus foible juſqu'à la plus forte, afin que la derniere acheve de produire l'effet que nous prétendons. Cependant il eſt aſſez ordinaire d'employer une partie des meilleures dans le commencement de la Confirmation pour diſpoſer ceux qui nous écoutent à nous être favorables. On garde les autres pour la fin,

parce que nous devons rendre la derniere impreſſion auſſi puiſſante qu'il nous eſt poſſible. Nous pouvons mettre les moindres preuves au milieu, & les citer en peu de mots, comme un ſupplément de raiſons plus eſſentielles & plus convainquantes.

Confirmation du diſcours de Liſider.

Rien n'eſt plus vrai, Meſſieurs, que ce que j'ai dit. Les perſonnes avec qui je voyageois l'ont vû auſſi-bien que les Habitans d'Ecoüy: & quand leur temoignage n'apuyeroit pas la verité que l'on a avancée, toutes les conjectures, toutes les apparences ne ſont-elles pas pour moi? Eſt-il vrai-ſemblable que je ſois allé chercher Cleandre pour l'attaquer dans un païs où il a du bien, où il eſt connu, où il peut avoir une infinité de gens dans ſes intereſts? Si j'avois formé un deſſein ſi contraire à mon humeur, aurois-je pris de ſi fauſſes meſures pour l'executer? Aurois-je choiſi une voiture embarraſſante étant en état d'avoir de bons chevaux pour une entrepriſe de cette nature? Aurois-je voulu faire mon voyage avec les premieres perſonnes que le hazard m'auroit fait rencontrer, avec une compagnie où je trouvai des Femmes, des Moines & des Plaideurs? Peut-on, Meſſieurs, peut-on m'accuſer d'avoir commis des fautes ſi groſſieres? Et ſi l'on me croit capable d'y tomber, pourquoi ne m'enferme-t'on pas dans les Petites-maiſons pour toute ma vie, au lieu de me trainer dans vos priſons.

S'il eſt difficile de prouver, il eſt encore plus mal aiſé de refuter les preuves. Un homme ſe peut préparer pour accuſer & pour faire des objections; mais un défenſeur n'a pas le même avantage, il faut qu'il paye d'une grande preſence d'eſprit, qu'il ſoit déja accoûtumé à parler ſur le champ, & qu'il ait un grand uſage de ces lieux communs qui fourniſſent les matieres.

La réfutation eſt donc cette partie du diſcours qui renverſe, ou du moins qui affoiblit les preuves des adverſaires. Il faut que l'on tâche de découvrir s'il y a de la fauſſeté dans leurs raiſons, que l'on y rejette ce qui n'eſt que vrai-ſemblable, & que l'on rende douteux ce qu'ils ont avancé comme certain. On peut faire voir que les mœurs d'un homme qu'on accuſe ſont oppoſées à l'inclination qui porte au crime qui lui eſt impoſé. Ex.

O Ciel! oſe-t'on dire que Philidas ait tué ſon pere? le peut-on prendre pour un homme qui conſume ſon argent en débauches, & qui commet un parricide pour fournir aux déreglemens de ſa vie par une ſucceſſion conſiderable? Eſt-il rien plus contraire à la verité que ce que l'on avance? Il eſt certain, Meſſieurs, que Philidas eſt âgé de quarante ans, qu'il vit dans l'ordre, & que l'on ne l'a jamais vû dans aucun feſtin. Au lieu de manquer de bien & d'en vouloir uſurper par des voyes qui font horreur, il paſſe doucement ſa vie à la campagne,

& ſon économie lui fournit au delà du neceſſaire, toutes les choſes qu'il peut raiſonnablement ſouhaiter.

Il y a d'autres circonſtances qui ſervent à refuter. Exemple. *Comment a-t'il pû commettre ce crime? quel ſecours, quel appareil? quels complices?*

Voïons auſſi en quels termes on peut accuſer. Ex. *Quoi, Titus, oſerois-tu dire que tu n'as pas commis ce meurtre, ne t'avons-nous pas ſurpris courant de toute ta force & tenant encore à la main ton épée nuë & enſanglantée? Ne tremblois-tu pas? N'avois-tu pas les yeux égarez, la peur de la punition n'étoit-elle pas peinte ſur ton viſage? Peus-tu nier ce que tant de perſonnes ont remarqué?*

Réfutation ou réponſe.

J'avouë que toutes les circonſtances que tu viens de dire ſont vraïes, mais je ſoûtiens en même tems qu'elles ne me déclarent point coupable du crime que tu m'impoſes. Rien n'eſt plus aiſé, Meſſieurs, que de détruire les artifices de mes ennemis; je n'ai qu'à raconter ſimplement ce qui cauſa dans mon air & dans toute ma contenance un changement que l'on veut faire paſſer pour l'effet d'une mauvaiſe action. Il y a trois jours que je voulus aller voir mon frere à ſa Métairie, lors que paſſant pardevant celle de Sempronius un grand chien ſauta par deſſus une haye, vint à moi & me mordit avant que je fuſſe en état de me deffendre. Il eſt vrai que j'y fus bien-tôt, & qu'ayant mis l'épée à la main, je la lui enfonçai dans le corps au moment qu'il venoit encore ſe jetter ſur moi. A peine fus-je délivré de cet animal, que je me ſentis ſaiſi d'une crainte plus cruelle que ſa morſure. Je vis que cette bête écumoit, & ne doutant point qu'elle ne fut atteinte de rage; je ne doutai pas non plus qu'elle ne m'eût communiqué ſon venin. Cette peur fit ſur mon viſage l'effet que l'on y remarqua, & ce qui me vint le plus promptement dans l'eſprit, fut de courir le plus promptement qu'il me ſeroit poſſible vers un Bourg où je connoiſſois un habile Medecin. Je ne ſongeai pas même à remettre mon épée dans le fourreau, & bien loin que cette circonſtance puiſſe donner quelque ſoupçon à mon préjudice, j'oſe ſoûtenir qu'elle ſert à me juſtifier, auſſi-bien que la morſure que j'ai à la jambe droite. En effet, Meſſieurs, ſi j'avois commis le crime dont on m'accuſe, ne me ſerois-je pas préparé aux ſuites que j'aurois apprehendées? n'aurois-je pas caché l'inſtrument du meurtre, n'aurois-je pas compoſé mon viſage le plus promptement que j'aurois pû? mais il n'y a que les coupables qui ſoient obligez de prendre ces précautions; mon innocence les négligea, & ne me fit ſonger qu'à ma gueriſon.

Je ne vis jamais de réfutation ſi fiere, ſi ſurprenante, ni d'un plus beau ſuccés, que celle dont ſe ſervit Scipion l'Africain, lors

qu'on l'accuſa de pluſieurs crimes en plein Senat. Ce grand Homme écouta paiſiblement ſon accuſateur, & ne daignant lui répondre, il ſe tourna vers les Senateurs, & leur parla avec la confiance que lui devoit donner un merite auſſi extraordinaire que le ſien.

Meſſieurs, leur dit-il, *ce fut en un jour tel qu'aujourd'hui que je vainquis les Carthaginois, & leur Annibal le plus redoutable ennemi que nous ayons eu. Puiſque je m'en ſouviens ſi à propos, il eſt juſte que j'en aille remercier les Dieux, & que par une reconnoiſſance qui doit être generale vous veniez joindre vos actions de graces aux miennes.*

A ces mots dignes du Romain qui les prononçoit, tout le Senat ſuivit Scipion au Capitole, & laiſſa l'accuſateur dans la confuſion que cauſe une calomnie ſans ſuccés.

On peut refuter une accuſation, en faiſant voir que l'accuſé n'a pas apprehendé les ſuites qu'il auroit dû craindre de ſon crime s'il l'avoit commis. Ciceron ſe ſert de ce raiſonnement pour montrer qu'il n'eſt pas poſſible que le Roi Dejotare ait entrepris ſur la vie de Ceſar; c'eſt à peu prés en ces termes qu'il s'explique.

Pourroit-on croire que Dejotare qui a reçu Ceſar chez lui, ait eu l'ame aſſez noire pour égorger ce grand Homme en preſence de ſes Dieux domeſtiques? Quel ſujet aſſez puiſſant le pouvoit porter à éteindre la plus éclatante lumiere qui ait jamais éclairé l'Univers? Quelle ferocité aſſez intrepide le pouvoit empêcher de craindre le Vainqueur de toutes les Nations? Quelle ingratitude aſſez barbare lui pouvoit inſpirer le deſſein de tuer un Bienfaiteur qui venoit de le déclarer Roi? Enfin, Meſſieurs, par quelle furie, par quel aveuglement auroit-il commis un crime capable de lui attirer le reſſentiment, la haine, & les armes des Rois ſes Voiſins, de nos Alliez & de toutes les Provinces Romaines, ſans craindre d'enveloper dans ſa perte ſon Royaume, ſa Maiſon, ſa femme & un fils qu'il aime avec une tendreſſe inconcevable?

Si le crime eſt prouvé de telle ſorte qu'il n'y ait pas lieu de le nier, il faut oppoſer à l'accuſation toutes les vertus que l'on reconnoît en la perſonne accuſée, afin que le merite qu'elle a d'ailleurs puiſſe ſervir à obtenir ſon pardon. Ex. *Quand j'aurois avoüé, Meſſieurs, que Nicias s'eſt emporté juſqu'à tuer Leoſthene, ne faut-il pas que l'on demeure d'accord qu'il n'y a pas d'homme dans le Royaume d'un merite plus conſiderable que Nicias? Avons-nous un General qui faſſe obſerver plus exactement la diſcipline militaire, qui ait gagné plus abſolument le cœur & la confiance des Soldats, qui ſoit plus in-*

fatigable, plus intrepide, plus heureux dans ſes entrepriſes; en un mot, qui ſoit plus digne d'être conſervé pour le ſoutien de l'Etat?

Aprés avoir parlé des vertus de Nicias, on peut encore rendre ſon crime plus pardonnable en peignant les vices de Leoſthene à peu prés de cette ſorte.

Je ne ſçai, Meſſieurs, ſi Nicias ſe doit repentir de ſon action, & ſi nous ne lui en devons pas ſçavoir gré? Qui ſe pouvoit croire en ſeureté avec Leoſthene le plus violent de tous les hommes? Quel ravage n'a t'il pas fait dans la belle Province dont il étoit Gouverneur? Par quelles rapines, par quelles débauches ne l'a-t'il pas deſolée? Aprés cela, Meſſieurs, qui ne croira pas que le bras de Nicias a été l'executeur de la juſtice du Ciel?

Si l'accuſateur peut faire remarquer des défauts parmi les bonnes qualitez de Nicias, le deffenſeur doit, autant qu'il lui eſt poſſible, affoiblir ce qu'aura avancé ſon adverſaire. Il doit même excuſer les vices de Nicias en les attribuant aux vertus qui leur ſont voiſines. C'eſt ainſi que l'on fait quelquefois paſſer la profuſion pour une liberalité, que l'on donne le nom d'économie à l'avarice, & que l'on regarde la timidité comme une prudence.

Pour donner de la chaleur & de la force à la réfutation, il eſt bon de l'animer par des figures vehementes, par l'indignation ou par une interrogation que l'on adreſſe aux Juges, ou à l'adverſaire.

CHAPITRE VIII.

De la Peroraiſon.

LA fin ou quatriéme partie de la Harangue eſt appellée *Peroraiſon*, & c'eſt principalement dans cette concluſion du diſcours que nous devons employer les figures les plus fortes. Auſſi eſt-il neceſſaire que les derniers ſentimens demeurent plus profondement imprimez. Il eſt tems alors d'émouvoir les Auditeurs & d'en triompher. Mais comme les mouvemens doivent être differens ſelon la difference des ſujets, on peut dans un Panegyrique finir les éloges en excitant à l'admiration, à l'amour, à la joïe & à la reconnoiſſance, comme dans l'invective on inſpire la haine & le mépris pour la perſonne que l'on a blâmée. Peroraiſon.

Nous pouvons porter les Auditeurs à aimer les perſonnes pour qui nous parlons, ou à être touchez de compaſſion pour elles, ſi

nous faiſons une vive peinture de leurs bonnes qualitez ; mais il faut que l'Orateur ſente les paſſions qu'il veut inſpirer aux autres ; & s'il étoit froid, il auroit de la peine à les échauffer. Les qualitez perſonnelles ſont d'un grand ſecours pour produire cet effet, ſi l'Orateur eſt d'un âge, d'une dignité, & d'une réputation à donner du poids à ſes paroles, comme nous l'avons déja remarqué. Il lui ſera avantageux auſſi de connoître les inclinations des perſonnes qu'il voudra toucher, afin qu'il puiſſe parler d'une maniere plus conforme à leur humeur & à leur profeſſion. Il ne faut pas qu'il ignore que pour l'ordinaire les jeunes gens aiment la gloire, la magnificence, les plaiſirs, les jeux & la raillerie ; que le feu de leur âge les rend ardents & entreprenans, qu'ils ſont liberaux, parce qu'ils n'ont pas encore éprouvé la peine que le bien donne à acquerir, & qu'ils ſont crédules, parce qu'on n'a pas encore eu le temps de les tromper. Les vieillards au contraire ſont pour la plûpart timides, avares, ſoupçonneux & incredules.

Les gens d'épée ſont fiers, jaloux de leur honneur, peu ſouffrans, aimant l'éclat, faiſant de la dépenſe en équipages & en bonne chere, cherchant les plaiſirs pour ſe délaſſer de leurs fatigues, & ſe mettant peu en peine des meſures que d'autres ſont bien aiſes de garder.

Les Magiſtrats ſont ſerieux, graves, attachez aux occupations de leurs Charges, jaloux de leur réputation pour la probité, comme les gens de guerre pour la bravoure, mêlant de la douceur & de la ſeverité dans leurs diſcours ſelon la difference des perſonnes & des occaſions.

On ſçait pourtant les exceptions que peuvent apporter les ſoins de l'éducation, les changemens de fortune, & cent autres circonſtances qu'il eſt inutile de rapporter. Un malheureux qui ne ſubſiſte que de ce qu'on lui donne par charité, peut-il être liberal, quoiqu'il ſoit dans la vigueur de ſa jeuneſſe ? Un vieux Officier d'Armée n'aimera-t-il pas mieux faire ſa cour que de courir à l'Opera ou à la Comedie ; & les jeunes Magiſtrats ne laiſſeront-ils pas quelquefois la gravité aux anciens ?

Pour donner quelques exemples de ces differens caracteres, voici ce qu'un de nos plus fameux Auteurs a dit des divers Genies des Miniſtres.

Balzac dans ſon Ariſt.

Il y a des Eſprits d'une médiocre capacité qui défrichent, qui préparent, qui entament les affaires. Ils ſont bons à commencer, ils font les chemins & ôtent les difficultez qui ſont à l'entour des choſes. Le Prince met ces Eſprits à tous les jours, & ſe décharge

ſur

ſur eux des plus groſſieres fonctions de la Roïauté.

Il y a d'autres Eſprits d'une plus haute élevation à qui il peut confier de plus grands Emplois & donner une plus noble part en ſes deſſeins. Ceux-ci gouvernent ſous lui & avec lui, & ne ſont pas mauvais Pilotes dans les ſaiſons douces & ſur les mers peu agitées.

Mais que le Prince eſt heureux & que le Ciel l'aime, s'il ſe rencontre en ſon tems des Eſprits du premier ordre, des ames égales aux Intelligences, en lumiere, en force, en ſublimité: Des Hommes que Dieu créé exprés & qu'il envoïe extraordinairement, pour prévenir ou pour forcer les maux de leur ſiécle, pour empêcher & pour calmer les orages de leur Patrie. Ce ſont les Anges Tutelaires des Roïaumes, & les Eſprits familiers des Rois. Ce ſont les ſeconds des Alexandres & des Ceſars. Ils ſoulagent le Prince dans ſes grands travaux, ils partagent avec lui des inquietudes ſalutaires qui font la tranquilité du monde. Si dans les Etats où nous vivons nous avons de ces gens-là, beniſſons leurs veilles qui ſont ſi neceſſaires au repos public, & qui nous font dormir ſûrement & à nôtre aiſe.

Mœurs & Genie d'un homme diſpoſé à conſpirer.

Sarraſin dans la conſpiration de Valſtein.

Albert Valſtein eut l'eſprit grand & hardi, mais inquiet & ennemi du repos; le corps vigoureux & haut, le viſage plus majeſtueux qu'agréable. Il fut naturellement fort ſobre, ne dormant quaſi point, travaillant toûjours, ſupportant aiſément le froid & la faim. Il fuïoit les délices, ſurmontoit les incommoditez de la goute & l'âge par la temperance & par l'exercice. Il parloit peu & penſoit beaucoup, & il écrivoit lui-même toutes ſes affaires. Il étoit vaillant & judicieux à la guerre, admirable à lever & faire ſubſiſter les armées, ſevere à punir les Soldats, prodigue à les récompenſer, pourtant avec choix & deſſein. Toûjours ferme contre le malheur, civil dans le beſoin, ailleurs orgueïlleux & fier. Ambitieux de la gloire d'autrui, jaloux de la ſienne, implacable dans la haine, cruel dans la vangeance, prompt à la colere, ami de la magnificence, de l'oſtentation & de la nouveauté. Extravagant en apparence, mais ne faiſant rien ſans deſſein, & ne manquant jamais du prétexte du bien public, quoiqu'il rapportât tout à l'accroiſſement de ſa fortune. Mépriſant la Religion qu'il faiſoit ſervir à la Politique, artificieux au poſſible principalement à paroître deſintereſſé. Au reſte, tres-curieux & tres-clairvoïant dans les deſſeins des autres, aviſé à conduire les ſiens, ſur tout

adroit à les cacher, d'autant plus impenetrable qu'il affectoit en public la candeur & la liberté, & qu'il blâmoit en autrui la diſſimulation dont il ſe ſervoit en toutes choſes. Cet Homme aïant étudié ſoigneuſement les maximes & la conduite de ceux qui d'une condition privée étoient arrivez à la Souveraineté, n'eut jamais que des penſées vaſtes & des eſperances trop élevées. Il mépriſoit ceux qui ſe contentoient de la médiocrité, & en quelque état que la fortune l'eût mis, il ſongea toûjours à s'accroître davantage. Enfin étant venu à un tel point de grandeur qu'il n'y voyoit que les Couronnes au deſſus de lui, il eut le courage d'uſurper celle de Boheme ſur l'Empereur; & quoiqu'il ſçût que ce deſſein étoit plein de peril & de perfidie, il mépriſa le peril qu'il avoit toûjours ſurmonté, & crut honnêtes toutes les actions que l'on faiſoit pour regner.

Paſſons maintenant aux Exemples de la Peroraiſon qui eſt la quatriéme & derniere partie de la Harangue. Achevons le diſcours de Liſidor, & celui qu'Alexandre adreſſa aux Troupes qui avoient réſolu de l'abandonner.

Peroraiſon de Liſidor.

C'eſt le Ciel qui a voulu que l'on m'amenât devant vous, & que des perſonnes d'une probité ſi connuë jugeaſſent de mon innocence. J'attens de vôtre protection mon élargiſſement & ma ſureté; & quand vous n'auriez pas toute l'équité que l'on admire dans vos deciſions, j'oſe dire que vous ne laiſſerez pas de prononcer en ma faveur. Par quelle raiſon pourriez-vous m'être contraires? Me condamneriez-vous, parce que Cleandre m'a voulu tuer, & qu'il s'eſt bleſſé lui-même? Se pourroit-il que ma deſtinée ne m'eût ſauvé des armes d'un furieux que pour me faire perir d'une maniere plus cruelle & moins honorable? Non, Meſſieurs, cela n'eſt pas poſſible, puiſque vous eſtes mes Juges, & qu'il n'y a point d'Etoille aſſez maligne pour tenir contre l'équité de vos jugemens.

Lorſque les Macedoniens réſolurent, pour une ſeconde fois, de quitter Alexandre, & de retourner en leur Païs, ce Prince ſe laiſſa emporter à la violence de ſon humeur, & leur aïant reproché cette eſpece de révolte de la maniere que nous l'avons rapporté, il finit ſon diſcours en ces termes:

Vous voulez me quitter, les chemins ſont libres, partez que je ne vous voye plus. Les Perſes & moi ferons bonne garde, de peur qu'on ne vous charge en queuë. Je ne retiens perſonne, ôtez vous de devant moi, Citoyens ingrats, je ne vous puis ſouffrir. Je m'aſſure que vos peres & vos enfans vont eſtre bien aiſes de vous voir revenir ſans vôtre Roi. Comme ils viendront au devant de vous pour embraſſer des

traitres & des deſerteurs ! Souvenez-vous que je triompherai de vôtre fuite, & qu'en quelque part que vous ſoyez, je m'en vengerai, ne fut-ce qu'en préferant à vous ces Etrangers avec qui vous me laiſſez. Au reſte vous me ſçaurez dire ce que c'eſt qu'une Armée ſans Chef, & ce que vaut ma ſeule Perſonne.

Aprés avoir rapporté des parties ſeparées, donnons une Harangue entiere, & voïons de quelle maniere Cleandre peut répondre à Liſidor.

Il eſt certain, Meſſieurs, que l'on m'avertiſſoit tous les jours de me tenir ſur mes gardes, & que l'on m'aſſuroit que Liſidor étoit plus à craindre que je ne croyois. Je mépriſois cet avis par le peu d'eſtime que je faiſois de mon ennemi ; mais on me peignit Liſidor ſi plein d'artifices, on me repreſenta ſi bien que la nature qui donne la ruſe aux petits animaux pour l'appui de leur foibleſſe, avoit accordé la fineſſe à Liſidor au deffaut du courage qu'elle lui avoit refuſé, que j'ouvris les yeux pour examiner la conduite d'un homme dont j'avois à me deffier. Exorde.

Vous allez voir, Meſſieurs, s'il étoit inutile que je priſſe mes précautions. Voici le commencement & la ſuite de nos démelez avec des circonſtances que Liſidor n'a pas trouvé bon de raconter. Mon malheur voulut qu'au commencement du mois paſſé l'on me mit d'une partie de jeu avec Liſidor : peu de momens aprés il ſurvint un ſujet de conteſtation entre lui & moi, & comme cet homme s'imagina que parmi tant d'honnêtes gens il pouvoit faire le brave ſans danger, il diſputa ſi fierement & avec tant d'aigreur qu'il en vint aux injures & me contraignit de lever la main ſur lui. Nos amis nous ſeparerent & firent une eſpece d'accommodement, dont j'appris que les parens de Liſidor ne ſe monstrerent pas ſatisfaits. Ils s'aſſemblerent, repreſenterent à mon ennemi qu'il n'avoit déja ſouffert que trop d'outrages, & qu'il s'en attiroit tous les jours, s'il ne ſe vangeoit de celui qu'il venoit de recevoir. Enfin ils le porterent à chercher les occaſions de me rencontrer & de m'attaquer ; & pour lui en donner l'aſſurance, les plus zelez d'entr'eux promirent de ne le point abandonner. D'autre part mes amis me parlerent d'une maniere bien differente, ils me preſſerent d'aller en Normandie où je ſuis obligé de faire un voyage tous les ans au mois d'Aouſt pour la récolte des grains. Ils me dirent que je ne devois avoir aucune répugnance à partir, que l'on ſçavoit aſſez que c'étoit pour des affaires, & que l'on ne s'imagineroit jamais que ce fut pour fuir Liſidor ennemi peu redoutable & avec qui l'on m'avoit accommodé. Ils ajouterent que les duels étant abolis, on n'examineroit plus les circonſtances des procedez, & que le Roi y avoit ſi bien pourveu, que l'on ne parloit plus de ces réparations ſanglantes qui expo- Narration.

ſoient à tout moment la Nobleſſe du Royaume à des accidens funeſtes. Que cependant il etoit bon que nous ne vinſſions pas à nous rencontrer ſi tôt avec Liſidor, & qu'il falloit que le tems de mon voyage laiſſat moderer la chaleur de ſon reſſentiment. Enfin, Meſſieurs, je partis, & l'on me promit d'obſerver exactement ſi Liſidor ne trameroit rien contre moi. L'on me tint parole, & à peine eus-je mis ordre à ce qu'il y avoit de plus preſſé dans ma maiſon de campagne, que l'on m'écrivit que Filidas ardent à ſoûtenir les intereſts de Liſidor dont il recherche la ſœur, étoit parti pour Roüen, où Liſidor le devoit aller joindre peu de jours aprés accompagné de deux ou trois de ſes amis. Le lendemain un inconnu vient à mon Village, fait connoiſſance avec le fils de mon Fermier, le mene à l'Hôtellerie & le fait boire. Il s'informe des occupations que j'ai, des divertiſſemens que je prens, & de toutes les choſes qui peuvent ſervir au deſſein de l'homme qui l'envoye. Il eſt ſi aiſe de trouver de la facilité à s'inſtruire, qu'étant d'ailleurs las & échauffé, il boit avec un excez qui n'eſt guere compatible avec le ſecret. Son indiſcretion le porte à parler de moi d'un ton menaçant. Il dit que Liſidor ſe vangera & que Filidas prend des meſures où je ne trouverois pas mon compte. Le ſoir même je reçois une Lettre qui me preſſe de retourner inceſſamment à Paris, & je pars de ma Terre le plûtôt qu'il m'eſt poſſible. Je paſſe par Ecoüy. J'y cherche une commodité pour mon voyage, & vous ſçavez, Meſſieurs, que j'y rencontre Liſidor. On ne vous a pas dit de quelle maniere ce lâche s'avança vers moi dés qu'il m'eut reconnu. Il étoit accompagné de deux hommes qu'il appelle plaideurs, & que je nomme aſſaſſins. Dés qu'ils m'apperçurent ils changerent de couleur, ils marcherent d'un air qui témoignoit leur intention, & ils porterent même tous trois la main ſur la garde de leurs épées. Cette ſuperberie alluma mon reſſentiment au lieu de me glacer le courage; je tiray d'abord l'épée, & ſans attendre que l'on menvironnât, je courus, au chef du complot, ou pour le déconcerter par cette aſſurance, ou pour lui vendre cher la vie qu'il me vouloit ôter. Ses complices joüent admirablement leur rôle, ils s'écrient, font les ſurpris, & s'empreſſent comme pour nous ſeparer. L'un vient à moi & m'embraſſe par derriere bien plus promtement que l'autre n'arreſte mon ennemi. Le magnanime Liſidor prend ce tems-là, & me porte genereuſement un grand coup d'épée. Je le reçois au bras droit, & il n'auroit pas manqué de redoubler, ſi les Habitans du lieu ne l'euſſent mieux arreſté que n'avoit fait le compagnon de ſa glorieuſe expedition.

Confirmation.

Voilà, Meſſieurs, ce qui s'eſt paſſé entre Liſidor & moi, je n'aurai pas grand peine à le prouver. Que l'on interroge Filidas, que l'on faſſe parler ſon Emiſſaire, que l'on regarde le Regiſtre des Carroſſes de Paris

pour Roüen, l'on trouvera que Filidas prit lui-même trois places, une pour lui & les autres pour ſes prétendus plaideurs. Sur tout, Meſſieurs, ſur tout vous pourrez entendre les Habitans d'Ecoüy que Liſidor a l'audace de citer. Ne voit-il pas qu'ils ont déja dépoſé pour moi, quand ils l'ont arreſté? Ne l'auroient-ils pas laiſſé retirer, s'il étoit vrai que je l'euſſe attaqué, & qu'il ne m'eût bleſſé qu'en ſe défendant? Favoriſe-t-on les Aggreſſeurs? Punit-on les gens pour avoir repouſſé les injultes? Non non, Meſſieurs, on ne commet pas cette injuſtice; mais auſſi ne laiſſe-t'on pas impunis les crimes pareils à celui de Liſidor. Vous voyez de quelle maniere il a complotté, mon bras montre qu'il a commencé d'executer, & j'aurois encore bien des ſuites à craindre, ſi vous n'étiez ſur le point de borner ſes trahiſons par une punition exemplaire.

J'attens ce ſuccez ſans en douter, quoique je ne le demande pas avec d'auſſi belles paroles qu'en employeroit mon adverſaire. Quand j'aurois ſon Eloquence, ce ne ſeroit pas dans cette occaſion que je m'en voudrois ſervir. Vôtre équité, Meſſieurs, & la juſtice de ma cauſe rendroient cette eſpece de ſecours aſſez inutile. Peroraiſon.

CHAPITRE IX.

De l'Elocution, & du Stile.

IL n'y a point de partie dans le diſcours qui contribuë plus à donner le nom d'Eloquent, que ce que nous appellons *Elocution.* Elle conſiſte principalement au choix & dans l'arrangement des penſées & des paroles. C'eſt vouloir traiter du Stile que d'entrer dans cette matiere, & comme bien des gens ſe ſervent du mot *Stile*, ſans en connoître préciſément la ſignification, il ne ſera pas hors de propos d'en donner quelque éclairciſſement. On ſçait que les Anciens n'avoient ni papier ni encre, & que ce n'étoit qu'avec un petit burin qu'on appelloit *Stile*, qu'ils gravoient ſur des tablettes de cire ou d'écorce d'arbre ce qu'ils avoient à écrire. Ainſi ils s'accoûtumerent à nommer ſtile les manieres de parler, ils dirent qu'un ſtile étoit bas & froid, quand les expreſſions n'étoient ni vives ni élevées, comme nous avons dit aſſez long-tems parmi nous, *une bonne plume* pour *un bon Auteur.* Il y a preſqu'autant de differens ſtiles parmi les hommes, que de differens viſages, & de differens temperamens. On remarque même que chaque nation & chaque ſiecle ont leur goût particulier pour les fa-

çons de s'exprimer. Le langage de l'ancienne Rome du tems des Fabrices, auroit paru inſupportable ſous l'Empire d'Auguſte ; & parmi nous, ce que l'on écrit ſous le Regne de Loüis le Grand, eſt d'un autre tour & d'une autre politeſſe, que les ouvrages qu'on pouvoit admirer du tems de Philippe Auguſte. Il eſt certain qu'une langue ſe polit à meſure que la nation qui la parle devient riche & floriſſante. Dans un état ſi heureux, ayant toutes choſes au delà du neceſſaire, elle ne ſonge qu'aux beaux arts & à la magnificence, & ne s'applique pas moins à orner ſon langage que ſes meubles & ſes maiſons. Je ne voudrois pourtant pas imiter le ſtile des anciens Perſes. Ils étendoient leurs expreſſions & faiſoient parade de pluſieurs figures dont ils auroient pû ſe paſſer. Je n'éviterois pas, avec moins de ſoin, cette affectation qui fit décrier le ſtile Aſiatique, que je m'éloignerois du ſtile des Lacedemoniens. Il me paroît trop ſec, & trop ſerré, il répond trop à l'auſterité de leur vie. Pour les mots, il faut ſuivre l'uſage approuvé par les plus habiles & les plus polis : comme pour les habits il eſt bon de s'attacher aux modes que ſuivent les perſonnes de bon goût. Il n'eſt pas moins ridicule de ſe ſervir des mots qui ont vieilli, que de porter des chapeaux pointus. Ce n'eſt pas qu'ils ne puiſſent quelquefois avoir meilleure grace que les autres ; mais c'eſt dans la raillerie, comme un jupon à l'antique eſt plus réjoüiſſant dans une maſcarade burleſque qu'un juſte au-corps bien brodé. Ainſi j'aimerois mieux parler des *Proüeſſes* d'un fanfaron dont je voudrois rire, que de donner le nom de belles actions à ce qu'il ſe vanteroit d'avoir fait. Cependant la même prudence qui veut que nous rejettions les mots qui ne ſont plus en uſage, nous défend de courir aprés les termes nouveaux que l'oreille n'a pas encore accoûtumez. Il les faut laiſſer d'abord aux jeunes gens qui en veulent rompre la tête aux perſonnes bien ſenſées. Ce n'eſt pas qu'il ne faille qu'une langue vivante qui perd des mots d'un côté n'en recouvre d'un autre, & même qu'elle ne s'enrichiſſe. Mais ce n'eſt pas à tout le monde à ſe mêler de l'enrichir. C'eſt aux gens ſçavans & polis à donner de nouveaux mots, comme c'eſt aux perſonnes de la Cour les mieux faites, les plus riches & de meilleur goût à inventer les modes.

Rediſons donc qu'il ne faut employer que les mots que l'uſage approuve ; choiſiſſons ceux qui donnent une véritable idée des choſes que nous voulons mettre devant les yeux des Auditeurs. Tâchons, ſur tout, de n'employer que les paroles qui peuvent plaire à l'oreille. Cherchons-y de la douceur ou de la magnificen-

ce, ſelon que les matieres le demanderont. Evitons ce que nous voïons dans la bouche du bas peuple, & tout ce qui peut faire un ſens confus dans les expreſſions. On doit fuïr à plus forte raiſon les équivoques qui peuvent ſalir l'imagination. Il les faut laiſſer aux jeunes gens de la baſſe bourgeoiſie, ou aux Turlupins des Provinces.

Encore que les épithetes & les adverbes donnent de la force aux mots, il eſt bon que l'on en uſe avec autant de retenuë que de jugement. Il eſt dangereux de les employer trop ſouvent. Les Auditeurs s'y accoûtument & n'en ſont plus touchez. Un ſtile qui en eſt trop chargé les fatigue.

Pour les figures elles ſe font de deux manieres : les unes par les mots, & les autres par les penſées. Les Rheteurs en citent une infinité, mais outre que la plûpart de ce grand nombre n'auroient pas en nôtre Langue la même grace que dans la Grecque & dans la Latine, il ſuffit de parler de celles qui ſont le plus en uſage parmi nous.

Les figures qui conſiſtent en mots ſe font ordinairement, quand on tire une parole de ſa propre ſignification pour lui en donner une autre moins propre, mais plus agréable ou plus forte.

La Metaphore eſt la figure de cette eſpece qui eſt le plus en uſage. Nous nous en ſervons à tout moment. Nous diſons, *Cet Ambaſſadeur a des lumieres, &c.* Le mot de *lumiere* qui eſt propre au Soleil & au feu, eſt appliqué à l'eſprit. Nous diſons auſſi, *Ce Prélat eſt un torrent d'Eloquence, Ce jeune Prince brûle d'envie de ſe ſignaler, &c.*

Je penſe que ſi le terme figuré a meilleure grace que le propre, c'eſt qu'il attribuë plus au mot où il eſt lié, juſques-là qu'il donne bien ſouvent de l'ame aux choſes qui n'en ont point. Ex. *Nôtre campagne ſe pare de fleurs & de verdure pour vous rappeller, &c. C'eſt une prairie riante, &c.*

L'Allegorie eſt un diſcours qui ſignifie deux choſes ; l'une par les paroles, & l'autre par le ſens. On la regarde comme une Métaphore continuée. Ex. Je veux parler de la fermeté d'un Miniſtre qui gouverne un Etat pendant de grands troubles ſans que ſon eſprit & ſon courage en ſoient ébranlez. Je me ſers de ces termes : *A-t'on vû qu'il ait ſeulement fait mine d'abandonner le timon, depuis qu'il l'a pris ? Ne l'a-t'il pas tenu ferme & d'un viſage ſerein, malgré les flots dont le Navire étoit agité, & les nouvelles tempeſtes que l'on voyoit former de toutes parts ?*

C'eſt ainſi que la Metaphore ſe continuë & devient Allegorie

prenant *un Navire* pour un Etat ; *le timon du Navire* pour l'adminiſtration des affaires ; *les flots & les tempeſtes* pour les guerres étrangeres ou pour les ſéditions.

L'Ironie a beaucoup d'agrément, & on ne l'employe d'ordinaire que pour la raillerie. Cette figure conſiſte à laiſſer entendre le contraire de ce que peuvent ſignifier les paroles dont on ſe ſert. On fait comprendre ce ſens caché, ou par la force de la choſe, ou par une prononciation qui marque que l'on ſe jouë au lieu de parler ſérieuſement. C'eſt de la ſorte qu'on dit *que c'eſt un bon gardien de brebis que le Loup.* Madame la Marquiſe de Sevigni dit un jour à Mademoiſelle de Scuderi, *Si vous aviez un peu d'eſprit, vous, &c.*

On ne renferme pas toûjours cette figure dans ſi peu de mots, on l'étend ſouvent en pluſieurs périodes : Voiture s'en ſert agréablement dans ſes œuvres. La Lettre qu'il écrit à Monſieur le Marquis de Piſani qui avoit perdu au jeu tout ſon équipage, n'eſt qu'une Ironie depuis le commencement juſqu'à la fin. Il lui dit : *Qu'on auroit tort de l'accuſer d'avoir gardé le mulet au ſiége de Thionville, qu'au contraire aïant vû dans l'Hiſtoire que les Romains avoient ſouvent gagné des batailles en faiſant mettre pied à terre à leur Cavalerie ; il avoit profité de cette lecture, & s'étoit défait prudemment de tout ſon équipage, de peur d'en être un peu trop embarraſſé.* Il dit dans la ſuite : *Que l'on ne peut trop admirer la generoſité de ſes inclinations d'être ſi irreconciliable ennemi de l'argent, & de ſe montrer toûjours incompatible avec ce corrupteur du genre humain.* Il ajoûte à peu prés ces mots ſur la fin. *Si vous vouliez pourtant conſiderer qu'il peut ſervir quelquefois à nos beſoins, j'en aurois bien de la joïe ; & ſur tout ſi vous faiſiez enfin quelque paix ou quelque trêve avec lui, comme nous faiſons avec le Turc pour la commodité du commerce.*

On peut auſſi ſe ſervir avec ſuccez de cette figure dans les matieres les plus ſerieuſes & les plus importantes. Ciceron fait une belle Ironie contre Piſon, le tournant en ridicule de ce qu'il ſe vantoit de n'avoir pas voulu qu'on lui décernât le Triomphe. J'exprimerai la penſée de ce grand Orateur en ces termes :

Que Pompée eſt à plaindre de n'avoir pû profiter des avis du grand Piſon ! Il ne ſeroit pas tombé dans les fautes groſſieres qu'il commit. Mais pour n'avoir pas aſſez goûté les maximes de ſageſſe d'un Philoſophe ſi moderé, il fut ſi inſenſé que de triompher trois fois. Que vous devez être honteux, pauvre Craſſus, d'avoir accepté la couronne de laurier que le Senat vous donna pour avoir terminé glorieuſement une guerre dont les ſuites nous étoient ſi à craindre ! Et vous Servilius, Metel, Curion,

Curion, vous auſſi, Scipion l'Africain, pourquoi n'avez-vous pas pris des inſtructions de cet habile homme avant que de donner dans la même erreur? Où etoit vôtre eſprit, ô Camille, ô Fabrice, ô Metel, ô Fabius de n'avoir pas renoncé à ces honneurs? Avoüez, Paul Emile, que la teſte vous avoit tourné, & vous Marius que vous étiez peu poli d'avoir donné dans ces vanitez.

Aprés une raillerie aſſez longue dans un ſujet important, il eſt bon de reprendre le ſerieux par une figure vehemente. Ciceron en uſe ainſi adreſſant la parole à Piſon à peu prés de cette ſorte.

Eſt-ce à toi, homme paitri de boüe & de venin que l'on décerneroit le triomphe? eſt-ce à des gens comme toi de le mépriſer? &c.

Voici une autre eſpece d'Ironie ſur une matiere ſerieuſe.

Les Eſpagnols ſont toûjours devant Veruë; c'eſt un lieu qui vaut un peu mieux que Chaliot, mais qui n'a garde d'être ſi bon que Lagny. Cependant le Duc de Feria s'y morfond malgré la Canicule. Le Maréchal de Crequy s'eſt logé entre les Aſſiegez & les Aſſiegeans, & fait des merveilles ſelon ſa coûtume. Si vous me demandez ce que j'en attens, je croi que les Eſpagnols auront veu les clochers & les cheminées de cette Bicoque, mais que pour les ruës il faudra qu'ils s'en rapportent à ce que la Carte leur en apprendra. Je leur conſeille, s'ils prétendent toûjours à la Monarchie univerſelle, ou qu'ils aillent plus vite en beſogne, ou qu'ils obtiennent un ſurſoi de la fin du monde pour achever leur deſſein. Au train qu'ils vont, un terme de cinq ou ſix ſiecles ne leur feroit point de mal. Encore ai je peur que tandis qu'ils ſeront trois ans à prendre une autre Oſtende, on ne leur prenne une autre Ecluſe en quinze jours, & qu'ils ne ſoient toujours à recommencer, &c. Malherbe.

L'Hyperbole n'eſt pas moins agréable que l'Ironie. C'eſt une figure qui augmente extraordinairement les choſes, ou qui les diminuë avec un pareil excez. Voiture en a fait les plus jolies du monde, & il me ſemble que dans ſa Lettre de la Berne il dit, *Qu'on le jetta ſi haut qu'il vit au deſſous de lui les pointes des Clochers, & les ſommets des Montagnes, qu'il découvrit des Mers qui étoient encore inconnuës, & qu'il auroit eu bien du plaiſir à voir tant de païs differents, ſi les Gruës qui le virent ſi haut & d'une ſi petite taille ne l'euſſent attaqué, comme un Eſpion des Pigmées leurs ennemis.* Il ajoûte, *qu'il vit Mademoiſelle de Bourbon ſur la Loire, ou du moins un grand éclat qui faiſoit paroître la Riviere tout en feu.* Il dit, *qu'il la ſalua, mais qu'une pointe de la Montagne de Tarare empêcha cette Princeſſe d'y prendre garde.*

Quelquefois on porte l'exageration ſi loin, que l'on met Hy-

perbole ſur Hyperbole, comme quand on dit, *cette femme eſt plus legere que l'ombre du liége.*

Je ne ſçai ſi l'on a remarqué une eſpece d'Hyperbole, qui augmente les choſes en faiſant ſemblant de les diminuer. J'en fis une il y a quelque tems que je rapporterai, parce qu'elle ne déplût pas à quelques-uns de mes amis à qui j'en rendis compte. Je demeurois dans un Logis dont le toict avoit beſoin d'être réparé. Le Proprietaire me promit de m'envoyer des Couvreurs & l'oublia. Comme il étoit galant homme & que nous raillions ſouvent enſemble, au lieu de lui reprocher ſa négligence je me contentai de l'en avertir par une badinerie. Son cadet Capitaine de Cavalerie me vint voir un jour qu'il avoit pleu & qu'il étoit tombé quelques gouttes d'eau dans ma chambre ; l'aîné me parlant le ſoir de cette viſite. *Avoüez*, me dit-il, *que la guerre eſt une bonne Ecole, & que mon frere ne ſe tire pas mal d'une converſation pour un garçon de médiocre litterature ; il a beaucoup d'eſprit*, lui répondis-je, *mais il va vite. Il me conſeilloit de faire un vivier de ma chambre, m'aſſûrant que j'aurois le meilleur poiſſon du monde. Sans mentir ce ſeroit mettre à grand profit mes carpes & mes brochets, que de les jetter dans un lieu où il n'y a pas trois pieds d'eau preſentement, & où peut-être n'y en aura t'il pas demi pied l'Eté prochain. J'entens le François*, me repartit en riant le Proprietaire de la maiſon, *vous aurez les Couvreurs demain matin.* Il me les envoya en effet. Ainſi que l'on trouve ma nouvelle Hyberbole bonne ou mauvaiſe, elle me valut la réparation de mon logement.

Cette figure n'eſt pas toujours pour divertir, elle eſt ſouvent employée dans des matieres importantes & même tragiques. Ex. *Ce monſtre n'ayant pas encore aſſouvi ſa cruauté & n'étant pas ſatisfait des ruiſſeaux de ſang qu'il faiſoit couler dans cette Ville deſolée, portoit le fer & le feu par tout. Il écumoit de rage, & ſes yeux plus ardents & plus funeſtes que deux Cometes, &c.*

Il eſt permis à cette figure de paſſer les bornes de la verité, mais elle ne doit jamais aller au delà de la vrai-ſemblance, même dans les licences que ſe donne la Poëſie. De ſorte que ſi j'avois à décrire en Vers la viteſſe d'une courſe, je n'irois pas juſques à la legereté de Camille, qui ſelon Virgile, pouvoit courir ſur des épics ſans les faire courber, & ſur les flots de la mer ſans ſe moüiller la plante des pieds.

Æneid. lib. 7.

L'Hyperbole eſt agréable dans une proſe brillante qui ſe jouë ; mais on la peut regarder dans un ſtyle ſerieux, comme une eſpece de débauche où l'on ne pardonne pas l'excez.

Voici pourtant une exageration qui ne déplut pas dans un éloge que l'on donna au Cardinal de Richelieu.

Mais, Monſeigneur, comme il y eut autrefois un vaillant Homme qui ne pouvoit plus recevoir de bleſſure que ſur les cicatrices de celles qu'il avoit déja reçûës, vous ne ſçauriez être loüé que par des redites, puiſque la verité qui a des bornes a dit pour vous, tout ce que le menſonge, qui n'en connoit point, a inventé pour les autres.

Il y a beaucoup d'autres figures dont les noms Grecs nous ſont moins familieres que ceux dont nous venons de parler; mais nous ne traiterons que de celles qui ſont le plus en uſage dans nôtre Langue.

Bien des gens employent la Metonimie ſans en connoître le nom. Cette figure ce fait de trois ou quatre manieres. Premierement on prend ce qui contient pour ce qui eſt contenu. Ex. *Tout Paris étoit aujourd'hui aux Tuilleries*, pour dire un grand nombre de perſonnes de Paris. *Toute la France a vû*, &c. pour dire tous les François. *La bouteille lui plait*, pour dire il aime le vin.

Quelquefois on prend les vices, & les vertus pour les perſonnes vicieuſes & vertueuſes. Ex. *Faut-il que l'incontinence triomphe? Quoi la valeur a ſuccombé ſi malheureuſement?* Quelquefois auſſi on prend Mars pour la guerre, ſoit qu'il ait été inventeur de la diſcipline militaire, ou qu'il ait remporté la premiere victoire en bataille rangée.

L'Anaphore a un nom plus étrange que celui de Metonimie, & bien des perſonnes ſe ſervent de cette figure ſans en avoir oüi parler. On la met en uſage de deux ou trois manieres differentes; mais la plus ordinaire eſt quand tous les membres d'une periode commencent par un même mot ſans aucune conjonction, & qu'ils finiſſent le diſcours en interrogeant. *Quoi, ni les avertiſſemens d'un pere, ni les prieres d'une femme, ni la ſeverité des Loix, ni la crainte du ſupplice n'ont pû t'empêcher d'executer ta pernicieuſe réſolution?*

L'Apoſtrophe eſt une figure plus connuë, elle a de la force & de la gravité; on la fait en quittant le fil du diſcours pour adreſſer la parole à quelqu'un. Les Prédicateurs s'en ſervent aſſez ordinairement, & pour émouvoir ils parlent avec vehemence à Dieu, à quelque Saint, ou aux pecheurs. On peut adreſſer la parole à des abſens comme s'ils étoient preſens, & même aux choſes inanimées. Ex.

Parlez, Eſprits ſublimes, que les ordres de la Providence obligent à prendre ſoin de cette Royale Perſonne. Genies tutelaires de nôtre gran- Apoſtr. aux Anges.

de Reine qui êtes occupez à preſenter devant le trône de l'Agneau les ardeurs de ſon ame & l'encens de ſes prieres. Anges du premier ordre, inviſibles confidens des mouvemens de ſon cœur, dites-nous quels ſont ſes tranſports dans ſes exercices de pieté & dans ſes retraites. Nous ſçavons, Eſprits conſolateurs, que dans ſes déplaiſirs, les prieres & les larmes ont toûjours été ſon refuge; mais nous ne ſçavons pas quelles ſont les roſées que Dieu fait découler ſur ſon ame pour la ſoulager. Il ne nous eſt pas permis d'entrer dans le Sanctuaire, & de voir des treſors qui ne ſont jamais ſi grands que lorſque l'humilité les cache; mais nous ne laiſſons pas d'en tirer de grands avantages, & de goûter les fruits d'un arbre dont nous ne voyons pas les racines.

Le même Auteur ne fit pas difficulté de s'adreſſer à la Mer dans la Harangue qu'il prononça au Parlement de Provence, lors qu'on y reçut la Reine Mere du Roi dans la Charge dont nous avons déja parlé. L'occaſion ſembloit le lui permettre, & cependant il ne laiſſa pas de diſpoſer ſes Auditeurs à n'être pas ſurpris de cette hardieſſe, il commença par cet adouciſſement.

Ce n'eſt pas aſſez, Meſſieurs, que les Eſprits raiſonnables connoiſſent leur devoir, il faut même que les choſes inanimées ayent du ſentiment dans cette occaſion, & qu'elles témoignent leur reſpect à nôtre Auguſte Princeſſe. Il faut que la Mer qui n'eſt pas moins ſourde que les rochers dont elle eſt environnée, écoute aujourd'hui ma voix qui lui apprend à quelle autorité elle eſt ſoumiſe. Il eſt juſte de relâcher un peu de la ſeverité des préceptes. Qu'il me ſoit permis d'aller au delà des regles, pour la gloire d'une Auguſte Princeſſe qui eſt au deſſus de toutes les Loix.

Enfin, Meſſieurs, ne trouvez pas étrange qu'il y ait quelque choſe de poëtique dans ce que je vais dire, & que je me ſerve du langage des Dieux pour traiter une ſi haute matiere.

Connoiſſez donc, Element fougueux & rebelle, les bornes que Dieu vous a preſcrites. Briſez vos flots & vôtre écume au pied du trône que cette grande Reine vient d'établir ſur vos rivages. Liſez le Commandement ſouverain que la Providence y a gravé. Il vous permet d'aller juſques-là pour lui rendre hommage, mais il vous défend de paſſer outre. Retirez-vous pour aller publier par toute la Terre, qu'elle n'a rien d'égal à la grandeur de la Princeſſe dont vous relevez doublement. Annoncez aux climats les plus éloignez vôtre nouveau bonheur, & celui dont ils joüiront ſous la domination du jeune Conquerant qu'elle leur éleve. Allez ramaſſer aux riches bords où le Soleil ſe couche, tout ce qu'ils ont de précieux & d'agreable. Ouvrez en ſa faveur cet abime qui cache tant de treſors, &c.

L'Antitheſe eſt une oppoſition de mots ou de penſées. Cette

figure peut faire une grande beauté, pourvû qu'elle ſoit miſe en œuvre par un homme de bon goût. Nous la pouvons regarder dans un diſcours comme le contraſte dans la peinture, & demeurer d'accord que rien ne fait tant paroître les choſes que l'oppoſition de leurs contraires. Quand un Homme de qualité eſt obligé d'aller à ſes Terres, la Cour qu'il quitte lui fait trouver ſes Villageois plus groſſiers, & la magnificence de Verſailles lui rend ſa ſolitude plus affreuſe. Ainſi quand nous voulons faire aimer les vertus de Liſidor, & donner de l'averſion pour les vices de Cleandre, nous n'en avons pas de meilleur moyen que d'oppoſer les bonnes qualitez de l'un aux défauts de l'autre. Je ne voudrois pourtant pas aſſûrer que l'oppoſition des mots fît un auſſi bon effet, & j'aurois quelque peine à me déclarer pour cette figure. Peut-être eſt-ce un dégoût que me donna autrefois un débordement d'Antitheſes qui parut dans des Vers. Tout en étoit plein. Il courut des Stances & des Sonnets qui n'étoient qu'un tas d'Antitheſes dont les dernieres avoient des rimes.

Un Auteur s'adreſſoit au ſel en ces termes.

Belle neige qui nous enflamme.

Un autre parloit de cette ſorte à un plat de perdreaux.

Morts charmans qui donnez la vie.

Je remarquai même dans un Ouvrage qui étoit fort eſtimé, qu'un Berger faiſoit une déclaration d'amour qui finiſſoit par ces Antitheſes.

Oüi des fers ſont l'objet de mon ambition.
Accordez-m'en par grace ou par punition,
Favorable Maitreſſe, ou Juge impitoyable,
Arreſtez un Amant, ou liez un coupable,
Et me donnez le ſort qu'enfin j'ai merité
Par un excez d'amour ou de temerité.

Que cette affectation de pointes dans un compliment eſt éloignée de la douce ſimplicité du chant paſtoral! Voici une oppoſition plus naturelle & plus champêtre dans la plainte d'un Berger.

Mr. de Segrays.

Jamais rien de ſi beau ne parut ſur la Terre ;
Mais toûjours vos rigueurs me déclarent la guerre :
Et ce qu'à nos troupeaux eſt la fureur des loups,
Ce qu'eſt à nos Vergers l'Aquilon en courroux,
Ce qu'à nos épics meurs eſt la pluie orageuſe,
Telle eſt vôtre colere à mon ame amoureuſe.

Il y a quelque tems qu'un Auteur me montra un Sonnet de ſa façon pour me le faire admirer ; mais quelque complaiſant que je ſois, je ne le fus pas aſſez pour l'applaudir. Il faiſoit plaindre en ces termes un amant dont la maîtreſſe venoit de mourir.

Quoi ! vous payez, Iris, par un ſort déplorable
Cet immortel tribut que doivent les Mortels.

Monſieur, interrompis-je, diſpenſez-moi, s'il vous plaît, d'écouter cet homme-là. Je ne puis ſouffrir qu'il faſſe le bel eſprit quand je veux qu'il ſoit affligé. Le Poëte continua pourtant de lire : les Antitheſes allerent en augmentant, & je ſouffris juſqu'à la fin ce qu'il n'eſt pas juſte que je répete pour le faire ſouffrir au Lecteur.

Quelquefois même il y a de grands Hommes qui ſe joüent un peu trop ſur cette figure. Ciceron dont l'éloquence eſt ſi generalement admirée, n'eſt pas tout-à-fait exemt de ce défaut. Pour continuer une oppoſition de mots, il ne s'attache pas toûjours à ce que demanderoit le bon ſens. En parlant de la conſpiration de Catilina, il pourſuit en ces termes. *Mais qui peut ſouffrir ce déſordre, que des gens foibles tendent des pieges aux forts ? Que des étourdis s'attaquent à des perſonnes d'une prudence conſommée, que des yvrognes en veüillent à des ſobres, & que des gens endormis dans des voluptez s'en prennent à des hommes qui veillent toûjours à leur conſervation.*

Hoc vere quis ferre poſſit, inertes homines fortiſſimis viris inſidiari, ſtultiſſimos prudentiſſimis, ebrioſos ſobriis, dormientes vigilantibus ?

Y a-t-il grand ſujet de s'étonner que les foibles tendent des piéges aux forts ? Veut-on qu'ils les attaquent à force ouverte ? Eſt-on ſurpris que des fous & des yvrognes ſoient ennemis des perſonnes ſages & ſobres ? D'ailleurs, ne voyons-nous pas d'ordinaire que ce ſont des gens débauchez & de peu de jugement qui forment des conjurations ?

Il faut donc que ces oppoſitions de mots ſoient toûjours fondées ſur le bon ſens. Tertulien parlant contre un Edit ſe ſert

d'une Antitheſe où la raiſon fonde les paroles. Trajan avoit défendu d'informer contre les Chrétiens ; & cependant il ne laiſſoit par d'ordonner par la même déclaration de punir ceux que l'on tenoit déja dans les priſons. Voici de quelle maniere Tertulien en parle. *Quelle contrarieté de ſentimens ! Quoi un même Edit nous traite en innocens & nous fait punir en coupables ? Il nous pardonne & nous fait mourir ? Pourquoi tombez vous dans cette contradiction ? Que ne ſouffrez-vous que l'on informe, ſi vous ordonnés nôtre ſupplice ; ou ſi vous deffendés d'informer, que ne nous renvoyés-vous abſous ?*

O ſententiam neceſſitate confuſam, negat inquirendos ut innocentes & mandat puniri, ut nocentes ; parcit & cædit, diſſimulat & animadvertit. Quid temetipſum cenſurâ circumvenis ? ſi damnas, quid & non inquiris ? ſi non inquiris, cur non & abſolvis ?

Il y a des figures qui nous font prendre une partie pour le tout, comme ; *Nous découvrimes quatre voiles à la portée du canon*, pour dire, *quatre Navires.* D'autres ſe contentent de dire les marques des choſes pour les choſes mêmes. Ainſi les Romains ſe ſervoient du nom de *Faiſceaux pour le Conſulat.* Et nous diſons tous les jours *la Couronne pour le Royaume*, & *la Mitre pour la Dignité Epiſcopale.*

Je ne parlerai ni de l'Exclamation, ni de pluſieurs autres figures dont les noms ſont devenus aſſez François pour en faire connoître la nature. Admiration, Interrogation, &c.

Je n'en uſerai pas de même de la Deſcription. Elle a tant d'agrémens, & produit des effets ſi conſiderables quand elle eſt bien miſe en œuvre, que peut-être ne trouvera-t-on pas mauvais que je m'étende un peu ſur une figure que tant de monde prend plaiſir d'employer. On peut décrire les animaux & les choſes inanimées, & pour le faire avec ſuccés il faut tourner dans ſon imagination de toutes ſortes de manieres ce que l'on veut peindre, & le revêtir de toutes les circonſtances qui peuvent ſervir à l'intention que l'on a.

Dans le Genre Demonſtratif nous pouvons attirer l'eſtime & l'amitié des Auditeurs à la Perſonne que nous loüons ; ſi nous la peignons avec tous les avantages que nous aurons découverts en elle, pour le cœur & l'eſprit, pour la mine & les manieres d'agir.

Il y a vingt-cinq ou trente ans qu'une infinité de gens firent des portraits pour leurs amis. Il y en eut qui ſe peignirent eux-mêmes, qui mirent leurs vertus & leurs défauts en évidence, ſans ſe mettre en peine de ce qu'en jugeroit le public. C'étoit une mode que l'on ſuivoit avec fureur. Tout le monde prenoit le pinceau ; mais je ne ſçai ſi l'on trouvoit pluſieurs Appelles dans ce grand nombre de Peintres. Cependant ce n'eſt pas dans

ces ſortes d'ouvrages que l'on doit ſouffrir la médiocrité. Comme on y travaille moins par neceſſité que pour l'ornement ; il faut que tout y brille & que rien n'y paroiſſe languiſſant. J'en rapporterai quelques exemples ; & comme la Poëſie fait de cette figure une de ſes principales beautez, elle me fournira une partie des deſcriptions que je donnerai.

Voici de quelle maniere un de nos Poëtes ſe jouë parlant d'un Canal.

Metam. des yeux de Phlis.

Au milieu de ce bois un liquide criſtal
En tombant d'un rocher forme un large Canal,
Qui comme un beau miroir dans ſa glace inconſtante
Fait de tous ſes voiſins la peinture mouvante.
Les ſecrets de ſon ſein ſont ouverts à chacun,
Plus il ſe montre pur, plus il ſe rend commun ;
Et découvrant ſon lit aux plus foibles œillades
Il trahit la pudeur de ſes chaſtes Naïades.
C'eſt-là par un chaos agreable & nouveau
Que la terre & le Ciel ſe rencontrent dans l'eau ;
C'eſt-là que l'œil ſouffrant de douces impoſtures
Confond tous les objets avecque leurs figures.
C'eſt-là que ſur un arbre il croit voir des poiſſons,
Qu'il trouve des oyſeaux auprès des hameçons,
Et que le ſens charmé d'une trompeuſe idole
Doute ſi l'oyſeau nage, ou ſi le poiſſon vole.

Portrait en petit de la Mer.

La Mer eſt un Element rebelle que l'on ne domte pas. C'eſt le Theatre de l'inconſtance & des naufrages. Quand elle preſente ſon ſein, quelque uni & paiſible qu'il paroiſſe, elle ne laiſſe pas de preſenter un abime inſatiable. Ses calmes ſont decevans, ſes tempeſtes ſont horribles. Elle devore les Flottes entieres, elle engloutit des Villes, & même des Provinces, dont elle laiſſe paroître quelques pointes d'édifices, pour montrer à la Terre des marques de ſa fureur. Comme ſi ce n'étoit pas aſſés de nous cacher des écueils où nous voyons briſer nos Vaiſſeaux & perdre le fruit de nôtre induſtrie, elle a voulu encore faire échouer l'eſprit humain par l'inegalité rapide de ſon flux & de ſes marées.

Cinna rend compte à Emilie de la conſpiration qu'elle a fait entreprendre contre Auguſte, & lui décrit d'une maniere étenduë & en ces termes l'état où ſe trouvent les conjurez.

Jamais

Feu Mr. Corneille.

Jamais contre un Tyran entrepriſe conçûë
Ne permit d'eſperer une ſi belle iſſuë.
Jamais de telle ardeur on ne jura ſa mort,
Et jamais conjurez ne furent mieux d'accord.
Tous s'y montrent portez avec tant d'allegreſſe,
Qu'ils ſemblent comme moi ſervir une maîtreſſe;
Et tous font éclatter un ſi puiſſant courroux,
Qu'ils ſemblent tous vanger un pere comme vous.
Plût aux Dieux que vous-meſme euſſiez vû de quel zele
Cette troupe entreprend une action ſi belle!
Au ſeul nom de Ceſar, d'Auguſte, d'Empereur
Vous euſſiez vû leurs yeux s'allumer de fureur.... &c.
Je leur fais des tableaux de ces triſtes batailles
Où Rome par ſes mains déchiroit ſes entrailles;
Où l'Aigle abattoit l'Aigle, & de chaque côté
Nos Legions s'armoient contre leur liberté;
Où le but des Soldats & des Chefs les plus braves
Eſtoit d'eſtre vainqueurs pour devenir Eſclaves,
Où chacun trahiſſoit, aux yeux de l'Univers;
Soi-même & ſon pays pour aſſurer ſes fers,
Et tâchoit d'acquerir, avec le nom de traitre,
L'abominable honneur de lui donner un Maître.
Romains contre Romains, parens contre parens
Combattoient ſeulement pour le choix des Tyrans.
J'ajoûte à ces tableaux la peinture effroyable
De leur concorde affreuſe, horrible, impitoyable,
Funeſte aux gens de bien, aux riches, au Senat,
Et pour tout dire enfin de leur Triumvirat.
Mais je ne trouve point de couleurs aſſez noires
Pour en repreſenter les tragiques hiſtoires.
Je les peins dans le meurtre à l'envi triomphans,
Rome entiere noyée au ſang de ſes Enfans;
Les uns aſſaſſinés dans les places publiques,
Les autres dans le ſein de leurs Dieux domeſtiques;
Le méchant par le prix au crime encouragé,
Le mari par ſa femme en ſon lit égorgé,
Le fils tout dégouttant du meurtre de ſon pere
Et ſa tête à la main demandant ſon ſalaire;
Sans exprimer encore avecque tous ces traits
Qu'un crayon impaſfait de leur ſanglante paix.

Vous dirai-je les noms de ces grands Perſonnages,
Dont j'ai dépeint les morts pour aigrir leurs courages,
Ces illuſtres Proſcrits, ces Demi-Dieux mortels
Qu'on a ſacrifiez juſques ſur les Autels?
Mais pourrois-je vous dire à quelle impatience,
A quels frémiſſemens, à quelle violence
Ces indignes trépas quoique mal figurez,
Ont porté les eſprits de tous nos Conjurez? ... &c.
Lui mort nous n'avons plus de vangeur, ni de Maitre,
Avec la liberté Rome s'en va renaitre;
Et nous mériterons le nom de vrais Romains,
Si le joug qui l'accable eſt briſé par nos mains.
Prenons l'occaſion tandis qu'elle eſt propice.
Demain au Capitole il fait un ſacrifice,
Auguſte. *Qu'il en ſoit la victime, & faiſons en ces lieux*
Juſtice à tout le monde à la face des Dieux.
Là preſque pour ſa ſuite il n'a que nôtre troupe,
C'eſt de ma main qu'il prend & l'encens & la coupe,
Et je veux pour ſignal que cette même main
Lui donne au lieu d'encens un poignard dans le ſein, &c.
Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes;
Demain j'attens la haine ou la faveur des hommes,
Le nom de Parricide ou de Liberateur;
Ceſar celui de Prince ou bien d'uſurpateur.
Du ſuccez qu'on obtient contre la tyrannie
Dépend ou nôtre gloire ou nôtre ignominie,
Et le peuple inégal à l'endroit des Tyrans
S'il les déteſte morts, les adore vivans, &c.

Deſcription d'une Entrée de Trajan dans Rome.

Pline 2. adreſſe la parole à Trajan à peu prés de cette ſorte.

Que le jour de vôtre Entrée dans Rome fut un jour heureux pour elle! qu'il lui fut agréable! Vous y entrâtes à pied, vous en fûtes plus admiré, vous en fûtes regardé avec plus de joie. Vos Prédeceſſeurs ne ſe contentoient pas d'y paroître ſur un char attelé de huit chevaux blancs; mais par un excez d'orgueil ils étoient portez ſur les épaules des hommes. Pour vous, Seigneur, ce n'eſt que par le ſeul avantage de vôtre taille que vous avez voulu vous montrer plus élevé que les autres.

L'âge, l'infirmité, le ſexe n'empêcherent perſonne d'aller voir un ſpectacle ſi nouveau. Vous fuites connu des enfans, remarqué des jeunes

gens, admiré des vieillards; & les malades même coururent au devant de vous, étant perſuadez que vôtre ſeule preſence les gueriroit. Quelques-uns diſoient tout haut qu'ils ne ſe ſoucioient plus de vivre aprés vous avoir vû. D'autres, au contraire, aſſuroient qu'il falloit vivre plus que jamais, puiſque l'on étoit heureux. Les femmes ſentirent une joïe parfaite d'avoir donné des Sujets au meilleur Empereur qui fut jamais, & des Soldats au plus grand Capitaine de l'Univers.

L'on voyoit les toits des maiſons chargez de monde, rien n'étoit vuide non pas même les lieux où l'on ne pouvoit ſe placer qu'un pied ſuſpendu & que dans une aſſiette mal aſſurée. Les ruës étoient ſi pleines que l'on ne vous avoit laiſſé qu'un chemin fort étroit. On n'entendoit que des acclamations. Tous les Romains pouſſoient des cris d'allegreſſe d'une même force, parce que vous n'étiez revenu que pour leur commune felicité. Cette joye croiſſoit à meſure que vous vous avanciez dans la Ville, & l'on peut dire même qu'elle augmentoit viſiblement preſqu'à tous les pas que vous faiſiez.

On étoit ravi de voir que vous embraſſiez les Sénateurs, que vous appelliés les Chevaliers par leurs noms ſans qu'on vous les dit, & que vous ſouffriez que le Peuple s'approchât de vous en foule. Vos Licteurs n'intimidoient perſonne par leurs menaces. Vous marchiez ſans gardes, environné de Sénateurs ou de Chevaliers, ſelon que les uns ou les autres étoient les plus forts pour fendre la preſſe. Quand vous montâtes au Capitole, chaque endroit du Temple avoit un Autel, chaque Autel avoit ſa victime, & les Citoïens ne demanderent aux Dieux que la conſervation de vôtre Perſonne; ſçachant bien que c'étoit faire pour eux-mêmes & pour leurs enfans les vœux qu'ils faiſoient en vôtre faveur. Vous allates enſuite à vôtre Palais avec autant de modeſtie que ſi vous fuſſiez allé dans une maiſon particuliere, & tous ceux qui vous avoient accompagné étant retournez chez eux, continuërent à ſe réjoüir en des lieux où rien ne les obligeoit à diſſimuler leurs ſentimens; de ſorte que cette joye domeſtique & libre fit voir combien étoit ſincere celle qu'ils avoient témoignée devant tout le monde.

Une Entrée ſi magnifique pouvoit donner de l'orgüeil à tout autre qu'à vous, mais elle n'a ſervi qu'à vous rendre plus digne de nôtre admiration, & qu'à nous faire connoître que vous étiez en effet ce que les autres Empereurs promettoient d'être. Vous êtes le ſeul dont le tems augmente la réputation & le mérite; & vous avez uni deux choſes qui ont toûjours paru incompatibles, la puiſſance d'un Empereur qui régne depuis long tems, & la modeſtie d'un Empereur qui commence à régner. Vous n'avez pas obligé les Citoïens à ſe proſterner à vos pieds, ni à vous baiſer les mains. L'Empereur n'étoit ni moins civil, ni moins mo-

deſte que l'avoit été Trajan, & la fortune qui a fait mille changemens autour de vous, n'en a point fait en vous-meme, &c.

Deſcription de la mort d'Hypolite.

Dans Phedre de Mr. Racine.

Il étoit ſur ſon char, ſes gardes affligez
Imitoient ſon ſilence autour de lui rangez.
Il ſuivoit tout penſif le chemin de Mycenes,
Sa main ſur les chevaux laiſſoit flotter les rènes.
Ces ſuperbes coursiers qu'on voyoit autrefois
Pleins d'une ardeur ſi noble obeïr à ſa voix,
L'œil morne maintenant & la tête baiſſée
Sembloient ſe conformer à ſa triſte penſée.
Un effroyable cri ſorti du fond des flots
Des airs en ce moment a troublé le repos,
Et du ſein de la terre une voix formidable
Répond en gemiſſant à ce cri redoutable.
Juſqu'au fond de nos coeurs nôtre ſang s'eſt glacé.
Des Coursiers attentifs le crin s'eſt heriſſé.
Cependant ſur le dos de la plaine liquide
S'éleve à gros boüillons une montagne humide.
L'onde approche, ſe briſe, & vomit à nos yeux
Parmi des flots d'écume un monſtre furieux.
Son front large eſt armé de cornes menaçantes,
Tout ſon corps eſt couvert d'écailles jauniſſantes,
Indomptable taureau, dragon impetueux.
Sa croupe ſe recourbe en replis tortueux.
Ses longs gémiſſemens font trembler le rivage
Le Ciel avec horreur voit ce monſtre ſauvage,
La terre s'en émeut, l'air en eſt infecté,
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.
Tout fuit & ſans s'armer d'un courage inutile
Dans le Temple voiſin chacun cherche un azile.
Hypolite lui ſeul digne fils d'un Heros
Arrête ſes coursiers, ſaiſit ſes javelots
Pouſſe au monſtre & d'un dard lancé d'une main ſûre
Il lui fait dans le flanc une large bleſſure.
De rage & de douleur le monſtre bondiſſant
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugiſſant,
Se roule & leur preſente une gueule enflammé
Qui les couvre de feu, de ſang & de fumée.

La frayeur les emporte & ſourds à cette fois,
Ils ne connoiſſent plus ni le frein ni la voix;
En efforts impuiſſans leur Maitre ſe conſume,
Ils rougiſſent le mords d'une ſanglante écume.
On dit qu'on a vû même en ce deſordre affreux
Un Dieu qui d'aiguillons preſſoit leur flanc poudreux.
A travers les rochers la peur les précipite.
L'eſſieu crie & ſe rompt, l'intrepide Hypolite
Voit voler en éclats ſon char tout fracaſſé.
Dans les rênes lui-même il tombe embarraſſé.
Excuſez ma douleur, cette image cruelle
Sera pour moi de pleurs une ſource éternelle.
J'ai vû, Seigneur, j'ai vû vôtre malheureux fils
Trainé par les chevaux que ſa main a nourris.
Il veut les rappeller, & ſa voix les effraye.
Ils courent. Tout ſon corps n'eſt bien-tôt qu'une playe.
De nos cris douloureux la plaine retentit.
Leur fouge impetueuſe enfin ſe rallentit.
Ils s'arretent non loin de ces tombeaux antiques
Où des Rois ſes Ayeux ſont les froides reliques.
J'y cours en ſoûpirant, & ſa garde me ſuit,
De ſon genereux ſang la trace nous conduit.
Les rochers en ſont teints, les ronces dégouttantes
Portent de ſes cheveux les dépoüilles ſanglantes.
J'arrive, je l'appelle, & me tendant la main
Il ouvre un oeil mourant qu'il referme ſoudain, &c.

Embrazement d'une Ville maritime.

Tiré du grand Cyrus.

L'embrazement de la Ville de Sinope étoit ſi grand que le Ciel, la Mer, la plaine & le haut des Montagnes en recevoient un éclat qui permettoit de diſtinguer toutes choſes malgré l'obſcurité de la nuit. Jamais objet ne fut ſi terrible. On voyoit vingt Galeres qui brûloient dans le Port, & qui du milieu de l'eau pouſſoient des flâmes ondoyantes juſques aux nuës. Ces flâmes agitées par un vent impetueux ſe courboient quelquefois vers une partie de la Ville qu'elles avoient déja embrazée. On les voyoit paſſer d'un lieu à l'autre en un moment, & par une funeſte communication il n'y avoit pas un endroit de cette Ville déplorable qui n'éprouvât leur fureur. Les cordages & les voiles des Navires ſe détachant s'élevoient affreuſement en l'air, & retomboient en étincelles ſur les maiſons voiſines. Quelques-unes de ces maiſons étant

déja conſumées, cedoient à la violence du feu, & tomboient dans les ruës & dans les places dont elles avoient été l'ornement. Cette effroyable multitude de flâmes qui s'élevoient de tant d'endroits, & qui avoient plus ou moins de force ſelon la matiere qui les entretenoit, combattoient entre-elles par l'agitation du vent; & ce vent les confondant & les ſeparant tour à tour, ſembloit faire voir qu'elles diſputoient en effet la gloire de détruire cette belle Ville. Parmi ces flâmes éclattantes on voyoit encore des tourbillons de fumée, qui par leur couleur ſombre ajoûtoient quelque choſe de plus terrible à un objet ſi épouvantable, & l'abondance des étincelles, dont nous avons parlé, retombant à l'entour de la Ville, comme une grele enflamée, en rendoit l'abord affreux. Il y avoit un Château bâti ſur la cime d'un grand rocher qui s'avançoit dans la Mer & que la flâme n'avoit encore pû dévorer; mais elle s'y elançoit à tout moment etant pouſſée par le vent avec une extréme violence. Il paroiſſoit que l'embrazement devoit avoir commencé par le Port, puiſque les maiſons qui le bordoient étoient les plus allumées & les plus proches de leur ruine, s'il étoit permis de mettre quelque difference en un lieu où l'on voyoit par tout éclatter le feu & la flamme. On voyoit pourtant encore quelques temples & même quelques maiſons qui faiſoient un peu plus de réſiſtance que les autres, mais c'étoit comme pour laiſſer voir la beauté de leur ſtructure, & pour augmenter la douleur & la compaſſion que l'on pouvoit avoir de leur inévitable ruine. Enfin ce terrible Element détruiſoit tout, ou faiſoit voir que ce qu'il n'avoit pas encore détruit étoit ſi proche de l'être, qu'il étoit bien difficile que l'on ne fût ſaiſi d'horreur & de pitié à une vûë ſi extraordinaire & ſi funeſte.

Je penſe qu'il ne ſera pas hors de propos de parler auſſi de l'Alluſion. Cette figure conſiſte à ſe joüer ſur des mots qu'elle répete ou qu'elle varie. Mais il faut que ce jeu ſoit fondé ſur le bon ſens, autrement il degenere en puerilité ou en Turlupinade. Ce ſont ces défauts que le Myſantrope reprend ſi agréablement.

Ce ſtyle figuré dont on fait vanité,
Sort du bon caractere & de la verité;
Ce n'eſt que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'eſt pas ainſi que parle la nature.

Il ajoute un peu plus bas.

Tous ces colliſichets dont le bon ſens murmure.

Il ne murmuroit pas des Alluſions que l'Auteur de cet ouvrage répandoit dans ces pieces de Theatre. J'en pourrois citer un grand nombre de réjoüiſſantes, ſi la plûpart du monde ne les avoit remarquées & retenuës. Je me contenterai de parler de la colere de Sganarelle, qui ne peut ſouffrir l'injuſtice que l'on fait aux maris dont les femmes manquent de fidelité. Il s'en étonne en ces termes.

Elles ſont la ſottiſe, & nous ſommes les ſots?

Et dans un autre endroit de la même piece.

Nôtre honneur dépend-il de ceux qui n'en ont point?

Pour paſſer à des Alluſions plus ſérieuſes; un Auteur aïant dit que les Vaiſſeaux de Sa Majeſté ne ſont point en état de redouter les ennemis, il ajoûte ce Vers.

Ils n'ont plus ſur la Mer que la Mer ſeule à craindre. Mr. de Fontenelles.

J'ai lû autrefois, ſans me ſouvenir préciſément dans quel Poëme, que la deſcription d'une Armée que l'on tailloit en pieces finit par ce Vers.

Et la chute du mort acheve le mourant.

L'Alluſion a bonne grace dans les manieres de parler qui tiennent de la ſentence. L'Auteur du Miſantrope parle en ces termes de la modeſtie qu'une femme doit garder en matiere de ſcience.

De ſon étude enfin je veux qu'elle ſe cache,
Et qu'elle ait du ſçavoir ſans vouloir qu'on le ſçache.

Voici un jeu que font des mots repetez & variez dans une maxime de tendreſſe. Dans Clelie.

On n'eſt jamais content quand on eſt amoureux,
Mais qui n'a point d'amour eſt encor moins heureux.

Les gens de bon goût ne deſapprouvent pas toûjours les Allu-

sions, mais il eſt rare qu'ils ſe plaiſent aux Equivoques ; & je ne penſe pas qu'on les divertît beaucoup à dire qu'il n'y a pas d'homme plus *obligeant* qu'un Notaire, à cauſe des obligations que l'on paſſe pardevant lui. Il falloit que les Equivoques fuſſent bien en vogue autrefois. J'ai ouï dire que l'on admira cette réponſe d'un bel Eſprit de ce tems-là. Il venoit du Camp d'une Ville aſſiegée; & comme on lui demanda en quel état il avoit laiſſé le ſiege, *Il ſe porte bien*, répondit-il, *il commence à ſe lever.*

Finiſſons par ces Vers qui décrient ſi agréablement les pointes dont nous venons de parler.

Dans l'art poëtique de Mr. de *** Chant 2.
* La pointe.

La Raiſon outragée enfin ouvrit les yeux,
*La * chaſſa pour jamais des diſcours ſerieux ;*
Et dans tous ſes écrits la déclarant infame,
Par grace lui laiſſa l'entrée en l'Epigramme.
Pourvû que ſa fineſſe éclattant à propos,
Roulât ſur la penſée & non pas ſur les mots.
*Ainſi de toutes parts les * deſordres ceſſerent,*
Toutefois à la Cour des Turlupins reſterent,
Inſipides Plaiſans, Boufons infortunez,
D'un jeu de mots groſſiers Partiſans ſurannez.

* Il a parlé plus haut de l'abus general que l'on faiſoit des pointes.

Aprés avoir parlé des figures qui ſont le plus en uſage, voïons avec quelle prudence nous les devons choiſir ; conſiderons quel ſtile il faut employer, ſelon la difference des matieres. On ne ſçauroit apporter trop de précaution pour ce choix, quand on ſe propoſe de plaire à une aſſemblée où il arrive rarement que les Auditeurs ſoient d'un même goût. Il faut de la ſolidité & de l'élevation devant des perſonnes d'un diſcernement délicat : l'Hiſtoire & la Fable, qui ſont plus faciles à comprendre qu'un raiſonnement ſubtil, ſont auſſi plus propres à gagner l'attention du Peuple. Pour lui plaire le ſtile ſe doit relâcher, les expreſſions doivent être claires & familieres. Je ne voudrois pourtant pas qu'elles fuſſent trop baſſes, & qu'elles ſentiſſent la halle. Le Peuple n'auroit pas trop de déference pour les ſentimens d'un homme qui ne parleroit pas mieux que lui. Il pourroit, au contraire, admirer ce qui ſeroit au deſſus de ſa portée, & même en être touché ſans ſçavoir pourquoi. Il ne faudroit pourtant pas que le diſcours, où nous voulons de l'élevation, tombât dans l'obſcurité. Le Peuple veut entendre ce qu'on lui dit, auſſi-bien que les honnêtes gens, il eſt bien-aiſe de voir qu'un habile homme

me n'employe que des mots dont il pourroit ſe ſervir lui-même ; mais il a encore plus de plaiſir de remarquer que ces mots ſont dans un meilleur ordre qu'il ne leur pourroit donner, & de tirer une eſpece d'inſtruction de cette remarque. Ainſi, qu'un Orateur qui doit parler devant une grande aſſemblée, ait ſoin de ne rien outrer dans ſes penſées, ni dans ſes figures ; que ſes penſées ne ſoient point trop ſubtiles, ni ſes figures trop éloignées des mots propres dont elles prennent la place. On peut dire une grande *rapidité* de conquêtes, cet homme a un cœur *de fer*. Il ne faut pas aller ſi loin dans les expreſſions *figurées*, que les genies des Païs chauds. Nous avons vu en cette Cour des Ambaſſadeurs qui ont commencé en ces termes, la Harangue qu'ils avoient à faire au Roi.

Nous ſommes envoyez au plus grand Potentat de la créance de Jeſus, l'Empereur Loüis dont le régne ſoit ſcelé de bonheur. Ces dernieres paroles font une figure qui a ſes beautez, ſi je ne me trompe, mais ce n'eſt que par la réflexion que l'on en trouve le ſens. Les Affricains & la plûpart des Orientaux parlent d'une maniere que nous trouvons trop fleurie & trop figurée ; ils ſe joüent, ils entaſſent les épithetes, les comparaiſons & d'autres figures, & ſe laiſſent emporter à la chaleur de leurs imaginations. Les Nations qui habitent des païs temperez, ont plus de patience & moins d'ardeur. Elles enviſagent les choſes avec plus d'application, & les expliquent d'une maniere plus aiſée & plus claire. Donnons deux exemples qui puiſſent faire voir cette difference.

Un Envoyé d'Alger demande une ratification de paix, & parle au Roi en ces termes. Le 26. Juillet 1690.

Trés-puiſſant, trés-majeſtueux, & trés-redoutable Empereur, Dieu veüille conſerver Vôtre Majeſté d'un à mille les jours de vôtre bon régne.

Je ſuis envoyé à trés-magnifique Empereur toujours victorieux, de la part des Seigneurs du Divan d'Alger, & du trés-illuſtre Dey pour me proſterner devant le Trône Imperial de Vôtre Majeſté, & pour lui témoigner l'extréme joye qu'ils ont reſſentie de ce qu'elle a eu la bonté d'agréer la publication de la paix, qui vient d'être concluë entre ſes Sujets & ceux du Royaume d'Alger. Les Generaux & les Capitaines tant de Terre que de Mer m'ont choiſi, Sire, d'un commun conſentement, nonobſtant mon inſuffiſance pour avoir l'honneur d'entendre de la bouche ſacrée de Vôtre Majeſté, la ratification de cette paix ; étant perſuadez que c'eſt de cette parole Royale que dépend ſon éclat & ſa durée, qui ſera éternelle s'il plaît à Dieu. Ils m'ont

ordonné d'aſſurer Vôtre Majeſté, &c.

Voici un commencement de Harangue d'un ſtile bien different. Monſieur le Cardinal de Fourbin-Janſon n'étant encore qu'Evêque de Marſeille, fut envoyé Ambaſſadeur extraordinaire à Varſovie pour l'Aſſemblée qui devoit élire un Roi de Pologne. Ce fut dans le champ même de l'élection qu'il parla de cette ſorte.

* *Le Roi très-Chrétien ayant appris que vôtre République ſereniſſime vient d'être privée de ſon Chef, & en ayant ſenti toute l'affliction à laquelle l'obligeoit la tendreſſe qu'il avoit pour un trés-bon Roi ſon ami, & ſon frere, & la conſideration de la perte que faiſoient vos Seigneuries illuſtriſſimes, qu'il a toûjours regardées comme ſes plus chers Alliez: Il a crû qu'il devoit dans cette celebre Aſſemblée, ſoit par le ſoin qu'il ſe donneroit de vous conſoler, ſoit en vous aſſurant de la part qu'il prend en vôtre deüil & en vos peines, vous faire voir des marques ſi publiques de ſa douleur, que tous en general, & chacun de vous en particulier ne le puiſſiez ignorer.*

Il ſçait que la nouvelle d'un ſi funeſte malheur a fait venir ici beaucoup d'Ambaſſadeurs de divers Princes pour vous rendre les mêmes devoirs, & pour vous dire en leur nom, qu'ils partagent avec vous, & vôtre douleur, & vôtre perte: Et véritablement il n'y a point de Nation Chrétienne qui ne crût faire un crime, ſi elle n'applaudiſſoit à vos bons ſuccés, & qu'elle ne ſoûpirât point avec vous dans vos diſgraces. Mais comme la France les ſurpaſſe toutes, & par la confiance de ſon amitié, & par l'ancienneté de ſon alliance avec vous, j'oſe proteſter qu'elle l'emporte également, au deſſus d'elles, & par la ſincerité du zele qui l'oblige à vous conſoler, & par la véritable paſſion qu'elle aura toûjours de vous rendre des ſervices effectifs, &c.

Il y a encore plus de difference entre la moderation du Roi & l'orgueïl des Empereurs Ottomans. Loüis le Grand ſe contente de mettre ces titres dans les Lettres que l'on expedie en ſon nom: *Loüis par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre,* ne voulant point ajoûter, comme il en auroit droit, Roi de Bourgogne, d'Arles, d'Aquitaine, de Bretagne, d'Auſtraſie, &c. ſans parler, des Duchez & des Comtez qu'il poſſede.

Le grand Seigneur, au contraire, met dans ſes Lettres un grand détail de tous les Païs qui reconnoiſſent ſa domination. Voici de quelle maniere il écrit à ce qu'on rapporte.

* *Moi qui ſuis par les infinies graces du Juſte, & tout-puiſſant Createur, & par l'abondance des miracles du Chef de ſes Prophetes, Empereur des victorieux Empereurs, diſtributeur des Couronnes aux*

plus grands Princes de la Terre, ſerviteur des deux trés-ſacrées, & trés-auguſtes Villes, la Meque & Medine, Protecteur & Gouverneur de la ſainte Jeruſalem, Seigneur de l'Europe, de l'Aſie & de l'Affrique, conquiſe avec nôtre victorieuſe épée & nôtre épouvantable lance. Sçavoir de la Grece, de la Romanie, de la Natolie, de la Judée, de l'Arabie, de l'Egypte, de la Hongrie, ajoûtant enſuite les noms de tant de païs, que l'on ſe laſſeroit de les lire, ſi j'avois entrepris de les rapporter.

Si l'on demeure d'accord que la diverſe temperature des climats produit aſſez ordinairement la difference des humeurs, n'avoûra-t-on pas, que dans un même païs la difference des temperamens peut faire le même effet. Un Orateur bilieux & naturellement fier élevera ſon ſtile juſques à le guinder d'une maniere outrée; au lieu que les perſonnes qui ont de la moleſſe & de l'indolence, ne raconteront les choſes que ſimplement, & auront plus de penchant à tomber dans des expreſſions qui ſeront froides & baſſes, que de ſe ſervir de celles qui ont du feu & de la dignité. L'heureux milieu que cherchent les gens habiles n'eſt pas facile à trouver; mais au lieu de recommander encore cette éloquence noble & touchante, qui eſt éloignée de deux extrémitez vicieuſes, nous aurons moins de peine & nous plairons plus au Lecteur, de rapporter ce que nous a donné un des plus beaux Eſprits du tems, ſur les ſentimens que Petrone nous laiſſe entrevoir dans ſes œuvres. Voici en quels termes parle le bel Eſprit écrivant à un Magiſtrat de ſes Amis.

* *Vous ſçavez, Monſieur, que ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a trouvé des gens qui ſe ſont plaints du goût dépravé de leur ſiecle, & de la corruption de l'Eloquence. Je croi que cette plainte a été de tout tems depuis la mort de Ciceron. L'Auteur du Dialogue qu'on attribuë à Quintilien condamne le même deſordre, & pour remonter plus haut, Petrone a fait une Satire ingenieuſe contre les Déclamateurs de ce tems-là, qu'il accuſe d'avoir gâté le ſtile des jeunes gens. Le jugement qu'il en fait eſt fort juſte, & il tourne en ridicule les mêmes défauts contre leſquels nous nous élevons aujourd'hui; mais d'une maniere ſi plaiſante, qu'il me prend envie de vous envoyer en nôtre langue ce qu'il dit ſi agréablement dans la ſienne, contre ce haut ſtile que nous appellons* Phébus *ou* galimatias. *Mais j'ay l'eſprit tellement né pour la liberté, qu'il n'eſt pas en mon pouvoir de l'aſſujettir aux régles d'une traduction fidéle. C'eſt pourquoi j'ay pris la hardieſſe de lier les ſens interrompus de Petrone par des choſes qui ſont purement de moi. Si cette occupation vous paroit peu digne d'un Magiſtrat, ſongez que*

M. de S. Evremont.

nous ſommes dans une ſaiſon où la juſtice même nous permet de nous delaſſer, je prétens, avec cela, que vous m'en ayez un peu d'obligation, & que vous liſiez, avec vôtre indulgence ordinaire, ce que j'écris preſentement pour vôtre plaiſir.

Je me promenois, dit Eumolpe, avec le jeune Aſcilte dans une place aſſez proche des Ecoles publiques, lors que nous vimes accourir de toutes parts un grand nombre de perſonnes de differente qualité, mais principalement une foule de jeunes Ecoliers qui s'empreſſoient à qui entreroit le premier dans l'école. La curioſité qui entraine aiſément dans ces lieux publics les hommes qui n'ont pas beaucoup d'affaires, m'obligea de ſuivre les autres. Je me mélay parmi ceux qui entroient, & je demandai aux gens qui ſe trouverent prés de moy quelle étoit la cauſe qui aſſembloit tant de monde. J'appris qu'un Déclamateur célebre, nommé Agamemnon devoit faire une harangue. Je voulus ſçavoir enſuite quel ſujet il avoit pris pour ſon diſcours, & l'on me dit qu'il promettoit une déclamation de deux heures, ſous le titre magnifique De la Piete' cruelle, *pour exhorter le Roy Agamemnon à livrer ſa fille Iphigenie qui devoit être ſacrifiée à Diane, ſuivant l'Oracle, afin de faciliter l'expedition de Troye. Je crus que la rencontre d'un titre ſi ſpecieux, ou bien la conformité du nom d'Agamemnon que portoit le Déclamateur, l'avoit engagé au choix de ce ſujet; & je ne doutay pas qu'il ne ſe montraſt dans ſon diſcours digne Auteur d'un Ouvrage qui étoit promis par une affiche magnifique. Il eſt vray auſſi que je n'y fus pas trompé, car aprés avoir attendu prés d'une heure, nous vimes paroitre ſur une eſpece de Theatre un peu élevé au deſſus des Auditeurs, un homme d'un âge aſſez avancé qui n'avoit rien oublié ce jour-là pour ſe mettre ſur ſa bonne mine. Il jetta d'abord les yeux ſur ſon Auditoire pour aſſûrer ſa contenance, & aprés avoir touſſé, craché, & ſalué tout le monde, il ſe tint quelque tems dans une contenance triſte, tournant les yeux d'un côté & d'autre ſur ſes Auditeurs; puis, tout d'un coup, il commença ſon diſcours d'une voix aigre & trainante. Son exorde étoit pompeux & plein d'antitheſes, ſes périodes étoient enflées à perte d'haleine; & parmy les grands mots dont elles étoient compoſées, il n'y en avoit pas un qui fût propre à attirer la bienveillance & l'attention des Auditeurs, ni à donner une idée generale de ſon action. On remarquoit même qu'il avoit ramaſſé dans les livres tout ce qui regarde la ſainteté & l'infaillibilité des Oracles, il avoit cela de bon qu'il ne citoit point de vers d'Heſiode ni d'Homere. Dans le reſte de la Piece il s'étendit fort ſur les devoirs qui attachent les hommes à leur Patrie: Il exagera principalement l'obligation qui engage les Princes à ſe dévouër entierement à la gloire & au bonheur de*

leurs Etats. Il fit une longue deſcription de tous les combats de la nature & de la Religion, dans le cœur d'un Pere qui doit perdre ſa fille, ou deſobeïr aux Dieux. Il apporta beaucoup de raiſons pour prouver que la Religion devoit l'emporter ſur la nature, & qu'il falloit que le reſpect des ordres du Ciel arrêtât les mouvemens du ſang, & calmât l'émotion des entrailles paternelles. C'étoient-là les termes dont ſe ſervoit ce Déclamateur; tout ſon diſcours étoit remply de grands mots qui ne ſignifioient rien, & qui ſembloient faits exprés pour la meſure énorme de ſes périodes. Les figures étoient ſi frequentes, & particulierement celles qui conſiſtent dans l'arrangement des paroles, l'ordre où il les avoit placées étoit ſi commun, que les petits Ecoliers ſçavoient quand le rang de chacune devoit venir, & les diſtinguoient toutes par leurs noms. Il me ſouvient que j'entendis un homme prés de moy qui s'écria ſur certains endroits où je commençois un peu à m'endormir. Ha ! la belle Proſopopée ! Ha ! les belles Antitheſes ! *Je ſouffris ſon admiration patiemment, parceque peut-être étoit-il gagé pour applaudir, comme j'en ay vû quelquefois. Auſſi-tôt qu'Agamemnon eût achevé, chacun ſortit de l'école, & je vous avouë que je ne fus pas des derniers à me débarraſſer d'un lieu, où j'avois trouvé dequoy contenter ma curioſité pour long-tems. Neanmoins j'eus encore envie de ſçavoir ce que l'on diroit ſur cette Harangue. Je m'approchay de ceux qui s'étoient arrêtez ſous le portique, ayant entendu en paſſant qu'ils s'entretenoient ſur cette matiere. En effet je trouvai que chacun en formoit ſon jugement. La plûpart en paroiſſoient fort ſatisfaits; pluſieurs loüoient la beauté du ſujet, d'autres admiroient l'abondance des figures & la hardieſſe de l'expreſſion. J'entendis méme qu'ils s'attachoient ſur toutes choſes à exalter la durée de cette action, s'étonnant qu'il eût pû fournir à parler deux heures ſur un ſujet comme celuy-là. Quelques-uns de mes amis qui ſe rencontrerent parmi eux, me demanderent ce que j'en penſois; & comme ils ſe perſuadoient que j'avois quelque diſcernement pour ces ſortes d'ouvrages, ils me voulurent engager à dire quel étoit mon ſentiment ſur le diſcours d'Agamemnon. Je crus que mon âge & le grand nombre de perſonnes qui pouvoient m'entendre, m'obligeoient d'avoir quelque retenuë; c'eſt pourquoy au lieu de m'expliquer avec la liberté qui m'eſt ordinaire, je répondis froidement qu'il me ſieroit mal de cenſurer ce que tout le monde ſembloit approuver. Pour moy, dit alors un jeune étourdi qui s'étoit mêlé dans la Troupe, il ne m'eſt pas poſſible de diſſimuler davantage ce que j'en penſe; J'avouë de bonne foy qu'on n'en ſçauroit être plus mécontent que je le ſuis. Cette franchiſe me ſoulagea un peu dans l'effort que j'avois fait pour me taire, & je fus bien aiſe de voir*

qu'un autre avoit hazardé d'en juger le premier ; mais afin d'engager ce Cenſeur à parler, je le priay de nous dire préciſément ce qui luy déplaiſoit le plus dans cette action. Tout, *me répondit-il bruſquement. Je blâme également le choix du ſujet, la conduite de l'ouvrage, & le tour de la diction. Je ne ſçaurois même ſouffrir qu'un Orateur ſuive plûtôt la paſſion qu'il a de parler, que la neceſſité des choſes qu'il eſt obligé de dire. Cependant la plûpart des Déclamateurs ſe perſuadent qu'il eſt de l'eſſence d'un beau diſcours de durer plus d'une heure, & ne ſongent pas que c'eſt une préſomption inſupportable de prétendre qu'on ſoit obligé de les écouter ſans s'ennuyer. Pour moy j'admire bien plus dans ces occaſions la patience des Auditeurs, que la fecondité de l'Orateur. Mais voyez, je vous prie, à quoy cette belle maxime vient d'engager nôtre Déclamateur, à nous dire une infinité de choſes dont on a les oreilles rebattuës dans les écoles. Pour ce qui eſt de l'ordre de ſon diſcours, l'art en eſt ſi groſſier, que ſi vous en aviez demandé la diviſion au moindre de ſes Ecoliers, il vous auroit dit d'abord de combien de figures il étoit compoſé. Il le partageroit en quatre Lieux communs ; le premier ſeroit* La ſainteté des Oracles ; *le ſecond,* L'Amour de la Patrie ; *le troiſiéme,* L'Obligation des Princes envers leurs ſujets, *& le dernier,* Le reſpect que l'on doit aux Dieux. *Pour ſa diction elle eſt ſi affectée, que la recherche des mots luy a plus coûté que tout le reſte, & aprés avoir donné la torture à ſon eſprit pour les choiſir, il l'a donnée à ſa langue pour les prononcer. Mais le ſujet me paroit plus extravagant que tout le reſte ; car les déclamations n'ont été introduites que pour exercer l'eſprit des jeunes gens ſur des matieres qui puiſſent tomber dans l'uſage ordinaire, & pour leur propoſer des exemples qui ſoient propres à les inſtruire ſur les choſes où ils ſont obligez de parler. Cependant quel interêt peut-on prendre en une avanture ſi oppoſée à nos mœurs ? Quelle apparence y a-t'il qu'aucun de ceux qui ont entendu Agamemnon, rencontre de ſa vie, une occaſion de dire par combien de bonnes raiſons il falloit appaiſer Diane, & ſacrifier Iphigenie ? Que nous ſervira d'etre perſuadez que les Grecs firent fort ſagement de contenter cette Déeſſe vindicative, qui n'auroit pas manqué, ſans ce ſacrifice, de renverſer toutes les machines de leur armée, & de prendre le bon Priam ſous ſa protection. Mais quand il arriveroit que l'on ſe pourroit entretenir ſérieuſement de ces contes-là, auroit-on bonne grace de ſe ſervir de ces expreſſions outrées & de ces figures extravagantes, contraires aux mouvemens de la nature, au bon ſens, & à l'air ſimple & facile dont les honnêtes gens ont accoûtumé de s'expliquer ? Car enfin tout ce qui n'eſt point conforme à la nature eſt oppoſé à la véritable Eloquence, &c.*

On ſçait que Petrone pouſſe plus loin ſa critique, mais j'en ay aſſez rapporté pour la plûpart des Lecteurs. Ceux qui auront plus de curioſité pourront lire ce fameux Auteur, ou les Oeuvres de celui qui le fait parler François.

CHAPITRE X.

Que toutes les Harangues ſont compriſes ſous trois eſpeces que l'on appelle ordinairement les trois Genres.

TOus les diſcours en general ſe rapportent aux trois Genres que les Latins appellent *Démonſtratif*, *Déliberatif*, & *Judiciaire*.

Le Demonſtratif comprend tout ce qui peut regarder la loüange & le blâme ; de ſorte que rien n'eſt plus difficile que d'écrire avec ſuccés dans ce genre-là. On ne ſçauroit plaire quand on ne donne que des loüanges médiocres, & l'on déplaît encore plus ſûrement lorſque l'on en veut donner d'extraordinaires. Si les Auditeurs n'en ſont point perſuadez, ils regardent celui qui les donne comme un flateur mépriſable ; & s'ils ſe voyent contraints d'y ajoûter foi, ils ne les écoutent qu'avec dépit. Ils ne peuvent ſouffrir qu'on leur parle d'une vertû qui efface celles qu'ils croyent poſſeder, & ils ne ſçauroient être ſatisfaits d'un diſcours qui choque leur amour propre. C'eſt pourquoi il faut que l'Orateur déploye dans ces occaſions tout ce qu'il a d'eſprit & d'adreſſe, qu'il ajoûte le brillant à la majeſté, qu'il ſurprenne par la nouveauté du tour & des penſées ; en un mot qu'il n'oublie rien pour rendre agréable une matiere qui ne l'eſt preſque jamais. Auſſi y a-t'il des Auteurs qui veulent que nous ne puiſſions loüer que Dieu & les Saints. Ils diſent qu'il n'y a pas de vertu aſſez pure ſur la Terre pour meriter nos loüanges. Cependant le mélange d'imperfection que nous voyons preſque dans tous les hommes, ne nous doit pas empêcher de loüer les moins imparfaits, & de donner aux autres une genereuſe émulation qui les puiſſe porter à s'élever à un plus haut degré de vertu. Pourquoi ne nous ſeroit-il pas permis auſſi de blâmer le vice, & quelquefois même les perſonnes vicieuſes ? La honte les peut tirer du déreglement, & retenir ceux qui ſeroient prets à y tomber.

Diſons même que le Genre Démonſtratif n'eſt pas renfermé dans des bornes fort étroites. Il arrive tous les jours que nous

loüons juſques aux animaux, & aux choſes inanimées. Que ne diſons-nous pas d'un beau cheval, ou d'un beau tableau ; d'une belle maiſon, ou d'un beau Jardin ?

On puiſe ordinairement dans trois ſources les loüanges que l'on veut donner à un homme. Dans les dons qu'il a recûs de la nature, dans les faveurs que la fortune lui a faites, & dans le bon uſage qu'il a fait lui-même de ces differens avantages pour acquerir du merite & de la gloire.

Les dons de la nature regardent l'ame, le cœur, l'eſprit & le corps.

On peut loüer du côté de l'ame, ſi une perſonne a de la pieté & d'autres qualitez que nous attribuons auſſi au cœur, comme la droiture des ſentimens, l'élevation, la fermeté, la generoſité, la tendreſſe, la reconnoiſſance, &c.

Pour faire l'éloge de l'eſprit, il faut regarder s'il eſt ſublime, vif, penetrant & vaſte, accompagné d'une memoire heureuſe, d'un ſolide jugement, & d'un diſcernement délicat.

Les dons du corps ſont, la beauté pour les femmes, pour les hommes la bonne mine. Pour les uns & pour les autres, la ſanté, la taille droite, aiſée & proportionnée ; l'air noble & libre dans la contenance, & dans toutes les manieres d'agir, &c.

La fortune, s'il eſt permis de lui attribuer ce qui vient de plus haut, la fortune, dis-je, nous donne les richeſſes & les dignitez. Elle contribuë quelquefois à nôtre réputation par les conjonctures où elle nous fait trouver ; & l'on peut dire même que ſi nous ſortons d'une Maiſon illuſtre, nous lui en ſommes en quelque façon redevables. En effet la nature fait ſeulement que nous naiſſons hommes, & le bonheur veut que certains hommes naiſſent grands Seigneurs parmi une infinité de miſerables.

Commençons par les qualitez de l'ame, & demeurons d'accord que rien n'attire de plus ſolides applaudiſſemens que la pieté. Elle doit être le fondement des autres Vertus, comme il eſt vrai qu'elle fonde la tranquilité de l'ame. Les Heros, dont nous faiſons des Panegyriques, doivent être pieux, à moins qu'ils ne veüillent que celui de Virgile ne leur faſſe honte. Plus ils ſont élevez, plus ils doivent de reconnoiſſance au Ciel, plus ils ſont obligez de donner de bons exemples aux hommes. Ex.

Une Reine qui au milieu de tant de grandeur & de majeſté préfere la ſolitude de ſon Oratoire à la foule de ſes Courtiſans, qui aime mieux ſe proſterner aux pieds des Autels que de monter ſur le Trône, & qui offre plus volontiers à Dieu les hommages qu'elle lui doit, qu'elle ne

le ne reçoit de ſes Sujets ceux qu'ils ſont obligez de lui rendre. Je n'en dirai pas davantage, quelque reſpect que j'aye pour une matiere ſi pure & ſi ſainte, c'eſt lui faire tort que d'y employer une bouche profane. La terre n'a point de loüanges pour une vertu qui ne veut de récompenſe que dans le Ciel; & comme la véritable pieté eſt ennemie de l'oſtentation, & qu'elle cache ſes treſors dans le profond du cœur, les hommes qui n'en voyent que l'exterieur ne la doivent loüer que par la veneration & par le ſilence.

Mais s'il ne m'eſt point permis d'entrer dans le Sanctuaire, il ne me ſera pas défendu de parler de ce qui éclatte au dehors. Tant d'heureux ſuccés qui ont rendu cette Monarchie ſi conſiderable à nos Alliez & ſi redoutable à nos ennemis, n'ont pas toujours été l'effet du bonheur du Prince, de la prudence du Miniſtre ou de la valeur des Generaux. Les prieres que nôtre grande Reine offre tous les jours au Dieu des Armées, ont ſouvent rendu les nôtres victorieuſes, & pendant qu'elle élevoit ſur la Montagne les mains vers le Ciel, nous avons vû dans la plaine ceder l'orgueïl des Nations, & les forces de nos ennemis. Sa pieté nous donnera la paix aprés tant de Victoires qu'elle nous a données, & cette Majeſté humiliée devant le Trône de Dieu eſt ſeule capable d'obtenir ce que la malice des hommes a retardé ſi long-tems.

Il-y a quelque tems qu'un Prélat adreſſant la parole au Roi, parla de la pieté ſur la fin de ſon diſcours en ces termes.

A peine avez vous été en état de régner par vous-même, que Maître abſolu du cœur de vos Sujets, vous les avez contenus dans le repos qui fait la felicité des Etats. Vous leur avez inſpiré par vôtre exemple des vertus, dont juſques au Regne de vôtre Majeſté, on ne les avoit pas crû capables. La prévoyance, le ſecret, la moderation & la conſtance ne ſont plus incompatibles avec l'humeur des François depuis qu'ils vous obéïſſent. Auſſi toute l'Europe liguée enſemble n'a pû vous empécher de faire toutes les années de nouvelles conquêtes. Les ſaiſons qui ont accoûtumé de retarder celles des autres Conquerans, ont avancé les vôtres; & que ne pouviez vous pas pretendre, ſi le deſir de ſoulager vos Peuples ne vous eût fait preferer à la gloire de vaincre celle de donner la paix? Mais, Sire, *il y a pour les Rois Chrétiens une autre ſorte de gloire plus belle, plus pure, plus digne des ſoins de V. M. c'eſt que l'autorité qu'ils ont ſur leurs Sujets, que l'admiration qu'ils donnent à leurs ennemis; en un mot que tout ce qui faiſoit la gloire des Heros de l'antiquité, ne ſoit que pour faire régner la Loi de Dieu. La belle matiere,* Sire, *à faire voir ce que l'exemple de V. M. peut ſur tout les cœurs! Vous l'allez donner à vos Sujets cet exemple capable de leur ôter tous les vices, & de leur donner toutes les vertus.*

Mr. l'Ev. de Mirepoix.

Qu'ils connoiſſent que c'eſt-là le premier ſoin du glorieux loiſir que vous venez de vous procurer, & que vous voyant remporter tous les jours quelque nouvelle victoire ſur vous-même, ils ſoient contraints de publier que digne de commander à tous les hommes & en état de vous en faire obéïr, vous n'avez refuſé de donner la Loi au monde, que pour y faire régner la ſouveraine Majeſté.

Autre ex.

Sa dévotion n'eſt pas comme celle des autres femmes fondée ſur l'éducation & ſur l'habitude. Elle eſt confirmée par le bon ſens, & par des raiſonnemens ſolides qui établiſſent la perfection Chretienne ſans faſte & ſans ſuperſtition.

Pour la beauté de l'eſprit.

L'étenduë de ſon eſprit paroît en ce que la capacité qu'elle a pour les grandes choſes ne l'empeche pas de s'appliquer aux médiocres, & même aux petites, quand il faut qu'elle en prenne ſoin dans ſon Domeſtique, ou qu'elle parle dans une converſation. Elle a joint à la vivacité de ſon Genie une lecture continuelle, & ſa memoire eſt ſi heureuſe qu'elle n'a jamais rien oublié de ce qu'elle a lû.

Elle a une incroyable facilité à bien écrire ſur toutes ſortes de ſujets, & rien n'eſt plus net ni plus poli que ſon ſtyle.

Suite du même éloge.

Sa liberalité égale celle des Princeſſes les plus magnifiques en la grandeur des preſens, & la paſſe au choix des Perſonnes à qui elle donne, & qui ſeules peuvent parler de ſes bienfaits. Enfin ſa generoſité ſeroit plus univerſellement admirée, ſi elle étoit moins grande; parce que plus de perſonnes la comprendroient dans un ſiecle où l'on ne pratique guere cette vertu dans ſa perfection.

Autre ex. Pour la beauté du corps.

Juſques à cette heure nous n'avons point vû de beautez qui ne ſoient allées chez le Peintre pour y chercher quelques graces, ou pour s'y défaire de quelques défauts. Vous ſeule, Madame, vous ſeule êtes au deſſus des Arts qui ſçavent flatter & embellir. Ils n'ont jamais travaillé ſur vous que malheureuſement, & qu'en vous faiſant perdre autant d'avantages qu'ils ont accoûtumé d'en donner aux perſonnes qui ſont moins accomplies que vous.

Mais ſi vous n'êtes guere obligée à la peinture, vous l'êtes encore moins aux ajuſtemens. Vous ne devez rien à la ſcience d'autrui, ni à vôtre induſtrie, & vous pouvez en repos vous remettre à la Nature des ſoins qu'elle prend pour vous. La plûpart des femmes ne ſont agréables que par les agrémens qu'elles ſe font; ce qu'elles mettent pour ſe parer cache des défauts, & ce qu'on vous ôte de vôtre parure vous rend quelque grace.

Je ne vous donnerai point de loüanges generales & uſées. Le Soleil ne me fournira non plus de comparaiſon pour vos yeux, que les fleurs pour vôtre teint. Je pourrois parler de la régularité de vôtre viſage, de

la délicateſſe de vos traits, des agrémens de vôtre bouche, de vôtre cou ſi poli, & de vôtre gorge ſi admirablement formée. Mais je voi qu'au delà des obſervations que j'ai faites, il y a mille choſes à penſer qu'on ne peut bien dire, & mille choſes qu'on ſent encore mieux qu'on ne penſe.

Vous avez ramaſſé en vous les charmes divers de differentes beautez, ce qui ſurprend, ce qui plait, ce qui flate, ce qui pique, ce qui touche. Tel a réſiſté à des beautez fieres, qui a cedé à des beautez délicates, & la délicateſſe peut donner un dégoût à des Cavaliers qui aiment à ſe ſoumettre à la fierté. Vous ſeule, Madame, êtes le foible de tout le monde. Les emportez trouvent en vous le ſujet de leurs tranſports, les ames paſſionnées leur tendreſſe & leur langueur. Eſprits differens, diverſes humeurs, temperamens contraires, tout eſt ſujet à vôtre empire.

Les charmes de vôtre converſation ne cedent en rien à ceux du viſage. L'on n'eſt pas moins touché de vous entendre que de vous voir, & vous pourriez donner de l'amour toute voilée. On ne vit jamais tant de politeſſe que dans vos diſcours, rien de ſi vif, rien de ſi juſte, rien de ſi heureuſement penſé. Enfin, Madame, ce que l'on peut dire, aprés vous avoir examinée, eſt qu'il n'y a rien de ſi malheureux, que de vous aimer, ni rien de plus difficile que de ne vous aimer pas.

Si du merite de ce grand Prince, nous paſſons au bonheur qui l'accompagne par tout, nous verrons avec joye que la vertu & la fortune ne ſont pas ſi incompatibles qu'on nous le voudroit perſuader. Elles ſont comme inſéparables dans nôtre Heros, & cependant elles ſe diſputent l'avantage de contribuer le plus à ſa gloire. A-t'il jamais attaqué de place ſans la ſoumettre à ſa domination? A-t'il jamais donné de bataille ſans remporter la Victoire? Vit-on jamais des Troupes mieux diſciplinées, de plus ardentes & de plus zelées que les ſiennes le ſont pour ſon ſervice, plus prêtes à combattre & à ſe ſignaler? Quel Conquerant, environné de Nations aguerries, a jamais étendu les limites de ſa domination ſi loin & en ſi peu de tems? Quel Roi a triomphé de ligues plus puiſſantes, & a rendu ſes Etats plus redoutables & plus floriſſans? La Fortune.

Ces Exemples ſuffiſent, ce me ſemble: revenons à nôtre ſujet, & diſons que rien n'eſt ſi loüable en un homme qui a une partie des avantages dont nous avons parlé que de perfectionner les dons qu'il a reçûs de la nature, & que de faire un bon uſage des preſens dont la fortune l'a favoriſé. C'eſt par là que l'on acquiert un véritable merite, & que l'on peut prétendre à l'eſtime generale des honnêtes gens. Mais quels ſoins, quelles peines ne faut-

il pas prendre pour parvenir à un état ſi heureux ? Il faut ſe diſtinguer dans la profeſſion que l'on a choiſie de quelque nature qu'elle ſoit, & vaincre les difficultez que l'on y rencontre. La Robe qui ſemble promettre une vie tranquille, n'a-t'elle pas ſes veilles & ſes fatigues comme l'épée ? Ne trouve-t'elle pas même des conjonctures où la fermeté du courage doit ſoûtenir l'eſprit & l'érudition ?

On peut auſſi donner des loüanges qui ne ſont point attachées à la perſonne, & parmi celles-là on y comprend l'avantage d'être né dans une Patrie celebre. Un Ancien remercioit les Dieux de l'avoir fait naître Grec plûtôt que Barbare, plûtôt d'Athenes que d'une autre ville de Grece. Un François peut bien avoir le même ſentiment de reconnoiſſance, ſur tout s'il eſt né dans la ſuperbe Capitale de la Monarchie. Cependant il y a plus de bonheur que de merite d'être d'une Nation floriſſante, il y a même plus d'obligation & plus de peine à y acquerir de la gloire. Auſſi peut-on dire qu'un homme eſt plus loüable de ſe porter à la vertu dans un païs où il n'eſt excité aux bonnes actions par aucun exemple, & qu'il s'y fait remarquer avec plus de diſtinction. Un ſage Scythe le fameux Anacharſis étonne bien plus la Grece par ſes mœurs que ne fait un Philoſophe Grec par les ſiennes. Bien loin que ſa Patrie lui faſſe honneur, il donne bonne opinion de ſa Patrie. Il fait juger aux Nations qui le voyent pendant ſes voyages, qu'il n'eſt pas poſſible qu'un païs qui a vû naître Anacharſis ſoit auſſi barbare qu'on l'avoit cru. Sans Ariſtote ſçaurions-nous preſentement qu'il y eut autrefois une Ville qu'on appelloit Stagyre, & celles qui prétendoient avoir donné le jour à Homere ne faiſoient-elles pas connoître la gloire qu'il y a de produire de grands Hommes ?

Avoüons neanmoins que l'on peut loüer du côté de la Patrie, & qu'il y a certaines Nations dont le ſeul nom donne d'abord des impreſſions favorables. Autrefois un Citoïen Romain étoit regardé par tout avec eſtime, & aujourd'hui un homme de la Cour de France n'attire pas moins dans ſes voïages les yeux & la curioſité du monde.

On peut citer ce qu'il y a de plus remarquable dans les particularitez de la naiſſance. Que ne pourroit-on pas dire de celle de nôtre Grand Monarque ? Le Ciel ne nous l'a donné qu'aprés plus de vingt ans de prieres, pour montrer que c'étoit lui même qui faiſoit ce preſent, & pour donner auſſi à connoître qu'il faut plus de tems à former les Heros que les autres Hommes.

J'ay lû autrefois un Hiſtorien, qui parlant en Orateur, du tems que le feu Roi vint au monde, dit qu'il avoit fallu par pluſieurs raiſons que ce Prince nâquît au mois de Septembre. Que la nature ne l'avoit dû donner que dans la ſaiſon de ſes plus grandes liberalitez, & qu'il avoit été à propos que la balance préſidât à la naiſſance du Juſte. Celle que l'on tire d'une Maiſon ancienne & illuſtre fournit au Panegyrique, une matiere encore plus ample & plus eſſentielle. Les belles actions des Ancêtres, l'éclat de leurs Dignitez & de leurs Alliances rehauſſent la ſplendeur des éloges.

Un de nos Auteurs parle en ces termes de la naiſſance de la Reine Mere du Roi. Maſcaron.

C'eſt une Princeſſe que la Souveraineté couvre de tout ſon éclat, & qui a reçû celui de la Royauté au moment qu'elle a reçû le jour. Elle eſt née dans la pourpre, le Trône a été ſon berceau, & s'il étoit poſſible de trouver une enfance dans une vie ſi belle & ſi raiſonnable, nous verrions qu'elle ne s'y pouvoit joüer qu'avec des Sceptres & des Couronnes. Cette Aigle, dont l'eſſor a été ſi merveilleux, lui a donné les plus illuſtres marques de l'Empire, & la fameuſe Toiſon qui fut autrefois le prix des premiers Conquerans, lui a ſoûmis dés ſa naiſſance toutes les richeſſes des nouveaux Mondes.

Aprés avoir parlé de la naiſſance, on peut rapporter ce qu'il y a de plus remarquable dans l'éducation. Si un pere eſt loüable d'en donner une bonne à ſon fils; le fils ne doit pas être moins eſtimé quand il met toute ſon application à ſeconder les ſoins de ſon pere, & qu'il montre par ſes premiers progrés ce que l'on doit eſperer de lui pour la ſuite.

C'eſt dans cette ſuite que nous voyons ſi un homme ſe rend digne de nos loüanges par ſes belles actions, par ſa probité, par ſon humeur liberale & bienfaiſante.

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les vertus qu'il doit pratiquer pour meriter des éloges; nous ne parlerons que des plus neceſſaires ou des plus éclatantes, laiſſant à la Morale à donner une plus ample inſtruction ſur cette matiere.

Aprés avoir dit que rien ne nous eſt plus neceſſaire que la pieté, aſſûrons que rien n'emporte plus rapidement l'eſtime de la plûpart du monde que la valeur, & qu'il n'y a pas non plus de vertu qui gagne plûtôt les cœurs que la liberalité. Cependant on ſe trompe ſouvent dans le jugement que l'on en fait. L'on découvre tous les jours de faux braves, & des liberaux qui enragent de l'être, qui ne le ſont que par contrainte ou par oſtentation.

Pour en parler juſte dans un Panegyrique, il eſt bon de les con-

noître avec les distinctions que l'on peut faire. J'en rapporterai quelques-unes que j'inserai autrefois dans un Ouvrage qui parut sous un autre nom que le mien.

La valeur est une vigueur de courage qui nous porte aux belles actions, & nous fait marcher à la gloire à travers les perils que nous pouvons rencontrer. Cependant il ne faut pas qu'elle aille jusqu'à la temerité, & qu'un vaillant Homme se mette dans l'esprit qu'il ne doit rien craindre. Il lui est permis d'apprehender les maux qui pourroient arriver par sa faute, & il est obligé de prendre des précautions pour les éviter.

Quoique la guerre soit le champ où la valeur brille avec plus d'éclat, il y a d'autres lieux où l'on peut l'exercer avec gloire. Les gens qui jugent sainement des choses, disent qu'il y a plus de fermeté à ne pas craindre la mort quand on a le tems de l'envisager de sang froid, que d'exposer sa vie pendant la chaleur d'une bataille. Outre que nous voïons dans une armée plusieurs milliers d'hommes prêts à faire pour nous ce que nous allons faire pour eux, nous ne songeons qu'à la réputation que nous allons acquerir. Quand nous sommes dans l'action, le bruit nous étourdit, la poussiere nous aveugle, & nous sommes emportez par l'envie que nous avons de nous signaler. Aussi se trompe-t'on souvent dans le jugement que l'on fait de la hardiesse; & j'aurois bien de la peine d'appeller véritable, la valeur qui est inspirée par les coûtumes des païs. Croit-on que tous les Romains & tous les Lacedemoniens aïent été braves, quoiqu'ils le parussent tous lorsqu'il falloit combattre pour la Patrie? Les Loix de leurs Républiques tendoient à faire honorer la valeur, & décernoient des notes d'infamie pour la lâcheté; de sorte qu'il valoit mieux y perdre la vie que l'honneur, & il y avoit à souffrir une honte plus insupportable que la mort pour ceux qui n'avoient pas fait leur devoir. Les lâches revenant auprés de leurs parens & de leurs amis qui étoient couverts de gloire, se voyoient exposez à leurs reproches & à leur mépris. Les plus braves guerriers même soutenoient quelquefois leur courage par cette réflexion. Hector dans Homere aime mieux se battre contre Achille que de se retirer à Troye aprés la défaite de quelques troupes qu'il avoit engagées au combat malgré les remontrances de Polydamas; il redoute plus les reproches des Troïens que la valeur des Grecs.

Il y a aussi une espece de fermeté qui s'acquiert par une longue experience, mais qui n'est pas ce que nous appellons valeur. Plus on est accoûtumé aux occasions dangereuses, moins en est-

on effrayé. Un vieux Officier ne prend pas l'alarme legerement, ſoit qu'il connoiſſe qu'il n'y a rien à craindre, ou qu'il ſçache prendre ſes avantages quand il y a du peril. C'eſt à ſon eſprit plûtôt qu'à ſon courage qu'il eſt redevable de ſa fermeté.

Nous voyons, au contraire, que les nouveaux Soldats apprehendent quelquefois ſans ſujet, & que bien ſouvent auſſi ils ſe portent aux grandes entrepriſes ſans en connoître les ſuites.

La colere irrite nôtre courage & nous fait courir à l'ennemi avec plus d'ardeur. Elle nous empêche aſſez ſouvent de prendre garde au danger, & ne ſe met en peine que de la vangeance qu'elle nous demande. Cependant l'impetuoſité qu'elle excite n'eſt pas une véritable generoſité, & un homme qui ne ſeroit brave que par ſon ſecours, pourroit à tout moment ceſſer de l'être.

Il y a pluſieurs autres paſſions qui peuvent donner de la hardieſſe aux perſonnes les plus timides. Sans parler de l'amour & de l'ambition, il eſt certain que l'avarice même, toute baſſe qu'elle eſt, porte l'homme qu'elle poſſede à expoſer ſa vie pour la défenſe de ſes treſors; cependant les paſſions ne donnent pas une veritable bravoure non plus que le vin, quoiqu'elles faſſent paroître braves. Pour être appellé vaillant, il faut être toujours en état de donner des marques de ſa valeur. Un homme qui ne montreroit la ſienne que lorſqu'il ſeroit excité par les cauſes dont nous venons de parler, ceſſeroit de ſe ſignaler dés qu'il retourneroit dans la diſpoſition naturelle de ſon temperament.

On voit par ces diſtinctions que la véritable valeur eſt fort rare, & que tel ſe flatte de la poſſeder qui n'en porte que le maſque. D'ailleurs comme c'eſt une vertu, peut-être n'eſt-ce pas avec trop de juſtice que l'on a tant loüé les Conquerans de l'antiquité.

Quelle raiſon pouvoit avoir Alexandre de porter le fer & le feu dans des païs où l'on n'avoit pas ſeulement ouï parler de ſon nom? & quel droit avoit Ceſar d'opprimer la liberté de ſa patrie? Les conquêtes ne ſont que des uſurpations quand elles n'ont point de fondement légitime. Auſſi voyons-nous que nôtre grand Roi ne fait marcher ſes armées qu'aprés avoir juſtifié ſes prétentions.

Voilà ce que nous avons trouvé à propos de dire d'une vertu qui a tant d'éclat & qui donne une ſi belle réputation. Faut-il s'étonner que l'on ait toujours décerné de grands honneurs aux hommes de guerre? Ils défendent leurs païs, ils en aſſûrent ou étendent les limites, & expoſent leur vie pour rendre ces ſervices importans.

Aprés les diſtinctions venons aux Eloges. Pline parle de la valeur de Trajan en ces termes.

C'eſt une choſe admirable de voir qu'il pratique lui ſeul aujourd'hui les vertus militaires de nos Ancêtres. Sans modele & ſans concurrent il diſpute de la gloire avec lui-même, & tâche de la ravir à ſes premieres actions par d'autres encore plus éclattantes.

Un Orateur celebre dit ce peu de mots de Monſieur le Prince.

Le P. Bourdaloüe dans une Oraiſon Funebre de feu Mr. le Prince.

Le Heros qui m'écoute, l'incomparable Fils qu'il nous a laiſſé vous l'apprendra mieux que moi. Vous ſçavez ce qu'il vaut & ce qu'il a fait, & vous confeſſez tous les jours que ce qu'il a fait eſt encore moins que ce qu'il vaut. Sa preſence & ſa modeſtie m'empêchent de le dire; mais vous empêchent-elles de le penſer, & empêcheront elles la poſterité de l'admirer? Laiſſons-là ſes exploits de guerre dont l'Univers a retenti, & dont il n'y a que lui-même qui ne ſoit pas étonné. Ces prodiges de valeur qui ont fait taire devant lui toute la Terre, ces journées glorieuſes qui ont ſauvé tant de fois, &c.

Voici de quelle maniere j'ai parlé dans un de mes Ouvrages d'une occaſion où Loüis Septiéme ſe ſignala en Orient.

Dans Adelaïde de Champagne.

Les Infideles fondirent avec tant de troupes ſur l'arriere-garde de nôtre Armée, qu'ils la contraignirent enfin à plier malgré la valeur étonnante dont le Roi ſe ſignala. Les Hiſtoriens demeurent d'accord que ce Prince fit des actions heroïques, & qu'il ſe trouva par tout où ſa preſence fut neceſſaire. Il anima les ſiens avec tant d'ardeur que la réſiſtance fut plus longue que l'on n'avoit pû croire. La bataille dura juſqu'à la nuit, le Roi ne ſe contenta pas de ſoûtenir les efforts des ennemis, il leur enfonça des bataillons & s'y mêla bien avant. Mais comme ſa vie étoit attaquée de toutes parts, & qu'il alloit perdre toute eſperance de la ſauver, il trouva un rocher où il monta à l'aide de quelques racines dont il ſe ſaiſit. Dés qu'il ſe vit en état de ſe mieux défendre, il renouvella ſa vigueur & tint les ennemis éloignez de la longueur de ſon épée. Enfin les Sarazins admirerent la valeur de cet homme qu'ils ne connoiſſoient pas, & le laiſſerent ou par un ſentiment d'eſtime, ou pour courir au pillage. Cependant quelques François s'étant ſauvez à la faveur de la nuit & du deſordre, &c.

Si la liberalité a moins d'éclat que la valeur, & qu'il y ait moins de gloire à faire du bien qu'à expoſer ſa vie, cette vertu ne laiſſe pas de meriter de grandes loüanges, d'attirer l'eſtime & de gagner le cœur. Mais il ſemble qu'elle eſt particuliere aux perſonnes d'un rang élevé, & que les hommes du commun pourroient être naturellement liberaux ſans qu'on y prît garde. Ce n'eſt pas que pour meriter des loüanges par la liberalité il faille aller juſques

juſques à une profuſion dont les ſuites peuvent être fâcheuſes ; mais il eſt certain que les Princes ſe doivent diſtinguer dans leurs bienfaits par un caractere de magnificence. Qu'ils donnent auſſi avec diſtinction du merite & de la qualité. Qu'ils récompenſent une belle action devant bien du monde, & qu'ils aſſiſtent ſecretement un malheureux. Qu'ils apprennent du viſage riant que l'on donne aux Graces, à ne ſe pas montrer chagrin quand ils font du bien. Sur tout qu'ils ne s'aviſent jamais de faire des preſens peu convenables aux perſonnes qu'ils veulent favoriſer. Un vieux Docteur s'accommoderoit mal d'un caſque & d'une cuiraſſe. Les Oeuvres d'Ariſtote ſeroient inutiles à un Soldat ; & une femme aimeroit mieux une bague qu'une épée de même valeur.

Voici de quelle maniere on peut loüer l'humeur bienfaiſante d'un grand Roi.

On ne ſçauroit parler plus avantageuſement d'une perſonne privée que lorſque l'on dit qu'elle a les inclinations d'un Monarque : & l'on ne peut auſſi loüer plus agréablement un Monarque qu'en diſant qu'il a la bonté d'une perſonne privée ; que dans une condition qui lui permet tout, il ne cherche qu'à contenter les autres. Pouvons-nous ſans ingratitude refuſer cet éloge à un Roi ſi bienfaiſant ? A-t'on jamais vû dans une fortune médiocre autant de bonté qu'il en fait paroître au milieu de tant de grandeur ? Pendant que toute l'Europe proſternée à ſes pieds implore ſa protection ou redoute ſa puiſſance, il ſemble qu'il ait beſoin des moindres de ſes Sujets, tant il ſe laiſſe toucher à leurs maux, tant il s'empreſſe à y apporter les remedes, tant il écoute favorablement les remontrances.

Cette incomparable bonté favoriſe toutes les conditions, elle s'étend ſur ce qui eſt proche & ſur ce qui eſt éloigné, ſur ce qui rampe comme ſur ce qui s'éleve. Les Grands en reçoivent tous les jours des témoignages, les Peuples la beniſſent à toute heure, les Domeſtiques en ſont charmez, & les Etrangers l'admirent.

Jamais il ne refuſa ſa protection à l'innocence opprimée ; les miſeres particulieres auſſi-bien que les calamitez publiques trouvent toujours dans cette bonté du ſoulagement ou de la compaſſion. Lorſqu'il ne peut donner la main à l'affligé, ſon cœur en eſt touché ſenſiblement, & la neceſſité qu'il s'eſt impoſée d'obéïr à la raiſon d'Etat lui paroit inſupportable quand elle ne lui permet pas de ſoulager ſon Peuple. Des deux parties de la Juſtice, il laiſſe aux Parlemens celle qui diſpoſe de la punition des crimes, & ne ſe réſerve que celle qui diſtribuë les récompenſes. Il n'uſe de ſon autorité que pour rétablir, que pour rap-

peller, que pour pardonner les injures particulieres, & même celles qui regardent l'Etat, quand il le peut faire ſans l'expoſer à quelque danger évident. Enfin ſon pouvoir paroit ſans bornes quand il faut faire du bien, mais il ſemble qu'il ſoit ſans autorité quand il s'agit de nuire. Le refus d'une grace eſt un langage qui lui eſt inconnu, & ſon cabinet auſſi-bien que ſon cœur eſt toujours ouvert aux remontrances qu'on lui veut faire pour des miſerables.

Mais ni les bonnes qualitez dont nous venons de parler, ni les autres que nous n'avons pas citées n'attireroient pas trop d'applaudiſſemens dans un Panegyrique, ſi elles n'étoient accompagnées d'une véritable moderation. Que l'on ne s'y trompe pas, la modeſtie qui ſemble obſcurcir l'éclat des autres vertus, le rehauſſe effectivement. Elle deſarme l'envie, & fait admirer un grand Homme qui ſe montre ennemi de l'oſtentation. Nous en avons vû une preuve qui n'eſt pas facile d'oublier. Un fameux General que la France a perdu depuis quelques années venoit de battre une grande armée d'ennemis & de la contraindre à repaſſer le Rhin. Aprés avoir terminé ſi glorieuſement la Campagne, il parut à la Cour avec ſi peu de ſuite, un habillement ſi ſimple, & un viſage ſi modeſte, qu'il n'y avoit rien en lui qui ſentît le Victorieux. Tout le monde en fut charmé, l'on n'admira pas moins ſa conduite que l'on venoit d'eſtimer l'importance de ſon action. Un Homme de la Cour écrivant en ce tems là à une de ſes amies, lui donna cette nouvelle avec des circonſtances qu'il acheva en ces termes. *Enfin, Madame, il ſemble qu'il n'oſe ſe montrer, & qu'il eſt tout honteux d'avoir battu les ennemis.*

Voici de quelle maniere on nous a parlé de la modeſtie de Trajan. *Avec quelle grandeur d'ame ne ſe modere-t-il pas dans la grandeur de ſa fortune? On ne le reconnoit Empereur qu'aux Inſcriptions, qu'aux Statuës & aux Etendards. Il ne paroit qu'un ſimple Capitaine par ſa modeſtie & par ſa vigilance, qu'un ſimple Soldat par ſes fatigues.*

Ce n'eſt pas tout que d'avoir amaſſé des matieres que les vertus & les belles actions peuvent fournir pour un Panegyrique; les Auditeurs peuvent avoir ouï parler de ce que nous avons à dire & n'en être pas touchez. C'eſt pourquoi il eſt bon de donner de nouveaux tours à nos expreſſions, & de pratiquer la maxime importante qui veut que nous diſions les choſes communes d'une maniere qui ne le ſoit pas. Il y a des gens qui uſent de ce précepte d'une étrange ſorte. Ils craignent tellement de donner des loüanges ordinaires qu'ils en cherchent de fauſſes & d'incroya-

bles. Ils veulent imiter le Peintre qui crut ne pas faire assez d'honneur à Alexandre de le representer l'épée à la main, il l'arma du tonnerre, sans se mettre en peine si Jupiter le trouveroit bon, & si c'étoit à un Mortel à terrasser ses ennemis à coups de foudre.

Les loüanges indirectes ont beaucoup d'agrément, elles paroissent moins affectées & plus surprenantes. En voici une pour l'activité du Roi. La Molesse ne pouvant souffrir une qualité qui lui est si contraire se plaint en ces termes.

A ce triste discours qu'un long soupir acheve,
La Molesse en pleurant sur un bras se releve,
Ouvre un oeil languissant, & d'une foible voix
Laisse tomber ces mots qu'elle interrompt vingt fois,
O nuit, que m'as-tu dit? Quel Demon sur la terre
Souffle dans tous les coeurs la fatigue & la guerre?
Helas! qu'est devenu ce tems, cet heureux tems
Où les Rois s'honoroient du nom de faineans,
S'endormoient sur le Trône & me servant sans honte
Laissoient leur Sceptre aux mains ou d'un Maire ou d'un Comte?
Aucun soin n'approchoit de leur aisible Cour;
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour,
Seulement au Printems quand Flore dans les plaines
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre boeufs attelez d'un pas tranquile & lent
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.
Ce doux Siécle n'est plus. Le Ciel impitoyable
A placé sur le Trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix;
Tous les jours il m'eveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace.
L'Eté n'a point de feu, l'Hiver n'a point de glace.
J'entens à son seul nom tous mes sujets fremir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir.
Loin de moi son courage entrainé par la gloire
Ne se plait qu'à courir de victoire en victoire.
Je me fatiguerois à te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.

Dans le Lutrin de Mr. de ****. Chant 1.

CHAPITRE XI.

De quelle maniere on peut diſpoſer les parties d'un Panegyrique.

QUAND on a amaſſé les matieres de loüange que fournit un grand merite, il les faut ranger dans un ordre qui leur puiſſe convenir. On les diviſe ordinairement de trois façons. La premiere veut que l'on ſuive l'âge de l'homme que l'on entreprend de loüer. On commence par l'eſperance qu'il a donnée dés ſa premiere enfance ; on dit enſuite avec quel progrés il a ſecondé les ſoins que l'on a pris de l'élever, & l'on monte ainſi juſques à l'état où il ſe trouve lorſqu'on en fait le Panegyrique.

La ſeconde méthode eſt une autre eſpece de gradation, & c'eſt quand on commence par les vertus & les actions qui ſont les moins conſiderables pour finir par celles qui ont le plus d'éclat. Dans la troiſiéme diviſion l'on garde un ordre tout oppoſé, & l'on commence par les qualitez les plus importantes. Comme elles ſont plus connuës, & que les Auditeurs s'attendent qu'on en parle d'abord, il eſt bon de ſatisfaire leur curioſité. L'on deſcend enſuite dans les avantages qui ont fait moins de bruit, & l'on n'en fait mention, ce ſemble, que pour montrer que rien ne manque à la perſonne qu'on louë. Cependant on ne laiſſe pas de plaire à une partie des Auditeurs, en leur apprenant un ſurcroît de perfection qu'ils ne ſçavoient pas. Ciceron en uſe de la ſorte en loüant Pompée. Il commence par les choſes les plus glorieuſes, telles que ſont les Victoires & les Triomphes. Il louë enſuite l'eſprit de ce fameux Romain, ſa modeſtie & l'autorité qu'il avoit acquiſe ſur les Troupes.

Qu'eſt-ce qui manque à cet Homme que nous voulussions lui donner? Eſt-ce l'uſage des choſes du monde, lui qui dés ſon enfance avoit appris la guerre & s'étoit mis en état d'en avoir le ſupreme Commandement? Il a défait plus d'armées que ſes égaux en âge n'en ont vû, il a merité autant de Triomphes qu'il a combattu en divers païs, il a remporté autant d'eſpeces de Victoires qu'il y a de genres de guerre. Eſt-ce de l'eſprit qu'il faudroit à un Homme qui ne s'eſt jamais trompé à prévoir les choſes, dont les conſeils ſembloient regler les évenemens, à qui enfin une fortune extraordinaire & un merite conſommé ont fait rendre plus d'honneur que l'on n'en doit à un homme? A-t'il

jamais manqué de modeſtie & de probité, de pieté & d'exactitude ? Nos Provinces, les Nations libres, les Rois & les Peuples ont-ils vû, ont-ils eſperé de voir, ont ils pû ſouhaitter, ont-ils pû imaginer un homme plus moderé, plus continent & qui eût plus de pureté dans ſes mœurs ?

Il y a des Orateurs qui ne s'attachent point à ces ſortes de diſpoſitions, & qui parlent tantôt d'une vertu, tantôt d'une autre. Ils ſont perſuadez que cette varieté a de la grace ; que l'ordre au contraire, pour ôter le plaiſir de la ſurpriſe, & faire prévoir ce que l'on va dire dans un diſcours dont on connoît déja la liaiſon. Pline n'a pas été éloigné de cette opinion, & nous voyons dans ſon Panegyrique qu'il aſſemble & loüe dans un même endroit pluſieurs vertus de Trajan, encore qu'elles ne ſoient pas de même eſpece. *Il y en a*, dit-il, *qui ont acquis pendant la guerre une gloire qu'ils ont perduë durant la paix. D'autres ont été eſtimez dans la Robe, & n'ont pû ſe ſignaler dans les Armées. Les uns ont été reſpectez parce qu'ils ſe ſont fait craindre, lorſque d'autres ſe faiſoient aimer par leur douceur. Nous en voyons qui n'ont pû conſerver dans le maniment des affaires publiques l'honneur qu'ils avoient merité dans la conduite de leurs maiſons ; & il s'en trouve au contraire qui ont travaillé avec ſuccés pour le public, & qui n'ont pû régler leurs Familles. Enfin il n'a paru encore perſonne dont les vertus fuſſent ſans mélange des vices qui leur ſont voiſins. Mais nous avons un Prince que tout le monde benit d'un commun conſentement, & à qui on doit toute ſorte de gloire. Sa gayeté n'empêche pas qu'il ne ſoit ſevere quand il le faut, ſa douceur n'ôte rien à ſa gravité, & pour être affable ſa Majeſté n'en brille pas moins.*

Il loüe enſuite la beauté de ſa taille, la vigueur de ſon âge, & la grandeur de ſa mine, juſques à dire qu'il n'a de cheveux gris avant le tems, que pour avoir plus de majeſté ſur le viſage.

Il eſt aiſé de juger que dans le Panegyrique le recit des belles actions tient lieu de la ſeconde partie du diſcours, mais de cette narration, il n'eſt pas neceſſaire de paſſer aux preuves comme dans les autres Harangues. Celui qui parle raconte en Hiſtorien, & l'Hiſtorien n'eſt pas obligé de prouver. D'ailleurs il cite des actions que l'on a faites à la vûë des Armées, il peint des vertus dont les Villes & quelquefois même des Provinces entieres ont ſenti des effets avantageux.

C'eſt aſſez que l'Orateur ajoûte des circonſtances qui puiſſent relever l'éclat des loüanges qu'il donne. S'il parle d'un guerrier, & qu'il ait remarqué quelque nouveauté dans ſa conduite, qu'il

ne manque pas de la mettre dans ſon jour. Comme s'il a vaincu des ennemis que l'on n'avoit encore pû battre ; s'il a penetré le premier dans des contrées que d'autres Generaux avoient crû inacceſſibles, & qu'il y ait dompté des Peuples que la ſituation du païs ſembloit mettre à couvert de toute inſulte. S'il a eu des Compagnons de ſes entrepriſes & qu'il ſe ſoit ſignalé parmi eux, comme Hector parmi les Troïens, & Achille parmi les Grecs.

On peut émouvoir les Auditeurs dans la Peroraiſon du Panegyrique, comme dans la fin des autres Harangues. On les porte à imiter les belles actions que l'on a loüées, ou à reconnoître les bienfaits qu'ils ont reçûs. On finit auſſi par des actions de graces que l'on rend au Ciel pour nous avoir donné un ſi grand Homme, ou que nous adreſſons même à ce grand Homme pour les ſervices importans qu'il a rendus à l'Etat, ou pour les biens qu'il a répandus ſur les Peuples. Voici de quelle maniere Pline finit ſon fameux Panegyrique.

O Dieux, qui préſidez à cet Empire ! & vous particulierement Jupiter Capitolin, je vous prie de jetter les yeux ſur tant de graces que vous nous avez faites, & qu'elles-mêmes vous diſpoſent à nous les continuer éternellement. Vous avez exaucé les prieres que nous vous avons faites contre un méchant Prince ; exaucez celles que nous vous faiſons pour un Prince qui eſt ſi different de l'autre. Nous ne vous fatiguons pas par un grand nombre de voeux, nous ne vous demandons ni la paix, ni l'union des Citoïens, ni les richeſſes, ni les honneurs, ni la conſervation de nos vies. L'unique ſouhait de tous les hommes, & qui renferme tous les biens du monde, eſt la ſanté du Prince. Nous vous prions pour une Perſonne que vous avez déja protegée. Vous le ſauvates de la perſecution d'un Empereur inhumain, & dans le tems que l'on voyoit perir les grands Hommes ; le plus grand de tous auroit-il échappé de l'orage, ſi vous ne l'euſſiez pris en vôtre protection ? Un Prince cruel l'épargna, quoiqu'il eût un merite à ſe faire choiſir pour ſucceſſeur par un tres-bon Prince, &c. Il ajoûte enſuite. *Je vous prie donc, puiſqu'il regit la République ſi prudemment, & qu'il la regit pour l'utilité des Citoïens, que vous le conſerviez pour ceux qui viendront long-tems aprés nous, & que vous lui donniez un ſucceſſeur à qui il ait donné la naiſſance, qu'il ait élevé par ſes ſoins & qui lui reſſemble.*

On peut finir par des mouvemens de reconnoiſſance en ces termes :

Accourez, Peuples, qui avez reçû tant de biens de ce grand Monarque, venez réverer la main liberale qui les a répandus, & qui vous donnera ceux qui vous manquent. Reſpectez ſes vertus incomparables,

beniſſez la felicité de ſon Regne. Que vôtre zele ſoit toûjours ardent, que vôtre obéiſſance ſoit prompte, & que vôtre fidelité ſoit toûjours inébranlable, &c.

On fait auſſi des ſouhaits pour l'illuſtre Perſonne qu'on vient de louer. Ex.

Que cet Auguſte Monarque ſoit auſſi long-tems que nous le ſouhaittons, la Terreur des ennemis de Dieu & de l'Etat, la joye & les délices de ſa Cour, l'amour de ſes Sujets, l'azile des malheureux, la gloire & l'ornement de ſon ſiécle, &c.

On pourroit finir auſſi en joignant le conſentement des Nations aux loüanges que l'on vient de donner.

Que peut on dire de meilleur ou de plus veritable que ce que la voix publique nous apprend ? Il faut nous contenter de ſuivre le char de ce grand Monarque, de battre des mains dans la foule, & de joindre nos applaudiſſemens à ceux de la multitude. Auſſi ne trouvai-je rien de ſi beau ni de ſi pompeux dans les appareils de ſon Triomphe, que ces cris d'allegreſſe & ces acclamations univerſelles des Peuples. Il ne peut y avoir ni artifice ni ſuppoſition, & l'Eloquence ne produit rien qui puiſſe égaler ces doux tranſports. Ce ſont des figures que l'Art ni les Préceptes n'apprennent point ; ce ſont des ornemens où l'induſtrie n'a point de part, & qui ne viennent ni de la lecture ni de la méditation. Ce ſont pourtant des figures dont la perſuaſion eſt puiſſante, parce qu'elles ſortent d'un coeur perſuadé, & qu'il n'y a point de coeur, ſans excepter celui des ennemis ou des envieux, qui n'en ſoit touché, ou qui ne s'en laiſſe vaincre, &c.

Un Orateur ajoûte quelquefois dans la Peroraiſon comme dans l'Exorde des circonſtances qui regardent ſa perſonne. Il témoigne que ſon Genie n'étoit pas aſſez élevé, ni ſes expreſſions aſſez nobles pour l'entrepriſe qu'il vient d'executer. Ces excuſes ne l'empêcheront pas de faire connoître qu'il a prononcé ce Panegyrique avec joye, & qu'il eſt aſſuré que tout le monde en aimera le ſujet, comme il en eſt touché lui-même.

CHAPITRE XII.

De quelle maniere on peut blâmer.

IL n'eſt pas neceſſaire de donner des préceptes particuliers ſur cette matiere. Il ſuffit de dire que le blâme étant oppoſé à la loüange, les maximes que nous venons de donner, peuvent ſervir

à des uſages contraires aux applications que nous avons faites. C'eſt pourquoi on peut peindre les vices & les crimes, comme nous avons dit qu'il faut faire éclatter les vertus & les belles actions. Avoüons même à la honte de la plûpart du monde, que l'on trouve plus de facilité à médire qu'à faire un eloge, & que d'ordinaire une Satyre divertit plus qu'un Panegyrique n'attire d'admiration. Ce n'eſt pas que l'on ne puiſſe écouter avec plaiſir un Orateur qui s'emporte contre de fameux ſcelerats, tels que Verrés & Catilina, mais il faut que l'on garde plus de meſures quand on n'attaque qu'un particulier dont les vices ne portent aucun préjudice au public. Au lieu de déſigner préciſément ſes défauts, on n'aura qu'à les faire connoître par des expreſſions délicates; car s'il ne falloit que dire des injures ouvertement, les femmes des Halles l'emporteroient ſur les Orateurs du Barreau.

Encore que nous n'ayons que trop de penchant & de plaiſir à blâmer, je ne laiſſerai pas de donner quelques exemples pour la Satyre, comme j'en ai rapporté pour la loüange.

Fut il jamais un homme plus deſagreable que celui dont je vous parle? Sa taille eſt ſi petite & ſi engonſée, qu'il faut être boſſu pour l'avoir plus mal faite. Sa mine eſt baſſe, & l'on voit je ne ſçai quoi de mauvais augure ſur ſon viſage. Ses yeux ſont ſi petits & ſi enfoncez, que l'on n'a pû diſcerner juſqu'à cette heure s'ils étoient noirs ou feüille-morte. Ses ſourcils lui tombent ſur les paupieres, & s'il avoit les cheveux auſſi longs, il ne ſeroit pas obligé de porter la perruque. Il a le front étroit & pointu, le nez plat & court, les lévres groſſes, les joües creuſes & le teint baſané. Pour ſes dents je n'en dis rien, il en a ſi peu que ce n'eſt pas la peine d'en parler. Voilà ce qui regarde le dehors; vous allez voir au dedans que les qualitez de l'ame répondent aſſez à celles du corps. Cleodamas eſt d'une humeur chagrine, inquiete & contrariante. Rien ne lui plait que ce qui déplait aux autres, & il ne trouve rien de bien que ce que tout le monde deſapprouve. L'Ambition de s'établir par des voyes permiſes ou défenduës, la haine & la jalouſie ſont ſes paſſions dominantes. Il n'a pas de plus grande inquietude que de ne pouvoir faire du mal, & quand il trouve l'occaſion de nuire il l'embraſſe & s'y porte avec tant de ſatisfaction & ſi peu de répugnance, qu'il n'y a pas d'homme au monde qui ait moins de ſcrupule en ces rencontres. La penſée de tromper l'occupe agréablement, la joye d'y réüſſir eſt la plus grande dont il ſoit capable. Il a appris toutes ſortes de langues pour pouvoir fourber toutes ſortes de perſonnes, & il s'imagine que les tromperies que l'on fait, marquent une ſuperiorité d'eſprit qu'il prend pour le plus bel avantage qu'un homme puiſſe avoir ſur un autre.

autre. Sa converſation ne ſçauroit etre que deſagréable & incommode, parce qu'il eſt begue, & qu'il ne peut dire diſtinctement quatre mots de ſuite. La peine qu'il a à parler lui feroit fuir les compagnies, s'il n'y alloit pour critiquer, pour rompre en viſiere, & pour faire enrager. Cependant on dit qu'il eſt amoureux; le pourroit on croire ſuſceptible de cette paſſion, à moins que ce ne fût pour faire dépit à un Rival, & pour incommoder continuellement une Maitreſſe?

Une Dame ſe peignit autrefois de cette maniere.

Je veux vous donner moi-méme mon portrait au naturel, & vous repreſenter d'abord un front ſerré, de groſſes joues & un menton pointu, ce qui fait enſemble un tour de viſage d'un charme que vous pouvez penſer. Mes yeux ſont petits, ronds & mélancoliques. Ils ne diſent rien, & ma bouche qui ne dit pas davantage a fait un divorce éternel avec les ris & les agrémens. Il y a ſur mon teint un coloris qui ne doit pas déplaire à ceux qui aiment la diverſité. Ma taille eſt auſſi aiſée que celle de Madame Bouvillon du Roman Comique, & je puis dire ſans vanité que j'ai des qualitez admirables pour la converſation. Je ne conteſte jamais, ne prenant aucun interét en ce que l'on dit; & l'on ne peut m'accuſer avec juſtice d'interrompre les gens, puiſque je ne romps jamais le ſilence. La curioſité qui eſt ſi naturelle à mon ſexe, n'a point de pouvoir ſur mon eſprit. Je ne ſçai rien, je n'ai rien appris & je n'ai aucune envie d'apprendre, &c.

Voici de quelle maniere Balzac parle d'un Plaideur de profeſſion.

Cette Demoiſelle eſt tourmentée par le plus fameux Chicaneur de nôtre Province, & je ne penſe pas que la Normandie en ait jamais porté un ſi redoutable. Son ſeul nom fait trembler les veuves, & met en fuite les orphelins. Il n'y a piece de pré ni de vigne à trois lieües de chez lui qui ſoit aſſûrée à celui qui la poſſede. Il penſe faire grace aux enfans, quand il ſe contente de vouloir partager avec eux la ſucceſſion de leur pere. Il habite les Parquets, &c.

Aprés ces petites Satyres, j'en pourrois donner beaucoup en Vers ſans même les emprunter d'Horace & de Juvenal. Un de nos Auteurs m'en fourniroit de beaux traits. Voici de quelle maniere il parle d'un Avare & d'un Prodigue.

Mais chacun pour ſoi-même eſt toûjours indulgent.
Un Avare idolâtre & fou de ſon argent
Rencontrant la diſette au ſein de l'Abondance
Appelle ſa folie une rare prudence,
Et met toute ſa gloire & ſon ſouverain bien

A groſſir un Treſor qui ne lui ſert de rien.
Plus il le voit accrû, moins il en ſçait l'uſage.
Sans mentir l'Avarice eſt une étrange rage
Dira cet autre fou non moins privé de ſens,
Qui jette furieux ſon bien à tous venans,
Et dont l'ame inquiete à ſoi-même importune
Se fait un embarras de ſa bonne fortune.

Le même Auteur louë les effets de la Satyre en ces termes.

La Satyre en leçons, en nouveautez fertile,
Sçait ſeule aſſaiſonner le plaiſant & l'utile,
Et d'un Vers qu'elle épure aux raïons du bon ſens
Détrompe les eſprits des erreurs de leur tems.
Elle ſeule bravant l'orgueïl & l'injuſtice
Va juſques ſous le Dais faire pâlir le vice;
Et ſouvent ſans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va vanger la raiſon des attentats d'un ſot.

De la Satyre qui doit être délicate & ingenieuſe, je paſſerois à l'Invective qui a plus d'emportement & de véhemence, ſi je ne la regardois comme une eſpece d'accuſation, dont il ne faut traiter que dans le Genre Judiciaire. Il n'en eſt pas de même de la Plainte, de la Réprimande & du Reproche. J'en puis parler dans cet endroit, puiſque l'on blâme ordinairement les perſonnes qui s'attirent ces ſortes de diſcours.

On peut rendre une Plainte touchante, ſi l'on évite ce qui peut ſentir l'exageration, & que l'on faſſe connoître que l'on ne dit pas tout ce que l'on ſouffre. Les cris ne doivent être permis qu'aux femmes, & quand l'Amour s'en mêle, elles peuvent paſſer juſques aux menaces & aux imprécations. Qu'Ariadne faſſe retentir de ſes plaintes l'Iſle où Theſée vient de l'abandonner, & que le reſſentiment rende Didon furieuſe contre un ingrat; mais qu'un homme ſe plaigne ſans emportement de l'infidelité qu'on lui aura faite, & qu'il ſoit encore plus moderé ſi ſon malheur n'eſt que l'ouvrage de la fortune. Qu'il ne rampe point dans ſa diſgrace s'il veut qu'on y prenne part; qu'il ſe ſouvienne que la foibleſſe n'attire que le mépris, & qu'il faut avoir de la fermeté pour acquerir une eſtime qui porte à la compaſſion. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des adverſitez où un grand homme peut, ſans honte, paroître abattu & conſterné. C'eſt ain-

que les Juifs parurent devant Petrone, ne voulant manquer ni à la Religion qu'ils profeſſoient, ni à l'obéïſſance qu'ils devoient à l'Empereur.

Les Vers ont de beaux traits d'Eloquence pour ces matieres, &. l'on voit dans les Elegies une certaine tendreſſe qui ne ſeroit pas inutile à fournir dequoi rendre une Plainte fort touchante. Voici de quelle maniere Germanicus ſe plaint de Piſon qui l'avoit empoiſonné, & qui envoyoit des gens pour épier l'heure de ſa mort.

. *Si l'on aſſiége mon lit, s'il ne m'eſt permis de mourir qu'aux yeux de mon ennemi, que ne fera-t-on pas, aprés ma mort, à ma femme & à mes enfans deſtituez de toute aſſiſtance? Le poiſon ſemble trop lent à Piſon; il ſe bâte de ſe rendre maître des Legions & de la Province; mais il n'en ira pas ainſi, & le traître ne joüira pas du prix de ſon crime.* Dans Tacite.

Puis ce Prince perdant toute eſperance de gueriſon, & ſentant approcher ſa fin parle de cette ſorte à ſes amis, dont il eſt environné.

Si je mourois de mort naturelle, j'aurois ſujet de me plaindre méme des Dieux de ce qu'en la fleur de mon âge & au milieu de mes eſperances ils m'auroient ravi à mon Prince & à mon Païs; mais maintenant qu'il me faut mourir par le crime de Plancine & de ſon mari: tout ce que je puis faire, eſt d'accuſer leur malignité & de vous rendre dépoſitaires de mes plaintes. Rapportez à mon Pere & à mon frere ſous quelle douleur & par quelle trahiſon je ſuccombe, & comme je change une malheureuſe vie à une plus malheureuſe mort. Si ma fortune & ma naiſſance, ſi ma gloire paſſée qui ne fait plus d'envieux, obligent quelques-uns à pleurer mon ſort, & que vous voyiez regretter un Prince floriſſant qui ſorti victorieux de mille dangers, meurt par les artifices & le crime d'une femme; vous avez lieu de crier dans le Senat, & d'implorer le ſecours des Loix & de la Juſtice. Ce n'eſt pas le principal devoir des amis de verſer des larmes inutiles ſur un tombeau, mais d'obéir à la voix d'un ami, & d'executer ce qu'il commande. Laiſſez pleurer Germanicus aux Etrangers, entreprenez ſa vangeance ſi vous l'avez plus aimé que ſa fortune. Montrez au Peuple Romain la petite fille d'Auguſte qui eſt ma femme, montrez-lui mes ſix enfans. Ici la cauſe des Accuſateurs eſt favorable, & ceux qui feindront d'avoir reçû des Commandemens injuſtes ne ſeront point crus, ou ne demeureront pas impunis.

Peut-être ne ſera-t-il pas hors de propos de donner un Exemple ſur un ſujet different.

Mademoiſelle de Montmorenci, fille aînée du fameux Anne Connétable de France, ſe plaint en ces termes dans un de mes Ouvrages d'une prétenduë infidelité du Vicomte de Turenne qui l'épouſa peu de jours en ſuite.

Eſt-il poſſible, ma Couſine, que je voye ce billet aprés les proteſtations que l'on m'avoit faites? Quoi des paroles qui me paroiſſoient ſi pleines de ſincerité & de bonne foi, cachoient en effet tant de diſſimulation & de perfidie? L'on a bien raiſon de nous parler contre les hommes. Aprés l'avanture qui m'eſt arrivée, je ne les regarderai qu'avec horreur. Je les veux fuir toute ma vie comme des monſtres, je ne veux aimer que vous & la ſolitude.... Quoi, ma Couſine, vous avez la cruauté de ſourire & de ne me pas croire? Pouvez-vous encore penſer qu'une foibleſſe indigne du nom que je porte....

La Réprimande & le Reproche ont quelque choſe de ſemblable, en ce que l'un & l'autre en veut au vice ou à quelque manquement. Mais ils ſont differens auſſi, en ce que les égaux ſe peuvent faire des reproches, & que l'on ne ſouffre de réprimande que d'un Superieur. D'ailleurs la Réprimande tend d'ordinaire à la correction d'une perſonne que l'on aime; & le Reproche ne ſe propoſe pas toujours un but ſi loüable.

Ceux qui ſe mêlent de reprendre doivent proportionner dans leur diſcours la douceur ou la ſeverité à la qualité des fautes. Il eſt bon qu'ils faſſent ſentir ce qu'il y a de fâcheux, & qu'ils en peignent les circonſtances qui peuvent toucher le plus vivement. Il me ſemble qu'ils doivent témoigner auſſi que ce n'eſt qu'un mouvement d'amitié qui les fait parler, & qu'ils eſperent que le repentir & la correction ſeront les effets de leur Réprimande.

Les Romains de l'Armée de Marcellus aïant été mis en fuite par les Carthaginois, ne furent pas plûtôt dans leur Camp, encore tout éperdus, que leur General leur parla de cette ſorte.

Je rends graces aux Dieux immortels, que les ennemis vous voyant fuïr ſi épouvantez ne vous ayent pas ſuivis juſques à nos retranchemens où vous vous jettiez en foule. Vous les auriez abandonnez avec la même terreur que vous avez quitté le combat. D'où vous vint ce grand effroi qui vous fit oublier ſi bruſquement qui vous étiez, & contre qui vous combattiez? Ne ſont-ce pas les mêmes ennemis que vous vaincuites l'Eté paſſé, que vous avez mis ſi ſouvent en fuite, que vous avez menez tant de fois battant devant vous nuit & jour, & que vous empêchâtes hier même de camper au lieu qu'ils avoient choiſi? Mais pourquoi vous parler des choſes dont vous pouvez tirer de la gloire, quand je ne vous dois repreſenter que celles qui vous doivent faire de la honte

& vous donner de la douleur? Hier vous vous retirates du combat avec un avantage égal, qu'eſt-ce qu'une nuit vous peut avoir ôté? A t'elle affoibli vos Troupes, ou fortifié celles des Carthaginois? Mais je me trompe, je ne parle ni à mon Armée, ni à des Soldats Romains. Je vois bien les mêmes corps & les mêmes armes, mais je ne vois ni les mêmes hommes, ni le même courage. En effet ſi vous étiez ces genereux Romains que j'avois vû combattre avec tant de valeur dans une infinité d'occaſions, auriez-vous fui devant l'ennemi, auriez vous laiſſé emporter vos Enſeignes ſans les défendre juſques à la derniere goutte de vôtre ſang, &c.

A Adelaïde de Champagne.

Dans un de mes Ouvrages, Loüis le Jeune eſt prévenu d'une ſi violente paſſion pour Adelaïde fille de Theobalde ou Thibaud Comte de Champagne, qu'il refuſe d'épouſer Eleonor heritiere d'Aquitaine. Loüis le Gros ne pouvant ſouffrir que ſon fils veüille ſatisfaire ſon amour aux dépens de ſon ambition, lui fait une réprimande en ces termes.

Ah! mon Fils, vous n'avez pas ſongé à ce que vous venez de répondre. Mais ne vous flattez pas, ouvrez les yeux, & regardez ce que vous allez devenir ſi vous n'épouſez la Princeſſe Eleonor. Examinons ce qui nous reſte de l'immenſe étenduë de païs que poſſedoient nos Ancêtres. N'en a-t'on pas démembré une infinité de Provinces qui ont leurs Souverains? La Flandre, la Champagne, la Normandie, l'Aquitaine, le Languedoc, l'Auvergne, & pluſieurs Contrées, qu'il n'eſt pas neceſſaire de nommer, vivent-elles ſous nos Loix? Si vous refuſez Eleonor, & que le Comte d'Anjou, vienne à l'épouſer, ne ſera-t'il pas plus Roi de France que vous ne le ſerez vous-même? Outre l'Anjou, le Maine & la Touraine dont il joüit, il aura, par ce Mariage, le Poitou, la Saintonge avec tout ce que comprend l'Aquitaine. Ce n'eſt pas tout, vous ſçavez quels ſont les droits qu'il a ſur l'Angleterre & ſur la Normandie. S'il devient aſſez puiſſant pour s'emparer de ces beaux Etats, ou qu'il y ſoit appellé par l'affection des Peuples, comment réſiſterez-vous a tant de forces unies? Aprés ce que je viens de dire ſeriez-vous capable de renoncer aux avantages qui vous ſont offerts avec la belle Princeſſe que je vous ai propoſée, vous expoſeriez-vous à tout perdre & à me faire mourir de chagrin? &c.

Agiatis Reine de Sparte, ou les guerres civiles des Lacedemoniens, &c.

Dans un autre Ouvrage de ma façon, le fameux Aratus General des Acaïens, fait une Répri nande à deux jeunes Princes qui aiment une Etrangere appellée Cyleſire, & leur parle en ces termes:

Quoi vous conſervez les mêmes ſentimens, lors même que Cyleſire eſt ſur le point de s'en retourner à Sparte pour ne revenir jamais en ce

j'ais ? Rompez des chaînes que vous n'avez que trop portées ; & pour voir partir vôtre Etranger avec une fermeté digne de vôtre courage, attachez-vous à une Maîtresse qui eſt mille fois plus reconnoiſſante que ne ſçauroit être Cyleſire. Je vous répons que celle que je propoſe recompenſe tous ſes Amans, & que lorſque l'on meurt pour elle, on reçoit un prix qui vaut mieux que la vie que l'on perd. Vous en demeurez d'accord, puiſque vous jugez que je parle de la gloire & de l'immortalité qu'elle donne, &c.

Nous avons remarqué que ce n'eſt pas toûjours aux Superieurs à faire des reproches, & que les Egaux s'en font quelquefois entr'eux : j'en tirerai un Exemple en peu de mots de l'Ouvrage que je viens de citer. Voici de quelle maniere je fais parler le Prince d'Erimanthe & la Princeſſe Ariamite ſa ſœur dans un petit démêlé où les jette l'interêt de leurs engagemens.

Teleandre outré de reſſentiment courut à la chambre d'Ariamite & lui parla d'abord en ces termes : Je voudrois bien ſçavoir, ſi vous avez la lâcheté de craindre Themiſtide, ou par quelle raiſon vous pouvez faire des honnêtetez à un homme que vous devez regarder comme le plus grand de nos ennemis ? Vous êtes ſi bruſque, repartit froidement Ariamite, *que vous mériteriez qu'on vous laiſsât dans vôtre erreur. Quoi*, interrompit Teleandre encore plus irrité qu'auparavant, *oſeriez-vous ſoûtenir que je me trompe, & que vous ne venez pas de vous promener avec Themiſtide qui m'a voulu tuer, qui m'a bleſsé, qui m'a enlevé Cyleſire ? Je ſuis fort éloignée de vouloir faire un myſtere d'une choſe que tout le monde a pû voir*, repartit Ariamite. *Je veux au contraire vous raconter des circonſtances que perſonne ne vous a pû dire. J'ai rencontré Themiſtide dans le Jardin de Timoleon. Je l'ai appellé d'une maniere obligeante ; & par de petites marques de complaiſance que j'ai trouvé bon de lui donner pour l'amour de vous, je l'ai retenu près de moi le reſte du jour. Comme il eſt bien fait, qu'il ſe ſent brave, & qu'il croit que j'ai de la conſideration pour lui, que ſçavez vous s'il ne ſe flattera pas juſques à prétendre à ma tendreſſe ? Si mes ſoins ont un ſi heureux ſuccés pour vous, aurez-vous encore l'injuſtice de vous plaindre de ma conduite ? Vous mettez-vous dans l'eſprit que je me veux donner à un inconnu, que j'agis plûtôt pour le rendre maître de ma deſtinée que pour vous délivrer d'un redoutable Rival ?*

De cette petite conteſtation paſſons à un reproche où il y a de la ſublimité & de la vehemence. Il eſt dans Tacite, & c'eſt Germanicus qui le fait à ſes Soldats qui s'étoient mutinez.

Non, non, vous ne m'empêcherez pas de renvoyer Agrippine avec mon Fils pour les dérober à vôtre fureur. Je ne veux point voir mes

Soldats homicides de la Belle-fille de l'Empereur, & du Petit-fils d'Auguſte accroitre leur infidelité par de nouveaux crimes. C'eſt aſſez de mon ſang pour appaiſer les Dieux irritez. Quoi ces mots vous peuvent-ils faire horreur comme ſi vous étiez fort éloignez de ce forfait? Que n'avez-vous point entrepris ou executé? Vous appellerai-je Soldats, vous qui tenez le Fils de vôtre Empereur aſſiegé? Dirai-je que vous êtes Citoyens, vous qui portez ſi peu de reſpect au Senat? Vous ne meritez pas ſeulement le nom d'hommes, d'avoir violé le droit des gens, & attenté ſur des perſonnes ſacrées & inviolables. Ceſar arreta d'une parole ſes Soldats en les appellant Bourgeois, comme indignes du beau nom de Soldat, puiſqu'ils violoient leur ſerment de fidelité. Auguſte étonna les Legions Actiaques de ſa preſence. Pour nous, quoiqu'iſſus d'un Sang ſi illuſtre, nous ne ſommes pas dignes de cet honneur. Si les armées d'Eſpagne ou de Syrie s'étoient révoltées contre Tybere, il ne le trouveroit pas ſi étrange; mais la premiere & vingtiéme Legion prenant les armes contre lui, l'une enrôlée de ſa main, l'autre, compagne de ſes Victoires. C'eſt-là reconnoitre dignement ſes bienfaits, & lui en rendre une belle récompenſe! Voulez vous que je porte à l'Empereur ces triſtes nouvelles parmi les acclamations des Peuples & l'obeïſſance de toutes les Provinces de l'Empire? Lui dirai-je que ſes Soldats ne s'appaiſent ni par faveur ni par argent? Qu'ils tuënt leurs Centurions, chaſſent leurs Tribuns, empriſonnent ſes Ambaſſadeurs, rempliſſent leur Camp & les Fleuves de leur cruauté, & portent l'épée à la gorge de ſon Fils expoſé à leur rage & à leur fureur? Cruels amis qui m'avez empéché de mourir, vous etes moins officieux que celui qui me preſenta ſon épée. Je fuſſe mort ſans être complice ou témoin de tant de crimes, Vous euſſiez élû quelqu'un en ma place qui eût laiſſé ma mort impunie; mais qui eût du moins vangé Varus & ſes Legions. Je prie les Dieux que les Gaulois n'ayent pas la gloire de cette vangeance qu'ils ſouhaittent, & qui n'appartient qu'au Soldat Romain. O heureux Auguſte dont l'ame eſt maintenant dans le Ciel, & vous mon pere dont je contemple l'image, que le ſouvenir de vos actions immortelles efface un affront ſi ſanglant, & que mes Soldats touchez du ſentiment de l'honneur & de la vangeance tournent leur fureur contre l'ennemi! Et vous à qui il me ſemble que je voi déja un autre cœur & un autre viſage, s'il eſt vrai que vous me vouliez rendre ma femme & mon fils, s'il eſt vrai que vous vouliez rendre au Senat ſes Ambaſſadeurs, & à l'Empereur l'obeïſſance qui lui eſt dûë, ſeparez-vous des coupables, donnez moi parlà une aſſûrance de vôtre fidelité, & d'un changement ſi heureux.

CHAPITRE XIII.

Des differentes eſpeces de Harangues que l'on peut faire dans le Genre Demonſtratif.

SI nous parcourons les diverſes conditions des hommes depuis le plus haut rang juſques au plus bas état, & que nous veuillions examiner les mœurs des perſonnes qui ſont les plus connuës dans chaque profeſſion, ne trouverons-nous pas mille ſujets de donner des éloges à leurs vertus, ou de faire des Satyres de leurs vices ? Il n'eſt pas neceſſaire neanmoins de deſcendre dans un détail trop précis de tous ces diſcours ; il ſuffit de traiter des principales occaſions qui peuvent demander des Harangues, & de donner une ſimple idée des autres en peu de mots.

Genethliaque.

On compoſe ſur la naiſſance d'un Prince, un de ces diſcours que l'on appelle *Genethliaques*, du nom que leur avoient donné les Grecs.

Les Anciens celebroient par des feſtins, par des ſacrifices & des preſens le jour qu'ils étoient venus au monde. Pluſieurs Nations pratiquent encore cette coûtume, & l'on n'y manque jamais de complimenter tous les ans le Prince. Par quelles réjoüiſſances ne ſolemniſe-t'on pas dans un Etat Monarchique la naiſſance de l'Heritier préſomptif de la Couronne ? On n'y parle que de feux d'artifices, que d'illuminations, que de feſtins, que de jeux publics. Les ouvrages de l'eſprit ſe mêlent ordinairement à ces Fêtes, & la plûpart des perſonnes que les Muſes favoriſent, expriment leur joïe en Vers. Que ne fit-on pas, ou que n'écrivit-on point il y a environ quatre ans, ſur la naiſſance de l'Auguſte Enfant que le Ciel nous donna ? Comme ce n'eſt pas en cet endroit que je donne les Exemples les plus étendus, je me contenterai d'en rapporter deux en Vers, dont on ne m'a pas nommé les Auteurs.

Sur la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Venez, heureux Enfant, venez à la lumiere
Vous allez commencer une illuſtre carriere,
Et le Soleil qui nait aux bords de l'Orient
N'a pas à ſa naiſſance un éclat ſi riant.
Tout brille autour de vous, les Jeux, les Ris, la Gloire
Parent vôtre Berceau comme un Char de Victoire.

Mais,

Mais, ô divin Enfant! quand on sort de Heros
On ne vit pas long-tems dans les bras du repos.
Hâtez vous, que le corps, l'esprit & le courage
Forcent les Loix du Tems & les regles de l'Age;
Passez rapidement les frivoles plaisirs,
Et concevez bien tôt d'heroiques desirs.
Vous pourrez surpasser tous les Princes du Monde,
De vos premiers Exploits couvrir la Terre & l'Onde,
Digne de vôtre nom être adoré de tous,
Et voir toûjours Loüis bien au dessus de vous
Eclairer tous vos pas, vous servir de Modelle,
Etre du Roi des Rois une Image fidelle,
Le bonheur des François, l'Ame de ses Etats,
Et l'Exemple éternel de tous les Potentats.

Comme il est permis à la Poësie de parler aux choses inanimées & de les faire parler, elle peut encore plus aisément feindre des Divinitez, & leur prêter une voix humaine; de sorte que dans une Fête si celebre on introduisit la Nymphe de la Seine qui s'adressoit au petit Prince, & lui donnoit cet avis.

Nouveau Prince dont l'Origine
Toute grande, toute divine
Vous montre tant & tant de Rois
Dignes du Sceptre des François,
Plusieurs LOUIS, *un* CHARLEMAGNE,
Un HENRI *terreur de l'Espagne,*
Vainqueur de ses propres sujets
Qui m'enrichit de ses bienfaits.
Vous sçaurez bien-tôt leur histoire;
Mais pour aller droit à la gloire,
Croyez-moi, tous ces Rois si grands,
Justes, pieux, ou Conquerans,
Leur bonté comme leur puissance,
Leur valeur comme leur prudence,
Enfin tous leurs faits inoüis,
Vous les trouverez en Loüis.

Les petits Poëmes que l'on fait dans ces occasions ne déplaisent pas, mais il y a des Ouvrages qui sont plus necessaires. Les Corps les plus considerables d'un Roïaume sont obligez de dé-

puter, & le Chef de la députation harangue ordinairement. Son discours doit être court, brillant & rempli d'expressions fleuries. Il doit faire paroître la joïe que l'on a de voir, par cette naissance, affermir le Trône dans la Maison du Souverain.

Il faut que l'Orateur examine les circonstances qui peuvent fournir une matiere convenable à son sujet, & qu'il en fasse des applications. Nous avons déja parlé des particularitez qui regardoient la naissance du feu Roi, & celles du grand Monarque sous qui nous vivons; & nous pouvons dire que la plûpart des Auteurs observent la saison de l'année pour en tirer des présages qui puissent augmenter la joïe & l'esperance que l'on a déja.

Au Printems l'on peut faire voir que la nature se réjoüit elle-même, qu'elle renaît quand ce jeune Prince vient au monde, & qu'elle lui promet une vie agréable & florissante. Dans l'Automne nous avons lieu de croire, comme nous l'avons déja remarqué, que la nature ne pouvoit faire un present si précieux, que dans le tems qu'elle fait ses plus grandes liberalitez; & il n'y a pas jusques à l'Eté & l'Hyver, qui sont les saisons les moins temperées & les plus incommodes, qui ne puissent fournir quelque particularité pour le sujet. Il ne faut pourtant pas tirer les pensées de trop loin, si on veut qu'elles ne soient ni froides, ni pueriles, & qu'elles ne marquent ni trop d'affectation, ni trop d'avidité de parler.

Pour revenir aux saisons, l'on peut dire que l'Eté nous donne les moissons, qu'il est comme la vigueur de l'année, qu'il rendra le courage du jeune Prince plus ardent & plus propre aux grandes entrepriſes.

Si c'est en Hyver que l'Enfant soit né, pourquoi ne sera-t'il pas permis de loüer cette saison des plaisirs, de faire voir qu'elle rassemble le beau monde dans les Villes, qu'elle est le tems du bal & des Ballets, des Comedies nouvelles & de la bonne chere?

Il est à propos aussi d'examiner si le jour de la naissance du petit Prince n'est pas déja celebre par celle de quelque grand Homme, par quelque Fête, ou par quelque évenement mémorable.

Les Anciens avoient la superstition de croire que certains jours étoient plus heureux que d'autres, & ne manquoient pas d'en faire les applications qu'ils trouvoient propres à leur sujet. En effet l'Orateur, comme nous l'avons déja remarqué, peut tourner la plûpart des choses de la maniere qu'il le juge à propos,

puiſqu'il n'eſt pas toûjours obligé de s'attacher à la verité, & que la vrai-ſemblance lui ſuffit en beaucoup de rencontres. De ſorte que parmi les Romains on n'auroit pas laiſſé de dire, d'un jour malheureux, que le Ciel montre viſiblement qu'il en vouloit corriger la malignité, & le rendre celebre par la naiſſance dont on auroit parlé.

Il y a des Orateurs qui tirent auſſi quelque matiere d'éloge du nom que l'on a donné au petit Prince. Si ce nom eſt fameux, & que ce ſoit un Homme de grand merite qui l'ait donné, mais une Maiſon illuſtre d'où l'on a l'avantage de naître, fournit des louanges plus eſſentielles. On raconte les plus belles actions des Ancêtres; & comme on eſpere beaucoup d'une bonne race, non ſeulement parmi les hommes, mais même entre les animaux & les arbres; que ne peut-on pas promettre d'un jeune Prince qui deſcend d'une longue ſuite d'Ayeux qui ſe ſont couverts de gloire dans une infinité d'occaſions?

Voiture parle en ces termes de la naiſſance du Comte, Duc d'Olivarés.

La fortune prend ordinairement bien bas ceux qu'elle veut mettre bien haut, & pour faire mieux connoître ſon pouvoir, elle ſe plait à former de rien ces creatures. Elle n'a pas gardé cette régle au choix qu'elle a fait du Comte Duc d'Olivarés. Elle le trouva déja ſi haut, qu'à peine l'a-t'elle pû élever, & toute ſa faveur ne lui a pû donner de Titre qui ne ſe trouvât déja dans ſa Maiſon. Les Maîtres de Genealogies qui ont l'art de faire deſcendre des Rois, ceux qui en ſont aimez, & de les adopter en telle race qu'ils veulent choiſir, n'ont eu que faire de travailler pour montrer la grandeur de la ſienne. Il ſuffit de dire qu'il s'appelle Guzman, & qu'il eſt de cette illuſtre Souche qui donna de grands Hommes à l'Eſpagne, avant qu'il y eût des Rois en Caſtille, &c.

Dans les Mariages des Grands, il eſt aſſez ordinaire de compoſer des diſcours que l'on appelle *Epithalames*. On y loüe cette union ſi douce & ſi neceſſaire qui perpetuë les Familles; on y peint les avantages que l'on en peut tirer, & les conſolations que l'on y goûte. Aprés avoir donné ces éloges en general, on deſcend dans les circonſtances particulieres des Noces qui ſervent de ſujet à l'Epithalame. L'on décrit la pompe de l'appareil, & la joïe publique qui éclate de toutes parts. Epithalame.

L'on peut comparer auſſi les bonnes qualitez que l'on a remarquées dans les deux perſonnes qui ſe ſont unies, pourvû qu'on ne cite rien qui ſoit inégal entr'elles pour la naiſſance ni pour

le merite, pour l'âge ni même pour les richeſſes.

Si l'on a envie de citer quelques exemples, il n'en faut choiſir que d'agréables ; que l'on ne s'aviſe pas de parler des Mariages infortunez de Jaſon & de Medée, d'Achille & de Polixene.

Si une affection tendre & conſtante a précedé cette union, on peut en faire l'éloge & en promettre une ſuite heureuſe. Il eſt juſte auſſi de loüer ceux des Parens qui ont travaillé à cette alliance, & même de nommer les Perſonnes illuſtres qui y prennent le plus d'interêt.

Sur la fin on adreſſe aſſez ſouvent la parole aux Mariez ; & aprés leur avoir donné les éloges qu'ils meritent, on les exhorte à s'aimer avec une fidelité inébranlable. Il eſt permis de dire qu'ils le feront, & qu'ils ne mettront au monde que des Enfans qui leur ſeront ſemblables. Comme on fait remarquer auſſi que l'on a banni de ces Noces toutes ſortes de chagrin & de diviſion, on fait eſperer que le bonheur en ſera ſolide & durable.

Maſcaron. Un Auteur que j'ai déja cité plus d'une fois parle ſi noblement du Mariage de la Reine Mere du Roi, que l'on ne ſera pas fâché ſans doute que j'en rapporte les expreſſions.

Quelque grande qu'ait été la ſplendeur du nom fameux qu'elle porte, le Ciel ne voulut pas d'abord épuiſer toutes ſes liberalitez ; & la Providence ſoigneuſement occupée à la conduite d'une vie ſi précieuſe, lui réſerva de plus belles Couronnes que celles que la naiſſance lui avoit données. La plus noble, la plus ancienne, & la plus indépendante de toute la Terre devoit ſervir d'ornement à ce Chef Auguſte. Il ne manquoit rien à ces belles mains en qui la Nature & les Graces ont fait le dernier effort, que le Sceptre glorieux qu'elles portent, & le Mariage qui a produit & aſſûré tout le bonheur de la France, devoit donner à nôtre Reine la derniere élevation où elle pouvoit prétendre. Il étoit bien juſte auſſi que la plus illuſtre Princeſſe du monde, fût jointe au plus Auguſte & au plus grand de tous les Rois. Elle ne pouvoit quitter les Titres pompeux de tant de Royaumes qui ſont dans la Maiſon de ſes Peres, que pour prendre la qualité de Reine de France qui comprend en un ſeul mot toute la majeſté des Puiſſances humaines. Cette Riviere fameuſe par le concours de tant d'autres ne devoit perdre ſon nom que dans une Mer preſqu'immenſe de Grandeur, de Nobleſſe & de Gloire.

L'Oraiſon Funebre. Nous liſons dans l'Hiſtoire que Pericle entre les Grecs, & Publicola parmi les Romains firent des Harangues funebres, & que les Anciens continuërent l'uſage de ces diſcours, afin de celebrer la memoire des grands Hommes qui étoient morts pour la Patrie.

Non ſeulement cette coûtume s'eſt conſervée juſques à nous, mais nous l'étendons pour plus de perſonnes que l'on ne faiſoit autrefois. La valeur des grands Officiers d'armée n'attire pas ſeule nos loüanges; nous les accordons à la pieté d'un Prélat, à l'équité d'un Juge, & même à la pureté de vie d'un ſimple Particulier.

Nous les donnons aux Dames d'un merite extraordinaire, & nous avons corrigé une eſpece d'abus qui ſe commettoit parmi les Anciens. C'étoit preſque toûjours le fils qui faiſoit l'Oraiſon Funebre de ſon pere, & le pere celle de ſon fils: mais outre que la douleur, que l'on ſent à la mort d'une perſonne ſi proche, ne laiſſe pas aſſez de liberté d'eſprit pour compoſer ces diſcours, ni aſſez de force pour les prononcer; je ne ſçai de quelle maniere la modeſtie ſe pouvoit accommoder de cet uſage.

La fin la plus ordinaire que ſe propoſe l'Orateur dans ces occaſions, eſt d'attendrir les Auditeurs, & de faire regretter la Perſonne illuſtre dont il déplore la perte. Le meilleur moyen qui le puiſſe faire arriver à ce but, eſt de loüer les vertus & les actions de cette Perſonne, & de peindre ce qu'il y a de plus glorieux & de plus touchant dans ſa mort.

Pour attirer d'abord l'attention des Auditeurs, la plupart commencent l'Oraiſon Funebre par une Figure. Voici, à peu prés, l'Exorde de Ciceron ſur la mort de l'Orateur Craſſus.

Que les eſperances des hommes ſont trompeuſes! Que leur bonheur eſt fragile! que leurs entrepriſes ſont vaines! elles ſont renverſées en un moment, & tombent par terre, avant que l'on puiſſe venir à l'execution.

Autre. Ex. *Plût à Dieu! Meſſieurs, que nous euſſions encore la joye de voir dans ce ſaint Temple le Prince dont nous admirons la pieté, au lieu de venir témoigner par nos larmes, combien nous ſommes ſenſibles à la perte que nous en avons faite!*

Helas! que la condition humaine eſt déplorable! Nous ne venons au monde qu'en pleurant, & nous n'en ſortons qu'en faiſant pleurer ce que nous y laiſſons de plus cher.

Une ſentence grave dans le commencement d'un Exorde, fait ſouvent aſſez d'impreſſion dans les Eſprits pour donner quelque ſoulagement à la douleur. Les Anciens tiroient ces paroles des ſentimens de leurs grands Hommes, & preſentement c'eſt d'ordinaire l'Ecriture Sainte qui nous les fournit.

Si quelque prodige devance ou accompagne la mort d'une Perſonne illuſtre; nous en pouvons faire une application conforme à nôtre deſſein. Saint Ambroiſe parlant ſur la mort de Theodo-

ſe le Grand ne manqua pas de dire que les tremblemens de terre qui venoient d'effrayer tant de monde, que les pluyes qui avoient inondé pluſieurs contrées, & que les nuages qui cachoient le Ciel depuis ſi long tems, avoient aſſez annoncé aux hommes qu'un grand Empereur leur alloit être enlevé.

Quelquefois on parle des miſeres de la vie, & l'on raconte une partie des accidens qui la peuvent faire perdre; mais il eſt encore plus naturel de venir d'abord au ſujet de nôtre affliction, & d'adreſſer la parole à la perſonne la plus conſiderable de l'Aſſemblée. En voilà aſſez pour l'Exorde.

Il n'eſt pas neceſſaire de traiter de la Narration; car s'aviſeroit-on de faire l'Oraiſon Funebre d'un Homme ſans raconter ce qu'il auroit fait de plus loüable? Il ſuffit que nous ayons traité dans le Panegyrique de la maniere dont on peut faire ce recit, & que nous ayons fait connoître que la Confirmation eſt d'ordinaire inutile dans ces ſortes d'ouvrages. Il ne reſte qu'à parler de la Peroraiſon. Diſons en peu de mots, que l'on y fait ſouvent des vœux pour la felicité de la Perſonne que l'on regrette, que l'on y propoſe ſon exemple à ſuivre, & comme dans la derniere partie d'un diſcours, il faut aller au cœur autant que l'on peut; l'Orateur ne finira qu'avec ſuccés; s'il a l'art de tirer des larmes des Aſſiſtans, ou de les renvoyer conſolez.

Il y a des Harangues qui tiennent le milieu entre l'Oraiſon Funebre & le Compliment de conſolation. Elles doivent être d'un ſtyle plus élevé que le ſimple Compliment, mais il n'eſt pas neceſſaire qu'elles ſoient ſi pathetiques que l'Oraiſon Funebre. Ce ſont des diſcours que font les Députez de quelque Compagnie conſiderable. On y peut exagerer le merite d'un illuſtre Mort: & pour ſoulager la douleur de la Perſonne à qui on adreſſe la parole, il eſt bon que l'on paroiſſe ſenſiblement touché de la perte qu'elle vient de faire.

Les Harangues dont nous parlons ne peuvent être compoſées que de ce qui convient à l'Oraiſon Funebre, ou au Compliment de condoleance: c'eſt pourquoi il eſt à propos de traiter de cette derniere eſpece de diſcours aprés avoir donné quelques préceptes qui regardent l'Oraiſon Funebre.

Nos amis ſont ſujets à tant d'accidens; les maladies, la mauvaiſe fortune & la mort leur peuvent cauſer à tout moment de ſi grandes pertes, qu'il y auroit de l'inhumanité à ne leur pas témoigner que nous ſommes ſenſibles à leur affliction. S'il dépendoit de nous d'apporter quelques remedes à leurs maux, nous ſe-

roit-il permis de ne le pas faire, & de leur refuſer des marques d'amitié qui valent incomparablement mieux que les plus belles expreſſions de nôtre Eloquence ? Si, au contraire, nos amis viennent de faire des pertes irréparables, & que tout ſecours leur ſoit inutile, ne ſommes-nous pas obligez de faire nos efforts pour adoucir l'amertume de leur douleur.

Quand la mort vient de leur enlever une perſonne qui leur étoit chere, ne condamnons pas leurs premieres larmes ; laiſſons-les couler, & témoignons ſeulement que nous y prenons beaucoup de part. Repreſentons enſuite combien eſt generale la loi de ſubir la mort, & l'injuſtice qu'il y auroit de s'en plaindre, n'y ayant jamais eu d'exception, non pas même pour les plus Grands de la Terre. Quand nous aurons mis ce premier appareil à la bleſſure, nous diſſimulerons ce que la mort peut avoir d'affreux, & nous la peindrons comme la fin des miſeres de la vie. Nous ferons voir que les Courtiſans ſont rongez d'une ambition continuelle, & que les gens de guerre ne ſont occupez qu'à chercher la fin de leur vie à travers les fatigues & les dangers. Que l'indigence fait travailler depuis le matin juſqu'au ſoir, & que les richeſſes donnent des peines inſupportables à acquerir & à conſerver. Nous citerons un pere qui pleure la perte de ſes enfans, un autre qui tremble à tout moment pour les ſiens. Enfin que ne pourrons-nous pas dire des adverſitez qui ſont inſeparables de la condition humaine ? Quels exemples n'apporterons-nous pas, de quelles révolutions ne pourrons-nous point parler ? Il ne ſera pourtant pas neceſſaire de citer des Monarchies détruites, ni des Maiſons ruinées ou éteintes, s'il ne s'agit que de la perte d'un ſimple Particulier ; mais nous remettrons dans le ſouvenir d'un ami affligé la fin déplorable de quelque Perſonne illuſtre qu'il aura connuë. Nous ferons revoir cette Perſonne dans l'éclat, nous la montrerons dans l'abondance de toutes les choſes qui rendent la vie heureuſe, pour faire remarquer plus vivement la mort étrange & funeſte qui a ſuccedé à ce bonheur. Nous pourrons parler enſuite ſuccinctement de ce que la perſonne que l'on regrette a fait de plus loüable durant ſa vie, & des circonſtances qui peuvent faire ſupporter ſa mort plus patiemment. Nous ajoûterons que les larmes ſont inutiles, & même indignes d'une perſonne qui a de la ſageſſe & de la fermeté.

Si c'eſt un homme d'eſprit ou de courage que nous entreprenions de conſoler, nous lui ferons connoître que ce n'eſt pas à lui à ſe plaindre avec tant d'excez. Si l'occaſion le permet, nous don-

nerons des exemples pour appuyer nos raiſons ; & même nous pourrons dire quelques mots en paſſant de l'ancienne coûtume des Lyciens, qui dans les ceremonies des Funerailles, habilloient en femmes les hommes qui pleuroient la mort de leurs parens.

Rien ne contribuë plus à la conſolation d'un affligé, que de lui parler de l'affection d'une perſonne qui lui eſt, ou qui lui doit être plus chere que celle qu'il a perduë. C'eſt ainſi que Seneque entreprend de conſoler Polybe qui eſt déſolé de la mort de ſon frere, & qui cependant eſt comblé de biens & de dignitez par l'Empereur Claude. *Songez à Ceſar*, lui dit Seneque, *pour oublier le reſte du monde, & ſçachez qu'il ne vous eſt point permis de vous plaindre de la fortune tant quelle vous conſervera Ceſar.*

Democrite voyant que rien ne pouvoit conſoler Darius de la mort de la Reine ſon Epouſe, lui promit de la reſſuſciter, *Pourvû toutefois*, ajoûta-t-il, *que vôtre Majeſté m'accorde ce que je lui demanderai pour executer un deſſein ſi extraordinaire.* Le Roi ſurpris de cette propoſition faite par un ſi grand Homme, écouta avec une attention qui ſuſpendit ſa douleur, & ayant promis tout ce que l'on pourroit ſouhaiter de lui, Democrite reprit ainſi la parole. *Seigneur, encore que vôtre Empire ſoit d'une étenduë immenſe, je me contente que l'on y trouve ſeulement trois perſonnes de vôtre âge qui n'ayent jamais pleuré pour la mort de quelqu'un qui leur ait été cher. On n'aura qu'à me mettre entre les mains leurs noms par écrit, j'en ay beſoin pour tenir à vôtre Majeſté la parole que je lui ay donnée.*

L'on jugea que la choſe n'étoit pas poſſible, & Democrite prit ſujet de remontrer au Roi qu'il devoit moderer ſa douleur, puiſqu'il étoit dans un Monde plein de pareils accidens & ſujet à une fatalité ſi generale.

C'eſt de là que nous pouvons prendre auſſi un des plus forts moyens de conſoler nos amis, en faiſant voir l'abſoluë neceſſité qu'il y a ou que l'on nous voye bien-tôt mourir, ou que nous voyions mourir les autres. On leur peint comme moins affreux le dernier de ces deux malheurs, malgré les beaux raiſonnemens que peuvent faire les perſonnes qui veulent paroître genereuſes. Ajoûtons pour derniere obſervation que dans les Complimens que la tendreſſe & la bienſéance exigent de nous pour un ami affligé, nous devons parler d'une maniere ſimple, naturelle & éloignée de toute affectation; au lieu que les Harangues que l'on adreſſe aux Grands, & que les Oraiſons Funebres que l'on prononce dans les Egliſes, doivent avoir des expreſſions plus nobles & plus figurées.

Quels

Quels Exemples ne pourrois-je pas rapporter ſur cette matiere? Nous avons une infinité de Lettres de conſolation dans nos Auteurs, & je ne ſçai ſi pour l'Oraiſon Funebre, aucune Nation ſe peut comparer à la nôtre. Pluſieurs de nos Prélats fameux par leur Eloquence, & beaucoup d'autres Orateurs celebres ſe font admirer dans ce genre d'écrire; & je ne doute pas que je ne me trouve embarraſſé à choiſir, ſi je me vois obligé de donner de ces Harangues dans l'endroit de mon Ouvrage qui en pourra demander.

Je me contenterai cependant de citer quelques penſées d'une Oraiſon Funebre prononcée par un Ancien, & de tirer d'un de nos Auteurs, un Compliment de conſolation.

Pericle ayant à loüer ceux des Atheniens qui avoient été tuez au commencement de la guerre du Peloponneſe, parle à peu prés en ces termes.

La plûpart approuvent la coûtume de faire l'Oraiſon Funebre de ceux qui ſont morts pour la défenſe de leur païs, mais je penſe que ce devroit être aſſez de leur faire des Funerailles publiques; il ſuffit qu'ils ayent ſignalé leur valeur par de belles actions: ce qu'ils ont fait vaut beaucoup mieux pour immortaliſer leur memoire, que tout ce que nous pouvons dire. Et puis faut-il que l'on faſſe dépendre leur Panegyrique d'un Orateur qui peut ne leur pas donner toutes les loüanges qu'ils meritent, ou n'être pas crû s'il les donne? Car enfin, Meſſieurs, il eſt extremement difficile de garder un juſte temperament dans cette occaſion. Les amis s'imaginent toûjours que l'on n'en dit pas aſſez, & les autres ſont perſuadez que l'on en dit trop. Il faut pourtant ſuivre un uſage que nos Ancêtres ont établi, & tâcher de ſatisfaire une partie de cette Aſſemblée ſans choquer l'autre.

Cet illuſtre Grec fait enſuite l'éloge de la République d'Athenes, & continuë de cette ſorte.

Nôtre valeur s'eſt fait un paſſage à travers les Terres & les Mers, & a laiſſé par tout des monumens de nôtre amitié ou de nôtre haine. C'eſt pour une Patrie ſi glorieuſe que les Citoyens dont nous celebrons la memoire n'ont pas craint la mort; & je ne doute pas que ceux qui nous reſtent ne ſoient dans les mêmes ſentimens. Ils voyent que les compagnons qu'ils ont perdus n'ont été ramollis, ni par les plaiſirs, ni par les richeſſes; ils en ont voulu abandonner la joüiſſance pour courir à leur devoir, & ſe ſont expoſez genereuſement aux perils, incertains de l'évenement, mais aſſurez de la gloire qui les devoit ſuivre. On peut ſouhaitter une vie plus longue que la leur, mais non pas une mort plus honorable; car lorſqu'ils ſe ſont immolez pour le Public, ils ont acquis en

particulier une loüange éternelle. Leur valeur leur a dreſſé un ſuperbe monument, non ſeulement dans ce lieu où repoſent leurs os, mais dans la mémoire de tous les hommes. On n'oubliera jamais leurs actions immortelles, on les celebrera toutes les fois que l'on aura quelque occaſion de les imiter ou d'en parler. Toute la terre eſt le tombeau des Hommes illuſtres, leur nom eſt connu par tout où leur gloire eſt répanduë, &c.

Voici le Compliment de conſolation que j'ai promis.

Balzac à Me. la D. de Montauſier.

Si en l'état où vous êtes vous pouvez recevoir de la conſolation, Dieu ſeul vous en peut donner. Pour ne rien perdre, il faut lui offrir tout ce qu'on perd. C'eſt le moyen de priver la fortune de ſes droits; par-là on bôte même à la mort la puiſſance de faire mourir.

Croyez-moi, Madame, faites une offrande du ſujet de vôtre douleur; afin qu'il change de nature, & qu'il devienne la matiere de vôtre merite. Si vous mettez ſur les Autels la choſe que vous regrettez, vous en augmenterez le prix, la faiſant paſſer à un ſaint uſage. Par cette conſecration, vous rendrez plus parfaite une creature que le Tems n'avoit pas encore bien achevée, & vous la poſſederez en Dieu bien plus ſûrement que vous ne la poſſediez en elle-même. Dieu eſt fidele, Madame, il vous gardera ce que vous lui aurez donné. Vôtre don ſera un dépôt que vous ne pourrez plus perdre, vous l'aurez confié à celui chez qui on trouve tout. Cette Philoſophie que je propoſe à ſuivre eſt un peu abſtraite, mais elle ne l'eſt pas trop pour une ame de la hauteur de la vôtre. Vous avez appris de Monſieur l'Evêque de Graſſe & de tant d'autres Saints que vous pouvez appeller vos Saints domeſtiques, QU'IL Y A PLUS DE REMEDES EN NÔTRE RELIGION QU'IL N'Y A DE MAUX EN NÔTRE VIE. *Ainſi, Madame, vous préviendrez par vôtre pieté le ſecours que la raiſon humaine vous pourroit fournir dans cette occaſion. J'aurois bien voulu qu'il s'en fût preſenté une moins fâcheuſe, pour vous renouveller les aſſurances de mes reſpects, &c.*

Felicitation.

Si nous ſommes ſenſibles à la douleur des perſonnes pour qui nous avons de l'amitié ou de la conſideration; il eſt juſte que nous prenions auſſi part à leur joye, & que nous les felicitions du bonheur qui leur arrive, comme nous tâchons de les conſolons pendant leur malheur.

Nous pouvons feliciter de deux manieres differentes ſelon la difference des Perſonnes & des occaſions. On harangue un Grand pour la priſe d'une Ville, ou pour le gain d'une bataille, & l'on fait Compliment à un ami qui vient de gagner un procés conſiderable, ou d'être reçû dans une Charge importante. Nous felicitons auſſi d'un Mariage, de la naiſſance d'un fils, du

recouvrement de la ſanté aprés une dangereuſe maladie, & de pluſieurs évenemens heureux.

Dans les diſcours dont je parle, on n'a qu'à ſe ſervir des préceptes contraires à ceux dont je viens de traiter pour les ſujets d'affliction. Ainſi quand on felicite, on témoigne la joye que l'on a du bonheur qui eſt arrivé, & l'on peut même exagerer les circonſtances de ce bonheur.

Si c'eſt pour une Victoire, on repreſentera quelles étoient les forces des Ennemis, & quels étoient les deſordres qu'ils faiſoient avant que d'avoir perdu la bataille dont il s'agit. On pourra décrire enſuite la conduite & les belles actions du General, les richeſſes & le repos dont les Peuples vont joüir par un ſuccés ſi avantageux. On peut finir par des actions de graces que l'on rend au Victorieux, ou par des vœux que l'on fait pour la continuation de ſa gloire.

Je ne trouverois guere moins d'exemples à rapporter ſur cette matiere, que pour les diſcours de conſolation. Je me contenterai d'en citer trois ou quatre de different caractere, que je tirerai de deux Auteurs de Genie different. On verra de quelle maniere Balzac felicite les Cardinaux de Richelieu & de la Valete ſur leur promotion au Cardinalat, & avec quel eſprit Voiture badine dans les choſes les plus ſerieuſes.

Je viens d'apprendre avec une joye ſenſible que le Pape vous a nommé Cardinal, & je ne doute point que vous n'ayez reçû cette nouvelle avec auſſi peu d'émotion que ſi elle vous étoit indifferente. Vous avez l'eſprit ſi au deſſus des choſes du monde, que vous les regardez toutes d'un même viſage. Mais, Monſeigneur, puiſque dans cette occaſion le bien public ſe trouve uni à vôtre interêt, & que l'Egliſe même ſe réjoüit pour l'amour de vous, pourquoi ne goûteriez-vous pas une ſatisfaction ſi pure? Je paſſe plus avant, Monſeigneur, & je dis que les gens de bien doivent ſouhaitter les grandes Dignitez comme des moyens neceſſaires à entreprendre les grandes choſes. S'ils ne le font, Dieu leur demandera compte de ſes graces, & le monde ſe plaindra qu'ils l'auront laiſſé en proye aux mechans. Ainſi, vous devez réſerver vôtre humilité pour les actions qui ſe paſſent entre Dieu & vous; mais pour les autres vous ne ſçauriez avoir trop de bien ni un rang trop élevé, puiſque la prudence doit être en état de ſe faire obéïr, & qu'il y a des vertus qui ne peuvent être exercées par les perſonnes qui ſont ſans autorité. Je ſuis donc ravi de joye de vous voir en un lieu d'où vous remplirez toute la Terre de lumiere, & où vôtre ſeul exemple pourra faire revenir la face de l'Egliſe à la pureté de ſon enfance. S'il y a appa- Balzac au C. de R.

rence d'attendre un ſi grand bien, & de voir les eſprits des Rebelles perſuadez, comme nous voyons leurs Villes forcées; c'eſt de vous, Monſeigneur, que nous le devons eſperer, vous qui pouvez achever les Victoires du Roi par la ruïne de l'Hereſie. Toute la Terre vous demande vos ouvrages pour une derniere inſtruction, & pour la paix generale. Et moi qui cherche, depuis ſi long-tems, la véritable idée de l'Eloquence, & qui n'en trouve point qui ne ſoit fauſſe ou imparfaite, je me promets que vous la ramenerez telle qu'elle étoit à Rome, quand elle accuſoit les Tyrans, & qu'elle défendoit les Provinces opprimées. Encore que la Pourpre ſoit éclattante, elle ne laiſſera pas de recevoir du luſtre de cette qualité qui commande par tout où elle eſt, & qui eſt ſi propre au gouvernement des ames. Si je ſuis connu d'un autre ſiecle que le nôtre, & que mon nom aille juſqu'à la poſterité, elle ſçaura que je cherchai à vous connoître, & que mon eſprit & mon cœur furent à vous dés que je vous oüis parler, &c.

Le même au Card. de la Valette.

Monſeigneur, à la fin on vous a rendu juſtice, & vous avez ce que vous meritez depuis ſi long tems. S'il ſe pouvoit rien ajoûter à la qualité d'un Homme qui compte des Rois entre ſes Prédeceſſeurs, & dont les inclinations ſont peut-être trop grandes pour vivre ſous la puiſſance d'un autre, vous pourriez vous réjoüir de cette nouvelle. Mais étant ſorti, comme vous êtes, de la plus belle ſource du monde, & né d'un Pere dont la vie eſt pleine de miracles, c'eſt aſſez que vous pardonniez à la fortune de ce qu'il a fallu que la neceſſité du tems ait obtenu d'elle ce qu'elle devoit à vôtre Nom. Je ſçai qu'on vous pourra dire que vous etes fait Prince d'un Etat qui n'eſt borné, ni par les Mers, ni par les Montagnes: mais pour moi qui ne me laiſſe éblouir à d'autre éclat que celui de la vertu, & qui ne regarde pas ſeulement la plûpart des choſes qu'admirent les hommes; ſi je vous eſtimois plus grand & plus heureux que vous n'étiez, je n'aurois pas aſſez profité auprés de vous en la connoiſſance de vous-meme. Il eſt vrai qu'à l'opinion du Vulgaire, il y a de l'honneur à être le premier dans une Ceremonie & à porter un Chapeau de même prix que les Couronnes C'eſt neanmoins une choſe qui n'obligera jamais un homme ſage à vous porter envie; & ſi vous n'aviez que ce point là ſur moi, je ſerois encore mon maître & n'aurois pas renoncé à ma liberté. En effet n'avoir de juge en ce monde que vôtre réputation & vôtre conſcience, tirer aprés vous un grand Peuple, dont les uns travaillent aux plaiſirs de vôtre eſprit, & les autres à la conduite de vos affaires; ce ſont des avantages qui vous ſont communs avec beaucoup de gens que vous mépriſez. Mais faire de bonnes actions quand vous ſeriez aſſuré qu'elles ne viendroient jamais à la connoiſſance du monde, ne craindre que les choſes deshonnêtes, croire que la

mort n'eſt bonne ni mauvaiſe d'elle-même, & que la recevoir dans une occaſion honorable, elle vaut mieux qu'une longue vie ; c'eſt, Monſeigneur, ce que j'eſtime en vous plus que vôtre Chapeau Rouge & que vos cinquante mille écus de rente. Il faut cependant que pour l'amour de Rome vous faſſiez état d'une choſe qu'elle vous envoye. Autrefois elle vous auroit dreſſé des Statuës & décerné des Triomphes. Mais puiſque ce n'eſt plus par la force qu'elle maintient ſon Empire, encore faut-il ſe contenter des honneurs de la paix, & tenir à faveur une dignité que le Fils du Roi d'Eſpagne a deſirée, &c.

Voiture felicite le même Cardinal d'un avantage remporté ſur les Ennemis, & lui parle en ces termes.

Monſeigneur, ſi vous vous ſouvenez de la paſſion que j'ai euë autrefois pour Renaud & pour Roger, vous ne douterez pas à cette heure de celle que j'ai pour vous ; puiſque vous faites en pourpoint tout ce que ceux-là ne faiſoient qu'avec des armes enchantées. Quand vous auriez été Fée, vous ne vous ſeriez pas jetté dans le peril plus hardiment que vous avez fait. Vous avez porté la valeur juſques aux dernieres bornes où elle puiſſe aller, & au plus haut point où la puiſſent mettre ceux qui n'ont point d'autres vertus que celle-là. Je vous avouë, Monſeigneur, que ſi la guerre avoit été achevée par ce dernier exploit dont vous avez été la principale cauſe, & qu'il ne vous reſtât plus rien à faire qu'à venir triompher ; je recevrois une extréme joye de tout ce que j'entens dire ici de vous, & je me mettrois à écrire vôtre Hiſtoire avec beaucoup de repos & de plaiſir : mais quand je ſonge qu'il y aura d'autres occaſions où vous pourrez courre la même fortune, & que je ne ſuis pas aſſûré de ce qui arriveroit à la fin du Livre ; je ne ſçaurois jouir qu'avec inquietude de la gloire que tout le monde vous donne. La crainte de l'avenir ne me laiſſe pas bien goûter le contentement des choſes preſentes. Je laiſſe donc à ceux qui n'ont pas tant d'affection pour vous, que j'en ai, & à qui vous n'êtes pas ſi neceſſaire qu'à moi, à vous donner des louanges. Tout ce que je puis faire à cette heure, c'eſt, Monſeigneur, de vous ſupplier très-humblement de ménager mieux la plus illuſtre Perſonne de nôtre ſiecle, & de ne donner pas tant à la vaillance que vous veniez à violer la juſtice. Celle-ci veut que vous ne hazardiez pas ſi librement le bien de tant de monde, & que vous conſerviez une vie où non ſeulement tant d'honnêtes gens ont interêt, mais qui importe même plus à la France que le pais que vous défendez.

Voici une felicitation encore plus conforme au Genie de Voiture que la précedente. Cet Auteur parlant de la bataille de Rocroi badine ingenieuſement ſelon ſa coûtume, & reproche à

Monſieur le Prince ſes belles actions & ſa Victoire, d'une maniere plus agréable que n'auroient été les loüanges directes qu'il auroit données ouvertement comme mille autres auroient pû faire.

Monſeigneur, à cette heure que je ſuis loin de vôtre Alteſſe, & qu'elle ne ſe peut vanger; j'ai réſolu de lui dire tout ce que je penſe d'elle depuis long-tems, & que je n'avois oſé lui déclarer pour ne pas tomber dans les inconveniens où j'avois vû ceux qui avoient pris de pareilles libertez. Mais, Monſeigneur, vous en faites trop pour le pouvoir ſouffrir en ſilence, & vous ſeriez injuſte, ſi vous penſiez faire les actions que vous faites, & qu'il n'en fût autre choſe, ni que l'on n'osât vous en parler Si vous ſçaviez de quelle ſorte tout le monde eſt déchainé dans Paris à diſcourir de vous, je ſuis aſſûré que vous en auriez honte, & vous ſeriez étonné de voir avec combien peu de reſpect & peu de crainte de vous déplaire, tout le monde s'entretient de ce que vous avez fait. A dire la verité, Monſeigneur, je ne ſçai à quoi vous avez penſé, & ç'a été ſans mentir trop de hardieſſe, & une extrême violence à vous, d'avoir à vôtre âge, choqué deux ou trois vieux Capitaines que vous deviez reſpecter, quand ce n'eût été que pour leur ancienneté; d'avoir fait tuër le pauvre Comte de Fonteine qui étoit un des meilleurs Hommes de Flandres, & à qui le Prince d'Orange n'avoit jamais oſé toucher; D'avoir pris ſeize pieces de Canon qui appartenoient à un Prince qui eſt Oncle du Roi & Frere de la Reine, avec qui vous n'aviez jamais eu de different; Et enfin d'avoir mis en deſordre les meilleures Troupes des Eſpagnols qui vous avoient laiſſé paſſer avec tant de bonté. Je ne ſçai ce qu'en dit le Pere Meuſnier, mais tout cela eſt contre les bonnes mœurs, & il y a, ce me ſemble, grande matiere de Confeſſion. J'avois bien oüi dire que vous étiez opiniâtre comme un Diable, & qu'il ne faiſoit pas bon vous rien diſputer; mais je n'aurois jamais crû que vous vous fuſſiez emporté juſques à ce point-là. Si vous continuez, vous vous rendrez inſupportable à toute l'Europe, & l'Empereur ni le Roi d'Eſpagne ne pourront plus durer avec vous. Cependant, Monſeigneur, laiſſant la conſcience à part, & politiquement parlant, je me rejoüis avec vôtre Alteſſe de ce que j'entens dire qu'elle vient de gagner la plus belle Victoire & de la plus grande importance que nous ayons vû en ce Siécle. La France que vous venez de mettre à couvert de tous les orages qu'elle craignoit, s'étonne qu'à l'entrée de vôtre vie, vous ayez fait une action dont Ceſar auroit voulu couronner toutes les ſiennes, & que vous redonniez aux Rois vos Ancêtres autant de luſtre que vous en avez reçû. Vous avez fait voir que l'experience n'eſt neceſſaire qu'aux ames ordinaires, que la vertu des Heros vient par

d'autres chemins, qu'elle ne monte point par degrez, & que les ouvrages du Ciel ſont en leur perfection dés leur commencement. Après cela vous pouvez vous imaginer comme vous ſerez reçû à la Cour, & la joye que les Dames ont euë d'apprendre que celui qu'elles ont vû triompher dans les Bals, vient de faire la même choſe dans les Armées; que la plus belle Teſte de France eſt auſſi la meilleure & la plus ferme, &c.

Lorſque l'on rend graces à quelqu'un, on exagere ordinairement l'obligation qu'on lui a, & même les circonſtances qui peuvent donner un nouvel éclat à la generoſité du Bienfaicteur. On proteſte qu'on ne l'oublira jamais, mais auſſi que l'on ne ſera jamais en état de la reconnoître parfaitement. Si nous adreſſons nôtre Remercîment à une perſonne d'un rang ſuprême, nous lui pourrons parler comme fait Auſone à l'Empereur Gratien. Action de graces.

L'élevation où vous êtes ne demande non plus la récompenſe des biens que fait vôtre Majeſté Imperiale, que l'impuiſſance de nôtre condition permet de vous la donner.

Il dit dans un autre endroit.

Vous prévenez nos deſirs, & vous êtes plus prompt à les ſatisfaire que nous ne le pouvons être à les former.

Il y a bien des perſonnes à la Cour qui pourroient faire de pareils Remercimens au Roi, & lui parler en ces termes.

Si l'on voit que nous rendons toûjours graces à vôtre Majeſté de même façon, c'eſt qu'elle nous comble toûjours de biens avec la même generoſité. Que ne pourrions-nous pas dire de tant d'autres qualitez admirables dont nous reſſentons ſi avantageuſement les effets? De cette valeur qui a étendu ſi loin vos conquêtes, de la bonté qui vous fait veiller continuellement à la ſûreté de vos Sujets, de cette ſageſſe qui vous a fait abolir les Duels qui depuis tant de ſiécles cauſoient la deſolation de la Nobleſſe, & enfin de cette pieté ferme & vigoureuſe qui vient de faire pour la Religion, ce que tant d'autres Rois n'avoient ſeulement oſé penſer?

Pluſieurs grands Hommes ont fait des Panegyriques entiers pour des Remercimens. Sans citer Pline & Auſone dont nous avons déja parlé, voici quelques penſées de Mamertin quand il remercie l'Empereur Julien du Conſulat qu'il lui a donné.

Je vous rends graces, Prince Auguſte, de l'eſtime que vous avez de moi, ſi vous me jugez digne du preſent que vous venez de me faire; & quand même vous croiriez que je ne le merite pas, je ne laiſſerois pas de vous être redevable, & de vous remercier d'un Don que je ne tiendrois que de vôtre ſeule bienveillance.

Que ne pouvons-nous pas dire dans une action de graces, lorſque nous avons reçû une faveur que nous n'avions pas lieu d'eſperer, & que l'on nous tire d'un danger qui paroiſſoit inévitable pour nous élever aux plus hautes Dignitez ? C'eſt pourquoi Eſther qui étoit étrangere à la Cour d'Aſſuerus avoit une ample matiere de remercier ce Prince, lorſqu'à ſa priere il révoqua l'Edit qu'il avoit prononcé contre les Juifs, qu'il ſauva Mardochée, & fit ſouffrir à Aman le ſupplice qu'il avoit fait ordonner pour les autres ?

Dans l'Epilogue on peut faire une proteſtation d'une éternelle reconnoiſſance. *Je finis mon diſcours*, dit Auſone, *mais ma reconnoiſſance ne finira jamais. En quelque lieu que j'aille, j'aurai toûjours mon Bienfaicteur devant les yeux. Au Temple, je ferai des vœux pour lui ; au Senat je me ſouviendrai du rang qu'il m'y a donné, &c.*

Lorſque le fameux Scipion eut rétabli les affaires des Romains en Eſpagne, & qu'il eut pris ſoin de celles des Sagontins, ce Peuple envoya des Ambaſſadeurs à Rome, & le Chef de la députation rendit graces au Senat de cette ſorte.

Bien que l'on ne puiſſe rien imaginer au delà des maux que nous avons ſoufferts, pour vous conſerver juſqu'à la derniere extremité la foi que nous vous avions donnée ; Nous avoüons neanmoins que vous nous avez ſi bien traitez enſuite, que nous aurions tort de nous plaindre de nos miſeres paſſées. Vous avez entrepris la guerre pour nous, & vous l'avez continuée durant quatorze ans avec tant d'ardeur & de fermeté, que vous avez été pouſſez plus d'une fois ſur le bord du précipice. Lorſque vous aviez à ſoûtenir une guerre ſanglante dans le ſein meme de l'Italie, & que le redoutable Annibal étoit à vos portes, vous ne laiſſates pas d'envoyer une Armée en Eſpagne pour ramaſſer le triſte debris de nôtre naufrage. Dés que les deux Scipions furent dans la Province, ils ne ceſſerent non plus de travailler à ce qui nous pouvoit être avantageux, qu'à tout ce qui pouvoit être contraire aux ennemis. Ils rétablirent d'abord noſtre Ville, ils envoyerent par toute l'Eſpagne chercher ceux de nos Citoyens qui avoient été vendus, & les tirerent de la ſervitude. Nous touchions déja à un bonheur parfait, & nous étions prêts à paſſer d'une miſerable condition à une heureuſe fortune, lorſque vos deux Generaux périrent, mais plus malheureuſement & avec plus de douleur pour nous que pour vous. De ſorte qu'il ſembla que nous n'avions été rappellez d'un long banniſſement à noſtre premiere demeure, que pour y perir une autrefois, & que pour être les témoins d'une ſeconde cheute de noſtre Patrie ; mais vous nous envoyâtes Scipion qui diſſipa toutes nos craintes, & puiſque vous venez de le

Pub. & Co.

créer

créer Conſul, nous ſommes heureux d'avoir une ſi agréable nouvelle à faire ſçavoir aux Sagontins, de les aſſûrer que vous avez donné cette glorieuſe récompenſe à un Guerrier illuſtre qui eſt nôtre eſperance & nôtre ſalut. Il a déja pris un ſi grand nombre de Villes ſur nos Ennemis, & abaiſſé de telle ſorte l'orgueïl des Turdetans & des Carthaginois, que nous pouvons aſſurer que nous ſerons long-tems à couvert de leurs inſultes. C'eſt pourquoi le Senat & le Peuple de Sagonte vous ont envoyé les dix Ambaſſadeurs que vous voyez, pour vous remercier de ces avantages, & pour vous proteſter qu'ils les trouvent ſi conſiderables, qu'ils n'en peuvent eſperer, ni ſouhaitter de plus grands de la main même des Dieux immortels. Nous venons auſſi pour vous témoigner la joye que nous avons, que les choſes vous ayent ſi heureuſement ſuccedé durant ces dernieres années, que vous ayez conquis l'Eſpagne juſqu'où l'Ocean borne la Terre, & qu'en Italie vous n'ayez laiſſé aux Carthaginois que ce qu'enferment leurs retranchemens. Nous avons ordre auſſi de rendre graces de ces heureux évenemens à Jupiter, Protecteur du Capitole, & de lui offrir cette Couronne d'or pour les Victoires que vous avez remportées.

On voit dans le Remerciment que nous venons de rapporter, que les Sagontins commencent par une grande marque de reconnoiſſance pour les Romains, en faiſant voir la miſere d'où ils venoient de ſortir par leur ſecours. Ils entrent enſuite dans le détail des plus importantes obligations qu'ils leur ont, & parlent des guerres qu'ils avoient entrepriſes pour leurs interêts. Ils loüent la valeur & la conduite des deux Scipions, & ce qu'ils avoient fait pour le rétabliſſement de Sagonte. Ils témoignent combien les Sagontins avoient perdu en la mort de ces deux Generaux, & de quelle maniere ils en furent affligez. Puis ils font, avec juſtice, un éloge encore plus grand du fameux Scipion qui alla commander en Eſpagne aprés la mort de ſon pere.

Il étoit fils de Publius Cornelius & neveu de Cn.

En finiſſant, ils ne ſe contentent pas de faire connoître la part qu'ils prennent à la proſperité des Romains, & la joye qu'ils ont des Victoires que ces genereux Alliez ont remportées en Italie & en Eſpagne; mais ils en rendent graces aux Dieux, & pour une éternelle marque de reconnoiſſance, ils offrent une Couronne d'or à Jupiter Capitolin qui étoit Protecteur de Rome.

On peut voir par ces petites obſervations que dans une action de grace, il eſt bon de particulariſer les obligations que l'on a, qu'autrement on tombe dans ces Complimens vagues & generaux qui conviennent à toute ſorte de Remerciment.

On peut remarquer auſſi qu'il eſt bon que nous faſſions des vœux

pour la perſonne à qui nous ſommes redevables, ſi le bienfait eſt d'une grande importance, & que le Bienfaicteur ſoit d'un rang fort élevé au deſſus de nôtre condition. Enée, quoique d'une Maiſon Royale, ne laiſſe pas d'en uſer ainſi quand il remercie Didon. Il proteſte que ni lui ni le reſte des Troïens ne pourront jamais reconnoître dignement ſes bienfaits. Que tout ce qu'ils peuvent eſt de prier les Dieux de vouloir récompenſer une Reine ſi genereuſe.

Aprés une Harangue d'action de graces, donnons un Exemple d'un ſimple Remerciment.

Je voi bien, Monſieur, que vous ne vous contentez pas de me faire toûjours de nouveaux preſens, vous voulez que ce ſoit toûjours avec de nouvelles graces. Vous accompagnez vos bienfaits de circonſtances ſi obligeantes, qu'il n'y a perſonne au monde qui les ſçache aſſaiſonner comme vous. Je vous en remercie trés-humblement, & je vous ſupplie de croire que rien ne demeurera ſi avant dans mon cœur & dans mon eſprit, que la mémoire de ce que vous m'avez envoyé. Mais ne croyez pas, s'il vous plait, que ce ſoit vôtre preſent qui m'ait le plus touché. Je ſuis plus ſenſible à ce que vous me faites l'honneur de me dire qu'à ce que vous me donnez; & je prends ſi peu garde à mes interets, que je préfererai toûjours vôtre approbation à tout le bien que vous me pourriez jamais faire. Cependant, Monſieur, vous me permettrez de vous dire que les loüanges que vous me donnez ſont ſi bien écrites, que j'aimerois mieux ſçavoir loüer ainſi que d'etre loué de la ſorte, & je ſerois plus glorieux de les avoir données que de les avoir reçûes.

Pour l'Entrée d'un Grand.

Voyons preſentement de quelle maniere on peut haranguer un Prince, ou un Magiſtrat conſiderable qui fait ſon Entrée dans une Ville.

Il me ſemble qu'il faut d'abord conſiderer quel eſt le ſujet de ſon arrivée. S'il ne fait que paſſer ou qu'il ne vienne que pour voir quelques raretez, on pourra ſe contenter de lui faire un Compliment qui témoigne avec quel plaiſir & quel reſpect il eſt reçû, ſans qu'il ſoit neceſſaire de s'étendre juſques à une Harangue pathetique & pleine de reconnoiſſance. Mais quand un Prince ou un Intendant vient pour appaiſer des troubles, ou pour quelqu'autre avantage qui regarde le Peuple, on doit montrer la joye que ſon arrivée fait éclatter par tout. Il faut auſſi qu'on parle avec quelque exageration de l'obligation qu'on lui a, & que l'on en décrive les particularitez d'une maniere qui faſſe voir combien la Ville ou la Province lui eſt redevable; de ſorte que paſſant à

l'action de graces, on ſe peut ſervir de la plûpart des Maximes dont nous avons traité ſur cette matiere-là.

Ajoûtons quelques circonſtances qui ne conviennent pas toûjours au Remerciment, & qui ſont ordinairement eſſentielles à la reception d'un Prince. Si ſon voïage a été prémedité, on lui fait connoître avec quelle impatience on attendoit ſon arrivée; & ſi au contraire il vient inopinément, on lui témoigne que la ſurpriſe en eſt d'autant plus agréable. On peut remarquer auſſi d'autres particularitez du voïage; s'il a été long & durant une ſaiſon incommode, ſi le grand Seigneur l'a fait avec diligence, pour apporter un remede plus prompt aux maux du païs où il arrive.

Si c'eſt un Souverain qui viſite ſes Etats, on peut repreſenter, en general, le bonheur des Villes qui ſe trouvent ſur ſa route, & deſcendant enſuite dans le particulier pour parler du Peuple qui a l'honneur de le recevoir, on proteſte que ſes tranſports de joye & de zele paſſent tout ce que l'on peut ſentir ailleurs dans une pareille occaſion. Il eſt bon auſſi de parler à l'avantage de la Ville, de faire valoir ſa fidelité, ſon attachement au ſervice, & ceux de ſes Habitans qui ſe ſont ſignalez avec plus d'éclat. On citera les Privileges qu'elle aura méritez, le nombre de ſes Citoïens, les curioſitez que l'on y peut voir, & les Fortifications dont elle eſt munie.

Il y a eu des Orateurs qui ont comparé ces Viſites-là au cours du Soleil, qui pour le bien de l'Univers en fait le tour tous les ans, & paſſe par les douze Signes. D'autres portant la choſe encore plus loin, ont trouvé quelque rapport de cette peine du Souverain aux ſoins de la Providence; mais il me ſemble qu'il ne faut ſe ſervir de cette comparaiſon qu'avec une grande retenuë, & que l'on doit s'éloigner de la licence que ſe donnoient les Anciens dans ces ſortes de matieres.

Antoine faiſant ſon Entrée dans Athenes voulut qu'on le traitât en Dieu Bacchus, & qu'on lui rendît les mêmes honneurs que ce fils de Jupiter reçut autrefois, quand il revint de la conquête des Indes. Les Atheniens par une flaterie indigne d'un Peuple ſi celebre, ne conſentirent pas ſeulement à tout ce que prétendoit Antoine, mais ils le prierent même de vouloir bien épouſer Minerve, Déeſſe Protectrice de leur Ville. Antoine n'eut pas la dureté de refuſer ce Parti, mais il demanda mille Talents pour la Dot. Les Atheniens ſurpris d'une réponſe qu'ils avoient ſi peu attenduë, parurent déconcertez & interdits. Un d'entr'eux ne laiſſa pas de prendre la parole & de repartir de cette ſorte. *Nous*

n'avons pas oui dire que vôtre Pere Jupiter eût exigé une pareille ſomme de Semelé vôtre mere.

La remarque hiſtorique ne ſervit de rien, le nouveau Dieu voulut de l'argent, & le Mariage que les Atheniens furent contraints de payer, fut une amande d'environ deux millions de livres dont ils virent punir leur adulation.

On décrit la magnificence de l'Entrée, des Arcs de Triomphe & des autres Monumens que l'on a élevez à la gloire du Prince. On explique les Inſcriptions qui parlent de ſes belles actions ou de ſes bienfaits, & qui font auſſi mention de ce que ſes Ancêtres ont fait de plus memorable.

Enfin que ne ſe permet-on pas dans ces occaſions, puiſque l'on y fit autrefois l'éloge de Domitien ? Comme ce Prince revenoit d'un long voïage, Martial exagera la joye qu'en avoient les Romains, & l'amour qu'ils portoient à cet Empereur. Dans un autre endroit, il ſe plaignit que la nuit qui précedoit ſon Entrée étoit trop longue pour l'impatience d'un Peuple qui mouroit d'envie de voir ſon Maître. Puis s'adreſſant à Domitien, il eut l'audace de lui parler en ces termes. *Ne differez pourtant pas d'entrer, ô Ceſar, peut-il être nuit où vous êtes ?*

Quelle licence poëtique de repreſenter Domitien comme un Aſtre, & d'en promettre un beau jour. Nous avons cité un éloge mieux fondé, c'eſt celui que fit Pline le Jeune en décrivant la maniere dont Trajan voulut entrer dans Rome. Nous pourrions rapporter ce que l'on a dit auſſi de Theodoſe ſur une pareille occaſion ; mais pourquoi chercher dans l'Antiquité & parmi les Etrangers ce que nôtre Siécle & nôtre Nation nous peuvent fournir ?

Il y a pluſieurs années que le Roi revenant d'Alſace aprés la priſe de Straſbourg, fut harangué à ſon arrivée à Mets, en ces termes, par Mr. l'Evêque de Mets, ci-devant Archevêque d'Ambrun.

SIRE,

Par Mr. l'Evêque de Mets, ci-devant Archevêque d'Ambrun.

La Victoire qui fait le comble de la fortune des Heros a toûjours un malheur comme neceſſaire & inſeparable des triomphes. C'eſt qu'elle eſt accompagnée de ruine & de deſolation. Elle ravage les Provinces, elle répand le ſang, elle cauſe les larmes, les cris & le deſeſpoir par des ſuites funeſtes. Ainſi un Conquerant qui a merité le nom d'Africain pour avoir ſubjugué une partie du monde, ſe vante

dans un Poëte qu'il pretend ſe faire un chemin pour monter au Ciel & à la gloire par les Trônes renverſez, par les Sceptres briſez, par l'incendie des Villes, & par les calamitez publiques.

Mais, SIRE, *nous recevons aujourd'hui en Vôtre Majeſté un Conquerant nouveau qui triomphe avec une gloire toute pure, qui remporte des victoires innocentes, qui fait des conquêtes par la ſeule terreur de ſon Nom, par le ſeul bruit de ſes armes, & ſans les acheter par le ſang. Une des plus grandes & des plus riches Villes d'Allemagne vient de ſe mettre ſous voſtre obéiſſance, & rend un témoignage éclattant de cette verité. Elle ſe ſepare par un choix quaſi libre de l'empire infortuné où elle étoit aſſujettie, pour jouïr du bonheur de celui de Vôtre Majeſté. Il eſt facile de trouver la cauſe de ſes merveilles, & d'éclaircir les eſprits qui paroiſſent étonnez d'une victoire ſi ſurprenante. C'eſt que nous ſommes parvenus au ſiecle heureux de Vôtre Majeſté, où les armes & la juſtice ſe prêtent une mutuelle aſſiſtance. Elles ſoûtiennent également la réputation de voſtre Regne, & partagent toutes les actions de voſtre vie glorieuſe. Les Loix juſtifient les Guerres que vous entreprenez, & vos victoires appuyent les Loix, & en maintiennent la vigueur. Les droits de la Couronne de Vôtre Majeſté qui ſont ſi connus, produiſent vos juſtes reſolutions, & les armées redoutables que vous commandez en perſonne font revivre, rappellent & rendent effectifs ces mêmes droits pour l'accroiſſement de la France.*

La conſcience de Vôtre Majeſté eſt inſtruite & édifiée par les déciſions des Magiſtrats, & des Juriſconſultes; & ſon bras armé de puiſſance entreprend & execute ce qui a été réſolu avec des précautions ſi juſtes. Enfin les Princes & les Peuples qui reconnoiſſent la juſtice des armes de Vôtre Majeſté, cedent tout aux demandes legitimes d'un ſi juſte Vainqueur.

Autrefois les Traitez qu'on faiſoit avec la France demeuroient ſans execution, quand les conditions nous en étoient avantageuſes; l'on promettoit tout pour l'avenir, & l'on retenoit tout pour le preſent: l'on cedoit en apparence par les termes des Traitez, & l'on gardoit tout dans la verité par la force; parce qu'on ſçavoit bien que la partialité dans les conſeils, la négligence dans les affaires, les conjonctures des tems foibles faiſoient évanoüir toutes les promeſſes, juſques là que l'Empereur Maximilien premier, avoit coûtume de dire que dans tous les Traitez qu'il faiſoit il y avoit un article en blanc ou inviſible, qui lui en laiſſoit ou l'explication, ou l'execution libre.

Un Roi toûjours juſte & victorieux a délivré de ce reproche la memoire de ſes Prédeceſſeurs. Il eſt invincible, immuable & fidelle dans

ſes promeſſes ; mais il veut qu'on accompliſſe exactement celles qui lui ſont faites. Il défere à la plus ſevere juſtice quand elle s'oppoſe à ſes progrés. Mais perſuadé par le même principe, il maintient hautement par ſa valeur les prérogatives de ſa Couronne. La fidelité de ſes conſeils, ſon application continuelle aux affaires, ſa fermeté courageuſe & ſes armes puiſſantes ôtent toute eſperance de changement à ſes ennemis.

C'eſt, SIRE, *ſur ces Frontieres que retombe principalement le bonheur d'être à l'abri du trône du plus grand des Rois, puiſqu'elles étoient auparavant deſolées par les inſultes & par les invaſions des Princes voiſins. C'eſt l'Egliſe de Mets qui reſſent plus fortement les effets de la protection de Vôtre Majeſté, puiſqu'elle rentre dans ces biens uſurpez par la violence. Elle voit revenir, pour lui rendre hommage, des Vaſſaux qui s'étoient érigez en Souverains par la décadence de ſa premiere grandeur. Vôtre Majeſté a accrû pacifiquement les limites de la France par la ſouveraineté, que le Traité de Munſter vous a donnée ſur ce païs vaſte qui s'étend entre la Moſelle & le Rhin.*

Tout eſt grand, tout eſt auguſte en la Perſonne de Vôtre Majeſté ; & la voix des Peuples de l'Europe, celles de vos Sujets & des Etrangers, pour raſſembler les differents éloges qui ſont dûs à vos vertus, vous attribuënt le nom de Grand, pour dire que LOUIS *eſt également admirable dans la guerre & dans la paix. Il faut avoüer toutefois que parmi les perfections qui éclattent dans les grands Hommes, il y en a toujours une qui prédomine, qui fait leur difference eſſentielle, ce qui eſt comme le caractere ſpecifique qui les diſtingue.*

Nous n'avons pas peine, SIRE, *à découvrir la perfection qui brille le plus entre vos qualitez glorieuſes. Elle s'eſt manifeſtée viſiblement dés vos premieres années. La guerre a toujours été vôtre plus forte paſſion ; auſſi voyons-nous que les Heros les plus renommez ne ſont parvenus à la gloire que par la valeur, par les combats, par les victoires & les conquêtes. Un air digne de l'Empire qui paroit dans toutes les actions de Vôtre Majeſté, un génie pénetrant & patient tout enſemble, propre à régler les entrepriſes les plus hardies, une valeur naturelle capable de les executer, une vigilance infatigable, une ſanté à l'épreuve de tous les travaux, une bonté, une affabilité, une douceur qui gagne les cœurs, un eſprit auſſi preſent dans les perils des ſiéges & dans les combats que dans les Fêtes de la Cour, une experience conſommée dans l'art de la guerre, forment dans voſtre Perſonne ſans aucune exageration un grand Capitaine ; mais les plus fortes places de l'Europe, en Flandre, en Hollande, emportées par la preſence de Voſtre Majeſté en ſes armées, les batailles gagnées, les Pro-*

vinces ſoûmiſes en auſſi peu de tems qu'il faudroit pour les parcourir, la victoire qui vole pour vous de toutes parts, en Allemagne, en Catalogne, en Italie, ſur la terre & ſur la mer, un Etat nouveau ajoûté à voſtre Couronne par vos armes, auſſi grand que celui que vous avez herité de vos Ancetres, vous repreſente au Monde ſous l'image d'un Conquerant invincible. Toutes ces actions incroyables marquent voſtre caractere, elles determinent la ſignification vague du titre de Grand, que d'autres Princes ont affecté de joindre à la qualité préciſe de Conquerant qui vous diſtingue d'avec eux.

Mais s'il eſt permis de prévoir la grandeur du deſtin des Heros, & ſi nous conſiderons les qualitez perſonnelles & heroïques de Voſtre Majeſté, les beaux jours de ſa vie, les treſors immenſes, les ſentimens de vertus & d'honneur répandus par une influence ſuperieure des voſtres, dans l'eſprit des Chefs & des Soldats; enfin l'amour de tous pour voſtre gloire, ne pourroit-on pas dire que ſi vous vouliez vaincre pour vaincre, conquerir pour conquerir, & prendre tout ſans rien redonner aux Princes dépoüillez à la façon du Conquerant d'Aſie, Voſtre Majeſté auroit déja porté, où elle porteroit plus loin ſes armes à l'avenir qu'il ne fit les ſiennes, qui paſſerent ſeulement de la Macedoine juſqu'au bord de l'Euphrate. Diſons davantage, vos flotes dominent ſur de grandes mers qu'Alexandre n'a jamais connuës.

Il ne faut pas s'étonner, SIRE, *ſi nous celebrons avec tant d'ardeur les conquetes de Voſtre Majeſté: nous admirons d'un coſté la gloire qui vous environne, & de l'autre nous ſommes touchez, dans le fond de l'ame, des avantages ſignalez qu'en reçoit la Religion Catholique; car l'on peut dire, ſuivant l'expreſſion d'un Pape, que le Roi du Ciel & celui de la Terre, ont une eſpece de confederation en ces rencontres. Par tout où Voſtre Majeſté régne, & par tout où elle triomphe, elle y fait auſſi-toſt régner & triompher* JESUS-CHRIST.

Que ne doit-on point au zele de Voſtre Majeſté pour l'exaltation de la Foi dans trente Villes priſes en Hollande, & ſur tout à Utrecht où Voſtre Majeſté avoit redreſſé les Autels, & rétabli la celebration des ſaints Myſteres juſqu'à ce que préferant le bien public au ſien particulier, diminuant, pour ainſi dire, ſa gloire par ſa moderation, ou moins combattant pour ſa clemence le titre auguſte de Conquerant; Elle a bien voulu abandonner ces belles conquêtes comme le prix neceſſaire de la paix de l'Europe. Que Rome admire avec réverence, ce que Voſtre Majeſté vient de faire à Strasbourg, où marchant ſur les veſtiges des premiers Empereurs Chrétiens, Elle a fait rendre la Baſilique, où l'Egliſe Cathedrale aux Catholiques pour y exercer le veritable culte de Dieu, qui y avoit été profané il y a plus d'un ſiecle par les Sectaires.

Digitized by Google

Mais je ne dois pas omettre la protection que Voſtre Majeſté a donnée nouvellement à ce Dioceſe ; car Elle ne m'a pas ſeulement rétabli dans mes fonctions paſtorales par ſon autorité dans le diſtrict de l'Archidiaconé de Strasbourg, le long de la riviere de la Saar, où depuis la naiſſance de l'Hereſie de Luther, elles avoient été entierement interdites à mes prédeceſſeurs & à moi. Mais Elle a encore doté de nouvelles Egliſes en ces lieux, & Elle y entretient preſentement les Paſteurs de ſes liberalitez pieuſes, de crainte que la reſtitution des lieux Eccleſiaſtiques dont l'Hereſie eſt en poſſeſſion, ne faſſe quelque préjudice aux interêts ſpirituels de la Religion, & au ſalut des ames.

Les paroles nous manquent, SIRE, *pour exprimer les ſentimens de noſtre reconnoiſſance, & l'Eloquence n'a point de couleurs aſſez vives pour peindre la diverſité de vos bienfaits envers l'Egliſe. Que pouvons-nous donc faire en cette extrémité, ſi ce n'eſt d'offrir nos prieres à Dieu, eſperant par ſa miſericorde qu'elles exhaleront devant ſon throſne une odeur agréable, qui attirera toutes les benedictions celeſtes ſur voſtre perſonne Sacrée.*

Si c'eſt un Intendant, ou quelqu'autre Magiſtrat conſiderable que l'on reçoive, aprés avoir témoigné la joye que cauſe ſon arrivée, on pourra parler de la neceſſité qu'il y avoit que le Souverain envoyât une Perſonne ſi habile, ſi équitable, ſi active & ſi ferme. On ſe promettra de ſa Réſidence que les ſcélerats ſeront punis, les Gens de bien protegez & la Police exactement rétablie.

Il y a peu de choſes à changer pour haranguer un Prélat : on le peut loüer de ſa pieté & de ſon érudition ; on peut parler des effets avantageux que vont produire ſes bons exemples, & l'on ſe promet de voir, par ſes ſoins, un réglement de la diſcipline Eccleſiaſtique, & une generale réformation des mœurs dans ſon Dioceſe.

Il y a encore d'autres eſpeces de diſcours que l'on peut faire dans le Genre dont nous traittons, comme quand on reçoit un Docteur, un Académicien ou un Magiſtrat dans le Corps où ils veulent entrer.

C'eſt un bonheur que le ſujet dont nous avons à parler, ait des circonſtances qui puiſſent fournir des nouveautez, autrement l'on ne fait d'ordinaire que l'Eloge des perſonnes qui ſe preſentent & des profeſſions qu'elles veulent embraſſer ; de ſorte qu'ayant aſſez donné de préceptes pour ce genre d'écrire, il ne ſera pas difficile de choiſir ceux qui ſeront les plus propres au deſſein que l'on

l'on aura, ſans qu'il ſoit neceſſaire que je tombe dans des redites en donnant encore un détail de ces maximes.

Voyons ſeulement de quelle maniere on peut loüer une Profeſſion, puiſque nous n'en avons traité qu'en paſſant. Voici en quels termes un Avocat a parlé de la ſienne.

Vous n'ignorez pas, Meſſieurs, juſques où cette illuſtre Profeſſion a porté ſa gloire & ſes avantages dans les anciennes Républiques, & particulierement lorſque Rome commandoit à tout l'Univers. L'Eloquence des Avocats y a ſouvent regné ſur les Maîtres du Monde. Elle accuſoit des Princes coupables, elle défendoit des Rois accuſez, elle accuſoit des Gouverneurs & des Préteurs dont les Rois avoient été les ſuivans. Elle voyoit paroître des Sceptres & briller des Couronnes dans la foule des Clients, elle faiſoit le deſtin des Monarchies, & le bonheur des Provinces: & bien ſouvent l'effet des perſuaſions d'un Orateur étoit la déliberation d'une Paix ou d'une Guerre qui changeoit la face du Monde. Si bien que je ne m'étonne pas qu'ils ayent été nos Maîtres, dans une profeſſion animée par de ſi grands ſujets & par des matieres ſi auguſtes. Mais le Barreau n'a pas conſervé long-tems la grandeur de ces emplois; ceux que l'Eloquence y a eus depuis, ont toujours été médiocres, & les Avocats ont imité en cela les premiers Dictateurs qui aprés avoir commandé des Armées & gagné des batailles, ſe contentoient d'aller cultiver avec des mains triomphantes, trois ou quatre arpens de terre en quoi conſiſtoit tout leur Patrimoine.

C'eſt aſſez que nous aïons dit quelques mots en paſſant de ces differentes receptions dont nous venons de parler. Les Exemples que nous rapporterons ſur cette matiere, donneront un plus ample éclairciſſement.

Mais puiſque nous avons traité d'une maniere plus étenduë, des Harangues qui peuvent regarder le retour d'un Prince, nous ſommes obligez, ce ſemble, de nous étendre auſſi ſur ce que l'on peut dire ſur le départ d'une Perſonne qui nous eſt chere, ou pour qui nous avons une extraordinaire conſideration.

On fait connoître la douleur que l'on ſent à ce départ, & la triſteſſe que va cauſer l'abſence d'une Perſonne ſi illuſtre. On parle enſuite du bonheur dont va joüir le Païs où va le Prince, on ſouhaite que le voyage ſoit heureux, & que le retour ſoit prompt, &c.

Lorſque Virgile part de Rome pour aller à Athenes, Horace ne ſe contente pas de faire des vœux à pluſieurs Divinitez qu'il lui veut rendre favorables, il adreſſe même la parole au Navire qui doit porter Virgile en Grece, & lui recommande ſon ami. Odarum lib. 1. Ode. 3.

Comme la Proſe a plus de retenuë que la Poëſie, voyons de quelle maniere elle s'exprime dans ces occaſions. Il m'eſt tombé entre les mains une des Harangues que l'on fit à Orleans à la Reine d'Eſpagne, quand elle partit pour aller dans les Etats du Roi ſon Epoux. En attendant de rapporter ce diſcours tout entier, j'en donnerai un endroit qui convient au ſujet que je traite.

Mr. Fourcroy Doien du Chapitre d'Orleans.

Pour la conſervation de cette Paix, ſon Alteſſe Royale, Monſieur, offre Vôtre Majeſté ſa Fille ainée. Il eſt vrai que ce ſacrifice tend moins à détruire la Victime qu'à la couronner; & il ſemble qu'il ne nous doive donner que de la joye, mais le pouvons-nous voir ſans douleur s'il ne ſe peut achever que par le départ de Vôtre Majeſté?

Quand nous conſiderons qu'il faut que nous perdions une Princeſſe en qui cette Province pouvoit trouver un ſi puiſſant appui auprés d'un Pere qui l'aime ſi tendrement; une Princeſſe dont la pieté & les autres vertus pouvoient ſervir d'exemple à toute la France, l'éloignement de V. M. & la perte que nous faiſons, cauſent la douleur dont vous voyez les marques ſur nôtre viſage. C'eſt ici, Madame, que nous ne pouvons nous empêcher d'envier aux Eſpagnols l'ancien bonheur qui ne les a jamais abandonnez dans les traitez de Paix. On dit d'eux qu'ils ne ſçavent pas ſi bien faire la guerre que nos François, mais que pour la paix, ils la font mieux que nous. C'eſt ſeulement dans les derniers Traitez qui ont été faits par nôtre incomparable Monarque qu'ils n'ont pas été ſi heureux, mais voici un moyen de ſe récompenſer de leurs pertes. Ils enlevent à la France une Princeſſe qui vaut mieux que toutes leurs Villes & que toutes leurs Provinces.

Mais, Madame, il faut nous réſoudre à cette perte. Tel eſt le ſort des Filles de France. Elles ne trouvent pas de Couronnes dans les Etats qui les ont vû naître; & cependant leurs têtes ne ſont faites que pour être couronnées, &c.

Il y a des gens habiles qui dans une ample matiere de loüanges, aiment mieux ne choiſir qu'un point & l'étendre, que d'entrer dans le détail de toutes les bonnes qualitez d'une perſonne extrémement louable; de ſorte que dans un diſcours qui meneroit à la loüange du Roi, ils ſe borneroient à faire l'éloge d'une ſeule vertu, au lieu d'entreprendre le Panegyrique de ce grand Prince. Un Prélat prendroit plaiſir à loüer le Roi d'avoir abattu l'Hereſie, un Guerrier ſeroit charmé des conquêtes qu'il a faites, & un Magiſtrat admireroit avec quelle fermeté il a fait executer les Edits qui établiſſent la ſûreté publique. Ce n'eſt pas que l'on ſoit obligé de ſe renfermer ſcrupuleuſement dans une

ſeule circonſtance d'un grand mérite, il eſt permis de toucher à d'autres particularitez ; & c'eſt de la maniere qu'en a uſé un de nos beaux Eſprits en loüant le Roi d'avoir triomphé de l'Hereſie. On ne ſera pas fâché de voir en quels termes.

Triompher des tems, des lieux, & des hommes, c'eſt l'effet ordinaire de la valeur de nôtre invincible Monarque. En quelque tems qu'il ait pris les armes, on l'a toûjours vû couronner de la Victoire. La rigueur des ſaiſons, & les frimats n'ont pû rallentir ſa chaleur guerriere ; & lorſqu'il s'eſt trouvé obligé de pourſuivre ſes conquêtes pour le bien de ſes Sujets, il s'eſt fait des contrées faciles dans les lieux les plus inacceſſibles. Tout a été aiſé quand il a voulu entreprendre, & ce qu'il n'a pas vaincu, c'eſt ce qu'il n'a pas voulu attaquer. Il a donné quelquefois des bornes à ſa puiſſance, & arrêté les effets dont elle eſt capable, pour laiſſer à ſa bonté toute la gloire d'avoir vaincu par clemence ce qu'il pouvoit ſoûmettre par force. Les Peuples Etrangers n'ont jamais gémi ſous le poids de ſa juſtice, que quand leur témerité les a rendu dignes d'en éprouver la rigueur. Il y en a qui ont porté par amour le joug de ſes loix, dés qu'il l'a voulu, & ils l'ont trouvé agréable. Si ce Prince s'eſt trouvé redoutable dans la guerre, il s'eſt fait craindre & cherir dans la paix ; craindre par ſa juſtice en puniſſant les coupables, cherir par ſa bonté en donnant du ſecours & de la protection aux foibles que l'on a voulu opprimer. Il régne par amour, ſon pouvoir abſolu ne ſert qu'à répandre plus de bien ; & s'il a donné la paix à l'Etranger, c'eſt moins pour retrancher de ſes applications que pour les changer. Il a travaillé au repos interieur de ſes Peuples ; il a entrepris de détruire un mal ancien dont la malignité & l'étenduë avoient gâté tant de cœurs ; il a voulu mettre tous ſes Sujets dans un ſentiment uniforme. Il falloit être Loüis le Grand pour écraſer l'Hereſie, ce monſtre effroyable qui dévoroit tant d'ames depuis plus d'un ſiecle. On avoit beſoin de ſon courage pour le pourſuivre, de ſa force pour l'arrêter & pour le détruire. Auſſi l'a-t-il aneanti juſques aux moindres veſtiges, & n'en a laiſſé, dans la mémoire des hommes, que le ſouvenir qu'il a été & qu'il s'eſt vû détruit par un Prince en qui régne la Verité, la Juſtice & la Valeur. Il a fait connoître la Verité à ſes Peuples, il a fait rendre la Juſtice à Dieu, & il a fait paroître ſa Valeur, en ſoutenant avec force & avec conſtance la cauſe du Tout-puiſſant. S'il a gagné des batailles, s'il a regne heureuſement ſur les cœurs, il a bien plus fait en attaquant les ennemis de la Loi de Dieu. Il a rendu à Dieu des ames qui s'étoient éloignées depuis plus d'un ſiecle, du culte qu'elles lui devoient ; il a diſſipé les tenebres de leur erreur, & les a retirées du précipice où elles ſe jettoient avec autant de joye que d'aveuglement. Enfin il les a

remiſes dans l'obligation de rendre à Dieu ce qu'il leur demandoit, aprés les avoir rachetées ſi cher.

Adoucir des eſprits rebelles, vaincre des cœurs endurcis, & fléchir des volontez opiniâtres, c'eſt ce qu'il a fait à nos yeux. Ce triomphe a été d'autant plus admirable que les ſuites en ont été merveilleuſes. L'Hereſie en eſt détruite, l'homme s'en trouve éclairé, & Dieu eſt ſervi. Tout rentre dans l'ordre de la pieté d'un Prince qui répand la Foi dont il eſt éclairé, &c.

CHAPITRE XIV.

Du Genre Déliberatif.

Rien n'eſt plus important dans l'Eloquence que ce qui regarde les Déliberations ſur les affaires publiques. Un homme qui ſçaura perſuader à propos la paix ou la guerre, qui portera le Souverain à faire des Alliances, à fortifier une Frontiere & à renforcer des Garniſons, ne contribuera-t'il pas à la gloire de ſon Maître & à la felicité des Peuples? Scipion délivra l'Italie du plus grand danger où elle ſe ſoit jamais trouvée; il en fit ſortir les Carthaginois, il contraignit le redoutable Annibal de courir au ſecours de ſon Païs. Cependant Fabius que l'on appelloit le bouclier des Romains s'étoit oppoſé au ſentiment de Scipion. Il avoit ſoûtenu qu'il y auroit une extrême imprudence à faire paſſer en Affrique des Troupes qui étoient ſi neceſſaires à la défenſe de l'Italie. Heureuſement pour les Romains, Scipion l'emporta ſur Fabius. Il propoſa l'exemple d'Annibal à ſuivre, & fit voir que ce fameux Guerrier n'avoit voulu attaquer les Romains que dans leur propre païs. Que par cette conduite il avoit laiſſé l'Affrique en repos, & avoit deſolé l'Italie en y faiſant ſubſiſter plus de cent mille Ennemis.

On ne délibere que ſur les deſſeins que l'on veut executer ou rompre, que ſur les choſes dont nous avons lieu de craindre ou d'eſperer; & il ſeroit inutile de conſulter ſur celles que nous croyons impoſſibles, ou qui ne peuvent arriver que d'une ſeule maniere.

Lorſque dans une Déliberation nous voulons porter les Auditeurs à quelque entrepriſe conſiderable, nous agirions contre nôtre intention ſi nous faiſions voir les difficultez que l'on y peut rencontrer. Il faut montrer, au contraire, que les obſtacles que

l'on ſera obligé de ſurmonter, ſont plus aiſez à vaincre qu'on ne s'imagine. On deſcend enſuite dans le détail des circonſtances qui peuvent perſuader cette facilité; & ſi c'eſt pour porter à la guerre il faut promettre des conquêtes, du butin, de la gloire, en un mot, tous les avantages que l'on peut eſperer d'un favorable ſuccés.

Si c'eſt pour l'établiſſement du Commerce, nous examinerons les richeſſes & les autres commoditez qu'il peut donner Voici de quelle maniere un de nos Auteurs loüe la Mer & l'utilité que l'on tire de la Navigation. *Cét Element qui nous donne tant de ſujets de plainte, a de ſi beaux intervales, & pour ainſi dire, des caprices ſi heureux, que l'on ne doute pas que la Mer ne ſoit plus utile que dommageable. Pour perſuader en ſa faveur, on dit qu'elle eſt le lien de la ſocieté des hommes, & la ligne de communication qui les attache ſi avantageuſement les uns aux autres. Que cette liaiſon a perfectionné tous les Arts & toutes les Sciences. Que ſans elle tout nous paroîtroit incroïable, parce que nous ignorerions ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux dans la nature. Qu'il n'y a que la Mer qui nous puiſſe donner les choſes neceſſaires en abondance & avec commodité. Que nous ne tenons les ſuperfluës que de ſa profuſion, & que ſans elle nous ne connoîtrions ni la pompe ni la magnificence. Qu'elle verſe les richeſſes à des Peuples qui par tout ailleurs ſuëroient & travailleroient beaucoup pour acquerir peu de choſe. Qu'enfin la Navigation eſt le plus noble effet de l'induſtrie des hommes, & la plus illuſtre marque de la fermeté de leur courage.*

Mais c'eſt un principe indubitable dans la Politique, que rien ne peut contribuer ſi puiſſamment à la grandeur d'un Etat que la Mer & les forces navales. Il me ſeroit aiſé de le prouver par le progrés & par la décadence de toutes les Monarchies. Mais ſans aller chercher des Exemples dans celles des Aſſyriens & des Perſes qui ſont comme les Terres inconnuës de l'Hiſtoire, je remarquerai ſeulement en celle des Grecs que dix-huit Peuples du Continent de la Grece & de l'Aſie, ou des Iſles voiſines gagnerent les uns ſur les autres l'Empire d'Orient durant huit cens ans, & qu'ils en furent les Maîtres ou les Vaincus à meſure qu'ils ſe trouverent forts ou foibles ſur la Mer. Ce jeu de la fortune commença par les Inſulaires de Crete ſous Minos, & finit par les Atheniens qui recüeillirent cette puiſſance des mains des Eginetes. Si la legereté qui etoit naturelle aux Grecs, & ſi le commerce des Aſiatiques qui corrompit leurs mœurs, n'avoient empêché les Atheniens de ſe prévaloir de leur ſituation, s'ils n'avoient eu en tête la vertu de Sparte qui fut toûjours un contrepoids à leur puiſſance; il eſt certain

que les Grecs n'auroient pas laiſſé aux Romains l'avantage qu'ils eurent enſuite de ſe rendre Maîtres de toute la Terre.

Si nous avons à faire une alliance défenſive avec quelque Nation voiſine, nous lui ferons connoître l'interêt qu'elle a d'unir ſes forces aux nôtres, afin de nous mettre à couvert des Puiſſances que nous avons à craindre. Si c'eſt une Ligue offenſive, nous ferons voir combien il eſt important que nous attaquions nos Ennemis dans leur païs au lieu de les attendre dans le nôtre; afin que la guerre ſe faſſe à leurs dépens, que nous puiſſions aſſurer & même reculer nos Frontieres, que nous intimidions par nôtre hardieſſe les Nations qui pourroient ſonger à nous attaquer.

Lorſque nous voulons diſſuader ou détourner quelqu'un de la réſolution qu'il a priſe ou qu'il eſt diſpoſé à prendre, nous devons nous ſervir de raiſons contraires à celles que l'on employe pour perſuader.

Ainſi on montrera les difficultez qui pourront ſe rencontrer dans l'execution; l'on menacera de toutes les pertes que peut faire craindre un mauvais ſuccés.

Nous donnerons pour exemple le reſte d'une Harangue dont nous avons déja rapporté l'Exorde. Elle eſt d'Alexandre. Ce Prince veut détourner ſes Troupes du deſſein qu'elles ont de s'en retourner en Macedoine. Il leur fait voir la neceſſité qui les oblige à demeurer encore avec lui pour contribuer aux conquêtes qu'il veut achever.

Aprés leur avoir parlé, dans l'Exorde, de la maniere que nous avons remarqué, il continuë de cette ſorte.

Penſez-vous que tant de Peuples accoûtumez à une autre domination, & avec qui vous n'avez nulle conformité de Religion, de mœurs ni de langage, ayant été domptez au même tems que vaincus? Sçachez que s'ils ſe tiennent dans l'obéïſſance, vous n'en avez obligation qu'à vos armes, & non pas à leur bonne volonté. En preſence ils vous redoutent, hors de là ils ſont vos ennemis; en un mot nous avons affaire à des bêtes ſauvages, qui ne s'apprivoiſent qu'en laiſſant faire au tems ce qu'on ne peut attendre de leur naturel. Encore je parle comme ſi nous tenions tout ce que tenoit Darius. Cependant Narbazane s'eſt emparé de l'Hircanie. Beſſus, ce parricide, ne poſſede pas ſeulement la Bactriane, mais encore il nous menace. Les Sogdiens, les Dalces, les Maſſagetes, les Sagues & les Indiens ne reconnoiſſent perſonne. Nous n'aurons pas ſi-tôt le dos tourné, que tous ces Peuples nous courront ſus; car ils ſont tous de même Nation, & nous leur ſommes Etrangers. Vous ſçavez qu'on aime toûjours mieux obeïr à ceux de ſa Nation,

quand même leur gouvernement ſeroit moins doux. Il faut donc ou quitter ce que nous avons pris, ou prendre le reſte; Car comme en la gueriſon du corps humain on tâche de chaſſer toutes les mauvaiſes humeurs, auſſi ne devons nous rien laiſſer de tout ce qui peut nuire à nôtre Empire. Une petite étincelle négligée a ſouvent cauſé un grand embraſement. Il n'y a point de ſureté à mépriſer ſon ennemi; le mépris ne ſert qu'à lui donner le moyen de ſe relever. Darius même n'eſt point parvenu à la Couronne par droit de ſucceſſion, mais le credit de Bagoas l'a élevé ſur le Trône de Cyrus; afin que vous ne penſiez pas que Beſſus eût beaucoup de peine à s'emparer d'un Royaume abandonné. Certainement, Soldats, ce nous ſeroit une grande honte ſi nous n'avions vaincu Darius que pour donner ſes Etats à un de ſes Eſclaves. Ce perfide vient d'executer le plus grand de tous les crimes en la perſonne de ſon Roi que nous aurions épargné dans la victoire. Il l'a mis à la chaine comme un Captif, & l'a enfin aſſaſſiné pour nous ravir la gloire de le ſauver. Vous verrez regner ce monſtre & vous le ſouffrirez? Pour moi il me tarde que je ne le voye attaché en croix, payer à tous les Rois & à tous les Peuples de la Terre la peine de ſa perfidie. Si aprés nôtre retour on nous vient dire qu'il ſaccage les Villes de Grece, & qu'il déſole l'Helleſpont; quel déplaiſir aurez-vous que ce ſcelerat vous ait enlevé le prix de vos victoires? Alors ſans doute vous courrez aux armes pour recouvrer vôtre bien & le fruit de vos conquêtes; mais ne vaut-il pas mieux à cette heure l'opprimer pendant qu'il eſt encore tout éperdu de l'horreur de ſon crime & comme hors de lui-même? Nous n'avons plus que pour quatre jours de chemin, nous qui avons paſſé tant de neiges, traverſé tant de Rivieres, & franchi le ſommet des montagnes. Il n'y a plus de Mers dont les courants nous arrêtent, plus de détroits qui nous ferment le paſſage; c'eſt tout païs plein & aiſé, la victoire nous tend les bras, nous y touchons du bout du doigt. Il ne nous reſte à exterminer que cinq ou ſix parricides & autant de vagabonds. O la belle action que vous allez faire qui va couronner toutes les autres & dont il ſera parlé à jamais, ſi vous vangez la mort de vôtre Ennemi, montrant que vôtre haine s'eſt éteinte avec ſa vie, & que les méchans ne vous ſçauroient échapper! Aprés cela combien penſez-vous que les Perſes ſe rendront plus obéïſſans & plus ſouples, quand ils verront que vous entreprenez des guerres ſi ſaintes, & que ce n'eſt pas à leur Nation que vous en voulez, mais au crime de Beſſus.

Nous avons deux belles Déliberations dans un fameux Poëte de nôtre tems. Dans la premiere Auguſte conſulte Cinna & Maxime s'il ſe démettra de l'Empire, ou s'il le gardera. Dans

Corneille.

l'autre Ptolomée Roi d'Egypte prend l'avis de ſes Miniſtres, pour voir s'il ſuivra la reconnoiſſance qui l'oblige à recevoir Pompée ſon bienfaicteur qui vient chercher un aſyle en Alexandrie aprés la bataille de Pharſale, ou ſi, préferant la politique à la generoſité, il ſacrifiera Pompée à Ceſar pour faire ſa cour au victorieux.

Dans Quinte-Curſe Narbazane cherche des raiſons pour porter Darius à ſe demettre de la Souveraineté pendant ſon malheur; & dans Tacite Mucien en trouve de meilleures pour perſuader à Veſpaſien de s'emparer de l'Empire. Peut-être ne ſera-t'il pas hors de propos de citer ces deux Exemples, où l'on verra comme une pratique des maximes que je pourrois donner.

Je ne doute point, Seigneur, dit Narbazane, *que ce que je vais vous dire ne vous ſurprenne, & que vous n'ayiez de la peine à le goûter. Mais aux maladies deſeſperées les Medecins ordonnent les remedes extrémes, & le Pilote menacé du naufrage jette une partie de ce qu'il a pour ſauver l'autre. Ce n'eſt pas qu'il y ait rien à perdre pour vous quand vous ſuivrez mon conſeil; au contraire il ne tend qu'à la conſervation de vôtre Perſonne & de vôtre Empire. Vous voyez comme les Dieux combattent pour nos ennemis, & comme la fortune ne ſe laſſe point de perſecuter les Perſes. Le ſeul remede eſt de renouveller la guerre ſous de nouveaux & de plus heureux auſpices, c'eſt-à-dire, que pour un tems, vous remettiez les rénes du gouvernement entre les mains d'un autre qui porte ſeulement par forme le titre de Roi, juſques à ce qu'il ait chaſſé les ennemis hors de l'Aſie. Alors le Victorieux vous rendra ce ſacré dépôt, & vous remonterez ſur le Trône, ce que nous devons bien tôt eſperer ſelon toutes les apparences. Car on n'a pas encore touché à la Bactriane; les Indiens & les Sagues n'attendent que vos ordres; & vous avez encore tant de Peuples, tant de milliers d'hommes pour la Cavalerie & pour l'Infanterie, qu'il vous reſte plus de forces que vous n'en avez perdu. Pourquoi donc courons-nous ſans neceſſité à nôtre ruïne? Le propre des grands courages eſt de mépriſer la mort, mais non pas de haïr la vie. Les lâches s'abandonnent à la moleſſe, ils quittent le ſoin de leur conſervation par la crainte du travail; mais la vraye valeur met tout en œuvre, il n'y a rien qu'elle ne tente pour ſon ſalut. La mort etant le dernier de tous les malheurs, c'eſt bien aſſez qu'on aille à elle d'un pas aſſuré ſans qu'on y coure. C'eſt pourquoi ſi nous prenons le chemin de la Bactriane qui eſt la plus ſûre retraite que nous ayons, faiſons Beſſus Roi pour ceder au tems; puis, quand tout ſera calme, il vous rendra comme au Prince legitime, l'Empire que vous aurez mis en dépoſt.*

La

La domination de Vitellius devint inſupportable aux hommes de cœur & de naiſſance. Mucien qui étoit parmi eux d'un merite diſtingué la ſouffrant encore plus impatiemment que les autres, exhorta Veſpaſien à ſe ſaiſir de l'Empire & lui parla en ces termes.

Ceux qui entreprennent un grand deſſein, doivent examiner s'il tournera à leur gloire & à l'avantage de la République, & ſi l'execution en ſera aiſée ou difficile. Ils ne ſont pas moins obligez de prendre garde à l'interêt que peut avoir celui qui conſeille l'entrepriſe, & s'il prend part au danger & à la gloire. Je vous appelle à un honneur qui ne vous eſt pas moins glorieux & facile, que je le trouve avantageux à l'Etat. Je ne le dis point par flaterie; quelle vanité y a-t'il à être élû par Vitellius? Vous n'avez à combattre ni la prudence de Tiberе, ni la vivacité d'Auguſte. Vous ne devez pas craindre qu'une longue poſſeſſion de leurs deſcendans ſoit un obſtacle à vos prétentions. On peut dire que vous avez voulu ceder à la nobleſſe de Galba; mais que vous abandonniez en proye la République à Vitellius, il y auroit moins de ſageſſe que de lâcheté, quand même il y auroit autant de ſûreté pour vous dans la ſervitude, qu'il y a effectivement de honte. Quelque mépriſable que ſoit Vitellius, puiſque vous avez lieu de le craindre, vous le devez aſſez conſiderer pour vous en défaire. Vous n'êtes plus d'un âge à faire imputer cette entrepriſe à vôtre ambition, & s'il vous reſte quelque ſcrupule, vous n'avez qu'à citer l'élection de Vitellius pour juſtifier vos prétentions. Cet homme ſans naiſſance & ſans merite a été élevé à l'Empire par la ſeule haine de Galba, & il eſt déja cauſe que l'on regrette Othon. Cependant il perd ſes Troupes, deſarme ſes Legions, & jette tous les jours quelque nouvelle ſemence de révolte dans ſon Armée. Si ſes Soldats ont eu quelque vigueur, ils l'ont déja perduë par le luxe ou par la débauche à l'imitation de leur Prince. Vous avez neuf Legions qui n'ont été ni affoiblies par les batailles, ni corrompuës par les ſéditions, & qui ſe ſont ſignalées dans les guerres étrangeres. Vous avez grand nombre de Vaiſſeaux, pluſieurs Alliez, des Rois fidelles, & ce qui eſt encore plus conſiderable, une grande experience. Je ne parlerai point de la mienne, mais j'oſe dire que l'on me feroit tort ſi l'on me préferoit Valens ou Cecinna. Ne m'eſtimez pas moins pour vous déferer l'Empire; j'ai aſſez de courage pour le diſputer à Vitellius, & aſſez de modeſtie pour le ceder à Veſpaſien. Vous êtes d'une Famille Triomphale: Vous avez deux Fils dont l'aîné eſt déja digne de cet honneur, & s'eſt ſignalé dans les guerres d'Allemagne. Comment ne le cederois-je pas au Pere, puiſque j'adopterois le Fils, ſi j'étois moi-même Empereur? Du reſte nous ne partagerons ni les biens ni les maux également. Je prens pour moi toute la peine, & vous laiſſe tout l'hon-

neur. Gouvernez l'Empire, & me donnez le commandement des Armées. Si nous ſommes victorieux, je ne veux de récompenſe que de vôtre main; ſinon, le malheur ſera égal, mais nous n'avons rien à craindre. Les vaincus vivent aujourd'hui avec plus d'ordre & de diſcipline que les vainqueurs qui ſe ſont relâchez par la proſperité, au lieu que les autres ſont animez par leur défaite. La guerre découvrira les bleſſures que l'on cache, & les cicatrices qui ne ſont pas bien fermées. Je n'ai pas moins d'eſperance aux vices de nôtre Ennemi qu'en nôtre vertu. Enfin nôtre condition ſera toûjours plus avantageuſe dans la guerre que dans la paix; car puiſqu'étant ſujets nous deliberons ſur cette entrepriſe, nous ſommes déja coupables.

Quand nous voulons porter quelqu'un à la paix, que ne pouvons-nous pas dire des avantages qu'elle produit? Nous repreſentons que l'abondance & la ſûreté l'accompagnent ordinairement. Nous ajoûtons d'autres douceurs & d'autres agrémens de la vie qui ſont les ſuites de cette tranquilité. Enfin c'eſt ici une matiere qui peut fournir pluſieurs raiſons & beaucoup d'exemples. J'en choiſirai un d'un caractere ſingulier que je tirerai de Quinte-Curce. Cet Auteur fait parler des Ambaſſadeurs Scythes d'un air qui répond admirablement à l'idée que nous avons de leur Nation. Ils viennent demander la paix à Alexandre; mais au lieu de faire les ſuppliants, ils s'expliquent d'une maniere libre & fiere en ces termes.

Si les Dieux t'avoient donné un corps proportionné à ton ambition, tout l'Univers ſeroit trop petit pour toi; d'une main tu toucherois l'Orient & de l'autre l'Occident: & non content de cela, tu voudrois ſuivre le Soleil & ſçavoir où il ſe cache. Tout tel que tu es, tu ne laiſſes pas d'aſpirer où tu ne ſçaurois atteindre. De l'Europe tu paſſes dans l'Aſie, & de l'Aſie tu repaſſes dans l'Europe: & quand tu auras ſubjugué tout le genre humain, tu feras la guerre aux rivieres, aux forêts & aux bêtes ſauvages. Ne ſçais-tu pas que les grands arbres ſont long-tems à croître, & qu'il ne faut qu'une heure pour les arracher? C'eſt une folie d'en penſer cüeillir le fruit & n'en pas conſiderer la hauteur. Prens garde qu'en voulant monter juſques à la cime tu ne tombes avec les branches où tu te ſeras pris. Le Lion ſert quelquefois de pâture aux plus petits oiſeaux, & le fer eſt conſumé par la roüille. Enfin il n'eſt rien de ſi fort que les choſes les plus foibles ne puiſſent détruire. Qu'avons-nous à démêler avec toi? Jamais nous n'avons mis le pied dans ton païs. N'eſt-il pas permis à ceux qui vivent dans les bois d'ignorer qui tu es, & d'où tu viens? Nous ne voulons ni obéir ni commander à perſonne; & afin que tu ſçaches quelles gens ce ſont que les Scythes, nous avons reçû du

Ciel comme un riche preſent un joug de boeufs, un ſoc de charuë, une fleche, un javelot & une coupe. C'eſt dequoi nous nous ſervons avec nos amis & contre nos ennemis. A nos amis, nous leur donnons du bled provenu du travail de nos boeufs; avec eux nous offrons du vin aux Dieux dans la coupe, & pour nos ennemis nous les combattons de loin à coup de fléches, & de prés avec le javelot. C'eſt avec quoi nous avons premierement vaincu le Roi de Syrie, puis celui de Perſe & des Medes, & nous nous ſommes ouvert le chemin juſques dans l'Egypte. Mais toi, qui te vantes de venir pour exterminer les voleurs, tu es toi-même le plus grand voleur de la Terre. Tu as pillé & ſaccagé toutes les Nations que tu as vaincuës; tu as pillé la Lydie, envahi la Syrie, la Perſe, la Bactriane; tu as penetré juſqu'aux Indes, & tu viens encore ici pour nous enlever nos troupeaux. Tes mains ont beau être pleines, elles cherchent toûjours nouvelle proye; & qu'as-tu affaire de tant de richeſſes qui ne font qu'accroitre ta ſoif? Tu es le premier qui as trouvé la diſette dans l'abondance, comme ſi tout ce que tu as ne ſervoit qu'à te faire deſirer plus ardemment ce que tu n'as pas. Ne ſonges-tu point combien il y a que les Bactriens t'arrêtent? Pendant que tu domptes ceux-ci, les Sogdiens ſe révoltent, & la victoire n'eſt pour toi qu'une ſemence de nouvelle guerre. Car je veux que tu ſois le plus puiſſant & le plus grand Prince du Monde, on n'eſt pas bien aiſe d'avoir un Etranger pour Maître. Paſſe ſeulement le Tanaïs, & tu verras l'étenduë de nos plaines. Tu as beau ſuivre les Scythes, je te défie de les atteindre. Nôtre pauvreté ſera toûjours plus agile que ton Armée chargée des dépoüilles de tant de Nations; & quand tu nous penſeras bien loin, tu nous verras à tes trouſſes. Car c'eſt avec la même viteſſe que nous pourſuivons & que nous fuyons nos ennemis. J'apprens que les Grecs font paſſer en proverbe & en raillerie les Solitudes des Scythes; oüi nous aimons mieux nos Deſerts, que vos grandes Villes & vos fertiles campagnes. Crois-moi, la fortune eſt gliſſante, tiens la bien qu'elle ne t'échappe; encore auras-tu de la peine à la retenir, ſi elle a envie de te quitter. Au moins donne lui un frein, de peur qu'elle ne t'emporte. Nos gens diſent qu'elle n'a point de pieds, & qu'elle n'a que des mains & des ailes; mais qu'elle ne veut pas qu'on touche à ſes ailes quand elle tend les mains. Enfin ſi tu es un Dieu, tu dois faire du bien aux Mortels, & non pas leur ravir ce qu'ils ont. Mais ſi tu es homme, ſonge toûjours à ce que tu es; car c'eſt folie de ne penſer qu'aux choſes qui nous font oublier nous-mêmes. Ceux que tu laiſſeras en paix te ſeront bons amis, parce que les plus fermes amitiez ſont entre perſonnes égales; & ceux-là ſont eſtimez égaux, qui n'ont point éprouvé leurs forces l'un contre l'autre. Mais ne t'imagines pas

que ceux que tu auras vaincus te puiſſent aimer ; il n'y a jamais d'amitié entre le Maitre & l'Eſclave : au milieu de la paix, le droit de faire la guerre demeure toûjours. Au reſte, ne penſe pas que les Scythes pour faire alliance faſſent aucun ſerment ; ils n'ont point d'autre ſerment que de garder la foi ſans la jurer : c'eſt à faire aux Grecs d'y apporter ces précautions & ces ſolemnitez, de ſigner leurs contracts, & d'appeller leurs Dieux à témoin de leurs promeſſes ; mais pour nous la bonne foi fait toute nôtre Religion. Qui n'a pas honte de manquer de parole aux hommes, ne fait pas conſcience de tromper les Dieux, & tu n'as pas beſoin d'amis dont l'affection te ſoit ſuſpecte. Conſidere que nous veillerons pour toi à la garde de l'Europe & de l'Aſie. Nous nous étendons juſqu'à la Thrace, & la Thrace, à ce que l'on dit, confine à la Macedoine : il ne s'en faut que la largeur du Tanaïs que nous ne touchions à la Bactriane ; ainſi nous ſommes tes voiſins de deux côtez. Regarde lequel tu aimes le mieux de nous avoir pour amis ou pour ennemis.

Encore que la Paix paroiſſe ſi ſouhaitable, on ne manque pas de gens qui opinent pour la Guerre dans les Déliberations. Nous avons déja dit de quelles raiſons on ſe peut ſervir pour la perſuader ; mais il n'eſt pas neceſſaire de citer la Gloire ni les autres avantages que l'on en peut eſperer, lorſque l'on nous attaque & que nous ſommes contraints de prendre les armes.

Suppl. de Freinsh. Dans la ſeconde Decade de Tite-Live, les Romains déclarent la Guerre aux Tarentins, ou ne leur offrent la Paix qu'à des conditions honteuſes. Un Citoïen de Tarente ne pouvant ſouffrir que ſa Patrie ſoit dans un aſſez grand embarras pour n'oſer ſe déterminer, ſe leve du milieu d'une Aſſemblée où l'on délibere, & porte la République à prendre une genereuſe réſolution par ce diſcours:

Pourquoi perdons-nous le tems en conteſtations inutiles, quand il faut agir, au lieu de parler ? Ecoutez ſeulement une bouche deſintereſſée. Je ne m'étonne pas, Meſſieurs, que par un mal aſſez commun à toutes les Villes libres, vous ayez pris plaiſir autrefois à entendre des choſes que l'on avoit préparées pour vous plaire, quoi qu'elles vous fuſſent nuiſibles. Il n'arrive que trop ſouvent que pendant la proſperité on conſidere peu ce qui doit être avantageux à la République. Mais preſentement que l'Armée des Romains eſt ſur nos Frontieres, & que la crainte a déja penetré dans la Ville, il faut que vous appreniez de cette paſſion, qui eſt une ſçavante Maitreſſe, à preferer l'utile à ce qui paroit agréable. Ne vous imaginez pas que je vous reproche le paſſé. Il n'appartient qu'aux Eſprits lâches à publier les défauts des autres. Au contrai-

re les Perſonnes genereuſes aiment à les couvrir ou à les excuſer, à moins que de les faire connoitre pour en détourner les ſuites. Nous avons coulé à fond les Vaiſſeaux des Romains, nous avons outragé leurs Ambaſſadeurs; ſerons-nous ſurpris qu'ils viennent à nous à la tête d'une Armée? Pouvons-nous être encore incertains dans nos Déliberations, s'il ne vaut pas mieux entreprendre une Guerre formidable que d'accepter une Paix honteuſe? Plût aux Dieux que nous puſſions oublier nos avantages particuliers, pour ne travailler qu'à l'utilité publique! Nous pourrions traiter de la paix avec honneur, ou prendre les armes avec aſſurance. Mais je vois que nous ſommes diviſez en deux factions, & que perſonne ne regarde qu'à ſes interets. En effet, Meſſieurs, remarquez-vous beaucoup de pauvres & de jeunes gens qui ſoient portez à la Paix, beaucoup de riches & de vieillards qui veüillent la Guerre? Ne voyez-vous pas la cauſe de cette diviſion? Les derniers veulent joüir en repos de leurs revenus; & les autres prétendent s'avancer par les Charges, & s'enrichir par le pillage. Mais nous pouvons remedier à tous nos maux, pourvû que nous refuſions d'accepter la Paix par la perte de nôtre liberté, & que la crainte de la Guerre ne nous ôte pas la force de nous défendre. Nos Ancetres ont ſouvent confié à des Capitaines Etrangers le commandement de nos Armees. Nous avons fait venir de Sicile & du Peloponeſe, Arquidame, Cleonyme & Agatocle, & il n'y a pas long-tems qu'heureuſement pour nous on appella Alexandre Roi d'Epire à nôtre ſecours. Nous avons la même alliance avec les Epirotes, & ils ne ſont pas moins forts ni par leur Chef, ni par leurs Troupes. Vous ſçavez auſſi que Pyrrhus nous a quelque obligation. Nous envoyâmes des Vaiſſeaux joindre ſon Armée Navale devant Corfou, & je ne doute pas qu'il ne ſe ſouvienne de ce renfort avec beaucoup de reconnoiſſance. Attirons-le en Italie pour nôtre défenſe, ſuivez un conſeil ſi utile: ne vous imaginez pas qu'il vienne de moi, croyez qu'il vous eſt donné par ces grands Hommes qui ont gouverné autrefois nôtre République avec tant de bonheur & tant de gloire. Qui de nous peut refuſer d'obeïr à Pyrrhus, dont tout le monde connoit le courage & la ſcience militaire? Choiſirons-nous un Capitaine parmi les Tarentins pour nous diviſer encore par des brigues?

C'eſt ainſi, Meſſieurs, que nous entreprendrons la guerre avec eſperance d'un favorable ſuccés, ou que nous obtiendrons une Paix avantageuſe. Je penſe même que les Romains qui ont redouté autrefois un Roi d'Epire moins à craindre que Pyrrhus, aimeront mieux traiter avec nous à des conditions égales, que de ſouffrir qu'un ſi fameux Guerrier faſſe une deſcente en Italie.

Aprés avoir traité des matieres importantes qui ſervent or-

dinairement de ſujet aux Déliberations, il nous reſte à dire que les Particuliers déliberent tous les jours ſur les affaires qui les regardent perſonnellement. Ils conſultent ſur les Profeſſions qu'ils doivent choiſir; s'il eſt bon qu'ils ſe marient, ou qu'ils embraſſent le Célibat, s'il faut qu'ils entreprennent un voyage, qu'ils s'adonnent au Commerce, ou qu'ils aillent à la Guerre. Dans ces differentes occaſions, on peut ſe ſervir des mêmes préceptes dont nous avons déja parlé. On repreſente que ce que l'on propoſe eſt moins difficile à executer que l'on n'a crû d'abord, & l'on fait remarquer auſſi ce qu'il peut y avoir d'utile, d'honnête & d'agreable.

On employe même ces maximes dans les rencontres les moins conſiderables, & il n'y a que ſept ou huit jours que je m'en ſervis dans une Lettre. J'écrivois à un de mes amis que je voulois attirer dans un lieu agréable où m'avoit mené un Homme de qualité; & ſi, pour délaſſer l'eſprit du Lecteur, il m'eſt permis de rapporter les termes dont je me ſervis, je dirai que je lui parlois de cette ſorte.

Eſt-il poſſible que l'on ne vous puiſſe arracher de Paris, & que vous refuſiez de venir reſpirer l'air de la Campagne quand le Printems l'embellit, & qu'il invite à ſortir des Villes, les perſonnes qui y ſont les plus attachées? Si vous avez peur des mots DE DESERT DE BEAUCE, *dont Mr. le M. de M. qualifie les Terres qu'il a dans cette Province, rien n'eſt plus facile que de vous raſſûrer. Sçachez que nous avons des prés, des bois, de belles allées, & de grandes palliſſades; qu'une riviere claire & poiſſonneuſe n'augmente pas moins les agrémens du païſage que le revenu du Maître. Aprés avoir coulé, en ſerpentant dans nôtre délicieuſe vallée, elle entre dans un parc qu'elle coupe en deux parties égales. Elle y fait des canaux, de grands carrez, & de petites Iſes qui attirent par la verdure de leurs arbres, par celle de leurs cabinets, & par la commodité des batteaux, & des ponts que l'on trouve en ſe promenant ſur le bord de l'eau. La beauté de ces lieux eſt relevée par l'aridité des plaines dont ils ſont environnez, & le contraſte que fait cette ſituation n'eſt pas le ſeul que nous regardons avec plaiſir. Il s'en fait un autre dans les bâtimens, entre le Château qui eſt un ancien amas de Tours & de Pavillons & deux grandes ailes que l'on a bâties depuis peu pour les remiſes, les écuries & pluſieurs autres commoditez. Cet Edifice moderne a quelque choſe de riant, & mêle de l'agrémens à je ne ſçai quel air de magnificence que l'on remarque dans l'irrégularité de la Maiſon. Je ne vous parle point du foſſé, je veux que vous en ſoyez ſurpris. Vous ne le ſerez point de la bonne chere, vous ſça-*

vez de quelle maniere Mr. le M. de M. ſe plait à régaler ſes amis. Il le fait trop bien dans ce païs, & je lui reprochai d'abord. Je lui repreſentai qu'il bleſſoit la ſimplicité champetre par ſes biſques & ſes pyramides; mais comme je le trouve incorrigible là-deſſus, je le laiſſe faire, pourvû que la converſation ſoit longue aprés le repas. Vous fûtes ſurpris de la ſienne, lorſque vous trouvâtes que l'agrément de la jeuneſſe & de la bonne mine étoit accompagné de tant de litterature. Aprés cela pouvez-vous balancer, quand je vous prie de le venir voir? Venez donc, que rien ne vous retienne, les belles Traductions que vous donnez ne s'en trouveront pas mal, & je ne ſçaurois croire qu'un ſi beau lieu & un ſi galant Homme puiſſent inſpirer des penſées qui ne ſoient agréables.

CHAPITRE XV.

Du Genre Judiciaire.

NOus avons déja fait connoître combien il eſt neceſſaire que la Juſtice termine les differends des Particuliers. Il n'y auroit ni repos ni sûreté dans les Etats, ſi les Juges ne veilloient à la défenſe des innocens & à la punition des coupables. Plus les Nations ont été floriſſantes, plus ont elles travaillé à maintenir les Loix dans leur vigueur. Les Egyptiens & les Perſes qui avoient fondé de grandes Monarchies, n'étoient pas moins celebres par les differentes Juriſdictions qu'ils avoient établies parmi eux, qu'ils étoient redoutables par les Armées qui leur avoient ſoûmis tant de Peuples. Les Grecs & les Romains raffinerent enſuite ſur cette matiere, & je ne ſçai ſi nos François & les Italiens d'aujourd'hui leur auroient cedé. Cependant ces ſortes de ſubtilitez apportent un grand préjudice en éterniſant les procés. Une infinité de gens qui paſſent leur vie à plaider, s'adonneroient à l'agriculture, au commerce & aux armes, ils contribueroient à l'abondance & à la gloire d'un Etat. Caton le Cenſeur fit paver le Barreau de cailloux pointus, afin que l'on eût de la peine à s'y tenir. Il connoiſſoit combien eſt dommageable le ſejour que l'on y fait. Que les Magiſtrats ſoient diligens, & qu'ils ſe mettent dans l'eſprit qu'ils ſeront jugez comme ils vont juger les autres. Cambyſe effraya les Juges de ſon tems par un exemple terrible. Ayant ſçû qu'un Magiſtrat appellé Siſamnis avoit pris de l'argent pour rendre un Arreſt injuſte, le fit écorcher, & voulut que l'on couvrît de ſa peau le ſiége du Juge. Il donna enſuite la Charge

au fils de Sisamnis, & lui ordonna de rendre la Justice assis sur un Tribunal si affreux.

Y a-t'il des punitions plus exactes & plus promtes que celles que l'on fait souffrir aux gens de Guerre pour les maintenir dans le devoir ? Je ne parlerai ni du châtiment de nos Deserteurs, ni des Loix Militaires que les Romains faisoient observer, je me contenterai de citer un exemple d'une severité surprenante.

Pison General d'armée défendit sur peine de la vie qu'aucun Soldat n'eût à sortir du Camp sans un Camarade qu'on lui donneroit, & qu'il n'eût aussi à revenir sans ce Compagnon. Un Soldat étant revenu seul fut arrêté, & comme on l'interrogea, il répondit sans s'effrayer que son Camarade alloit revenir & qu'on n'avoit qu'à le garder jusqu'à son retour. Un Centurion en va rendre compte au General, qui ordonne que l'on fasse mourir le coupable. Dans le tems qu'on va obéïr le Compagnon du Soldat arrive, & le Centurion ayant fait surseoir l'execution retourne à Pison pour l'avertir de ce changement. Pison, par une rigueur étonnante, fait mourir les deux Soldats & le Centurion. Le premier Soldat, parce qu'il étoit entré seul dans le Camp contre ses ordres; le second pour avoir fait perdre la vie à son Camarade par sa négligence, & l'Officier pour avoir differé d'executer les ordres de son General.

Aprés avoir dit quelques mots des qualitez d'un bon Juge, il semble que nous devrions parler de celles d'un bon Avocat; mais outre que nous en avons traité en passant lorsque les matieres nous y ont engagé, cet Ouvrage ne demande pas que je m'étende sur ce sujet. Je dirai seulement, qu'un Avocat qui se veut rendre celebre, ne se doit pas contenter de se distinguer par l'Eloquence, il faut aussi qu'il ait assez de probité pour ne se pas charger de mauvaises causes. Il vaut mieux qu'il ne gagne que médiocrement en ne parlant que pour le bon droit d'un innocent, que s'il s'enrichissoit en portant les interêts d'un coupable. Si l'on punissoit autrefois les Juges, on n'épargnoit pas les Avocats. L'Empereur Claude en fit jetter un dans le Tybre. Cet homme appellé Gallicus étoit l'appui des scelerats, il mettoit tout en usage pour les soustraire à la severité des Loix, pourvû qu'il en eût une récompense extraordinaire. Aprés sa mort un criminel eut recours à un celebre Orateur nommé Affrus, pour en avoir la même protection. Celui-ci examina ses défenses, vit qu'elles ne valoient rien & les lui rendant, *Croyez-vous*, lui dit-il, *que je sçache mieux nager que Gallicus* ?

Dans

Dans le Genre Judiciaire le ſtyle doit être grave, & ordinairement plus concis que diffus. L'érudition & la politeſſe y doivent paroître ſans affectation, & s'il ne s'agit que d'un fait peu conſiderable, le jugement veut qu'on ne s'exprime pas magnifiquement. Ce ſeroit tomber dans le défaut que Martial reproche ſi agréablement à cet Avocat, grand parleur qui raconte la bataille de Cannes, la guerre de Mithridate, & les ſanglans démêlez de Marius & de Sylla, n'étant neanmoins queſtion que de trois Chevres que l'on demandoit.

CHAPITRE XVI.

De l'Accuſation.

JE ne dirai point qu'il y a une grande difference entre l'accuſation & la calomnie. On ſçait que cette derniere eſt maligne, qu'elle attaque l'innocence, & qu'elle lui impoſe des crimes. Mais ſi l'on doit punir les Délateurs qui conſpirent la perte des gens de bien, on peut dire avec Ciceron, que les Accuſateurs de bonne foi & ſans obſtination ne ſont pas inutiles dans une Republique. S'il arrive qu'ils accuſent un Innocent, cet Innocent ſe peut juſtifier, & un Coupable ne ſçauroit être puni ſi on ne l'accuſe. Demeurons d'accord auſſi que l'Accuſation ne produit que de bons effets, quand elle n'a pour but que d'attaquer les crimes des Particuliers, & que de s'oppoſer à la tyrannie des Grands; mais il faut que l'Accuſateur ait l'intention bonne, qu'il ſoit moderé, qu'il ſe rende quand il apperçoit qu'il s'eſt trompé dans ſes conjectures. Si, au contraire, il paroît dans ſon diſcours de l'emportement, de l'opiniâtreté, de l'envie, ou quelqu'autre paſſion maligne; il s'attire d'abord l'indignation de ſes Auditeurs, bien loin qu'il lui ſoit aiſé d'en gagner l'eſtime.

Qu'en attaquant le crime il épargne la perſonne, ſur tout ſi elle eſt d'une naiſſance illuſtre, ſi elle a des Alliances conſiderables, & qu'elle n'ait pas encore terni ſa réputation par d'autres taches.

Qu'il ſoit net dans la Narration & fort dans les preuves.

Qu'il n'allegue point de raiſons foibles, de peur que le Défenſeur venant à les détruire facilement ne laiſſe croire aux Auditeurs qu'il pourroit auſſi refuter les autres.

Qu'en racontant les crimes, il faſſe connoître qu'il ne dit pas

tout, & que par un ſentiment de modeſtie il n'oſe peindre les vices du coupable, de peur de ſalir l'imagination des Juges.

Cependant, s'il faut qu'il en recite des circonſtances capables de bleſſer la pudeur, qu'il le faſſe ſans empreſſement; qu'il proteſte que la neceſſité l'y contraint; mais enfin il peut bien dire ce que l'Accuſé a bien oſé faire.

Il eſt important auſſi qu'un Accuſateur ne ſe montre point alteré du ſang d'un malheureux, qu'il ne crie point en femme, & qu'il ait, au contraire, la generoſité de ne point inſulter à un homme qu'il voit chargé de fers. Ainſi Cratere a beau faire le zelé pour Alexandre; on voit bien, quand il parle contre Philotas accuſé d'être complice d'une ſecrette conſpiration, qu'un ſecret ſentiment d'envie l'anime plus vivement contre un concurrent d'ambition, que la peur qu'il a pour la vie de ſon Maître. Voici de quels termes il ſe ſert pour irriter Alexandre contre le fils de Parmenion.

Plût aux Dieux, Seigneur, ſi vous donnez la vie à Philotas, qu'il ignorât combien il vous eſt redevable, de peur que ſongeant plûtôt au peril qu'il auroit évité qu'à la grace que vous lui auriez faite, l'impunité ne le portât encore à de pareils attentats! Il ſeroit toûjours en ſon pouvoir d'entreprendre contre vous, & je ne ſçai ſi vous vous verriez toûjours en état de lui pardonner. Et puis croyez-vous que le pardon puiſſe changer un cœur qui eſt capable de concevoir un parricide ſi execrable? Il verroit qu'il n'auroit plus rien à eſperer, s'il avoit eu beſoin de vôtre clemence pour ſe ſauver de la rigueur des Loix. Cependant je veux qu'il ſoit touché de repentir ou vaincu par vos bontez, penſez-vous que Parmenion Chef d'une grande Armée & reveré de vos Troupes, ſoit bien aiſe de vous avoir obligation de la vie de ſon fils? Il y a des bienfaits qui ſont à charge. On a honte d'avoir merité la mort, & l'on aime toûjours mieux donner à connoître que l'on a ſouffert une injuſtice que d'avoüer la grace que l'on a reçûë. Vôtre vie ſeroit toûjours en compromis, il faudroit que vous fuſſiez toujours prêt à la diſputer avec eux. Nous avons pourtant beaucoup d'autres ennemis ſur les bras; gardez vous des domeſtiques, nous mepriſerons les étrangers.

Comme on ne ſçauroit trop prendre de précautions pour la conſervation des Souverains, on peut interpreter favorablement les paroles de Cratere; mais je ne ſçai ſi celles qu'Alexandre prononça contre le même malheureux chargé de chaînes, lui font autant d'honneur que ſes actions. Voici de quelle maniere ce grand Conquerant accuſe un miſerable.

Peu s'en eſt falu, mes Compagnons, que je ne vous aye été enlevé

par une conſpiration de quelques ſcelerats, mais par la providence & la miſericorde des Dieux immortels me voici encore plein de vie. Je vous proteſte que j'en ai plus de joye pour vous que pour moi-même, & que rien ne me porte plus ardemment à la punition de mes Parricides, que cette illuſtre Aſſemblee dont l'interêt m'eſt encore plus cher que mon ſalut. Je ne ſouhaite de vivre que pour vous, & le doux fruit de ma vie ſeroit la ſatisfaction que j'aurois de pouvoir reconnoitre les ſervices de tant de braves gens à qui je dois tout. ●

A ces mots Alexandre ayant été interrompu par les cris & les gemiſſemens des Soldats ſe teut pour quelques moments, & reprit enſuite ſon diſcours de cette ſorte.

Que ſera-ce donc quand je vous aurai déclarè qui ſont les Auteurs d'un ſi execrable attentat? Je n'en ſçaurois parler ſans fremir; & je m'empeche, autant que je puis, de les nommer, comme ſi l'on pouvoit encore leur faire grace. Mais banniſſons ce reſte de tendreſſe, il en faut vaincre le ſentiment, il en faut éteindre la memoire. Connoiſſez les monſtres qui s'élevent contre leur Prince. Le moyen de celer encore un crime ſi horrible? Parmenion, en l'âge où il eſt, & obligé, autant qu'on le peut être, au Roi mon Pere, & à moi de tant de bienfaits; oüi ce plus ancien de nos Confidens s'eſt fait Chef de ce déteſtable complot. Par ſes ordres Philotas ſon fils a ſuborné Peucolaüs, Demetrius, & ce Miſerable que vous voyez-là étendu; il a encore gagné d'autres gens agitez de la même fureur, il les a portez à m'ôter la vie.

Il ſe fit alors un murmure mêlé de plainte & d'indignation. On amena Nicomaque, Metron & Cebalin que l'on interrogea; mais comme pas un d'eux ne chargea Philotas d'avoir part en la conſpiration, l'Aſſemblée revint de ſa colere & demeura dans un froid ſilence. Le Roi ne pouvant ſouffrir ce calme, voulut encore irriter les Aſſiſtans, & reprit ſon diſcours de cette ſorte.

De quel eſprit a pû être pouſſé un homme qui a tû l'avis qu'on lui donnoit d'une conjuration? Cebalin en a fait un rapport plein d'incertitude, ſans craindre que l'on en tirât plus d'éclairciſſement par la torture. Metron ne s'eſt pas donné un moment de patience qu'il ne s'en ſoit déchargé juſqu'à me prendre dans le bain. Il n'y a que le ſeul Philotas qui n'a rien craint, ni rien crû. O l'homme de grand cœur qui n'a point changé de viſage quand on l'a averti du danger où étoit le Roi! Ah! mes Amis, ce ſilence criminel n'eſt pas ſans deſſein. Le deſir de regner a précipité cet Ambitieux dans le plus noir de tous les crimes. Le pere eſt Maitre de la Medie, & le pouvoir que j'ai donné au fils dans mes Armées lui ayant gagné la plûpart des Chefs, il n'y a rien où il ne puiſſe porter ſes prétentions. Peut-être me mépriſe-t'il auſſi, parce qu'il

me voit ſans enfans ; mais il ſe trompe en cela, vous êtes mes veritables Heritiers, & tant que vous vivrez je ne croirai point être ſans ſucceſſeurs.

On me pourra dire que Dymnus n'a point nommé Philotas parmi les autres conjurez, mais c'eſt moins une marque de l'innocence de Philotas que d'une autorité ſi redoutable, que ceux même qui confeſſent leur crime n'oſent déclarer le ſien. Il ne faut qu'examiner la façon dont il a vécu avec moi pour juger de ce qu'il eſt. Il fut complice d'Amyntas mon couſin germain qui conſpira ma mort en Macedoine. Il donna ſa ſœur à Attale mon ennemi mortel ; & lorſque par un ſentiment d'amitié je lui fis ſçavoir la réponſe que l'Oracle avoit faite en ma faveur, il eut l'inſolence de m'écrire qu'il ſe rejoüiſſoit avec moi de ce que l'on m'avoit mis au rang des Dieux ; mais qu'il déploroit la condition de ceux qui avoient à vivre ſous un homme qui ſe croyoit plus qu'homme. Ne ſont-ce pas là des marques d'un cœur envenimé qui porte envie à ma gloire ? J'étouffai neanmoins mon reſſentiment autant qu'il me fut poſſible ; il me ſembla que ce ſeroit me déchirer les entrailles que d'abaiſſer ceux à qui j'avois fait tant de bien. Mais il ne s'agit plus de châtier de ſimples paroles, on a paſſé aux effets & aux coûteaux. Oüi Philotas a mis les fers au feu, & les a aiguiſez pour me les plonger dans le ſein. Si je le laiſſe aller, où aurai-je une retraite aſsûrée ? Qui me répondra de ma tête ? Je l'ai établi ſeul Colonel de ma Cavalerie, & lui ay donné le commandement de cette jeune Nobleſſe que rien ne peut égaler. J'ay commis à ſa garde & à ſa foi, mon ſalut, mes eſperances & mes Victoires. J'ay élevé ſon pere au même comble d'honneur où vous m'avez mis ; je luy ai confié la Medie la plus riche de nos Provinces, je lui ay donné des milliers de nos Citoyens & de nos Alliez à commander. Faut-il que le peril me vienne d'où j'attendois ma sûreté ? Que j'aurois été heureux de perir dans la mêlée, & d'être plûtôt la proye des Perſes que la victime d'un Macedonien ? Echappé des dangers que je pouvois craindre, je tombe dans ceux que je n'avois pas lieu d'apprehender. Vous me priez tous les jours d'avoir ſoin de ma Perſonne ; je veux bien vivre ſi vous voulez, mais je ne le puis que vous ne me vengiez.

Si ce diſcours n'a pas augmenté la réputation d'Alexandre, nous pouvons dire qu'il arrive aſſez ſouvent que la hardieſſe qui paroît dans d'autres Accuſations nous fait honneur ; mais il eſt encore plus ordinaire que nous acquerions de la gloire par la generoſité qui eſt comme inſeparable de la défenſe.

Défenſe ou Apologie.

On peut commencer une Apologie par les raiſons que l'on a de l'entreprendre, & faire voir la neceſſité où l'on eſt réduit de

répondre à un Accuſateur. Ce ſeroit même fortifier l'Exorde que d'y ajoûter des circonſtances qui regarderoient des perſonnes conſiderables qui ſe trouveroient intereſſées dans la cauſe, & qui pourroient diſpoſer les Juges à écouter favorablement.

Quand on paſſe à la Refutation, il ſemble qu'il n'y ait rien de plus aiſé que de parler pour l'innocence contre la calomnie. Cependant quelque hardieſſe que puiſſe donner le bon droit, il ne faut pas que la confiance faſſe paſſer les bornes d'une ſage moderation, ſur tout lorſque l'on s'adreſſe à des Juges ou à des Adverſaires dont le rang doit attirer le reſpect. Voyons, dans la Primitive Egliſe, de quelle maniere en uſoient les grands Hommes qui prenoient la défenſe des Chrétiens contre leurs Perſecuteurs. Ils proteſtoient aux Empereurs leurs Tyrans, qu'excepté ce qui regardoit la Religion, ils ſeroient toûjours ſoûmis à leurs ordres. Ils leur témoignoient qu'ils offroient tous les jours des vœux au Ciel pour leur ſanté & pour la proſperité de leur Empire. Ils n'auroient pas traité avec la même retenuë des ennemis moins conſiderables. Ils les auroient pouſſez vivement, & n'auroient pas manqué de donner à leur Eloquence toute la force & toute la majeſté qu'elle auroit pû demander dans ces occaſions.

On refute enſuite de pluſieurs manieres. En effet ou l'on répond en détail à tous les chefs de l'Accuſation, ou l'on ſe contente de détruire les plus forts, & de donner à connoître que l'on mépriſe la foibleſſe des autres.

Donnons pour un exemple d'Apologie la réponſe de Philotas, à l'Accuſation que nous venons de rapporter. Cet homme dont l'Hiſtoire nous fait mieux connoître la naiſſance & les grands Emplois, qu'elle ne nous éclaircit de ſon crime, ſe trouve expoſé à la violence de ſes Envieux, privé ou éloigné de tout appui. Il voit qu'Alexandre même eſt animé à ſa perte avec quelque eſpece d'acharnement. Dans ce déplorable état voyons ce que lui fait dire Quinte-Curce.

J'avoüe qu'il n'eſt pas difficile à un Innocent de trouver des paroles pour ſe défendre; mais helas qu'il eſt mal aiſé à un Miſerable de parler avec moderation & de ne ſe pas emporter! C'eſt pourquoi me voyant aujourd'hui entre une conſcience qui ne me reproche rien, & un malheur qui ne me laiſſe aucune liberté d'eſprit, je ne ſçai de quelle maniere je me pourrai accommoder au tems, & ne me pas faire tort. Le meilleur de mes Juges n'eſt pas ici, & je ne puis comprendre pourquoi il ne m'a pas voulu écouter. Après m'avoir oüi, ne pouvoit-il pas auſſi-bien me condamner que m'abſoudre, au lieu de s'en aller ſans être inſtruit de

ma cauſe ? Il eſt certain qu'il ne revoquera pas le jugement qu'il a donné contre moi. Mais encore que la défenſe d'un homme, auſſi infortuné que je ſuis, paroiſſe inutile, & même odieuſe en ce qu'elle ſemble blâmer le Juge qui m'a chargé de fers ; je ne m'abandonnerai point à mon deſeſpoir, & il ne ſera pas dit que Philotas ait contribué à ſa perte. Je vous dirai donc, mes Compagnons, que je ne voy pas dequoi on me peut accuſer. Perſonne ne me nomme entre les Conjurez, Nicomaque n'a fait aucune mention de moi, & Cebalin n'en a pû ſçavoir qu'autant qu'il en a appris de ſon frere. Cependant le Roi me croit chef de la Conjuration ; mais comment veut-il que Dymnus qui n'a rien dit de moi ait oublié le Chef de l'entrepriſe ? Ne devoit-il pas me nommer à Nicomaque, quand ce n'auroit été que pour le gagner lorſqu'on lui demandoit qui étoient ſes complices ? Etoit-ce pour m'épargner, quand il ne s'épargnoit pas lui-même, qu'il s'accuſoit, & qu'il accuſoit tous les autres ? Si Cebalin ne ſe fût adreſſé à moi, & qu'il ne m'eût rien dit de la Conjuration ; ſerois-je aujourd'hui en peine de me juſtifier, n'y ayant perſonne qui m'accuſe ? Mais je veux que Dymnus ſoit encore en vie & qu'il ait deſſein de me ſauver, tous les autres ſe tairont-ils en ma faveur ? Le deſeſpoir a de la malignité, & un coupable ſe ſent ſoulagé au fort de la torture quand il y engage les autres. Et puis de tant de complices appliquez à la queſtion, n'y en aura-t'il pas un qui dira la verité ? On ne voit guere que les Criminels qui doivent mourir enſemble ſe veüillent épargner les uns les autres. Il faut donc venir au ſeul crime qui m'eſt imputé. Pourquoi ay-je celé un avis de cette importance, pourquoi l'ay-je reçû avec ſi peu d'emotion ? Seigneur, en quelque part que vous ſoyez, ſi j'ay failli en cela, je vous ay confeſſé ma faute, vous me l'avez pardonnée ; vous m'avez donné vôtre main pour gage, vous m'avez même fait l'honneur de m'appeller à vôtre feſtin. Si vous m'avez crû je ſuis innocent, ſi vous m'avez pardonné j'ay ma grace. Quoiqu'il en ſoit, ſuſpendez vôtre jugement juſqu'à ce que mon procez ſoit inſtruit. Qu'ay-je fait, depuis hier au ſoir que je ſortis de vôtre table, quel nouveau crime m'impoſe-t'on qui vous ait ſi-tôt changé ? Je dormois d'un profond ſommeil, ne ſongeant à rien moins qu'au malheur qui me pendoit ſur la tête, quand mes ennemis m'ont éveillé en me chargeant de chaînes. Comment ſe peut-il qu'un Parricide qui même eſt découvert puiſſe dormir d'un ſi bon ſommeil ? Les méchans ont l'ame trop bourrelée pour pouvoir repoſer. Ils ſont nuit & jour agitez de furies, non ſeulement aprés l'execution, mais dés le premier projet de leur crime. Pour moi j'étois aſſûré de ma conſcience & de vôtre parole. Vous me l'aviez donnée en me donnant la main, & je ne devois pas craindre que la cruauté de mes ennemis

l'emportât ſur vôtre clemence. Mais afin que vous n'ayez aucun regret de m'avoir crû, conſiderez, je vous ſupplie, de quelle part me venoit cet avis. D'un jeune garçon qui n'avoit ni preuve ni témoin, & qui auroit donné l'alarme à tout le monde ſi on lui eût preté l'oreille. Outre que j'ai eu ce procedé pour ſuſpect, parce que ce n'étoit pas Nicomaque qui faiſoit ce rapport, & qu'il employoit ſon frere; j'ay crû, malheureux que je ſuis, que c'étoit un démêlé de deux inſames dont on venoit me rompre la tête. Je craignois qu'on ne deſavoüât Cebalin, & que je n'euſſe le chagrin d'avoir mis en peine, mal à propos, pluſieurs Grands de la Cour; mais quoique je n'aye offenſé perſonne, je n'ay ſçû ſi bien faire que l'on ne me veuille perdre. Je vous laiſſe à penſer quelles inimitiez je ne me ſerois pas attirées, ſi j'euſſe irrité des perſonnes innocentes. On me dira que Dymnus s'eſt tué, pouvois-je deviner qu'il ſe tuëroit & que ſa mort autoriſeroit le rapport de Cebalin? mais ſi j'avois eu part au crime, me voyant trahi, aurois-je été deux jours ſans donner ordre à ce qui m'auroit regardé. Etoit-il difficile de ſe défaire de Cebalin, & d'ailleurs l'entrepriſe étant découverte pourquoi differer à l'executer? Je ſuis entré dans le cabinet du Roi l'épée au côté, à quoi tenoit-il que je n'executaſſe mon deſſein? Eſt-ce que je ne l'oſois ſans Dymnus? Dymnus étoit donc le Chef, & Philotas reconnoiſſoit ſes ordres, ce même Philotas qui penſe à ſe faire Roi de Macedoine. Pour un ſi grand deſſein, qui d'entre vous ay-je corrompu par des préſens, quels Chefs, quels Officiers ay-je gagnez par des ſoins & des careſſes? On me reproche que je dédaigne le langage du païs, & que j'ai les mœurs des Macedoniens en horreur; mais comment accorder cela? On veut que j'aſpire à un Royaume, & l'on m'accuſe de le mépriſer. Vous ſçavez qu'à force de frequenter les autres Nations nous avons comme perdu l'uſage de nôtre Langue naturelle, & que les vainqueurs & les vaincus ſont contraints de ſe faire un langage tout nouveau. Cela ne me touche non plus que ce qu'on allegue d'Amyntas. Si c'étoit un crime d'aimer un proche parent du Roi, je ſuis coupable; mais ſi la grandeur de ſa naiſſance vouloit qu'on lui rendit toute ſorte d'honneur & de reſpect, étois-je criminel n'étant point devin? Veut-on envelopper les innocens avec les coupables pour avoir été leurs amis? Si cela eſt, pourquoi m'a t'on laiſſé vivre ſi long-tems; & ſi cela n'eſt pas, pourquoi me faire mourir aujourd'hui? J'ay écrit, je l'avouë, que je plaignois ceux qui avoient à vivre ſous un homme qui ſe croyoit fils de Jupiter. O ſainte & ſince e affection! ô franchiſe dangereuſe! vous m'avez trahi, en m'empechant d'avoir une lâche complaiſance qui auroit déguiſé la verité. Ouy je l'ay écrit, mais c'eſt au Roi & non pas du Roi. C'étoit bien moins pour lui ſuſciter l'envie, que pour l'éloigner de

lui. Je croyois qu'il étoit plus digne d'Alexandre de ſe contenter de ſçavoir qu'il étoit fils d'un Dieu que de le dire. Mais s'il n'y a rien de ſi certain que la foy de l'Oracle, je prens Jupiter à témoin de mon innocence, retenez-moy dans les fers juſqu'à ce qu'on l'ait conſulté; il faut croire qu'ayant reconnu nôtre Monarque pour ſon fils, il ne ſouffrira pas qu'un homme qui aura conſpiré contre ſon ſang, échappe à ſa vengeance. Si la torture vous ſemble plus aſſûrée, je ne la refuſe point pour mieux éclaircir la verité. Il eſt permis aux criminels de faire venir leurs parens en jugement, mais mon malheur me prive de ce privilege. J'avois deux freres que j'ay perdus depuis peu; & pour mon pere, outre qu'il eſt éloigné, je ne le puis reclamer, parce qu'on le fait auſſi coupable que moy. Il avoit une Famille floriſſante, il n'a plus qu'un fils unique pour l'appuy de ſa vieilleſſe; c'eſt peu qu'il le perde, s'il ne deſcend lui-même dans le tombeau. Il faut donc, mon cher Pere, que vous mouriez pour l'amour de moy, & avec moy, c'eſt moy qui vous ôte la vie: falloit-il que vous me miſſiez au monde ſous une ſi maligne Conſtellation? Vôtre exemple m'avoit appris combien je devois être retenu à déclarer ce que m'avoit dit Cebalin. On vous avoit donné avis que Philippe le Medecin vouloit empoiſonner le Roi, vous écrivites qu'on ſe gardât de luy, & qu'il étoit corrompu par Darius; mais eut-on creance en vous, fit-on état de vos Lettres? Combien de fois ay-je rapporté moy-même ce que j'avois entendu, qu'on s'eſt mocqué de moy & de ma trop grande credulité? Si donc, quand nous donnons ces avis, nous paſſons pour ridicules, & ſi nous devenons ſuſpects quand nous les taiſons; je voudrois bien que l'on me dit ce qu'il faut faire, Ne pas conſpirer contre ses Bienfaicteurs, s'écria un Macedonien. *C'eſt bien dit à toi qui que tu ſois*, reprit Philotas, *& s'il ſe trouve que j'aye conſpiré, je me ſoumets à toutes ſortes de ſupplices. Avec cela je finis, auſſi-bien je voy que mes dernieres paroles n'ont pas été bien reçûës.*

L'Invective. J'avois remis à parler de l'Invective dans le Genre Judiciaire, la regardant comme une eſpece d'Accuſation. Ce n'eſt pas qu'on n'y puiſſe mettre quelque difference. L'Accuſation n'en veut qu'au crime & ſe borne dans le Barreau, & l'Invective ſe déchaîne par tout où il y a des vices à décrier. On peut prendre cette derniere pour une Satyre en Proſe, & lui donner un tour plus fin qu'à l'Accuſation, des expreſſions plus brillantes, & des figures plus fortes. En effet celui qui accuſe doit demander la punition du coupable d'une maniere plus ſerieuſe & plus ingenuë, moins aigre & moins vehemente.

Ciceron a fait d'admirables Invectives, mais elles ſont trop longues,

longues, & peut-être même trop connuës pour être rapportées dans cet endroit. Si j'en donne un exemple, ce ſera encore Quinte-Curce qui me le fournira. Voici avec quelle fierté il fait parler Hermolaüs à Alexandre contre qui il avouë qu'il avoit conſpiré.

Je diray ce que j'ay appris à vos dépens & par nôtre propre experience. Combien nous reſte-t'il de Macedoniens qui ayent pû échapper à vôtre cruauté ? Qui peut dire qu'il n'en ait pas ſenti les effets ? Je ne parle point de perſonnes vulgaires, mais Attale, Philotas, Parmenion, Lynceſtes & Clytus ſeroient encore pleins de vie s'ils n'avoient eu affaire qu'aux Ennemis. Vous les verriez encore dans la mêlée vous couvrir de leurs boucliers, combattre pour vôtre gloire, & vous gagner des batailles par leurs bleſſures. Ils en ont eu une belle récompenſe. L'un a ſoüillé vôtre table de ſon ſang, l'autre n'en a pas été quitte pour une ſimple mort. Vos Generaux d'Armée ont été mis à la torture, ils ont ſervi de ſpectacle aux Perſes qu'ils avoient vaincus, & Parmenion qui avoit tué Attale par vos ordres a été maſſacré lui-même ſans aucune forme de procés. Vous vous ſervez tour à tour des mains de ces miſerables pour aſſouvir vôtre cruauté, & ceux qui ont été les Miniſtres de vos violences, ſont mis à mort par d'autres qui n'en doivent pas moins attendre.

Il ſe fit alors un grand bruit dans l'Aſſemblée contre Hermolaüs, mais Alexandre l'ayant appaiſé, commanda à ce malheureux de continuer, ce qu'il fit de cette ſorte.

O quel excés de bonté de laiſſer parler des enfans qui ne ſont que bégayer, pendant que l'on tient Calliſthene en priſon de peur qu'il ne parle ! Pourquoi ne le faire pas venir, puiſque ceux-meme qui ont tout confeſſé ſont ouïs ? C'eſt que vous apprehendez le diſcours d'un homme de bien, & que vous ne ſçauriez en ſupporter le regard ; car du reſte, il eſt certain qu'il eſt innocent. Ceux qui ont fait cette glorieuſe entrepriſe avec moi ſont tous ici ; pas un ne peut dire que Calliſthene y ait part, & toutefois il eſt deſtiné à la mort depuis long-tems. Voilà le fruit des ſervices des Macedoniens dont vous prodiguez le ſang comme ſuperflu & ne valant pas qu'on l'épargne. Trente mille mulets chargez d'or & de butin marchent à vôtre ſuite, & vos Soldats, pour toute récompenſe, ne remportent chez eux que des bleſſures. Nous avons pourtant ſouffert toutes ces choſes, juſqu'à ce que vous nous ayez livrez aux Barbares, & que vous ayez aſſujetti les Victorieux au joug des vaincus. Rien ne vous plait comme l'habit & les coûtumes des Perſes, vous n'avez rien tant en averſion que les mœurs de vôtre païs. C'eſt donc le Roy de Perſe & non pas le Roy de Macedoine que nous avons voulu

tuer. C'eſt par le droit de la guerre que nous vous pourſuivons comme un Deſerteur & un Revolté. Vous avez voulu obliger les Macedoniens à fléchir les genoux devant vous, & à vous adorer comme un Dieu. Vous deſavoüez Philippe pour vôtre pere, & s'il y avoit un Dieu plus grand que Jupiter, vous deſavoueriez Jupiter même. Aprés cela trouvez-vous étrange que des hommes nez libres ne puiſſent ſouffrir cet excés d'orgueil ? Si jamais vous pouvez devenir plus ſage, vous me ſerez obligé d'avoir été le premier qui vous aura enſeigné combien vôtre inſolence & vos cruautez ſont odieuſes aux gens de cœur. Au reſte, épargnez nos peres, nôtre infortune ne leur eſt qu'un ſupplice trop rigoureux. Pour nous, faites-nous promptement mourir, afin que nous trouvions dans nôtre mort ce que nous cherchions dans la vôtre.

Il n'eſt pas trop ordinaire qu'un Roi accuſe lui-même des criminels, & il eſt encore plus rare qu'il ſe voye obligé de répondre à leurs Invectives. Cependant Alexandre a fait l'un & l'autre plus d'une fois, ſoit qu'il ſuivît en cela la coûtume des Rois de Macedoine, dont le pouvoir n'étoit pas tout-à-fait abſolu ſur cette Nation guerriere, ou qu'il fut bien aiſe de faire voir que ce n'étoit point par la ſeule valeur qu'il ſçavoit vaincre. Quoiqu'il en ſoit, il a harangué en pluſieurs occaſions, & pratique les préceptes d'Eloquence qu'Ariſtote n'avoit pas manqué de lui donner. Voyons de quelle maniere il s'en ſervit pour ſe juſtifier contre les accuſations d'Hermolaüs, & pour faire voir qu'il n'y avoit que des calomnies dans le diſcours de ce jeune Macedonien. C'eſt en ces termes qu'il lui répondit.

*Ma ſeule patience montre combien eſt faux ce qu'a dit cet Impoſteur inſtruit de la bouche de ſon Maître *. Quoiqu'il eût déja avoué ſon crime, j'ay voulu qu'il le confeſsât encore devant vous, & je luy ay permis de parler, jugeant qu'il s'emporteroit avec la même fureur qui le pouſſoit à m'aſſaſſiner. Vous ſçavez que dernierement, comme j'étois à la chaſſe, il commit une inſolence qui me porta à le faire châtier ſelon les coûtumes du païs, & comme en ont toûjours uſé les Rois de Macedoine. Il ſeroit bien étrange que nous n'euſſions pas le même pouvoir ſur cette jeuneſſe, que les Tuteurs ſur leurs Pupilles, les maris ſur leurs femmes, & que nous donnons même à nos Eſclaves ſur les enfans de cet âge. Voilà la prétenduë cruauté que j'ay exercée contre luy, & qu'il a voulu venger par un Parricide. Aprés cela, ſera-t'on ſurpris qu'Hermolaus parle contre les ſupplices des Criminels de Leze-Majeſté, & qu'il loüe Philotas & Parmenion ? Il défend ſa cauſe en celle d'autruy. Quant à Lynceſtes vous ſçavez que je luy avois pardonné deux fois, & que ce ne fut qu'à vôtre priere & que pour une troiſiéme con-*

* Calliſthenc.

ſpiration que je le fis punir. Je n'ay pas à me juſtifier ſur la mort d'Attale, je n'étois point Roy quand il fut tué ; car s'il vous en ſouvient, il conjura contre moy avant que je fuſſe parvenu à la Couronne. Pour Clytus, plût aux Dieux qu'il ne m'eût point contraint de venir à cette extrémité ! Vous ſçavez de quelle maniere il en uſa contre moy. Je ſouffris plus long tems de luy qu'il n'auroit enduré de moy, ſi je l'avois traité de même façon. La clemence des Rois n'eſt pas entierement en leur diſpoſition. Elle dépend en partie de l'humeur & de la conduite des Peuples, & c'eſt ordinairement l'obéïſſance des ſujets qui fait les bons Princes. Mais quand une fois on a perdu le reſpect, & que ceux qui doivent obéïr, veulent commander, ne faut-il pas oppoſer la violence à la violence ? Je ne trouve pas étrange qu'il m'accuſe de cruauté, puiſqu'il a le front de m'accuſer d'avarice. Je ne vous prieray point de l'en démentir de peur de rendre ma liberalité odieuſe, & d'offenſer vôtre pudeur ; mais conſiderez l'armée en general. Ceux qui n'avoient que leurs armes pour tout bien, couchent dans des lits d'argent. Leur table eſt ſervie en vaiſſelle d'or, ils trainent aprés eux des troupes d'Eſclaves, & ſont ſi chargez de butin qu'ils ne ſçavent qu'en faire. Mais il dit que les Perſes que nous avons vaincus ſont en grand honneur prés de moi ; c'eſt en quoi je fais voir ma moderation de les traiter ſi favorablement. Je ne ſuis point venu en Aſie pour exterminer les Nations, ni pour faire un deſert de la moitié de la Terre, mais pour y regner en ſorte que les vaincus n'euſſent aucun regret à mes Victoires. Auſſi combattent-ils avec vous, ils répandent leur ſang pour vôtre gloire, au lieu qu'une domination orgëuilleuſe les auroit ſoulevez. Ce qui n'eſt appuyé que ſur la pointe de l'épée ne demeure pas long-tems debout, mais les bienfaits obligent à une reconnoiſſance éternelle. L'affection eſt le fondement le plus aſſûré de nôtre Empire, & nous n'avons rien de meilleur à gagner. Nous regorgeons de biens, & il y auroit de la manie à verſer toûjours dans un vaiſſeau qui répand déja de tous côtez. On me reproche que j'introduis les moeurs des Barbares parmi les Macedoniens ; mais peut-on regir un ſi grand Empire ſans donner quelque choſe du nôtre aux Peuples nouvellement aſſujettis, & ſans prendre auſſi quelque choſe du leur ? Hermolaus eſt admirable auſſi, de vouloir que je m'oppoſe à Jupiter quand il m'appelle ſon fils, comme ſi les réponſes des Dieux étoient en ma puiſſance, & qu'il s'en fallût prendre à moy. Il m'a honoré de ce nom, & j'ay crû qu'en l'acceptant j'avancerois mes affaires. Je ſouhaiterois que les Indiens me crûſſent un Dieu ; à la guerre la réputation fait tout, & bien ſouvent le menſonge que l'on autoriſe n'a pas moins de force que la verité. Penſez-vous que ce ſoit par orgueïl que j'ay entichi vos armes d'or & d'argent ? c'eſt pour vous rendre ces matie-

res viles à force de vous les rendre communes ; afin que les Macedoniens ne ſe laiſſent point vaincre à l'or, eux qui ſont invincibles à tout le reſte. Je ferai voir que ce n'eſt point ce metal qui nous mene, mais la conquête de tout le Monde. Il n'a pas tenu à toi, Parricide que tu es, que tu ne nous ayes ravi cette gloire, & qu'en ôtant la vie à ton Roi tu n'ayes aſſujetti les Macedoniens aux Peuples qu'ils ont vaincus. Je pardonne à tes parens, il y a long-tems que j'ay aboli la coûtume d'envelopper les innocens avec les coupables. Pour ton Calliſthene qui te regarde comme un homme de grand cœur, parce que tu n'es pas moins ſcelerat que lui ; tu voudrois qu'on luy donnât audience, afin qu'il me dit les mêmes injures que tu m'as dites. Cependant je l'aurois fait entrer avec toi comme un Maitre digne d'un tel Diſciple, mais n'étant pas né en Macedoine, on ne lui devoit pas accorder ce privilege.

Finiſſons par un exemple où nôtre ſiecle & nôtre Nation puiſſent prendre plus de part. Toute l'Europe a vû depuis peu d'années que les brigues ont enlevé un Archevêché Electorat de l'Empire à un Prince d'une éminente dignité dans l'Egliſe, qui avoit été élu juridiquement Archevêque. Ce Prince ne manqua pas d'expoſer ſon droit dans un Manifeſte, mais cette Apologie alla plûtôt à convaincre par des faits inconteſtables d'une narration fidelle, qu'à perſuader par les figures brillantes d'une Harangue paſſionnée. Voicy le précis que nous en avons tiré.

Affaires du temps. 2. Part.

Maximilien Henri de Baviere Archevêque de Cologne, Electeur du ſaint Empire Romain, ſentant diminuer ſes forces de jour en jour par de frequentes attaques d'une longue maladie, n'eut rien tant à cœur, que de prévenir, avant ſa mort, les grands maux qu'il prévoyoit devoir arriver à toute l'Europe, ſi l'Egliſe de Cologne demeuroit vacante. Dans cette vûë il crût qu'il étoit du bien commun de demander un Coadjuteur qui fût capable de maintenir le repos de l'Europe en marchant ſur ſes traces, & en continuant d'étendre dans ſon Dioceſe, le bien que Son Alteſſe y avoit établi. Aprés en avoir conferé pluſieurs fois avec le Nonce du Pape, la poſtulation du Coadjuteur fut indiquée pour le 7. Janvier 1688. Malgré les brigues & les menaces, Monſieur le Cardinal Landgrave de Fuſtemberg Doyen du Chapitre, compoſé alors de vingt-quatre Capitulaires eut dix-neuf voix, & fut poſtulé Coadjuteur. Les acclamations publiques qui ſuivirent cette action, firent voir combien elle étoit juſte, & paiſible du côté de Meſſieurs les Chanoines. Cependant Monſieur l'Electeur de Cologne qui ſe ſentoit prés de ſa fin, écrivit au Pape pour lui demander la confirmation de ſon Coadjuteur.

Il disoit à sa Sainteté, en termes touchans & pleins de respect, que se voyant mourir, il la supplioit instamment de vouloir prévenir les maux qui affligeroient infailliblement l'Eglise de Cologne, si elle venoit à demeurer vacante ; faute d'avoir confirmé son Coadjuteur. Qu'il se sentoit obligé en conscience de luy demander cette grace, avec les plus instantes prieres dont il étoit capable, & qu'il l'en conjuroit par la charité de nôtre Sauveur.

On n'eut point d'oreille pour entendre une voix si juste. Monsieur l'Electeur mourut le 3. Juin suivant, sans que Monsieur le Coadjuteur fût confirmé. Cette mort obligea le Chapitre de Cologne d'écrire au Pape le 5. du même mois, pour lui apprendre le deceds de l'Electeur, & lui faire sçavoir que n'ayant pas eu d'avis que sa Sainteté eût confirmé la postulation qui avoit été faite de Monsieur le Cardinal de Fustenberg pour Coadjuteur, il leur sembloit important de prévenir les maux qui sont inseparables de la vacance, & qui seroient détournez par la vigilance & sage conduite de ce Cardinal qui a tant de merite, & qui a rendu de si grands services à l'Eglise. Qu'encore que cette postulation eût été faite unanimement & dans les formes, il ne leur paroissoit pas que sa Sainteté l'eût approuvée ; ce qui les obligeoit à proceder à une nouvelle élection, ou à une postulation, le tout selon la disposition des saints Canons, & selon la regle du Droit. Que pour cet effet ils avoient choisi le 19. Juillet, esperant que sa Sainteté confirmeroit ce qu'ils auroient fait pour le bien de l'Eglise de Cologne. Cependant le Saint Pere envoya un Bref ou un Indult d'eligibilité, le 19. de Juin à Monsieur le Prince Clement Joseph de Baviere âgé seulement de 17. ans, & qui n'étoit point du Corps du Chapitre de Cologne. Sa Sainteté aprés avoir donné de grands éloges à la trés-illustre Maison de Baviere, dit au Prince Clement, que s'il arrive que Monsieur l'Electeur de Cologne vienne à mourir, *on lui avoit envoyé la nouvelle de sa mort le* 5. ou qu'il veüille dans la suite se démettre de quelqu'une des Eglises, de Cologne, de Hildesheim, ou de Liege, il le rend capable, & luy donne le droit de pouvoir être elû Archevêque ou Evêque de l'une ou de toutes ces Eglises, quoiqu'il n'ait pas l'âge marqué dans les saints Canons, qu'il ne soit pas encore entré dans les Ordres sacrez, qu'il ne soit du Corps d'aucun de ces Chapitres, où il n'a eu jusques-là, & n'a pû avoir aucune voix active & passive conformement à la disposition des saints Canons, des Ordonnances & autres Reglemens de l'Eglise. Enfin quoiqu'il ait déja l'administration des Evêchez de Ratisbonne & de Frisingue,

il le rend habile à pouvoir être élû pour une de ces Egliſes en particulier, ou pour toutes les trois enſemble, comme s'il en avoit été Chanoine, ſans que les deux Evêchez, dont il eſt déja pourvû, puiſſent porter préjudice en aucune maniere à ſon élection pour les autres Cathedrales; en ſorte toutefois qu'auſſi-tôt que le ſaint Siege aura confirmé ſon élection pour l'une ou pour toutes les trois Egliſes, celles de Ratiſbonne & de Friſingue, dont il eſt déja pourvû, ſeront cenſées vacantes, Sa Sainteté le diſpenſant de toutes les oppoſitions, contradictions, ou empêchemens à naître, & generalement de tous les défauts qui pourroient rendre nulle ou défectueuſe l'élection qu'on pourroit faire de luy pour leſdites Cathedrales.

Afin que l'on ſçache par quel motif agit le Saint Pere, il déclare expreſſément qu'il donne cet Indult de ſon propre mouvement, avec connoiſſance de cauſe, & dans toute l'étenduë de ſon pouvoir, voulant bien déroger en ce point au Concile general de Latran, aux autres Conciles Provinciaux ou generaux, Synodes, Conſtitutions, Reglemens, Ordonnances deſdites Egliſes Cathedrales, qui ſeroient confirmées par quelque ſerment que ce ſoit, ou munies de l'approbation du ſaint Siege, ou enfin qui ſeroient reçûës par le moyen de quelque autorité que ce puiſſe être. Sa Sainteté prétend auſſi que l'on n'ait aucun égard pour cette fois, aux Statuts, Coûtumes, Uſages, Concordats, Reglemens, Privileges, Indults, Decrets, Lettres, Brefs ou Bulles Apoſtoliques adreſſées aux Prelats ou Egliſes, &c.

En un mot le Saint Pere prétend que toutes les nullitez qui pourroient s'oppoſer au deſſein qu'il a de faire élire Monſieur le Prince Clement, ſoient levées. Toute la Chrétienté en doit demeurer d'accord, aprés un Indult ſi autentique, & ſur lequel on a jetté avec profuſion toutes les graces que l'on a crû pouvoir mettre en uſage pour favoriſer un jeune Prince, qui malgré tout ſon merite, n'eſt pas encore en état d'entrer dans les premieres dignitez de l'Egliſe, n'ayant que 17. ans, ſimple Clerc, puiſqu'il n'a aucun des Ordres ſacrez, & d'ailleurs lié à deux Evêchez conſiderables. Qui n'auroit crû que le Pape, aprés avoir répandu tant de benedictions ſur la tête de Monſieur le Prince de Baviere, n'eût réſervé du moins une ſeule grace pour Monſieur le Cardinal de Fuſtemberg? Ce Prince ne demandoit à Sa Sainteté que la permiſſion de ſe démettre de l'Evêché de Straſbourg, mais au lieu d'obtenir ſi peu de choſe, en comparaiſon de ce que l'on avoit accordé à Monſieur le Prince Clement, il ne reçut, pour toute ré-

ponſe, qu'un refus embarraſſé de Complimens que le Saint Pere lui écrivit par un Bref du premier Juillet 1688. Sa Sainteté y marque la joye qu'elle auroit de trouver des occaſions favorables à l'inclination qu'elle a de gratifier ſon Eminence, & de faire connoître de plus en plus combien elle eſtime ſa vertu & ſon merite. Mais ce qui lui donne un grand ſujet de chagrin, c'eſt de ne pouvoir vaincre les difficultez qui s'oppoſent à ſa bonne volonté, & qui l'empêchent en quelque maniere que ce ſoit, de trouver le moyen d'accorder à ſon Eminence ce qu'elle lui a demandé, au ſujet de la mort de l'Electeur de Cologne; parce que cette affaire eſt embarraſſée de tant de difficultez, ainſi qu'elle le pourra apprendre plus amplement de la bouche du Nonce qui réſide à Cologne, que Sa Sainteté a le déplaiſir de rencontrer des empêchemens inſurmontables, dans la bonne volonté qu'elle a de ſatisfaire aux deſirs de ſon Eminence. Qu'au reſte elle fait tant de fond ſur la pieté & ſur la ſageſſe de Monſieur le Cardinal, qu'elle eſpere qu'il ſe conformera aux intentions & à la réſolution qu'elle a priſe ſur ce ſujet.

On ne parloit pas, il n'y a qu'un moment, à Monſieur le Prince de Baviere avec tant de réſerve. On ne parloit pas même quelque tems auparavant à Monſieur le Cardinal de Fuſtemberg avec ſi peu de ménagement. On le peut voir par l'Indult que le Pape lui avoit envoyé de ſon propre mouvement, & ſans que ſon Eminence l'en eût ſollicité; mais c'étoit dans une conjoncture indifferente à Sa Sainteté, & où elle n'avoit aucun interêt de faire éclater ſes vûës particulieres. Le Saint Pere reconnoît dans cet Indult, *que Dieu a comblé de graces & de merite la perſonne de Monſieur le Cardinal, & que ce Prince fait grand honneur à l'Egliſe dont il eſt un trés illuſtre membre. C'eſt en cette conſideration que Sa Sainteté croit qu'il eſt de la juſtice d'accorder à ſon Eminence la permiſſion de pourvoir à toutes ſortes de Benefices qui ſeront à ſa diſpoſition, non ſeulement pour les dépendances des Egliſes dont il auroit le titre, à cauſe de ſa dignité de Cardinal, mais encore pour ce qui relevera de l'Egliſe de Strasbourg dont il eſt Evéque, & de quelques Egliſes Cathedrales, Metropolitaines ou Patriarchales que ce puiſſe étre, dont il ſeroit pourvû dans la ſuite, ou dont il pourroit avoir l'adminiſtration.*

Cependant ce Cardinal eſt-il en état de devenir Archevêque de Cologne? Toutes ces belles promeſſes s'évanoüiſſent, & le Saint Pere oublie tout ce qu'il a dit en ſa faveur. On ne ſçauroit croire combien cette conduite encouragea ceux qui conſpiroient depuis long-tems contre l'élection de Monſieur le Cardinal de

Fuſtemberg. Ils recommencerent à ſe donner des mouvemens ſeditieux, à ſemer des libelles, à exciter des murmures ſoûtenus par la cabale du Prince d'Orange, qui avoit une forte brigue pour tâcher d'exclure de l'Electorat un Prince capable de procurer la paix & le repos de l'Egliſe de Cologne, ce que ne demandoit pas le Prince d'Orange.

On n'épargna aucunes careſſes pour corrompre Meſſieurs les Chanoines; & ceux qui ne purent être gagnez par cette voye, furent menacez d'être perſecutez avec toutes leurs familles. On s'emporta même juſqu'à dire, *Que ſi le Chapitre ne prenoit le bon parti, on oteroit à la Cathedrale de Cologne la dignité de l'Electorat pour la transferer à une autre Egliſe.*

Quoique ces menaces fuſſent vaines, elles ne laiſſerent pas d'avoir quelque effet, & de jetter de la terreur dans l'eſprit de quelques-uns du Chapitre, qui ſe laiſſerent aller dans le parti de Monſieur le Prince Clement, comme il ſeroit fort aiſé de le prouver par de bons témoins s'il étoit neceſſaire.

Le Roi qui n'ignoroit pas ces brigues, & qui a toûjours ſacrifié toutes ſes prétentions, & tous ſes interêts au bien de l'Egliſe, & à la tranquilité de l'Europe, crut qu'il devoit lever un empêchement que les ennemis de Monſieur le Cardinal de Fuſtemberg, lui pourroient ſuſciter malicieuſement, au ſujet de ſes Lêttres de naturalité priſes dans ce Royaume. C'eſt ce qui obligea ſa Majeſté de donner une Déclaration du 12. Juillet, par laquelle elle dégage ce Prince de tout engagement perſonnel, ſerment de fidelité, ou autre obligation contractée en conſequence des Lettres de naturalité qu'il auroit priſes cy-devant, afin de pouvoir poſſeder des Benefices en France, &c.

Monſieur le Nonce du Pape, pour garder en apparence de grandes meſures, écrivit au Chapitre le 13. Juillet, pour lui faire offre de ſervice, & pour recommander à Meſſieurs les Capitulaires, au nom de Sa Sainteté, de proceder à l'élection, ſelon la forme preſcrite par les ſaints Canons, & de donner leurs voix à ceux qu'ils ſçauroient avoir plus de merite, & qu'ils jugeroient les plus dignes de gouverner les Egliſes vacantes par la mort de Monſieur l'Electeur. Que c'étoient-là des vœux dignes d'un ſi grand Pape, & d'ailleurs ſi légitimes, qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'y obéïr.

On verra dans la ſuite que la meilleure partie du Chapitre de Cologne s'eſt fait une Religion d'executer, à la lettre, ce conſeil de M. le Nonce. Le plus grand nombre des Chanoines a pris pour

pour un préceptequ'il n'étoit pas permis de violer, ces belles paroles qui ſont employées dans le Bref que le ſaint Pere adreſſa à l'Egliſe de Cologne le 3. de Juillet, & qu'elle reçut peu de jours avant l'élection. *Je vous exhorte, en nôtre Seigneur, autant qu'il m'eſt poſſible, de n'avoir qu'en vûë la gloire de Dieu, & de ne choiſir que celui d'entre vous, en qui vous reconnoitrez le merite & les grandes qualitez qu'il faut avoir pour faire un digne Prélat, qui ait auſſi toutes les parties neceſſaires pour remplir, avec ſuccés, les devoirs d'un bon Paſteur, vous ſouhaitant, pour cet effet, le ſecours particulier & les lumieres du ſaint Eſprit.*

Le jour de l'élection approchoit, il étoit attendu avec impatience; & toute l'Europe avoit les yeux tournez du côté de Cologne, pour voir ſur qui le choix tomberoit. Ce fut alors que le Comte de Kaunitz Envoyé de l'Empereur crut qu'il étoit tems de couronner toutes ſes brigues, par la publication d'un Ecrit injurieux que l'on doit appeller un Libelle diffamatoire, qu'il preſenta au Chapitre de Cologne le 14. Juillet.

Quoique le nom de ſa Majeſté Imperiale ſoit employé dans ce Memoire, il y a lieu de croire qu'elle a trop de ſoin de ſa réputation, pour avoüer ſon Miniſtre quand il dit des injures baſſes, à un illuſtre Cardinal qui eſt ſans contredit un des plus grands Princes de l'Egliſe & de l'Empire. Le 19. Juillet marqué pour faire l'élection, Monſieur le Cardinal de Fuſtemberg Doyen, & en cette qualité Préſident du Chapitre, donna tous ſes ſoins à faire obſerver les formalitez qui ſont neceſſaires pour une élection canonique. On s'aſſembla à dix heures du matin, & ſon Eminence avertit Meſſieurs les Chanoines de tout ce qu'ils avoient à faire d'eſſentiel. Ils étoient au nombre de vingt-trois, qui, aprés avoir obſervé toutes les formalitez qu'ils étoient obligez de garder, réſolurent de proceder à l'élection par le moyen du Scrutin, ſelon que le preſcrit le Concile de Latran, & comme on le pratique le plus ordinairement dans le Chapitre de Cologne.

On commença par l'élection des Scrutateurs qui furent Monſieur le Comte de Rittberg Ecolaſtre, Monſieur le Duc de Croy, & Monſieur Mehring. Le Comte de Kaunitz fit toutes les chicanes qu'il imagina, & Monſieur le Cardinal de Fuſtemberg eut la complaiſance de lui donner toute la ſatisfaction qu'il lui fut poſſible; mais enfin on s'en tint à la voye du Scrutin, comme on l'avoit réſolu, & Meſſieurs les Scrutateurs ne ſongerent qu'à remplir tous les devoirs de leur Charge. Ils recuëillirent les voix, & trouverent que de vint-quatre il y en avoit treize qui avoient

conſpiré pour un ſujet, neuf en faveur d'un autre, un troiſiéme ſujet eut une voix, & un quatriéme celle qui reſtoit. Ce partage de voix obligea les Scrutateurs de demander, ſi les voix qui ſeroient en petit nombre pour un parti, ſe pourroient ranger dans un autre. Il fut réſolu, à la pluralité, que cela ſeroit permis, & d'abord Monſieur Goyer ſe joignit au nombre des treize, & fit la quatorziéme voix. Ce fut alors que les Chanoines gagnez exciterent le plus de trouble, mais toutes leurs chicanes n'empêcherent pas que Monſieur le Comte de Rittberg ne fît le devoir de ſa Charge, & ne publiât en ſon nom & en celui du Chapitre la poſtulation de Monſieur le Cardinal de Fuſtemberg, qui avoit les quatorze voix, pour Archevêque & Electeur de Cologne.

Il y avoit eu neuf voix pour Monſieur le Prince Clement de Baviere, il en reſtoit huit, Monſieur Geyr ayant paſſé dans l'autre parti, de ſorte que ces huit Capitulaires, aprés avoir fait grand bruit & de grandes proteſtations, ſortirent en murmurant & ſe retirerent chez eux.

Cependant on demanda à Monſieur le Cardinal de Fuſtemberg, s'il vouloit bien accepter la poſtulation qu'on venoit de faire de ſa perſonne pour l'Archevêché de Cologne; & à peine eut-il répondu qu'il y conſentoit, que la publication ſolemnelle en fut faite par Monſieur Mehering dans le Chœur, où ſon Eminence avoit été conduite par ce troiſiéme Scrutateur, & accompagnée par la plus grande & la plus conſiderable partie du Chapitre.

Fin du premier Livre.

LIVRE SECOND.

HARANGUES

DU GENRE DEMONSTRATIF.

J'ENTRE dans une carriere que je ne fournirai que par le ſecours que l'on me donnera ; c'eſt-à-dire, que j'aurai peu de part dans les Harangues que je vais rapporter. Un ſentiment d'équité me demande cet aveu, & je le dois auſſi à la ſatisfaction de ceux qui liront cet Ouvrage. Ils auront aſſez vû de choſes de ma façon dans le premier Livre, pour ſouhaiter peut-être d'en trouver moins dans les autres. Ils ſeront contens, & ne verront pas même paroître ſous mon nom les diſcours qu'il y aura de ma compoſition. Je les ai faits à la priere de quelques-uns de mes amis qui les vouloient envoyer dans les Provinces ; de ſorte qu'il n'eſt pas neceſſaire que l'on ſçache que les perſonnes qui les ont recitez n'avoient pas voulu ſe donner la peine de les faire.

Je ne ſçaurois mieux commencer que par un Panegyrique de LOUIS LE GRAND. Celui qui ſuit, a été traduit en tant de Langues, qu'il eſt auſſi connu que le merite de la Perſonne qui le prononça. Cependant comme ce fut l'an 1671. on peut dire que depuis ce tems-là, toutes les années de conquêtes & de gloire qu'il y a eu pour le Monarque auroient encore donné à l'Orateur une plus ample matiere de parler.

PANEGYRIQUE DE LOUIS LE GRAND.

L'Academie étoit extraordinairement aſſemblée en 1671. en preſence de Monſeigneur Seguier Chancelier de France ſon Protecteur: Aprés que Meſſire François de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Roüen nommé par Sa Majeste' *à l'Archevêché de Paris, a été reçû en l'une des quarante Places d'Academicien, vacante par la mort de feu Meſſire Hardoüin de Perefixe de Beaumont Archevêque de Paris, autrefois Précepteur du Roi, & a remercié la Compagnie par un diſcours trés-éloquent mêlé des loüanges de* Sa Majeste' ; Paul Pellisson Fontanier *ſe trouvant Directeur, a dit:*

MONSIEUR,

Cette Aſſemblée extraordinaire, ce concours de nos Academiciens, leurs yeux, leur viſage, leur attention, leur ſilence même, vous ont déja dit combien ils ſe ſentent honorez de vôtre preſence, & touchez de vos bontez. Mais ils attendent de moi quelque choſe de plus, & veulent que je parle, beaucoup moins pour la neceſſité, que pour l'éclat, en un jour que nos Regiſtres marqueront à l'avenir entre les plus grands & les plus ſolemnels.

Je ne voi pas un de mes Confreres, maintenant ravis de ſe pouvoir dire les vôtres, qui par un zele trés-juſte pour vous, mais trop injuſte pour moi, ne s'imagine que je dois dire tout ce qu'il penſe, & le dire avec ſon eſprit, ſes lumieres, & ſa délicateſſe, que je n'ai pas.

Les uns ſe promettent que pour la gloire de l'Academie, je releverai vôtre auguſte caractere, plus relevé de lui-même que tous les diſcours humains. Les autres ne doutent pas que je ne faſſe valoir le ſang illuſtre, les alliances des Maiſons ſouverai-

nes, les honneurs & les emplois, & ce qu'on ne peut oublier en ce lieu, les lettres ſi ſouvent & ſi heureuſement jointes aux armes, dans les grands hommes dont vous ſortez. Ceux-ci s'arrêtent principalement aux qualitez perſonnelles, ſoit celles de l'honnête homme, ſoit celle du Prélat, également accomplies en vous. Ceux-là en particulier, au profond ſçavoir, à qui l'âge même n'a pas été neceſſaire. Un grand nombre à l'adreſſe judicieuſe mêlée de douceur & d'autorité, qui vous rend, toutes les fois qu'il le faut, maîtreſſe des Aſſemblées, des Compagnies, & des Peuples même, pour leur utilité propre, & pour celle de l'Etat. Tous enſemble, à cette éloquence de toutes les ſortes, tantôt privée, tantôt publique, tantôt ſeparée, tantôt ſoudaine; toûjours aſſûrée de perſuader ou de plaire, & dont vous venez de renouveller l'idée, ſi belle, ſi vive, & ſi noble, dans nos eſprits.

Pour moi, MONSIEUR, je connois, j'admire, je ſens comme eux, tous ces avantages, & mille autres que nous penſons poſſeder nous-mêmes en vous poſſedant. Mais quand ils m'auroient prêté toutes leurs voix, pour faire éclater de ſi grandes choſes autant qu'elles le meritent, je ne ſçai ſi le concert de tant d'éloges, quelque juſte & quelque harmonieux qu'il pût être, ne bleſſeroit point vos oreilles, pour être trop prés de vous.

Ne pourrois je point me ſoûtenir par la nouveauté, & découvrir en quelque partie de l'Art, pour ainſi dire, moins frequentée, des loüanges que vôtre pudeur écoutât ſans peine, qu'elle ne pût refuſer, qu'elle fut bien aiſe de publier elle-même?

Ou je me trompe, ou j'entrevoi quelque jour & quelque lumiere à ce deſſein. Car quand je regarde quelle eſt la main qui vous donne à nous, qui nous donne à vous: Quand je voi la place la plus importante du Clergé François, celle qui demande le plus toutes les grandes qualitez, ſoit civiles, ſoit eccleſiaſtiques, vous être déferée à l'inſtant & ſans heſiter; non point par l'ordre de la ſucceſſion, ni de l'âge, ni par le hazard, ni par la cabale; mais par le jugement & le choix d'un Prince ſage & habile s'il en fut jamais: je me perſuade que les loüanges infinies & inépuiſables d'un ſi grand Roi, encore que vous les écoutiez toujours avec joye, encore que vous les portiez vous-même plus haut que perſonne du monde, comme nous venons de l'éprouver, retombent neanmoins toutes ſur vous, vous reviennent & vous appartiennent deſormais; & qu'au lieu d'abandonner vôtre éloge, je le continuërai peut-être d'une maniere plus noble, ſi je commence le ſi en.

Le plus fameux des Anciens en l'art du Panegyrique, avoit à parler de la plus grande Beauté du monde, celebre par ſes avantures, ſortie, comme il diſoit, du ſang de leurs Dieux, reçûë aprés ſa mort entre les Déeſſes, & donnant ſans ceſſe des marques de ſon pouvoir. Il paſſe legerement tant de grands endroits, que chacun voyoit comme lui; mais il s'arrête au jugement de Theſée qui crut devoir tout entreprendre pour elle: puis décrivant en particulier toutes les autres actions de ce grand homme, les monſtres domptez, l'injuſtice & la violence reprimées, les loix établies, les Villes fondées ou délivrées de la ſervitude; il croit avoir aſſez élevé l'Heroïne, en élevant le Heros.

J'eſſayerai, quoiqu'avec un genie bien different, quelque choſe de ſemblable. Vous me le permettrez, MESSIEURS. Il y a des tems & des matieres au deſſus des loix, il y a, vous le ſçavez, des irregularitez plus heureuſes que les regles mêmes. C'eſt d'ailleurs louer, ſelon nos coûtumes, nôtre auguſte Fondateur Loüis XIII. que de parler d'un tel Fils, la plus haute & la plus durable récompenſe qui ait été accordée ſur la terre à ſa ſageſſe, à ſa temperance, à ſa juſtice, à ſa pieté. C'eſt loüer ſans affectation & ſans envie, nôtre grand Protecteur preſent, la voix, mais la digne voix d'un ſi grand Maître, l'Interprete, auſſi venerable qu'éloquent & que fidelle, de ſes penſées Royales, le premier dépoſitaire de ſes volontez & de ſon pouvoir. C'eſt loüer en même tems l'illuſtre Confrere, dont nous reparons ſi heureuſement la perte, qui a tant travaillé durant tant d'années, à former avec la nature, avec Dieu même, l'ouvrage le plus parfait que nous puiſſions admirer aujourd'hui. C'eſt vous loüer enfin, MESSIEURS, & tous les membres de ce Corps, qui partagent ſi diverſement, & en tant de ſortes, ou la confiance du Monarque, ou ſes bonnes graces, ou ſes bienfaits, ou ſon approbation & ſon eſtime.

Ne penſez pas toutefois, MESSIEURS, que je veüille vous prévenir en ſa faveur par cette eſpece d'intereſt. Oubliez pour un peu de tems toutes les graces que vous en avez reçûës, & toutes celles que les belles lettres en reçoivent tous les jours. Ne vous ſouvenez plus que vous êtes nez François. Effacez même de vôtre imagination, ſi toutefois il eſt poſſible, cette bonne mine digne de l'Empire, comme parloient les Anciens, cét air, ce port, cette majeſté ſi douce & ſi redoutable, ce mélange d'humanité & de grandeur qui éclate dans ſes yeux, qui échappe à tous les efforts de la peinture & de la ſculpture, & qui s'imprime ſi vivement dans les cœurs. Il me ſuffit que vous connoiſſiez la France, & que vous

l'ayez connuë autrefois. En quel lieu de cette vaſte Monarchie ne le trouverez-vous point lui-même plus grand que la Monarchie, & tel que je voudrois vous le repreſenter ?

Je ne prétens pas cependant ne rien oublier d'une ſi ample matiere, dans un diſcours d'auſſi peu d'étenduë que celui-ci, ni parcourir également avec vous toutes les parties de l'Etat. Au contraire, j'éviterai, MESSIEURS, je le déclare, plûtôt que je ne chercherai dans mon ſujet, tout ce qu'on y a le plus remarqué, le plus loüé juſqu'à cette heure. Je paſſe à deſſein une infinité de choſes, dont chacune à part feroit tout l'ornement d'un Panegyrique, pour un Prince moindre que le nôtre. Je laiſſe la Nobleſſe, ou purifiée, ou ſoûmiſe aux ordres de la Juſtice ; une partie du Tiers-Etat occupée aux travaux utiles, inconnus auparavant dans le Royaume, & le partage des Etrangers ; tout ce qu'il y a de plus difficile & de plus grand entrepris pour le bien du commerce, juſqu'à la conjonction des deux mers déja ſi avancée, & qui paſſoit auparavant pour le vain diſcours des gens de trop de loiſir ; le peuple en general ſoulagé ; la fecondité récompenſée ; les procés abregez ; les loix réformées ; l'œconomie ſervant à la magnificence & à la liberalité.

Mais ni le grand Archevêque que nous recevons aujourd'hui parmi nous, ni mes propres ſentimens, ne me permettent pas de paſſer auſſi legerement ſur l'Egliſe pacifiée depuis peu, floriſſante depuis long-tems par l'application du Prince, par ſes ſoins, & par ſa pieté. Vous, MESSIEURS, à qui tous les ſiecles ſont preſens comme le nôtre, & qui voyez avec douleur les viciſſitudes humaines s'étendre à tout ce qu'il devroit y avoir de plus immuable parmi les hommes, juſqu'à la Religion, juſqu'aux Autels ; remontez à huit ou neuf cens ans dans nos hiſtoires, plus loin encore, preſque juſqu'au tems heureux & malheureux tout enſemble des Martyrs & de leurs miracles, vous ne trouverez point ailleurs, je ne crains pas de le dire, les premieres places de l'Egliſe, remplies en France de plus excellens ſujets, le merite plus diſtingué par la récompenſe, l'indignité plus flétrie & plus éloignée par le mépris. Si quelqu'un en peut douter, qu'il regarde ſeulement les victoires non ſanglantes, que le travail, que le ſçavoir, que la pieté de nos Prélats & de leurs troupes ſacrées, remportent à toute heure ſur ceux que des tems tous differens, & le malheur de nos peres, avoient ſéparez de la Foi. Heureux les captifs volontaires qui ſuivent avec joye le char de ce triomphe ! mais ingrats en même tems, ou obligez de reconnoître, que ſi c'eſt l'ouvrage des Paſteurs, le

choix des Paſteurs, eſt l'ouvrage du Roi, comme le Roi celui de Dieu même !

Je ne finirois point, MESSIEURS, ſi je ne me renfermois deſormais dans quelques reflexions particulieres, ſimples & abregées, ſur les travaux de nôtre Monarque. Je veux bien, & il eſt juſte qu'on admire dans ſes Maiſons Royales la nature ſurmontée par l'art; les fontaines, les canaux, ou plûtôt les rivieres & les mers, par des conduits ſoûterrains, occuper la place des ſablons ſteriles & des terres alterées. Mais qui ne l'admirera lui-même infiniment davantage, ſi par des voyes plus ſecrettes, plus obſcures & plus inconnuës du gouvernement, dont il eſt lui ſeul l'ouvrier, le conducteur & le maître, il a ſçû corriger, ſurmonter & changer en mieux, les mœurs, les inclinations, & le genie de ſes peuples ?

Vous avez vû, MESSIEURS, ſous la Regence d'une Reine trés-pieuſe, l'impieté ſe montrer quelquefois hardiment, aujourd'hui morte ou muette à la Cour.

Vous avez vû auparavant ſous le regne d'un Roi trés-ſobre, ce que nous ne voyons plus, l'excés oppoſé à cette vertu, paſſant du bas peuple aux perſonnes de qualité, deshonorer la France, comme quelques-unes des nations voiſines.

La fureur des duels inveterée & confirmée par tant de ſiecles, étoit en nôtre ſeule nation un mal incurable, dont la gueriſon eſt maintenant ſi parfaite, que nous commençons à l'oublier avec le mal même.

Le commerce maritime étoit impoſſible aux François, incapables, diſoit-on, de chercher un profit où l'on commence preſque toûjours par des pertes, où l'on ne s'avance que par le bon ordre, par la perſeverance & par le travail. Ce commerce, cependant, auſſi-bien que mille autres avantages, nous fait aujourd'hui autant de jaloux, que nous avons de voiſins.

En quel lieu du monde étoit-il autrefois plus permis & plus facile aux particuliers ? En quel lieu du monde leur eſt-il aujourd'hui plus difficile & moins permis, de ne point faire leur charge, d'abuſer de leur autorité, d'être diſpenſez des loix, de ſe diſpenſer eux-mêmes de leur devoir ?

Quelles hiſtoires, quels livres, quelles Nations, & quelles Langues n'ont parlé de l'inſolence du Soldat François, & du peu de diſcipline de nos troupes ? Elles vivent maintenant ; nous l'avons vû de nos yeux en Flandre, elles vivent, même dans les Villes conquiſes, plus régulierement que leurs propres habitans, pendans que les ſujets d'Eſpagne, tremblans, captifs & renfermez dans

dans leurs murailles, n'oſent les perdre de vûë, & s'écarter à la campagne par la ſeule crainte de leurs propres garniſons.

D'où viennent, MESSIEURS, tant de changemens à la fois, & ſi remarquables ? Y a-t-il quelque révolution extraordinaire, quelque conſtellation nouvelle dans le Ciel ? Diſpenſons-nous de l'obſerver : laiſſons-en le ſoin à ces nouvelles Académies Royales, filles ou ſœurs de la nôtre, ouvrages encore de la même révolution, ou plûtôt de la même main ſi magnifique & ſi puiſſante. Ce qu'il y a de certain & d'indubitable, c'eſt que nos Rois ſont nos aſtres ; leurs regards, nos influences ; leurs mouvemens & leur conduite, la premiere ſource ſur la terre de nos vices & de nos vertus.

Mais peut-être que le Roi dont nous parlons, s'eſt borné lui-même au dedans de ſon Etat. Demandez-le, MESSIEURS, à toutes les Nations du monde, à qui l'on peut dire qu'il eſt & qu'il a toûjours été preſque auſſi preſent qu'à nous, ou par la protection, ou par l'amitié, ou par la crainte, ou par l'homage libre & volontaire que les plus éloignées rendent ſi ſouvent à ſa réputation & à ſa vertu.

Je ne puis encore, MESSIEURS, toucher ici que rapidement & comme en courant, la matiere de pluſieurs Volumes. Je ne dirai rien des victoires & des progrés avant la paix des Pyrenées où ſa modeſtie lui fait prendre bien moins de part qu'il n'en doit avoir. Il commence à gouverner lui-même, ayant deſormais pour premier Miniſtre, le genie joint au courage, au travail, au ſecret, à la fermeté, à la ponctualité, à l'exactitude. L'Eſpagne veut uſurper ſur nous, dans une Cour voiſine, une égalité injurieuſe, & qu'on ne lui peut jamais accorder. Elle eſt auſſi-tôt contrainte, ce qu'on n'avoit jamais vû encore, de ceder la préſeance par une déclaration ſolemnelle & publique. Dunquerque & la Loraine cependant ſe réjoüiſſent de revenir à l'Empire François.

On viole à Rome la dignité d'un Ambaſſadeur : le Roi en tire une double gloire, & de faire hautement réparer l'offenſe, & de l'oublier. La Pyramide, toute abattuë qu'elle eſt par lui-même, ſubſiſtera deux fois dans l'hiſtoire ; monument de ſa puiſſance, & monument de ſa bonté.

Un Prince Eccleſiaſtique, ſon allié ne peut dompter une ville auſſi bonne que rebelle, obſtinée dans ſa faute par un faux amour de Religion & de liberté ; Tout le parti proteſtant ſe doit émouvoir pour elle dans l'Empire. Elle ſe rend toutefois à la vûë de nos troupes, ou plûtôt au ſeul nom de nôtre Monarque, comme ſi

elle venoit de voir tomber ſes baſtions & ſes murailles ; & chacun approuve ce qu'il n'a pû empêcher.

Le Turc eſt déja bien prés de Vienne avec cent mille hommes: il n'a plus de riviere qui l'arrête. Toute l'Allemagne tremble, preſque toute la Chrétienté. Six mille François d'une valeur heroïque la vont délivrer, & diſſipent cette épouvantable armée, mépriſant leur vie, par la noble ardeur d'obéïr & de plaire à leur Roi.

Les Hollandois ſes alliez, ſe trouvent preſſez par un ennemi voiſin & plein de vigueur. Il les ſauve avec generoſité d'un peril extrême ; n'ignorant pas, mais ne mettant pas en compte ſes interêts à venir. Ils ſont en même tems engagez en une guerre cruelle avec l'Angleterre. Il ſe déclare pour eux comme il l'a promis : il conſerve neanmoins le pouvoir & l'autorité d'arbitre entre les deux nations, & ſe départ magnanimement de ſes propres avantages pour leur donner la paix.

On refuſe à la Reine ce que le ſang & les loix lui donnent.

Aprés avoir combattu par les raiſons, le voïlà qui marche à la tête de ſes armées ; qui étonne les plus vieux & les plus ſages Capitaines par ſa conduite, les plus braves & les plus déterminez Soldats par ſa valeur ; qui force, qui gagne, qui inonde places & Provinces entieres, comme un torrent, que l'hyver même rend plus rapide, ſans qu'il manque rien à ſa gloire, que ce qui manque toûjours à celle des Heros ; C'eſt qu'on ſe réſoud avec peine à leur réſiſter & à les attendre, & que leur réputation laiſſe beaucoup moins à leurs armes.

Mais ce torrent va noyer & ravager, comme l'on penſe, amis & ennemis avec la même fureur. Il ſurprend à la verité amis & ennemis, mais d'une autre ſorte. Il ſe retire beaucoup au deça de ſes juſtes bornes ; le Conquerant eſt au deſſus de ſes conquêtes : ni ces belles & grandes poſſeſſions, ni les eſperances infiniment plus belles & plus grandes, ne lui perſuadent ou de violer, ou d'éluder une parole donnée : Rare exemple d'honneur, de moderation & d'équité.

Parmi tant de proſperitez & de triomphes, s'il faut que la fortune, ou plûtôt cette ſageſſe ſuperieure, qui ne ſemble aveugle qu'à l'aveuglement humain, le traite une fois ou deux comme tout le reſte des plus grands hommes, & ne ſe montre pas toûjours également favorable aux bons deſſeins ; on croiroit qu'elle ne veut humilier la Nation, que pour relever davantage le merite du Prince. Auſſi-tôt que nos troupes, & nos troupes les meil-

leures & les plus fortes, ſeparées de la France par des mers, & éloignées des yeux du Maître, manquent à executer ſes ordres, ou n'en peuvent recevoir de nouveaux ; ce n'eſt plus ce que c'étoit auparavant. L'Afrique & Candie voyent deux entrepriſes contre les Infideles, grandes, genereuſes, pieuſes, à jamais loüables en tout ce qu'elles ont de lui, être neanmoins ſuivies d'un ſuccés contraire ; comme pour faire ſentir aux François, ce qu'ils ſçavoient ſeulement juſques alors ; que leurs victoires étoient beaucoup moins un effet de leur valeur, qu'un effet de ſa conduite.

Qu'ajoûterons-nous à cet éloge, MESSIEURS, ou plûtôt, qu'en pourrions-nous retrancher ? Ce Prince ne ſeroit-il point, comme tant de Princes, moindre que lui-même à ceux qui l'approchent ; autre en ſes diſcours qu'en ſes actions ; tellement attaché au devoir de Roi, qu'il en oublie tous les autres, celui de pere, celui de particulier ; ſans magnanimité pour ceux qui le ſervent, ſans conſideration & ſans bonté pour tout ce qui eſt au deſſous de lui, de difficile accés à ſes peuples ; impatient du moins, & chagrin, par la multitude des occupations importantes ; qui eſt de tous les défauts le plus pardonnable, & celui que les grands hommes ſurmontent peut-être le dernier ?

Rien moins, MESSIEURS. De prés plus que de loin on découvre à tous momens davantage ſa veritable grandeur. Jamais que des ſentimens, jamais que des expreſſions de Roi. J'ai crû mille fois, qu'il n'étoit pas né, mais qu'il avoit été fait nôtre Maître, comme ſans comparaiſon, plus raiſonnable que pas un de ſes ſujets. Quelqu'autre par une politique baſſe & maligne, mais qui n'a que trop d'exemples dans les hiſtoires, porteroit envie à ſon ſucceſſeur, ou ſe contenteroit d'avoir mis au monde un Prince en qui la nature lui repreſentât déja d'elle-même tous les premiers traits de ſes propres vertus. Il choiſit au contraire pour cette éducation Royale tout ce qu'il peut découvrir de plus éclairé, de plus ſage, de plus droit, de plus ferme, de plus genereux, de plus honnête, de plus capable, de plus ſçavant, comme s'il n'y devoit plus penſer lui même ; il y penſe, comme ſi perſonne ne le devoit ſeconder dans ce travail, juſqu'à mettre par écrit pour ce cher fils, & de ſa main, les ſecrets de la Royauté, & les leçons éternelles de ce qu'il faut éviter ou ſuivre ; non plus ſeulement pere de cet aimable Prince, ni pere des peuples mêmes, mais pere de tous les Rois à venir. Quel de nos Monarques a prévenu, comme lui, par ſes liberalitez & par ſes graces, les deſirs mêmes

des ſiens ? En quel tems a-t-on vû les preſens plus magnifiques, les récompenſes plus frequentes ou plus grandes, même du fond de ſon épargne, & de tout ce qu'il pourroit retenir ? Quel particulier remarquant auſſi finement les défauts des autres, les a auſſi humainement diſſimulez ? Où eſt l'homme de ſa Cour, qui ſe plaigne d'un mot un peu moins concerté, ou d'une raillerie piquante ? Qui eſt-ce qui n'en a point été écouté, & en tous lieux, avec patience & douceur ? Qui eſt-ce qu'il n'a point obligé, même dans les refus ? Qu'on me montre le malheureux & l'infortuné? Qu'ay-je dit ? Qu'on me faſſe voir l'importun & le fâcheux, à qui il ait jamais dit une parole dure & fâcheuſe ? Qui l'a jamais vû en colere, ou gemir ſous le penible fardeau qu'il porte, comme s'il le trouvoit plus grand que ſes forces ; ou perdre ſa tranquilité propre, pendant qu'il conſerve celle de l'Etat ?

Je prens à témoin cependant les mains auſſi laborieuſes qu'habiles, nuit & jour occupées ſous lui à l'execution de ſes grands deſſeins, s'il ſe paſſe rien, ſoit au dedans, ſoit au dehors du Roïaume, ni aux plus petites choſes, ni aux plus grandes, qui ne lui paſſe & repaſſe inceſſamment devant les yeux ; ſi ce n'eſt point par lui que s'entretiennent en tous les climats du monde les négociations étrangeres ; que nos Provinces ſont calmes ; que Paris a tous les jours plus d'abondance, plus de ſûreté, & plus de beauté ; que les manufactures s'avancent ; que les arts liberaux fleuriſſent ; que les ſciences triomphent ; que les Charges ſe rempliſſent ; que toutes les graces s'accordent ; que les revenus de l'Etat ſe diſpenſent ; que les troupes ſe conſervent & s'exercent ; que la mer ſe couvre de ſes vaiſſeaux de guerre, & voit décharger nos marchandiſes où n'alloit auparavant que le ſeul bruit de ſon nom ; que nos fortifications étonnent la Flandre ; que la multitude, que la grandeur, & que la pompe des bâtimens royaux ſurprennent également le François & l'Etranger ; que les ſpectacles paſſent l'imagination même, donnez au peuple, non comme autrefois par les Grecs & par les Romains, pour en acquerir l'Empire, mais par un pur effet de magnanimité & de bonté : s'il n'eſt pas vrai enfin qu'un ſeul homme, & par conſequent le plus grand des hommes, fait avec facilité ce prodigieux nombre de choſes, que nous avons peine à retenir & à compter.

Il faut, Messieurs, que je contienne mon admiration dans quelque ſorte de bornes. Emuë & excitée qu'elle eſt par tant de divers objets, elle oublieroit le tems & le lieu, elle paſſeroit aux figures les plus hautes & les plus hardies ; j'appellerois, comme

en jugement, devant vous, les Rois de toutes les Nations & de tous les ſiecles : J'interrogerois, comme preſens, les plus grands de nos Rois, qui regardent ſans doute du Ciel avec plaiſir & ſans envie les merveilles de leur ſucceſſeur : Je demanderois au Miniſtre même qui a tant pris de ſoin, & de ſon enfance & de ſes Etats, s'il eût attendu ce fruit de ſes conſeils ; s'il eût pû prédire ce que nous éprouvons ; & ſi l'on a paſſé ſes vûës les plus éloignées & les plus grandes. Conſolez-vous toutefois, Cardinal illuſtre, vous qui pouviez ou égaler ou effacer tous les autres : Ce n'eſt pas une honte d'être effacé par lui. C'eſt aſſez pour vôtre gloire, d'avoir eu quelque part à la ſienne. Mais vous, dont nous ſommes plus particulierement obligez à celebrer les loüanges, premier Protecteur & premier Auteur de nôtre Societé, Genie tutelaire de ces Aſſemblées, fameux Cardinal de Richelieu, de qui la memoire ſera venerable par toute la terre, tant que l'on parlera cette langue, tant qu'il y aura des ſçavans, tant qu'il y aura des Miniſtres, & des peuples, & des Rois ; Ame grande, Ame haute, Aigle dont je ne puis ſuivre le vol ; pouvez-vous ſuivre des yeux celui de LOUIS LE GRAND, & voir ce qu'il execute aujourd'hui, ſans avoüer ..... Mais où m'emporte le mouvement de mon zele ? Achevez, MESSIEURS, achevez ; & que ce ſoit avec tout vôtre eſprit, tout vôtre travail, toutes vos forces, (car il en eſt beſoin :) achevez un jour pour l'honneur de la France & pour le vôtre, le Panegyrique que je viens d'ébaucher. Et puiſque vous êtes témoins de ma foibleſſe, ſoyez-le de ma paſſion, ou, ſi vous voulez, de mon emportement ; & que s'il m'eût été poſſible, ébloüi des lumieres d'un ſi grand Roi, charmé de ſes vertus, penetré de ſes bontez, j'aurois fait mille & mille fois davantage.

Vous, MONSIEUR, par qui j'ai commencé & par qui je dois finir, encore qu'il n'y ait ſorte de gloire où vous ne puiſſiez prétendre, comptez toûjours pour la plus grande de toutes, celle d'en être particulierement eſtimé. Cheriſſez cette Compagnie, & pendant qu'elle vous cede avec reſpect & avec joye tous les autres avantages, ſans qu'elle en excepte même celui de bien parler, ſouffrez ſeulement qu'elle vous diſpute celui de bien connoître le Prince ; c'eſt-à-dire, de le reverer & de l'aimer.

Que l'on ne s'imagine pas que je ne rapporte les grandes pieces d'Eloquence que l'on voit dans cet Ouvrage, que pour le ſeul plaiſir du Lecteur, il en tirera pluſieurs avantages. Outre la beauté du ſtyle

qu'il y trouvera à imiter, il pourra prendre ces Harangues pour modeles de celles qu'il ſe verra obligé de faire. Je ſçai que l'on n'a pas toûjours un grand Roi à loüer, & à dire ce qu'il a executé d'admirable pour la gloire de ſa Monarchie. Mais on peut deſcendre du plus au moins, & raconter, avec un art approchant, ce qu'un Gouverneur aura fait pour la Province, ou même pour la Ville que l'on aura commiſe à ſes ſoins.

HARANGUE FAITE AU ROY A VERSAILLES le 21. Juillet 1685. par Meſſeig. les Deputez de l'Aſſemblée Generale tenuë à ſaint Germain en Laye.

SIRE,

M. l'Arch. de Carthage, Coadjuteur de Roüen portant la parole.

Le Clergé de France, qui ne s'approchoit autrefois de ſes Souverains, que pour leur retracer de triſtes images de la Religion opprimée & gémiſſante, vient aujourd'hui, la reconnoiſſance & la joye dans le cœur, faire paroître à Vôtre Majeſté, cette même Religion toute couverte de la gloire qu'elle tient de vôtre pieté.

Elle a paru durant plus d'un ſiecle ſur le penchant de ſa ruïne; on l'a vûë déchirée par ſes propres enfans, trahie par ceux qui devoient la ſoûtenir & la défendre, en proye à ſes plus cruels ennemis. Enfin aprés une longue & funeſte oppreſſion, elle reſpira peu de tems avant vôtre naiſſance heureuſe, avec Vous elle commença de revivre, avec Vous elle monta ſur le Trône. Nous comptons les années de ſon accroiſſement par les années de vôtre Regne; & c'eſt ſous le plus floriſſant Empire du monde, que nous la voyons aujourd'hui plus floriſſante que jamais.

Si elle ſe ſouvient encore de ſes troubles & de ſes malheurs paſſez, ce n'eſt plus que pour mieux goûter le parfait bonheur dont vous la faites joüir; elle eſt ſans agitation & ſans crainte à l'ombre de vôtre autorité; elle eſt même, ſi j'oſe ainſi dire, ſans deſirs, puiſque vôtre Zele ne lui laiſſe pas le tems d'en former, & que vôtre Bonté va ſi ſouvent au delà de ſes ſouhaits.

Ce Zele ardent pour la Foi, cette Bonté paternelle dans tous les beſoins de l'Egliſe, Qualitez ſi rares dans les Princes, ſont, SIRE, le veritable ſujet de nos Eloges.

Nous laiſſons à vos autres Sujets aſſez d'autres Vertus à admirer en vous. Les uns vous repreſenteront comme un Monarque bienfaiſant, liberal, magnifique, fidele dans ſes promeſſes, ferme & infléxible contre toute ſorte d'injuſtice, droit & équitable, juſqu'à prononcer contre ſes propres interêts, veritablement Maître de ſes Peuples, & plus Maître encore de lui-même.

Les autres vous reſpecteront comme un Roi toûjours Sage & toûjours Victorieux, dont les impénétrables deſſeins ſont plûtôt executez, que connus; qui ne regne pas ſeulement ſur ſes Sujets par ſon Autorité ſouveraine, mais ſur ſon Conſeil par la Superiorité de ſon Génie, mais ſur les Cours de ſes Voiſins par la pénétration de ſon Eſprit, & par la Sageſſe dont il ſçait inſtruire ſes Miniſtres; qui pouvant tout par lui-même ſçait ſe paſſer des plus grands Hommes, & ſans eux Réſoudre, Entreprendre, Exécuter, qui donne la Loy ſur la Mer, auſſi bien que ſur la Terre; qui lance quand il lui plaît la foudre juſques ſur les bords de l'Afrique; qui ſçait à ſon gré humilier les Nations ſuperbes, & réduire des Souverains à venir aux pieds de ſon Trône reconnoître ſon pouvoir, & implorer ſa clémence.

Vos Ennemis même, SIRE, ne peuvent s'empêcher de loüer vos actions heroïques; ils ſont contraints d'avoüer, que rien n'eſt capable de vous réſiſter, & le mérite du Vainqueur adoucit en quelque ſorte le malheur des Vaincus.

Ce n'eſt pas à nous, SIRE, à parler des progrés étonnans de vos Armes triomphantes, nous ne devons pas confondre l'éclat d'une valeur qui n'eſt que l'objet de l'admiration des Hommes, avec ces Oeuvres ſaintes qui ſont en eſtime devant Dieu. Le Clergé, SIRE, s'attachera ſur tout à loüer en Vous cette Pieté, qui toûjours attentive aux interêts de la Religion, n'obmet rien de ce qui peut être neceſſaire pour la relever dans les lieux où elle eſt abattuë, pour l'étendre au delà des Mers, dans les lieux où elle eſt inconnuë, pour la faire triompher dans l'un & l'autre monde.

Mais, que dis-je? l'Egliſe ne doit-elle pas elle-même conſacrer des Victoires, que Vous avez ſi heureuſement fait ſervir à la Propagation de la Foi & à l'extinction de l'Héréſie? Il ſemble que Vous n'ayez combattu & triomphé que pour Dieu; & le fruit que Vous tirez de la Paix, nous fait aſſez connoître, quel étoit le principal but de vos Victoires. C'eſt par ces Victoires que vous avez établi cette redoutable Puiſſance, qui tenant deſormais vos Voiſins en bride, ôte aux Heretiques de vôtre Royaume, & l'au-

dace de ſe révolter, & l'eſpoir de ſe maintenir par de ſeditieux commerces avec les Ennemis de l'Etat.

Si c'eût été la ſeule ambition qui vous eût armé, juſqu'où n'auriez-vous point étendu vôtre Empire ? Vous vous êtes hâté de finir la Guerre, lorſque vous en pouviez tirer de plus grands avantages ; ne ſçait-on pas que ce n'a été que par l'empreſſement que vous aviez de donner tous vos ſoins au progrés de la Religion ? La Converſion de tant d'âmes engagées dans l'erreur, vous a parû la plus belle de toutes les Conquêtes, & le triomphe le plus digne d'un Roi Tres-Chrétien.

Mais quelle que ſoit vôtre Puiſſance, elle avoit encore beſoin du ſecours de vôtre Bonté : C'eſt en gagnant le cœur des Hérétiques, que vous domptez l'obſtination de leur eſprit ; c'eſt par vos bienfaits que vous combattez leur endurciſſement, & ils ne ſeroient peut-être jamais rentrez dans le ſein de l'Egliſe par une autre voye, que par le chemin ſemé de fleurs que vous leur avez ouvert.

Auſſi faut-il avoüer, SIRE, quelque interêt que nous ayons à l'extinction de l'Héréſie que nôtre joye l'emporteroit peu ſur nôtre douleur, ſi pour ſurmonter cette Hydre, une fâcheuſe neceſſité avoit forcé vôtre Zele à recourir au fer & au feu, comme on a été obligé de faire dans les Regnes précedens: Nous prendrions part à une Guerre qui ſeroit ſainte, & nous en aurions quelque horreur, parce qu'elle ſeroit ſanglante : Nous ferions des Vœux pour le ſuccés de vos Armes ſacrées ; mais nous ne verrions qu'avec tremblement, les terribles exécutions, dont le Dieu des vengeances vous feroit l'inſtrument redoutable : Enfin nous mêlerions nos voix aux acclamations publiques ſur vos Victoires, & nous gémirions en ſecret ſur un Triomphe, qui avec la défaite des Ennemis de l'Egliſe envelopperoit la perte de nos Freres.

Aujourd'hui donc que vous ne combattez l'orgueil de l'Héréſie, que par la douceur & par la ſageſſe du Gouvernement ; que vos Loix ſoûtenuës de vos bienfaits ſont vos ſeules armes ; & que les avantages que vous remportez ne ſont dommageables qu'au Démon de la Revolte & du Schiſme ; nous n'avons que de pures actions de graces à rendre au Ciel, qui a inſpiré à Vôtre Majeſté, ces doux & ſages moyens de vaincre l'erreur, & de pouvoir en mêlant avec peu de ſeverité beaucoup de graces & de faveurs, ramener à l'Egliſe ceux qui s'en trouvoient malheureuſement ſéparez.

Nous le confeſſons, SIRE, c'eſt à Vôtre Majeſté ſeule, que nous

nous devons bien-tôt le rétabliſſement entier de la Foi de nos Peres : auſſi ne falloit-il pas que l'Etat vous devant déja ſon ſalut & ſa gloire, l'Egliſe dût à un autre qu'à Vous, ſa Victoire & ſon Triomphe : ſans cela vôtre Regne, que le Ciel a voulu qui fût un Regne de merveilles, auroit manqué de ſon plus bel ornement. On auroit bien dit un jour de Vôtre Majeſté, ce que l'Ecriture dit de pluſieurs grands Rois de Juda : Il a terraſſé ſes Ennemis & relevé la Monarchie, il a autoriſé & reformé les Loix, il a fait regner la juſtice : mais on auroit ajoûté ce que le ſaint Eſprit reproche à ces Princes : il n'a pas aboli les Sacrifices qui ſe faiſoient ſur la Montagne.

Que vôtre Nom, SIRE, ſera éloigné de ce reproche ! ce que vôtre Zele a déja fait, la poſterité le regardera toûjours comme la ſource de vos Proſperitez, & le comble de vôtre Gloire.

Mais ce n'eſt pas au rétabliſſement des Temples & des Autels, que ſe borne vôtre Zele : Vous avez entrepris de faire revivre la Pieté & les bonnes mœurs ; & c'eſt à quoi Vôtre Majeſté travaille avec ſuccés, autant par ſon exemple que par ſes ordres. C'eſt un honneur maintenant de pratiquer la Vertu, & ſi le Vice n'eſt pas tout-à-fait détruit, au moins eſt-il réduit à ſe cacher ; & les voiles dont il ſe couvre, épargnent aux gens de bien un fâcheux ſcandale, & ſauve les ames foibles du peril d'une contagion funeſte.

Ne penſons plus à ces jours de ténebres, où la plûpart de ceux qui étoient encore dans le ſein de l'Egliſe, ſembloient n'y être demeurez, que pour l'outrager de plus prés ; où les blaſphêmes & les railleries ſacrileges de ce qu'il y a de plus ſaint, éclatoient avec audace : ces Monſtres d'infidelité ont diſparu ſous vôtre Regne heureux, & ſi les Remontrances tant de fois réïterées ſur ce ſujet, ne nous donnoient connoiſſance de ce deſordre nous l'ignorerions à jamais.

Qu'eſt devenu cet autre Monſtre produit par l'eſprit de vengeance, toûjours alteré du ſang des Hommes, mais plus encore de celui de la Nobleſſe Françoiſe ? nous n'avons qu'a le laiſſer dans l'oubli éternel, où depuis tant de tems vous l'avez étouffé tout indomptable qu'il paroiſſoit. Vôtre Majeſté a ſçû renverſer les fauſſes Maximes de l'horreur & de la honte ; & autant qu'une déteſtable erreur avoit mis de fauſſe gloire à ſe venger, autant y auroit-il d'ignominie à ne vous pas obéïr ; c'eſt ainſi que vôtre volonté ſeule l'emporte ſur la coûtume inveterée du mal, & ſur le penchant criminel des Hommes.

Le Clergé ne ſe diſpoſe plus qu'à être le Spectateur de la fin de toutes vos ſaintes Entrepriſes, aprés en avoir admiré de ſi heureux commencemens, il ceſſe d'uſer de Remontrances ; s'il a encore quelques beſoins, vous les connoiſſez, cela lui ſuffit, il vient encore de reſſentir en cette Aſſemblée d'inſignes effets de vôtre Protection Royale ; & perſuadé que vous lui avez deſtiné une longue ſuite de graces, dans d'autres tems, & avec les circonſtances, dont vous ſeul les ſçavez ſi bien accompagner, il craindroit par ſes demandes, ou de troubler l'ordre que vôtre Sageſſe y a établi, ou peut-être de mettre des bornes où vôtre Zele n'en a point mis.

L'unique affaire qui nous occupe, c'eſt l'obligation de rendre à Vôtre Majeſté de trés-humbles actions de graces. Aprés un ſi juſte devoir, aſſurez que nous ſommes de vôtre puiſſante Protection, nous pouvons nous ſeparer ſans inquietude. Nous allons dans les Provinces de vôtre Royaume, faire retentir les loüanges que l'Egliſe doit à voſtre Zele. Chaque Paſteur aura la joye de retrouver par vos ſoins, ſon Troupeau plus nombreux qu'il ne l'avoit laiſſé, & chacun de nous redoublera ſes vœux pour obtenir du Ciel, qu'il redouble ſes benedictions en faveur d'un Prince, qui ſe les attire par des actions ſi glorieuſes, & ſi utiles à la Religion.

HARANGUE POUR LA REINE MERE DU ROY, Quand elle fut reçûë en la Charge de Grand Maître, Chef & Surintendant General de la Navigation & Commerce de France.

Encore que ce diſcours ait été prononcé dans la Grand'Chambre du Parlement de Provence, il ne laiſſe pas d'etre plûtôt du Genre Demonſtratif que du Judiciaire, n'étant qu'un Panegyrique de la Reine Mere de Sa Majeſté. Nous en avons déja rapporté quelques endroits qui apparemment n'auront pas déplû, & je penſe que l'on ne ſera pas fâché que je donne la piece entiere. Elle part d'un Homme que la Cour envoya choiſir à cent cinquante lieuës pour une action ſi celebre. Voici ce que Balzac a dit de ce fameux Avocat. L'Eloquence de Monſieur Maſcaron eſt la cadette de la mienne, mais je ne ſçai ſi la cadette n'a pas plus de charmes que ſon aînée. *Cette Eloquence revit en la perſonne d'un Prélat dont je ſouhaitcrois avoir quelque Harangue à rapporter.* M. l'Evêque d'Agen.

MESSIEURS,

Voici le jour le plus beau & le plus glorieux de vôtre vie, voici la plus Auguſte Ceremonie qui puiſſe jamais honorer ce Temple de la Juſtice : Le caractere de vos Charges ne ſçauroit vous élever à une fonction plus noble que celle que vous allez faire, & vous y trouverez une ſi ample matiére de gloire, qu'il ſemble que vous ne devriez plus prononcer d'Oracle aprés que nous aurons entendu celui que vous allez rendre en faveur de la plus illuſtre, de la plus élevée & de la plus vertueuſe Princeſſe de l'Univers.

C'eſt, MESSIEURS, cette Auguſte Princeſſe que le Ciel a donnée à la France, pour être la ſource feconde de tout ſon bonheur, que les Couronnes environnent de tous côtez ; qui voit chaque jour à ſes pieds les dépoüilles de nos Ennemis ; qui reçoit chaque jour les vœux de toute l'Europe ; que la grandeur & la majeſté couvriroient d'une lumiere inacceſſible, ſi ſa bonté ſans pareille n'en adouciſſoit l'éclat, & n'en temperoit la ſplendeur ; Cette grande Reine, dis-je, à qui vous adreſſez toutes vos re-

montrances, à qui vous demandez toutes les graces que vos ſervices meritent ? Celle-là même vous fait l'honneur de vous demander Juſtice par ma bouche, en la publication des Lettres de proviſion de l'une des plus importantes Charges de l'Etat. Dans un Tribunal où Elle a droit d'occuper la premiere place, Elle vous laiſſe la liberté de déliberer de ce qui la touche ; & au milieu de cette pompe Royale que toute la Terre regarde avec tant de veneration, Elle trouve bon que vous ſoyez en quelque façon les Juges de ſa vertu, & les Arbitres de ſa gloire.

Ne croyez pas pourtant que l'élevation où vous paroiſſez aujourd'hui, découvre ma foibleſſe, & qu'elle m'empêche de vous ſuivre ; le choix que Sa Majeſté a daigné faire de moi pour parler en cette occaſion, m'anime & me ſoûtient tout enſemble ; & ſa bonté m'éleve ſi haut par ce glorieux emploi, que je n'aurai pas beaucoup de peine à vous faire entendre ma voix, quelque foible qu'elle puiſſe être. Auſſi je ne vous ferai pas ce tort, MESSIEURS, que de vous demander vôtre attention ; la dignité de mon ſujet vous la demande pour moi, mais avec tant de juſtice, que j'oſe dire qu'Elle vous l'ordonne. Je ne crains de la perdre, qu'à cauſe que vous avez trop de deſir de me la donner ; & je prévoi que vous aurez de la peine à réſiſter aux tranſports qui éleveront vôtre Ame au deſſus des ſens par la ſeule beauté de la matiere que je traite : car il vous ſeroit impoſſible de n'être pas prévenus dans un jugement qui regarde la gloire de cette grande Reine ; Elle a ſi bien merité l'amour & le reſpect que vous portez à ſa haute vertu, que même dans une action de Juſtice il vous ſera permis, mais que dis-je, permis ? vous ſerez obligez de ſuivre des paſſions ſi légitimes.

Je parle donc, MESSIEURS, *pour une Reine :* Je parle *pour une grande Reine :* Je parle *pour une grande Reine Regente*, à qui le Roi par un mouvement inſpiré du Ciel vient de donner *la Charge de Grand-Maître, Chef & Surintendant General de la Navigation & Commerce de France*, des Proviſions de laquelle je vous demande en ſon nom la publication.

Vous admirez ſans doute la grandeur & la majeſté d'un ſujet qui m'a étonné le premier ; & vous auriez déja blâmé ma temerité, ſi vous n'étiez obligez d'approuver mon obéïſſance. Il ne vous importe pas pourtant de ſçavoir ſi je m'acquitterai bien ou mal de cet emploi, une matiere ſi précieuſe n'a pas beſoin de la main de l'ouvrier, ni du ſecours de ſon art ; Pour peu que j'en parle, j'en dirai beaucoup, & quand j'en aurai beaucoup parlé, j'en aurai

dit fort peu de choſe : mais lorſque mes foibles expreſſions vous feront un craïon groſſier & imparfait des Vertus de cette Princeſſe, vous en formerez une idée ſi belle & ſi lumineuſe, que l'éclat en réjallira juſques ſur mes paroles, & vous la connoiſſez ſi loüable, que la moindre loüange que je lui donnerai vous mettra devant les yeux toutes celles qu'elle merite. J'eſpere en tout cas, MESSIEURS, que mon cœur fera ſon devoir, ſi ma bouche ne peut ſatisfaire au ſien, & que l'ardeur de mon zele me ſoûtiendra dans une action où l'Eloquence la plus forte ne me ſçauroit donner qu'un foible ſecours.

Qu'elle m'aſſiſte donc, ou qu'elle m'abandonne, je ne laiſſerai pas de faire paroître ma joye, ſans laquelle on ne ſçauroit trouver l'art de plaire, ni cet air agréable qui donne à toutes les belles choſes leur dernier ornement : Et pourquoi la mienne ne ſeroit-elle pas extrême en cette occaſion, où il me ſemble que parlant pour une Reine, je vai rendre au Barreau ſa premiere dignité, & ſon ancienne ſplendeur ?

L'éclat de la Souveraineté n'avoit plus accoûtumé de paroître que ſur les Fleurs de Lys, & autour de vos Sieges : mais vous voïez aujourd'hui que la place des Avocats en eſt couverte, auſſi-bien que celle des Juges ; & cette majeſtueuſe Princeſſe, dont les commandemens ſont reçûs & reverez aux extrémitez du Monde, m'ayant commandé de me preſenter ici en ſon nom, va rendre le Barreau preſque auſſi venerable que le Tribunal.

Vous n'ignorez pas, MESSIEURS, juſques où cette illuſtre Profeſſion a porté ſa gloire & ſes avantages dans les anciennes Républiques, & particulierement lorſque Rome commandoit à tout l'Univers ; L'Eloquence des Avocats y a ſouvent regné ſur les Maîtres du Monde ; elle accuſoit des Princes coupables ; elle défendoit des Rois accuſez ; elle accuſoit des Gouverneurs & des Preteurs, dont les Rois avoient été les ſuivants ; elle voyoit paroître les Sceptres & briller les Couronnes dans la foule des Clients ; elle faiſoit le deſtin des Monarchies & le bonheur des Provinces, & bien ſouvent l'effet des perſuaſions d'un Orateur, étoit la déliberation d'une paix ou d'une guerre, qui changeoit la face du Monde ; ſi bien que je ne m'étonne pas qu'ils ayent été nos Maîtres dans une Profeſſion animée par de ſi grands ſujets, & par des matieres ſi auguſtes. Mais le Barreau ne conſerva pas long-tems la grandeur de ces Emplois ; ceux que l'Eloquence y a eus depuis, ont toûjours été médiocres, & les Avocats ont imité en cela les premiers Dictateurs, qui aprés avoir commandé des Armées, & gagné des Ba-

tailles, ſe contentoient d'aller cultiver, avec des mains triomphantes, trois ou quatre arpens de terre, en quoi conſiſtoit tout leur Patrimoine.

N'avouerez-vous donc pas, MESSIEURS, que je ne ſçaurois parler ici pour une Reine, qui porte la plus belle Couronne de l'Univers, ſans élever la gloire de nôtre Profeſſion au plus haut point où elle ſoit jamais arrivée ? Ces illuſtres Coupables que l'Eloquence accuſoit, ou défendoit autrefois, n'étoient que des Rois tributaires, qui avoient mis leurs Couronnes aux pieds du Senat; c'étoient bien ſouvent des Uſurpateurs, que Rome avoit élevez ſur le Trône des Princes legitimes, & à qui elle avoit droit d'ôter ce caractere, ſi elle avoit eu droit de le leur donner: Au lieu que je parle devant vous pour une Reine, que la Souveraineté couvre de tout ſon éclat, & qui a reçû celui de la Royauté au moment qu'Elle a reçû le jour; Elle eſt née dans la Pourpre, le Trône a été ſon berceau; & s'il étoit poſſible de trouver une enfance dans une vie ſi belle & ſi raiſonnable, nous verrions en même tems, qu'elle ne pouvoit s'y joüer qu'avec des Sceptres & des Couronnes. Cette Aigle dont l'eſſor a été ſi merveilleux, lui a donné les plus illuſtres marques de l'Empire, & la fameuſe Toiſon qui fut autrefois le prix des premiers Conquerans, lui a ſoûmis dés ſa jeuneſſe toutes les richeſſes des nouveaux Mondes.

Quelque grande pourtant qu'ait été la ſplendeur du Nom fameux qu'elle porte, le Ciel ne voulut pas épuiſer d'abord toutes ſes liberalitez; & la Providence ſoigneuſement occupée à la conduite d'une vie ſi neceſſaire au repos de cet Etat, lui réſerva de plus belles Couronnes que celles que la naiſſance lui avoit données. La plus noble, la plus ancienne & la plus indépendante de toute la Terre devoit ſervir d'ornement à ce chef Auguſte. Il ne manquoit rien à ces belles mains, en qui la Nature & les Graces ont fait leur dernier effort, que le Sceptre glorieux qu'elles portent; & l'heureux mariage qui a produit & aſſûré tout le bonheur de la France, devoit donner à noſtre Reine la derniere élevation où Elle pouvoit prétendre. Il étoit bien juſte auſſi que la plus illuſtre Princeſſe du Monde fût jointe au plus Auguſte & au plus Grand de tous les Rois. Elle ne pouvoit quitter les Titres pompeux de tant de Royaumes qui ſont dans la Maiſon de ſes Peres, que pour prendre la qualité de Reine de France, qui comprend en un ſeul mot toute la Majeſté des Puiſſances humaines; & cette Riviere fameuſe, par le concours de tant d'autres, ne devoit perdre ſon nom, que dans une mer preſque immenſe de grandeur, de Nobleſſe, & de Gloire.

Que la ſplendeur qui brille en cette Roïale Perſonne eſt éclatante, puiſqu'elle ſe forme d'un ſi grand amas de lumieres ! L'Amour & la Majeſté ont accordé leur ancienne querelle, pour s'aſſembler dans ce viſage auguſte, qui fait baiſſer les yeux aux plus hardis, lors même qu'il donne l'aſſurance aux plus timides de les lever; & cette petite nuë dont ſa bonté le couvre, pourroit bien enfermer des foudres contre les audacieux & contre les coupables, bien que nous n'en ayons vû ſortir encore que de la roſée. Auſſi les Etrangers lui rendent le même reſpect qu'Elle exige de ſes Sujets. Son Nom agit auſſi fortement aux extrémitez de l'Europe que dans le cœur de l'Etat ; & tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de ſa Perſonne m'avoüeront ſans doute, que le caractere de la Royauté y eſt ſi fortement imprimé, qu'Elle ne paroît pas moins majeſtueuſe dans une promenade, ou dans les entretiens du Cercle, que lors que le manteau Royal la couvre, dans la pompe d'une Ceremonie.

Mais ſi la naiſſance ſuffit pour faire une Reine, elle ne ſuffit pas pour faire une grande Reine : la Fortune qui donne les Sceptres ne rend pas les Princes dignes de les porter ; & comme il n'y a point de beauté parfaite ſi elle n'eſt accompagnée d'une taille avantageuſe, il n'y a point auſſi de veritable grandeur ſi la vertu ne la fait, ou ſi elle ne l'accompagne. Le vice ne ſçauroit monter dans le Trône ſans y rencontrer le dernier degré de l'infamie, & l'on découvre dans une fortune éminente les défauts, qu'on auroit pû cacher dans une condition mediocre. Il faut que la beauté de la ſtatuë réponde aux enrichiſſemens de la baſe qui la ſoûtient ; & pour obſerver en cela une juſte proportion, l'éclat des Couronnes ne doit arrêter nos yeux, qu'aprés que nous avons admiré le merite du Souverain, & les grandes qualitez qui le rendent recommandable. Que ſi je n'ai pas obſervé cet ordre dans mon diſcours, & ſi je vous ai parlé de la naiſſance de nôtre grande Reine, avant que de vous entretenir de ſes vertus ; c'eſt, MESSIEURS, qu'une ſplendeur ſi grande vous auroit ébloüis, ſi je vous l'euſſe preſentée d'abord : de ſorte qu'il a fallu vous y accoûtumer, & vous diſpoſer à la ſouffrir, en vous faiſant jetter les yeux ſur une clarté beaucoup moins brillante.

En effet, auriez-vous pû ſouffrir du premier coup, le vif éclat que jette un aſſemblage de toutes les vertus Chrétiennes & Morales ; de toutes celles que le Ciel nous a revelées, ou que la raiſon nous apprend ; de toutes celles qui peuvent embellir l'ame des Rois, ou relever la condition des perſonnes privées ? L'excellen-

ce de cet objet n'auroit-elle pas bleſſé la puiſſance qui auroit fait effort pour s'y attacher ? Ce merveilleux aſſemblage forme pourtant la grandeur de nôtre Reine ; Elle n'eſt grande principalement, qu'à cauſe qu'Elle eſt vertueuſe, & ſi ſon Ame n'étoit beaucoup plus élevée que ſa fortune, j'avouë librement que je me laiſſerois peu toucher à ſa haute naiſſance, ou à l'éclat de ſa dignité.

Si la Philoſophie ne s'abuſe point en la définition de la grandeur des corps materiels, qu'elle dit être une élevation vers la partie ſuperieure du Monde ; nous en pouvons tirer cette conſequence dans les choſes morales, que de toutes les habitudes de l'ame, celles qui la portent vers le Ciel ſont auſſi les plus excellentes, & qu'elles produiſent la veritable grandeur : auſſi la Pieté qui regarde Dieu comme ſon objet, donne aux cœurs qui en ſont touchez quelque portion de l'immenſité de la fin qu'elle ſe propoſe ; & ſi les ſaints Oracles nous aſſurent qu'elle eſt capable d'élever un Chrétien juſqu'à la Royauté, quelque baſſe que ſoit ſa condition, à quel point de grandeur n'élevera-t-elle pas une Reine, dont la naiſſance eſt illuſtre, & dont le pouvoir eſt redoutable ? Mais une Reine qui au milieu de tant de grandeur & de majeſté préfere la ſolitude de ſon Oratoire à la foule de ſes Courtiſans, qui aime mieux ſe proſterner aux pieds des Autels, que de monter ſur le Trône, & qui offre plus volontiers à Dieu les hommages qu'elle lui doit, qu'elle ne reçoit de ſes Sujets ceux qu'ils ſont obligez de lui rendre ?

Je n'oſerois en dire davantage, & avec quelque reſpect que je parle d'une matiere ſi pure & ſi ſainte, c'eſt lui faire quelque tort que d'y employer une bouche profane. La Terre n'a point de loüanges pour une Vertu qui ne veut de recompenſe que dans le Ciel ; & comme la veritable Pieté eſt ennemie de l'oſtentation, & qu'elle cache ſes Treſors dans le profond du cœur, les hommes qui n'en voyent que l'exterieur, ne la doivent loüer que par la veneration, & par le ſilence.

Parlez donc ſur ce ſujet, Eſprits ſublimes, que les ordres de la Providence obligent à prendre ſoin de cette Roïale Perſonne ; Genies tutelaires de nôtre grande Reine, qui êtes ſi ſoigneuſement, mais ſi doucement occupez à preſenter devant le Trône de l'Agneau, les ardeurs de ſon Ame, & l'encens de ſes prieres ; Anges du premier Ordre, ſeuls & inviſibles Confidens des mouvemens de ſon cœur, dites-nous de grace, quels en ſont les tranſports, dans les pieux exercices où nous la voyons chaque jour occupée, dans les frequentes retraites qu'elle fait dans les Monaſteres, où elle

elle va chercher la blancheur du Lys, & la converſation des Anges mortels & viſibles. Apprenez-nous ces grands Principes, qui lui inſpirent un zele ardent pour tous les établiſſemens qui regardent la dignité de l'Egliſe, la deſtruction de l'Hereſie & de l'ignorance, ou le ſoulagement des miſeres humaines. Nous ſçavons, Eſprits conſolateurs, que parmi les déplaiſirs qui entrent quelquefois plus aiſément dans les Palais des Rois, que dans les cabanes des Bergers, les prieres & les larmes ont été ſon unique refuge; mais nous ne ſçavons pas quelles ont été les roſées que Dieu a fait découler ſur ſon ame pour la ſoulager, & combien ſa Pieté a mêlé de douceur parmi toutes ces amertumes.

Que s'il ne nous eſt pas permis d'entrer dans le Sanctuaire, & de voir à découvert des Treſors, qui ne ſont jamais plus grands que lors que l'humilité les cache, nous ne laiſſons pas d'en tirer de grands avantages, & nous goûtons agréablement les fruits d'un arbre dont nous ne voyons pas les racines. Tant d'heureux ſuccés qui ont rendu cet Etat ſi conſiderable à nos Alliez, & ſi redoutable à nos Ennemis, n'ont pas toûjours été l'effet du bonheur du Prince, de la prudence du Miniſtre, ou de la valeur des Generaux; les prieres que nôtre grande Reine offre chaque jour au Dieu des Armées, ont ſouvent rendu les nôtres victorieuſes; & pendant qu'elle élevoit ſur la Montagne ſes mains vers le Ciel, nous avons vû ceder dans la plaine l'orgueïl des Nations, & les forces de nos Ennemis: Auſſi ſa pieté, qui nous a donné tant de Victoires, nous donnera bien-tôt la Paix, aprés laquelle nous n'aurons plus beſoin de vaincre; Et cette Majeſté humiliée devant le Trône de Dieu, eſt ſeule capable d'obtenir, ce que la malice des hommes a ſi long-tems retardé.

Mais aprés avoir avoüé que nous lui devons une partie des avantages qui ont rendu cet Etat ſi glorieux; quels ſeront nos reſſentimens pour la grace la plus ſignalée que le Ciel ait jamais faite à la France, & qui n'eſt pas moins le fruit de ſa pieté, que de ſon heureux Mariage? J'en ai aſſez dit, MESSIEURS, pour vous faire connoître que je parle de la naiſſance preſque miraculeuſe de nôtre jeune & Grand Monarque, que les continuelles Prieres, & les Vœux frequents de cette pieuſe Mere, ont enfin obtenuë de la Bonté divine, lors que les hommes ne s'y attendoient plus, lors que les plus fervents étoient preſque las de la demander, aprés l'avoir demandée inutilement durant tant d'années. Toute la France, mais toute la Terre, n'a-t'elle pas avoüé que ce Prince devoit porter le nom de *Dieu-donné*, puiſque c'étoit un Enfant de prie-

res ; & nous ſçavons qu'il a été annoncé par les amis de Dieu, à celle dont les précieuſes larmes nous l'ont enfin obtenu.

Que ſi cette naiſſance a prévenu tant de maux qui accompagnent, ou qui ſuivent d'ordinaire le Regne des Souverains qui ne laiſſent point d'enfans, & dont le Siecle paſſé nous fournit un exemple ſi funeſte : Si nos cœurs ſont ravis de joye à la vûë de ce jeune Prince, de qui la Vertu devance les années, & dont les inclinations ſont toutes magnanimes ; Si nous ne pouvons regarder qu'avec des tranſports nompareils, ce viſage achevé de la main des Graces, où elles ont voulu former une idée de la beauté des Heros, & qui dans un âge ſi tendre n'eſt pas moins majeſtueux, qu'il eſt aimable ; Enfin ſi pour affermir entierement nôtre bonheur, nous voyons à ſon côté un autre rejetton de cette Royale Tige, un illuſtre Enfant dont la vivacité brillante produit autant de merveilles, qu'il profere de paroles ; Il faut conſiderer auſſi, que nous devons toutes ces joïes, tous ces avantages, & toutes ces eſperances à nôtre bonne Princeſſe, qui par l'humilité profonde de ſon cœur, a fléchi celui du Tres-haut, & qui a preſque arraché de ſes mains le gage aſſuré du repos, & de la felicité de ce Royaume.

Il eſt impoſſible de rendre à Dieu le reſpect qu'on doit à ſa Majeſté ſuprême, ſans avoir de la bonté pour les hommes qui portent ſon image ; nous ne pouvons recevoir les raïons de cette lumiere divine, ſans qu'elle produiſe une agréable reflexion ſur les objets qui nous environnent ; & nôtre cœur a pour la vie Chrétienne & Morale, auſſi-bien que pour la Naturelle, deux mouvemens continuels & neceſſaires : car aprés qu'il s'eſt fermé pour conſerver cherement les graces que le Ciel lui communique, il s'ouvre preſque en même tems pour les répandre ſur la Terre. En effet cet impie Ecrivain du Siecle paſſé, qui a voulu apprendre aux Princes une fauſſe & pernicieuſe Politique, a bien eu l'effronterie de ſoûtenir, que la Religion Chrétienne donne en proye les gens de bien à la paſſion des Tyrans, & des méchans hommes, à cauſe qu'il n'y a point de Religion dont les maximes ſoient ſi pleines de douceur & de bonté, que la nôtre.

Faut-il donc s'étonner, de voir dans une Ame auſſi pieuſe qu'eſt celle de nôtre grande Reine, une bonté qui n'eut jamais d'égale ? L'éclat de la Royauté, la pompe qui l'environne, n'exciterent jamais dans ſon cœur un mouvement d'orgueïl ou de mépris ; & il eſt bien neceſſaire que ſes Domeſtiques & ſes Sujets ſe ſouviennent toujours qu'elle eſt leur Reine, & qu'il la faut ſervir avec vene-

ration ; puiſqu'il ſemble que pour leur témoigner de la douceur, elle oublie quelquefois la majeſté de ſon caractere. Ces dédains, ces dégoûts que le reſpect aſſidu, qu'on a pour les Grands, & l'abaiſſement des petits n'engendrent que trop ſouvent dans l'ame des Princes, qui ſe perſuadent aiſément qu'ils ne doivent honorer, ni même regarder perſonne, à cauſe que tout le monde les regarde & les honore : Ces dédains, dis-je, n'ont jamais détourné ſa vûë de tout ce que la raiſon l'oblige de regarder ou de cherir : Elle conſidere la Vertu avec eſtime ; elle en parle avec éloge ; elle prend ſoin de la récompenſer. Jamais l'indigence n'implora vainement ſon ſecours, elle ne refuſa jamais ſa protection à l'innocence opprimée ; & les miſeres particulieres, auſſi-bien que les calamitez publiques, trouvent toûjours dans ſa bonté du ſoulagement ou de la compaſſion. Lorſqu'elle ne peut donner la main à l'affligé, ſon cœur en eſt ſenſiblement touché, ſes yeux en verſent des larmes ; & la neceſſité qu'elle s'eſt impoſée d'obéïr à la raiſon d'Etat, ne lui paroît inſupportable, qu'en ce qu'elle ne lui permet pas encore de ſoulager ſon Peuple, & de travailler auſſi utilement au rétabliſſement des fortunes particulieres, qu'elle a puiſſamment agi pour la grandeur de l'Etat.

Des deux parties de la Juſtice elle vous laiſſe volontiers, MESSIEURS, celle qui diſpoſe de la punition des crimes, pour ne ſe réſerver que celle qui diſtribuë les récompenſes. Auſſi ne s'eſt-elle point encore repentie de ſçavoir ſouſcrire la condamnation d'un coupable ; n'ayant uſé de ſon autorité, que pour rétablir, que pour oublier, que pour r'appeller, que pour pardonner ſes injures particulieres, & même celles qui regardent l'Etat, lorſqu'elle l'a pû faire ſans l'expoſer à un danger évident. Enfin ſon autorité n'a point de bornes lorſqu'il faut obliger ; mais il ſemble qu'elle n'ait plus aucun pouvoir lorſqu'il s'agit de nuire. Le refus d'une Grace lui eſt un langage inconnu ; & pour en être jugé digne, il ſuffit de la demander, pourvû qu'elle ne choque pas la Juſtice. De-là vient que ſon Cabinet, auſſi bien que ſon cœur, eſt toûjours ouvert aux remontrances qu'on lui veut faire pour les perſonnes miſerables. Elle voudroit bannir de la ſocieté des hommes l'infortune & la pauvreté ; & ſi ſes vœux étoient exaucez, il n'y auroit plus au monde ni de miſere, ni de malheureux.

Cette extrême bonté ne ſeroit pas pourtant ſatisfaite, ſi elle n'ajoûtoit d'obligeantes paroles à de bons effets, & ſi ſa façon de donner n'étoit pour le moins auſſi eſtimable que les graces qu'elle accorde : mais ſon cœur eſt ſi plein de cette inclination bienfai-

ſante, qu'il faut qu'elle ſe répande juſques ſur ſa bouche, que tous ſes entretiens en ſoient pleins, & qu'au milieu de tant de Gloire & de Majeſté, la douceur & la familiarité de ſes diſcours lui acquierent autant de cœurs, que le reſpect qu'on doit à ſon autorité fait compoſer de viſages en ſa preſence. Les Etrangers ne cedent point en cela aux Sujets, leur zele le veut emporter ſur nôtre devoir, & leur émulation ſur nôtre naiſſance. Les Ambaſſadeurs de nos Alliez qui doivent renoncer à toutes les paſſions de l'homme privé, pour ne ſe laiſſer toucher qu'aux interêts de l'Etat duquel ils dépendent, avoüent librement, qu'en traitant d'affaires avec cette Princeſſe, il eſt impoſſible de ne pas relâcher de la rigueur de leurs inſtructions & de leurs ordres, & que ſon incomparable bonté les attache auſſi fortement à la France, que l'interêt de leurs Maîtres, ou les avantages qu'ils tirent de nôtre alliance. Les plus hautes Puiſſances de l'Etat, les Generaux d'Armée, les Officiers de l'une & de l'autre Profeſſion avoüent librement, qu'outre ce que le ſervice du Roi leur ordonne, ils trouvent dans cette bonté un motif particulier qui les oblige à bien ſervir & à bien faire, & qu'il eſt impoſſible de recevoir un commandement de ſa bouche, ſans être touché d'un ardent deſir de ſe ſacrifier pour Elle.

La Morale nous apprend que la Bonté eſt une Vertu ſuſceptible d'erreur, mais non pas d'excés; on ne ſçauroit faire trop de bien à ceux qui le meritent, mais nous pouvons nous abuſer au choix des perſonnes à qui nous départons nos bienfaits. Dieu qui eſt l'idée de toute la perfection Chrétienne & Morale, fait luire le Soleil ſur tous les hommes; mais il ne donne la beauté, les richeſſes, l'eſprit, & les autres dons naturels ou ſurnaturels qu'à ceux dont ſa Providence fait élection: Il faut donc de la prudence pour diſtribuer les Graces que la bonté ne ſçauroit que répandre; & comme l'élevation ou l'étenduë ne ſuffiſent pas pour donner aux corps materiels une grandeur qui plaiſe à la vûë, la proportion y étant neceſſaire, ſans laquelle ce qui eſt grand & vaſte, eſt auſſi informe & monſtrueux: Auſſi pour former la grandeur de nôtre Reine, il ne ſuffiroit pas qu'elle fût pieuſe, genereuſe & bonne, ſi elle n'étoit encore trés-judicieuſe, & ſi elle n'apportoit du choix & du diſcernement en la conduite de ſa vie.

Si je ne vous parlois ici, MESSIEURS, que du Domeſtique, & de cette partie de la Prudence, qui pour être la moins éclattante ne laiſſe pas d'être la plus neceſſaire, & quelquefois la plus ſolide, je ferois voir peut-être que les petits ſoins de la Maiſon Royale, où les plus beaux jours de nôtre Auguſte Princeſſe ont été em-

ployez, ne lui ont pas moins acquis de veritable gloire, qu'elle en acquiert aujourd'hui ſur ce grand Theatre de la Regence. Mille raiſons éveillent la nôtre, lorſqu'il s'agit d'une action publique, qu'on fait peu ſouvent; l'amour de nôtre réputation, nôtre interêt ou celui de nos amis, nous obligent à redoubler nos ſoins, pour conduire ſagement un deſſein important, & dont l'évenement doit être connu de tout le monde : mais on ſe relâche d'ordinaire dans les occupations qu'il faut renouveller tous les jours, qui n'ont point d'autres témoins que les Domeſtiques, ni d'autres bornes qu'une famille ; on s'y applique ſans contention parce qu'on n'en apprehende point de blâme, comme on en n'eſpere preſque point de loüange. C'eſt donc le caractere d'une prudence achevée, que de s'étendre ſur toutes les actions de la vie, quelque baſſes qu'elles puiſſent être; & il faut que l'habitude ſoit bien forte & bien excellente, pour agir & pour paroître, lorſque l'application eſt foible ou médiocre. Ainſi voyons-nous que Dieu, dont les Souverains ſont les vivantes images, n'a pas fait plus d'effort en la creation du Monde, qu'il en fait aujourd'hui en la conſervation d'un grain de ſable, & que ſa puiſſante main s'applique avec un ſoin égal, en la cheute d'une feüille, & en celle d'un Empire.

Mais je ne ſuis pas aſſez téméraire, pour ouvrir la porte du Cabinet d'une ſi grande Reine; Nous devons reverer avec un profond reſpect les myſteres qui nous ſont cachez, ou qu'elle nous défend de reveler : Admirons ſeulement dans un diſcret ſilence, les merveilles qui éclattent dans ſa conduite domeſtique : Elle les a couvertes d'un rideau qui eſt le Chef-d'œuvre de ſa Modeſtie, & dont l'excellence arrête les yeux de ceux qui voudroient bien voir ce qu'il cache : mais bien que la ſplendeur de ſes actions ait ſouvent percé ce voile, il faut baiſſer la vûë, puiſque cette Auguſte Princeſſe l'ordonne; & il ne nous eſt pas même permis de loüer ce qu'elle a eu deſſein de cacher à nôtre curioſité.

Je ne ſçaurois pourtant m'empêcher de regarder avec étonnement, dans cette ſage conduite, l'uniformité, qui eſt la plus veritable marque d'une forte habitude, auſſi-bien que d'une grande Ame : C'eſt ſans doute une choſe bien rare, que le bonheur de ſa fecondité, qui dans les moindres familles donne aux femmes un nouveau courage, n'ait pas mis dans le cœur d'une grande Reine, de plus hautes, ni de plus ambitieuſes penſées, que celles qu'elle avoit euës juſques alors; & que ſa retenuë ait été auſſi grande, aprés avoir donné un ſucceſſeur au Roi, & à la France un Dauphin, qu'elle l'étoit, lorſqu'une ſterilité prétenduë faiſoit ſoûpirer & le Roi, & la France.

Il ne faut donc pas s'étonner, de voir aujourd'hui entre ſes mains avec tant de gloire le gouvernement de l'Etat, dont elle a vû longuement & ſans envie les principales fonctions entre les mains des autres : Et cette prudence ſi modeſte qui a toujours paru dans ſa conduite domeſtique, a été le préjugé infaillible du bonheur qui accompagne ſa Regence, dont les ſuccés miraculeux ont mis la prudence de nôtre Auguſte Princeſſe en ſon plus beau jour.

Souffrez, MESSIEURS, qu'avant que d'entrer dans ce diſcours, où je viens de m'engager inſenſiblement, je vous faſſe une priere ; & quelque extraordinaire qu'elle vous paroiſſe d'abord, ne laiſſez pas de me l'accorder. De grace ne me donnez plus cette obligeante attention dont vous m'avez honoré juſques icy ; détournez vos eſprits de tout ce que je dirai, & ſi mes paroles vous frappent l'oreille, que du moins elles ne touchent pas vôtre eſprit : J'ai intereſt de n'être pas écouté, bien que je ſois obligé de parler ; mais j'ai interêt auſſi que vous vous écoutiez vous-même, pendant que vous ne m'entendez plus. C'eſt à vous, MESSIEURS, qui avez droit d'approcher de cette nuë, qui environne le Trône du Prince, où brillent les raïons & les éclairs de la Souveraineté, de nous annoncer les merveilles qu'elle enferme. Il n'appartient qu'à ceux à qui l'on révele ſouvent les myſteres de l'Etat, & de qui l'on a demandé les ſuffrages en la publication de cette glorieuſe Regence, de nous dire, juſques à quel point de grandeur elle éleve cette Monarchie. Que la force de vos penſées ſoûtienne donc ici la foibleſſe de mes expreſſions, & ſans conſiderer ce que je dirai, ſuivez cette grande Idée de la Regence, que vos propres lumieres vous preſentent, & que la Victoire & la Renommée ont enrichie de tout ce qu'elles ont de pompe & d'éclat : Ainſi vôtre eſprit attaché à une méditation ſi agréable, ne s'appercevra pas ſi je rampe, ou ſi je m'éleve ; & vous croirez peut-être m'avoir ouï prononcer, tout ce qu'une admiration ſi profonde vous aura ſuggeré.

Mais aprés tout, que peut-on dire de meilleur, ou de plus veritable ſur ce ſujet, que ce que la voix publique nous apprend ? Il faut nous contenter de ſuivre le char de cette Princeſſe triomphante, de battre des mains dans la foule, & de joindre nos applaudiſſemens à ceux de la multitude : Auſſi je ne trouve rien de ſi beau, ni de ſi pompeux dans les appareils de ſon Triomphe, que ces cris d'allegreſſe, & ces acclamations univerſelles des Peuples, qui partent du cœur, en même tems qu'elles ſortent de la bouche. Il ne peut y avoir en tout cela ni artifice, ni ſuppoſition, & l'Eloquence ne peut rien produire qui égale ces doux tranſports ; Ce

ſont des figures que l'Art & les Préceptes n'apprennent point : Ce ſont des ornemens où l'induſtrie n'a point de part, & qui ne ſont pas des effets de la lecture ou de la méditation ; Ce ſont pourtant des ornemens & des figures dont la perſuaſion eſt forte & puiſſante, parce qu'elles ſortent d'un cœur perſuadé, & parce qu'il n'y a point de cœur, ſans excepter même celui des ennemis ou des envieux, qui n'en ſoit touché, ou qui ne s'y laiſſe vaincre.

Ce n'eſt pas merveille pourtant qu'une Regence qui a été ſi ardemment ſouhaitée de tous les Sujets, produiſe aujourd'hui de ſi grands ſentimens de joye dans leur ame. On eſt bien aiſe de n'être pas trompé dans les eſperances qu'on a conçûës ; & il ſemble que nos ſouhaits, ou nos ſuffrages nous donnent quelque part à la gloire de ceux à qui nous avons procuré les emplois qui la leur font meriter. Les vœux & les ſoûpirs de tout le Royaume, avoient mis la Regence entre les mains de nôtre grande Reine, avant que les Loix de l'Etat, & la derniere volonté du Prince en euſſent prononcé l'Oracle. Nos ſouhaits lui avoient déja confié cette importante Tutele, & ces illuſtres Pupilles, avant que les ſuffrages des Princes du Sang, ou les Arreſts des Compagnies Souveraines euſſent ratifié le choix d'un Roi mourant, & la plus ſolemnelle diſpoſition qu'il ait jamais faite. Et comme dans les perils extrêmes quelque mouvement ſecret nous oblige à invoquer une Puiſſance inviſible, & de qui nous eſperons du ſecours, lorſque tout nous abandonne ; auſſi lors qu'une langueur mortelle commençoit à menacer la vie du feu Roi qui nous étoit ſi chere ; lorſque l'apprehenſion d'une telle perte avoit banni de l'eſprit de la Reine toute autre penſée ; lorſqu'elle s'abandonnoit aux regrets & aux larmes, les nôtres commencerent à lui demander ſon aſſiſtance, dans une ſi preſſante neceſſité : Toute la France tourna les yeux vers cette bonne Princeſſe, comme vers ſon azyle, nous implorâmes ſa main & ſes ſoins pour cette Royale Enfance, & nous la conjurâmes tous dans le fond de nos cœurs, d'être auſſi-bien la Mere & la Tutrice des Sujets, que de leur jeune Monarque.

Cette Auguſte Aſſemblée où nôtre grande Reine fut déclarée Regente, où elle parut ſi majeſtueuſe dans ſon habit lugubre, où le concours des plus hautes Puiſſances de l'Etat, & des Principaux Officiers de la Couronne, fit une pompe ſi belle & ſi brillante, où la pourpre qui couvre les Magiſtrats du premier Parlement, du premier Royaume du Monde, reçut un nouveau luſtre de la preſence de ſon Prince & de la premiere apparition d'un ſi bel Aſtre : Cette Aſſemblée, dis-je, fut ſans doute une ceremonie

éclattante, mais elle ne fut pas neceſſaire pour rendre cette Regence agréable à un Peuple, qui en attendoit toute ſa felicité. J'oſe donc dire, MESSIEURS, que l'Oracle qui la termina, ne pouvoit rien ajouter au reſpect des Sujets, & à la bonne volonté de tous les Ordres du Royaume. Ainſi l'éloquente bouche, qui ſeule a droit de prêter ſes paroles aux penſées du Prince, n'eut pas beſoin en cette rencontre, de la force de ſes raiſonnemens ſublimes, pour perſuader la juſtice de l'Arreſt qu'elle prononça; puiſque le zele de tous les Sujets en avoit devancé l'execution. Cette bouche d'où ſortent chaque jour tant de merveilles, ſervit d'organe en même tems à la volonté d'un Roi mort, & à celle d'un Roi vivant; mais l'autorité d'un ſi glorieux Miniſtre étoit preſque inutile, en une choſe où l'obéïſſance avoit prévenu le commandement.

Auſſi cette Regence lui fut donnée ſans reſtriction ni réſerve aucune. On ne pouvoit débattre la pleine autorité, & le commandement abſolu, à celle qui avoit déja l'Empire des cœurs, à celle qui donnoit dés lors à l'Etat, ſans réſerve, tous ſes ſoins, toutes ſes penſées, & toutes ſes affections: On vit clairement que de reſtraindre ſon pouvoir, c'étoit donner des bornes à nôtre felicité; & il n'y eut point d'interêt particulier, qui ne cedât volontiers à cette neceſſité publique.

Mais comme les bons Princes qui ſont audeſſus des Loix, ne laiſſent pas de les obſerver & d'accomplir les choſes dont leur dignité les diſpenſe, pour nous apprendre à ſubir ce que la condition de Sujets nous ordonne; auſſi nôtre illuſtre Regente, à l'autorité de laquelle on n'avoit point donné de bornes s'en preſcrivit elle-même; & bien qu'elle eût en ſes mains toute la force & tout l'éclat de la Souveraineté, elle s'impoſa des loix, elle ſe forma des dépendances. Dans une révolution qui a accoûtumé de changer la face d'un Etat, & tous les ordres du Miniſtere, elle ne voulut point qu'il y eût d'alteration dans la conduite des affaires, ni preſque aucun changement, au regard des perſonnes qui les avoient en main. On fit paſſer d'abord pour une loi fondamentale de la Regence, qu'il ne falloit point toucher à tout ce que le feu Roi avoit ordonné ou établi; & il n'y eut jamais une preuve plus illuſtre de cette maxime, que les Rois ne meurent point en France, que lorſqu'on a vû regner Louis le Juſte aprés ſa mort, dans les Conſeils, lorſqu'on a ſuivi ſes projets, & le fil de toutes ſes entrepriſes. En effet, je me perſuade que ſi ce Grand Prince, au milieu de la felicité que ſes vertus lui ont acquiſe, étoit capable

de

de quelque ſentiment pour les choſes de la Terre, il auroit de la joïe de vivre encore dans ſon Roïaume, d'une vie civile, de commandement & d'autorité.

Cette dépendance volontaire n'auroit pourtant jamais été bien établie, ſi nôtre illuſtre Regente n'eût ſacrifié à l'Etat tout ſes ſentimens particuliers, pour ne ſuivre plus d'autre regle dans ſa conduite, que la gloire du Roi, & le ſalut de ſes Peuples. L'une & l'autre dépendent abſolument de l'immutabilité des maximes du Miniſtere, que la Prudence à reçûës, & qui ſe trouvent autoriſées par une longue ſuite d'evenemens favorables: Elle a donc voulu être moins puiſſante, ayant en main toute l'autorité, qu'elle ne l'étoit avant la Regence; & la liberté qu'elle lui donne de faire toutes choſes à ſon gré, lui a tenu lieu d'une neceſſité indiſpenſable, d'approuver tout ce qui avoit été fait par les précedens Miniſtres. Ainſi elle eſt entrée dans le commandement par l'obéïſſance, & la principale fonction d'un pouvoir ſi abſolu a été de n'en avoir point, aux choſes établies & reçûës par les ordres d'un Prince, de qui elle veut dépendre, même à cette heure qu'il n'eſt plus.

Neanmoins, de toutes les paroles qu'elle conſerve cherement dans ſa memoire, il n'y en a pas une, dont l'execution lui ſoit plus à cœur, que celles que ce grand Prince a prononcées dans les derniers momens de ſa vie. Les hommes vulgaires n'en proferent point en cette extrémité, qui ne ſoient venerables & ſacrées; & on ne les oublie pas aiſément, à cauſe que le cœur de ceux qui aſſiſtent à ce funeſte ſpectacle, étant amolli, par la tendreſſe & par les larmes, reçoit facilement l'impreſſion d'un diſcours plein d'ardeur & de ſincerité, & qui ne ſortiroit pas d'une bouche foible & mourante, ſi quelque ſentiment bien juſte, ou bien violent ne le pouſſoit au dehors.

Nôtre ſage Princeſſe ne pouvoit donc pas oublier les Eloges que ſon Epoux mourant venoit de donner de vive voix, & par écrit, à ce grand Miniſtre, dont la conduite nous fait voir chaque jour tant de merveilles. Son zele, ſa prudence, & tant d'autres qualitez éminentes, atteſtées par un grand Roi qui parloit pour la derniere fois, & qui parloit ſur le point d'aller rendre compte à Dieu de la verité de ſes paroles: ces grandes qualitez, dis-je, ne devoient pas être revoquées en doute par celle qui a reveré les moindres ſentimens de ce Prince, & qui a executé, avec reſpect, ſes volontez les moins connuës & les moins importantes. Les ardentes paroles, que l'amour qu'il avoit pour ſes Peuples lui avoient ſug-

gerées, & que le Ciel lui inſpiroit, au moment qu'il abandonnoit la Terre, meritoient bien qu'elle fît, aprés les avoir entenduës, ce que la raiſon d'Etat l'obligeoit de faire, quand même il ne lui auroit pas été ordonné. Ainſi nôtre illuſtre Regente a confié le ſuprême Miniſtere à celui qui avoit merité d'en ſçavoir tous les ſecrets, & d'en faire les principales fonctions: Elle n'a pas choiſi ce grand Cardinal pour ſon principal Miniſtre; elle a ſeulement approuvé le choix que le feu Roi en avoit fait, & dont il avoit déja reçû tant de fruit & tant d'avantage. Elle a donné l'éducation d'un Roi Tres-Chrétien, à un Prince de l'Egliſe Chrétienne: Elle a remis le ſoin de ſa Roïale Enfance, à celui qui par un choix glorieux, avoit eu l'honneur de le tenir entre ſes bras dans les ceremonies de ſon Baptême, & qui ayant cette glorieuſe qualité de Parain du plus grand Roi du Monde, a choiſi volontairement celle de ſon tres-humble Sujet, pour être obligé en même tems de le regarder avec tendreſſe, & de le ſervir avec reſpect & avec fidelité. Enfin la pourpre n'eſt pas étrangere auprés des Rois, & ſur tout quand elle eſt ſacrée; puiſque leur Perſonne l'eſt auſſi: De ſorte que ceux qui en ſont revêtus, ont, ce me ſemble, un droit particulier d'approcher de leur Trône, & de les aider en la conduite de leurs Etats.

A la verité toute la France doit rendre graces à nôtre grande Reine, de ce que dans une élection ſi importante, & que les Souverains n'ont pas accoûtumé de faire ſelon le goût d'autrui, elle a écouté la voix d'un Prince qui ne pouvoit plus ſe plaindre du refus, ſi elle n'eût pas voulu ſuivre ſon ſentiment. Mais au milieu de tant de proſperitez qui accompagnent ce Miniſtere, nous ne pouvons rien faire de plus agréable à ce grand homme, ni de plus juſte auſſi, que de rapporter la Gloire de tant de bons ſuccés, à cette Auguſte Princeſſe, qui l'ayant honoré de ſa confidence, lui a donné le moyen de travailler heureuſement à la grandeur de cette Monarchie. Nous la voïons aujourd'hui élevée en un lieu, où nous avions peine autrefois de porter la vûë; & bien que les plus clairvoïans Politiques ayent crû que c'étoit aſſez faire durant la Regence, que de conſerver la moitié de nos avantages, il ſemble que le zele des plus affectionnez ne pouvoit ſouhaiter plus de gloire à cet Etat, que cette même Regence lui en a donné: Et par une merveille qui dément preſque nos yeux, comme elle a ſurpaſſé nos eſperances, trois ans de Minorité ont ruiné l'ouvrage d'un Siecle, & reparé les ruines de quatre ou cinq Regnes.

Car vous ſçavez, MESSIEURS, que les Regences & les Minoritez ſont comme ces Ports ouverts, où l'on n'eſt aſſuré ni du dedans, ni du dehors, & où les tempêtes & les ennemis ſont bien ſouvent plus à craindre qu'en pleine Mer. Les grands ne regardent d'ordinaire une Minorité que comme un Interregne, qui leur donne le droit de regner à leur tour; & qui rend toutes leurs demandes, & toutes leurs actions légitimes; & qui leur permet d'établir leur autorité ſur les ruïnes de celle d'un jeune Prince. Les Ennemis ne trouvent point de tems plus propre à favoriſer une uſurpation, à s'accommoder de ce qui eſt à leur bienſéance. Ils font valoir les prétextes les plus vains, pour avoir lieu d'opprimer des Alliez, ou de dépoüiller un Innocent. Il ſe trouve fort peu de Rois comme nôtre Loüis douziéme, qui accepta & adminiſtra de bonne foi la Tutelle d'un jeune Prince, qui lui détenoit des Royaumes tout entiers, & dont la grandeur naiſſante lui étoit ſuſpecte avec beaucoup de raiſon. La pauvreté ou la richeſſe des Peuples ſont alors preſque également dangereuſes, l'une & l'autre les rendent audacieux & entreprenans, en un tems où il ſemble que l'indulgence ſoit l'une des meilleures maximes du Miniſtere. Auſſi ceux qui ont la main au Gouvernail durant la Minorité du Prince, ſont bien empêchez en une ſi dangereuſe navigation. Jamais la politique ne trouva tant de Problêmes, qu'en cette ſorte de Gouvernement : Tout y eſt douteux, tout y eſt difficile : On a ſouvent de la peine à découvrir le mal, elle eſt encore plus grande dans le choix du remede; & quand on l'a choiſi, on craint que le remede ne ſoit pire que le mal. Il y faut quelquefois acheter le repos de l'Etat aux dépens de la réputation, ou donner une partie, pour ne pas hazarder le tout. On eſt contraint de diſſimuler une injure, de peur de commettre la foible autorité d'un jeune Prince, & pour n'en ſouffrir pas une ſeconde, en voulant réparer la premiere. Bref on peut dire pour revenir à ma premiere penſée, que la Regence eſt une Mer, où les meilleurs Pilotes ſont ceux qui n'y font que de petits naufrages.

Ne ſuffiroit-il pas pour faire l'Eloge de cette miraculeuſe Regence, de vous avoir montré les foibleſſes ordinaires de toutes les autres? Peut-on mieux relever ſon éclat, que par l'oppoſition de ſon contraire? Conſidérez donc aujourd'hui, MESSIEURS, cet Etat inébranlable au dedans, redoutable au dehors, invincible à ſes ennemis, & Vainqueur ou Protecteur de tous les Peuples de l'Europe. Voyez toutes nos anciennes Alliances renouvellées par de celebres Ambaſſades. Conſiderez de grace, avec

quelle ardeur le plus redoutable Prince du Nord a recherché celle qu'il a contractée ſi étroitement avec la France, & avec quelle pompe il a voulu recevoir des mains de nôtre Auguſte Regente, une Reine qui poſſede ſon cœur, & un gage précieux qui nous répondra toûjours de l'affection d'un ſi grand Monarque.

Regardez ces fameux *Lions de la Tribu de Juda*, dont le moindre rugiſſement fait trembler le Lion Belgique, qui ſont ravis d'être les Gardiens du Trône d'un Auguſte Enfant, à la voix duquel ils obéïſſent. Admirez des Princes animez de ce noble Sang, qui doit donner des Maîtres à toute la Terre, qui l'expoſent chaque jour au fer & au feu; qui le répandent dans les Siéges & dans les Batailles, pour appuyer la grandeur & l'autorité d'une Reine, que ſon ſexe exempte des perils & des fatigues de la Guerre. Repreſentez-vous tant d'autres Princes, tant d'Officiers de la Couronne, tant de Perſonnes illuſtres par leur naiſſance, ou par leurs belles actions, qui dans les Emplois de la Guerre ou de la Paix, employent & hazardent leurs vies, pour faire triompher par tout un Roi, qui ne ſçauroit pas même leur nom, ſi ſon eſprit déja ferme & aſſuré n'étoit au deſſus de toutes les foibleſſes de l'âge. Pour donner à ſes Sujets une Paix glorieuſe & digne des Victoires qui l'ont précedée, ou pour maintenir la tranquilité publique dans cet Etat pendant que la Guerre afflige tous nos Voiſins. N'oubliez pas le zele & la fidelité de tant de Compagnies Souveraines, qui n'ont de jalouſie pour leur autorité, que pour mieux appuyer celle du Souverain. Conſiderez vôtre Corps celebre: Conſiderez-vous, MESSIEURS, Vous, dis-je, qui agiſſez avec tant de prudence pour la conſervation de cette Province importante, & qui n'avez rien tant à cœur que d'y maintenir les Sujets dans le reſpect & dans l'obéïſſance qu'ils doivent à leur jeune Prince. Vous travaillez utilement à étendre les bornes de ſon Empire, lorſque par l'équité de vos Arreſts vous obligez les Nations les plus éloignées, à benir la juſtice de ſon Regne, & à ſouhaiter d'avoir un jour pour leur Conquerant, celui dont l'autorité que vos jugemens diſpenſent, ne permet pas qu'on les opprime. Regardez enfin ce Peuple belliqueux & indomptable, qui n'eut jamais tant d'amour qu'à preſent pour la qualité de Sujet, qui renonce à tous les ſentimens de ſa liberté naturelle, pour rendre à un Roi mineur, tout ce que ſon devoir & ſa naiſſance lui preſcrivent. Il ſoûpire veritablemens aprés la Paix, d'où il attend le ſoulagement de ſes miſeres; mais pourtant dans les violentes penſées, que la neceſſité inſpire

aux eſprits les plus traitables, il ne laiſſe pas d'oppoſer ſon devoir à ſon interêt. Il ſe trouve capable de conſiderer que ſi la guerre eſt une Tragedie ſanglante, du moins la France ne lui ſert pas de Theatre; que ſes Peuples en ſont plûtôt les ſpectateurs, que les acteurs, que la guerre eſt un fleau ſupportable, lorſqu'elle ne ravit qu'une partie du bien; qu'il en faut faire une bonne, afin de ne la pas faire ſouvent; & que le grand repos qu'on prépare à la France, doit être neceſſairement précedé par des criſes & des agitations.

Mais aprés que vous aurez admiré cette ardeur generale, & cet empreſſement univerſel de tous les Ordres du Royaume; redoublez, je vous prie, vôtre admiration; voyant que l'innocente main d'un Prince, qui n'a pas encore atteint la neuviéme année de ſon âge, fait mouvoir toutes ces machines avec tant d'ordre & de juſteſſe: Qu'une Reine, dont le ſexe ſemble n'être pas deſtiné au commandement, voit le ſien abſolu, non ſeulement ſur tant de Têtes illuſtres qu'il y a dans ce Royaume, mais encore dans des Provinces où vôtre Nom étoit à peine connu: Que ces deux Perſonnes ſacrées ſervent de centre à toutes ces lignes, qui des divers points de la Circonference viennent y aboutir: Et que c'eſt, en un mot, durant une Minorité & durant une Regence, que nous voyons ce qui ſe rencontreroit difficilement ſous le Regne d'un Roi Majeur, vaillant, heureux & ſage.

Ne conſultons pas, MESSIEURS, la memoire de nos Peres, qui ne nous peut apprendre que les deſordres, & la deſolation de ce Royaume. Conſultons nôtre Hiſtoire depuis Charlemagne, pour trouver, s'il eſt poſſible, dans les Regnes les plus floriſſans, la France élevée à ce haut point de gloire, où nous la voyons aujourd'hui: Mais nous chercherions auſſi vainement cet avantage dans la vie de tant de Rois, qu'ils ont inutilement cherché eux-mêmes les anciennes bornes de nôtre Empire, que nous avons recouvrées, ſans qu'elles ayent pourtant borné nos Conquêtes. Le Ciel ne ſe ſouvient plus d'avoir annoncé de grandes calamitez aux Etats commandez par des Rois Mineurs, & d'avoir ſouvent reïteré cette menace. La Providence a changé ſes ordres pour l'amour de nôtre grande Reine: Il ſemble (s'il eſt permis de le dire) que la Verité même ſe ſoit retractée de ſa parole pour favoriſer ſa Regence; & ſa Vertu n'a pas ſeulement empêché les effets de ce funeſte oracle, mais elle les a détournez ſur la tête de nos Ennemis.

En effet, leur orgueïl qui bravoit n'a gueres toute la Terre, & qui leur en promettoit la domination, les réduit maintenant à

l'attre des mains, lorſqu'ils peuvent s'empêcher d'être battus: Une retraitte leur tient lieu d'une grande Victoire ; & aprés que nous leur avons pris cinq ou ſix Places importantes en une Campagne, ils ſe décernent un Triomphe, ſi par quelque coup de malheur il nous en échappe une ſeule : ils croyent avoir conquis toutes celles qui leur reſtent, & s'il ne nous eſt pas permis de tout prendre, nous avons pour le moins l'avantage de faire tout trembler. Auſſi voit-on clairement, que la crainte eſt la principale regle de leur conduite, ce qui paroît auſſi-bien dans les petits avantages que la Fortune leur donne quelquefois, & qu'ils n'oſent pouſſer que dans leurs défaites, qui ſont toûjours entieres. Le plus grand ſecret de la ſcience militaire de leurs Chefs ne conſiſte plus qu'à trouver les moyens de n'être pas forcez à combattre : ils ſçavent fort bien pratiquer la vieille maxime, qui veut qu'on faſſe un pont d'or à l'Ennemi qui ſe retire ; mais ils ne ſçavent pas empêcher que les corps entaſſez de leurs meilleurs Soldats, ne ſervent de pont à nos Armées, comme ceux des Romains en la bataille de Cannes ; & par une methode aſſez nouvelle, ils animent aſſez ſouvent leurs gens de guerre à prendre les armes, en leur diſant qu'ils ne combattront pas, & qu'ils n'ont qu'à faire bonne mine.

Mais au milieu de tant d'adverſitez, le Ciel permet qu'ils ſoient aveugles juſqu'à ce point, que de refuſer la Paix que nôtre équitable Regente leur offre, & dont elle ſeroit bien aiſe de faire un preſent à ſes Ennemis & à toute l'Europe affligée. Ils ſuivent les fantômes du raiſonnement humain, qui leur diſent, qu'infailliblement nos diviſions leur feront raiſon de toutes nos Victoires, & qu'elles ſont inévitables durant une minorité : Ils ne peuvent ſe deſabuſer de cette vieille erreur, que les François ont quelque fougue pour acquerir, mais qu'ils n'ont pas aſſez de prudence pour conſerver leurs Conquêtes ; & ils diſent, qu'au pis aller, ſi nous avons plus d'un Gaſton de Foix à la tête de nos Armées, ils ont auſſi dans leurs Troupes, grand nombre de vieux Soldats, pour nous faire pleurer au milieu de nos Victoires, & pour abattre par quelque coup fatal ces Têtes illuſtres. Ainſi ils eſperent davantage de la valeur de nos Princes, ou de nos Generaux, que de la hardieſſe ou de l'experience des leurs ; & ils croyent ne nous pouvoir rendre malheureux, que par nôtre propre generoſité. Enfin toutes leurs eſperances ſont fondées ſur des cas fortuits, & ſur de vieilles erreurs ; ils ne ſont pourtant ni aſſez bons Philoſophes, ni aſſez bons Chrêtiens ; & comme leur ju-

gement s'abuſe en la connoiſſance des Cauſes ſecondes, ils n'ont pas aſſez de pieté, pour tourner les yeux vers la premiere, qui ſe declare ouvertement, pour l'innocence d'un jeune Monarque, & pour la vertu d'une Regente, qui voit répandre à regret tant de ſang, & déſoler tant de Provinces. Leur fauſſe prudence ne voit pas, que le bas âge du Roi, qui devroit favoriſer leur uſurpation, produit aujourd'hui nos plus belles Conquêtes; & que la Providence qui employera, ſi elle veut, des Lions à labourer la terre, comme elle s'eſt ſervie de moucherons pour la déſoler, veut rendre aujourd'hui redoutables, les noms de Regence & de Minorité, qui ne marquoient auparavant que de la crainte & de la foibleſſe.

Ils devroient bien l'avoir connu en cette fameuſe journée de Rocroy, dont un Roi mourant avoit prédit le ſuccés. Dans cette criſe fatale, où un remede auſſi violent que l'étoit une Bataille, ne pouvoit produire qu'un effet mortel ou miraculeux: Dans cette conjoncture, où le raiſonnement humain prenoit des concluſions en faveur de nos Ennemis, ſur des fondemens ſi ſolides, ſur les avantages du nombre & du lieu, ſur la conſternation d'une Armée, qui venoit d'apprendre la mort de ſon Roi: journée pourtant, où la valeur heroïque d'un jeune Prince, à peine ſorti de ſes premiers exercices, rendit ſon coup d'eſſai ſi celebre; par la mort, ou par la fuite de tous leurs vieux Generaux; par la défaite entiere de toutes leurs vieilles Bandes, & par la déroute d'une Armée de trente mille hommes, qui menaçoit d'enſevelir la France, & le Prince qu'elle venoit de perdre, dans le même Tombeau.

Cette Victoire ſignalée, qu'on peut appeller à bon droit le jour natal de la fortune de nôtre Roi, a été ſuivie de tant d'autres; & les ſoins de la Regence ont été augmentez par la priſe de tant de Villes, que nôtre grande Reine, ainſi que l'illuſtre Veuve Debora, peut rendre aujourd'hui la Juſtice à ſes Sujets, à l'ombre des Palmes qui environnent ſon Trône. Nos Armes ont réparé à Thionville, à Philipſbourg, & à Norlingue, les affronts qu'elles y avoient autrefois reçû, & même ceux qu'on y avoit faits à nos Alliez. Ce grand & victorieux Gaſton, dont la perſonne eſt ſi chere à l'Etat, qu'il ne nous ſçauroit rien acquerir de ſi précieux que ce que ſa valeur hazarde chaque jour; a recouvré à Gravelines, à Bourbourg, & à Mardic, l'ancien Domaine de la Maiſon Roïale: Il a mis à couvert nôtre plus foible frontiere, par la priſe d'une Place, qui paſſoit avec raiſon, pour le chef-d'œuvre des Ingenieurs, & que nous devons regarder comme la ſource de tant de Victoires, qui nous ont aſſujetti preſque toute la Flandre. Nos Enne-

mis feroient paſſer pour des conquêtes importantes, Berghe, Furne, Bethune, & tant d'autres places que nous leur avons enlevées dans le Païs-bas en ces dernieres Campagnes : mais je me contenterai de dire, qu'elles en ont facilité de plus grandes, & que la France ne conſidere que comme des moyens, ce qui leur tiendroit lieu de fin principale : Courtrai s'eſt rendu fameux par la lâcheté de ceux qui ont été les immobiles témoins de ſa reddition, & qui l'ont regardée comme un ſpectacle, au lieu de l'empêcher par un combat. Mais la Poſterité ne doutera-t-elle point de la foi de nôtre Hiſtoire ? lorſqu'elle lui dira, que nous n'avons employé que des Troupes fatiguées, & la fin d'une Campagne, pour prendre Dunquerque ſur les Eſpagnols, qui au commencement de ce Siecle, épuiſerent les mines du Perou, & dépeuplerent la Caſtille, Naples, & Milan, pour prendre en trois ans la chetive place d'Oſtende. Lira t'on, ſans quelque ſoupçon de flatterie, ou de partialité, la reddition d'une Ville, que nos Alliez n'ont pû voir ſans quelque jalouſie ? Et pourra-t'on enfin ſe perſuader, qu'une Place aſſez redoutable, pour juſtifier la lâcheté de nos Ennemis, qui n'ont pas tenté de la ſecourir, mais aſſez importante, pour meriter qu'on hazardât tout pour la ſauver, n'ait coûté que quinze jours au formidable Duc d'Anguien : & que ce jeune Conquerant l'ait emportée, par des efforts inouis, à la vûë de ſix Generaux, & d'autant d'Armées ?

Ce ne ſeroit pas aſſez, MESSIEURS, de voir l'orgueil de nos Ennemis humilié, & leurs forces abbatuës durant cette Regence; ſi elle ne nous eût encore vengé de leur perfidie. Le bonheur d'un grand Roi nous avoit acquis la Motte, & cette forte Place avoit cedé, aprés un long Siege, à la valeur de ceux qui ne trouvent rien d'imprenable. Mais la même generoſité qui nous l'avoit acquiſe par la force, nous la fit perdre (pour ainſi dire) volontairement par un Traité, ou par un manquement de foi d'un Prince, qui s'eſt fait plus de tort qu'à nous, lorſqu'il l'a violée : Il n'a pas joüi long-tems du fruit de ſon infidelité. La France eſt aujourd'hui trop ſenſible & trop délicate en matiere d'honneur, pour ſouffrir une injure, que les Miniſtres précedens avoient diſſimulée, bien qu'elle les regardât en quelque maniere. Nôtre grande Reine les a vengez ; Elle a vengé l'Etat ; Elle a vengé deux grandes Provinces, qui ſoûpiroient depuis quelques années, ſous le faix des voleries & des contributions : Elle a entierement effacé cette deſagréable perſpective qui nous faiſoit voir des écharpes rouges dans ce Royaume. Enfin, la Caverne qui ſervoit de retrai-

te

te à ces fameux voleurs, eſt raſée juſques au fondement ; & s'il en reſte encore quelques ruïnes, elles ſerviront d'illuſtre monument à la prudence de nôtre grande Reine. La Poſterité les gardera, comme des trophées érigez à la gloire de celui, qui dans la priſe des Villes, & dans le commandement des Armées, s'eſt rendu digne d'avoir en main l'éducation d'un Roi, qui le doit être un jour de toute la Terre.

Que s'il faut encore jetter les yeux ſur l'Allemagne, pour découvrir juſques où s'étendent les proſperitez de cette Regence, nous y verrons nos Generaux victorieux ſur les bords du Rhin & du Danube, qu'ils vont maîtriſer juſques dans leur ſource : ils y forcent tous les obſtacles qui s'oppoſent à leur jonction, ou à leur marche ; Ils percent juſques au fonds de l'Autriche & de la Baviere ; ils attaquent glorieuſement le cœur & le bras droit de l'Empire, qui n'ont preſque plus de vigueur ni de mouvement pour réſiſter à ce puiſſant effort. Paſſez, MESSIEURS, du pied des Alpes, à celui des Pyrenées. Permettez à vôtre eſprit de prendre l'eſſor, & de ſuivre la Victoire, qui vous conduira vers ces fameux Rochers, pour y admirer une conquête, que le Ciel, la Mer, & les Ennemis, nous ont vigoureuſement conteſtée, & que nous avons fait en dépit des inondations & des naufrages ; Roſe merite bien d'arrêter un peu vôtre curioſité, ſoit qu'elle ait été une Colonie des anciens Marſeillois, comme quelques-uns le diſent, ſoit à cauſe que ſon Golphe eſt illuſtre par la deſcente qu'y fit autrefois le Grand Scipion, ce premier Conquerant de l'Eſpagne.

Mais puiſque le bonheur de la Regence nous a conduit juſques ſur le rivage des Mers de Majorque, n'y trouverons-nous point quelque Camp élevé, d'où nous puiſſions voir tant de fameux combats, dont elles ont été le Theatre ; & qu'un jeune Vainqueur, dont nôtre grande Reine a pleuré la mort, y a rendus ſous ſes ordres ? Que ſi nous ne pouvons porter nôtre vûë juſques-là, du moins entendrons-nous le bruit des foudres qu'il y a lancez, du moins apprendrons-nous que l'amour & les acclamations des vaincus y ont toûjours couronné ſes victoires, & que Cartagene & Tarragone, qui conſervent encore la memoire de tant de belles choſes qu'elles ont vû faire aux Romains, avoüent librement, qu'elle ne leur apprend rien de ſi heroïque, que ce qui a été fait durant cette Regence à la vûë de leurs remparts.

Je voi bien, MESSIEURS, qu'il faut que je quitte le rivage pour entrer en pleine Mer ; le ſujet qui m'amene ici, la nouvelle Charge que nôtre Auguſte Princeſſe a voulu accepter pour

l'amour de nous, & les fameuſes Conquêtes qui viennent de faire reverer ſes Etendarts dans les Iſles, & dans les côtes de la Mer Thirrene, m'obligent à m'expoſer à cet Element, quelque infidele qu'il puiſſe être Je n'y ſçaurois plus rencontrer que d'aimables écueils; ni faire que d'illuſtres naufrages, puiſque mon débris contribueroit quelque choſe à ſa gloire. Diſons plûtôt, qu'il n'y faut plus apprehender d'orage, ni de tempêtes; que ce nouvel Aſtre arrêtera, par ſes douces influences, l'impetuoſité de ſes flots & de ſes marées; & que cette illuſtre Mere ayant encore dans ſon ſein ces deux petits Alcions, qu'elle enfante tous les jours par les tendreſſes de ſon cœur, & par les ſoins de ſa Regence, toute la Nature favoriſera cette Royale éducation. Le Ciel ſera toûjours ſerain, la Mer nous fera voir un calme perpetuel & agréable; les vents ſe renfermeront dans leurs cavernes, & s'ils en ſortent, ce ne ſera que par ſon ordre, & pour favoriſer la route de nos Armées Navales.

Nous avons goûté les agréables prémices de ce bonheur, en la derniere entrepriſe de Port-Langon, & dans la plus biſarre ſaiſon de l'année, où les embarquemens ſont difficiles, & les navigations dangereuſes; Nous avons vû partir une grande Flotte, auſſi-tôt qu'elle a été prête, & elle eſt venuë heureuſement dans nos ports, auſſi-tôt que l'entrepriſe a été achevée. Ce ſuccés eſt glorieux, Messieurs, l'importance en eſt grande, la réputation en ſera immortelle. Vous ſçavez que l'Italie a donné des Maîtres à toute la Terre: Il y a bien de l'honneur à faire des Conquêtes dans le païs des Conquerans, & prés de la Capitale du Monde Chrétien. Il eſt ſans doute avantageux à la France, de rendre la liberté à l'Italie, de rompre ſa chaîne, de s'oppoſer à l'oppreſſion, de proteger des innocens, en ſoûmettant des ambitieux: Mais une Victoire a toutes les circonſtances qui la peuvent rendre glorieuſe, lorſqu'une diſgrace précedente a été le motif de l'entrepriſe, lorsqu'on tire ſon élevation de ſon malheur, & quand la Fortune n'oſe plus réſiſter à celui, qui n'a pas voulu ceder à ſa colere.

Il importoit ſans doute à la réputation de cette Couronne, au bonheur de la Regence, & à la gloire particuliere du Grand Miniſtre, dont les Conſeils avoient appuyé un deſſein ſi avantageux à cet Etat, que la premiere tentative ne fut pas heureuſe. Il falloit que tous les Elemens conjurez nous forçaſſent à une retraite, pour apprendre un mois aprés à toute la Terre, de quels efforts la France étoit capable, même aprés de grandes pertes. Il falloit donner lieu à la prudence de JULE, de faire ce que la pré-

ſomption fit dire autrefois à POMPE'E ; qu'il n'avoit qu'à battre du pied pour faire ſortir des Legions, puiſqu'il ſemble qu'on n'ait pas eu plus de peine, pour lever deux grandes Armées, qui ont acquis au Roi le meilleur Port de toute l'Italie, & deux Places ſi conſiderables pour leur force, & pour leur ſituation, qu'elles rompent abſolument les meſures à nos Ennemis.

Ce n'eſt pas pourtant dans la guerre, ni dans les victoires ſanglantes, que nous eſperons nous prévaloir principalement de la nouvelle autorité de nôtre grande Princeſſe. Elle n'aime pas beaucoup les ſuccés, où les douleurs particulieres troublent la joye publique : Auſſi cette Charge porte le nom des fonctions de la paix, plûtôt que d'un commandement militaire ; elle eſt deſtinée à nous rendre l'abondance, & à rétablir nôtre commerce avec les Etrangers, plûtôt qu'à leur enlever leurs fortereſſes, ou à gagner des batailles : Auſſi nôtre bonne Reine donnera toûjours plus volontiers ſes ordres pour les navigations, que pour les combats ; & comme j'ai déja dit, qu'elle ſouhaiteroit qu'il n'y eût plus de pauvreté, ni de miſere au monde ; c'eſt pour la chaſſer de ſes Etats, qu'elle daigne occuper une Charge, qui doit rétablir la felicité des Sujets, qui doit ramener l'abondance dans ſon Royaume, & ouvrir la ſource des richeſſes, par le rétabliſſement du Commerce.

Venez donc, Peuples, qui avez reçû tant de biens de cette grande Reine ; venez reverer la liberale main qui vous les a départis, & d'où vous attendez tous ceux qui vous manquent. Honorez ſa haute naiſſance, reſpectez ſes vertus incomparables, beniſſez ſon heureuſe Regence ; Que vôtre zele ſoit ardent ; Que vôtre obéïſſance ſoit prompte ; Que vôtre fidelité ſoit inébranlable ; Que cette nouvelle dignité, qu'elle n'a pas acceptée pour ſa propre grandeur, mais pour avoir plus de moyen de remedier à nos maux, ſoit auſſi un motif qui nous oblige à les lui découvrir avec confiance, & à nous en plaindre à ſa bonté, ſans en murmurer contre perſonne : Et puiſque cette Province a maintenant l'honneur de dépendre plus particulierement de ſes ordres ; puiſquelle a plus de part que les autres à ſa Royale vigilance ; qu'elle les ſurpaſſe auſſi en zele & en fidelité, & qu'elle leur ſerve d'exemple, dans la veneration que tous les Sujets doivent à ſes Commandemens.

Mais ce n'eſt pas aſſez, MESSIEURS, que les Eſprits raiſonnables connoiſſent leur devoir, il eſt juſte que les choſes inanimées ayent du ſentiment en cette occaſion, & qu'elles témoignent leur reſpect à celle dont le cœur tendre & genereux compatit, & ſe laiſſe toucher, même à tout ce qu'il y a de foible dans la Nature. Il

faut que la Mer, qui n'eſt pas moins ſourde aux vœux & aux prieres, que les rochers qui l'environnent, écoute aujourd'hui ma voix, qui lui apprend à quelle autorité elle eſt ſoumiſe, & qui lui annonce le plus grand bonheur dont elle puiſſe être capable. Il n'y a point de danger de relâcher un peu de la ſeverité des préceptes de l'Orateur, en faveur d'une Princeſſe ſi pleine d'indulgence & de bonté; Il me ſera bien permis d'aller au delà des regles, pour la gloire de celle qui eſt au deſſus de toutes les Loix : S'il y a donc en ce que je vai dire quelque choſe de Poëtique, ne trouvez pas étrange, MESSIEURS, que je me ſerve du langage des Dieux pour traiter une ſi haute matiere; & pour ne me pas blâmer de cette petite licence, conſiderez de grace, que nous ne devons pas moins de complaiſance à ſon ſexe, que de reſpect à ſa Perſonne.

Connoiſſez donc, Element fougueux & rebelle, les bornes que Dieu vous a preſcrites; briſez vos flots & vôtre écume au pied du Trône de cette grande Reine, qui vient de l'établir ſur vos rivages : Liſez le Commandement ſouverain que la Providence y a gravé; il vous permet d'aller juſques-là pour lui rendre hommage, mais il vous défend de paſſer outre : Retirez-vous donc, pour aller publier par toute la Terre, qu'elle n'a rien d'égal à la grandeur & à la majeſté de la Princeſſe, de qui vous relevez doublement. Annoncez aux climats les plus éloignez, vôtre nouveau bonheur, & celui dont ils joüiront ſous la domination du jeune Conquerant qu'elle leur éleve. Allez ramaſſer aux riches bords où le Soleil ſe leve & ſe couche, tout ce qu'ils ont de précieux & d'agréable; Ouvrez en ſa faveur cet abîme qui cache tant de Treſors, preſentez-lui des perles, & tout ce que vous produiſez d'exquis & de rare : mais avouez en même tems, que vous ne ſçauriez payer plus juſtement ce tribut, qu'à celle qui s'eſt ſi ſouvent dépoüillée de ſes joyaux, pour ſoulager des miſerables. Nous croirons, ſi vous voulez, que les perles que vous lui viendrez offrir, ſeront les plus belles larmes de l'Aurore, pourvû que vous demeuriez d'accord, qu'elles ſeront moins précieuſes que celles qu'on lui voit répandre chaque jour, pour les miſeres de ſon Peuple.

Venez ſur nos bords, Monſtres, & Miracles, dont cet Element abonde, quittez le vaſte ſein qui vous enferme, pour avoüer que vous ne vîtes jamais rien de ſi grand, ni de ſi pompeux, que ce Triomphe, ſans excepter même ces magnifiques nopces dont les Poëtes nous ont tant parlé.

Et vous petit Animal, dont la force eſt ſi grande & ſi occulte, Vous, qui eûtes autrefois la hardieſſe d'arrêter le Maître du Mon-

de au milieu de ſa Flotte victorieuſe ; ne ſoyez pas ſi témeraire, que d'entreprendre aujourd'hui la même choſe, & ayez plus de reſpect pour une autorité legitime, que vous n'en eutes pour un Uſurpateur.

Je n'ai garde, MESSIEURS, en un ſujet ſi grave, & dans un lieu ſi auguſte, de recourir à la Fable, & de faire paroître ici les Tritons & les Nereïdes, pour rendre cette pompe plus celebre : & quand même le champ des Serenes ne ſeroit pas abſolument fabuleux, non plus que leur être, (comme quelques uns l'aſſûrent,) je n'oſerois appeller à mon ſecours, la douceur de leur voix, pour charmer l'oreille, & pour délaſſer l'eſprit de nôtre grande Reine : Je ſçai, MESSIEURS, que les acclamations de toute la France, forment une harmonie beaucoup plus agréable ; je ſçai que les benedictions de tant de Peuples qu'elle protege, font ſur ſon ame une plus douce impreſſion, & que même le murmure, ou le honteux ſilence de nos Ennemis frappe avec plaiſir ſon oreille. La Paix de ſon cœur ſera le fruit de celle que ſa prudence nous va donner. Il ſera rempli de joye, parce qu'elle nous aura comblez de felicité. Mais s'il faut que le profond repos, dont il eſt juſte qu'elle joüiſſe, aprés tant de travaux, ſoit interrompu ; s'il faut qu'elle ſe réveille quelquefois en ſurſaut, les Triomphes du jeune Vainqueur, qu'elle nous a donné, feront ce trouble agréable. Le bruit de ſes Victoires, & la voix de la Renommée, produiront dans l'ame de nôtre Auguſte Princeſſe de ſi douces agitations, qu'elles ne l'empêcheront pas d'achever, dans une tranquilité parfaite, le Siécle qu'elle a ſi heureuſement commencé.

Ce ſont-là, MESSIEURS, mes plus ardents ſouhaits, ce ſont auſſi les vôtres ; le zele qui nous les inſpire, ne ſçauroit être médiocre, puiſque tout nôtre bonheur dépend de leur accompliſſement ; mais il ſera incomparable, s'il ſe meſure à l'objet qui les anime, & qui nous les fait concevoir.

Si l'on ne voyoit le caractere d'une grande Eloquence dans le diſcours que l'on vient de lire, je ne doute pas que l'on ne le trouvât trop long, mais de quelque maniere que l'on en veüille juger, peut être ne ſera-t on pas fâché que pour une plus grande varieté, je donne preſentement de ces Harangues moins étenduës, qui tiennent du Compliment.

HARANGUE FAITE A LA FEU REINE d'Eſpagne, au nom du Chapitre d'Orleans.

MADAME,

M. Fouteroi Doyen.

Le Chapitre de l'Egliſe d'Orleans ſe preſente à VÔTRE MAJESTE', pour lui rendre ſes tres humbles reſpects, & pour la feliciter ſur un heureux Mariage, qui unit au Roi Catholique la Petite-Fille d'un Roi Tres-Chrétien.

C'étoit une ſuite aſſez naturelle, que SON ALTESSE ROÏALE MONSIEUR, ayant eû tant de part à la production de la Paix, n'en eût pas moins à ſa conſervation, & à ſon affermiſſement.

Les grandes Victoires donnent la Paix, & il ne faut que ſe ſouvenir de celle de Caſſel, où ceux qui étoient alors nos Ennemis, furent réduits dans un état à ne le pouvoir plus être. Depuis cette memorable Journée, ils ſe ſont trouvez ſans force & ſans courage.

Il faut auſſi avoüer, que SON ALTESSE ROÏALE ne contribuë pas moins à l'affermiſſement de cette même Paix par le don qu'Elle fait de ſa Fille bien-aimée pour être Epouſe du Roi d'Eſpagne.

Nous pouvons dire que SON ALTESSE ROÏALE, dans la Guerre, & dans la Paix a prodigué ſon Sang pour la gloire, & le repos de la France. Elle a hazardé ſa propre vie dans la Guerre : Elle immole la Princeſſe ſa Fille dans la Paix. Dans l'Ancienne Loi, pour obtenir & pour conſerver la Paix, on offroit des Victimes que l'on appelloit Pacifiques. Pour l'obtenir, SON ALTESSE ROÏALE s'eſt offerte Elle-même, & pour la conſerver, Elle offre VÔTRE MAJESTE' ſa Fille aînée. Il eſt vrai, que ce Sacrifice tend moins à détruire la Victime, qu'à la couronner ; & ainſi il ſemble qu'il ne doive nous donner que de la joye. Mais comment peut-il être ſans douleur, puiſqu'il ne peut s'achever ſans ſéparation ?

Quand nous conſiderons qu'il faut que nous perdions une Princeſſe ſi parfaite ; une Princeſſe en qui cette Province pouvoit trouver un ſi puiſſant appui auprés d'un Pere qui l'aime ſi tendre-

ment, & qui eſt nôtre Duc ; une Princeſſe, dont la pieté & la vertu pouvoit ſervir d'exemple à toute la France, vôtre éloignement, MADAME, fait nôtre perte & nôtre douleur.

C'eſt ici que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer cet ancien bonheur des Eſpagnols, qui ne les a jamais abandonnez dans les Traitez de Paix. On dit qu'ils ne ſçavent pas ſi bien faire la Guerre que nos François, mais qu'ils ſont beaucoup mieux la Paix. C'eſt ſeulement dans les derniers Traitez, qui ont été faits par nôtre incomparable Monarque, qu'ils n'ont pas été ſi heureux. Mais voici le moyen qu'ils ont trouvé, pour ſe récompenſer de toutes leurs pertes. Ils enlevent à la France une Princeſſe qui vaut mieux que toutes leurs Villes, & toutes leurs Provinces.

Il faut, MADAME, nous réſoudre à cette perte : Tel eſt le ſort des Filles de France ; Elles ne trouvent pas de Couronne dans le lieu qui les a vû naître, & leurs têtes neanmoins ne ſont faites, que pour être couronnées. Nous ſommes en paix avec l'Eſpagne, ne la troublons point par nos murmures, laiſſons la joüir paiſiblement de ſon bonheur. Il faut même que nous travaillions à l'accroître & à l'augmenter, en tâchant d'attirer par nos Prieres & nos Sacrifices les plus riches benedictions du Ciel ſur le Mariage de VÔTRE MAJESTE', afin qu'il ſoit favoriſé d'une auſſi longue ſuite de Rois, qu'eſt celle, dont VÔTRE MAJESTE' eſt deſcenduë, & de tout ce qui peut rendre un Mariage heureux. C'eſt, MADAME, ce que nous ferons avec tout le zele, que VÔTRE MAJESTE' peut deſirer de ſes trés-humbles & trés-obéïſſans Serviteurs, les Doyen, Chantre & Chapitre d'Orleans.

HARANGUE FAITE A MADAME la Dauphine, Par Monſieur l'Evêque de Toul.

MADAME,

La Renommée a publié tant de choſes avantageuſes de Vous, que le cœur & les reſpects des François vous ont été acquis, avant qu'ils ayent eu le bonheur de vous voir. Vôtre preſence, MADAME, n'a point fait de tort au bruit de cette Renom- Mr. l'Ev. de Toul.

mée. Elle la juſtifie, elle la confirme. Et ſi ſur ſon rapport nous avons ſouhaité avec paſſion, que vous fuſſiez l'épouſe du plus aimable Prince du Monde, MONSEIGNEUR, nos vœux ſur ce point ont été accomplis, & nulle joye n'égale celle que nous en avons ſentie. Que ce choix, MADAME, fait par le plus Sage & le plus grand des Rois, produit de bien à la France ! Elle eſt au comble de la gloire, & des proſperitez ſous le Regne de ſon invincible Monarque. Mais étant ſujet aux loix de la Nature, le jour fatal, qui verra finir ſa glorieuſe & triomphante vie, ſeroit le dernier de cette gloire & de ces proſperitez, ſi MONSEIGNEUR, par Vous n'en aſſuroit la durée : Je veux dire, MADAME, par une Poſterité qui ne peut manquer de répondre à la grandeur des ſources, dont elle ſera dérivée.

Cet interêt, MADAME, éloigné d'un Siécle au moins, ainſi que nous l'eſperons, ne laiſſe pas de nous toucher ſenſiblement. Que doit-il être de nos avantages preſens ? Nous les voyons, nous les touchons dans le ſacré Lien, qui vient de vous unir à MONSEIGNEUR. La joye de ce Mariage contribûra, ſans doute, à rendre plus agréable & plus longue la vie de nôtre Grand Monarque. Que de biens pour nous par cette ſeule conſideration !

Par ce moyen l'abondance & la Paix, qu'il vient de donner à ſon Royaume, y ſeront ſolidement établies ; & ſon Sang, le plus illuſtre, ſans contredit qui ſoit ſur la Terre, paſſant à une infinité d'Heritiers de ſa Couronne, & de ſon Nom, nous nous promettons, que la fin du monde ſera ſeule la fin de la gloire à laquelle ce Monarque ſi aimé & ſi redoutable a porté ſon Empire.

Prévenus que nous ſommes de ces eſperances, ne doutez point, MADAME, que nos cœurs ne ſoient auſſi penetrez de reſpect & de joye, qu'ils vous paroiſſent l'être.

Vous ſerez l'objet de la tendreſſe du Roi & de la Reine ; Vous le ſerez de l'amour de MONSEIGNEUR leur Fils ; & c'eſt à Vous, MADAME, que nos reſpects & nos ſoûmiſſions vont naturellement & neceſſairement ! Que les chaînes ſont fortes, quand c'eſt le devoir qui les forme : Que les liens ſont difficiles à rompre, quand c'eſt le merite qui les fait !

L'un & l'autre ſe rencontrant dans l'obéïſſance reſpectueuſe, dont je vous fais pour moi, & pour mon Clergé, la tres-humble proteſtation ; je vous demande, MADAME, la juſtice de croire que c'eſt un engagement, qui durera autant que nos vies,

& que

& que toutes les benedictions du Ciel & de la Terre ſur vôtre Perſonne ſeront deſormais l'objet frequent de nos vœux & de nos Sacrifices.

Il ne faut pas s'étonner que les diſcours que je viens de rapporter ne ſoient pas longs. Ceux que l'on fait dans ces occaſions doivent moins tenir de la Harangne, que du Compliment. Voici encore les Copies de quelques autres de méme nature.

HARANGUE A SON EXCELLENCE le Comte François de Carlinford, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller d'Etat de Sa Majeſté Imperiale, Maréchal de ſes Camps & Armées, & premier Colonel de ſes Cuiraſſiers, Gouverneur de SON ALTESSE ROYALE, *Grand Maître de ſon Hôtel, Chef de ſon Conſeil, Regent & Gouverneur de ſes Etats, &c.*

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits de Pont-à-Mouſſon, étant à la tête de la Compagnie, à Saint Nicolas le 21. Janvier 1698.

MONSEIGNEUR,

☞ Le deſir extrême de voir rétablir Son Alteſſe Royale dans ſes Etats, & l'ennuy que nous avions de l'y attendre ſi long-tems, étoient devenus ſi violens depuis la concluſion de la Paix, qu'il n'y avoit que vôtre preſence qui pût les calmer, & nous conſoler du retardement de nôtre bonheur.

Il faut cependant Vous avoüer, MONSEIGNEUR, que la joye que nous avons de voir en vôtre illuſtre Perſonne une image de Son Alteſſe Royale, eſt aujourd'hui troublée par la triſte & funeſte nouvelle qui vient de remplir de dueil toute la Province; & nous ſuccomberions ſous le poids de nôtre douleur, ſi nous ne ſçavions que Vous avez travaillé depuis long-tems à faire revivre dans l'auguſte Fils les vertus & la ſageſſe de la Mere, grande & pieuſe Princeſſe, qu'une mort imprévûë nous ravit, juſqu'icy le tendre objet de nos vœux & de nos deſirs, mainte-

nant le ſujet de nos larmes & de nos regrets. Ne devons-nous pas néanmoins les interrompre un moment, pour nous ſouvenir que c'eſt Vous, MONSEIGNEUR, qui capable de former des Rois, avez été chargé de l'éducation d'un ſi grand Prince. C'eſt Vous par conſequent qui avez cultivé en lui tant d'admirables qualitez, tant de vertus hereditaires qui le rendent déja ſi digne du nom, de la gloire & du trône de ſes Ancêtres.

Nous ſçavons auſſi qu'avec la noble & précieuſe éducation de Son Alteſſe Royale, nous Vous ſommes encore redevables de la conſervation de ſon Auguſte Perſonne. Nous ſçavons avec quel zele & quelle vigilance Vous Vous êtes appliqué à moderer l'ardeur de ce jeune Heros, au milieu des perils où l'emportoient l'amour de la gloire, & l'intrepidité de ſon courage. Peut-être ſans vos ſages précautions, l'aurions-nous perdu dans cet âge floriſſant, & avec lui nôtre bonheur & toutes nos eſperances. Par là Vous avez ſecondé nos vœux, diſſipé nos craintes, prévenu nos malheurs, & les regrets de tous ſes Peuples.

Vivement penetrez de la grandeur de tant d'importans ſervices, nous venons aujourd'hui Vous en marquer nos juſtes reconnoiſſances, avec d'autant plus d'inclination, que nous ſommes aſſurez que les honneurs que nous eſſaïrons de Vous rendre, ſeront agréables à nôtre Auguſte Maître; comme nous ſommes perſuadez que rien auſſi ne Vous eſt plus agréable que de reconnoître le zele & la fidelité des Peuples pour leur Prince légitime.

Mais ne ſommes-nous pas également obligez de témoigner à Vôtre Excellence la veneration profonde que nous avons pour ſes vertus, ſi dignes par elles-mêmes du Caractere illuſtre dont elle eſt revêtuë? Que nôtre Prince eſt juſte de les avoir récompenſé de la premiere Dignité de ſa Couronne! Que nous lui ſommes redevables, de Vous avoir rendu dépoſitaire de ſon autorité, pour venir prendre poſſeſſion de ſes Etats en ſon nom, pour les gouverner pendant ſon abſence, & pour recevoir nos hommages en vôtre perſonne.

Ce choix, MONSEIGNEUR, Vous eſt d'autant plus glorieux, qu'il ſe trouve conforme à celui d'un ſage & victorieux Empereur, qui occupe aujourd'hui avec autant de merite que de gloire, la premiere place de l'Univers. Par une Juſtice qui Vous étoit dûë, il Vous a fait l'honneur de Vous préferer à tant de grands & d'excellens hommes dont ſa Cour eſt compoſée, pour Vous charger de l'éducation d'un Prince, que ſon nom glorieux, qui lui rappelle tant de prodiges & tant de vertus, lui rend

auſſi cher que la proximité du ſang.

Ce qui releve encore le prix de ce judicieux choix, c'eſt qu'il eſt une ſuite de l'eſtime ſinguliere & de l'entiere confiance de feu Son Alteſſe de triomphante memoire, & par là même une marque autentique de cette prudence conſommée, & de ce rare merite qu'on voit reluire en Vôtre Excellence.

Oui, MONSEIGNEUR, aprés avoir merité de former un ſi grand Prince ſur le modele de ſon genereux & invincible Pere, le Heros de ſon ſiecle, le fleau des Infideles, le glorieux Reſtaurateur de l'Empire & de la Religion; meriter encore que la Regence de ſes Etats Vous ſoit confiée, c'eſt en Vous une preuve convaincante de cette haute capacité que demande le manîment des Affaires Civiles, comme de cette parfaite honnêteté qui ſçait obſerver exactement toutes les bienſéances de la vie. Nous ne pouvons penſer à ces deux éminens Titres de Gouverneur du Souverain & de Regent de ſes Provinces, que tous les talens dont Vous êtes orné ne ſe preſentent en foule à nos eſprits.

Mais ces Vertus heroïques dont Vous avez embelli l'ame d'un jeune Prince, qui ſurpaſſera un jour la réputation des plus grands Heros; ces ſentimens ſi nobles & ſi chrétiens dont Vous avez rempli ſon cœur, ne ſont pas ici le ſeul objet de nos venerations: nous y admirons encore ces lumieres ſi vives & ſi pures dont Vous avez éclairé ſon eſprit. Nous admirons cette connoiſſance ſi parfaite de ce qu'il y a de plus recherché dans les ſciences, que ceux même qui en ſont profeſſion ſe feroient un honneur de Vous conſulter, s'ils ne reſpectoient en Vous le rang de leur Protecteur. Cette intelligence ſi exacte de differentes Langues que Vous poſſedez avec autant de perfection que la vôtre, & qui feroit douter en quel climat Vous avez pris naiſſance, ſi l'éclat & la ſplendeur de vôtre Maiſon, l'une des plus Illuſtres d'Irlande, ne nous découvroit vôtre Origine. Cette étude conſtante des plus ſaintes maximes du Droit & de la Juſtice, au milieu des violens & tumultueux exercices de la Guerre, qui a ſçû allier en Vous des Dignitez ce ſemble incompatibles, & que Vous rempliſſez néanmoins avec autant de ſuffiſance dans le Conſeil, que de valeur à la tête des Armées. Cette longue experience du détail de la Politique, qui aprés Vous avoir attiré l'eſtime du premier Monarque du monde, avec l'approbation de la Cour la plus ſage & la plus prévoyante de l'Europe, va nous procurer les avantages d'une parfaite intelligence avec les Puiſſances voiſines, & nous faire gouter les heureux fruits de la Paix.

☞ Au ſeul aſpect des éminentes qualitez qui ſe trouvent reünies dans vôtre Perſonne, déja il eſt aiſé d'entrevoir la gloire du Prince, la felicité des Sujets, & dans l'un & dans l'autre vôtre propre Grandeur. Car ſi chacun de nous reconnoît avec juſtice, que nôtre incomparable Souverain eſt auſſi digne de nos venerations, par les ſentimens heroïques que Vous lui avez inſpirez, que par l'éclat de ſa Naiſſance & de ſon Diadême; la ſeule ſageſſe de vos conſeils nous donne droit d'augurer un heureux avenir, un Regne également glorieux au Prince, & avantageux à tous les Ordres de l'Etat; & c'eſt à Vous aprés le Prince que nous en devons rapporter la principale gloire, comme à la premiere ſource de nôtre bonheur.

Ce ſont les eſperances de la Nobleſſe & du Clergé, qui ſont les premiers Membres de l'Etat; ce ſont les vœux de la Faculté des Droits, qui m'a chargé de Vous offrir aujourd'hui ſes obéïſſances trés-reſpectueuſes, & de Vous proteſter que comme il n'y a point de Compagnie dans tout le Corps de l'Etat, qui ſe ſoit rangée plus promptement à ſes devoirs, il n'y en a point auſſi qui s'intereſſe avec plus de paſſion à la gloire de ſon Prince, & à la proſperité de Vôtre Excellence.

HARANGUE A MESSIRE FRANÇOIS le Begue, Miniſtre & Secretaire d'Etat, Grand Doyen de la Primatiale de Lorraine, & de l'Inſigne Egliſe de Saint Diez, Abbé de Bouzonville, &c.

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits de Pont-à-Mouſſon, étant à la tête de la Compagnie, à Saint Nicolas le 21. Janvier 1698.

MONSIEUR,

☞ L'empreſſement avec lequel nous accourons ici des premiers de la Province, pour Vous rendre nos devoirs & nos humbles reſpects, Vous doit être une preuve ſincere de nôtre fidelité & de nôtre attachement au Service de Son Alteſſe Royale, & des Officiers de ſa Couronne.

Nous ne pouvons aujourd'hui Vous le marquer par d'autres

voyes, qu'en reſpectant en Vous, MONSIEUR, le caractere dont il Vous a honoré; puiſque ce jeune Prince, en qui la ſageſſe a prévenu l'experience, remet à vôtre prudente conduite, & à celle de ſon Illuſtre Gouverneur, l'adminiſtration de ſes Etats juſqu'à ſon arrivée; & qu'il Vous permet de donner au Gouvernement la forme que Vous eſtimerez la plus convenable à ſa gloire, & à la tranquilité de ſes Peuples.

Si cette confiance, que Son Alteſſe Royale Vous témoigne, Vous eſt infiniment glorieuſe, MONSIEUR, elle n'eſt pas moins agréable à tous ſes Sujets: car ſi d'un côté il fait éclater ſa ſageſſe par l'eſtime qu'il a de vôtre merite; pouvoit-il mieux ſignaler ſa bonté, qu'en prévenant nos deſirs, & nous donnant pour Miniſtre celui que nous lui euſſions demandé d'une voix unanime, s'il nous eût été permis d'aller au devant de ſon choix? Et ne ſemble-t-il pas qu'il ait connu de loin les deſirs ſecrets de tous nos cœurs? Que c'eſt pour nous un heureux préſage d'une felicité prochaine, que l'amour qu'il a pour ſes Peuples ſe ſoit déja trouvé d'intelligence avec leurs vœux dans ces heureux commencemens!

Non, MONSIEUR, nôtre Auguſte Maître ne pouvoit, par rapport à ſa gloire même, faire choix d'un Miniſtre plus prudent & plus verſé que Vous dans les Affaires Civiles & Politiques. Tous les Corps de l'Etat en pouvoient-ils ſouhaiter un plus habile pour ménager adroitement leurs differens interêts?

Mais ce qu'on doit encore plus eſtimer, eſt-il un particulier dans toute la Province, qui ne connoiſſe en Vous un Miniſtre du Seigneur d'une pieté exemplaire, & toûjours zelé pour la gloire de ſes ſaints Autels? En eſt-il qui ne ſçache le genereux deſintereſſement qui Vous a fait préferer le ſervice de nos Princes à vos propres avantages, & quitter les Benefices qui Vous mettoient en état de vivre en repos & avec ſplendeur dans vôtre Patrie, pour les ſuivre, malgré leur mauvaiſe fortune, dans des Cours étrangeres, au hazard de ne recevoir, pour prix de vos courſes & de vos travaux, que le ſeul merite de vôtre fidelité?

Je ne parle point de vôtre naiſſance: on ſçait, MONSIEUR, que Vous illuſtrez vôtre Famille, quoique d'une Nobleſſe & d'une condition diſtinguée; c'eſt ce qui eſt aſſez connu: mais on ſçait auſſi que vôtre Nom ne donne pas moins de relief à vos Dignitez. Je ne ſuis attentif qu'à reconnoître avec tout le monde en vôtre Perſonne une ſcience & une ſageſſe égale à vôtre Juſtice & à vôtre integrité. Nous ſommes tous perſuadez que le ſacré

dépôt des Sceaux qui Vous eſt confié, ne pouvoit être en des mains plus pures que les vôtres ; & que connoiſſant parfaitement les talens & les beſoins des particuliers qui aſpirent aux Emplois publics, Vous ſçaurez auſſi rendre & conſerver à chacun d'eux les Droits de la plus exacte Juſtice.

D'autre côté, que ne devons-nous point attendre de cette douceur & de cette modeſtie qui fait vôtre caractere particulier, & qui ayant ſçû gagner tous les cœurs, les va lier entre eux par les nœuds d'une veritable & ſincere union ? De ſorte, MONSIEUR, que ſi toutes les Compagnies de l'Etat, ſi chaque Particulier même trouve en Vous de quoi applaudir au choix de ſon Prince ; c'eſt parce que par la connoiſſance qu'on a de vôtre merite & de vôtre habileté, on s'attend que Vous aiderez nôtre Souverain à faire fleurir tous les differens Ordres de l'Etat, à maintenir tous les Officiers dans leurs Privileges, à rétablir le Commerce, & à proteger les Arts & les Sciences.

Pour ne point offenſer vôtre modeſtie qui paroît ſouffrir avec peine les veritez que j'ay l'honneur de Vous prononcer, je finis, MONSIEUR, en felicitant la Faculté des Droits, du bonheur qu'elle a de trouver en Vous un Protecteur auſſi zelé pour la Juſtice, dont elle fait profeſſion d'enſeigner les Maximes, que jaloux de procurer à l'Univerſité le rétabliſſement de ſon ancien luſtre.

HARANGUE A MESSIRE CLAUDE François, Baron de Canon, Seigneur de Rupp & de Brieg, &c. cy-devant Plenipotentiaire à Nimégue, & depuis à Ryſwick. Miniſtre & Secretaire d'Etat, & premier Préſident de la Cour ſouveraine de Lorraine & Barrois.

Prononcée à ſon arrivée à Pont-à-Mouſſon, par le Doyen de la Faculté des Droits, le 17. Fevrier 1658.

MONSIEUR,

La Paix dont nous commençons de goûter les fruits, étant en partie l'ouvrage de vôtre ſageſſe, il eſt juſte que nous joignions aux honneurs que nous rendons à vôtre rang, des marques de la

reconnoiſſance que nous avons du bien que Vous nous avez procuré. Nous ne pourrions, MONSIEUR, manquer à ce devoir, ſans faire injure en quelque maniere à la prudence de nos Princes, qui Vous ayant jugé digne de leur confiance & de leur eſtime, Vous ont rendu digne de nôtre veneration & de nos reſpects.

Qui ne ſçait, que Charles V. le modele des grands Hommes & la gloire des Heros auſſi éclairé dans ſes Conſeils, qu'invincible dans les Armées, Vous confia ſes interêts à la Paix de Nimégue : & que LEOPOLD, digne Fils d'un ſi Auguſte Pere, l'héritier de ſes vertus, comme il l'eſt de ſon Thrône, a eu la même confiance en vôtre Perſonne à l'Aſſemblée de RYSWICK ? En faut-il davantage pour Vous donner un luſtre à Vous faire admirer, je ne dis pas ſeulement de toute cette Province, mais de toutes les Nations de l'Europe ?

En effet, MONSIEUR, Vous envoyer aux Conferences de la Paix en qualité de leur Miniſtre & Plenipotentiaire, n'étoit-ce pas Vous égaler par leur Jugement à tous ces Genies du premier Ordre, Dépoſitaires de la puiſſance des Souverains, & comme Arbitre de leur fortune, & ſuppoſer en Vous autant de penetration & d'intelligence, qu'en tous les hommes les plus habiles & les plus Politiques de toutes les Cours ?

Mais, puiſque l'évenement a juſtifié le choix de nos Princes, & que par une conduite auſſi habile que droite & équitable Vous avez ſçu les faire rentrer en poſſeſſion de leurs Etats & de leurs Droits, qui ne voit que c'eſt non ſeulement une preuve ſignalée de vôtre fidelité pour eux, de vôtre affection pour leurs Peuples, de vôtre zele pour la Patrie ; & que c'eſt en même tems le chef-d'œuvre de vôtre prudence, le triomphe de vôtre eſprit, l'éclat de vos lumieres, la gloire & l'immortalité de vôtre Nom.

De ſi grands & de ſi importans ſervices meritoient-ils une moindre récompenſe que celle que Vous avez reçûë de nôtre Auguſte Souverain, quand il Vous a nommé premier Préſident de ſon Parlement ? Dignité que vôtre modeſtie Vous fait regarder comme un effet de ſa bonté ; mais qui paſſe à nos yeux pour une preuve certaine de la ſageſſe de ſon diſcernement. En effet, MONSIEUR, qui peut douter, qu'aprés avoir ſi bien ſollicité à Ryſwick la juſtice qui lui étoit duë, Vous n'adminiſtriez fidelement celle qui eſt duë à ſes Sujets ? Qu'aprés avoir ſoûtenu ſi fortement les Droits de la Couronne par vos Négociations, Vous ne ſoûteniez de même ceux des Particuliers par la force

de vos raiſons ; qu'aprés Vous être démêlé ſi habilement de tous les piéges de la Politique la plus captieuſe, Vous ne le faſſiez avec un égal ſuccés de tous les détours & de toutes les ſubtilitez du Palais : Juge auſſi integre & auſſi éclairé, que ſage & habile Négociateur, auſſi détaché de vos interêts dans le Tribunal de la Juſtice, que zelé pour la défenſe du Thrône & des Droits du Souverain.

Quel avantage pour le Prince ! Puiſque ſi rien ne peut mieux affermir ſon Thrône, que l'opinon que l'on conçoit de ſa ſageſſe ; rien ne pouvoit mieux ſignaler ſa ſageſſe, que le choix qu'il a fait de vôtre Perſonne pour un Employ ſi important. Quelle gloire pour vous, MONSIEUR ! de tenir les Eſprits en ſuſpens, ſans qu'ils puiſſent décider ſi la Dignité où l'on Vous éleve, eſt plûtôt le prix de vos grands ſervices, qu'une juſtice renduë à vôtre merite & à vôtre parfaite équité. Quel bonheur pour tous nos Peuples ! de pouvoir trouver prés de Vous, & comme à l'ombre de vôtre autorité & de vos vertus, un azyle ſeur contre la fraude, l'injuſtice & l'oppreſſion.

Et pour dire quelque choſe de la Faculté des Droits en particulier, qui a l'honneur de paroître à vos yeux, & dont j'ai celui de Vous porter la parole ; quel ſujet de nous applaudir nous-mêmes, de ſçavoir que la Juſtice que nous enſeignons dans toute ſa pureté, va reprendre ſous vôtre autorité toute ſa dignité & tout ſon empire ; & que les Loix devant regner ſur les hommes par l'aſcendant que leur donnent les Puiſſances dont elles ſont émanées, perſonne n'aura plus de zele & plus de fermeté que Vous, MONSIEUR, à empêcher que l'audace & la chicane n'en corrompent la force & la pureté, & que perſonne auſſi ne s'intereſſera plus que Vous à maintenir ceux qui en font profeſſion, dans les honneurs & les privileges qui ſont dûs à leur état.

HARANGUE.

HARANGUE A SON ALTESSE ROYALE.

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits de ſon Univerſité de Pont-à-Mouſſon, étant à la tête de la Compagnie en robes rouges, à Luneville le 19. May 1698.

MONSEIGNEUR,

☞ L'heureuſe arrivée de Vôtre Alteſſe Royale dans ſes Etats pour monter ſur le Thrône de ſes Ancêtres, doit être pour ſes fideles Sujets le plus beau ſpectacle, & la plus agréable journée de leur vie. Que nous l'avons deſiré ardemment, MONSEIGNEUR ! ce jour fortuné ! que nous avons pouſſé de vœux au Ciel pour lui redemander nos Princes légitimes !

Quoique nôtre zele & notre fidelité ſe ſoient toûjours ſoûtenus pendant les tems fâcheux, nos eſperances néanmoins étoient ſouvent chancelantes & troublées ; elles ne ſe ſont ſenties véritablement raſſurées que par la réputation de vos Vertus, qui ont été publiées preſqu'auſſi-tôt que vôtre Naiſſance. Quelle fut notre joye, MONSEIGNEUR, lorſque nous apprîmes de ceux qui avoient eu l'honneur d'approcher votre Auguſte Perſonne, qu'elle faiſoit déja paroître toutes les qualitez d'un Prince ſage & digne de regner, dans un âge où les autres n'ont qu'un foible uſage de la raiſon ?

Le Ciel enfin s'eſt rendu à nos vœux les plus preſſans, la Paix nous eſt donnée, & votre rétabliſſement a mis le comble à notre joye. Quel triomphe pour nous, auſſi-bien que pour Votre Alteſſe Royale ! le repos de vos Etats ſemble renaître à votre arrivée, & Vous êtes témoin d'un bonheur que Vous cauſez Vous-même.

Mais parmi les applaudiſſemens & les cris de joye dont Votre Alteſſe Royale ſe trouve accuëillie par tous les Ordres de l'Etat, il ne ſeroit pas juſte que la voix de votre Univerſité & de tous les Corps qui la compoſent, ne ſe fît oüir que confuſément & dans la foule. La Faculté des Droits que Vous voyez à vos pieds, & dont j'ai l'honneur de Vous porter les hommages, ſe croit obligée de ſe faire entendre plus diſtinctement que toutes les autres, parce que faiſant une profeſſion particuliere d'inſtruire les

Peuples de leurs devoirs envers leurs Souverains, elle trouve heureuſement que Vous lui en épargnez la peine, & qu'au moment que Vous Vous montrez à vos Sujets avec tout le merite & toute la gloire qui Vous accompagnent, il n'en faut pas davantage pour porter dans leurs cœurs la veneration, l'obéïſſance, la fidelité & toute l'affection qu'ils vous doivent.

En effet, MONSEIGNEUR, qu'eſt-il beſoin d'inſtructions, quand le cœur touché de tant d'éminentes qualitez que nous découvrons en Vous, prévient ce que pourroit exiger l'autorité, & que l'inclination ſeule forme & regle tous ſes mouvemens ? Nous ſommes charmez de voir en Votre Alteſſe Royale la fleur de la Jeuneſſe jointe à la vigueur d'une parfaite ſanté, & qui nous répond d'un long & heureux Regne. Mais nous admirons ſur tout un air de grandeur & de dignité qui par lui-même demanderoit une Couronne, quand elle ne lui ſeroit pas dûë par un Droit inconteſtable ; une phiſionomie heureuſe qui ſans attendre que votre bouche s'explique, nous fait déja ſentir toute la bonté & toute la tendreſſe que Vous avez dans le cœur pour nous. Et quand nous joignons à tout cela ce que la Renommée nous a appris de la vivacité de votre eſprit à penetrer toutes les maximes de la plus ſage & de la plus profonde politique, de l'intrepidité & de l'ardeur de votre courage, ſignalé déja par de ſi grands exploits aux yeux & avec l'admiration des plus puiſſantes Armées de l'Europe, & que tous ces traits nous retracent une vive image de votre Invincible Pere, le Heros de ſon ſiécle, le bouclier de l'Empire & de la Religion, la terreur des ennemis de l'un & de l'autre ; le moyen qu'à l'aſpect de ce que nos yeux ou la renommée nous découvrent aujourd'hui, nous puiſſions nous moderer, & que malgré les loix du reſpect, nous ne nous laiſſions aller à des tranſports, que Vous devez pardonner à l'excés de notre joye ?

Nous ſçavons, MONSEIGNEUR, qu'ayant à peine le bras aſſez fort pour tirer l'épée, Vous combattiez déja avec cette valeur qui ne pouvoit Vous être inſpirée que par un ſang auſſi noble que le vôtre ; le ſang de ce glorieux Prince, qui coule dans vos veines ; & que par mille beaux faits d'armes que Vous méditiez, Vous cherchiez à Vous aſſurer l'heritage de toute ſa gloire. Mais Vous en avez aſſez fait pour montrer à tout le monde, que celle des Armes Vous eſt légitimement acquiſe ; il ne s'agit plus que de tendre à une autre gloire où il aſpiroit, & que la fortune ennemie de notre bonheur lui a enviée. Il vouloit rendre

ſes Peuples heureux, & les faire convenir par leur propre expe-
rience, qu'il étoit auſſi bon Prince, que grand Capitaine : mais une guerre trop opiniâtrée ayant toujours ſuſpendu l'execution de ſes juſtes deſſeins, il a cru devoir prendre un autre parti, & par les vœux qu'il a faits au Ciel pour Vous, par les ſoins qu'il a pris de Vous donner une éducation digne de votre Naiſſance, il Vous a tranſmis ſa Bonté, ſon Equité, ſa Sageſſe, ſa Piété, pour s'acquiter par Vous-même, envers ſes Sujets de tout ce qu'il croyoit devoir à l'amour, au zele, à l'attachement qu'ils avoient pour lui.

Il eſt vrai, MONSEIGNEUR, & tout le monde nous doit rendre cette juſtice, que de tous les Peuples nous ſommes les plus dévouez à nos Princes; mais auſſi de notre part, nous ſommes obligez de reconnoître avec tout le monde, que jamais Prince ne merita mieux ce dévoüement parfait, que votre Auguſte Pere, & que Vous avez herité de toutes les vertus qui le lui attiroient. Digne ſucceſſeur de ſes bontez, & attentif à ſes derniers ſentimens pour nous, Vous avez crû ne devoir pas fruſtrer plus long-tems vos Peuples d'un bonheur aprés lequel ils ſoupiroient depuis tant d'années; & Vous accommodant au tems, Vous avez cedé par généroſité ce que Vous pouviez diſputer avec juſtice.

Que nous ſommes ſeurs preſentement de ce bonheur? aprés Vous avoir vû quitter ſi facilement les armes pour prendre en main les rênes de vos Etats : renoncer à la gloire des combats ſi piquante & ſi ſenſible au cœur d'un jeune Heros, pour Vous livrer à tous les ſoins d'un pere du Peuple.

Mais que Votre Alteſſe Royale ne regrette point ce premier honneur, puiſque le ſecond peut le remplacer pleinement, & même le paſſer. Auguſte n'a pas moins illuſtré ſon nom par la Paix où il ſçut maintenir ſes Peuples, que le grand Jules ſon Oncle à qui l'Empire même avoit dreſſé des Trophées. La gloire d'un Heros s'acquiert dans le tumulte de la Guerre; celle d'un Monarque ſe ſoûtient dans le calme de la Paix : l'une excite l'admiration dans les eſprits; l'autre fait naître l'amour dans les cœurs. Et qui peut douter que la conquête des cœurs ne ſoit plus glorieuſe au Souverain, que celle des Places les plus fortes, puiſqu'il ne ſe la doit qu'à lui-même, & que perſonne ne la peut partager avec lui.

Regnez donc, MONSEIGNEUR, ſur le Thrône de vos Ancêtres, & que la gloire de votre Regne en égale la douceur. Regnez avec autant de ſuccés que Vous commenciez déja de com-

☞ battre. Regnez avec autant d'Equité que Vous avez de Droit à la Couronne. Regnez en Paix. Regnez long-tems. Ce ſont les vœux de tous vos Peuples en general. *Plût à Dieu, que nous puſſions retrancher de nos jours pour en ajoûter aux vôtres !* * Ce ſont les vœux de notre Faculté en particulier, qui s'applaudit déja par avance de pouvoir ſubſtituer un jour vos exemples en la place de ſes Inſtitutions.

* De noſtris annis tibi Juppiter augeat annos. *Ovidius Auguſto.*

Comme on ſçait que Votre Alteſſe Royale s'eſt fait un devoir d'allier à toutes ſes ſublimes connoiſſances, l'étude des plus ſaintes maximes de l'un & de l'autre Droit, on ne peut en attendre que des Loix ſages & remplies d'équité. Ainſi pour tracer à nos Eleves un plan fidele de tous les devoirs de la Juſtice, nous n'aurons plus qu'à leur faire l'hiſtoire de votre Regne : nous goûterons ainſi la douceur de votre domination comme vos Sujets, & comme Profeſſeurs de Droit nous en tirerons nos inſtructions particulieres. Que ſi nous ne pouvons parvenir à nous rendre neceſſaires au gouvernement de vos Etats par nos conſeils, nous pourrons du moins nous flater d'y contribuer en quelque choſe, par une application conſtante à faire ſentir à vos Sujets la juſtice de vos Ordres. Enfin nous ne cederons jamais à aucun Corps de l'Etat l'honneur d'être la Partie la plus zelée pour votre gloire, la plus fidele à votre ſervice, & la plus ſoumiſe à vos Loix.

HARANGUE A MONSEIGNEUR LE PRINCE François de Lorraine.

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits de l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, étant à la tête de la Compagnie, à Luneville le 29. Juin 1698.

MONSEIGNEUR,

☞ Ce ne ſeroit pas porter au Thrône tout l'honneur qui lui eſt dû, ſi aprés avoir rendu nos hommages à notre Auguſte Maître, nous manquions à ce devoir envers Votre Alteſſe Sereniſſime, qui lui touche de ſi prés par ſa naiſſance, & plus encore par l'eſperance qu'elle nous donne de toutes ſes vertus. Votre âge qui

n'a rien que de tendre, rien que d'aimable, nous permet de Vous approcher, & nous laiſſe aiſément entrevoir quel ſera un jour l'éclat de vôtre grandeur, de même à peu prés qu'aux premiers rayons du Soleil, qui n'ébloüiſſent point encore les yeux, on connoît quelle ſera ſa lumiere & ſon élevation, lorſqu'il ſera plus avancé dans ſa courſe.

Ce ne ſont point les années que nous réverons en la perſonne de nos Princes, qu'une heureuſe Paix nous ramene; c'eſt leur Naiſſance, c'eſt leur Dignité, c'eſt leur merite.

La Naiſſance Vous eſt commune avec eux, MONSEIGNEUR, & tout l'honneur qu'ils en reçoivent rejaillit également ſur vôtre Perſonne.

Il eſt vrai, Vous n'avez pas en main la Puiſſance de l'un dans le ſiecle, & Vous n'occupez pas les Dignitez de l'autre dans l'Egliſe; mais l'Egliſe & le ſiecle n'attendent que vôtre choix, pour Vous élever comme à l'envi de l'un & de l'autre. L'Egliſe ne peut Vous offrir moins que la Pourpre Sacrée, qui a paru juſqu'à preſent comme un appanage aux Prélats de vôtre Auguſte Maiſon. Le ſiecle fait des Generaux & des Conquêrans. Déja ces grands Noms ont fait pencher vôtre choix; Vous l'avez dit, MONSEIGNEUR, (& nous l'avons recüeilli avec ſoin, ce mot échappé à vôtre enfance) Vous l'avez dit, *que vous vouliez avoir en partage l'épée de vôtre Invincible Pere*, qui tant de fois a vaincu, & qui toûjours a effrayé les Ennemis de l'Empire & de la Religion. Et à ce moment même que nous Vous en retraçons une legere idée, ne liſons-nous pas dans vos yeux & ſur vôtre viſage la joye qu'excite en Vous le ſouvenir de ſes triomphes, & l'ardeur que Vous ſentez d'être un jour en état de marcher ſur les pas de ce glorieux Conquerant, le Prodige de nos jours.

Que ſi dans leurs Princes, les Peuples ſur tout reſpectent le Merite, tout nous répond du vôtre; l'eſprit des Heros qui Vous anime, la noble éducation que Vous recevez; les exemples domeſtiques que Vous avez devant les yeux; & plus que tout cela encore, ces premiers traits d'intelligence & de vivacité qui ſe développent ſi heureuſement chaque jour, & qui perçant, comme des éclairs, les nuages de l'enfance, nous découvrent déja l'élevation de vôtre eſprit & de vôtre courage, une ame de Prince, un cœur de Heros.

On nous l'avoit dit, MONSEIGNEUR, que vôtre raiſon étoit formée avant l'âge, que la juſteſſe & la vivacité de vos reparties ſervoient comme d'amuſement & d'entretien à un ſage Empe-

tes ces brillantes qualitez qui commencent déja de frapper ſi agreablement nos yeux.

Nous ne Vous les ſouhaittons pas, MONSEIGNEUR, parce que nous ſommes bien ſeurs qu'elles ne peuvent Vous manquer; mais nous attendons que le tems les faſſe mieux ſentir, pour joindre à la profonde vénération que nous devons à votre naiſſance, une ſincere & reſpectueuſe eſtime de votre merite. Ce ſont les ſentimens & les vœux de la Faculté des Droits qui a l'honneur de paroître à vos yeux, enſemble des differens Ordres de la Ville de Pont-à-Mouſſon, dont les Députez viennent aſſurer VOTRE ALTESSE SERENISSIME de leurs ſoumiſſions & de leur parfait dévoüement.

HARANGUE A MESSIRE LEONARD Bourcier, Conſeiller d'Etat de Son Alteſſe Royale, ſon Avocat, & ſon Procureur Général en ſa Cour ſouveraine de Lorraine & Barrois.

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits en l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, le 20. Aouſt 1698.

MONSIEUR,

☞ Si la joye a été grande dans tout le Païs au premier bruit qui s'eſt répandu, que notre Auguſte Souverain, remonté ſur le Thrône de ſes Peres, vouloit ſignaler les prémices de ſon Regne par le rétabliſſement de ſon Parlement en la Capitale de ſes Etats; elle a été parfaite lorſque nous avons ſçu que de toutes les voix de la Cour & du Peuple il ne s'en formoit qu'une pour Vous appeller à l'un des premiers rangs de cet illuſtre Corps, lequel aprés une ſuppreſſion de pluſieurs années, alloit reprendre ſa forme & ſon ancienne ſplendeur. Mais je puis Vous aſſurer en verité, MONSIEUR, qu'un conſentement ſi unanime, une eſtime ſi declarée en votre faveur, a été pour moi, & pour ceux à qui j'ay l'honneur d'être aſſocié dans la Faculté des Droits, le comble de nôtre joye.

En effet, quels pouvoient être nos ſentimens à votre égard?

☞ Nous, qui envierions à nos voiſins un ſujet de votre merite qui leur apartiendroit, verrions-nous ſans dépit & ſans douleur que nos voiſins retinſſent pour eux un ſujet de votre merite, qui eſt à nous.

Que ſi au rapport de l'Orateur Romain * pluſieurs Villes de la Grece ſe ſont diſputé la naiſſance d'un Poëte * celebre à la verité par la beauté de ſes Ouvrages, mais à cela prés de nulle utilité pour ſa Patrie; Vous, MONSIEUR, dont la naiſſance ne peut être conteſtée à la Lorraine, & dont les ſervices ſont ſi utiles à tous les Païs où Vous Vous trouvez; Vous, que l'un des plus grands Rois du monde, avoit préferé à mille autres de même profeſſion, pour Vous confier ſes interêts dans un nouveau Tribunal de juſtice ſouveraine établi pour le gouvernement d'une des plus belles & des plus vaſtes Provinces qu'il eût conquiſes *, Vous, qui par l'étenduë & par la penetration de vos lumieres, par la force & par la facilité de votre génie, par le poids de vos raiſons, par les charmes de votre éloquence, par les graces inimitables de votre parole & de votre action, teniez le même rang d'eſtime & d'honneur dans un celebre Parlement de France, qu'autrefois ces Maîtres fameux de l'éloquence Greque & Latine tenoient à Athenes & à Rome; pourrions-nous ne Vous pas réclamer, & accuſer nos Voiſins d'uſurpation, s'ils Vous retenoient? & Vous-même, MONSIEUR, de quelque ingratitude envers votre Patrie, ſi Vous refuſiez de luy rendre par reconnoiſſance des ſervices ſi utiles & ſi importans, que le ſeul honneur Vous faiſoit rendre aux Etrangers?

* Ciceron dans l'Oraiſon pour le Poëte Archias.
* Homere.
* Procureur Général du Roy au Conſeil ſouverain du Duché de Luxembourg.

Mais Vous n'avez pas attendu nos plaintes; & le zele pour le ſervice de votre Prince & de votre Patrie, l'emportant ſur la conſideration de vos interêts, Vous avez quitté les penſions & tous les avantages dont Vous joüiſſiez; Vous avez crû qu'il n'y avoit ny de fortune ni d'établiſſement honorable pour Vous, que dans l'accompliſſement de vos devoirs. Que ſi en votre conſideration on a fait ce qui ne s'étoit encore point vû, d'unir deux grandes Charges, juſqu'alors ſeparées, & peu compatibles entre elles par la multitude & par la diverſité de leurs fonctions * c'étoit moins pour Vous engager & Vous fixer dans le ſervice de votre Maître, que pour Vous donner un Rang & des Emplois aſſortis à votre merite: ce n'étoit point manque de Sujets qui les puſſent remplir; mais c'eſt que Vous les remplirez mieux Vous ſeul, qu'elles ne pourroient l'être par la pluralité des Sujets, quelque choix qu'on en pût faire, & quelque diſtinguez qu'ils puſſent être entre tous ceux qui ſe preſentoient.

* Les charges d'Avocat Général & de Procureur Général.

Il

Il y en avoit plusieurs, MONSIEUR, qui aspiroient à ces Postes honorables que Vous occupez si dignement : & quoique mon aveu ne releve en rien la préference que Vous avez remportée, je ne me défendray pas d'avoir été du nombre de vos Concurrens, soit par estime pour cette illustre Compagnie la fleur & l'élite de la Robe, & revêtuë de toute la Majesté des plus Augustes Senats, soit pour trouver dans l'exercice d'un plus noble Employ l'honneur qui y est attaché, & que nous chercherions en vain dans ceux qui, sans avoir le même éclat, ne demandent pas moins d'étude & de travail ; soit enfin par un zele, peut-être au dessus de ma foiblesse, de pouvoir sous les yeux de mon Prince, consacrer à son service ce que vingt années de profession publique ont pû m'acquerir de connoissance dans les questions de Droit, & dans les regles de la Justice. Mais aussitôt que nous avons sçu qu'ils Vous étoient destinez, à l'heure même un sincere aveu de la superiorité que Vous donne sur tous vos Concurrens la sublimité de votre esprit & de votre sçavoir, a fait tomber toutes nos prétentions & nos poursuites.

Nous reconnoissons, MONSIEUR, que le merite ne doit pas être moins décisif que la naissance : & de même que lorsque plusieurs Generaux se contestent entre eux le commandement d'une Armée, le choix d'un Prince du Sang, qu'on nomme à ce glorieux Emploi, les met d'accord ; & les fait renoncer sans peine à un rang qu'ils n'auroient jamais pû se ceder les uns aux autres ; ainsi un merite transcendant qui couvre & efface tous les autres, à peu prés comme le Soleil éteint & efface toutes les lumieres, doit calmer les agitations de tout ce qui est d'un Ordre inférieur ; en sorte qu'on lui abandonne sans envie, ce qu'on ne pourroit lui disputer sans injustice, & qu'en déclarant hautement que la préference lui est duë, on se fasse du moins honneur de son équité, où il n'y auroit que présomption & jalousie à n'être pas des sentimens du Public.

Joüissez donc, MONSIEUR, des honneurs qui Vous sont si légitimement acquis & à si justes titres. Continuez d'éclairer le Barreau par vos lumieres, de ravir les Esprits par vôtre éloquence, de soûtenir les Droits par vôtre integrité, de servir le Prince par vôtre zele, d'illustrer la Province par vôtre merite ; soyez long-tems & à jamais, s'il se pouvoit, l'Oracle de la Justice, l'appui de l'innocence, le fleau de l'iniquité, la consolation des gens de bien, la joye & la gloire de vos Amis : & puisque Vous me faites l'honneur de me mettre du nombre, ne trouvez pas

☞ mauvais que j'aye cherché à Vous en marquer ma parfaite reconnoiſſance par des témoignages, qui ſans rien ôter au merite & à la dignité des autres Magiſtrats de ce qui leur eſt dû, ne font que publier ce qu'eux-mêmes & tout le monde avec eux Vous accordent.

HARANGUE A MONSEIGNEUR LE PRINCE Charles de Lorraine, Evêque & Souverain d'Oſnabruch, Evêque & Prince d'Olmutz, Primat de Lorraine, Grand Prieur de Caſtille, &c.

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits de l'Univerſité de Pont à Mouſſon, étant à la tête de la Compagnie, à Nancy le 16 Septembre 1698.

MONSEIGNEUR,

☞ Le rétabliſſement de nôtre Souverain dans ſes Etats, l'élevation de Vôtre Alteſſe Sereniſſime à l'un des premiers Thrônes de l'Egliſe d'Allemagne * ; l'heureuſe alliance qui doit unir le ſang de France avec le ſang de Lorraine ; tout conſpire à la gloire de vôtre Maiſon, tout conſpire à la felicité des Peuples qui lui ſont ſoûmis.

* A l'Evêché & Souveraineté d'Oſnabruck.

Il eſt vrai, MONSEIGNEUR, que la gloire de vôtre naiſſance ſemble obſcurcir les Dignitez les plus éminentes : Naiſſance au deſſus de tous les Eloges, puiſque de quelque côté que nous la regardions, elle nous remene par une longue ſuite de Souverains, de Rois & d'Empereurs, juſqu'aux tems les plus reculez & les plus inconnus de l'Antiquité : & la regardant de plus prés, elle nous r'appelle un Heros Chrétien, qui a raſſemblé dans ſa perſonne ce que la Renommée a publié de plus heureux dans les plus grands Hommes ; qui a triomphé autant de fois qu'il a joint l'ennemi ; qui par ſes vertus s'eſt attiré l'eſtime des Rois les plus ſages, & par ſes actions la jalouſie des Conquerans les plus ambitieux ; lequel enfin a porté la gloire de vôtre Nom a un point qu'elle ne peut augmenter aujourd'hui.

Cependant, MONSEIGNEUR, tant de Victoires ſi avantageuſes à l'Empire & à la Religion, ſembloient éloigner le repos

de ſa Maiſon & la felicité de ſes Peuples : nous en étions frappez d'admiration avec le reſte des hommes ; mais nos deſirs n'en étoient que plus violens, ſemblables en quelque choſe à ces Ames captives, qui entendent de loin les acclamations & les cris de joye dont le Ciel retentit à la gloire du Seigneur, mais qui ſont toûjours malheureuſes pour être privées du bonheur de ſa preſence. Quel heureux ſort aujourd'hui pour nous, MONSEIGNEUR, de trouver en la perſonne de nos Princes un aſſemblage parfait des vertus de leur Auguſte Pere, de les poſſeder & d'en pouvoir juger par nous-mêmes !

Il eſt difficile, à la verité, de juger ſi Vôtre Alteſſe Sereniſſime reçoit plus de gloire de la grandeur de ſa Naiſſance, que des vertus des Princes dont elle eſt deſcenduë ; ce qu'il y a de certain c'eſt que votre Naiſſance, & la gloire de vos Ancêtres, ſont également ſoûtenuës pas vos vertus.

En effet, MONSEIGNEUR, ſi Son Alteſſe Royale a ſçû faire revivre en ſa Perſonne les qualitez heroïques du ſang d'Autriche & de Lorraine, nous voyons reluire en Vous les vertus Chrétiennes qui ont fait depuis pluſieurs ſiecles la gloire de ces deux Auguſtes Maiſons, le plus vif éclat de leur Couronne, & le plus ferme appuy de leurs Thrônes. Si nôtre Auguſte Maître nous a retracé par ſes exploits de guerre le courage & la valeur de ſon Invincible Pere, Vôtre Alteſſe ne nous repreſente-elle pas la vive Image d'une Reine plus illuſtre encore par ſa pieté, que par la Couronne qu'elle avoit portée ? Ne partagez-Vous pas enſemble, avec la gloire d'un même Nom, l'heritage de toutes les Vertus Chrétiennes, Militaires & Politiques, qui ont rendu les Princes dont Vous tenez le jour, le modele des Rois & l'admiration de leur ſiecle ?

Oüy, MONSEIGNEUR, vôtre merite ne donne pas moins de luſtre à vos éminens titres, que la Pourpre de nos Souverains en reçoit aujourd'hui du Prince qui en eſt revêtu : & ſi par ſes vertus LEOPOLD eſt déja digne du Thrône que vos Ancêtres ont occupé avec autant de gloire pour eux, que de bonheur pour leurs Peuples ; vos vertus de même, MONSEIGNEUR, Vous rendent déja digne des Prélatures que Vous poſſedez, digne de la préference que Vous venez de remporter ſur de glorieux Concurrens à la Principauté d'Oſnabruck.

Que les Puiſſances jalouſes de vôtre élevation, publient que ce Thrône Eccleſiaſtique eſt le prix des Triomphes de votre Invincible Pere, pour avoir pouſſé ſur le penchant de ſa ruïne ce

vaſte Empire de l'Ottoman : qu'un ſi juſte motif ait pû avoir quelque part à cette préference, elle ne Vous en eſt pas moins glorieuſe, MONSEIGNEUR ; elle en ſera même plus avantageuſe à l'Egliſe.

Votre âge, il eſt vrai, ſembloit Vous en éloigner encore pour un tems ; mais le Saint Siege dont la prévoyance eſt auſſi reſpectable, que les déciſions en ſont juſtes & infaillibles, a jugé qu'un Thrône de l'Egliſe & de l'Empire ne pouvoit être rempli plus dignement, que par le Fils du glorieux Défenſeur de l'Empire & de la Religion, & dont le merite naiſſant a déja juſtifié qu'il eſt l'heritier de ſes vertus autant que de ſa gloire. Souffrez, MONSEIGNEUR, que la Faculté des Droits, qui fait profeſſion d'enſeigner la Juſtice, oſe la rendre en ce point à Vôtre Alteſſe Sereniſſime, en lui témoignant la profonde & ſincere veneration qu'elle a pour ſon merite.

Mais, MONSEIGNEUR, ce que nous découvrons aujourd'hui dans Vôtre Alteſſe, nous fait préſentir ce qu'elle ſera un jour, lorſqu'independamment des importans ſervices de vôtre glorieux Pere, un Thrône Electoral ſera la juſte récompenſe de vos vertus, & que la Pourpre ſacrée de l'Egliſe ajoûtera un nouvel éclat à toutes vos Principautez ; honneur ſi légitimement dû à tous les Princes Eccleſiaſtiques de vôtre Auguſte Maiſon. Nous ne doutons pas, MONSEIGNEUR, que tous les vœux du Sacré College, & les ſuffrages de la Nobleſſe Eccleſiaſtique de l'Empire, ne Vous y appellent bien-tôt.

Nous verrons alors l'accompliſſement parfait de ce que votre naiſſance & votre merite nous promettent ; la gloire de vos Ancêtres ſoûtenuë par vos vertus, l'Egliſe éclairée de vos lumieres, les Peuples qui Vous ſont confiez, conduits par vos ſages conſeils, & édifiez par vos exemples ; tout le monde dans la ſurpriſe & dans l'admiration de trouver en Vous un parfait aſſortiment des vertus d'un grand Prélat, avec toutes les qualitez d'un grand Prince.

Vous nous retracerez alors l'Image de ces Illuſtres Cardinaux de votre Nom, dont la memoire durera autant que l'amour de la vertu & des belles lettres dureront en cette Univerſité, qu'ils ont fondée * & comme nourrie dans leur ſein : & nous oſons nous promettre, qu'avec leurs autres vertus, Vous heriterez auſſi de leur bonté pour elle, & qu'elle aura l'honneur de Vous reconnoître un jour parmi ſes Bienfacteurs & ſes Protecteurs.

* Charles de Lorraine, Cardinal & Archevêque de Reims, premier Fondateur de l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, & Loüis de Guiſe ſon frere, Cardinal, Evêque de Straſbourg & de Metz.

HARANGUE A MESSIRE JEAN-BAPTISTE de Mahuet, Chevalier, Conſeiller d'Etat de Son Alteſſe Royale, premier Préſident de ſa Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, Seigneur du Sauſſay, &c.

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits de l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, le 22. Septembre 1698.

MONSIEUR,

☞ Le merite rare & éclatant de feu Monſieur le Préſident Canon, ſa profonde érudition, ſes vertus politiques, l'amour des belles Lettres, & ſur tout de la Juriſprudence où il excelloit, tout ce qui a illuſtré ſon nom autant chez les Nations Etrangeres qui l'ont connu, que dans cette Province où il étoit né, nous avoit d'abord fait juger ſa perte irréparable. Il eſt vrai que dans ces premiers mouvemens nous n'étions occupez que de nôtre douleur: mais à peine nous a-t-elle permis de nous reconnoître, qu'ouvrant les yeux nous avons retrouvé en Vous ces belles qualitez de vôtre Prédeceſſeur, avec tout l'avantage que peuvent donner ſur la caducité un âge viril & robuſte, & une application infatigable.

Nous avons même prévû que Son Alteſſe Royale ſe trouveroit dans l'heureuſe neceſſité de ne pouvoir remplir un ſi grand vuide, ny remplacer dignement cet illuſtre Défunt, qu'en Vous ſubſtituant en ſa place, & Vous élevant à la Dignité de premier Préſident de ſa Cour ſouveraine. Nos vœux ont prévenu ſon choix; & ſon choix ſuivant nos vœux, & nos ſouhaits nous a conſolé doublement de nôtre perte, & par la ſatisfaction de voir que ſon jugement ſe rencontre avec le nôtre, & par tous les avantages que nous nous promettons d'un ſi heureux accord.

En effet, MONSIEUR, ce que Vous avez d'intelligence pour le Palais, de génie pour la Politique, d'étenduë & de penetration d'eſprit pour toutes les Affaires Civiles, n'a pas permis au Prince de chercher un autre Sujet que Vous pour le mettre à la tête de ſon Parlement, ny à ſon Parlement de deſirer un autre Magiſtrat à ſa tête.

☞ Vous poſſedez, MONSIEUR, toutes les qualitez que demande cette premiere & importante Magiſtrature; & Vous les poſſedez dans un ſi haut degré de perfection, qu'on peut douter s'il eſt plus glorieux à cet Auguſte Corps de Vous avoir pour Chef, qu'à Vous-même d'être Chef d'un Corps auſſi Auguſte, ſi Vous n'en tirez pas plus d'éclat & de ſplendeur qu'il n'en reçoit de Vous, ou ſi Vous ne luy en renvoyez pas plus que Vous n'en recevez. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce parfait aſſortiment du Chef & des Membres fait le repos du Prince, le bonheur des Peuples, la gloire & le ſoûtien de cette Monarchie.

La Faculté des Droits, MONSIEUR, croiroit manquer à ſon devoir le plus legitime, ſi elle n'accouroit icy avec les differens Ordres de la Province, autant pour Vous aſſurer de ſes ſoumiſſions tres-reſpectueuſes, que pour faire éclater la part qu'elle prend à la joye publique en préſence & ſous les yeux de celuy qui en eſt la cauſe. Comme elle fait profeſſion d'enſeigner les Maximes du Droit & de la Juſtice, & qu'il n'y en a pas de plus inviolable que celle du reſpect & de l'obéiſſance qu'on doit à ſes Superieurs, elle vient Vous en faire aujourd'huy par ma bouche de tres humbles & de tres ſinceres proteſtations.

Si je ne craignois d'être à charge à votre modeſtie, & de la gêner, je parlerois des differens Emplois, qui quoi-qu'illuſtres par eux-mêmes, ont toûjours été obſcurcis par l'éclat de vos vertus, ſuperieures à des Charges ſubalternes & dignes d'un rang plus élevé. Je dirois que Vous avez honoré par votre merite la premiere Charge de la Robe en cette Capitale *; que Vous trouvant depuis enveloppé dans la ſuppreſſion du Corps qui Vous avoit pour Chef, Vous n'êtes point demeuré comme tant d'autres dans l'inaction; qu'ayant toûjours aimé le travail, Vous n'avez pû goûter le repos & les douceurs d'une vie privée; que Vous avez rempli avec dignité la Charge de Préſident d'une Compagnie de Juſtice dans une Ville voiſine *; qu'entrant enſuite dans l'un des plus celebres Parlemens de France *, où rien ne Vous manquoit pour obtenir le premier rang, que de n'être pas né Sujet du grand Monarque que Vous ſerviez, la Pourpre & le Mortier Vous ont moins diſtingué dans cette illuſtre Compagnie, qu'une conſtante application à tous vos devoirs dans l'adminiſtration de la Juſtice, une pleine connoiſſance des Loix & des Coûtumes, une experience conſommée dans les Affaires, une juſteſſe de diſcernement jointe à la force de la pénétration, une exactitude religieuſe, une droiture inflexible, une integrité inviolable.

* La Charge de Lieutenant Général au Bailliage de Nancy.

* Préſident au Siege Préſidial de Toul.

* Parlement de Metz, où il étoit préſident à Mortier.

Je ſens, MONSIEUR, que Vous me ſouffrez impatiemment ; mais du moins me permetrez-Vous de loüer la ſageſſe prématurée de nôtre jeune Souverain, dans le choix qu'il ſçait faire de ſes Miniſtres. Et ſans ſortir de votre Maiſon, MONSIEUR, votre élevation à la premiere dignité de la Juſtice, & celle de votre illuſtre Aîné au Miniſtére, dont il ſoutient le poids avec une ſuffiſance égale à ſon zele, uniquement attentif aux interêts de ſon Maître, & craignant plus de lui nuire, que de déplaire à ſa Cour, il eſt incapable ou de laiſſer ſurprendre ſa vigilance par l'artifice, ou de faire plier ſa fermeté ſous la faveur. Ce choix, dis-je, que S. A. R. a fait de vos Perſonnes pour Vous rendre dépoſitaires de ſa juſtice & de ſes Finances, a-t-il moins ſignalé ſa ſageſſe, qu'aſſuré le bonheur de ſes Sujets ? Avoir confié à l'un ſes propres interêts, à l'autre ceux de ſes Peuples ; à l'un & à l'autre ce qu'il a de plus cher, & s'en être fait comme deux pôles, ſur leſquels rouleroit l'heureux gouvernement de ſes Etats ; avoir réüni dans une ſeule Maiſon divers Emplois, qui partagez entre pluſieurs autres pouvoient les attacher toutes à luy par des nœuds étroits de fidelité & de reconnoiſſance ; n'eſt-ce pas une preuve certaine qu'il n'a en veuë que le bien public, qu'il ne peſe & n'eſtime que le merite de ceux qu'il juge les plus propres à le procurer, & qu'un diſcernement que d'autres Princes ne peuvent avoir qu'aprés pluſieurs années de Regne, lui eſt déja acquis dans ſa jeuneſſe, par l'avantage d'une heureuſe naiſſance, & par la maturité de ſon eſprit.

Une approbation auſſi glorieuſe que la ſienne, ne pouvoit pas manquer d'être ſuivie des applaudiſſemens de tous les Peuples. Oüy, MONSIEUR, Vous occupez ce poſte avec toute l'eſtime du Prince, la ſatisfaction de ſes Sujets, la gloire de votre Maiſon, la joye de vos Amis, la conſolation des Pauvres & des Affligez : & je ne vois pas que perſonne m'en puiſſe deſavoüer, quand je Vous répeteray ce qu'a dit autrefois un grand Miniſtre d'un Royaume voiſin, à un premier Préſident * qui luy faiſoit ſes remercimens de cette Dignité où il venoit d'être élevé : *Qu'il la devoit uniquement à ſon merite, & qu'il n'eût pas été préferé à d'autres, ſi l'on eût connu dans tout le Royaume un Sujet plus fidele & plus capable de cet Employ.*

* Le Cardinal de Richelieu à M. de Lamoignon premier Préſident du Parlement de Paris.

HARANGUE A SON ALTESSE ROYALE.

A ſa premiere Entrée en ſa Ville de Pont-à-Mouſſon le 16. Octobre 1698. par le Doyen de la Faculté des Droits.

MONSEIGNEUR,

☞ Nous n'apportons aux pieds de Vôtre Alteſſe Royale aucun Eloge : elle nous le défend ; nous obéïſſons.

En effet, MONSEIGNEUR, nos applaudiſſemens ne peuvent rien ajoûter à vos vertus : mais Vôtre Alteſſe Royale peut lire avec plaiſir ſur nos viſages, les differens mouvemens de joye, d'amour, de veneration que ſon Arrivée en cette Ville a excité dans nos cœurs. Ce ſilence que nous gardons malgré nôtre zele, lui ſera un témoignage fidele d'une aveugle ſoûmiſſion à ſes volontez ; il nous ſera même avantageux qu'elle reconnoiſſe par elle-même la cauſe de nôtre felicité, puiſque ſa preſence, qui remuë toutes nos paſſions, pourroit nous troubler & nous interdire en un ſujet que nous ne pouvons ny relever ny égaler par nos diſcours.

Cependant, MONSEIGNEUR, ne pourrions-nous pas donner quelque choſe de plus à nôtre zele, ſans offenſer vos vertus ? Il me ſemble entrevoir des loüanges, que vôtre pudeur peut écouter ſans peine, & que je puis prononcer ſans lui déplaire. Oüi, MONSEIGNEUR, on peut ſans bleſſer vôtre modeſtie, ni le reſpect que l'on doit à vos Ordres, faire vôtre Eloge dans le Panegyrique de vôtre Auguſte & Invincible Pere *. Vous y reconnoîtrez des vertus auſquelles Vous applaudirez Vous-même : & comme Vous êtes l'heritier de ſa gloire autant que de ſon Thrône, il nous ſera permis d'admirer dans ſon Portrait, les traits d'une parfaite reſſemblance avec Vôtre Alteſſe Royale.

* Le Doyen prononça peu de tems enſuite le Panegyrique de Charles V. en Latin, dans la Salle publique des Droits.

Souffrez donc, MONSEIGNEUR, que je Vous témoigne au nom de vôtre Faculté des Droits, dont j'ai l'honneur de Vous porter les hommages, la veneration profonde que nous avons pour la memoire d'un Heros, qui a ſurpaſſé la gloire de ſes Ancêtres, qui ſera le modele de ſa Poſterité, & qui ſera toûjours réveré comme le Prodige de ſon ſiecle.

Cette entrepriſe eſt hardie, elle eſt au deſſus de mes forces ; mais mon zele & la dignité du ſujet couvriront ma temerité & ma

ma foibleſſe ; & quel qu'en ſoit le ſuccés, j'auray neanmoins cet avantage par deſſus le reſte de vos Sujets, qu'ils Vous auront tous conſacré leurs cœurs, & que je me ſeray efforcé de Vous conſacrer encore les productions de mon eſprit.

HARANGUE A SON ALTESSE ROYALE,

A ſon Arrivée à Pont-à-Mouſſon avec Madame Royale, aprés la celebration de leur mariage à Bar ; prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits, le 6. Novembre. 1698.

MONSEIGNEUR,

☞ Comme nous ſçavons que vos vertus ſe trouvent offenſées des juſtes applaudiſſemens de vos Sujets, le reſpect que nous devons à vos Ordres retient nôtre zele ; j'oſe dire que la crainte de Vous déplaire trouble nôtre joye : cependant, MONSEIGNEUR, ſans Vous deſobéïr & ſans Vous déplaire, nous pouvons joindre aux hommages que nous devons à Vôtre Alteſſe Royale, la veneration profonde que nous avons pour une Princeſſe, qui par ſes vertus a ſçû meriter votre eſtime, & qui par ſa naiſſance doit aſſurer la Paix & le repos de vos Etats.

Que ſi nous ſommes obligez d'applaudir quelquefois à Vôtre Alteſſe Royale, nos Eloges ne pourront lui déplaire, puiſqu'en même tems elle entendra parler de ce qu'elle aime, de même que notre Auguſte Princeſſe aura de la joye d'entendre retentir ce Palais du Nom & des rares qualitez de Votre Alteſſe Royale.

Il eſt vrai cependant, que quelque effort que nous puiſſions faire, nous n'avons point de paroles en un ſujet ſi heureux, preſque réduits à honorer Vos Alteſſes Royales par notre ſilence & par notre confuſion. Mais, MONSEIGNEUR, cette multitude qui vous environne, ces cris de joye, ces Feux publics, ces Arcs de Triomphe, nos Soins, nos Empreſſemens parleront pour nous, & Vous perſuaderont mieux que des diſcours recherchez ; c'eſt le langage de nos cœurs, & un langage qui ne connoît point l'artifice & le déguiſement.

HARANGUE A MADAME ROYALE,

Prononcée par le Doyen de la Faculté des Droits de l'Université de Pont-à-Mousson, le 6. Novembre 1698.

MADAME,

☞ Les Loix dont nous ſommes les Dépoſitaires, viennent ſe mettre aujourd'hui ſous la protection de Votre Alteſſe Royale : quelque juſtes qu'elles ſoient par elles-mêmes, elles ont toûjours je ne ſçai quoi de rigide & d'auſtere, qui entraîne plûtôt les Sujets, qu'il ne les conduit à l'obéïſſance ; mais prononcées de votre bouche, elles ſeront écoutées avec attention, reçûës & ſuivies ſans contrainte, & de dures obligations qu'elles étoient, elles deviendront de douces & inſinuantes perſuaſions.

En effet, MADAME, quand vos Peuples connoîtront à quelle Princeſſe Dieu les a ſoumis, & qu'ils trouveront en vôtre Auguſte Perſonne un heureux aſſemblage de pluſieurs qualitez, entre leſquelles il eſt difficile de juger laquelle eſt la plus noble & la plus eſtimable ; ce Caractere de Grandeur, qu'imprime ſur votre front le ſang de tant de Rois dont Vous êtes deſcenduë ; un merite égal à la naiſſance, en ſorte que la naiſſance détachée du merite ne lui ôteroit preſque rien de ſa dignité ; cet exterieur qui ſemble avoir épuiſé toutes les graces de la nature ; une raiſon proportionnée aux dons & aux graces du corps, & qui eſt le raviſſement des eſprits, comme l'autre eſt le charme des yeux ; tant d'agrément joint à tant de ſageſſe ; tant de douceur accompagnée de tant de Majeſté ; tant de Vertus relevées ou aſſorties de tant d'attraits, qu'il ſe forme de tout cela comme une nuance aux yeux, où ſans pouvoir diſtinguer ſi l'on eſtime ou ſi l'on aime, on ne peut que ſe récrier & admirer. Lors donc que les Peuples qui Vous ſont aſſujettis ſeront attentifs à toutes ces merveilles, pourront-ils réſiſter aux Loix que Vous leur impoſerez ? Non, MADAME, ils s'y ſoumettront avec joye ; ils préviendront vos volontez avec chaleur ; ils regarderont leur ſujetion, comme le comble de leurs vœux & de leur felicité. Peut-être même qu'oubliant la réverence qui eſt dûë à leur Souveraine, ils oſeront aſſurer Votre Alteſſe Royale de l'entier dévoüement de leurs cœurs.

Nous nous promettions bien, MADAME, qu'à l'arrivée de notre Auguſte Maître, nous verrions rentrer avec lui dans ſes Etats l'abondance de la Paix, la douceur du Gouvernement, le repos & la joye de ſes Sujets; mais pouvions-nous eſperer qu'une Princeſſe, les délices & l'ornement de la Cour de France, recherchée des Rois qui ſont ſur les premiers Thrônes, & digne des plus grands qui ayent jamais regné, pût ſe contenter d'un Etat, qui n'a proprement de grandeur, que par la Nobleſſe & par le merite de ces Princes?

Mais, MADAME, c'eſt ce qui a touché le moins Votre Alteſſe Royale, que l'étenduë des Etats auſquels elle pouvoit aſpirer; Vous réſerviez votre cœur pour un Epoux dont la Naiſſance pût entrer en parallele avec la vôtre, & dont le merite fût le prix de vos vertus. Avec quel éclat voyons-nous briller aujourd'hui ſur le Thrône de nos Souverains, ce rare aſſortiment de naiſſance & de merite en vos Auguſtes Perſonnes? Oüi, MADAME, on peut le dire, ſans offenſer aucun Monarque, & ſans pouſſer trop loin notre zele, que ſi votre glorieux Nom, & celui de Lorraine, ſont les deux plus anciens Noms du monde, les vertus auſſi qui en ſont inſeparables, peuvent Vous rendre l'un & l'autre le modéle des Têtes Couronnées.

Dirai-je, MADAME, que la France a crû nous devoir un don ſi précieux, pour nous faire oublier les malheurs des Guerres? La Paix qu'elle a renduë à toute l'Europe pouvoit nous réconcilier avec elle; mais il falloit un tel bienfait pour nous faire convenir que nous lui ſommes aujourd'hui redevables, & même obligez de changer nos plaintes en remercimens.

Cependant, MADAME, ne me trompai-je point, & ce que nous croyons devoir à la France, ne le devons-nous pas à notre incomparable Souverain, dont toute autre Epouſe que Vous n'eût pas été digne; de même que tout autre que lui n'eût jamais merité votre attention? Ne le devons-nous point à la juſteſſe de votre diſcernement, qui Vous a fait préferer un Prince heritier de toutes les qualitez héroïques de ſon Invincible Pere, à tous ceux qui avec plus de Puiſſance auroient eu moins de gloire, ſéparer la Perſonne d'avec la fortune, & compter pour rien les faveurs de l'une, au prix des perfections de l'autre.

Regnez donc, MADAME, ſur nos volontez auſſi ſouverainement que Vous venez regner dans ſes Etats. Regnez en même tems ſur un Thrône plus glorieux & plus digne de Vous. Regnez ſur le cœur de ce jeune Heros que la gloire ſembloit n'avoir for-

mé que pour elle, & qui s'eſt trouvé ſenſible aux charmes de tant d'excellens dons du Ciel, qu'on admire en Votre Alteſſe Royale. Reglez enſemble toutes les actions de vos Sujets par vos exemples, comme Vous partagez déja par vos merites toutes leurs loüanges & leurs admirations. Qu'une heureuſe fecondité mette le comble à votre gloire & à la felicité de vos Peuples. Que le Ciel enfin regle le bonheur & la durée de votre Empire ſur nos eſperances & ſur nos vœux.

Nous n'avons plus qu'à nous féliciter nous-mêmes du bonheur qui nous eſt ſi ſeurement acquis, ou plûtôt à nous en rendre dignes. Nous le ferons, MADAME, par tous les témoignages de la plus profonde véneration, & de la ſoumiſſion la plus parfaite. Heureux! ſi par notre conduite nous pouvons Vous donner lieu d'être auſſi contente de nous, que nous nous trouvons honorez de nous voir ſous votre main & ſous vos ordres, & que Vous ayez autant d'agrément à nous donner des Loix, que nous avons de paſſion à Vous obéïr & à Vous ſervir.

HARANGUE A SON ALTESSE ROYALE, Sur la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bar.

Par le Doyen de la Faculté des Droits en l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, à Bar le 28. Aouſt 1699.

MONSEIGNEUR,

Nous avions crû être au comble de nos vœux, lorſqu'une Paix glorieuſe rétablit Votre Alteſſe Royale ſur le Thrône de ſes Ancêtres, & que nous le vîmes affermi par l'Alliance d'une Illuſtre Princeſſe, qui en devoit rehauſſer l'éclat par ſon merite, & en être l'appui par la puiſſance de ſon Auguſte Maiſon. Mais que le Ciel a encore paſſé de beaucoup nos eſperances par le précieux don qu'il vient de Vous faire en la perſonne d'un Prince iſſu de votre Sang, heritier de votre Couronne, l'objet de votre tendreſſe, les délices de votre Cour, l'amour & l'eſperance de vos Peuples, le lien d'une union toûjours plus intime entre Vous & votre incomparable Epouſe, entre deux cœurs auſſi dignes l'un de l'autre, qu'élevez au deſſus de tous les autres par la Nobleſſe

de leurs vertus. Don ſi excellent, & qui nous ravit à un point, que nous nous trouvons comme ſuſpendus entre deux devoirs qui nous preſſent également, & de félicitation à Votre Alteſſe Royale ſur la joye qu'elle en reſſent, & de remerciment au Ciel ſur une faveur ſi rare.

Quelles actions de graces en effet, ne devons-nous pas à Dieu, de nous avoir mis ſous la domination du meilleur Prince du monde ? Mais quel ſurcroît d'obligations, de lui avoir donné un Fils que nous préſumons devoir heriter de toute ſa bonté, & de tout ſon merite ; de nous ſentir ſi heureux, & de ne pouvoir craindre que nous ceſſions de l'être ; de joüir tranquillement des douceurs preſentes de votre Regne, & d'être sûrs d'un avenir également heureux.

Pour Vous, MONSEIGNEUR, peut-on Vous feliciter aſſez d'un bonheur dont le Ciel ne s'eſt hâté de Vous favoriſer, que pour Vous faire connoître qu'il ne pouvoit trop-tôt s'ouvrir ſur Vous, ni par des graces trop ſignalées ; que pour Vous donner un gage certain des proſperitez continuelles que Vous en avez dû eſperer ; que pour Vous récompenſer enfin de ce qu'aprés avoir fait monter avec Vous ſur le Thrône la Juſtice & la Pieté, Vous leur avez mis en main les rênes du Gouvernement, & aſſujetti à leurs Loix tout ce que la Grandeur & la puiſſance tiennent ſous votre Empire. Peut-on aſſez Vous féliciter de retrouver en ce jeune Prince un autre Vous-même, en la Perſonne duquel Vous ayez encore plus de joye de perpetuer vos vertus, que votre Sang & votre Nom.

Qu'il vive cet Auguſte Enfant, & que recevant de la nature autant de force & de ſanté, qu'il tire d'éclat & de grandeur de ſa naiſſance, le nombre de ſes années puiſſe égaler celles que nous ſouhaitons à ceux qui lui ont donné la vie ; c'eſt ce que nous demandons au Ciel. Mais qu'il vive en même tems auſſi digne du Thrône que ceux qui lui ont donné la vie ; c'eſt ce que nous Vous demandons, MONSEIGNEUR, & que nous attendons de l'éducation que Votre Alteſſe Royale voudra bien lui donner elle-même, ſi-tôt que l'âge l'en aura rendu capable, & que par l'exemple de votre autorité, & de l'amour des Peuples envers Vous, il pourra juger de l'importance de vos leçons. C'eſt le plus noble & le plus utile de tous les Emplois auſquels Vous puiſſiez conſacrer vos ſoins, de le former par Vous-même, & ſur les maximes de ſageſſe, d'honneur & de vertu que Vous avez reçûs du plus grand Prince du monde par ſes qualitez héroïques. C'eſt

☞ auſſi ce que Vous pouvez faire de plus glorieux pour lui, & de plus avantageux pour vos Sujets : & c'eſt delà uniquement que nous pouvons augurer avec certitude quel ſera ſon ſort, & quel ſera le nôtre ; tirer le préſage de ſon merite, & celui de notre bonheur.

Votre Alteſſe Royale peut travailler avec ſuccés à lui laiſſer un Empire plus floriſſant, à étendre les Etats qui doivent un jour lui écheoir en partage, à ajoûter de nouvelles Couronnes à celles qui lui ſont deſtinées ; il pourra par là devenir plus puiſſant : mais rien ne le rendra plus grand Prince que de Vous reſſembler ; rien auſſi ne nous rendra plus heureux que de ne le point trouver different de Vous. Et quand aprés cela ou les Etrangers ou vos Sujets même éloignez de la Cour, nous en demanderont des nouvelles, qu'ils s'informeront de ſon eſprit, de ſon naturel, de ſes mœurs, s'il eſt tel enfin qu'on pouvoit ſe le promettre de la plus heureuſe & de la plus illuſtre naiſſance du monde ? Nous croirons avoir tout dit, & rempli pleinement l'idée des uns & les ſouhaits des autres, quand nous leur répondrons uniment, *qu'il eſt ſemblable à* VOTRE ALTESSE ROYALE, *qu'il eſt digne de ſon Auguſte Mere.*

COMPLIMENT FAIT A MONSEIGNEUR.

MONSEIGNEUR,

A Châlons en Champagne par M. Godet Avocat du Roi au Preſidial.

SA MAJESTE' ayant remporté tant de Victoires ſur les Ennemis de ſes Etats, conquis tant de Villes & de Provinces, & donné la Paix à toute l'Europe par la force & la juſtice de ſes Armes, a voulu éterniſer la gloire que ſon bras triomphant lui avoit acquiſe, & aſſurer le repos qu'Elle avoit procuré à ſes Peuples. C'eſt ce que ſa prudence a ſagement executé en donnant à vôtre Auguſte Perſonne, qui nous eſt ſi précieuſe, une Epouſe convenable à la dignité de vôtre Sang, à la grandeur & à la Majeſté de cet Empire. En vous, MONSEIGNEUR, nous avions la vive Image de LOUIS LE GRAND, un Parelie enrichi des couleurs & des raïons du Soleil, ne nous manquoit plus, pour combler nôtre joye, que de voir des rejettons de cette Tige Roïale. C'eſt de cette Alliance illuſtre du

Sang & de la Vertu que nous verrons naître une ſuite de Heros, qui marchant ſur les veſtiges de tant de Rois, & d'Empereurs, feront paſſer l'Auguſte Nom des Bourbons juſques dans les Siécles les plus éloignez. La conjonction de ces deux Aſtres attirera ſur nous les douces & benignes indulgences du Ciel, affermira pour jamais la gloire & la felicité de la France. Nous avons de tres-humbles graces à rendre à SA MAJESTE' de l'honneur qu'il lui a plû de nous faire, de choiſir ſa Ville de Châlons pour être le Theâtre de cette Pompeuſe Ceremonie. Nous allons joindre nos Vœux aux cris de joye, aux applaudiſſemens & aux acclamations des Peuples, & prier la Divine Majeſté de benir le Sacré Nœud qui unit vos deux Auguſtes Perſonnes, & de leur donner une longue & heureuſe Poſterité. Agréez, s'il vous plaît, MONSEIGNEUR, nos ſoûmiſſions, & permettez-nous de nous dire avec toute la vénération poſſible & le plus profond reſpect.

Vos tres-humbles, &c.

A MADAME LA DAUPHINE.

MADAME,

Au milieu de tant de proſperitez il ne reſtoit plus à la France, pour rendre ſa felicité parfaite, que de donner à MONSEIGNEUR, qui eſt le Portrait animé de LOUIS LE GRAND, une Princeſſe digne de ſon Sang, & de la ſplendeur de cette Couronne. C'eſt en vôtre Auguſte Perſonne, MADAME, que la France a trouvé ce précieux Tréſor, & ce glorieux avantage. Elle a trouvé une Princeſſe d'une Maiſon qui deſcend des Rois & des Empereurs; une Princeſſe en qui, comme en MONSEIGNEUR, brillent les Graces, la Grandeur & la Majeſté. Deſorte, MADAME, que le Lien d'amour qui unit vos cœurs, n'eſt pas ſeulement une alliance de ſang, mais une alliance d'eſprit & de toutes les Vertus. Que ne doit pas eſperer la France de ces divins accords? C'eſt un redoublement de ſa gloire, & une marque certaine de la perpetuité de ſon bonheur. Le nom de VICTOIRE, que vous portez, MADAME, nous en eſt un préſage aſſuré, & ne nous promet que des Con-

Par le même.

primer la joye de nôtre Republique & du Dey mon Maître, d'avoir conclu la Paix avec tes Lieutenans, & le desir ardent qu'ils ont qu'il plaise à ta Haute Majesté d'y mettre le sceau de ton dernier consentement.

La force de tes Armes trés-puissantes, & l'éclat de ton Sabre toûjours Victorieux leur a fait connoître quelle a été la faute de Balba-Assan d'avoir déclaré la guerre à tes Sujets. Je suis député pour t'en venir demander pardon, & te protester que nous n'aurons à l'avenir d'autre intention, que de meriter par nôtre conduite l'amitié du plus grand Empereur qui soit, & qui ait jamais été dans la Loi de JESUS, & le seul que nous redoutions.

Nous pourrions apprehender que l'excés détestable commis en la personne de ton Consul ne fût un obstacle à la Paix, si ton Esprit, dont les lumieres semblables à celles du Soleil, penetrant toutes choses, ne connoissoit parfaitement dequoi est capable une Populace émûë & en fureur, qui au milieu de ses Concitoïens écrasez par tes Bombes, où se trouvent des peres, des freres & des enfans, se voit enlever ses esclaves, le plus beau de ses biens, à qui pour comble de malheur, on refuse en échange la liberté de ses Compatriotes qu'elle avoit esperée. Quelques motifs que puisse avoir eu cette violence, je viens te prier de détourner pour jamais tes yeux sacrez de dessus une action que tous les gens de bien parmi nous ont détestée, & principalement les Puissances, à qui il ne seroit pas raisonnable de l'imputer.

Nous esperons, ô Grand Empereur, aussi puissant que Gemschid, aussi riche que Caroun, aussi magnifique que Salomon, & aussi genereux qu'Akemtas, cette grace de tes bontez.

Personnages celebres parmi les Mahometans, par des qualitez qui leur font donner des Epitheres.

Et même dans la haute opinion que nous avons de ta generosité incomparable, nous n'avons garde de douter que tu ne rendes libres tous ceux de nos freres qui se trouveront arrêtez dans tes fers, comme nous remettons en pleine liberté tous ceux de tes Sujets qui sont entre nos mains, & même tous ceux qui ont été honorez de l'ombre de ton Nom, afin que la joye de cette Paix soit égale & universelle.

Et en cela que demandons-nous? sinon d'ouvrir un plus grand nombre de bouches à ta loüange, & que dans le tems que les tiens rendus à leur Patrie te beniront prosternez à tes pieds, les nôtres se repandant dans les vastes Païs de l'Afrique, aillent y publier ta magnificence, & semer dans les cœurs de leurs enfans une profonde veneration pour tes Vertus incomparables. Ce sera-là le fondement d'une éternelle Paix, que nous conserverons de nôtre

part par une obſervation exacte & religieuſe de toutes les conditions ſur leſquelles elle a été établie, ne doutant point que par l'obéïſſance parfaite que tu te fais rendre, tes Sujets ne prennent le même ſoin de la conſerver.

Veüille le Createur Tout-puiſſant & miſericordieux y donner la benediction, & maintenir une union perpetuelle entre le Très-haut, Tres-excellent, Tres-puiſſant, Tres-magnanime & invincible Empereur des François, & les Tres-illuſtres & magnifiques Pacha, Dey, Divan & victorieuſes Milices de la Republique des Algeriens.

HARANGUE DE L'ENVOYE

Extraordinaire du Roi de Pologne, quand il alla offrir à Sa Sainteté, le grand Etendart de l'Empire Otoman, que l'on prit ſur les Turcs à la levée du Siege de Vienne.

TRES-SAINT PERE,

La coûtume de porter au devant des Conquerans les Drapeaux remportez ſur les Ennemis, eſt établie dés le tems des premiers Heros, afin que les acclamations des Peuples ajoûtant un nouvel éclat à leurs actions les faſſe vivre dans le Temple de la gloire. Monſeigneur le tres-clement Roi de Pologne Jean III. a par la grandeur de ſon courage combattu & vaincu, non pour ſes interêts particuliers, mais pour ceux de la République Chrétienne. Sa pieté envers Dieu, & ſon zele particulier envers Vôtre Sainteté, & envers vôtre ſaint Siege Apoſtolique, a été de pair avec ſa vertu guerriere. De ſorte que je mets, avec un tres-profond reſpect, en qualité de ſon Ambaſſadeur, aux pieds de Vôtre Sainteté le principal Etendart du formidable Empereur des Turcs, que la Vertu de mon Maître leur a arraché au milieu de leur Armée, & dans le même tems le plus grand faſte de la puiſſance Otomane.

Le Roi Jean eſt venu, il a vû les Ennemis, il les a vaincus. Il eſt venu, dis-je, puiſqu'il eſt ſorti de ſon Royaume, où il a laiſſé la Reine, & ſes Enfans. Il eſt accouru tout à propos pour délivrer Vienne aſſiegée, & pour conſerver l'Empire, & c'eſt à Vôtre Sain-

teté qu'on doit le glorieux voyage de mon Roi. Il a par là ſignalé ſon obéïſſance au ſaint Siége d'une maniere qui n'a point d'exemple dans tous les ſiecles paſſez. Mon Roi vit d'un courage intrepide ces cruelles armes de Turc qui menaçoient tout le monde Chrétien, à quoi Vôtre Sainteté avoit pourvû, ayant oppoſé à tant de cruels ennemis ce ſeul bouclier, aprés avoir reconnu par l'inſpiration du ſaint Eſprit, que Dieu avoit deſtiné mon Roi pour être le Défenſeur de la Religion Chrétienne.

Enfin le Roi Jean a vaincu ayant par ſon bras foudroyé les Bataillons Otomans, & couvert le champ de bataille des corps de ces Infideles.

Cette Victoire ternit les lauriers de leurs Ancêtres, & mon Roi en rend Rome triomphante: il eſt bien juſte qu'il en uſe ainſi, puiſqu'il a gagné cette bataille ſous les auſpices de Vôtre Sainteté.

Vous avez vaincu tous deux, Vôtre Sainteté par ſes Vœux & par les grandes ſommes qu'elle a données pour ſoûtenir cette Guerre ſainte; & mon Roi, par ſon épée, & aux dépens de ſon ſang.

Que Vôtre Sainteté, TRES-SAINT PERE, reçoive agréablement, comme un ornement éternel de vôtre Pontificat, ce principal Etendart remporté ſur les Ennemis de la Foi, par vôtre vertu, & par celle de mon Roi invincible, & faſſe le Ciel que vous en joüiſſiez longues années.

HARANGUE FAITE A FEU Monſieur le Chancelier le Tellier, ſur ſa Promotion.

MONSEIGNEUR,

Par Mr. Doujat.

Le juſte choix que le Roi a fait de vôtre perſonne, pour l'élever à la plus haute dignité de la Robe, eſt ſans doute, la plus infaillible marque d'un merite achevé; mais c'eſt encore une preuve bien convaincante, que ce merite eſt generalement reconnu, de voir que les Loix, qui ordinairement ſont muettes au milieu des Armes, prennent d'abord un tel éclat entre vos mains, qu'on n'entend de tous côtez que des acclamations & des applaudiſſemens, pour une action pacifique, dans un tems où les actions de nôtre invincible Monarque font tant de bruit en tous lieux, par des mi-

racles de guerre ſi continuels & ſi ſurprenans.

On peut bien, Monseigneur, les appeller ſurprenans, puiſqu'ils n'ont point d'exemple dans toute l'Antiquité; & l'on n'a guere moins de peine à les croire, aprés qu'ils ſont arrivez qu'à les imaginer avant qu'ils arrivent. En effet, il n'y a perſonne qui ſoit capable de les concevoir, que cet incomparable Genie qui ſeul les peut executer. Car enfin peut-on comprendre cette ſage conduite qui pourvoit à tout, cette activité qui eſt par tout, cette intrepidité héroïque qui anime tout, & enfin cette Auguſte perſonne qui vient à bout de tout?

Mais peut-on aſſez admirer les prodiges que ces grands reſſorts ont produit dans le cours de cette ſeule année, qui n'eſt pas encore finie? Une Campagne qui en vaut pluſieurs ſi hautement achevée en la ſaiſon qu'on l'ouvroit à peine autrefois, & recommencée avec un pareil ſuccés; auſſi-tôt que les ennemis ont fini les marches & les contre-marches qu'ils ont appellées leur Campagne, pluſieurs Places qu'on n'avoit oſé attaquer, ou qu'on avoit attaquées inutilement en divers tems, emportées dans peu de jours. Une bataille gagnée par un autre ſoi-même pendant deux Siéges. Ces braves de toutes Nations forcez en un moment derriere leurs plus forts Remparts, auſſi-bien qu'en raſe Campagne, & leurs prodigieuſes Armées également défaites en combattant, & ſans combattre.

Vôtre zele pour le ſervice & pour la gloire du Roi, me fait eſperer, Monseigneur, que vous excuſerez facilement cette digreſſion ſur un ſujet ſi agréable, & où vous & les vôtres avez toûjours eu tant de part.

Nous voyons, Monseigneur, dans vos ſages Conſeils, dans vos ſoins vigilans & fideles, & dans toute vôtre vie, de grandes matieres de pluſieurs Panegyriques, & nous voudrions bien nous pouvoir acquiter de ce qui vous eſt dû en cette occaſion; mais le tems d'un Compliment dont je vois bien que j'ai déja paſſé les bornes, ne me permet pas de ſuivre cette juſte inclination; & je connois trop ma foibleſſe pour me hazarder à une ſi difficile entrepriſe: il me ſuffira de dire en paſſant, ce qui eſt connu de tout le monde, que vous ſçavez joindre admirablement bien des choſes qui ne ſe trouvent guere d'accord que dans les hommes extraordinaires; un Eſprit penetrant, avec un jugement ſolide, une moderation ſans exemple, avec une éminente fortune, & une probité inflexible, qui ne conſidere perſonne quand il faut juger, avec une affabilité obligeante qui ne rebute perſonne quand il faut écouter.

Ainſi, MONSEIGNEUR, la juſtice que le Roi vient de faire à vôtre vertu, & à vos longs & importans ſervices, eſt un moyen aſſûré pour la rendre par une ſeule action, au reſte de ſes Sujets, & la connoiſſance que l'on a de cette verité, dont on voit déja les effets, répand dans tous les cœurs une joye qui n'eſt pas concevable.

Cependant, MONSEIGNEUR, la Faculté de Droit oſe ſe flater de l'eſperance que dans cette commune allegreſſe vous aurez la bonté de diſtinguer ſon zele parmi celui des autres Corps, qui ont eu déja, ou qui auront enſuite l'honneur de rendre de ſemblables devoirs à Vôtre Grandeur.

Pour nous attirer cet avantage, il ſuffiroit de l'attachement particulier qu'exige de nous la profeſſion des Loix dont vous êtes l'Oracle & l'Appui tout enſemble.

Mais outre cette dépendance auſſi glorieuſe que neceſſaire, aux obligations de laquelle nous tâchons de répondre par une profonde veneration, & par des Vœux ardens & ſinceres, que ne devons-nous pas à Vôtre Grandeur, pour l'inclination qu'elle a toûjours témoignée de voir rétablir l'Etude de la Juriſprudence; qui vous eſt chere, parce que vous la poſſedez parfaitement, & parce que vous en connoiſſez mieux que perſonne l'importance & la neceſſité? Vous ſçavez, MONSEIGNEUR, combien elle eſt déchûë de ſa premiere ſplendeur dans ce Royaume, où l'on l'a vûë ſi floriſſante pendant pluſieurs Siécles.

Maintenant que vous êtes en état de la vénger du mépris injurieux qu'en font ceux à qui elle eſt inconnuë, que pouvons-nous ſouhaiter de plus honorable pour vôtre Grandeur, & de plus utile pour le public, ſi ce n'eſt l'entier accompliſſement de vos grands & loüables deſſeins, & que pour en voir l'effet, vous puiſſiez ſervir le Roi & l'Etat dans les nobles fonctions d'une Dignité ſi éminente auſſi longuement que dans celle de tous les autres Emplois que vous avez ſi dignement remplis.

HARANGUE D'UN AMBASSADEUR de France à Veniſe.

AUDOGE ET AUSENAT.

PRince Serenissime, Très-illustres, Très-excellens Seigneurs,

Mr. Amelot. Si le ſujet qui m'amene aujourd'hui dans cette Auguſte Aſſemblée ne lui devoit pas être infiniment agréable, je me trouverois dans un juſte étonnement, ayant à parler devant Vôtre Serenité, & Vos Excellences, c'eſt-à-dire, devant le Trône de la Sereniſſime République, que je regarde comme celui de la plus profonde ſageſſe; mais quelque défiance que j'aye juſtement de moi-même, tout eſt ſi grand & ſi admirable dans le Prince qui m'envoye, ſa puiſſance ſi connuë de tous, & ſi redoutée de ſes Ennemis, ſes Vertus ſi éclatantes & dans un degré ſi héroïque, ſon amitié ſi glorieuſe, ſi utile, & tant de fois éprouvée par ſes Alliez, que je trouve avec raiſon toutes ſortes d'aſſurances dans l'honneur que j'ai d'être chargé de ſes Ordres.

Je viens, Sereniſſime Prince, tres-illuſtres, tres-excellens Seigneurs; renouveller à Vôtre Serenité, & à Vos Excellences, les aſſûrances de l'affection du Roi mon Maître, & vous proteſter de ſa part, qu'elle ſera toûjours tres-ardente & tres-forte; qu'il eſt plus que jamais dans les diſpoſitions d'en donner à cet illuſtre Senat, les mêmes marques qu'il en a reçûës en tant d'occaſions; qu'il s'intereſſe comme aux choſes du monde qui lui ſont les plus cheres, aux avantages & à la gloire de cette République; qu'il voit avec un plaiſir extrême l'état floriſſant où elle ſe trouve; qu'il ne ſouhaitte rien plus ardemment que la durée, & l'augmentation d'une union que les Rois ſes Prédeceſſeurs ont entretenuë avec tant de ſoins.

Ce Monarque auſſi glorieux dans la Paix que dans la Guerre, triomphant dans l'une & dans l'autre, puiſqu'il n'a ceſſé de vaincre ſes Ennemis que pour ſe vaincre ſoi-même, a fait par ſa moderation ce que n'ont pû faire toutes les Puiſſances de l'Europe jointes enſemble.

Arrêter le rapide cours de ſes Victoires, étoit un ouvrage ré-

ſervé à lui ſeul. Il a voulu par là ſe faire des degrez de gloire inconnus aux Siécles paſſez ; & je puis dire avec verité, qu'il a été beaucoup plus ſenſible au repos qu'il a donné à l'Europe, par le Traité de Nimégue, qu'aux grandes & continuelles proſperitez de ſes Armes.

C'eſt ce même Eſprit qui le fait encore aujourd'hui donner tous ſes ſoins pour la manutention de la Paix. Je ne puis douter que les propoſitions qu'il a fait faire, tant dans l'Europe qu'ailleurs, ne ſoient bien-tôt acceptées, puiſqu'outre qu'elles ſont tres-raiſonnables, Sa Majeſté eſt plus que jamais en état de faire valoir ſes juſtes prétentions, & de leur donner avec juſtice une bien plus grande étenduë que les bornes que ſa moderation s'eſt elle-même preſcrites par ſes offres. L'on doit donc eſperer qu'elles ſeront bien-tôt ſuivies d'une confirmation de Paix, qui fera joüir l'Allemagne & les Païs-bas pour long-tems d'une parfaite tranquilité. Sa Majeſté la préferera toûjours aux nouveaux ſujets de gloire que ſes Armes lui pourroient acquerir, & ſe trouvera par ce moïen d'autant plus en état d'emploïer ſes forces quand il ſera neceſſaire pour le ſecours de ſes amis, entre leſquels la Sereniſſime Republique tiendra toûjours le premier rang.

Ce ſont, Sereniſſime Prince, tres-illuſtres & tres-excellens Seigneurs, les veritables ſentimens du Roi mon Maître : & comme il conſerve avec beaucoup d'eſtime une ſincere amitié pour Votre Serenité, & Vos Excellences, il prend auſſi une entiere confiance en la vôtre, & il eſt bien perſuadé qu'en toutes les occaſions, il en recevra les marques qu'il en doit attendre.

Elle eſt ſi ancienne, cette illuſtre amitié qui lie depuis tant de Siécles la Couronne de France avec cet Etat, elle a été reſſerrée par tant de nœuds, fortifiée par tant de grands ſervices reciproquement rendus, que la durée en doit être égale à celle de ces deux Empires, c'eſt-à-dire, à celle du Monde.

Cette étroite liaiſon n'eſt pas moins juſte que ſolide ; puiſque ſi la France eſt ſans contredit la premiere Monarchie de l'Univers, Veniſe eſt également audeſſus de toutes les Republiques, qui ont été & qui ſont aujourd'hui, illuſtre par ſa ſplendeur & l'ancienneté de ſon origine, fameuſe par de grandes Conquêtes, recommandable par ſa pureté, conſtante dans la Religion, & par ſon attachement aux interêts de l'Egliſe. Elle a ſervi d'azile aux Souverains Pontifes opprimez, elle a cent fois reprimé l'audace du plus redoutable Ennemi de la Chrétienté, & cent fois dans de ſanglants combats elle a fait rougir les Mers du ſang des Infideles.

Si les Republiques de Sparte, & d'Athenes ont eu tant de reputation dans l'Antiquité ; avec combien plus de juſtice Veniſe merite-t-elle l'admiration de tous les Peuples, feconde en grands Hommes, puiſſante en même tems & ſur Mer & ſur Terre, accoûtumée depuis tant d'années à être l'Arbitre des differends des plus grands Rois ? Douze Sieles nous font voir qu'elle a plus de conduite & de prudence dans ſon Gouvernement que Solon & que Licurgue ces fameux Legiſlateurs, n'en ont jamais fait paroître dans l'adminiſtration de leur Patrie.

La Grece a fait gloire d'avoir produit ſept Hommes Sages, Veniſe ſe peut vanter d'avoir produit un Peuple de Sages ; ſi neanmoins on peut appeller de ce nom de Peuple, la Nobleſſe la plus ancienne & la plus illuſtre.

Voilà, Sereniſſime Prince, tres illuſtres & tres-excellens Seigneurs, l'idée que je m'étois faite de cette floriſſante Republique ; mais j'avoüe que mes expreſſions ſont trop foibles pour un ſi grand ſujet, & ne pouvant m'en expliquer aſſez dignement par mes paroles, je m'efforcerai pendant le cours de mon Emploi de bien marquer à Vôtre Serenité, & à Vos excellences par mes actions, & par ma conduite le reſpect & la veneration que j'ai pour la Sereniſſime Republique, & pour vos Perſonnes : mais ce qui donnera le prix à une choſe qui vous eſt dûë de tous ceux qui vous approchent, c'eſt qu'en ſuivant en cela mon inclination, j'executerai fidelement les Ordres que j'ai reçûs du Roi mon Maître, & Vous donnerai par là tous les jours de nouveaux témoignages de ſon eſtime & de ſon affection.

DISCOURS

DISCOURS AU CARDINAL DE RICHELIEU, en lui preſentant un Livre qui porte pour titre, La Mort & les dernieres paroles de Seneque.

Ce diſcours eſt, à proprement parler, une Epître Dédicatoire qui fut autrefois fort eſtimée, elle eſt tellement du Genre Demonſtratif, qu'il me ſemble que je la puis rapporter comme un Panegyrique du fameux Miniſtre à qui elle étoit adreſſée.

MONSEIGNEUR,

J'offre les dernieres paroles d'un des plus grands Hommes de l'antiquité, à celui qu'elle ne nous repreſente qu'imparfaitement par ſes plus rares exemples, & la plus belle mort que les Siécles paſſez nous propoſent, à une belle vie, qui eſt la gloire & l'ornement du nôtre. Seneque, qui ne ſe laiſſa jamais tenter aux charmes de la Cour Romaine, trouve des douceurs dans la vôtre que la Philoſophie lui permet de goûter; Il s'en approche maintenant pour faire ſon Chef-d'œuvre en vôtre preſence, & puiſque la Vertu vous a mis en main le partage de la gloire, vous ſerez, MONSEIGNEUR, le témoin & l'arbitre de la ſienne. Ce funeſte ſujet ne troublera point la joye publique, & parmi celle des Triomphes où vous avez tant de part, je ne penſe pas qu'un Eſpagnol qui ſe meurt ſoit un objet deſagréable: C'eſt ce grand Homme qui m'a lui-même inſpiré l'adreſſe que j'oſe faire de ce diſcours à VÔTRE EMINENCE, lorſqu'il dit, que le combat d'un grand cœur contre la mauvaiſe Fortune, eſt un ſpectacle digne de divertir un Dieu, & qui doit lui faire quitter ſes ouvrages pour regarder ſur la terre. Regardez donc le ſien, qui merite vôtre attention, puiſque vous êtes l'un de nos Dieux Tutelaires; & laiſſez tant ſoit peu ces hautes occupations, où vous deliberez de l'accroiſſement & de la chûte des Empires, pour voir mourir celui qui a pris autrefois les mêmes ſoins avec ſi peu de ſuccés.

Par feu Mr. Maſcaron.

Je lui ai choiſi le ſpectateur qu'il a demandé, puiſque vôtre Genie, qui affermit le repos de l'Etat, qui veille pour l'aſſûrer, & qui fait regner la juſtice eſt, comme Dieu, la cauſe univerſelle du bien, & merite par reſſemblance un nom qui lui appartient par

nature. Ce diſcours, MONSEIGNEUR, ne doit pas choquer vôtre modeſtie ; vous ne pouvez refuſer un nom que les divins Oracles donnent à tous les Fideles ; & ſans blâmer l'Ouvrier qui a gravé ſon image ſur vôtre ame, l'on ne ſçauroit trouver mauvais ſi je dis qu'elle lui reſſemble. En effet, qui a jamais vû vôtre viſage ſans être ſaiſi de ces douces craintes qui faiſoient fremir les Prophetes, lorſque Dieu leur communiquoit quelque viſible raïon de ſa gloire, & dont l'ame ſurpriſe de l'éclat qui vous environne, n'ait douté d'abord de vous avoir trop curieuſement regardé ? Mais comme celui qu'ils n'oſoient approcher dans les buiſſons ardents & dans le bruit des tonnerres, venoient quelquefois à eux ſous la fraîcheur d'un Zephire : Auſſi la douceur de vôtre Auguſte viſage diſſipe en même tems, & change en roſée ces petites vapeurs qui en couvrent la Majeſté. L'une permet ce que l'autre ſemble défendre, & jamais homme n'a eu l'honneur de vous offrir ſes prieres avec crainte, qu'il n'en ait remporté de la joye par l'effet, ou par l'eſperance.

Ego dixi Dii eſtis. Pſal. 18.

Autrefois la flaterie oſa ſouhaiter aux Romains des Dieux ſemblables à leur Prince, & le Senat applaudit à cette parole, ſur l'impieté de laquelle on ne ſçauroit encherir : Mais, MONSEIGNEUR, parlant en Chrétien, & ſans honorer la Terre aux dépens du Ciel, ne doit-on pas dire que vôtre glorieuſe vie ſuit & adore ſon exemple, & qu'elle en merite les perfections, pour lui rendre plus agréables les hommages qu'elle lui offre. Les eſprits les plus éclairez avoüent que Dieu vous a départi quelques raïons de cette clarté inacceſſible où il a choiſi ſa demeure ; que vous êtes revêtu d'une lumiere qui n'eſt pas moins le bien de ceux qui vous regardent que le vôtre, & que cette déliée Prudence ne diſſipe pas ſeulement les nuages qui couvrent toutes les veritez naturelles & morales, mais qu'elle penetre auſſi dans le fond des deſſeins & des penſées humaines, dont les ſecrets ne ſont ouverts qu'à celui qui tient la clef des abîmes. Cette connoiſſance n'eſt pas en vous oiſive ou infertile, & par les merveilles qu'elle nous fait voir, imite (autant que l'humaine condition le peut permettre) les productions éternelles que la Sageſſe & l'Amour font dans le ſein de la Divinité. Mais elle a beaucoup plus de rapport avec les effets que la Providence opere au dehors en la conduite de l'Univers ; Vous avez comme elle, MONSEIGNEUR, des voyes inconnuës, & des moyens cachez à la ſageſſe humaine, qui trompent la prévoyance des plus aviſez ou ſurpaſſent du moins leurs penſées & leurs eſperances : Et ſi nous venons de voir que

les Conquêtes des Etrangers n'ont été, par vos ſages Conſeils, que de beaux ſonges à nos Ennemis, & une nouvelle matiere de Triomphes à vôtre Maître, c'eſt qu'en le ſervant vous ſuiviez les divines adreſſes qui tirent le bien du mal, & qui profitent du dommage.

Ce grand Dieu qui emploïera s'il veut des Lions à cultiver la terre, comme il s'eſt ſervi des moucherons à la déſoler, tire aiſement de ſes Creatures, des effets qui ſurpaſſent, ou qui ſont contraires à leur nature: Et c'eſt auſſi une merveille ordinaire en vôtre conduite de faire réüſſir les deſſeins par des moyens qui ſemblent contraires à leur fin, & dont l'apparence ne nous feroit eſperer que de mauvais ſuccés, ſi vous ne nous aviez appris à ſuſpendre nos jugemens dans toutes vos entrepriſes. Je ne parle pas de ces Ouvrages merveilleux qui ont domté la Rebellion, & bravé la Nature, auſquels l'une oppoſa ſes Flottes auſſi vainement que l'autre ſes marées. Je ne m'étonne pas non plus de voir naître les Lauriers parmi la glace, & que des Alpes qui refuſent leur ſéjour aux hommes, vous en ayez fait le champ de victoire pour nos Armées: Mais, MONSEIGNEUR, d'en aſſurer le paſſage en l'abandonnant; de rendre aujourd'hui une Ville importante, pour la r'avoir demain avec plus de ſeureté, & pour la reprendre par un traité, plus glorieuſement que par la force; c'eſt en apparence jetter ſon bien dans la mer, pour l'aller recuëillir ſur le rivage, & faire voir neanmoins par effet, que les Heros dans leurs penſées, comme dans leurs actions, dans leur politique, auſſi-bien que dans leur Morale, ſurpaſſent toûjours la Nature. Ces Nations qui ont ſi ſouvent quitté leurs froides contrées, pour venir ſaccager toute l'Europe, & qui en ont empêché la deſolation dés que vous avez procuré leur alliance à cet Etat; ne ſont-elles pas voir que les cauſes quittent leurs inclinations naturelles, pour ſuivre vos mouvemens, lorſque vous les voulez faire agir? Vous avez employé à combattre l'injuſtice, ceux qu'on ne croyoit capables que de la faire; à ſoûtenir le droit, ceux qui ne l'avoient jamais connu que pour le violer; & leur Prince, dont les Prédeceſſeurs avoient opprimé la liberté des Peuples les plus éloignez, aprés que vous l'eûtes acquis à la France, a genereuſement combattu & perdu la vie pour celle de ſes Voiſins. De quelques rapports neanmoins dont Dieu embelliſſe en vous ſon image, il n'en eſt aucun qui vous ſoit plus cher & plus glorieux, que l'avantage qu'il vous a donné de partager avec lui le cœur du plus grand Roi de la terre, & d'inſpirer par vos Con-

La Digue de la Rochelle.

Pignerol.

ſeils, celui qu'il regle par ſes Commandemens.

J'arrête, MONSEIGNEUR, & l'Echo qui ne répond pas à la voix du tonnerre, m'apprend que ce que les Dieux ſont ne ſçauroit être exprimé par les hommes : Ma plume avoit pris un eſſor qui meritoit un naufrage ; & ſans conſiderer ni mon ſujet, ni mes forces, j'avois porté la main ſur cette riche matiere qui fait trembler celle des meilleurs Ouvriers. Le ſilence & l'étonnement ſont pour un ſujet ſi relevé les meilleures regles de l'Eloquence ; & ceux qui croyent y pouvoir réüſſir, quelque grand que ſoit leur Genie, reſſemblent aux voyageurs alterez qui ſe perſuadent quelquefois de ne trouver pas aſſez d'eau dans les Rivieres, pour éteindre l'extrême ſoif qui les travaille ; & qui voyent aprés avoir bû tout leur ſaoul, qu'ils n'ont pas même diminué le cours ou l'abondance des eaux qu'ils croyoient épuiſer. Nous n'avons plus de paroles pour vos actions ; nos forces défaillent à meſure que vos merveilles croiſſent : Et comme on a dit autrefois d'un vaillant Homme, qu'il ne pouvoit plus recevoir de bleſſures que ſur les cicatrices de celles qu'il avoit déja reçûës, vous ne ſçauriez être loüé que par des redites ; puiſque la verité qui a des bornes, a dit pour vous tout ce que le menſonge qui n'en connoît point, a inventé pour les autres.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Seneque deſire de mourir en vôtre preſence, & d'avoir pour ſpectateur de ſes derniers efforts, celui dont la ſeule voix vaut mieux que toutes les acclamations publiques, & donne aux meilleures actions leur prix & leur récompenſe. Vous le recevrez favorablement, MONSEIGNEUR, puiſqu'il abandonne, pour vous ſuivre, les interêts de ſa Nation, aux ambitieux deſſeins de laquelle vous oppoſez tant d'adreſſe & de generoſité : Son nom le rend digne des accuëils que le mien ne merite pas ; & s'il attire vos regards, ce ſera plûtôt par l'éclat de ſa vertu, que par les ornemens de ma plume. Je connois pourtant qu'il ne mourroit pas ſatisfait, s'il n'avoit auparavant déchargé ſon eſprit d'une penſée, & avoüé, MONSEIGNEUR, qu'il voit ſans jalouſie les grands avantages qu'a vôtre vertu ſur la ſienne, excepté celui que vous poſſedez dans la rencontre d'un Prince qui n'eſt pas moins digne de vos ſervices, que vous l'êtes de ſes affections. Seneque meritoit ſans doute un meilleur Siécle que celui de Neron ; mais vous n'en pouviez rencontrer un meilleur que celui de LOUIS LE JUSTE, & le Ciel qui lui fut contraire en cela, vous a été favorable. Il eut ce déplaiſir d'avoir élevé un Monſtre qui viola toutes les Loix, & qui desho-

nora la Nature : Et vous, la ſatisfaction de ſervir un Monarque qui eſt le miracle de nos jours, & de qui les fruits ſurpaſſent les eſperances : Ses ſoins rencontrerent un naturel qui ne ſe portoit au bien que par contrainte, & qui alloit au mal par inclination ; au lieu que vous êtes ravi de travailler pour un Prince à qui rien ne plaît que ce qui eſt permis, & dont l'ame a des mouvemens ſi reglez & ſi genereux, qu'elle ne voit jamais le bien ſans le ſuivre, quelque interêt qui s'oppoſe à ſes réſolutions, & quelques difficultez qui les puiſſent combattre.

Pardonnez-moi, MONSEIGNEUR, ſi parlant de vous comme de l'un de nos Dieux viſibles, j'ay employé des traits ſi éloignez de mon deſſein ; Nos plus religieux devoirs repreſentent l'inviſible ſous la figure d'un homme, & le Tres-haut qui nous a donné ſon image ſe contente de la nôtre. La raiſon qui ne reçoit rien que par les ſens, ne ſçauroit auſſi rien produire qui n'ait la teinture de leur foibleſſe ; celle qui a pris ſon origine dans le Ciel, prend ſes idées ſur la Terre, qui ne lui en fournit point de plus belles que celles que vous lui donnez. Si bien que ce n'eſt pas merveille qu'elle ne puiſſe peindre celui qui lui ſert d'original, & de qui elle emprunte les idées pour repreſenter les autres.

Mais, MONSEIGNEUR, je ſuis comptable au Public de ce précieux loiſir dont j'abuſe par un diſcours qui n'a rien de bon que ſa matiere, & je voi bien que vous deſirez davantage mes dernieres paroles, que celles de Seneque : Auſſi n'ai-je rien de meilleur à dire, ou à vous offrir que les tres-humbles devoirs de ma ſervitude, & les vœux continuels que je fais pour la proſperité de la France, lorſque je ſouhaite la vôtre. Je ſuis bien honteux neanmoins qu'aprés avoir oſé parler des merveilles de vôtre vie avec tant de foibleſſe & d'imperfection, il faille que je parle de moi ſi avantageuſement, que de me dire tres-humble & trés-obéiſſant ſerviteur de VÔTRE EMINENCE.

ELOGE DU COMTE DUC D'OLIVARE'S, Miniſtre d'Eſpagne.

Le Panegyrique du Cardinal de Richelieu que nous venons de rapporter, ſemble demander que nous donnions celui d'un Favori qui lui étoit contemporain & oppoſé. Voiture avoit compoſé cet Eloge, mais le malheur a voulu qu'on l'ait trouvé imparfait parmi ſes papiers; ainſi il faut que l'on ſe contente de le voir ici tel qu'on le trouve à la fin de ſes Oeuvres.

..... En cette occaſion, il témoigna que les raiſons d'Etat ne pouvoient pas tant ſur ſon eſprit, que celles de la Religion, & qu'il aimoit mieux être mauvais Politique, que de n'être pas bon Chrétien. Son integrité eſt reconnuë même de ſes ennemis. Il a toûjours été liberal de ſon bien, & ménager de celui du Roi; & ce qui ne ſemble pas croyable, ayant diſpoſé de plus de cent cinquante millions, il eſt aujourd'hui endetté de cinq cens mille écus. Son train, ſa dépenſe, & ſa maiſon, ſont comme d'une perſonne privée, auſſi-bien que ſon affabilité, & la grande facilité qu'il y a de lui parler. Les autres qui tiennent une place pareille à la ſienne, fuïent également les amis & les ennemis; & n'ont pas moins de peur de ceux qui demandent du bien, que de ceux qui peuvent faire du mal. Pour lui, il ne craint point les uns, & il écoute les autres; & ne pouvant tout accorder, il croit au moins, qu'il doit tout entendre. Pour ce qui eſt de ſon eſprit, il ne peut, ce me ſemble, être mis en doute de perſonne. Pour en faire imaginer la grandeur, il ſuffit de dire, qu'il s'étend aux deux bouts du Monde, qu'il gouverne en Orient & en Occident, & conduit ſeul en même tems les plus importantes affaires de l'Europe. Pour ce que j'en ai pû connoître, il eſt merveilleuſement prompt, actif & penetrant; ſubtil, charmant & agréable, plein de feu & de lumiere. Il parle ſa langue: c'eſt aſſez pour cela de dire, qu'il s'appelle Guzman: & qu'il eſt de cette illuſtre Souche qui étoit celebre en Eſpagne, avant qu'il y eût des Rois en Caſtille, & qui a laiſſé à cette Nation, les plus anciens & les plus rares exemples qu'elle ait de vertu & de fidelité. Son Pere Dom Pedro de Guzman, eut en ſon temps peu ou point de pareils en eſprit & en merite: & cette loüange étoit alors de plus grands poids, qu'elle ne

ſeroit à preſent. Il fut Ambaſſadeur auprés du Pape, & enſuite Vice-Roi de Sicile, & puis de Naples: & étant de retour à Madrid, il fut mis dans le Conſeil d'Etat, qui eſt en cette Cour le plus haut degré d'honneur & de dignité. Etant à Rome ſon fils *** de Guzman lui nâquit: lequel pour être le puîné, fut deſtiné à l'Egliſe, & les premieres années de ſa jeuneſſe employées aux études. Mais quelque tems aprés il demeura l'aîné par la mort de ſon frere; & par celle de ſon Pere heritier de ſoixante mille ducats de rente. Etant jeune, il fut extrémement bienfait de ſa perſonne, grand, agréable, & de belle taille; le meilleur homme de cheval de toute l'Eſpagne, vaillant, adroit, liberal, & magnifique; & fut ſans doute le plus grand de la Cour, juſqu'à ce qu'il en fût le plus puiſſant. Il entra dans les affaires en un tems où il ſembloit que le Genie d'Eſpagne commençoit à ſe laſſer, & que cette Monarchie qui avoit été miſe au dernier point de ſa grandeur par Charles-Quint, & ſubſiſté à peine ſous Philippe Second, ſembloit vouloir décliner ſous les autres Rois. Ceux qui ne peuvent jamais être contens des choſes preſentes, & qui cherchent toûjours des ſujets de plaintes dans la prévoyance de l'avenir, ou dans la comparaiſon du paſſé, regretterent la grandeur & la richeſſe de la Cour, telle qu'elle étoit ſous Philippe Troiſiéme; & trouvant par tout à cette heure, moins de luſtre, & de bonheur, y conclurent auſſi moins de conduite. Mais il faut conſiderer, que ceux qui ont tenu cette place avant lui, ont toûjours gouverné durant le calme, en un tems où il ne falloit point tendre les voiles, que les choſes alloient d'elles-mêmes, & que les vents ne ſouffloient que pour faire venir l'or des Indes. L'Allemagne qui ſe ſouvenoit encore de la bataille de l'Elbe, & d'avoir vû l'Aigle de l'Empire avec la foudre de Charles-Quint, ne pouvoit au plus avoir que de mauvais deſſeins. Les Hollandois n'imaginoient point encore de plus grand bonheur que de joüir de la tréve. L'Angleterre étoit gouvernée par un Roi, vieux, & Philoſophe; la France par un Mineur. Toute l'Europe dormoit en repos, & en ſilence: & les Miniſtres d'alors n'étoient occupez qu'à diſtribuër les treſors du Perou, & à donner ou à refuſer des graces. Celui-ci au rebours, a toûjours cheminé avec un vent contraire. Parmi les tenebres, & lorſque le Ciel étoit couvert de toutes parts, il a tenu ſa route au milieu des bancs & des écuëils: & durant la tempête & l'orage il a eu à conduire ce grand Vaiſſeau, dont la prouë eſt dans l'Ocean Atlantique, & la poupe dans la mer des Indes. Il a eu à s'oppoſer en France aux deſſeins

d'un grand Miniſtre, haïſſant particulierement les Eſpagnols, habile, hardi, & tout-puiſſant ſur l'eſprit d'un Roi jeune, guerrier, & heureux en même tems. Du côté du Nord, la Fortune a ſuſcité à la Maiſon d'Autriche, le plus dangereux ennemi qu'elle ait jamais eu : un Conquerant, en qui la moindre qualité étoit celle d'un Roi ſage & vaillant, prudent & avantureux, de grande experience, & de grands deſſeins ; & qui ayant toutes les vertus d'Alexandre, n'avoit pas un de ſes vices, que ſon ambition. Ainſi cette Monarchie par elle, ou par ſes Alliez, a eu tout à la fois pour Ennemis, les François, & le Duc de Savoye, les Anglois, les Hollandois, les Proteſtans d'Allemagne, & le Roi de Suede ; & cela en un Siécle tres-ſterile en grands Hommes pour l'Eſpagne, & où la Fortune lui étoit plus ennemie que tout le reſte. Celui ci alloit tous les jours de l'Eſcurial à Madrid avec deux Secretaires dans ſon carroſſe ; & cette perſonne qui fait mouvoir tant d'Armées, & agir tant de millions d'hommes, n'en a d'ordinaire que trois ou quatre à ſa ſuite. Il n'y a point d'accompagnement ſi glorieux que cette ſolitude. La meilleure preuve de n'avoir point failli, eſt de ne point craindre. Pour ſa conſcience, nous ſommes obligez particulierement de la reconnoître, aprés la facilité qu'il nous a donnée, à la ruïne des Huguenots, & à la deſtruction de la Rochelle. Que ſi les vents ont porté briſer contre la côte de Guyenne les Carraques qui ſe devoient décharger dans Liſbone, ſi les Generaux des Flottes les ont laiſſé prendre toutes entieres, & ſi la Mer en a englouti d'autres ; ſi le Marquis de Spinola eſt mort devant que de prendre Cazal ; ſi les Allemans étant les plus forts, ſe ſont laiſſez battre à Veillane ; ſi les Chefs des Armées ayant de grands avantages, ont ſubi des conditions deſavantageuſes ; & ſi la bonne Fortune, ou la bonne conduite du Roi de Suede a gagné la bataille de Lipſie, ce ſont des accidens, que le Comte d'Olivarés n'a pû empêcher, & qu'il a fallu qu'il ait réparez. Un des malheurs de ceux qui gouvernent, c'eſt que, des choſes bien faites, & qui ont un bon ſuccés, chaque particulier tâche d'en tirer à ſoi la gloire ; & que celles qui réüſſiſſent mal ſe rejettent toutes ſur un ſeul. Sa conduite a donné remede à toutes les choſes qui en pouvoient recevoir ; & ſi elle n'a pû tout relever, c'eſt beaucoup qu'elle ait empêché que tout ne tombât. Quand la Fortune ne s'eſt point oppoſée à ſes conſeils, & qu'elle a laiſſé faire ſa prudence, les bons ſuccés lui ſont venus en foule de tous côtez. En une même année il conquit Breda, non ſeulement ſur les Hollandois, mais ſur tous les Potentats de l'Europe. Il ſauva Genes,

Genes, qui étoit à demi Françoiſe, & avoit vingt mille François à ſes portes. Il fit abandonner Calis aux Anglois, avec tant de diligence, qu'il ſembla que l'on ne les eût laiſſé entrer en Eſpagne, que pour avoir le plaiſir de les en chaſſer. Et en même tems à l'autre bout du Monde, avec douze mille hommes il conquit le Breſil. Ainſi à la fois, il triompha de toute la Terre, & eut des Victoires, qui pouvoient rendre toute ſa vie heureuſe & illuſtre, ſi elles euſſent été départies en divers tems. Le malheur a pû quelquefois renverſer ſes deſſeins, mais jamais ſa conſtance. Je lui ai vû recevoir d'un même viſage la nouvelle de la priſe de Maſtric, & de la mort du Roi de Suede. Et le jour, que la Fortune en lui ôtant ſa fille lui ravit ſes plus cheres eſperances, il eut la force de donner audiance, & de vacquer aux affaires. Les ſentimens de Pere cederent au devoir de Miniſtre. Il crut qu'il ne lui étoit pas permis d'abandonner aux larmes les yeux qui veilloient pour le bien de l'Etat; & qu'un eſprit qui avoit à ſa charge la moitié du monde, ne devoit pas être troublé du malheur d'une Famille. Son gouvernement avoit particulierement le bonheur de n'avoir point été taché de ſang, & d'avoir été exemt de proſcriptions. Ses ſoupçons & ſes craintes n'ont pas dépeuplé la Cour, pour remplir les priſons. Le crime de Leze-Majeſté n'a pas ſervi de prétexte à ſes vengeances; & quoique l'on ait fait, ou dit contre lui, il n'a jamais reconnu d'autres ennemis que ceux de l'Etat. Mais parce que cet homme ſeul fait une grande partie de cette Cour, que ſon nom eſt connu de toute l'Europe, ſa perſonne de peu de gens; & que chacun en a de differentes impreſſions ſelon l'affection, la haine, ou l'envie de ceux qui lui en ont fait le rapport; il ne ſera pas mal à propos d'interrompre la ſuite de ce diſcours, pour dire quelque choſe plus particulierement de lui.

La Fortune a de tout tems accoûtumé de prendre bien bas ceux qu'elle veut mettre bien haut; & pour faire mieux connoître ſon pouvoir, elle ſe plaît à former de rien ſes creatures. Elle n'a pas gardé cette regle au choix qu'elle a fait du Comte Duc d'Olivarés, qu'elle trouva déja ſi haut, qu'à peine l'a-t-elle ſçû élever, & que toute ſa faveur ne lui a pû donner de titre, qui ne ſe trouvât déja dans ſa Maiſon. Les Maîtres des Genealogies, qui ont l'art de faire deſcendre des Rois, ceux qui en ſont aimez, d'adopter chacun comme il leur plaît en telle race qu'il veüille choiſir, n'ont eu que faire de travailler pour montrer la grandeur de la ſienne ***.

1
DISCOURS POUR UN ACADEMICIEN, *qui eſt reçû.*

On me pria de faire cette Harangue qui devoit être prononcée le lendemain dans une Compagnie, où ſe devoit trouver un Gentilhomme qui prétendoit ſe faire recevoir à l'Académie de Turin. Madame la Ducheſſe Doüairiere de Savoye a établi cette Académie pour polir les Langues Italienne & Françoiſe.

MESSIEURS,

On nous veut perſuader que nous naiſſons libres & dans une generale égalité. Cependant nous voïons tous les jours des hommes qui ne ſemblent être au monde que pour commander aux autres. Ils portent dés leur enfance un air de ſuperiorité qui les diſtingue, & qui fait voir qu'il y a des qualitez qui attirent naturellement la déference. Les Peuples qui ſe choiſiſſent leurs Souverains, ou pour qui la Nature fait naître des Princes accomplis, donnent à connoître que tous les jougs ne ſont pas durs à porter, & qu'il y en a que l'on ſubit ſans aucune répugnance.

Si l'on obéït ſans peine aux Rois que l'on aime, refuſera-t'on de recevoir des Loix d'une Princeſſe en qui l'autorité ſouveraine ſe trouve ſoutenuë de mille charmes ? Je ſçai que l'on reproche à ce ſexe de n'avoir pas la force du nôtre ; mais outre qu'il arrive rarement qu'un Souverain ſe voïe obligé d'executer lui-même, l'Hiſtoire nous peint aſſez d'Heroïnes qui ont rendu leur domination heureuſe : diſons même qu'elles ont couvert de gloire les Troupes qu'elles ont commandées.

Que ne pourrois-je pas dire de Semiramis, ſi tout le monde ne la connoiſſoit ? Voyons ſeulement de quelle maniere elle parle dans l'inſcription d'un Arc de Triomphe qu'on lui avoit élevé. *J'avouë*, dit cette fameuſe Reine, *que je ſuis née femme, mais je puis dire que pour les belles actions je ne dois pas ceder même aux plus grand Heros. Que l'on examine de quelle maniere j'ai gouverné l'Empire de Ninus, on verra que je l'ai étendu juſqu'à la Mer, qu'aucun Roi d'Aſſirie n'avoit vûë avant moi. Je me ſuis ouvert des chemins à travers des roches inacceſſibles, & j'ai conduit mes Armées par des*

lieux où les bêtes les plus ſauvages n'avoient pas encore paſſé. Enfin j'ai regné ſur tant de païs, que j'en ai aſſez eu pour ſatisfaire mon ambition, & pour en donner à mes Alliez.

Qui peut ignorer, MESSIEURS, que Tomiris vainquit le Grand Cyrus, & qu'elle donna aux Scythes des Loix capables d'adoucir la ferocité de leurs mœurs ? Mais pour Artemiſe, ſi vous ne connoiſſez que la Reine de Carie ſi fameuſe par l'amour qu'elle eut pour Mauſole ; je vous parlerai d'une autre Artemiſe Reine d'Halicarnaſſe, qui marcha avec Xerxés contre les Grecs à la tête d'une Armée. Ce fut elle qui remporta les premiers avantages à la bataille de Salamine ; elle y donna de ſi ſurprenantes marques de courage, que le Roi de Perſe tranſporté d'admiration pour ſa valeur, s'écria au fort de la mêlée : *Je te rends graces, ô Jupiter, d'avoir changé les femmes en hommes pour nôtre ſecours, quand pour nôtre honte nous ſommes devenus femmes.*

Vous ſçavez apparemment, MESSIEURS, que le Grand Alexandre eut une ſœur nommée Cyané, qui n'eut pas moins de generoſité que ſon frere. Elle fit la guerre aux Illyriens, qu'elle vainquit : elle bleſſa & terraſſa leur Reine, qu'un ſentiment d'émulation avoit fait marcher à la tête de ſes Troupes.

Je n'aurois jamais fait ſi je voulois citer toutes les Princeſſes qui ſe ſont ſignalées ou par un gouvernement heureux, ou par des actions éclatantes. Vous connoiſſez la celebre Zenobie, & vous ſçavez quel merite eut Amalaſonthe qui regna à Rome aprés la mort de Theodoric. Mais MESSIEURS, ſi vous voulez encore être mieux convaincus de la verité que j'ai avancée, vous n'avez qu'à jetter les yeux ſur le bonheur qui nous accompagne ſous la glorieuſe Regence denôtre Auguſte Princeſſe. Son A. R. nous a fait arriver, à nôtre aiſe, au bien que les Heroïnes que j'ay nommées, n'ont cherché qu'à travers des guerres ſanglantes. Nous avons joüi ſous elle d'une profonde tranquilité, pendant que toute l'Europe étoit agitée de troubles effroyables. C'eſt dans l'abondance & dans le repos de la paix, qu'il nous eſt permis de nous appliquer aux belles Lettres. Nous pouvons donner une partie de nôtre tems à polir nôtre Langue, & à étudier la Françoiſe que les Conquêtes d'un grand Monarque rendent ſi neceſſaire. Rien ne montre mieux combien cet Etat eſt floriſſant que l'établiſſement de l'Académie, où j'ai l'honneur de parler. En effet, MESSIEURS, ce n'a été jamais que les Nations les plus riches & les plus celebres, qui ayent pû s'adonner à l'art de parler. Sans citer les Grecs & les Romains, qui ſont nos premiers Maî-

tres pour l'Eloquence, diſons qu'il n'y a eu que de grands Rois qui ayent établi des Compagnies de Gens ſçavans, pour perfectionner la Langue de leur païs. Charlemagne fit cultiver les Sciences. Il écrivit lui-même, & laiſſa parmi ſes Ouvrages une Grammaire de ſa Langue maternelle. François Premier rappella les Muſes dans ſes Etats, & nous voyons avec combien plus d'éclat tous les beaux Arts ſont ſous l'Empire de LOUIS LE GRAND, plus floriſſans à Paris que dans aucune Ville du monde. Que peut-on dire de voir preſentement à Turin des Académies pour l'Eloquence, & pour les Exercices des Gentils-hommes? N'admirera-t'on pas la conduite de S. A. R. quand on remarquera qu'elle les fonde ſous ſa Regence, pendant que toute l'Europe eſt en armes & dans le trouble? Quelle reconnoiſſance ne devons-nous pas à une Princeſſe ſi bienfaiſante; ne lui rendrons-nous pas les mêmes graces que Virgile rend à Auguſte dans ſes Eglogues? Ne pourrons-nous pas l'appeller la Divinité tutelaire, à qui nous ſommes redevables du repos dont nous joüiſſons.

HARANGUE OU COMPLIMENT fait au Roi, par le DOGE DE GENES, *en lui faiſant de la part de ſa Republique les ſoûmiſſions que Sa Majeſté avoit demandées.*

SIRE,

Ma Republique a toujours tenu pour une des maximes les plus fondamentales de ſon gouvernement, celle de ſe ſignaler particulierement par le profond reſpect qu'elle porte à cette puiſſante Couronne, que VÔTRE MAJESTE' a reçûë de ſes Auguſtes Ancêtres, & qu'elle a élevée à un ſi haut degré de puiſſance & de gloire par des actions inoüies & ſi étonnantes, que la Renommée, qui dans tout autre ſujet exagere ordinairement les choſes, ne pourra pas même en les diminuant, les rendre croyables à la poſterité.

Ces prérogatives ſi ſublimes qui obligent tous les Etats à les conſiderer, & à les admirer avec une ſoûmiſſion tres-profonde, ont particulierement porté ma République à ſe diſtinguer par-

deſſus toutes les autres, en la témoignant de telle maniere, que tout le monde en doive demeurer évidemment perſuadé; & l'accident le plus funeſte & le plus fatal qu'elle ait jamais appris, eſt celui d'avoir pû véritablement offenſer VÔTRE MAJESTE'.

Je ne puis aſſez bien exprimer l'extrême douleur qu'elle a euë d'avoir pû déplaire en quoi que ce ſoit à VÔTRE MAJESTE'; & bien qu'elle ſe flate que c'eſt un pur effet de ſon malheur, elle voudroit neanmoins, que tout ce qui s'eſt paſſé, dont VÔTRE MAJESTE' n'a pas été contente, fût à quelque prix que ce ſoit, effacé, non ſeulement de ſa memoire, mais encore de celle de tous les Hommes, étant incapable de ſe conſoler dans une ſi grande affliction, juſques à ce qu'elle ſe voye rétablie dans les bonnes graces de VÔTRE MAJESTE'.

Pour s'en rendre digne, elle aſſûre VÔTRE MAJESTE', qu'elle employera deſormais toute ſon application & tous ſes ſoins, & qu'elle fera tous ſes efforts, non ſeulement pour ſe les conſerver éternellement, mais encore pour ſe rendre capable d'en meriter l'augmentation. C'eſt dans cette vûë, que ne ſe contentant pas des expreſſions les plus propres & les plus reſpectueuſes, elle a voulu ſe ſervir de manieres inuſitées & tres-ſingulieres, en lui envoyant ſon Doge avec quatre de ſes Senateurs, eſperant qu'aprés de telles demonſtrations VÔTRE MAJESTE' ſera pleinement perſuadée de la tres-haute eſtime que ma Republique fait de Vôtre Roïale bienveillance.

Pour ce qui eſt de moi, SIRE, je m'eſtime tres-heureux d'avoir l'honneur d'expoſer à VÔTRE MAJESTE' ces ſentimens tres-ſinceres & tres-reſpectueux; & tiens à une gloire tres-particuliere de paroître devant un ſi grand Monarque, invincible par ſon courage, & tres-reveré par ſa grandeur, & par ſa magnanimité incomparable, & qui ayant ſurpaſſé tous les Rois des Siécles paſſez, aſſûre le même avantage à ſa Race Roïale. Aprés cet heureux préſage, j'eſpere que VOTRE MAJESTE' pour faire voir de plus en plus à tout l'Univers la grandeur ſinguliere de ſa generoſité, daignera regarder ces témoignages auſſi juſtes que reſpectueux, comme venant de la ſincerité de mon cœur, & de ceux de ces Meſſieurs les Senateurs, & de tous les Peuples de ma Patrie, qui attendent avec impatience les marques que VÔTRE MAJESTE' voudra bien donner du retour de ſa bienveillance.

ELOGE DE MADEMOISELLE DE SCUDERY.

Agiatis Reine de Sparte.

Je fis cet Eloge en dédiant une Nouvelle hiſtorique à Mademoiſelle de Scudery, ſans dire que je fuſſe l'Auteur de cet Ouvrage.

MADEMOISELLE,

Il y a long-temps que j'aurois donné un témoignage public du reſpect & de la reconnoiſſance que j'ai pour vous, ſi je l'avois pû ſans parler du merite qui a fait naître ces ſentimens dans mon cœur. Mais je connois quelle eſt vôtre délicateſſe en matiere de loüanges, & je ſçai que ſi perſonne ne les merite mieux que vous, perſonne auſſi n'a plus de répugnance à les recevoir. J'ai enfin trouvé un moyen de me ſatisfaire ſans m'attirer vos reproches, c'eſt de ne me pas faire connoître, & de ne parler nullement de vôtre eſprit. Auſſi n'en pourrois-je dire que ce que toute l'Europe en dit, à moins que d'ajoûter que vôtre reputation s'étend juſques en Aſie, & qu'un ſçavant Syrien a traduit un de vos Ouvrages en Arabe, à ce que nous en a écrit le Conſul de la Nation Françoiſe. Pardonnez-moi, s'il vous plaît, MADEMOISELLE, cette particularité qui n'eſt pas de vôtre goût, & permettez-moi d'en dire une autre dont je ſuis incomparablement plus touché. C'eſt que vous êtes la plus genereuſe, la plus ardente & la plus fidelle Amie qui fut jamais, & que vôtre cœur eſt peut-être audeſſus de ce grand eſprit que toute la Terre admire. Peu de gens croiront cette verité, & cependant j'en ai remarqué autant de preuves que vous avez eu d'occaſions de rendre de bons offices. J'en donnerois un détail dont vous ſeriez ſurpriſe vous-même; car ce ſont des choſes que vous oubliez d'abord, & c'eſt en cela que vous avez moins de memoire que perſonne que je connoiſſe. Mais, MADEMOISELLE, outre que je ne dois pas publier ce que vous cachez avec ſoin, peut-être s'imagineroit-on que je ne voudrois pas moins faire mon éloge que le vôtre. On croiroit que je ſerois bien aiſe de perſuader que je ſuis du nombre de ces amis choiſis qui vous voyent plus aſſidûment, & qui vous examinant de plus prés, entrent plus avant dans la connoiſſance de ce que vous êtes. J'oſe pourtant dire que je ne ſuis pas de ceux qui vous connoiſſent le moins; & pour vous en faire demeurer

Mr. de Bonnecorce Conſul à Seyde.

d'accord, je finis une Epître que je ſuis aſſuré que vous trouvez trop longue. Je veux même vous en rendre la fin plus agréable que le commencement, & vous parler de ce que le plus grand Roi du monde a fait pour vous depuis environ deux ans. Il a ajoûté à la penſion qu'il vous a donnée, des honnêtetez qui ſont d'un prix ineſtimable, & dont vous avez été touchée auſſi ſenſiblement que vous le deviez. Perſonne n'en a eu plus de joye que moi ; car perſonne n'eſt plus abſolument ni plus reſpectueuſement à vous que je ſuis.

ELOGE DE MONSIEUR LE CHANCELIER SEGUIER.

Cet Eloge fut fait par Monſieur de la Chambre, quand il lui dédia les Caracteres des Paſſions.

MONSEIGNEUR,

Ce ne vous eſt pas une choſe nouvelle, de voir les effets & les deſordres que cauſent les Paſſions, puiſque la Juſtice que vous rendez n'a point de plus ordinaire occupation que de les entendre, & de les condamner. Mais c'eſt une choſe inoüie, que l'on vous en demande la protection, qu'on les veüille autoriſer par vous-même, & que l'on ſe ſerve de votre Nom pour les faire paſſer dans le public, & leur donner une approbation generale. C'eſt pourtant, MONSEIGNEUR, ce que je fais aujourd'hui en vous dédiant cet Ouvrage. Je vous rends le Protecteur des excés que j'y repreſente ; je dis même que vous en êtes en quelque façon l'Auteur, puiſque vos commandemens les ont fait naître ; & par une hardieſſe qui n'a point d'exemple, j'employe l'illuſtre Nom des SEGUIERS, pour être l'appui des Vices, & les fais paroître au jour avec le même avantage dont la Vertu ſe tiendroit fort honorée. Il eſt vrai qu'ils ne ſont pas de la nature de ceux qui corrompent les mœurs, & qui craignent la ſeverité des Loix : ce n'en ſont que les images & les figures qui peuvent être reçûës comme celles des Monſtres & des Tyrans : & qui ne vous doivent pas être moins agréables à voir, que les portraits des vaincus ont accoûtumé de l'être aux vainqueurs. Mais quoique ma temerité devienne par là moins odieuſe, je voi bien qu'elle n'en eſt pas plus excuſable ; & que vous me blâmerez toûjours d'avoir

profané vôtre Nom, en le mêlant parmi tant de défauts ; d'avoir exposé à vos yeux des choses dont l'art n'est gueres moins vicieux que la matiere ; & d'avoir cru que je pouvois vous dire quelque chose de nouveau sur un sujet dont vous n'ignorez rien que le mauvais usage. S'il plaît neanmoins à V. G. de se souvenir qu'Elle est l'objet de toutes mes pensées ; que je ne puis rien faire qui ne porte les marques de ses bienfaits ; & que même les Tempêtes que je fais voir ici, sont les effets du calme & de la tranquilité qu'elle m'a procurée : Elle verra bien que c'est autant par necessité que par élection que je lui consacre ce petit Ouvrage ; Et que me trouvant obligé de publier le ressentiment que j'ai des faveurs extrêmes dont elle m'a comblé, je devois apprendre dans les Passions violentes, la maniere d'exprimer celle que j'ai d'être à vous toute ma vie.

APOLOGIE DU CARDINAL DE RICHELIEU,
Aprés que nous eûmes repris Corbie sur les Espagnols.

Discours fait par Voiture & envoyé en forme de Lettre à un de ses Amis qui n'approuvoit pas la conduite de ce grand Ministre.

MONSIEUR,

Je vous avouë que j'aime à me venger, & qu'aprés avoir souffert durant deux mois, que vous vous soyez mocqué de la bonne esperance que j'avois de nos affaires ; vous en avoir oüi condamner la conduite par les évenemens ; & vous avoir vû triompher des Victoires de nos Ennemis : je suis bien aise de vous mander que nous avons repris Corbie. Cette nouvelle vous étonnera, sans doute, aussi-bien que toute l'Europe : Et vous trouverez étrange, que ces gens que vous tenez si sages, & qui ont particulierement cet avantage sur nous, de bien garder ce qu'ils ont gagné, ayent laissé reprendre une Place, sur laquelle on pouvoit juger que tomberoit tout l'effort de cette guerre, & qui étant conservée, ou étant reprise, devoit donner pour cette année, le prix & l'honneur des armes, à l'un ou à l'autre parti. Cependant nous en sommes les maîtres. Ceux que l'on avoit jetté dedans, ont été bien aises que le Roi leur ait permis d'en sortir : & ont quitté

quitté avec joye ces baſtions qu'ils avoient élevez, & ſous leſquels il ſembloit qu'ils ſe vouluſſent enterrer. Conſiderez donc, je vous prie, quelle a été la fin de cette expedition, qui a tant fait de bruit. Il y avoit trois ans que nos Ennemis méditoient ce deſſein, & qu'ils nous menaçoient de cet orage. L'Eſpagne & l'Allemagne avoient fait pour cela leurs derniers efforts. L'Empereur y avoit envoyé ſes meilleurs Chefs, & ſa meilleure Cavalerie. L'Armée de Flandre avoit donné toutes ſes meilleures Troupes. Il ſe forme de cela une Armée de vingt-cinq mille chevaux, de quinze mille hommes de pied, & de quarante canons. Cette nuée groſſe de foudres & d'éclairs, vient fondre ſur la Picardie, qu'elle trouve à découvert, toutes nos armes étant occupées ailleurs. Ils prennent d'abord la Capelle, & le Câtelet. Ils attaquent & prennent Corbie en neuf jours. Les voila maîtres de la Riviere. Ils la paſſent. Ils ravagent tout ce qui eſt entre la Somme & l'Oiſe. Et tant que perſonne ne leur réſiſte, ils tiennent courageuſement la campagne, ils tuënt nos Païſans, & brûlent nos villages. Mais ſur le premier bruit qui leur vient, que Monſieur s'avance avec une Armée, & que le Roi le ſuit de prés; ils ſe retirent, ils ſe retranchent derriere Corbie; & quand ils apprennent que l'on ne s'arrête point: & que l'on marche à eux tête baiſſée, nos Conquerans abandonnent leurs retranchemens. Ces peuples ſi braves & ſi belliqueux, & que vous dites qui ſont nez pour commander à tous les autres, fuïent devant une Armée qu'ils diſoient être compoſée de nos Cochers & de nos Laquais; & ces gens ſi déterminez, qui devoient percer la France juſqu'aux Pyrenées, qui menaçoient de piller Paris, & d'y venir reprendre juſques dans Nôtre-Dame les Drapeaux de la bataille d'Avein; nous permettent de faire la circonvallation d'une place qui leur eſt ſi importante; nous donnent le loiſir d'y faire des Forts; & enſuite de cela nous la laiſſent attaquer & prendre par force à leur vûë. Voila où ſe ſont terminées les bravades de Picolomini, qui nous envoyoit dire par ſes Trompettes, tantôt qu'il ſouhaitoit que nous euſſions de la poudre, tantôt qu'il nous vînt de la Cavalerie: & quand nous avons eu l'un & l'autre, il s'eſt bien gardé de nous attendre. De ſorte, Monſieur, que hors la Capelle & le Câtelet, qui ſont de nulle conſideration: tout le fruit qu'a produit cette grande & victorieuſe Armée, a été de prendre Corbie pour la rendre, & pour la remettre entre les mains du Roi, avec une contreſcarpe, trois baſtions, & trois demi-lunes qu'elle n'avoit point. S'ils avoient pris encore dix autres de nos Places avec un pareil ſuc-

cés, nôtre frontiere en ſeroit en meilleur état, & ils l'auroient mieux fortifiée, que ceux qui juſques-ici en ont eu commiſſion. Vous ſemble-t'il que la repriſe d'Amiens ait été en rien plus importante, ou plus glorieuſe que celle-ci ? Alors la puiſſance du Royaume n'étoit point divertie ailleurs ; toutes nos forces furent jointes enſemble pour cet effet ; & toute la France ſe trouva devant une Place. Ici, au contraire, il nous a fallu reprendre celle-ci dans le fort d'une infinité d'autres affaires, qui nous preſſoient de tous côtez, & en un tems où il ſembloit que cet Etat fût épuiſé de toutes choſes ; & en une ſaiſon, en laquelle, outre les hommes, nous avions encore le Ciel à combattre. Et au lieu que devant Amiens les Eſpagnols n'eurent une Armée que cinq mois aprés le ſiege, pour nous le faire lever, ils en avoient une de quarante mille hommes à Corbie, devant que celui-ci fût commencé. Je m'aſſure que ſi cet évenement ne vous fait pas devenir bon François, que vous aurez dépit de vous être affectionné à des gens, qui ont ſi peu de vigueur, & qui ſe ſçavent ſi mal ſervir de leur avantage. Cependant, ceux qui en haine de celui qui gouverne, haïſſent leur propre païs, & qui pour perdre un homme ſeul, voudroient que la France ſe perdît, ſe mocquoient de tous les préparatifs que nous faiſions pour remedier à cette ſurpriſe. Quand les Troupes que nous avions levées ici prirent la route de Picardie, ils diſoient que c'étoit des victimes que l'on alloit immoler à nos Ennemis ; que cette Armée ſe fondroit aux premieres pluyes, & que ces Soldats qui n'étoient point aguerris, fuïroient au premier aſpect des Troupes Eſpagnoles. Puis, quand ces Troupes dont on nous menaçoit ſe furent retirées, & que l'on prit deſſein de bloquer Corbie ; on condamna encore cette réſolution. On diſoit, qu'il étoit infaillible que les Eſpagnols l'auroient pourvûë de toutes les choſes neceſſaires, ayant eu deux mois de loiſir pour cela ; & que nous conſommerions devant cette place beaucoup de millions d'or, & beaucoup de milliers d'hommes pour l'avoir peut-être dans trois ans. Mais quand on ſe réſolut de l'attaquer par force, bien avant dans le mois de Novembre, alors il n'y eut perſonne qui ne criât. Les mieux intentionnez avoüoient qu'il y avoit de l'aveuglement : & les autres diſoient, qu'on avoit peur que nos Soldats ne mouruſſent pas aſſez tôt de miſere & de faim, & que l'on les vouloit faire noyer dans leurs propres tranchées. Pour moi, quoique je ſçûſſe les incommoditez qui ſuivent neceſſairement les ſieges qui ſe font en cette ſaiſon, j'arrêtai mon jugement. Je penſai que ceux qui avoient préſidé à ce Conſeil avoient vû les mê-

mes choſes que je voyois ; & qu'ils en voyoient encore d'autres que je ne voyois pas : qu'ils ne ſe ſeroient pas engagez legerement au ſiege d'une place, ſur laquelle toute la Chrétienté avoit les yeux, & dés que je fus aſſûré qu'elle étoit attaquée, je ne doutai quaſi plus qu'elle ne dût être priſe. Car, pour en parler ſainement, nous avons vû quelquefois Monſieur le Cardinal ſe tromper dans les choſes qu'il a fait faire par les autres. Mais nous ne l'avons jamais vû encore manquer dans les entrepriſes qu'il a voulu executer lui-même, & qu'il a ſoûtenuës de ſa preſence. Je crus donc qu'il ſurmonteroit toutes ſortes de difficultez ; & que celui qui avoit pris la Rochelle malgré l'Ocean, prendroit encore bien Corbie, en dépit des pluyes & de l'hyver. Mais puiſqu'il vient à propos de parler de lui, & qu'il y a trois mois que je ne l'ai oſé faire ; permettez-le moi, à cette heure, & trouvez bon que dans l'abbatement où vous met cette nouvelle, je prenne mon tems de dire ce que je penſe.

Je ne ſuis pas de ceux qui ayant deſſein, comme vous dites, de convertir des éloges en brevets, font des miracles de toutes les actions de Monſieur le Cardinal, portent ſes loüanges au delà de ce que peuvent & doivent aller celles des hommes ; & à force de vouloir trop faire croire du bien de lui, n'en diſent que des choſes incroyables. Mais auſſi n'ai-je pas cette baſſe malignité, de haïr un homme, à cauſe qu'il eſt audeſſus des autres : & je ne me laiſſe pas non plus emporter aux affections, ni aux haines publiques, que je ſçai être quaſi toujours fort injuſtes. Je le conſidere avec un jugement, que la paſſion ne fait pancher ni d'un côté ni d'autre : & je le vois des mêmes yeux que la poſterité le verra. Mais lorſque dans deux cens ans, ceux qui viendront aprés nous, liront en nôtre Hiſtoire, que le Cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle, & abbatu l'Hereſie : & que par un ſeul Traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ſes Villes pour une fois. Lorſqu'ils apprendront, que du tems de ſon miniſtere, les Anglois ont été battus & chaſſez, Pignerol conquis, Cazal ſecouru, toute la Lorraine jointe à cette Couronne, la plus grande partie de l'Alſace miſe ſous nôtre pouvoir, les Eſpagnols défaits à Veillane, & à Avein ; & qu'ils verront, que tant qu'il a préſidé à nos affaires, la France n'a pas eu un voiſin, ſur lequel elle n'ait gagné des places, ou des batailles : s'ils ont quelques gouttes de ſang François dans les veines, & quelque amour pour la gloire de leur païs, pourront-ils lire ces choſes ſans s'affectionner à lui ; & à vôtre avis, l'aimeront-ils, ou l'eſtimeront-ils, moins à cauſe que

de ſon tems les rentes ſur l'Hôtel de Ville ſe feront payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux Officiers dans la Chambre des Comptes ? Toutes les grandes choſes coûtent beaucoup ; les grands efforts abbatent, & les puiſſans remedes affoibliſſent. Mais ſi l'on doit regarder les Etats comme immortels, & y conſiderer les commoditez à venir comme preſentes, contons combien cet homme que l'on dit qui a ruïné la France, lui a épargné de millions, par la ſeule priſe de la Rochelle, laquelle, d'ici à deux mille ans, dans toutes les minoritez des Rois, dans tous les mécontentemens des Grands, & dans toutes les occaſions de révoltes, n'eût pas manqué de ſe rebeller, & nous eût obligé à une éternelle dépenſe. Ce Royaume n'avoit que deux ſortes d'ennemis qu'il dût craindre, les Huguenots, & les Eſpagnols. Monſieur le Cardinal entrant dans les affaires, ſe mit en l'eſprit de ruiner tous les deux. Pouvoit-il former de plus glorieux, ni de plus utiles deſſeins ? Il eſt venu à bout de l'un, & il n'a pas achevé l'autre. Mais s'il eût manqué au premier, ceux qui crient à cette heure, que ç'a été une réſolution témeraire, hors de tems, & au deſſus de nos forces, que de vouloir attaquer & abbatre celles d'Eſpagne, & que l'experience l'a bien montré, ne l'auroient-ils pas condamné de même que le deſſein de perdre les Huguenots ? N'auroient-ils pas dit, qu'il ne falloit pas recommencer une entrepriſe où trois de nos Rois avoient manqué, & à laquelle le feu Roi n'avoit oſé penſer, & n'euſſent-ils pas conclu auſſi fauſſement qu'ils font encore en cette autre affaire, que la choſe n'étoit pas faiſable, à cauſe qu'elle n'auroit pas été faite ? Mais jugeons, je vous ſupplie, s'il a tenu à lui, ou à la Fortune, qu'il ne ſoit venu à bout de ce deſſein. Conſiderons quel chemin il a pris pour cela, quels reſſorts il a fait joüer. Voyons, s'il s'en a fallu beaucoup, qu'il n'ait renverſé ce grand arbre de la Maiſon d'Autriche : & s'il n'a pas ébranlé, juſques aux racines, ce tronc, qui de deux branches couvre le Septentrion & le Couchant, & qui donne de l'ombrage au reſte de la terre. Il fut chercher juſques ſous le Pole, ce Heros qui ſembloit être deſtiné à y mettre le fer & le feu, & à l'abbatre. Il fut l'eſprit mêlé à ce foudre, qui a rempli l'Allemagne de feu & d'éclairs, & dont le bruit a été entendu par tout le monde. Mais quand cet orage fut diſſipé, & que la Fortune en eut détourné le coup, s'arrêta-t'il pour cela ? & ne mit-il pas encore une fois l'Empire en plus grand hazard qu'il n'avoit été par les pertes de la bataille de Leipſic, & celle de Lutzen ? Son adreſſe & ſes pratiques nous firent avoir tout d'un coup une Armée de quarante mille hommes dans le cœur

de l'Allemagne, avec un Chef qui avoit toutes les qualitez qu'il faut pour faire un changement dans un Etat. Que ſi le Roi de Suede s'eſt jetté dans le peril, plus avant que ne devoit un homme de ſes deſſeins, & de ſa condition ; & ſi le Duc de Fridland, pour trop differer ſon entrepriſe, la laiſſé découvrir, pouvoit-il charmer la balle qui a tué celui-là au milieu de ſa victoire, ou rendre celui-ci impenetrable aux coups de pertuiſane ? Que ſi enſuite de tout cela, pour achever de perdre toutes choſes, les Chefs qui commandoient l'Armée de nos Alliez devant Norlinghen, donnerent la bataille à contre-tems : étoit-il au pouvoir de Monſieur le Cardinal, étant à deux cens lieuës de là, de changer ce conſeil, & d'arrêter la précipitation de ceux qui pour un Empire, (car c'étoit le prix de cette victoire,) ne voulurent pas attendre trois jours ? Vous voyez donc que pour ſauver la Maiſon d'Autriche, & pour détourner ſes deſſeins, que l'on dit à cette heure avoir été ſi témeraires, il a fallu que la Fortune ait fait depuis trois miracles ; c'eſt-à-dire, trois grands évenemens, qui vrai-ſemblablement, ne devoient pas arriver : la mort du Roi de Suede, celle du Duc de Fridland, & la perte de la bataille de Norlinghen. Vous me direz qu'il ne ſe peut pas plaindre de la Fortune, pour l'avoir traverſé en cela, puiſqu'elle l'a ſervi ſi fidelement dans toutes les autres choſes : que c'eſt elle qui lui a fait prendre des places, ſans qu'il en eût jamais aſſiegé auparavant, qui lui a fait commander heureuſement des Armées, ſans aucune experience, qui l'a mené toûjours comme par la main, & l'a ſauvé d'entre les précipices où il s'étoit jetté ; & enfin, qui l'a fait ſouvent paroître hardi, ſage, & prévoïant. Voïons-le donc dans la mauvaiſe fortune, & examinons s'il a eu moins de hardieſſe, de ſageſſe, & de prévoïance. Nos affaires n'alloient pas trop bien en Italie : & comme c'eſt le deſtin de la France de gagner des batailles, & de perdre des Armées ; la nôtre étoit fort déperie depuis la derniere victoire, qu'elle avoit remportée ſur les Eſpagnols. Nous n'avions guere plus de bonheur devant Dol, où la longueur du ſiege nous en faiſoit attendre une mauvaiſe iſſuë : quand on ſçut que les ennemis étoient entrez en Picardie, qu'ils avoient pris d'abord la Capelle, le Catelet & Corbie ; ces trois Places, qui les devoient arrêter pluſieurs mois, les avoient à peine arrêtez huit jours. Tout eſt en feu juſques ſur les bords de la riviere d'Oiſe. Nous pouvons voir de nos Fauxbourgs la fumée des Villages qu'ils nous brûlent. Tout le monde prend l'allarme, & la Capitale du Royaume eſt dans la frayeur. Sur cela, on a avis de Bourgogne, que le ſiege de Dol étoit levé : & de Xain-

tonge, qu'il y a quinze mille Païſans revoltez qui tiennent la campagne, & que l'on craint que le Poitou & la Guyenne ne ſuivent cet exemple. Les mauvaiſes nouvelles viennent en foule, le Ciel eſt couvert de tous côtez, l'orage nous bat de toutes parts; & nous ne voyons pas de quelque endroit que ce ſoit, un rayon de bonne fortune. Dans ces tenebres, Monſieur le Cardinal a-t'il vû moins clair? A-t'il perdu la tramontane? Durant ces tempêtes, n'a-t'il pas toujours tenu le gouvernail d'une main & la bouſſole de l'autre? s'eſt-il jetté dans l'eſquif pour ſe ſauver; & ſi le grand Vaiſſeau qu'il conduiſoit avoit à ſe perdre, n'a-t'il pas témoigné qu'il y vouloit mourir avant tous les autres? Eſt-ce la Fortune qui l'a tiré de ce labyrinthe, ou ſi ça été ſa prudence, ſa conſtance, & ſa magnanimité? Nos Ennemis ſont à quinze lieuës de Paris, & les ſiens ſont dedans. Il y a tous les jours avis que l'on y fait des pratiques pour le perdre. La France & l'Eſpagne, par maniere de dire, ſont conjurées contre lui ſeul. Quelle contenance a tenu, parmi tout cela, cet homme, que l'on diſoit qui s'étonneroit au moindre mauvais ſuccés, & qui avoit fait fortifier le Havre pour s'y jetter à la premiere mauvaiſe fortune? Il n'a pas fait une démarche en arriere pour cela. Il a ſongé aux perils de l'Etat, & non pas aux ſiens; & tout le changement que l'on a vû en lui, durant ce temps-là, eſt, qu'au lieu qu'il n'avoit accoutumé de ſortir qu'accompagné de deux cens Gardes, il ſe promena tous les jours ſuivi ſeulement de cinq ou ſix Gentils-hommes. Il faut avoüer, qu'une adverſité ſoûtenuë de ſi bonne grace, & avec tant de force, vaut mieux que beaucoup de proſperitez & de victoires. Il ne me ſembla pas ſi grand, ni ſi victorieux, le jour qu'il entra dans la Rochelle, qu'il me le parut alors: & les voyages qu'il fit de ſa maiſon à l'Arcenal, me ſemblent plus glorieux pour lui, que ceux qu'il a faits delà les monts, & deſquels il eſt revenu avec Pignerol & Suze. Ouvrez-donc les yeux, je vous ſupplie, à tant de lumieres. Ne haïſſez pas plus long-temps un homme, qui eſt ſi heureux à ſe venger de ſes Ennemis; & ceſſez de vouloir du mal à celui qui le ſçait tourner à ſa gloire, & qui le porte ſi courageuſement. Quittez vôtre parti avant qu'il vous quitte: auſſi-bien une grande partie de ceux qui haïſſoient Monſieur le Cardinal, ſe ſont convertis par le dernier miracle qu'il vient de faire. Et ſi la guerre peut finir, comme il y a apparence de l'eſperer, il trouvera moyen de gagner bien-tôt tous les autres. Etant ſi ſage qu'il eſt, il a connu, aprés tant d'experiences, ce qui eſt de meilleur; & il tournera ſes deſ-

ſeins à rendre cet Etat le plus floriſſant de tous, aprés l'avoir rendu le plus redoutable. Il s'aviſera d'une ſorte d'ambition qui eſt plus belle que toutes les autres, & qui ne tombe dans l'eſprit de perſonne, de ſe faire le meilleur & le plus aimé du Royaume, & non pas le plus grand & le plus craint. Il connoît que les plus nobles, & les plus anciennes conquêtes, ſont celles des cœurs & des affections; que les lauriers ſont des plantes infertiles, qui ne donnent au plus que de l'ombre, & qui ne vallent pas les moiſſons, & les fruits dont la paix eſt couronnée. Il voit qu'il n'y a pas tant de ſujet de loüange à étendre de cent lieuës les bornes d'un Royaume, qu'à diminuer un ſol de la taille; & qu'il y a moins de grandeur & de veritable gloire, à défaire cent mille hommes, qu'à en mettre vingt millions à leur aiſe & en ſeureté. Auſſi ce grand eſprit, qui n'a été occupé juſques à preſent qu'à ſonger aux moyens de fournir aux frais de la guerre, lever de l'argent, & des hommes; à prendre des Villes, & à gagner des batailles, ne s'occupera deſormais qu'à rétablir le repos, les richeſſes & l'abondance. Cette même tête, qui nous a enfanté Pallas armée, nous la rendra, avec ſon olive, paiſible, douce & ſçavante, & ſuivie de tous les Arts qui marchent d'ordinaire avec elle. Il ne ſe fera plus de nouveaux Edits, que pour regler le luxe, & pour rétablir le Commerce. Ces grands Vaiſſeaux, qui avoient été faits pour porter nos armes au delà du Détroit, ne ſerviront qu'à conduire nos Marchandiſes, & à tenir la Mer libre, & nous n'aurons plus la guerre qu'avec les Corſaires. Alors les ennemis de Monſieur le Cardinal, ne ſçauront plus que dire contre lui, comme ils n'ont ſçû que faire juſques à cette heure. Alors les Bourgeois de Paris ſeront ſes Gardes; & il connoîtra combien il eſt plus doux d'entendre ſes loüanges dans la bouche du Peuple, que dans celle des Poëtes. Prévenez ce tems-là, je vous conjure, & n'attendez pas à être de ſes amis juſqu'à ce que vous y ſoyez contraint. Que ſi vous voulez demeurer dans vôtre opinion, je n'entreprens pas de vous l'arracher par force; mais auſſi, ne ſoyez pas ſi injuſte, que de trouver mauvais que j'aye défendu la mienne: & je vous promets que je lirai volontiers tout ce que vous m'écrirez, quand les Eſpagnols auront repris Corbie.

DISCOURS PRONONCÉ AU GRAND CONSEIL,

Pour la Preſentation des Lettres de feu Monſieur le Chancelier Boucherat.

MESSIEURS,

Par Mr. le Maiſtre de Fertiere.

Les grandes qualitez de MONSIEUR LE CHANCELIER, la veneration de tous les Peuples pour cet illuſtre Magiſtrat, la joye univerſelle qui a paru au moment de ſon élevation, les députations extraordinaires des Compagnies Souveraines, les applaudiſſemens de tous les Ordres du Royaume, & pardeſſus tout, le choix de nôtre incomparable Monarque, me donnent toute la confiance dont j'ai beſoin pour répondre à l'attente du Public, & à l'éclat d'une action ſi celebre.

Quand on s'efforce de relever un ſujet mediocre par des loüanges outrées, le murmure des Auditeurs fait naître la confuſion de l'Orateur, & il ne s'aquitte qu'en tremblant d'un Eloge que la flaterie dérobe à ſa bouche, & que la verité reproche à ſon cœur.

Je me trouve, MESSIEURS, dans une conjoncture bien oppoſée; la voix publique, loin de me contredire, m'a prévenuë, pour cet Eloge que je fais aujourd'hui, & il n'eſt point dans le Royaume de bouches ni de cœurs qui ne l'ayent fait avant moi.

Un merite ſi univerſellement reconnu n'a donc rien à craindre de mon incapacité. Ce ſont des ombres que je mets au tableau de MONSIEUR LE CHANCELIER, c'eſt un ſacrifice que je fais volontiers à ſa gloire. Trop heureux ſi la foibleſſe de mes expreſſions devient pour ce grand Homme, une nouvelle eſpece de loüange, & ſi le défaut même de mon eſprit marque les ſentimens de mon cœur.

Il a été des Siécles, & il eſt encore des Etats, où les grandes dignitez ne ſont pas des preuves aſſurées du grand merite; la cabale & la faction élevent les uns, les autres arrivent par le vice à des places qui doivent être la récompenſe de la vertu: ceux même qui dévroient gouverner par leur propre raiſon, ſe laiſſent gouverner par les paſſions d'autrui; le haſard diſtribuë les emplois, l'importunité les obtient, l'avarice les vend, l'ambition

l'ambition les achete, la neceſſité des tems les extorque.

Mais le Monarque qui nous gouverne, ſçait nous préſerver de tous ces malheurs; ſes lumieres le garantiſſent de toute prévention, ſa raiſon le défend des paſſions d'autrui comme des ſiennes, ſa puiſſance le met au deſſus de la neceſſité, ſa ſageſſe déconcerte les intrigues, ſon autorité reünit tous les partis, ſa vertu donne l'excluſion à tous les vices: enſorte que toujours guidé par la prudence & par l'équité, on peut dire qu'il eſt le Prince du monde qui ſçait le mieux donner des emplois aux hommes, & des hommes aux emplois.

La mort nous a ravi MONSIEUR LE TELLIER: c'eſt une des plus grandes pertes que nous pouvions faire au dedans du Royaume, nous qui ne ſçavons plus ce que c'eſt que d'en faire au dehors. La France au milieu de ſes triomphes en a été ſenſiblement émûë, & j'oſe dire qu'elle en auroit été inconſolable, ſi elle n'avoit eſperé que la ſageſſe du Roi ſçauroit remplir un ſi grand vuide. Nous trouvions à la verité dans le Sang de cet excellent Homme, un illuſtre Heritier de ſes vertus, nous y trouvions un grand Miniſtre toûjours animé comme lui d'un zele infatigable pour la gloire du Prince, & pour le ſervice de l'Etat: mais il falloit un Chef à la Juſtice. Dans cette conjoncture ſi importante, & pour le Prince, & pour les Peuples, chacun eſt attentif ſur le choix qui doit décider de cette ſuprême Dignité, & entre un ſi grand nombre de bons Sujets & de Magiſtrats conſommez, en élever un ſeul à ce haut faîte d'autorité & d'honneur. Ici, MESSIEURS, laiſſons la liberté à nos deſirs, formons-nous l'idée d'un parfait Chancelier, donnons-lui toutes les qualitez qu'il doit avoir, ôtons-lui tous les défauts qui pourroient ternir l'éclat de ſa Dignité. Quel homme falloit-il au Roi? Quel homme falloit-il à l'Etat? Quel homme falloit-il au Public? Un homme à qui la nature eût donné une grande étenduë & une grande force d'eſprit, à qui l'étude & les emplois euſſent fourni toutes les connoiſſances, & la religion toutes les vertus: Un homme recommandable par ſa naiſſance, & plus illuſtre par ſon merite, qui ſe fût fait connoître & aimer de tout le Royaume par ſes differens emplois, & qui eût réüſſi dans tous les degrez de la Magiſtrature, avant que d'arriver à cette Magiſtrature univerſelle; d'une humeur douce, & d'une diſcipline ſevere; modeſte ſans affectation, populaire ſans baſſeſſe, ſublime ſans diſtraction, actif ſans embarras, tranquile ſans oiſiveté, & vertueux ſans oſtentation; pourvû de genie & de capacité pour exercer une Charge ſi importante, de

ſolidité pour la ſoûtenir, de belles connoiſſances pour l'orner, & d'éminentes qualitez pour l'honorer : Un homme digne par ſa ſeule probité d'être le Juge de tous les Juges, incapable de préoccupation & d'opiniâtreté, de précipitation & de négligence ; ſupérieur aux paſſions, & né pour réformer tous les abus ; éloigné de tous les vices, & deſtiné pour venger le Ciel, & purger le Royaume de tous les crimes : un homme aſſez éloquent pour exprimer les penſées du Prince le plus ſenſé qui fut jamais ; aſſez prudent pour être le dépoſitaire du ſecret de l'Etat ; aſſez ſage pour être le premier diſciple de la ſageſſe de ce Monarque ; aſſez équitable pour être le ſouverain Prêtre de ſa juſtice ; aſſez bien faiſant pour être l'organe de ſa bonté ; aſſez rempli de pieté pour être l'inſtrument de ſa religion & de ſon zele : Enfin un homme qui fut le commun objet de l'eſtime du Prince, & de la veneration des Sujets ; tout au Monarque par ſa fidelité ; tout au Peuple par ſa médiation ; toûjours prêt à repreſenter au Prince les beſoins du Peuple, & à annoncer au Peuple les volontez du Prince ; ſemblable à cette chaîne d'or que les Poëtes faiſoient ſortir de la bouche de leur Hercule pour unir le Ciel & la Terre : c'eſt-à-dire, digne d'être, par le miniſtere de la parole, le lien ſacré qui entretient l'harmonie du monde politique, & qui joint à ce qu'il y a de plus bas dans l'Etat, avec ce qu'il y a de plus ſublime.

En vous faiſant, MESSIEURS, le portrait d'un parfait Chancelier, je croi vous avoir fait celui de MONSIEUR BOUCHERAT. Vous l'avez ſans doute enviſagé dans ce tableau, vous l'avez reconnu à ces traits. Mais voulez-vous que j'y ajoûte les emplois de ce grand Homme, & que je parcoure en peu de mots la ſuite d'une ſi belle vie. Monſieur ſon Pere, Doyen de la Chambre des Comptes de Paris, homme d'une profonde érudition, d'une ſinguliere probité, par ſon merite beaucoup au deſſus de ſon emploi, l'engagea d'abord dans la même Compagnie, où il fut autant aimé que diſtingué ; mais il laiſſa bien-tôt aprés aux Officiers de ce Corps celebre le regret ſenſible de perdre un homme qui devoit être l'ornement de toutes les Compagnies qui auroient l'avantage de le poſſeder.

Il paſſa de la Chambre des Comptes au Parlement de Paris, où il fut pendant quelques années Conſeiller & Commiſſaire aux Requêtes du Palais. Dans cette nouvelle dignité, il fit voir le modéle d'une capacité parfaite, & d'une probité incorruptible. Jamais on ne vit plus d'application & de patience à examiner les

affaires, plus de vivacité à les comprendre, plus de penetration à les approfondir, plus de netteté à les expliquer, plus de diligence à les expedier, plus d'équité à les décider. Mais l'élevation de ſon genie l'appelloit ailleurs, & cet auguſte Tribunal, qui pour un ſi grand nombre de Magiſtrats eſt un theatre de gloire, ne fut pour lui qu'une eſpece d'academie & d'exercice pour paſſer à d'autres emplois.

Il entre dans le Conſeil du Roi: mais à peine eſt-il Maître des Requêtes, à peine a-t'il pris place dans ce Sanctuaire de la Juſtice, à peine un merite auſſi éclatant ſe fait-il connoître à un Prince auſſi penetrant que le nôtre, qu'on l'envoye dans toutes les Provinces du Royaume, ou pour adminiſtrer la Juſtice aux Peuples, ou pour entretenir l'ordre & la diſcipline parmi les Troupes, ou pour remedier à des beſoins differens. Il eſt Intendant à Soiſſons, en Guyenne, en Languedoc, en Champagne, le Roi le nomma Commiſſaire aux Etats de Languedoc, aux Etats de Bretagne; & dans tous ces emplois, Sa Majeſté toûjours également ſatisfaite, perſuadée de ſon zele, penetrée de ſa haute capacité, le fait Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat Ordinaire, & Conſeiller du Conſeil Royal. Ce grand Prince lui confie les commiſſions les plus importantes; on le voit tout à la fois Préſident à deux Chambres Royales; l'une établie pour retirer des biens Eccleſiaſtiques alienez, & ſubvenir aux beſoins de ceux, qui couverts de playes glorieuſes pour le ſervice de l'Etat ont trouvé par la bonté du Roi dans un Hôtel magnifique, une retraite honorable, & une ſubſiſtance aſſurée; l'autre pour exterminer un monſtre, qui ſe dérobant aux yeux de la Juſtice, n'étoit apperçû que par ſes effroyables deſordres, & qui ſe gliſſant inſenſiblement dans le Royaume, introduiſoit les meurtres dans la ſocieté civile, les parricides dans les Familles, & portoit l'alarme & la deſolation dans l'Etat. En tous ces lieux, en tous ces tems, MONSIEUR BOUCHERAT eſt toûjours lui-même, toûjours agiſſant, toûjours infatigable, toûjours incorruptible, toûjours pourvû de ce genie qui ſuffit aux plus grandes occupations, & auquel les plus grandes occupations ne peuvent ſuffire; ſans jamais ſe trouver, ni rebuté par la difficulté des affaires, ni arrêté par l'embarras, ni ennuyé par la longueur, ni étonné par l'importance, ni accablé par le poids & par la multitude.

Toutes ces differentes dignitez, dont il a été honoré, ſont ſoûtenuës d'une naiſſance ancienne & illuſtré, par le grand nombre d'Officiers de Compagnies Souveraines qui ornent ſa Famille de-

puis pluſieurs Siécles. J'y remarque des Officiers en la Chambre des Comptes, des Conſeillers, des Avocats Generaux, & des Preſidens au Parlement de Paris. J'y trouve, MESSIEURS, en 1561. un Conſeiller de vôtre Compagnie, qui vous rend aujourd'hui avec uſure l'honneur qu'il a reçu de Vous. C'étoit beaucoup pour lui de faire partie de vôtre illuſtre Corps; mais c'eſt bien davantage pour vous de tenir de lui un Chancelier de France, qu'il vous donne pour Chef en la perſonne de ſon petit-fils.

Si nous voulons conſiderer MONSIEUR BOUCHERAT dans ſes alliances, ne ſçait-on pas avec combien d'empreſſement la ſienne a été recherchée, & avec combien de prudence il s'eſt choiſi des Gendres recommandables par leur naiſſance, diſtinguez par leur rang, celebres par leur merite, & à qui le diſcernement du Prince a déja confié les plus grands & les plus importans emplois? Mais n'entreprenons point de parler ici de leur gloire, elle ſe trouve aujourd'hui confonduë dans celle de MONSIEUR LE CHANCELIER: le Roi s'eſt expliqué en ſa faveur, il l'a mis dans la place la plus auguſte, il l'éleve à la Charge la plus éminente. Voilà le prix qui devoit couronner tous les ſervices de MONSIEUR BOUCHERAT. Voilà la recompenſe de ſon merite & de ſes vertus. Etre Chancelier de France, ce n'eſt pas aſſez dire; mais être Chancelier de LOUIS LE GRAND, mais être l'ouvrage de ſa raiſon, & l'objet de ſon choix & de ſa préference, c'eſt le plus glorieux de tous les titres.

En effet, MESSIEURS, quand je parle de LOUIS LE GRAND, je nomme un Prince qui fait plus d'honneur au Trône, que le Trône n'en fait aux autres Rois: Un Prince, qui effaçant & relevant tout à la fois la gloire des Rois ſes Ayeux, leur rend de la ſienne bien plus qu'il ne prend de la leur: Un Prince qui remplit toute la Terre de l'éclat de ſon nom & de ſes Victoires; qui comme Salomon dans ſa magnificence, attire des extremitez de l'Orient des témoins de ſes merveilles, ou des admirateurs de ſa ſageſſe; & qui par des évenemens inoüis donne le plaiſir à ſes Sujets de voir ſans ſortir du Roïaume toutes les Nations de l'Univers qui viennent ſe proſterner à ſes pieds, ou pour implorer ſa clemence, ou pour ſatisfaire ſa juſtice, ou pour rendre hommage à ſa grandeur: un Prince qui ſe regardant, non pas comme un Roi, mais pour parler avec l'Ecriture, comme le Miniſtre du Roïaume de Dieu, conſomme ſa puiſſance aux Ouvrages de ſa pieté: Un Prince qui purge le Monde, non pas de monſtres imaginaires comme les Heros de la Fable; mais qui aprés avoir aboli

les Duels, étouffé le blaſphème, réduit l'impieté à ſe cacher, ſçait encore glorieuſement triompher de l'Hereſie ; ſemblable à ce fameux Conquerant dont il eſt parlé dans le Prophete, que Dieu appelle ſon Paſteur, que le Seigneur prend par la main pour le conduire à l'execution de ſes deſſeins, à la vûë duquel les Peuples ſont frappez d'admiration & de frayeur, les portes des Villes ſont ouvertes, les Souverains ſont mis en fuite, & le peuple d'Iſraël ſe trouve délivré d'une longue captivité : avec cette difference, que cet illuſtre Roi de Perſe ſervoit un Dieu qu'il ne connoiſſoit pas, au lieu que nôtre Auguſte Monarque adore religieuſement ce même Dieu qu'il fait adorer, & briſe bien moins par ſon autorité que par ſon zele, ces liens funeſtes, dans leſquels une erreur hereditaire retenoit un ſi grand nombre de ſes Sujets : Un Prince en un mot qui conçoit & qui acheve toutes ces grandes choſes par cette raiſon ſuperieure qui l'éleve au deſſus de tous les autres hommes, qui le fait dominer ſur la Fortune, qui le rend maître des volontez d'autrui, & qui le met au deſſus de ſes propres victoires ; enfin par cette raiſon ſuperieure, qui eſt comme le Sceptre avec lequel il regne ſur ſes Peuples, ſur les Etrangers, & ſur lui-même. *Iſaïe 45.*

Sous l'autorité d'un tel Monarque, que ne devons-nous point eſperer de MONSIEUR LE CHANCELIER ? Quel appui pour l'innocence ? Quel ſoûtien pour le merite ? Quel aſile contre l'oppreſſion ? Quelle exactitude dans la diſcipline ? Attendons-nous à voir ſous un tel Chef la Juſtice plus honorée que jamais, préparons-nous à voir retrancher les abus qui la pourroient rendre mépriſable ; & ne doutons pas que ſi le Ciel nous conſerve ce grand Magiſtrat, & regle ſes années ſur nos vœux, il n'encheriſſe ſur les ſages deſſeins de ceux qui l'ont précedé, & qu'il ne perfectionne les Ouvrages de Monſieur le Tellier, & qu'il n'en entreprenne de nouveaux pour la felicité publique. Car il ne faut pas ſeulement enviſager MONSIEUR LE CHANCELIER comme la bouche qui rend les Oracles du Prince, mais encore comme l'œil de ce même Prince, inceſſamment appliqué à démêler ce qui ſe paſſe dans l'Etat. C'eſt par cet œil vif & penetrant que les beſoins des Peuples ſeront remarquez pour être repreſentez au Monarque ; c'eſt par cette bouche que le Monarque s'expliquera de ſes graces ; & c'eſt par ce canal heureux que nous verrons couler les effets de ſa clemence & de ſes bontez ſur tous les Sujets de ſon Royaume.

Mais, MESSIEURS, dans cette joye publique perſonne n'en doit avoir une ſi particuliere que vous. Entre toutes les Compa-

gnies Souveraines, il n'en eſt point qui touche de ſi prés à MONSIEUR LE CHANCELIER. Quand le Roi donne un Chancelier à toute la France, il vous donne un Chef, il eſt vôtre premier Préſident né. Pour les autres Compagnies, il eſt l'Intelligence qui les fait mouvoir ; mais à vôtre égard, il eſt l'ame qui vous anime. Que ſi les grandes & indiſpenſables occupations pour le ſervice du Prince & de l'Etat vous privent de l'honneur de le voir ſouvent à vôtre tête, il en eſt encore comme de l'ame qu'on ne voit point, & qui ne laiſſe pourtant pas de ſe rendre ſenſible dans le corps par les operations qu'elle y exerce. Car ſi MONSIEUR LE CHANCELIER ne préſide pas en perſonne à vôtre Compagnie, ſon eſprit préſide à vos Arreſts, & ils ſont toujours formez avec une telle équité, qu'il eſt aiſé de reconnoître que vous êtes les plus proches de la ſource de la Juſtice, & que ce Genie Tutelaire des Loix qui vous anime, vous les inſpire.

Que nous reſte-t'il, MESSIEURS, ſinon de ſouhaiter que cette parfaite union d'une ſi grande Ame avec vôtre illuſtre Corps dure long-tems ; que les Peuples joüiſſent pendant une longue ſuite d'années de ce don précieux que le Roi fait à ſon Roïaume ; qu'ils en recuëillent tous les fruits, dont les merveilleuſes qualitez de ce grand Miniſtre de la Juſtice leur donne lieu de ſe flater ; & que les vœux de toute la France ſoient comblez par la longue & heureuſe vie du Monarque, à qui le Ciel a inſpiré un ſi digne choix.

HARANGUE SUR LA PUBLICATION des Lettres d'une grande Charge.

On vient de me donner ce ſecond Diſcours de feu M. Maſcaron. Il le prononça ſur le ſujet dont nous avons déja parlé ; & je ne doute pas que l'on ne ſoit bien aiſe de voir de quelle façon il aura traité deux fois la même matiere.

MESSIEURS,

Si je n'ai pas les parties neceſſaires pour parler dignement devant une Compagnie ſi celebre que la vôtre, & s'il faut (quelque médiocre que ſoit mon talent) que j'entretienne ici d'excellens

Auditeurs, & des Juges illuſtres ; j'ai pour le moins ce bonheur, de ne traiter devant vous que de ſi grands ſujets, qu'ils ſe ſoûtiennent d'eux-mêmes, des matieres ſi auguſtes, qu'elles n'ont pas beſoin du ſecours de mon induſtrie. Il y a environ deux ans, que j'eus l'honneur de preſenter en ce même lieu, pour feu Monſieur le Duc de Brezé, les Proviſions de l'une des plus belles Charges de la Couronne, & le Roi ayant donné cette même Charge à la Reine Regente ſa Mere, elle a daigné me choiſir, pour porter ici la parole en ſon nom. Cette Auguſte Princeſſe m'a honoré d'un emploi, qui ſurpaſſoit autant mon ambition, qu'il eſt au deſſus de mes forces. Mais j'ai trouvé en l'une & en l'autre de ces actions, un champ ſi fertile, que ma foibleſſe en a été beaucoup ſoulagée ; & des Juges ſi favorables, que pour les perſuader, je n'ai pas eu beſoin de recourir aux ſecrets de l'Art, à la magnificence du Stile, ni à l'éclat des Figures. En effet, ne ferois-je pas pour nôtre grande Reine, un Panegyrique pompeux, & bien achevé, quand je ne vous donnerois qu'un ſimple recit de ſon illuſtre vie ; & ſi alors je me fuſſe contenté de vous redire ce que contenoient les Lettres de Proviſion, de celui, à qui ſon Prince même donnoit de ſi beaux Eloges, ne demeurerez-vous pas d'accord, que j'aurois ſuffiſamment relevé ſon merite & ſa gloire ?

Il vous ſouviendra peut-être, que je vous parlai de l'éminence de ſa Charge, de l'éclat de ſes vertus, de la generoſité de ſes combats, & du luſtre de ſa Famille ; & que dans une vie ſi courte, je trouvai dequoi vous entretenir aſſez longuement. Qu'elle a peu duré, MESSIEURS, aprés le jour, auquel vous prononçâtes un Arrêſt ſi celebre en ſa faveur ! Que la joie que vous eûtes, de voir prêter le ſerment à un homme qui faiſoit toûjours plus qu'il ne promettoit, a été bien-tôt changée en larmes, & que ſa pompe funebre a ſuivi de près ſon triomphe ! Il jura de ſervir fidelement le Roi dans cette Charge, d'y employer ſes ſoins, ſes biens, & ſa vie : Il a fort bien dégagé ſa parole, il a fidélement accompli tout ce qu'il avoit promis ; & parce que c'eſt donner deux fois, que de donner promptement, il n'a pas voulu être tardif à s'acquitter de ſa promeſſe. Dés la premiere occaſion où il a commandé, aprés qu'il eut prêté le ſerment entre vos mains, il a fait une dépenſe de Roi, plûtôt que de General d'Armée. On a vû paroître dans un Siége, & dans une Armée navale, en ſa table, & en ſes équipages, toute la magnificence de la Cour, pendant qu'on voyoit éclater en ſa perſonne toute la valeur d'un Conquerant ; & enfin, pour ne manquer à rien de tout ce qu'il vous avoit promis, il a donné

ſa vie au Roy dans un combat, où le malheureux ſort des armes a choiſi cette Tête illuſtre, au milieu des dix mille hommes, & l'a abbatuë au moment que la Victoire l'alloit couronner.

Notre grande Reine ne deſapprouvera pas, que j'aye mêlé dans un Diſcours qui regarde ſa gloire, celle d'un Heros de qui elle faiſoit tant d'eſtime, & dont la genereuſe mort a été ſuivie de cet avantage, que le Roi a jugé ſa dépoüille ſi grande & ſi précieuſe, qu'il en a voulu gratifier la Perſonne du monde, à qui il doit le plus d'amour & de reſpect. Si nous voyons donc qu'une Reine, toute brillante de grandeur & de majeſté, fait éclater aujourd'hui parmi les fleurons de ſa Couronne, une Charge que poſſedoit ſon Sujet; s'il a fallu recourir à une Perſonne ſi relevée pour l'exercer aprés lui, il faut qu'elle ait été portée, par ce grand homme, à un haut point de gloire; & comme on vit autrefois, aprés la mort du fameux Bertrand du Gueſclin, que perſonne ne vouloit remplir la Charge de Connétable, il ſemble qu'on ne pouvoit faire ſucceder qu'une Tête couronnée, à celui qui avoit toutes les inclinations d'un Monarque.

Cette Auguſte Princeſſe, MESSIEURS, avoit encore les larmes aux yeux pour une mort ſi funeſte, lorſque l'interêt de l'Etat l'a comme forcée d'accepter la charge de grand Maître, Chef & Surintendant General de la Navigation & Commerce de France; des Proviſions de laquelle je vous demande en ſon nom la publication. Il eſt évident, que le Roi a cherché le moyen de réparer avantageuſement nôtre perte, en nous faiſant un don ſi précieux & ſi rare. Nous en avons écouté l'Oracle; nous venons d'entendre les motifs de ſon choix; nous reverons ceux qui nous ſont cachez, & pour qui nôtre curioſité ſeroit criminelle: Et vous apprendrez aux Peuples, par vôtre exemple, MESSIEURS, ce que vous leur ordonnerez par vos Arreſts. Vous leur apprendrez à rendre une parfaite obéïſſance aux volontez du Prince, qui n'uſe de ſon autorité, en cette occaſion, que pour leur accorder une grace, qu'ils n'auroient oſé demander. Mais aprés avoir beni mille fois le Ciel, qui lui a inſpiré une penſée ſi favorable à ſes Sujets, il ne ſera pas hors de propos de conſiderer l'extrême obligation que nous avons à nôtre grande Reine, de ce qu'elle a bien voulu augmenter ſes ſoins & ſes inquietudes, en acceptant une Charge ſi penible, & dont les fonctions principales ne regardent que la felicité des Peuples.

Aprés vous avoir propoſé le ſujet de mon Diſcours, dont la grandeur ne m'eſt pas inconnuë, je me plaindrois volontiers de la foibleſſe

foibleſſe de mon genie, que je connois encore mieux, ſi l'Auguſte Perſonne, que mes défauts offenſeront le plus, ne m'avoit elle-même ordonné de parler ſur cette matiere. Il ſemble donc, MESSIEURS, que vous ſoyez en quelque ſorte obligez d'excuſer des défauts qui ne ſont pas volontaires, ou que pour me favoriſer encore davantage, vous deviez vous perſuader, que comme Dieu ne refuſe jamais les graces neceſſaires pour accomplir ce qu'il ordonne, les Souverains qui ſont ſes vivantes images, ne ſont jamais de commandement à leurs Sujets, ſans leur donner en même tems des forces pour l'execution.

La dignité Royale contient dans ſa vaſte capacité, toutes les Charges que les Rois donnent à leurs Sujets; elles ne ſont que des raïons de ce Soleil, qui poſſede en éminence & d'une noble maniere toute la force & toute la vertu des corps ſujets à ſes influences. Auſſi dans les commencemens des Monarchies, les Rois faiſoient eux-mêmes toutes les fonctions, dont ils ſe déchargent à preſent ſur leurs Officiers. Ils commandoient toujours leurs Armées en perſonne; ils écoutoient les plaintes de leurs Sujets, & leur rendoient juſtice de leur propre bouche; ils faiſoient tous leurs Traitez avec leurs voiſins, ſans y employer le miniſtere d'autrui. En effet, il ſemble, que comme en la Nature, les corps n'ont plus de peſanteur quand ils ſont dans leur centre, l'Autorité, quelque grande qu'elle ſoit, ne devroit point peſer aux Rois, à qui le Ciel l'a deſtinée. De là vient que les entrepriſes où ils agiſſent en perſonne, réüſſiſſent d'ordinaire beaucoup mieux que celles dont ils ſe repoſent ſur la conduite des autres.

Cette maniere d'agir n'eſt plus pourtant en uſage dans nôtre Politique, & deux raiſons l'ont fait abroger, preſque dés ſon commencement; dont l'une eſt la foibleſſe de l'eſprit humain, lequel étant borné dans ſes puiſſances, & dans ſes operations, n'a pû ſuffiſire à toutes les fonctions neceſſaires à la conduite d'un grand Etat: Cette foibleſſe a contraint les Souverains, de choiſir des Officiers pour ſe ſoulager, & de leur confier une partie de l'adminiſtration des affaires, ſe réſervant toujours ce pouvoir éminent & leur autorité, en tout ce que les Sujets executent par leur ordre.

L'autre raiſon eſt tirée de l'Ambition des Princes, & de l'amour qu'ils ont euë pour le faſte, & pour la grandeur; ils ont crû qu'il falloit donner de grandes Charges à leurs Sujets, pour avoir l'avantage d'être ſervis par des perſonnes d'éminente dignité; & qu'il importoit à l'autorité Royale, de voir au pied du Trône, ceux que leurs emplois élevent ſur la tête des autres. Auſſi voïons-

nous que parmi les Romains, dont le pouvoir eſt allé au plus haut point où la grandeur mortelle puiſſe atteindre, c'étoit une des maximes de leur ambitieuſe Politique, de ne pas dépoüiller les Rois qu'ils avoient ſubjuguez, ou du moins d'en ſubſtituer d'autres en leur place, qu'ils rendoient tributaires, & qu'ils obligeoient, non ſeulement à venir de tems en tems flechir le genoüil devant le Senat, mais encore faire la cour au moindre Senateur qui allât dans leur Royaume, pour ſon divertiſſement. Ils en uſerent de la ſorte, afin que les Têtes couronnées fuſſent les victimes de leur orgueïl, & les inſtrumens de la ſervitude qu'ils vouloient impoſer à toute la Terre. Mais ſans aller ſi loin, nos Rois n'ont-ils pas autrefois démembré de leur Royaume de grands Duchez, & des Provinces importantes, dont ils ont inveſti des Princes, de qui les deſcendans ont entrepris de leur ravir la Couronne, ſans qu'ils ayent prétendu autre fruit de ces inveſtitures, que la vanité d'avoir de grands Princes pour Vaſſaux, & de les faire aſſiſter à leur Sacre, en qualité de Pairs de France?

S'il n'y a donc que la Foibleſſe & l'Ambition qui ayent obligé les Souverains à donner de grandes Charges à leurs Sujets, conſiderons, je vous prie, Messieurs, quelle eſt la force & la moderation de nôtre vertueuſe Reine; puiſqu'au milieu de la Pompe, dont elle eſt environnée, parmi les occupations importantes, & les ſoucis continuels que lui donne ſon heureuſe Regence, elle a la bonté d'accepter une Charge qui l'accable de mille nouveaux ſoins: mais une Charge qui bien loin d'ajoûter quelque choſe à ſa grandeur, ſembleroit déroger aucunement à celle de ſon caractere, ſi elle ne recevoit de l'Auguſte Perſonne qui la poſſede aujourd'hui, l'éclat qu'elle donneroit à un autre. Au lieu de ſe faire ſervir & reverer par de Grands-Maîtres de la Navigation, & du Commerce de France, elle daigne ſervir elle-même en cette qualité; & au lieu de demander compte aux autres d'une adminiſtration ſi importante au bonheur des Peuples, elle veut être la comptable, & ne pas confier à d'autres mains que les ſiennes le ſoin de nôtre felicité.

Ne vous étonnez pas aprés cela, Messieurs, ſi je m'écarte des regles ordinaires: il faut traiter un ſujet ſi rare & ſi nouveau, d'une maniere qui ne ſoit pas commune. On eſt accoûtumé en de ſemblables actions, de s'étendre ſur les loüanges de l'Officier dont on repreſente le pouvoir, d'élever bien haut ſon merite & ſa condition pour montrer qu'il eſt digne de la faveur que le Prince lui a faite: mais nous ne pouvons parler ici de la naiſſance, ou des

vertus de nôtre Auguſte Princeſſe, pour montrer combien elle s'abaiſſe en acceptant cette Charge ; & au lieu d'exalter la liberalité du Prince qui donne, il faut benir mille fois la modeſtie d'une Reine, qui ne refuſe pas le partage d'un Sujet.

Je m'abuſe, MESSIEURS, nous devons mille actions de graces à nôtre jeune Monarque, pour la magnificence dont il uſe en cette occaſion ; mais c'eſt à nôtre égard que ſa profuſion eſt extrême : car il ne donne pas cette Charge à la Reine ſa Mere, il donne plûtôt cette ſacrée Perſonne à une Charge, qui quelque grande qu'elle ſoit, n'a rien que de mediocre, devant une Majeſté ſi éclatante. Il fait un preſent à ſes Sujets, qui marque en même tems & ſon pouvoir & ſon impuiſſance, (s'il m'eſt permis de parler ainſi,) puiſqu'en nous donnant la choſe du monde la plus précieuſe & la plus eſtimable, il épuiſe entierement ſa liberalité. Ce n'eſt donc pas l'élevation de cette Princeſſe qui doit produire nôtre bonheur, c'eſt de ſon abaiſſement que nous le devons attendre ; & par un effet de bonté, qui ne trouve point d'exemple dans l'Hiſtoire de tous les Siécles, une Reine que ſon caractere éleve au deſſus de toutes les grandeurs humaines, deſcend volontairement de ſon Trône, & ſe mêle en quelque façon dans la foule de ſes Sujets, pour voir de plus prés leur miſere, & pour être mieux informée des neceſſitez qui les preſſent.

C'eſt pour rendre nos Navigations aſſûrées & nôtre Commerce heureux, qu'elle a pris la Surintendance de la Navigation & du Commerce ; c'eſt pour donner la ſeureté à nos Côtes, qu'elle veut ſe charger de nouvelles inquietudes ; c'eſt pour ramener l'abondance dans nos Villes & dans nos Maiſons, qu'elle ne refuſe pas d'épuiſer ſon eſprit par des ſoins aſſidus ; & c'eſt enfin pour aſſûrer nôtre repos qu'elle va redoubler ſa vigilance : ſi bien que nous la verrons travailler aujourd'hui de la même main, & avec le même bonheur, à la grandeur de l'Etat, & au rétabliſſement du Commerce.

Cette ſource feconde de la richeſſe des Peuples, dont le cours eſt ſi fort diminué & diverti par les guerres, par les dépredations, & par les naufrages, ne peut revenir à ſa premiere abondance ; ſi elle ne trouve du ſecours dans une Charge qui en doit ouvrir tous les canaux, & détourner tous les obſtacles. Cette Charge auſſi ne pourroit produire l'effet que nous ſouhaitons, ſi elle n'étoit point en une main puiſſante ; & il n'y en a point au monde de plus forte, ni de plus redoutable, que celle de nôtre grande Reine, qui ne ſoûtient pas ſeulement le peſant fardeau de cette Monarchie, mais qui

l'éleve au plus haut point de gloire, où elle ſoit jamais arrivée.

Chacun ſçait, Messieurs, que la Mer eſt un Element rebelle qu'on ne dompte pas aiſément, c'eſt le Theatre de l'inconſtance & des naufrages. Quand elle preſente ſon ſein, quelque uni, & quelque paiſible qu'il paroiſſe, elle preſente un abîme inſatiable. Ses calmes ſont décevans, ſes tempêtes ſont horribles : elle dévore les flots tout entiers, elle engloutit même des Villes & des Provinces, dont elle laiſſe encore paroître quelques édifices pour montrer toûjours à la Terre des marques de ſa fureur ; & comme ſi ce n'étoit pas aſſez de nous cacher des écüeils, où nous voyons briſer nos Vaiſſeaux, & perdre tout le fruit de nôtre induſtrie, elle a voulu encore faire échoüer l'eſprit humain par l'inégalité rapide de ſon flux & de ſes marées. Toutefois ce même Element qui nous donne tant de ſujets de plainte, a de ſi beaux intervalles, & (pour ainſi dire) des caprices ſi favorables, qu'on ne veut pas même que ce ſoit un Problême à propoſer : Si la Mer nous eſt plus dommageable qu'utile. Pour nous perſuader en ſa faveur, on nous dit qu'elle eſt le lien de la ſocieté des hommes, & la ligne de communication qui les attache ſi utilement les uns aux autres. Que cette liaiſon a perfectionné tous les Arts & toutes les Sciences ; que ſans elle tout nous paroîtroit incroyable, parce que nous ignorerions ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux dans la Nature ; qu'il n'y a que la mer qui nous puiſſe donner en abondance, & avec commodité les choſes neceſſaires ; que nous ne tenons que de ſa profuſion les ſuperfluës, & que ſans elle nous ne connoîtrions ni la pompe, ni la magnificence ; qu'elle verſe abondamment les richeſſes aux Peuples, qui par tout ailleurs ſuent & travaillent beaucoup pour acquerir peu de choſe ; & qu'enfin la Navigation eſt le plus noble effet de l'induſtrie des hommes, & la plus illuſtre marque de la fermeté de leurs courages.

Mais dans la Politique ancienne & moderne, c'eſt un principe indubitable, que rien ne peut contribuer ſi puiſſamment à la grandeur d'un Etat, que la mer & les forces navales ; que c'eſt par là que les petits deviennent grands, & que les grands peuvent devenir les Maîtres de tous les autres. Il me ſeroit aiſé de prouver cette propoſition par une induction tirée du progrés & de la décadence de toutes les Monarchies : mais bien qu'elle ne fût pas éloignée de mon ſujet, je ne veux pas m'y engager. Sans aller chercher des exemples dans la Monarchie des Aſſyriens, ou dans celle des Perſes, qui ſont des Terres preſque inconnuës de l'Hiſtoire ; je remarquerai briévement qu'en celle des Grecs, dix-huit

Peuples du Continent de la Grece, de l'Aſie, ou des Iſles voiſines, gagnerent les uns ſur les autres l'Empire d'Orient durant huit cens ans, & furent les Maîtres, ou les vaincus à meſure qu'ils étoient forts ou foibles ſur la Mer; ce jeu de la Fortune ayant commencé par ceux de Crete ſous Minos, & fini par les Atheniens, qui recuëillirent cette puiſſance de la main des Fginetes, qu'ils traitoient aprés avec cette ingenieuſe cruauté, de faire couper le pouce à tous ceux qui tomboient entre leurs mains, pour les rendre inutiles à la Navigation. Et ſi la legereté naturelle des Peuples de la Grece, ou le Commerce des Aſiatiques, qui corrompit enfin les mœurs des Atheniens, ne les euſſent empêchez de ſe prévaloir d'une ſi favorable ſituation : ou s'ils n'euſſent pas eu en tête la Vertu de Sparte, qui fut toujours un contre-poids à la puiſſance d'Athenes; il eſt certain que les Grecs n'auroient pas laiſſé aux Romains l'avantage qu'ils ont eu de ſe rendre Maîtres de toute la Terre.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Mais il eſt certain auſſi que les Romains firent le premier pas vers l'Empire du Monde, lorſqu'ils prirent réſolution de paſſer ce Détroit du Phare de Meſſine, que les fabuleuſes Carybdes rendoient en ce tems-là ſi formidable. Ce Peuple vertueux, mais juſques alors extrémement ruſtique, voulut donner du ſecours à ceux de Meſſine, qui lui en avoient demandé, ſans ſçavoir pourtant qu'il s'agiſſoit en cette entrepriſe du commandement de l'Univers entre Rome & Carthage. Il commença par la Sicile à ſubjuguer des Etats, en faiſant ſemblant de les proteger, (ce que les Romains ſçûrent depuis ſi bien pratiquer:) mais tout cela ne ſe pouvoit faire ſans des forces navales, dont les Romains n'avoient pas l'uſage, ni preſque la connoiſſance. Il fallut pourtant dreſſer une Flotte pour combatre les Carthaginois, qui étoient en Mer; & l'on vit dans cette premiere tentative un prodige incroyable, & que le témoignage de tous les Hiſtoriens ne nous perſuade qu'à peine. Les Romains mirent à la voile une Armée navale de cent ſoixante vaiſſeaux, pour la conſtruction deſquels, le premier coup de coignée ne fut donné que deux mois auparavant, pour abattre le bois que l'on y devoit employer. En effet, cette premiere Guerre Punique leur ayant réüſſi, ils virent augmenter leur puiſſance, & leur ambition de telle ſorte, qu'en moins de deux cens ans, l'Empire du Monde fut entre les mains de ceux qui en cinq ſiécles avoient eu de la peine à ſe rendre Maîtres de l'Italie.

Auſſi leur politique ne trouva point de moyen plus aſſûré pour conſerver cette grandeur immenſe, que de tenir toujours deux

Armées navales en état, dont l'une avoit ſon poſte à Brunduſe, pour faire la loi à tout l'Orient, & l'autre à Miſene, & depuis à Ravenne, pour tenir en bride les peuples d'Occident. Et nous remarquons en la décadence de cet Empire, & même du tems de Marius, qu'il n'y a eu que les Villes maritimes qui ayent ſauvé l'Europe de la domination des Gots, & des autres Nations Septentrionales, & qui nous ayent donné le moyen d'arrêter leurs inondations. Ces peuples barbares n'ont preſque jamais été défaits, que dans les Provinces voiſines de la Mer, où ils ſe trouvoient dépourvûs de toutes choſes, à cauſe qu'ils manquoient de Ports & de forces navales.

L'Empire des Otomans n'a eu qu'une grandeur médiocre, tant qu'il a été renfermé dans le Continent, ou vers les mauvaiſes Rades de la Mer Noire; & il s'eſt accrû en cent ans aprés la priſe de la Morée & de Conſtantinople, plus qu'il n'avoit fait en ſix cens ans auparavant. On n'impute les grands avantages que les Anglois ont eu autrefois ſur nous dans la France, qu'à la négligence de nos Rois, qui ne prirent jamais aucun ſoin de ſe rendre forts ſur la Mer, pour s'oppoſer à leurs trajets, pour entreprendre ſur eux, & pour les réduire à la défenſive. Auſſi Charle le Sage s'étant apperçû de ce défaut, dreſſa une grande Armée navale ſous ſon Admiral Jean de Vienne, qui lui ſervit grandement à chaſſer les Anglois de ce Royaume, où ils ne ſeroient jamais rentrez, ſi la foibleſſe de ſon Succeſſeur, & les factions qu'elle engendra dans la Cour ne leur en euſſent ouvert le chemin.

Fut-il jamais une Puiſſance plus abbatuë que celle des Venitiens aprés la journée de la Giraddade, qui leur fit perdre tous leurs Etats de Terre ferme? Mais ayant conſervé leurs Iſles, & leurs Villes maritimes, ils ne réſiſterent pas ſeulement à cette formidable Ligue de toute l'Europe, qui avoit juré leur perte; mais ils chaſſerent peu de tems aprés les Princes liguez de toutes leurs Conquêtes. Malthe, qui n'eſt qu'un écüeil fortifié, & une Iſle que l'ancienne Geographie ne connoiſſoit preſque pas, tient aujourd'hui en échec les Côtes du plus grand Empire du Monde, avec cinq ou ſix Galeres & quelques Vaiſſeaux. Il n'eſt pas beſoin de recourir à la memoire de nos Peres, pour apprendre quels ont été les commencemens de la Republique de Hollande. Nous avons preſque vû ſa petite & foible naiſſance, & ſes progrés miraculeux dans l'Europe, & dans le nouveau Monde; progrés ſi grands, qu'ils ont forcé un des plus grands Rois de la Terre, de leur ceder l'Empire de la Mer, & de traiter de Souverains, ceux

qu'il vouloit châtier comme des Sujets rebelles. Et ſans aller plus loin, confeſſons librement, que ſi l'Eſpagne doit au bonheur de ſes navigations, ces ſources inépuiſables de richeſſes, qui lui ont donné tant de proſperitez dans l'Europe, la France ne doit qu'au rétabliſſement de ſes forces navales, les grands avantages qu'elle a remportez ſur les Eſpagnols, depuis la rupture.

Il étoit donc à ſouhaiter, MESSIEURS, qu'une Charge ſi importante, & qui nous peut produire tant de biens, tombât en une main puiſſante, & capable d'en tirer tous les avantages qu'elle nous peut donner. Celle de nôtre grande Reine, dont le Sceptre eſt le moindre ornement, eſt ſans doute la plus puiſſante de tout l'Univers: elle regle le cours de toutes les affaires de l'Europe: elle fait mouvoir toutes ces machines, dont la direction eſt ſi difficile & ſi delicate: elle diſpoſe leurs mouvemens avec tant d'ordre & de juſteſſe, que ce qui les meut demeure immobile ſur ſa baſe; & elle agit enfin dans le Gouvernement de l'Etat avec tant de force, qu'elle lui fait goûter un parfait repos dans l'agitation univerſelle du Monde.

Cette main eſt peſante & redoutable aux Ennemis de la France, elle lance ſur eux des foudres qui donnent la peur par tout où ils ne produiſent pas un plus grand effet; & bien qu'elle n'agiſſe pas immediatement dans la priſe des Places ou dans le gain des batailles, elle y contribuë par ſes ordres d'une maniere excellente: & il ne s'y fait rien de grand, ni de memorable, que par le concours de cette main puiſſante. Tant d'Armées en ont ſenti la peſanteur: tant de Villes imprenables ont cedé à ſon effort durant ſa Regence: tant de Provinces éloignées ont baiſé la chaîne qu'elle leur a preſentée, que c'eſt à ce ſujet qu'on peut dire avec grande raiſon, que les Rois ont les mains longues, puiſque celle de nôtre illuſtre Regente, ſans partir de ſon Trône, ébranle, ou affermit celui de tous les Princes de l'Europe.

Mais, auguſte & Roïale Main, vous n'étes pas moins aimable que puiſſante, vous n'étes pas moins douce aux Sujets, que redoutable aux Ennemis. Si vous lancez des foudres, le ſoin de nôtre repos vous les arrache avec violence, & ne les fait tomber que ſur ceux qui le veulent troubler. Vous êtes cet amour foudroyant, dont on voyoit la Figure ſur le bouclier d'Alcibiade. Vous nous apprenez que la noble colere n'eſt pas incompatible avec la douceur, & que même elle peut lui ſervir d'ornement. Vous portez ce grand fardeau de la Regence; mais vous nous ſoulagez en même tems de la moitié des maux qui ſuivent la guerre, pour nous délivrer bien-tôt de

tous les autres ; & il ſeroit difficile de concevoir juſqu'où ira nôtre bonheur, s'il n'a point d'autres bornes que le pouvoir & l'autorité du Sceptre que cette main porte ſi dignement.

Nous voyons tous les jours dans la Nature, MESSIEURS, que lorſque le Soleil, qui en eſt le pere, veut prendre un ſoin particulier de quelque corps ſujet à ſes influences, il produit en ſa faveur des effets extraordinaires. Ses raïons percent juſqu'aux abîmes, & vont chercher un mineral prés du centre de la terre, pour en faire le Roi des metaux ; & dans le plus rigoureux hyver, lorſque la terre eſt dépoüillée de tous ſes ornemens, il conſerve les feüilles & la verdure d'un Arbre qui lui eſt conſacré. Je remarquerai en paſſant, qu'il ſemble que nous portions ce reſpect aux inclinations d'un ſi bel Aſtre, en ne nous ſervant que de l'Or, ou des Lauriers, pour faire les Couronnes des Rois & des Conquerans. Ainſi, lorſque les Souverains, dont la vigilance embraſſe tout ce qui eſt renfermé dans l'étenduë de leurs Etats, en conſiderent quelque portion d'une maniere extraordinaire, lorſqu'ils en prennent un ſoin tout particulier, il en revient ſans doute de grands avantages à tout ce qu'ils regardent de cette ſorte. Si leur inclination ſe porte à favoriſer un de leurs Sujets, quand même il n'auroit ni condition, ni merite, la pompe & la grandeur l'environnent auſſitôt. S'ils trouvent un lieu qui leur plaiſe, fût-il le plus ſauvage du monde, ils le rendent en peu de tems agréable par la belle ſtructure des bâtimens, & ils font d'un deſert inhabitable, le theatre de la magnificence.

Vous étes trop éclairez, MESSIEURS, pour n'avoir pas déja fait vous-mêmes l'aplication de ce que je viens de dire, & vous avez conſideré aſſez ſouvent que nôtre Auguſte Regente, dont le pouvoir abſolu regle les fonctions de tous les Officiers, & de toutes les Charges du Roïaume ; ayant accepté celle de Grand'Maître de la Navigation & du Commerce, ne peut s'être chargée de ce ſoin particulier, ſans qu'il nous en revienne de grands avantages. Cette Roïale main en tirera des fruits, qu'il n'eſt pas au pouvoir d'un Sujet de nous donner. On verra bien-tôt reſpecter ſes Etendarts aux lieux, où ceux de ſes Ancêtres n'ont pas encore paru, il n'y aura plus au monde de terres inconnuës, elle en achevera la découverte qu'ils ont commencée ; & bien que la France ait dans la fertilité de ſon terroir d'inépuiſables Mines de veritables richeſſes, le bonheur des Navigations qui ſe feront ſous ſon autorité, ouvrira de nouvelles ſources, que la Providence a cachées juſques ici à la curioſité, ou à l'avarice des hommes.

Mais

Mais ſans recourir aux expeditions, ne demeurez-vous pas d'accord, MESSIEURS, que lorſque cette main puiſſante travaillera au rétabliſſement de nôtre Commerce, les Provinces où nos Vaiſſeaux ont accoûtumé d'aborder & de trafiquer, n'ont rien de bon ou d'agréable, dont la France ne ſe prévale, avec autant d'abondance & de commodité, que les terres qui les produiſent. Tout ce que l'Art peut inventer, tout ce que l'induſtrie peut faire, tout ce que l'eſprit de l'homme peut découvrir parmi les Nations les plus éloignées, tout ce qu'il y a dans leurs Contrées de neceſſaire à la vie, de commode, ou de ſuperflu, tout ce qui peut ſervir au beſoin, à la bienſéance, ou à la pompe; ne ſera-t'il pas en nôtre diſpoſition par l'établiſſement des grandes Compagnies du Commerce, qu'on dreſſera ſous une protection ſi aſſûrée? Et au lieu que Dieu nous châtie quelquefois par l'abondance des denrées qui n'ont ni cours, ni débit, nous verrons aborder chaque jour dans nos ports les Etrangers, qui beniront l'heureux Royaume où cette grande Reine commande avec tant de douceur & de juſtice, où ils trouveront largement ce qu'ils ne ſçauroient trouver dans le païs de leur naiſſance: & nous les forcerons d'avoüer, que ce n'eſt que pour nous enrichir qu'ils traverſent les Mers, & qu'ils creuſent la terre juſques aux abîmes.

De qui pouvons-nous eſperer la ſûreté de nos Côtes, que de celle, qui durant ſa Regence a rendu juſques aux plus petits Bourgs de nôtre Frontiere, inacceſſibles à nos Ennemis, & qui a étendu ſi loin les bornes de nôtre Empire? De quel Phare plus brillant pourrions-nous être éclairez durant la tempête, ou durant la nuit, que de l'auguſte Nom d'une Princeſſe, dont la prudence n'a pas calmé, mais prévenu tous les orages, qui apparemment devoient agiter cet Etat durant une Minorité? Quel Pole plus aſſûré? Quel Aſtre plus favorable pourrions-nous ſuivre pour rendre nos Navigations heureuſes, que les Ordres, & les Congez d'une grande Reine, dont la pieté jette un éclat ſi beau, & brille d'une ſi vive lumiere?

Ne craignons pas, MESSIEURS, que la foibleſſe du ſexe ſoit un obſtacle à la force que cette Charge demande: Car, *ſi les Lys ne filent point*, nôtre illuſtre Reine Regente ne s'adonne pas non plus à un exercice ſi bas; Elle ſçait bien dompter des Monſtres, mais elle ne ſçait pas manier le Fuſeau. Auſſi cette Charge ne change point de nom entre ſes mains, parce que la grandeur de ſon ame eſt au deſſus de toutes les foibleſſes de la Nature. Et comme on dit de la premiere Agrippine, que l'amour

qu'elle portoit à Germanicus ſon mari, & la paſſion qu'elle avoit pour la fortune de ſes enfans, lui avoient donné le cœur & la fermeté d'un homme ; nous pouvons dire librement, que la même cauſe a produit le même effet en la perſonne de nôtre grande Reine. Regardons-là donc aujourd'hui, MESSIEURS, ſans ſortir de nôtre exemple, comme cette ancienne Heroïne arrivant à Brunduſe, au retour de ſon funeſte voyage de Syrie ; regardons-la, dis-je, au milieu de ſon Armée navale, tenant entre ſes bras l'Urne fatale, pleine des cendres de ſon illuſtre Epoux, ayant à ſes côtez les précieuſes reliques de ſon naufrage & de jeunes Princes, qui ſont l'unique objet de ſon amour, & de ſes eſperances ; car au milieu de cet appareil funébre, & d'un ſpectacle ſi touchant, nous ne laiſſerons pas de voir la pompe d'un Triomphe, dans les acclamations univerſelles des Peuples qui l'attendent ſur le rivage, qui la regardent avec autant d'admiration que de tendreſſe, qui beniſſent mille fois ſon heureuſe fecondité, & qui lui ſouhaitent toutes les proſperitez que ſa Vertu mérite.

Mais à quoi nous ſerviroit-il, MESSIEURS, que cette Charge fût dans une main puiſſante ; ſi le cœur qui la fait agir & qui en doit regler tous les mouvemens, n'étoit plein d'une inclination bienfaiſante, de cette feconde volonté des Princes, qui pour faire du bien aux hommes, n'ont preſque qu'à leur en ſouhaiter ? Les Atheniens avoient une ſi haute eſtime pour Alcibiade, qu'ils croyoient ne pouvoir être battus ſous ſa conduite, que de ſon conſentement. Quelque bonne opinion qu'ils euſſent pourtant de ſa valeur & de ſa fortune, ſes intentions & ſa fidelité leur étoient extrémement ſuſpectes. L'Antiquité a vû des monſtres dans le Trône, qui ſont bien allez plus avant, & qui ſe ſont piquez de faire voir, tout ce qu'un pouvoir abſolu joint à une extrême licence, pouvoit executer d'étrange & de funeſte. On en a vû qui ont apprehendé que la Poſterité ne ſe ſouvînt de leur Regne, ſi quelque tragique accident ne le rendoit memorable : croyant que les deſolations publiques étoient les plus illuſtres marques de leur autorité. Mais comme la condition des Sujets eſt extrémement déplorable ſous des Princes ſi inhumains, la nôtre pourroit-elle être plus heureuſe que ſous la Regence d'une Reine, qui ne croit pas que ſon pouvoir éclate ſi hautement dans l'abaiſſement des Ennemis de l'Etat que dans la felicité de ſes Sujets, & qui bien qu'elle voye toute l'Europe à ſes pieds, ne ſe perſuadera jamais d'être puiſſante, que lorſque nous ſerons heureux ?

En effet, quels desirs pourroit produire un cœur qui ne se regle que par les volontez adorables de celui, *qui souhaite ardemment le salut de tous les Hommes* ? Un cœur qui n'est pas moins entre les mains de Dieu, par sa profonde pieté, que par l'autorité qu'il s'est réservée d'y tenir celui des Rois, ne sçauroit produire d'autres mouvemens, que ceux que lui inspire cette divine Providence, si favorables aux hommes. Il ne faut attendre que des graces, de celle qui suit le même exemple qu'elle adore; & l'assidu commerce que nôtre Reine entretient avec la source inépuisable de tous les biens, lui a sans doute appris que les Souverains effacent le caractere de la Divinité, dont ils font leur plus digne Eloge, lorsque le bonheur des Sujets n'est pas la regle principale de leur conduite.

Son Trône sera donc nôtre favorable Asyle, parce que les Autels ont toûjours été le sien; & le libre accés que sa Pieté lui donne vers Dieu, lui inspirera la douceur & la compassion, avec laquelle il faut regarder les Hommes. Aussi ne sort-elle jamais de ces divins entretiens, qu'avec un visage lumineux, comme celui du grand Legislateur des Hebreux; mais elle en sort pour aller frapper des rochers, pour ouvrir des sources dans le Desert, & pour combattre les obstacles qui s'opposent au soulagement de son Peuple. Leur dureté cedera enfin à la force de ses Prieres, ces sacrées vapeurs serviront de matiere aux rosées celestes: & lorsque nôtre pieuse Reine se dérobe aux pompes de la Cour; lorsqu'elle fait sa retraite dans de saintes Solitudes, ne vous imaginez pas, MESSIEURS, qu'elle y aille chercher son propre repos, elle y va chercher le nôtre: Elle sort du monde, pour trouver le point que demandoit ce fameux Archimede; mais au lieu de s'en servir pour détruire l'Univers par la force de ses Machines, c'est de là qu'elle tâche d'arrêter les violentes agitations par l'ardeur de ses Prieres.

On dit communément que la Mer inspire la dévotion à ceux qui navigent, qu'elle les oblige à recourir au Ciel à toute heure; parce qu'elle les éloigne de tout secours humain. Les dangers frequens qui les tiennent si souvent à deux doigts du naufrage & de la mort, leur apprennent à invoquer avec respect la Majesté de celui qui tient la clef des abîmes. Mais bien que nôtre grande Reine n'ait pas besoin de recourir à de semblables moyens, pour exciter sa Pieté; elle ne desapprouvera pas pourtant de trouver dans cette Charge des motifs particuliers, qui l'obligeront à redoubler l'ardeur de ses Prieres: Elle entrera dans une connoissan-

ce plus grande & plus entiere de la neceſſité de ſes Sujets, des travaux qu'ils ſouffrent ; & des perils auſquels ils s'expoſent, pour l'établiſſement de leur petite fortune ; & à la vûë d'un objet qui remplira ſon cœur de compaſſion, elle demandera ardemment à la Bonté divine des vents favorables, des Navigations heureuſes, & toutes les Benedictions qui peuvent rendre au Commerce l'abondance & la sûreté.

Aprés avoir affermi l'eſperance de nôtre bonheur ſur une baſe ſi ſolide, il eſt preſque inutile d'en chercher d'autres fondemens ; mais pourrions-nous voir dans l'Ame de nôtre Auguſte Princeſſe, de ſi nobles inclinations, & tant de vertus éclatantes, ſans redoubler nôtre confiance, & ſans paſſer de l'eſperance à la certitude ? La Vertu eſt une cauſe neceſſaire, qui produit toûjours ſon effet, quand la matiere eſt diſpoſée ; c'eſt une ſource qui ne tarit jamais, parce qu'elle n'emprunte pas d'ailleurs ſon fonds, & ſon abondance : & comme elle agit au dehors par un principe interne, les ſujets ſur leſquels elle ſe répand, ſont toûjours les plus foibles motifs de ſa profuſion. Ainſi, des Peuples obéïſſans & fideles, ne doivent attendre d'une Reine pieuſe, genereuſe & bonne, que du ſoulagement & des graces ; & c'eſt ſans doute, une domination fort douce & fort agréable, que celle où la Politique eſt ſi bien d'accord avec la Morale.

S'il eſt vrai, Messieurs, que la nobleſſe du Sang inſpire la generoſité, ſi la grandeur des Alliances l'augmente, ſi les Exemples domeſtiques la fortifient ; il faut que nôtre grande Reine poſſede cette qualité en un degré bien éminent, puiſque l'éclat de tant de Couronnes l'a environnée au moment qu'elle eſt venuë au Monde. Elle a eu pour Maître en l'art de regner, & en tous les devoirs de la puiſſance Souveraine, ſes glorieux Ancêtres ; Elle y voit des Sages & des Conquerans ; Elle y voit même d'illuſtres Regentes de ce Royaume, dont le nom eſt en benediction, parce qu'elles ont ſuivi dans la conduite de l'Etat, & dans l'éducation du Prince, les mêmes maximes qu'elle pratique aujourd'hui : mais elle a trouvé ſes plus grands Exemples, auſſi-bien que le faîte de ſa Grandeur, dans cette haute Alliance, qui lui a mis ſur la tête la plus belle Couronne de l'Univers.

Nous voyons pourtant que la Grandeur, qui ne devroit produire dans l'ame des Souverains, que de genereux mouvemens, & qui les oblige à conſiderer qu'ils ne ſont grands Princes, que par le conſentement des Sujets, les porte quelquefois à une ſi orgueilleuſe élevation, qu'elle les empêche de voir les miſeres du

Peuple, ou d'entendre ſes juſtes plaintes. Ils mépriſent ceux qu'ils ſont tenus de proteger, ils maltraitent le malade dans ſon lit, parce qu'il eſt chagrin, au lieu de guerir ſon mal, qui en eſt la cauſe; & la foibleſſe ou l'infortune qui devroient exciter leur compaſſion, ne ſervent que trop ſouvent de joüet à leur vanité. De là vient que les Tyrans, qui craignent toûjours les effets de la haine qu'ils meritent, ne regardent leurs Sujets que comme leurs ennemis, & qu'ils s'efforcent de leur ôter le moyen de nuire, par cette raiſon qu'ils ne ſçauroient leur en faire perdre la volonté.

Que l'Ame de nôtre incomparable Reine eſt bien exemte de ce déreglement, puiſqu'elle tire de ſa dignité ſuprême, la matiere de tous ſes ſoins, & de toutes ſes inquietudes! Bien que la Majeſté qui la couvre, ébloüiſſe tout l'Univers de ſon éclat, elle la rend clairvoyante en tout ce qui touche l'interêt & l'avantage de ſes Sujets. Cette rare modération, qui dans une médiocre fortune lui feroit goûter un parfait repos, la charge de toutes nos miſeres, & la fait ſoûpirer au milieu des Grandeurs les plus éclatantes: auſſi croit-elle que le Ciel ne l'a élevée ſi haut, & ne l'a couverte de lumiere que pour lui donner plus de moyens de découvrir nos neceſſitez, & que la generoſité qu'inſpire une haute Naiſſance, paroît beaucoup mieux dans le ſecours des affligez, que dans l'abaiſſement des orgueilleux. Bien loin de craindre ſes Sujets, elle ne craint que pour eux; & quoique la ſuprême Region où elle habite, ſoit exemte des altérations & des orages qui ſe forment dans la moyenne ou dans la baſſe, nôtre grande Reine ne verra qu'à regret les plaiſirs & les pompes de la Cour, tant que la Guerre fera des Veuves, des Orphelins, & des malheureux.

En effet, quelques obſtacles que la Fortune, ou les Ennemis de la France, puiſſent oppoſer à nôtre repos, jamais elle ne trouvera le ſien que dans la Paix qu'elle ſouhaite à toute l'Europe; & pour la concluſion de laquelle ſa Pieté, ſon Eſprit, & ſes Ordres agiſſent puiſſamment au pied des Autels, dans le Cabinet, & dans les lieux où on la traite. Cette ſage Livie ne prétend point de plus grande gloire dans ſa Regence, que de fermer le Temple de Janus, qu'elle n'a pas ouvert, & de releguer les meurtres, les incendies, & les deſolations que la Guerre attire aprés elle, chez les Mahometans dont l'impieté merite de ſouffrir les rudes châtimens que la colere du Ciel décharge à preſent ſur les Chrétiens. Ainſi les Peuples qui ont le bonheur de vivre ſous ſa domination, ne doi-

vent pas douter qu'elle n'ait un desir extrême de les combler de biens, puisqu'elle est assez genereuse pour en souhaiter, & pour en procurer même à ses propres Ennemis.

Mais il ne faut pas retarder nôtre santé par un impatient desir de la recouvrer; nous ne devons pas desesperer de la guérison, bien que le premier appareil ne nous l'ait pas donnée. Il ne s'agit pas ici de nous procurer un peu de relâche, ou quelque bon intervalle; nôtre sage Reine veut déraciner le mal, & arracher entierement ce germe fatal de discorde & de calamité, que les Traitez précedens n'avoient fait qu'ébranler: Elle veut en un mot nous donner une Paix, dont la Posterité goûte les fruits aussi bien que nous, qui rende son Nom venerable aux Siecles à venir, & qui tienne toûjours nos Ennemis en état d'en apprehender la rupture. Il n'est pas juste aprés tout, que la France descende volontairement du Trône où elle est montée par tant de Victoires, pour ceder la place à ceux qui se contenteront sans doute du rang qu'elle leur voudra donner: & ce seroit estimer fort peu tant de noble Sang, que cette Guerre a fait répandre, si elle n'étoit suivie d'une Paix glorieuse; & si les avantages qui nous demeureront, ne servoient d'illustres monumens à la valeur de tant de grands Hommes, qui se sont sacrifiez pour le Prince, & pour la Patrie.

Laissons donc agir les moyens que sa Prudence employe pour parvenir à une fin si souhaitable; donnons à ces remedes excellens, le loisir de produire leur effet. Il étoit plus difficile de procurer à cet Etat tant de bons succés durant une Minorité, que de faire aprés tant de bons succés, une Paix avantageuse: & si la Prudence de nôtre Regente a été couronnée dans les Sieges & dans les Batailles, où elle ne prête son concours qu'avec quelque violence, quels avantages ne nous produira-t'elle pas dans une Paix où elle agira selon son inclination, & de toute la force de son cœur? Disons encore, Messieurs, pour rejoindre nôtre sujet de plus prés, que si dans les vastes soins de sa Regence, sa conduite nous est si favorable; il n'y a point de bonheur, dont elle ne soit suivie dans la Charge de la Marine, qui n'est qu'une petite portion de cette immense autorité: & si cet Astre remplit aujourd'hui de ses vives lumieres, une si haute & si spacieuse Sphere, quelles clartez ne fera-t'il point briller dans le petit espace où il s'est voulu renfermer?

Mais, Messieurs, je ne prens pas garde que j'offense la meilleure Princesse qui fut jamais, lorsque je cherche des raisons pour vous faire connoître qu'Elle souhaite ardemment le repos de ses Sujets. Il y a de certaines veritez si évidentes, qu'on

ne peut les rendre douteuſes, qu'en les voulant éclaircir, & ſur qui on jette des nuages dès qu'on employe des raiſonnemens pour les prouver. Celui qui doute que le feu ſoit chaud, a beſoin de ſentiment plûtôt que de raiſon ; & il n'eſt permis d'ignorer l'incomparable bonté de nôtre Reine, qu'à ceux qui ne ſçavent pas encore qu'elle ſoit venuë au monde. En effet, il n'y a point d'homme mediocrement raiſonnable, même parmi les Nations étrangeres, qui ne ſçache que la bonté eſt ſon inclination dominante, que ſon cœur en eſt composé plûtôt que rempli, & qu'elle ſerviroit beaucoup mieux à ſa définition, qu'à ſon Eloge.

On ne ſçauroit parler plus avantageuſement d'une perſonne privée, qu'en diſant qu'elle a toutes les inclinations d'un Monarque ; mais on ne peut auſſi loüer plus agreablement un Monarque, qu'en diſant qu'il a toute la bonté d'une perſonne privée, & que dans une condition qui lui permet tout, il ne cherche qu'à contenter les autres. Pourrions-nous, MESSIEURS, ſans une extrême ingratitude, refuſer cet Eloge à une Reine ſi bienfaiſante ? A-t'on jamais vû dans la fortune la plus mediocre autant de bonté, qu'elle en fait paroître au milieu de tant de grandeur & de pompe ? Pendant que toute l'Europe proſternée à ſes pieds implore ſa protection, ou redoute ſa puiſſance ; il ſemble qu'elle ait beſoin de ſes moindres Sujets : tant elle ſe laiſſe toucher à leurs maux, tant elle s'empreſſe à y remedier, tant elle écoute favorablement leurs remontrances. Tous ces titres de Pere de la Patrie, de mere du monde, de Délices du Genre humain, dont l'Antiquité a ſi ſouvent abusé, après les avoir inventez, ne rempliſſent pas nôtre idée ſur ce ſujet : nous concevons quelque choſe, qui va bien au delà de ces magnifiques Eloges, bien que nos penſées ſoient beaucoup au deſſous de la verité ; & je crois qu'il nous ſeroit impoſſible de penetrer juſqu'au fond du cœur d'une ſi bonne Princeſſe, ſans renoncer en même tems à nôtre repos & à nôtre ſoulagement, qui lui donnent tant de peine & d'inquietude.

Cette incomparable bonté favoriſe toutes les conditions, elle s'étend ſur ce qui eſt proche ; & ſur ce qui eſt éloigné ; ſur ce qui rampe, auſſi bien que ſur ce qui s'éleve : les Grands en reçoivent chaque jour mille témoignages obligeans : les Peuples la béniſſent à toute heure : ſes Domeſtiques en ſont charmez : les Etrangers même en ſont ravis ; & s'ils n'ont pas le bonheur de vivre ſous une ſi douce domination, ils croïent du moins qu'il ne leur peut rien arriver de plus avantageux que d'avoir une Reine de la main

de la nôtre. Mais pour dire en un mot, juſques où va l'excés de cette bonté Roïale, il eſt certain, qu'à quelque bonheur où elle nous puiſſe élever, nous n'aurons jamais celui de la bien connoître.

Prenons donc, MESSIEURS, ſur de ſi favorables Augures, une entiere certitude de ce bienheureux avenir, que nôtre Auguſte Princeſſe prépare à ce Royaume; & comme nous ne pourions douter ſans crime de l'ardent amour qu'elle porte au jeune Monarque qu'elle nous a donné, ne doutons pas auſſi qu'elle ne cheriſſe tendrement les Sujets, dont il lui a remis la conduite, puiſque ce ſont deux ſentimens inſéparables. Elle voit croître tous les jours cet aimable Prince, que la Vertu ne lui rend pas moins cher que la Nature, & qu'elle aime autant pour les excellentes qualitez qui éclattent en ſa perſonne, qu'à cauſe qu'il eſt ſon Fils: ſes yeux ne ſe peuvent laſſer de regarder l'agréable ouvrage de leurs larmes: elle voit ſous ſa tutelle, un Roi qui eſt bien viſiblement l'image de Dieu; puiſqu'il eſt le plus beau des hommes, & qui ſeroit par nôtre élection, ce qu'il eſt par ſa naiſſance, ſi la Beauté qui a donné les premieres Couronnes, faiſoit encore aujourd'hui les Rois: Elle admire ce majeſtueux viſage, qui porte d'évidentes marques de la faveur celeſte, & qui attache ſi doucement les cœurs de tous ceux qui le regardent, qu'il ravira peut-être à ſon bras & à ſa valeur, l'avantage de l'avoir rendu le maître du monde. Mais au milieu de ces deux tranſports, elle n'oublie pas les Sujets, dont cet Auguſte Enfant eſt le Pere. Nôtre bonne Reine n'ignore pas, qu'elle ne lui peut témoigner plus agréablement ſon amour, que par la felicité publique; & que des Sujets heureux & bien affectionnez, ſeront les plus belles Conquêtes qu'elle pourra lui offrir après la Regence. Cette Charge étant donc la premiere marque qu'elle a reçûë de ſa reconnoiſſance, il eſt bien juſte qu'elle témoigne, par les avantages que nous en tirerons, que cette faveur lui eſt chere & précieuſe, & qu'elle embraſſe volontiers tous les ſoins qui l'accompagnent. Ainſi, lorſque les Loix de l'Etat auront donné à ce jeune Prince, le libre uſage de ſon autorité; lorſque la maturité de l'âge ſera jointe à celle de la raiſon qui l'a devancée, elle pourra lui remettre un Royaume auſſi heureux, auſſi paiſible, & auſſi abondant qu'il eſt maintenant glorieux & redoutable; & parmi les Eloges que nous donnerons à cette Auguſte Princeſſe, nous mêlerons avec grande raiſon, celui qu'un ancien Empereur ſe donnoit à lui-même, pour les magnifiques bâtimens dont il avoit rempli

rempli la Capitale du Monde : nous apprendrons aux ſiécles à venir, que les ſoins qu'elle aura pris durant ſa Regence, & dans cette Charge de la Marine, auront fait éclater l'Or & le Marbre dans les fortunes privées, qui n'étoient auparavant bâties que de brique, ou de quelqu'autre plus vile matiere.

Mais parmi les Provinces de ce Royaume, qui profiteront des ſoins de cette grande Reine, la Provence a ſujet de reſſentir une joye toute particuliere, voyant entre ſes mains une Charge, des fonctions de laquelle nous recüeillerons neceſſairement les premiers fruits : car ſi cette Charge eſt la ſource de l'abondance, cette Province en ſera le canal, & il faut qu'elle reçoive la premiere toutes les richeſſes que le Commerce fera couler aprés dans le Royaume. Je ſçai bien qu'il eſt bordé vers le Ponent d'une plus longue Côte ; mais quelque vaſte que ſoit l'étenduë de cet Ocean Athlantique, il ne l'emportera jamais ſur la Mer Mediterranée, en ce qui eſt de la beauté des Ports, de la commodité des Navigations, du nombre & de la fertilité des Iſles, de la richeſſe & de l'importance des Côtes, & beaucoup moins encore de l'eſprit, & de l'induſtrie des Peuples qui les habitent. Nous pouvons dire librement, que ſi cet Element compoſe un corps preſque immenſe, nôtre Mer en eſt le cœur, & la plus noble partie : auſſi a-t'elle toûjours donné des Maîtres à l'Ocean, ayant été le fameux Theatre, où l'on a décidé plus d'une fois la queſtion de l'Empire du Monde ; & le plus vaillant Heros, dont l'Hiſtoire ou la Fable ayent jamais parlé, a voulu qu'elle bornât auſſi-bien les penſées, que les travaux des Conquerans.

Nous recevrons donc, MESSIEURS, les premiers regards, & les plus favorables influences de cet Aſtre : c'eſt par nous que cette grande Reine commencera de travailler à la felicité de ſes Peuples ; & tant que ſa bonté ſe laiſſera toucher à leurs miſeres, nous aurons l'avantage d'exciter les premiers mouvemens de cette compaſſion agiſſante, & de diſtribuer à tout le reſte du Royaume, les fruits du rétabliſſement du Commerce. Auſſi cette prérogative nous oblige à porter plus haut que les autres nos vœux & nos acclamations ; & bien qu'une grande diſtance nous éloigne de ſa Perſonne ſacrée, il faut que l'ardeur de nôtre zele rempliſſe cet intervalle, & que la meilleure Princeſſe du Monde ait la ſatisfaction de voir chaque jour à ſes pieds, parmi les dépoüilles de tant d'Ennemis vaincus, les Vœux & les Hommages d'une Province éloignée, qui ne cede à pas une autre, en reſpect & en fidelité.

Recevez-les en ſon Nom, MESSIEURS, dans ce Temple de la Juſtice, dont vous êtes les ſacrez Miniſtres, où vous tenez en dépôt les plus beaux droits de la Souveraineté, où vous conſervez avec tant de vigilance & de jalouſie, le Treſor & l'Autorité du Prince. Il entend que cette illuſtre Mere partage nos Hommages avec lui, qu'un même éclat environne leur Trône, & que celle qui a donné un Maître au premier Royaume du Monde, jouiſſe de tous les droits de la Souveraineté.

Que cette Auguſte Princeſſe ſoit donc auſſi longuement que nous le ſouhaitons, la terreur des Ennemis de Dieu & de l'Etat, la joye & les délices de la Cour, l'amour de ſes Sujets, l'azile des malheureux, la gloire & l'ornement du Siécle, auquel ſa naiſſance a donné un ſi beau commencement. Le puiſſe-t'elle finir dans une heureuſe vieilleſſe, qui n'ait rien d'un âge ſi avancé que l'experience & la majeſté, & qui lui preſente ſans ceſſe l'agréable ſouvenir de tant de biens qu'elle aura faits aux hommes! Puiſſe-t'elle voir le Maître de toute l'Europe, celui qu'elle en a rendu l'Arbitre dés ſa plus tendre enfance! Qu'elle acheve hardiment le cours de cette glorieuſe Regence! Elle en aura toûjours l'autorité, lors même qu'elle n'en portera plus le Titre. Ce Prince, à qui elle a donné de ſi genereuſes inclinations, n'en aura jamais de plus forte, que le deſir de l'honorer; & la joye de celle qui lui a donné la naiſſance, fera toute la ſienne au milieu des Triomphes que le Ciel lui prépare. Auſſi la qualité de Fils d'une ſi auguſte Mere, ſera ſon plus digne Eloge: Il n'uſera jamais des droits de ſa Couronne qu'il ne ſe ſouvienne qu'elle la lui a affermie ſur la tête; il voudra que l'Hiſtoire de ſon Siécle ſoit pleine des monumens de ſa reconnoiſſance, & que la Poſterité qui admirera ſes fameux Exploits, ſçache qu'il n'aura rien fait de grand ni de mémorable, qu'avec le concours de ſes inſpirations, ou de ſon aſſiſtance.

Mais ſi le bonheur des Sujets doit être le Chef-d'œuvre du Prince; qui pourra diſputer à nôtre illuſtre Regente, la gloire d'avoir achevé ce grand ouvrage? Le plan n'en eſt pas ſeulement dreſſé, nous en voyons élever déja l'agréable ſtructure ſur de ſolides fondemens; & nous ſerons bien-tôt à couvert de l'orage. Sous le pouvoir d'une ſi Auguſte Princeſſe, la Mer n'aura plus celui de nous nuire: elle nous va rendre avec uſure tout ce qu'elle nous a ravi; mais ſi la Fortune conſerve encore quelque droit ſur cet Element, du moins les pertes de nos Vaiſſeaux ne ſeront pas ſuivies d'un ſecond naufrage dans les Procés qu'elles ont accoûtumé de produire: & ſi ſon autorité ne peut entierement ſoû-

mettre un Element ſi farouche, elle ſçaura bien brider la malice des hommes, par l'exacte obſervation des Ordonnances & des Reglemens de la Marine. Ainſi l'on ne verra plus ſi ſouvent au pied du Trône ces funeſtes images de la neceſſité publique : les plaintes des affligez y troubleront rarement la joye des Triomphes : les vœux & les actions de graces ſeront l'agréable ſujet de toutes nos Remontrances ; & on n'y entendra plus cette diſcordante Harmonie, que les exclamations des malheureux font au milieu des plus grandes proſperitez du Prince. Enfin, MESSIEURS, le plaiſir que nôtre Auguſte Reine goûtera aprés avoir rétabli la felicité de ſes Sujets, fera la meilleure partie de la ſienne, & elle verra en la perſonne de ceux qu'elle aura comblez de biens, le plus agréable objet qu'on puiſſe preſenter à une ame genereuſe & bienfaiſante.

DISCOURS PRONONCÉ A LA COUR Des Aydes.

L'on ne ſera pas fâché ſans doute que j'aye donné deux Pieces ſur un même ſujet, & l'on n'aura pas moins de plaiſir de voir deux Harangues à la loüange de Mr. le Chancelier Boucherat ; ſi l'on conſidere que cette illuſtre Perſonne eſt le ſuprême Chef de Juſtice que Sa Majeſté a donné aux deſirs de toute la France.

MESSIEURS,

S'il n'y a rien dans le Monde qui repreſente mieux la grandeur de Dieu, que la ſouveraine Majeſté des Rois ; nous pouvons dire qu'il n'y a rien dans les Etats qui approche de plus prés cette ſouveraine Majeſté, que la haute élevation d'un Chancelier de France. Par Mr. de Teſſé.

Nous le voyons aſſis au pied du Trône, annonçant aux Peuples les volontez ſuprêmes d'un grand Roi, dépoſitaire de ſes plus ſecretes penſées, diſpenſateur de ſes Graces, tenant entre ſes mains la deſtinée de ſes Sujets, & décidant ſouverainement de leur fortune.

Mais qui peut, ſous un Prince comme le nôtre, ſoûtenir dignement un ſi haut degré de gloire ? Qui peut aujourd'hui briller

comme un Aſtre ſous un Trône ſi éclatant, ſi ce n'eſt cet Homme juſte dont parle le Philoſophe, cet Homme divin à qui il ne manque aucune de toutes les Vertus morales, toûjours élevé au deſſus des Paſſions de l'homme, toûjours égal dans tous les caprices de la Fortune, & qui n'a jamais d'autre interêt devant les yeux que le ſalut de ſa Patrie?

Mais quoi! n'eſt-ce pas là cette belle & noble Idée que la Sageſſe payenne a conçûë tant de fois, ſans jamais avoir pû la produire au jour par aucun exemple? N'eſt-ce point là ce beau fruit d'une profonde ſpeculation dont cette vaine Sageſſe n'a jamais goûté la douceur qu'en vœux & en deſirs?

Non, MESSIEURS, ſi les Sages de l'Antiquité n'ont pas été capables d'une vertu ſi pure, c'eſt que le Ciel avoit réſervé ce bonheur à la France, pour honorer le Regne de LOUIS LE GRAND. Ce Prince que Dieu a formé pour être le modele des plus grands Hommes, a fait de ſon Regne un Siecle de miracles.

Nous venons de perdre un Homme veritablement juſte, qui tiroit toute ſa perfection de ce divin Modele; & la France aujourd'hui cette Terre ſi cherie du Ciel par une fecondité merveilleuſe, a réparé auſſi tôt en la Perſonne de Meſſire Loüis BOUCHERAT Chancelier de France, une perte qui en d'autres tems, & en tous les autres Climats du monde, auroit été irréparable. Peuples, qui joüiſſez des douceurs d'un ſi beau Regne, que vous êtes heureux!

Si je n'avois, MESSIEURS, à faire l'Eloge que d'une Vertu à demi heroïque, je ſuivrois l'exemple des grands Maîtres de l'Eloquence; je chercherois dans les actions des Morts & des Ancêtres des loüanges & des lauriers pour couronner celles de Monſieur le Chancelier.

Je ferois valoir les longs & importans ſervices que défunt Monſieur BOUCHERAT ſon Pere a rendus à l'Etat & à la Religion, ſous le Regne de pluſieurs Rois, tantôt en Conſeiller d'Etat Ordinaire, tantôt en Doyen des Maîtres des Comptes de Paris, & tantôt en Intendant de cette victorieuſe Armée navale, qui a eu l'avantage d'affoiblir l'Hereſie juſques dans les Ports de la Rochelle.

Je vous parlerois de cette Digue fameuſe, dont il a été, ſi non l'Auteur, du moins l'Inſpecteur & l'Ordonnateur. Je vous ferois ici une pompeuſe deſcription de ce formidable Ouvrage qui a dompté la Mer, arrêté la fureur des Anglois, vaincu les forces

confederées des Rebelles, & ſervi de fondement à ce glorieux Triomphe que nous voyons aujourd'hui.

Que ne vous dirois-je point de l'illuſtre Maiſon des Dormans, de celle des Molé, des Hennequins & de Lomenie, des Fourci, des Barillons & des Harlay; ſi je voulois loüer (comme les Anciens) le Sang des Dieux tant de fois mêlé avec celui des Heros?

Que ne vous dirois-je point des Budée & des Pithou, s'il m'étoit permis de joindre ma voix à celles des Muſes, & de tant d'illuſtres Sçavans qui travaillent tous les jours à rendre immortelle la memoire de ces grands Noms?

Et remontant plus haut dans le Siécle paſſé, d'un côté vous verriez deux celebres Abbez de Citeaux, (Nicolas & Charles Boucherat) l'un défendant courageuſement dans le Concile de Trente la juſte autorité des Papes, les interêts de l'Egliſe, & la Majeſté de nôtre Empire; l'autre aſſiſtant aux Etats Generaux de la France, préſidant aux Etats de Bourgogne, & tenant cinq Chapitres Generaux de ſon Ordre.

D'un autre côté vous verriez paroître la pourpre de l'un de vos Prédeceſſeurs, ici celle d'un Préſident des Enquêtes, & là celle d'un Avocat General du Parlement de Paris; pendant que d'ailleurs je releverois l'integrité de tant de Magiſtrats qui, quoiqu'ils n'ayent pas paru comme ceux-là ſur ces grands Theatres où la Juſtice brille dans toute l'étenduë de ſa gloire, n'ont pas laiſſé d'être dans la Province des treſors de Vertus, des mines d'Or, des germes précieux, qui ont enfin produit un Chancelier de France.

Mais je publie les loüanges immortelles d'un Genie tout extraordinaire, qui, non content de voir fleurir en lui toute la vertu, toute la fortune de ſes Peres, a voulu comme un Aigle, par un vol plus haut, s'élever infiniment au deſſus d'eux, tournant ſans ceſſe ſes regards vers ce grand Soleil, qui fait en ce Siécle la deſtinée de l'Univers.

Je loüe un ſujet fidele inviolablement attaché à la perſonne de ſon Prince, au culte des Autels, à la police des Etats, à la felicité des Peuples.

Je loüe un grand Magiſtrat, qui n'a jamais eu d'autre paſſion dans le cœur, que celle de ſon devoir; & qui ſans le ſecours ni de la fortune, ni de la protection, montant de dignité en dignité, eſt enfin parvenu, à force de vertu, au ſuprême degré de la Magiſtrature.

Imitons donc ce Romain ſi celebre dans l'Hiſtoire, qui haran-

guant dans le Senat pour honorer les ſuffrages de ceux qui l'avoient élevé à l'une des premieres Charges de la Republique, laiſſant là les Images, les Triomphes & les Conſulats de ſes Ancêtres, ne s'attacha qu'à ſes propres actions, comme aux ſeules cauſes, & aux veritables degrez de ſon élevation.

Faiſons voir dans un exemple éclatant, que ſous le regne de LOUIS LE GRAND, la plus haute récompenſe eſt toûjours le prix de la plus haute vertu.

Pour parvenir aux Emplois les plus importans de l'Etat, & en ſoûtenir avec ſuccés le poids, les fonctions & la multitude, le Ciel n'a rien refuſé de tout ce qu'il faut à Monſieur le Chancelier.

Il lui a donné une raiſon pure & ſublime, une imagination vive & judicieuſe, une memoire vaſte & fidele, une facilité merveilleuſe d'exprimer ſes penſées ſur le champ & avec dignité, un Eſprit touché du deſir ſi juſte & ſi noble de s'élever en ſe rendant utile au public, une inclination naturellement bonne & bienfaiſante.

Et pour couronner tant de graces & tant de faveurs, Dieu l'a fait naître d'un Pere ſage & vertueux qui n'a rien oublié pour donner à cet excellent naturel une éducation conforme & proportionnée, faiſant inſenſiblement couler dans ſon ame ces grands & ſolides principes d'honneur & de probité qu'une longue experience de prés d'un Siécle de vie lui avoit acquis, & qu'aprés lui ce digne Fils a rendus ſi ſalutaires à la France.

Quels progrés ne fait point dans l'Empire des Lettres un Genie ſi heureux ? quelle abondance ? quelles richeſſes, lorſqu'à tant de dons ſi rares & ſi précieux il joint encore l'application & l'aſſiduité.

Avec quelle ardeur ne l'a-t'on pas vû dés l'Enfance prévenir & recevoir les inſtructions des plus grands Maîtres des beaux Arts, ſe précipiter enſuite de lui-même dans l'abîme des Sciences, s'enſevelir les jours & les nuits avec tous ces illuſtres Morts, qui feront à jamais la gloire de l'Antiquité ?

Combien de veilles ? Combien de Conferences avec les Bignons, & les Lamoignons ces deux grands ornemens de nôtre Siécle ? Combien de tems utilement conſommé dans cette vaſte, longue & penible étude des Loix divines & humaines, pour prévenir par des connoiſſances avancées, ce que les autres n'acquierent que par une longue ſuite d'experiences ?

Combien de travaux, ou plûtôt que n'a-t'il point fait pour penetrer à fond les richeſſes & les beautez que la Juriſprudence

Romaine a communiquées à la nôtre ?

Vous le ſçavez, Ecoles fameuſes ! vous qui devez à ſes ſoins une ſi grande partie de vôtre heureuſe renaiſſance, & qui par deſſus toutes les autres avez le glorieux avantage de reſpecter en ſa perſonne & vôtre Doyen d'honneur, & vôtre Chancelier de France.

Et vous, Barreau celebre, illuſtre Seminaire des grands Hommes, vous qui donnez tous les jours tant de ſages Magiſtrats à la France, n'avez-vous pas auſſi la gloire d'avoir enrichi ſes naiſſantes lumieres de cette divine ſcience de la parole, qui depuis ſi long-tems lui fait porter au pied du Trône, non pas les cauſes des particuliers, mais les vœux, les prieres, les beſoins & la Fortune des Peuples entiers & des Provinces ?

C'eſt, MESSIEURS, avec tous ces tréſors qu'on l'a vû de bonne heure entrer dans le Temple de la Juſtice; j'entends par ce Temple cet auguſte Parlement, qui depuis tant de Siécles fait regner ſi glorieuſement le Prince par l'autorité de ſes Loix.

Mais que vois-je ? Quelle revolution eſt ce ci ? A peine a-t'il étonné pendant trois années les plus ſages du Senat par la ſolidité de ſes Jugemens, & gueri ou conſolé mille malheureux qu'une longue chicane devoroit, pacifié cent Familles diviſées; qu'on le voit auſſi-tôt Maître des Requêtes, Intendant dans l'Iſle de France, Conſeiller d'Etat, & l'Arbitre ſouverain de ce fameux differend qui diviſoit alors la Province du Languedoc entre le Parlement & les Etats.

Le croira-t'on, MESSIEURS ?

Je ſçai qu'il y a des ſageſſes avancées qui ne ſont point ſujettes ni aux loix de l'âge, ni à l'ordre des tems; je ſçai que l'on trouble quelquefois & cet ordre & ces loix pour élever certains prodiges d'eſprit aux emplois & aux dignitez : mais a-t'on jamais vû tirer, pour ainſi dire, du Noviciat de la Magiſtrature un jeune Magiſtrat pour le faire Juge des Juges, & pour l'envoyer apprendre aux Sages de l'Areopage à ſe juger eux-mêmes ?

Vous ſçavez, MESSIEURS, ce que c'eſt que le Parlement de Thouloufe; vous ſçavez ce que c'eſt que l'Aſſemblée des Etats de Languedoc : l'émulation, un point d'honneur, certains interêts particuliers diviſoient il y a prés de quarante années ces deux Puiſſances jalouſes, les perſonnes du premier Ordre s'étoient intereſſées pour les accommoder. Le ſuccés n'avoit pû répondre ni à leur attente, ni à leurs intentions. Le Peuple gémiſſoit, le ſervice du Roi languiſſoit, le Roi lui-même étoit encore dans un âge tendre, & au milieu de tout cela la diſcorde triomphoit.

Comment donc ſortir de ce labyrinthe ? Nôtre Magiſtrat paroît revetu de l'autorité Roïale, il s'aſſied au milieu des Anciens d'Iſraël, il les écoute, il parle, il décide ; & ce qui eſt preſque ſans exemple, il reconcilie ſur le champ le victorieux avec le vaincu. Quelle gloire ! Quelles loüanges ! Tout le Monde en parle, les deux Parties l'admirent, le Peuple le benit, & toute la Province par ſes Vœux le demande au Ciel pour Intendant.

Vous ſerez bien-tôt exaucez, Peuple qui ſoûpirez ; mais un beſoin plus preſſant que le vôtre l'appelle ailleurs pour quelque tems.

Nous étions, MESSIEURS, dans ces tems aveugles & tenebreux, où ſous une fauſſe apparence de bien public, & de zele pour le ſervice du Roi, la plûpart des bons Sujets s'étoient égarez parmi les mauvais. La France étoit en deſordre, le devoir étoit confondu, la fidelité n'avoit preſque plus rien que le nom.

Que n'ay-je icy des couleurs aſſez vives pour vous le repreſenter tel qu'il étoit alors au milieu de cette rude tempête, tantôt attaché comme une ancre au précieux Vaiſſeau qui portoit la fortune de la France, tantôt comme un flambeau allumé ſur les écuëils conduiſant en Guyenne une troupe de Fideles envoyée contre les Rebelles ; vous le verriez dans cette armée dont il étoit Intendant, animer d'un côté le Soldat au devoir & à la diſcipline, ſolliciter de l'autre les Peuples au reſpect & à la fidelité, recevoir paiſiblement les plaintes de l'un, écouter favorablement la défenſe de l'autre, ici punir le coupable, là recompenſer l'innocent, ou ſoulager l'opprimé, rempliſſant par tout les devoirs, les fonctions d'un ſi penible emploi avec un zele, avec une appplication qui le faiſoient craindre, aimer, reſpecter, admirer de toute l'Armée.

A peine l'orage eſt-il ceſſé ſur la Terre, qu'il s'en éleve un autre ſur la Mer : nos Armateurs vengent avec courage les injures faites à nos Marchands, ils prennent des Vaiſſeaux par le droit d'une juſte repreſaille ; Genes les revendique, ſa prétention n'eſt pas bonne, mais le Roi lui veut faire grace, & c'eſt Monſieur BOUCHERAT qui en eſt le Juge & le Diſpenſateur.

Ah Ville ſuperbe ! vous avez long-tems abuſé des bontez de nôtre Prince ; mais n'en parlons plus, il vous a pardonné.

Ne croyez pas, MESSIEURS, que je prétende aujourd'hui vous faire le recit de tous les ſervices importans que ce grand Homme a rendus à l'Etat pendant la Minorité du Roi ; il me faudroit trop de tems pour accomplir un ſi grand ouvrage, & je ne pourrois pas le renfermer dans le petit eſpace qui me reſte.

Je

Je paſſe donc tout ce qu'il a fait en qualité d'Intendant de Juſtice dans le Languedoc, dans l'Iſle de France, dans la Champagne & dans toutes les autres Provinces qui ont été confiées à ſes ſoins : le Peuple ſoulagé, la licence reprimée, les abus reformez, les malverſations punies, l'ordre rétabli, & la felicité par tout répanduë.

Je ne vous dis point avec quelle dignité, ni combien de fois on l'a vû porter les ordres du Roi aux Etats de Languedoc, & tenir dans toutes ces auguſtes Aſſemblées la balance droite entre les interêts de ſa Majeſté, & ceux de ſes Peuples.

Je ne vous dis point avec quelle force d'eſprit on l'a vû comme un Ange de paix éteindre preſque dans un moment le feu d'une longue & cruelle guerre civile qui déſoloit la Ville de Beziers.

Avec quelles peines & quels ſoins, ou plûtôt avec quelle bonté paternelle on l'a vû pendant la rigueur d'un long hyver délaſſer nos Troupes des glorieuſes fatigues qu'elles venoient d'eſſuyer dans la Catalogne & dans le Rouſſillon, où elles venoient de triompher de nos plus fiers ennemis.

Mais ce que je ne puis taire, & ce qui ſera à jamais un éternel monument de gloire pour Monſieur le Chancelier, c'eſt qu'au lieu de ſe delaſſer lui-même de tant de fatigues qu'il venoit de ſouffrir en faiſant repoſer les autres, le voila qu'il court pendant les ardeurs d'un brûlant été dans la haute Guyenne, dans le Comté de Foix, dans les Sevenes au ſecours des Catholiques contre ceux de la Religion Prétenduë Reformée.

L'Hereſie, dont graces au Ciel, & à la pieté de nôtre grand Monarque, on ne connoît preſque plus aujourd hui parmi nous que quelques reſtes languiſſans, troubloit alors le repos de nos Freres dans toute l'étenduë de ces Provinces ; Ce cruel Monſtre avoit rompu les chaînes qui lui avoient été données par les Edits de nos Rois, il commençoit déja à paroître en campagne, il formoit des deſſeins & des entrepriſes dans les Villes, l'on étoit ſur le point de voir renaître les tems à jamais déplorables de meurtre & de carnage, qui ont coûté tant de ſang à nos Peres.

Ne craignez rien, MESSIEURS, nôtre Ange de paix n'eſt pas loin, il marche, il court, il vole, il porte avec lui cet art admirable qui charme les ſerpens & les dragons ; Le croirez-vous ? à peine a-t'il paru, à peine a-t'il parlé, & fait retentir de tous côtez le nom du Roi, qu'on voit auſſi-tôt la tranquillité renduë au Peuple de Dieu, attendant qu'un bras plus puiſſant que le

ſien vînt, comme un autre Moïſe, le délivrer pour toûjours de la ſervitude.

Aprés une ſi belle victoire vous croyez ſans doute, Messieurs, qu'il va ſe repoſer ? non ; le Ciel n'a pas encore couronné les travaux de la France, ni par cette glorieuſe paix des Pyrenées, ni par cette heureuſe Alliance qui a ſuſpendu pour un tems nos Conquêtes.

Nos Troupes ſont encore ſur les bords de la Meuſe, nos Generaux n'ont plus l'art de les faire ſubſiſter, la Champagne eſt preſque toute ruïnée par les frequens paſſages & ſejours des Gens de guerre, la ville de Soiſſons ſe mutine, la Bretagne aſſemble ſes Etats, la conjoncture du tems fait craindre pour le ſervice du Roi, que les brigues & les cabales ne l'emportent pardeſſus ſes intereſts.

C'eſt dans cet état que Monſieur le Chancelier reçoit l'ordre de ſoûtenir ſeul le poids de tant d'affaires, il obéït, il diſpoſe les choſes de concert avec les Peuples pour la ſubſiſtance de l'Armée, il prépare le repos de la Champagne, il appaiſe le tumulte de Soiſſons, il marche en Bretagne ; & comme ſi ce grand Homme portoit par tout avec lui les heureuſes deſtinées de la France, tout ſe rend aux loix de ſa ſageſſe, tout ſuccede au gré de ſes deſirs.

Reſpirons un moment en cet endroit, nous ne finirions jamais, ſi nous voulions parcourir tous les lieux & toutes les Provinces qui ſe reſſentent encore à preſent du bon ordre qu'il y a laiſſé.

Contentons-nous de l'avoir conſideré comme une de ces grandes Rivieres, qui aprés avoir arroſé pluſieurs plaines, roulé leurs flots avec majeſté pendant un long cours, & laiſſé par tout les fertiles impreſſions de leur fecondité, portent enfin leurs richeſſes & leurs eaux dans une Mer profonde.

Admirons-le maintenant dans les Conſeils du plus grand, du plus ſage, du plus parfait de tous les Rois, & le contemplons auprés de ce Monarque comme l'on fait cette étoille plus brillante que les autres, qui commence & qui finit le jour, ſans ceſſe attachée au cours du Soleil, & qui par ſa qualité bienfaiſante ſemble ne recevoir de ce bel Aſtre une plus grande étenduë de lumiere que pour en répandre davantage ſur la ſurface de la Terre.

Que dis-je, le contempler auprés de ce Monarque ? hé ! de qui peut-on, Messieurs, contempler les vertus auprés de ce Prince incomparable ?

C'eſt ici (je le confeſſe) c'eſt ici où je ne connois plus mon eſprit, ſurpris, étonné, ébloüi de tant de lumieres, de tant de grandeurs, de tant de miracles qui viennent à la fois frapper mes yeux de quelque côté que je les tourne, ou ſur la perſonne, ou ſur les actions de ce grand Prince, que je ne ſçai plus ſi je parle, ou ſi je tombe dans le ſilence; mon imagination émûë de tant de beautez, de tant de merveilles, ne voit plus que des objets qui la raviſſent & qui l'enlevent.

Ouï, MESSIEURS, je ne crains point de le dire, je voi dans ce Prince reluire tout ce qui peut le plus vivement, le plus ſenſiblement repreſenter ſur la Terre l'image de la Divinité.

L'Etat qui eſt aujourd'hui ſon ouvrage, m'offre de toutes parts une face nouvelle comme ſi elle ſortoit du chaos, ce n'eſt plus ce theatre de duels, de rapines, de finances ruinées, de Loix muettes ou impuiſſantes, de trouble, d'impieté, ni de mêlange de Religions. Je ne trouve par tout que l'ordre, l'union, la Juſtice, l'abondance, le repos, & parmi tant de douceurs, je n'entends plus retentir de tous côtez que des cris de joye dans toutes nos Egliſes triomphantes de l'Hereſie.

Je vois au dehors nos Frontieres ſi reculées, qu'à peine peut-on connoître où elles ont été autrefois; je voi au dedans tant de magnificence, que ſi celle des Cieux publie ſans ceſſe les loüanges de ſon Auteur, celle de la France ne ceſſera jamais de publier auſſi les loüanges du plus puiſſant Monarque de la Terre.

Si je contemple ſes victoires & ſes conquêtes, Ciel quelles moiſſons de Lauriers! Tantôt je le voi ſemblable au Dieu des Batailles, tantôt ſemblable au Dieu de la Paix, tantôt à celui des Vengeances, & toujours ſemblable au Dieu de la Gloire.

Si je porte ma vûë ſur la vaſte étenduë des Mers, je voi l'eſprit de ce Prince plus vaſte & plus profond que la Mer même, regnant par tout ſur les eaux; d'une main joindre à la France toutes les parties du monde par les liens d'un heureux Commerce, pendant que d'une autre main il force les plus fieres Puiſſances de ce terrible Element à venir lui faire hommage à ſes pieds, & à reſpecter ſon doigt imprimé ſur nos rivages.

D'un autre côté je voi l'Ocean ſe précipiter dans la Méditerranée par une voye inconnuë à tous les Siécles; les rochers & les deſerts transformez en Villes, en Ports, en Edifices ſomptueux, les montagnes applanies, les précipices comblez, les Rivieres détournées, enfin vous diriez que la Terre, la Mer, l'Art, la Nature, que tout l'Univers obéït à ſa voix, tant elle eſt ſemblable

à celle du Tres-haut. Ciel, vous n'en êtes point jaloux ! ce Prince eſt le plus bel ouvrage de vos mains, il eſt le protecteur de vos Autels, la terreur de vos Ennemis, c'eſt vous qui nous l'avez donné, & vous nous l'avez donné ſi grand, qu'il ſemble que vous ayez renfermé dans ſa perſonne cette Ame univerſelle qui anime le monde.

Voilà, MESSIEURS, le Prince qui forme aujourd'hui, ou qui perfectionne les plus grands Hommes du Siécle. Voilà le Prince qui par ſon exemple enſeigne aux Rois à bien regner, & aux plus grands Magiſtrats de la Terre celui de rendre la Juſtice ; & voilà le divin modele qui a formé la perfection de Monſieur le Chancelier dans cette haute région de l'Etat, & du miniſtére où les Sujets du premier Ordre reſſemblent à ces premieres intelligences du Ciel, qui roulent ſans ceſſe ſur nos têtes.

C'eſt-là, MESSIEURS, (n'en doutons point) c'eſt dans le Conſeil Royal où ce grand Homme s'eſt rempli de tant de rares connoiſſances, de tant d'excellences qui le diſtinguent & qui l'élevent ſi haut au deſſus de tous les autres Magiſtrats ; c'eſt dans cette ſource ſi vive & ſi pure qu'il a puiſé ces grands principes de Juſtice, cette abondance de raiſon qui le rend digne de nos admirations.

Eſprit haut ! Génie ſublime, s'il m'étoit permis de vous ſuivre ! Ah ! ſi je pouvois percer avec vous ces nuages ſacrez qui environnent le Trône du plus grand des Rois, entrer dans le ſanctuaire de ſes ſecrets & de ſes Myſteres, contempler auprés de vous les reſſorts admirables qui font mouvoir avec tant de gloire la plus belle Monarchie de l'Univers. Que nous verrions de ſageſſe ! que de treſors ! que de grandeurs ! que de vertus !

Mais, MESSIEURS, je le perds de vûë dans cette haute Region, & je ne puis plus vous le repreſenter que comme dans une perſpective trés-éloignée, ſans ceſſe appliqué à l'étude, à l'admiration des vertus de ce grand Roi, n'ayant point d'autre objet devant les yeux, dans le cœur, dans l'ame que cette Tête ſi auguſte, brûlant de zele pour ſon ſervice, d'amour pour ſa Perſonne, de paſſion pour la durée de ſon glorieux Regne, & ne reſpirant que le ſalut & la felicité de ſes peuples.

Si nous jugeons auſſi du progrés de cette heureuſe étude, comme les Philoſophes jugent des ſecrets de la Nature par les effets ; nous voyons ſenſiblement l'Eſprit de cet adorable Prince regner par tout dans la conduite, dans les actions de Monſieur le Chancelier.

Nous trouvons dans ſes paroles cet eſprit de douceur & de majeſté, qui nous fait auſſi-tôt connoître qu'il eſt la bouche du Roi.

Dans ces bienfaits cette maniere obligeante plus agréable, & plus charmante mille fois que le bien même.

Dans le diſcernement des perſonnes & des choſes, cet œil vif & perçant, cette prudence admirable dont parle l'Ecriture.

Dans les obſtacles & dans les difficultez, cette grandeur d'ame qui ſurmonte tout; cette pieté ſolide qui ne s'attache qu'à la droite verité; cette pureté de raiſon qui lui fait juger de toutes choſes par le principe, & par la nature des choſes mêmes.

Regardez-le au milieu de cette foule de monde, d'affaires, de devoirs qui l'environnent de toutes parts, & qui accableroient tout autre que lui: vous le trouverez toujours preſent, toujours exact, toujours ponctuel, toujours infatigable, facile pour écouter le malheureux, tendre pour le ſecourir, ferme dans ſes réſolutions, droit dans ſes conſeils, ſolide dans ſes jugemens, humain, affable, religieux; enfin vous trouvez en lui tant de traits, tant de rayons de l'eſprit du Monarque qui l'anime, que vous reconnoiſſez par tout ſans peine le Maître dans le Diſciple: & c'eſt de lui qu'il faut que la France vous diſe aujourd'hui par ma bouche ce que Rome a tant vanté du fameux Confident d'Auguſte, que tout autre que lui n'auroit jamais pû ſoûtenir l'éclat d'une vertu ſi vive, & ſi agiſſante.

Ne nous étonnons donc plus ſi les honneurs, ſi les dignitez, ſi les emplois de l'Etat ſont venus en foule ſe preſenter à lui, comme on diſoit autrefois que ceux de la Republique Romaine alloient d'eux-mêmes ſe preſenter au plus ſage, au plus vertueux des Romains.

Vous l'avez vû, MESSIEURS, Maître des Requêtes honoraire, lorſqu'il n'avoit pas encore acquis le tems, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat Ordinaire, Conſeiller au Conſeil d'Etat des Finances, douze fois Commiſſaire de Sa Majeſté aux Etats de Bretagne.

Quelle affaire importante s'eſt preſentée depuis vingt-cinq ans dans le Royaume où le Roi ne l'ait pas honoré de ſa confiance? Quelle gloire n'y a-t'il pas acquiſe? Quel ſuccés n'a pas répondu à l'attente publique? Quel bien la France n'en a-t'elle pas reçû?

Quand le Roi a formé ce grand & ſurprenant deſſein (qui étonnera la Poſterité) de donner à la France la face nouvelle que

nous admirons aujourd'hui. Qui de ſes Sujets a plus contribué que Monſieur le Chancelier, où par ſes avis, ou par ſes ſoins à la perfection de ce merveilleux ouvrage?

N'eſt-ce pas lui qu'on a vû comme une lumiere envoyée du Ciel penetrer dans l'obſcurité de ſes tenebres épaiſſes qu'une longue licence avoit répanduë dans les Finances, & relever ces nerfs ſacrez qui ſoutiennent les forces & la fortune des Empires?

Briller dans toutes ces illuſtres Conferences où l'on décidoit de la deſtinée même des Loix ſous leſquelles nous vivons?

Mettre la Regale (le plus beau fleuron de la Couronne) à couvert des entrepriſes d'une Cour jalouſe?

Regler par ces conſeils l'œconomie de ce magnifique Hôpital qui ſert d'azile & de retraite à ces braves malheureux, que la foudre a frappés dans le champ de Mars?

Reprimer par une Loi éternelle l'orgueilleuſe ambition de quelques Communautez Religieuſes qui vouloient ſe ſouſtraire à la puiſſance du Sacerdoce, & à la Hierarchie de l'Egliſe.

Si le Roi aprés la mort d'un grand Chancelier, veut tenir lui-même les Sceaux par ſes propres mains, pour marquer à ſes Sujets juſques où va la haute dignité de cette grande Charge, n'a-t'il pas Monſieur BOUCHERAT à ſes côtez pour lui apprendre, par avance, l'art & la maniere de la bien remplir un jour, & d'être, comme nous le voyons à preſent, le plus parfait Chancelier de France?

Si Sa Majeſté eſt obligée d'armer ſa Juſtice contre de certains Monſtres qui déſoloient autrefois ſes Peuples (j'entends par ces Monſtres) ces Criminels d'Etat, ces Uſurpateurs de Nobleſſe, ces Dépoſitaires infideles, ces Diſſipateurs du Tréſor public, & cent autres Tyrans qui troubloient alors la tranquillité publique. Si (dis-je) ce grand Prince, comme un autre Hercule, coupe les têtes de l'Hydre, ne voit on pas auprés de lui Monſieur BOUCHERAT y appliquer le feu de la Juſtice pour les empêcher de renaître?

Si la pieté de ce grand Prince, ſemblable à celle des Conſtantins & des Théodoſes, veut rétablir le culte de nos Autels: Si cette pieté aſſemble un Conſeil de Religion pour la deſtruction de l'Hereſie, avec quelle prudence ne voit-on pas ce grand Homme dans ce Conſeil ſecret miner peu à peu par ſes ſages & pieuſes ouvertures d'eſprit ce fameux Edit que la fureur des Guerres, & la fatale conjoncture des tems avoient, pour ainſi dire, arraché des mains de l'autorité Royale?

Enfin, quand au milieu de nos victoires, on a vû paroître cette funeſte conſtellation qui parut autrefois dans la Ville de Rome, lorſque cette Maîtreſſe du Monde venoit de triompher, comme nous, de toutes les forces de l'Eſpagne ; cette maladie longtems inconnuë qui lui enleva ſi promptement tant de têtes précieuſes, cette peſte engendrée des noires vapeurs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, de l'impieté.

Nous commencions à ne plus voir dans l'enceinte de nos murailles que morts précipitées, mais toutes cruelles, & toutes extraordinaires. Un venin chaud brûloit l'un, pendant qu'un poiſon froid glaçoit l'autre ; le frere étoit étouffé par le frere, le pere par l'enfant, le mari par la femme, la Nature étoit éteinte par la Nature même. La cauſe de tant de maux étoit nouvelle, la ſource étoit cachée dans les lieux les plus obſcurs, & les plus impénétrables ; les effets ſurmontoient tous les ſecours de l'art, la France n'avoit jamais rien vû de ſemblable.

Dans une conjoncture ſi étrange, à qui, MESSIEURS, à qui le Roi, qui veille toûjours au ſalut de la France, à qui (dis-je) ce grand Roi a-t'il prêté ſon bras ? A qui a-t'il communiqué cet eſprit de ſageſſe auquel nul ennemi ne peut réſiſter ? Vous le ſçavez, & vous ſçavez encore avec quelle force, avec quelle penetration Monſieur le Chancelier, animé de cet eſprit, eſt allé juſqu'au fond des abîmes du cœur humain, juſqu'au fond des entrailles de la Terre, chercher, attaquer, combattre & triompher de cette furie.

C'eſt cela, MESSIEURS, c'eſt cela qui merite toutes les acclamations de l'Univers. Mais quoi ? nous trouvons ce Liberateur de la Patrie auſſi modeſte, auſſi tranquile dans ſa maiſon, que s'il n'avoit rien fait pour le ſalut de la France.

Au lieu d'écouter les loüanges & les cris de joye qui lui viennent de toutes parts, il ſe dérobe aux yeux du public, il ſe cache, pour ainſi dire, dans la ſolitude de ſon Cabinet, examinant les droits de cent Maiſons de qualité, dont il eſt l'Arbitre, il développe leurs prétentions & leurs interêts pour leur donner enſuite la paix, & la douceur du repos ; ou bien il préſide avec dignité à la tête d'un Bureau, au milieu des Aſſemblées de Juges choiſis parmi les autres, qui faiſoient autrefois toutes les délices du grand Caton ; ou bien il diſpute en faveur du Peuple, les vaines prétentions d'un Traitant, ou il écoute la voix d'un malheureux qui ſe plaint d'une injuſtice, ou il étudie les droits d'une Province affligée, ou il ſe déclare le Protecteur d'une Ville qui ſoû-

pire pour ſes Priviléges, compatiſſant à toutes leurs peines, à tous leurs maux, à tous leurs beſoins. Vous ne le trouvez jamais dans le repos, toûjours dans l'action, un emploi ſuit immédiatement l'autre; tantôt pour le public, tantôt pour le particulier, & toûjours ſemblable à cette favorable Divinité des Anciens, par tout l'aſile des miſerables, par tout le fleau des injuſtes, par tout la reſſource des opprimez; en un mot par tout l'image des Vertus de ſon Prince.

Qui donc a jamais mieux merité que lui d'être aujourd'hui l'image de la grandeur & de la puiſſance de ce Prince? d'être l'Oracle de ſes Loix, l'organe de ſes volontez, & de porter cette belle Couronne de Juſtice que nous lui voyons ſur la tête?

Quelle Vertu plus pure & plus éprouvée a jamais été plus digne que la ſienne de remplir cette place éminente, qui ne connoît rien au deſſus d'elle que le Trône des Rois?

Que nous ſommes éloignez de ces tems malheureux, où les plus hautes Dignitez de la France étoient comme en proye aux paſſions, aux caprices, aux cabales, au hazard, & ſouvent le prix d'une honteuſe ſervitude, plûtôt que la récompenſe de la vertu! Mais nous vivons ſous un Prince, dont le Trône plus brillant mille fois par l'éclat de ſa perſonne, que par celui de ſa Couronne, n'eſt ouvert qu'à ces Génies extraordinaires, qui, libres de paſſions, conſommez par une longue ſuite de travaux, dévoüez au ſalut de ſon Etat, formez ſur ſes exemples, ſont plûtôt des Anges que des Hommes.

ELOGE DE M. LE COMTE DE THORIGNY; & de la Maiſon de Matignon.

DISCOURS PRONONCE A ROUEN, les Chambres aſſemblées.

MESSIEURS,

Par M. Pelot alors Avocat, fils de M. le premier Préſident de Normandie.

Il eſt difficile de rien ajoûter à la loüange que Monſieur le Comte de Thorigny tire des Lettres dont vous venez d'entendre la lecture. Quand le Prince a parlé, mais un Prince dont la ſageſſe éclate par tant d'actions glorieuſes; peut-on dire quelque

que choſe qui ne ſoit au deſſous de ſes paroles ? Juſte eſtimateur du merite, & ſage diſtributeur de la gloire, il ſert d'exemple aux plus grands Hommes ; il en connoît & diſtingue le prix, & il n'y a que les honneurs qu'il confere lui-même à ſes Sujets, qui puiſſent être la récompenſe & l'éloge de leurs vertus. Tout eſt grand dans ſes deſſeins, tout eſt ſage dans ſes entrepriſes, & tout eſt vigoureux dans l'execution toujours ſuivie d'un heureux événement. Ni la rigueur des ſaiſons, ni les Elemens oppoſez, ni toutes les Puiſſances de la Chrétienté conjurées contre lui, ne peuvent interrompre la rapidité de ſes Conquêtes. Au milieu de tant de Victoires qui en promettoient de plus conſiderables, il ſonge au repos & au ſoulagement de ſes Peuples ; & par ſa moderation & ſa prudence autant que par la force de ſes armes ; il eſt Maître de la Paix, & donne la loi à toute l'Europe. Il ne ſe contente pas de rendre cette Monarchie triomphante & tranquille par ſes ſoins & par ſes exploits ; il veut la rendre heureuſe par le choix qu'il fait des perſonnes auſquelles il confie le Gouvernement de ſes Provinces : Comme il anime ſes Generaux dans la Guerre ; comme il éclaire ſes Miniſtres dans les Conſeils, il obſerve ceux qu'il deſtine aux autres emplois, il les étudie, il les éprouve.

Il n'y a donc point d'Eloge plus glorieux pour Monſieur le Comte de Thorigny, que le témoignage public, qu'un ſi grand Roi vient de donner à ſon merite, en récompenſant ſes ſervices de la ſurvivance de la Charge de Lieutenant General de cette Province. Mais comme vous en ſouhaitez davantage, j'ai juſte ſujet de craindre de répondre mal à vôtre attente, & de ne pas remplir l'idée que vous en avez conçûë.

Vous ne pouvez neanmoins ignorer, MESSIEURS, quelle eſt la gloire du Nom de Matignon, & le merite de ceux qui le portent. Cette Audience a déja retenti ſept fois de la lecture de ſemblables Lettres. Nôtre Hiſtoire vous a fait voir leurs Ancêtres ſe ſignaler dans la conquête d'Angleterre, & commander des Armées dans le tems des premieres Croïſades. Cette Maiſon eſt grande & ancienne, & ſes Alliances ne ſont pas moins illuſtres. Le Sang de Bretagne, de Rohan, de Dinan, de Rieux, & des plus grandes Maiſons de ce Royaume, s'eſt ſouvent mêlé à celui de Goüyon & de Matignon : les Filles qui en ſont ſorties, n'ont pas moins apporté de gloire & d'honneur dans les Maiſons celebres où elles ſont entrées. Par cette même deſtinée qui a toujours ſi heureuſement pourvû aux Alliances de cette Maiſon, nous voyons encore les Vertus Chrétiennes jointes aux Ver-

tus Civiles, dans la perſonne de ces Dames qui portent aujourd'hui ce beau Nom, & qui ſont l'ornement de leur ſexe. Leur poſterité nombreuſe, & l'état floriſſant où leur ſage conduite a mis leur Maiſon, marquent la benediction dont le Ciel récompenſe leur pieté, leur bonté, & leur merite.

Mais comme parmi les Aſtres il y en a de diverſe grandeur, quoiqu'ils ayent tous de l'éclat & des lumieres aſſez vives pour ſe faire remarquer, on ne peut nier que parmi ces hautes Alliances, celle de Bretagne, & d'Orleans-Longueville ne ſe diſtinguent des autres. Par elles, ceux de cette Maiſon deſcendent par diverſes ſouches du même Sang que les Princes qui portent aujourd'hui toutes les Couronnes de l'Europe : par la premiere, leurs Ancêtres ont eu l'honneur d'être appellez au Mariage d'Anne de Bretagne & de Charles VIII. comme les principaux Parens de cette Reine : & par l'autre, ils ſont les dignes rejettons du fameux Comte de Dunois, qui fut la gloire de ſon ſiecle, le Liberateur de cette Province, le Défenſeur de cette Couronne, & des Droits de Charles VII.

Cette grande Héritiere de la deuxiéme branche de la Maiſon de Vendôme, Marie de Bourbon Mere de feu Madame de Matignon, étoit couſine germaine d'Antoine Roi de Navarre, Pere de Henri le Grand : & par cette riche Princeſſe Monſieur de Lyſieux ſon Petit fils, ſi aimé & ſi honoré dans cette Province, ſe peut donner la gloire d'être le ſeul Gentilhomme vivant qui ait l'honneur d'appartenir à nos Rois, d'une parenté ſi proche ; puiſqu'il n'eſt qu'au quatriéme degré du feu Roi d'heureuſe & triomphante memoire.

Ce ſplendide & venerable Prélat, & ſes illuſtres Neveux rappellent à ma memoire combien cette Maiſon a donné de dignes Sujets à l'Egliſe. Il n'y a point de dignité dans cette Profeſſion où ils ne ſoient parvenus par leur vertu & leur ſçavoir ; comme dans la Cour & dans la Guerre, il n'y a point de Charges où leur valeur & leur ſageſſe ne les ait élevez. Ils ont commandé des Armées, ils ont ordonné des Batailles, ils ont ſigné des Traitez de Paix, & ils ont reconcilié des Souverains.

Tandis que cette Maiſon ne s'étoit encore étenduë que dans la Bretagne, les Charges de Maréchal, & de Grand Ecuyer y étoient comme hereditaires : on compte ſept ou huit grands Chambellans de ces Ducs.

Depuis que les Seigneurs de Matignon ſe ſont ſi puiſſamment établis dans cette Province par le mariage de Marguerite de Mau-

ny, heritiere de l'ancienne Baronie de Thorigny, combien cette Maiſon a-t'elle donné à la France de Capitaines, d'Hommes d'armes, de Gouverneurs de Places, & de Maréchaux de Camp? Nôtre Hiſtoire nous fait remarquer des Colonels des Suiſſes & de la Cavalerie Legere, & des Lieutenans Generaux de ce Nom dans les Armées. Cette Maiſon veritablement illuſtre compte cinq Chevaliers de l'Ordre du ſaint Eſprit, honneur qui lui eſt ſingulier, & que peut-être nulle autre n'a obtenu, à la ſeule exception de la Maiſon Royale, qui ne ſouffre point de comparaiſon. Elle compte deux Maréchaux de France, un Amiral, un Grand-Ecuyer, un Connêtable par Commiſſion; & pour nous réduire au ſujet qui eſt l'occaſion de ce Diſcours, huit Lieutenans Generaux pour le Roi dans cette Province, n'ont-ils pas ſoûtenu la dignité d'une naiſſance ſi haute, & la gloire d'un ſi beau Nom?

Ce ſont-là, MESSIEURS, les emplois des grands Hommes qui ſont ſortis de la Maiſon de Matignon; ils ſont nez dans les honneurs, & nez pour les honneurs. La vertu les y appelle, la naiſſance les y conduit, le merite les y ſoûtient, & cette longue habitude leur en rend les fonctions ſi naturelles & ſi aiſées, qu'elles ſemblent attachées à leur naiſſance.

Quand je conſidere tous ces avantages, ces honneurs, ces emplois, & ces dignitez qui ſont entrez en foule dans la Maiſon de Matignon, depuis plus de ſix Siécles, il me ſemble voir ce grand & magnifique Fleuve, qui arroſoit au commencement du Monde le Paradis Terreſtre, & qui étoit en même tems la ſource de quatre grandes Rivieres, qui ſous des noms differens, alloient porter aux quatre parties du monde l'abondance & la fertilité.

C'eſt ainſi que cette Maiſon ſe partageant entre l'Egliſe, la Cour, les Armées & les Provinces, a donné des Prélats à l'une, de grands Officiers à l'autre, des Generaux à nos Troupes, des Gouverneurs aux Provinces; & ſous deux Noms également illuſtres, s'eſt fait connoître en tous lieux, par des actions dignes d'être conſervées dans l'Hiſtoire, & dans la memoire des Peuples.

Je vois dés le dixiéme Siécle ce celebre Goüyon, qui a laiſſé ſon Nom à ſa poſterité, aſſez fort & aſſez puiſſant, pour lever à ſes frais une Armée navale, & chaſſer de la Bretagne ces Peuples du Nort, qui s'en étoient emparez; & qui s'étant rendus les Maîtres de la Province où nous vivons, nous ont laiſſé leur nom, ſans nous avoir laiſſé leurs mœurs. Je le vois relever la Couronne de ſon Souverain dépoüillé de ſes Etats, & le rétablir

ſur le Trône. J'en vois un autre qui eſt plege pour la rançon d'un Duc de Bretagne, envers le Roi de France, & le garant de leur Traité.

La Bretagne & la Fortune de ces Princes étoient trop reſſerrées pour des Ames auſſi grandes que celles de tant de Heros : Ce fut dans la Cour de nos Rois qu'ils trouverent ce grand Theatre, où la Vertu ſe fait paroître dans toute ſon étenduë, & avec tout ſon éclat. Alain Goüyon parut le premier ſur ce theatre, & joignit tout à la fois la Charge de Grand-Ecuyer à celle de Chambellan ſous le Regne de Charles VII. Il fit ſentir aux Anglois ſa valeur dans pluſieurs combats ; & donna au Roi ſon Maître des marques éclatantes de ſon zele & de ſa fidelité. Il n'eſt pas juſques aux femmes ſorties d'un Sang ſi illuſtre qui n'ayent été des Heroïnes. L'on a vû dans ces Femmes fortes que la Vertu étoit de tous les ſexes ; & que dans ces grandes Maiſons où rien ne peut naître de médiocre, la Nature forme des Amazones, quand elle ne peut faire des Héros. Ne puis-je pas donner ce nom à Bertrane Goüyon mere du fameux Connêtable du Gueſclin, le Vainqueur des Mores, la Terreur des Anglois, le Reſtaurateur du repos public ? L'Eſpagne doit ſa Religion à ce Héros ; les Rois de Caſtille lui doivent leur Couronne ; la Guyenne & la Normandie leur liberté ; la France ſa conſervation. Comme il devoit à ſon héroïque mere, par les ſentimens qu'elle lui inſpira, par l'exemple & l'éducation qu'elle eut ſoin de lui donner, le courage intrépide & l'incroyable generoſité, par leſquels il porta l'épée de Connétable avec tant d'honneur, qu'il ne ſe trouva perſonne, quand il mourut, qui osât ſe juger digne de la porter aprés lui.

Que dirai-je de ces deux braves Chambellans, Guy & Joachim, qui ayant été tous deux Lieutenans de Roi dans cette Province, rendirent celebre le nom de Matignon qu'ils y apporterent ?

Jacques de Matignon fut Colonel de ces Troupes étrangeres ſi fidelles & ſi attachées aux interêts de cette Couronne, par tant d'Alliances renouvellées depuis le Regne de Loüis XI. Vous ſçavez, MESSIEURS, qu'il ſacrifia ſes interêts aux interêts de l'Etat, découvrant au Roi les deſſeins du Connêtable de Bourbon ; & qu'aprés avoir rendu à la France un ſervice ſi ſignalé, il ſcella de ſon ſang ce témoignage de ſa fidelité, & donna ſa vie pour le ſervice de ſon Prince, dans les Guerres de Piémont.

Quoiqu'il ait laiſſé ſa mémoire glorieuſe, ſon bonheur le fit

Pere d'un fils encore plus illuſtre que lui : je veux dire de ce celebre Jacque de Matignon, l'honneur de ſa Maiſon & le prodige de ſon Siécle, dont la vie peut ſervir de modéle & d'inſtruction aux plus grands Capitaines. Il ſçut joindre la prudence avec la grandeur de courage, la pieté avec la valeur, & toutes les Vertus civiles avec les Vertus militaires. Dans ces tems de tenebres, de trouble & de confuſion, où l'Hereſie & la révolte toûjours inſeparables déchiroient de Guerres Civiles les Provinces de ce Royaume ; il fut toûjours ferme & inébranlable dans ſon devoir. Tantôt dans la Guyenne, tantôt dans la Normandie, tantôt dans les Siéges, & tantôt dans les Combats, il ne ceſſa jamais de vaincre, toujours également zelé pour les interêts de Dieu, pour le ſervice de ſon Prince, & pour le repos des Peuples. Ayant ſervi ſous ſix Rois, il a merité des emplois, des éloges, & des récompenſes de tous ſes Maîtres. Enfin, aprés mille actions dignes du Sang dont il ſortoit, il vit ſa Vertu couronnée de toutes les marques d'honneur, dont la Juſtice des Rois peut récompenſer le mérite. Il a été Conſeiller d'Etat, Lieutenant de Roi en cette Province & dans la Guyenne, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & n'ayant rien vû au deſſus de lui que la Charge de Connêtable, il eut même l'honneur d'en faire la fonction au Sacre de Henry IV. & en la Cérémonie de ſon Couronnement.

Ce grand Homme laiſſa deux fils également dignes de lui, tous deux Lieutenans Generaux dans cette Province : l'un fut honoré du Brevet d'Amiral de France, & mourut quelque tems aprés des bleſſures qu'il avoit reçûës au Siége de Dijon : l'autre plus heureux par l'Alliance qu'il fit avec la Maiſon Royale, & par la poſterité qu'il a laiſſée, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & mérita par ſes ſervices le Brevet de Maréchal de France. C'eſt de ce dernier, MESSIEURS, que la Charge de Lieutenant General pour le Roi dans cette Province paſſa à ſon fils aîné Monſieur le Comte de Thorigny General de la Cavalerie Legere, à qui la mort envia les juſtes récompenſes que ſa valeur pouvoit attendre des actions glorieuſes qu'il avoit déja faites en divers endroits. Feu Monſieur de Matignon ſon frere qui ſucceda à ſon nom, fut honoré de la même Charge ; mais il voulut la meriter par ſes ſervices : Il ſervit le Roi dans la guerre contre les Huguenots, dans les Armées de Flandre & d'Italie : & y paſſa par tous les degrez du commandement. Il fut Colonel d'Infanterie & de Cavalerie, Maréchal de Camp, & Lieutenant General.

Celui qui vient d'être nommé par les Lettres Patentes de ſa Majeſté, pour remplir cette place, fera revivre la mémoire de ces braves Comtes de Thorigny, comme il fait revivre leur nom. C'eſt nôtre avantage, MESSIEURS, & c'eſt le bonheur de cette Province, d'être confiée aux ſoins d'une Perſonne dont nous connoiſſons la vertu. Les rares qualitez qui l'éleveront, ſans doute, à de plus grands emplois, le rendent digne de toutes les marques d'honneur, où peuvent aſpirer les perſonnes de ſon rang & de ſon mérite.

Le Roi qui s'eſt fait une regle de ne point accorder de ſurvivance, s'en eſt diſpenſé en conſideration d'un ſervice de vingt années, que Monſieur le Comte de Matignon n'a été forcé d'interrompre que par ſa mauvaiſe ſanté : Sa Majeſté n'a accordé cette grace qu'aux deſirs, & à la conſolation d'un frere qui veut ſe ſoulager d'une partie de ſes ſoins ſur la vigilance d'un autre lui-même. Par un noble deſintereſſement qui a peu d'exemples, ce genereux aîné a tout ſacrifié à la conſervation & à l'avantage de ſa Maiſon. Il a préferé ſon ſang à toutes choſes, parce qu'il a crû qu'il n'en pouvoit rien naître qui ne fût brave, juſte & ſolide comme lui ; il ne cherche que le bien public & le ſervice du Roi ; il a reconnu ſon frere animé du même eſprit.

C'eſt par ce double ſoûtien, que ſa Majeſté nous a donné, que nous avons vû croître nôtre ſûreté, en un tems où les Aſſemblées & les déliberations de nos Voiſins toûjours jaloux, & toûjours envieux du bonheur & de la gloire de nôtre Nation, ſembloient nous menacer de deſcendre ſur nos Côtes ; ils devoient nous annoncer la guerre par le ravage & la deſolation de cette Province : leurs deſſeins ſe ſont évanoüis ; leurs pronoſtics ſe ſont trouvez faux ; & ils n'ont oſé tenter une entrepriſe, qu'il falloit commencer par déclarer la guerre à un Roi toûjours victorieux, & par attaquer une Province qui a de ſi vaillants défenſeurs. Le Sang de Matignon allié depuis un ſiécle à celui de Harcourt a fait l'étroite union, à qui cette Province eſt redevable de la ſûreté de ſes Frontieres, & du repos de ceux qui l'habitent. Que pouvons-nous eſperer de cette parfaite harmonie, que l'alliance & l'amitié augmentent tous les jours, qu'un accroiſſement de nôtre bonheur ?

Ce n'eſt pas neanmoins ſur la ſeule réputation de ſon Nom, ſur la ſplendeur de ſes Alliances, ni ſur le merite de ſes Ancêtres, que Monſieur le Comte de Thorigny eſt appellé à la conſervation & à la défenſe de cette Province : Il s'eſt fait connoître en d'autres occaſions ; il s'eſt inſtruit à la défenſe de l'Etat, dans un

Ordre militaire, qui forme autant de Heros, qu'il y a de perſonnes qui s'y engagent. Aprés avoir donné dans ſes premieres Caravanes toutes les marques d'un grand courage, ne trouvant point d'exercice à ſa valeur en un tems, où tout ce Royaume joüiſſoit d'une profonde paix, il alla chercher la gloire juſques ſur les bords de l'Afrique. Depuis l'ouverture de la guerre, c'eſt-à-dire, depuis le tems de nos Victoires & de nos Conquêtes, il n'y a point eu d'entrepriſe, de Siége, ni de combat, où il ne ſe ſoit diſtingué, par des actions héroïques; toûjours prêt à s'engager dans les occaſions les plus difficiles, toûjours à la tête des Troupes, & toûjours ſous les yeux & ſous les mains de nos Generaux, pour les actions les plus hardies. Aprés avoir perdu les grands exemples qu'il avoit en la perſonne du vaillant Comte de Gacé ſon frere, Colonel du Regiment de Vermandois, & Brigadier de Cavalerie, qui mourut à la tête de ſa Brigade, dans la fameuſe & terrible Bataille de Senef, il eſt lui-même devenu l'exemple des autres, par les belles actions qu'il a faites.

Ainſi, MESSIEURS, ce n'eſt pas un étranger qu'on nous envoye pour nous commander; c'eſt l'Heritier d'une grande Maiſon, le Fils, le Neveu, & le Frere de tant d'Hommes illuſtres, à qui cette Province doit le repos dont elle joüit; elle lui a donné le jour, il a été élevé dans ſon ſein. Et ſi ſon magnanime frere & lui nous paroiſſent comme ces Aſtres d'heureux préſage, à qui les Nautonniers ont donné le nom de ces deux Jumeaux celebres par leur naiſſance & par leurs belles actions; nous avons cet avantage, qu'ils nous éclairent en même tems, & qu'ils ne ſont pas de la nature de ces Aſtres brillans, qui ne paroiſſent jamais enſemble, & dont la naiſſance de l'un eſt toûjours le couchant de l'autre. Nous n'avons point de larmes à mêler aux acclamations publiques; nous n'avons point de mort à plaindre, ni de perte à réparer; c'eſt un aide plûtôt qu'un ſucceſſeur que nous recevons aujourd'hui; ce ſont deux appuis que le Roi nous donne; il charge la Maiſon de Matignon des ſoins de cette Province, il nous donne deux Protecteurs; il les intereſſe également dans la conſervation de nôtre repos.

Que ne devons-nous pas attendre d'une protection ſi puiſſante? Nous ſommes en poſſeſſion depuis deux Siécles d'en reſſentir les effets; & nous n'avons qu'à ſouhaiter qu'ils nous donnent des Héritiers de leur Nom, de leurs ſoins & de leurs grandes qualitez. Tandis que deux Prélats freres de nos braves Chefs leveront au Ciel leurs mains pures & innocentes, pour la proſperité

de ce Royaume, & le bonheur de cette Maiſon, nos armes porteront la terreur dans le cœur de nos ennemis ; nous verrons la paix s'affermir dans cet Etat, & y ramener l'abondance. Ceux qui naîtront de cette vaillante Race ſeront de nouvelles eſperances de la felicité publique ; & cette Province ſe flattera de la joie de les voir un jour ſucceder aux Charges & à la gloire de leurs Peres.

HARANGUE FAITE AU ROI par Mehemet Elemin Envoyé d'Alger, pour la ratification du Traité de Paix fait avec les Algeriens.

TRes-Puiſſant, Tres-Magnanime, Tres-Majeſtueux, & Tres-redoutable Empereur ; Dieu veuille conſerver Vôtre Majeſté avec les Princes de ſon Sang, & augmenter d'un à mille les jours de vôtre beau Regne.

Je ſuis envoyé à tres-magnifique Empereur toûjours Victorieux, de la part des Seigneurs du Divan d'Alger, & du Tres-illuſtre Dey, pour me proſterner devant le Trône Imperial de Vôtre Majeſté, & pour lui témoigner l'extrême joie qu'ils ont ſentie de ce qu'elle a eu la bonté d'agréer la publication de la paix qui vient d'être concluë entre ſes Sujets & ceux du Royaume d'Alger. Les Generaux & les Capitaines, tant de Terre que de Mer, m'ont choiſi, SIRE, d'un commun conſentement, nonobſtant mon inſuffiſance, pour avoir l'honneur d'entendre de la bouche ſacrée de Vôtre Majeſté la ratification de cette Paix, s'étant perſuadez que c'eſt de cette parole Roïale que dépend ſon éclat & ſa durée, qui ſera, s'il plaît à Dieu, éternelle. Ils m'ont ordonné d'aſſurer Vôtre Majeſté de leur tres-profond reſpect, & de lui dire qu'il n'y a rien au monde qu'ils ne faſſent pour tâcher de ſe rendre dignes de ſa bienveillance. Ils prient Dieu qu'il vous donne la victoire ſur tant d'ennemis de toutes ſortes de Nations, qui ſe ſont liguées contre vous, & qui ſeront confonduës par la vertu des Miracles de JESUS & de MARIE, pour le droit deſquels nous ſçavons que vous combattez. Je prendray la liberté de dire à Vôtre Majeſté, SIRE, qu'ayant eu l'honneur de ſervir long-temps à la Porte Ottomane, à la vûë de l'Empereur des Muſulmans, il ne me reſtoit pour remplir mes deſirs, que de faire la reverence à un Monarque, qui non ſeulement par ſa valeur heroïque, mais encore par ſa prudence conſommée, s'eſt rendu

le

le plus grand & le plus puiſſant Empereur de toute la Chrêtienté, l'Alexandre & le Salomon de ſon ſiécle ; & enfin l'admiration de tout l'Univers. C'eſt donc pour m'acquitter de cette commiſſion, qu'aprés avoir demandé pardon à Vôtre Majeſté avec les larmes aux yeux, & avec une entiere ſoumiſſion, au nom de mes Superieurs & de toute nôtre milice, à cauſe des excés commis pendant la derniere guerre, & l'avoir priée de vouloir bien les honorer de ſa bienveillance, oſe lever les yeux en haut, & lui preſenter la lettre des Chefs de nôtre Divan, en y ajoûtant leur tres-humble Requête dont je ſuis chargé. Comme ils eſperent que Vôtre Majeſté voudra bien avoir égard à leur priere, il n'y a point de doute qu'ils ne faſſent éclater dans les Climats les plus éloignez, la gloire, la grandeur, & la generoſité de Vôtre Majeſté, afin que les Soldats & les Peuples, penetrez de ſon incomparable puiſſance, ſoient fermes & conſtans à obſerver exactement, juſques à la fin des ſiécles, les conditions de la Paix que vous leur avez donnée. Je ne manquerai pas, ſi Vôtre Majeſté me le veut permettre, de rendre compte auſſi à l'Empereur Ottoman mon Maître, dont j'ai l'honneur d'être connu, des Victoires que j'ai appris être remportées par vos Armées de Terre & de Mer ſur tous vos Ennemis. Nous prions Dieu, SIRE, qu'il veüille continuer les Triomphes de Vôtre Majeſté, & nous proteſtons que toute nôtre eſperance dépend des ordres favorables que Vôtre Majeſté nous voudra donner.

HARANGUE DU MESME ENVOYE faite au Roi d'Angleterre, à ſaint Germain en Laye.

TRes-Haut, Tres-Magnanime, & Tres-Excellent Roi, Dieu veüille conſerver à Vôtre Majeſté cette Grandeur d'ame qui doit éterniſer ſon Regne, & préſerver de tous dangers Vôtre Auguſte & Roïale Famille.

L'affection dont Vôtre Majeſté honore depuis ſi long-tems la Republique d'Alger, a porté le Tres-illuſtre & magnanime Dey mon Maître, ainſi que tous les Seigneurs de nôtre Divan, à m'ordonner de venir rendre mes profonds reſpects aux étriers de Vôtre Majeſté, & de vous aſſeurer, SIRE, que leur intention eſt de maintenir à jamais, la paix & l'amitié qu'ils ont contractée avec Elle. Ils ont appris, SIRE, avec un ſenſible dé-

plaiſir la lâcheté avec laquelle un grand nombre de ſes Sujets ſe ſont laiſſé ſurprendre par les pourſuites ſcandaleuſes de ſes Ennemis, & oubliant que les Rois ſont l'ombre de la Divinité, ils ſont tombez dans une felonie qui marque leur front d'un opprobre éternel à l'égard de Vôtre Majeſté. Cependant il n'eſt que trop certain que les guerres que le Tres-puiſſant & le Tres-invincible Empereur des François, & Vôtre Majeſté ont entrepriſes, ſont les effets de la vengeance que Dieu veut prendre de cette multitude ſeditieuſe, & de ces Uſurpateurs dont les Sectes impies ont corrompu la ſainte doctrine des Livres de Dieu. Nous eſperons que Vôtre Majeſté ſera bien-tôt en état de faire triompher la Juſtice de ſa cauſe, en remontant ſur le Trône de vos Ancêtres pour y briller derechef comme un ſoleil dans le centre de la magnificence.

L'Antiquité nous fournit tant d'exemples de ſemblables révolutions dont les Auteurs ont été punis, qu'elles ne doivent plus paſſer dans le monde pour une nouveauté. N'a-t-on pas vû les Juifs, qui par leur ſedition contre Jesus leur Roi, & Seigneur de toutes les Creatures, ſe ſont non ſeulement mis aux pieds les chaînes de la malediction, mais encore ils ſe ſont rendus le mépris de tous les Peuples de l'Univers. Auſſi Vôtre Majeſté doit regarder ſon Ennemi, comme l'on regarde l'impie Pharaon qui pouſſa ſon inſolence juſques à ſe faire adorer comme Dieu, ne ceſſant de perſecuter les Prophetes, & de détrôner pluſieurs grands Rois par ſes artifices diaboliques. Mais nous pouvons en même tems enviſager ſa fin abominable, puiſque Dieu faiſant éclater les effets de ſon juſte courroux, priva cet Infidele de ſon Trône, précipita ſon corps & ſon ame dans un abîme de maledictions, & enfin l'extermina, de ſorte qu'à peine paroiſſoit-il que ce pernicieux Tyran eût jamais été ſur la Terre. Oüi, SIRE, cette petite abſence de Vôtre Majeſté étoit une preuve inconteſtable de ſa fermeté à maintenir la veritable Loi de Jesus dans ſa pureté, nous pouvons dire avec une eſpece de certitude, qu'elle verra dans peu de tems renaître de tous côtez les forces de ſon Sceptre, & éclater de nouveau la ſplendeur de ſa Couronne. C'eſt ce que l'on doit eſperer de la parfaite union, qui paroît aujourd'hui avec tant de generoſité & tant d'amitié avec le tres-puiſſant Empereur des François, & Vôtre Majeſté. Nous prions Dieu de vous faire goûter à l'un & à l'autre les fruits de vôtre grand courage, vous préſervant ſur Terre & ſur Mer des trahiſons infames de vos Ennemis, & que vous donniez par vos Victoi-

res de la joye aux Amis de vôtre proſperité. Je ſupplie Vôtre Majeſté d'être perſuadée que nous ſommes de ce nombre, & que dans toutes ſortes d'occaſions nous donnerons en face des Amis & des Ennemis des marques de nôtre amitié, & de la fermeté de la Paix que nous aurons toûjours avec vos Sujets fideles. Nous ſommes même obligez de faire connoître à tout le monde la grande eſtime que nous conſervons pour les qualitez Royales de Vôtre Majeſté, & nous voulons que l'on voye éclater les vœux que nous faiſons pour vôtre rétabliſſement. C'eſt un grand honneur & un grand plaiſir pour moi, SIRE, de vous faire ces proteſtations, & de me proſterner devant Vôtre Majeſté, pour lui témoigner le zele ardent que nous avons toûjours pour ſon ſervice. Nous eſperons, SIRE, que Vôtre Majeſté aura la bonté d'agréer ce zele, & de continuer à nous honorer de ſon affection.

ELOGE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

JAmais Monarque ne s'étoit vû dans un ſi haut degré d'élevation que l'auguſte Souverain qui gouverne la France. Ses ſages ordonnances l'avoient fait mettre au rang des plus juſtes Princes, & ſa valeur au nombre des plus fameux Conquerans. Sa pieté l'avoit fait placer parmi ceux dont on révere le plus les vertus, & toutes ſes actions enſemble lui avoient fait mériter le nom de Grand. Rien ne manquoit à ſa gloire & à ſon bonheur, l'état où ce Prince avoit mis la France, faiſoit qu'elle étoit elle-même étonnée de ſa grandeur. Elle ne s'étoit jamais vûë ſi puiſſante, & n'auroit oſé penſer qu'elle eût pû faire tant de Conquêtes, & triompher ſeule de l'Europe entiere, n'ayant jamais été ſi redoutable ſous aucun de ſes Monarques. Cependant quoique le glorieux Conquerant qui l'a miſe en cet état, parût être au deſſus des ſouhaits, & ne pouvoir plus rien deſirer pour ſa gloire, il lui manquoit quelque choſe, pour ſa propre ſatisfaction, qu'il n'étoit pas le Maître d'acquerir. Rien ne lui étoit impoſſible, ſi l'on veut excepter l'avantage de ſe donner lui-même ce qui paroiſſoit n'être pas en ſon pouvoir. Il falloit que toute la Terre connût qu'il avoit un fils digne de lui, & cela dépendoit de ce Fils, qui pouvoit ſeul donner, au plus grand Prince du monde, l'unique choſe qu'il avoit à ſouhaiter. Il de- Mr. de Vizé.

voit apprehender qu'elle lui manquât, puiſqu'il ſemble que par une deſtinée fatale aux plus puiſſans Rois, & aux hommes du plus grand mérite, ils n'ont eu juſques ici que des enfans qui au lieu de les imiter, n'ont pas même marché de bien loin ſur leurs traces. Si ces grands Hommes ont été Conquerans, & ont vaincu par la force de leur courage, leurs Enfans ont été ſans cœur, & n'ont point cherché la gloire, & ſi les Peres ont brillé du côté de l'eſprit, s'ils ont été eſtimez, & utiles à l'Etat, les Enfans n'ont ſouvent paſſé que pour des ſtupides. L'Antiquité eſt pleine de ces exemples, de ſorte que l'on peut dire que lorſque le Ciel a comblé le Roi de tous les avantages qui ont fait ſeparément la grandeur & la gloire de tous ceux qui ont été élevez au Trône, il a voulu pour le diſtinguer de tant de Souverains & le récompenſer de ce qu'il a fait pour l'Egliſe, lui donner un Fils digne de lui. Ce Fils glorieux a l'avantage de mettre le comble au bonheur de ſon Pere, & de lui faire acquerir en l'imitant, & en ſuivant ſes leçons, ce qu'il n'eût pas été au pouvoir de ce Monarque d'obtenir ſans lui, quoiqu'il ſoit le plus grand des hommes, & le plus puiſſant des Rois. Encore que Monſeigneur le Dauphin ſe ſoit mis au deſſus de tous les éloges, en rendant le bonheur du Roi accompli, & en s'approchant de ce qu'il y a de plus parfait ſur la Terre, mon zele ne me permet pas de me taire ſur ſes premieres Conquêtes, il eſt cependant aſſez difficile d'en parler, à cauſe de l'abondance de la matiere. En effet, ce Prince a fait paroître pendant une Campagne qui n'a pas duré plus d'un mois, ſi l'on en excepte le tems qu'il a fallu pour ſe rendre à l'Armée & pour en revenir, non ſeulement toute la prudence des Capitaines les plus experimentez, mais il a auſſi pratiqué toutes les vertus que l'on peut ſouhaiter dans un Heros de ſon âge. Ces ſortes de vertus ne ſervent pas moins à conquerir des Places, que les forces les plus redoutables, puiſqu'il n'y a rien qu'on ne ſurmonte avec le cœur des Soldats, & qu'un Prince qui joint les qualitez d'honnête-homme à celles de grand Capitaine, attire les loüanges de ſes Ennemis même, & l'eſtime de tout l'Univers. Le Roi qui joüit d'une ſanté parfaite étoit sûr de vaincre ſes Ennemis, en ſe mettant à la tête des Troupes, & l'on ne doit pas douter que nommant Monſeigneur le Dauphin pour commander en ſa place, il ne connût toute la grandeur & toute la bonté de l'ame de ce Prince infatigable, & qu'il ne fût aſſûré qu'en courant à la gloire il ne feroit pas un faux pas qui pût retarder l'execution des projets

qu'il lui avoit confiez. Ce jeune Heros avoit à ſoutenir tout ce qui s'eſt fait de grand du côté des armes ſous le Regne du Roi ; le plus grand Capitaine auroit dû trembler ; mais le Fils de LOUIS LE GRAND ſentant couler le même ſang dans ſes veines, & l'exemple & les leçons de cet admirable modele des Rois, ayant profondément gravé dans ſon cœur tout ce qu'il devoit faire pour l'imiter, marque ſur le point de partir une joye ſi grande & ſi naturelle, qu'elle fit connoître qu'il étoit sûr de vaincre & qu'il couroit à la victoire. Ce Prince attendoit ce moment avec impatience, parce que quelque tems avant qu'il partît, le Roi lui avoit communiqué ſon ſecret, mais comme il imite ce Monarque en toutes choſes, il avoit ſçû cacher les mouvemens de joye qu'il ſentoit au fond de ſon ame, afin d'empêcher qu'on ne penetrât ce qu'on lui avoit confié. Tout fit connoître l'excés de cette joye quand le jour de ſon départ fut déclaré. On la remarqua dans ſes paroles, elle anima toutes ſes actions, elle fit briller ſes yeux d'un nouveau feu, & répandit ſur toute ſa perſonne un certain air qu'il eſt mal aiſé de décrire, & qu'on ne peut avoir, que lorſqu'on eſt vivement touché d'une choſe, qu'on a ſouhaitée avec ardeur & qui cauſe une extrême ſatisfaction. Cette joye fut un heureux augure qui fit voir que ce Prince marcheroit ſur les traces du Roi, que la gloire alloit unir ceux que le ſang avoit joint de ſi prés, & que le Fils auroit une glorieuſe place dans l'Hiſtoire du Pere ; dans cette Hiſtoire fameuſe que la poſterité ne pourroit jamais croire, ſi les Hiſtoires de la plûpart des Souverains de la Terre ne parloient à l'avantage de ce Monarque, les unes en publiant ſes victoires, les autres ſa magnificence & ſes vertus. C'eſt pour être placé auprés de ce Prince, dans un ſi grand nombre d'Hiſtoires, que le jeune Héros, dont j'entreprens d'ébaucher l'Eloge, vient de ſe couvrir de gloire. Quoique ſa joye eût redoublé au moment de ſon départ, & qu'elle eût été ſi forte qu'il n'y avoit pas lieu de penſer qu'elle pût s'accroître, elle parut neanmoins augmenter à meſure qu'il s'approchoit du lieu où l'attendoit la victoire. Il marcha ſi vîte que les équipages ne pûrent le ſuivre, & le jour qu'il devoit arriver au Camp, il monta à cheval, dés que la plus foible lumiere du jour commença à paroître. A peine y fut-il reçû, qu'au lieu d'aller prendre du repos, il voulut viſiter les poſtes & reconnoître Philiſbourg. Il ſçavoit que le Roi n'avoit jamais aſſiegé de places en perſonne, ſans avoir été lui-même les reconnoître en s'expoſant à tous les perils qui ſont à craindre en

pareilles occaſions, Monſieur le Marquis d'Arquien frere de la Reine de Pologne ayant été tué auprés de ce Monarque quand il alla reconnoître Rhimberg. Ainſi l'on peut dire que Monſeigneur le Dauphin a imité le Roi au premier pas qu'il a fait dans le chemin de la gloire, & qu'il s'eſt expoſé au peril dans ſa premiere démarche dans les champs de Mars. Ce Prince continua à n'avoir plus aucun ménagement pour ſa perſonne. Il parut ſi infatigable dans le travail, d'un ſang ſi froid dans le peril, qu'il ſeroit difficile de l'exprimer. On le connoîtra mieux en apprenant tout ce qu'il a fait. Il alloit tous les jours à la tranchée, il viſitoit toutes les attaques & le parc de l'artillerie; il voyoit monter les gardes, il ſe faiſoit inſtruire de tout ce qu'il ne pouvoit apprendre par lui-même, & donnoit exactement ſes ordres, ſur tout ce qui regardoit le Siége. On l'a vû aller ſouvent à la tranchée même avec les Sapeurs. Quand il avoit réſolu quelque attaque conſiderable, il prenoit le ſoin de l'entrepriſe ſur lui afin que rien ne manquât. Il donnoit ſes ordres pour faire tout préparer, & marquoit les endroits où l'on trouveroit tout ce qui pourroit être neceſſaire; de ſorte que les Troupes étant sûres que toutes choſes, dont elles pouvoient avoir beſoin, leur ſeroient fournies, pour les expéditions qu'elles devoient faire, elles y alloient avec une ardeur qui faiſoit voir qu'elles étoient aſſûrées de vaincre. Quand des Troupes ont cette penſée, & qu'elles ſont échauffées du deſir de plaire à leur General, elles ne manquent jamais de venir à bout des entrepriſes les plus difficiles. Ce Prince faiſoit toutes ces choſes d'une maniere ſi aiſée & ſi naturelle, que le Capitaine le plus conſommé dans le métier de la guerre, n'auroit pû s'en acquitter mieux, & quoique le peril doive étonner ceux qui n'y ſont point accoutumez, & que la fermeté qu'ils témoignent lorſqu'ils s'y trouvent expoſez vienne de leur raiſon, on connut bien que celle de ce jeune Heros venoit entierement de ſon Sang. Dés ſa premiere Campagne, il a paru grand Capitaine & Soldat intrépide; on a remarqué en lui toute la prévoyance du Chef le plus prudent, il a joint la ſageſſe à la vivacité du courage; il a fait voir de la vigilance ſans fatiguer les Troupes, & il a enfin trouvé le ſecret d'épargner le ſang, & d'avancer beaucoup, ayant pris, en vingt jours, une Place devant laquelle le grand Guſtave a demeuré dix-huit mois. Ce Prince l'auroit pû encore emporter plûtôt, s'il n'eût voulu ménager ſes Troupes; un autre auroit pû ſe laiſſer ébloüir par le glorieux avantage d'une action ſi éclatante, & ſi extraordi-

naire qu'à peine la poſterité y auroit pû ajoûter foi ; la France ne manque point d'hommes, il n'avoit qu'à en expoſer un plus grand nombre, & quand il en auroit peri davantage, on n'auroit pas ſçû s'il auroit pû épargner ce ſang ou non ; mais la bonté a prévalu ſur tout ce qui auroit pû contribuer à l'accroiſſement de ſa gloire. Les plaiſirs l'attendoient à Verſailles, il n'a point eu d'empreſſement d'y venir joüir du fruit de ſes travaux, & il a mieux aimé triompher plus tard & gagner le cœur de toute l'Armée en emportant une des plus importantes Places de l'Europe. Cet auguſte General a ſçû inſpirer aux Troupes une paſſion ſi ardente pour lui, qu'il eſt sûr de la victoire, en quelque lieu qu'il puiſſe aller & quelque ennemi qu'il ait à combattre, de ſorte qu'on ne peut douter qu'il ne faſſe plus de Conquêtes avec un petit nombre de Soldats que ceux qui lui oppoſeroient des Armées formidables. Ainſi la premiere Campagne de Monſeigneur le Dauphin doit faire doublement craindre les Ennemis de la France. Ils n'apprehendoient que le Roi, mais le Prince qui marche aujourd'hui ſur les traces de cet auguſte Pere leur fait voir deux Conquerans au lieu d'un, qui ſçauront toûjours forcer la victoire à ſuivre leurs pas.

Pendant que le Vainqueur de Philiſbourg épargnoit le ſang des Troupes, il n'expoſoit pas moins le ſien, & il le faiſoit ſi naturellement qu'on pourroit dire qu'il trouvoit des charmes dans le peril. Il eſt difficile d'aimer davantage le métier de la guerre & de s'y attacher plus fortement. Ce Prince dit quelques jours aprés ſon arrivée au Camp, *Qu'il avoit bien toûjours crû qu'un Siége lui donneroit du plaiſir, mais qu'il n'avoit pas crû en prendre autant qu'il en ſentoit.* Auſſi ceux qui avoient l'honneur de commander ſous ſes ordres, ſe ſervoient ſouvent d'artifice pour empêcher qu'il ne fût continuellement expoſé aux perils les plus évidens. Le Roi ayant appris qu'il uſoit de ſon autorité pour les affronter, & qu'on lui faiſoit mal ſa cour, lorſqu'on lui donnoit des raiſons pour empêcher qu'il ne s'expoſât, envoya des ordres abſolus pour retenir l'ardeur boüillante de ce jeune Conquerant. S'il avoit donné des marques d'une intrépidité extraordinaire, il fit voir ſon eſprit & ſa ſoumiſſion dans la réponſe qu'il fit à Sa Majeſté. Il lui marqua d'abord, en termes fort reſpectueux, le chagrin que ſes ordres lui cauſoient, mais il ajoûta ; *Qu'il s'en conſoloit, parce qu'il prétendoit faire voir, en lui obéiſſant, des marques de ſa ſoumiſſion, & donner en même tems l'exemple de l'obéiſſance qu'on lui devoit.* Le Siége étant ſur le point de finir lorſque l'or-

dre du Roi arriva, il reſtoit peu de perils à eſſuyer, ainſi on peut dire que Monſeigneur le Dauphin a été expoſé preſque pendant tout le Siége.

La grande valeur, & l'experience conſommée dans le métier de la guerre, ne ſuffiſent pas toûjours à un General pour venir à bout d'une entrepriſe, il peut donner de bons ordres ; mais, s'il n'eſt pas aimé, il peut n'être pas bien obeï. Il peut ſe battre avec toute la valeur poſſible & n'être pas ſecondé. Un Chef aimé anime tous les cœurs d'une Armée, & donne de la force à tous les bras. J'ai déja marqué combien Monſeigneur le Dauphin étoit cheri, ou plûtôt adoré de toute l'Armée, s'il m'eſt permis de parler ainſi. Cette loüange lui eſt bien dûë, puiſque ce Prince imite parfaitement le Roi, qui n'a jamais rien dit publiquement qui ait pû deſobliger perſonne, qui bien loin d'accabler les malheureux, tâche d'excuſer leurs fautes, & qui n'a jamais puni lorſqu'il a crû pouvoir pardonner, ce qui a ſouvent fait dire, *Qu'il falloit que ceux qui avoient encouru ſon indignation, fuſſent bien coupables.* Monſeigneur le Dauphin qui a le même caractere de bonté, s'eſt fait aimer de toutes les Troupes, par une infinité d'endroits qui meritent d'être remarquez.

On ne peut porter plus loin la generoſité que ce Prince a fait, tant qu'a duré la Campagne, n'ayant pas laiſſé paſſer un ſeul jour ſans répandre ſes bienfaits à pleines mains. Il donnoit à tous les Bleſſez, & n'attendoit pas qu'on luy demandât. Il faiſoit diſtribuer de groſſes ſommes pour des Corps entiers. Les Gardes de Tranchée ſe reſſentoient tous les jours de ſes liberalitez. Dès qu'il apprenoit que quelqu'un s'étoit diſtingué, il lui faiſoit recevoir la recompenſe de ſa valeur, & donnoit même aux perſonnes de qualité qui avoient reçû quelques bleſſures, parce qu'on peut avoir beſoin d'argent quand on eſt malade, & que l'on ſe trouve dans un Païs éloigné. Ces dons étoient accompagnez de manieres qui charmoient & qui faiſoient oublier la violence du mal à ceux que les plus vives douleurs tourmentoient. Ces conſolations étoient ſuivies d'autres encore plus touchantes. Ce Prince viſitoit, non ſeulement tous les Bleſſez de la premiere qualité, mais on l'a même vû faire l'honneur aux Subalternes d'aller juſques chez eux, quand ils étoient d'un merite diſtingué. Outre les largeſſes que ce Prince genereux a faites aux Soldats bleſſez, il alloit viſiter les Hôpitaux, & avoit la bonté d'entrer dans le détail du ſoin qu'on prenoit de la gueriſon de ceux qui y étoient retenus par les bleſſures. Il ordonnoit que les Soldats

qui

qui avoient beaucoup fatigué dans la Tranchée fuſſent mieux nourris, que ne le ſont ordinairement ceux qui n'ont pas eſſuyé de ſi grandes fatigues, ce qui faiſoit qu'ils reprenoient leurs forces d'une tranchée à l'autre : Ainſi on peut dire que ce Prince empêchoit que les Soldats ne devinſſent malades, & que les malades ne mouruſſent : Auſſi pleuroient-ils de joye en le voyant. Pluſieurs ont refuſé ſon argent, pour faire voir que le zele qu'ils avoient pour lui les engageoit plus que l'interêt, à expoſer leur vie pour le ſervice du Roi & du Prince, dont l'intrepidité & les bontez genereuſes leur donnoient de jour en jour de nouveaux ſujets de l'admirer. Il ne ſe contentoit pas de faire tout le bien qui étoit en ſa puiſſance, & d'honorer & recompenſer le merite ; il avoit encore tres-ſouvent la bonté d'écrire au Roi en faveur de ceux qui ſe diſtinguoient extraordinairement. Il rendoit Juſtice à chacun ſans avoir égard au rang, & il le faiſoit avec d'autant plus de joye, qu'il étoit perſuadé qu'il ne pouvoit faire un plaiſir plus ſenſible à Sa Majeſté, que de lui faire connoître ceux qui faiſoient des actions extraordinaires, & de lui demander des recompenſes pour ces genereux Deffenſeurs de l'Etat. Cet aimable Conquerant ne parloit jamais de lui dans ſes Lettres, elles faiſoient voir ſon eſprit & ſa bonté genereuſe pour les autres, dont il prenoit plaiſir de vanter les actions ; de ſorte que l'on n'auroit pas ſçû les ſiennes, ſi la Renommée n'avoit pris ſoin de les publier. Il n'avoit point d'autre occupation que de travailler pour ſa gloire, & pour le bien des Troupes ; & ſes liberalitez paroiſſoient inépuiſables : il eſt vrai que lorſqu'on lui demandoit des graces, il n'accordoit rien ſans en écrire au Roi. Il répondoit, *Qu'il n'étoit à l'Armée que pour commander pour Sa Majeſté, & pour obéir à ſes Ordres, qu'il lui écriroit pour apprendre ſes volontez.* Cela augmentoit l'admiration & la haute eſtime qu'on avoit pour ce Prince, & le faiſoit aimer davantage. C'eſt ce qui a fait dire qu'il étoit d'un caractere à ſoutenir tout le poids de la plus brillante gloire, ſans qu'elle fût jamais capable de l'accabler, ni même de l'ébloüir. La genereuſe fierté qui l'anime & le noble mépris des perils les plus évidens n'ont pas moins éclaté en lui dans les occaſions les plus dangereuſes. Il les a pouſſez juſques où le plus grand & le plus intrepide cœur les peut porter. Ce Prince ſeul avoit de la fermeté, quand toute l'Armée étoit ſaiſie de crainte, & que tout trembloit juſques à Verſailles, où l'on n'ouvroit jamais de Lettres ſans reſſentir tous les mouvemens que cauſent d'ordinaire les grandes allarmes. Cette intrepidité accompagnée

de toute la prudence, & de toutes les qualitez que l'on peut ſouhaiter dans un grand Capitaine, a plus jetté de conſternation dans le cœur des Ennemis que la priſe de Philiſbourg, quelque conſiderable que ſoit cette Place, & de quelque importance qu'elle leur fût. Ce que ce Prince vient de faire leur apprend que rien ne lui réſiſtera, qu'il n'y a point d'entrepriſe dont il ne puiſſe venir à bout, & que lorſqu'il ſuit les leçons du Roi, & qu'il marche ſur ſes glorieuſes traces, ils auront à ſe défendre de ce Monarque, même dans les endroits où il ne ſera pas.

La haute réputation que Monſeigneur le Dauphin s'eſt acquiſe dans toute l'Europe, & parmi les Troupes a fait rentrer les Ennemis en eux-mêmes, pour faire réflexion ſur le ridicule de leurs penſées chimériques & de leurs folles idées, lorſqu'ils ſe perſuadoient qu'ils pouvoient venger leur gloire des affronts qu'elle a reçûs par leurs pertes paſſées. Ils ont fait des projets, ils ſe ſont liguez ſourdement, ils ont fait des levées, & ſe ſont préparez à nous ſurprendre : Mais le Roi toujours vigilant, & toujours actif pour le bien de ſon Etat, qui n'ignore rien de tout ce qui ſe paſſe chez ſes Ennemis, & qui connoiſſant beaucoup mieux qu'eux leurs propres forces, ſçait qu'elles ſont beaucoup au deſſous de leurs projets, & fort inferieures à leurs mauvais deſſeins, par une conduite toute prudente, & par une ſage prévoyance, a travaillé à diſſiper tout ce qu'ils méditoient contre la France. Ce Monarque a pris dans ſon cabinet de juſtes meſures contre la hardieſſe de leurs projets, ſon auguſte Fils a marché par ſes ordres, il a porté la terreur chez ſes Ennemis, la gloire l'a accompagné, la victoire l'a ſuivi. Il a non ſeulement fait évanoüir tous les deſſeins de ces Politiques mal habiles qui devoient accabler la France en la ſurprenant, mais il leur a donné lieu de ſe repentir de leur temerité mal ſoutenuë. Il les a contraints, au lieu d'executer leurs projets mal conceus, à nous ceder des Places qu'ils eſtimoient imprenables, & qui devoient leur ſervir pour ſe défendre & pour nous attaquer. Le digne Fils de LOUIS LE GRAND en ſe couvrant d'une immortelle gloire par de ſi grands ſuccés, dans une ſaiſon où le Roi ſeul a ſçû triompher des Elemens, & apprendre aux François qu'ils pouvoient vaincre en tout tems, a paru auſſi infatigable que ce Monarque que les plus rigoureux hyvers n'ont pû arrêter un moment, lorſqu'il voloit à la victoire. Que ne lui devons-nous point, pour nous avoir donné un Prince qui lui reſſemble ſi parfaitement ? qui joint à la grandeur de courage une bon-

té toute genereuſe & toute charmante ? Qui avec un air affable & des manieres engageantes, nous fait voir, quand il eſt à propos, ſans quitter ce caractere de douceur, tout LOUIS LE GRAND dans ſa plus haute Majeſté ? Qui ſçait en même tems conſerver dans ſon cœur, & faire paroître ſur ſon viſage dans ſon air & dans ſes manieres, l'auguſte & fiere Majeſté neceſſaire aux grands Rois, & la bonté qui doit regner dans leur ame pour le bien de leur Etat & le bonheur de leurs Sujets ? En effet, un Prince qui peut tout, veut ſouvent tout ce qu'il peut, lorſqu'il ne ſçait pas ſe moderer & qu'il n'a pas un fonds de bonté naturelle ; c'eſt ce qui fait les Tyrans, & rend les Sujets malheureux. Monſeigneur le Dauphin n'imite pas ſeulement le Roi par ce noble caractere de bonté que toute ſa perſonne & toutes ſes manieres découvrent, ſans qu'il le faſſe deſcendre de la Majeſté que la grandeur de ſon rang l'oblige à conſerver, mais il a auſſi toutes les vertus morales & politiques de ce modele des Souverains. Il ſçait vaincre en genereux Conquerant, il ſçait obéïr aux loix du Ciel & commander aux hommes. Il ſçait ſe faire aimer & craindre, diſtinguer le merite, diſſimuler ce qu'il eſt à propos de taire, cacher les ſecrets qu'il eſt important de ne point découvrir, & ſe rendre ſi impenetrable là-deſſus, qu'il ne donne pas même lieu de croire qu'il ſoit dépoſitaire de quelque ſecret. Il ſe plaît à faire du bien, & à prevenir les ſouhaits de ceux qu'il veut gratifier. Il prend plaiſir aux exercices fatigans, afin de s'y endurcir pour ſervir l'Etat ; ce qui lui a fait ſupporter avec une vigueur étonnante, & une ſanté parfaite, les violentes fatigues qu'il a eſſuyées pendant la glorieuſe Campagne qu'il vient de faire. Il eſt jeune & ſage, il eſt puiſſant & ſçait ſe moderer. Il écoute avant que de décider, il aime à faire du bien, & ne fait jamais de mal. Enfin, il imite LOUIS LE GRAND, c'eſt-à-dire, le plus grand des hommes & le plus parfait des Rois. Auſſi ce Monarque, aprés l'avoir mis entre des mains capables de l'élever, & de le faire paroître un jour tout ce que nous le voyons aujourd'hui, a achevé lui-même par ſon exemple & par ſes leçons une éducation qui embellira ſon Hiſtoire, & qui n'apprendra pas moins aux Souverains, qui ont des Enfans, ce qu'ils doivent faire, qu'il ſervira de modele aux plus ſages Potentats. Aprés ce que le Roi a fait pour le repos & la gloire de la France, nous n'avions plus de vœux à faire, & nous ne pouvions plus rien ſouhaiter de ce grand Prince, ſinon qu'il prît ſoin de nous donner un Fils formé ſur ſon exemple, qui joignît la pru-

dence à la valeur, la bonté & la pieté aux vertus guerrieres, la douceur à la Majeſté, l'humilité à la grandeur, & qui fût en même tems l'admiration & la terreur de l'Univers. Nous avons tout cela dans l'auguſte Dauphin qui vient de porter la terreur dans toute l'Allemagne, d'agrandir nos Frontieres, de fermer les paſſages qu'avoient nos Ennemis pour entrer en France, de jetter le deſordre & la confuſion parmi eux, & de les faire repentir de leurs impuiſſantes ligues, dont le mauvais ſuccés les couvre de honte, & fait connoître leur foibleſſe contre le plus grand Monarque qui ait été ſur le Trône depuis pluſieurs ſiécles. En effet, rien n'eſt ſi ſurprenant que de voir que par la maniere toute merveilleuſe dont il a regné, depuis qu'il gouverne par lui-même, il ait mis la France en état de réſiſter ſeule à toutes les Puiſſances de l'Europe, de le faire avec avantage, & de remporter ſur tant d'Ennemis d'éclatans & de ſignalez triomphes. Nous avons lieu d'eſperer que la vie de l'infatigable Fils de ce redoutable Monarque, ne ſera pas moins pleine de merveilles que celle de ſon auguſte & toujours victorieux Pere. Son intrepidité lui a déja fait donner le ſurnom de *Loüis le Hardi*. Si dés ſa premiere Campagne il a merité un nom qui le couvre de gloire, & le rend redoutable; on doit croire qu'étant d'un Sang qui ne s'eſt jamais démenti, & que le travail & les perils n'ont point étonné, lorſqu'il s'eſt agi d'acquerir de la gloire, il la cherchera toujours avec le même empreſſement qu'il vient de faire paroître, & volera avec la même rapidité, quand il ſera queſtion d'entrer dans le Champ de Mars, & de faire que la ſuite de ſes exploits réponde à de ſi glorieux commencemens. Ce Prince a non ſeulement rempli tout ce qu'on avoit lieu d'attendre de ſon Sang & de ſon éducation, mais il a même fait des choſes qui ont ſurpaſſé de beaucoup tout ce qu'on en pouvoit eſperer. Son rang lui avoit fait donner le commandement de l'armée, ſon intrépide valeur, ſon extrême vigilance, ſon activité, ſon application continuelle, ſa preſence en tous les lieux où celle du General eſt neceſſaire, ſes ſoins à s'informer de tout, à ſe faire rendre compte, à voir plus par lui-même que par autrui, & enfin à faire toutes les actions d'un grand Capitaine & d'un General conſommé par l'experience. Ces qualitez l'ont rendu, par ſon propre mérite, & par la parfaite connoiſſance qu'il a acquiſe du métier de la guerre, auſſi capable de l'emploi de General, que ſa naiſſance le rendoit digne de ce nom, qui honore toujours celui qui en eſt revêtu, & à qui un Prince ne fait pas toujours honneur. Quoiqu'on puiſſe com-

mander des armées ſans s'expoſer à des périls manifeſtes, & qu'un General ſoit plus utile en donnant ſes ordres, qu'en ſe trouvant lui-même à toutes les occaſions périlleuſes, nôtre intrepide Heros a crû que dans ſes premieres Campagnes, s'il ne voyoit tout par lui-même ſans avoir égard aux dangers, quelque apparens qu'ils fuſſent, il n'auroit pas toute l'experience neceſſaire pour commander, & pour vaincre à l'avenir: Ainſi il affrontoit les perils à chaque moment du jour, au lieu que les Volontaires n'étoient expoſez que les jours que leurs Régimens montoient la tranchée. Tout le Camp retentiſſoit des loüanges que les Troupes donnoient à ce Prince, les Ennemis même n'ont pû lui en refuſer; & l'on doit croire que ſi par une bonté genereuſe, & dont on n'a encore vû d'exemple, le Roi, en ſacrifiant ſes propres interêts, a donné la paix à l'Europe, la valeur de Monſeigneur le Dauphin la forcera de la demander. La joye que ce Prince a donnée au Roi eſt ſi grande que la France lui en eſt redevable, puiſqu'elle peut aider à prolonger les jours d'un Monarque qui l'a renduë ſi redoutable & qui l'a miſe dans le plus haut degré de gloire; d'un Monarque qui fait toute ſa joye & toutes ſes délices, & pour qui elle donneroit tous ſes treſors & verſeroit tout ſon ſang; d'un Monarque qui lui eſt ſi utile, & dont elle ſouhaiteroit que les jours duraſſent autant que la gloire de ce Prince vivra dans la poſterité, & que de ſon côté, elle conſervera la reconnoiſſance qu'elle lui doit, de ce qu'il a fait pour ſon accroiſſement; pour faire fleurir, chez elle, les beaux Arts & le Commerce, pour la rendre glorieuſe & tranquile, abondante en toutes choſes, redoutable à ſes Ennemis & l'admiration de l'Univers. Il ne faut point douter que les jours d'un Fils qui a ſi heureuſement travaillé à faire prolonger ceux d'un tel Pere, par la joye & la ſatisfaction qu'il lui donne ne ſoient augmentez auſſi; c'eſt ce qui a cauſé en France une allegreſſe ſi univerſelle, aprés la priſe de Philiſbourg, c'eſt ce qui a fait allumer les feux que nous avons vûs, c'eſt ce qui a fait éclater les acclamations de tous ceux qui ont pû parler, & les éloges de tous ceux qui ont pû écrire. Tout a publié les loüanges de ce jeune Conquerant, le plus grand des Rois a été au devant de lui, chacun s'eſt empreſſé pour le voir, on a verſé des larmes de joye; & ce triomphe a été infiniment plus glorieux & plus ſenſible à cet aimable Prince, que toutes les victoires qui venoient de lui acquerir une gloire qui vivra dans tous les ſiécles, puiſqu'on lira les Conquêtes de ce Prince dans l'Hiſtoire de LOUIS LE GRAND.

HARANGUE FAITE A MONSEIGNEUR l'Archevêque de Paris.

Par Mr. le Curé de ſaint Hyppolite, ſur la Miſſion envoyée par ce Prélat dans cette Paroiſſe en 1697.

MONSEIGNEUR,

Toute la Paroiſſe de S. Hyppolite dans la joye de voir ſon Archevêque, plus diſtingué par ſa pieté & par ſa modeſtie, que par ſon rang & ſa dignité, venir couronner & donner la perfection à une Sainte Miſſion. Nos Miſſionnaires ont travaillé avec un ſuccés incroyable. Les Prédicateurs ont attiré une foule de monde par leurs Prédications penetrantes & pathetiques. Les Confeſſeurs ont été pleins de ferveur & inépuiſables en patience. Les peuples ont donné des marques d'une converſion entiere. La Paroiſſe de S. Hyppolite ſera deſormais vôtre joye & vôtre conſolation.

Le Paſteur que vous lui avez donné, & que vous ſoutenez par des bontez continuelles va travailler par un nouveau zele, pour conſerver l'eſprit de pieté, d'union & de charité qui y regne maintenant. Que ne doit-on point faire, voyant ſon Archevêque tout à ſon Dioceſe, bon, affable, éclairé, patient, infatigable; c'eſt-à-dire veritablement Evêque? Otant à la grandeur cet air faſtueux dont elle eſt preſque toûjours armée; il écoute tout le monde, toûjours prêt, toûjours attentif, & décide plein d'équité & de lumiere. Qu'il eſt éloigné de cette impatience fâcheuſe qui détruit les affaires, & qui traîne à ſa ſuite l'injuſtice & l'erreur! Y eut-il jamais un eſprit plus accommodant & plus ferme, plus ſolide & plus délicat tout enſemble? Eſt-il éloigné de la Cour; on diroit qu'il eſt né pour les Provinces. Eſt-il rappellé par le plus grand & le plus ſage des Rois, on voit bien qu'il eſt fait pour gouverner la Capitale du monde. Pour obtenir cette éminente dignité, il n'a fait que la meriter & obéïr.

Que de Miſſions, que de viſites, que de courſes, que de campagnes évangeliques dans une ſeule année, où ſa vigilance ſembla-

ble à la courſe rapide du Soleil, parcourt tout, voit tout, entend tout. S'il ſe dérobe quelquefois, c'eſt pour converſer avec Dieu, c'eſt pour nous donner ces Ordonnances où les hereſies nouvelles ſont éteintes, où le Clergé eſt réformé, ou la diſcipline & la pieté abattuës ſont relevées. Nôtre Souverain Pontife, un des grands Papes qui ayent gouverné l'Egliſe, & un nouvel exemple de l'ancienne ſainteté des premiers Evêques, a voulu que vôtre ſeconde Ordonnance fût traduite en ſa langue : & enſuite tous les peuples l'ont fait traduire dans la leur, afin qu'ils y puſſent apprendre leur Religion & leur foi.

Qu'il eſt glorieux à Paris, qu'il eſt glorieux à la France d'avoir un Archevêque ; l'organe des Souverains Pontifes, l'Oracle de l'Egliſe, le défenſeur de la Foi, le Reſtaurateur de la pieté, le Réformateur & le modele du Clergé ! Nos éloges, MONSEIGNEUR, auſſi-bien que nos remercimens ſont au-deſſous de vos bienfaits. Le Ciel nous acquittera envers vous. Qu'il abrege nos jours pour augmenter les vôtres ; nous ne pouvons faire de meilleurs ſouhaits, ni pour nous, ni pour toute l'Egliſe.

HARANGUE FAITE A FEU MONSIEUR le Marechal Duc de Bouflers.

Par Mr. Auxconſteaux de Piſteleux, Bailly du Duché de Bouflers en ſa fonction de Procureur du Roi de la Ville de Beauvais ; requerant l'enregiſtrement des Lettres & Proviſions de Gouverneur de ladite Ville, accordées par Sa Majeſté audit Seigneur Marechal Duc de Bouflers en 1697.

MONSIEUR,

Si le zele d'un peuple dévoüé de tout tems à vôtre illuſtre Maiſon, & ſi ſon attachement particulier à vôtre perſonne peuvent ſuffire pour honorer vôtre réception en ce Gouvernement, tout Beauvais en general, & le corps de Ville en particulier peuvent préſumer de remplir un devoir auſſi légitime & auſſi indiſpenſable. Le concours extraordinaire de Citoïens de toutes les conditions ; les cris de joye, les acclamations, les applaudiſſemens qui ſe ſont fait entendre de toutes parts depuis vôtre arrivée, vous ont

deja expliqué nos diſpoſitions, & la ſatisfaction interieure dont nos habitans ſont penetrez, ſe manifeſte aſſez dans leurs yeux & ſur leurs viſages. Leur admiration & leur ſilence même ſont un langage muet qui vous répete à ſon tour, que vous ne pouviez trouver en aucun lieu plus de veneration & de reſpect pour vôtre illuſtre perſonne; plus d'affection pour vôtre ſervice, plus de paſſion pour vôtre gloire. Tous vous enviſagent, MONSIEUR, comme le protecteur de leurs fortunes, l'ornement de la Patrie, & un des plus fermes ſoutiens de l'Etat; & ils ſçavent que nos Ennemis vous ont toûjours connu & éprouvé comme le continuel & le plus redoutable obſtacle de leurs projets & de leurs ligues.

Le Titre de Gouverneur de Beauvais, que vous voulez bien ajoûter à ceux de Duc, de Maréchal de France, & à tant d'autres dignitez les plus éclatantes de l'Empire François, vous eſt d'autant plus glorieux, que vous êtes le premier à qui il ait été accordé. Vous ſçavez, MONSIEUR, que dés le tems de Jules Ceſar cette Ville avoit un Capitaine, dont la Charge & le nom s'étant conſervez même aprés la décadence de l'Empire Romain, ont ſubſiſté ſous les trois Races de nos Rois. Ce Titre étoit ſans doute fort honorable par lui-même. Il ne ſe donne pas ſeulement à un Officier qui commande une Compagnie de Soldats; & il convient encore plus à un General d'Armée. C'eſt en ce ſens que nos plus grands Orateurs le donnent ſi ſouvent aux Alexandres, aux Ceſars, aux Pompées, & generalement à tous les Heros qui ſe ſont ſignalez dans les guerres de leur temps, comme vous avez fait dans celles de nos jours. Cependant l'idée de ce nom ne nous a jamais paru, ni ſi grande ni ſi magnifique, que l'étoit pour nous le Titre de Gouverneur.

C'eſt ſur cette prévention que le Duc de Montmorency, vers le milieu de l'autre ſiécle, & Mr. de Villers-Hodene, au commencement de celui-ci, trouverent ici de ſi grandes oppoſitions, comme on le voit dans nos Annales, quand ils voulurent changer la qualité de Capitaine en celle de Gouverneur de Beauvais. C'étoit à vous, MONSIEUR, que cette diſtinction étoit réſervée, puiſque tout ce que vous avez fait, & tout ce qui vous eſt arrivé eſt d'une ſi grande diſtinction. Comme vos illuſtres Ancêtres ont été les premiers honorez de la Charge de Grand Bailly du Beauvoiſis; il ſemble qu'il étoit naturel que le plus grand des Bouflers fût auſſi nôtre premier Gouverneur, & chacun s'eſt aiſément perſuadé que vous le ſeriez dés que l'Edit de Sa Majeſté fut rendu public.

L'évenement

L'évenement répond à l'attente & aux vœux du Peuple. Nôtre auguſte Monarque en a fait à vôtre égard une continuation de ſes graces & de ſes récompenſes, pour l'application & la conduite dont vous veillez à la conſervation des peuples que la Providence lui a ſoumis, & dont vous rendez inutiles les entrepriſes & les efforts de tant de fieres nations liguées contre lui ; pour l'activité & la prudence dont vous prévenez leurs deſſeins, & déconcertez leurs meſures ; pour l'intrépidité inoüie, avec laquelle vous avez ſi ſouvent expoſé une vie ſi illuſtre & ſi précieuſe, aux plus affreux & plus extraordinaires perils ; pous les fatigues que vous eſſuyez, afin de mettre en ſeureté & en repos les vies & les fortunes de ſes Soldats & de ſes Sujets ; & enfin pour cette vigilante & active Valeur, qui tient lieu d'une ſeconde Frontiere à ſon Royaume, qui l'a mis juſqu'à preſent hors d'atteinte de tant de Princes & de Generaux aſſemblez, & qui avec toutes les forces de l'Europe n'ont oſé vous attaquer cette derniere Campagne ; dans l'experience qu'ils ont faite tant de fois, que vôtre perſonne ſeule eſt un rempart également inacceſſible à leurs forces & à leurs ſurpriſes.

Il ne faut donc pas s'étonner, MONSIEUR, ſi tant de preuves d'une fidelité & d'une prudence conſommée ont porté Sa Majeſté à vous accorder le Gouvernement d'une Ville, qui s'eſt pluſieurs fois glorieuſement diſtinguée dans cette même fidelité à ſon Prince. Vous y trouverez par là, MONSIEUR, plus de ſoumiſſion & de correſpondance à ſuivre vos ordres, qui ne pourront jamais être que conformes aux intentions de Sa Majeſté. L'on s'aſſure auſſi que vous voudrez bien, MONSIEUR, employer vôtre autorité pour entretenir la paix & l'union dans le cœur de nos Habitans, dont dépend le bonheur commun. Nôtre Ville aura de ſon côté une reſpectueuſe reconnoiſſance des effets de vôtre protection, & elle oſe ſe flatter qu'elle méritera de plus en plus l'honneur que vous lui faites de vous charger de ſon Gouvernement & de ſa conduite.

HARANGUE FAITE A MONSEIGNEUR l'Archevêque de Paris, viſitant l'Abbaye Royale de ſaint Victor.

Par Mr. de Letteignan, Prieur de cette Abbaye & Docteur de Sorbonne en 1697.

MONSEIGNEUR,

Il nous ſeroit bien difficile d'expliquer lequel des deux mouvemens l'emporte aujourd'hui dans nos cœurs, ou le reſpect, ou la joye. Je puis aſſurer Vôtre Grandeur que nous avons tous pour elle une profonde veneration. Nous ſçavons que ce n'a été que la Religion & la pieté qui ont ſollicité pour vous & malgré vous, vôtre élevation. Nous ne la devons, ni aux ſervices de vos Ayeux, ni aux triomphes d'un Frere.* La voix de la vertu a été plus forte que l'éclat de la naiſſance & que le bruit de la victoire.

* Feu Mr. le Maréchal Duc de Noailles.

Aprés une entrée auſſi canonique, nous ne ſommes point ſurpris de voir refleurir éminemment la diſcipline de l'Egliſe dans ce grand Dioceſe. Le merite n'y eſt plus ſans emploi; le zele n'y eſt plus ſans autorité, ni le travail ſans récompenſe; en un mot, la ſageſſe regle tous vos pas, l'innocence les accompagne.

Ce ſont, MONSEIGNEUR, ces motifs de nos reſpects, qui font en même tems le comble de nôtre joye. Nous remercions tous les jours dans nos ſaints Sacrifices le Seigneur qui donne de tems en tems à ſon Egliſe des Borromées, de nous avoir donné un ſi grand Prélat; & nous nous applaudiſſons à nous-mêmes, quand nous faiſons réflexion que nôtre bonheur l'a enfin emporté ſur vôtre humilité, & le ſouhait d'un grand Dioceſe ſur le regret d'un autre, qui gémiroit encore, s'il n'avoit trouvé dans vôtre Succeſſeur & vôtre nom & vôtre vertu.

Pour moi, MONSEIGNEUR, en mon particulier, je ne puis m'empêcher d'avoüer à Vôtre Grandeur, que penetré de ces ſentimens, il y avoit long-tems que je ſouhaitois avec paſſion de vous preſenter cette Compagnie qui ſera toûjours celebre tant qu'elle répondra à la gloire de ſon nom, qui vient vous offrir une ſoumiſſion fidelle, & qui ſera toûjours gloire de ſe diſtinguer

parmi ceux qui s'efforcent à l'envi de vous marquer une inviolable obéïſſance.

HARANGUE FAITE AU ROY,

Par l'Envoyé de Tripoli, pour demander à Sa Majeſté la continuation de la Paix entre Elle & le Divan de Tripoli d'Afrique en 1697.

TRES-PUISSANT, TRES-AUGUSTE & TRES-CLEMENT EMPEREUR DE FRANCE,

☞ La Renommée ayant appris aux tres-illuſtres & magnifiques Pacha, Dey & Divan de Tripoli d'Afrique, mes Maîtres, les Explois incroyables de Vôtre Majeſté, qui ſeule contre tous les Potentats de l'Europe, conjurez depuis ſi long-tems, leur a fait connoître par le gain de tant de batailles, par la conquête de leurs Villes, & par la priſe de leurs Navires, que la réſiſtance à un Prince favoriſé du Ciel eſt une entrepriſe témeraire; & mes Maîtres conſiderant d'un côté le bonheur de la Paix avec vos Sujets, & de l'autre la terreur de vos armes, leur cœur étant partagé entre un amour reſpectueux par la clemence de Vôtre Majeſté, & la crainte de lui déplaire, ils m'ont envoyé, SIRE, rendre en face de tout l'Univers les hommages dûs au Heros de l'Univers; en lui faiſant leurs petits preſens, lui demander la continuation de la paix & de ſon eſtime, dont ils deſirent avoir de nouvelles marques par une grace qui concerne les Eſclaves, & quelques effets de Marchands, aſſurant Vôtre Majeſté Imperiale qu'ils en auront une reconnoiſſance éternelle.

COMPLIMENT FAIT A MADAME la Ducheſſe de Crequi à ſon arrivée à Tours.

Par le Pere Vaudin, Prieur des Chanoines Réguliers du Chapitre de S. Lon, étant à leur tête en 1697.

MADAME,

☞ Nous beniſſons le jour heureux qui nous fait voir ce que nous deſirons il y a long-tems. Vôtre preſence réjoüit véritablement nos cœurs ; elle remplit agréablement nos eſperances ; elle comble nos deſirs. Si le corps dont j'ai l'honneur d'être le Chef, a l'avantage de tenir le premier rang dans le Clergé de cette Ville ; il regarde cet honneur comme une obligation plus étroite de vous marquer ſon zele & ſa joye. L'empreſſement que chacun de nous témoigne à vous rendre les premiers devoirs, eſt une preuve aſſurée de nos ſentimens, & un préjugé favorable de la bonté de vôtre cœur, pour tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher. Cette grandeur, ce genie vaſte & penetrant qui paroît dans tout vôtre exterieur, ce caractere venerable d'une pieté ſolide, dont les traits éclattans nous frappent ; cette douceur majeſtueuſe qui nous charme & qui nous enleve, raſſemblent en un inſtant, & nous repreſentent comme en un ſeul point de vûë tout ce qu'il y a jamais eu de grand, de pieux & d'heroïque dans les quatre auguſtes familles dont vous êtes aujourd'hui le lien indiſſoluble. Oüi, MADAME, les vertus de ces grands hommes, de ces anciennes Heroïnes, des Princes & des Rois vos Ayeux, dont l'origine ſe perd dans les ſiecles les plus reculez, ſe retrouvent heureuſement dans vôtre illuſtre perſonne. Elles renaiſſent avec éclat dans celle à qui vous avez donné la plus chere & la plus pure partie de vôtre Sang auguſte.

Le Prince qui vous adore, que vous aimez tendrement, & que nous reſpectons ; ce Prince moins glorieux par le Sang qui l'unit à tous les Potentats de la terre, que par mille aimables qualitez perſonnelles, qui lui font meriter la faveur & la confiance de ſon Roi, l'admiration de toute la Cour, & le cœur de ſes peuples, ſoutient noblement ce grand éclat qui vous environne. Hé que

n'attendons-nous pas un jour de ce jeune Heros, qui fait aujourd'hui le plus aimable objet de vos plus tendres complaiſances ? D'une alliance des plus nobles qui ſe firent jamais dans l'Europe ; il vient de naître une belle Princeſſe qui ſemble n'avoir retardé nôtre bonheur, & ne paroître au monde que pour nous dire qu'elle ſera bien-tôt ſuivie d'un Prince qui formé du plus pur Sang de ſes Ancêtres, portera encore plus loin, s'il eſt poſſible, la gloire des noms fameux de Luſignan, de Crequi, de la Trimoüille & de Boüillon. Plaiſe au Ciel, MADAME, que vôtre heureuſe poſterité rempliſſe toûjours ſaintement & glorieuſement comme vous faites, la noble idée de ces grands noms. Ce ſont les vœux que nous faiſons tous les jours. Nous vous ſupplions de les recevoir avec les marques publiques de nôtre profond reſpect.

COMPLIMENT FAIT A SON A. R. feu Monſieur, Frere unique du Roi Loüis XIV.

Par le Pere Feüilleteau Barnabite, prêchant le jour de la Fête de tous les Saints à Saint Euſtache en 1697.

MESSIEURS,

☞ Si je n'avois ici qu'à vous donner une noble idée de la grandeur du monde, je vous ferois admirer dans l'Auguſte Prince devant qui j'ai l'honneur de parler, tout ce que la gloire du ſiécle a de plus éclatant, & tout ce que la réputation a de plus heroïque ; encore plus grand par ſes vertus que par tous ces titres pompeux que vous reſpectez dans une ſi haute élevation : Je vous parlerois de cette foi qui le rend ſemblable aux premiers Princes Chrétiens, de cette charité qui le fait aller au devant des malheureux, de cette bonté qui lui gagne tous les cœurs, de cette liberalité qui ſe fait connoître de tout le monde, de cette pieté qui le fait paſſer comme un autre S. Loüis de ſon Palais au Temple, pour y rendre ſes actions de graces au Dieu des armées, & lui conſacrer la plus mémorable de toutes les Victoires par cette magnifique Egliſe que Vôtre Alteſſe Royale a fait bâtir dans nôtre College de Montargis ; monument éternel de vos Vertus Chré-

☞ tiennes, morales & heroïques. C'eſt dans cette nouvelle Egliſe que la Divine Providence a permis, pour honorer vôtre zele que le Roi vint remercier Dieu de l'heureuſe arrivée de cette jeune Princeſſe ſortie de vôtre Sang Royal, qui a commencé le grand ouvrage de la Paix, & dont l'alliance fait aujourd'hui les délices de la Cour, & fera bien-tôt la felicité de tous les peuples. C'eſt ainſi que le Seigneur benit les grands Princes qui ne cherchent qu'à l'honorer dans leurs plus belles victoires. Je ne pourrois aſſez les loüer ces belles & glorieuſes victoires, ſi le bonheur des Saints ne m'élevoit au-deſſus de toutes ces felicitez humaines, pour repreſenter à Vôtre Alteſſe Royale, non pas la gloire qu'elle a acquiſe ſur la terre, mais celle qu'elle doit acquerir dans le Ciel. Car enfin, qu'eſt-ce qu'un grand nom, tout immortel qu'il eſt dans l'Hiſtoire, s'il n'eſt écrit dans le Livre de vie ? Il y ſera, ce nom glorieux, il y ſera écrit, ſi Dieu veut bien écouter nos prieres & celles de toute cette grande Paroiſſe.

HARANGUE FAITE AU ROY. au ſujet de la Paix.

Par Monſieur Vittement, lors Recteur de l'Univerſité de Paris, & depuis Lecteur de Meſſeigneurs les Enfans de France en 1697.

SIRE,

☞ La Paix que Dieu vient enfin d'accorder aux vœux des peuples en inſpirant à Vôtre Majeſté des ſentimens de modération au milieu de ſes victoires, eſt un des évenemens de Vôtre Regne glorieux qui en fera mieux connoître la grandeur à la poſterité. Jamais on n'a fait la guerre avec plus de gloire. On ne l'a jamais terminée avec plus de generoſité.

Que les Princes inſenſibles aux larmes de leurs peuples ne faſſent la paix que lors qu'ils n'ont plus de reſſources pour ſoutenir la guerre, ils ſuivent en cela les maximes ordinaires de la politique humaine. Vôtre Majeſté en renonçant à des conquêtes aſſurées pour le ſoulagement de ſes peuples, & le repos de l'Europe fait voir qu'elle ſe conduit par les regles d'une ſageſſe bien differente. Plus elle a vû de courage dans ſes Soldats, de force dans ſes armées, de zele & d'amour dans tous ſes Sujets, toûjours prêts

de ſacrifier leurs biens & leurs vies pour ſa gloire ; plus ſa tendreſſe paternelle l'a preſſé de donner la paix à un ſi bon peuple.

L'Europe jalouſe & étonnée du progrés de vos armes toûjours victorieuſes, diſoit à l'honneur de vos Sujets que jamais un Roi dans la guerre n'avoit été ſi bien ſervi ; aujourd'hui dans l'admiration de vôtre bonté magnanime, elle eſt obligée de reconnoître à la gloire immortelle de Vôtre Majeſté, que jamais un peuple n'a été tant aimé.

La guerre, SIRE, n'a point empêché la pieté, la juſtice de fleurir dans vôtre Royaume, pendant que par la force de vos armes vous le défendiez avec tant de gloire & de ſuccés contre les puiſſances confederées : Vous n'aviez pas moins de ſoins de le réformer par la ſageſſe de vos Loix, & de l'embellir par la pureté des mœurs dont Vôtre Majeſté donnoit Elle même l'exemple plus fort que les loix.

Mais ſi dans le tumulte des armes où regne ordinairement le trouble & la confuſion, Vous avez ſçû conſerver le bon ordre & la diſcipline ; ſi vous avez maintenu la pureté de la Religion contre ces nouveautez, toûjours dangereuſes avec un zele digne du Fils aîné de l'Egliſe ; quel bonheur pour l'Etat, quelle protection pour cette même Egliſe ne devons-nous point attendre pendant la Paix ?

Dans ces eſperances, SIRE, vos Sujets augmenteroient l'amour ſincere, fidele & reſpectueux qu'ils ont pour Vôtre Majeſté, ſi on pouvoit ajoûter quelque choſe à celui qu'ils ont témoigné pour Elle pendant la guerre.

Pour nous, SIRE, qui par les fonctions de nos paiſibles Emplois prenons un interêt ſingulier à la Paix, la mere des ſciences & des Arts que nous cultivons dans vos Etats ; nous eſperons voir bientôt Vôtre Univerſité l'ouvrage immortel de la pieté des Rois Vos Prédeceſſeurs, rétablie dans ſon ancienne ſplendeur par la magnificence Royale de Vôtre Majeſté. Heureux ſi redoublant nos ſoins & nos aſſiduitez pour enſeigner à Vos jeunes Sujets à craindre Dieu, à ſervir leur Prince & à reſpecter les loix ; nous leur inſpirons l'amour de ces devoirs, qui ſeuls peuvent établir & affermir ſolidement la puiſſance des Monarques, la ſûreté des Etats, & la felicité des peuples. Les Vôtres, SIRE, dans l'heureux état où ils ſe trouvent aujourd'hui n'ont rien à ſouhaitter, ſinon que Vôtre Majeſté au milieu d'une auguſte & nombreuſe famille voye pendant une longue ſuite d'années les enfans de ſes enfans, & que leur apprenant par ſon exemple le dif-

☞ ficile art de regner ; Elle goûte Elle-même & faſſe goûter aux autres les fruits d'une paix qu'Elle vient de donner au monde.

HARANGUE FAITE A MONSEIGNEUR l'Evêque d'Auxerre.

Par Mr. Frachot Procureur du Roi & de l'Hôtel de Ville de Clamecy, ſur la réünion des Maladeries dites de Clamecy à l'Hôpital de la meme Ville en 1657.

MONSEIGNEUR,

☞ Une des Villes de vôtre Dioceſe la plus ſoumiſe à vos ordres, vient porter par ma bouche aux pieds de Vôtre Grandeur les tres-humbles proteſtations de ſon reſpect & de ſon obéïſſance, & vous témoigner en même tems que la joye que vôtre arrivée y cauſe eſt publique ; puis qu'aprés vous avoir ſi long-tems deſiré, ſi long-tems attendu, il n'y a perſonne qui ne ſe promette que l'Hôpital de cette Ville, pour lequel vous avez bien voulu prendre la peine de venir, fondé avant le onziéme Siécle, dénué de tout ſi long-tems, ſera parfaitement rétabli pour le ſecours des pauvres qui languiſſoient auparavant ; & qui auront à preſent un lieu de refuge aſſuré. C'eſt, MONSEIGNEUR, ce qui eſt d'autant plus conforme aux volontez du Souverain, que même par la Loi de Moïſe, il ne devoit y avoir ni pauvres, ni mandians parmi le peuple de Dieu ; & que le ſoin qu'il vouloit qu'on prît des pauvres honteux, des Veuves & des Orphelins, ſe trouve marqué par tout. A ce rétabliſſement, MONSEIGNEUR, toutes choſes ont concouru ; mais particulierement la pieté de nos Eccleſiaſtiques, les ſoins de nos Dames vraiment dévotes ; les liberalitez que nos habitans y ont déja faites, & la diſpoſition où ils ſont d'y en faire encore de nouvelles ; les volontez du Roi expliquées par ſes Edits & ſes déclarations, par leſquelles voulant pourvoir aux perſonnes qui ſe trouvent dans la neceſſité, il a par un Acte auſſi digne de ſa juſtice que de ſa charité dont il remplit parfaitement les devoirs, employé à leur ſoulagement les biens qui leur étoient originairement deſtinez ſuivant l'eſprit & l'intention des Fondateurs : Mais plus que tout cela, MONSEIGNEUR,

GNEUR, le zele avec lequel il a plu à Vôtre Grandeur de s'employer à y faire faire par Sa Majeſté l'application du revenu de pluſieurs Maladeries voiſines de conſequence : ce qui paroiſſoit d'autant plus difficile, que la plus conſiderable étoit déja deſtinée au profit d'un autre Dioceſe. Vous irez donc, MONSEIGNEUR, dans ce lieu comme ſon bienfaicteur & ſon réparateur. Vous irez comme un tres-digne Succeſſeur de ceux à qui le Sauveur dit autrefois, qu'ils étoient la lumiere du monde. Vous irez par conſequent comme un Soleil pour l'éclairer par vôtre preſence, pour le benir par le pouvoir que vous avez, pour l'embaumer par vos vertus éminentes, pour y prévenir & diſſiper les abus & les deſordres qui pourroient s'y gliſſer, pour y procurer l'abondance, enfin pour le pourvoir de toutes les choſes utiles & neceſſaires ; enſorte que Dieu y ſoit glorifié & les pauvres ſecourus dans leurs beſoins ſpirituels & corporels. Cette réünion, MONSEIGNEUR, eſt une grace dont nous ne ſommes redevables qu'à Vôtre ſeule Grandeur, & que nous avons auſſi toûjours eſperée de vôtre zele. Mais comme ce n'eſt pas aſſez d'avoir commencé l'ouvrage, & qu'il faut le conſommer, nous vous demandons encore avec reſpect la continuation de vôtre protection pour cette Maiſon renaiſſante, & nous nous la promettons avec autant de confiance que de ſoumiſſion. En effet, MONSEIGNEUR, dans les choſes pieuſes & charitables, que ne doit-on pas eſperer d'un Prélat qui peſe toutes choſes au poids du ſanctuaire, qui veille perpetuellement à la conſervation de ſon Troupeau pour le ſalut de ceux qui le compoſent, qui le regit par de bonnes & ſaintes Ordonnances, qui en fait faire l'obſervation par l'exemple qu'il en donne lui-même, qui n'a pas ſi-tôt eſſuyé les fatigues des affaires de l'Etat, qu'il ne perd pas un moment pour donner ordre au ſpirituel de ſon Dioceſe, de qui, dis-je, la famille a donné des Miniſtres & des Secretaires d'Etat qui ont policé la France ; des Heros qui l'ont renduë redoutable à ſes Ennemis, des Prélats qui en ont édifié les peuples, & dont le Prédeceſſeur a merité par la bouche du plus grand Monarque du monde le titre glorieux d'Apôtre de la France. Ce ſera, MONSEIGNEUR, une continuation de graces que nous n'oublirons jamais, & les unes & les autres mettront vôtre nom en veneration à tous vos Succeſſeurs ; mais parce que vous n'en attendez la récompenſe que du Ciel, nous vous proteſtons que pour la conſervation de vôtre ſanté, nous lui redoublerons nos vœux tous enſemble, & en mon particulier ayant l'honneur d'être né vôtre Sujet, je

ferai gloire d'être toute ma vie avec une tres-profonde veneration, &c.

HARANGUE FAITE AU ROY d'Angleterre, à S. Germain en Laye le 15. Juin 1700.

Par Monſeigneur l'Evêque de Montauban, au nom de l'Aſſemblée Generale du Clergé de France.

SIRE,

Nous venons apporter à Vôtre Majeſté, les hommages ſolemnels que nos Aſſemblées ont accoûtumé de lui rendre. Attentifs à une obligation ſi legitime & ſi raiſonnable, nous imitons l'exemple de nos Prédeceſſeurs; & le profond reſpect que le Clergé de France a pour Vous, l'eſtime & les bontez, dont vous l'honorez, nous invitent à nous acquitter avec empreſſement & avec joye d'un devoir public, que la Juſtice, la Religion, & la reconnoiſſance exigent de nous.

Il eſt juſte, SIRE, que toute l'Egliſe que vous édifiez par vos vertus, vous loüe par la bouche de ſes Pontifes; que ſenſible à vos afflictions autant que vous-même, Elle reconnoiſſe par ſes vœux & par ſes éloges les obligations qu'Elle vous a; qu'Elle éterniſe le merite & les épreuves de vôtre pieté & de vôtre foi; qu'Elle n'oublie jamais, ny ce que vous avez fait pour Elle dans les tems heureux de vôtre Regne, ny ce que vous ſouffrez pour ſes interêts dans les jours de vos tribulations & de vos diſgraces; & qu'Elle apprenne enfin aux vrais Fideles de la poſterité la plus reculée, & l'uſage & le ſacrifice que vous avez fait de vôtre Grandeur.

Les Nations ont admiré la valeur de Vôtre Majeſté dés les premieres années de vôtre jeuneſſe. Si vous n'avez pas toûjours vaincu, vous avez toûjours merité de vaincre. La France reconnoiſſante publie avec joye que vous avez bien voulu combattre pour elle, & lui prêter plus d'une fois vôtre bras & vôtre courage. Vôtre intrepidité décida de l'évenement d'une journée, qui ſauva une de nos plus importantes Places, & qui confondit l'orgëuil & les eſperances de nos ennemis. Vôtre experience

Combat des Lignes d'Arras.

dans tous les genres de l'Art Militaire a paru avec éclat ſur la Terre & ſur la Mer, & l'un & l'autre élement ont été ſouvent les témoins de vos Exploits & de vôtre gloire.

Tant de vertus étoient dignes d'un ſort plus heureux & d'un meilleur Siecle : mais Dieu ne juge pas comme nous jugeons ; & ſa Providence vous réſervoit, SIRE, pour nous montrer juſques où va dans un cœur la generoſité Chrétienne, quand ſa grace le ſoûtient & le fortifie.

Que les Rois de la Terre, diſoit autrefois ſaint Auguſtin, uſent de leur puiſſance avec moderation ; qu'ils ſe ſanctifient ſur le Thrône où le Ciel les a placez ; qu'ils s'humilient interieurement dans le cours de leurs proſperitez & de leurs victoires ; qu'ils connoiſſent ce qu'ils ſont aux yeux de Dieu, en même tems que leur pouvoir les éleve au-deſſus des hommes ! c'eſt ce que l'Evangile demande d'eux, & c'eſt le devoir ordinaire de leur Souveraine Grandeur.

Mais qu'un Monarque quitte par Religion ce que ſa naiſſance lui avoit donné ; qu'il aime mieux expoſer ſa Couronne que ſon ſalut ; qu'il ſe ſoûtienne avec réſignation & avec courage dans la douleur la plus amere que le Soleil ait jamais vûë, pour me ſervir des termes de l'Ecriture ; qu'il apprenne à tous les Chrétiens à ſouffrir ſans ſe plaindre & ſans murmurer ! C'eſt l'effort ſuprême d'une heroïque pieté, c'eſt un nouveau genre de gloire que la chair, qui ne juge que ſelon la chair, ne ſçauroit comprendre, & qui devient dans la Perſonne de Vôtre Majeſté une preuve éclatante de la verité de la Religion que vous profeſſez.

C'eſt ainſi, SIRE, que vous Vous renfermez dans vôtre patience & dans vôtre foi ; que vôtre vertu vous dedommage de vos douleurs & de vos pertes ; que vous vous conſolez avec Dieu & avec vous-même dans l'attente des biens futurs que le monde ne ſçauroit ôter. Et ce qu'un ſaint Roi, que l'adverſité ſanctifia, diſoit autrefois dans ſes Cantiques divins, vous le dites tous les jours dans la ferveur de vos prieres : Que les miſericordes de Dieu valent mieux que les regnes les plus fortunez, & que les afflictions ſont utiles à l'homme, lors qu'elles ſervent à ſa perfection & à ſon ſalut.

De ces principes, SIRE, que la grace a imprimé dans vôtre cœur, viennent cette aſſiduité & cette attention religieuſe à nos ſaints Myſteres ; cet uſage frequent de nos Sacremens où vous cherchez vôtre force & vôtre ſoutien ; ce deſir de la ſolitude &

☞ de la retraite Chrétienne où vous allez mépriſer le néant du monde avec des Solitaires, qui l'ont quitté; ce goût de la parole Evangelique que vous écoutez avec une foi ſi vive & ſi agiſſante; ces aumônes abondantes, tantôt ſecretes, tantôt publiques, qui retranchent ſur vous-même ce que vous conſacrez à la charité; cette bonté tendre & compatiſſante pour tant de victimes infortunées que leur fidelité & leur Religion éloignent des douceurs de leurs Maiſons & de leurs Patrie.

L'Abbaye de la Trape.

Ce ſont, SIRE, les grands exemples que vous donnez à ce Fils Auguſte, qui fait aujourd'hui votre conſolation & vos eſperances. Chaque jour croiſſent les graces & les charmes de ſon eſprit & de ſa perſonne. Nous voyons briller en lui les benedictions, dont Dieu le previent, & les préſages de celles qu'il luy prépare; & ſi d'autres lui apprennent les routes glorieuſes des proſperitez & de la fortune, il apprendra de Vous à être magnanime, pieux, juſte & ſaint dans tous les évenemens de la vie; ſoumis à la loi de Dieu, & toûjours fidele aux ordres de ſa Providence.

L'Egliſe de France, SIRE, vous demande la continuation de de votre bienveillance Royale. Elle ne ceſſera jamais de prier le Ciel dans ſes Sacrifices qu'il répande ſur votre Perſonne ſacrée toutes les graces que vous deſirez, qu'il récompenſe au centuple, même dés ce monde, votre zele & votre pieté, & que ſelon les promeſſes que l'Evangile fait aux Elûs de Dieu, il vous donne non ſeulement le repos & la paix du cœur, mais auſſi les douceurs & les conſolations de la Terre.

HARANGUE FAITE A LA REINE d'Angleterre, à S. Germain en Laye le 15. Juin 1700.

Par Monſeigneur l'Evêque de Troyes, au nom de l'Aſſemblée Generale du Clergé de France.

MADAME,

☞ Le Clergé de France penetré des plus vifs ſentimens de reſpect pour votre Majeſté, vient s'acquiter envers Elle d'un devoir que tant de Titres Sacrez lui inſpirent.

Digitized by Google

Accoûtumé depuis pluſieurs années à admirer les grandes & auguſtes qualitez qui éclatent en ſa Perſonne, il n'en eſt pas moins touché que la premiere fois qu'il a eu l'honneur de paroître devant Elle.

Mais ce qui fait, MADAME, le principal objet de notre veneration, eſt tout ce que Votre Majeſté a fait pour la Religion, ſon zele pour la rétablir dans un païs où aprés y avoir été ſi floriſſante, Elle a depuis ſouffert tant d'agitations; ſon courage invincible pour en conſerver du moins les précieux reſtes; tout ce que vous doivent les Miniſtres des Autels; la Religion même dans ſon plus grand éclat en voſtre Perſonne Sacrée; une Reine plus élevée au-deſſus du Trône par le ſacrifice qu'Elle en a fait pour la Foi, que le Trône n'éleve les Rois au-deſſus des autres hommes; c'eſt ce que tout le monde Chrétien admire & révere.

Que ne vous doit point l'Egliſe, MADAME, pour les ſoins religieux que vous prenez de ce Prince votre Fils, ce Fils qui lui eſt ſi cher, l'eſperance de tant d'ames fideles, qui adorent encore en eſprit & en verité? & que ne vous devra-t'Elle point pour cette Foi vive, à l'épreuve de toutes les tentations du Siecle, que Votre Majeſté ne ceſſe de lui inſpirer, & dont il eſt déja ſi penetré?

Que ne puis-je ici, MADAME, vous exprimer les ſentimens de tous les Evêques de ce Royaume au nom deſquels j'ai l'honneur de vous parler, vous marquer quelle eſt leur admiration & leur reconnoiſſance à la vûë de ces grands exemples, qui confondront tout l'roguëil du monde, &confirmeront dans les Siecles futurs la foi la plus chancelante.

Nous adorons tous, MADAME, les ſecrets impenetrables de la Providence de Dieu & la profondeur de ſes jugemens; mais nous avons cette ferme confiance que ſa puiſſance & ſes treſors ſont ſans bornes, & qu'il peut, quand il voudra, changer en vrais enfans d'Iſraël les cœurs les plus rebelles & les plus endurcis.

La ſolide pieté de Votre Majeſté la met au-deſſus de tous les évenemens, & ſa fidelité pour la loi de Dieu lui rendra cette même loi fidele dans toutes ſes promeſſes. Avec quelle conſolation ſommes nous les témoins de cette exacte aſſiduité à tous les devoirs du Chriſtianiſme, de cette ſainte avidité pour la parole de Dieu, de ce goût pour la Priere, de ce reſpect pour nos Myſteres, de cette charité tendre & compatiſſante pour ces familles de-

☞ ſolées, que dis-je ? ces familles illuſtres qu'une foi pure & une obéïſſance inébranlable ont renduës ſi dignes de nôtre eſtime & de nôtre attention.

Que ne verrions-nous pas, Madame, ſi nous ozions penetrer dans le ſecret de ce cœur pieux & magnanime, qui donne le prix à toutes ces vertus, & eſt uni à Dieu par les liens de l'amour le plus parfait ! Que ne verrions-nous pas ſi nous pouvions ſuivre Votre Majeſté dans ces ſaintes retraites où Elle va répandre ſon ame devant le Seigneur, & où Elle commence à recevoir les abondantes conſolations qu'il lui prépare.

Heureux, Madame, le Clergé de France, ſi ſes vœux les plus ardents étoient exaucez, & s'il pouvoit donner à Votre Majeſté des preuves de ſon plus profond reſpect & de ſa plus parfaite veneration.

HARANGUE FAITE A MONSEIGNEUR l'Archevêque de Paris, ſur ſon Elevation à la Dignité de Cardinal.

Prononcée par le Député d'un Chapitre de cette Ville de Paris en 1700.

MONSEIGNEUR,

☞ Les Chanoines de l'Egliſe de *** aprés avoir percé la foule prodigieuſe de tous les ordres, & des compagnies de cette grande Ville, qui occupe tous les dehors & le quartier de vôtre Palais, dans l'empreſſement qu'ils ont d'approcher de Votre Eminence pour lui rendre leurs ſoumiſſions, penetrez de zele & de reconnoiſſance, prennent la liberté avec un tres-profond reſpect de lui témoigner combien ils ſont ſenſibles à l'honneur que reçoit aujourd'hui le Clergé de France, dans la promotion que ſa Sainteté vient de faire, en vous revêtant, Monseigneur, de la pourpre Sacrée, & en vous mettant avec tant de juſtice au ſublime rang des Cardinaux de la Sainte Egliſe.

Ce ne ſont pas, Monseigneur, ces grands Titres, ni ces marques d'honneur éclatantes dont vous êtes environné, qui vous attirent l'eſtime & la veneration de tant de peuples qui ont le

bonheur d'être ſoumis à vôtre conduite ; mais c'eſt ce merite perſonnel, cette grandeur d'ame, ce ferme courage, toûjours invincible, toûjours prêt à tout entreprendre & tout ſurmonter, quand il s'agit de la gloire du Tres-haut, & des interêts du Roi. Ce ſont ces merveilles, ces rares & ces ſurprenans avantages que Votre Eminence a reçûs de tant de Heros qui lui ont donné la naiſſance, leſquels ont executé les ordres de Sa Majeſté avec tant de fidelité, prodigué leur vie, & rendu des ſervices ſi conſiderables & ſi importans à l'Etat. C'eſt cette pieté ſolide & ſi édifiante, cette penetration, ce diſcernement, ces précautions judicieuſes que vous apportez dans le choix des bons Sujets, à qui vous confiez, & qui rempliſſent ſi dignement les premieres places de vos Egliſes.

Vôtre Eminence nous en a donné un exemple tout recent, touchant une des premieres dignitez de l'Egliſe de Paris, en nous faiſant voir que ſans acceptation des perſonnes, ſans avoir égard à la ſollicitation des puiſſances, par un pur effet de ſon équité, & par cette inclination bienfaiſante qui lui eſt ſi naturelle ; elle ſçavoit reconnoître la vertu de ceux auſquels elle donnoit des récompenſes proportionnées, & des preuves magnifiques & genereuſes de ſa bienveillance & de ſa conſideration. On eſt perſuadé que le ſeul merite, partout où il ſe rencontre, y porte avec ſoi auprés de Votre Eminence des lettres de recommandation : ce qui fait qu'on ne voit pas à votre Cour, comme dans la plûpart de celles des autres Princes de l'Egliſe, ces gens oiſifs & déſoccupez, qui rongez d'avarice, & tout fumans d'une vaine ambition qui les dévore, forcent ſouvent ces mêmes Princes à abandonner à leurs pourſuites & à leurs lâches importunitez, ce qu'ils refuſeroient à l'indignité, à l'inſuffiſance & au démerite de ces malheureux qui les accablent & les obſedent.

Pardonnez, MONSEIGNEUR, à l'excés de la joye qui me tranſporte. Je me ſens ébloui par le vrai brillant de la grandeur de vos vertus, charmé par vôtre incomparable douceur, attendri par cette bonté de Pere qui a gagné les cœurs de tous vos Eccleſiaſtiques, qui expoſeroient mille fois leur vie pour conſerver celle de Votre Eminence. C'eſt à la tête de tant d'ouvriers Evangeliques, MONSEIGNEUR, pour les animer & les encourager à entreprendre des Miſſions que vôtre ſollicitude & votre vigilance paſtorale procurent ſi charitablement à la Ville & à la Campagne, que Vôtre Eminence toute remplie de ce divin feu qui la conſume pour le prochain, leur dit ſi ſouvent ces paroles : *Jam*

☞ *ſegetes albæ ſunt ad meſſem.* Allez dignes Eleves de mes Seminaires, cooperateurs avec nous pour le ſalut des Fideles dans le champ du Seigneur, allez par vos inſtructions, par vos applications continuelles & par les ſaintes fatigues que vous endurez ſi patiemment pour la converſion des pecheurs, moiſſonner des lauriers & des palmes pour l'eternité. Ce ſont de ſemblables lauriers que vos victoires remportées tant de fois ſur les ennemis de la Religion & de la Foi fourniſſent preſentement à vos triomphes, & qui vous ſont des arrhes & des gages certains, & à nous d'heureux préſages, que vos travaux apoſtoliques dans les ſieeles futurs, ſeront couronnez d'une couronne de gloire & d'une couronne immortelle.

Toutes ces grandes veritez ne ſont, MONSEIGNEUR, que de foibles idées des admirables qualitez qui ſe rencontrent ſi parfaitement dans la Perſonne de Vôtre Eminence. Il appartiendroit ſeulement à ces premiers Maîtres de l'Art, qui ne ſont que des Chef-d'œuvres, d'en pouvoir faire dignement le portrait. Il faut un pinceau bien hardi & bien delicat, des couleurs extrêmement vives pour en pouvoir tracer les grands traits, & en decouvrir les auguſtes caracteres. C'eſt une temerité à moi, je l'avouë, d'en avoir oſé entreprendre l'ébauche; mais, MONSEIGNEUR, j'en ſuis en quelque façon diſculpé, par l'obéïſſance que j'ay renduë à nôtre Chapitre, qui m'a honoré de cette députation: je me conſole de ce que ma temerité eſt du nombre de celles dont on peut eſperer le pardon, puiſque c'eſt une faute reſpectueuſe & une faute de ſoumiſſion. J'abuſe, MONSEIGNEUR, de l'honneur de vôtre Audience en bleſſant vôtre modeſtie, qui eſt ſi tendre pour tout ce qui vous regarde; & ſi je l'oſe dire, ſi ſcrupuleuſe. Je m'attire cent reproches innocens que j'apperçois & que je remarque dans vôtre impatience.

N'étoit-il pas juſte que le Ciel, aprés avoir favoriſé juſqu'à preſent de tant de graces vôtre illuſtre Famille, en la rendant une des premieres & des plus puiſſantes du Royaume, fît connoître à tout le monde, & principalement aux gens de bien, qui s'intereſſent ſi fort à vôtre Promotion, les ſignes viſibles qu'il donnoit de ſa protection ſur vôtre Perſonne, & que chacun fût convaincu que la main du Tout-puiſſant vous ſoûtenoit, quand il vous a placé & établi ſur tout ce qu'il y a de plus grand & de plus elevé ſur la terre: *Dextera Domini exaltavit te.*

Notre Compagnie, MONSEIGNEUR, qui vous eſt ſi devoüée, en remerciera le Pere des miſericordes, ce Dieu remunerateur;

rateur ; & nous proteſtons à Votre Eminence que nous continuerons nos prieres pour la conſervation de vôtre ſanté, ſi précieuſe à l'Egliſe, ſi chere au Prince, qui vous comble de ſes bienfaits, ſi utile & ſi neceſſaire à tous les pauvres de ce grand & vaſte Dioceſe.

COMPLIMENT FAIT AU ROY D'ESPAGNE Philippe V. à ſon arrivée à Etampes.

Par Mr. Lienard, Lieutenant General de cette Ville à la tête de toutes les Compagnies en 1700.

SIRE,

☞ Nous venons mêler nôtre joye aux acclamations des deux plus puiſſans peuples de l'Europe. Nous venons nous réjoüir avec la France de l'Elevation de Votre Majeſté au Trône d'Eſpagne, & feliciter en même tems les Eſpagnols du bonheur qu'ils vont avoir d'être gouvernez par un Prince tel que vous.

La France en vous perdant ne peut que s'applaudir de vous avoir fait naître pour le bonheur de vos voiſins ; & l'Eſpagne dans la perte qu'elle vient de faire de ſon Roi, a dequoi ſe conſoler par le choix judicieux qu'il a fait de Votre Majeſté, pour lui ſucceder dans le Gouvernement de tous ſes Etats.

La France admire en vous cette fierté noble, & cette vivacité ſage que l'on vante tant chez elle ; & l'Eſpagne trouvera en Vous cette grandeur d'ame, & cette gravité modeſte qui a toûjours été ſon partage. La nature a fait en vous l'heureux aſſemblage de tant de grandes qualitez. Le Sang d'Eſpagne s'eſt mêlé tant de fois avec celui de vos Ayeux, que vos Sujets pourront vous regarder comme un précieux dépôt conſervé parmi nous. Ces deux grands peuples, SIRE, attendent de Votre Majeſté de grandes choſes. Vous devez à la France un Prince qui ſoit digne de LOUIS LE GRAND, & de votre illuſtre Pere, & vous devez à l'Eſpagne un Roi qui ſoit l'amour de ſes peuples. Cette qualité, SIRE, renferme toutes les autres ; elle eſt la ſeule que doit ambitionner un grand Roi. Nous felicitons par avance les peuples qui vont être ſoumis à votre domination du bonheur dont ils

vont joüir. Pour nous, nous allons faire mille vœux pour la durée de votre Empire, & pour la conservation d'un Prince si cheri du Ciel.

HARANGUE FAITE AU ROY, à Versailles le 19. Mars 1700.

Par son Eminence, Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, Superieur de la Maison de Navarre, Président de l'Assemblée generale du Clergé de France.

SIRE,

Nous venons avec joye & empressement rendre à Vôtre Majesté nos tres-humbles hommages, & ceux de tout le Clergé de France que cette Assemblée represente, & qui est beaucoup moins le premier Corps de vôtre Royaume par son rang, que par son zele pour vôtre service.

Nous venons en renouveller à Votre Majesté les protestations les plus sinceres, & nous souhaiterions qu'il nous fût possible d'en donner des preuves plus fortes & plus éclatantes dans le cours de cette Assemblée, que nous n'avons fait encore dans les autres.

La mesure de nôtre zele ne sera jamais celle de nos forces, telles qu'elles puissent être, grandes ou petites, entieres ou épuisées : il ira toûjours beaucoup au delà, il sera au-dessus de tous les évenemens, & rien ne le diminuëra jamais.

Ce qui pourroit affoiblir celui des autres, ne servira qu'à fortifier le nôtre. Les malheurs de cette vie, les révolutions qui arrivent dans tous les Etats, peuvent ébranler la fidelité des peuples conduits par des vûës basses & interessées; mais elles ne font qu'affermir celle des Ministres de Dieu, qui doivent entrer dans les desseins, & avoir des vûës plus élevées.

Que David soit heureux ou malheureux, le grand Prêtre est également attaché à lui; il se déclare même plus hautement en en sa faveur, & fait plus d'efforts pour le secourir, quand il le voit dans un plus grand besoin.

Il lui donne les pains offerts à Dieu, qui étoient dans le Temple, & dont il n'étoit permis qu'aux Prestres de manger. Il lui laisse prendre l'épée de Goliath, consacrée à la gloire du Seigneur, parce qu'il n'en avoit point d'autre à lui donner ; & il s'expose genereusement par cet office de religion à la mort que Saül lui fit souffrir peu aprés. 1. Reg. 21.

C'est une leçon pour nous, & un exemple que nos cœurs ne nous pressent pas moins que nôtre devoir de remplir à l'égard de Votre Majesté.

Si le cours de ses victoires a été interrompu par les ordres secrets & impenetrables de la sagesse de Dieu, qui fait ce qu'il lui plaît des plus grands hommes, comme des plus petits, pour faire voir que toute grandeur & toute puissance vient de lui. Si vos armes à qui rien ne résistoit autrefois n'ont pas toûjours eu le même sort. Si cette gloire humaine qu'elles vous ont attirée, qui a étonné le monde entier, au point qu'on en peut dire ce que l'Ecriture dit de celle d'Alexandre le Grand, que toute la terre en est tombée dans le silence. Si cette gloire, dis-je, a reçû quelque atteinte par les malheurs de la guerre, nôtre attachement pour V. M. n'en est que plus ferme & plus ardent. 1. Mac. 3.

Nous adorons la main qui vous frappe, & nous vous respectons davantage, s'il est possible, sous cette main divine, dont les coups salutaires vous rendent plus respectable aux yeux de la Foi.

Elle nous apprend qu'une trop longue & trop grande prosperité annonce un malheur plus grand & plus long, puisqu'il sera éternel ; & que le bonheur continuel de cette vie est le Paradis des réprouvez.

L'experience ne l'enseigne pas moins que la Foi : car ne voit-on pas dans toutes les histoires, que les Princes qui n'ont jamais senti la main de Dieu, qu'il a laissé joüir paisiblement des plaisirs, des grandeurs & de toute la gloire de ce monde, sans y répandre aucune amertume, ont été enyvrez de leur bonheur, ont vêcu dans l'aveuglement, & sont morts dans l'impenitence.

Ce sont donc, selon l'esprit de la Religion, des graces & des faveurs que ce que le monde appelle malheur & disgrace ; ce sont des moyens de meriter un bonheur plus pur & plus solide que celui de cette vie. Dieu compte pour rien ce qui n'est pas éternel, & ne trouve dans aucun bien perissable une digne récompense pour ses Elûs : ainsi il ne leur ôte la fausse gloire de ce monde, que les hommes ont beau appeller immortelle, & qui passe toû-

jours, que pour les préparer à la gloire de l'éternité ſeule ſolide & veritablement immortelle.

C'eſt ce que nous enviſageons, SIRE, dans vos peines : nous y voyons avec conſolation la bonté de Dieu pour vous, & nous y admirons avec veneration le courage & la foi que vous y faites paroître.

Elle merite ſans doute beaucoup mieux, que les explois militaires d'Alexandre, ce ſilence d'admiration où toute la terre tomba devant lui, & elle eſt encore plus digne du reſpect, de l'amour & du zele de vos Evêques, & de tout le Clergé attaché à Votre Majeſté, par des liens plus purs & plus ſacrez que vos autres Sujets.

Mais ce qui doit les remplir tous, de quelque profeſſion qu'ils ſoient, de reconnoiſſance, auſſi-bien que d'admiration pour Votre Majeſté, eſt le grand deſir qu'Elle a de leur donner la paix. Ils ſçavent tous ce qu'Elle veut bien ſacrifier pour leur procurer un bien ſi précieux & ſi neceſſaire, & qu'Elle ne l'a retardé que pour le rendre plus ſûr & plus ſolide, & ne pas prendre l'ombre & l'apparence d'une paix, pour une paix réelle & veritable.

Perſonne n'ignore que Votre Majeſté s'oublie elle-même, pour ne ſe ſouvenir que de l'extrême beſoin de ſes peuples ; qu'Elle abandonne genereuſement ſes propres interêts pour leur repos ; que même la tendreſſe paternelle, ſentiment ſi juſte, ſi vif, & ſi puiſſant, ſur tout pour les bons cœurs, ne peut l'emporter ſur le deſir que vous avez de ſoulager vos peuples.

Quel ſacrifice & quel effort de vôtre bonté pour eux ! Mais il eſt vrai qu'ils l'ont bien merité par tout ce qu'ils ont fait & ſouffert pour vôtre ſervice, dans des guerres ſi frequentes, ſi longues & ſi dures : & il eſt juſte qu'étant les meilleurs de tous les peuples, ils trouvent en vous le meilleur de tous les Rois.

Mais ce n'eſt pas ſeulement l'interêt de vos Sujets, c'eſt la cauſe de tous les peuples que vous ſoutenez, en travaillant ſi fortement à la paix de l'Europe : car ne ſçait-on pas que par tout ils ſouffrent, & que vos Ennemis avec toute la joye de leurs ſuccés, n'en ont pas moins la douleur de voir leur païs ruiné, leurs peuples gemir comme les autres, & qu'ils n'ont que les évenemens pour eux. Tant il eſt vrai que la guerre eſt un mal univerſel que Dieu fait ſentir aux heureux, comme aux malheureux, pour les punir tous.

S'il vous en coûte donc, SIRE, pour faire la paix, ſi vous l'achetez cherement, que vous en ſerez avantageuſement & glo-

rieuſement dédommagé par la grandeur d'ame que vous y ferez paroître, par le bien infini que vous procurerez à tant de peuples accablez, & ſur tout par le treſor précieux que vous acquererez de nouveau, en vous attachant plus fortement que jamais les cœurs de vos Sujets.

Quelle richeſſe & quelle force pour un Roi, que la tendreſſe & la confiance de ſes Sujets; que ne trouve-t'il pas dans leurs cœurs, quand ils ſont veritablement à lui?

Quel Empire, écrivoit un grand Evêque à un Empereur, *y a-t'il mieux établi, & dont les fondemens ſoient plus ſolides & plus ſeurs, que celui qui eſt muni par l'affection & l'attachement des peuples? Qui eſt-ce qui eſt plus en aſſurance & a moins à craindre, qu'un Prince qu'on ne craint point, & pour qui tous ſes Sujets craignent?* Sinef. à Arcade.

Que n'avez-vous donc pas à attendre, SIRE, des vôtres, leur donnant des preuves ſi effectives de vôtre bonté pour eux? Que ne devons-nous pas faire en nôtre particulier, pour vous en marquer nôtre reconnoiſſance; nous qui ſommes les Paſteurs & les peres ſpirituels de vos peuples, plus intereſſez & plus ſenſibles que d'autres à leurs miſeres; nous qui par nôtre caractere ſommes des Miniſtres de paix obligez à la déſirer, à la demander, & à la procurer par tous les moyens qui peuvent dépendre de nous?

Heureux ſi nous pouvons y contribuer par quelqu'endroit, non ſeulement par nos vœux & nos prieres, mais auſſi par nos biens. Nous les tiendrons bien employez à payer un don ſi précieux; & nous ne craindrons point d'en changer la deſtination, ce que nous ne pourrions faire ſans crime, en les faiſant ſervir à ſoulager vos peuples, à les faire joüir de la paix, ou à les défendre par une bonne guerre de la fureur de vos Ennemis, & en défendre même l'Egliſe, qui n'eſt pas moins attaquée que vôtre Royaume, & dont les interêts ne peuvent être ſeparez de ceux de Votre Majeſté, parce qu'Elle en eſt le plus ferme & le plus ſolide appui.

Faſſe le Ciel que les grands & importans ſervices que Votre Majeſté a rendus, & rend encore tous les jours à la Religion, ſoient promptement récompenſez par une paix ſeure & durable! Que Dieu de qui ſeul elle dépend, & qui l'a refuſée juſqu'à preſent dans ſa juſtice en punition des pechez du monde, appaiſé par les prieres & les gemiſſemens de tant de peuples affligez, l'accorde enfin dans ſa miſericorde! Que Votre Majeſté aprés avoir été long-tems un David guerrier & genereux, ſoit le reſte de ſes

jours un pacifique Salomon ! Que ſes jours ſi précieux pour nous, & pour tous ſes Sujets, approchent autant qu'il ſera poſſible de ceux des Patriarches avant le déluge ! Qu'Elle voye naître encore dans ſa Famille Royale pluſieurs Princes, qui perpetuent ſa race & la faſſent durer juſqu'à la conſommation du ſiecle ; qu'elle ait la joye de les former Elle-même, & de leur inſpirer par ſes grands exemples & ſes ſages maximes des ſentimens dignes de leur auguſte naiſſance ! Mais qu'elle ait auſſi la conſolation de voir ſes peuples heureux ; qu'ils puiſſent *ſe repoſer* tranquilement, ſelon l'expreſſion d'un prophete, *chacun ſous ſa vigne & ſous ſon figuier, ſans craindre aucun Ennemi ; qu'ils faſſent de leurs épées des ſocs de charuës, & de leurs lances des inſtrumens à remuer la terre* ! Que Votre Majeſte regne de plus en plus dans leur cœur, & qu'Elle y ſoutienne toûjours plus fortement le Royaume de Dieu par une Religion pure & ſans tache, & une pieté ſincere & ſolide, telle qui convient à un Roi & à un Royaume trés-Chrétien.

Mich. 4. 3. 4.

HARANGUE A MONSEIGNEUR le Dauphin, par mondit Seigneur Cardinal.

MONSEIGNEUR,

C'eſt toûjours avec la même joïe & le même empreſſement que nous venons vous rendre nos tres-profonds reſpects. C'eſt un devoir où nous ne trouvons pas moins de plaiſir que de juſtice.

Nous reconnoiſſons ce qui eſt dû au rang que vous donne votre auguſte naiſſance ; mais nous ne ſentons pas moins ce que demande de nous votre bonté naturelle, qualité ſi rare, quoique neceſſaire, dans une ſi grande élevation, parce que le cœur s'éleve ordinairement à proportion de ce qu'il ſe voit au deſſus des autres.

Combien de Princes croïent n'être ſur le Trône que pour eux-mêmes, que pour ſatisfaire leurs deſirs, ne regardent leurs Sujets que comme leurs eſclaves, & ſont inſenſibles à leurs peines !

Votre religion, MONSEIGNEUR, & votre bon cœur vous donnent d'autres ſentimens ; vous ſçavez que Dieu n'a mis les Souverains ſur la tête des autres hommes, que pour les proteger, les ſecourir & les ſoulager dans leurs maux, qu'ils doivent

comme lui deſcendre de leur élevation pour voir ce que les peuples ſouffrent, entrer dans leurs peines, & travailler à les en delivrer. Et

En rempliſſant un ſi juſte devoir, non ſeulement ils rendent à Dieu ce qu'ils lui doivent, mais ils ſe ſoûtiennent & ſe fortifient eux-mêmes ; parce qu'ils gagnent le cœur & l'attachement des Peuples, qui fait la plus grande force des Rois. *La miſericorde & la verité gardent le Roi, & la clemence affermit ſon Trône*, diſoit le plus ſage & le plus heureux de tous les Rois, tant qu'il s'eſt laiſſé conduire par la ſageſſe de Dieu. Prov. 20. 28.

Conſervez donc, MONSEIGNEUR, cette bonté ſi agreable à Dieu, ſi aimable pour tous ceux qui dépendent de vous, & ſi utile pour vous-même. Augmentez-la pour le Clergé attaché à vous par tant de liens, par religion, par reconnoiſſance, par zele pour le Roi, dont on ne peut vous ſeparer ; puiſque le cœur & la tendreſſe vous unit à Sa Majeſté encore plus que la naiſſance & le devoir

Vous ſçavez à quel point nous lui ſommes dévoüez, quels efforts nous avons fait & voulons faire encore pour ſon ſervice, & que nous ne conſultons plus que nos cœurs & point nos forces, d'abord qu'il a beſoin de nous.

Tout cela vous répond, MONSEIGNEUR, de nôtre attachement pour vous, & nous fait eſperer vôtre bonté pour nous, & la continuation de l'honneur de vôtre protection pour tout le Clergé ; nous vous la demandons avec inſtance, & nous oſons aſſeurer que nous la meritons par nôtre profond reſpect, par une fidelité à toute épreuve, & par les vœux ſinceres & ardens que nous faiſons pour vôtre longue conſervation, pour vôtre proſperité, & pour celle de toute la Maiſon Roïale.

HARANGUE FAITE AU ROY, à Verſailles le 20. Juin 1710.

Par Monſeigneur l'Evêque de Troyes, pour la cloture de l'Aſſemblée generale du Clergé de France.

SIRE,

457 Le Clergé de votre Royaume n'approche jamais de Votre Majeſté qu'il ne ſente augmenter le reſpect & le dévouëment qu'il a pour Elle. Prêts à terminer l'aſſemblée que nous avons tenuë par votre permiſſion, il ne nous reſte avant de retourner à nos Egliſes, qu'à Vous réïterer les plus humbles & les plus ſinceres proteſtations de ces mêmes ſentimens, d'autant plus juſtes que la Religion les autoriſe.

1. Paral. 29. 23. Elle nous apprend, SIRE, que le Trône des Rois repreſente celui de Dieu même, que leur perſonne eſt ſon image, & que la puiſſance qu'ils exercent eſt une participation de la ſienne : c'eſt

Prov. 3. 25. ce qui affermit de plus en plus notre reſpectueuſe ſoumiſſion.

Nous voyons que le regne de Dieu eſt le modele que Votre Majeſté ſe propoſe pour former le ſien : ſageſſe à qui rien n'échappe ; application ſans relâche à tout connoître & à tout régler ; zele de la juſtice, amour de la verité, fermeté toûjours égale, grandeur d'ame qu'aucun évenement ne peut troubler ; quels puiſſans motifs de notre profonde veneration !

Mais, SIRE, les Miniſtres du Seigneur non contens de révérer tant de vertus réünies dans Votre Perſonne ſacrée, s'élevent juſqu'au principe d'où elles partent, & où votre pieté les fait remonter. Ils adorent le Dieu de miſericorde qui les produit dans le Roi qu'il a choiſi ſelon ſon cœur ; & ils beniſſent le Roi fidele qui en fait un ſaint uſage pour le bien de l'Egliſe & pour le progrés de la Religion.

Cette pieté, SIRE, qui eſt ſi ſolidement gravée dans le cœur de Votre Majeſté, qui a ſanctifié les plus grands évenemens de ſon Regne, qui paroît avec tant d'éclat dans le ſuperbe Monument qu'Elle vient de conſacrer à l'honneur du Trés-Haut ; cette pieté, dis-je, pouvoit-elle n'être pas marquée du caractere qui lui

eſt

eſt eſſentiel ? Nul ne peut aimer véritablement JESUS-CHRIST qu'il n'éprouve des traverſes & des contradictions ; ainſi parle l'Ecriture, & cette parole n'eſt pas moins pour les Rois que pour le reſte des hommes. Vos vertus ont excité la jalouſie ; les longues proſperitez y ont ajoûté la crainte : mais vôtre amour pour l'Egliſe eſt le principal motif qui raſſemble & arme tant de peuples, moins animez contre le vainqueur qui les a tant de fois ſoumis, que contre le deſtructeur de l'Héréſie qu'ils voudroient relever, & contre le défenſeur de la Majeſté Royale & l'unique aſyle des Rois perſecutez pour la Foi. 2. 2 imoth. 3. 12.

Les Nations liguées triomphent donc en vain de leurs ſuccés : le Seigneur qui nous protege conſervera toûjours des reſſources aſſurées de courage & de confiance ; aux Sujets, dans la ſageſſe & la pieté du Prince ; au Prince, dans la fidelité & l'affection des Sujets.

Quelle conſolation pour Votre Majeſté que cet amour des Peuples, le plus ferme appui des Souverains, le plus précieux tribut que Dieu même puiſſe attendre de ſes creatures !

Non, SIRE, ni la ſouveraine puiſſance & tous les droits qui l'accompagnent, ni toute la gloire que vos grandes actions Vous ont acquiſe, ne peuvent Vous toucher autant que le plaiſir de poſſeder les cœurs de vos Sujets. Leurs vœux continuels pour votre conſervation, leur deſir de Vous plaire, leur empreſſement à Vous obéïr, la conſtance avec laquelle ils ſupportent la rigueur de ces tems difficiles, l'ardeur qu'ils ont à s'expoſer aux perils & à verſer leur ſang pour votre ſervice, ſont les preuves glorieuſes pour eux de l'amour qu'ils ont pour Vous. Mais quel retour de tendreſſe des Sujets ſi fideles & ſi dévoüez ne meritent-ils pas d'un Roi ſi juſte & ſi bon ? Auſſi connoiſſons-nous, SIRE, combien Votre Majeſté eſt ſenſible à leurs peines. Nous ſçavons quelles ſont ſes intentions pour les adoucir du moins, juſqu'à ce que des tems plus heureux Vous permettent de les finir.

Le Clergé diſtingué par l'honneur de tenir le premier rang parmi les Ordres du Royaume, plus encore par les faveurs qu'il reçoit en toutes occaſions de Votre Majeſté, meriteroit peu de ſi grands avantages, s'il ne ſe diſtinguoit par une obéïſſance plus fidele, par un plus ſincere & plus tendre attachement. Et que ne pouvons-nous marquer à Votre Majeſté notre vive reconnoiſſance pour les heureux fruits que nous recuëillons de votre Religion, de votre zele pour l'Egliſe, de votre attention à prévenir tous les troubles qui pourroient naître de l'erreur & des nouveautez !

Le Miniſtere qui nous eſt confié, nous oblige à lever ſans ceſſe les mains vers le Ciel pour demander à Dieu la proſperité de vos Armes, mais ſur tout la Paix qui eſt devenuë ſi neceſſaire à toute l'Europe. Il nous engage encore à donner l'exemple à tous les Corps de l'Etat en offrant à Votre Majeſté les biens dont nous ſommes les diſpenſateurs : double devoir dans lequel nous ſignalerons toûjours notre ardeur & notre zele.

La pieté a conſacré ces biens au Seigneur pour la ſubſiſtance des Miniſtres & pour la nourriture des Pauvres. Aujourd'hui que des beſoins preſſans les redemandent, la pieté les rend à l'Etat dont les Pauvres & les Miniſtres ſacrés ſont partie. Le patrimoine de JESUS-CHRIST ne ſera point détourné à des uſages profanes, quand il contribuera à ſoutenir ou à terminer une Guerre dans laquelle la juſtice & la Religion ſont ſi intereſſées.

Nos efforts devoient être ſans meſure comme notre attachement eſt ſans bornes. Votre Majeſté vient de l'éprouver dans cette Aſſemblée plus que dans toutes les précedentes. C'eſt une gloire, SIRE, dont nous ſommes ſi jaloux, que nous avons même voulu ôter à nos ſucceſſeurs le merite de la partager, ou plûtôt leur donner les moyens de nous imiter, en nous hâtant de les liberer des obligations immenſes que nous avons contractées.

Le Clergé a impoſé par an une ſomme conſiderable, deſtinée à rembourſer en peu d'années les emprunts qu'il s'eſt engagé de faire pour le rachat de la Subvention.

Que ne demandoient pas de nous les ſacrifices que Votre Majeſté a bien voulu faire pour aſſurer le repos public ? Toûjours diſpoſé à finir par amour pour vos Peuples une Guerre que Vous n'avez entrepriſe que par juſtice ; mais ſeul comme David pacifique au milieu de tant de Nations, qui toutes ſacrifient à une fauſſe politique leurs propres interêts, quelques-unes même ceux de la Religion ; que pouviez-vous faire de plus, que pouvions-nous deſirer davantage de votre modération & de votre bonté ?

Pſ. 119. 7.

Auſſi vos Sujets, SIRE, également touchez de reconnoiſſance & pour les conditions que vous avez offertes, & pour celles que vous avez rejettées, ne trouveront rien d'impoſſible pour ſoutenir la gloire de vôtre Nom, & les droits de vôtre Couronne. Et Dieu juſte remunerateur, qui connoît la pureté de vos intentions, & qui diſpoſe du cœur des Rois auſſi-bien que de la victoire, prépare ſans doute des reſſorts ſecrets ou des évenemens imprévûs. Oüi, SIRE, nous avons cette ferme confiance ou qu'il

Jer. 29. 11.

Pſ. 67. 31.

inſpirera à tous les Princes des penſées de juſtice & de paix, ou que diſſipant les Nations qui veulent la Guerre, il ſe déclarera pour les Armes de Vôtre Majeſté, & pour la juſte cauſe qu'Elle défend. La France réüniſſant ſes forces auparavant partagées,

ſera en état de faire de nouveaux efforts ; & l'abondance prête à ſucceder à une diſette ſans exemple, rendra au Royaume ſa premiere puiſſance & ſon ancienne felicité.

Vous êtes, SIRE, toute ſa force, & vous faites tout ſon bonheur. Plaiſe à Dieu d'ajoûter aux années que vous avez paſſées un plus grand nombre que nous ne ceſſerons de lui demander pour Vôtre Majeſté. Puiſſiez-vous goûter le plaiſir de Vous voir revivre dans une poſterité multipliée ſuivant les benedictions de l'Ecriture juſqu'à la quatriéme & la cinquiéme generation ; benedictions que Dieu a déja ſi libéralement répanduës ſur votre auguſte Famille, pendant qu'il les refuſe à vos Ennemis, & que nous le prierons de répandre ſur ce Prince doüé de tant de grandes & d'aimables qualitez, à qui Votre Majeſté deſtine une Princeſſe ſi accomplie ! Puiſſiez-vous enfin réparer pendant une longue & ſolide Paix tous les maux qu'une Guerre auſſi opiniâtre & auſſi dure a pû faire à votre Etat. Et puiſſent vos Sujets comblez chaque jour de nouveaux témoignages de votre bonté, joüir dans le calme & dans la joye du plus précieux de tous les biens, qui eſt, SIRE, de poſſeder long-tems le plus grand & le meilleur de tous les Rois.

Tob. 9. 11. & 14. 15.

COMPLIMENT FAIT A MONSIEUR DE MESMES, *Préſident à Mortier.*

Par Mr. le Doyen de la Sorbonne, ſur ſon Elevation à la Dignité de premier Préſident du Parlement de Paris.

MONSEIGNEUR,

☞ Agréez, s'il vous plaît, que la Maiſon de Sorbonne vous témoigne la joye particuliere qu'elle reſſent dans la joye publique, de ce que le Roi vous a choiſi pour remplir la premiere place du premier Parlement de ſon Royaume.

C'eſt un effet du ſage diſcernement de Sa Majeſté, d'avoir élevé à ce rang une perſonne de vôtre merite, en qui ſe trouvant ſi bien réünies les qualitez qui conviennent, ſelon l'Ecriture, à un Magiſtrat que Dieu établit pour juger le peuple ; la droiture d'eſprit & de cœur, l'intelligence & l'amour des loix, & une ferme-

té à l'épreuve pour maintenir la juſtice & vaincre tout ce qui lui fait obſtacle. Je ne parlerai point des autres vertus, MONSEIGNEUR, qui éclattent en vous ; de ces manieres nobles, genereuſes, obligeantes, mêlées de douceur & de gravité, qui vous rendent agréable & reſpectable aux Grands & aux petits, & qui vous attirent la bienveillance, la faveur, & l'amitié des Princes mêmes.

Je dirai ſeulement, qu'en ce choix le Roi a conſideré vos ſervices, & ceux que vos illuſtres Ancêtres ont rendus à l'Etat dans les Charges les plus importantes de l'épée & de la Robe ; dans l'armée & dans les Ambaſſades, dans la Guerre & dans la Paix.

On n'oubliera jamais dans le nombre de ces Grands hommes le Comte d'Avaux, Plénipotentiaire à Munſter pour la Paix, dont la capacité, la prudence, la Religion, & l'affection pour les Lettres & pour les ſçavans (qui a toûjours été propre à la Maiſon de Meſmes) ont immortaliſé la memoire. Mais permettez-moi, MONSEIGNEUR, de faire encore ici mention de Guillaume de Meſmes ; qui du tems de S. Loüis poſſeda par le choix honorable de ce Prince la premiere Dignité Eccleſiaſtique de la Maiſon Royale, pendant que ce même Prince honoroit auſſi de ſa confiance & de ſes bienfaits, Robert de Sorbon nôtre fondateur.

Nous oſons eſperer, MONSEIGNEUR, que la Maiſon de Sorbonne qui doit ſa naiſſance à S. Loüis, & qui révere depuis ſi long-tems les perſonnes de vôtre nom, trouvera de la protection auprés de vous ; Elle tachera de la meriter, par l'attachement plein de reſpect qu'elle aura toûjours pour vôtre Perſonne, & par les vœux qu'elle fera à Dieu pour vous, MONSEIGNEUR, & pour vôtre conſervation.

DISCOURS DE MADAME L'ABBESSE du Val de Grace à Monſieur l'Evêque de Senlis, premier Aumônier de Madame la Dauphine, à la Reception des Cœurs de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

C'Eſt, MONSEIGNEUR, dans les ſentimens d'une vive douleur, avec un profond reſpect & une parfaite reconnoiſſance, que nous recevons les cœurs de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, que le Roi nous fait l'honneur de nous confier. Ce grand Prince & cette grande Princeſſe faiſoient le bonheur de la Cour & l'eſperance des peuples par leurs auguſtes qualitez, & s'étoient attiré l'eſtime de nôtre grand Monarque par leurs heroïques vertus : puiſque le Ciel n'a point exaucé nos prieres en leur rendant une ſanté ſi précieuſe à la France, & qu'il les a voulu priver d'une Couronne temporelle, nous allons, MONSEIGNEUR, redoubler nos vœux pour leur en obtenir une éternelle.

HARANGUE FAITE AU ROY à Fontainebleau le 17. Août 1711.

*Par Monſeigneur l'*EVESQUE DE CASTRES, *accompagné de Meſſieurs les Deputez de la Nobleſſe & du Tiers-Etat de Languedoc, en preſentant à Sa Majeſté le Cahier des Etats de la Province.*

SIRE,

☞ La juſte admiration qui nous ſaiſit, en voyant le plus Grand, le plus Auguſte Prince que l'Univers ait jamais vû, nous ôteroit l'uſage de la parole, ſi les favorables regards que Vôtre Majeſté daigne déja jetter ſur nous, n'encourageoient la timide & reſpectueuſe confiance avec laquelle nous venons lui rendre un compte fidele des Déliberations, des ſentimens, de l'é-

tat, & des beſoins d'une de ſes plus importantes Provinces.

Nos Déliberations, SIRE, n'ont jamais eu, elles n'auront jamais d'autre maxime fondamentale, que le deſir unanime de vous obéïr & de vous plaire. Nôtre ſoûmiſſion toûjours de concert avec nôtre cœur nous cache les difficultez qui pourroient ou ſuſpendre les effets de nôtre zele, ou troubler la joye de nos ſacrifices. Malgré cet affreux changement ſurvenu à des Regions autrefois ſi riantes & ſi fertiles; aujourd'hui preſque inutiles & tout-à-fait deſolées: malgré ces fréquentes calamitez qui viennent dans toutes les ſaiſons de chaque année ruiner nos eſperances, & nous enlever juſqu'à nos plus particulieres reſſources, malgré ces dettes immenſes qui s'accumulent tous les ans, & qui laiſſant des traces onereuſes de nôtre bonne volonté, nous ôteront bien-tôt à nous-même le pouvoir & jamais le deſir d'imiter nos propres exemples; du milieu de nôtre deſolation & de nôtre amertume, ſans heſiter, nous faiſons des efforts que nos Peres auroient regardez comme impoſſibles dans ces tems fortunez de leur plus heureuſe abondance.

C'eſt nôtre amour qui nous ſoûtient, c'eſt nôtre amour qui nous conſole, c'eſt nôtre amour qui nous fait imaginer des expediens, & trouver des moyens qui nous ſont incomprehenſibles à nous-mêmes; & c'eſt vous ſeul, SIRE, c'eſt vous ſeul qui pouviez faire naître dans nos cœurs un amour ſi parfait. Pourrions-nous ſervir foiblement, pourrions-nous foiblement aimer un Prince encore plus recommandable par ſa pieté & par ſa Religion qu'il ne l'a jamais été par ſes conquêtes & par ſes victoires? Non, SIRE, quoique tout excede nos forces, rien n'approche de nôtre amour. Nous le devons à ces vertus Chrétiennes qui ſurpaſſent en vous ces talens ſublimes, par leſquels vous avez tant de fois effacé tous les Sages & tous les Heros de la Terre, à ces vertus qui Vous rendent bien plus cher aux Peuples qui ont le bonheur de vivre ſous vôtre empire, que les merveilles de vôtre Regne ne vous rendront digne de l'admiration de ceux qui dans des tems encore éloignez n'auront pas le même avantage. La poſterité ſera frappée d'étonnement en trouvant dans vôtre ſeule vie plus de prodiges de valeur, de capacité, de conſtance & de courage que dans l'Hiſtoire univerſelle. Mais nous qui joignons au rare bonheur d'être temoins de ces prodiges, celui de voir un ſi grand Homme, un ſi grand Roi s'anéantir devant Dieu; gémir des calamitez de ſon Peuple; prêt à tout ſacrifier pour leur procurer quelque ſoulagement; aprés avoir genereuſement offert

la Paix, quand elle étoit utile à ſes ennemis, la rechercher plus genereuſement encore quand elle eſt neceſſaire à ſon Etat ; ſoûtenir la perte d'un Fils auſſi cheri que digne de l'être, avec plus de réſignation que n'en témoignà ce Roy ſelon le cœur de Dieu pendant la maladie d'un enfant, & aprés la mort d'un parricide : Plus touchez de vos vertus qu'ébloüis de vôtre gloire ; nous vous donnons ſur nos cœurs un empire plus abſolu que celui que la Providence vous a confié ſur nos perſonnes.

Elles l'éprouveront ces Nations irritées de vôtre réputation, & jalouſes de vôtre puiſſance, elles l'éprouveront ce que Vous pouvez ſur nous ; & aprés s'être vainement flattées de rebuter nôtre obéïſſance ; aprés s'être épuiſées pour vous arracher la victoire ; aprés avoir eu le bonheur de vaincre quelquefois, & l'imprudence d'abuſer toûjours de leur bonheur ; aprés avoir embraſé l'Europe pour y former des rebelles ſur le modele de leurs frequentes révoltes ; il ne leur reſtera que la honte de n'avoir paru ſur toutes nos frontieres & juſques dans le centre de la Monarchie qu'ils voudroient envahir, que pour y voir de plus prés des exemples d'une fidelité à toute épreuve : il ne leur reſtera que la honte & le dépit de laiſſer les deux plus fameux Peuples de la Terre, autrefois irréconciliables, plus étroitement unis par leur veneration pour vôtre Sacrée Perſonne, & par leur amour pour vôtre Sang Auguſte, qu'ils n'ont toûjours été conformes par leur inviolable ſoûmiſſion pour les Puiſſances légitimes. Soûmiſſion que la Religion commande toûjours, & que l'inclination ne fortifie jamais mieux que quand elle ſe termine à un Prince tel que Vous, digne de commander par tout, & de vivre à jamais.

HARANGUE A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR,

☞ L'amour reſpectueux que nôtre Province conçut pour vous avec tout le Royaume, dés l'heureux moment de vôtre Auguſte Naiſſance, s'eſt toûjours accrû depuis à meſure que l'accroiſſement de vos lumieres, de vôtre prudence, de vôtre Valeur, de vôtre courage, & de vos vertus, a ſurpaſſé de bien loin celui de vos années : Ce qui ne fut d'abord que l'effet d'u- Par le même.

ne inclination naturelle à tous les bons François, eſt devenu depuis le tribut indiſpenſable que les cœurs bienfaits n'accordent qu'à ces hommes rares, plus grands par leur merite perſonnel que par le rang qu'ils tiennent dans le monde.

Mais il faut l'avoüer, MONSEIGNEUR, nous ſentons encore redoubler cet amour, depuis que nous vous voyons dans une place, où vous n'êtes monté qu'avec douleur, & où vous calmez ſi bien les juſtes mouvemens de la nôtre. Vous connoiſſiez, MONSEIGNEUR, vous connoiſſiez nos tranſports pour cet aimable Prince qui nous a été ſi promptement enlevé; ils ne ſont pas étouffez, ils n'ont fait que ſe joindre à ceux que nous ſentions déja pour vous.

Quelle n'auroit pas été nôtre conſternation? Quelle ne ſeroit-elle point encore, ſi d'abord nous n'avions jetté les yeux ſur vous, ſi nous ne les tenions continuellement attachez ſur vous pour y voir, pour y admirer, pour y cherir tout ce qui peut dédommager la France d'une ſi grande perte? Graces au Ciel, cette perte toute grande qu'elle eſt, n'aboûtit enfin qu'à développer vos ſublimes talens. Quelles heureuſes & nouvelles découvertes n'avons-nous pas fait dans vôtre eſprit, dans vôtre cœur, dans vos ſentimens, dans vos deſirs & dans vos principes! Qu'il eſt beau de vous voir également ſuperieur aux plaiſirs & aux affaires, mépriſer les uns pour approfondir les autres; éloigner, je ne dis pas ce qui peut amuſer ou diſtraire, mais ce qui devroit délaſſer un Prince de vôtre âge, pour vous charger de ce qui rebuteroit même des Miniſtres conſommez dans le travail! Qu'il eſt beau de vous voir attentif à tout, inſtruit de tout, clairvoyant ſur tout, acceſſible & affable à tous; vrai & ſolide; ferme & juſte; grand & modeſte; égal & univerſel: ſans prévention, ſans vanité, ſans affectation: ennemi du faſte & de la flatterie; proſcrire les flatteurs, ne prêter l'oreille qu'à la verité: par la ſeule réputation de vôtre équité & de vos lumieres, faire trembler & contenir ceux qui voudroient prévariquer dans leur miniſtere, encourager les gens de bien qui n'ayant en vûë que l'honneur de l'Etat & de la Religion, beniſſent le Ciel des talens & du courage qu'il vous donne pour entreprendre de remedier aux malheurs du tems, & de pacifier les troubles de l'Egliſe! Qu'il eſt beau de vous voir tel que nous vous deſirions, tel que la France vous demandoit à Dieu, tel que le Roi vous ſouhaitoit lui-même lorſque Vous naquîtes, tel enfin que nos ennemis & ceux de la vertu craignirent dés vôtre enfance, que vous ne fuſſiez pendant tout le cours de

vôtre

vôtre vie ! Qu'il vous ſera glorieux, MONSEIGNEUR, de juſtifier leur crainte, & de remplir nos eſperances ! Pour nous agréablement occupez de ces nobles idées nous ſupprimons la triſte peinture de nos diſgraces, nous en perdons preſque le ſouvenir, & nous croyons qu'il eſt ſuperflu d'implorer la puiſſante protection d'un Prince, qui par ſa penetration découvre tout, qui par ſa bonté voudroit remedier à tout, & qui par la ſeule compaſſion qu'il nous porte nous conſole de tout.

HARANGUE A MADAME LA DAUPHINE.

Marie Anne Victoire de Baviere.

MADAME,

☞ Nous avons l'honneur de vous offrir les hommages reſpectueux d'une Province éloignée, qui malgré ſon éloignement n'a pas moins d'admirateurs de vôtre Perſonne & de vos vertus, que de Citoyens dans ſes differentes Villes, & d'Habitans dans ſes vaſtes Campagnes : privez de la douce ſatisfaction de pouvoir quelquefois jetter ſur vous ces humbles & timides regards, d'où naiſſent d'abord une agréable ſurpriſe, une vive admiration, & une veneration profonde ; ils n'en ſont que plus avides de recuëillir ce que publie ſi juſtement la renommée de la délicateſſe de vôtre eſprit, de l'élevation de vos ſentimens, de la magnanimité de vôtre cœur, des graces majeſtueuſes qui accompagnent toutes vos actions, & qui vous aſſujettiſſent toutes les volontez ; & ſur tout de cette haute & inimitable prudence, qui dans de fatales conjonctures, vous a fait prendre & ſoûtenir des temperamens ſi propres à fortifier la tendreſſe que vous doivent ces perſonnes Auguſtes, qui malgré les divers interêts de leurs Etats, & les évenemens inconſtans d'une guerre trop conſtante, demeurent ſecrettement unis par l'affection ſincere qu'ils vous portent. Prudence qui vous élevant au deſſus des foibleſſes, & des paſſions humaines, vous aſſure la liberté de profiter des momens favorables que vous prépare la Providence pour nous procurer par vôtre habileté une Paix plus ſolide que celle dont nous n'étions redevables qu'à vôtre merite. Nous la deſirons cette Paix ſi neceſſaire, & nous la deſirons moins pour voir finir nos malheurs, que pour vous voir joüir paiſiblement des fruits d'une ſageſſe capable

Par le même.

d'effacer celle des plus grands hommes ; comme cet autre éclat dont vous connoiſſez le néant, & dont vous mépriſez les avantages, efface ou ébloüit tout ce qui vous environne, & nous impoſe ſilence à nous-même.

COMPLIMENT FAIT A MADAME la Princeſſe Marie Adelaïde de Savoye, à ſon arrivée à Lion.

Par Mr. du Gas Prevôt des Marchands de cette Ville.

MADAME,

Si nous avions ſuivi les mouvemens de nôtre cœur, nous ſerions allez au-delà de nos limites vous offrir les hommages reſpectueux d'un peuple, dont les acclamations Vous feront connoître qu'il vous regarde comme le gage aſſuré de ſa felicité. Le Ciel ne pouvoit vous réſerver, MADAME, une plus brillante deſtinée ; vous réüniſſez les deux Heros de nôtre ſiecle : ils vous uniſſent au Prince le plus accompli qui fut jamais ; & vous allez rendre à toute l'Europe armée cette Paix tant ſouhaitée, que la fureur de la guerre avoit bannie depuis ſi long-tems.

C'eſt dans cette penſée, MADAME, que toute la France goûte par avance les fruits de l'union des deux plus beaux Sangs du monde ; & que nous regardons comme un veritable bonheur d'être des premiers à vous pouvoir donner des marques de la joye que vous avez répanduë dans tout le Royaume. Toutes les Villes de cet Etat s'empreſſeront, MADAME, à vous montrer les mêmes ſentimens, à vous offrir des cœurs pleins de reſpect & de ſoûmiſſion ; mais nous aurons l'avantage de les avoir devancez. Heureux, ſi nous avons celui de vous perſuader, MADAME, de nôtre veneration & de nos reſpects trés-profonds.

COMPLIMENT FAIT A SON ALTESSE Royalle, Madame la Ducheſſe de Lorraine à ſon arrivée à Vitry.

Par Mr. Lirot, Doyen du Chapitre Royal de Vitry.

MADAME,

☞ Nous voyons aujourd'hui Vôtre Alteſſe Royale ſortir de nos Frontieres à peu prés comme la Colombe ſortit autrefois de l'Arche. Le Déluge étoit pour lors ceſſé; nos guerres ſont auſſi heureuſement terminées. Elle fut la Meſſagere de la réconciliation du Ciel avec la terre; & vôtre étroite Alliance avec Monſeigneur le Duc de Lorraine, eſt le gage & le ſceau inviolable de la Paix que nôtre Grand Monarque vient de donner à toute l'Europe. Tous les peuples en ſont ſi fort convaincus que Vôtre Alteſſe Royale s'apperçoit ſans doute de leur joye extraordinaire. Dans tous les lieux où Elle paſſe, on y accourt de toutes parts. On pourroit même dire que les malades font des efforts pour avoir la conſolation de voir une Princeſſe en qui la grace & la nature ont réüni tant de merveilles. Mais pour nous qui ſommes deſtinez au miniſtere des Autels, nous nous contentons de répeter ici les paroles que les Prêtres dirent autrefois à Judith, en la felicitant du repos qu'elle venoit de procurer à toute la nation, que vous êtes, MADAME, la gloire de Jeruſalem, la joye d'Iſraël & la felicité de nos Provinces. Penetrez de ces ſentimens, nous conjurons le Ciel de vous donner de longues & heureuſes années, de benir vôtre mariage, & de le récompenſer d'une poſterité digne du noble Sang dont vous êtes iſſuë. Ce ſont les vœux, MADAME, du Chapitre Royal de Vitry, qui vous aſſure par ma bouche de ſes tres-humbles ſoumiſſions, & de ſon profond reſpect.

Voilà, ce me ſemble, aſſez d'exemples pour le Genre Demonſtratif. Il me ſeroit aiſé d'y joindre pluſieurs Oraiſons Funebres, nous en avons d'admirables en nôtre langue; mais la plûpart des curieux les amaſſent & les conſervent, deſorte que mon preſent ne ſeroit utile qu'à

peu de perſonnes. Cependant comme le titre de cet Ouvrage promet des Harangues ſur toutes ſortes de ſujets, & que nous avons même donné des préceptes pour l'Oraiſon Funèbre dans le premier Livre, nous ſommes obligez de rapporter dans celui-ci quelques Diſcours de cette nature. Le premier ſera pour un grand Roi dont la France & toute l'Egliſe Catholique ont admiré la grandeur d'ame, le malheur, & la ſainteté. L'autre pour Monſieur, Frere unique du Roi Loüis XIV. par le R. Pere Bretonneau Jeſuite ſi eſtimé dans la Republique des lettres, & ſi connu par ſes travaux Apoſtoliques. Mais pour donner une idée exacte des régles que l'on doit ſuivre dans cette eſpece de pieces d'Eloquence, nous croyons ne pouvoir mieux faire, que de mettre ici la diſſertation de Mr. l'Abbé du Jarry ſur les Oraiſons Funébres. C'eſt un Ouvrage parfait dans ſon genre, & qui donnera au Lecteur les moyens de profiter de la lecture de ces deux beaux diſcours que nous y joignons. Feu Mr. Flechier Evêque de Nîmes, faiſoit un ſi grand cas de cette diſſertation que voici mot à mot une Lettre qu'il a écrite ſur ce ſujet à Mr. l'Abbé du Jarry.

LETTRE DE COMPLIMENT ET D'ELOGE à Monſieur l'Abbé du Jarry.

ON m'a rendu ſoigneuſement, Monſieur, un exemplaire de la belle diſſertation que vous avez faite ſur les Oraiſons Funèbres. Elle eſt remplie de pieux enſeignemens & de réflexions judicieuſes qui ramenent cette eſpece d'éloquence à ſon véritable point qui eſt la religion & la raiſon dont elle ſortoit quelquefois. Vous avez fort bien raiſonné ſur les regles qu'il faut obſerver, & ſur les qualitez qu'il faut avoir pour le ſoutenir dans ces éloges ſinguliers, où l'on veut honorer les morts, édifier les vivans, & rendre à Dieu comme un tribut des loüanges & des fragilitez humaines. Si j'avois encore été dans ces ſortes d'occupations, j'aurois été fâché que vous euſſiez ainſi découvert tous les ſecrets de nôtre art. Je dis nôtre art, car vous l'avez fort noblement exercé; & vous pouviez bien, au lieu des exemples que vous avez citez de nos Ouvrages, en mettre raiſonnablement des vôtres. Vous avez ſuivi vôtre modeſtie, & vôtre amitié dans cette diſſertation. Je l'ai lûë avec plaiſir & avec pudeur, & je ne puis vous dire combien j'ai été touché des marques de tendreſſe & d'eſtime que vous y avez répanduës ſur mon ſujet. Je vous prie de me les con-

ſerver, & de croire que perſonne ne ſouhaite plus de vous voir en l'état où vôtre merite vous devoit avoir mis il y a long-tems, & n'eſt plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre très-humble, &c.

A Nîmes, le 28. Octobre 1707.

On ne peut rien ajoûter aux loüanges que feu Mr. Fléchier donne ſi juſtement au merite & à la pieté de Mr. du Jarry; & trois motifs ont porté cet Abbé à faire l'éloge Funébre de cet Illuſtre Prélat. La dignité, la pieté, l'amitié. S. Gregoire de Nazianze fit l'éloge de S. Baſile; voilà l'amitié. S. Ambroiſe fit l'éloge de Valentinien; voilà la dignité. S. Gregoire de Niſſe, fit l'éloge de Flaccide & de Pulcherie, parceque c'étoient des Saintes.

A l'égard de l'Oraiſon Funébre de Monſieur, Frere unique du Roi Loüis XIV. par le R. Pere Bretonneau Jeſuite, je n'ai point de termes aſſez énergiques pour en exprimer la pureté dans le langage, la nobleſſe dans les penſées, la ſolidité dans les raiſonnemens. Cette piece a les deux qualitez que feu Mr. Fléchier demandoit, la Religion & la raiſon. Son éloge n'eſt point ſuſpect de flaterie, & l'on ne m'accuſera pas de faire injure à la verité pour rendre des honneurs au merite du R. Pere Bretonneau, plus connu encore par ſa vertu que par ſes rares qualitez.

DISSERTATION SUR LES ORAISONS Funébres, par Monſieur l'Abbé du Jarry.

IL ne faut pas croire que la coûtume de loüer les Grands aprés la mort ſoit une invention de la vanité humaine. Elle eſt fondée ſur la Religion, & même authoriſée par l'Ecriture, où nous voyons les Eloges de tous les grands hommes d'Iſraël, avec un abregé de tout ce qu'ils ont fait de plus remarquable pendant leur vie. Les Saints Peres ont fait des Eloges funébres des Empereurs, des Princeſſes, & des Dames illuſtres par leur rang & par leur pieté.

En effet, comme les exemples des Grands ont une force toute particuliere pour entraîner les eſprits, ils ne ſçauroient être

67 trop exposez aux yeux des hommes, afin que l'utilité s'en répande. Ainsi il est bon que leur Funerailles se fassent avec beaucoup d'éclat, afin que leur mort soit comme une leçon publique qui nous ramene tous à nôtre fin commune, & soit aussi utile pour mortifier l'orgueil dans le tombeau, qu'ils ont été propres à nourrir la vanité pendant leur vie. Car les particuliers entrent aisément dans des réflexions humiliantes sur leur état, & mépriſent sans peine ces petites élevations dont l'orgueil se repaît dans les conditions les plus médiocres, lorsqu'ils voyent les grandeurs du premier rang si vaines & si mépriſables, lors, dis-je, que l'on voit ces Idoles éclatantes qui ont reçû pendant plusieurs années les hommages des hommes, brisées & réduites en poudre par la mort; les aveugles adorateurs qui les encensoient, ouvrent les yeux & reconnoissent l'illusion de ces fantômes de grandeur, que la vanité soûtient & anime, pendant quelque tems, jusqu'à ce que la mort les fasse disparoître. C'est à ces deux desseins que se réduisent les Eloges funèbres, à inspirer le mépris du monde par la mort des Grands, & l'amour de la vertu par leurs exemples. J'ai donc cru que ce ne seroit pas m'éloigner des emplois de la Religion, ausquels mon ministere me consacre, de faire part au Public de quelques réflexions que j'ai faites sur ces sortes d'Ouvrages.

Cette sainte coûtume d'honorer les morts, a été en usage dés les premieres années du Monde. Nous lisons qu'Abraham ensevelit Sara avec pompe dans le Sepulchre neuf qu'il avoit acheté, & qu'il fit un grand deuil avec toute sa maison, sur son Tombeau; Jacob éleva un monument à Rachel, & dressa une pierre sur sa Sepulture, comme un titre & un memorial éternel de son amour pour cette vertueuse épouse; Joseph quitta pour un tems la Cour de Pharaon, pour aller avec tous ses freres pleurer sur le Tombeau de Jacob, & tous les Egiptiens entendirent les cris qu'ils jetterent sur le corps de ce saint Patriarche. L'Ecriture Sainte nous apprend que les Juifs en sortant d'Egipte, emporterent avec eux les ossemens de Jacob, selon l'ordre qu'ils en avoient reçû de Joseph mourant, tant ils étoient religieux dans ce qui regarde la Sepulture & les devoirs funèbres. Il est rapporté aux Actes des Apôtres, que plusieurs personnes timorées pleurerent Saint Etienne, & firent un grand deüil sur ce premier Martir de l'Eglise. La coûtume d'honorer les morts étoit sans doute passée des Juifs aux Egiptiens, qui dans le commerce qu'ils eurent avec le Peuple de Dieu, en mêlerent insensiblement les

ſaintes Ceremonies avec leurs ſuperſtitions criminelles. On ſçait que ce Peuple s'eſt diſtingué de tous les autres par la magnificence des honneurs funèbres, l'éclat & le faſte y eurent beaucoup plus de part que la Religion ; & comme l'orgueïl humain corrompt aiſément ce qu'il y a de plus ſacré quand il s'y mêle, les Sépultures honorables d'Iſraël, donnerent lieu aux ſuperbes Piramides d'Egipte. Cependant l'origine de cette Pompe funèbre eſt ſainte & religieuſe ; la Religion Judaïque qui en tout a été l'image de la Chrétienne, nous a donné l'exemple des Pompes & des Eloges funèbres. Nous les prononçons aprés un terme de quarante jours. Le deüil des Iſraëlites duroit le même tems, & rien ne nous défend de croire qu'aprés ce terme expiré, on loüoit publiquement ceux qu'on avoit pleurez parmi eux, comme on le fait parmi nous. Les grands hommes d'Iſraël ſont loüez magnifiquement en pluſieurs endroits des Livres ſaints. On y celebre leur naiſſance, leurs vertus, leurs actions, & les plus beaux traits de leur vie : en voici quelques exemples.

" Loüons les hommes que Dieu a couverts de gloire, qui ont été la tige des longues generations, & d'une nombreuſe poſterité ; ſur leſquels le Seigneur a répandu les plus riches dons de ſa magnificence, & qu'il a fait naître dés les premiers ſiecles du monde pour propoſer leur exemple à tous les ſiecles à venir : hommes veritablement illuſtres par leur vertu, & par leur haute ſageſſe, dont les uns ont été de grands Prophetes, qui ont ſoûtenu par la ſainteté de leur vie toute la dignité de l'Eſprit de Dieu, qui les a inſpirez. Les autrés ont eſté des Rois dignes de commander aux peuples ſoûmis à leur domination, & pluſieurs ont charmé les oreilles par la douceur d'une ſainte & divine éloquence, ſe ſervant des lumieres de leur eſprit, pour annoncer avec grace les veritez que Dieu leur a révelées, & pour écrire avec un tour harmonieux les Sentences des Ecritures. Tous ces grands Perſonnages ont êté en veneration dans les tems où ils ont vêcu, & ont laiſſé leur nom heritier de leur gloire. Ceux qui ſont ſortis de leur ſang ont reçû avec l'exemple de leurs vertus, l'obligation de publier leurs loüanges. La plûpart des hommes meurent auſſi oubliez que s'ils n'avoient point vêcu, inconnus pendant leur vie par leur obſcurité, ils ne ſont guere plus enſevelis dans le tombeau qu'ils l'étoient dans le monde ; & la place qu'ils ont occupée ſur la terre, n'a pas été plus marquée que la pouſſiere qui les couvre : leur generation n'a point eu de ſuite, leur poſterité a été ſans éclat, & les enfans ont eu la deſtinée de leurs peres.

" *Eccleſiaſtique. Cap. 44.*

» Il n'en eſt pas ainſi de ces hommes puiſſans en paroles & en œu-
» vres de miſericorde, leur pieté a attiré la benediction ſur toute
» leur race, leurs neveux ſont l'heritage du Seigneur & la Na-
» tion ſainte : les ſemences immortelles de leurs vertus ont coulé
» avec leur ſang, dans les veines de leurs enfans, comme par au-
» tant de canaux qui ont fait paſſer ces Sources fecondes de gra-
» ces, juſques aux ruiſſeaux les plus éloignez de leur derniere po-
» ſterité. Que les Peuples publient donc leur ſageſſe, & que toute
» l'Egliſe de Dieu annonce leur loüange. Henoc a plû au Seigneur,
» & il a été tranſporté dans un ſéjour de délices. Noë a été trouvé
» parfait & juſte, lorſque toute chair avoit corrompu ſa voye, &
» dans le tems de la colere il a réconcilié le Ciel avec la terre ; ſa
» pieté a ſauvé une portion du genre humain du naufrage univer-
» ſel du monde ; la deſtinée de tous les hommes a été entre ſes
» mains, parce qu'il demeura pur dans une corruption univerſelle ;
» & comme il ne fut pas enveloppé dans le Deluge de crimes qui
» avoit inondé la terre, il ne put pas ſe trouver enſeveli dans le
» Deluge d'eaux qui la couvrirent. Abraham eſt devenu le pere d'un
» grand Peuple ſorti de ſon ſein. Il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait
» égalé en gloire ce grand Patriarche, il demeura inviolablement
» fidele à la Loi de Dieu dans les plus grandes épreuves ; il merita
» d'être le dépoſitaire du Teſtament de Dieu, & de verifier ſes ma-
» gnifiques promeſſes dans ſa race. Il fut prêt d'immoler ſon fils au
» commandement du Seigneur, quelque contraire qu'il parût à ſes
» paroles ; & toûjours ferme dans une tentation ſi forte, il eſpera
» de voir ſortir des cendres de cette Victime innocente, la poſteri-
» té glorieuſe que Dieu lui avoit promiſe.

On pourra voir pluſieurs autres magnifiques exemples de ces Eloges funébres dans le Chapitre cité de l'Eccleſiaſtique : le peu qu'on en rapporte ici ſuffira pour faire voir combien la coûtume de loüer les grands Hommes, eſt ancienne & venerable. Je prie ſeulement le Lecteur de remarquer en paſſant que l'Eccleſiaſtique met au même rang de gloire les grands Princes, les Orateurs celebres, & les Interpretes éloquens des Saintes Ecritures.

La plûpart des Epitres de ſaint Ciprien, que ſont-elles autre choſe que des Eloges des premiers Martirs, & des Oraiſons Funébres prononcées ſur le tombeau de ces illuſtres Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, où ce Saint Orateur a déployé toutes les beautez d'une éloquence qui ne cede en rien, je ne crains pas de le dire, à l'éloquence des Cicerons & des Demoſthenes.

Le Texte eſt ce qui frappe le plus dans les Oraiſons funébres, il

il décide preſque de leur prix, & c'eſt ſouvent la ſeule choſe que l'on en retient ; mais il arrive rarement que toutes les choſes neceſſaires pour faire un beau Texte d'Oraiſon funèbre, ſe trouvent réünies. Premierement, il doit être comme un éloge racourci du Heros, & mettre d'abord toute ſa vie & tout ſon caractere devant les yeux ; d'ailleurs il ne ſuffit pas de détacher un paſſage de ſa place, & d'en violenter le ſens, pour en faire une application heureuſe ; les habiles qui connoiſſent l'Ecriture, ne peuvent ſouffrir qu'on leur en impoſe ; ils veulent que ce qui précede & ce qui ſuit les paroles du texte, ſe rapporte avec le ſens qu'on lui donne : de là vient que la premiere choſe que l'Orateur doit faire, c'eſt de mettre, pour ainſi dire, l'Auditeur en païs de connoiſſance, de lui apprendre à quelle occaſion, par quelle perſonne, dans quel deſſein la Sentence ſacrée qu'il applique à celui ou à celle qu'il loüe, a été dite, pour faire voir les rapports ſur leſquels il en fonde l'application ; car aprés une ſimple traduction du texte, ſe jetter ſans autre préparation dans un éloge, c'eſt ce me ſemble s'égarer beaucoup de l'entrée du chemin. Ceux qui ont particulierement excellé dans ces ſortes de Diſcours, ont évité cette faute ; & ſi l'on examine avec ſoin leurs Exordes, on n'y trouvera preſque aucune parole qui ne tombe ſur le texte ou ſur le Heros, qui ne faſſe remarquer la convenance de l'un avec l'autre.

Il ſeroit à ſouhaiter que le Texte pût être mis dans la bouche du mort, de telle ſorte qu'on pût ſe le repreſenter le prononçant lui-même. L'image d'une jeune Princeſſe que la mort venoit de ravir aprés une longue & douloureuſe maladie, ſe preſente bien vivement à l'eſprit dans ces triſtes & touchantes paroles, qu'un homme celebre luy a miſes à la bouche. *Mes jours ont paſſé comme l'ombre, & j'ay ſeché comme l'herbe.* S'il y avoit : *Ses jours ont paſſé comme l'ombre*, l'idée ſeroit moins vive & moins funèbre, parce qu'on ne ſçauroit ſe la figurer parlant elle-même, & on la mettroit moins aiſément à la place de l'Orateur : cependant quoy qu'il fût à deſirer que cette beauté ſe trouvât dans tous les Textes des Oraiſons funèbres, elle n'y eſt pas abſolument neceſſaire, & il y en a de fort heureux à qui elle manque. Une des choſes qui contribuë davantage à la beauté de ces ſortes de Textes, c'eſt lorſqu'ils rappellent dans l'eſprit l'idée de quelque Heros celebre dans les Saintes Ecritures, & qu'ils donnent occaſion à quelque noble parallele C'eſt en partie ce qui a donné une approbation ſi generale au Texte qu'un grand maître prit pour faire l'Eloge

Oraiſon funeb. de Mad. la Dauphine, par M. de Nîmes.

Oraiſon funebre de M. de Turenne par M. de Nîmes.

d'un fameux Capitaine. *Flevérunt eum omnis populus Iſraël planctu magno, & lugebant dies multos & dixerunt, quomodo cecidit potens qui ſalvum faciebat populum Iſraël.* Outre qu'il y a dans ces belles paroles une certaine harmonie funèbre & lugubre, qui s'accorde admirablement avec le caractere du Diſcours qu'elles commencent, elles donnerent lieu à l'Orateur de remplir ſon Exorde de ces grandes & magnifiques expreſſions avec leſquelles le Saint Eſprit décrit la valeur & les combats du vertueux Machabée, la rapidité de ſes triomphes, & la conſternation que ſa mort jetta dans les eſprits; & en même temps elles preſentent à l'eſprit, dans une riche & vive image, l'hiſtoire abregée du Heros, dont elles préparent l'Eloge. C'eſt ce qui donne tant de majeſté & d'élevation à l'Exorde de cette belle Oraiſon.

Je ne puis, Meſſieurs, vous donner d'abord une plus haute idée du triſte ſujet dont je viens vous entretenir, qu'en recuëillant ces termes nobles & expreſſifs dont l'Ecriture Sainte ſe ſert pour loüer la vie, & pour déplorer la mort du ſage & vaillant Machabée. Cet homme qui portoit la gloire de la Nation juſqu'aux extrémitez de la terre, qui couvroit ſon Camp du bouclier, & forçoit celui des ennemis avec l'épée, qui donnoit à des Rois liguez contre lui, des déplaiſirs mortels, & réjoüiſſoit Jacob par ſes vertus & par ſes exploits dont la memoire ſera éternelle; cet homme qui défendoit les Villes de Juda, qui domptoit l'orgueïl des enfans d'Amon & d'Eſaü, qui revenoit chargé des dépoüilles de Samarie, aprés avoir brûlé ſur leurs propres Autels les Dieux des Nations étrangeres. Cet homme que Dieu avoit mis autour d'Iſraël comme un mur d'airain où ſe briſerent tant de fois toutes les forces de l'Aſie, & qui aprés avoir défait de nombreuſes armées, déconcerté les plus fiers & les plus habiles Generaux des Rois de Sirie, venoit tous les ans comme le moindre des Iſraëlites reparer avec ſes mains triomphantes, les ruïnes du Sanctuaire, & ne vouloit autre recompenſe des ſervices qu'il rendoit à ſa patrie, que l'honneur de l'avoir ſervie.

Ce vaillant homme pouſſant enfin avec un courage invincible les ennemis qu'il avoit réduits à une fuite honteuſe, reçut le coup mortel, & demeura comme enſeveli dans ſon triomphe. Au premier bruit de ce funeſte accident, toutes les villes de Judée furent émuës, des ruiſſeaux de larmes coulérent des yeux de tous leurs habitans; ils furent quelques temps ſaiſis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long & morne ſilence, d'une voix entre-coupée de ſanglots, que formerent dans leurs cœurs la

triſteſſe, la pitié, la crainte, ils s'écrierent : comment eſt mort cet homme puiſſant, qui ſauvoit le peuple d'Iſraël ! A ces cris, Jeruſalem redoubla ſes pleurs, les voûtes du Temple s'ébranlérent, le Jourdain ſe troubla, & tous ſes rivages retentirent du ſon de ces lugubres paroles.

Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'un illuſtre Academicien a propoſé cet exemple pour ſoutenir l'avantage qu'il donne aux Orateurs moderne, ſur les anciens ; il n'en eſt guere de plus propre à faire tomber les Lecteurs dans ſon ſentiment. Mais ce que je trouve de plus admirable dans cet Exorde qu'on ne ſçauroit trop loüer, c'eſt ce parallele du Heros Iſraëlite & du Chrétien, qui fait appliquer à l'un toutes les loüanges que l'Orateur donne à l'autre ; auſſi pourſuit-il en ces termes. Chrétiens, qu'une triſte ceremonie aſſemble en ce lieu, ne rappellez-vous pas en vôtre memoire, ce que vous avez vû, ce que vous avez ſenti, il y a cinq mois ? Ne vous reconnoiſſez-vous pas dans l'affliction que j'ay décrite, & ne mettez-vous pas dans vôtre eſprit, à la place du Heros dont parle l'Ecriture, celui dont je viens de vous parler ? M. Perault.

La Diviſion eſt une des plus belles mais des plus difficiles partie de l'Oraiſon Funèbre : il faut ſur tout prendre garde à ne pas expliquer le Texte d'une maniere trop unie, & qui laiſſe voir comme un chemin tracé juſqu'à la Diviſion. L'Exorde doit s'avancer comme un fleuve qui a la verité ſuit toûjours ſon lit, mais en ſerpentant & comme incertain de la route qu'il doit prendre, qui paroît quelquefois remonter vers ſa ſource, lors qu'il s'en éloigne imperceptiblement par des replis tortueux, & qui roulant ſes eaux avec une lenteur majeſtueuſe, ſemble s'arrêter ſur ſes rivages, lorſqu'il coule ſans interruption vers ſon embouchure. Tel doit être le mouvement d'un Exorde vers l'ouverture du deſſein où il doit ſe rendre par des degrez inſenſibles. Pour cela il eſt bon de l'entrecouper de gemiſſemens & de plaintes ſur la fragilité des grandeurs humaines, ſur la courte durée des impies floriſſans ; de telle ſorte que ces plaintes ſoient attachées au ſujet ſans y paroître trop liées ; afin que l'Orateur tienne les eſprits dans une ſuſpenſion noble, d'où il les tire peu à peu à meſure qu'il dévelope ſon deſſein, d'une maniere délicate, qui à peine laiſſe appercevoir qu'il prépare ſa Diviſion, à laquelle néanmoins toutes ſes paroles le doivent conduire. Ces plaintes doivent être formées autant qu'il ſe peut, de touchantes expreſſions que le Saint-Eſprit a ſemées preſque dans toutes les pages des Livres ſacrez, ſur le néant des choſes de la terre ; elles ſont comme des

voix lugubres qui paroiſſent ſortir du creux du tombeau que l'on a devant les yeux ; elles ramenent les eſprits des reflexions morales qu'une triſte ceremonie leur fait faire, aux penſées de l'éternité ; elles purifient les Eloges des Grands, d'un certain air de vanité & de pompe mondaine, qui, ſans cette précaution les rendroit peu convenables à être prononcez dans le lieu Saint. Elles donnent d'abord une idée édifiante du Miniſtre qui parle, & diſpoſent ainſi l'Auditeur à une attention chrétienne & reſpectueuſe.

Comme je me propoſe d'inſtruire principalement le Lecteur par des exemples, on pourra remarquer dans ceux qui ſuivent ce mélange magnifique de reflexions chrétiennes, d'expreſſions de l'Ecriture, & de loüanges, qui préparent peu à peu dans l'Exorde, le paſſage à la Diviſion.

Oraiſon Funèbre de M. la Princeſſe Palatine par Mr. de Meaux.

Venez, pecheurs, quels que vous ſoyez, en quelque régions écartées que la tempête de vos paſſions vous ait jettez, fuſſiez-vous dans ces terres tenebreuſes dont il eſt parlé dans l'Ecriture, & dans l'ombre de la mort ; s'il vous reſte quelque pitié de vôtre ame malheureuſe, venez voir d'où la main de Dieu à retiré la Princeſſe Anne ! venez voir où la main de Dieu l'a élevée ! Quand on voit de pareils exemples dans une Princeſſe d'un ſi haut rang, dans une Princeſſe qui fut niece d'une Imperatrice, & unie par ce lien à tant d'Empereurs, ſœur d'une puiſſante Reine, épouſe d'un Fils de Roi, mere de deux grandes Princeſſes.

Quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, & qu'il choiſit une perſonne d'un ſi grand éclat, pour être l'objet de ſon éternelle miſericorde, il ne s'y propoſe rien moins que d'inſtruire tout l'Univers. Vous donc qu'il aſſemble en ce ſaint lieu, & vous principalement pecheurs dont il attend la converſion avec une ſi longue patience, n'endurciſſez pas vos cœurs. Toutes les vaines excuſes dont vous couvrez vôtre impenitence vous vont être ôtées ; ou la Princeſſe Palatine portera la lumiere dans vos yeux, ou elle fera tomber comme un déluge de feu la vengeance de Dieu ſur vos têtes ; mon diſcours dont vous vous croyez peut-être les Juges, vous jugera au dernier jour, ce ſera ſur vous un nouveau fardeau, comme parloient les Prophetes, *Onus verbi Domini ſuper Iſraël* ; & ſi vous n'en ſortez plus Chrétiens, vous en ſortirez plus coupables. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu.

Oraiſon Funebre de Madame la Dauphine par Mr. de Nîme.

C'eſt ainſi que parloit autrefois un Roi ſelon le cœur de Dieu, quand les jours défaillans & les infirmitez mortelles, l'appro-

choient du tombeau, en lui laiſſant encore un reſte de vie pour ſentir ſa langueur & ſa chûte, & pour adorer la grandeur & la durée éternelle du Dieu vivant.

Il regarde ſa vie, tantôt comme la fumée qui s'éleve & qui s'affoiblit en s'élevant, qui s'exhale & s'évanouit dans les airs. Tantôt comme l'ombre, vuide & diſparoiſſante figure, tantôt comme l'herbe qui ſeche dans la prairie, qui perd à midy ſa fraîcheur du matin, & qui languit & meurt ſous les mêmes rayons du Soleil qui l'avoient fait naître. De combien de triſtes idées ſon eſprit eſt-il occupé, & combien trouve-t-il par tout d'images ſenſibles de nos fragiles plaiſirs, de nos grandeurs paſſageres.

Mais lorſqu'il ſe regarde du côté du Seigneur comme une de ſes creatures qui ſont faites pour le loüer; comme un de ces Rois qui doivent ſervir à ſa gloire, il demeure en ſuſpens entre la confuſion & la confiance, il excite ſon humilité à la vûë de ſon néant, il anime ſes eſperances à la vûë de la bonté & de l'éternité de Dieu, il voit une vanité qui paſſe, & il dit, vous les changerez, Seigneur, & ils ſeront changez; il voit une verité qui demeure, & il s'écrie, pour vous, mon Dieu, vous êtes toûjours le même, & vos années ne finiſſent point; il tremble à la face de l'indignation & de la colere de ce Dieu, qui coupe le fil de ſes jours, & qui le briſe aprés l'avoir élevé; mais il ſe raſſure par la penſée de ſes miſericordes qui ſe réveillent ordinairement dans le tems de nos plus grandes miſeres.

Ne connoiſſez-vous pas, Meſſieurs, dans les ſentimens de ce Prince, ceux de la Princeſſe que nous pleurons?

Ces ſuſpenſions majeſtueuſes qui font attendre avec reſpect le deſſein de l'Orateur, font un effet admirable dans les Exordes des Oraiſons funèbres, où il faut prendre garde, comme nous avons dit, de paſſer d'une maniere trop unie à la Diviſion; parce que cela ſent le Sermon & le Prône, & qu'il ne doit rien entrer dans ces ſortes de Diſcours qui ne ſoit grand & magnifique.

La Diviſion d'une Oraiſon funèbre ne doit pas être ſi marquée que celle d'un Sermon, il ſeroit bon qu'elle fût renfermée dans quelque figure, ou dans le cours de quelque période, & que les propoſitions qui la contiennent, la fiſſent remarquer ſans que l'Orateur en avertît; à la verité elle doit être tirée du Texte, mais il n'eſt pas neceſſaire qu'elle y ſoit toute renfermée, ni que l'on puiſſe appercevoir les membres de l'une, dans les parties de l'autre.

Il y a beaucoup de perſonnes qui admirent cette juſteſſe, & qui ſe récrient là-deſſus ; mais ceux qui ont de l'élevation dans le diſcernement, & dans le genie, n'aiment point cette liaiſon ſi exacte & ſi ſenſible. Ce n'eſt pas que l'œconomie ne faſſe un des principaux ornemens de ces diſcours comme des autres ; mais il ne faut pas qu'elle paroiſſe trop. Il en doit être à peu prés comme de la cimetrie dans les Palais ſuperbes, où elle eſt en quelque ſorte cachée parmi la magnificence. Le grand & l'heroïque doivent frapper d'abord, & ce n'eſt que par une ſeconde reflexion, qu'il faut remarquer l'ordre & la ſuite. Les grands hommes & les grands Orateurs ſont ennemis de la contrainte, ils obſervent les regles ſans qu'ils ſemblent s'y aſſujettir ; tout ce qui eſt ſi viſiblement compaſſé & concerté, marque de l'affectation, & où il y a de l'affectation, il y a toûjours de la petiteſſe. Ainſi je n'aimerois pas une Diviſion contenuë dans une antitheſe, quelque juſte & quelque heureuſe qu'elle fût : cette figure n'a point aſſez de force, ni de dignité pour ſoûtenir le fondement d'un Eloge funèbre ; elle en diminuë même beaucoup le prix, quand elle y eſt trop frequente. Car quelque belle & noble que ſoit la penſée que ces jeux de paroles renferment, ils l'affoibliſſent toûjours, & la force du ſens eſt amolie & encruée par la délicateſſe du tour. Il eſt difficile de joindre l'agrément avec la majeſté, ſur tout quand elle eſt triſte & lugubre ; le bijou le plus précieux auroit de la peine à trouver ſa place parmi la pompe d'un Mauſolée. En un mot toutes les expreſſions trop fines & trop délicates ſont plus propres pour les Ouvrages d'eſprit que l'on lit dans les cabinets & dans les ruëlles, que pour les Diſcours que l'on prononce dans les Temples, où il ne doit rien entrer que de ſublime.

Ciceron a dit que les plus belles regles de l'Eloquence ne ſont que des remarques ſur les Ouvrages des grands Orateurs. Celles que je marque icy ſont de cette nature. Je n'ay garde de me croire aſſez habile pour en donner de moi-même ; mais en liſant avec ſoin les chef-d'œuvres de nos Maîtres, j'ai fait attention ſur ce qui m'a le plus touché dans leurs Diſcours. Voici quelques-unes de leurs Diviſions, où l'on pourra voir comme dans de riches images, ce que je ne démele qu'imparfaitement dans ces Reflexions.

Oraiſon Funèbre de la Reine d'Angleterre.

La ſage & religieuſe Princeſſe qui fait le ſujet de ce Diſcours, n'a pas été ſeulement un ſpectacle propoſé aux hommes pour y étudier les conſeils de la divine Providence, & les fatales révo-

lutions des Monarchies ; elle s'eſt inſtruite elle-même pendant que Dieu inſtruiſoit les Princes par ſon exemple. J'ai deja dit que ce grand Dieu les enſeigne, & en leur donnant, & en leur ôtant leur puiſſance. La Reine dont nous parlons a également entendu deux leçons ſi oppoſées, c'eſt-à-dire, qu'elle a uſé chrétiennement de la bonne & de la mauvaiſe fortune ; dans l'une elle a été bienfaiſante, dans l'autre elle s'eſt montrée toûjours invincible ; tant qu'elle a été heureuſe, elle a fait ſentir ſon pouvoir au monde par des bontez infinies ; quand la fortune l'eut abandonnée elle s'enrichit plus que jamais elle-même, des vertus : tellement qu'elle a perdu, pour ſon propre bien, cette puiſſance Royale qu'elle avoit pour le bien des autres ; & ſi ſes Sujets, ſes Alliez, ſi l'Egliſe Univerſelle a profité de ſes grandeurs, elle-même a profité de ſes malheurs, & de ſes diſgraces plus qu'elle n'avoit fait de toute ſa gloire. C'eſt ce que nous remarquerons dans la Vie éternellement memorable de Tres-Haute, Tres-Excellente, & Tres-Puiſſante Princeſſe Henriette-Marie de France.

Cette Diviſion eſt pleine de grandeur & de majeſté, autant que de juſteſſe & d'ordre. On y reconnoît les deux parties qui la compoſent ſans qu'elles y paroiſſent trop marquées, elle renferme de grandes choſes, & elle en promet encore de plus grandes, & elle répond admirablement à tout le reſte de ce Diſcours où ce celebre Orateur dont le ſublime Religieux eſt le caractere, ſemble s'être élevé au deſſus de lui-même.

Oraiſon Funèbre de Madame la Dauphine par M. de Nîmes.

On reconnoît dans la Diviſion qui ſuit une préparation majeſtueuſe qui conduit inſenſiblement l'Auditeur aux deux membres qui la renferment.

Si je venois deplorer icy la mort imprévuë de quelque Princeſſe mondaine, ſi je n'avois qu'à vous faire voir le monde avec ſes vanitez & ſes inconſtances, cette foule de figures qui ſe preſentent à nos yeux & s'évanoüiſſent, cette revolution de conditions & de fortunes qui commencent & qui finiſſent, qui ſe relevent & qui retombent, cette viciſſitude de corruptions, tantôt ſecretes, tantôt viſibles qui ſe renouvellent, cette ſuite de changemens en nos corps par la défaillance de la nature, en nos ames par l'inſtabilité de nos deſirs ; enfin ce derangement univerſel & continuel des choſes humaines, qui tout naturel & deſordonné qu'il paroiſſe à nos yeux, eſt pourtant l'ouvrage de la main toute puiſſante de Dieu, & l'ordre de la Providence.

Mais, graces au Seigneur, je viens loüer une Princeſſe plus

grande par ſa Religion, que par ſa naiſſance, & vous montrer » au lieu de la fragilité de la nature, les effets conſtans de la grace, » des vertus Evangeliques pratiquées en eſprit & en verité, des Sa- » cremens reçûs avec des ſentimens de devotion exemplaire, des » prieres attentives & perſeverantes, une volonté ſoûmiſe & con- » forme à la conduite de Dieu ſur elle, des ſouffrances unies à cel- » les de Jeſus-Chriſt crucifié, des conſolations venuës du ſein du » Pere des miſericordes, des eſperances immobiles fondées ſur ce- » lui qui dit dans l'Ecriture, je ſuis Dieu, je ne change point. Re- » cuëillons ce Diſcours, & réduiſons-le à vous faire voir une vie » courte, mais toute reglée par la ſageſſe, une longue mort ſoûte- » nuë par la réſignation.

Mademoiſelle de Scudery.

J'ay oüi dire à une Perſonne qui n'avoit rien perdu de ſa réputation, ny de ſon eſprit dans un âge fort avancé, je lui ai oüi dire fort agréablement que les Oraiſons funêbres & tous les Diſcours que l'on prononce dans les grandes occaſions, étoient comme ces belles Villes dont on découvre de loin les hautes Tours & les Dômes ſuperbes, & qui frappent les yeux par une confuſion de grands objets, dont l'irregularité ſe cache en quelque ſorte ſous la magnificence. Elle ajoûtoit que les autres ouvrages d'eſprit reſſembloient à ces Maiſons de plaiſance dont la ſituation eſt agréable, & la ſtructure polie & réguliere, mais qui aprés tout ne ſont que des bijoux champêtres qui plaiſent aux yeux ſans les éblouïr ni les ſurprendre.

C'eſt pour cela que le ſtile de l'Oraiſon funêbre demande ſur tout beaucoup d'élevation, il n'eſt pas permis de rien dire de commun & de médiocre dans ces rencontres. Ce n'eſt pas préciſément à cauſe que l'on parle ordinairement alors devant les Puiſſances de la terre que l'on doit s'élever, mais parce que le Diſcours qu'on prononce eſt l'ame & la principale partie de la Pompe funêbre. Comme l'Orateur eſt dans cette occaſion l'organe de la douleur publique, qu'il prête ſouvent ſa voix à tout un peuple » affligé, elle doit être pleine de dignité & de force. La ſingularité de l'action, la ſainteté du lieu, la préparation des eſprits, la grandeur du ſujet, le choix de l'Auditoire, tout cela demande du grand & du ſublime. On écoute avec indignation un homme qui au milieu des ſacrez Miſteres interrompus, en preſence de ce que le ſiecle a de plus grand, & de ce que la Religion a de plus auguſte; parmi cet éclatant & triſte aſſemblage d'Inſcriptions, de Chifres, de Mauſolées, de Sceptres, de Couronnes, de flambeaux, de deüil & de larmes; glace les eſprits par des morales froides

froides, & les fatigue de citations importunes. Ceux qui s'intereſſent à la gloire des Grands & des illuſtres morts, ne ſçauroient choiſir avec trop de ſoin des Orateurs propres à leur rendre dignement ces triſtes devoirs. La Pompe funébre qu'on leur dreſſe diſparoît bien-tôt, mais l'Eloge demeure; il arrive ſouvent que la curioſité de lire un excellent Diſcours rappelle le ſouvenir d'une belle vie, & que la réputation du Heros ſe ſoûtient par celle de l'Orateur. Cependant quoique nôtre ſiecle ſoit aſſez fecond en bons Ecrivains, il en eſt aſſurément fort peu, dont le ſtile ait aſſez de dignité pour répondre à ces grandes actions; & parmi ce grand nombre de Diſcours prononcez dans ces rencontres, il ne s'en trouve guere où l'on remarque une certaine élevation conſacrée & religieuſe qui en eſt le principal caractere.

Comme les Oraiſons funébres ſe font ordinairement devant des Aſſemblées illuſtres, & que le nom de l'Orateur ſe répand dans le monde avec celui de la Perſonne dont il fait l'Eloge; il ſe trouve toûjours des Ecrivains même aſſez médiocres, qui briguent l'honneur de faire ces Diſcours, & qui le raviſſent à ceux qui en ſeroient plus dignes, ſoit que ces derniers ne ſe trouvent pas dans un commerce d'amis propres à leur ménager ces occaſions, ou que plûtôt ils croyent qu'il fût au deſſous d'eux de les rechercher: car la même élevation de genie qui donne du talent pour réüſſir à ce genre d'Eloge, eſt ordinairement accompagnée d'une fierté modeſte qui ne permet pas que l'on ſollicite avec ardeur les emplois diſtinguez. A la verité, quand on ſe ſent du talent, la modeſtie ne doit pas empêcher que l'on ne recherche les premieres occaſions de ſe faire connoître: car le public ne peut deviner ce don caché du Ciel dans un homme qui n'en a fait voir aucune marque; mais lorſque le merite a percé une fois les voiles du ſilence & de l'obſcurité, l'on aime mieux joüir de ſon repos que de chercher l'occaſion de travailler ſur des ſujets ſi difficiles, & dans leſquels les mauvaiſes critiques ôtent ſouvent le fruit des juſtes loüanges: car on ne louë pas ſouvent ce qu'on eſtime, & l'on n'eſtime pas toûjours ce qu'on loüe.

Il y a des Orateurs qui ne ſe mettent pas en peine que leurs ouvrages paſſent à la poſterité, pourvû qu'ils leur attirent de vaines loüanges dans le cercle d'un certain nombre d'Amis où ils ſont renfermez; ils ſe perſuadent même que le ſeul choix qu'on a fait d'eux eſt un titre de diſtinction qui ne permet pas que l'on révoque en doute leur merite: ainſi il ne faut pas s'étonner ſi parmi ce grand nombre de Diſcours il y en a ſi peu qui ſe ſoûtien-

nent, & qui aprés deux ou trois années de vie, ne tombent dans l'oubli ; c'eſt beaucoup, ſi chaque ſiécle produit un homme capable d'exceller en cette matiere. Une cabale d'Amis intereſſez a beau ſe répandre pour faire valoir l'ouvrage, des Grands dont on aura ménagé la faveur & ſollicité le ſuffrage, pourront le loüer dans les endroits où l'on n'oſera les contredire, le Diſcours aprés s'être ſoûtenu quelque temps par une réputation artificielle, tombera de lui-même, ſe trouvant abandonné des Approbateurs qui l'appuyoient ; au lieu que le tems ne ſert qu'à mieux faire reconnoître le prix des excellens Eloges, qui ſe relevent à meſure que les autres s'enſeveliſſent. Cependant un mauvais Ecrivain joüit quelquefois du fruit preſent d'une réputation injuſte, au lieu que le merite d'un excellent Orateur n'eſt quelquefois bien reconnu qu'aprés ſa mort ; Dieu voulant peut-être lui épargner la tentation dangereuſe attachée à une gloire ſolidement établie. Cela peut faire remarquer en paſſant combien eſt vain & frivole cet honneur que les hommes font conſiſter à ſçavoir bien écrire, puiſque le petit nombre des vrais connoiſſeurs fait que le plus ſouvent on ignore ceux que l'on doit préferer, dans une choſe où chacun s'attribuë un droit de juriſdiction, & qu'un homme habile ne travaille quelquefois que pour laiſſer à ſon nom l'heritage d'une réputation que l'envie ou l'ignorance lui ont ôtée pendant ſa vie.

Les expreſſions de l'Ecriture ſainte ſervent beaucoup pour donner de l'élevation au ſtile ; mais il faut les employer avec beaucoup d'art pour faire entrer ce qu'elles ont de ſublime dans le Diſcours, en conſervant la pureté & l'exactitude de la langue. On doit craindre de ſe rendre obſcur en voulant s'élever : car il y a beaucoup de manieres de parler dans les Livres ſaints avec leſquelles ceux qui les liſent ſouvent ſont comme naturaliſez, mais qui paroiſſent barbares, & étrangeres au gré du monde. Il n'eſt donc pas trop aiſé de garder en cela le juſte temperament, de prendre de la langue Hébraïque ce qui peut convenir à la langue Françoiſe, & de ſatisfaire les oreilles ſçavantes & chrétiennes ſans bleſſer les polies & les délicates. Une des choſes que l'on doit éviter avec le plus de ſoin ſur ce ſujet, c'eſt le trop grand nombre de ces expreſſions : car outre que les termes de l'écriture trop frequens dans un ouvrage marquent une affectation de ſcience, ils deſſechent le Diſcours au lieu de lui donner de l'onction & de la ſolidité ; il faut que ces paroles ſacrées ſoient miſes en œuvre comme des pierres précieuſes dans une riche broderie où elles bril-

lent ſans gâter l'ordre du deſſein, & où elles ſont une partie de l'ouvrage qu'elles enrichiſſent. Il faut ſur tout qu'elles ne paroiſſent point recherchées, qu'elles ſemblent s'être preſentées ſi naturellement à l'eſprit de l'Orateur, qu'il n'en pouvoit trouver de plus juſtes, ni de plus propres pour bien exprimer ce qu'il vouloit dire. L'Ecriture ſainte eſt comme une riche moiſſon que la Providence qui regne dans l'ordre de la grace a laiſſée aux hommes; mais il faut recuëillir cette moiſſon, tirer le grain de l'épic, en faire du pain, & accommoder cette divine nourriture, de telle maniere que chacun puiſſe être capable de la goûter & de la prendre. Ainſi il eſt bon d'adoucir ſouvent les fortes expreſſions du Saint Eſprit, & d'envelopper de courtes Paraphraſes avec les citations pour les rendre intelligibles. Le Livre que Dieu fit devorer au Prophete, devint plus doux que le miel dans la bouche, pour nous faire entendre que le ſtile des Orateurs Chrétiens doit joindre la douceur avec la force, ce qui ſe fait lorſque l'eſprit nourri par une lecture aſſiduë & digerée des Livres ſacrez, répand ſur tout ce qu'il produit, une certaine teinture de Religion que l'on acquiert inſenſiblement dans le cours de ce ſaint commerce, comme en vivant avec le grand monde l'on en prend ſans y penſer, le langage & les manieres: il eſt certain que ces précautions doivent être encore plus ſoigneuſement obſervées dans les Oraiſons funèbres que dans les autres Diſcours, & comme elles ſont faites autant pour être lûës, que pour être entenduës, il les faut écrire avec beaucoup de juſteſſe. Nous voyons des ouvrages en ce genre, qui ne ſont preſque qu'un tiſſu de paſſages que l'on a joints enſemble, c'eſt un recuëil de citations plûtôt qu'une compoſition exacte: d'autres affectent de tenir le Lecteur tendu & appliqué ſur la même idée, & ramenent à tout moment l'eſprit à leur deſſein par des citations importunes qui le retracent, cela me fait ſouvenir d'un Prédicateur de Province qui en faiſant le Panegyrique d'une ſainte nommée *Colombe*, fit entrer tous les Paſſages de l'Ecriture où ce mot étoit employé.

L'on peut comparer cette teinture des Livres ſaints à la précieuſe couleur dont les hommes ont pris le beau nom pour le donner, par excellence, au vêtement des Rois & des Princes de l'Egliſe. Cette Pourpre tant vantée étoit une couleur étrangere au drap qui en étoit teint, mais elle en faiſoit le principal éclat, & toute la Pompe Romaine n'a rien eu de plus magnifique. Il en eſt ainſi de ce caractere de Religion qu'impriment ſur leurs Diſcours les Orateurs auſquels la lecture de l'Ecriture ſainte eſt fami-

liere. Cette teinture ſacrée, quoiqu'étrangere à leur ſtile, en rehauſſe infiniment le prix, & tous les ornemens de l'éloquence prophane n'en ſçauroient égaler la ſainte & religieuſe majeſté. Ce n'eſt pas aſſez pour les Prédicateurs d'une nobleſſe de ſentimens, & d'expreſſions tirées du fond de leur eſprit, il faut qu'ils y ajoûtent, pour ainſi parler, cette Pourpre auguſte dont leur ſtile doit être revêtu. Ces Ambaſſadeurs du Roi de gloire doivent faire éclater ſur tout l'appareil de leur Miſſion, cette couleur venerable de leur grand Maître mêlée avec le ſceau de leur miniſtere. On la remarque viſiblement dans tous les écrits des Saints Peres, & elle eſt comme la difference qui diſtingue dignement les Orateurs ſacrez d'avec les prophanes; c'eſt en quelque ſorte ce qui les caracteriſe, & qui met le comble à la perfection de leur art. C'eſt ce rideau de Pourpre qui couvre toute la pompe du Sanctuaire. Ce qu'il y a de plus beau dans les ouvrages de l'art & de la nature, c'eſt un certain éclat qui réſulte d'un haut degré de perfection de merite ou d'excellence, cet air de reſſemblance que les derniers coups d'une main habile donnent au portrait, ce parfum précieux qu'on ajoûte à une riche parure, cet émail plus riche que l'or même, cette goutte d'ambre mêlée avec une liqueur délicieuſe, cette derniere fleur de beauté dont la nature pare les fruits qu'elle a conduits à une maturité parfaite, le charme de la pudeur & de l'innocence dans un beau viſage; & enfin cette éloquence dont la Religion conſacre toutes les graces en les conſervant.

Ce ſublime dans le Diſcours ſi difficile à définir, & qui ſe fait plûtôt ſentir que diſcerner au Lecteur; ce ſublime, dis-je, eſt l'ame de l'Oraiſon funêbre: les ouvrages de ce genre qui manquent d'élevation, tombent & languiſſent quelque bien écrits qu'ils ſoient d'ailleurs; des Orateurs qui s'étoient acquis quelque réputation de nos jours, l'ont perduë dans ce genre d'écrire, ſur tout parce qu'ils manquent d'élevation. Le ſtile de ces ſortes de Diſcours doit répondre à la ceremonie pour laquelle ils ſont faits, une majeſté triſte y doit être par tout répanduë avec une harmonie lugubre; il faut que de magnifiques expreſſions mêlées avec des images funêbres s'accordent avec cette couleur de deüil rehauſſée par de riches Armoiries, & des figures éclatantes. Le Maître de l'éloquence a dit que le ſtile de l'Orateur devoit fort approcher de celui de la Poëſie, parce qu'il doit être brillant, riche & élevé, mais principalement dans l'Oraiſon funêbre. Je me ſouviens, à ce propos, d'une froide critique qui fut faite d'un

de ces ouvrages où l'on croyoit avoir remarqué un grand défaut dans un petit Vers échappé à l'Auteur : *Ce digne Chef d'une famille illuſtre.* Il faut avoir bien peu de diſcernement pour s'arrêter à de ſemblables bagatelles, lorſque d'ailleurs tout eſt grand, noble & majeſtueux dans une piece d'Eloquence. Nos plus grands maîtres ne ſont pas exempts de ces petites taches, s'il eſt vray que c'en ſoit-là une, on a remarqué dans Voiture, le modele de la galanterie & de la politeſſe, ce Vers héroïque. *Qui faſſe à l'avenir trembler tous les ingrats :* & il parle en quelque endroit d'une perſonne qui lui demandoit des lettres de ce ſtile qui ſembloit tout Poëſie. L'Oraiſon funèbre de Monſieur le Duc de Montauſier par un grand maître, n'eſt pas gâtée par ce Vers ; *Il revenoit chargé du poids de ces penſées.* Je ſçai qu'il y a un milieu à garder, qu'un juſte diſcernement ne confond pas l'enthouſiaſme du Poëte avec celui de l'Orateur, & que les licences de l'un ne ſont pas accordées à l'autre. Mais enfin l'élevation & la richeſſe qui doivent également ſe trouver dans leur ſtile n'y mettent guere de difference. J'ai remarqué même que les plus beaux endroits des Poëtes qui ont écrit avec le plus de juſteſſe, pourroient trouver place dans une Proſe ſublime, ſi l'on renverſoit dans les paroles l'ordre qui fait la meſure & la rime, par exemple.

M. de Nimes.

Faut-il que ſur le front d'un prophane adultere,
Brille de la vertu le ſacré caractere.

Seroit-ce parler trop poëtiquement que de dire, *Faut-il briller ſur le front d'un adultere prophane, que le ſacré caractere de la vertu.* Je ne rapporte que cet exemple, on en pourroit trouver une infinité d'autres dans cet admirable Auteur. Ce rapport du ſtile Oratoire & Poëtique ſe remarque, ſur tout dans les ouvrages des Auteurs qui n'écrivent point par ſaillies, qui ne ſont point emportez par la fougue de l'imagination, & *qui épurent les Vers & la Proſe aux rayons du bon ſens.* C'eſt l'expreſſion dont ſe ſert un autre Poëte celebre.

Tragedie de Phedre par M. Racine.

M. Deſpreaux.

Si je ne craignois de ſortir un peu du caractere ſerieux que demande cet ouvrage, je dirois que le Pegaſe d'Homere eſt un Cheval qui prend ſouvent le frein aux dents, & qui emporteroit ſon homme dans le précipice ; ſi toute ſa fougue n'étoit domptée par la force du Cavalier qui le monte ; c'eſt-à-dire, ſi l'eſprit d'Homere n'étoit encore plus fort que ſon imagination : mais le Pegaſe de Virgile, eſt pour ainſi parler, un Cheval d'Académie,

dreſſé avec beaucoup de ſoin, qui ſans être impetueux & emporté, ne laiſſe pas d'être plein de force & de vigueur, qui attend que la main qui le guide regle ſon allure, & qui ne fait aucun mouvement que par l'impreſſion qu'on lui donne. De ſorte que c'eſt Virgile qui conduit Pegaſe, au lieu que Pegaſe ſemble emporter Homere, qui le retient cependant avec effort, & le ramene dans la Carriere lorſqu'il en eſt ſorti par des écarts impetueux & des ſaillies qui tiennent de la fureur & de l'inſpiration. Or je conviens que ce dernier genre de Poëſie ne convient pas aux Orateurs; mais celle de Virgile, ſi on en retranche la meſure & la fable, me paroît l'idée de la plus parfaite Eloquence. En effet, Virgile, le ſage Virgile dont les plus nobles fureurs ont été conduites par la raiſon, a fait une infinité de Vers dont on pourroit tirer une Proſe Latine toute admirable, ſans y rien changer que l'arrangement des termes qui fait la cadence; auſſi voit-on pluſieurs beaux endroits des grands Orateurs, dont on feroit des Vers excellens, avec le ſecours de la meſure. Cependant ce Critique chagrin ſe récrioit fort ſur ce petit Vers, qu'il croyoit capable de gâter un diſcours, d'ailleurs generalement approuvé, pendant qu'il donnoit de grands éloges à un autre qui avoit plûtôt l'air d'un Prône que d'une Oraiſon funèbre : Mais quoi ! c'eſt le malheur de ceux qui écrivent de ſe voir livrez au jugement des mauvais Critiques.

Vers de Mr. Deſpreaux.

Dés que l'Impreſſion fait éclore un Poëte,
Il eſt eſclave né de quiconque l'achete,
Un Clerc pour quinze ſols ſans craindre le hola,
Peut aller au Parterre attaquer Attila.

Tout eſt plein de ces gens qui avec un ton de voix déciſif, & un air de confiance dans leur prétendu diſcernement, prononcent en maîtres ſur les ouvrages d'eſprit, & entraînent dans leur ſentiment tous ceux de leur caractere; mais les gens habiles ne veulent que l'approbation de ceux qui leur reſſemblent, & qui attire avec le tems celle des autres.

Ce qui fait la perfection des ouvrages d'eſprit, eſt un certain caractere de beauté qui leur convient, un diſcours de Morale ne doit pas être un Panegyrique, un Panegyrique doit être different d'un diſcours de Morale, & une Oraiſon funèbre ne doit reſſembler ni à l'un, ni à l'autre. Il ſeroit bien difficile de marquer préciſément en quoi conſiſte cette difference; ceux qui la trou-

vent la doivent plutôt à un talent particulier qu'ils ont pour ces ſortes d'ouvrages, qu'à leur travail & à leurs reflexions. Comme l'art ne ſçauroit donner l'odeur aux fleurs avec quelque perfection qu'il les imite, ce caractere de l'Oraiſon funêbre ne tombe point ſous les regles, & c'eſt un de ces dons précieux dont la nature ſe réſerve la diſpenſation. Il y entre de la politeſſe, de la religion, de la majeſté, de la triſteſſe, ou plûtôt c'eſt un certain mêlange de tout cela répandu dans le ſtile, dans les penſées & dans tout le corps de l'ouvrage, qui le caracteriſe. On ne le ſçauroit faire remarquer à ceux qui ne le ſentent point, parce qu'il faut qu'il y ait de la proportion entre la délicateſſe du goût, & l'excellence de l'ouvrage, afin que l'une pique l'autre. Il y a des gens qui avalent indifferemment les vins délicieux & médiocres ; d'autres n'ont qu'à les flairer pour reconnoître tout ce qu'ils ont d'excellent ou de mauvais ; ainſi pluſieurs liſent les bons & les méchans diſcours ſans en faire la difference, quelques-uns les diſtinguent à la premiere ligne. Auſſi n'en eſt-il pas des Oraiſons funêbres comme des Inſtructions que l'on fait au Peuple, une Prédication eſt toûjours bonne quand elle touche, l'eſprit Saint n'attache point la vertu de ſa grace aux regles de l'éloquence, il ſouffle où il lui plaît : chaque Auditeur a droit de juger d'un Sermon par les bons effets qu'il produit dans ſa conſcience ; mais une Oraiſon funêbre n'eſt point bonne quand elle n'eſt point du goût des habiles ; on a beau eriger les ruelles en tribunaux, où l'on décide & où l'on prononce ſur ces ouvrages, ils ne ſont point ſoûmis à cette Juriſdiction uſurpée que la vanité s'attribuë, & ils ne reconnoiſſent pour leurs vrais Juges que les Maîtres, & quelques Lecteurs éclairez qui ont une érudition polie & cultivée par l'uſage du monde ; le nombre de ces connoiſſeurs qui ont aſſez d'équité & de diſcernement pour juger de ces diſcours par eux-mêmes, qui ôtent de la balance le rang, la fortune, la réputation des Auteurs, eſt plus petit qu'on ne le ſçauroit croire. Combien y a-t-il de gens qui dans les Tableaux qu'ils voyent ſont frappez d'un coloris éclatant ou d'une riche bordure, & qui n'apperçoivent point ces traits hardis & délicats qui font les peintures exquiſes. La beauté des portraits de l'eſprit eſt encore plus difficile à remarquer que celles des autres, parce qu'elle eſt moins ſenſible.

Puiſque je ſuis ſur ce ſujet, je dirai ce que je penſe du goût de la Cour & de la Ville. La Cour eſt comme le Tribunal Souverain dans lequel l'on réforme, ou l'on confirme les jugemens de

la Ville. Cependant le bon goût eſt le même dans l'une & dans l'autre. La difference que l'on y remarque vient de ce qu'à la Ville le ſentiment des habiles eſt ſouvent inconnu ou étouffé par une foule de mauvais Critiques, ou de faux Approbateurs ; au lieu qu'à la Cour les gens capables de décider ſur ce point étant plus en vûë & plus marquez, entraînent les autres ; mais dans le fonds, les bons connoiſſeurs de la Ville & de la Cour s'accordent enſemble, & il n'y a qu'une maniere de bien juger. Le petit nombre de la Ville eſt ſouvent vangé par le petit nombre de la Cour.

Un mauvais Prédicateur ſoutenu par la cabale, peut plaire long-tems à la Ville, parce que le nombre des Auditeurs qui lui conviennent y eſt grand, & étouffe en quelque ſorte le ſentiment des gens habiles. Pluſieurs de ces admirateurs auſſi ridicules que ceux qu'ils admirent y tiennent un rang conſiderable, ſont diſtinguez par des équipages magnifiques, impoſent dans les compagnies, ou par un ton déciſif, ou par un exterieur & une qualité qui donnent de l'authorité à leurs paroles ; un homme éclairé ſe tait ſouvent par bienſeance où ces gens-là parlent en maîtres ; cependant l'Orateur profite de la foibleſſe des hommes, & joüit ſouvent d'une réputation mal acquiſe, & des fruits qui la ſuivent, des Chaiſes à haut prix, un grand nombre de Carroſſes, un murmure de vains applaudiſſemens à la fin d'un Sermon, une foule ramaſſée de tous les beaux eſprits de contrebande, font valoir un homme médiocre, & le placent au côté des plus excellens Orateurs du ſiecle.

On ne peut s'imaginer à la Cour, qu'il ſe trouve un homme capable de remplir ſon miniſtere avec des intentions deſintereſſées, ſur tout ceux qui ſont éloquens, ſont expoſez à ces ſoupçons, quelque Chrétiens qu'ils puiſſent être d'ailleurs. Cependant ce n'eſt ni l'auſterité de l'exterieur, ni la rudeſſe du langage, qui rendent le cœur deſintereſſé, & tel qui dans un premier diſcours, aura ſçû parler à un grand Monarque, avec une politeſſe accompagnée de Religion, aura peut-être eu moins d'envie d'être loüé que celui qui aura donné le nom de compliment flateur, à un hommage reſpectueux authoriſé dans ces rencontres.

Je ne trouve rien de plus digne de pitié que certains Prédicateurs fort au-deſſous du médiocre, qui pour avoir paru diverſes fois dans ces Chaires honorables, où la majeſté des Perſonnes auguſtes qui écoutent, ſemble rejaillir en quelque ſorte ſur ceux qui parlent,

parlent, en prétendent tirer comme des titres de préference ſur d'autres que l'approbation publique met fort au-deſſus d'eux. Ces emplois éclatans, honorent ſans doute beaucoup ceux qui y ſont appellez ſans qu'ils les recherchent, ou qui les rempliſſent avec une ſatisfaction generale; mais pour ceux qui s'y font ſiffler & qui n'y montent que par les degrez qu'on ſçait, la vanité qu'ils en prennent ne ſert qu'à les rendre plus mépriſables. On en peut dire autant des récompenſes, que la brigue & la ſollicitation raviſſent ſouvent à la vertu & au merite; elles ne font qu'exciter un murmure public, qui releve les ſujets oubliez, bien plus que ne feroient les honneurs qu'on refuſe à leur perſonne, pendant que les ſuffrages de tout un Royaume les accordent à leur réputation. Un excellent Critique de nôtre ſiecle a fort bien dit que rien ne faiſoit plus d'honneur à un homme habile ſans fortune, que de faire dire à tout le monde, *d'où vient qu'on ne fait rien pour un tel.* On oublie peu à peu les gens heureux, & on les laiſſe joüir, dans un exil honorable, du fruit paiſible de leurs travaux; mais les malheureux illuſtres attirent les plaintes, & redoublent l'eſtime en excitant l'indignation.

Si le monde avoit quelque récompenſe à donner qui pût flater une ame élevée, ce ſeroit celle d'une grande réputation: mais il me ſemble qu'on la perd plus ſouvent à la Cour qu'on ne l'acquiert; d'ailleurs on ne voit pas que les grandeurs rendent les hommes illuſtres quand ils ne le ſont pas d'eux mêmes. Au contraire, on connoît des Orateurs celebres qui ſe ſont élevez aux plus hauts rangs de l'Egliſe; cependant on les révere davantage ſous les noms qui rappellent leur merite, que ſous les titres qui marquent leur dignité. La voix publique attache à ces noms celebres ſous leſquels on a vû paroître tant de beaux ouvrages, je ne ſçai quelle idée de reſpect & de veneration, qui ſe diminuë quand on les change.

Il arrive ſouvent à la Ville qu'un habile homme inconnu dans un auditoire nombreux, l'entend avec indignation, retentir de mauvaiſes loüanges; mais il ne demeurera pas long-temps ſans apprendre que les honnêtes gens de la Cour auront ry de l'Orateur qu'on admiroit à la Ville. Les courtiſans qui ont l'eſprit droit & éclairé, ont même plus de délicateſſe & de penetration que les autres; parce que leur eſprit ſe rafine & ſe purifie, par l'uſage du monde: non ſeulement ils jugent bien des ouvrages qui demandent de la politeſſe, & qui ſont particulierement de leur reſſort; mais comme ils ont ſur tout le goût des bienſeances, ils connoiſ-

ſent parfaitement ceux qui les obſervent ; ils remarquent d'abord, ſi le caractere particulier qui convient aux choſes, s'y rencontre, & quelquefois ſans avoir beaucoup de ſcience, & de Religion, ils ne laiſſent pas démêler les diſcours véritablement ſçavans & Chrétiens, d'avec ceux qui ne le ſont que ſuperficiellement : auſſi beaucoup de gens ont perdu leur réputation, pour s'être trop tôt expoſez à cette derniere épreuve du merite ; ce que je dis ne regarde neanmoins qu'un fort petit nombre de Courtiſans : car le gros de la Cour, comme de la Ville, n'a que des lumieres fort bornées pour décider avec connoiſſance : d'ailleurs les paſſions qui regnent à la Cour, font que les jugemens y ſont d'ordinaire paſſionnez, quelquefois on ne s'y donne pas la peine de bien connoître les gens, & l'on en rejette que l'on approuveroit ſans doute, ſi l'on avoit eu le tems de les goûter ; il ne faut qu'une mauvaiſe plaiſanterie qui vient à ſe répandre, une avanture bizarre qui interrompt un diſcours, un dégoût de caprice, qui naît ſans raiſon dans les eſprits tout occupez de leurs deſſeins & de leurs paſſions, pour tourner en ridicule, un habile homme, ſur tout lors qu'on ne lui ſent point de protection puiſſante.

Un Orateur choiſi pour faire une Oraiſon funèbre, doit être inſtruit de l'Hiſtoire de ſon ſiécle, connoître la vie, & le caractere des grands, dont ſon diſcours l'oblige à parler, pour les loüer à leur goût, & d'une maniere qui leur convienne. Ce ſeroit manquer à la bienſéance en faiſant l'éloge d'un Heros, d'oublier les principales Perſonnes de ſa famille ; cet oubli ſeroit une offenſe pour eux & une déclaration tacite que l'on n'a rien à dire à leur gloire ; mais les loüanges qu'on leur donne doivent être courtes, vives, ſemées parmi les mouvemens, & les figures, & liées au ſujet avec beaucoup d'art, de peur qu'elles ne ſentent l'affectation & la flaterie. Il faut ſur tout ſçavoir s'il n'y a point dans la vie de ces Grands, des fautes ou des foibleſſes connuës, pour n'en pas rappeller le ſouvenir, par des loüanges indiſcrettes, qui réveillent la cenſure. D'ailleurs, il y a certains incidents, deſquels le ſoupçon s'eſt répandu dans le monde, dont il faut écarter l'idée, avec beaucoup de ſoin ; quelquefois un mot échappé par imprudence, ou à deſſein, ſur ces endroits délicats, ſuffit pour ſoulever tout un Auditoire, & le met hors d'état de goûter ce qu'il y a de bon dans le reſte du Diſcours ; ce ſont des écüeils qu'il faut éviter avec un extrême ſoin dans ces ouvrages, ou en gardant un ſilence ſage, quand on le peut, ou en paſſant legerement par-deſſus avec des expreſſions menagées & adoucies.

Ainſi l'Orateur doit connoître la Cour & le monde : cependant il ne faut pas que ſon ſtile ait rien de mondain ; c'eſt en quoi conſiſte la principale difficulté de ces ſortes d'Ouvrages ; de parler de guerres, de négociations, d'intrigues, de mariages, de fêtes, de paſſions, & de pluſieurs autres choſes, dont il faut traiter néceſſairement dans les Oraiſons funèbres ; & de mêler parmi tout cela un certain caractere de dignité & de religion, qui conſacre tout ce que l'on touche, de telle ſorte que l'image du ſiécle ſe preſente à l'eſprit, avec ſes plus beaux traits, & neanmoins purifiée de tout ce qui ſcandaliſe. Je crois que l'on doit éviter certaines manieres de parler qui ont cours de tems en tems dans le monde. Il y a auſſi quelques expreſſions molles & galantes, qui ſemblent affectées aux Romans & aux Ouvrages purement profanes, dont il ne faut pas ſe ſervir ny dans les Prédications, ny dans les Oraiſons funèbres, quelque propres qu'elles paroiſſent à faire entendre ce que l'on veut dire : Je me ſouviens d'avoir oüi dire à un Prédicateur qui a de la réputation, *que l'homme étoit ſouvent la dupe de ſon cœur* ; cette maniere de s'exprimer eſt agréable dans les réflexions d'un habile Courtiſan, mais elle ne s'accorde point avec la majeſté de la Chaire ; non ſeulement ceux qui aiment la Religion, ſont choquez de ces tours galans & affectez, mais pour peu que l'on ait le goût de la bienſéance, on ne les peut ſouffrir. Cependant c'eſt là-deſſus que beaucoup de gens ſe récrient, & ce ſont les endroits favoris de certains eſprits groſſiers, qui veulent être fins & délicats : ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que ce ne ſont pas toûjours des femmes, ni des courtiſans qui les admirent, ce ſera quelquefois un Sçavant chagrin, un Religieux mortifié, qui trompez par une fauſſe idée de politeſſe, croyent la remarquer en des choſes entierement éloignées de leur caractere, ces gens qui traitent *de fleurettes* des diſcours ſolides, pleins d'une éloquence mâle & chrétienne ; parce que la Doctrine y eſt renduë intelligible & dépoüillée de la ſéchereſſe de l'école, ne conſiderant pas qu'il faut être plus maître de la ſcience pour la couvrir avec art, que pour l'étaler avec faſte ; ces gens-là, dis-je, ſeront les premiers à louer, dans un diſcours, les endroits qui ſont véritablement des *fleurettes*, & tout à fait contraires à la ſimplicité & à la dignité de l'éloquence Evangelique dont ils ſont les zelez défenſeurs.

Au reſte, quoique dans cet Ouvrage je n'aye pris des exemples que chez les deux grands Maîtres que j'ai ſouvent citez, je n'ai pas prétendu faire entendre qu'il ne s'en trouve point de beaux

dans d'autres Oraiſons funèbres que les leurs ; j'en ay rapporté pluſieurs autres dans le Miniſtere Evangelique, mais la voix publique m'a nommé particulierement les deux grands hommes, auſquels je me ſuis attaché dans cette Diſſertation, & leurs Ouvrages ſont entre les mains de tout le monde. On voit avec plaiſir dans ces deux celebres Orateurs de dignes ſucceſſeurs des Apôtres qui confiérent aux Diacres, les autres Miniſteres dont ils étoient chargez, pour ſe conſacrer ſans partage à celui de la parole. On eſt bien aiſe de voir revivre dans ces illuſtres Prélats, ceux de la primitive Egliſe qui ont été de ſaints Evêques, & de grands Prédicateurs, & qui en édifiant l'Egliſe par l'exemple de leur pieté, l'ont enrichie des fruits & des treſors de leur éloquence. On rend grace à la Providence qui veille ſur l'Egliſe d'avoir fait paſſer de ſiécle en ſiécle, juſques à nous, cette pieuſe coûtume d'élever à l'Epiſcopat ceux que le talent de la Prédication dans un degré éminent, a déja ſi fort diſtinguez. Mais il faut dire la verité, ces hommes veritablement excellens ſont bien rares, une infinité de réputations qui naiſſent & qui meurent dans le cours de quelques années, placent dans ce rang, divers Orateurs qu'on dégrade bien-tôt ; à peine s'en trouve t'il un ou deux, comme nous l'avons déja dit, dans chaque ſiécle, ces deux grands hommes ſi connus dans le nôtre, ſont en quelque ſorte regardez comme des Aſtres qui approchent de leur couchant, & qui ſans rien perdre de leur éclat nous font craindre de nous en voir privez. L'un ne répand plus que de loin les lumieres de ſon éloquence, & de ſa Doctrine, & ſemble ſe réſerver tout entier au climat bienheureux qui le poſſede. L'autre a déclaré publiquement que ſes cheveux blancs l'avertiſſoient de ſe donner ſans réſerve à ſes fonctions Paſtorales, qu'il ſemble exercer à l'egard de toute l'Egliſe. Ainſi une noble émulation doit animer ceux qui s'efforcent de marcher ſur leurs traces, il eſt de la dignité d'un Royaume ſi floriſſant & de la plus belle Cour du monde, qu'il y brille de ces ſublimes génies que Dieu ſemble avoir formez pour donner dans une digne loüange la plus haute récompenſe que la vertu puiſſe recevoir ſur la terre ; on peut dire que l'ame des ſolemnitez publiques leur manque lorſqu'elles ne ſont point ſoûtenuës par une voix qui puiſſe remplir toute l'attente des Peuples. A regarder même les choſes dans la politique ; rien ne donne plus d'ornement à cette grande Ville qui meriteroit d'être la capitale du monde, que ces Orateurs illuſtres qui ont plus dequoi ſatisfaire la curioſité des Etrangers habiles que les plus ſuperbes monumens

qui l'embelliſſent ; cependant il ſemble que le grand Art des Panegyriques & des Oraiſons funèbres demande quelque nouveau Maître, & l'on verroit avec joye un mérite naiſſant remplir peu à peu la place qu'a laiſſé vuide ce digne Prélat que chacun reconnoit ici ſans qu'on le nomme.

ORAISON FUNEBRE DE JACQUES II. Roi de la Grande-Bretagne.

Prononcée le 19. jour de Septembre 1702. dans l'Egliſe des Religieuſes de la Viſitation de Chaillot, où repoſe le Cœur de Sa Majeſté.

Par Meſſire HENRY EMMANUEL DE ROQUETTE, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint Gildas de Rhuis.

Tenuiſti manum dexteram meam, & in voluntate tuâ deduxiſti me, & cum gloriâ ſuſcepiſti me.

Vous m'avez tenu par la main droite. Vous m'avez conduit ſelon les diſpoſitions de vôtre volonté ſainte. Et vous m'avez comblé de gloire en me recevant dans vôtre ſein. Au Pſeaume 72.

MONSEIGNEUR,

C'eſt ainſi que le ſaint Roi David rappelloit en ſon eſprit ces divers évenemens, où tantôt heureux & triomphant ; tantôt malheureux & opprimé ; Vainqueur des Philiſtins, perſecuté par ſon propre fils, il avoit paſſé par les deux extrémitez de la vie humaine. C'eſt ainſi que réflechiſſant ſur la protection ſpeciale, qu'il avoit éprouvé dans ſes malheurs ; il beniſſoit Dieu, protecteur de l'innocence, d'avoir ſoûtenu ſa foibleſſe, conduit ſes pas, relevé ſa gloire. *Tenuiſti manum dexteram meam, & in voluntate tuâ deduxiſti me, & cum gloriâ ſuſcepiſti me.*

Monſeigneur le Cardinal de Noailles Officiant.

Vous prévenez déja, Meſſieurs, l'application que je vais faire de ces paroles. Un nouveau David a paru de nos jours. L'ordre de la Providence a ramené cet enchaînement de proſperitez & de diſgraces dont fut diverſifiée la vie du ſaint Roi d'Iſraël. Vous avez vû revivre dans le Roi d'Angleterre ſa fidelité, ſa douceur, ſa conſtance, mêmes malheurs, mêmes vertus : Et pour l'hon-

neur de la Religion, je ſouhaiterois à ce dernier un Eloge digne de lui.

Loin de moi tout ſoupçon de flaterie, loin toute ombre d'exageration. La ſimple verité, eſt ici fort au-deſſus de tout l'art de l'éloquence. En vain voudrois-je ſolliciter vôtre attention, elle ſera ſuffiſamment excitée par la grandeur des évenemens, par la majeſté des Perſonnes, par la ſublimité des Vertus, qui feront la matiere, & le principal ornement de ce Diſcours.

Je viens expoſer à vos yeux un Heros vravement Chrétien, que la ſituation naturelle de ſon cœur, & plus encore ſa foi vive, ont rendu ſuperieur aux plus étranges révolutions. La fortune fut toûjours extrême à ſon egard. Il éprouva ſans meſure & ſes careſſes & ſes rigueurs, comblé de ſes dons, accablé de ſes coups. Quand je réflechis ſur ſes premieres années, je ſuis comme ébloüi de tout l'éclat de ſa gloire; & lorſque j'enviſage ſes derniers tems, mon cœur ſe ſoulève, mon eſprit ſe trouble & craint d'entamer le recit de ſes malheurs, qui ont enveloppé toute l'Europe.

La France, qui fut témoin de ſes diſgraces, avoit été le theatre de ſes premiers exploits. Elle admira cet intrepide courage, qui fit l'étonnement des Condez & des Turennes. L'Angleterre qui le força de s'éloigner de ſon Trône, l'y avoit conduit elle-même, tout couvert de lauriers. Deux fois elle triompha ſur mer par ſa valeur; elle ſe vit par ſa ſageſſe, l'Arbitre des deſtinées de l'Europe; elle avoüa qu'elle lui devoit ſa tranquilité profonde. Heureuſe ſi elle avoit ſçû en profiter, au lieu de tourner contre le Vainqueur le fruit de tant de Victoires! Mais oublions, s'il ſe peut, ſon ingratitude, & laiſſons-lui le ſoin de la venger ſur elle-même.

Préparez-vous donc, Meſſieurs, à voir dans le tableau que je vais vous preſenter, des évenemens inoüis, & preſque incroyables. Ici va paroître dans tout ſon jour, l'inſtabilité, le néant des choſes humaines. Celui qui devoit ſoûtenir le Trône, eſt celui qui le renverſe. L'Europe ſacrifie ſon repos à l'élevation d'un ſeul homme. Les Souverains oublient leurs interêts propres, pour favoriſer l'uſurpation. La Foi liguée contre la Foi, facilite à l'Erreur les moyens d'anéantir dans trois Royaumes, les reſtes de la Religion primitive. Une Domination étrangere s'établit preſque ſans effort ſur les ruines de la Domination légitime. Un Peuple déçû par l'appas de la liberté, prend volontairement des chaînes plus peſantes que celles qu'il quitte. Un Roi ſuſcité de

Dieu, pour être l'azile & l'appui de l'innocence, défend, ſeul contre tous, les droits ſacrez de la Royauté & de la Religion également opprimées.

Parmi tant de prodiges, quelque choſe de plus rare & de plus grand encore ſe découvre à mes yeux. Un Roi malheureux, mais fidele, en qui la Religion maîtriſe la fortune; Qui regarde d'un œil tranquile & preſque indifferent ſes caprices divers; Qui en tire les motifs & les moyens de ſa penitence; aſſez humble pour tout ſouffrir; aſſez genereux pour tout pardonner; aſſez détaché pour ſacrifier tout. Je le vois ſauvé du naufrage, qui conſiderant les écueils d'où Dieu l'a tiré, & le port où il l'a conduit, s'écrie comme le ſaint Roi David, qu'il s'étoit propoſé pour modele: *Tenuiſti manum dexteram meam, & in voluntate tuâ deduxiſti me, & cum gloriâ ſuſcepiſti me.*

Attachons-nous, Chrétiens, à ces vûës que la Foi nous donne; & afin de profiter de cet exemple memorable que Dieu montre au monde Chrétien pour le réveiller de ſon aſſoupiſſement, contemplons dans cette prodigieuſe viciſſitude de biens, de maux, de proſperitez, de diſgraces, Dieu qui conduit le Juſte; Dieu qui purifie le Juſte; Dieu qui couronne le Juſte; Qui le conduit à la verité; Qui le purifie dans la tribulation; Qui le couronne par la perſeverance. Les progrés de ſa Foi. Les épreuves de ſa patience. Les merveilles de ſa mort. Diviſion.

C'eſt, MESSIEURS, tout ce qui paroîtra dans cet Eloge funèbre, que je conſacre à la memoire immortelle DE TRES-HAUT, TRES-PUISSANT, TRES-EXCELLENT, ET TRES-RELIGIEUX PRINCE JACQUES II. ROY DE LA GRANDE-BRETAGNE.

La Providence qui diſpoſe tout avec poids, nombre & meſure, ſelon l'expreſſion du Sage, voulut que la naiſſance du Duc d'York, depuis Roi de la Grande-Bretagne, tint quelque choſe des deux extrémitez qui devoient partager ſa vie. Elle le fit naître parmi les Couronnes & les Sceptres; & réünit en ſa perſonne, le Sang de France, d'Ecoſſe, & d'Angleterre, c'eſt-à-dire, ce qu'il y a de plus noble & de plus pur ſous le ſoleil: mais pour contrebalancer ces avantages, elle le fit naître d'un Pere & d'une Mere qui devoient lui tranſmettre, comme par droit d'heritage, la ſucceſſion de leurs malheurs.

Cromwel, ce genie vaſte & profond, qui eut ſi ſouverainement l'art d'entraîner les eſprits & les cœurs; cet homme mode-

ſte & ambitieux tout enſemble, habile à feindre toutes les vertus, hardi à commettre tous les crimes, ſelon qu'il convenoit à ſes deſſeins ; Cromwel commença quelque tems aprés, à jetter en Angleterre les fondemens de l'indépendance, & à ſapper ceux de la Royauté.

L'Univers a retenti de ſes funeſtes ſuccés. Il fut donné à ce rebelle de prévaloir contre ſon Souverain. Et Dieu qui vouloit punir les Rois d'Angleterre d'avoir oſé ſoulever leurs ſujets contre l'autorité de l'Egliſe, ſe ſervit d'un ſujet pour ébranler l'autorité des Rois.

Charles I. fut la victime. On vit la famille de ce grand Prince, proſcrite & fugitive, errer long-tems dans ſes Royaumes, & enſuite diſperſée dans differentes Cours de l'Europe. Le Prince de Galles, le Duc d'York, le Duc de Gloceſtre ſes enfans, aprés avoir promené par tout & leurs chagrins & leurs allarmes ; tantôt pris, tantôt ſauvez, changeant à tous momens de fortune & de figure, & traînant en tous lieux les reſtes infortunez de leur grandeur vinrent enfin chercher un aſyle à l'abri du Trône François.

Ce fut comme un eſſai de la protection éclatante qu'y devoit trouver dans la ſuite le Duc d'York devenu Roi. Mais les temps ne ſont pas encore accomplis. Laiſſez croître Loüis, ce jeune Heros donné de Dieu pour le bonheur des Rois, auſſi-bien que pour le bonheur des peuples. Laiſſez s'affermir par d'inſenſibles progrés cette puiſſance naiſſante qui doit un jour exciter la terreur, l'admiration, ou la jalouſie de toutes les autres ; & vous verrez l'uſage que Loüis en ſçaura faire, pour foudroyer le vice & l'erreur ; pour proteger la foi & l'innocence ; faire fleurir la Religion & les Loix ; & devenir cet oracle de ſageſſe, dont les Rois mêmes recherchent avec empreſſement, & reçoivent avec reſpect les déciſions.

Mais revenons au Duc d'York, & ne mêlons point encore au triſte recit de ſes malheurs, l'éclat du plus floriſſant Regne qui fut jamais.

Le voilà donc ſouſtrait par une complication de miracles à la fureur des ſeditieux. Le voilà heureuſement paſſé en France. C'eſt vous, Seigneur, c'eſt vous qui l'y conduiſez comme par la main, (*tenuiſti manum dexteram meam.*) Vous voulez qu'il y apprenne ſous les yeux, & par les exemples d'une mere deſolée, mais courageuſe & Chrétienne, à dédaigner les Trônes qui peuvent être uſurpez, & à mettre en vous ſeul ſa confiance.

Ainſi

Ainſi croiſſoient, cultivées par ces Royales mains, la ſageſſe & la conſtance du Duc d'Yorк. Soit eſtime, ſoit preſſentiment, ſoit ſympathie, la Reine ſa Mere s'appliquoit par préference à lui inſpirer ſes vertus; & lui dans un naturel doux & docile, en recevoit les impreſſions avec ſuccés.

Mais parmi les grandes qualitez qui lui attiroient déja l'admiration publique, le plus précieux de tous les dons lui manquoit encore: la Foi, Meſſieurs; & tout avec la Foi. Car qu'eſt-ce que l'homme livré à l'erreur, & adorant ſans réflexion les vaines productions de ſon caprice? Le Duc d'Yorк ſe trouvoit engagé par ſa naiſſance dans le ſchiſme de ſes ancêtres: c'étoit-là le plus grand de ſes malheurs, & celui qui touchoit le plus ſa pieuſe Mere. Plus jalouſe de voir ſes enfans rentrer dans le ſein de l'Egliſe de Jesus-Christ, que de les voir remonter ſur le Trône de leur Pere, elle portoit de ce côté-là ſes vœux, ſes ſoins, ſes eſperances. Mais l'heure n'étoit pas encore venuë; & Dieu qui deſtinoit le Duc d'Yorк à être l'ornement & le prodige de la vraye Foi, permit qu'il fût long-tems aſſujetti à l'erreur, pour lui en faire mieux connoître les dangereuſes illuſions, & mieux goûter la verité connuë.

Déja l'aiguillon de la gloire ſe faiſoit ſentir. Dés ſa plus tendre jeuneſſe on avoit vû briller les premiers feux de ſon courage à la bataille de Hegdehill, où il combattit aux côtez du Roi ſon Pere. Mais l'âge augmentant ſes forces, avoit augmenté ſon ardeur, & la paſſion des armes étoit devenuë ſa paſſion dominante. Né pour commander, il veut apprendre à obëir. Il choiſit pour maître le grand Turenne. Sous un tel guide, le jeune Heros ſe fait jour à la gloire à travers le feu, le fer, & ſes plus affreux perils. Mille & dix mille tombent à ſes côtez, à Eſtampes, à Villeneuve, à S. Antoine, à Arras; & la mort ſemble le reſpecter, tant elle le trouve intrepide.

Tandis que la mort l'épargne, la fortune redouble ſes coups. Une nouvelle tempête excitée par des vûës politiques, le rend encore fugitif, la Flandre lui tend les bras.

C'eſt-là qu'il connut le grand Condé, ce Heros à jamais memorable, dont le nom eſt devenu comme le ſymbole de la valeur. C'eſt-là qu'il fit gloire de marcher ſur ſes pas à la fameuſe journée des Dunes, & qu'admirant de prés ce mortel qui dans les combats paroiſſoit plus qu'un homme, il devint l'objet d'une admiration reciproque.

Au milieu de ces démarches guerrieres, Dieu, Meſſieurs, (qui

le croiroit) Dieu fait luire ſur le Duc d'Yorк quelques rayons de ſa verité ; à travers ſes diſgraces, il entrevoit ſes égaremens. Lectures, conferences, réflexions, tout lui découvre dans la Religion Proteſtante les traces de la nouveauté, & l'irreligieuſe intemperance, qui a porté les eſprits à innover ſans fin. Bientôt tombera le bandeau fatal qui l'aveugle : mais il faut encore ſuivre cette main inviſible, qui le laiſſe errer dans les voyes de la vanité & du menſonge ; & qui tenant du haut des Cieux le fil de ſa vocation, le mene comme par degrez à la pleine lumiere.

Ce n'eſt point dans les païs catholiques, ni parmi les vrais Fideles que Dieu veut triompher du Duc d'Yorк ; c'eſt en Angleterre, au centre des tenebres, dans le fort même de l'hereſie. C'eſt-là, c'eſt-là, que Dieu veut l'affermir par une longue patience, contre tous les combats qu'il doit ſoutenir pour la vraye foi.

Une révolution ſoudaine rappelle Charles II. dans ſes Royaumes ; & Dieu pour montrer à l'Univers, qu'il tient dans ſa main les rênes de tous les Empires, releve le Trône d'Angleterre par un même miracle de puiſſance, qu'il l'avoit fait tomber.

Le Duc d'Yorк attaché aux deſtinées du Roi ſon frere, aprés les horreurs de la tempête, commence à goûter les douceurs du calme. On lui confie les principales charges de l'Etat. Le voilà grand Amiral des Mers, Seigneur des Cinq Ports, Generaliſſime des troupes de terre ; tout réüſſit entre ſes mains. Ce ne ſont que proſperitez ſur proſperitez, victoires ſur victoires. Il eſt regardé comme le bouclier de l'Etat ; comme la gloire & le flambeau de la Nation ; & ramene à l'Angleterre ces jours fortunez & triomphans, où tranquile dans ſon enceinte, elle portoit loin au dehors la terreur de ſes armes victorieuſes.

Qu'attendez-vous, Meſſieurs, de ces ſuccés ? Qui ne croiroit qu'enyvré de la fortune, le Duc d'Yorк va lui ſacrifier la Religion ? tout au contraire, c'eſt à la Religion qu'il va faire le ſacrifice de la fortune. Loin de ſe laiſſer ébloüir de tout ce vain éclat, il rentre en lui-même, il gémit de ſon aveuglement. Humble & docile au milieu des acclamations & des triomphes, il éleve à Dieu la voix de ſon cœur ; il lui dit comme le ſaint Roi David : Seigneur, éclairez-moi dans mes tenebres, *Illumina tenebras meas.* *Pſ. 17.*

Dieu l'exauce, Meſſieurs. Les préjugez tombent ; les doutes s'éclairciſſent ; le grand jour de la verité paroît : ſoumis au fond du cœur, il a déja la ſainte ambition de ſoumettre les autres : il

médite la converſion du Roi ſon frere, & de la Ducheſſe ſon épouſe. Quelles conquêtes pour la Religion ? mais quels obſtacles à ſurmonter ? Les ſcrupules de la prévention ; les delicateſſes de l'orgueil ; les terreurs de la politique ; les liens de l'habitude ; la tyrannie du reſpect humain. Rien n'eſt invincible au Duc d'Yorк : ſe ſervant heureuſement de l'aſcendant que donnent l'eſtime, l'amitié, la confiance ; il s'inſinuë par la douceur ; il perſuade par la raiſon ; il entraîne par l'exemple.

O Ciel, ô Terre, réjoüiſſez-vous ! la Ducheſſe d'Yorк eſt déja vaincuë ; je la voi auſſi zelée pour la verité, qu'elle étoit paſſionnée pour le menſonge. D'où peut naître un changement ſi merveilleux ? Ecoutez Fideles, & admirez. Son auguſte Epoux tend un piege innocent à ſa curioſité, & fait adroitement tomber ſous ſes yeux, l'Hiſtoire de la réformation de l'Egliſe Anglicane. La Princeſſe avide ſaiſit l'appas, mais ſon eſprit vif & perçant, a bien-tôt démêlé le miſtere de l'iniquité. Malgré le déguiſement & l'impoſture, la réformation tant vantée lui paroît ce qu'elle eſt, c'eſt-à-dire, l'ouvrage des paſſions humaines. Elle en voit la naiſſance dans le libertinage ; les progrés dans l'orgueil ; la conſommation dans la révolte ; & enfin elle déteſte ces pernicieux excés.

Grand Roi dont le cœur docile commence à s'ouvrir aux charmes de la verité, que tardez-vous de lui rendre publiquement vos hommages ? Vos délais ne ſerviront qu'à faire éclater davantage le zele intrepide du Duc d'Yorк. Il vous ſuivra juſques entre les bras de la mort. Plus ſoigneux de vôtre ſalut que de ſa propre vie, il riſquera tout pour profiter de ces momens déciſifs, & vous enlever à la puiſſance des tenebres : & vôtre mort dans la communion Catholique, ſera le monument éternel de ſa pieté, & pour ainſi dire, le chef-d'œuvre de ſon courage.

Mais ſans anticiper les tems, ſuivons le Duc d'Yorк dans les progrés de ſa foi naiſſante. Cruelle ſujettion, mes freres, le Roi, le Duc, la Ducheſſe, quoi qu'interieurement éclairez, n'oſoient encore manifeſter au dehors les ſecrettes impreſſions de la grace. Paroître Catholique, c'étoit un crime. Enfin le moment vint, où le Duc indigné de ces honteux ménagemens, & ne pouvant plus retenir dans ſon cœur la verité captive, veut rompre ouvertement avec l'erreur. Le Roi à qui il communique ſon deſſein, frémit à la vûë des nouveaux malheurs, qu'il va peut-être attirer ſur ſa perſonne & ſur ſon Trône. Car enfin quelle ſurpriſe & quelle allarme pour l'Angleterre, ſi jalouſe de

ſa prétenduë réformation, de voir le Frere du Souverain ſe déclarer contre le parti dominant, & élever Autel contre Autel ? Diſſimulez, lui diſoit le Roi. Voulez-vous expoſer la Religion, & commettre mon autorité ? à quoi ſervira l'éclat, qu'à irriter les eſprits, qu'à allumer un feu que nous ne pourrons éteindre ?

Le Duc défere pour quelque tems aux conſeils du Souverain, & donne à la prudence tout ce qu'il peut lui donner ſans intereſſer ſa foi. Cependant on le ſoupçonne d'être Catholique ; bientôt les ſoupçons ſe fortifient, & ſe changent en murmures ; les murmures en plaintes ; les plaintes en éclairciſſemens ; les éclairciſſemens en haine ouverte.

Ciel, que voi-je ! Les Communes émuës, tous les Ordres du Royaume déchaînez, pour exclure de la Couronne le ſucceſſeur legitime de ſes droits. Quelle nouvelle conſpiration agite ici les eſprits & les cœurs ? C'eſt la Foi, c'eſt la Foi qu'on attaque dans la perſonne du Duc d'Yorк. Proteſtant, il étoit l'amour & l'admiration des peuples ? Catholique, il en eſt l'averſion & l'horreur.

Mais ne craignez rien, Meſſieurs, la main de Dieu ſoutient le Juſte, & c'eſt ici qu'éclatte ſingulierement la protection du Ciel, (*tenuiſti manum dexteram meam*,) ni le reſpect dû au Souverain, ni les vûës intereſſées de la fortune, ni le déchaînement univerſel, ne pourront faire plier le courage inflexible du Duc d'Yorк. Ne rien ménager en fait de Religion, c'eſt ſon caractere ; & rien ne l'obligera de reculer, pas même de feindre. Faut-il quitter ſes emplois ? il les quitte. S'éloigner de la Cour ? il s'en éloigne. Renoncer aux plus hautes eſperances du ſiecle ? il eſt prêt à y renoncer. O Foi, ô Foi ! quelle grandeur d'ame n'inſpirez-vous pas à ceux en qui vous dominez.

Cependant à force de conſtance & de ſuccés, le Duc d'York ramene à lui les eſprits. En faveur de ſes grands ſervices on tolere ſa Religion : & lui, tournant au profit de la Religion ces avantages, employe tout l'effort de ſon credit, à adoucir le joug qui accabloit depuis ſi long-tems les Catholiques d'Angleterre. La verité réduite aux tenebres & au ſilence, oſe produire ſes miſteres au grand jour, élever ſa voix, contredire l'erreur : & la Chapelle du Duc d'Yorк ouverte à la pieté des vrais Fideles, paroît comme une arche ſacrée qui flotte en aſſurance, au milieu d'un déluge d'erreurs.

Pour ſerrer plus étroitement les nœuds qui le tenoient attaché à la foi Catholique : aprés la mort de ſa premiere femme,

Dieu lui en choisit une nouvelle, (digne de lui) qui joignant la naissance au courage; les graces à la majesté; la douceur à la force, avec avec un genie transcendant, fût capable d'augmenter en quelque sorte la fermeté naturelle de son époux, & de l'élever au dessus de tout ce qui n'est pas Dieu.

Heureux & auguste Mariage, qui fut pour tous les deux une source de benedictions & de graces, sur tout si nous considerons les derniers tems: dans un commerce intime de sentimens & de pensées, dans une parfaite conformité d'inclinations & de mœurs, on a vû croître l'ardeur de l'un, reflechie & redoublée par l'ardeur de l'autre, tous deux se servant mutuellement de motif & d'exemple, tous deux travaillant comme à l'envi à leur propre sanctification, & à celle de leurs sujets.

Le Duc d'York devenu Roi (car je me hâte de vous le montrer sur le Trône; & l'importance des évenemens qui me restent à décrire, m'oblige d'entasser les faits, & de serrer ma narration.) Le Duc d'York devenu Roi, crut, Messieurs, que Dieu ne beniroit son Regne, qu'autant qu'il établiroit le regne de Dieu. Il regarda son malheur d'avoir été engagé dans l'heresie, comme un engagement personnel, d'en retirer ses peuples; & s'appliquant ces paroles que JESUS-CHRIST adressa autrefois au chef visible de son Eglise, *& tu aliquando conversus confirma fratres tuos*, il se fit un devoir, & comme un point de Religion, de tenter le rétablissement de la Foi Catholique dans ses Royaumes. *Luc. 22. 32.*

Jamais conjoncture ne parut plus heureuse. Les peuples l'avoient vû monter avec acclamation sur le Trône; & oubliant en quelque sorte qu'il fût Catholique, ils regarderent son élevation comme un bonheur public, & en firent une espece de triomphe. Sur ces préjugez favorables, le nouveau Roi mit tout en usage pour concilier les esprits, pour gagner les cœurs; & prenant les temperamens & les contrepoids qu'on jugea necessaires, il renouvelle la fameuse Déclaration de la liberté de conscience, qui avoit déja été publiée sous le Regne du Roi son Frere.

L'œuvre de Dieu s'avançoit chaque jour, & la Religion Catholique, sans rien ôter à la Protestante, rentroit peu à peu dans ses droits. La faction du Comte d'Argile dissipée dans sa naissance; Le Duc de Montmouth tombé sous le glaive de la Justice, tinrent en respect les factieux, & firent sentir qu'on ne pouvoit attenter impunément contre l'autorité Royale.

Nous applaudissions à ces succés. Accoûtumez au Regne mi-

raculeux de Loüis le Grand, dont la main puiſſante venoit d'aneantir d'un ſeul coup l'hereſie dans ce Royaume, nous prévenions déja par l'eſperance l'heureux avenir que le Ciel ſembloit promettre à l'Angleterre. Helas! helas! nous n'appercevions pas un feu caché qui devoit éclatter bien-tôt, & embrazer toute l'Europe. Sous ce calme trompeur ſe formoit l'orage domeſtique qui va renverſer de ſi ſaints projets.

Dieu immortel! faut-il que je ſois ici réduit à juſtifier au monde Chrétien, les pieux excés d'un Roi, qu'on accuſe d'avoir trop oſé pour l'avancement de la foi Catholique. Glorieux reproche! Oüi, je l'avouë, Meſſieurs, & je ne puis le publier aſſez haut dans la Chaire de verité. Le Roi d'Angleterre à aimé ſa Religion juſqu'à l'excés, juſqu'à paſſer pour témeraire ſelon la fauſſe prudence du ſiécle. Ce ſera, ſi l'on veut, ſon illuſtre défaut, d'avoir étouffé tout reſpect humain; d'avoir peu ménagé le monde, dans le deſir d'honorer ſon Dieu. Que ce ſoit ſon prétendu crime aux yeux des hommes, aux yeux de Dieu c'eſt ſa vertu.

Mais aprés tout, que ce monde aveugle & injuſte, qui ne juge des deſſeins que par les ſuccés; qui n'eſtime la vertu qu'autant qu'elle eſt heureuſe; ſçache & reſpecte les ſolides raiſons, qui porterent ce grand Roi à hazarder l'entrepriſe. C'eſt Dieu qui lui inſpira cette ſainte hardieſſe. Dieu ſeul, mes freres; & tout, excepté Dieu, la combattoit. Il a tenté de faire ce qu'avoient fait avant lui, les Joſias, les Conſtantins, les Theodoſes, & tant d'autres Souverains, en qui l'amour de la Religion a prévalu ſur l'interêt humain. Si leur entrepriſe a réüſſi, gloire en ſoit au Tout-puiſſant: on peut dire qu'elle n'étoit ni moins difficile, ni moins perilleuſe. Joſias entreprit d'exterminer l'idolatrie dans la Judée, malgré l'inclination dominante du peuple Juif. Conſtantin plia la tete ſous le joug de l'Evangile, malgré la contradiction de l'Univers; Theodoſe fit abbatre l'Autel de la Victoire, malgré les remontrances & l'oppoſition du Senat Romain.

Mais quand même le zele de ces grands Princes auroit tourné contre la Religion, & contre eux-mêmes, en étoit-il moins Chrétien? en eut-il été moins loüable? Quoi donc? le crime de Henri VIII. aura des approbateurs, parce qu'il fut heureux; & la pieté de Jacques II. trouvera des cenſeurs, parce qu'elle fut malheureuſe?

Eſt-ce aux aveugles mortels, à regler les démarches de la Sageſſe divine, & ne peut-elle meriter leur approbation, qu'en ſe

conformant à leurs caprices ? Sçavent-ils ces prétendus ſages, ſur qui tombent leurs murmures ? Ce n'eſt pas ſur le Roi mortel, c'eſt ſur l'Eternel, qui du haut des Cieux, balance les deſtinées de la Religion, comme il balance celles des Empires. Le projet étoit dans la volonté de l'homme inſpiré de Dieu, le ſuccés entre les mains de Dieu qui inſpiroit l'homme. Si vous ne l'avez pas accordé, Seigneur, c'eſt à vous à juſtifier vôtre conduite ; & où eſt le témeraire qui oſe ici conteſter avec vous, & vous dire pourquoi l'avez-vous ainſi permis ?

Ce que m'apprend ma Religion, & le grand S. Auguſtin aprés elle, c'eſt Meſſieurs, que les Rois ne peuvent ſervir Dieu, qu'en executant pour Dieu, ce qui ne peut être executé que par des Rois. C'eſt que Dieu accomplit ſouvent ſes deſſeins, par les moyens mêmes qui ſemblent les détruire. C'eſt que comme il fait quelquefois proſperer les plus injuſtes entrepriſes, pour punir les peuples ; & quelquefois auſſi permet-il que les plus juſtes échouënt pour ſanctifier les Rois. Taiſons-nous, humilions-nous ſous la main toute-puiſſante ; & à l'exemple du ſaint Roi, dont je pourſuis l'éloge, livrons-nous ſans murmure & ſans réſerve, aux diſpoſitions de la volonté ſainte, *& in voluntate tua deduxiſti me.* *Epiſt. 185. c. 5.*

II PARTIE.

Quelle eſt la volonté de Dieu ? Que chacun ſe ſanctifie, dit l'Apôtre. C'eſt le point où ſe rapportent toutes les diſpoſitions de la Providence. Mais quoique Dieu veüille la ſanctification de tous les Fideles, il ne les conduit pas tous à la ſainteté par les mêmes voyes. Aux uns les proſperitez, aux autres les diſgraces, ſont comme les routes marquées pour aller à Dieu. Avec cette difference, que la diſgrace qui humilie, nous y mene bien plus ſûrement que la proſperité qui éleve. *1. Theſſ. 4.*

Qu'eſt-ce donc que la Foi va nous découvrir, dans ces ſurprenantes révolutions qui ont détrôné le Roi d'Angleterre ? Dieu qui veut ſauver ſes Elûs, & qui remuë le Ciel & la Terre, pour aſſurer leur prédeſtination éternelle.

Ainſi n'accuſons point icy, Meſſieurs, ni le genie de la Nation naturellement fiere & indépendante, qui a perdu le repos & la conſiſtance depuis qu'elle s'eſt écartée du point fixe de la vraye Foi ; ni la fatale dexterité d'un Prince, qui a ſçu faire ſervir à ſes deſſeins, la Religion, la politique, le nom ſpecieux de la liberté ? Remontons plus haut. C'eſt Dieu qui fait mouvoir ces ſecrets reſſorts, pour la ſanctification du Roi d'Angleterre, & il va le purifier dans le feu de la tribulation, comme on purifie l'or dans la fournaiſe.

Le voyez-vous ce grand Roi errant dans ſa patrie, captif au milieu de ſes Etats, livré ſans défenſe à l'indigne traitement de ſes ſujets rebelles ! Le voyez-vous qui cherche à dérober ſa perſonne ! & (ce qui lui eſt encore plus cher,) un fils l'unique eſperance de la Religion & du Trône, qui cherche à le dérober aux pourſuites d'un ennemi d'autant plus formidable, qu'il s'arme des prétextes du bien public, & paſſe par deſſus les loix de la nature.

O Dieu ! à quelle épreuve mettez-vous la vertu du Roi d'Angleterre ? voir ſoulever contre ſoi ſon propre ſang. Voir ſortir ſon perſecuteur du ſein même de ſa famille. Il faut l'avoir ſenti pour l'exprimer, mes freres. C'étoit la plus vive douleur du
Pſ. 54. ſaint Roi David. (*Quoniam ſi inimicus meus maledixiſſet mihi ſuſtinuiſſem utique.*) Le coup, diſoit-il, ſeroit moins rude s'il partoit d'une main moins chere : mais vous qui ne deviez être avec moi
Tu vero homo unanimis dux meus & notus meus. qu'un cœur & une ame ; vous en qui j'avois mis ma confiance ; vous à qui la nature m'uniſſoit par ſes liens les plus forts & les plus tendres, que vous ayez juré ma perte ; Ah ! c'eſt ce qui met le comble à tous mes maux, & ce qui me les rend inſoutenables.
Ibidem.

Mais ce qui paroît inſupportable à la nature, devient leger par le ſecours de la Foi. L'une ſe révolte, l'autre ſe ſoumet ; & dans ſa ſoumiſſion, elle trouve ſa conſtance & ſa force. *Dominus eſt*, dit le ſaint Roi, diſpoſez, Seigneur, diſpoſez comme il vous plaira de ma Couronne & de ma perſonne. Je ſuis Roi, mais vous êtes mon Maître. Faut-il que je deſcende du Trône, par-
Lib. 2. Reg. c. 15. lez, me voilà prêt, j'en deſcends. *Si dixerit mihi non places, præſto ſum.*

Oüi, Prince, Dieu veut que vous cédiez à la violence. La révolte éclatte de tous côtez. Chaque pas que fait l'Uſurpateur eſt une victoire ſans combat. Tout plie, tout cede, tout ſe range ſous ſes loix ; tant le concert eſt juſte, & la défection generale. Défiez-vous d'un peuple, dont l'indocile liberté ne connoît ni regles ni bornes. Le ſang de Charles I. crie encore, & avertit que la Royauté n'eſt pas un rempart aſſez fort contre l'aveugle fureur. S'ils n'ont pas reſpecté le Pere, qui peut répondre qu'ils reſpectent le Fils ? Fuyez, fuyez devant Abſalon, ce Prince artificieux, qui par ſes cabales & ſes ſourdes pratiques, a ſçû gagner vos plus fideles ſujets. La France vous offre un azyle auſſi ſûr qu'honorable. Loüis ne refuſa jamais ſon ſecours à l'opprimé ; le refuſeroit-il à ſon ſang ? & faut-il pour l'obtenir, d'autre titre que d'être malheureux ?

O jour

O jour mémorable ! jour fortuné ! dirai-je pour la France, dirai-je pour l'Angleterre, où la miſericorde & la verité, la juſtice & la paix, allerent au devant l'une de l'autre, & s'embraſſerent ſi étroitement. Quels furent les tranſports de cet accuëil ! Quelle en fut la nobleſſe & la magnificence ! Quelle gloire pour le Roi protecteur ? Quelle conſolation pour le Roi protegé ? Malgré ſes malheurs, il ſentit le charme ; il avoüa que la vûë de Loüis LE GRAND avoit ſuſpendu l'impreſſion de ſes peines. Pſ. 84.

Mais bien-tôt aprés le voilà replongé dans l'amertume. Celui qui avoit marqué la route de ſa ſanctification par les croix, les multiplie. Il fait échoüer à ſes yeux, le pompeux appareil de ſon rétabliſſement. Il le rend ſpectateur oiſif du triomphe de ſes ennemis. On tente de paſſer la mer, & la mer irritée refuſe de donner paſſage. Les vents ſe déchaînent, les flottes ſont diſſipées, le ſecret trahi, tout manque, tout ſe déconcerte. Dieu qui préſide au conſeil des Rois, ôte tantôt la penſée, tantôt les moyens de conſerver l'Irlande (Royaume qui par l'exemple de ſa conſtante fidelité pouvoit ramener les deux autres.) Ainſi de contretemps en contretemps, d'écueils en écueils, la prudence & la force humaines ſe trouvent confonduës, & tout tourne en diſgrace au Roi malheureux.

Mais rien ne peut entamer ſa fermeté, ni ſa parfaite ſoumiſſion aux ordres du Ciel. Plus Dieu l'afflige, plus il s'attache à Dieu. Ses malheurs ſont comme les liens de ſon amour. A meſure qu'il voit fondre ſous lui les appuis terreſtres, il tranſporte ſes deſirs de la terre au Ciel.

Qu'on ne lui parle plus de rétabliſſement. Le ſacrifice eſt fait: le voilà détaché : craignant même, ſi j'oſe le dire, craignant que Dieu ne renouë le fil de ſes proſperitez paſſées. S'il ſouhaite quelque heureux retour, c'eſt pour la Religion, c'eſt pour l'Etat, c'eſt pour ſa famille. Content de ſurvivre à ſes grandeurs pour les mépriſer, il remercie Dieu d'avoir appeſanti ſur lui ſa main paternelle, de l'avoir humilié pour le rendre plus docile aux veritez ſaintes. C'eſt le langage du ſaint Roi David : (*Bonum mihi quia humiliaſti me, ut diſcam juſtificationes tuas.*) *Bonum mihi*, c'eſt un bien, c'eſt un avantage pour moi. Les Rois ne s'humilieroient pas, diſoit-il, ſi Dieu ne prenoit ſoin de les humilier. Tout conſpire à les élever au dehors & au dedans d'eux-mêmes. Peut-être helas ! peut-être, la proſperité m'auroit-elle aveuglé, m'auroit-elle endurci, m'auroit-elle fait oublier Dieu, moi-même, & mes devoirs. Pſ. 118.

Penetré de ce vif ſentiment, le ſaint Roi ſupportoit tout le poids de l'adverſité, non ſeulement avec réſignation, non ſeulement avec patience, mais avec joye. Son cœur preſſé par l'affliction, ſe reſſerroit pour les creatures, s'ouvroit & ſe dilatoit pour Dieu; & Dieu qui n'eſt jamais plus miſericordieux que lorſqu'il paroît plus ſevere, changeoit pour lui l'amertume en douceur, & lui faiſoit trouver ſa conſolation dans ſes peines. *Virga tua & baculus tuus, ipſa me conſolata ſunt.* Pſ. 22.

De là, ce calme & cette ſerenité merveilleuſe qui reluiſoit ſur ſon auguſte front, & qui rejalliſſoit juſques ſur ceux qui avoient l'honneur d'approcher de ſa perſonne ſacrée. On ſe ſentoit touché de ſes malheurs, & en même tems conſolé par ſon paiſible courage. On voyoit une grandeur d'ame qui ne devoit rien à la fortune; & dans la ſimplicité d'un Chrétien, paroiſſoit toute la majeſté d'un Roi. La proſperité ne l'avoit point enflé: l'adverſité ne put l'abbatre. Il ſçût regner ſur les débris de la Royauté même, & conſerver la dignité dans l'infortune, comme il avoit ſçû garder ſa moderation dans les ſuccés; auſſi grand, auſſi admirable, réduit à lui-même, & ſous les ruines d'une autorité renverſée; qu'au milieu de la plus pompeuſe Cour, & dans l'exercice de la puiſſance la plus abſoluë.

Si quelque choſe fut capable d'alterer ſa paix, ce ne furent point ſes maux, ce furent les maux de ceux qui ſouffroient pour lui. De tous les traits que lui lança la fortune, c'eſt celui qui penetra le plus avant; & ſa conſtance en auroit été ébranlée, ſi quelque choſe eût pû l'ébranler. O douleur! il voyoit gemir ſous ſes yeux ces familles errantes & deſolées, qui avoient tout abandonné pour le ſuivre; & quelles familles! de quelle nobleſſe! de quel éclat! il voyoit leur fidelité à toute épreuve, & ne pouvoit la récompenſer: réduit lui-même à d'inutiles gémiſſemens; doublement preſſé, & de ſa reconnoiſſance, & de leur amour; doublement accablé & de leur miſere & de ſon impuiſſance.

Cependant quels ſoins! quelle attention! quelle ſollicitude! pour leur procurer des ſecours! Quels expediens ne trouva pas ſon ingenieuſe charité ſecondée par celle de la Reine? Les dépenſes les plus indiſpenſables furent reſerrées pour augmenter le fond de leurs liberalitez. On les vit ſe dépoüiller peu à peu, en faveur de ces victimes de la Foi, de tout ce qu'ils avoient pû ſauver du naufrage, & ſacrifier à la charité les dernieres reſſources de la prévoyance.

Tel étoit ſon cœur pour ſes fideles ſujets, mais quel fut-il en-

vers ſes ennemis ? Ici, Meſſieurs, un ſecret remords m'arrête, je crains de diminuer ſa vertu, par la foibleſſe de mes expreſſions ; & peu s'en faut que je ne me retranche au ſilence. Non. Le reſſentiment, quoique legitime, n'arrachera jamais de ſa bouche, une ſeule parole d'aigreur. La nature quoiqu'outrée, n'aura pas même la foible conſolation de ſe ſoulager par les plaintes. En ſecret, il benira ſon perſecuteur ; en public, il fera taire l'animoſité. Le monde étonné d'une conduite ſi ſuperieure à ſes maximes, la traitera d'indolence & de ſimplicité. *Deridetur juſti ſimplicitas.* Mais le ſaint Roi élevé par la grace au deſſus de l'homme, s'élevera encore par la foi, au deſſus des diſcours inſenſez du monde. *Job. c. 12.*

Dans les perſecutions qu'on nous ſuſcite, ce qui cauſe nos impatiences, c'eſt que nous nous arrêtons à conſiderer la main qui frappe, ſans faire attention à celui qui conduit cette main. L'homme injuſte & paſſionné porte le coup ; mais il eſt l'inſtrument d'un Dieu ſage & juſte : & voilà ce qui calmoit le courage émû du ſaint Roi David ; lorſque Semeï l'accabloit d'outrages. *Præcepit Dominus Semeï ut malediceret David.* Ce n'eſt point Semeï, c'eſt Dieu : ou ſi c'eſt Semeï, il agit par les ordres, & ſous l'autorité de Dieu. *Præcepit Dominus.* A cette vûë il ſe taît, il s'appaiſe, il s'humilie ; & dans la main audacieuſe qui s'éleve contre l'Oinct du Seigneur, il reſpecte, il adore la main du Seigneur même. *2. Reg. c. 16.*

Ce ſera donc encore, ſi vous voulez, le glorieux défaut du ſaint Roi, d'avoir été patient & moderé juſqu'à l'excés ; d'avoir porté la charité chrétienne, juſqu'à aimer du fond du cœur les ennemis implacables de ſa Couronne & de ſon ſang ; juſqu'à les excuſer ; juſqu'à prier pour eux tous les jours de ſa vie. Malheur à vous ſi vous n'êtes pas aſſez Chrétiens, pour ſentir, pour admirer toute la magnanimité de cette conduite.

Qu'on ne me vante plus ces vainqueurs que l'antiquité profane a regardez avec admiration. Le Roi d'Angleterre les efface tous. La valeur cede à la valeur. La force dompte la force : mais peut-elle vaincre le cœur humain ? qui dans ſa liberté a le principe de la victoire, & ne reçoit d'autres loix que celles qu'il s'impoſe lui-même. Le fidele ne connoît qu'une victoire, c'eſt de ſe vaincre, & d'immoler à ſa foi ſon reſſentiment.

Diſons tout, mes freres, & ne dérobons rien à la gloire de nôtre Heros. On lui offrit d'abreger les jours de l'uſurpation, en abregeant ceux de l'Uſurpateur. Quelle horreur ſa grande

ame n'eût-elle pas de ces moyens indignes du Chrétien, indignes même de l'homme ? S'il desira de vaincre, ce fut pour avoir le plaisir de pardonner. Pacifique au fond du cœur pour ceux-mêmes qui lui déclaroient la guerre. Ne connoissant d'autres ennemis que les vices & les passions. Les combattant en soi, les déplorant dans les autres. Haïssant la perfidie, sans toutefois haïr le perfide ; & demandant à Dieu pour toute vengeance, le pardon du crime, & la conversion du coupable.

Laissons, Chrétiens, laissons toutes ses autres vertus : supprimons (j'y consens) ces frequens jeûnes, ces austeritez rigoureuses, que sa ferveur sçut mettre en œuvre, & que son humilité lui fit cacher. Il est aisé de porter dans sa chair les croix exterieures, lorsqu'on sçait porter dans son cœur l'humiliation, la plus amere de toutes les croix, & la plus pesante à l'amour propre.

A considerer d'un œil chrétien le desastre du Roi d'Angleterre, rien ne devoit être plus glorieux pour lui. Ses souffrances avoient Dieu pour objet, la foi pour origine. Il étoit en droit de dire ce que S. Paul disoit dans ses fers, *propter enim spem Israël catenâ hâc circumdatus sum.* Si je souffre, c'est pour Dieu. Cette longue suite de malheurs qui m'enchaîne, & qui m'accable, est un effet de mon zele pour ma Religion. Je ne suis proscrit & dépouillé, que pour avoir suivi la douce esperance de rétablir le Royaume d'Israël. *Propter enim spem Israël catenâ hâc circumdatus sum.*

Act. Apost. c. 28.

Ainsi le saint Roi devoit trouver en quelque sorte sa gloire dans ses humiliations ; mais le monde qui voit souffrir, examine-t-il pourquoi l'on souffre ? de quelque cause que vienne l'abaissement & l'infortune, c'est toujours à ses yeux un objet indigne & mépriſable ; & sans pitié comme sans justice, il se persuade aisément que tout est foible dans les malheureux.

C'est peu au saint Roi d'être humilié pour Dieu, il veut encore s'humilier selon Dieu. Il sçait que l'humiliation n'a de merite, qu'autant qu'on l'accepte, & qu'on l'aime : c'est pourquoi petit à ses propres yeux, il consent de paroître tel aux yeux du monde. Le dirai-je, Messieurs, & ne blesserai-je point vôtre délicatesse, en vous exposant toute la vertu du saint Roi ? Il aima l'humiliation, jusqu'à la desirer, jusqu'à la chercher, jusqu'à vouloir être informé de ces sanglans libelles, que la malice & la fureur semerent dans les païs étrangers, pour boire, disoit-il, à longs traits le calice du Seigneur ; pour se rassasier comme lui

d'opprobres ; & démélant dans ces ſortes d'écrits, la cauſe de la Religion, de ſa cauſe perſonnelle, (quoique ſouvent mêlées & confonduës,) il éclatoit contre l'injure faite à la Religion ; & malgré la fierté de ſon courage, il ſouffroit par religion, l'injure faite à ſa perſonne.

A ces traits ſinguliers & éclatans, ne reconnoiſſez-vous pas le Roi d'Angleterre ? Ne dites-vous pas en vous-mêmes, oüi, le voilà tel qu'il étoit, & tel que nous l'avons vû ? Achevez de tracer à nos yeux le tableau de ſes autres vertus. Tracez-le vous-mêmes dans vos eſprits, MES FRERES, vôtre imagination vous le peindra mieux que ne pourroient faire toutes mes paroles.

Repreſentez-vous ce profond reſpect, cette attention religieuſe qu'il donnoit aux ſaints Myſteres, comme ſi l'inviſible eût été preſent à ſes yeux. Cette ſoif avide & inſatiable de la parole de Dieu, dont il faiſoit ſes chaſtes délices. Cette aſſiduité à la lecture & à la priere, que le tumulte & l'embarras des affaires ne pûrent jamais ni ralentir, ni ſuſpendre.

Figurez-vous ce ſoin ſcrupuleux de regler ſa maiſon & d'édifier ſa Cour. Cette délicateſſe de conſcience qui s'alarmoit de l'ombre du peché même. Ce zele ardent & ſincere qu'il eut pour la converſion de ſes aveugles ſujets. Zele qui lui fit deſirer d'être la victime ſanglante de leur ſalut. Zele qui le ſuivit juſques ſous les froides mains de la mort. Ses derniers ſoupirs furent des vœux pour la converſion de l'Angleterre, nous entendîmes ſa voix défaillante, & preſque éteinte, ſe ranimer plus d'une fois, pour imprimer la verité aux Proteſtans qui pouvoient l'entendre. Tout mort qu'il eſt, il parle encore, & parle avec ſuccés, *& defunctus adhuc loquitur.* Rappellez cette ſainte curioſité qui lui faiſoit déterrer la pieté juſques dans les ſolitudes ; & les frequens voyages qu'il entreprit, pour voir des Anges dans des corps mortels, & pour adorer en ſecret l'œuvre de la grace. *Epiſt. ad Heb. c. 11.*

Et vous Vierges de JESUS-CHRIST, ſages confidentes de ſes peines, témoins irreprochables de ſa vertu ; racontez-nous ce que vous avez vû, ce que vous avez oüi, lorſque le ſaint Roi excité par la grace, & conduit par ſon attrait, venoit renouveller ſa ferveur parmi vous ? Quelle ſimplicité ! quelle douceur ! quelle modeſtie ! mais en même tems quelle élevation de penſées ! quelle ardeur de deſirs ! quelle pureté de ſentimens ! avec quels tranſports vous parloit-il de ce Royaume celeſte ? où la puiſſance ſe partage ſans s'affoiblir, & ſe communique ſans exciter l'envie. Le feu dans ſa ſphere, n'eſt ni plus pur, ni plus vif, ni plus ar-

dent, que l'étoit pour Dieu ce cœur vraiment chrétien, dont vous conſervez le ſacré dépôt. Le voilà réüni au cœur de la Reine ſa mere. La pieté a rejoint ce que la mort avoit ſeparé. Ce ſera pour vous, MES TRES-CHERES SŒURS, un objet continuel de Religion. Vous viendrez chaque jour ranimer vôtre ardeur ſur leurs cendres, & chercher de nouvelles forces dans le ſouvenir de leurs vertus. L'exemple de leur courage, vous ſoutiendra dans vos peines. L'idée de leur clemence, vous inſpirera la douceur; leur ſoumiſſion, l'obéïſſance; leur humilité, l'amour des mépris; leur détachement, l'amour de la pauvreté. Ainſi toujours preſens à vos eſprits, toujours vivans dans vos cœurs, ils trouveront parmi vous une ſeconde vie, & une eſpece d'immortalité, d'autant plus glorieuſe, qu'elle ſervira de motif & d'aiguillon à la ſanctification de vos ames.

Finiſſons, Chrétiens. Il eſt temps de vous faire voir le Juſte élevé dans la gloire. Couronnons le recit d'une vie ſi ſainte & ſi précieuſe, par celui d'une mort encore plus précieuſe & plus ſainte, *& cum gloria ſuſcepiſti me.*

III PARTIE. La gloire du Chrétien ne conſiſte pas à bien commencer, elle conſiſte à bien finir. Toutes les vertus combattent, dit Saint Jerôme; la ſeule perſeverance eſt couronnée. Quel merite peuvent avoir ces vertus fragiles & paſſageres, qui naiſſent & tombent comme des fleurs? Mais quelle gloire ne meritent pas ces vertus ſolides & conſtantes, qui ſans ſe démentir, s'avancent, s'élevent, ſe perfectionnent, ainſi que la lumiere de l'aurore, qui va toujours en croiſſant?

Telle & plus pure encore, a été la vertu du ſaint Roi, le digne objet de nos regrets & de nos loüanges. S'il fut pecheur par fragilité, il fut penitent par reflexion; & depuis l'heureux moment où la tribulation l'affermit dans les voyes de la juſtice, il y marcha ſans reculer, ſans s'égarer, ſans s'arrêter. Sa courſe ne fut plus que comme un élancement continuel vers la perfection la plus ſublime; juſqu'à ce qu'enfin la mort qui finit ſes peines, vint couronner ſa patience, & conſommer ſa charité: & voilà, Meſſieurs, où je réduits la ſolide gloire, dont Dieu vient de remplacer même à nos yeux, la gloire humaine que le ſaint Roi lui avoit ſacrifiée, *& cum gloria ſuſcepiſti me.*

Ne craignons donc pas de le voir aux priſes avec la mort, c'eſt ici que commence ſon triomphe. La fortune lui ôta Sceptre & Couronne, mais elle ne put lui ravir l'avantage de mourir en Heros, & en Heros Chrétien.

En vain la mort tâche-t-elle de le ſurprendre. Il a ſçû la prévenir par ſon exacte vigilance ; il ne la perdit jamais de vûë ; il en fit le ſujet de ſes plus douces méditations. Dans les jours de ſa ſanté, comme dans ceux de ſa défaillance, il diſoit avec le ſaint Roi David : Seigneur, faites-moi ſentir que je ſuis mortel, même avant de mourir. Imprimez-moi fortement la vive image de ma derniere heure. *Notum fac mihi Domine finem meum.* Et quand je vous fais cette priere, ô mon Dieu, ce n'eſt pas pour contenter une curioſité vaine, ni pour abuſer des momens qui me reſtent ; c'eſt pour deſcendre tout vivant dans le tombeau ; c'eſt pour achever d'enſevelir l'orgueil de la Royauté dans la pouſſiere de ma premiere origine ; c'eſt pour augmenter ma ferveur, à meſure que je verrai diminuer mes jours ; c'eſt pour me hâter d'acquerir les vertus qui me manquent ; c'eſt pour amaſſer de plus en plus les treſors de l'éternité. *Ut ſciam quid deſit mihi.* *Pſ. 38.* *Ibid.*

Par ces pieux ſentimens, le ſaint Roi ſe familiariſe avec la mort. A quelque heure, & ſous quelque forme qu'elle ſe preſente, elle trouvera ſon cœur préparé, ſes liens rompus, ſon ame dégagée. Loin de la craindre, il va (pour ainſi dire) au devant d'elle ; il l'appelle par ſes vœux. A peine ſe ſent-il frappé, qu'il ſonge à unir ſon ſacrifice au ſacrifice de JESUS-CHRIST ; & ſans qu'il ſoit beſoin de l'y préparer comme nous, par d'artificieux détours, il demande lui-même le ſaint Viatique. Voit-il approcher ſon Sauveur & ſon Juge, il ne peut plus retenir ſes tranſports. Le voici donc enfin, dit-il, le voici ce bienheureux moment, aprés lequel je ſoupire depuis tant d'années. O mon Dieu, dans ce dernier combat, ſoyez ma force : aprés m'avoir purifié dans vôtre Sang, fortifiez-moy par l'Onction céleſte. A ces mots il preſente paiſiblement ſon corps aux Miniſtres du Seigneur ; il recite avec eux les prieres de l'agonie, & devient lui-même en quelque ſorte le Miniſtre de ſon ſacrifice.

Ce n'eſt plus ce Heros profane, prodigue de ſa vie, qui affronta ſi ſouvent la mort par un inſtinct de vanité. C'eſt un Heros Chrétien qui l'enviſage des yeux de la Foi, qui menage les momens du ſalut.

Tout eſt émû, tout eſt attendri, tout fond en pleurs autour de lui ; & le Heros tranquile dans une eſpece de raviſſement, tout occupé de Dieu, & de la bienheureuſe éternité qui s'avance, joüit de la paix des Juſtes, & de la joye de l'Eſprit ſaint. Loin de s'affliger, il conſole ceux qui s'affligent, & joint la fermeté d'Ezechias à la tranquilité de David mourant. *Spiritu magno vi-* *Eccleſiaſtici c. 48.*

dit ultima, & conſolatus eſt lugentes in Sion.

Cependant on voit luire un rayon d'eſperance. La cauſe ſecrette de la langueur du Roi ſe manifeſte ; on tente les ſecours. Nouvelles douleurs, nouvelles épreuves de patience. Ennemi des remedes par antipatie ; il s'y ſoumet par religion, ſans deſir comme ſans réſiſtance. Quinze jours s'écoulent dans un état douteux ; ſuſpendu entre la vie & la mort, entre ce point fatal où le tems finit, & celui où l'éternité commence, le ſaint Roi redouble à tous momens ſa ferveur. Au défaut de ſa voix, ſes yeux, ſes geſtes, ſes ſoupirs, ſon attention, ſon ſilence même ; tout parle en lui. Veut-on réveiller ſes ſens aſſoupis, qu'on prononce le ſaint nom de Dieu ; qu'on applique ſur ſes levres le ſigne ſacré de la Redemption. A la vûë de JESUS crucifié, ſes regards mourans rappellent la lumiere ; & malgré la défaillance de la nature, la Foi vive les anime encore.

On diroit que ce Heros ſi ſuperieur aux choſes mortelles, a recüeilli ſon ame toute entiere, pour conſommer ſon ſacrifice. La grace réünit dans ſes derniers momens ces vertus differentes, qui parurent en lui comme diſperſées, ſelon la varieté des tems ; & ſa mort eſt, ſi je l'oſe dire, l'abregé de ſa vie.

S'il parle, la Reine trouve ſa conſolation dans ſes paroles ; ſes enfans leurs devoirs ; ſes domeſtiques leur eſperance ; ſes ſujets Proteſtans leur inſtruction ; les Catholiques leur fermeté ; les Miniſtres du Seigneur leur édification, & tous enſemble ou leur condamnation, ou leur exemple.

Mais parmi la conſternation & le trouble d'une Cour allarmée, quel calme voi-je tout d'un coup renaître ? & quel nouveau ſpectacle vient frapper mes yeux ? un Roi naiſſant ; un Roi mourant ; un Roi protecteur de l'un, & conſolateur de l'autre ; une Reine qui pleure la perte de ſon Epoux, une mere qui tremble pour la Couronne de ſon fils.

Relevez vos eſperances, grande Princeſſe, vous avez ſous vos yeux, l'appui des Rois & de la Royauté. Loüis envoyé du Ciel, pour être le protecteur des droits legitimes. Que la politique murmure, il n'écoutera que la voix de la Religion. Dites-lui ſeulement comme cette ſage & judicieuſe Reine, dont l'Ecriture a conſacré les paroles. *In te oculi reſpiciunt totius Iſraël, ut indices eis quis ſedere debeat in ſolio.* Tout Iſraël a les yeux attachez ſur vous, & attend en ſuſpens que vous lui montriez ſon Roi. David meurt, on s'eſt emparé de ſon Trône, prononcez entre l'uſurpateur & le fils.

Lib. 3. Reg. c. 1.

L'oracle

L'oracle s'explique, Meſſieurs. Loüis éclairé de cette ſageſſe, qui a la Religion & l'équité pour regle, reconnoît hautement les droits légitimes du jeune Salomon. Ses paroles tendres & majeſtueuſes portent le calme au fond des cœurs, & y reveillent l'eſperance. Les ſoupirs ſe changent en acclamations. La Reine ſe partage entre ſa douleur & ſa joye. Salomon admire la protection du Ciel, & l'heureux dénouëment de ſes deſtinées. David mourant eſt conſolé ; & ce qui lui reſte de voix ſe ranime, pour benir le Dieu d'Iſraël, qui vient de relever ſa Couronne, & la mettre ſur la tête de ſon fils. *Benedictus Dominus Deus Iſraël qui dedit hodie ſedentem in ſolio meo videntibus oculis meis.* Ibid.

Venez, jeune Heros, lumiere naiſſante d'Iſraël, venez recuëillir les derniers ſoupirs & les dernieres impreſſions de la vertu du Roi vôtre Pere. La mort n'eut pas plûtôt fait ſentir ſes premieres atteintes, qu'il voulut vous avoir pour ſpectateur de ſon ſacrifice. Alors trouvant des forces dans ſon amour, & la verité lui prêtant ſes plus vives lumieres : *Mon fils*, dit-il, *vivez dans la Religion où vous me voyez mourir. Craignez le Seigneur ; honorez la Reine vôtre mere ; & aprés Dieu, eſperez tout du Roy genereux, qui a été mon appui, & qui veut bien être le vôtre.*

Saintes & précieuſes paroles, qui dans la ſimplicité & la préciſion, renfermez tous les devoirs de l'homme & du Chrétien. Ardentes expreſſions d'un cœur, en qui la mort même ne peut éteindre la reconnoiſſance. Si ma foible voix ne peut vous tranſmettre juſqu'à la poſterité la plus reculée, du moins vivrez-vous à jamais dans le ſouvenir de ce jeune Roi, dont l'heureux naturel, la ſageſſe avancée, le courage déja formé, nous donnent de ſi hautes eſperances & pour la Religion & pour l'Etat.

Que manque t-il, Meſſieurs, à la conſommation du ſacrifice ? quelque choſe de plus héroïque & de plus grand que le ſacrifice même. Le pardon ſolemnel des ennemis. C'eſt-là le dernier effort de la grace. Elle nous fait ſurmonter l'amour ; elle nous fait ſurmonter la haine. L'amour, en nous détachant de ce que nous avons de plus cher ; la haine, en nous uniſſant à ce qui nous paroît de plus odieux ; mais ce qui ſeroit un effort pour les autres, ne coûte rien au ſaint Roi. Il a pardonné ſans peine pendant ſa vie, il pardonne avec plaiſir à la mort.

C'en eſt fait. La victime eſt prête & ſanctifiée. Vous pouvez, ô mon Dieu, la recevoir en odeur de ſuavité ! un ſeul deſir l'agite encore, ce ſeroit de mourir le même jour ; & s'il ſe peut, à la même heure que vous expirâtes ſur la Croix. Vous l'accordez,

Seigneur ! Ce dernier trait de conformité acheve d'exprimer vôtre mort comme vôtre vie dans le ſaint Roi, & au moment que je parle, il n'eſt plus.

Le voilà donc diſparu pour jamais à nos yeux. La mort qui détruit tout pour les autres, a tout rétabli pour lui ; & chaque jour nous découvre, les nouveaux rayons qu'elle ajoûte à ſa gloire. Changeons de langage, & gardons-nous de plaindre celui qui a ſçû faire de ſes malheurs, le ſujet de ſes triomphes. Une vie plus heureuſe auroit rendu ſon hiſtoire plus éclatante ; mais enfin que lui reſteroit-il de tout ce vain éclat ? ſes diſgraces ont paſſé, ſes proſperitez auroient paſſé de même, & ne lui euſſent laiſſé qu'un regret inutile, une amere douleur, un compte formidable à rendre.

Maintenant que Dieu a eſſuyé ſes larmes, & changé ſa triſteſſe en joye ; maintenant que Dieu a mis le ſceau à ſa vertu, elle prend un nouveau luſtre aux yeux du monde. La Cour, la ville, citoyens, étrangers, tous relevent à l'envi les merveilles de ſa vie & de ſa mort ; & ceux en qui la prévention, l'aveuglement, ou la malignité ont ſuſpendu l'admiration qui lui étoit ſi juſtement dûë, ſe voyent entraînez par la foule de ſes admirateurs.

Attendons avec reſpect la ſouveraine déciſion du ſaint Pontife. Il parle déja ; il applaudit dans ſes diſcours & par ſes Brefs, digne ſucceſſeur de l'éloquence, auſſi-bien que du zele des Leons & des Gregoires. Dieu même, Dieu s'explique du haut des Cieux, & fait briller aux yeux incredules, des traits marquez de la puiſſance dont il a revêtu ſon ſerviteur fidele.

Sa juſtice éclate en même tems que ſa miſericorde. L'ambitieux tombe au plus haut point de ſa grandeur ; la mort qui venoit à pas lents, précipite ſa courſe pour confondre ſes odieux projets. Il ſemble que Dieu n'ait prolongé ſes jours défaillans, qu'autant qu'il étoit neceſſaire, pour conſommer le merite & la patience du ſaint Roi.

Comparez maintenant, Mes Freres, la gloire du pecheur & la gloire du Juſte. L'un dépoüillé de ſes vains titres, & réduit à la ſolitude du tombeau, dort dans le ſilence, & la pouſſiere : l'autre expoſé à la veneration publique, reçoit les hommages & les vœux des Fideles ; & déja leurs ſuffrages l'élevent juſqu'aux Autels. La réputation de l'un s'affoiblit tous les jours, & ne ſe ſoutiendra dans la ſuite que par le ſouvenir des troubles qu'excita ſon funeſte pouvoir : La memoire de l'autre ſoutenuë par la ſainteté de ſa vie, ſe répand comme un parfum précieux,

& trouvera ſon accroiſſement dans la ſucceſſion des ſiecles. Celui-ci voit en mourant refleurir ſon nom & ſa puiſſance dans le digne heritier de ſes vertus. Celui-la paſſe comme une nuée ſterile, qui ne laiſſe aucun veſtige aprés elle.

Ne ſerons-nous point touchez, MES FRERES, d'un exemple ſi preſent & ſi ſenſible ? Faut-il d'autre ſpectacle pour nous deſabuſer de la vanité, que la vanité même ? Voyez comme le torrent rapide des ſiecles, entraîne ſucceſſivement Rois & Royaumes. La puiſſance & la domination paſſent d'une main, d'une famille, d'une nation à une autre. Tout change, tout fond, tout s'abîme, & ſous nos pieds, & ſur nos têtes. Les plus vives images de la grandeur de Dieu, deviennent enfin les plus grandes preuves du neant des hommes.

O Ciel ! faut-il que le charme de ſentir nous empêche de prévoir, & que le preſent dérobe l'avenir ? & dans ce preſent même, quel fond de reflexions ! quelles chûtes ! quelles cataſtrophes ! quel amas prodigieux de maux qui nous accablent, de maux qui nous menacent. Des jalouſies ſans fin ; des inimitiez ſans bornes ; des miſeres ſans reſſource. La guerre allumée de toutes parts ; toutes les paſſions déchaînées pour nous tourmenter & nous nuire.

Chrétiens, MES FRERES, n'ajoûtons pas à nos malheurs celui d'être rebelles aux châtimens. C'eſt-là le comble de l'infortune. Dieu frappe les têtes Couronnées, & il les ſacrifie à nôtre inſtruction ; mais les têtes Couronnées nous apprennent à reſpecter les jugemens de Dieu, dans les calamitez qui nous preſſent. Et le ſacrifice volontaire qu'elles font de leurs Couronnes, nous montre la ſoumiſſion avec laquelle nous devons accepter la peine, ou plûtôt l'expiation de nos pechez.

SACRE' MINISTRE du Dieu vivant ; Ange viſible de la nouvelle alliance ; vous, dont la vertu ſe ſoutient parmi les plus éclatantes proſperitez. Sage & heureux, grand & modeſte tout à la fois, ſouffrez que je vous cite ici pour témoin des vertus dont je viens de retracer l'image. Vos yeux ont vû renaître dans le ſaint Roi, la ferveur des premiers Chrétiens, comme il a vû revivre en vous, le zele des Paſteurs de la primitive Egliſe. Sa Foi s'animoit par les exemples de vôtre pieté ; vôtre pieté s'excitoit par les prodiges de ſa Foi. Vous apprîtes l'un de l'autre, l'uſage & le mépris qu'on doit faire des grandeurs humaines.

Achevez le ſacrifice de l'Agneau ſans tache, pour purifier pleinement ce cœur déja ſi pur, ſi ſaint, ſi penitent, ſi détaché,

qui voulut que ſes derniers ſoupirs fuſſent conſacrez par vôtre benediction Paſtorale.

Puiſſent, MONSEIGNEUR, les prieres ardentes & efficaces de Vôtre Eminence, attirer du Ciel ſur la Reine affligée, d'abondantes conſolations. Sur ſon auguſte poſterité, une protection viſible; ſur le Roi vangeur des Rois, une pleine victoire; la paix ſur la France; la lumiere ſur l'Angleterre; & ſur cette illuſtre Aſſemblée, les ſecours & les graces neceſſaires, pour parvenir au ſejour bienheureux, où ſe trouve l'exemption de tous maux, & la plenitude de tous biens. Ainſi ſoit-il.

ORAISON FUNEBRE DE TRES HAUT, Tres-Puiſſant & Excellent Prince PHILIPPE, *Fils de France, Frere unique du Roi, Duc d'Orleans.*

Prononcée à Paris dans l'Egliſe de la Maiſon Profeſſe de la Compagnie de JESUS, *le* 18. *d'Août* 1701.

Par le Pere BRETONNEAU, de la même Compagnie.

Subditi eſtote..... Regi quaſi præcellenti. Omnes honorate. Deum timete.

Soyez ſoûmis au Roi comme à celui qui eſt au deſſus de tous. Soyez bons & affables envers tout le monde, & craignez Dieu. Dans la premiere Epître de ſaint Pierre, Chap. 2.

CE n'eſt pas au peuple ſeulement & aux petits que parle l'Apôtre: c'eſt aux Princes & aux Grands du ſiecle. L'aſcendant que donne aux uns, ou la naiſſance, ou la fortune, ne les exempte pas plus que les autres de ce qu'ils doivent, ſoit au Souverain établi du Ciel pour commander, ſoit au commun des hommes avec qui ils ſont unis par le lien d'une même ſocieté, ſoit enfin à Dieu de qui vient toute domination, & qui eſt le premier, & à proprement parler le ſeul Maître.

Je dis plus; & ſans m'arrêter aux apparences, ſi j'examine par les ſeules lumieres de la raiſon humaine, ce qui fait ſur la terre, & ce qui doit faire la vraye grandeur: y en a-t-il une plus ſolide, que de ne ſe point oublier dans la grandeur même; de ſçavoir préciſément ce que l'on eſt, de s'y tenir, & de ne viſer ja-

mais à ce qu'on ne doit pas être ; de ſe ſouvenir, pour Puiſſant que l'on ſoit, de quelle Puiſſance on releve ; de la réverer cette puiſſance ſuprême, & de n'en approcher de plus prés que pour s'y dévoüer plus parfaitement ? *Subditi eſtote Regi quaſi præcellenti.* Du reſte, de ne chercher point par des manieres hautaines & dures envers ceux que la Providence a mis dans un rang inférieur, à ſe dédommager en quelque ſorte ſur eux du tribut que l'on a payé au Trône ; de ne les point regarder de ſi haut qu'on les perde de vûë ; de ne leur faire ſentir ſon pouvoir que par des graces, & de leur inſpirer par un air noble, affable, & ſi je l'oſe dire, populaire, autant de confiance que de veneration : *Omnes honorate.* Sur tout de bien comprendre, qu'il y a dans le Ciel & ſur nos têtes, au-deſſus de toutes les grandeurs mortelles un Dieu immortel ; de l'adorer, & de le craindre ; de cultiver tellement au fonds de ſon ame ce germe de Religion, de l'y laiſſer tellement meûrir, qu'on en recuëille tôt ou tard les fruits ; de les emporter, en mourant, ces fruits de vie, & d'entrer, comme parle l'Ecriture, dans la voye de ſes Peres, comblé des Benedictions éternelles : *Deum time.* Oüi, MESSIEURS, c'eſt être grand & vrayment grand, que de l'être par-là. Tout le reſte n'eſt qu'une figure qui brille, qui plaît ; mais qui n'a rien de réel, & qui s'évanoüit.

Vous me prévenez ſans doute. Dans ce tableau, vous reconnoiſſez TRES-HAUT, TRES-PUISSANT ET EXCELLENT PRINCE, PHILIPPE, FILS DE FRANCE, FRERE UNIQUE DU ROY, DUC D'ORLEANS. Vous voyez déja ce que j'ai à dire, parce que je ne dirai rien que ce que vous avez penſé, que ce que vous avez dit avant moi ; & ſans chercher plus loin la matiere de ce diſcours, la voix publique me la fournira.

Je ne viens donc point vous apprendre ce que vous ignorez. Je ne viens point tirer des tenebres & produire au jour des vertus obſcures & inconnuës. J'en appellerai à vos ſeules connoiſſances. J'atteſterai vos propres ſentimens. Il eſt glorieux au Prince que je louë, que pour le loüer, il me ſuffiſe de vous renvoyer à vous-mêmes, & qu'il ait autant de Panegyriſtes, que cette funêbre Ceremonie a raſſemblé de ſpectateurs.

Tout l'a pleuré, tout l'a dû pleurer. Il a merité les regrets du premier Monarque du monde. Nous lui avons donné des larmes, & nos larmes ne ſont pas taries. Et ceux qui par des vûës plus épurées n'enviſagent les divers évenemens que par rapport à Dieu, & à l'honneur de ſon ſervice, ont été d'autant plus touchez du coup qui nous l'a ravi, qu'il donnoit tous les jours de

nouveaux & de plus grands exemples d'un ſaint mépris des choſes périſſables, & d'une Foi vive & agiſſante. Nous le conſidererons en trois états : comme Sujet du Roi ſon auguſte Frere & ſon Seigneur ; comme Prince du Sang Royal, & comme Chrétien. Vous admirerez la fidelité d'un Sujet dans l'état d'une dépendance reſpectueuſe ; la bonté d'un Prince dans l'état d'une authorité bienfaiſante ; la pieté d'un Chrétien, ſur tout dans l'état d'une ferveur plus animée que jamais aux approches d'une mort également ſubite & prévûë. Vous tirerez de-là d'utiles leçons, vous en ſerez édifiez ; Dieu en ſera beni, & j'aurai rempli l'idée que je me propoſe.

I. PARTIE. UN Dieu, un Roi, des Sujets dociles & ſoûmis, c'eſt-là, MESSIEURS, ce qui affermit les Empires, & ce qui rend les Etats heureux & floriſſants. Dieu communique aux Rois ſa puiſſance : revêtus de l'authorité ſeule de Dieu, les Rois annoncent leurs ordres, & les Sujets reſpectant dans le Souverain, & la Majeſté Divine, & la Majeſté Royale, ſuivent le mouvement qu'on leur donne, & ſe mettent en action. Ainſi voyons nous ſe mouvoir avec meſure ces vaſtes corps que tant de membres compoſent. Sans l'eſprit qui les anime, je veux dire, ſans cette ſubordination qui regle les Royaumes, & qui en réduit toutes les parties à l'unité, bien-tôt leurs forces diviſées s'affoibliroient, & la décadence ſeroit generale.

Droit naturel & ſacré dans celui qui gouverne. Devoir inviolable & ſans diſtinction dans ceux qui doivent être gouvernez. Si jamais privilege dut diſpenſer d'une ſoûmiſſion ſi indiſpenſable, il ſemble que ce ſoit une étroite proximité. Mais du même ſein peuvent ſortir, & ſortirent en effet deux Princes, l'un pour commander, l'autre pour obéïr : comme de la même terre naiſſent deux jeunes plantes, l'une pour porter ſa tête juſques dans les Cieux, & celle-ci pour fleurir & croître à l'ombre de l'autre.

Vous vous en ſouvenez, MESSIEURS, vous le ſçavez : cette double naiſſance récompenſa les merites d'un Roi Juſte, couronna la pieté d'une vertueuſe Reine, & combla les vœux des François. LOÜIS & PHILIPPE furent élevez ſous la même main ; & la même main en les élevant forma tout à la fois deux modeles : dans LOÜIS, de l'art de regner ; dans PHILIPPE, de la fidelité dûë au Maître qui regne.

Vous ne demandez pas de moi, que je m'arrête à rehauſſer

la ſplendeur de ſon origine. Que dirois-je même qui pût l'égaler ? Je ne remonterai point aux tems obſcurs de l'Antiquité ; ou depuis ces tems éloignez deſcendant aux nôtres, je ne vous dirai point par quelle ſucceſſion le plus noble Sang du monde a coulé juſqu'au Prince dont je commence l'éloge. Une parole ſuffit, & dans un ſeul titre c'eſt renfermer tous les titres, que de nommer le Frere unique de LOUIS LE GRAND. Mais au comble de cette grandeur, Fils de Roi, Frere de Roi ; Beau-pere, Beau-frere de Roi, Pere de Reine & de deux Illuſtres Souveraines : dans ce haut point de gloire, avoir ſçû garder toute la fidelité d'un ſujet, & ſe ſoûmettre, c'eſt cet état d'une dépendance également volontaire & neceſſaire que j'admire, & que je ne puis aſſez exalter.

Loin ces ames timides & foibles qu'une contrainte ſervile tient ſous le joug. Loin ces Politiques mercenaires & intereſſez, qui ne viennent s'humilier aux pieds du Souverain, que pour être relevez par ſes graces, & qui ne ſont à lui que pour eux-mêmes.

MONSIEUR fut fidele par devoir, encore plus par eſtime, ſur tout par attachement & par inclination. Les premieres démarches qu'il fait, c'eſt ſur les pas du Roy ; & dés ſes plus jeunes années, il apprend à ſe conduire, moins par lui-même, qu'au gré de celui dont il ne doit avoir, & dont il n'a en vûë que les interêts & la grandeur. Il l'accompagne tantôt dans la magnifique céremonie d'une Majorité long-tems attenduë & ſolemnellement déclarée. Tantôt au pied de l'Autel, où le Miniſtre avec l'huile ſainte conſacre l'Oint du Seigneur. Tantôt à la celebration d'un Mariage, qui éteint le feu de la Guerre, unit l'Eſpagne à la France, ramene avec la Paix la felicité. Tantôt à cette Entrée publique, qui fit retentir la Capitale du Royaume d'acclamations & de cris de joïe ; & qui, ſans être le prix d'une victoire achetée par le ſang des peuples, eut toute la pompe & tout l'éclat du triomphe. Par tout il eſt preſent ; & dans ces Fêtes communes, s'il cherche à ſe diſtinguer, c'eſt par l'affection & par le zele.

Je n'en ſuis point ſurpris, MESSIEURS, l'eſtime ſoûtenoit le devoir. Que ne puis-je exprimer icy ce qu'il exprimoit ſi bien lui-même ! Que ne puis-je expoſer aux yeux ce qu'il portoit ſi profondément gravé dans le cœur ! Ces hautes idées dont il étoit rempli ; ce fonds de vertus qu'il découvroit, quand LOUIS ſe délaſſant du poids de l'Empire, l'appelloit auprés de ſa perſonne, l'honoroit de ſa confiance, & lui laiſſoit voir ſon ame toute entiere. On ſe perſuade quelquefois, que pour rendre la Majeſté plus

respectable, il faut la cacher sous le voile, n'en laisser entrevoir à certains tems que quelques rayons échappez, & faire du Trône comme un Sanctuaire, où elle demeure renfermée dans des ombres mysterieuses. Mais il est de ces grandes ames que le Ciel a enrichies & comblées de tous ses dons. Plus on les creuse, plus on y trouve de trésors, & c'est un titre pour leur rendre hommage, que de les connoître.

Que n'y voit-on pas? une étenduë de genie qui embrasse tout; une force de conseil capable des plus grands desseins; une fermeté & une constance au dessus de tous les obstacles; une moderation, une égalité que nul évenement n'altere; une noblesse de sentimens qui n'inspire en déliberant, en agissant, que des vûës sublimes; un courage & une magnanimité de Heros; un caractere de droiture, de probité, de Religion, de justice; mille qualitez domestiques, qui seules, sans être rehaussées, ni par le sang, ni par la dignité, feroient dans une vie particuliere un merite superieur & prédominant. Sont-ce de fausses couleurs que je rassemble? Est-ce un portrait que j'imagine, & que je compose de traits empruntez? Vous l'avez éprouvé, Nations ennemies; & si, malgré vous, & par tant d'épreuves, l'évidence ne vous avoit pas convaincuës, nous verrions moins de peuples jaloux troubler le repos de la France, & s'opposer en vain à nôtre bonheur.

Revenons, MESSIEURS: ce qui si long-tems a tenu l'Europe attentive, ce qui l'occupe encore, & ce qui y jette de nouvelles allarmes, c'est ce que le parfait dévouement de nôtre Prince lui a toujours fait regarder d'un œil de complaisance & d'admiration; ou plutôt, c'est ce qui a redoublé ce dévouement-là même, & qui a rendu le lien plus durable & plus fort. Il vit les heureux principes de cette grandeur naissante; & dés qu'il les vit il en fut touché. Il fit justice à celui que le Ciel avoit choisi; & dans un Roi si digne de l'être, ce fut encore moins la Roïauté qu'il envisagea, que la personne & le Roi même.

Que falloit-il pour achever de serrer des nœuds déja si étroits? On n'a que trop vû de fois les Princes formez du même Sang, oublier tous les droits de la nature, & jusques dans l'alliance la plus prochaine trouver la source des plus fatales divisions. On a vû les freres armez contre les freres, au lieu d'être les appuis du Trône, travailler à le renverser; au lieu de se maintenir par une union mutuelle, conjurer mutuellement leur ruine, & consumer les peuples, se consumer eux-mêmes en voulant s'accroître & remplir leurs ambitieux desirs. Tems malheureux! Perdons-en,

si

ſi nous pouvons, le ſouvenir : mais regrettons un Prince, qui tout enſemble a ſi bien ſçû, & reſpecter ſon Roi, & l'aimer comme ſon Frere : qui au devoir le plus ſaint, à l'eſtime la plus ſolide, a joint tous les ſentimens qu'une même naiſſance inſpire, & l'attachement, ſi je puis le dire, le plus intime & le plus tendre.

Cet attachement reſpectueux ſe montre en tout. On parle, on agit, on a des égards, des ſoins, des aſſiduitez, qui font connoître que c'eſt le penchant qui emporte, & non point le menſonge qui ſe contrefait. On n'a qu'un point de vûë, & tout ſe rapporte à un même objet. On eſt ſenſible à ſes plus legers avantages ; le moindre peril étonne. Point d'autre gloire que la ſienne, point d'autre interêt. Dis-je rien qui n'ait paru dans nôtre Prince ? Se laiſſa-t'il prendre aux plus flatteuſes eſperances, quand le Ciel, ou pour nous éprouver, ou pour nous punir, ſembla nous redemander le jeune Monarque qu'il venoit à peine de montrer au monde ? Toute la France en trembla. Sous le chef malade, tout le corps devint languiſſant ; & celui que la nature lui ſubſtituoit, reſſentit le coup, comme s'il en eût été lui-même atteint. Il s'allarma d'un danger qui lui preſentoit un Empire. Il oublia ce qui le regardoit, pour ne penſer qu'à ce qu'il perdoit. S'il chercha à fléchir le Ciel, ne fut-ce pas en quelque ſorte contre lui-même ? Que dis-je ? ce fut pour ce qu'il eut de plus cher, & par-là ce fut pour lui-même. Le Salut d'une tête ſi précieuſe lui tint lieu de la plus belle couronne du monde.

Heureux que le Ciel eût écouté ſes vœux & les nôtres ! Le Royaume reprit la vie avec ſon Roi. Loüis étoit réſervé à ce regne de prodiges, qui égale, & tout ce qu'ont vû les ſiecles paſſez, & tout ce que verront de plus grand les ſiecles à venir : à ce regne déja ſi long, & qui ne le ſera jamais aſſez. Dieu lui ouvroit cette vaſte carriere, où la ſageſſe depuis tant d'années le conduit, & où la gloire l'a toûjours accompagné, & l'accompagnera toûjours.

Que de Victoires ! Que d'évenemens & de faits mémorables ! Suivons-le ce Monarque invincible : ou, ſuivons le Prince Fidele, qui ſçut en de ſi glorieuſes rencontres lui ſacrifier ſon repos, & prodiguer pour lui ſa vie. C'eſt ici, Messieurs, que ſe vérifie en quelque ſorte cette parole de Salomon, Que l'obéïſſance rend victorieux : *Vir obediens loquetur victoriam.* Si la conjoncture des affaires & les droits légitimes de la Reine ſon épouſe engagent le Roi à porter de nouveau la guerre dans la Flandre, Le Duc d'Orleans ſe trouve par tout à ſes côtez. Il le ſeconde *Prov. c. 21.*

dans ſes entrepriſes ; il prend part à ſes travaux ; il applaudit à ſes triomphes. Quelle intrépidité, quand aux ſieges de Tournay, de Doüay, d'Oudenarde, de Liſle, il falloit s'expoſer au feu, & ſoûtenir le courage des Troupes ! Attendoit-il un ordre exprés pour paroître, ou dans une Tranchée, ou à la tête d'un Ouvrage ? Craignoit-il au milieu du jour de s'avancer aux endroits les plus découverts ? N'oublioit il pas même quelquefois ſon rang & ce qu'il étoit, pour devenir Soldat parmi les Soldats, & pour partager avec eux ſans diſtinction ce que les exercices militaires ont de plus commun & de plus pénible ? Quelle fermeté & quelle vigueur à ſerrer de prés une Place forte & bien munie, quand dans la fameuſe Campagne de Hollande, chargé de réduire Zutphem, il ne lui laiſſa que trois jours de réſiſtance ; & n'eut lui-même que le tems neceſſaire pour montrer, & toute l'habileté dans la conduite d'une attaque, & toute la valeur dans l'execution ? Même ſuccés à Bouchain : même ardeur, quand pour arrêter l'Ennemi qui vient au ſecours, il ſe joint à l'Armée du Roi ; & commandant l'aile gauche, il ſe diſpoſe à donner. Manqua-t'il à l'occaſion ? ou ne fut-ce pas l'occaſion pour cette fois, ne fut-ce pas l'ennemi par ſa retraite qui lui manqua ?

Cependant l'occaſion ſe retrouve. Le tems l'ôte ; & le tems la rend. Une nouvelle Campagne répond à celle qui a précedé, & la ſurpaſſe même. Qui n'a pas entendu parler de cette celebre journée de Caſſel ? Voulez-vous que je vous en retrace toute la gloire ? ou vous ne la retracez-vous pas mieux que moi ? Qui ne ſçait pas avec quel Chef d'une Ligue puiſſante & redoutable le nouveau General eut dans cette importante action à ſe meſurer ? Se tint-il, à la vûë de tant de forces réünies, ou renfermé dans ſes Lignes à Saint Omer, ou fortifié dans ſon Camp ? On le vit hâter ſa marche, prévenir celle des Alliez ; & ſans compter, ni l'incommodité du poſte, ni l'inégalité du nombre, plein de cette noble confiance qui ſoutient les Ames genereuſes, ſe preſenter lui-même au combat. Que ſert de redire ce que tant d'Eloges ont publié ; avec quelle activité, quelle vigilance il alla reconnoître en perſonne, & la ſituation des Lieux, & la contenance des Ennemis ? Avec quelle fierté, quelle chaleur il commença le choc & le continua. Combien de fois ralliant lui-même des Eſcadrons enfoncez, il les mena à la charge & les rétablit. Animant tout par ſon exemple, pourſuivant toûjours, juſqu'à ce que la victoire long-tems balancée, ſe déclarât enfin, & que l'avantage fût aſſuré. Et quel avantage ? En fut-il plus complet ? L'Ennemi en

déroute & fugitif ; la Campagne couverte de morts ; canons, drapeaux, bagages abandonnez au Vainqueur ; Saint Omer enlevé, la terreur de nos armes répanduë au loin, & la Paix par cette terreur ſalutaire procurée à l'Europe. Dieu des Armées, vous combattiez pour nous. L'honneur vous en étoit dû. Il vous fut rendu : & c'eſt ainſi qu'à l'aide de vôtre bras, & ſous les ordres d'un Monarque toûjours juſte dans ſes deſſeins, & toûjours heureux, nos Princes ſçavent pour leurs coups d'eſſai prendre des Villes, gagner des Batailles, faire des Conquêtes : *Vir obediens loquetur Victoriam.*

Voilà, MESSIEURS, ce qui frappe, ce qui ébloüit : ce bruit que fait dans le monde une éclatante victoire ; ces applaudiſſemens dont elle eſt ſuivie ; cette haute réputation, qui paſſe aux Nations étrangeres, & qui ſe perpetuë dans la poſterité : c'eſt-là ce que les Peuples admirent. Mais parmi tant de gloire, vous dirai-je ce que j'eſtime de plus glorieux ? C'eſt le retour prompt & modeſte d'un Prince ; qui va rendre hommage au Souverain qu'il ſert, de toute la gloire qu'il s'eſt acquiſe en le ſervant ; qui va dépoſer, pour ainſi dire, entre ſes mains les lauriers qu'il a cuëillis, ou les jetter à ſes pieds ; qui lui remet ſans peine un pouvoir dont il n'a uſé qu'avec ſoumiſſion ; & qui aprés avoir fait la Loi à des Ennemis vaincus, eſt le plus ſouple à la recevoir du Maître qui l'a fait combattre, & qui l'a fait vaincre. C'eſt ce repos honorable & ſage où il demeure, aprés s'être diſtingué dans les plus grandes actions : également prêt, & à déployer ſes vertus guerrieres dans le tumulte des armes, & à les enſevelir au milieu d'une Cour tranquille : trouvant par tout une même grandeur, dés qu'il y trouve la grandeur du Roi. Il y a de ces eſprits entreprenans, qui ne ſe tiennent dans le devoir, qu'autant que le devoir s'accommode à leurs inclinations vives & ardentes, & qu'il ſatisfait leur ambition. Mais s'attacher au devoir pour le devoir même : l'aimer en tout, ſoit qu'il ſoit dépoüillé d'un certain dehors flatteur, ou qu'il en ſoit revêtu. Dans un calme parfait & inalterable, paſſer de longues années, ſans qu'il s'éleve jamais aucun nuage qui en trouble la ſerenité. Ne prendre dans nul tems de la vie d'autre diſpoſition, que celle qui vient de l'unique puiſſance qui doit diſpoſer de tout, & tout regler : c'eſt ce que vous ne pouvez aſſez imiter, MESSIEURS ; & c'eſt auſſi la leçon que nous fait l'Apôtre ſaint Paul. Que tout homme, quel qu'il ſoit, *Omnis anima*, honore les Puiſſances ſuperieures, & leur ſoit ſoûmis. *Rom. c. 13.* Vous avez vû la fidelité d'un Sujet dans l'état d'une dépen-

dance reſpectueuſe. Vous allez voir la bonté d'un Prince dans l'état d'une authorité bienfaiſante. C'eſt la ſeconde Partie de cet éloge.

II. PARTIE. LE plus ſage des Rois comptoit parmi les dons de Dieu, une bonté d'ame qu'il avoit reçûë en naiſſant, & qui le faiſoit aimer des peuples. S'il n'eût eu que les qualitez magnifiques de Conquérant & de Vainqueur des Nations, tout eût plié ſous ſes Armes, on eût vanté ſes exploits & redouté ſon pouvoir. Mais couvert de gloire, & ayant de quoi ébloüir les yeux, il n'auroit pas eu de quoi ſe concilier les eſprits; & Maître des plus vaſtes contrées, il n'eût pas été pour cela Maître des cœurs. C'eſt un avantage réſervé à ces Princes bienfaiſans, qui ſemblent nez, plus pour les autres que pour eux-mêmes; qui par des manieres aiſées, & engageantes, ſçavent deſcendre ſans s'abaiſſer, ſe communiquer ſans s'avilir; qui ne maintiennent jamais mieux leur authorité, que lors qu'ils paroiſſent moins en uſer, & qui lui ôtent tellement ce qu'elle a de trop impérieux, qu'ils la font regner par là même avec plus d'empire.

Celui que nous pleurons, MESSIEURS, ſans être aſſis ſur le Trône, avoit ſon rang & ſes droits. Quoiqu'il eût un Maître ſur ſa tête, il avoit neanmoins ſous lui une Maiſon nombreuſe & fidele, une Milice & des Officiers. Il parloit, & on l'écoutoit; il faiſoit entendre ſes volontez; & ſans differer, il ſe voyoit obéï. Il ne lui falloit que le titre de Prince, de Prince du Sang de France, & de Prince ſi étroitement lié à LOUIS LE GRAND, pour lui donner une diſtinction reconnuë de tous les Ordres, & reſpectée dans tous les Eſtats du monde. Ce caractere imprimé ſur ſon front, marquoit la dignité de ſa perſonne, & lui attiroit des honneurs d'autant plus ſinceres, que les François par une vertu particuliere & comme hereditaire dans eux, n'ont rien aprés Dieu, & ce qui concerne le culte & la loi de Dieu, de plus ſacré ſur la terre que leurs Rois & les Princes qui leur appartiennent.

Mais qu'il ſçut bien temperer l'éclat de ſa grandeur, pour mieux exercer ſa bonté, & dépoüiller ces dehors faſtueux qui rendent l'abord des Grands ſi difficile, pour prévenir même, & raſſurer ceux qu'une réſerve craintive & retenuë auroit éloignez! Ne puis-je pas dire que la douceur avoit pris naiſſance avec lui; qu'il en avoit tout l'eſprit & tous les ſentimens; qu'il la portoit ſur ſon viſage, qu'il la répandoit autour de lui; qu'elle lui di-

étoit toutes ſes paroles, & qu'elle donnoit à ſes actions je ne ſçay quel agrément, & une politeſſe qui lui étoit naturelle & propre? Qui ſe preſenta jamais devant lui ſans être reçû avec humanité? Qui ſe retira jamais d'auprés de lui, ſans avoir eû de ſa bouche un mot obligeant? On eût dit qu'il traitoit d'égal à égal, & que c'étoit moins un Prince qui parloit qu'un ami.

Auſſi perſonne ne connut-il mieux les devoirs d'une certaine vie civile; ni n'apprit à mieux diſpenſer l'honneur. Dans la plus confuſe multitude rien n'échappoit à ſa vûë. Ses yeux alloient découvrir les plus écartez; & il ſçavoit tellement ſe partager lui-même, tellement donner à chacun ſon attention, que chacun ſelon les états & les qualitez differentes, ſe croyoit tiré de la foule & diſtingué. A quoi manquoit-il à l'égard des Etrangers? Quels ménagemens & quelles complaiſances, pour leur faciliter l'accés dans ſes Maiſons, & pour leur en laiſſer l'entrée libre? Remarquoit-il que ſa preſence les empêchoit de ſatisfaire leur curioſité, il ſe déroboit à propos, & diſparoiſſoit. Eſtoient-ils d'un rang à l'approcher de plus prés? Falloit-il, ou qu'il s'expliquât à eux, ou qu'il les écoutât? Il les écoutoit, il s'expliquoit, mais avec des marques de bienveillance, qui paſſoient toute leur attente. Il les connoiſſoit, ce ſemble, ſans les connoître. Sa vivacité, ſon eſprit lui fourniſſoit mille tours inſinuans. Il leur ſervoit quelquefois de guide dans ces ſuperbes édifices, dont ils venoient admirer les merveilles, & où paroît tout ſon goût pour les Arts, & ſa magnificence Royale. Toûjours gagnant, toûjours bon, il les renvoyoit tellement épris de lui-même, qu'ils perdoient le ſouvenir de tout ce qui leur avoit frappé la vûë dans les plus riches & les plus agréables Palais, pour ne penſer qu'au Prince qui les habitoit.

Qu'étoit il pour ſa Patrie, & pour un Royaume au milieu duquel Dieu l'avoit fait naître? Y a t-il un François qui n'ait pas reſſenti ſa perte; & dans ce vaſte Empire, où ſa memoire n'eſt-elle pas en benediction? Les Villes, les Provinces entieres la conſervent & la conſerveront. Elles l'ont vû paroître pour leur défenſe, & dans leurs plaines, & dans l'enceinte de leurs murailles. Toute la Bretagne le reçût comme un Ange tutelaire, & l'on admira preſque également, & le zele de la Nation pour le Prince, & les ſoins du Prince pour la Nation. Il faudroit parcourir toutes les conditions juſques aux moins relevées. Il eut pour la Nobleſſe toute l'eſtime & tous les égards qu'elle merite par ſon rang. Il ne la confondit jamais avec la fortune; & ſous

une apparence ſimple & ſans faſte, il démêla le vrai luſtre de l'origine, du faux brillant de l'opulence. Les Soldats ſe ſouviennent de ces revûës, où ils venoient autant recuëillir ſes liberalitez, que lui rendre compte de la diſpoſition où ils ſe trouvoient. Tout les conſoloit, à le voir; tout les animoit. C'étoient pour eux des jours d'abondance; & ces jours fortunez, en les remettant des fatigues paſſées, les diſpoſoient à de nouvelles. Mille exemples ont fait voir, quelle étoit, ne diſons pas ſon affection, mais ſa tendreſſe pour les peuples. Ils l'ont regretté comme un Pere. Ils ont demandé, comme tout Iſraël le demanda dans un ſemblable ſujet, par quelle deſtinée leur avoit été enlevé ce Prince, qui tant de fois fit de la cauſe publique ſa propre cauſe; & qui en tant d'autres occaſions particulieres & moins connuës, défendit leurs interêts, ſans nul interêt pour lui-même, que le plaiſir de ſauver l'innocent, & d'aſſiſter le foible?

Qu'il me ſoit permis en particulier, MESSIEURS, de parler au nom d'une Compagnie qu'il a honorée de ſa protection. Elle voudroit que les témoignages de ſa reconnoiſſance puſſent répondre à ſes ſentimens: mais ce qu'elle ne peut lui rendre devant les hommes, elle tâche à le lui rendre devant Dieu. Elle ſçait de quel poids étoit, & pour ſa conſolation, & pour ſon ſecours, un Prince également diſpoſé en toutes conjonctures, à l'aider de ſon conſeil, & à l'appuyer de ſon pouvoir. Que les tems ne fuſſent pas toûjours les mêmes pour elle, dans les divers tems elle trouva toûjours le même ſoûtien. C'eſt ce qui lui fait redoubler ſes prieres: mais helas! ſes prieres mêmes, le deüil de ces Autels, ces chants lugubres la font ſouvenir que ce puiſſant Protecteur n'eſt plus. Il vit au moins dans les cœurs, il y vivra; & ſur ces monumens ſecrets, malgré la durée des tems, demeurera gravé, en des caracteres inviſibles, un Nom ſi heureux pour nous & ſi venerable.

R'ouvrirai-je encore de nouvelles playes? Parlerai-je de ceux que des rapports plus étroits attacherent à ce Prince, ou comme des ſubalternes à leur Seigneur, ou comme des domeſtiques à leur Maître? Mais leurs larmes n'ont-elles pas aſſez parlé? Le monde eſt plein de ces maîtres rigides & auſteres, qui font de leur ſervice un eſclavage: inſenſibles & durs, qui ne ſont touchez que d'eux-mêmes: difficiles & chagrins, que tout offenſe, & qui ne pardonnent rien: coleres & bruſques, dont il faut eſſuyer les éclats, & ſupporter les violences: inconſtans & legers, que l'humeur gouverne, & qui ne gouvernent les autres que par humeur;

avares & injuſtes, à qui rien ne coûte pour commander ; & à qui tout coûte pour récompenſer. On les ſert par neceſſité, & on les perd ſans regret. Mais on aime un maître facile, & condeſcendant, qui par de ſages meſures ſçait adoucir le joug à ceux qui le portent : tendre & compatiſſant, qui ſe fait une étude de connoître, de ſoulager ceux qui le ſervent, & qui ſe ſouvient qu'ils lui appartiennent en le ſervant : indulgent & charitable, qui diſſimule, qui excuſe, ſans toutefois entretenir la négligence, ni la flatter : patient & moderé, à qui jamais il n'échappe de ces termes fâcheux, qui jettent l'amertume dans l'ame, ni de ces ſaillies impetueuſes qui déconcertent & qui troublent : par tout égal à lui-même ; donnant ſes ordres, moins en ordonnant, qu'en avertiſſant, en engageant, & même en priant : toûjours genereux & liberal, tenant compte de tout ce qu'on fait pour lui, & ne comptant pour rien tout le bien qu'il fait. Suivez, MESSIEURS, les premieres vûës. Appliquez vous-mêmes ces traits. Vous l'avez connû ce Maître, non moins aimé que réveré. Vous l'avez vû ; & ceux que le Ciel ſoûmit à une ſi aimable domination, & qui ne le voyent plus, ne ceſſeroient jamais de le rechercher, ſi dans le Fils ils n'avoient pas retrouvé tout le Pere.

J'avance toûjours, MESSIEURS. Mais m'appartient-il de paſſer juſques au milieu de cette illuſtre Famille, dont il fut, & le plus bel ornement, & les plus cheres délices, & l'auguſte Chef ? Là quel éclat ! quelle majeſté ! Et d'un coup d'œil que je découvre de grandeurs ! Une premiere épouſe HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, l'agrément & le lien de deux Royaumes. De cette premiere alliance, deux Princeſſes : celle-là deſtinée à tant de Couronnes réunies dans une ſeule ; & à un Trône, où elle réunit encore plus glorieuſement elle-même les éminentes qualitez d'une Reine. Celle-ci réſervée à la Savoye, pour y porter toutes les vertus chrétiennes d'un Royaume tres-Chrétien ; & pour en être par les dons de la grace, par ceux de la nature, & l'édification, & l'admiration.

Une ſeconde Epouſe ELISABETH CHARLOTTE DE BAVIERE, Princeſſe Electorale Palatine, exemple vivant de cette Femme forte, dont le Sage s'eſt contenté de nous tracer le modele ; de cette femme héroïque, & au deſſus de ſon ſexe ; plus élevée par elle-même que par un des plus hauts rangs & une des plus glorieuſes naiſſances ; également propre, & aux grands ſoins par la force de ſon eſprit, & aux plus communs par l'étenduë de ſes lumieres ; également reguliere dans la pratique des devoirs de

la Religion ; vigilante dans la conduite & l'ordre de ſa Maiſon ; officieuſe & prévenante dans l'uſage ordinaire de la vie, & en particulier à l'égard des affligez : en un mot, digne d'un Epoux ſi digne d'Elle.

De là un Fils, un Prince, un DUC D'ORLEANS, qui dés le premier âge ſemble devancer l'âge même le plus conſommé. Qui déja montre dans ſes ſentimens une grandeur d'ame, dans ſes vûës une penetration, dans ſes connoiſſances une érudition, dans ſes conſeils une ſolidité, dans ſes déciſions, dans ſes paroles une juſteſſe, dans ſon courage une bravoure, dans toute ſa perſonne une grace, un air de Nobleſſe, un merite qui prévient de bien loin les années, & qui ne laiſſeroit rien à attendre dans l'avenir, ſi ce n'étoit pas le caractere des vraies vertus de croître toujours à meſure que le tems les developpe. Il paroît à nos yeux comme cet Aſtre, qui dés ſon lever éclaire le monde. Où voit-on dans la guerre une valeur plus aſſurée & plus ferme, plus ardente tout enſemble & plus meſurée ? Cet exercice déja ſi noble, il l'a ennobli de ſon ſang ; & reſte-il une goutte de ce même ſang, qu'il ne voulût répandre pour ſon Roi ? Où ſe rencontre-il plus d'habileté dans les affaires, ſoit pour les approfondir, ſoit pour les manier ? Qu'y a-t il dans ces ſciences les plus ſublimes de ſi obſcur & de ſi caché, qu'il n'ait pas découvert, ou qu'il ne ſoit pas en état de découvrir ? Et que ne nous promet point de la part de Dieu cette favorable diſpoſition envers les pauvres, à quoi le Ciel a attaché toutes ſes benedictions.

De la même ſource une Princeſſe en qui la Lorraine a trouvé une de ſes grandes Alliances, qui depuis tant de ſiecles l'ont unie aux premieres Maiſons de l'Europe. Jamais cœurs furent-ils mieux aſſortis, & jamais cœurs auſſi furent-ils plus fortement, & pour m'exprimer de la ſorte, plus tendrement attachez l'un à l'autre, que celui d'une Princeſſe ſi recommandable & ſi connuë par ſa ſageſſe, par ſa bonté, par ſa pieté, par toutes les qualitez du corps & de l'ame : & celui d'un Prince, qui ſçait ſi bien tout à la fois, & ſoutenir par lui-même la grandeur de ſon Auguſte Maiſon, & eſtimer dans l'Epouſe que nôtre génereux Monarque lui a donnée, un des plus riches préſens que la France eût à lui faire.

Tout ceci, MESSIEURS, je le réduits à mon ſujet. Tant de vertus que MONSIEUR appercevoit auprés de lui, & qu'il eut ſi long-tems devant les yeux, exciterent toute ſa tendreſſe. Quel ſoin prit il de les cultiver, de les faire croître, de les conduire à

toute

toute leur perfection ? Quelle union, quelle paix entre le Chef d'une ſi glorieuſe Famille, & les membres qui la compoſoient ! Le tems, les lieux ont pû les ſeparer. Ils ont été demandez & envoyez pour gouverner les Etats. Mais rien n'a pû rompre le nœud, qui uniſſoit les cœurs. Le Pere mourant n'a pas oublié une Poſterité ſi chere. Tous ont eu des témoignages de ſon ſouvenir ; mais ces témoignages ont été pour eux en même-tems, & le ſujet de leur conſolation, & le ſujet de leurs regrets. Ne les réveillons pas ces triſtes regrets ; mais apprenez encore comment nôtre Prince a eu toute la pieté d'un Chrétien, ſur tout dans l'état d'une ferveur plus animée que jamais aux approches d'une mort également prévûë & ſubite. C'eſt la troiſiéme partie.

III. PARTIE.

CRaignez Dieu, & reſpectez ſa Loi ; c'eſt en cela que conſiſte tout l'homme. L'Eſprit de verité l'a dit, MESSIEURS : ſa parole eſt un oracle ; & quoi qu'en penſe le monde, nous n'avons point d'autre regle à ſuivre, ni d'autre maître à écouter. Puiſſance humaine, grands appanages, titres pompeux : ce n'eſt point là l'homme ; ce n'en eſt que l'apparence & le maſque. Le jour vient, le jour du Seigneur, qui diſſipe ces fauſſes lueurs : ou, ſi vous voulez, la nuit vient, cette ſombre nuit, qui enſevelit dans ſes ombres l'orgueïl mondain, & qui lui ôte ce viſage trompeur dont les ſens étoient frappez. Qu'eſt-ce que l'homme alors, & le plus grand homme, s'il n'a pas craint Dieu ? Sa memoire, ſelon l'expreſſion du Prophete, va ſe perdre dans une terre d'oubli. Un peu de pouſſiere & de cendre, voilà ce qui reſte ſous le marbre qui le couvre. Et l'ame ſéparée de ſon autheur, qu'elle reconnoît trop tard, & qui commence à ne la plus connoître, en le perdant, perd tout, & eſt elle-même perduë. En verité, MESSIEURS, eſt-ce là l'homme ?

Si je n'avois point d'autre ſujet de cet Eloge, je ne ſerois pas monté dans la Chaire ſainte, pour loüer en profane, ce que je dois condamner en Chrétien. Je ne viendrois pas au milieu des redoutables Myſteres de la Religion, conſacrer ce que la Religion réprouve. Je laiſſerois les Miniſtres de l'Egliſe offrir le Sang de l'Agneau au Dieu des Miſericordes, peut être témoin d'une penitence ſecrette, que la grace auroit operée dans le cœur, & à qui le tems auroit manqué pour ſe déclarer : mais du reſte je tremblerois à la vûë du Dieu des vengeances & de ſes jugemens terribles. Je plaindrois le ſort éternel d'un Prince, dont la vie ne me preſenteroit que des grandeurs périſſables, ou que des vertus au

moins naturelles. Je verſerois des pleurs ſur ſon Tombeau ; & cette douleur ſans conſolation, n'en ſeroit que plus amere.

Mais heureux l'homme qui s'eſt ſouvenu de Dieu ; qui l'a invoqué avec confiance, en retournant à lui, & en le ſervant avec crainte ; qui dans les jours de ſa plus haute élevation, n'a point oublié ſa condition mortelle, & que ſa derniere heure n'a point ſurpris, parce qu'il l'attendoit deſormais à toutes les heures. Il a eu dans les lumieres de la Foi une reſſource contre les illuſions du ſiécle. Il s'en eſt ſervi, il les a ſuivies ces divines lumieres ; & dans cet exemple je donne à tous les états de la vie de quoi s'inſtruire ; ou s'ils ne s'inſtruiſent pas, de quoi ſe confondre. Je viens en preſence de l'Autel raconter les miracles du Dieu qui y repoſe. Je n'ai plus de peine à parler devant JESUS-CHRIST humilié d'un Grand du monde, parce que cette grandeur détrompée & revenuë du monde même, ne ſert qu'à rendre l'humilité de JESUS-CHRIST plus venerable. Je reprends toûjours, & je redis avec l'Eccleſiaſte, que le fondement & que le comble de la ſageſſe eſt la crainte de Dieu : *Deum time, & mandata ejus obſerva. Hoc eſt enim omnis homo.*

Eccleſ. c. 12.

Tel fut, MESSIEURS, le ſaint heritage que reçut en naiſſant cet illuſtre Mort pour qui nous prions. Deſcendu de tant de Rois, s'il ne fut pas heritier de leur Couronne, il fut heritier de leur Foi. Dans un âge fléxible & tendre, il en reſſentit les premieres impreſſions, il s'y laiſſa conduire, & déja la foibleſſe de l'enfance ſe trouva propre aux exercices de la pieté. Sous les yeux, & par les ſoins d'une mere chargée du gouvernement de l'Etat, & dépoſitaire de l'authorité ſouveraine, mais plus fidele encore & plus zelée ſervante de Dieu, il apprit les élemens du Salut. Il écouta ſes leçons, il l'entendit parler : mais ſur tout il la vit agir ; & pour profiter de ſes enſeignemens, il n'eut qu'à l'étudier elle-même, & à l'imiter. Au milieu des affaires publiques, la ſage Princeſſe n'oublioit pas l'unique choſe neceſſaire. Comme la pieuſe Eſther, elle avoit ſes jours, & ſe dérobant à la multitude, elle alloit parmi de ſaintes Vierges ſe recuëillir devant le Seigneur, ou aux pieds du Seigneur répandre ſon ame, & ſe remettre dans le repos de la ſolitude des embarras de la Cour. Là, ſous ſes auſpices, venoit ſe ranger le Prince docile, & preſenter lui-même ſes vœux ; il élevoit ſes mains innocentes vers le Ciel ; il ſecondoit les deſirs d'une Reine qui ne deſiroit rien plus ardemment que de le conſacrer à Dieu. Il s'enrichiſſoit des treſors de grace, dont ſont remplies ces retraite de la ſainteté chré-

tienne. Il a voulu que ſon cœur y repoſât aprés la mort, & qu'il y reportât les premiers ſentimens qu'il y avoit puiſez.

Quand ce fonds de Religion eſt bien établi dans une ame, il eſt difficile de l'y détruire. On n'en a pas toûjours toutes les œuvres, mais au moins on en a le principe. Il vient des tems, où le monde ſe preſente ſous une image ſi flatteuſe, que le charme entraîne. Helas! MESSIEURS, ne l'éprouvez-vous pas tous les jours? Ne ſçavez-vous pas combien le monde eſt dangereux pour vous-mêmes? Jugez combien il l'eſt pour les Princes. Cependant au milieu des nuages les plus ſombres, le Soleil répand toûjours une certaine lumiere, qui fait ſentir ſa preſence: & la Foi parmi le trouble & les enchantemens du monde, ſe fait toûjours reconnoître à certains traits. Si elle n'a pas toute ſon action, elle agit neanmoins. Si elle ne ſe montre pas toute entiere, elle ſe fait entrevoir. Elle rentre peu à peu dans tous ſes droits; elle ſe remet: le moment arrive, ce moment marqué dans le Ciel: elle ſe déploye tout de nouveau; elle reprend l'ouvrage qu'elle avoit ébauché, & lui donne toute ſa perfection.

Je m'explique, MESSIEURS. Jamais dans l'âge même de la vie le moins appliqué aux devoirs du Chriſtianiſme, ou diſtraction, ou affaire, empêcha-t-elle ce Prince Chrétien d'aſſiſter au Myſtere de nos Autels: ſçachant toûjours ménager l'heure du Seigneur, & donnant chaque jour ce témoignage public de ſa Religion. Jamais dans les tems mêmes qu'un eſprit agiſſant & vif eſt moins en état de s'aſſujettir & de ſe contraindre, laiſſa-t-il le jour s'ouvrir, le laiſſa-t-il ſe fermer, ſans offrir au Maître qu'il adoroit, l'hommage de ſa priere: apprenant de ceux que des raiſons humaines rendoient ſi aſſidus auprés de ſa perſonne, avec quelle aſſiduité il devoit faire lui-même ſa cour à Dieu? Une occaſion imprevûë, une marche précipitée pouvoit bien ſuſpendre par neceſſité, l'ordre qu'il s'étoit preſcrit par piété: mais un tems compenſoit l'autre; & ſe renfermant dans lui-même, impoſant ſilence à une nombreuſe ſuite, marchant devant Dieu; ce qu'il n'avoit pû faire au pied de l'Autel, il le faiſoit, ſi je puis ainſi parler, à l'oratoire de ſon cœur. Jamais à ces Fêtes ſolemnelles où l'Egliſe appelle ſes enfans, & où tout le troupeau ſe réunit, s'abſenta-t-il de nos ſaintes Aſſemblées? Au lieu de ces livres empeſtez, où la paſſion ſe nourrit, quelle fut la plus commune nourriture de ſon Ame? Evangile de JESUS-CHRIST, Epîtres divines, Hiſtoires ſaintes. Non content dans le cours d'une année de ſe laver une fois aux ſources ſalutaires de la penitence,

& de satisfaire pour l'exemple au précepte, où ne portoit-il pas le conseil ? veillant sur lui-même, il se rendoit compte à lui-même pour se disposer à le rendre à Dieu. Il ne regardoit pas comme un soin, ou inutile, ou peu sortable à son caractere d'y employer la plume & le papier. Il vouloit que rien n'échappât à son souvenir, afin que rien n'échappât à sa douleur ; & s'appliquant à bien connoître la multitude de ses fautes pour mieux les déclarer toutes, plus il en sentoit le poids, plus il avoit souvent recours aux Ministres qui l'en pouvoient décharger.

C'est d'un Prince que je parle, MESSIEURS, & de quel Prince ! Ce n'est pas d'un Prince aveugle & sans vûë, mais penetrant & éclairé ; d'un Prince timide que de vaines terreurs effrayent, mais courageux & brave ; d'un Prince affligé, mais puissant & dans l'abondance. Il ne crut pas que pour être dans la grandeur, il fût permis d'être sans Religion. Il ne pensa pas qu'aprés avoir gagné des Batailles pour la gloire d'un Roi de la Terre, ce fût une foiblesse que d'honorer & de craindre le Roi du Ciel. Il ne se persuada pas qu'en joüissant des douceurs presentes de la vie, il y eût une force d'esprit à oublier l'avenir & ses suites affreuses. Tout engagé qu'il fût au milieu du monde, sans avoir pû même encore s'en dégager, il comprit neanmoins qu'il y avoit un autre bien, plus digne de ses souhaits, & qu'il ne devoit pas négliger.

Il l'a cherché, & il estima ceux qui le cherchoient. Il récompensa la vertu : il combla de ses largesses ces lieux consacrez à la cultiver & à l'entretenir. Il établit des Instructions publiques, pour l'insinuer aux peuples, & pour leur apprendre à la pratiquer. Il la pratiqua lui-même ; & les soins qu'il prit, & le zele qu'il eut pour le soulagement des pauvres de JESUS-CHRIST, n'en fut pas le moins solide exercice.

Que ne parlez-vous ici, Familles qu'il a relevées, ou soutenuës ! Que ne vous faites-vous entendre, malades qu'il a retirez en de secourables aziles ! mais vous parlez pour lui devant Dieu : c'est l'unique témoignage qu'il attendoit. Cependant les monumens de sa charité subsistent ; & si la mort nous l'a ravi, les Eglises enrichies, les Hôpitaux fondez joüissent encore & joüiront long tems de ses dons.

Le beau spectacle, quand dans les campagnes & sur sa route, accuëilli d'une troupe de pauvres, & les recevant lui-même avec l'accuëil le plus favorable, il faisoit pleuvoir sur eux ses bienfaits, & leur laissoit la serenité & le calme, en leur laissant de

quoi fournir à leur ſubſiſtance ! Quand une ardeur empreſſée leur faiſant franchir les bornes pour penetrer juſques à lui, il défendoit qu'on les écartât, ne croyant pas, ainſi qu'il s'en expliquoit, avoir des gardes plus ſûrs, & en qui il dût plus ſe confier. Quand les voyant à ſes genoux proſternez & ſuppliants, il leur tendoit la main, leur prêtoit l'oreille, leur ouvroit ſon cœur, & les engageoit à s'ouvrir eux-mêmes avec reſpect & avec ingénuité.

Il étoit juſte que la parole de Dieu s'accomplît ſur lui. Ce qu'il a donné à Dieu, Dieu, ſelon la promeſſe qu'il en a faite, le lui a rendu : *Beatus vir qui timet Dominum.* Ce ſeroit peu que des récompenſes temporelles. La Foi réveillée par la grace, cette Foi victorieuſe dans l'ame, tandis que le corps commençoit à s'affoiblir & à tendre vers ſa fin : cette Foi plus éclairée & plus vive juſques dans le ſein même de la mort, lui a fait porter ſes vûës au-delà des ſiécles ; & ſur le point de ceder à la Loi commune, & au poids de la miſere humaine, il a ſenti qu'il pouvoit tout eſperer de la miſericorde du Seigneur. *Paratum cor ejus ſperare in Domino.* *Pſal.* III. *Ibid.*

Ici, MESSIEURS, quelles idées ! quels ſentimens ! Eſperance, & frayeur chrétienne. Oublions une douleur toûjours juſte, mais au fonds inutile. Ce n'eſt point-là que des Chrétiens doivent s'en tenir. Que les infideles, dit l'Apôtre, dont toutes les vûës ſont renfermées dans les bornes étroites de la vie, & qui n'attendent rien au delà, ſe contentent de regretter leurs morts, & d'en arroſer les cendres de leurs larmes. Nous allons plus loin. Nous ſçavons à quel avenir nous ſommes appellez ; & c'eſt ſur cet avenir que nous tournons toutes nos réflexions. Eſperance, pour qui ? pour un Prince ſur qui le Ciel a répandu toute ſa grace, & qui en a ſçû profiter : ſa mort a été prévûë. Frayeur, pour qui ? pour nous-mêmes, qui ſans nous diſpoſer comme lui, pouvons comme lui neanmoins & à chaque inſtant être enlevez par un coup ſubit : ſa mort a été prompte. Quand je penſe que ç'a été une mort prévûë, je leve les mains vers vous, Seigneur, & je reconnois avec le Prophete que vous êtes un Dieu de Salut. Quand je penſe que ç'a été une mort prompte, je tremble pour vous, mes Freres, & pour moi. Toûjours occupez du preſent, peut-être touchons-nous au terme qui le doit finir, & ſur cela quelles meſures ? 1. *Theſſal.* c. 4.

C'étoit-là, c'étoit aux approches de ce moment ſi court en lui-même, mais éternel & ſi terrible dans ſes conſequences, que la

miſericorde divine attendoit nôtre Prince. Elle a menagé l'heure ; & ce Dieu pour lui ſi bon, lui dira éternellement ce qu'il
Iſai. c. 49. diſoit à ſon peuple cheri : Je vous ai écouté au tems favorable. Je vous ai ſecouru au jour du Salut.

Hé ! quel étoit-il ce tems favorable ? Ne penſez pas ici, MESSIEURS, que ce ſoit l'art qui déguiſe, ni l'éloquence qui exaggere : c'eſt la verité qui s'explique. C'étoit ce tems d'indulgence & de rémiſſion, où purifié plus d'une fois au ſaint Tribunal, & voulant ſatisfaire pour des offenſes bornées aprés tout & finies dans leur nombre, il puiſoit dans les treſors de l'Egliſe des méritres infinis. C'étoit ce tems de dégoût pour tout ce qui paſſe, où le charme de la bagatelle rompu, le monde expiroit chaque jour dans ſon cœur, & chaque jour il mouroit lui même au monde. C'étoit ce tems de retraite & d'une triſteſſe ſelon Dieu, où portant au fonds de ſon ame une réponſe de mort, il addreſſoit toutes ſes vûës vers la celeſte demeure, à meſure qu'il ſentoit cette demeure terreſtre ſe détruire. C'étoit ce tems de réflexion, où le livre à la main, don précieux d'un Roi d'autant plus grand par ſa Religion qu'il a ſacrifié à ſa Religion ſa Couronne, il méditoit les fins dernieres, & apprenoit l'art de bien mourir. C'étoit ce tems d'examen, où le ſoir, avant le repos de la nuit, aprés avoir ſatisfait à l'édification publique, ſeul au pied de l'Autel ; il rappelloit tous les momens de la journée, & les peſoit dans la balance. C'étoit ce tems de repentir, où le cœur plongé dans l'amertume, il repaſſoit ſes années, il ſe confondoit devant Dieu, & le touchoit par ſes larmes. C'étoit ce temps de priere, où il employoit les trois, les quatre heures à faire des vœux au Ciel, & à lui offrir un ſacrifice de loüanges. C'étoit ce tems d'une ſage vigilance, où tout vivant encore, il ſe mettoit en eſprit au lit de la mort, & dictoit ſes dernieres volontez : où par d'utiles épargnes, par de plus abondantes aumônes, il travailloit à s'acquiter pleinement, & auprés des hommes, & auprés de Dieu. Je demande à ces libertins qui ne choiſiſſent dans la vie des Grands que ce qui peut avec quelque apparence les authoriſer, qu'ils ayent au moins aſſez de bonne foi, pour reconnoître auſſi ce qui doit les détromper & les corriger.

Quel étoit-il ce jour du Salut ? Sera-ce préſumer des miſericordes divines, ſi je dis, que ça été ce jour, le terme pour lui de tous les jours, où frappé du coup mortel, tombé entre les bras d'une famille éplorée, d'un fils étonné, d'une épouſe attendrie & déſolée, cité au jugement de Dieu, & le Miniſtre de Jeſus-Chriſt à

ſes côtez, il recuëilloit un reſte de vie, pour faire lire dans ſes yeux, pour faire entendre par les accents entrecoupez d'une voix mourante, les ſecrets ſentimens de ſa penitence ? Mais quoy ? Y a-t-il donc quelque fonds à faire ſur les foibles efforts d'un mourant ? Ne dit-on pas que ce ſont des ſignes équivoques, des apparences trompeuſes, ſur leſquelles on ne peut compter ? Ouy, MESSIEURS, apparences trompeuſes, ſignes équivoques pour vous, parce que vous attendez que la mort vienne pour penſer à mourir. Elle vient : comme un orage qui creve, ſelon la figure du Saint Eſprit, elle fond ſur un pecheur. Mouvemens empreſſez autour de lui. Quelques geſtes de la main, quelques paroles à demi formées, & qui demeurent ſur des lévres où la mort eſt peinte ; quelques regards que jettent des yeux égarez & preſque éteints, voilà toute la reſſource d'une ame ſurpriſe & troublée. Comptez ſur un fond ſi incertain ; pour nous, nous en ſommes ſaiſis d'horreur. *Prov. 6. 1.*

Mais, mon Dieu, vous écoutiez un Prince qui vous avoit écouté. Le cœur vous diſoit ce que la langue ne pouvoit prononcer. C'étoit un penitent qui vous reclamoit ; non pas penitent d'une heure, ni d'un jour, mais préparé par vôtre grace, & par les œuvres qui en furent les fruits. Il étoit de vôtre providence d'achever en lui & avec lui, ce qu'il avoit commencé avec vous & par vous. Vous l'aidiez, Seigneur ; vous ſouteniez cette ame qui vous étoit chere ; qui avoit cru en vous, qui avoit eſperé en vous, & qui y eſperoit encore ; qui s'étoit tournée vers vous, & qui dans ce dernier combat, fragile creature, cherchoit en s'élevant à ſon Createur, un ſecours qu'elle ne pouvoit attendre que de vous.

Nous ne nous flattons pas aprés tout, mon Dieu, qu'il ne ſoit point redevable à vôtre Juſtice ; mais quelles taches ne peut point laver le Sang de vôtre Fils, tant de fois preſenté pour lui & ſur tant d'Autels ? Vous agréérez, Seigneur, ce ſacrifice, cette hoſtie pure & innocente que nous vous offrons. Vous écouterez les vœux de vos Miniſtres, ceux de vôtre peuple. Jamais vœux ne furent plus ardens ; & pour un tel Prince, c'eſt de tout le cœur qu'ils ſont formez.

Cependant, Chrétiens, penſons à nous-mêmes en penſant au Prince pour qui nous nous proſternons devant Dieu. Meditons ces deux paroles : Que les Princes meurent auſſi bien que les autres hommes : *ſicut homines moriemini* ; & que les autres hommes meurent auſſi bien que les Princes : *ſicut unus de Principibus cadetis.* Souvenons-nous que les Princes aprés leur mort ont beſoin *Pſal. 81. Ibid.*

comme nous d'intercesſeurs auprés de Dieu ; & que cette neceſſité de prier pour eux, nous avertit que ce ne ſont point les qualitez humaines qui nous diſtinguent au Tribunal de ce ſouverain Juge, mais nôtre penitence & nos œuvres. Pratiquons-les dans le tems ces ſaintes œuvres pour les retrouver dans l'éternité.

Fin du ſecond Livre.

LIVRE

LIVRE TROISIÉME.

HARANGUES

DU GENRE DELIBERATIF.

Nous ne parlerons pas de l'importance des Déliberations. Nous l'avons aſſez fait connoître dans le premier Livre. Nous dirons ſeulement que les Harangues du Genre Déliberatif doivent avoir plus de ſolidité que de brillant. Auſſi donnerons-nous des Exemples, où des faits rapportez ſans ornement, prouveront mieux que ne pourroit perſuader la beauté des expreſſions, ni l'éclat des Figures.

DISCOURS

POUR PORTER LA REINE MERE DU ROY à donner la Paix à toute l'Europe au commencement de ſa Régence.

NOus ne deſeſperons plus du ſalut de nôtre Etat, nous ne croyons plus que les maux de nôtre ſiécle ſoient incurables. Le premier jour de la Régence de Vôtre Majeſté nous apprend un avenir heureux ; & ſi le Peuple Chrétien châtié ſi long-tems & ſi exemplairement par la Juſtice du Ciel, doit enfin avoir ſa grace de Dieu irrité, vrai-ſemblablement il la recevra par des mains ſi pures & ſi innocentes que les vôtres. Balzac.

La plûpart des Princes ſe prennent pour celui qui les a faits, & rapportent à leur bonne conduite la bonne fortune de leurs Etats. Ils penſent être la cauſe, & ne ſont que les moyens, & encore des moyens ſi foibles, que Dieu s'en ſert par bienſéance plus que par neceſſité, pouvant, s'il vouloit, gouverner le Monde ſans Empereurs, ſans Rois, & ſans République.

Vôtre Majeſté, MADAME, eſt tres-éloignée des ſentimens des

Princes ſuperbes : Elle a en horreur la memoire de ces Serviteurs qui ont excité la jalouſie de leur Maître, ayant voulu uſurper ſa gloire, elle ſe proſterne au pied des Autels ſur leſquels ils ont monté : & nous ne craignons point de l'offenſer quand nous lui diſons qu'elle n'eſt pas aſſez puiſſante pour donner la Paix à la Chrétienté ; mais qu'elle eſt aſſez bonne pour l'obtenir du Dieu des Chrétiens : que ce ne ſera pas de ſon Trône, & en commandant qu'elle fera pleuvoir cette benediction ſur la Terre, mais que ce ſera dans ſon Oratoire, & en priant qu'elle l'attirera d'une Region plus élevée.

Cependant, MADAME, le monde inférieur ſe promet tout le reſte de vôtre ſage conduite, & la regarde comme celle qui a été choiſie pour contribuër à l'œuvre du Ciel ; il croit être aſſuré de tout le bien qui eſt en vôtre puiſſance, & qui ſe peut faire humainement par la voye naturelle de la vertu ; où la réformation des deſordres eſt une affaire impoſſible, ou ce ſera vous qui terminerez cette affaire ; ou nôtre miſere doit être éternelle, ou vous la devez finir.

Ce qui a pû être donné dans un tems ſi pauvre & ſi ſterile que celui-ci, la France l'a déja reçû ; elle a été plainte, elle ſera une autrefois ſoulagée. Pour le moins, MADAME, de vôtre grace, elle a des penſées moins funeſtes, moins triſtes qu'elle n'avoit. Elle eſt capable de conſolation, elle eſpere, elle attend, elle jouit en eſprit du bienheureux avenir, dont la promeſſe lui fut faite, & l'image lui fut montrée lorſque Vôtre Majeſté fut au Parlement.

Que ne fit point ce premier rayon de vôtre Régence, il fit refleurir ce qu'il y avoit de plus languiſſant & de plus ſec dans l'ame de vos Sujets. Il perça ce long eſpace de terre qui nous ſepare du ſiége de vôtre Empire, & vint éclairer juſqu'à l'obſcurité de nos ombres & de nos cavernes ; il entra même dans les lieux de douleur & de deſeſpoir, & fut cauſe du bon intervalle qui arrêta la vie ſur les lévres de ceux qui mouroient.

Aprés une ſi ſalutaire apparition nous ne vîmes plus de ſuites dans nôtre perte, nous pleurâmes un grand Roi, mais nous ne trouvâmes point à dire à ſon gouvernement. Le Soleil ne ſe coucha que pour ſe lever, les fantômes du raiſonnement humain diſparurent, & la fauſſe prudence ſe cacha, les cœurs éfrayez oſerent ſe raſſûrer, le Peuple commença à prendre courage, je parle, MADAME, du courage que vous lui donnâtes.

Sans doute le progrés répondra au commencement, la lu-

miere nous amenera la chaleur, les eſperances meuriront, & le courage deviendra force ; mais on va par degrez & par âges à la perfection de la choſe. La maturité des choſes a beſoin de la patience des hommes, & le rétabliſſement de tant de pieces renverſées n'eſt pas l'ouvrage d'un jour, ni le coup d'eſſai d'un Artiſan. Que ſert-il de le diſſimuler ? la felicité publique eſt encore l'objet de nos vœux & de nos ſoûpirs : elle n'eſt pas encore arrivée, on ne paſſe pas ſi vîte d'un contraire à l'autre ; mais elle doit arriver, mais elle ne ſera pas long-tems à venir, ou toutes les belles apparences ſont menteuſes, & tous les bons préſages ſont faux. Nos bons préſages, MADAME, nous les prenons de vos bonnes intentions, dans leſquelles il n'y a point de ſi malicieux aveugle qui ne voye une proche diſpoſition à un meilleur tems, & le deſſein formé de nôtre ſalut, intentions ardentes & laborieuſes qui veillent & agiſſent ſans ceſſe, non pas oiſives & immobiles qui ne ſont que ſonger & que ſouhaiter.

Le doux changement, MADAME, à des yeux laſſez de ſpectacles hideux & terribles, de conſiderer aujourd'hui ces préſages & ces ſignes favorables ! Ils promettent aprés tant d'autres ſignes qui ont menacé, ils conſolent les ames qui ne ſont pas encore aſſez hardies pour ſe réjoüir, ils annoncent à la Chrétienté le repos, la ſûreté, l'abondance, les biens qu'elle envie à l'Empire du Turc & aux Royaumes Barbares.

Ces ſignes n'ont rien de commun avec la ſuperſtition Payenne, ne ſe liſent point dans les étoilles, ne ſe foüillent point dans les entrailles des bêtes, ne ſortent point du bec d'un oyſeau qui a parlé & qui a dit, *Tout ira bien* : Ils ſont épurez de la vanité des Fables, des faux ſerments de la Grece, de la fauſſeté, de la flaterie ; ils paroiſſent & nous les remarquons, MADAME, dans la vie Religieuſe de Vôtre Majeſté, dans ſes continuelles dévotions qui ne ſont pas ſeulement en veneration aux Peuples qui pourroient nous faire la guerre, mais qui ſolicitent & qui preſſent pour nous l'Auteur de la paix & le Bienfaicteur des Souverains. Il n'y a point de ſignes plus viſibles & plus éclatans, plus certains & plus infaillibles que ceux-là, au moins il n'y en a point de plus raiſonnables ni de plus juſtes, puiſqu'ils meritent la choſe qu'ils ſignifient & qu'ils la procurent en la marquant.

Dieu nous permet, MADAME, de deviner de la ſorte, il approuve & ratifie cette eſpece de devination ; & s'il ne ſe fâche pas d'être bien & fidelement ſervi, c'eſt un inconvenient qu'il ne faut pas craindre, ſi la pureté des mœurs & l'innocence de l'ame

ne lui déplaiſent pas ; ſi les ſacrifices du cœur des Princes, & les Majeſtez humiliées devant la ſienne ne lui ſont pas deſagreables, il ne vous refuſera pas une grace que vous lui demandez ſi pieuſement & avec de ſi dignes & de ſi efficaces préparations.

Mais de plus, MADAME, conteroit-il pour rien ces bontez verſées à pleines mains, cette juſtice diligente & liberale qui a fait raiſon à tant de perſonnes intereſſées, qui a reconcilié tant de particuliers avec l'Etat ? Ces treſors de miſericorde & de clemence, par l'ouverture deſquels Vôtre Majeſté a ſignalé l'entrée de ſon adminiſtration, de ſi grandes avances de charité, je dis de charité héroïque, ne ſeroient-elles point conſiderées par celui qui paye un verre d'eau de la derniere felicité & à qui les hommes prêtent à uſure tout le bien qu'ils font ?

Seroit-ce en vain, MADAME, qu'aprés avoir pris ſoin des innocens affligez, vous n'auriez point voulu chercher de coupables dans la memoire du ſiécle paſſé ? Seroit-ce en vain que vous auriez pû dire ces paroles que Rome a lûës autrefois avec des larmes de joye, & que l'Hiſtoire a gravées en lettres d'or, qu'on épargne les vies les moins précieuſes ; qu'on ménage le bon & le mauvais ſang, que les priſonniers ayent la liberté, que ceux qui ſont fugitifs reviennent ; & plût à Dieu pouvoir faire revivre ceux qui ſont morts !

Non, MADAME, il n'eſt pas à croire que tant de merite ſoit perdu pour nous, & qu'une telle bonté n'ait point de credit en l'autre monde, puiſque c'eſt le monde juſte & reconnoiſſant. Il n'y a point d'apparence qu'un autre Ange que vous nous apporte ce que Dieu nous doit envoyer, & que ce ne ſoit pas la perſonne la plus voiſine du Ciel, tant par ſa pieté que par ſa puiſſance, qui ſoit la médiatrice ſi deſirée entre le Ciel & la Terre, pour l'œuvre qui doit embellir & ſuivre la Paix & à quoi le Ciel entend que vous travailliez : les mêmes préſages & les mêmes apparences nous en répondent ; l'inclination bienfaiſante de Vôtre Majeſté, n'eſt pas une fougue de vertu qui produit des actions aveugles & fortuites. Vous êtes bonne, MADAME, & avez deſſein de l'être par tout & toûjours ; le débordement de graces que nous avons vû couler d'une ſource qui jette beaucoup & qui ne tarit jamais : il y en a pour les Nations & pour les ſiécles, la poſterité en puiſera auſſi-bien que nous, & vous obligerez le public aprés avoir obligé les particuliers.

Vous ne vous contenterez pas, MADAME, d'avoir rompu les chaînes de quelques-uns de vos Sujets, & d'avoir rendu à quel-

ques autres leur païs, leur fortune & leur honneur ; il faut délivrer de plus grands captifs & ſauver de plus nobles malheureux, il faut que les Rois & les Etats ſoient vos affranchis & vos creatures ; il faut que toute l'Europe ſe ſente de vôtre protection, & vous préfererez, je m'aſſûre, le nom de Mere de la Patrie à celui de Mere des Armées.

Ce dernier nom me ſemble avoir quelque choſe de farouche & être peu convenable à un ſexe, dans lequel les Amazônes ſont conſiderées par la morale comme des monſtres de la police ; l'autre nom, MADAME, eſt plus digne de l'ambition de Vôtre Majeſté, & s'accorde mieux avec la modeſtie d'une bonne Reine.

La Femme d'Auguſte neanmoins la ſage & vertueuſe Livie a pris l'un & l'autre nom, ou pour mieux parler, elle les a reçûs tous deux de la faveur de ſon ſiécle ; il ſe voit même encore aujourd'hui des Médailles d'argent avec des figures qui diſent quelque choſe de plus, & qui l'appellent la Mere du Monde, la Mere, dis-je, qui a porté le Monde dans ſes entrailles, & de laquelle il eſt né, car la force du mot des Medailles va juſques-là.

Ce beau Nom ne vous fait-il point d'envie ? Ne voudriez-vous point diſputer de la gloire de la bonté avec la Femme d'Auguſte ? Vous pouvez être, MADAME, encore mieux qu'elle la Mere du Monde, ſi vous voulez être ſa tutrice, & ſi vous l'adoptez par vos bienfaits : Il ſemble que vous ſoyez prédeſtinée pour cela & le monde s'y attend, mais particulierement la plus noble partie de ce monde. Vôtre chere France, MADAME, qui toute victorieuſe qu'elle eſt, n'eſt pas moins laſſe que glorieuſe de ſes victoires, s'affoiblit & s'épuiſe par les grands efforts & par la continuelle action ; elle a meilleure mine qu'elle n'a bonne ſanté.

Vous la ſoûtiendrez, MADAME, vous la fortifierez ; perſonne n'en doute, vous la recevrez entre vos bras, vous la mettrez dans vôtre ſein, chacun ſe le promet ; & certes en l'état où elle eſt, débile & abbatuë à l'extrémité, elle ne doit pas être ſeulement aimée, elle doit être aimée avec indulgence ; elle ne demande pas vôtre ſimple protection, elle a beſoin encore de vos careſſes.

Il y a un certain amour de pitié qui commence par la douleur & qui s'allume des larmes & des maux d'autrui ; mais quand les maux nous touchent de prés, & qu'en un même ſujet nous rencontrons ce qui ſouffre & ce qui eſt à nous, la nature ſe

ſentant alors frappée par un ſecond coup, redouble ſa chaleur avec ſa paſſion, & d'ordinaire nous cheriſſons davantage nos enfans malades que nos enfans qui ſe portent bien.

Vôtre Majeſté, MADAME, connoît ce foible de la nature ſans lequel elle tiendroit plus du ſauvage que de l'humain, & ces relâches de la vertu qui ne s'opiniâtre pas toûjours dans la fermeté : elle ſçait que les Peres ſont quelquefois durs & rigoureux, & ne ſont pas pourtant mauvais Peres ; mais que ſi les Meres manquent de tendreſſe & de douceur, elles manquent des qualitez qui leur appartiennent de droit naturel, & qu'elles ne peuvent perdre ſans perdre le nom de bonnes Meres.

Sur ce fondement nous appuyons nos conjectures & nos diſcours, & peu s'en faut que nous n'écrivions l'hiſtoire des choſes qui ne ſont pas encore arrivées : Vôtre Majeſté étant tres-ſenſible aux afflictions de ſes Sujets, & ſouffrant le mal qu'elle voit ſouffrir, elle ſera tres-aiſe de s'ôter ce qui lui bleſſe également les yeux & le cœur, & ſon interêt lui doit conſeiller de faire ceſſer les miſeres que ſa compaſſion lui approprie, qu'elle lui porte juſques au fond de l'ame, qu'elle lui rend communes, au milieu même de ſa grandeur, avec les miſerables qui les endurent.

Le Peuple, MADAME, eſt compoſé de ces miſerables & ne preſente jour & nuit à vôtre vûë ou à vôtre imagination que des infirmitez & des playes, que des gémiſſemens & de la douleur ; il ne ſe nourrit point des grandes nouvelles qui viennent de vos Armées, ni de la haute réputation de vos Generaux, ſes appetits ſont plus groſſiers, & ſes penſées plus attachées à la terre ; la gloire eſt une paſſion qu'il ne connoît point, qui eſt trop déliée & trop ſpirituelle pour lui, il voudroit plus de blé & moins de lauriers.

Il pleure ſouvent les victoires de ſes Princes & ſe morfond auprés de leurs feux de joye ; parce que les avantages de la guerre ne ſont jamais purs, ni les victoires entieres ; parce que le duëil, les pertes & la pauvreté ſe trouvent ſouvent avec les triomphes : quelque heureux ſuccés qui accompagne nos Armes ſur la frontiere & hors du Royaume, cet éclat de dehors ne guerit point les incommoditez domeſtiques ; aprés avoir bravé l'ennemi ſur la frontiére & hors du Royaume, chacun ſe trouve malheureux chez ſoi, & l'état où nous ſommes n'eſt pas une vraye proſperité, c'eſt une miſere qu'on loüe & qui eſt en bonne réputation.

Mais, MADAME, pour nous mieux préparer à goûter les

douceurs de l'avenir qui ſeront les fruits de vôtre Regence, il me ſemble qu'il ne ſeroit pas mal de conſiderer de plus prés les amertumes préſentes, qui ſont les reſtes du ſiécle paſſé. Vôtre Majeſté me fera bien l'honneur de voir en cet endroit un craïon de ma façon, & de ſouffrir que je lui figure une choſe qui n'eſt ſupportable qu'en peinture; elle ne ſera pas fâchée que j'accuſe la guerre de tout, & s'il m'eſt poſſible, que je n'accuſe perſonne de la guerre; les hommes ne veulent point être blâmez, ne les blâmons point, ayons quelque égard à la delicateſſe de leur humeur & attaquons une idole qui ne ſent pas plus le blâme que la loüange.

Ce Mars, MADAME, dont on ſe plaint chez le victorieux auſſi-bien que chez le vaincu, eſt un demon bizarre & capricieux qui n'a ni foi, ni conſtance, ni raiſon; aujourd'hui il eſt déſerteur de la cauſe de laquelle il étoit hier partiſan, & ne ſçait non plus pourquoi il la quitte que pourquoi il la ſoûtenoit; il prend plaiſir à faire recevoir des affronts à la prudence aprés les mûres déliberations, & à deshonorer les bons conſeils par les mauvais évenemens: Il couronne la témerité, les fautes & les folies; mais regardez la malice de ſon amitié, c'eſt afin d'atraper quiconque ſe fie en lui, car preſque toûjours ſes preſens ſon ſes hameçons, ſes favoris ſont ſes victimes.

S'il n'emporte les braves du premier coup, à tout le moins il les erre & s'en aſſûre pour une autre fois; nulle tête privilegiée, nulle vie exemte quand il s'agit de prendre ſon droit; le ſort de Mars tombe ſur le General de l'Armée comme ſur un des enfans perdus, perſonne ne lui échape, non plus l'heureux que le malheureux, & à la fin les Guſtaves n'en ont pas été mieux traitez que les Tillis. Vous plaît-il que je diſe encore quelque choſe à Vôtre Majeſté de ce ſpectre mal-faiſant? Rome & Athenes, MADAME, mais Rome & Athenes auſſi vaillantes que ſages, lui ont chanté publiquement des injures dans les cantiques qui ſe recitoient aux grandes Fêtes: on ne parloit point de rappeler la felicité bannie & les vertus fugitives, qu'auparavant on ne parlât d'envoyer Mars en exil, ou de le mettre à la chaîne; il a été maudit de ceux-même qui l'ont adoré à l'heure même qu'ils l'adoroient, & entre-autres beaux noms que lui donne Orphée, au commencement de l'hymne qu'il lui a fait, celui de parricide n'eſt pas oublié, furieux, impie & ſacrilege ſont ailleurs ſes épithetes perpetuels; & ainſi vous voyez, MADAME, que dés ce temps-là il étoit ennemi de la Religion & des choſes ſaintes, vous

voyez qu'il ne pardonnoit ni à pere ni à mere, ni à patrie, qu'il mangeoit les ſiens aprés avoir dévoré les étrangers.

L'âge ne l'a pas rendu meilleur, il ne s'eſt point converti de ſon ancienne impieté; il viole encore la Religion, & prophane les Autels: le déſordre, la licence, l'impunité marchent encore à ſa ſuite: il ſe moque encore de la juſtice & de l'équité, des parentez & des alliances, & briſe d'abord les plus ſaintes chaînes qui lient les hommes aux autres hommes: il ne fut jamais rien de plus impitoyable ni de plus cruel.

Mais choſe étrange, MADAME, il eſt plus prodigue & plus affamé qu'il ne fut jamais. Une nation de donneurs d'avis travaillent ſans ceſſe aux inventions de lui trouver de l'argent, & il demande toûjours davantage. Les richeſſes du vieil & du nouveau Monde ne ſuffiſent pas à ſes excés: il détruit les vaincus par les pertes, & ruïne le victorieux par la dépenſe. Il ſe montre contraire en un lieu, il paroît favorable en l'autre; mais par tout il eſt mauvais.

Voila bien des plaintes contre ce phantôme, & bien veritables & bien juſtes; voilà bien dequoi haïr ſes faveurs qui ne ſont gueres meilleures que ſes diſgraces; auſſi ne faut-il pas abandonner tout d'un coup à la cenſure publique quinze ou ſeize années de nôtre Hiſtoire, ni blâmer nous-mêmes nôtre parti, ni décrier le merite d'une cauſe qui ne laiſſe pas d'être la bonne, quoique ſa longueur & que ſes épines nous ennuïent.

Il ne ſeroit pas impoſſible, MADAME, de purger les armes du Roi de la plûpart des rephoches que l'on fait à Mars; pour le moins il ſe pourroit dire à leur juſtification, qu'elles n'ont pas cherché l'ennemi, & que ce n'eſt point la France à qui on doit imputer les miſéres de l'Europe. Il ſe pourroit dire même à la décharge de la conſcience des Rois, qui penſent être obligez de croire un conſeil, que celui qui leur conſeilla de s'oppoſer à main armée au droit le plus clair qui fut jamais, & de faire aſſiéger Caſal ſans aucune couleur de raiſon, doit être accuſé de toutes les mauvaiſes ſuites qu'a produit ce mauvais commencement.

Mauvais certes, & viſiblement injurieux, plein d'injuſtice & de violence devant quelque Tribunal que ſe traite l'affaire de Mantoüe; car ſi être né François n'eſt pas un vice, qui rende un homme incapable de ſucceſſion & qui ait une tache qui efface les droits de nature; les Loix écrites, & les Coutûmes reçûës; perſonne ne ſçauroit douter que la protection qu'a donné la France au legitime heritier n'ait été juſte, & que l'oppreſſion qui lui eſt venuë d'ailleurs l'ait été.

Que

Que ſi aprés cette action ſi peu ſoûtenable & ſi univerſellement condamnée, une guerre a attiré pluſieurs guerres ; ſi la contagion d'une partie infectée a gagné tout le corps de la Chrétienté, & ſi tous les Chrétiens ſont devenus ennemis comme s'il n'y avoit plus de Turcs, ni de Mores à haïr. Que dirai-je davantage, ſi toute l'Europe eſt noyée de ſang, & tous ſes Etats ſont languiſſans & malades à la mort, ce Siége, MADAME, a fait tout cela : il a conçû, il a enfanté toutes les miſeres qui nous travaillent ; cette premiere injuſtice eſt coupable de toutes les injuſtices que nous avons vûës.

Grands Dieux, ſouvenez-vous de l'auteur de tant de maux, & ne le laiſſez pas impuni, s'écria le plus homme de bien de Rome, aprés la bataille de Philippes étant prêt à rendre l'eſprit ; car quoiqu'il fût naturellement vertueux, neanmoins il avoit été forcé par la violence du tems, & par la tempête des affaires de s'éloigner quelquefois de ſon naturel & de la vertu. Il n'avoit pû ôter à la guerre la licence ni la cruauté ; mais par ces dernieres paroles il crut ſe pouvoir décharger ſur autrui de la faute des choſes paſſées, & être aſſez innocent, puiſqu'il n'avoit pas été le premier coupable.

Celui donc qui a premierement abuſé des armes d'Eſpagne en Italie ; celui qui nous a ouvert la lice, & qui a mis aux mains les deux Nations ; le Conſeiller de la guerre de Montferrat ſera reſponſable des ruïnes, & des embraſemens de la Chrétienté, des blaſphêmes, & des ſacrileges de nos Armées, auſſi-bien que de celles de ſon Maître. Il ſera chargé de ſes iniquitez & des nôtres ; il portera la peine des crimes de l'un & de l'autre parti ; il rendra compte à la Juſtice divine non ſeulement de tout le mal que les Croates ont fait, mais auſſi de tout celui que peuvent faire les Suedois.

Ainſi à peu prés, MADAME, la France ſe pourroit juſtifier, & entreprendre elle-même la défenſe de ſa cauſe ; mais parce que ſi nous ſoûtenions ſi affirmativement qu'un Eſpagnol qui eſt hors de la Cour a commencé la querelle, on nous rapporteroit avec preſque autant d'affirmation qu'un François, qui n'eſt plus au monde, ne l'a pas voulu finir ; & qu'ayant deſſein de perpetuer nos maux pour rendre éternelle ſon autorité, il a toujours mêlé ſon ambition dans la juſtice de la caûſe de la France. Je ne ſuis pas d'avis que nous examinions cette queſtion avec trop de curioſité, puiſque nous avons proteſté de n'accuſer qui que ce ſoit : ſouvenons nous de nôtre proteſtation, ne cherchons ni qui a allu-

mé le feu, ni qui l'a nourri d'huile & de ſouffre, ni la main qui a entamé le corps de la Chrétienté, ni celle qui a empoiſonné ſes bleſſures. Reſpectons l'azyle de la mort, & laiſſons en repos l'affliction ; ne faiſons le procés à perſonne en un tems où Vôtre Majeſté a témoigné qu'elle vouloit faire grace à tout le monde.

Il eſt encore mieux de courir aprés de nouveaux fantômes, & de s'égarer dans des penſées vagues, que d'aller trop droit à la verité. Il vaut mieux ſouffrir, MADAME, que les Speculatifs aillent prendre plus loin & plus haut la cauſe de nos malheurs ; qu'ils diſent que c'eſt, ſi bon leur ſemble, ou une ſupercherie de la Fortune, ou une neceſſité du deſtin, ou la conjonction de pluſieurs Etoiles malfaiſantes, ou la Comete qui vint menacer la Terre l'année mil ſix cens dix-huit, & dont le venin a duré & la malignité s'eſt fait ſentir juſqu'à l'année mil ſix cens quarante-trois.

Je ne les empêche point de parler de cette ſorte ; mais pour moi qui ne ſuis pas Speculatif, & qui ſuis Chrétien, j'ai appris à parler une autre Langue : je monte encore plus haut que les Cometes & que les Etoilles ; je dis que c'eſt Dieu déguiſé en tant de façons par les profanes Speculatifs ; que c'eſt Dieu, MADAME, qui de tems en tems châtie ſon peuple, & fait des exemples de ſes Enfans, parce que ſon Peuple ne l'honore que des lévres, & donne ſon cœur à un autre Dieu ; parce que ſes Enfans ſont des rebelles & des ingrats qui non ſeulement n'uſent pas bien de ſes graces, mais qui les gâtent & les corrompent, & qui s'en veulent ſervir contre lui.

Il ne faut point s'expliquer plus clairement, ni étaler des veritez odieuſes ; mais ſi les Grands du Monde examinent leur conſcience ſur cet article, ils verront eux-mêmes de combien de miracles ils ſont redevables à Dieu, & de quelle felonie ils ſe ſont rendus coupables à l'heure même que les miracles ont été faits en ſe les attribuant à faux, comme s'ils en euſſent été les auteurs, & que Dieu n'en fût que le témoin. Empereurs, Rois, Conſeil, & Miniſtres, tous ont dérobé la gloire de Dieu.

Or, MADAME, puiſque ſa Juſtice n'a point en ce monde de plus rude ſupplice que la guerre, & qu'elle s'appelle le fleau de Dieu ; vrai-ſemblablement ce fleau eſt entre ſes mains, & non pas entre les nôtres : nous ne pouvons pas être battus à nôtre diſcretion, être affligez autant qu'il nous plaît, avoir la diſpoſition de nos malheurs. On n'a pas encore oüi parler qu'un criminel fût arbitre de ſa propre peine, que les miſeres fuſſent en la

puiſſance des miſerables, que la fantaiſie du malade reglât la longueur de ſes accés.

Et par là je conclus, MADAME, de la même ſorte que j'ay commencé, je m'affermis ſur les propoſitions que j'ai avancées d'abord: je me fortifie dans ma premiere raiſon. Aprés avoir deteſté la guerre avec tous les gens de bien, ne puis-je pas dire derechef à Vôtre Majeſté que la Paix ſe propoſe ſur la Terre, mais qu'elle ne ſe fait que dans le Ciel: que les Aſſemblées arrêtées en Allemagne, les Paſſeports en forme, & les Plenipotentiaires des Rois ſont de grands mots en la bouche de leurs Peuples, qui paroiſſent de grandes machines quand un conteur de nouvelles les remuë, mais qui ne ſont que de petits joüets quand la Providence divine les veut renverſer.

Ce que nous deſirons aujourd'hui avec tant de chaleur & tant de beſoin, vient immédiatement du cœur de Dieu, eſt abſolument de ſa façon, ſe nomme par ſon Egliſe une choſe impoſſible au Monde; & partant je redis, MADAME, que nous l'attendons beaucoup moins de vôtre puiſſance, que de vôtre pieté; & en le rediſant, je ne croi rien dire de deſavantageux à vôtre puiſſance, ni de rude à vos oreilles.

Vous ne voulez point être traitée de Déeſſe, non pas même par les Poëtes qui font largeſſe de Divinitez: vous n'exigez point de vos Sujets d'Hymnes, ni de Fêtes en vôtre Nom: la vertu de Vôtre Majeſté rejetteroit bien loin l'adoration de nôtre flatterie; & c'eſt ſa vertu de qui nous ſommes partiſans en cette occaſion, & pour qui nous tenons contre ſa puiſſance: c'eſt vôtre vertu, MADAME, de qui nous nous promettons plus que de vos Armées, quoique toûjours victorieuſes; que de vos Alliances, quoique puiſſantes & en grand nombre; que de vos Ambaſſadeurs, quoique tres-ſages & tres-habiles: toute leur politique peut être employée inutilement, mais un de vos ſoupirs peut travailler avec ſuccés.

Que ne peut la ſainte douleur de la Charité, quand elle bleſſe le cœur d'une Reine; la grandeur, quand elle ſe fait petite devant les Autels; l'humilité, quand elle deſcend de ſi haut, & qu'elle met ſi bas les Sceptres & les Couronnes qu'elle porte? Ce ſera elle qui perſuadera, qui forcera la bonté de Dieu, à qui Dieu ſe laiſſera gagner, ſe laiſſera vaincre, à qui la Paix doit être accordée: & certes, il y a bien de l'apparence que par une particuliere élection cette Perſonne ait été choiſie pour recevoir la Paix, qui la recevra dans des mains nettes de toute ſor-

te d'injuſtice, avec un eſprit vuide de toute l'aigreur & de toute l'animoſité des parties, pur & innocent de toute la violence des choſes paſſées, qui n'a eu aucune part à aucun mauvais conſeil.

La Paix aime la bonté, & ſe plaît parmi les Vertus humaines & ſociables : elle ſe laiſſe attirer par la douceur, par la clemence, & par la pitié : & bien qu'à preſent elle ſoit éloignée de nôtre Monde d'une diſtance preſque infinie, bien qu'elle s'en ſoit fuye au plus haut des Cieux, comme parlent les perſonnes inſpirées, ces attraits de clemence & de douceur peuvent penetrer juſqu'au dernier Ciel : ce ſont les ſeuls charmes, il n'en faut point chercher d'autres, qui ſoient capables d'évoquer la Paix, & de la faire voir encore à la Terre aprés une ſi longue abſence, & qui lui dure ſi fort, aprés de ſi frequentes remiſes qui nous font tant languir & tant ſoûpirer.

Rediſons donc, MADAME, ce qui ne ſçauroit être dit trop ſouvent ; tous les préparatifs, & toutes les diſpoſitions neceſſaires pour la réception d'un grand bien ſe trouvant en Vôtre Majeſté, elle doit eſperer que non ſeulement il viendra encore pour l'amour d'elle, mais qu'elle obtiendra la grace qu'elle demande, parce qu'elle la demande comme il faut. Elle aura la Paix, parce qu'elle la veut tout de bon ; & s'il y a quelque François ambitieux qui deſire le contraire ; car quel Eſpagnol le peut deſirer s'il n'eſt tenté par le deſeſpoir ? je ne penſe pas qu'il y ait de Scythe médiocrement raiſonnable, qu'il y ait de Sauvage tant ſoit peu apprivoiſé, qui ne blâme le deſir de ce François, & qui puiſſe trouver étrange vôtre bonne volonté pour la paix, & vôtre averſion pour la guerre.

Mais, MADAME, que cet ennemi de nôtre repos ne jette point d'irréſolution dans l'eſprit de Vôtre Majeſté, de quelque ſpecieuſe apparence que ſes paroles ſoient colorées, défiez-vous d'une Rhetorique qui veut embellir les précipices & les abîmes, d'une Rhetorique de feu & de ſang, conſeillere de mort & de miſere, ruïneuſe à vôtre Etat, mal affectionnée à vôtre Perſonne : elle fait ſonner bien haut la réputation de vos armes, vos avantages ſur l'ennemi, & la dignité de vôtre Couronne ; mais ne l'écoutez pas au préjudice de la voix publique, qui nous aſſûre que la vraye dignité de la Couronne, c'eſt le ſalut du Royaume, qui vous conjure de ceſſer de vaincre, de ne faire plus de conquêtes, de mettre fin à vos bons ſuccés, puiſqu'une Victoire a toûjours beſoin d'une autre Victoire, puiſque vous êtes obligée de

payer & de nourrir vos conquêtes, puiſque vos bons ſuccés ne finiſſent point nôtre mauvaiſe fortune, & que le gain augmente la pauvreté.

Vôtre puiſſance, MADAME, n'a que faire du deſordre pour ſe maintenir, il n'eſt bon qu'à ceux qui doivent leur autorité au malheur du tems & à la confuſion des choſes: ce n'eſt point ici l'interêt d'un uſurpateur qui s'eſt emparé d'une tutelle contre la réſiſtance des Loix, & qui rapporte tout à lui ſeul, qui ne cherche que de l'embarras, & ne veut donner que des procés à ſon pupille pour profiter avec les autres de la diſſipation de ſon bien: c'eſt la paſſion d'une mere que les Loix & la Nature autoriſent, qui vit plus en ſon fils qu'en elle-même, qui ne prend de la peine que pour lui laiſſer du repos, & qui ne ſonge qu'à lui éclaircir ſes affaires & à lui nettoyer ſa maiſon.

Vôtre Majeſté eſt ſage, ſes penſées ne ſont donc pas vaſtes & infinies; elle eſt bonne, ſon cœur n'eſt donc pas d'acier ni de marbre: étant ſage, elle doit apprehender l'inconſtance des choſes humaines, & la revanche des malheureux; & quand il n'y auroit point d'ennemi à craindre, elle ſçait que ſouvent on a levé des Armées pour les donner en proye à la diſſenterie & à la peſte: que quelquefois on a équippé des Flotes pour les envoyer contre les rochers & contre les vents. Mais d'ailleurs, n'étant pas moins bonne que vous êtes ſage, pouvez-vous, MADAME, vous repreſenter ſans horreur tant de ſang Chrétien & bâtizé, qui coule à torrens en une infinité d'endroits de l'Europe? Cette épouvantable image d'une cruelle guerre, d'une guerre plus que civile, vû qu'en effet nous ſommes tous domeſtiques d'une même Foi, & que les Etrangers avec leſquels la Religion nous unit, nous ſont plus proches en quelque façon que les François deſquels elle nous ſépare?

La Politique profane a beau déclamer ſur le chapitre de la réputation & des avantages; elle a beau préferer un peu de bruit & un peu d'éclat à la ſolidité du bien public: Ce n'eſt point, MADAME, & ce ne peut point être vôtre deſſein d'acharner les Fideles contre les Fideles, de donner un ſi agréable paſſetems aux peuples de Mahomet, & aux autres Ennemis de l'Evangile, de ſouffrir plus long tems que la Terre de JESUS-CHRIST, ſoit leur amphitéatre de gladiateurs: ce n'eſt point vôtre plaiſir, nous le ſçavons bien, de nous ſacrifier à vôtre ambition, de conſumer les Nations, de laſſer & d'uſer dans vos querelles la meilleure partie du Genre humain.

Aſsûrement vous avez pitié de ceux qui meurent ; vous avez regret de ceux qui ſont morts ; & quand ce ne ſeroit que pour ſauver ce qui nous reſte de Têtes illuſtres, & pour empêcher cette ſolitude d'Hommes excellens, de laquelle nous menace la continuation de la guerre, quand ce ne ſeroit que pour conſerver á la France une vie qui lui eſt infiniment chere, & qui ſe hazarde tous les jours, un Heros de la race de nos Dieux, vôtre General de vingt & un an, ſans doute MADAME, ſans doute, vous deſirez la fin de la guerre. Vous devez craindre l'infidelité de Mars, & le deſtin de Guſtave pour un Prince qui va au peril, comme il y alloit : vous êtes obligée de n'expoſer pas davantage à la funeſte adreſſe d'un Carabin tant de Vertus naturelles & acquiſes, civiles & militaires, & d'eſſaïer de conduire en sûreté juſqu'à la Majorité du Roi vôtre Fils, un merite qui doit faire tant d'honneur à ſon Regne, & qui eſt ſi utile à ſon Etat.

Mais à pluſieurs autres raiſons de deſirer un autre temps que celui-ci, qui ſe preſentent à vous d'elles-mêmes, ajoûtons, MADAME, celle qui vous preſſe le plus vivement, & qui donne le plus d'inquietude à vôtre bonté ; Je parle de la paſſion que vous avez pour la France, & du vœu que vous avez fait de la rendre heureuſe, qui ne peut être accompli que la guerre ne ſoit terminée ; car de ſe figurer que la felicité précede la Paix, au lieu de la ſuivre, c'eſt renverſer l'ordre des choſes, & ſe figurer qu'une fille eſt plus vieille que ſa mere, c'eſt penſer moiſſonner au mois de Mars, c'eſt vouloir loger en un Palais dés le jour que le plan en eſt dreſſé, & ſe fâcher que le dôme ne ſoit pas plûtôt fait que les fondemens.

Voici une propoſition d'éternelle verité, il ne peut y avoir de felicité publique ſans une Paix generale ; vous la meritez, MADAME, de plus en plus par la continuation de vos bonnes œuvres : vous la demandez inceſſamment par la ferveur de vos devotions : vous faites entrer en cette ſolicitation les Saints & les Saintes de l'une & de l'autre Egliſe, de celle qui triomphe, & de celle qui combat : vous employez des troupes entieres de Vierges amantes de JESUS-CHRIST, pour lui recommander notre cauſe. Vous employez la pureté même & la blancheur même pour lui recommander la cauſe des Lis. Comprenons tout en fort peu de mots ; vous nous donnez nos ſouhaits, vôtre merite & vôtre credit, juſques ici vous n'avez pû donner davantage : il faut avoir de la patience pour le reſte, & laiſſer faire le Ciel, & Vous.

Je l'ai avoué, MADAME, dés l'entrée de ce Discours, & je ne crie autre chose à ceux que je voi ; je crie de toute ma force qu'il faut que la pauvreté soit humble & obéïssante, & non pas fiere ni seditieuse, qu'elle invoque, & non pas qu'elle ménace, qu'elle agisse auprés de Vôtre Majesté par la modestie de sa douleur, & non pas par le murmure de son chagrin. Il ne suffit pas que le Peuple ait la fidelité dans le cœur, il la doit porter sur le visage ; il doit éviter la mine même & la ressemblance de la revolte ; il ne doit pas être extravagant dans sa mauvaise fortune, ni demander l'embonpoint avant que la gueriſon.

Nous devons considerer, MADAME, que d'autres ont fait les maux, & que Vôtre Majesté les a trouvez, que la guerre est la cause de la dépense, que vous n'êtes point cause de la guerre, qu'il n'y a point de moyen, que les Charges cessent tant que durera la necessité : nous devons considerer que cette necessité est une chose violente & imperieuse, que ses conseils sont absolus & sans condition ; quelle justifie ce qu'elle conseille ; que non seulement elle fait jetter dans la Mer les lingots d'or & les caisses de pierreries, mais qu'elle fait fondre les Vases sacrez pour battre la monnoye quand on en manque, mais qu'en certains cas elle peut legitimement & sans scrupule mettre à l'encan tout le Trésor de Lorette, toute la pompe & toute la magnificence de Rome.

Nous devons & nous ne sçaurions trop considerer la qualité du temps d'aujourd'hui, je veux dire un perpetuel ébranlement causé par une perpetuelle action, une extrême foiblesse aprés d'extrêmes efforts, les soins, les corvées, le faix des autres Etats sur la pauvre France ; la perte toûjours voisine de la sureté, le but qui semble s'éloigner de nous quand nous nous voulons approcher de lui, les difficultez, les labyrintes, & les tenebres des choses presentes.

Quelqu'un s'est plaint autrefois de n'avoir à gouverner que le naufrage de sa Republique, Dieu nous garde d'être obligez de nous servir jamais de ce mot ; mais il est tres-vrai que le vaisseau qui nous porte est étrangement fracassé à force d'aller & de venir, & que s'il ne trouve bien tôt le port, une navigation tres-malheureuse le va briser. Il est tres-vrai, MADAME, que vous avez pris le gouvernail en une fâcheuse saison, & que si vôtre Majesté eût fait faire inventaire de la France en l'état où elle l'a trouvée, le dénombrement de nos maux & de nos de-

ſordres eût épouvanté toute la prudence humaine, eût fait fuïr tous les Sages du lieu où l'on s'aſſemble pour déliberer de nos affaires.

Nous conſiderons tout cela, & nous ne laiſſons pas d'avoir bonne opinion du ſalut de nôtre Etat; dans cette infinité de deſordres & de maux, nous ne ſongeons point aux moïens, & aux remedes humains: nous ne nous fions ni à la ſcience, ni à la pratique: nous nous aſſurons en quelque choſe de divin qui accompagne vôtre Perſonne, & qui porteroit bonheur à des affaires encore plus déplorées que les nôtres. Nous nous imaginons, MADAME, que vous avez le ſecret de rendre les Peuples heureux; que vous êtes née pour le rétabliſſement des Etats, & pour la conſolation de l'Europe; qu'être à vous & n'être pas à ſon aiſe, implique contradiction morale; & nous nous l'imaginons de telle ſorte, que vous auriez bien de la peine à nous ôter une penſée à laquelle nôtre eſprit s'attache ſi fort.

Quand Vôtre Majeſté nous défendroit d'eſperer par une déclaration expreſſe, nous deſobéïrions à l'expreſſe declaration de Vôtre Majeſté: Quand les mauvaiſes nouvelles arriveroient en foule d'Allemagne, & qu'il naîtroit dans la negociation de la Paix mille difficultez qui n'ont point été prévenuës; quand un demon de diſcorde entreroit dans l'eſprit des Députez pour rompre l'affaire, encore ſur le point de ſa concluſion; encore pis que cela ne nous rendroit pas l'affaire douteuſe; nous nous perſuaderions, MADAME, que vôtre bon Ange ſeroit plus fort que le mauvais Demon, & qu'il r'habilleroit autant de choſes que l'autre en auroit voulu gâter.

Il n'eſt pas poſſible à la crainte, à la défiance & aux autres froides paſſions de troubler nôtre cœur, de nous partager tant ſoit peu l'eſprit; de nous donner ſeulement une fauſſe allarme; nous poſſedons déja vos bienfaits, la force de nôtre eſperance nous en ſaiſit, pour le moins nous ſommes gens à ſignes & à preſages, & avons appris à parler de l'avenir, comme du preſent: Vous nous avez enſeigné une nouvelle ſorte d'Aſtronomie, par vôtre moïen nous ſommes judiciaires dans la morale, nous faiſons, MADAME, l'horoſcope de la Paix.

Ce ſera donc une Paix ſolide & durable, pleine d'honneur, de bien-ſéance & de dignité; car autrement elle ne ſeroit pas digne de vous, & ne meriteroit pas d'être nommée la paix de Vôtre Majeſté. Ce ſera une Paix, MADAME, qui d'abord nous acquerra tous les eſprits, & obligera toutes les bouches à vous loüer,

loüer, qui un jour benira vôtre memoire, par la gratitude de tous les ſiécles, qui d'un conſentement univerſel & par la voix de toutes les Nations, appellera ANNE D'AUSTRICHE, la Mere commune de la Patrie, la Liberatrice du monde Chrétien, la Tutrice de la France.

Ce ſera une Paix par conſequent qui ne continuera pas les maux de la Guerre, qui ne ſera pas ſoüillée de nos larmes, ni noire de nôtre duëil; qui ne verſera pas ſur les échafauts, le ſang que les Batailles auront épargné. Ce ſera une Paix qui r'amenera dans le Monde, la douceur & l'humanité, les vertus & les maximes Chrétiennes; qui donnera de la reſpiration au Peuple aprés de ſi longues défaillances; qui rendra la ſujettion auſſi bonne, que la liberté, parce qu'elle fera regner la Loi auſſi abſolument que le Prince.

Cette Paix, MADAME, n'étonnera point le monde par les excés & les déréglemens d'un pouvoir aveugle, par des ſpectacles de grandeur énorme, plûtôt que de veritable Majeſté; elle ne formera point de Meteores, qui obſcurciſſent les Aſtres, & qui cachent le Soleil; elle n'élevera point de domeſtiques qui chaſſent les enfans de la maiſon, ni de favoris qui choquent les Princes; elle ne produira point de corps étranges, monſtrueux & tumultuaires, pour les oppoſer aux légitimes & naturelles juriſdictions, aux corps immortels des Compagnies Souveraines.

Cette Paix laiſſera la liberté aux Oracles, & rendra au Parlement ſon autorité qui eſt la vôtre, MADAME, & qui ne court point de fortune entre ſes mains: Mais c'eſt une choſe déja faite, & que la France ne devra point à la Paix. Ce Parlement, qui plus d'une fois a ſauvé l'Etat, qui de la memoire de nos Peres a été le fidele gardien de la Loi Salique, qui nouvellement a témoigné tant de zele & de dévouëment à Vôtre Majeſté, aprés l'honneur qui lui avoit été ravi, a reçû le pouvoir de ſauver encore l'Etat, ſi l'orage le menaçoit encore, ſi les pirates s'en vouloient encore ſaiſir; ſi la ſureté publique avoit encore beſoin de ſa réſiſtance & de ſon courage.

Ce ne ſera pas pourtant une Paix ſi occupée à procurer le bien de pluſieurs, qu'elle ne ſonge principalement a conſerver les avantages d'un ſeul; elle corrigera l'abus de l'autorité comme un tres-grand mal, mais elle en étouffera le mépris comme de plus grand de tous les maux; elle n'oubliera rien à entreprendre étant animée de l'eſprit de vôtre ſage Conſeil, qui n'a garde de favoriſer la confuſion, puiſqu'il eſt lui-même le premier

effet de l'ordre que Vôtre Majeſté nous vient d'apporter.

Ainſi, MADAME, Vous & vôtre Paix, nous apportant peu à peu de ſalutaires nouveautez & une ſainte réformation ; ce ne ſera pas la France de dernierement & d'aujourd'hui, que nous regarderons avec pitié : ce ſera la France du tems de nos Peres, la France purgée & rajeunie que nous conſidererons avec merveille ; le fort, & le ſolide étant établi, les beautez & les ornemens viendront aprés la ſolidité ; car avec le tems ce ſera une Paix riche & liberale, inventive & ſpirituelle, floriſſante en Arts & en connoiſſances pompeuſes, ſuperbe par la magnificence publique, couronnée des mêmes rayons de gloire, & de la même ſplendeur que la Paix du Roi Salomon, que celle de l'Empereur Auguſte, que celle de Henry le Grand, Beau-Pere de Vôtre Majeſté.

Il y a bien du chemin à faire pour en venir là : Mais cependant, MADAME, cette Paix travaillant au plus aiſé, qui n'eſt pas le moins neceſſaire, renouvellera l'ancien culte de nos Peres, & la vieille dévotion Françoiſe pour le ſacré caractere du Sang de France ; tiendra en parfaite union la Maiſon Royale, ſera ſoigneuſe & jalouſe de ſes droits ; la fera reverer par toutes les autres Maiſons Souveraines : elle ſçaura diſtinguer les Princes, garder les bornes & les entre-deux qui les ſéparent ; elle ne ſouffrira point de comparaiſon avec la Race de ſaint Loüis.

Elle tirera particulierement hors du pair, mettra au deſſus de toutes choſes la Perſonne de Monſeigneur le Duc d'Orleans ; & en cet état-là nous le pourrons voir à nôtre aiſe & à découvert ; nous verrons enfin cet excellent Prince, que les vapeurs & les nuages d'un tems contraire, pour ne pas dire les violences & les artifices d'une Cour ennemie, nous empêchoient de voir tel qu'il eſt, n'ayant plus à combattre la réſiſtance du Cabinet, & ne rencontrant plus d'obſtacle entre lui & le public ; pareilles interpoſitions cauſent les Eclipſes : Il y a de l'apparence qu'il va remplir le monde de ſa lumiere ; il va agir ſi fortement, ſoit du cœur, ſoit de l'eſprit, qu'on connoîtra bien que ſans autre droit que celui qu'a la haute vertu ſur les entrepriſes difficiles ; c'étoit à ſon grand merite qu'étoient dûs les grands emplois, & que pour être le premier en eſtime comme en dignité, il ne lui manquoit que d'être en ſa place.

Vous ſçavez, MADAME, le tort qui lui a été fait, vous avez toûjours été aſſûrée de ſes bonnes intentions ; mais à preſent perſonne n'en doute, & cette verité obſcurcie parut ſi nette &

ſi pure, le jour que Vôtre Majeſté fut au Parlement, qu'elle redoubla en quelque façon la clarté d'un ſi beau jour ; les paroles que dit ſon Alteſſe Royale en vôtre preſence, pleines de feu & de paſſion pour le bien de ſa Patrie, & pour la grandeur de vos Majeſtez, juſtifierent glorieuſement ſa conduite & ſes actions paſſées : Elles détromperent la credulité, elles fermeront à jamais la bouche à la calomnie. Et qui ne vit ce jour là par le bon exemple, qu'un Prince ſi puiſſant & ſi regardé donne à toute la France, qu'il ne s'étoit éloigné de la Cour à diverſes fois, que pour ſe conſerver à l'Etat, & qu'il rendoit même ſervice au feu Roi, lorſqu'il ne faiſoit pas ſa volonté ?

De quelque ardeur que ſon courage ſoit allumé & quelque gloire que lui promette la Guerre, Vôtre Majeſté deſirant la Paix, il ne s'oppoſera pas à vôtre deſir ; Mais auſſi cette Paix approuvée de ſes amis, & maintenuë par ſes ſoins, ne ſera pas ingrate quand il faudra rendre à ſa fidelité les honneurs extraordinaires qu'il n'aura pas voulu devoir à ſon ambition ; ne ſera pas muette quand il faudra publier, que le ſalut du Royaume lui a été plus cher que ſa propre gloire, & qu'il trouvera bon que la Renommée ſe taiſe de ſes victoires pour parler de vôtre Paix.

Je ne finirois jamais, ſi je voulois comter tous les avantages qui doivent naître de cette bienheureuſe Paix. Il faut conclure par le plus grand & le plus conſiderable ; C'eſt, MADAME, qu'elle fournira à Vôtre Majeſté des jours tranquiles, & un beau loiſir pour l'employer à la bonne nourriture du Roi vôtre Fils. Vos penſées qui ſe diviſent aujourd'hui, en autant d'endroits que la Chrétienté a de beſoins, & qui embraſſent en même tems pluſieurs Provinces & pluſieurs Royaumes ſeront alors toutes recuëillies & toutes arrêtées en ce ſeul objet ; aprés nous avoir donné un Prince, Vôtre Majeſté nous fera un ſecond preſent de ce même Prince ; & par une excellente inſtitution, elle nous le redonnera le meilleur & le plus vertueux de ſon ſiécle.

DISCOURS POUR PORTER A LA GUERRE.

Un ancien Anglois veut animer les Troupes de ſa Nation à donner bataille à celles des Romains, & leur parle en ces termes.

Tacite. QUAND je conſidere quelle eſt la neceſſité de nous défendre, que je voi vôtre nombre & vôtre courage, j'eſpere que ce jour affranchira nôtre Païs de la domination Romaine. Il faut le combat ou la ſervitude, puiſque la Mer & la Terre ſont occupées par nos Ennemis. La guerre eſt donc le parti le plus ſûr & le plus honorable que nous puiſſions prendre, & même c'eſt le ſeul qui nous reſte. Les batailles precedentes avoient encore nôtre Païs pour retraite, mais il n'y a plus d'aſile pour nous. On nous a pouſſez juſqu'à l'extrémité de nôtre Iſle, & je puis dire que nous ſommes au bout du monde & à la fin de la liberté. Nous étions comme réverez tant que nous étions inconnus, maintenant nous voilà découverts, nous avons les Romains d'un côté, & l'Ocean de l'autre. N'eſperons ni de nous garantir par la fuite, ni de nous ſauver par la ſoûmiſſion. Nous avons affaire aux Voleurs de toutes les Terres, & aux Pirates de toutes les Mers. L'Orient & l'Occident n'ont pû aſſouvir leur avidité. Ils font la guerre aux Riches par avarice, ils ſoûmettent les Pauvres par ambition. Tuër, ravir, maſſacrer, c'eſt regner en leur langage, & ce qu'ils appellent Paix eſt une éternelle ſervitude. La Nature a mis dans le cœur de tous les hommes l'amour de leurs enfans, & les Romains tranſportent les nôtres en des Terres étrangeres, pour être les inſtrumens de leur domination. Les femmes & les filles demeurent expoſées aux dernieres violences, & celles qui échappent durant la guerre, ſont enfin contraintes de ſuccomber durant la Paix ſous les pourſuites des Vainqueurs. Tous nos biens ſont à eux ſous divers prétextes; nôtre argent par les impôts dont ils nous chargent; & nos bleds pour la ſubſiſtance qu'ils nous obligent de leur donner. Nos bras & nos corps ſont employez à remuër la terre pour aſſûrer nôtre captivité. Les autres Eſclaves ſont achetez & nourris; nous achetons nos Maîtres & les nourriſſons. Si dans une famille le dernier des valets eſt mépriſé par les autres, dans la grande

famille de l'Univers, où tout eſt ſoûmis aux Romains, nous ſerons le joüet des autres Peuples. Comme nous n'avons ni ports, ni mines, ni champ, où nous puiſſions être employez, nous ſervirons d'objet à leur fureur. Nôtre courage leur donnera de la jalouſie, & nôtre Païs ſauvage & reculé leur ſera ſuſpect. Il ne nous reſte donc plus d'eſperance, & nous n'avons qu'à nous défendre ſi nous aimons la gloire & nôtre ſalut. Juſqu'à preſent nous avons été indomptez & invincibles, montrons ce que peut la valeur nourrie dans la liberté. Penſez-vous qu'ils ſoient auſſi braves à la guerre qu'inſolens durant la Paix ? Ils ont bâti leur Empire ſur nos diviſions, & ſont venus à bout de nous par nos vices, plûtôt que par leur vertu. Leur puiſſance compoſée de diverſes Nations ne peut ſubſiſter long-tems. La Fortune l'a faite, la Fortune la détruira. Croyez-vous que les Gaulois, les Germains & les autres Peuples ſoûmis ſoient retenus dans le devoir par l'affection, ou par la fidelité ? C'eſt la crainte ſeule qui les lie, le plus foible lien de la ſocieté humaine ; puiſque l'on ceſſe de reconnoître les Puiſſances qu'on ceſſe de redouter. Les éguillons du courage & de la victoire ſont pour nous. Les Romains n'ont ni femmes, ni enfans à défendre, point de peres qui leur puiſſent reprocher leur lâcheté. Ils ſont éloignez de leur Patrie, & il ſemble que les Dieux nous les ayent livrez dans un païs & ſous un Ciel inconnu pour aſſouvir nôtre vengeance. Aprés ce combat nous n'aurons plus rien à craindre. Les forces des Ennemis ſont épuiſées, leur fortereſſes dégarnies, leurs Colonies pleines de vieillards, leurs Villes mal aſſurées par la tirannie des uns, & la deſobéïſſance des autres. Marchez au combat avec confiance ; ayez devant les yeux le paſſé & l'avenir, la poſterité & vos Ancêtres.

ON VEUT PORTER NOTRE NATION à l'établiſſement d'une Compagnie Françoiſe pour le Commerce des Indes Orientales, & l'on parle en ces termes.

S'Il eſt de la grandeur d'un Etat, que ſes Peuples s'appliquent aux exercices militaires, pour réſiſter aux entrepriſes des Etrangers ; il n'eſt pas moins de ſon utilité qu'ils s'adonnent au Commerce, pour aller chercher dans les parties du Monde les plus éloignées, ce qui peut contribuer au bonheur ou à l'orne-

ment de leur Païs. Il eſt certain que cette occupation accomplit toute ſeule les deux choſes que les grands Politiques deſirent le plus ; je veux dire, qu'elle retire les hommes de l'oiſiveté, les endurcit à la fatigue, & en-même tems les comble d'honneur & de biens. Tellement qu'il manque quelque choſe à la proſperité d'un grand Royaume, quand le Commerce n'y fleurit pas comme les autres Profeſſions ; & quand les particuliers ; par une molleſſe dangereuſe, négligent la plus noble maniere de s'exercer, & le plus noble moyen de s'enrichir. Mais certes, il ſemble que le Commerce ſoit de la nature des Arts liberaux, qui demandent le repos de celui qui les cultive : Et comme il n'eſt pas poſſible que parmi le tumulte d'une vie inquiete l'eſprit reçoive ou retienne ces belles habitudes qui le rendent ſi recommandable quand il les poſſede ; auſſi eſt-il vrai de dire, que le Commerce ne ſçauroit être en vigueur que durant la Paix, qui eſt à l'égard d'un Etat, ce que le repos d'eſprit eſt à l'égard d'un particulier. Ce n'eſt guere la ſaiſon, au milieu d'une Guerre inteſtine ou étrangere, quand tous les Citoyens ſont obligez de ſonger à la défenſe de la Patrie, de faire des voyages de long cours, & d'emmener hors du Païs ceux qui doivent lui rendre ſervice. En ces malheureuſes rencontres l'abſence tiendroit lieu de deſertion, & le deſir d'acquerir, qui eſt honnête en un autre tems, paſſeroit alors pour une avarice criminelle. Chacun ſçait quelle a été l'agitation de la France depuis cent ans & plus ; quels orages elle a eu à combattre ; à quels perils elle a été expoſée. Il n'en faut pas dire davantage, pour ne point rafraîchir la memoire des malheurs qu'il faut s'efforcer d'oublier. Il ſuffira de remarquer, qu'aprés avoir évité les plus dangereux écuëils ; elle ſe vit encore au commencement du Regne précedent plongée dans une guerre civile, par la révolte de quelques-uns de ſes enfans, que la difference de Religion avoit éloignez de l'affection des autres, & avoit ſouſtraits à l'obeïſſance du Prince. Cette affaire s'étant terminée glorieuſement, & les Peuples ayant été ramenez dans le devoir, ſans détruire leur Liberté, ni violenter leur Conſcience ; elle ſe trouva obligée de ſoûtenir contre les Etrangers une des plus longues guerres qu'elle ait euë depuis la fondation de la Monarchie. Et bien que la juſtice de ſa cauſe, la valeur de ſon Roi, & la ſageſſe des Conſeils dont il s'eſt ſervi, l'ayent toûjours renduë victorieuſe ; neanmoins il eſt manifeſte, que cela ne s'eſt pû faire qu'avec des ſoins incroyables, & avec un zele extraordinaire de tous les membres de l'Etat. Ainſi, il

ſemble qu'on n'a pas dû s'étonner, ſi les François ayant eu tant d'occupation chez eux-mêmes, n'ont point tourné leurs penſées vers la Navigation & le Trafic; & ſi nos Voiſins, qui cependant s'y ſont appliquez avec ſoin, en ont remporté tant d'honneur, & y ont amaſſé tant de richeſſes. Il ne faut point encore trouver étrange, ſi quelques entrepriſes de particuliers n'ont pas eu tout le ſuccés qu'ils s'en étoient promis; parce que la plûpart d'entr'eux ayant eu d'autres affaires qui les touchoient de plus prés, durant nos troubles, ont pourſuivi ces commencemens avec lenteur, & les ont même laiſſé tomber dans le deſordre, par le peu de diligence qu'ils ont faite pour le prévenir. Mais aujourd'hui que Dieu nous a rendu la tranquilité ſi deſirée, & que la France joüit d'une profonde Paix ſous le glorieux gouvernement de ſon Roi: Aujourd'hui que la ſage conduite de ce Prince, & ſa ferme appliquation aux affaires, ſont les objets de l'admiration & de la crainte de toute l'Europe, il y auroit un juſte ſujet d'étonnement, ſi nôtre Nation ne vouloit pas faire quelque effort pour ſe remettre dans un droit qu'elle ne peut perdre, & pour ſe procurer à elle-même, par l'établiſſement d'un fameux Commerce, les utilitez ineſtimables que ſes Voiſins en reçoivent.

Or entre tous les Commerces qui ſe font dans toutes les parties du Monde, il n'y en a point de plus riche ni de plus conſiderable, que celui des Indes Orientales. C'eſt de ces Païs feconds que le Soleil regarde de plus prés que les nôtres, qu'on rapporte ce qu'il y a de plus précieux parmi les hommes, & ce qui contribuë le plus, ſoit à la douceur de la vie, ſoit à l'éclat & à la magnificence. C'eſt de là qu'on tire l'Or & les Pierreries; c'eſt de là que viennent ces Marchandiſes ſi renommées & d'un debit ſi aſſuré, la Soye, la Canelle, le Poivre, le Gingembre, la Muſcade, les toilles de Cotton, la Oüate, la Pourcelaine, les bois qui ſervent à toutes les teintures, l'Yvoire, l'Encens, le Bezoart, & mille autres commoditez, auſquelles les hommes étant accoûtumez, il eſt impoſſible qu'ils s'en paſſent. C'eſt deſormais une neceſſité indiſpenſable de faire venir de toutes ces choſes; & je ne voi pas pourquoi nous les voudrions toûjours recevoir de la main d'autrui, & pourquoi nous refuſerions de faire gagner doreſnavant à nos Citoyens, ce que des Etrangers ont gagné ſur eux juſqu'à preſent. Pourquoi faudroit-il que les Portugais, les Hollandois, les Anglois, les Danois, allaſſent tous les jours dans les Indes Orientales, y poſſedaſſent des Magazins & des Forteresſes, & que les François n'y euſſent

jamais ni l'un ni l'autre ? A quoi donc nous ſerviroit-il d'avoir de ſi bons Ports ; d'avoir tant de Vaiſſeaux ; ſi grand nombre de Matelots experimentez ; tant de vaillans Soldats ? A quoi nous ſerviroit-il de nous vanter d'être Sujets de la premiere Couronne de l'Univers, ſi les Sujets de cette premiere Couronne n'avoient pas la hardieſſe de ſe montrer dans les lieux où les autres ſe ſont établis avec empire ? Il vaudroit preſque mieux n'avoir point tant d'avantages, que de ne s'en pas ſervir, & être plûtôt arrêtez par impuiſſance, que par le défaut de réſolution. Ne ſeroit-ce pas une honte, que nous n'oſaſſions traverſer des Mers où ils ſe ſont expoſez lorſqu'elles étoient inconnuës ? Avons-nous donc trop peu d'induſtrie pour nous ſervir de leurs inventions, ou trop peu de courage pour ſuivre leur exemple ? Voudrions-nous plus de facilité que celle qui nous eſt acquiſe par leurs travaux ? Voudrions-nous une certitude plus grande de la bonté de l'évenement, que la richeſſe & la gloire dont ils joüiſſent ?

Mais, il faut avouer, que les Inventeurs des choſes ont une certaine gloire qui ne ſe peut communiquer ; ils n'en ſçauroient faire part à perſonne ; ils la poſſedent toute entiere. Les Portugais auront éternellement celle d'avoir découvert ces fameuſes Provinces de l'Orient, & leurs Rois mêmes ne dédaignent pas de s'attribuer les premieres penſées de cette entrepriſe. En effet, ils diſent que dés l'an 1420. Henry Duc de Viſeo, fils du Roi D. Jean Premier, s'étant perſuadé par la grande connoiſſance qu'il avoit de l'Aſtronomie & des autres Sciences, qu'il devoit y avoir pluſieurs Iſles dans la Mer Oceane où l'on pourroit aller ; il envoya quelques Vaiſſeaux pour s'en éclaircir, leſquels découvrirent l'Iſle de Madere, & qu'enſuite d'autres firent voile le long des côtes d'Afrique, où ils firent de nouvelles découvertes. Toutefois ce deſſein qui avoit été alors entamé ſi heureuſement, fut interrompu par les guerres, tant durant le Regne d'Edoüard ſucceſſeur de Jean Premier, que ſous celui d'Alphonſe. Mais Jean Second ſucceſſeur d'Alphonſe continuant ce que ſes prédeceſſeurs avoient commencé, envoya en 1487. un certain Barthelemy Dias pour courir toute la côte d'Afrique ; & ce fut lui qui le premier doubla le Cap de bonne Eſperance, à qui il donna le nom de Cap des tourmentes, à cauſe des orages qu'il fait ordinairement en cet endroit. Et ce nom lui ſeroit peut être demeuré, ſi le Roi même n'avoit voulu le changer en un autre de meilleur augure, & qui étoit fondé ſur l'eſperance qu'il avoit que ce nouveau progrés lui ouvri-

roit

roit le chemin à la conquête des Indes Orientales, à l'aquelle il aſpiroit avec beaucoup de paſſion. Toutefois avant que de hazarder ſes Vaiſſeaux dans une Mer ſi vaſte, il envoya des hommes par terre juſqu'aux Indes, afin de s'inſtruire des plus experts Pilotes du Païs, de toutes les adreſſes de cette route. Mais la mort l'ayant ſurpris ſur ces préparatifs, il laiſſa la conſommation de ce grand Ouvrage à ſon ſucceſſeur Emmanuel. Ce Prince donc ayant reçû toutes les inſtructions neceſſaires, fit partir quatre Vaiſſeaux de Lisbonne au mois de Juillet 1497. ſous la conduite de Vaſco de Gama, qui aprés avoir doublé le Cap de bonne Eſperance, nonobſtant les tempêtes, & vaincu l'importunité des ſiens, qui demandoient à retourner, arriva heureuſement devant Calicut au mois de May ſuivant; & aprés avoir été deux ans abſent, il vint lui-même apporter les nouvelles de ſon heureuſe Navigation, & jetter les fondemens des grandes eſperances que l'on en devoit concevoir. L'année d'aprés le Roi y renvoya quatorze Vaiſſeaux ſous la charge de Pedro Alvarez, & continua depuis à y envoyer pluſieurs Flottes pour ſe fortifier puiſſamment dans ce païs où il trouvoit tant de richeſſes. Par ce moyen, il ſe rencontra, qu'au même tems que le Roi de Caſtille s'emparoit de toutes les nouvelles Terres du côté de l'Occident, les Portugais faiſoient la même choſe du côté de l'Orient. Et c'eſt ce qui donna lieu à ce fameux partage fait par le Pape Alexandre VI. qui tirant une ligne imaginaire d'un Pole à l'autre, laquelle devoit paſſer à cent lieuës des Açores, ajugeoit au Roi de Caſtille tout ce qui étoit à l'Occident de cette ligne, ſans toucher aux établiſſemens que les Rois de Portugal avoient déja à l'Orient de la même ligne, & qui s'augmenterent infiniment depuis le voyage de Vaſco de Gama. C'eſt ainſi que la conſtante réſolution de ces Princes ſurmonta les difficultez qui les pouvoient effrayer, & réüſſit enfin avec tant de gloire pour eux, & tant de bonheur pour leurs Sujets. C'eſt ainſi que ces nouveaux Argonautes allerent à la conquête de la veritable Toiſon d'or. Car enfin, c'eſt à cette Navigation que les Portugais ſont redevables de tous leurs treſors; c'eſt par là qu'ils ſe ſont rendus celebres entre tous les Peuples, & qu'ils ont élevé leur nom & leur puiſſance plus haut, ce ſemble, que ne leur permettoit l'étenduë de leur Royaume, qui n'eſt qu'une des plus petites & des plus ſterles parties de toute l'Europe. C'eſt ce grand & riche trafic qu'ils ont poſſedé tout ſeuls cent ans entiers, qui les a mis en état de ſoûtenir ſi hautement ce qu'ils ont entrepris de nos jours;

& mal aiſément auroient-ils pû réſiſter aux Ennemis qui ſont à leurs portes, ſi cette ſource inépuiſable d'or & d'argent, & de Marchandiſes précieuſes qu'ils trouvent dans les Indes, ne leur fourniſſoit abondamment dequoi ſurvenir aux dépenſes d'une ſi longue & ſi dangereuſe guerre.

C'eſt de cette même Navigation, & de ce même Trafic, que les Hollandois qui s'étoient défendus d'abord contre les Eſpagnols avec des forces ſi inégales, ont tiré dequoi ſe faire craindre d'eux, & dequoi les contraindre à leur accorder une Paix glorieuſe. C'eſt depuis ce tems-là que ces Peuples qui n'avoient pas ſeulement les Eſpagnols pour adverſaires, & qui ſembloient avoir à combattre la Mer & la Terre dans leur propre païs, ont acquis malgré tant d'obſtacles une puiſſance conſiderable, & ont commencé à diſputer de bonheur & de richeſſe avec la plûpart de leurs Voiſins. Cela ſe peut dire ſans rien ajoûter à la verité; puiſque la Compagnie des Indes Orientales qu'ils ont parmi eux, eſt le principal ſoûtien de leur Etat, & la plus ſenſible cauſe de leur grandeur. Cependant, qui auroit pû croire que l'union de quelques Marchands qui s'aviſerent de voyager aux Indes en 1595. & qui ne formerent leur grande Compagnie que ſix ou ſept ans aprés, eût pû s'élever à ce haut degré d'opulence où nous ſçavons maintenant qu'elle eſt arrivée? On ſçait les profits que ſes intereſſez ont touché annuellement, & qui ont été le plus ſouvent de trente ou trente-cinq pour cent, & quelquefois davantage. On ſçait toutes les dépenſes qu'il lui a fallu faire en diverſes occaſions; & tout cela déduit, lorſqu'en 1661. on fit un état general des biens de la Compagnie; lorſqu'on eut ſupputé ce qu'elle pouvoit avoir d'argent comptant; qu'on eut dreſſé un Inventaire des riches Marchandiſes dont ſes Magazins regorgent; qu'on eut eſtimé à peu prés ce que valent ſes Vaiſſeaux, ſes canons & ſes autres équipages, l'aſſemblage de toutes ces choſes évalüées produiſit une ſomme ſi exceſſive, qu'elle ſurpaſſoit preſque toute ſorte de creance. Et neanmoins on ne faiſoit point entrer en compte que cette Compagnie poſſede encore plus de terre dans les Indes, que les Etats de Hollande n'en poſſedent dans la baſſe Allemagne; & c'eſt ce qui lui donne le moyen d'entretenir ordinairement quatorze ou quinze mille hommes de guerre pour conſerver ſes Places, outre les matelots & les autres perſonnes qu'elle employe de tous côtez, & qui ne font guere moins de quatre-vingt mille hommes qui ſubſiſtent tous par ſon moyen. Une ſi grande richeſſe,

qui eſt venuë de ſi petits commencemens, paſſeroit abſolument pour fabuleuſe, ſi nous n'en étions convaincus par nos propres yeux, & par l'experience qui nous fait voir, que maintenant les Hollandois ſont les plus pecunieux peuples de l'Europe, & que l'argent eſt ſi commun dans leurs païs, que les heritages s'y achetent à plus haut prix qu'en pas un lieu du Monde. De façon qu'une Terre en Fief en Hollande ſe vend ordinairement au denier ſoixante, les Terres en roture au denier cinquante, & l'argent s'y prête à trois pour cent; c'eſt-à-dire, au denier trente-trois; tant il eſt vrai que parmi eux l'argent eſt à meilleur marché que les autres biens. Ce qui ne leur vient point des pâturages qu'ils font dans leurs marais deſſechez, ni de la culture de leurs autres terres qui ne ſont pas trop bonnes, mais de leur ſeul trafic, & principalement de celui des Indes Orientales.

Les Anglois s'aviſerent du même deſſein preſque en même tems, & formerent auſſi une Compagnie à Londres pour la navigation des Indes Orientales. Cette Compagnie fit partir quatre Vaiſſeaux dés l'an 1600. & le ſuccés fut tel, qu'en peu de temps on compta juſqu'à vingt Flottes qu'elle y avoit envoyées. Le Roi d'Angleterre protegea puiſſamment ces nouveaux aſſociez, & en 1608. il envoya Guillaume Hauxins en qualité de ſon Ambaſſadeur vers le grand Mogol, pour les faire jouïr de la liberté du Commerce, malgré les obſtacles que les Portugais & les Hollandois tâchoient d'y apporter. En 1615. il y renvoya encore Thomas Rhoë, & en d'autres années il envoya divers Ambaſſadeurs aux Rois du Japon pour le même ſujet. Et ceux-ci ménagerent ſi bien l'eſprit de ces Barbares, qu'ils en obtinrent tout ce qu'ils deſiroient, & que les Hollandois mêmes pour être bien venus dans le Japon, diſoient qu'ils étoient Anglois. La Compagnie obtint auſſi de grands privileges dans les Etats du Roi de Perſe, en conſequence du ſecours qu'elle lui donna contre les Portugais pour le ſiége d'Ormuz; Mais il eût été à ſouhaiter pour elle, qu'elle eût trouvé autant de fidelité dans l'execution, que de facilité dans les promeſſes. Quoi qu'il en ſoit, cette Compagnie s'eſt renduë fort puiſſante dans les Indes, où elle a maintenant divers comptoirs ſous deux Directeurs principaux ou Preſidens, dont l'un fait ſa réſidence à Surat, & l'autre à Bantam; & c'eſt par leur autorité que toutes leurs affaires de ces quartiers-là ſe conduiſent. Ainſi l'induſtrie & la valeur de ces Peuples a établi & maintenu leur Commerce: Et

bien que leurs ennemis ayent fait les derniers efforts pour les détruire, & en ſoient venus juſqu'à une guerre ouverte & tres-ſanglante; ils n'en ont remporté le plus ſouvent que de la honte, & ne les ont point empêchez de continuer leurs navigations, dont ils n'avoient pas droit de les exclure.

Les Danois ont auſſi voulu prendre part à ces voyages celebres, encore qu'ils ne faſſent pas un ſi grand trafic dans les Indes que les autres, & n'y paroiſſent pas avec des Flottes ſi nombreuſes. Mais ils n'ont pas laiſſé d'y avoir quelqne habitation, & d'y envoyer des Vaiſſeaux de tems en tems. Leur négoce ſe fait d'ordinaire dans le Golfe de Bengale, ſur les côtes de Pegu, & dans quelques Iſles du Sud, où même ils ſont fort redoutez.

Enfin, le fameux Guſtave Adolfe Roi de Suede, crut qu'il étoit de ſa grandeur que ſes Peuples viſitaſſent auſſi les Indes Orientales, & les autres parties du Monde: Et dans le moment que ce Prince qui rouloit dans ſon eſprit de ſi vaſtes penſées, ſe préparoit pour entrer dans l'Allemagne, & machinoit la ruïne de la Maiſon d'Autriche; il projettoit de faire une Compagnie en Suede pour ces grandes Navigations, & invitoit ſes Sujets de s'y intereſſer, comme il paroît par les Lettres Patentes données à Stocholm le 4. Juin 1626. Mais la guerre d'Allemagne qui ſurvint peu aprés, & ſa mort précipitée, ne lui permirent pas de voir l'accompliſſement de ce deſſein, qui a été renouvellé depuis.

Aprés cela les François peuvent ils ſe diſpenſer de ſonger à une entrepriſe qui a paru à tous les Peuples également utile & glorieuſe? Et ſi nos deſordres précedens ont pû ſervir à nôtre négligence ſur ce ſujet, nôtre tranquilité preſente ne la feroit-elle pas condamner à l'avenir? Nous aurions tort à la verité, d'envier à nos voiſins des richeſſes qu'ils ont acquiſes par des moyens honnêtes & permis à tous les hommes; mais nous aurions tort de ne vouloir pas embraſſer les mêmes moyens, quand ce ne ſeroit que pour conſerver nôtre bien, qui devient la récompenſe de leurs travaux, tandis que la plûpart du peuple demeure inutile parmi nous.

Mais on a de la peine à s'engager dans une entrepriſe nouvelle; chacun apprehende de faire la premiere démarche; on craint toujours de ne pas rencontrer ce que l'on eſpere. Ces penſées-là ſans doute étoient pardonnables aux Portugais, qui voyoient devant eux une mer immenſe, qui vouloient paſſer ſous un autre Ciel & ſous d'autres étoilles, ſans connoître la route

qu'ils devoient tenir? Cela étoit encore pardonnable aux Hollandois, qui faiſoient état d'aller dans des contrées où leurs plus mortels ennemis étoient les maîtres, & où ils avoient plus à craindre les Portugais que les orages, ni les Barbares. Mais à preſent que les premiers nous ont frayé le chemin de ces terres fortunées, & que les autres nous ont détrompé de la crainte de ceux qui y ſont devant nous, il y auroit de l'aveuglement volontaire, à ne pas demeurer d'accord des biens qui nous ſont aſſurez, & de la facilité avec laquelle nous les pouvons obtenir. Car que la France ne ſoit plus puiſſante que pas une autre Nation qui trafique dans les Indes; c'eſt ce qui ne ſe conteſte pas. Que les François n'ayent auſſi plus de commoditez pour ce trafic, c'eſt ce qui ne ſe peut encore conteſter; ſi on conſidere que nous poſſedons déja au delà du Cap de bonne Eſperance, la plus grande Iſle de toute cette Mer, je veux dire l'Iſle de ſaint Laurent ou de Madagaſcar, qui n'a pas moins de ſept cens lieuës de tour, & qui d'ailleurs eſt dans le climat le plus doux de toutes les Indes. L'air y eſt ſi temperé, qu'on y peut être toujours vêtu des mêmes habits que nous portons au Printems, & l'experience a fait connoître à pluſieurs, qu'il fait ici des chaleurs plus incommodes que les plus grandes de ce païs-là. La terre y eſt admirable pour toutes ſortes de grains & d'arbres, & ne demande qu'à être cultivée pour être merveilleuſe. Il n'eſt point neceſſaire comme aux autres Iſles, d'y apporter des vivres pour y faire ſubſiſter les Colonies, on y trouve de toutes choſes en abondance; & le païs en produit non ſeulement aſſez pour nourrir ſes habitans, mais aſſez encore pour en faire part à d'autres Peuples. Les eaux y ſont excellentes, les fruits délicieux, & l'on peut dire ſans exageration, qu'il eſt aiſé d'en faire un vrai Paradis terreſtre. Elle a outre cela des mines d'or ſi abondantes, que durant les grandes pluyes & ravines d'eaux, les veines d'or ſe découvrent d'elles-mêmes le long des côtes & ſur les montagnes. Elle eſt peuplée de gens d'humeur aſſez traitable, & que l'on employeroit en toutes ſortes de ſervices, pourvû qu'on les gouvernât doucement. Ce ſont des hommes qui ſont humbles, ſoûmis; & qui ne reſſemblent pas aux peuples des païs & des Iſles plus avancées dans les Indes, qui pour quoi que ce ſoit au monde ne ſe veulent aſſujettir au travail; au contraire, ceux-ci s'y plaiſent & prennent plaiſir à voir travailler les Chrétiens. Le Païs eſt partagé entre pluſieurs petits Rois, qui ſe font la guerre les uns aux autres, & qui par leur diſcorde nous donneroient un moyen facile de

nous établir puiſſamment parmi eux. Delà on peut trafiquer ſans peine dans toutes les Indes, à la Chine, au Japon, & encore plus commodément ſur les côtes d'Ethiopie, & dans les terres de l'Empereur des Abyſſins, dont le commerce eſt preſque inconnu; à Sofola, où ſont les mines d'or les plus riches de toute la Terre; à Quama, à Molinde, dans la mer Rouge, & dans tout le Golfe Perſique. En un mot, il n'y a point de lieu plus propre pour faire un magaſin general des marchandiſes que l'on feroit venir de tous côtez pour être apportées dans l'Europe. Cela n'empêcheroit pas pourtant que nous ne puſſions encore nous établir en pluſieurs autres endroits, & où il ſeroit le plus à propos pour le bien de nos affaires: Et il y a tel lieu qui n'eſt occupé de perſonne, & que l'on dira en tems & lieu, dont nous pourrions nous ſaiſir, & où l'on feroit le plus grand commerce qui ſe ſoit jamais fait. Il ne tiendra donc qu'à nous de profiter de tant de circonſtances favorables, & de ne pas laiſſer perir entre nos mains de ſi notables avances. Nous admirons la bonne fortune de nos voiſins, ils la meritent; mais nôtre admiration ne doit pas être ſterile ni oiſive, nous devons aller plus loin. Il faut que cette penſée ſe termine par une émulation honnête, puiſque tant de choſes nous promettent un ſuccés égal ou plus grand encore. Auſſi-bien toute la Terre n'eſt pas connuë; il reſte de vaſtes Regions à découvrir; il reſte dequoi faire avoüer aux étrangers, que s'ils ont eu le bonheur d'aller devant nous, nous pouvons avoir la gloire d'aller plus loin qu'eux. Mais comme j'eſtime qu'il ſeroit neceſſaire pour réüſſir dans ce grand deſſein, de former parmi nous une Compagnie pour la Navigation des Indes Orientales à l'exemple des autres Peuples, & qu'il faut donner cet honneur aux Hollandois, que celle qui eſt parmi eux, eſt la plus riche & la mieux entenduë de toutes celles qui s'en ſont jamais mêlées; il eſt bon de conſiderer de quelle maniere cette Compagnie s'eſt formée, & quels ont été ſes progrés, afin que chacun juge ſi nous avons lieu de douter de ce que nous devons faire aprés ce qu'ils ont fait.

La guerre des Eſpagnols contre les Hollandois ayant ruïné une partie du Commerce de cette Nation, ſans lequel elle auroit eu peine à ſubſiſter, quelques Marchands de Zelande s'aſſocierent entr'eux en 1592. pour aller trafiquer dans les Indes Orientales, & particulierement aux lieux où les Portugais n'avoient point d'habitudes. Mais pour éviter les incommoditez que l'on trouve auprés de la Ligne; ils réſolurent de chercher un paſſage vers le Nord, afin d'aller le long des côtes de la Tartarie &

du Cathay, & de là descendre dans la Chine & dans les Indes. Mais ce voyage leur ayant mal réussi, ils s'associerent ensuite avec quelques Marchands d'Amsterdam, qui tous ensemble équiperent une petite Flotte de quatre vaisseaux, qu'ils envoyerent aux Indes par la route ordinaire, sous la conduite d'un nommé Corneille Aoutman, qui avoit demeuré long-tems à Lisbonne, où il avoit appris des Portugais le secret de cette navigation: Ils partirent en 1595. & ne revinrent qu'au bout de deux ans & quatre mois, sans rapporter aucun profit. Cette petite disgrace n'empêcha pas qu'en même tems il ne se formât une seconde Compagnie dans la même Ville d'Amsterdam, & ces deux Compagnies s'unirent aussi, & équiperent ensemble une Flotte de huit vaisseaux, qui partit en 1598. pendant qu'une troisiéme Compagnie équipoit en Zelande pour le même dessein. En l'année 1599. quelques autres Marchands d'Amsterdam, la plûpart Brabançons, formerent encore une Compagnie separée de toutes les autres, laquelle envoya aussi quatre vaisseaux aux Indes. En 1600. cette derniere Compagnie équipa de nouveau deux navires, lesquels, se joignirent à six autres de la premiere Compagnie, & ces huit vaisseaux étant partis, les Interessez de ces deux Compagnies, sans attendre leur retour, équiperent 13. Vaisseaux, à sçavoir la premiere Compagnie neuf, & la derniere quatre, & cette Flotte partit au mois d'Avril 1601. & son premier voyage lui fut assez utile pour y trouver un fonds pour faire un second équipage. Il y eut alors des Marchands de Roterdam & de Nort-Hollande, qui formerent des Compagnies separées; & ainsi il y avoit à craindre qu'elles ne se ruinassent les unes les autres: c'est pourquoi Messieurs les Etats prévoyant les desordres que cette division pourroit produire, les convierent d'unir tous leurs interêts ensemble, & d'envoyer des Députez à la Haye pour tâcher à ne former qu'une seule Compagnie. Tous les Interessez acquiescerent à cette proposition, & ainsi il se forma une Compagnie generale pour la navigation des Indes Orientales, laquelle en obtint l'octroi ou le Privilege de Messieurs les Etats, portant défenses à tous les habitans de ces Provinces, de trafiquer dans toutes les Indes, depuis le Cap de bonne Esperance jusqu'à l'extremité de la Chine, & ce Privilege leur fut accordé pour vingt & un an, à commencer au vingtiéme Mars 1602. Par cet octroi il étoit permis à toutes personnes d'entrer dans la Compagnie pour telle somme d'argent que l'on voudroit, pourvû que l'on se declarât dans cinq mois, aprés lesquels on n'y recevroit plus qui que ce soit.

Dans cet eſpace de tems il s'amaſſa un fond de ſix millions ſix cens mille livres monnoye du païs, qui font ſept millions neuf cens vingt mille livres monnoïe de France, & perſonne depuis n'a été reçû de nouveau dans la Compagnie, à moins que d'avoir acheté la part de quelqu'un des premiers Intereſſez, ce qu'ils appellent acheter une action. Il fut auſſi alors fait pluſieurs Reglemens pour maintenir l'ordre, & conſerver les intereſts de chaque particulier; leſquels furent expliquez dans cet Octroi. Cependant, comme il expiroit au mois de Mars 1623. il fut alors continué pour vingt & un an encore; & en 1643. moyennant une gratification de ſeize cens mille livres qui furent données à l'Etat, il fut renouvellé pour vingt-ſept ans: & maintenant on pourſuit la même continuation de privilege pour pareil nombre d'années.

Ce premier fond de ſix millions ſix cens mille livres monnoye du païs, fut employé à l'équipage d'une Flotte de quatorze Vaiſſeaux, qui partit au mois de Février 1603. & d'une autre de treize qui partit au mois de Décembre de la même année. Juſques-là il n'y avoit point eu de profit pour les intereſſez durant qu'ils avoient été diviſez en Compagnies particulieres, parce que tout ce qu'ils pouvoient gagner étoit toûjours employé à de plus forts équipages. Mais au retour de ces deux Flottes il ſe trouva tant de profit, qu'en 1605. les Intereſſez toucherent quinze pour cent; en 1606. ſoixante & quinze pour cent, de ſorte qu'il ne s'en falloit que dix pour cent, qu'ils ne fuſſent rembourſez de tout leur fond. Cependant la Compagnie ne laiſſoit pas de faire de grands équipages, elle traittoit avec les Rois des Indes, elle y bâtiſſoit des forteresſes, elle avançoit ſes conquêtes de tous côtez; nonobſtant toutes ſes dépenſes, il ſe trouva qu'au mois de Mai 1613. chacun avoit été rembourſé de ſon principal, & avoit outre cela cent ſoixante de profit: c'eſt à dire par exemple, que celui qui avoit mis en 1602. quatre mille francs dans le fond de la Compagnie, avoit reçû en 1613. dix mille quatre cens livres de profit, & ne laiſſoit pas d'avoir encore ſa part toute entiere au fond de la Compagnie. Et ce profit a ſi bien augmenté depuis, qu'il y peu d'années où les Intereſſez n'ayent touché trente pour cent, ou environ. En 1661. ils tirerent quarante pour cent. L'année 1662. il ne ſe fit point de diſtribution, à cauſe de quatre navires qui periront, & dont on n'a point encore eu de nouvelles, & de plus à cauſe des dépenſes extraordinaires qu'il falut faire pour le ſiege de Cochin. Mais en 1663. ils ont reçû trente pour cent.

La

La Compagnie dix ans en dix ans fait un inventaire general de tous ſes effets, & par celui qui fut fait en 1661. elle ſe trouva en poſſeſſion de ces richeſſes immenſes que nous avons dites.

Cette Compagnie n'a pas ſeulement enrichi les particuliers, mais les avantages que le Corps de la Republique en a retirez & en retire continuellement, ne ſe peuvent preſque eſtimer. Premierement, toutes les marchandiſes qu'elle amene des Indes dans les ports des Etats, payent des droits qui ſont tres-grands, & qui montent pour le moins à ſept pour cent; d'autant que toutes ces marchandiſes, avant que d'être apportées en France, ſont déchargées en Hollande, & avant que de revenir à nous elles ont payé en Hollande les droits d'entrée & de ſortie, qui montent à ſix pour cent, & encore un pour cent pour les droits du convoi, qui ſont ſept pour cent, qui demeurent purement au profit de la Republique: Ce qui n'empêche pas qu'il ne coûte encore deux pour cent pour la facture, avec les frais de la charge & du fret. Tellement que c'eſt au moins douze pour cent que les marchandiſes des Indes nous coûtent plus qu'elles ne feroient, ſi nous les allions querir nous-mêmes. D'où il s'enſuit que nos Negocians, en prenant le même profit ſur ces marchandiſes que fait la Compagnie de Hollande, ils ne laiſſeroient pas de nous pouvoir faire douze pour cent de meilleur marché que les autres; parce que ces marchandiſes viendroient chez nous en droiture, & n'auroient point payé les droits qu'elles payent pour avoir paſſé en Hollande, ce qui enleve tous les ans de grandes ſommes d'argent de la France, où il ſe conſume plus du tiers de tout ce que les Hollandois rapportent des Indes.

Le ſecond avantage que les Etats retirent de cette Compagnie, eſt, qu'à tous les renouvellemens d'octroi elle fait un preſent conſiderable, & la derniere fois, comme nous avons dit, elle donna ſeize cens mille livres. En troiſiéme lieu, elle fait ſubſiſter plus de quatre-vingt mille hommes, la plûpart deſquels ſans cela ſeroient à charge à l'Etat. La derniere & la plus importante conſideration; c'eſt, que cette Compagnie en affoibliſſant le commerce des Portugais qui ont été long-tems ſous l'obéïſſance du Roi Catholique, a affoibli la Monarchie Eſpagnole, dont elle avoit tout à craindre, & s'eſt par ce moyen préparé le chemin à la paix.

Il s'équippe tous les ans pour ce voyage douze grands vaiſſeaux du port, depuis huit cens tonneaux juſqu'à quatorze cens, leſquels partent en diverſes ſaiſons, & il en revient autant ou envi-

ron chaque année préciſément à la fin de Juin, au devant deſquels la Compagnie & les Etats envoyent dés le mois de May pluſieurs vaiſſeaux de guerre tant pour les eſcorter, & les défendre des entrepriſes de leurs ennemis, que pour leur porter des rafraîchiſſemens, & faire entrer des gens frais dans ces vaiſſeaux qui retournent, ſelon le beſoin qu'ils en ont. Au reſte, la principale place de cette Compagnie dans les Indes s'appelle Batavia. C'eſt une Ville qu'ils ont bâtie dans l'Iſle de Java Major prés de Sumatra. Là ſont leurs magazins, & là ils font l'amas de toutes les choſes qu'ils rapportent en Europe, & qu'ils tirent de tous les divers païs des Indes, du Japon, de la Chine, & des Royaumes. Ils poſſedent auſſi Colombo dans l'Iſle de Zeilan, ayant depuis peu conquis cette Ville ſur les Portugais, & c'eſt dans cette Iſle qu'on trouve la Canelle, qui ſe debite enſuite par tout le monde. Enfin, ils ont encore pluſieurs autres Places depuis le Golfe de Perſe, juſqu'à l'extrémité de la Chine; & il y a long tems que l'on leur comptoit trente-ſept Magazins dans les Indes, & vingt forteresſes conſiderables.

Pour ſe rendre encore le commerce plus libre, ils entretiennent des Agens auprés des Rois de tous ces quatiers-là, comme auprés du Roi de Perſe, du Grand Mogol, des Rois de la Chine, du Japon, de la Cochinchine, & pluſieurs autres. Voilà juſqu'à quel point de grandeur cette Compagnie eſt parvenuë, & comment la ſocieté de quelques Marchands aſſez médiocres en biens & en toutes choſes, a heureuſement ſurpaſſé leurs eſperances, & les a menez plus loin qu'ils ne prétendoient aller.

Mais il n'y a rien qu'une Compagnie de cette nature ne puiſſe obtenir, par une fidele union, par une adroite conduite, par un courage inébranlable. Cette verité étant ſi claire, & les mêmes avantages nous étant offerts, pouvons-nous nous empêcher de nous en prévaloir, à moins que d'avoüer nous-mêmes que nous croyons manquer, ou d'union, ou d'adreſſe, ou de courage? Que ce reproche tombe ſur le courage, cela n'eſt pas à craindre: ſur l'adreſſe, cela ſeroit faux; car pour ne parler maintenant que de la Navigation, il eſt certain que nous avons les meilleurs hommes de mer qu'on puiſſe deſirer, les Hollandois même ſe ſervent le plus ſouvent de François ſur leurs Vaiſſeaux, & s'en trouvent mieux que de leurs gens propres. Sur l'union; ouï ſans doute, c'eſt cela, il ne le faut pas diſſimuler, c'eſt ce qui nous manque, & c'eſt un défaut de nôtre Nation, qui merite le plus que nous prenions ſoin de

l'en corriger. Et de vrai, quelle honte que nos François qui ſont les peuples du Monde les plus polis ; chez qui la Valeur, la Magnificence, la Bonté naturelle, la Civilité, la Doctrine, les beaux Arts ſemblent avoir choiſi leur principale demeure ; que ces Peuples, dis-je, ayent tant de peine à ſe ſouffrir les uns les autres, que leur union ſoit ſi difficile, leurs ſocietez ſi inconſtantes, & que les meilleures affaires periſſent entre leurs mains, par je ne ſçai quelle fatalité de cette nature, ſans laquelle il ſeroit preſque impoſſible de leur réſiſter ? Quand les Hollandois commencerent leur Compagnie, il ſe trouva des gens de médiocre condition, qui vendirent juſqu'à leurs meubles, pour contribuer à l'achevement du fond neceſſaire ; parce qu'ils croyoient qu'il en devoit revenir beaucoup de gloire & d'utilité à leur Patrie : Et les François qui ont tant d'excellentes qualitez, n'auroient pas de zele maintenant pour l'honneur & pour le bien de leurs païs ; je m'aſſûre que cela n'arrivera pas, & puiſque nous voici dans un ſiecle merveilleux qui doit apporter du remede à nos maux, & rendre toutes choſes nouvelles ; il faut effacer juſqu'aux moindres veſtiges de cette ancienne tâche, & faire voir deſormais par une conſtante liaiſon entre nous, & par un veritable amour du bien public, que nôtre grand & incomparable Monarque a perfectionné ſon Peuple, & lui a inſpiré une vertu qu'il n'avoit pas encore. Que faut-il donc faire ; me demandera-t'on ? Il faut en premier lieu, comme nous avons déja dit, former une Compagnie ou Societé de pluſieurs perſonnes, qui contribuëront unanimement à l'execution de nôtre entrepriſe, & qu'on pourra appeller pour cette raiſon la Compagnie Françoiſe pour le Commerce des Indes Orientales. Il faut enſuite équipper une Flotte, & aller deſcendre droit dans nôtre Iſle de Madagaſcar, où nous ne trouverons aucune réſiſtance, & commencer à y faire un grand établiſſement, qui ſera ſoûtenu par de fortes Colonies que l'on continuëra d'y envoyer. Il faut faire état de n'y mener que des hommes de courage & de bonnes mœurs, & non point des criminels rachetez du gibet ou des galeres, ni des femmes perſecutées pour leurs débauches. Une partie de ces gens s'occupera à cultiver la terre, qui ſera d'un tres-grand rapport, tandis que les autres ſe rendront maîtres des principaux Poſtes du païs, & s'aſſureront des Ports, parmi leſquels il y en a pluſieurs qui peuvent facilement contenir deux ou trois cens Vaiſſeaux, qui y ſeront à l'abri de tout vent. Et ce ſera là comme les préliminaires de nôtre grand Commerce. Je ſçai bien

que quelques uns jugeant legerement de cette propoſition, s'en dégoûteront d'abord, & diront que les François ont été déja à Madagaſcar ſans y rien faire, & que le ſieur Flacourt qui a été Directeur de la Compagnie qui s'étoit faite alors, le donne aſſez à connoître par la Relation qu'il en a publiée. Quoi donc, eſt-ce la premiere fois qu'une choſe qui a manqué dans un tems, n'a pas laiſſé de réüſſir dans une autre? L'Hiſtoire n'eſt-elle pas pleine de grandes entrepriſes qui n'ont été achevées qu'aprés plus d'une tentative? Les premiers Eſpagnols qui demeurerent dans les Iſles de l'Amerique, y furent tous tuez, & ce malheur n'empêcha pas qu'on n'y en remenât d'autres. Les Anglois ont vû ruïner quatre ou cinq fois leurs Colonies dans la Virginie, & cela ne les en a pas chaſſez. Et pour nous ſervir encore de l'exemple des Hollandois, le premier pas qu'ils firent pour ce voyage des Indes, dont ils cherchoient une route nouvelle, leur réuſſit tres-malheureuſement. La ſeconde fois ils y furent, mais ils en revinrent ſans profit. Se rebuterent-ils de cela? Nullement: ils y retournerent une troiſiéme, une quatriéme fois, & recuëillirent enfin avec uſure les fruits de leur perſeverance. Mais il y a quelque choſe de plus à dire en cette occaſion; il faut que tout le monde ſçache, qu'il y a bien de la difference entre l'affaire où le Sieur Flacourt a été mêlé, & celle dont il eſt queſtion. Il y a bien de la difference entre une Compagnie formée par quelques particuliers en petit nombre, & qui n'avoient pas fourni tout le fond neceſſaire pour l'accompliſſement d'un ſi grand deſſein, & la Compagnie que l'on prétend faire maintenant. Car aprés tout, il y a lieu d'eſperer, que le Roi qui a tant d'affection & de tendreſſe pour ſes Sujets, conſiderant les notables utilitez que cette entrepriſe apportera à ſes Etats, l'appuyera puiſſamment, & y entrera même pour une part conſiderable. Et ainſi, il n'y a point de conſequence à tirer de ce qui s'eſt paſſé du tems du Sieur Flacourt, à ce qu'on deſire faire maintenant. Cependant le mauvais état où il s'étoit trouvé alors, par l'abandonnement des Intereſſez de ſa Compagnie, n'a pas empêché qu'il n'ait toûjours dit, & qu'il ne l'ait même déclaré publiquement par un écrit fait exprés, & imprimé au bout de ſa Relation, que ſi on faiſoit un établiſſement conſiderable dans Madagaſcar, qu'on le commençât avec vigueur, qu'on le pourſuivît avec ſoin, il nous en reviendroit une utilité inconcevable; attendu la bonté & la fertilité du païs, l'humeur facile & laborieuſe des Habitans, & la ſituation avantageuſe de cette Iſle pour le Commerce. Et cela nous eſt

confirmé par tant de témoins de toutes Nations qui en ſont fraîchement revenus, Flamands, François, Hollandois, Anglois; que c'eſt apporter une réſiſtance opiniâtre à la verité, que de n'en pas demeurer d'accord. Et toutefois, le ſieur Flacourt ne ſouhaitoit autre choſe pour bien réüſſir, ſinon que tous les ans on fît partir de France un grand Navire pour envoyer à Madagaſcar : Que devons-nous donc eſperer, nous qui parlons d'y en envoyer tout d'un coup quatorze ou quinze ? Il ſouhaitoit qu'on y fît paſſer cinq cens hommes ; nous parlons d'en envoyer cinq ou ſix mille. Il n'oſoit preſque propoſer la dépenſe d'un équipage de cent cinquante mille livres ; nous ſongeons à l'emploi de pluſieurs millions. En un mot, il ne raiſonnoit que ſur le pied d'une Compagnie de particuliers ; nous parlons d'en faire une, dans laquelle il y a lieu d'eſperer que le Roi même voudra bien entrer, & y donner par ſa participation Royale un certain caractere que nul autre ne lui peut donner. Ce qui fait voir que nous avons bien d'autres penſées que lui, & que nous ſerons en état d'élever nos affaires juſqu'à un point de grandeur qu'il n'auroit pas oſé ſeulement imaginer. Quoiqu'il en ſoit, on peut dire de l'Iſle de Madagaſcar, que pour peu que nous prenions ſoin de nous y fortifier, nous aurons non ſeulement une place, mais pluſieurs, qui ſeront d'un prix ineſtimable, & qui vaudroit mieux que tout ce que poſſedent les Hollandois dans les Indes, ſoit qu'on regarde les lieux en eux-mêmes, ſoit qu'on les conſidere pour la facilité du trafic. En effet, on ne peut pas nier que cette habitation ne fût incomparablement plus commode & plus ſeure, que celle de Batavia dans l'Iſle de Java, où les Hollandois ont établi leur principale réſidence. Plus commode, parce que Madagaſcar eſt tres-agreable, dans un climat fort doux, & a tout ce qui eſt neceſſaire à la vie. Au contraire, au tour de Batavia il ne ſe recuëille preſque rien, & il faut que la Compagnie y faſſe venir de loin du ris, de la viande, & autres vivres neceſſaires pour vingt-cinq ou trente mille perſonnes ; ce qui ne ſe peut faire qu'avec de grands embarras & de grands frais. Plus ſeure, parce que l'Iſle de Java eſt peuplée de Nations brutales, vaillantes & aguerries, qui ne ſouffrent rien, & qui faiſant profeſſion de la Loi Mahometane, haïſſent & mépriſent les Chrétiens. D'un côté les Hollandois confinent avec le Roi de Mataran, qui eſt venu pluſieurs fois les aſſieger avec cent mille hommes. D'autre côté ils ont pour voiſins ceux de Bantam, qui ne ſont éloignez de Batavia que de douze lieuës, & qui ont ſouvent fait la même choſe que le Roi de Mata-

ran. Au contraire, tous les Habitans de Madagaſcar ſont bons & paiſibles; ils ſont paroître beaucoup de diſpoſition à recevoir l'Evangile: tellement que l'on ſe peut tenir plus aſſuré avec cent hommes dans Madagaſcar, qu'avec mille & davantage dans Java. Mais ce n'eſt pas tout; & ſi nôtre habitation étoit plus ſeure & plus agréable que celle des Hollandois, on peut dire encore que le Trafic s'y exerceroit avec beaucoup moins de peine. Car il faut ſe repreſenter une autre incommodité qu'éprouvent les Hollandois pour avoir fait leur Magazin general à Batavia; comme cette place eſt extrémement avancée dans les Indes, & trop même, il arrive de là que leurs Navigations en ſont plus longues, plus perilleuſes, & qu'ils font beaucoup de chemin inutile. Et de fait, quand ils ſont arrivez à la vûë de Madagaſcar, ils ont encore plus d'un tiers du chemin à faire, avant que de ſe rendre à Batavia. Cependant quand ils y ſont, il faut qu'ils reviennent ſur leurs pas, & avec les mêmes vents qui les rameneroient en Europe, afin d'aller trafiquer dans le Golfe de Bengale, ſur les côtes de Coromandel & des Malabares, à Zeylan, à Surat, dans le Sein Perſique, & ſur les côtes d'Ethiopie; puis il faut qu'ils retournent porter leurs marchandiſes à Batavia, où ils font leurs cargaiſons pour la Hollande: Si bien que la ſituation de cette place eſt cauſe qu'ils font deux ou trois fois un même chemin, au lieu que nous n'aurions point cette peine en faiſant nôtre principal Magazin à l'Iſle de Madagaſcar; puiſqu'étant là, quelque part que nous voulions aller, ſoit que nous trafiquions du côté de la Mer Rouge, ſoit que nous entrions dans le Golfe de Bengale, ſoit que nous paſſions vers la Chine & le Japon, & dans les Iſles les plus reculées, nous ne ferons point de chemin mal à propos. Quand nous aurons fait nos achats en tous ces lieux, & que nous rapporterons nos Marchandiſes à Madagaſcar, nous n'aurons pas fait une heure de chemin qui ne nous rapproche de nôtre pais; il n'y aura que le mauvais tems qui nous puiſſe retarder, & nous ne pourrons pas imputer la longueur de nôtre voyage à des détours inutiles. Ajoûtez encore, qu'en venant à Madagaſcar, ce ſera un entrepos admirable, où nos gens ſe pourront rafraîchir ſi long-tems qu'il leur plaira, & reprendre de nouvelles forces pour achever leur voyage; au lieu que les Hollandois, aprés être partis de Batavia, ne joüiſſent point d'un pareil ſoulagement dans toute la route: ce qui eſt cauſe qu'aprés cette Navigation qui dure ordinairement ſept mois, ils ſont ſi fatiguez, qu'il leur faut beaucoup de tems pour ſe remettre. Et pour dernier

inconvenient, dont nous ſerons encore exemts, lorſqu'ils ſont arrivez dans nos Mers, comme ils n'oſeroient paſſer par la Manche, à cauſe des differends qu'ils ont ſur le fait des mêmes Indes avec les Anglois, ils ſont obligez de continuer leur route vers le Nord, & de paſſer au-deſſus de l'Irlande & de l'Ecoſſe, pour revenir tomber dans leur païs par la Mer Germanique, ce qui augmente leur voyage de quatre ou cinq cens lieuës, & eſt cauſe que la Compagnie, outre les gages ordinaires des Matelots & des Officiers, leur donne à chacun trois mois de ſolde d'augmentation. Tellement qu'on peut dire avec verité, qu'aprés avoir eſſuyé toutes les chaleurs de la Zone torride, ils ſont contraints de venir combattre contre le froid du Nord, avant que de ſe pouvoir rendre chez eux, Et comme ce ſont autant de retardemens à la Navigation, qui la rendent plus perilleuſe & d'une plus grande dépenſe, il ne faut pas douter que la Compagnie ne faſſe ſon compte là-deſſus, & qu'elle n'en mette ſes Marchandiſes à plus haut prix. Quoiqu'il en ſoit, il paroît maintenant que ce que j'ay avancé eſt trés-vrai, je veux dire, que la demeure de Madagaſcar eſt préferable en tout, à celle que nos voiſins ont dans l'Iſle de Java, & par conſequent que nous ne la devons point negliger. Enfin (s'il nous faut alleguer nous-mêmes,) nos François ne font point de difficulté de s'aller habituer dans les Iſles de l'Amerique, comme dans ſaint Criſtophe, dans la Martinique, dans la Gardeloupe, & autres où ils ſont plus de trente mille perſonnes, & cependant ce ſont des lieux où ils ne ſçauroient ſubſiſter ſans ſecours, & où il faut que les Hollandois & les Anglois avec qui ils trafiquent, leur portent du pain, du vin, de la viande, & leur amenent des Eſclaves pour cultiver leurs terres, ſans quoi ils n'y pourroient paſſer deux années de ſuite, que la faim & mille autres miſeres ne les contraigniſſent d'en ſortir. C'eſt ce qui eſt cauſe que l'Angleterre & la Hollande enlevent tout leur Sucre, leur Tabac, & leur Indigo, & nous les viennent revendre bien cher de façon que la France ne reſſent en verité aucune douceur de leur travail. Cela étant donc, pourrions-nous donner de plus claires marques d'une entiere préoccupation, que d'envoyer des Colonies en des Païs où il y a des incommoditez à ſouffrir, & d'avoir du dégoût pour une Iſle trés-grande & tres-abondante; où l'on trouve tout à ſouhait; où l'on peut établir un ſi grand Commerce? Et cela, parce que le Sieur de Flacourt n'y a pas été heureux; parce que cent ou ſix-vingts hommes y ont mal réuſſi par la faute même de leur Compagnie: Sans conſi-

dérer que celle-ci eſt d'une qualité toute differente, & que c'eſt une entrepriſe digne du grand Monarque, qui aura la bonté de s'y joindre. On me demandera ſans doute, ſi je ſuis avoüé pour le dire ſi hardiment. Je ne me vanterai point d'un pouvoir que je n'ai pas : Mais je puis dire, qu'il n'eſt point à croire qu'un Prince auſſi accompli que le nôtre, refuſât ſon ſecours à ſes Peuples dans une occaſion ſi importante, & leur montrât moins d'affection, que les Rois d'Angleterre n'en ont témoigné à leurs ſujets. On peut dire meme, que ce qu'il fait tous les jours, nous répond du contraire : Et quand on conſiderera que Sa Majeſté depuis l'année 1658. a diminué les Tailles de ſon Royaume de vingt millions par an : Que depuis peut de tems il a encore rabaiſſé le prix du Sel : Que durant la ſterilité de l'année 1661. qui nous menaçoit d'une famine inévitable, il eut la bonté de faire venir à ſes dépens une quantité prodigieuſe de bleds, qui furent diſtribuez par toutes les Villes ; & particulierement dans Paris, où l'abondance du Peuple rendoit le mal plus dangereux : Quand, dis-je, on ſe repreſentera toutes ces choſes que nous avons veuës, & que nous avons touchées, on n'aura pas de peine à croire qu'il ſe reſoudra de contribuer à l'avancement de nôtre Compagnie en toutes manieres. Il ſuffit qu'il ſoit perſuadé que l'établiſſement de ce grand & noble Commerce, ouvrant deſormais un moyen honnête & infaillible à tous les François pour acquerir du bien, bannira inſenſiblement ces autres moyens infames qui n'ont été que trop en vogue de nos jours. Que cette abondance heureuſe pourra ramener la bonne foi dans les affaires, & décrediter les artifices de la chicane, que l'avidité inſatiable des gens oiſifs a fait monter au dernier comble d'iniquité. Que ce ſera une occaſion aſſurée pour occuper pluſieurs perſonnes qui languiſſent ſans emploi, & de qui l'induſtrie ne paroît pas, faute d'être exercée. Enfin, que ce ſera un remede indubitable pour faire ſubſiſter un nombre infini de pauvres qui s'abandonnent à une mendicité honteuſe, ou qui cherchent à s'en exempter par des violences criminelles. Ainſi, comme c'eſt une affaire où il entre autant de l'interêt & de l'honneur de l'Etat, qu'il y va du profit des particuliers ; il ne faut pas douter que le Roi ne la prenne à cœur, & qu'il ne hâte par ſes faveurs l'accompliſſement d'un deſſein ſi glorieux & ſi profitable.

Pour y parvenir donc, il faut faire un fond de ſix millions, qui ſeront employez à l'équipage de douze ou quatorze grands Vaiſſeaux, du port depuis huit cens tonneaux juſqu'à quatorze cens, afin

afin de paſſer un tres-grand nombre de perſonnes dans nôtre Iſle de Madagaſcar, pour en prendre poſſeſſion de la bonne ſorte.

Sa Majeſté pourra être tres-humblement ſuppliée d'y entrer pour un dixiéme, & je ne doute point qu'elle ne le faſſe tres-volontiers.

Je ſuis de plus aſſuré, que divers grands Seigneurs du Royaume y entreront pour des ſommes conſiderables; au cas que les Marchands qui s'uniront d'abord pour cette Compagnie, l'eſtiment avantageux: Et je tiens en ce cas, que l'on peut eſperer d'eux prés de trois millions, ce qui formera la moitié du fond neceſſaire, & qu'il ne reſte plus qu'à trouver l'autre. Et c'eſt pour ce reſte que j'exhorte tous les Marchands, les Bourgeois des Villes, & principalement ceux qui aiment l'honneur de leur Patrie, & qui cherchent à augmenter leur fortune par de belles voyes, d'y ſonger ſerieuſement, & de donner des marques publiques de leur zele, dont ils recevront à l'avenir une ample récompenſe.

Pour leur donner plus de courage, j'ai ſujet de croire avec grand fondement, qu'on pourra obtenir de Sa Majeſté qu'aprés s'être engagée du dixiéme dans le premier armement, elle en fournira davantage, s'il eſt beſoin, pour le ſecond, le troiſiéme & le quatriéme.

On pourra auſſi ſupplier Sa Majeſté de remettre à la Compagnie, la moitié des droits d'entrée & doüanes dans toute l'étenduë de ſon Royaume, pour toutes les Marchandiſes qui s'apporteront des Indes.

Enfin, ſur ce que j'ai penſé que le Roi voudroit faire paroître en cette rencontre (comme il fait en toutes les autres) qu'il eſt veritablement le Pere de ſon Peuple; j'ai conçû je ne ſçai quelle eſperance, que Sa Majeſté nous accorderoit volontiers de porter ſur ſa part toute la perte qui ſe pourroit faire dans les huit ou dix premieres années; & ce ſera par ce grand engagement que chacun verra ſi le Roi affectionne veritablement cette affaire, & ſi la penſée que j'en ai euë n'eſt que la viſion d'un homme qui rêve tout éveillé.

Les Particuliers pourront s'intereſſer dans la Compagnie pour telle ſomme qu'ils voudront, juſqu'à ce que le fond ſoit complet, aprés quoi on n'y recevra plus perſonne. Et pour achever plûtôt ce fond, le Roi ſera ſupplié de permettre, que les Etrangers qui deſireront entrer dans la Compagnie, le puiſſent faire pour telle ſomme qu'il leur plaira, comme les François mêmes. Qu'en ce faiſant, ils acquerront le droit de naturalité, ſans qu'ils ayent

beſoin d'autres lettres, pourvû qu'ils ſoient intereſſez au deſſus de dix mille livre, au moyen dequoi leurs parens encore qu'Etrangers, pourront heriter d'eux. Et afin de pourvoir à leur plus grande ſeureté, il faudra ſupplier Sa Majeſté de leur accorder, qu'en cas qu'il arrivât une rupture entre cette Couronne & les Etats dont ces Etrangers ſeroient Sujets, que leurs effets ne pourroient être ſaiſis ni confiſquez en conſequence de la Guerre.

La Compagnie aura ſes Directeurs; & afin d'ôter le ſoupçon aux Négocians d'être opprimez par les autres Intereſſez, ces Directeurs ſeront pris du Corps des Marchands ſeuls, & tout le fond ſera mis entre les mains d'un homme de leur part. Afin auſſi d'inviter plus favorablement les Etrangers, & leur témoigner la confiance qu'on aura en eux; ils ſeront avertis qu'ils pourront être du nombre des Chefs & des Directeurs de la Compagnie, pourvû qu'ils y ayent un interêt notable, & qu'ils ſe viennent habituer en France avec leurs familles.

Le Roi ſera encore ſupplié d'accorder que les cauſes de la Compagnie, tant en demandant qu'en défendant, ſoient portées en premiere inſtance dans la Juſtice Conſulaire la plus prochaine, & par Appel au Parlement.

Enfin, tous les Particuliers qui s'aviſeront de quelque choſe pour l'avantage de la Compagnie, ou pour la ſeureté des Intereſſez, ſeront bien venus à donner leurs avis, qui ſeront écoutez favorablement, & ſuivis en ce qui ſera de plus expedient. Voila ce que j'ai medité ſur ce ſujet, & ce qui n'a pas déplû à tous ceux à qui je l'ai communiqué.

Mais la crainte & la défiance, ces deux paſſions lâches & qui gelent le cœur, pourront peut-être arrêter & refroidir quelques perſonnes par de certains raiſonnemens mal fondez, & qu'il eſt bon de ne pas diſſimuler; afin de détromper ceux qui s'y laiſſeroient ſurprendre.

Le premier eſt tiré de l'incertitude ordinaire des évenemens, qui eſt le grand lieu commun des timides. Car on dira, qu'il n'eſt pas fort aſſuré que cette nouvelle Navigation que nous voulons établir, ait un ſuccés auſſi heureux que nous le préſuppoſons. Que nos Voiſins étant déja en poſſeſſion du Commerce des Indes Orientales où ils ſont puiſſamment établis, & les autres Peuples étant auſſi accoûtumez à trafiquer avec eux pour tout ce qui vient de là; il eſt bien mal aiſé de les faire revenir à nous. Qu'enfin ayant de grands Magazins, ils commanderont

peut-être à leurs facteurs de donner leurs Marchandiſes pour un tems à plus bas prix que nous ne pourrions faire, afin de nous réduire, ou à tout quitter, ou à vendre à nôtre perte. A cela il eſt facile de répondre ſuivant les chefs de cette objection. Quant au premier, j'eſtime qu'il n'entrera jamais dans l'eſprit d'un homme de courage; car ſi nos Voiſins ont réüſſi dans cette Navigation, au delà même de leur eſperance, je ne trouve pas qu'il ſoit raiſonnable de demander ſi nous y réuſſirons, & c'eſt une fauſſe Prudence que d'en douter. Elle a preſque toûjours été trompée, cette mauvaiſe Prudence, qui veut plus de certitude qu'on n'en doit deſirer; qui ne ſe contente pas d'une vraiſemblance autoriſée, qui voudroit tenir ce qui n'eſt pas encore. C'eſt elle qui fit rejetter les propoſitions du fameux Chriſtophe Colomb à la plûpart des Princes Chrétiens, qui ſans doute ſe trouverent bien ſurpris quand ils en virent l'effet admirable. Les Genois furent les premiers qui le rebuterent. Il en parla inutilement au Roi de Portugal; il fit ſolliciter vainement le Roi d'Angleterre & le Roi de France même, à ce que quelques-uns diſent, & il ne lui auroit de rien ſervi d'avoir eu de favorables audiances de Ferdinand & d'Iſabelle, ſi un particulier n'avoit fait les frais de ſon premier armement, & n'avoit avancé les ſeize mille ducats d'or qui y furent employez. Ainſi l'Eſpagne doit la découverte du Perou à trois particuliers qui s'aſſocierent pour ce deſſein, dont on eut au commencement ſi mauvaiſe opinion, qu'on en parla comme d'une folie, juſqu'à ce que l'évenement eût fait voir qu'il ne ſe pouvoit rien faire de plus ſage. Cependant cette défiance avoit alors quelque fondement raiſonnable. La choſe étoit veritablement en doute; mais aujourd'hui, le gain eſt certain; le profit indubitable; le bonheur de ceux qui nous ont devancé répond de celui qui nous attend: en un mot, nôtre deſſein ne ſçauroit manquer que par nôtre faute; & dire que l'execution n'en ſoit pas pleinement dans nos mains, c'eſt ſe faire deshonneur, & commettre un menſonge tout enſemble. Quant au ſecond point de l'objection qui regarde le debit de nos Marchandiſes, c'eſt encore une crainte vaine. Car premierement, la Compagnie ſe peut aſſurer du debit de toute la France, puiſqu'elle pourra donner ſes Marchandiſes à dix & douze pour cent à meilleur marché que les Hollandois, ſuivant ce qui a été ci-deſſus prouvé. Ce qui n'eſt pas ſi peu de choſe que l'on ſe le pourroit imaginer, puiſque dans la France ſeule il ſe conſume un tiers & davantage de tout

ce qui s'apporte des Indes. Mais outre cela, je ne ſçai pourquoi l'on ſe figure que les Etrangers n'aimeront pas auſſi-tôt acheter de nous que de nos voiſins, vû que la commodité eſt bien plus grande pour eux, parce que la France eſt au cœur de toute l'Europe, & qu'il eſt aiſé d'y arriver de tous côtez. Je dirai plus, comme les Etrangers ſont obligez déja de nous venir chercher pour quatre choſes principales que nous avons en excellence, & qu'un Italien de grand nom appelle les quatre pierres d'Aiman, qui attirent en France les autres Nations; ſçavoir les Bleds, les Vins, le Sel, le Chanvre; il n'y a point de difficulté que tous ceux qui viendront trafiquer avec nous pour ces choſes, ſeront bien-aiſes tout d'un tems de prendre de nos Marchandiſes des Indes, s'ils en ont beſoin; puiſque c'eſt une commodité pour ceux qui ont des achats à faire, que de trouver en un même lieu tout ce qu'ils peuvent deſirer. Ainſi donc on peut croire, que non ſeulement tout ce que nous apporterons des Indes, ne nous demeurera point, mais que nous en aurons un débit plus promt que les autres, & que par ce moyen nous ramenerons le grand Trafic dans la France comme il y étoit autrefois, avant que le Portugal eût trouvé la Navigation des Indes Orientales: car alors toutes les Marchandiſes de Perſe & des Indes, étoient apportées par terre en Egypte, & de là venoient par mer à Marſeille, d'où elles ſe diſtribuoient par tout. Et par conſequent, il pourra peut-être bien arriver que nos Voiſins, qui ſe font principalement valoir par le Commerce, tenteront toutes ſortes de voyes pour traverſer le nôtre; & c'eſt ce qui ſert de fondement au troiſiéme point de l'objection. Il pourra donc arriver qu'ils uſeront de toute leur adreſſe pour nous dégoûter, juſqu'à ſe couper la bourſe eux-mêmes; ils donneront peut-être leurs marchandiſes à meilleur marché durant un tems; ils ſacrifieront volontiers un ou deux millions pour ce ſujet; ils feront gaïement cette liberalité qu'ils nous revendroient bien cher enſuite. Mais je laiſſe à penſer ſi cela pourroit continuer long-tems, & ſi l'envie de nous nuire les feroit réſoudre à ſe ruïner. Aprés tout, ce dommage qu'ils nous voudroient faire ſouffrir en s'y expoſant eux-mêmes, eſt ce qui nous doit le plus confirmer dans nôtre penſée. Ils ne ſont pas gens à rien faire en vain: Ils ne ſouffriroient point de perte qu'afin de ſe conſerver à eux ſeuls la ſource de la richeſſe. Ainſi, les ſoins qu'ils prendront pour nous détourner de cette navigation, nous prouvent qu'il y a de grands profits à faire, & cet inconvenient dont on nous menace au lieu d'exciter en nous quelque mouvement

de crainte, doit augmenter nôtre réſolution, & fortifier nôtre eſperance. Enfin, pour tout dire, ſi nous ſommes aſſez heureux pour obtenir de la bonté du Roi, qu'il conſente que toute la perte qui pourroit arriver à la Compagnie pendant les huit ou dix premieres années, tombe ſur le fond conſiderable que ſa Majeſté aura bien voulu y mettre, qu'aurons-nous à craindre ? Quoi, des Marchands particuliers qui compoſent ces ſortes de Compagnies chez nos voiſins, feront échoüer un deſſein que le plus grand Roi du monde voudra ſoûtenir ? Un Roi qui par l'ordre admirable de ſa conduite, par la juſte adminiſtration de ſes finances, par ſa bonté paternelle envers ſes peuples, s'eſt mis en état d'entreprendre ſans crainte tout ce qu'il trouvera de juſte & d'avantageux pour le bien de ſa Couronne ? Non, non, il n'y a pas d'apparence, nos Voiſins ſont trop ſages pour tenter une choſe qui tourneroit indubitablement à leur perte & à leur ruïne entiere. Diſons donc plûtôt qu'ils nous verront prendre part à leur commerce, ou avec plaiſir comme leurs principaux Alliez, ou du moins ſans nous y pouvoir nuire.

Le ſecond ſujet de la défiance des particuliers vient de la conſideration de quelques malheureux effets des troubles paſſez. Les dépenſes extraordinaires & immenſes que le Roi a été obligé de ſoûtenir, durant la guerre qu'il avoit en toutes les parties de l'Europe, & qui nous ont acquis enfin, la plus glorieuſe conſtitution d'Etat où la France ait été jamais ; ces dépenſes, dis-je, l'ayant obligé de demander quelquefois un ſecours d'argent à ſes Sujets, ont laiſſé de triſtes idées dans les eſprits, qui leur font ſoupçonner, que s'il arrivoit quelque nouvelle occaſion où le Roi eût beſoin d'argent, il pourroit mettre la main ſur les biens de cette Compagnie, comme ſur des deniers publics, & qu'ainſi ce ſeroit trop hazarder ce que l'on a, que de le mettre en un fond dont le Roi ſe pourroit rendre maître abſolu quand il voudroit. Voilà ce que diſent les Eſprits foibles ; & certes ce qu'ils diſent eſt indigne de la proſperité de nos affaires, & de la magnanimité du Roi. Le Roi, diſent-ils, pourra ſe ſaiſir du fond de la Compagnie ; parce que ce ſont des deniers publics. Et moi je dis, parce que ce ſont des deniers publics, le Roi ne s'en ſaiſira jamais. Le Roi a eu de grandes guerres ſur les bras ; ſon Epargne a été épuiſée ; ſes Finances ont été adminiſtrées d'une maniere qui a fait quelquefois crier les Peuples ; cependant, au milieu de ces deſordres, au milieu de cette neceſſité preſſante, a-t-on vû qu'on ait jamais touché aux deniers publics ? A-t-on vû que Sa

Majesté ait commandé au Receveur des Consignations de vuider ses coffres entre les mains des Tresoriers de l'Epargne ? Jamais, jamais cette pensée n'est venuë en l'esprit de personne ; parce que les deniers du public tiennent lieu d'un dépôt sacré, où il ne pourroit porter la main sans quelque espece d'impieté. Pourquoi donc voudroit-on que le Roi commençât à violer un dépôt public, comme feroit le fond de la Compagnie ? pourquoi voudroit-on qu'il fît dans l'abondance où il est, ce qu'il n'a pas tenté lorsqu'il étoit dans le besoin ? Mais on dira encore, toutes les choses du monde sont sujettes aux révolutions, & la plus grande felicité peut être traversée par des calamitez imprévûës. Cela est vrai ; personne ne doute des jeux de la Fortune. Mais à juger des choses par l'apparence, & même par quelque chose de plus solide que l'apparence ; à considerer les embarras que la plûpart de nos Voisins ont chez eux, à regarder la foiblesse des autres, & que ceux qui nous ont paru jusqu'à present les plus redoutables, ne sont pas fâchez de se maintenir en bonne intelligence avec nous. A voir d'autre côté la puissance de nôtre Monarchie, & les fondemens inébranlables qui la soûtiennent ; à considerer de quelle maniere le Roi a reglé les affaires de son Etat, dont il prend le soin avec une assiduité infatigable ; à considerer l'ordre qu'il a mis dans ses Finances, qu'il voit lui-même & qu'il connoît jusques dans le plus grand détail ; à regarder d'ailleurs toutes les autres graces que le Ciel a versées sur sa Royale personne, la netteté de son esprit, la solidité de son jugement, sa vigueur corporelle, sa santé, sa jeunesse ; il y a lieu de croire, où rien n'est croyable dans le monde, que le bonheur dont nous joüissons, sera de longue durée, & que Dieu touché de sa pieté & de sa justice, lui donnera un regne aussi long qu'heureux, & ne lui refusera pas une grace qu'elle a quelquefois accordée à des Princes Payens ; & dont elle a favorisé le Regne d'Auguste. Que cette mauvaise défiance donc se retire, qui jette de l'amertume parmi nos douceurs, & qui nous fait songer à des maux dont nous ne sommes point menacez. Qu'on ne dise plus qu'un Prince si genereux & si équitable, aprés avoir laissé fonder une Compagnie sous le sceau de son autorité, puisse avoir jamais la pensée d'envahir le bien des particuliers qui se seroient mis sous sa protection, & veüille par cette violence soüiller une réputation si noble & si pure que la sienne. En un mot, qu'on ne s'imagine pas qu'une fortune si florissante, puisse être jamais réduite à la necessité de se servir d'un remede si odieux, & aprés tout si inutile. Car enfin, pour ache-

ver de détruire cette défiance, & en arracher juſqu'à la moindre racine, je puis dire, que quand le Roi auroit beſoin de l'argent de ſes Sujets, & qu'il ſe voudroit emparer du bien de la Compagnie, cela lui ſeroit impoſſible ; car il faut ſçavoir en quoi conſiſtent les biens de ces Compagnies, & par exemple celle de Hollande. C'eſt en un nômbre infini de marchandiſes qui ſont répanduës dans leurs magazins, tant aux Indes qu'en Europe ; c'eſt en vaiſſeaux, c'eſt en canons & en autres équipages neceſſaires ; l'argent comptant en fait la moindre partie, & ce qu'il y en a d'ordinaire n'eſt preſque pas conſiderable à comparaiſon du reſte. Maintenant je demande, ſeroit-ce un bon expedient pour un Roi de France, qui auroit beſoin d'argent, que de vouloir mettre la main ſur toutes ces marchandiſes, dont la plûpart ſeroient à trois ou quatre mille lieuës de lui ? S'il falloit promtement de l'argent pour lever une Armée & ſe garantir d'une irruption des Ennemis ; s'il lui en falloit pour payer des Troupes mutinées, n'y auroit-il qu'à envoyer cent ou ſix vingt charettes, dans la maiſon de la Compagnie, & les ramener chargées de Canelle ou de Muſcade ; païeroit-il ſes Soldats avec des ſachets de Poivre ou de Clou de Girofle ? Il faut un autre fond que cela dans ces occaſions. Il faut expreſſément de l'argent en eſpeces durant la guerre, & non point toutes ces choſes qui aident à faire de l'argent durant la paix. Et partant, puiſque la richeſſe de cette Compagnie ne conſiſtera point principalement en argent, qui eſt la ſeule choſe dont les Rois peuvent quelquefois avoir affaire, il eſt manifeſte que cette apprehenſion de l'autorité Royale, n'eſt qu'une chimere qui s'oppoſe à nôtre agrandiſſement.

Le dernier ſcrupule vient d'une autre ſorte d'Eſprits encore plus déraiſonnables ; mais tel qu'il puiſſe être, il ne le faut pas negliger non plus que les autres. Ces gens là donc, prenant les choſes au pis, diſent, qu'il peut arriver que la France ſe retrouvera encore en guerre avec quelques uns des Etats voiſins ; & comme cette guerre expoſeroit nos Flottes aux entrepriſes de l'Ennemi, ils doutent, ſi l'on feroit ici les mêmes efforts pour les défendre, que l'on fait chez nos voiſins en de pareilles rencontres. La raiſon qu'ils ont d'en douter, c'eſt que le trafic étant le principal & preſque l'unique ſoûtien de nos Voiſins, ils ſont obligez d'expoſer leurs vies & leurs fortunes pour le maintenir ; au lieu que la France ſubſiſtant d'elle-même, & trouvant un fond permanent de biens ſolides dans l'étenduë de ſes Provinces, elle

ne ſeroit pas moins puiſſante, quand une Compagnie de Negocians auroit perdu une Flotte ; & qu'ainſi le Roi ſongeroit bien plûtôt à garantir ſes Frontieres des Ennemis, & à munir ſes Places fortes, qu'à faire de grandes Armées navales, pour aller au devant de nos Vaiſſeaux, & les preſerver des mauvaiſes rencontres. Certes, ces gens qui font ces objections, ne ſongent pas qu'en les faiſant ils les détruiſent : car, ſi de leur propre confeſſion, nos Voiſins qui n'occupent pas un païs ſi bon que la France, n'ont pas laiſſé de ſoûtenir leur trafic contre tous ceux qui l'ont attaqué ; comment peuvent-ils douter, ſi le Roi ſoûtiendra puiſſamment le nôtre ? Par quelle raiſon veulent-ils que le plus fort ne faſſe pas ce qu'ils avoüent avoir été fait par le plus foible ? Ils diront qu'ils ne doutent pas que le Roi n'en ait la puiſſance, mais qu'ils craindroient qu'on n'en eût pas tout le ſoin qui ſeroit neceſſaire. Ils ignorent donc, ou veulent ignorer ce que le Roi fait tous les jours. Je ne parle point de cette vigilance univerſelle, qui s'étend ſur toutes les parties de l'Etat ; je parle en particulier du ſoin qu'il prend de proteger ſes Sujets qui trafiquent dans les païs étrangers. Ils ne ſçavent donc pas, que pour leur entretenir la liberté du Commerce ordinaire dans les mers du Levant & du Ponant, il lui en coûte tous les ans plus de quatre millions. Ils ne ſçavent donc pas, que c'eſt pour ce ſujet qu'il a fait depuis peu la dépenſe d'une Armée navale, pour donner la chaſſe aux Corſaires d'Alger. Que c'eſt pour cela même qu'il entretient encore une eſcadre pour défendre nos Marchands de l'inſulte des Pirates de Galice. Car, à moins que d'ignorer toutes ces choſes, on ne peut pas être dans l'erreur où ils ſe trouvent. Il n'eſt pas poſſible de ſçavoir que le Roi prenne tant de ſoin d'un trafic fort mediocre, & de s'imaginer qu'il n'employât pas ſes forces pour en maintenir un autre bien plus grand & bien plus illuſtre. Il n'y a pas moyen de comprendre, pourquoi il refuſera dans le beſoin, d'envoyer ſes Armées navales au devant des Flottes d'une Compagnie où tout l'Etat auroit interreſt, puiſqu'il fait bien la même choſe aujourd'hui en faveur de quelques Marchands particuliers. Il n'y a point d'apparence qu'en tems de guerre on prît le ſoin de munir les Frontieres, qu'on donnât quelquefois des batailles pour empêcher la priſe d'une petite Ville, ou pour s'aſſurer d'un pont ſur une riviere, & qu'on ne ſongeât point à la défenſe d'une Flotte, dont le retour ſeroit attendu avec les vœux de toute la France. En un mot, ſi l'interêt & l'hônneur ſont toûjours les plus puiſſans motifs des reſolutions humaines,

humaines, & ſont les deux Poles ſur leſquels remüent toutes les affaires des Particuliers, auſſi-bien que celles des Princes ; il n'y a pas lieu de douter, ſi le Roi déployeroit ſa puiſſance pour mettre à couvert la Compagnie toutes les fois qu'elle ſeroit en peril. Car, que Sa Majeſté y fût engagée par ſon interêt, cela eſt clair ; non ſeulement à cauſe qu'elle auroit part au fond de la Compagnie ; mais encore, parce que ce grand trafic attirant dans le Royaume un nombre infini de marchandiſes & de Marchands, le revenu de ſes Fermes & de ſes Doüanes augmenteroit notablement. De ſorte qu'on peut dire avec verité, que les deux meilleures Provinces du Royaume ne lui vaudroient point tant de revenu que ce Commerce, quand il ſeroit une fois établi. Qu'elle y fût auſſi engagée par ſon honneur, cela eſt encore ſans difficulté ; puiſqu'il eſt de l'honneur d'un Souverain, de ne laiſſer pas opprimer ſes Sujets, dans un deſſein qu'ils auroient formé par ſon conſentement, & ſous ſon aveu. Et ainſi, il y a de la ſtupidité à demander, ſi le Roi ſoûtiendra puiſſamment nos Aſſociez, ſoit en paix, ſoit en guerre ; puiſque tant de conſiderations l'y engagent. Il ne faut pas croire, que la neceſſité qui arrache par fois des efforts extraordinaires des hommes les plus médiocres, puiſſe produire ces belles réſolutions que nous admirons en nos Voiſins, & que le veritable amour de la gloire, & le ſoin de la Juſtice, n'en produiſe pas de plus belles & de plus grandes dans l'ame des Heros. Les premiers ſont entraînez dans leur devoir par une eſpece de violence ; les autres s'y portent par choix & par raiſonnement. Ceux-là ne ſçavent tout au plus qu'éviter le mal ; ceux-ci deviennent ordinairement les auteurs des plus grands biens. Qu'on ne ſoit donc plus en peine de nos Flottes ; puiſque le meilleur Roi de l'Univers doit veiller à leur ſeureté. Cette puiſſance miraculeuſe qui l'accompagne par tout ; & qui force toutes les autres Puiſſances à fléchir ſous la ſienne, répandra ſon influence bienheureuſe ſur nos nouveaux navigateurs, & combattra pour eux l'inconſtance des Elemens & la malice des hommes. Qu'on ne penſe pas auſſi que les conquêtes que nous ferons ſous ſon nom, lui deviennent moins conſiderables que ſes autres poſſeſſions, & qu'il endure que des mains ennemies arrachent les Lys des lieux où ils auront pris racine. Il y a un lien inviſible qui joint les parties du monde les plus éloignées, quand elles appartiennent à un même maître, & qui fait qu'on ne peut ébranler l'une, que l'autre n'en reſſente la ſecouſſe. C'eſt donc ſur ſa puiſſance & ſur ſon courage, que nous devons nous

repoſer confidemment du ſuccés de cette entrepriſe ; & comme elle commence en un tems, où ce Monarque incomparable eſt l'Arbitre de toute l'Europe ; que tous les Princes recherchent ſon amitié, évitent ſoigneuſement ſa colere ; il ne faut pas douter que l'ombre de ſes lauriers ne porte bonheur à nos Colonies. Uniſſez-vous donc, genereux François, uniſſez-vous, pour vous ouvrir une route glorieuſe, & qui ne vous a été fermée juſqu'à preſent que par les malheurs paſſez de l'Etat ; une route qui vous conduira à des biens innombrables, & qui ſe multiplieront encore entre les mains de vos enfans ; une route enfin, par laquelle vous porterez la terreur de vos armes dans les parties du monde qui nous ſont encore inconnuës. Banniſſez deſormais de vos eſprits ces ſoupçons injuſtes, & qui ſont ſi éloignez de la courageuſe confiance que vous avez ordinairement en vous-mêmes. Naviguez hardiment ſous le pavillon de l'auguſte & de l'invincible LOUIS ; & ſoyez aſſûrez, que comme vous n'avez rien à redouter de la part des autres nations, à qui la majeſté de ſon nom imprime le reſpect & la crainte, vous avez tout à eſperer de ſa protection, de ſa bonté, & de ſa magnificence.

HARANGUE D'UN AMBASSADEUR de France, pour porter Meſſieurs les Etats des Provinces-Unies des Païs Bas à demeurer fermes dans nôtre Alliance.

MESSIEURS,

Feu Mr. le Comte de Servien.

Il y a trois années entieres que nous paſsâmes ici Monſieur d'Avaux & moi, par ordre du Roi & de la Reine Regente Sa Mere, pour concerter avec vos Seigneuries, avant que de nous rendre à Munſter, la conduite que nous aurions à tenir avec Meſſieurs vos Plenipotentiaires dans cette importante Négociation, qui tient depuis ſi long-tems les yeux & les eſperances de toute l'Europpe, attachez ſur les ſuccés qu'elle doit avoir.

Maintenant leurs Majeſtez m'ont fait l'honneur de me renvoyer en ce lieu, pour achever ce qui ne fut alors que commencé, & pour réſoudre par vos prudens avis les moyens de mettre

une derniere fin à ce grand ouvrage, affermiſſant le repos que toute la Chrétienté en attend.

L'on jugea prudemment en ce tems-là, que pour ménager avantageuſement dans le Traité de Paix les interêts de la France & de vôtre Etat, il n'y auroit rien de ſi utile que de conſerver une étroite Union entre les Miniſtres du Roi & les Vôtres, que de s'entre-aider par des offices mutuels & ſinceres à obtenir ce que chacun doit juſtement prétendre; & de faire connoître aux ennemis communs plûtôt par des effets, que par des paroles, que les vaines prétentions qu'ils ont toujours euës de jetter la diviſion entre nous pour en profiter à nos dépens, ne réuſſiront jamais.

Mais alors, il fut trouvé à propos de convenir enſemble des précautions dont il falloit uſer pour n'être point ſurpris, pendant le cours de la Négociation. Combien plus eſt-il neceſſaire aujourd'hui que nous ſommes à la veille de conclure le Traité, d'ouvrir les yeux plus que jamais pour ſe garantir de tous les préjudices qu'on pourroit recevoir par trop de confiance ou de facilité, ayant affaire à une Nation qui eſt en poſſeſſion de n'obſerver les Traitez qu'elle fait qu'autant qu'il eſt avantageux pour ſes deſſeins; & qui a témoigné juſques-ici par toutes ſes actions plus d'envie de ſortir de la guerre preſente, pour en commencer une autre dans quelque-tems qui lui ſoit plus heureuſe, que de faire une Paix durable & ſincere.

Certes, MESSIEURS, c'eſt une fatalité glorieuſe pour vôtre Païs; qu'aprés avoir été ſi long-tems le Theatre de la guerre, & l'Ecole où toutes les autres Nations en ſont venuës apprendre le metier, il ſoit devenu le lieu ou ſe tiennent les principaux Conſeils de la Paix; & que le même climat qui a été la ſource de toutes les hoſtilitez qu'on exerce à preſent contre l'Eſpagne, produiſe auſſi les remedes dont on ſe doit ſervir pour les faire ceſſer: comme ſi la conſtance incomparable de vos genereux Ancêtres & la grandeur de cœur, qu'ils ont fait paroître en fondant parmi tant de peines & de dangers ce floriſſant Etat, lui avoit acquis le Privilege de donner en cette rencontre, le branle aux plus importantes réſolutions qu'on doit prendre pour les affaires publiques.

Voici déja la ſeconde fois, depuis qu'il a été réſolu d'entrer en Traité avec l'ennemi, que les Ambaſſadeurs d'un grand Roi, le plus puiſſant ami de vôtre Republique, ſont venus conſulter avec vous, par quelles voyes honnêtes & ſeures on le doit faire. Per-

ſonne ne peut révoquer en doute, que Sa Majeſté tenant le premier rang dans l'Alliance, pouvoit prétendre avec raiſon que ſes avis & ſes interêts y fuſſent conſiderez par préference; vû même qu'il s'agit de finir une guerre où elle a ſi liberalement employé les richeſſes de ſon Royaume, & le ſang de ſes ſujets pour la défenſe de ſes Alliez.

Mais comme elle cherche ſa principale ſatisfaction dans celle de ſes Amis, & qu'elle a toujours préferé leurs avantages aux ſiens propres, tandis qu'on a eu les armes à la main, elle veut bien encore faire de même aujourd'hui, qu'on eſt ſur le point de les quitter; elle veut de bon cœur remettre au jugement d'autrui ce que l'ordre & la bienſéance devroit faire dépendre du ſien; & vous faire propoſer des choſes dont elle devroit être recherchée.

Au premier voyage que nous fîmes ici pour en déliberer avec Vos Seigneuries, nôtre venuë excita des plaintes publiques, & on fit des déclamations contre nous; comme ſi en propoſant ſeulement les moyens d'acquerir un durable repos à ces Provinces, nous euſſions travaillé à détruire les fondemens de cet Etat, à cauſe qu'il s'eſt formé & aggrandi par la guerre. Maintenant les maximes de ce tems-là ſont tellement changées, que pour rendre les Miniſtres odieux, il ſuffit que les Eſpagnols faſſent publier que nous venons en ce Païs pour differer ou interrompre la Paix.

De cette ſorte ayant à ſouffrir deux accuſations toutes contraires, & qui ſe détruiſent; je puis dire avec verité que nos accuſateurs ne ſont pas mieux fondez en l'une qu'en l'autre.

Je veux bien croire qu'ils ne peuvent abbreuver de ces fauſſes opinions que la populace, & que les ſages connoiſſant le lieu d'où elles viennent, ſçavent fort bien le jugement qu'on en doit faire. Mais dans un Païs, où la commune a part aux déliberations plus importantes, toutes les impreſſions qu'on lui donne, quoique fauſſement, ne ſont pas à mépriſer; & c'eſt toujours une marque de préoccupation d'eſprit un peu dangereuſe, de recevoir favorablement tout ce qui vient de la part des Ennemis, & de rendre ſi legerement les amis auteurs de toutes les choſes qui ne plaiſent pas.

Ce ſont les premiers effets de la communication qu'on commence d'avoir avec les Eſpagnols, qui ſçavent merveilleuſement bien l'art de ſéduire les peuples par de ſemblables artifices. Vos Seigneuries s'en appercevront encore mieux, quand ils auront

acquis plus de familiarité parmi vous ; ſi leurs partiſans ont déja l'autorité de partager les Eſprits dans vos Provinces, d'y faire agiter des queſtions nouvelles, & gliſſer des opinions, qui ne ſont avantageuſes que pour eux, qui ſont préjudiciables à vos meilleurs amis, & que l'experience fera bien-tôt connoître de dangereuſe conſequence. Quelles pratiques & diviſions entre vous n'aurez-vous point à craindre, lorſqu'ils auront l'entrée de vos maiſons, ſi vôtre prudence n'y remedie de bonne heure ? je veux eſperer, que les ſages conducteurs de l'Etat, conſervant l'autorité qui leur eſt duë, ſçauront bien contenir toutes choſes dans le devoir, & qu'ils apprendront à tous les autres autant par leur exemple, que par leurs remontrances, que pour acquerir un repos aſſuré par la Paix, il faut demeurer dans les anciennes maximes, qui ont élevé vôtre Republique au degré de proſperité où elle eſt ; il faut conſerver ſoigneuſement les vieilles amitiez quand elles ont été utiles & aſſurées, garder les ſoupçons & les défiances pour les ennemis, & n'employer pour les amis que la franchiſe & la confiance, pour prévenir les mauvais effets qui pourroient naître d'une affection mal reconnuë.

Vos Seigneuries ſe peuvent encore ſouvenir des bruits qui furent répandus en ce Païs, il y a quelque-tems, que le Traité entre la France & l'Eſpagne étoit conclu ſans vôtre intervention. On ſçavoit fort bien que les avis en étoient venus d'Anvers & de Bruxelles, on y mêloit des circonſtances qui ne pouvoient être veritables ; on ne laiſſa pas d'y ajoûter foi, & de faire par tout des plaintes de la France, avec autant de licence que ſi on lui eût pû veritablement reprocher une ſemblable infidelité. Les Eſpagnols furent bien-tôt contraints de détruire eux-mêmes l'impoſture dont ils avoient été les auteurs, par l'offre qu'ils nous firent de quatre méchantes places, qui étoit une condition de Paix bien diſproportionnée à celle des Païs-Bas qu'ils avoient auparavant fait croire qu'ils vouloient donner au Roi par ce Traité clandeſtin ; mais ils n'ont pas été long-tems à recommencer une batterie toute contraire, en faiſant publier par leurs adherans que nous ne voulons point de Paix, nous qui à leur compte la voulions acheter auparavant par une action honteuſe, & par l'abandonnement de nos Alliez, la refuſons aujourd'hui, quelque favorables conditions qu'on nous preſente : Nous faiſons, diſent-ils, naître tous les obſtacles qui la retardent, & empêchons même que Vos Seigneuries n'acceptent celles qu'on leur offre ; ſi bien que nous voila déclarez ennemis du repos public, par le ju-

gement d'une nation qui s'imagine que la vaine prétention à la Monarchie universelle lui a déja acquis le droit de rejetter sur autrui les faits, dont elle est seule coupable.

Je sçai bien, Messieurs, que ceux qui ont quelque connoissance des affaires, n'ont pas cette creance de nous. Les soins que la Reine a pris depuis le commencement de sa Regence, ont fait cesser en divers lieux les troubles qui pouvoient retarder le Traité general, la guerre qui a été terminée en Italie par son autorité, celle qui est appaisée en Dannemark par son entremise, où vôtre Etat a trouvé son compte. Les conditions moderées, dont nous nous sommes contentez dans les Traitez de l'Empire, les diligences continuelles que nous avons faites depuis l'ajustement de la satisfaction du Roi, pour surmonter les autres difficultez qui concernent le Public ou nos Alliez, & la déclaration innocente que nous avons faite il y a long-tems de la part de Sa Majesté, qu'elle est prête de rétablir l'amitié entre les deux Couronnes, en laissant les choses en l'état où il a plû à Dieu de les mettre, pour ne tomber pas dans les longueurs qu'une trop exacte discution des anciens differends eût pû causer, sont des marques bien évidentes des saines intentions de Sa Majesté, & du desir extrême qu'elle a d'avancer de tout son pouvoir le repos de la Chrétienté.

Mais quand Vos Seigneuries n'en auroient pas reçû tous ces témoignages, quand Messieurs vos Deputez de Munster ne vous auroient pas representé nôtre Traité avec l'Espagne sur le point d'être conclu par la facilité que nous y avons apportée; le sujet de mon envoi vous en donneroit une preuve bien convainquante, puisque j'ai ordre de prendre, sans perdre tems, avec Vos Seigneuries les dernieres résolutions pour la conclusion de la Paix generale, & de convenir avec elles de ce que chacun devra faire en execution des Traitez pour la rendre durable, aprés qu'elle aura été concluë.

Voilà, Messieurs, en substance tout ce que contient ma Commission, & ce que j'ai à traiter maintenant avec vos Seigneuries, qui est bien contraire à l'opinion que plusieurs personnes mal informées en avoient prise. Je n'estime pas que Vos Seigneuries croyent la bonne Foi des Espagnols si grande, qu'on y doivent prendre une entiere confiance & mépriser toutes les précautions que la prudence oblige de prendre contre les manquemens ausquels sont accoûtumez. Il n'y en a aucun d'entre nous qui ne cherchât toutes les seuretez possibles, s'il vouloit seulement loger

ſon argent, ou faire l'acquiſion d'une Terre. Je ne ſçaurois croire, que pour faire un Contrat, où il s'agit de toute la fortune d'une longue guerre, de l'honneur, & de la ſeureté de deux puiſſans Etats, il ſe trouve quelqu'un qui aime mieux ſe fier en la ſeule promeſſe d'un mauvais payeur, que de prendre de bonnes Cautions pour s'aſſûrer. Ce n'eſt pas ce que l'on écrit dans un Traité, ni la diligence dont on uſe pour le faire plûtôt aujourd'hui que demain, ni les ſeings & les ſceaux qu'on y ajoûte qui en aſſûrent l'execution. C'eſt l'état où l'on demeure aprés qu'il eſt fait, tant par ſes propres forces que par le nombre des amis pour faire tenir parole ſi l'Ennemi veut manquer de foi, ou pour le défendre, ſi on l'attaque. Un des plus grands Perſonnages de l'antiquité a été de cet avis, quand il a dit : *Pacem non eſſe in poſitis armis, ſed in abjectione armorum & ſervitutis metu.* En effet, MESSIEURS, que nous ſervîroit maintenant de finir une guerre où nous ne pouvons que gagner, & où les Ennemis ne ſçauroient jamais que perdre, ſi nous laiſſons quelque ſujet de craindre, qu'elle ne recommence en un tems qui ne ſera pas ſi favorable ? Leur procedé nous a donné de tres-juſtes cauſes de défiance, puiſqu'ils ont fait paroître juſques-ici plus de deſſein de nous deſunir que d'intention de ſe réunir ſincerement avec nous : Encore à preſent nous voyons qu'ils travaillent beaucoup plus à rompre nôtre Alliance, qu'à ſatisfaire les Alliez dans leurs interêts legitimes. Si Meſſieurs Vos Deputez ont rendu compte à Vos Seigneuries de toutes les propoſitions qu'on leur a faites, en traitant avec eux ; je ſuis aſſuré que de tous les Articles d'importance qui ont été agitez, les Eſpagnols n'en ont point accordé, où ils n'ayent voulu ajoûter pour condition, qu'on traiteroit ſans la France : à quoi ſi on ſe fût contenté de répondre par le ſilence, ſans repaître les Ennemis d'eſperance, nous aurions un peu moins d'occaſions de nous plaindre. Nous avons cet avantage qu'on ne nous a point fait de ſemblables recherches, depuis que nous les avons rejettées avec un mépris ſemblable à celui des Femmes vertueuſes, qui s'offenſent des diſcours de cajolerie, qu'on leur veut faire. Si Meſſieurs Vos Deputez en avoient fait autant, ſuivant les Ordres réiterez qu'il a plû à Vos Seigneuries de leur envoyer, il y a l'ong-tems que nous aurions obtenu la Paix avec une entiere ſatisfaction de la France & de vôtre Etat. Mais certes je ne le puis taire, l'eſperance que quelques-uns ont donnée aux Eſpagnols de traiter avec eux à nôtre préjudice, & les Conſeils qu'on leur a donnez à l'oreille de tenir ferme contre

nous, eſt le ſeul obſtacle qui les a empêchez juſqu'à preſent de venir à la raiſon.

Voulons-nous donc, MESSIEURS, avoir une bonne Paix en peu de tems ? le moyen en eſt facile & honorable, il ne faut que demeurer conitamment dans l'obſervation des Traitez d'Alliance, guerir, une fois pour toutes, les Eſpagnols des prétentions qu'ils peuvent avoir de nous diviſer, tenir pour ſuſpect & dangereux tout ce qu'ils nous offriront ſous cette condition, & que Meſſieurs Vos Plenipotentiaires agiſſent à Munſter en vrais Alliez pour nos interêts, comme nous avons toûjours fait pour les vôtres.

Voulons-nous cette même Paix ferme & durable ? nous n'avons qu'à faire connoître aux Ennemis par nôtre union, qu'ils ne peuvent jamais contrevenir au Traité qui ſera fait ſans avoir à combattre la France & les Provinces-Unies en même-tems, dont ils ont éprouvé les forces avec le ſuccés, que chacun a vû, & qu'ils auront toujours ſujet de craindre.

Si nous nous conduiſons avec cette tres-prudente fermeté, nous en verrons bien-tôt de tres-bons effets ; la Paix ſera concluë en peu de tems avec reputation & avantage ; nous cueillerons enſemble les plus agreables fruits qu'elle a accoûtumé de produire à l'ombre d'une ſeureté prévoyante, ſous laquelle nous pourrons ſans crainte nous décharger des dépenſes qu'il faudroit ſupporter, ſi nous demeurions dans un état incertain ; & nous aurons cette ſatisfaction de n'en avoir acheté les conditions par aucune ſorte de manquement. Si nous prenions une autre conduite, nous pourrions bien faire chacun en particulier un Traité avec l'Eſpagne, mais nous en perdrions l'effet en le ſignant : l'Ennemi qui ne s'y porte qu'à regret & qui le croit deſavantageux, formeroit en même tems le deſſein de le rompre à la premiere occaſion favorable qui s'en preſenteroit ; les doutes & les méfiances s'augmenteroient de tous côtez, au lieu de ceſſer ; chacun ſeroit obligé de chercher de nouveaux moyens & de nouveaux amis pour ſe garantir du peril ; il ne faudroit pas moins de dépenſe & de gens de guerre pour vivre dans une ſemblable Paix qu'au milieu des hoſtilitez ; & je ne ſçai comme ayant pû mieux faire & traiter plus honorablement, nous nous pourrions juſtifier envers la Poſterité d'avoir troublé de gaïeté de cœur, & par une précipitation non neceſſaire l'heureux état de nos affaires.

Il importe donc extremément de prévenir tous ces inconveniens, & pour cet effet de ſçavoir au vrai, comment nous aurons à paſſer

à paſſer dans un nouveau genre de vie en ſortant de celui que nous allons quitter. Il importe de bien éclaircir comment nous aurons à vivre enſemble lorſque nous y ſerons arrivez, en expliquant ſans ambiguité ce que nous devons faire les uns pour les autres, en ſorte que nous ne recevions quelque nouveau trouble par nôtre ennemi commun. Vous me permettrez de vous dire, MESSIEURS, que vous y avez plus d'interêt que nous ; le Corps de vôtre Etat aprés un penible exercice, continué l'eſpace de quatre-vingts ans, doit vivre deſormais dans un profond repos qu'il n'a point encore éprouvé ; il a bien beſoin d'uſer de bons remedes pour ſe garantir des maux qui arrivent ordinairement aprés de ſi notables changemens, & qui pourroient devenir mortels, ſi on ne ſe ſervoit de puiſſantes précautions pour les prévenir.

Quant à nous, MESSIEURS, ce ne ſera pas une choſe nouvelle pour la France d'être en Paix avec l'Eſpagne : nous ſçavons déja à quel point on s'y doit fier, & comme on ſe peut défendre des pratiques & entrepriſes qu'elle a accoûtumé de faire ſous la couverture de l'amitié ; nous avons de bonnes Loix qui reglent juſques où ſe doit étendre la communication qu'on peut avoir avec des Ennemis dangereux, qui ne ſe reconcilient jamais que pour mieux parvenir à leur fin. Nos Magiſtrats ſçavent comment il faut punir ceux qui y contreviennent ; l'experience du paſſé nous rendra encore plus ſages à l'avenir. Mais je ne ſçai ſi la forme de vôtre Etat vous permettra ſi-tôt de tenir en bride l'humeur entreprenante de cette Nation, qui a toujours plus avancé ſes affaires par des menées ſecretes que par les armes ; puiſque même avant la concluſion de la Paix, elle a l'audace d'envoyer ici ſes Emiſſaires ſous des emplois ſuppoſez, pour attaquer & diffamer vos Amis en vôtre preſence. Si les Eſpagnols ſont tellement aveuglez dans leur paſſion, qu'ils oſent bien travailler ouvertement auprés de vous à ſeparer ou mécontenter vos Alliez, qui eſt toujours le premier démembrement qu'on tâche de faire dans un Etat qu'on veut affoiblir ; pouvez-vous douter qu'ils ne paſſent bien-tôt plus avant, & qu'aprés avoir deſarmé vôtre Lion de ſon épée, ils n'eſſayent auſſi de lui arracher cette poignée de fléches, qui eſt le ſymbole, non ſeulement de l'union qui doit demeurer entre vous, mais auſſi de celle qui attache vos Alliez dans les interêts de vôtre Etat.

Je ſupplie Vos Seigneuries de faire un jugement auſſi favorable de ce que j'ai l'honneur de leur dire, que les intentions de

qu'une partie de la Frontiere. Il n'y a perſonne de nous, qui ne crût être mal accompagné d'un Ami, que nous tiendrions par la main droite, s'il ne ſe remuoit point quand il nous verroit aſſaſſiner par le côté gauche. Lorſque la Paix ſera faite, il ne reſtera qu'un interêt ſeul & indiviſible à la France, qui eſt que le Traité ſoit obſervé. Il ne ſçauroit être rompu en un lieu, que la rupture ne devienne generale; & un des Articles ne peut être violé, que tous les autres ne ſoient ébranlez: le Corps de la Monarchie étant compoſé de pluſieurs membres differens, ne peut être bleſſé en l'un, que tous les autres ne s'en ſentent par communication; & il ſeroit bien mal-aiſé qu'on me pût faire voir de quelle ſorte les Ennemis pourroient recommencer la guerre contre nous du côté d'Italie ou d'Eſpagne, ſans qu'elle ſe fît en même tems dans les Païs-Bas, & par tout ailleurs où nous ſommes voiſins.

Je ne puis encore comprendre ſurquoi fondent leur apprehenſion, ceux qui font ſemblant de craindre que l'obligation reciproque & illimitée qui doit être accordée entre nous, n'apporte plus de contrainte que de ſeureté à vôtre Etat, & ne ſoit plus propre à l'engager dans de nouvelles guerres, qu'à lui faire joüir aſſûrément des effets de la Paix: s'ils prennent la peine de conſiderer que cette obligation n'eſt pas nouvelle, & qu'elle eſt contenuë dans les anciens Traitez, ils avoûront qu'il n'y a autre déliberation à faire ſur ce ſujet, que pour ſçavoir ſi l'on peut obſerver l'Alliance ou la rompre. Le malheur qu'a eu l'Eſpagne dans cette guerre, & les pertes qu'elle y a faites, ſerviront d'un puiſſant avertiſſement pour n'en recommencer jamais de ſemblables contre la France, & vôtre Etat, tant qu'ils demeureront Alliez: le contraire arriveroit certainement, ſi elle nous voyoit diviſez par quelque diſtinction de lieux ou d'interêts, ou par quelqu'autre meſintelligence; le favorable ſuccés qu'elle ſe promettroit en nous attaquant ſeparément lui donneroit l'envie de l'entreprendre; & alors quand un des deux Etats ſeroit contraint de rentrer en guerre, je ne ſçai avec quelle ſeureté ni avec quel ménage l'autre prétendroit joüir de la Paix, ayant deux ſi grandes Puiſſances en armes dans ſon voiſinage.

Vous voyez donc, MESSIEURS, que nôtre Union au lieu d'être le ſujet de vôtre apprehenſion, en doit être l'unique remede, & que nous n'aſſurerons jamais ſi bien le repos de la France & de ces Provinces ici, qu'en demeurant inſeparablement unis.

J'en pourrois donner d'autres preuves tres-preſſantes à Vos Seigneuries, ſi je ne craignois les ennuyer : ſi elles ont agréable de députer des Commiſſaires, avec leſquels je puiſſe conferer plus amplement ſur tout ce que je viens de repreſenter, & qui ayent pouvoir ſuffiſant pour en traiter avec moi ; je leur découvrirai avec beaucoup de ſincerité les ſentimens de leurs Majeſtez, m'aſſûrant que Vos Seigneuries les trouveront portées au bien & à la grandeur de cet Etat, autant qu'à l'avantage de la France, & qu'ils donneront un nouveau témoignage de la conſtante affection du Roi & de la Reine Regente envers Vos Seigneuries, dont cependant leurs Majeſtez m'ont commandé de les aſſûrer.

DISCOURS D'UN OFFICIER SUISSE, pour porter la Diéte de Baſle à demeurer ferme dans nôtre alliance.

C'eſt aux Députez de l'Aſſemblée qu'il s'adreſſe.

MESSEIGNEURS,

Le zele que j'ai pour tout ce qui peut regarder l'avantage de ma Patrie, m'a obligé de lire avec attention le Livre qui paroît ſous le titre de *Fidele Réveil des Suiſſes*, ou *Narration veritable des perils qui environnent la République des Suiſſes, & les moyens qu'elle a de s'en délivrer.* J'avouë, MESSEIGNEURS, que ce titre, & la proteſtation que fait l'Auteur de n'avoir d'autre motif que ſon affection pour ſa Patrie, m'ont fait croire que cet Ouvrage nous preſcriroit une route certaine, dans les conjonctures preſentes, pour nous conduire ſelon nos veritables interêts; mais il ne ſera pas difficile de voir qu'un homme qui nous veut perſuader par de fauſſes ſuppoſitions, de manquer à la foi des Traitez, & à la plus ancienne alliance que nous ayons, ne ſuit pas, comme il dit, les regles que la bonne foi & la verité lui preſcrivent.

Il eſt aiſé de voir que l'interêt du Corps Helvetique n'eſt pas le but que cet Auteur ſe propoſe ; & ſes invectives contre la France découvrent aſſez, que cet ouvrage ne peut venir que

d'un Emiſſaire de la Maiſon d'Autriche, dont le ſeul deſſein eſt de nous détacher d'une alliance que nous reconnoiſſons tres-avantageuſe par une experience de plus de deux cens années. On nous veut perſuader de l'abandonner, par la crainte que l'on tâche de nous inſpirer de la puiſſance du Roi tres Chrétien; mais quelle puiſſance nous doit être plus ſuſpecte, ou celle de la France ou celle de la Maiſon d'Autriche?

Nous ſçavons, MESSEIGNEURS, que nous n'avons jamais éprouvé celle de la France que pour nôtre ſecours, que ſes propres interêts s'accordent avec l'état floriſſant où il a plû à Dieu de nous mettre, & qu'elle n'a aucune prétention ſur nous; Nous connoiſſons, au contraire, celles que la Maiſon d'Autriche a ſur pluſieurs de nos Cantons, & perſonne de nous n'ignore que ceux de Zurich, de Berne, & de Lucerne joüiſſent même du Comté de Hapſbourg d'où cette Maiſon tire ſon origine, & dont l'Empereur & le Roi d'Eſpagne mettent encore la qualité parmi leurs titres.

Cependant on nous veut allarmer au ſujet des fortifications que le Roi de France a fait faire pour la défenſe de ſes frontieres; & ſi nous en voulons croire l'Auteur du Libelle, nous devons, ſans rien examiner davantage, nous mettre en état de démolir les places de Huningue & de Landſcroon. Il eſt aiſé de voir qu'un Auteur qui parle de la ſorte n'a d'autre vûë que d'allumer la guerre dans nôtre païs, & de nous faire perdre le meilleur ami que nous ayons; car enfin, MESSEIGNEURS, ſi nous voulons conſerver la paix & la tranquilité, comment y pourrons-nous réüſſir quand les paſſages ſeront libres aux Troupes de l'Empereur, pour entrer, quand il leur plaira, & en Alſace & en Franche-Comté? Quel obſtacle y pourroient-elles trouver ſi le Roi de France n'avoit fortifié ſes frontieres, & qu'il ne ſe fût pas mis en état d'appuyer toutes les précautions que nous devons prendre, pour empêcher que les armées Imperiales ne prennent leur paſſage par Rhindfeld, & ne portent la guerre dans nôtre voiſinage? Nous ſommes aſſûrez que le Roi tres-Chrétien n'en veut pas à nôtre liberté; il ſera bien aiſe d'éloigner la guerre de nos frontieres, & nous n'avons pas de plus fort interêt que d'empêcher que nôtre païs n'en devienne le theatre par le paſſage des Troupes Imperiales. Elles s'étoient aiſément emparées pendant la derniere guerre, du poſte de Huningue, où il n'y avoit que des fortifications peu conſiderables, & une garniſon aſſez foible. Meſſieurs de Baſle peuvent ſe ſouvenir, que,

quelque bonne intention qu'ils euſſent d'empêcher les partis de Rhindfeld de paſſer ſur leurs terres, & d'entrer en Alſace, ils n'y purent réüſſir. Ainſi nous aurions eu raiſon de faire des inſtances preſſantes au Roi tres-Chrétien de réparer & d'augmenter, comme il a fait, les fortifications de cette place, s'il eût négligé de le continuer. Il l'a même un peu plus éloignée de la ville de Baſle, qu'elle n'étoit, par un effet de ſa condeſcendance, & pour nous raſſurer des ombrages que les Emiſſaires de la Maiſon d'Autriche avoient fait prendre de ces réparations. L'experience nous a fait connoître, enſuite, que nous n'avions aucun ſujet de craindre ce voiſinage; nous avons encore moins raiſon de nous plaindre des fortifications de Landſcroon, que la France n'a pas même étenduës au delà de ce qu'elles étoient avant le traité de Munſter, quoiqu'on ne lui puiſſe diſputer, en quelque maniere que ce ſoit, le droit d'y faire ce qu'elle juge à propos, pour la conſervation du païs de Zundgaw qui lui appartient.

Cependant ce ſont-là, Messeigneurs, les plus fortes raiſons dont ſe ſervent les partiſans de la Maiſon d'Autriche, pour nous éloigner de l'alliance de la France. L'Auteur du Livre y ajoute encore pour nous animer, l'idée de la Monarchie univerſelle qu'il prétend qu'a le Roi de France. Mais Sa Majeſté tres-Chrétienne a fait aſſez voir qu'elle préferoit le repos de l'Europe à ſes propres avantages, pour nous empêcher d'ajouter foi à cette ſuppoſition qui doit ſa naiſſance à un Miniſtre de la Maiſon d'Autriche. En effet, Messeigneurs, qui obligeoit Sa Majeſté tres-Chrétienne, ſi elle avoit ce deſſein, de borner ſes Conquêtes à la ſeule ville de Luxembourg, & de ſigner une Tréve avec l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, encore effrayez du ſiege que les Turcs avoient mis devant Vienne peu de tems auparavant? N'avoit-elle pas des forces ſuffiſantes pour obliger la Maiſon d'Autriche à conſentir aux conditions qu'elle auroit voulu impoſer? Liſons-nous que Charles-Quint, à qui on donne plus juſtement cette idée de la Monarchie univerſelle, en ait uſé avec la même moderation? A-t il négligé aucune occaſion que les malheurs de la France lui donnoient de l'opprimer? Nous venons de voir, au contraire, que le Roi tres-Chrétien n'a pris les armes, que pour ſe précautionner contre les menaces qu'on faiſoit en tous lieux, depuis trois ou quatre ans, & contre les ligues que l'on a faites depuis ce tems-là contre les interêts de ſa Couronne. Les offres qu'il faiſoit de convertir

la Treve en une paix perpetuelle, & de remettre à des Arbitres les differends pour la ſucceſſion du Palatinat, font aſſez connoître qu'il n'avoit pas deſſein de troubler la tranquilité de l'Europe; & l'on ne doit pas croire qu'un Prince qui en veut aſſûrer le repos, s'en veüille rendre le maître.

Il reſte preſentement, MESSEIGNEURS, à examiner ce que dit l'Auteur, touchant le deſſein qu'a le Roi de France de nous enfermer, en ſe rendant maître des Villes foreſtieres. Pour être entierement éclaircis de la verité, nous n'avons, d'un côté, qu'à faire reflexion ſur les propoſitions qui nous ont été faites par l'Ambaſſadeur de France, pour nous ôter toute l'inquietude que nous pouvons raiſonnablement avoir, & ſur la ſuſpenſion d'actes d'hoſtilité, que le Roi ſon Maître a bien voulu accorder pour leſdites Villes pendant la durée de nôtre Diette. D'autre part, nous n'avons qu'à conſiderer que la Cour de Vienne a refuſé, juſques à preſent, d'entrer dans aucun des expediens que nous avons propoſez pour éloigner la guerre de nos Cantons; & que le Baron de Landſée Miniſtre de l'Empereur nous a fait ſçavoir qu'il ne peut, pour les Troupes Imperiales, promettre la même ſuſpenſion que le Roi tres-Chrétien a accordée, de peur que cela ne ſentît la neutralité.

Que devons-nous juger de la difference qu'il y a entre le procedé du Roi de France, & la maniere dont agit la Cour de Vienne? Par les offres que nous fait ſa Majeſté tres-Chrétienne, nous voyons qu'elle n'a d'autre but que de fermer & aſſûrer ſa frontiere du côté de Baſle, ſans deſſein de s'aggrandir ni de rien entreprendre qui nous puiſſe donner de l'inquietude. Nous ſommes bien éloignez de faire le même jugement des intentions de la Maiſon d'Autriche. Qui nous aſſûrera qu'ayant réüni avec elle toutes les forces de l'Empire, elle ne ſongera pas à profiter de la premiere occaſion qu'elle aura, pour faire revivre les prétentions qu'elle a ſur les païs qui compoſent le Corps Helvetique? Les places de Conſtance & de Rhindfeld, avec les païs qui appartenoient à cette Maiſon, preſentement enclavez dans nos Cantons, ne lui donnent que trop de facilité d'entreprendre ſur nôtre liberté; & nous ne devons pas douter qu'elle n'en fût toujours ennemie, tant par le ſouvenir de ce que nous avons fait contre elle, qu'à cauſe de l'étroite alliance qui eſt depuis ſi long tems, entre la France & les loüables Cantons. C'eſt cette alliance qui peut ſeule faire un obſtacle invincible aux deſſeins que la Cour de Vienne pourroit former ſur nôtre liberté; &

nous y devons prendre d'autant plus de confiance, que l'interêt du Roi tres-Chrétien s'accorde avec les assûrances qu'il nous donne de son affection. Au contraire, les Princes d'Allemagne favoriseront toûjours la Maison d'Autriche, lorsqu'il s'agira de réünir au Corps de l'Empire ce qui en a été démembré. Ainsi nous ne sçaurions être trop sur nos gardes, contre les desseins de la Maison d'Autriche, & il est tems enfin que nous prenions une bonne resolution sur ce qui regarde les Villes forestieres. Si nous differons à la prendre telle que la demandent nos interêts, nous ne ferons que des remontrances inutiles, quand les Troupes Imperiales seront entrées par Rhindfeld dans nôtre païs, & que la Cour de Vienne se croira en état de nous imposer les conditions qui conviendront le mieux à ses interêts. C'est ce qui arrivera, MESSEIGNEURS, si nous ne nous assûrons desdites Villes, & particulierement de Rhindfeld. Si l'Empereur persiste à nous en refuser la garde durant la guerre, il faut que nous prenions d'autres mesures pour empêcher que les Troupes n'entrent dans nôtre Territoire, & pour éloigner la guerre de nôtre voisinage. Le seul conseil que nous puissions suivre de ceux que nous donne l'Auteur du Livre, c'est de ne nous pas endormir, si nous voulons assûrer le repos de nôtre païs.

L'Auteur commence le second article de son Livre par un reproche qu'il fait à la France de s'entendre avec le Turc. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Partisans de la Maison d'Autriche l'en ont faussement accusée. Ils ne croyent pas que les armes de l'Empereur puissent trouver de la resistance en aucun endroit, si cette Couronne ne s'en mêle; & ils sont persuadez qu'elle est d'intelligence avec leurs Ennemis, dés que les succés ne répondent pas à leurs souhaits. Pour connoître combien est fausse cette supposition, il n'y a qu'à examiner la conduite que le Roi de France a tenuë, depuis le commencement de la derniere guerre de Hongrie. A-t'on oublié le secours qu'il envoya l'an 64. qui fit gagner la bataille de saint Gothard? Pourquoi, s'il avoit avec le Turc ces intelligences dont on a tant parlé, n'a t'il pas profité de la foiblesse où se trouvoit alors la Maison d'Autriche? Qui a pû l'obliger, depuis, à demeurer en repos pendant que l'Empereur étendoit ses conquêtes en Hongrie, & à signer un traité de Tréve pour affermir la tranquilité de l'Europe, qui paroissoit si ébranlée. Les intentions de la Cour de Vienne étoient déja connuës, & ses Ministres publioient dés lors, qu'elle avoit dessein de conclure la paix avec la Porte, & de faire marcher ensuite ses Troupes

Troupes vers le Rhin. On ſçait les ligues qu'elle a formées pour cet effet ; & il y a lieu de croire, par ce que l'on voit aujourd'hui, qu'elle en attendoit la concluſion pour finir la guerre de Hongrie. Quelque zele qu'elle ait témoigné, par le paſſé, pour la Religion, elle n'a pas eu de peine à ſacrifier les eſperances qu'elle avoit de chaſſer les Turcs juſques en Aſie, pour favoriſer l'entrepriſe du Prince d'Orange en Angleterre. Ses Miniſtres en ont témoigné leur joye, dans tous les endroits où ils ſe ſont trouvez, par des démonſtrations auſſi éclatantes, que ſi c'étoit un miracle attendu depuis long-tems, pour relever la Maiſon d'Autriche. On peut dire, avec verité, que bien loin que la France ait donné aucun ſecours au Grand Seigneur, la guerre qu'elle a faite aux Corſaires de Barbarie les a mis hors d'état d'envoyer à l'armée Ottomane le ſecours d'argent, de vaiſſeaux & de munitions qu'ils doivent fournir à la Porte dans les guerres qu'elle a contre les Chrétiens. Ces Corſaires s'en ſont plaints à Conſtantinople, & les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté n'en ont jamais fait d'excuſes : comme le Roi de France a fait connoître les raiſons qui l'obligeoient à faire entrer ſes armées dans l'Empire, & qu'il a prouvé la juſtice de ſes armes par le manifeſte qu'il a publié, je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet.

Je viens preſentement à la maniere dont le Roi Trés-Chrétien a obſervé l'alliance que nous avons avec lui. Nous ſçavons qu'il n'a manqué à aucune des conditions qui ſont ſtipulées par les Traitez ; & lorſque nous nous ſommes conduits conformément à ce qu'ils portent, nos penſions ont été bien payées, & nos Marchands ont toûjours joui des avantages que nous leur avons procurez par ces Traitez. Seroit-il de l'honneur de nôtre Nation, d'avoir profité pendant la paix des avantages que nous donne cette alliance, & de manquer aux conditions ſous leſquelles ils nous ont été accordez, lorſque nous voyons tant de Princes & tant d'Etats unis contre cette Couronne ? Ces ſentimens ſeroient bien éloignez de ceux que nos Ancêtres ont toujours témoignez, & de ce qu'ils firent l'an 1521. lorſqu'ils mirent en priſon un Envoyé du Pape Leon X. qui étoit venu pour leur demander une levée contre François I. Ils regarderent ce Miniſtre comme un ſeducteur qui les vouloit ſuborner, & les engager à manquer aux obligations de leurs traitez avec la France.

Il eſt inutile de vous faire remarquer la foibleſſe de ce que dit l'Auteur dans la ſuite de ſon Ouvrage. On y découvre que ſon emportement contre la France, eſt le ſeul motif qui le fait par-

ler, & que le bien de la Patrie n'y a aucune part. Les differends de cette Couronne avec la Cour de Rome, n'ont aucun rapport avec les interêts des Cantons, ni à l'alliance qu'ils ont avec la France. Si l'Auteur eſt Proteſtant, comme il le dit, il lui importe peu que le Roi de France ſoit broüillé avec le Pape; & il n'en feroit pas un ſi long article, s'il n'avoit deſſein d'irriter les Catholiques, qui ſçavent pourtant que ces démêlez ne ſont que ſur des matieres temporelles.

Quant à ce qui regarde la maniere dont les Ambaſſadeurs de Zurich & de Berne ont été reçûs en France, il eſt inutile de rebattre tout ce qui leur a été dit, pour leur faire voir qu'on vouloit bien leur accorder les mêmes honneurs qui avoient été faits à ceux qui les avoient précedez en la même qualité. Il ſuffit de dire qu'ils ont obtenu tout ce qu'ils ont demandé, puiſque les pourſuites que l'Evêque & le Chapitre de Genéve faiſoient contre cette Ville au Parlement de Dijon, ont ceſſé depuis le départ de ces Ambaſſadeurs. Ces Cantons ne ſe doivent-ils pas loüer à preſent de la maniere dont le Roi de France les traite? & Meſſieurs de Zurich n'en ont-ils pas un nouveau ſujet ſur la maniere dont il vient de terminer l'affaire de leurs crépons?

Nous voyons, MESSEIGNEURS, quoique vôus puiſſe dire cet Auteur, que le Roi de France par la conduite qu'il tient à nôtre égard, ne ſouhaite que le maintien d'une alliance que nous entretenons depuis ſi long-tems, & qu'il ne demande de nous que ce qui peut regarder nos veritables interêts. Comme il n'y a rien qui nous ſoit plus convenable que de demeurer toujours unis, auſſi avons-nous vû que lorſqu'il y a eu quelques differends entre nous, les Ambaſſadeurs du Roi Tres-Chrétien ſe ſont entremis pour les terminer, ſans témoigner aucune partialité pour les Catholiques ou pour les Proteſtans. La conduite de la Maiſon d'Autriche a été bien differente.

Je ne rappellerai point le tems de la guerre de la Valteline, pendant laquelle le Nonce Capi, le Pere Martenigo Capucin, & pluſieurs autres Eccleſiaſtiques, tous dévoüez à cette Maiſon, firent tous leurs efforts, ſous prétexte des Miſſions, pour allumer la guerre entre les Cantons & leurs Confederez; & ils y auroient enfin réüſſi, ſi le Roi de France Loüis XIII. n'en eût prévenu les ſuites, & n'eût maintenu la paix des Cantons, en s'engageant pour cet effet, dans une guerre contre l'Eſpagne & ſes Alliez. Nous ſçavons auſſi que lorſque les Cantons ont trouvé des difficultez à s'accommoder entr'eux, les Miniſtres de la

Maiſon d'Autriche ont fomenté leurs diviſions, & les ont fait durer autant qu'il leur a été poſſible.

Ce ſont-là, MESSEIGNEURS, les reflexions que j'ai faites ſur le Livre qui vient de paroître. J'ajoûte qu'outre les prétentions que la Maiſon d'Autriche a ſur nous, nous devons ſonger aux differends que nous avons avec l'Empereur pour la proprieté du Lac de Conſtance. Nous devons conſiderer que le Roi d'Eſpagne ſe plaint que nous lui retenons les vallées de Logarne, Lugane, Bellinxone, & autres qui ont été démembrées du Duché de Milan. Ces prétextes ſuffiroient à la Maiſon d'Autriche, ſi elle étoit un jour aſſez puiſſante pour nous opprimer. Mais enfin, MESSEIGNEURS, vous êtes trop éclairez pour ne pas voir que toutes les tentatives que l'on fait pour nous broüiller avec la France, ne tendent qu'à ôter à cette Couronne ſes Amis fidelles, à nous affoiblir en diminuant la puiſſance de nôtre plus ſeur appui, afin que la Maiſon d'Autriche ait moins de peine à nous enlever ce qu'elle prétend lui appartenir, & même à nous réünir ſous ſon pouvoir. Nous pouvons auſſi faire reflexion ſur le refus que fait l'Empereur d'éloigner la guerre de nôtre voiſinage, en nous remettant la garde des Villes foreſtieres. Si nous voulons aſſurer le repos de nôtre Patrie, nous ne devons pas négliger les moyens que nous en avons preſentement. Il ſera trop tard d'y avoir recours, ſi nous differons à nous en ſervir.

HARANGUE POUR PORTER UNE Ville libre à faire venir à ſa défenſe une puiſſante Armée d'Etrangers, plûtôt que de faire une Paix honteuſe avec ſes Voiſins.

Les Romains ayant à ſe plaindre des Tarentins leur déclarerent la Guerre, ou ne leur offrirent qu'une Paix tres deſavantageuſe. Les Tarentins ne pouvant ni réſiſter aux Romains, ni accepter les conditions qu'on leur propoſoit ne ſçavoient quelle réſolution prendre, quand un de leurs Citoyens prit la parole de cette ſorte.

MESSIEURS,

Diſcours tiré du Supplément de Freinshemius ſur la ſeconde Decade de Tite-Live.

Pourquoi perdons-nous le tems en conteſtations inutiles? l'occaſion eſt venuë qu'il faut agir plûtôt que parler; mais pour s'en ſervir ſagement & pour l'utilité du public, l'on a beſoin de bons conſeils & d'une bouche deſintereſſée. Je ne trouve point mauvais que par une maladie commune à toutes les Villes libres, vous ayez pris plaiſir autrefois d'entendre des choſes qu'on avoit préparées pour vous plaire & pour gagner vôtre faveur, quoiqu'elles fuſſent bien ſouvent nuiſibles. Car alors, comme il arrive ordinairement parmi les proſperitez, vous conſideriez peu ce qui étoit avantageux à la Republique: Mais maintenant que l'armée Romaine eſt ſur nos frontieres, & que la crainte a déja paſſé juſques dans la Ville, il faut que vous appreniez à préferer ce qui eſt utile à ce qui eſt agréable. Au reſte ne vous imaginez pas que je me ſois levé pour vous reprocher les choſes paſſées. Il n'appartient qu'aux lâches eſprits qui ſe plaiſent à publier les défauts d'autrui, de reprocher les vieilles fautes ſans ſujet & hors de ſaiſon: au contraire les gens de bien qui aiment le ſalut commun, couvrent les fautes de leur Ville ou tâchent de les excuſer; ſi ce n'eſt que la memoire & le reproche des fautes paſſées, ſoient capables de détourner la calamité publique. Et certes, c'eſt vouloir quelque choſe de trop, & qui va même juſqu'à l'injuſtice de

vouloir que les hommes ne faillent jamais ; mais d'ailleurs, ce n'eſt pas être homme que de tomber ſouvent dans les mêmes fautes, & de ne pas apprendre à les éviter par tant de triſtes évenemens qui condamnent l'imprudence. Nous avons mis à fond les Vaiſſeaux Romains ſuivant l'avis d'un ſeul homme : Enſuite nous avons fait la guerre à ceux de Thauries nos voiſins & nos parens, parce qu'ils ont mieux aimé que les Romains les défendiſſent, que d'être pillez tous les jours par les Lucaniens & par les Brutiens : Nous avons même outragé les Ambaſſadeurs de Rome par des injures qui ſont honteuſes à repreſenter. Nous avons donc attiré ſur nous en un tems fort incommode, une Guerre dangereuſe, une Guerre inopinée que nous pouvions éviter. Enfin l'Armée des Romains eſt déja campée dans les Terres de Tarente ; & bien que nous ſoyons incertains de toutes choſes, nous mettons encore en délibération lequel vaut le mieux aujourd'hui ou d'entreprendre une guerre formidable, ou d'accepter une paix honteuſe. Plût aux Dieux, que pouvant mettre en oubli nos délices & nos commoditez particulieres, nous travaillaſſions tous enſemble pour la gloire & pour l'utilité publique ! Alors nous pourrions traiter de la Paix avec honneur, ou nous pourrions prendre les armes avec aſſûrance. Mais maintenant je reconnois que vous êtes diviſez en deux partis, & en deux factions contraires ; chacun ne prend conſeil que de ſes interêts particuliers, & non pas de la condition du tems & des interêts publics. En effet, pourquoi vois-je ſi peu de jeunes gens, & ſi peu de pauvres de l'opinion qui tend à la Paix, & pourquoi preſque perſonne des vieillards & des riches n'approuvent-ils aujourd'hui la guerre ? Quelle raiſon plus veritable ſe peut-on imaginer de cette diviſion de la Ville, ſi ce n'eſt que ces derniers croyent joüir plus paiſiblement de leurs revenus & de leurs terres tandis qu'on aura la paix, & que les autres ont eſperance de s'avancer par les charges & par la liberté du pillage, ſi l'on ſe reſoût à la Guerre ? Autrefois nous avons été tourmentez de cette même maladie, & il n'y a pas long-tems que nôtre Republique avoit encore des Citoyens qui travailloient à augmenter leur fortune particuliere par la perte du bien public. Mais au reſte, puiſqu'il faut que je vous diſe ce que je juge aujourd'hui le plus utile & le plus avantageux pour nous ; vous pourrez avec honneur remedier à toutes ces choſes, ſi vous n'achetez pas la Paix par une lâche utilité qui diminuë les droits d'une Ville libre, & ſi l'apprehenſion d'une Guerre ſi dangereuſe ne vous ôte

Zonaras.

Diodore.

pas le courage, & ne ruine pas vos forces. Nos Ancêtres ont bien ſouvent confié à des Capitaines étrangers la conduite & le commandement de nos Troupes. Nous avons fait venir du Peloponeſe & de la Sicile Archidame fils d'Ageſilas, enſuite Cleonyme, & peu de tems aprés Agatocle. Depuis, lorſque nous étions tourmentez par les armes de nos voiſins, nos peres appellerent à leur ſecours Alexandre Roi d'Epire; & ſuivant cette réſolution, non ſeulement ils joüirent à leur aiſe de toutes choſes, mais ils nous les laiſſerent floriſſantes. Nous avons encore la même alliance avec les Epirotes, & ils ne ſont pas aujourd'hui moins forts par leur chef & par leurs Armées. D'ailleurs, nous obligeâmes Pyrrhus par le bon office que nous lui rendîmes, lorſque nous le ſecourûmes avec une armée navale quand il aſſiegeoit Corfou. Imaginez-vous donc que ce conſeil que je vous donne ne vient pas de moi, mais de ces ſages Citoyens, qui ont gouverné avant nous la Republique avec tant de gloire & de bonheur. Et certes, vous avez d'autant plus ſujet de le ſuivre, que vous en pouvez remarquer dans le premier exemple preſque toutes les raiſons, & même les évenemens. Neanmoins il eſt appuyé par une infinité d'autres raiſons qui ſont fortes & manifeſtes. Il n'y a perſonne entre nous qui ait tant d'avantages pardeſſus les autres, qu'on ſe ſoûmette librement à lui obéïr; & au reſte vous n'ignorez pas combien l'émulation & les jalouſies peuvent cauſer de grands maux lorſque l'on a ſur les bras un redoutable ennemi. Aprés tout, quelque Capitaine que vous puiſſiez choiſir entre vous, il ruineroit vos affaires, ou par la trop grande paſſion qu'il auroit pour la paix, ou par une trop grande ardeur de faire la guerre. Je ne vous dirai point qu'on ne peut l'entreprendre ſûrement ſous la conduite de toutes ſortes de Capitaines contre les Romains qui ſont belliqueux & endurcis parmi les armes. Or il n'y en a point, comme perſonne n'en doute, qui ſoit égal à Pyrrhus par le courage & par la ſcience militaire. Mais peut-être me dira-t'on, il refuſera de venir; au contraire, comme il aime les armes, & qu'il n'a point aujourd'hui de guerre, non ſeulement il viendra, mais il amenera de puiſſantes Troupes qui ſont bien inſtruites & parfaitement diſciplinées; & afin que la liberté ne craigne rien de ſon côté, il faudra traiter avec lui à des conditions qui puiſſent aſſûrer la Republique contre toute ſorte de crainte. Ainſi nous entreprendrons la guerre avec eſperance d'un bon ſuccés, & nous nous mettrons en état d'obtenir une paix avantageuſe, ou de nous la donner nous-même pleine

Appian.

T. Liſive 2. 24.

Plutarque dans la vie de Pyrrhus f. 25.

d'honneur & de gloire. Nous pouvons auſſi eſperer que les Romains qui ont autrefois redouté un Roi d'Epire même moins puiſſant & moins glorieux, aimeront mieux traiter avec nous à des conditions égales, que de ſouffrir que Pyrrhus entre en Italie.

DISCOURS D'UN ROI A UN GRAND Homme qu'il ſouhaite attirer à ſon ſervice.

Pyrrhus Roi d'Epire parle en ces termes au fameux Fabrice.

QUoy que je ſouhaite avoir tous les Romains pour amis, je deſire particulierement vôtre amitié. Je vous eſtime le plus excellent de vos Citoyens pour la paix & pour la guerre; je ſuis fâché que vous manquiez d'une ſeule choſe, & que poſſedant ſi peu de bien, vous ne puiſſiez entretenir la ſplendeur & la dignité que meritent les grands Hommes. Je ne ſouffrirai pas que la fortune ſoit plus long-tems injurieuſe à vôtre vertu, & je vous donnerai tant d'or & tant d'argent que vos richeſſes ſurpaſſeront bien-tôt celles des Citoyens les plus conſiderables. Je me perſuade qu'il eſt particulierement du devoir de ma condition & de ma fortune de ſoulager l'incommodité des Hommes Illuſtres, qui ont plus travaillé à acquerir de la gloire que des richeſſes; & je ne penſe pas qu'un Roi puiſſe faire un plus bel ouvrage, laiſſer de plus nobles marques de ſa grandeur, ni faire aux Dieux une offrande plus auguſte & plus agreable. Ainſi je croirai plûtôt avoir reçû de vous un bienfait, que de vous avoir donné quelque choſe, ſi vous permettez que je vous faſſe part de mes biens. Mais je ne vous ferois pas ces offres, ſi je croïois que ma liberalité me dût être plus glorieuſe qu'elle ne vous ſera honorable. En effet, je ne veux pas vous acheter pour commettre une trahiſon ou pour faire aucune choſe qui ſoit indigne de vôtre vertu. Pourquoi refuſeriez-vous donc avec un eſprit de haine & d'averſion un petit preſent que l'on fait en ami & d'un cœur ouvert? Je ne ſouhaite de vous, autre choſe que ce que doit faire un homme de bien qui aime uniquement ſa Patrie: Que vous faſſiez en ſorte que vôtre Senat ſe dépoüille de ſon opiniâtreté, & qu'il prenne des ſentimens plus équitables, en lui remontrant

qu'il ne ſçauroit faire la guerre ſans ſe mettre lui-même en peril ; & que comme j'ai promis aux Tarentins de les ſecourir ; & que même je ſuis ſorti victorieux du premier combat, je ne puis quitter les armes ſans qu'il y aille en même tems & de ma gloire & de ma foi. D'ailleurs je ne prens point du tout de plaiſir à la guerre contre vous que j'eſtime plus digne de mon amitié que de ma haine : Enfin, je ſerois bien aiſe de retourner dans mon Royaume où il y a beaucoup de choſes qui ont beſoin de ma preſence. Je vous donnerai toutes les ſûretez que vous voudrez demander pour vous aſſûrer de mon eſprit, & pour ôter tous les doutes que les autres pourroient avoir ; ſi on leur diſoit qu'on ne peut ſûrement ſe fier aux Rois, ſous ombre qu'il s'en eſt trouvé un ou deux, qui n'ayant point d'égard à l'honneur qu'ils n'avoient jamais connu, ne ſe ſont jamais arrêtez à la paix & aux allianees qu'auſſi long tems qu'elles leur ont été utiles, & qui ont mieux aimé prendre l'occaſion de trahir auſſi-tôt qu'ils ont vû paroître les recompenſes d'une perfidie. Au reſte lorſque la paix ſera faite, il n'y a rien qui me puiſſe être plus agreable, & qui puiſſe être plus utile aux uns & aux autres, que de vous emmener en Epire avec moi. Vous y tiendrez la premiere place entre les miens, vous ſerez mon Lieutenant dans la Guerre, & vous partagerez avec moi ma fortune toute entiere. Car, pour vous dire la verité, je ne vois point de treſors ſi grands & ſi precieux que la poſſeſſion d'un genereux & fidele ami ; & aprés tout vôtre eſprit eſt digne d'une fortune Royale, & convenable à la dignité des affaires des Rois. De ſorte que ſi nous mettons en commun ce que nous avons tous deux, je ne doute point qu'en nous ſecourant l'un l'autre, nous ne puiſſions acquerir ſans peine les plus grands biens de la terre.

Appian. apud Fulvium Urſinum.

Réponſe de Fabrice au Roi Pyrrhus.

SI l'on a pû remarquer en moi quelque choſe de cette vertu qui eſt neceſſaire durant la paix & durant la guerre, il me ſeroit inutile d'en parler ; puiſque vous en croyez déja ce que les autres vous en ont pû dire. Il n'eſt pas auſſi beſoin de vous entretenir de ma pauvreté, & de vous repreſenter que je ne ſuis maître que d'une cabane & d'un petit morceau de terre ; que je

ne

ne vis pas de mon revenu, ni du gain que je retire de mes eſclaves, mais du travail de mes mains ; car je croi que vous en êtes ſuffiſamment inſtruit. Mais ſi vous vous imaginez que je ſois plus malheureux que pas un des autres Romains à cauſe de ma pauvreté ; certes, ſoit que vous croyiez cela de vous-même, ſoit que vous le conjecturiez par l'opinion que l'on a pû vous en donner ; je vous aſſûre que vous vous êtes grandement trompé. En effet, comme j'ai toujours mépriſé les richeſſes, & que je n'ai jamais affecté que la vertu & mon devoir ; je ne me ſuis jamais apperçû, que je fuſſe pauvre & miſerable ; je ne me ſuis jamais plaint de ma fortune, ni dans mes affaires particulieres, ni dans les affaires publiques. Quel ſujet aurois-je auſſi de m'en plaindre ? ſi ce n'eſt peut-être que je la doive accuſer, que dans la pauvreté où vous me voyez, je joüis dans la Patrie non ſeulement avec les plus riches, mais plus avantageuſement que les plus riches, de toutes les choſes qui ſemblent belles & deſirables aux ames nobles & relevées. Je poſſede les plus grands honneurs qui ſoient parmi les Romains ; j'ai la conduite des grandes guerres, je ſuis employé dans les plus illuſtres Ambaſſades, j'ai le ſoin des choſes les plus ſaintes ; j'ai entrée dans le Senat ; on me demande mon avis touchant l'état de la Republique ; pluſieurs me donnent des loüanges & s'efforcent de m'imiter : Enfin, je ne ſuis pas moins eſtimé que le plus puiſſant de nôtre Ville. Je parois à tout le monde comme un modele & un exemple qui peut conduire à la vertu & à la veritable gloire ; & il ne me coûte rien du mien pour entretenir ces avantages. Il n'en eſt pas de même des autres Villes, où le particulier eſt riche, & le public pauvre. Il faut que les Magiſtrats y entretiennent de leur bien l'éclat & la ſplendeur de leur rang ; mais les coûtumes de nôtre Ville ſont bien differentes de celles-là ; elles ne ſont jamais à charge à la fortune des particuliers. Ce magnifique équipage qui accompagne nos Citoyens, lorſqu'ils ont été choiſis pour l'adminiſtration des grandes affaires leur eſt donné par le public. Cette belle façon d'agir égale ſans doute tout le monde ; & nôtre Ville ne ſouffre pas qu'il manque rien au plus pauvre pour maintenir l'éclat du public, ou ſa propre dignité, & que le plus riche ait rien de reſte. Ainſi quoi que je ſois le plus pauvre de tous les hommes, je ne le cede point aux plus riches en aucune choſe vertueuſe. Dequoi dois-je me plaindre de ma fortune ? lui falloit il demander qu'elle me rendît égal aux Rois, qui peuvent entaſſer l'un ſur l'autre des monceaux d'or & d'argent ? Mais

Ammian. Marcell. 24 9. Dion.

que tout cela ſoit dit pour ce qui concerne la vie publique. Tant s'en faut que ma pauvreté m'incommode & me ſoit à charge même dans la vie privée, qu'au contraire toutes les fois que je me compare avec les riches, ma fortune me paroît infiniment plus heureuſe. Je me mets avec raiſon dans le petit nombre de ceux qui ont eu tout le bonheur que l'on peut avoir dans la vie; je m'en réjoüis en moi-même, & j'en rends graces à ma pauvreté. Car comme à mon avis il y a de la folie à rechercher les choſes inutiles, & que mon petit heritage ſoigneuſement cultivé me fournit les choſes neceſſaires, je ne vois pas le ſujet pourquoi je me mettrois en peine de poſſeder de plus grands biens. En effet, un peu d'appetit me fait trouver toute ſorte de viande précieuſe, & la ſoif toute ſorte de breuvage excellent. Je me rends le ſommeil doux & facile par le moyen du travail; & pourvû que mes habits me puiſſent défendre du froid, je les trouve aſſez ſuperbes. Enfin je n'aime que les meubles neceſſaires, & dont on peut commodement ſe ſervir. Je ne ſerois donc pas raiſonnable ſi j'accuſois la fortune de ne m'avoir pas diſpenſé de plus grands biens qu'en demande la Nature qui ne m'a point donné de paſſion pour les choſes exceſſives, ni d'adreſſe pour les acquerir. Ainſi avec ma ſeule pauvreté je m'eſtime plus riche, que les plus riches & que vous-même; car je poſſede de ſi grands biens, que je n'en deſire pas davantage. Quant à vous, ſi vous ne vous eſtimiez pauvre en poſſedant l'Epire, & toutes les choſes que vous poſſedez, fuſſiez-vous paſſé en Italie? Mais on dit que les richeſſes donnent le moyen de faire aux hommes de grands biens; à cauſe de ma pauvreté je ne puis ſecourir perſonne. Certes, cela ne m'inquiete pas davantage, que de n'avoir pas auſſi les autres biens avec excés, que de n'avoir pas reçû des Dieux les connoiſſances les plus ſublimes, que de n'en avoir pas reçû la ſcience de deviner, & enfin tant d'autres choſes qui me ſerviroient à ſecourir ceux qui en auroient beſoin. Au reſte, je ſers librement & la Republique & mes amis de tout ce qui eſt en ma puiſſance; & il ne faut pas que vous appelliez ces biens petits & mépriſables, puiſque vous témoignez vous-mêmes qu'ils ſont grands & précieux, en les voulant acheter avec de ſi grandes ſommes d'argent. Que s'il falloit ſouhaiter les grandes richeſſes pour ſoulager la neceſſité des pauvres, & que par cette raiſon la joüiſſance des treſors fît une partie de la felicité des hommes, comme les Rois ſe l'imaginent; lequel de ces deux moyens d'en acquerir ſeroit pour moi le meilleur, ou d'en recevoir aujourd'hui de vous avec

infamie & avec honte, ou enfin d'en amaſſer comme je l'ai pû autrefois par des chemins honnêtes & legitimes ? En effet, la Republique dont j'ai eu le Gouvernement, m'a bien ſouvent preſenté des occaſions glorieuſes de m'enrichir, particulierement lorſqu'étant Conſul je fus envoyé avec une armée contre les Samnites, les Lucaniens, & les Brutiens ; car je courus tous ces grands Païs pour y faire des dégâts ; & comme je ſortois victorieux de pluſieurs batailles, je pris & pillai un grand nombre de Villes riches Enfin lorſque j'eus fait des liberalitez aux Soldats, & rendu aux particuliers ce que la Republique en avoit emprunté pour les neceſſitez de la guerre, je fis porter dans l'épargne quatre cens talens qui reſtoient. Aprés avoir donc mépriſé de ſi juſtes richeſſes que je pouvois tirer d'un ſi grand butin, & qu'à l'exemple de Publicola ; & de tant d'autres qui ont élevé ſi haut la Republique Romaine, j'ai preferé la gloire aux treſors, prendrai-je de vous des preſens ? & lorſque j'ai dédaigné de glorieux moyens pour m'enrichir, en embraſſerai-je une occaſion pleine de honte & de danger ? J'euſſe pû ſans doute librement & avec plaiſir employer ces richeſſes en des choſes honnêtes & legitimes ; mais aurois-je la liberté de joüir, & de diſpoſer de celles que vous m'offrez ? Il faut croire que les biens qui nous ſont venus par le benefice d'autrui, ſont plûtôt des biens que l'on nous prête, que des biens que l'on nous donne ; & qu'ils ſont enfin comme un fardeau aux genereuſes & grandes ames juſqu'à ce qu'on puiſſe les rendre, quand même ils auroient été donnez, & qu'on les auroit reçûs en faveur de l'amitié. D'ailleurs que penſez-vous qu'il arriveroit, ſi ce bruit s'étoit répandu ? Les Magiſtrats que nous appellons Cenſeurs, & qui ſont dans nôtre Ville comme Juges ſouverains des mœurs, uſant ſur moi de leur puiſſance, & du droit qu'ils ont d'informer de la vie des Citoyens, & de punir ceux qui contreviennent aux Inſtitutions de nos Ancêtres, me feroient appeller devant le peuple pour voir ſi je pourrois me juſtifier d'avoir reçû des preſens.

HARANGUE POUR DISSUADER de porter la guerre dans le païs ennemi ; avant que d'avoir délivré ſon propre païs des ennemis qui le ravagent.

Pour peu que l'on connoiſſe la Republique Romaine, on ne peut ignorer la fameuſe conteſtation qu'il y eut entre Fabius & Scipion. Ce dernier étant créé Conſul voulut porter la guerre en Afrique pour attirer Annibal à la défenſe de ſon païs, & delivrer par ce moyen l'Italie de l'Armée des Carthaginois qui la deſoloit depuis pluſieurs années. Mais Fabius trouvant qu'il y avoit plus de ſeureté pour l'Italie à y combattre les Carthaginois pour les en chaſſer, s'oppoſa à l'intention de Scipion, & ſelon Tite-Live, il parla à peu prés en ces termes.

MESSIEURS,

Je ſçai que pluſieurs d'entre vous s'imagineront qu'on met aujourd'hui en déliberation ce que l'on a déja réſolu ; & ce ſera parler en vain, que de dire ſon opinion touchant la Province de l'Afrique, comme ſi l'on n'en avoit point encore parlé. Mais je ne ſçai comment cette entrepriſe eſt déja toute aſſûrée au Conſul, quelque courageux qu'il puiſſe être ; puiſque le Senat n'a pas encore établi l'Afrique en Province, & que le Peuple n'en a rien encore ordonné. D'ailleurs ſi c'eſt une Province, & qu'on l'ait ainſi réſolu ; il ſemble que le Conſul ait quelque tort, quand il propoſe une choſe déja réſoluë. Non ſeulement il ſe mocque des Senateurs, qui diſent en leur rang leur opinion ſur les choſes qu'on leur demande, mais il ſe mocque en general de tout le Senat. Pour moi je ſuis aſſûré qu'en contrediſant à cette violente paſſion d'aller ſi promtement en Afrique, on m'accuſera de deux choſes. L'une de cette lenteur naturelle, que je fais voir en toutes mes actions, & que les jeunes gens appelleront tant

qu'il leur plaira ou pareſſe ou lâcheté, pourvû que je n'aye jamais ſujet de m'en repentir. Les conſeils des autres ont paru d'abord les plus ſpecieux, mais le tems a toujours fait voir que les miens ont été les plus ſeurs & les plus utiles. On me reprochera auſſi l'envie qu'on pourroit avoir de la gloire qui va toujours en croiſſant d'un ſi genereux Conſul. Certes, ſi ma vie, ſi mes mœurs; ſi ma Dictature & cinq Conſulats que j'ai exercez, ſi enfin toute cette gloire que j'ai acquiſe dans la guerre & dans la Ville, & dont je ſuis ſi raſſaſié, ne me purgeoient du ſoupçon, mon âge m'en déchargeroit. Y a-t-il de l'apparence que je ſois jaloux d'un homme qui n'eſt pas ſi âgé que mon fils? Lorſque j'étois Dictateur, & ſi fort & ſi vigoureux parmi de ſi grandes affaires ai-je jamais refuſé, ou dans le Senat, ou devant le Peuple, qu'on m'égalât en autorité un General de la Cavalerie, qui médiſoit ſans ceſſe de moi, bien que cela n'eût point d'exemple? J'aimai bien mieux faire en ſorte par les actions, que par les paroles, que celui qui m'avoit été égalé par le jugement des autres, me préferât lui-même par ſa propre confeſſion. Non, non, aprés avoir paſſé par tant d'honneurs & de dignitez, il n'y a point d'apparence que je veiille conteſter avec un jeune homme qui s'éleve, comme ſi maintenant que je ſuis las, non ſeulement des affaires, mais encore de la vie, je voulois qu'on me decernât la Province de l'Afrique, ſi on la refuſe à Scipion. Il faut que je vive & que je meure avec la gloire que j'ai acquiſe. J'ai empêché Annibal de vaincre, afin que vous puiſſiez le vaincre, vous dont les forces ſont ſi floriſſantes. Il eſt juſte, Scipion, que vous m'excuſiez, ſi n'ayant jamais fait tant d'état de ma propre réputation, que du ſalut de la République, je ne préfere pas vôtre gloire à l'utilité commune. Il eſt vrai que s'il n'y avoit point de guerre en Italie, ou que l'Ennemi fût ſi peu conſiderable qu'il n'y eût point d'honneur à eſperer de ſa défaite; il ſembleroit que celui qui vous retiendroit en Italie, quoique ce fût pour le bien public, voudroit vous ôter avec la guerre la matiere de vôtre gloire. Mais puiſqu'il y a déja quatorze ans qu'Annibal aſſiege l'Italie avec une armée encore entiere, voudriez-vous refuſer la gloire d'avoir chaſſé hors d'Italie durant vôtre Conſulat, un Ennemi ſi fameux par les pertes qu'il a cauſées aux Romains? Comme Luctatius a eu l'honneur d'avoir terminé la premiere guerre Punique, mépriſeriez-vous l'avantage d'avoir achevé la ſeconde? Si ce n'eſt peut-être que vous croyiez qu'Amilcar ſoit préferable à Annibal; que la guerre

d'Afrique ſoit de plus grande importance que la guerre d'Italie, ou que la victoire ſoit plus grande & plus glorieuſe dans un Païs étranger, que dans vôtre propre Païs. Si les Dieux veulent permettre que nous ſoyons victorieux pendant que vous êtes Conſul, aimeriez-vous mieux avoir fait ſortir Amilcar de Diepani & d'Erice, que d'avoir chaſſé les Carthaginois de l'Italie? Certes bien que la gloire qu'on a acquiſe, vous ſemble plus chere & plus précieuſe que la gloire que l'on eſpere; il ne vous ſera jamais ſi avantageux de vous glorifier d'avoir délivré l'Eſpagne de la guerre, que ſi vous en aviez délivré l'Italie. Annibal n'eſt pas encore réduit à cette extrémité, qu'il ne ſemble que celui qui aimera mieux une autre guerre, ne le craigne plûtôt qu'il ne le mépriſe. Que ne vous préparez-vous donc à cette glorieuſe expedition; & ſans faire tous ces détours, & vous imaginer que quand vous ſerez en Afrique, Annibal vous y ſuivra? Que ne prenez-vous le droit chemin, que n'allez-vous porter la guerre où eſt maintenant Annibal? Eſt-ce-là la palme que vous recherchez d'avoir achevé la guerre Punique? Il eſt écrit parmi les Loix de la Nature, que vous défendiez ce qui eſt à vous, avant que d'aller attaquer ce qui appartient aux autres. Il faut que la paix ſoit en Italie, avant que la guerre ſoit en Afrique; & que nous ceſſions de craindre, avant que de faire craindre les autres. Si l'un & l'autre ſe peut faire ſous vôtre conduite, quand vous aurez vaincu ici Annibal, allez en Afrique attaquer Carthage. Si durant vôtre Conſulat vous ne devez remporter que l'une ou l'autre victoire; & qu'enfin l'une des deux ſoit réſervée aux nouveaux Conſuls; comme la premiere ſera la plus grande & la plus illuſtre, elle ſera cauſe de la ſeconde. D'ailleurs outre que nôtre Epargne n'eſt pas maintenant capable de fournir aſſez d'argent pour entretenir en même tems deux diverſes armées en Italie & en Afrique, & que nous ne pouvons faire ſubſiſter tant de Flottes, puiſque rien ne nous reſte d'où nous leur puiſſions donner des vivres; qui ne connoît pas le peril où l'on ſe va précipiter? Licinius fera la guerre en Italie, & Scipion en Afrique. Que ſi Annibal victorieux prend ſon chemin vers la Ville, vous ferons-nous venir auſſi facilement de l'Afrique, que Q. Fulvius de Capouë? Mais, dites-moi, je vous prie, l'évenement de la guerre, ne peut-il pas être douteux dans l'Afrique, & ne pouvez-vous pas perdre une bataille? Laiſſez-vous inſtruire par l'exemple de vôtre Maiſon, par le malheur de vôtre Pere & de vôtre Oncle, qui ont été défaits en trente jours avec de puiſſantes Trou-

pes dans cette même Province, où durant quelques années, ayant fait de si grandes choses sur la mer & sur la terre, ils avoient acquis pour le peuple Romain, & pour eux parmi les Nations étrangeres, une reputation si glorieuse. Le jour me manqueroit si je voulois representer tous les Rois & les Capitaines, qui, pour être entrez dans le Païs ennemi, s'y sont perdus avec leurs armées. Les Atheniens qu'on a toûjours estimé si sages, ayant laissé la guerre chez eux; & à la sollicitation d'un jeune homme aussi noble que vaillant, ayant fait passer en Sicile une grande Flotte, ruïnerent pour jamais dans une seule bataille navale, leur Republique florissante. Mais pourquoi vous rapporter des calamitez étrangeres, & des maux si anciens? l'Afrique même, & Atilius, qui est un fameux exemple de l'une & de l'autre fortune, peuvent nous donner des instructions. En effet, Scipion, lorsque de la haute mer vous jetterez l'œil sur l'Afrique, vous reconnoîtrez aisément que les occupations de l'Espagne n'étoient qu'un divertissement & un jeu. Car enfin, que pouvez-vous trouver de semblable en l'une & en l'autre expedition? Vous avez côtoyé l'Italie & la Gaule, sur une mer où il n'y avoit rien à craindre, & ensuite vous avez pris terre à Emporie qui est une Ville de nos Alliez. De là vous avez mené vos Soldats à Tarracon par des Nations paisibles & alliées du peuple Romain. Vous avez passé de Tarracon par des Garnisons Romaines, & vous avez rencontré le long de la riviere d'Ebre les Troupes de vôtre Pere & de vôtre Oncle, plus courageuses par leur défaite, aprés la perte de leurs Generaux. Vous y avez trouvé Martius Capitaine veritablement élû à la hâte, & pour quelques tems seulement, par les suffrages des gens de guerre, mais que l'on pourroit comparer par la science de la guerre aux plus illustres Capitaines; si la noblesse & les dignitez se rencontroient en sa personne: Vous avez attaqué la nouvelle Carthage à vôtre aise, lorsque pas une des trois armées des Carthaginois ne défendoit leurs Alliez. Pour ce qui concerne les autres choses, je ne voudrois pas les abaisser, ni leur ôter rien de leur prix; mais elles n'ont rien de comparable à l'expedition de l'Afrique, où il n'y a point de havres qui soient ouverts à nos vaisseaux, point d'endroit où nous n'ayons des Ennemis, point de Ville qui soit confederée, point de Roi qui soit nôtre ami, où nous n'avons enfin aucun lieu qui nous puisse servir de retraite & de passage pour aller plus loin. De quelque côté que vous puissiez jetter les yeux, vous n'y verrez que des Ennemis, vous n'y verrez que des dangers. Vous fieriez-vous

à Syphax, & à la foi des Numides ? Il ſuffit de s'y être abandonné une fois. La témerité n'a pas toûjours de bons ſuccés, & n'eſt pas toujours heureuſe. La fraude & la perfidie ont ſouvent montré de la foi en de legeres occaſions, afin de vous tromper avec plus de fruit quand les choſes le meriteroient. Enfin vôtre Pere & vôtre Oncle ne furent pas ſi-tôt vaincus par les armes de leurs Ennemis, que par l'infidelité des Celtibériens leurs Alliez ; & vous-même Scipion, vous n'avez point été en ſi grand peril du côté de Magon & d'Aſdrubal Generaux de vos Ennemis, que du côté d'Indibilis & de Mandonius, dont vous aviez pris la protection. Aprés avoir vû la revolte & la mutinerie de vos gens, vous fieriez-vous aux Numides ? D'ailleurs vous devez croire que Syphax & Maſſiniſſe aiment mieux être en Afrique plus puiſſans que les Carthaginois, & qu'aprés eux les Carthaginois y ſoient plus forts que les Etrangers. Maintenant ils ſont animez l'un contre l'autre par l'émulation & par l'envie, parce qu'ils ne craignent rien de dehors ; faites-leur voir les armes Romaines, & une Armée étrangere, ils ſe joindront tous enſemble comme pour éteindre un embraſement qui les menacera tous en commun. Ces même Carthaginois défendront d'une autre façon les murailles de leur Patrie, les Temples de leurs Dieux, leurs Autels & leurs maiſons, qu'ils n'ont défendu l'Eſpagne. Ils s'animeront davantage, lorſqu'en allant au combat ils verront leurs femmes timides qui les conduiront avec des larmes, & que leurs petits enfans ſe preſenteront devant eux. Mais enfin ſi les Carthaginois ſe confiant à l'intelligence & à l'union de toute l'Afrique, à la foi des Rois alliez, & à la force de leurs murailles, font paſſer une armée nouvelle de l'Afrique en Italie, lorſqu'ils verront l'Italie dépoüillée de vôtre ſecours, & de vos troupes ; ou s'ils commandent à Magon qui a fait voile des Iſles Baleares, & qui côtoye le Païs des Liguriens, de ſe joindre à Annibal, que ne doit-on pas apprehender ? Nous ſerons ſans doute dans la même crainte où nous nous trouvâmes, lorſqu'Aſdrubal deſcendit en Italie ; car vous le laiſſâtes échaper de vos mains & venir fondre ſur nous : cependant vous croyez maintenant enfermer avec vôtre Armée, non-ſeulement Carthage, mais toute l'Afrique. Vous diriez que vous l'avez défait & vaincu, mais il ſeroit à ſouhaiter pour l'amour de vous-même qu'on n'eût pas laiſſé à un vaincu le partage de l'Italie. Souffrez que nous attribuïons à vôtre conduite tout ce qui eſt arrivé en Eſpagne d'heureux & de favorable durant le tems de vôtre emploi, & que nous imputions à la

fortune

fortune & au hazard de la guerre tous les maux qui y ſont arrivez. Plus vous étes courageux, plus vous êtes grand Capitaine; & plus la Patrie en particulier, & l'Italie en general doivent faire d'efforts pour retenir un Protecteur ſi conſiderable. Vous ne pouvez-vous-même ignorer que le plus fort de la guerre ne ſoit où eſt Annibal; & vous n'avez point d'autre raiſon de paſſer en Afrique, ſinon qu'afin que vous y attiriez Annibal. Ainſi vous devez faire contre lui la guerre, ſoit que vous demeuriez en Italie, ſoit que vous paſſiez en Afrique. Serez-vous donc plus fort en Afrique, lorſque vous y ſerez tout ſeul, que quand vous ſerez joint ici avec vôtre Collegue, & que vôtre Armée ſera jointe à la ſienne? les Conſuls Claudius & Livius ne vous apprennent-ils pas par leur exemple combien cela eſt important? Le dernier recoin du Païs des Brutiens, où il y a déja ſi long tems qu'Annibal attend du ſecours de ſon Païs, le peut-il rendre plus puiſſant en armes & en hommes, que Carthage, s'il en étoit proche, & toute l'Afrique confederée? Quelle eſt vôtre entrepriſe, Scipion, d'aimer mieux décider d'une affaire ſi importante, où vos forces ſeront moindres de moitié que celles de vos Ennemis; au lieu qu'il y aura ici deux Armées contre une ſeule déja laſſe & fatiguée par tant de combats, & par une ſi longue guerre? Conſiderez, je vous prie, s'il y a de la conformité entre vôtre deſſein & celui de vôtre Pere. Lorſqu'il fut en Eſpagne, il revint pour s'oppoſer à Annibal à la deſcente des Alpes; & vous, lorſqu'Annibal eſt en Italie, vous vous préparez d'abandonner l'Italie! Non pas que vous croyiez que cela ſoit utile à la Republique, mais parce que vous vous perſuadez que vous en tirerez plus de gloire; comme quand vous quittâtes vôtre Province, & vôtre ville ſans aucune Ordonnance du Peuple, & ſans aucun Arrêt du Senat, & que vous vous expoſâtes ſur deux vaiſſeaux, étant General du Peuple Romain, la fortune publique, & la Majeſté de l'Empire, dépendant du hazard où vous vous précipitiez. Pour moi je ſuis de ce ſentiment, que Scipion, n'a pas été fait Conſul particulierement pour lui, mais pour la Republique & pour nous; & qu'on a levé des Armées pour la garde & pour la défenſe de la Ville, & de l'Italie, & non pas afin que les Conſuls, à la maniere des Rois, les fiſſent promener par tout où ils voudroient faire paroître leur ambition & leur orgueil.

Réponſe de Scipion.

MESSIEURS,

Fabius lui-même a reconnu au commencement de ſon diſcours qu'on pouvoit le ſoupçonner de jalouſie ; mais quoi qu'il ne ſe ſoit pas bien purgé de ce ſoupçon, ſoit que les paroles lui ayent manqué, ou que la choſe ſoit veritable, je n'oſerois neanmoins en accuſer un ſi grand Homme. En effet, il n'a relevé ſi haut, par la force de ſon éloquence, ſes honneurs, ſes dignitez, & les grandes choſes qu'il a faites, que pour étouffer les ſoupçons d'envie qu'il a pû faire concevoir, comme je devois craindre d'être plûtôt envié des plus bas & des moins conſiderables, que d'un homme qui ne veut pas que je faſſe des efforts pour m'égaler à lui, parce qu'il excelle pardeſſus tous les autres ; à quoi je ne diſſimulerai pas que j'aſpire auſſi-bien que lui. Il a vanté ſa vieilleſſe, comme ayant été comblé des plus grands honneurs, & m'a mis au deſſous de l'âge de ſon fils, comme ſi le deſir de la gloire ne paſſoit pas plus avant que les bornes de la vie humaine, & que ſa meilleure partie ne fût pas celle qui s'étend juſqu'à la poſterité. Pour moi, je tiens qu'il n'y a point de cœur magnanime, qui ne veüille s'égaler, non ſeulement aux plus grands Hommes de ſon Siecle, mais aux plus illuſtres des autres Siecles ; & j'avouë, Fabius, que je prétends arriver, non ſeulement à vôtre gloire, mais (permettez-moi de le dire) la ſurpaſſer ſi je puis. Vous ne devez pas avoir cette averſion contre moi, ni moi contre ceux qui ſont plus jeunes que je ne ſuis, que nous ne voulions pas que nos Citoyens entreprennent de nous imiter, & de nous être comparables. Cette paſſion n'iroit pas ſeulement au deſavantage de ceux à qui nous porterions envie, mais encore de la Republique, & preſque de tout le genre humain. Il a repreſenté le peril où je m'expoſerois, ſi je paſſois en Afrique ; afin qu'on crût qu'il étoit en peine auſſi-bien pour ma perſonne, que pour la Republique, & pour mon Armée. Mais d'où lui vient ſi promtement cette nouvelle affection ? Lorſque mon Pere & mon Oncle eurent été tuez, lorſque leurs Armées eurent été preſque entierement défaites, lorſqu'on avoit perdu

l'Eſpagne ; lorſque quatre Armées Carthaginoiſes, & quatre grands Generaux l'aſſujettiſſoient de tous côtez, ou par la crainte, ou par les armes ; lorſqu'on cherchoit un General pour cette guerre, & que perſonne que moi n'eut la hardieſſe de ſe preſenter ; lorſque n'ayant encore que vingt & quatre ans le Peuple Romain m'eut donné le commandement & la conduite de cette guerre, pourquoi perſonne ne me venoit-il repreſenter la foibleſſe de mon âge, la force des Ennemis, les dangers de cette guerre, & la défaite encore recente de mon Pere & de mon Oncle ? Avons-nous fait aujourd'hui de plus grandes pertes dans l'Afrique, que nous n'en avions fait alors en Eſpagne ? Y a-t'il maintenant en Afrique de plus grandes armées, de meilleurs Chefs, & en plus grand nombre qu'il n'y en avoit alors en Eſpagne ? Etois-je en ce tems-là en un âge plus capable de faire la guerre que je ne ſuis aujourd'hui ? Eſt-il plus commode & plus à propos d'avoir affaire contre les Carthaginois en Eſpagne qu'en Afrique ? Aprés avoir défait quatre armées Carthaginoiſes, aprés avoir pris de force tant de Villes, & en avoir tant réduit par la crainte, aprés avoir domté toutes choſes juſqu'à l'Ocean, tant de Princes, & tant de cruelles Nations ; enfin aprés avoir de telle ſorte reconquis toute l'Eſpagne, qu'il n'y reſte pas maintenant une ſeule trace de la guerre, il eſt certes fort aiſé de ravaller mes actions ; & ſans doute auſſi aiſé que ſi je revenois victorieux de l'Afrique, il ſeroit facile de ravaller les choſes mêmes, que pour me retenir maintenant, on releve par des paroles pour les rendre plus épouvantables. Il dit que nous n'avons point d'entrée dans l'Afrique, il dit qu'il n'y a point de ports qui nous ſoient ouverts ; il remontre que M. Attilius y a été pris, comme ſi M. Attilius y étoit tombé dans les chaînes en y arrivant ; & il ne ſe ſouvient pas que ce Capitaine, quelque malheureux qu'il ait été, trouva des ports pour y deſcendre, qu'il y fit de grandes choſes la premiere année, & qu'au regard des Capitaines Carthaginois il fut invincible juſqu'à la mort. Il n'y a donc rien dans cet exemple qui ſoit capable de m'épouvanter ; Mais quand on auroit reçû cette playe en cette guerre & non pas dans la premiere, devrois-je plus apprehender d'aller en Afrique, parce que Regulus y a été pris, que j'apprehendai d'aller en Eſpagne aprés la mort des Scipions ? Devrois-je ſouffrir que Xantipe Lacedemonien ait été né plus heureuſement pour Carthage, que moi qui ſuis Romain, pour Rome, & pour ma Patrie ? Au contraire mon courage devroit s'augmenter, voyant que la vertu d'un ſeul homme a tant de vigueur

& de force, & qu'elle produit de ſi grands effets. On veut auſſi nous étonner par l'exemple des Atheniens qui paſſerent témerairement en Sicile, lorſqu'ils avoient la guerre chez eux. Mais puiſqu'on ſe plaît à rapporter des fables Grecques, pourquoi ne nous produiſez-vous pas auſſi un Agatocle Roi de Syracuſe, qui voyant que la Sicile avoit été long-tems ravagée par les armes des Carthaginois, paſſa dans la même Afrique, & fit enfin retourner la guerre au lieu d'où elle étoit venuë ? Qu'eſt-il beſoin de faire voir par de vieux exemples, & par des exemples étrangers, combien il eſt important de faire peur le premier à ſes Ennemis, d'éloigner de ſoi le peril, & de le repouſſer ſur les autres ? En pouvez vous trouver un exemple, & plus preſſant, & plus viſible que l'exemple même d'Annibal ? Il y a bien difference entre ſaccager les terres d'autrui, & voir brûler & piller les vôtres. On attaque toujours avec plus de courage qu'on ne ſe défend. La peur que donne une choſe qu'on ne connoît pas, eſt toujours plus grande & plus forte, que quand on en a connoiſſance ; lorſque l'on eſt entré dans les frontieres des Ennemis, on y découvre de plus prés tout ce qu'il y a de bien & de mal. Annibal ne s'étoit pas imaginé qu'un ſi grand nombre de Peuples dûſſent prendre ſon parti en Italie, qu'il s'en trouva qui l'embraſſerent aprés la bataille de Cannes. Combien toutes choſes doivent-elles être en Afrique moins ſtables & moins aſſûrées pour les Carthaginois, qui ſont des Alliez infideles, & des maîtres orgueilleux & cruels ? D'ailleurs, bien que nous ayons été abandonnez par nos Alliez, nous avons toujours ſubſiſté par nos propres forces, & par les Soldats Romains. Mais au contraire Carthage n'a point de forces en ſes Citoyens, elle n'a que les gens de guerre que lui donne ſon argent ; elle a des Afriquains & des Numides, Peuples inconſtans & legers, & qui changent aiſément de foi. Pourvû qu'on uſe de diligence, vous entendrez dire en même tems que je ſuis paſſé en Afrique, que la guerre y eſt allumée, qu'Annibal quitte l'Italie, & qu'on aſſiege Carthage. Vous devez attendre de là plus ſouvent de bonnes nouvelles, que vous n'en receviez d'Eſpagne. La fortune du Peuple Romain, les Dieux témoins de la foi que les Ennemis ont violée, & les Rois Syphax & Maſſiniſſe, à qui je me fierai de telle ſorte, que je ſerai toujours fortifié contre toutes ſortes de perfidies, me ſuggerent ces eſperances. La guerre nous découvrira quantité de choſes que nous ne pouvons voir de ſi loin ; & c'eſt l'ouvrage d'un grand Homme, & d'un excellent Capitaine, de ne pas laiſſer échapper l'occaſion qui ſe preſente, & d'accommoder à ſon deſ-

ſein, même les choſes fortuites. J'aurai Annibal en tête, ô Fabius; mais il eſt plus avantageux de l'attirer aprés moi, que s'il me retenoit en Italie. Je le contraindrai de combattre dans ſon Païs, & il vaut mieux que Carthage ſoit le prix de ma victoire, que les Châteaux demi ruïnez du Païs des Bruticns. Pendant que je paſſerai en Afrique, que je mettrai mon Armée à terre, & que je m'approcherai de Carthage; ce ſeroit faire injure à Licinius, ce grand & courageux Conſul mon Collegue, de croire qu'il ne puiſſe réſiſter à Annibal preſque défait & réduit à l'extrémité? Comme il eſt grand Pontife, & qu'il ne ſçauroit quitter le ſervice des Dieux, il n'a pû tirer au ſort une Province éloignée. Mais bien que cette guerre dût être plus longue que je ne penſe; il eſt important pour conſerver la réputation qu'il s'eſt acquiſe chez les Rois, & parmi les Peuples étrangers, de faire voir qu'il a le courage, non ſeulement de défendre l'Italie, mais de porter la guerre en Afrique. Empêchons que le bruit ne ſe répande, & ne ſoit reçu dans le monde, qu'aucun Capitaine Romain n'a eu la hardieſſe d'entreprendre ce qu'Annibal a entrepris. Durant la premiere guerre Punique, lorſqu'on ne combattoit que pour la Sicile, l'Afrique fut ſouvent attaquée par nos armées de terre & de mer; & maintenant qu'on nous diſpute l'Italie, l'Afrique demeurera tranquille & paiſible? Souffrez que l'Italie que l'on tourmente depuis tant d'années, prenne enfin quelque repos, & que l'Afrique ſouffre à ſon tour ce que peut le fer & le feu; qu'on voye plûtôt le Camp des Romains devant les murailles de Carthage, que de voir encore une fois celui des Carthaginois devant Rome; que l'Afrique ſoit le Theâre de ce qui reſte de guerre, & que l'épouvante, que la fuite, que le dégât des campagnes, que la révolte des Alliez, que tous les maux de la guerre qui nous ont perſecutez durant l'eſpace de quatorze ans, aillent enfin tomber ſur l'Afrique. Je me contente d'avoir touché quelque choſe de ce qui concerne la Republique; la guerre qui ſe preſente, & les Gouvernemens dont on délibere. Il ne ſerviroit de rien de rabaiſſer la gloire & la réputation de Fabius, comme il a voulu ravaller ce que j'ai fait en Eſpagne, ni de relever mes actions comme il a relevé les ſiennes. Je ne ferai ni l'un ni l'autre; & ſi je ne puis vaincre un vieillard par aucune autre choſe, au moins tout jeune que je ſuis je le vaincrai par la modeſtie, & par la moderation de la langue. J'ai vêcu, & me ſuis gouverné de telle ſorte, que ſans qu'il ſoit beſoin que je parle, j'ai ſujet de me contenter de l'opinion que vous avez conçûë de moi.

HARANGUE POUR PORTER à combattre des Ennemis incomparablement plus forts.

Charles Martel exhorta ſon Armée en ces termes avant que de donner la memorable Bataille qu'il gagna ſur les Sarrazins.

JE me réjoüis, Mes Compagnons, que le tems ſoit venu, que ſans peril, nous aïons moyen d'acquerir une gloire immortelle, & de venger les injures que des Hommes Impies & Barbares ont faites aux choſes divines. Ceux contre qui nous avons à combattre ſortent en campagne, ſur la confiance qu'ils ont en leur multitude, comme s'ils nous devoient étonner & abattre de leur preſence. Mais ſi nous ne les meſurons au nombre qui ſert ſouvent d'obſtacle en la Guerre, mais par le courage; ou je me trompe, ou nous emporterons la victoire. Ils ſe jettent aveuglement dans le combat & s'enferment d'eux-mêmes, comme s'ils penſoient que le grand nombre ſuffit pour accabler les ennemis. Si par la défaite des premiers qui ſe preſenteront, vous arrêtez l'aveugle impetuoſité des autres; aſſurez-vous que vous les maſſacrerez tous, vous ſerez plûtôt las de tuer que de combattre. Il ne faut pas que leurs conquêtes vous étonnent, ils n'ont ſoûmis à leur obéïſſance que des Provinces que les troubles domeſtiques, ou les Guerres étrangeres avoient preſque deſolées. S'ils ont ſurmonté les Viſigots, nous voyons qu'aprés avoir été repouſſez par les Cantabres ils ſe jettent ſur nous; comme ſi nous étions moins forts & moins vaillans que ces Barbares, & comme s'ils penſoient être plus aſſûrez avec leurs Femmes & leurs Enfans parmi nous, qu'en Eſpagne & aux Monts-Pyrenées. Ce n'eſt pas le deſir de la gloire, mais du vol & du butin qui les fait marcher contre leurs ennemis. Ils ne vivent que de rapines, & non pas du bien qui s'acquiert dans une juſte guerre; & quoi qu'ils ayent des Chefs & des Enſeignes pour les conduire, ils n'en ſont pas moins voleurs ni moins aſſaſſins. Mais, je vous prie, qu'elle occaſion ont-ils de faire la Guerre, que pour piller les Egliſes & pour maſſacrer les Hommes? Ils ont accoûtumé de combattre contre des Effeminez,

contre des Eſclaves & des Eunuques des Rois du Levant ; mais il trouveront en France des Hommes qui leur feront tête. Ils n'euſſent jamais oſé prendre les armes contre nous ; ſi Dieu pour défendre nôtre cauſe, & pour les châtier par leur défaite, des crimes abominables qu'ils ont commis, ne leur eût ôté le ſens & la conduite ; ce qui eſt la plus grande de toutes les punitions. Il y a encore un moyen ſecret pour les domter & les ruïner, dont il vaut mieux ne rien dire pour cette heure, que de le publier. Neanmoins vous reconnoîtrez au milieu du combat, que je n'ai rien oublié de tout ce qui peut ſervir à la victoire. Seulement vous priai-je, de venir aux mains ſur une ferme eſperance que Dieu & les Hommes combattront pour vous, & de vous ſouvenir de vôtre Païs, qui avant même qu'il eût embraſſé la Religion Chrétienne, ne prit jamais les armes contre elle, ni ne perſecuta jamais ceux qui en font profeſſion. Ce qui n'eſt peut-être jamais arrivé à une autre Nation. La nôtre a ce bonheur particulier, que depuis qu'elle a reçû cette ſainte Religion, elle n'a enfanté aucun monſtre d'Hereſie, & qu'elle a été la premiere qui non ſeulement par les Armes ſpirituelles, mais auſſi par les temporelles, a combattu au peril de la vie les ennemis du Fils de Dieu. La mort du tres-Puiſſant & tres-Formidable Roi des Ariens en rendra à jamais un illuſtre & authentique témoignage. Nous fumes les premiers qui par la ruïne de ce grand Heretique donnames à tous les Chrétiens l'exemple de prendre par leur vertu & par leur courage la défenſe de leur Religion. Ainſi les Nations étrangeres doivent avoüer de nous être obligées de tout ce qu'elles ont de pieté, de conſtance en la vraye Foy, & de zele envers Dieu. Puis donc que les autres Provinces ont reçû de nos Ancêtres des enſeignemens, & comme des aiguillons pour les porter à faire de ſaintes Guerres ; Il faut que cette même vertu qui eſt née avec vous, ſoit par vous maintenant rappellée & déploïée contre ces ennemis, qui viennent du bout du Monde ſe jetter & ſe déborder dans la France le plus fort Boulevard de la Religion. Ces Barbares penſent que tous leurs efforts ſeront vains, & qu'ils combattront inutilement, tant que le nom des François ſubſiſtera, & fleurira dans le Monde. Ils ſont ſi imprudens qu'avant que d'être bien aſſurez de la poſſeſſion d'Eſpagne, ils entrent dans la France ; & y traînant aprés eux leurs Femmes, leurs enfans, & autres ſemblables empêchemens de Guerre, ils ſemblent y vouloir bâtir des Villes, & dreſſer des Colonies. Au reſte, MES COMPAGNONS, quoi que nous ſoïons aſſurez de vaincre & de donner la chaſſe

à cette grande troupe, à cét égoût prodigieux de Voleurs & de Sacrileges, il ne faut pas neanmoins que le mépris que vous en pouvez faire vous en faſſe tant ſoit peu relâcher de vôtre courage. Il faut ſe roidir vigoureuſement contre ces infâmes Ennemis, & vous repreſenter de quels parens nous ſommes ſortis, quelle eſperance ont conçûë de nous les autres Peuples de l'Europe, quelle eſt la terre qui nous a portez, qui nous a élevez, & nous a appris le métier des Armes. Il n'y a point de porte de derriere pour nous ſauver. Il faut de deux choſes l'une, ou rendre à la Terre de nôtre naiſſance la vie qu'elle nous a donnée, ou étant ſortis, comme nous ſommes de Peres qui ont triomphé de l'Impieté, combattre comme eux & demeurer victorieux. Il ne faut ni donner quartier, ni faire de Paix ou de treve avec ces bêtes. Il faut épuiſer tout leur ſang, & couvrir ces champs du maſſacre de leurs corps.

HARANGUE D'ABDERAME A SES Soldats, prêts à combattre les François.

VAILLANS SOLDATS, l'impatient deſir que vous témoignez de combattre, fait aſſez voir que vous n'avez pas beſoin d'aiguillon pour faire vôtre devoir. Toutefois le peu de ſens des ennemis, fait qu'il faut que je vous diſe encore ce peu de paroles. Nous avons ſoûmis à nôtre obéïſſance la moitié de la France; & ſi tout ce Royaume entier n'a pû reſiſter à nos forces, maintenant qu'il eſt mutilé & à demi mort, pourroit-il bien faire ce qu'il croyoit impoſſible dans toute l'étenduë de ſa Puiſſance? Ce ſeroit une grande folie que les François qui ont ſi longtems malgré eux ſubi le joug de l'Empire Romain, voyant que nous avons éteint ſa gloire, & abattu ſes efforts, tâchaſſent de nous faire tête, & d'échaper à nôtre valeur. C'eſt auſſi une ridicule prétention à eux de penſer ſe fortifier de la Riviere de Loire, puiſque nous avons domté tant de Mers, pris l'Iſle de Rhodes, ravagé & pillé la Sicile, & paſſé en dépit de tout le Monde les effroyables Détroits de Gibraltar, & de Saint-George. Mais vous direz, peut-être que les François ſe fient qu'un peu de fuite les ſauvera, & que la Ville de Tours étant proche leur ſervira de retraite. Auſſi ſe voyant à grande peine un contre dix des nôtres, ils n'auront eſperance qu'en la fuite. Mais puiſque

puiſque la grande Ville de Carthage s'eſt humiliée devant nous, & que tant de Villes, tant de Châteaux & de Fortereſſes qui ſembloient imprenables & invincibles, nous ont reçûs pour Seigneurs; comment les François pourront-ils ſe mettre à couvert de nos forces dans les murailles de Tours? Portez, MES COMPAGNONS, portez dans le combat cette même hardieſſe & cette même réſolution de cœur, que je vois reluire en vos viſages. Faites bouclier de vôtre valeur, de vôtre bonheur ordinaire, de la fortune croiſſante du Nom Sarrazin, & de la gloire de vos Ancêtres, contre l'effort de nos ennemis. Les bons ſuccés des journées paſſées, vous doivent bien faire eſperer de celle-ci. Souvenez-vous, enfin, que vous combattez, non pour la ſeule réputation & pour l'étenduë de nôtre Empire; mais qu'étant éloignez par un ſi long trajet de Mer & de Terre de nôtre Païs, la neceſſité nous commande d'ajoûter à nôtre valeur une victoire forcée, ou de mourir à la pourſuite que nous en devons faire.

HARANGUE POUR DISSUADER un grand Seigneur de s'emparer de la Souveraineté d'un Etat libre.

MONSEIGNEUR,

Il y a deux choſes qui nous ont fait venir devant vous, l'une pour obéïr à ce que vous demandez, l'autre pour aſſiſter à cette Aſſemblée qui s'eſt faite par vôtre commandement. Il nous ſemble que vous voulez emporter de hauteur & par des voyes extraordinaires ce que de nôtre commun conſentement, & ſelon les Loix de nos Provinces, nous ne vous avons pas encore accordé. Cependant nôtre intention n'eſt pas de nous oppoſer à vos deſſeins par quelque force que ce ſoit: Nous voulons ſeulement vous remontrer combien eſt peſant le fardeau que vous mettez ſur nos épaules, & combien il y a de danger dans le parti que vous voulez ſuivre. C'eſt afin que vous vous ſouveniez toujours de nos conſeils, & particulierement à cette heure que nous vous exhortons à rejetter les conſeils de ceux qui deſirent de vous voir Souverain dans cette Republique, non pour l'interêt de vôtre

GRANDEUR, mais afin de ſe venger de ceux qu'ils haïſſent. Vous prétendez, MONSEIGNEUR, rendre eſclave un Etat qui vit ſous ſes loix. Avez-vous jamais conſideré combien eſt agréable & puiſſant le nom de liberté dans ce Païs, & combien ce titre lui eſt important? Il n'y a aucune force, ni aucun tems qui en efface la memoire, aucun merite capable d'en réparer la perte. Penſez quelles forces il faut avoir pour tenir en bride des Provinces comme celles-ci, tout ce que vous avez d'Etrangers n'y peut ſuffire. Il ne faut pas que vous mettiez vôtre confiance aux Citoyens mêmes, qui vous ſont maintenant amis, & qui vous conſeillent de ſuivre ce parti. Dés qu'ils auront opprimé leurs ennemis ſous l'ombre de vôtre autorité, ils ne chercheront que les moyens de vous ruïner, & d'occuper pour eux-mêmes la Seigneurie. Le Peuple à qui vous vous fiez, eſt comme un ſable mouvant en ſes opinions, tous les jours quelque legere occaſion le fait varier en ſes volontez. De ſorte qu'en un moment vous aurez tous ces Etats ennemis; & ſans que vous puiſſiez remedier à ce malheur, tout tournera à vôtre ruïne & à celle du Peuple. Les Seigneurs que vous voyez peuvent rendre leur domination aſſûrée, ou en faiſant mourir, ou en banniſſant leurs ennemis particuliers. Mais où la haine eſt univerſelle, il n'y a jamais d'aſſûrance: vous ne ſçavez d'où le mal peut naître, on ne ſçauroit ſe fier & s'aſſûrer de ceux qu'on redoute & qu'on tient pour ſuſpects. Si on paſſe outre, & qu'on s'efforce de ſe rendre Seigneur, les perils ne font qu'accroître; parce que la haine que vous portent ceux qui reſtent, s'enflâme par les morts que l'on veut venger. D'ailleurs le tems ne ſuffit pas pour éteindre le deſir de la liberté en ceux qui l'ont perduë: elle eſt ſouvent remiſe en une Ville par ceux qui n'avoient jamais goûté ſa douceur, mais qui l'aiment ſeulement pour la ſeule memoire que leurs Ancêtres en ont laiſſée. C'eſt pourquoi aprés l'avoir recouvrée, ils tâchent de la conſerver opiniâtrement, & ſans crainte d'aucun peril, comme la choſe du monde la plus chere & la plus agréable. Quand leurs Peres ne leur en euſſent jamais fait aucune mention, les Palais publics, les lieux & les rangs des Magiſtrats, les Enſeignes des quartiers libres leur en donnent des marques viſibles & approuvées de tous les Citoyens. Quelles actions pouvez-vous faire, qui puiſſent être égalées à la douceur qu'on goûte en une vie pleine de repos & de liberté, ou qui ſoient capables de faire perdre aux hommes le deſir de recevoir encore la condition preſente? Vous ne ſçauriez le faire,

quand vous auriez joint d'autres Etats à ces Provinces, quand vous reviendriez tous les jours chargé des dépouilles de vos ennemis, & que vous entreriez en triomphe en cette Ville. Cette gloire ne ſeroit plus la ſienne, elle retourneroit toute à vôtre honneur & à vôtre loüange ; & les Citoyens au lieu d'avoir acquis des Sujets, verroient un fâcheux redoublement de ſervitude. Quand vos mœurs ſeroient ſaintes, vos commandemens doux, & vos jugemens équitables, encore ne ſçauriez-vous être aimé. Vous vous tromperiez, ſi vous penſiez que tous ces devoirs y pûſſent ſuffire : il n'eſt point de haine qui ne ſemble juſte à celui qui a accoutûmé de vivre en liberté. Il faut donc que vous préſuppoſiez, ou que vous ſerez contraint de faire demeurer ces Etats dans l'obéïſſance avec une violence extrême, quelque ſecours que les Villes, les Alliez & les amis étrangers vous y puiſſent donner ; ou que vous ſoyez content de l'autorité que nous vous avons octroyée. Nous vous exhortons, MONSEIGNEUR, autant qu'il nous eſt poſſible, d'en demeurer ſatisfait, & nous vous avertiſſons qu'il n'eſt point de Principauté de longue durée, que celle qui eſt volontaire de la part du Sujet. Prenez garde que la trop grande ambition vous ayant aveuglé, ne vous mene en un lieu où ne pouvant monter plus haut, vous ne tombiez d'une chûte d'où vous ne pourrez jamais vous relever.

HARANGUE POUR PORTER les Principaux d'une Ville à y appaiſer les ſeditions qui s'y élevent.

Un Citoyen de la Republique de Florence parle aux plus conſiderables de la Seigneurie.

MESSEIGNEURS,

Si les Aſſemblées particulieres ſe peuvent faire impunément au préjudice de la Republique, l'on ſe peut hardiment aſſembler pour le bien de ſes affaires ; & ſi les méchans ne craignent point les jugemens des gens de bien, nous devons auſſi mépriſer ce qu'ils pourront dire, ou juger de nous. Le zele que nous avons

pour nôtre Païs, nous a fait comparoître devant vous, pour parler d'un desordre qui paroît, & pour vous aider à l'étouffer en sa naissance. Quoique l'entrepriſe ſemble difficile, elle pourra réüſſir, ſi laiſſant à part tout interêt particulier, vous joignez vôtre autorité à la force publique qui vous a été miſe entre les mains. La corruption generale de toutes les Villes d'Italie eſt contagieuſe à la nôtre; & depuis que cette Province s'eſt ſouſtraite à la Protection de l'Empire, ſes Villes n'ayant aucun frein qui les retient, ont été diviſées en Sectes & en factions, & ont ordonné de leurs Gouvernemens à leur fantaiſie: De-là ſont ſortis tous les maux, tous les deſordres, & toutes les alterations qu'on voit maintenant en l'Etat d'Italie. Car il n'y a ni amitié, ni union qu'entre ceux qui conſpirent contre leur païs, ou qui conſentent à quelque trahiſon tramée contre les particuliers. La crainte de Dieu, & la Religion ſont éteintes en ces gens là; la foi leur eſt moins chere & moins conſiderable que leur utilité particuliere, ils n'en font cas qu'entant qu'elle leur ſert comme d'un inſtrument de tromperie. Quand elle leur acquiert de la loüange & de l'eſtime, ils la priſent & en font gloire. Les Fourbes ſont eſtimez habiles, adroits & ingénieux; & les gens de bien paſſent pour ſots & impertinens. On ſuit en Italie tout ce qui peut être corrompu, ou qui a force de corrompre. Les jeunes gens y ſont oiſifs & faineants, les vieillards laſcifs & voluptueux: Bref en tout ſexe, & en tout âge, il y a une corruption univerſelle des bonnes mœurs. A quoi les Loix quelques ſaintes & bonnes qu'elles ſoient ne peuvent remedier. C'eſt de-là que naît l'avarice des Citoyens, & cet ardent deſir, non de la vraye gloire, mais des faux honneurs, les racines ordinaires des haines, des inimitiez, des injures & des partialitez, dont les rejettons ſont les meurtres, les banniſſemens, les perſecutions des gens de bien, & l'avancement des méchans. Les perſonnes vertueuſes n'ayant pour tout appui que leur innocence & leur vertu, ne cherchent pas leur honneur, ni leur défenſe par des voyes illégitimes, comme font les ſcelerats. De-là vient l'amour des partialitez, & de la puiſſance qu'ils uſurpent en la République: Les méchans les ſuivent par ambition & par avarice, & les gens de bien par neceſſité. Ce qui eſt le plus pernicieux, c'eſt le nom que les chefs des partialitez donnent à leurs deſſeins. Quoiqu'ils ſoient ennemis mortels de la liberté, ils ne l'oppriment qu'au nom des Seigneurs, & des Citoyens, ſous prétexte de la proteger & de la défendre. L'honneur de ſa délivrance n'eſt pas le prix qu'ils attendent de

la victoire, mais le contentement d'avoir exterminé leurs ennemis, & uſurpé la Principauté du pays; où étant parvenus, il n'y a ſorte d'injuſtice, de cruauté & d'avarice, qu'ils n'exercent. C'eſt alors que les loix ſont ordonnées, non pour le bien public, mais pour le profit particulier de celui qui les fait. Les guerres, la paix & les alliances ſe font, non pour la gloire commune, mais pour le contentement d'un petit nombre d'ambitieux & de mal-intentionnez. Entr'autres Villes la nôtre eſt infectée de ces deſordres. Les Loix & les Ordonnances y ſont faites, non ſelon qu'il eſt ſéant & convenable à une Republique; mais à la diſcretion & à la fantaiſie du parti qui aura gagné le deſſus. D'où vient que ſi-tôt qu'une faction eſt éteinte & détruite, une autre vient à naître & à pulluler en ſa place. Car la Ville qui tâche de ſe maintenir & de ſe conſerver plûtôt par les diviſions, que par les Loix; quand l'un des Partis eſt demeuré paiſible & ſans contradiction, il faut neceſſairement qu'il ſe diviſe & ſe détruiſe de lui-même; parce que les moyens particuliers qu'il avoit tenus & reſervez pour ſa conſervation, viennent à lui manquer. Les diviſions tant anciennes que nouvelles qui ſont arrivées en nôtre Ville, en rendent un aſſez fameux & aſſez funeſte témoignage. La défaite des Gibelins nous faiſoit eſperer que les Guelphes vivroient dans une parfaite bonace de repos, d'honneur, & de proſperitez. Neanmoins peu de temps aprés les Noirs & les Blancs les diviſérent. Depuis, bien que les Blancs euſſent été vaincus, les diviſions ne furent pas pourtant aſſoupies en la Ville, mais y furent continuées avec plus de chaleur qu'auparavant. Tantôt les uns favoriſoient les bannis; tantôt les autres conteſtoient & prenoient querelle pour les inimitiez du Peuple & des Grands. Tellement que pour donner aux autres ce que nous-mêmes dans nôtre bonne intelligence n'avons ni voulu, ni ſçû prendre, nous abandonnâmes nôtre liberté au Roi Robert, puis à ſon Frere, à ſon Fils & enfin au Duc d'Athenes. Nous ſommes toutefois en de continuels troubles, & ne pouvons nous arrêter, ni repoſer en aucun état, ne ſçachant nous reſoudre à vivre en liberté quoique la ſervitude nous ſoit inſupportable. Nos Polices & nos Ordonnances ſont ſi ſujettes aux diviſions, que nous ne faiſons point difficulté de préferer à un Roi un petit compagnon natif d'Agobie. Nôtre honneur nous avertit de nous ſouvenir du Duc d'Athenes, dont la tyrannie nous devoit faire ſages, & nous apprendre à regler nôtre vie. Nous avons les armes à la main, comme lorſque cet

ambitieux fut chaſſé ; nous combattons avec une animoſité, & une rage plus obſtinée, que quand nôtre ancienne Nobleſſe demeura vaincuë, & réduite à la merci du Peuple. Les occaſions de ſcandale & de partialité ont ceſſé à Florence, quand nous avons réprimé l'ambition inſupportable de ceux qui en étoient les auteurs. Nous connoiſſons maintenant par experience l'abus de nos fantaiſies, & la tromperie de nos jugemens. La préſomption & l'avarice des Grands ne furent pas alors détruites, mais pratiquées par nos Citoyens, qui touchez d'une pareille ambition aſpirent aux premieres dignitez de la Republique. Ils ont nouvellement troublé le calme & l'union de la Ville, & reſſuſcité la memoire des Guelphes & des Gibelins, que nous croyions pour jamais enſevelie. De-là nous connoiſſons la viciſſitude, l'inconſtance, & l'inſtabilité des choſes humaines ; que rien n'eſt durable en ce monde, & qu'il ſemble que ce ſoit une ordonnance du Ciel, qu'il y ait des familles qui naiſſent pour la ruine de leurs Republiques. La nôtre ſur toutes en a été perſecutée par les afflictions qu'elle a reçûës de pluſieurs familles. Les grandes playes que lui ont faites celles de Buondelmonti, de Uberti, de Donati, de Cerci, de Rucci, & d'Albizi, ſaignent encore, & ſaigneront à jamais. Si nous alléguons les coûtumes corrompuës, les mauvaiſes mœurs, & les diviſions dont cette Ville a été continuellement affligée, ce n'eſt pas, MESSEIGNEURS, pour vous fâcher. C'eſt ſeulement pour vous en rafraîchir la memoire, pour vous faire voir que les malheureux ſuccés des premiers troubles ne vous doivent pas faire perdre l'eſperance de pouvoir aſſoupir ceux que nous voyons maintenant. Autrefois ces illuſtres Familles étant ſoûtenuës de la faveur des Princes, tant voiſins qu'étrangers, étoient ſi puiſſantes, que les Magiſtrats ne pouvoient domter leur inſolence. Mais preſentement que l'Empire eſt ſans force, qu'on ne redoute guere le Pape, & que l'Italie & cette Ville ſont unies de telle ſorte qu'elles ſe peuvent gouverner d'elles-mêmes ; il eſt facile d'y remédier. D'ailleurs nôtre Republique peut ſur toutes les autres ſe maintenir unie, & il eſt aiſé de la réformer par de bonnes ordonnances, par de bons réglemens de police, & par les voyes ordinaires, pourvû que VOS SEIGNEURIES s'y employent de tout leur pouvoir. A quoi nous vous exhortons, non comme des perſonnes paſſionnées pour leur interêt particulier, mais comme de bons Citoyens bien intentionnez & affectionnez au bien de leur Patrie. Si l'alteration de l'Etat eſt grande & difficile à cor-

riger, tâchez au moins de le purger de l'humeur qui le rend malade, de la rage qui le consume, & du venin qui le tuë. N'imputez point les anciens desordres au naturel des hommes, mais au tems qui étant changé par une légitime police, doit élever nôtre Ville à une meilleure fortune. Car il est aisé de corriger sa malice par la prudence, si l'on réprime l'ambition des factieux; & si en renversant l'ordre qui nourrit les Sectes, l'on choisit ceux qui s'accommodent à la façon de vivre libre & politique. Prenez une ferme résolution d'y pourvoir maintenant, & d'y remedier par la douceur des Loix, de peur que si vous differez davantage, l'on ne vienne à prendre les armes ouvertement.

HARANGUE POUR DEMANDER l'Alliance & le secours d'un Voisin.

Ce sont les Habitans de l'Isle de Corcyre, maintenant Corfou, qui implorent l'assistance des Atheniens contre la Republique de Corinthe, & leur parlent en ces termes, selon Thucydide.

MESSIEURS,

Ceux qui implorent le secours d'autrui, sans lui avoir jamais rendu de service considerable, ni avoir part à son Alliance, doivent montrer que ce qu'ils demandent lui est avantageux, ou qu'il ne lui peut nuire: & ensuite, qu'ils lui en auront une obligation éternelle, sans quoi ils ne doivent pas trouver étrange qu'on les refuse. Sur ce fondement nous venons demander vôtre assistance, & reconnoître que nous nous sommes trompez de n'avoir recherché jusqu'à present l'alliance de personne. Ce qu'on pourroit imputer à une bonne conduite, de ne se point engager avec des gens qui nous puissent embarquer malgré nous en quelque guerre, nous tourne aujourd'hui à imprudence & à foiblesse. Car aprés avoir repoussé tout seuls les Corinthiens par un heureux combat; maintenant qu'ils se préparent à venir contre nous avec de plus grandes forces, nous nous sentons trop foibles, pour leur résister, & la grandeur du peril nous contraint d'avoir re-

cours à vôtre puiſſance. Nous croyions le pouvoir faire avec plus de juſtice, qu'ils tirent une partie de leur appareil du Peloponneſe & du reſte de la Grece. Et veritablement nous ſommes à plaindre plûtôt qu'à blâmer, ſi nous avons cherché de vivre en repos, ſans nous embaraſſer des affaires d'autrui. Mais aujourd'hui que l'évenement a découvert le défaut de nôtre Politique, nous nous adreſſons à vous ſur l'aſſurance que nôtre alliance vous ſera utile & glorieuſe. Car nous ne venons point vous prier de défendre l'injuſtice, mais de proteger l'innocence ; & le peril où nous ſommes, ſera comme un gage de nôtre reconnoiſſance & de nôtre fidelité. D'ailleurs, comme nous ſommes les plus puiſſans ſur Mer aprés vous, il ne vous pouvoit rien arriver de plus avantageux, ni de plus pernicieux à vos Ennemis, que d'acquerir ſans peine une puiſſance comme la nôtre, que vous voudriez avoir achetée en un autre tems, de tout vôtre credit. Ceci vous donne, avec l'eſtime des Etrangers, l'obligation d'un Peuple puiſſant, jointe à la ſeureté de vôtre Etat. Vous avoûrez qu'il y en a peu qui apportent de ſi grands avantages à ceux dont ils recherchent la protection, & qui leur faſſent autant de faveur qu'ils leur en demandent. Si quelqu'un croit que vous n'avez rien à apprehender en l'état où vous êtes, & que par ce moyen nôtre Alliance vous eſt inutile ; celui-là ne voit pas que vôtre grandeur donne de la jalouſie aux Lacedemoniens, & que les Corinthiens nos ennemis & les vôtres, nous attaquent pour venir à vous, de peur que nous n'uniſſions contr'eux nos forces ; ou qu'ils prennent l'occaſion de ſe fortifier contre vous par nôtre ruïne. Il vaudroit donc mieux les prévenir par nôtre union, que d'avoir à s'en défendre aprés, avec plus de deſavantage. S'ils diſent qu'il n'eſt pas juſte de prendre la protection de leurs Vaſſaux contr'eux-mêmes, qu'ils ſçachent que nous ne ſommes point leurs Vaſſaux, & qu'une Colonie ne doit reconnoître la Ville dont elle tire ſon origine, qu'autant qu'elle lui tient lieu de mere, & non de marâtre ; puiſqu'elle n'en a point été détachée pour être ſon Eſclave, mais ſa Compagne, & pour joüir comme elle de tous ſes droits & de tous ſes privileges. Il ne reſte plus qu'à faire voir qu'ils ont tort, ce qu'il eſt facile de prouver ; puiſque dans le different que nous avons eu avec ceux d'Epidamne, ils ont mieux aimé ſe défendre par les armes que par la juſtice. Que le traitement qu'ils nous font injuſtement vous faſſe apprehender leur Alliance ; car s'ils traitent ainſi leurs Citoyens, que ne feront-ils point aux Etrangers ? Celui-là, MESSIEURS, qui fait le moins

moins de grace à ſes Ennemis, & qui ſouffre moins leur aggrandiſſement, eſt celui qui a le moins de ſujet de ſe repentir, & qui vit en plus grande ſeureté. Du moins vous ne rompez pas avec les Lacedemoniens en nous recevant, parce que nous ſommes libres par les termes du Traité qui porte : *Que les Villes Grecques qui ne ſont d'aucun parti, pourront prendre celui qu'il leur plaira.* Il ſeroit injuſte de permettre à vos Ennemis de remplir leurs Vaiſſeaux de vos Sujets, & de faire un crime de nous ſecourir ; ſi vous le faiſiez, nous aurions bien plus ſujet de nous plaindre qu'eux : car en nous rejettant, vous rejettez des ſupplians qui ne vous ont fait aucun déplaiſir, tandis que vous ſouffrez que vos Ennemis faſſent des levées dans vos Terres ; comme s'il étoit raiſonnable qu'ils euſſent la liberté de nous attaquer avec vos forces, & que vous n'euſſiez pas celle de nous défendre. Le dernier vous eſt bien plus glorieux, outre les grands avantages que vous en tirerez, dont le principal eſt que vos Ennemis deviendront les nôtres, & que vous vous acquerrez les forces d'un Etat qui n'eſt pas foible, & qui vient de châtier ceux qui s'étoient révoltez contre lui. D'ailleurs, vous profiterez bien plus de l'alliance de Corcyre, que de celle de Corinthe ; car vous devez empêcher que perſonne que vous, n'ait d'Armée Navale conſiderable, ou vous rendre Amis ceux qui en ont. Si quelqu'un dit que nôtre Alliance vous eſt veritablement avantageuſe, mais qu'il y a du danger en la prenant, de rompre avec les Lacedemoniens ; qu'il ſçache que vous deviendrez par là plus redoutables, au lieu qu'en la refuſant ſur une vaine confiance de Paix, vous ne vous maintiendrez pas contre des Ennemis plus forts que vous. Il ne s'agit pas moins ici de vos avantages que des nôtres ; & celui-là ſe trompe qui s'amuſant au preſent qui ne peut long-tems durer, ſans regarder à l'avenir qui vous menace, vous détourne de prendre l'Alliance d'une République, quiamie ou ennemie, eſt de grande importance pour la Guerre. Vous ſçavez qu'elle eſt ſituée en lieu trés-commode pour y envoyer des Troupes, & pour empêcher qu'il n'en vienne. Enfin, pour tout dire en un mot, il n'y a que trois Flottes de quelque conſideration en Grece, la vôtre, la nôtre, & celle des Corinthiens : ſi vous nous abandonnez, les Corinthiens nous prendront, & joindront la nôtre à la leur ; & ſi vous nous recevez, vous en aurez deux contre une.

Réponſe des Corinthiens.

MESSIEURS,

Puiſque nos Ennemis ne ſe ſont pas contentez d'implorer vôtre aſſiſtance, mais nous ont accuſez d'injuſtice pour leur avoir déclaré la Guerre ; il eſt à propos de répondre à l'un & à l'autre, pour mieux faire voir l'équité de nos demandes, & vous faire rejetter avec plus de fondement, le profit apparent qu'ils vous offrent. Ils diſent que par modeſtie, ils n'ont jamais pris l'alliance de perſonne ; ils devroient dire par interêt, ou par malice, pour n'avoir point de témoins de leurs méchancetez, & pour ne donner part à perſonne de leurs brigandages. Ils ſont ſituez tout à propos pour cela, & ſe peuvent paſſer du commerce des autres Nations, au lieu qu'on ne ſe peut paſſer du leur, & qu'on eſt contraint ſouvent de relâcher dans leurs Ports, par la violence de la tempête. Ce qu'ils en font, n'eſt donc pas pour s'empêcher de participer aux injuſtices d'autrui, mais pour empêcher qu'on n'ait part aux leurs, pour être les ſeuls Arbitres de leurs déportemens, & ne point rougir de leurs crimes. S'ils étoient auſſi gens de bien qu'ils le veulent faire croire, ils dévroient d'autant plus obſerver l'équité en toutes choſes, qu'on a moins de moyen de les convaincre. Mais ils ne le font pas, & ſe gouvernent tout autrement qu'ils ne devroient, tant envers nous qu'envers les autres : Car étant à nous, non ſeulement ils s'en ſont alienez de tout tems, mais ils nous font maintenant la Guerre. Il ne ſert de rien de dire, qu'ils n'ont point été détachez de Corinthe, pour en être maltraitez ; puiſque ce n'eſt pas auſſi pour ſouffrir leurs violences, que nous avons fondé leur Colonie. C'eſt pour en recevoir l'honneur qu'ils nous doivent, & pour être leurs Chefs comme nous le ſommes des autres, qui nous rendent autant de témoignages de leur reſpect & de leur amitié, que ceux-ci nous en donnent de leur mépris & de leur haine. Cela ſert beaucoup à nôtre juſtification ; car nous ſerions également haïs de tous, ſi nous abuſions de nôtre pouvoir. Nous ne leur avons donc pas déclaré la Guerre ſans raiſon ni pour peu de choſe ; & quand nous l'aurions fait, c'étoit à eux à ceder doucement à nôtre co-

lere, & nous aurions eu honte alors de forcer leur modeſtie. Mais bien loin de cela, ils nous font mille injuſtices par orgueil & par inſolence; & tout de nouveau ils viennent de nous enlever Epidamne, dont nous avions pris la protection, tandis qu'ils la négligeoient dans ſa miſere. Ils répondent qu'ils ont voulu remettre leur differend à la déciſion d'un Juge; mais il falloit faire marcher les effets avec les paroles, & ne pas décider par les armes, ce qu'on vouloit ſoûmettre à la Juſtice. D'ailleurs, ils ne ſe ſont aviſez de ce prétexte, que ſur l'apprehenſion de nos forces, lorſqu'ils ont vû que nous voulions prendre ſa défenſe. Non contens de cela, ils vous veulent rendre complices de leurs crimes, & vous obliger à maintenir leur révolte; mais il falloit venir ici avant que de nous avoir offenſé, & lorſqu'ils n'avoient rien à craindre, & non pas maintenant qu'ils ſont en danger. Ne leur accordez donc pas dans leur peril, l'aſſiſtance qu'ils vous ont déniée dans le vôtre; & n'ayant point eu de part à leur faute, n'en ayez point auſſi à leur punition. C'eſt aſſez montrer que nôtre droit eſt appuyé ſur de ſolides fondemens, & que nos Ennemis n'ont de leur côté, que l'ambition & la violence. Il reſte à faire voir que vous ne pouvez juſtement les recevoir pour Alliez: car encore que le Traité porte: *Que les Villes qui ne ſont d'aucun parti, pourront prendre celui qu'il leur plaira*: Cela s'entend pourvû que ce ne ſoit point au préjudice de l'autre parti, ni pour fomenter la révolte, & apporter la Guerre au lieu de la Paix à ceux qui les recevront, comme il arrivera ſi vous les croyez. Car en leur accordant vôtre Alliance, vous aurez affaire à nous; parce que nous ne pourrons ſoûtenir nos interêts ſans bleſſer les vôtres, ni châtier les rebelles en épargnant leurs Protecteurs. Vous ferez mieux de nous laiſſer entrebattre ſans prendre parti: mais ſi vous avez à le faire, il faut que ce ſoit pour vos Alliez, plûtôt que contre eux; d'autant plus que les Samiens s'étant révoltez contre vous, nous empêchâmes le Peloponneſe de prendre leur défenſe; & ſoûtinſmes que chacun devoit avoir droit de châtier ſes coupables. Ne prenez donc pas la protection de nos Sujets révoltez; ſi vous le faites, nous en ferons autant des vôtres, & vous établirez cette coûtume contre vous-mêmes. C'eſt ce que nous avions à dire pour nôtre défenſe, & ce qui nous ſuffit pour nous juſtifier devant des Juges équitables. Il ne reſte plus qu'à vous faire ſouvenir d'une choſe que vous ne pouvez oublier ſans ingratitude: c'eſt qu'avant la venuë des Perſes nous vous prêtâmes vingt Galeres, lorſque vous faiſiez la guerre aux Eginetes.

Ce ſervice joint à celui que nous vous rendîmes en l'affaire de Samos, vous donna moyen de domter les uns, & de vous venger des autres. Ajoûtez à cela, que ç'a été un tems, où par une trop grande ardeur de ſe venger, on a coûtume de négliger tout le reſte, & où nous tenions pour amis ceux qui contribuoient à vôtre vengeance, quoiqu'ils euſſent été nos Ennemis. Rendez-nous la pareille en cette rencontre, puiſque ce n'eſt ni pour en abuſer, ni pour vous nuire; & n'écoutez point ceux qui vous diront que cela eſt injuſte, comme s'il y avoit rien de plus juſte que de faire ſon devoir, & de rendre un bienfait quand on l'a reçû. La guerre dont nos Ennemis vous menacent, pour vous faire commettre une ingratitude & une injuſtice, eſt une guerre incertaine, & il ne faut pas ſe faire des Ennemis certains. Purgez plûtôt par là le ſoupçon que vous avez eu contre nous dans l'affaire de Megare; car une derniere faveur, quoique moindre, quand elle eſt faite à propos, a coûtume d'effacer une plus grande injure. Ne vous laiſſez pas tenter auſſi à l'offre qu'on vous fait d'une Armée Navale. On acquiert plus de puiſſance, & de puiſſance plus aſſurée, en ne faiſant tort à perſonne, qu'en ſe laiſſant tranſporter à de vaines eſperances d'une grandeur imaginaire. Ainſi ne recevez pas les Corcyriens dans vôtre Alliance à nôtre préjudice, & ne prenez point la défenſe de nos Citoyens aux dépens de vôtre interêt & de vôtre honneur.

HARANGUE POUR DEMANDER l'aſſiſtance d'un Peuple Allié contre un Ennemi puiſſant.

Les Corinthiens ayant été battus en pluſieurs combats ont recours aux Lacedemoniens leurs Alliez, & leur parlent en ces termes.

MESSIEURS,

La bonne foi que vous gardez dans les affaires publiques, & dans celles des particuliers, vous rend plus difficiles à croire la mauvaiſe foi des autres; & vôtre moderation empêche que vous

ne découvriez l'ambition de vos Ennemis. Car aprés vous avoir prédit mille fois les maux dont vous menaçoient les Atheniens, vous avez mieux aimé attribuer nos plaintes à quelque mécontentement particulier, que de vous en éclaircir pour y donner ordre ; ſi bien que pour n'avoir pas prévenu les maux à venir, vous êtes contraints maintenant d'y pourvoir. Nous avons donc bien des choſes à dire, parce que nous en avons beaucoup ſouffert par la négligence des uns, & par la violence des autres. Ces violences ſont trop publiques, pour nous mettre en peine de les prouver : qu'eſt-il beſoin d'un long diſcours, lorſque les uns ſont aſſujettis, les autres ſur le point de l'être ? Si vous aviez pourvû de bonne heure à ces déſordres, les Atheniens ne nous auroient pas enlevé Corcyre, & n'aſſiégeroient pas preſentement Potidé, dont l'une fourniſſoit d'Armée Navale à tout le Peloponneſe, & l'autre eſt un poſte tres-important pour les affaires de Thrace. C'eſt vous, MESSIEURS, qui en êtes cauſe ; pour les avoir laiſſé fortifier aprés la retraite des Perſes, & uſurper enſuite la liberté, non ſeulement de leurs Alliez, mais des vôtres. Celui qui fait le mal n'eſt pas ſi coupable, à mon avis, que celui qui le néglige ; lorſqu'il y peut donner ordre, & qu'il fait profeſſion comme vous d'être le Liberateur de la Grece. A peine nous accordez-vous aujourd'hui, pour faire nos plaintes, l'Aſſemblée que nous devrions obtenir, pour nous venger. Car ceux qui ont concerté de longue main ce qu'ils doivent faire, comme ont fait les Athéniens, ne tardent point à executer leurs entrepriſes, & prennent leurs Ennemis au dépourvû : les autres ne ſçavent où ils en ſont, lorſque les malheurs arrivent. Ce n'eſt pas que nous ne voyions bien il y a long-tems où ils tendent, & comme ils gagnent pied à pied ; mais vôtre patience les fait agir plus ſourdement, parce qu'ils ne ſçavent pas encore s'ils ſont découverts ; & s'ils viennent une fois à le reconnoître ſans que vous y remédiez, ils marcheront la tête levée. Vous êtes les ſeuls de toute la Grece, qui êtes maintenant en repos, non tant par vos forces, que par vôtre inſenſibilité. Au lieu que les autres prévienent l'agrandiſſement de leurs Ennemis, vous attendez qu'ils ſe ſoient agrandis pour les combattre, & differez à vous déclarer que vous ſoyez accablez de leur puiſſance. Ceux-là ſe trompent qui vous eſtiment grands Politiques : car les Perſes étoient venus des extrémitez du Monde, pour vous perdre, que vous n'aviez encore donné ordre à rien ; & par la même imprudence, vous négligez aujourd'hui des Ennemis qui ſont à vos portes.

Vous ſçavez pourtant que les victoires que nous avons remportées ſur eux & ſur les Barbares, viennent plûtôt de leurs défauts que de nos avantages; & que la confiance qu'on a euë en vous en a trahi beaucoup, qui s'y ſont laiſſé ſurprendre. Que perſonne ne s'imagine que nous diſions ceci pour vous outrager plûtôt que pour vous faire un reproche; le premier n'eſt que contre les Ennemis qui nous aſſaillent, l'autre pour les amis qui nous abandonnent. On ſçait qu'en l'état où ſont les choſes, nous avons droit de nous plaindre plus que perſonne du monde. On diroit que vous n'avez point de ſentiment, que vous n'avez jamais conſideré à quels Ennemis vous avez affaire, ni combien leur puiſſance vous doit être redoutable. Ce ſont des eſprits vifs & remuans, toujours prêts à entreprendre, pendant que vous ne ſongez qu'à conſerver, ſans faire de nouvelles entrepriſes, ni pourvoir même aux choſes les plus neceſſaires; ils forment des deſſeins hardis & ambitieux, au lieu que vous n'en faites point qui ne ſoient au deſſous de vos forces. Ils ſont pleins de confiance dans les dangers, & vous ne croyez jamais ſortir des vôtres, vous n'êtes pas même aſſûrez dans les choſes les plus certaines. Ils ſont actifs, vous êtes lents; ils courent par tout, pendant que vous ne bougez d'une place; ils croyent qu'il y a toujours quelque choſe à gagner en ſe remuant, au lieu qu'en vous déplaçant le moins du monde, vous apprehenderiez de tout perdre. Achevons de dire leurs avantages qui vous apprendront vos défauts. Quand ils ont quelque bonheur, ils pouſſent plus loin leur fortune; s'ils tombent, ils ſont tout prêts à ſe relever, & ne perdent point cœur par leur défaite. Ils déliberent eux-mêmes, & ſe ſervent de toute ſorte de gens pour l'execution. Ils croyent perdre beaucoup quand ils ne gagnent rien, & ce qu'ils gagnent leur eſt peu à l'égard de ce qu'ils eſperent. Si quelque affaire ne leur réüſſit pas, l'on en ſubſtituë incontinent une autre. Ils déliberent promptement, & executent de même; & l'on peut dire qu'ils eſperent toujours, parce qu'ils n'ont pas plûtôt formé un deſſein qu'il eſt accompli; auſſi ne ſongent-ils jour & nuit à autre choſe, & s'y employent de toute leur force. Ils joüiſſent fort peu du preſent, parce qu'ils penſent toûjours à l'avenir, & trouvent leur repos dans l'agitation, comme ſi l'oiſiveté étoit pire que le travail. Ils ne connoiſſent d'autres fêtes, que de s'occuper à l'accompliſſement de leurs deſſeins, & croyent que le ſervice des Dieux conſiſte à faire ſon devoir. Enfin, l'on peut dire, qu'ils ſont nez pour n'être jamais en repos, & pour n'y pas laiſſer les autres. Cependant, Mas-

SIEURS, ayant affaire à de telles gens, vous dormez ; & ne ſongez pas que pour vivre en repos, ce n'eſt pas aſſez de ne faire tort à perſonne, il faut empécher qu'on ne nous en faſſe. Vous mettez la Juſtice à ne point faire de mal, plûtôt qu'à venger celui qu'on vous fait. Vous auriez bien de la peine à ſubſiſter de la ſorte, quand vous auriez en tête des Ennemis ſemblables à vous. Mais vôtre probité eſt trop à l'antique pour ce tems-ci. Il faut dans la Politique comme dans les autres arts, ſuivre toujours les modes nouvelles, parce que le monde ſe rafine en vieilliſſant. Quand on eſt dans la tranquilité, on peut garder ſes anciennes maximes ; mais quand on a pluſieurs affaires ſur les bras, il faut tout mettre en œuvre pour s'en tirer. Les Athéniens ont accrû leur puiſſance par cette voye. Suivez leur exemple, ſecourez les Potidéens & vos autres Alliez comme vôtre devoir vous y oblige, en entrant au plûtôt dans le païs ennemi. N'abandonnez point vos amis & vos voiſins, de peur de les contraindre par le deſeſpoir à recourir à d'autres, qu'à vous ; quand nous le ferions, nous ne ferions rien d'injuſte devant les Dieux, ni devant les Hommes. Ceux qui abandonnez de leurs amis dans les dangers ont recours à une puiſſance étrange, ne ſont pas traîtres à leurs amis, mais ce ſont les faux amis qui les abandonnent. Nous perſiſterons dans vôtre Alliance, tandis que vous vous diſpoſerez à nous ſecourir. C'eſt le mieux que nous puiſſions faire les uns pour les autres. Prenez là-deſſus une bonne réſolution, & vous portez auſſi généreuſement que vos Peres à la défenſe de Péloponneſe, pour montrer que vous êtes auſſi dignes qu'eux d'y commander.

HARANGUE OU IL EST MONTRÉ qu'un grand Monarque peut avec gloire ſe démettre de ſon Empire.

L'Empereur Charles-Quint à ſes ſœurs

JE ne doute point, mes cheres Sœurs, que toute la Terre ne parle maintenant de l'action que je viens de faire, ; & que les moins ſpéculatifs, n'employent toute leur Politique, & tout leur raiſonnement, pour en deviner la cauſe. Cette action a été aſſez grande, & aſſez extraordinaire, pour donner de l'éton-

M. de Scudery dans ſes Diſcours Politiques des Rois.

nement & de la curioſité aux ames qui en ſont les moins capables : & quoi qu'en la faiſant j'aye eû pour témoins, Philippe Roi d'Angleterre, Maximilien Roi de Bohême, Eleonor Reine de France & de Portugal ; Marie Reine de Hongrie ; Emanuel Philibert Duc de Savoye ; Chriſtine fille du Roi de Dannemarc, Ducheſſe de Lorraine ; tous les Chevaliers de la Toiſon d'Or, tous les Grands d'Eſpagne ; toutes les perſonnes de qualité qui ſont en Flandre, & un nombre infini de Peuple : je doute, ſi la poſterité la pourra croire. Tous les Siécles nous fourniſſent aſſez d'exemples de gens qui ont uſurpé des Empires & des Royaumes, & des Princes qui les ont perdus : Mais l'Hiſtoire univerſelle nous fait voir ſi rarement, ceux qui ont quitté ſans contrainte des Sceptres & des Couronnes, que qui en exceptera l'Empereur Diocletien, je penſe que je n'aurai perſonne à imiter. L'on m'a vû remettre à mon Fils, tous les Royaumes, toutes les Provinces, toutes les Iſles, tant du vieux que du nouveau Monde, où je commandois ſouverainement : L'on m'a vû envoyer par le Prince d'Orange à mon Frere Ferdinand Roi des Romains, le Sceptre & la Couronne Imperiale : L'on m'a vû ſortir d'un Palais, & me retirer dans une maiſon particuliere à Bruxelles, & l'on me va voir paſſer de cette maiſon à un Hermitage. Peut-être n'a-t'on pas vû, & ne verra-t'on jamais, la cauſe qui me la fait faire. Si j'avois perdu des batailles ; ſi les Barbares avoient envahi toutes les Provinces de l'Empire, ou ſi toutes ces Provinces s'étoient revoltées ; l'on pourroit dire que je quitterois ce que je ne pourrois garder : & que je ferois ſemblant d'abandonner volontairement une choſe que j'abandonnerois par force. Mais toute la Terre ſçait, que depuis l'âge de dix-ſept ans, où je pris mes premiers Sceptres, juſques à l'âge de cinquante-ſix où je les quitte avec les derniers : toute ma vie & toutes mes avantures n'ont été qu'un enchaînement de Victoires & de Triomphes, & qu'une longue ſuite de proſperitez. J'ai joüi quarante-ans des Royaumes de mon Pere que j'abandonne à mon Fils, & trente-ſix ans de l'Empire que j'abandonne à mon Frere ; mais avec tant de bonheur & tant de gloire, que je puis dire ſans vanité, que depuis les premiers Ceſars mes devanciers juſqu'à moi, Charlemagne ſeul peut être comparé à Charles. En effet, quel Prince peut-être preferé à Charles, puiſque Charles a été preferé à François ? Ce grand Homme, que le ſeul déſir de gloire a rendu mon éternel ennemi, & que le bruit de mes Victoires a ſi ſouvent réveillé, aſpiroit à l'Empire auſſi-bien

que

que moi, & n'oublia rien pour y parvenir. Il fit remuer en Allemagne toutes les machines ſecrettes de ſes intelligences, & fit oüir le bruit de ſes Armes au bord du Rhin, pour intimider les Electeurs : Cependant *le Demon d'Auguſte fut plus fort que celui d'Antoine*, quoi que celui de cet Antoine fût plus fort que celui de tout le reſte des hommes. Oüi, malgré toute la réſiſtance de cet illuſtre rival, j'obtins l'Empire où il prétendoit : & je l'obtins avec d'autant plus d'honneur, que toute l'Europe ſçut qu'il y avoit prétendu. Ce n'eſt pas le ſeul avantage que la Fortune m'a donné ſur ce redoutable ennemi : au contraire, il ſemble qu'elle ne l'ait fait naître en mon Siécle que pour ma gloire, & que le triomphe de Charles n'auroit pas eu tout ſon ornement, ſi ce fameux Vaincu n'eût ſuivi ſon Char. Je ne ſçai, ma Sœur, ſi ce n'eſt point manquer de jugement, & choquer la bienſeance, que de vous parler en cette rencontre, de la priſon de vôtre Mari : Mais outre qu'il ne l'étoit pas encore, & qu'il ne le fut même que parce qu'il fut mon priſonnier ; cette tentation eſt ſi douce, qu'une ame auſſi avide de gloire que la mienne, auroit beaucoup de peine à lui réſiſter. Et puis un Roi que l'on a pris l'épée à la main, au milieu du Champ de Bataille, tout couvert de ſang & de feu, tout environné d'armes rompuës, de Drapeaux déchirez, d'Eſcadrons en fuite, de Bataillons renverſez, de Morts & de Mourans ; Ce Roi tout vaincu qu'il eſt, n'eſt guere moins glorieux que ſon vainqueur. Souffrez donc, ma Sœur, que je me ſouvienne de la Bataille de Pavie, comme de la plus grande action de mon Régne : & ſi vous vous ſouvenez que ce Prince que l'Italie & l'Eſpagne virent priſonnier fut vôtre mari, vous n'oublirez pas, s'il vous plaît, que je ſuis encore vôtre Frere. Mais pour paſſer des affaires étrangeres aux domeſtiques, des guerres de dehors, à nos diſſenſions civiles, & d'Eſpagne en Flandre ; quel honneur n'acquis-je point, lorſque je fus châtier la rebellion de Gand ? Cette rebellion étoit grande ; la conſequence en étoit à craindre ; & cependant pour pouvoir éteindre ce feu, avant qu'il s'accrût davantage, il falloit ſe confier à un ancien ennemi nouvellement reconcilié : il falloit entrer dans les Etats d'un Prince qui ne faiſoit que de ſortir de nôtre priſon ; il falloit s'aſſûrer en la generoſité d'un homme dont la rançon avoit été aſſez rigoureuſe ; En un mot, il falloit s'expoſer à perdre tout, pour eſſayer de ſauver la Flandre. Une politique plus craintive que la mienne n'auroit jamais pû vaincre ſes ſcrupules en cette occaſion ; & pendant qu'elle eût perdu le tems à déliberer, les rebelles l'auroient employé à fomen-

ter leurs révoltes, & à s'affermir dans leur uſurpation. Pour moi je n'en uſai pas ainſi : & dés que la raiſon m'eut fait voir que je ne pouvois ſouffrir ſans honte & ſans lâcheté l'audace de cette Ville rebelle ; *je remis Ceſar & ſa fortune* à la merci des vents & des vagues ; je mépriſai ce qu'on tâchoit de me faire craindre ; je traverſai toute la France heureuſement, & je fus châtier cette Ville révoltée. François en uſa veritablement avec une generoſité digne de lui : Mais je penſe pouvoir dire qu'en cette rencontre, ma hardieſſe fut digne de moi. Que ſi pour repaſſer de Flandre en Eſpagne, nous tournons tête vers Fontarabie, quels nouveaux Trophées n'y verra-t'on point ? Ce Siége ne me coûta pas plus de jours, qu'on croyoit qu'il me couteroit d'années : & ce fut là que Ceſar put dire encore une fois, *qu'il étoit venu, qu'il avoit vû, & vaincu.* Mais c'eſt à vous ſeules, mes cheres Sœurs, que je veux avoüer une choſe que la bienſeance m'a obligé de nier à toute l'Europe : Vôtre diſcretion merite cette confidence ; & celui qui vous confieroit ſa vie, ne ſçauroit craindre de vous confier ſon ſecret. Diſons donc que la priſe de Rome ajoûta un merveilleux éclat à ma gloire, de quelque nuage que l'on ait tâché de l'obſcurcir. C'eſt ſur le Capitole que doivent triompher les Ceſars & les Empereurs : & il étoit juſte de faire ſentir la puiſſance de ſes premiers Maîtres, à cette ſuperbe Maîtreſſe du monde. Que ſi la Vertu ſcrupuleuſe trouve quelque choſe qui la choque en ce Triomphe, permettons-lui d'en détourner les yeux, pourvû qu'en les détournant de Rome elle les porte ſur Bologne, & qu'elle nous y voye recevoir la Couronne Imperiale des mains du Souverain Pontife. Que s'il lui faut quelque choſe de plus pour l'appaiſer, & pour lui faire oublier le ſac de Rome, faiſons qu'elle nous ſuive en Auſtriche : Elle nous y verra comme le Bouclier de toute la Chrétienté, repouſſer les forces de Soliman, le plus grand de tous les Empereurs Turcs. Elle nous y verra faire tête à ce redoutable ennemi, & arrêter ce dangereux torrent qui menaçoit de ravager toute l'Allemagne, & peut-être toute l'Europe. Que ſi de l'Europe même cette même Vertu tourne ſes regards ſur l'Afrique, elle m'y verra encore aux mains avec les mêmes ennemis, ennemis de toute la Chrétienté ; en un mot, avec les Mahometans. Qui n'a point ſçû la priſe de la Goulette ? & quel Climat a été aſſez éloigné des côtes de Barbarie, pour n'entendre point parler de cette grande occaſion ? Preſque tous les Chrétiens ne furent que ſpectateurs pendant cette Guerre : & moi ſeul fis voler & triompher l'Aigle Romaine en des lieux où elle n'avoit jamais parû, depuis la défai-

te d'Annibal, & la victoire de Scipion. Qui n'a point entendu parler de la fuite de Cairadin Barberouſſe, ce fameux & redoutable Corſaire, qui a tant enrichi Alger des dépoüilles des Chrétiens, & qui a tant fait d'Eſclaves? Il étoit l'effroi de toutes nos côtes; il étoit la terreur de tous nos Vaiſſeaux; quelques-uns mêmes l'avoient nommé *le Dragon de la Mer*: & cependant ce Dragon s'enfuit devant un Aigle; & ſi ce Pirate ne perdit ni ſa Flote, ni la vie, ni la liberté, il perdit l'honneur qu'il devoit plus eſtimer que ſa Flotte, que ſa vie, & que ſa liberté. Il s'enfuit enfin ce fameux Voleur de tant de richeſſes; & nous eûmes au moins la gloire de voir fuïr devant nos Galeres ce redoutable Tyran de la Mer. Qui n'a point entendu parler de l'importante priſe de Thunis, Ville Capitale d'un Royaume, dont elle porte le nom? N'avions-nous pas lieu d'eſperer aprés l'avoir emportée, que Fez & Maroc auroient le même deſtin; qu'Alger même tomberoit ſous nôtre puiſſance; & que toute l'Afrique entiere cederoit à la Fortune du Victorieux? Oüi, mes cheres Sœurs, nous avions lieu de l'eſperer: & le ſuccés eût infailliblement répondu à nôtre attente, ſi les affaires de l'Europe n'euſſent point arrêté nos progrés de Barbarie, & ne m'euſſent point contraint de repaſſer promptement la Mer. Il eſt vrai que je ne changeai que de Climat & d'ennemis, & que je ne changeai point de fortune. La victoire me ſuivit de l'Afrique en Allemagne, & le Duc de Cleves ſentit bientôt que j'étois un redoutable ennemi. Je lui défis toutes ſes Troupes, je lui pris toutes ſes Villes; & ſi ma clemence n'eût égalé ma valeur, je l'aurois enſeveli ſous les ruïnes de ſes Etats. Lorſque l'erreur de Luther eut infecté la Germanie, & qu'il fallut oppoſer le fer & le feu à ce dangereux Monſtre naiſſant; combien de Villes ne s'oppoſerent-elles pas à mes victoires, & combien de Villes ne virent-elles pas tomber leurs murailles ſous l'heureux effort de mon bras? Ulme ceda la premiere: Auſpurg la ſuivit, Halle voulut imiter l'une & l'autre: plus de trente Villes firent de même; & Straſbourg enfin avec cette horloge dont toute l'Europe parle tant, marqua l'heure de ſa priſe, & celle de mon Triomphe. Que vous dirai-je du Duc de Saxe, ce dangereux Chef de Parti; cet ardent défenſeur des impoſtures de Luther, qui mit toute l'Allemagne en armes, & toutes les Terres de l'Empire en confuſion? N'éprouva-t'il pas à ſa honte & à ma gloire que Dieu *conduit Ceſar & ſa fortune*; & qu'ayant un ſi bon & ſi grand Pilote, ſa Nef ne ſçauroit jamais périr? Toute l'Europe ne l'a-t'elle pas vû dans mes fers, ce fameux appui de l'Hereſie? ſa priſon n'a-t'elle pas fait voir clairement, que ma cau-

ſe eſt celle du Ciel, que c'eſt ſe prendre à lui que ſe prendre à moi; & que tant que Dieu ſera pour nous, nous pourrons demander, *qui ſera contre nous* ? Oüi, mes cheres Sœurs, j'ai eu cette fortune particuliere, que preſque toujours ceux qui ont oſé s'attaquer à moi, ont perdu non ſeulement l'eſperance de me vaincre: non ſeulement leurs Armées; non ſeulement leurs Etats; mais encore la liberté. C'eſt ici que cette penſée me remettant en memoire la priſon du Grand François, & les avantages que j'en ai tirez; il faut que j'acheve par leur recit le dénombrement de mes Triomphes; & que j'en faſſe le couronnement de mes actions. Hédin s'offre d'abord à mon ſouvenir, & demande ſa place parmi les Peintures de ce Triomphe; Teroüenne priſe ne prétend pas en être un foible ornement; & pluſieurs Villes que j'ai conquiſes en France, demandent que je les y mette auſſi. Mais voulez-vous, mes cheres Sœurs, que je vous diſe tout en peu de paroles, & plus que je ne vous ai dit encore? Sçachez que j'ai fait trembler Paris: Paris qui pourroit faire trembler tout un Royaume; Paris cette grande & ſuperbe Ville, qui peut comme l'ancienne Rome mettre ſeule des Armées ſurpied; Paris enfin que toute la Terre conſidere maintenant, comme l'abregé du Monde, & comme la merveille de l'Univers. Aprés cela, mes cheres Sœurs, je n'oſerois plus vous rien dire, de tout ce que j'ai fait en Europe & en Afrique: mais comme la Deviſe que l'on m'a donnée, me fait paſſer par delà les Colonnes d'Hercule; vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que ç'a été ſous mes auſpices, & ſous mon autorité, que l'on a découvert le Perou, cette ſource inépuiſable de l'or; ce Monde nouveau, que le vieux n'avoit jamais connu; ce merveilleux amas de richeſſes, par le moyen deſquelles mes Succeſſeurs ſe pourront vanter, bien plus véritablement que Pompée de faire naître des Armées entieres, en frappant la terre du pied, toutes les fois qu'ils le voudront. Oüi, mes Sœurs, ce ſera delà que viendra l'éclat de la Puiſſance d'Eſpagne: & ce ſera par là qu'elle ſe rendra formidable à toute la Terre. Enfin, pour vous faire un abregé de toute ma vie, depuis l'âge de dix-ſept ans, j'ai fait neuf voyages en Allemagne, ſix en Eſpagne, ſept en Italie, quatre en France, dix aux Païs bas, deux en Angleterre, deux en Afrique, & traverſé onze fois la Mer. Que vous dirai-je de plus? J'ai fait des Guerres, des Tréves, des Paix & des Alliances également honorables: & qui en exceptera l'entrepriſe d'Alger, & le Siége de Marſeille, il ſe trouvera (comme je vous l'ai déja dit) que mon Regne n'a été qu'une ſuite continuelle de proſperitez. Cet ancien Capitaine

que la Grece nomma le preneur de Villes, n'en avoit pas tant pris que moi. Mais (me dira-t'on) puiſque toutes choſes vous ont ſuccedé ſi favorablement, qu'il ſemble que vous-même ayez été dans le Ciel y ſituer les Aſtres, pour les mettre en des aſpects favorables, & regler vous-même vos deſtinées: Pourquoi voulez-vous abandonner le timon d'un grand Vaiſſeau que vous avez ſi heureuſement conduit? pourquoi l'abandonner aux ſoins d'un jeune Pilote, qui n'ayant pas tant d'experience que vous, n'aura pas non plus tant d'adreſſe, ni peut-être tant de bonheur? Ah! mes cheres Sœurs, c'eſt cet immortel deſir de gloire, qui me fait abandonner cette gloire: & c'eſt pour vivre éternellement en la memoire des Hommes, que je ceſſe de Regner. Il eſt vrai que juſques à maintenant la Fortune m'a toûjours été favorable, qu'elle a toûjours ſuivi mes Drapeaux, qu'elle n'a quaſi jamais changé de parti, que ſes faveurs ont ſurpaſſé mes eſperances, & ſecondé tous mes ſouhaits: Mais ne m'a-t'on jamais appris quelle eſt ſa nature, & ne ſçai-je pas qu'il ne s'y faut point trop fier? Elle a mis ma gloire au plus haut point où jamais celle d'un Homme ſoit parvenuë; mais auſſi elle m'a mis ſi haut, que par tout je me trouve environné de précipices, capables d'épouvanter le cœur le plus aſſûré. Quelque ferme que je marche, & quelque accoûtumé que je ſois à les regarder ſans effroi; il ne faut qu'un faux pas, pour me faire trébucher avec toute ma gloire, & pour perdre les travaux de toute ma vie par un inſtant malheureux. Oüi, mes Sœurs, comme je connois l'inconſtance de la Fortune, je connois auſſi l'injuſtice de tous les Hommes, pour ce qui regarde les Conquérans. Ils ne veulent pas qu'ils ſoient ſimplement heureux, ils veulent qu'ils le ſoient toûjours. Ce n'eſt que par les derniers évenemens qu'ils jugent de la grandeur de tous les autres; & dés que la Fortune les abandonne, on dit que le hazard fit leur avantage, & que leur imprudence a fait leur malheur. Si Alexandre lui-même aprés avoir gagné la Bataille du Granique eût perdu celle d'Arbelle, il fût retourné ſans honneur en Macedoine, quoi qu'il n'eût été effectivement ni moins ſage, ni moins vaillant. Pourquoi donc ne voudroit-on pas que je miſſe un clou à la roue de cette inconſtante, pour en arrêter l'inſtabilité? Pourquoi voudroit-on que je m'expoſaſſe à perdre une gloire qui m'a tant coûté à acquerir? Ne vaut-il pas mieux que je quitte cette volage que ſi elle me quittoit, & que je deſcende volontairement du Trône, plûtôt que de m'expoſer au hazard qu'elle

m'en précipite ? Il ne faut point ſe flatter en une matiere auſſi importante que celle-ci : mon Trône n'eſt pas plus ferme que celui de Bajazet : & Tamerlan n'a pas été le ſeul Barbare capable d'en renverſer. Il y a moins de Couronnes entieres & de Sceptres entiers en toute la Terre, que l'on ne void de Couronnes briſées & de Sceptres rompus ſous les pieds de la Fortune. Ce grand & triſte objet doit enſeigner à tous les Princes, qu'en faiſant trembler des Peuples, il doivent trembler eux-mêmes. C'eſt donc avec beaucoup de raiſon, que je regagne le rivage aprés avoir navigé ſi heureuſement : & d'autant plûtôt que ne pouvant être plus riche que je ſuis, ou ne pouvant raiſonnablement ſouhaiter de le devenir davantage ; je m'expoſerois inutilement aux tempêtes, aux écueils aux bancs de ſable, & aux naufrages. D'ailleurs comme les Rois n'ont pas l'immortalité des Dieux (s'il eſt permis à un Chrétien de parler ainſi,) & qu'au contraire ils ſont ſujets à toutes les foibleſſes, & à toutes les infirmitez des autres hommes ; j'étois averti par des maladies qui s'augmentoient tous les jours, de donner ordre à mes affaires, de peur d'être prévenu ; & de remettre le faix du gouvernement que je ne pouvois plus ſoûtenir, ſur les épaules d'un Prince plus jeune, plus vigoureux ; & par conſequent plus capable de ſupporter un fardeau ſi peſant, avec toute la dignité de l'Empire. L'eſprit & le corps, mes cheres Sœurs, ſont tellement mêlez enſemble, qu'il eſt difficile que les foibleſſes du ſecond ne ſe communiquent au premier ; & lorſque la conſtitution de l'un eſt alterée, il n'eſt guere poſſible que les operations de l'autre ne le ſoient auſſi. Jugez donc ſi aprés que tant de Peuples & tant de Princes ont écouté ma voix comme un Oracle, & ſuivi mes opinions comme des Decrets des Cieux, j'euſſe eu bonne grace d'aller expoſer mes foibleſſes aux yeux de tout l'Univers? Non, non, mes Sœurs, lorſque les piquantes douleurs de la goutte forceront ma patience d'avoir recours à des cris, il ſera à propos que ces cris n'éclatent que dans le deſert, où ils ne ſeront entendus de perſonne. Vouloit-on que je fiſſe comme Tibere, qui pour conſerver quelque ombre de ſa puiſſance, dans cette Iſle où il fut ſe confiner, étoit obligé pour déguiſer ſa miſere, de faire mourir tous les jours quelqu'un à Rome, afin que l'on ſçût qu'il étoit vivant? Non, ce procedé barbare n'étant digne d'un Chrétien, ni d'un Prince, ni même d'un homme, je n'avois garde de le pratiquer. Tant que j'ai eu de la ſanté, je penſe avoir gouverné mes peuples d'une façon qu'il n'y a que

mes ennemis qui puiſſent être fâchez que j'aïe vêcu & regné: mais maintenant que les forces m'abandonnent, je n'aurois garde de préferer mon ambition au repos de mes Sujets. Les autres Princes laiſſent leurs Couronnes à leurs Enfans, ſeulement à l'inſtant qu'ils meurent, c'eſt-à-dire lorſqu'ils ne les peuvent plus porter; pour moi, je n'ai pas voulu que la mort fît ce preſent à mon fils; & j'ai voulu qu'il ne le tînt que de moi-même; & que comme il vivoit par moi, il regnât auſſi par moi, afin de l'obliger davantage. De plus, je ſçavois que preſque toutes les Nations de la terre, ont l'injuſtice de ces anciens Peuples de Lybie, qui adoroient le Soleil levant & mépriſoient celui qui ſe couche: Ouï, mes cheres Sœurs, l'âge floriſſant de Philippe, alloit ôter le cœur de tous les Sujets, à la vieilleſſe de Charles. Ils euſſent regardé les dernieres années de mon Regne, comme un nuage importun, qui s'oppoſoit aux premiers raïons de ce nouvel aſtre; ils euſſent attendu avec impatience, une choſe que plus raiſonnablement ils devoient craindre; & ſi les plus moderez l'euſſent attenduë, les plus indiſcrets l'euſſent deſirée, & euſſent fait des vœux injuſtes pour l'obtenir. L'eſprit humain qui flotte éternellement, qui eſt dans une inſtabilité continuelle, & qui n'eſt jamais ſatisfait de l'état preſent des choſes, ſe forme des felicitez imaginaires, dans celles de l'avenir. Il eſt des Peuples comme des malades, qui penſent recevoir du ſoulagement, en changeant de ſituation: & quelque bon qu'ait été un Prince, l'on entend moins de gémiſſemens à ſes funerailles, que l'on n'entend de cris d'allegreſſe, au couronnement de ſon Succeſſeur. D'abord ils s'imaginent l'âge doré, & l'innocence des premiers ſiécles, au regne de ce nouveau Maître: & à ſix mois de-là ils regrettent le mort, & ſe plaignent du vivant. David qui étoit ſelon le cœur de Dieu, n'étoit pas ſelon celui de Semeï & d'Abſalon; or qui ſçait ſi la maladie de ces eſprits inquiets n'auroit point été contagieuſe; & ſi les mauvais conſeils des flateurs n'en auroient point infecté l'ame de Philippe? Il eſt bien né, mais il eſt jeune; il eſt mon fils, mais il eſt Prince; & comme je ne ſuis pas ſi ſage que David, il pouvoit ne l'être pas plus qu'Abſalon. Je ſçavois qu'on l'avoit entendu plaindre en Angleterre, de l'état de ſa fortune; & je n'ignorois pas que ſes Confidens lui avoient dit pour l'irriter, par dépit, que les Anglois ne le nommoient pas leur Roi, mais le mari de la Reine. Eût-on voulu, mes cheres Sœurs, que j'euſſe attendu que ce jeune Lion eût rompu ſes chaînes, & que ſa fureur fût venuë troubler

le cours de mes proſperitez ? N'avois-je pas aſſez de la guerre étrangere, ſans ajoûter encore la civile, & vouloit-on que je me miſſe en état de haïr plus que la mort un fils que j'aime plus que ma vie ? Vouloit-on que je m'expoſaſſe au danger d'une guerre, où la victoire & la défaite euſſent été également funeſtes pour moi ? Vouloit-on, ſi j'étois vaincu, que je le fuſſe par un parricide ; & ſi j'étois vainqueur, que je fuſſe contraint de ſacrifier mon propre fils à la dignité de l'Empire, pour effacer par mon propre ſang, ce crime de Leze-Majeſté ? Non, non, Herode & Charles ne ſuivent pas les mêmes maximes : s'il fit mourir ſes enfans, j'aime mieux faire regner le mien ; & comme l'innocence de Philippe eſt égale à celle de ces jeunes Princes, j'ai voulu l'empêcher de la vouloir perdre, afin de m'empêcher d'imiter ce malheureux Politique. Je croi que peu de Princes imiteront mon exemple ; comme à peine en ai-je pû trouver à imiter dans tous les ſiécles paſſez : mais au moins la poſterité louera mon deſſein, lorſqu'elle ſçaura que ce fils meritoit qu'on fît pour lui une choſe ſi extraordinaire ; & je ſouhaite de tout mon cœur, que Philippe ait un jour des enfans ſi ſages, qu'il puiſſe faire pour eux, ce que je viens de faire pour lui, qu'il puiſſe comme moi leur céder volontairement l'Empire. Toutes ces raiſons, mes cheres Sœurs, étoient, ce me ſemble aſſez fortes, pour m'obliger à faire ce que j'ai fait : neanmoins ſi ſans oſtentation & ſans vanité, je puis vous découvrir le fond de mon ame, je vous avoûrai, que je me ſuis en partie dépoüillé de l'Empire, par un ſentiment de pieté, & par un principe de Religion. Quoique toute ma vie ſe ſoit paſſée parmi le tumulte des armes, & dans l'agitation de la guerre, où *le Seigneur des Armées* n'eſt pas le mieux adoré ; je n'ai pas laiſſé de ſçavoir, que celui de qui toute puiſſance releve, demandera un compte exact ; & que ceux qui jugent les Peuples ſeront jugez. Ouï, mes Sœurs, comme je ſçavois que l'ambition de François & la mienne avoient agité toute l'Europe, & troublé le repos de toute la Chrétienté ; j'ai eu peur que cet ardent deſir de gloire, qui nous animoit tous deux, ne fût pas une cauſe legitime, devant le Tribunal de la Juſtice de Dieu : & qu'ainſi que *la ſageſſe des hommes, eſt une folie devant lui*, leur vanité n'y fût une ambition criminelle. J'ai eu peur que le ſang de tant de Soldats meurtris ; que les cris de tant de Peuples ruïnez ; & que la flâme de tant de Villes brûlées, ne montaſſent juſques à ſon Trône, & n'y demandaſſent vengeance contre moi. S'il eſt vrai,

comme

comme il n'en faut pas douter, *que le Juſte peche ſept fois le jour*; combien peche celui qui ne l'eſt pas ? Cette reflexion, mes cheres Sœurs, m'a fait conſiderer les Sceptres & les Couronnes, les Royaumes & les Empires, comme des obſtacles à mon ſalut : & m'a fait réſoudre à les perdre, pour tâcher à me ſauver. *Il faut*, me dit un jour un vieux Capitaine, qui me demandoit ſon congé, *Il faut laiſſer quelque eſpace entre les affaires de la vie, & le jour de la mort.* Cette grande parole s'imprima ſi bien dans mon ame, qu'elle n'en a jamais été effacée : & depuis le jour bienheureux, où ce ſage Capitaine la prononça, juſques à celui où j'ai imité ſa ſageſſe, elle n'eſt jamais ſortie de ma mémoire. Non, mes Sœurs, ce n'a point été en tumulte, que j'ai fait cette grande action : je l'ai examinée cent fois avant que de la faire : & aprés cela je me ſuis abandonné aveuglément aux inſpirations du Ciel. Que ſi aprés une cauſe ſi légitime de ma retraite, il m'eſt permis d'en ajoûter encore une, qui ſera la derniere, & la fin de ce Diſcours; je vous avoûrai franchement, que la mort de François Premier ſemble dire à Charles-Quint, qu'il étoit tems qu'il ceſſât de vivre, ou de régner. En effet, il n'étoit pas juſte que ce grand Homme joüît du repos du Tombeau, & que je fuſſe toûjours en peine. Puiſque nos travaux avoient été ſemblables, il falloit qu'en quelque façon, la récompenſe le fût auſſi. Toute la Terre n'avoit plus d'ennemi digne de Charles, aprés la mort de François : & la jeuneſſe de Henri avoit trop peu de proportion avec l'âge, ou je me trompe, pour meſurer mon épée avec la ſienne. Il eût fallu qu'il eût fait trois cens Sieges, & gagné plus de vingt Batailles, pour entrer armes égales en ce duel : & il n'étoit pas juſte d'expoſer legerement la gloire d'un vieux Capitaine, à la fortune d'un jeune Soldat. J'avois trop à perdre, & je voyois trop peu à gagner pour m'obſtiner davantage à un jeu ſi hazardeux : & je n'aurois pas moins témoigné d'imprudence que de courage, ſi je m'y fuſſe opiniâtré plus long-tems. Et puis le Siége de Mets me fit aſſez voir que la Fortune eſt comme les Dames, & qu'elle aime les jeunes gens. Qu'on ne trouve donc pas étrange, ſi je me retire de ſon ſervice, & ſi je lui abandonne mon Fils : En un mot, Charles s'eſt oppoſé à François tant qu'il a vécu, que Philippe s'oppoſe à Henri tant qu'il vivra. Il ſuffira pour ma gloire, que j'aye ceſſé de regner, lorſque j'en avois le plus de pouvoir : & que tout l'Univers doute, lequel me ſera le plus glorieux, ou d'avoir ſi ſouverainement regné, ou d'avoir ceſſé volontairement de re-

gner. Comme depuis l'Empire des premiers Cesars, nul n'a été plus Grand que moi, il a fallu aprés avoir vaincu tous les autres, que je me vainquisse moi-même, en quittant mon ambition avec mes Couronnes; & que de ce nouveau genre de victoire, je tirasse une gloire toute nouvelle, que la posterité n'égalera qu'avec peine. Allons donc, mes cheres Sœurs, allons apprendre aux Arbres de mon Desert, les glorieux Trophées de tant de Nations que j'ai vaincuës; & faisons confesser à toute la Terre, que quiconque a pû quitter des Couronnes n'étoit pas indigne de les porter.

Reflexions de l'Auteur sur le discours précedent.

Veritablement il ne faut guere moins de force pour quitter des Sceptres que pour les conquerir; & ceux qui ont dit, *que s'il étoit permis de violer les Loix, il falloit que ce fût pourregner*; n'auroient eu garde de donner leur approbation à ce que fit l'Empereur Charles-Quint en cette rencontre. Cette femme impie qui fit passer son Char sur le corps de son propre pere, pour se faire un chemin au Trône, n'auroit eu garde d'en descendre volontairement comme lui. Ainsi une action si extraordinaire, surprit tellement tout le monde, que beaucoup ne la crurent point; que beaucoup l'admirerent, sans juger pourtant qu'elle fût digne d'être imitée. Beaucoup l'attribuëront à grandeur de courage, & quelques autres, si je l'ose dire, à pusillanimité. Son fils même, son propre fils, à ce que nous assûre Strada, ne put s'empêcher d'en faire une raillerie: comme on lui dit un jour qu'il y avoit un an que l'Empereur son pere lui avoit remis ses Couronnes; il repartit, *qu'il y avoit un an qu'il s'en étoit repenti.* Cette parole fut un veritable pronostic de l'humeur de Philippe Second; & l'avanture du Prince son fils, & celle de Charles d'Austriche, ont fait voir clairement, qu'il jugeoit autrui par soi-même; & que ce n'étoit pas de lui qu'on pouvoit dire, ce que l'Antiquité a dit d'un Grec; *Tidides, meilleur que son Pere.* Cet adroit & délicat Politique, s'empêcha bien de faire pour Philippe Troisiéme, ce que l'on avoit fait pour lui, & à peine la vieillesse, la goutte, & la mort, purent l'obliger à quitter un Sceptre qu'il avoit porté si long-tems. Nôtre Loüis onziéme n'eût pas approuvé non plus une maxime de cette nature: & tant qu'il put retenir son ame, il retint avec la puissance Souveraine, toutes les marques de la Royauté. Il les envoya veritablement à son fils, aux derniers momens de sa vie; mais il les lui envoya d'une façon, qui me fait croire, que ce fut plutôt pour le tenter, que pour l'obliger, plutôt pour découvrir les sentimens du Dauphin, que pour exprimer la

tendreſſe pour les ſiens. On peut dire que ce Prince fit long-tems ſemblant de vivre, afin que l'on crût qu'il regnoit encore. Il fit mourir des malheureux, afin que l'on ſçût qu'il étoit vivant; il fortifia le Château du Pleſſis-les-Tours, plutôt contre la Mort, que contre ſes Ennemis; il eſſaya les remedes ſurnaturels aprés tous les autres, pour ſe guerir de la vieilleſſe & de la Phtiſie; & ſi le Chriſtianiſme n'eût un peu adouci l'âpreté de ſa Politique, je penſe qu'il auroit ordonné en mourant, ce qu'un autre grand Politique ordonna, afin que l'on vît répandre des pleurs à ſes funerailles, que l'on ſentît encore ſa puiſſance, lors même qu'il ne ſeroit plus. Cependant, s'il eſt permis à un François, de loüer un Eſpagnol (ſi toutefois un Prince qui étoit né en Flandres peut porter ce nom) j'oſerai dire que l'action de l'Empereur Charles-Quint fut grande & heroïque. Il quitta ce que la perte de dix Batailles n'auroient pû lui faire quitter; il connut la vanité des Grandeurs, qu'auparavant il avoit ſi peu connuë; il ôta à la Fortune le pouvoir de lui rien ôter; & comme ſa Deviſe étoit *Plus ultra*, il jugea qu'il y avoit quelque choſe au-de-là de ſon Empire & de ſes Royaumes, qu'il falloit ſonger à acquerir. Cette grande ame connut enfin, que toute la Terre n'étoit qu'un point, en comparaiſon du Ciel. Sans doute *cet eſprit principal*, qui inſtruit les Rois, lui ſuggera cette genereuſe penſée : & quoique cette action n'ait eu pour exemple que Diocletien, que nos premiers Chrétiens n'ont pas mis parmi les bons Princes : il faut avoüer qu'elle eſt grande, tres-digne d'admiration, & tres-digne de ces heureux Siecles, où l'on a dit que les Philoſophes régnoient, & que les Rois philoſophoient : En effet, il n'eſt guere moins rare de voir un Roi devenir Hermite, que de voir un Jardinier devenir Roi, comme le fut cet Abdolomin qu'Alexandre fit couronner.

HARANGUE, QU'IL NE FAUT PAS SUIVRE un mauvais exemple, & qu'il y a de la generoſité d'accorder du ſecours à ceux même qui nous en ont refuſé.

C'eſt en ces termes que Mathias Corvin Roi de Hongrie parle aux Ambaſſadeurs de Veniſe.

Le même Auteur.

SI les habillemens que vous portez, & le langage que vous parlez, ne me témoignoient que vous êtes Venitiens; j'aurois peine à croire que vous fuſſiez Ambaſſadeurs de cette Nation. D'autre part, ſi l'habillement que je porte, & le langage que je parle, ne vous faiſoient voir que je ſuis Roi de Hongrie, je croirois que vous m'avez pris pour un autre, & que tout ce que vous venez de dire ne s'adreſſe point à moi. Car quelle apparence y a-t'il que vous ayez dû eſperer l'effet de vôtre demande, aprés l'indigne traitement que nous avons reçu de vous? ſi vous n'avez pas eu lieu de l'attendre, pourquoi vôtre Senat a-t'il voulu m'envoyer une Ambaſſade inutile? Véritablement la haute réputation que vôtre bonne conduite vous donne, eſt bien fondée; & l'Etat floriſſant de vôtre illuſtre Republique, qui depuis tant de Siécles a ſçu maintenir ſa gloire & ſa grandeur, eſt une preuve indubitable de vôtre adreſſe, aux choſes de cette nature. Mais je ſuis obligé de vous dire en cette occaſion, que comme vous abondez en jugement, vous manquez un peu de memoire; vû les choſes paſſées, & la priere que vous me faites aujourd'hui. Eſt-il poſſible que vous ayez entierement perdu le ſouvenir du miſerable état, d'où vient de ſortir ce Royaume; & de l'impitoyable refus que fit vôtre Republique au feu Roi Uladiſlas mon prédeceſſeur? L'orage qui ſe formoit à Conſtantinople, pour venir fondre ſur la Hongrie, ſe faiſoit déja entendre par toute la Terre; la formidable puiſſance du Turc étoit déja prête d'inonder toutes nos Provinces, il avoit armé toute l'Afrique, preſque toute l'Aſie, & quaſi toute l'Europe contre nous: & vrai ſemblablement, il falloit que nous ſuccombaſſions ſous des forces ſi prodigieuſes, & ſi inégales aux nôtres. La Hongrie ayant toujours été comme le Bouclier de la Chrétienté, comme une Digue inébranlable,

qui s'eſt toujours oppoſée aux ravages de ce dangereux torrent : cet inſatiable Uſurpateur avoit juré d'arracher ce Bouclier, & d'abattre ce Rempart, qui s'oppoſoit perpetuellement à ſes cruelles inondations. En cette fâcheuſe conjoncture, le jeune & courageux Uladiſlas n'oublia rien de tout ce qui pouvoit fortifier ſon parti, & le ſauver de ce naufrage ; & comme il ſçavoit qu'outre l'interêt general que vous aviez avec tous les Chrétiens en cette affaire commune, vous en aviez encore un particulier, à cauſe du Frioul que vous tenez en Terre-Ferme, & pour des Iſles que vous poſſedez en l'Archipel, il fit tous ſes efforts pour vous obliger à faire avec lui une ligne offenſive & défenſive contre ce redoutable ennemi. Il envoya pour cet effet ſes Ambaſſadeurs à Veniſe ; il fit repreſenter au Sénat, ce que la République devoit à l'honneur du Nom Chrétien, & à l'ancienne alliance de la Couronne de Hongrie. Le Pape, comme Pere commun de tous les Chrétiens, joignit ſes prieres aux nôtres, & tâcha de vous perſuader une choſe, à quoi vous n'aviez pas moins d'interêt que nous. Cependant ſes prieres & les nôtres furent également inutiles : il vous exhorta, & nous vous priâmes en vain ; vous eûtes la dureté de n'écouter ni ſes conſeils, ni nos remontrances ; & de nous refuſer abſolument le ſecours que nous vous demandions. Pour toute excuſe, vous répondîtes qu'il n'eût été ni beau ni juſte, de vous déclarer contre un Prince qui ne vous avoit rien fait, qui vous deût obliger à celá. Mais vôtre cruelle Politique n'en demeura pas dans ces termes : la neutralité même ne vous ſembla pas aſſez ſeure pour conſerver vôtre repos : il ne vous ſuffit pas d'être ſpectateurs de nos miſeres, vous voulûtes encore les augmenter. En ne vous déclarant pour l'un ni pour l'autre, vos forces auroient au moins donné quelque ombrage au Turc, & l'auroient peut-être fait marcher plus lentement dans un deſſein de cette importance : au lieu que par l'infame & criminelle alliance que vous fîtes avec lui en ce tems-là, vous lui ôtâtes tous les ſoupçons qu'il eût pû avoir de vos armes : vous lui fîtes ſçavoir que vous le craigniez ; vous lui apprîtes que nous ne ſerions aſſiſtez de perſonne : vous nous abandonnates à ſa fureur ; vous nous expoſates à perir malheureuſement, ou pour mieux dire, vous expoſates toute la Chrétienté à ce danger, & vous vous y expoſates vous-mêmes. Qu'arriva-t'il de cet inhumain abandonnement, & quel fut le ſuccés de cette guerre infortunée, que nous fûmes contraints de ſoûtenir ſeuls ? Vous le ſçavez ; toute la Terre le ſçait comme vous : & nous le ſçavons

mieux que toute la Terre, puiſque les bleſſures que nous reçûmes en ce tems-là, ſaignent encore ; & que le tems n'aura point aſſez d'années, pour en éteindre la memoire, ni aſſez d'ombre pour en effacer le ſouvenir. Il arriva qu'avec des forces ſi inégales, & par les conſeils inconſiderez des flateurs, le brave & infortuné Uladiſlas perdit deux Batailles au delà du Danube ; il s'enſuivit qu'un nombre infini de Soldats & de perſonnes de condition moururent, ou furent faits eſclaves en cette Bataille, que nous perdîmes dans la plaine de Varnes, & depuis dans celle de Coſobe. Le jeune & vaillant Uladiſlas y perdit la vie, en combattant genereuſement. Ces deux plaines furent couvertes du ſang Chrétien, tout un Royaume fut rempli d'horreur & de confuſion ; mille Veuves deſolées invoquerent la colere du Ciel contre vous, pour la perte de leurs maris : mille Orphelins vous demandérent leurs Peres : mille Peres vous demandérent leurs enfans : & toute la Chrétienté eût peri dans nôtre perte, ſi le Ciel n'eût ſuſcité pour la défenſe de ſes Autels, & pour la protection du Nom Chrétien, l'invincible Huniade ; mon Seigneur, mon Roi, mon Pere. Mais helas ! tous ces malheurs n'ont pas été les derniers qu'un abandonnement ſi cruel nous a cauſez ! Ils ont eu de funeſtes ſuites, & de dangereuſes conſequences : parmi ces pertes generales, j'en ai fait une particuliere, dont le Sceptre que je tiens, & la Couronne que je porte, ne me conſoleront jamais. Le pourrai-je dire ? mais le pourrai-je celer ? Le grand & l'invincible Huniade a perdu lui-même la vie, par les glorieuſes bleſſures qu'il a reçûës en cette malheureuſe guerre, dont vous fûtes les ſpectateurs. Il fit cent fois fuïr les Turcs devant ſa redoutable épée, mais aprés tout, il ne pût éviter enfin le tranchant de leurs Cimeterres. La victoire le ſuivit en mille occaſions ; mais helas ! elle l'abandonna à la derniere : Il fut long-tems le Rempart de la Chrétienté ; mais enfin ce Rempart fut abbatu, quelque ferme qu'il fût. Il combattit, il vainquit, il triompha : mais aprés ces combats, ces victoires & ces triomphes, il fallut qu'il cedât à la fortune. Il eut le bonheur de monter au Trône ; mais ce ne fut que pour deſcendre au Tombeau. Il ſe fit Roi par ſa valeur ; mais il mourut par la lâcheté de ceux qui l'abandonnerent. Il acquit une loüange immortelle ; mais helas ! il n'acquit cette immortalité que par ſa mort. Enfin, la Hongrie perdit ſon Roi, La Chrétienté perdit ſon Protecteur, l'Europe perdit ſon plus grand ornement : & Mathias dont vous implorez l'aſſiſtance, perdit ſon Seigneur & ſon

Pere. Jugez donc, ſi n'ayant pas perdu la memoire de cette perte, & de vôtre inhumanité, vous avez raiſon d'eſperer le ſecours que vous me demandez ? Jugez ſi vous avez raiſon de croire que le ſang d'un Pere, & d'un Pere tel que Huniade, ne ſoit pas plus éloquent que vous. Ah ! ſi le droit des Gens n'étoit un droit inviolable entre les Princes qui font profeſſion d'honneur & de probité, & que les perſonnes des Ambaſſadeurs ne fuſſent ſacrées parmi les Peuples les plus barbares ; Quelque audace que vous ayez fait paroître en vos diſcours & en vos prieres, il ſeroit bien difficile que la crainte ne s'y mêlât, & quelque douceur que je puiſſe avoir, il ne me ſeroit pas facile de m'empêcher de me vanger. Mais puiſque ce droit des Gens vous eſt un azile, qui met vôtre tête à couvert des foudres d'une colére ſi juſte & ſi bien fondée, puiſque Dieu ſeul s'eſt reſervé la vengeance, comme ſe connoiſſant ſeul capable de l'exercer équitablement ; puiſqu'il n'y a que lui qui puiſſe *ſe vanger ſur les enfans, de l'iniquité des Peres* : Puiſque la longueur du temps qui a quaſi refermé cette playe, que vous avez penſé r'ouvrir ; & que le tems qui vient à bout de toutes choſes, a calmé toute ma cole, & ôté toute l'amertume de mon reſſentiment : ne ſoûlevons plus ces flots appaiſez ; laiſſons dormir la tempête & les vents ; & ſans mêler aucune aigreur à vos paroles, ou aucune haine à nos ſentimens, examinons ſans trouble & ſans confuſion, ce que vous fîtes autrefois, & ce que vous voulez que je faſſe maintenant. Revoyons avec un œil déſintereſſé, l'injuſtice de mes reproches, ou celle d'une ſi mauvaiſe action. Il eſt certain, que le delectable, l'honnête, ou l'utile, ſont les trois puiſſans reſſorts qui font mouvoir cette grande & merveilleuſe Machine de l'Univers : Quelque differente que puiſſe être une intention, il faut neceſſairement qu'elle panche vers une de ces trois choſes ; & que celui qui la conçoit, ait de neceſſité un de ſes trois objets. Depuis les plus baſſes conditions d'entre les hommes, juſques aux plus relevées, toutes agiſſent par un de ces trois principes : & aucune d'entr'elles ne peut agir par aucun autre motif. Les Monarques & les Bergers ; les Conquérans & les Pacifiques ; les gens de Guerre & les gens de Lettres ; les Sçavans & les Ignorans ; les Vertueux & les Méchans, les vieux & les Jeunes, les Hommes & les Femmes : Enfin, tout ce qui vit, & reſpire, ſans excepter même les animaux ſans raiſon, tout, dis-je, a pour but une des trois choſes que j'ai dites, & tout embraſſe avec ardeur les moyens qui ſemblent être propres pour y parvenir. Les voluptueux

n'oublient rien de tout ce qui peut accroître ou faire durer leurs plaiſirs : Les ambitieux tentent toutes choſes, pour pouvoir obtenir la gloire, où leur grand cœur les fait aſpirer : & les avares ne croyent rien d'illicite pour amaſſer des tréſors. Voyons par lequel de ces trois motifs, vôtre impitoyable République pût être obligée à pratiquer envers nous, un ſi cruel procedé, & à nous faire un refus ſi dangereux & ſi plein d'inhumanité. Pour le premier, quelle apparence y a-t'il qu'un Peuple qui fait partie de l'Europe ; qu'un Peuple civiliſé ; qu'un Peuple qui profeſſe le Chriſtianiſme, ait eu la barbarie de trouver quelque volupté en la déſolation de nos Provinces ; en la ruïne de nos Villes ; en l'embraſement de nos Temples ; en la défaite de nos Armées, & au meurtre de nos Soldats ? Quoi le butin & le pillage ; quoi le fer & le feu ; les larmes & le ſang, les bleſſez & les morts auront été des objets divertiſſans pour vôtre veuë ; & vous aurez pû trouver quelque volupté bizarre & extravagante, en des choſes capables de donner de l'horreur & de la pitié aux ames les plus inſenſibles ? Quoi ! des montagnes d'hommes tuez & tout couverts de bleſſures ; des vieillards tirez par les cheveux, & poignardez ſur les corps de leurs enfans, des enfans arrachez de la mamelle, & écraſez contre les murailles ; des meres échevelées, & perçant le Ciel par des cris horribles ; des filles miſerablement expoſées à l'inſolence des Janiſſaires ; le ſang de deux grands & braves Rois répandu juſques à la derniere goute ; des Temples prophanez ; des Prêtres meurtris ; des Autels briſez, & toutes les choſes ſacrées entre les mains prophanes & ſacrileges des Turcs ; tout cela, dis-je, vous aura pû donner du plaiſir ? Et vous aurez pû voir non ſeulement d'un œil ſec, mais d'un œil ſatisfait & content, des objets ſi épouvantables, & des miſéres ſi dignes de compaſſion ? Quoi l'on aura parlé de Neron comme d'un monſtre à faire honte à la Nature, pour avoir regardé brûler Rome ſans douleur ? & vous aurez vû brûler tout un Royaume ſans affliction, & ſans paſſer pour des Monſtres, indignes de voir le jour, & dignes de le perdre avec autant de douleur que d'ignominie ? Je vous en fais Juges vous-mêmes. Quoi des Chrétiens auront vû perir des Chrétiens comme eux, ils les auront vû tomber en monceaux ſous le Cimeterres des Infideles, & auront eu l'inhumanité de s'en réjoüir ? Des Italiens auront pris les mœurs des Antropophages, & auront quaſi mangé des hommes, ou du moins les auront vû déchirer & mettre en pieces, & auront trouvé quelque contentement en des objets ſi peu propres à en donner ? Ah ! non, non, quelque barbares

barbares que vous nous ayez été, & quelque rigueur que vous nous ayez tenuë, nous ne ſçaurions croire encore que des hommes, que des Venitiens, que des Chrétiens, ayent pû rire de nos larmes, ſe baigner dans nôtre ſang, & ſe réjoüir de nos diſgraces. Ceux qui ſont incapables de commettre de grands crimes, n'en ſoupçonnent pas aiſément les autres: & leur innocence leur fait juger d'autrui par eux-mêmes, tant qu'ils ne ſont pas forcez de changer de ſentimens. Nous ne croirons donc point que le déteſtable ait été l'objet que vous avez eu, en nous refuſant vôtre aſſiſtance, & en nous expoſant à la barbarie des Mahometans; puiſqu'il eſt hors d'apparence que vous ayez pû concevoir la penſée de le trouver en des choſes ſi contraires à l'humanité, & ſi directement oppoſées à tout ce qui peut donner quelque joïe, ou quelque ſatisfaction. Voyons ſi l'honnête vous aura pû faire agir: & ſi c'eſt par ce motif, que vous nous avez expoſez en proye à la colere des Turcs; & que vous avez mis toute la Hongrie, & même toute la Chrétienté, ſur le bord du précipice. Ceux qui ont le plus ſoigneuſement examiné en quoi conſiſtoit la veritable gloire des Princes; aprés avoir agité cette queſtion de cent manieres, & l'avoir regardée d'autant de biais differens, ſont tous demeurez d'accord, qu'elle conſiſtoit principalement, *à proteger les foibles, & à réſiſter aux Puiſſans.* Oüi, c'eſt en cela ſeul que conſiſte la veritable generoſité; c'eſt en cette vertu deſintereſſée que les Princes trouvent cette gloire éclatante, & cette réputation ſans tache, qu'ils doivent chercher toute leur vie, & préferer à leur Sceptre & à leur Couronne même. En effet, toutes leurs autres actions, quelque grandes qu'elles puiſſent être, & quelque belles qu'elles paroiſſent aux yeux du monde, peuvent être mal expliquées, & recevoir une mauvaiſe interprétation. Les Conquérans peuvent être crûs demeſurément ambitieux; les pacifiques peuvent être crûs timides; les rigoureux paſſent aiſément pour cruels; les clemens ſont ſoupçonnez d'être foibles; les liberaux ſont accuſez d'être prodigues, les bons ménagers ſont tenus avares, les vaillans paſſent ſouvent pour témeraires; les prudens peuvent être crûs lâches; la Majeſté des Princes peut être priſe pour orgueïl, & leur facilité pour une baſſeſſe. S'ils ſont trop graves, on ne les aime point; s'ils ſont trop familiers on les mépriſe; s'ils ſont gais, l'on dit que la miſere des Peuples ne les touche point; s'ils ſont triſtes, l'on dit que rien ne les oblige; s'ils ſont prudens, l'on dit qu'ils ſont fourbes; s'ils ſont francs & ingénus, l'on dit qu'ils n'ont

point de prudence : en un mot, toutes leurs actions, toutes leurs paroles, & même toutes leurs penſées ſont ſujettes à recevoir un mauvais ſens, de l'envie & de la malice des hommes. Il n'y a que cette protection des foibles, quand elle eſt franche & ſans interêt, qui n'a point beſoin d'Apologie : il n'y a que cette genereuſe réſiſtance que l'on fait aux plus forts, qui ſoit generalement approuvée : & dans un deſſein de cette nature, il ne faut ni raiſons, ni manifeſtes, pour autoriſer les armes des illuſtres Guerriers. La choſe parle d'elle-même ; chacun invoque l'aide du Ciel ſur ces troupes Auxiliaires, & leurs plus hautes entrepriſes ne ſont condamnées de perſonne, non pas même de leurs Ennemis. La voix publique donne à ces Princes genereux les glorieux Titres de Défenſeurs de la liberté ; de Protecteurs de l'innocence ; d'appui des Trônes ébranlez ; de Reſtaurateurs des Etats, de fleau des Tyrans ; & la Poſterité conſerve leur Nom, & révere leur memoire, comme des choſes que la Vertu a conſacrées, & qui ne doivent jamais finir. Le Marbre & le Bronze ſont employez à éterniſer cette gloire : Les Livres & les Hiſtoires de toutes les Nations en parlent en toutes les Langues : Les Peres en parlent à leurs enfans ; ces enfans en parlent aux leurs, & ceux-ci aux autres qui viennent aprés. De cette ſorte par une immortelle & glorieuſe Tradition, la réputation de ces grands Hommes, paſſant de bouche en bouche, d'âge en âge, & de Siécle en Siécle, s'éterniſe dans l'Univers. Or ſi jamais une République a trouvé une de ces occaſions favorables, la vôtre l'avoit trouvée en la protection que nous vous demandions, & que vous nous refuſâtes ſi cruellement. Nous étions foibles, nos Ennemis étoient puiſſans ; ils étoient agreſſeurs, nous étions ſur la défenſive ; ils vouloient uſurper nôtre Royaume, nous voulions défendre nôtre Patrie : ils n'avoient aucun droit en leurs prétentions, nous n'avions aucune injuſtice en nôtre défenſe : Que vous dirai-je encore ? ils étoient Turcs, & nous Chrétiens : ils étoient même vos Ennemis naturels, nous étions vos Alliez & vos freres : & ſur tout ils étoient forts, & nous étions foibles : ce qui devoit nous ſuffire pour obtenir vôtre protection, ſi vous euſſiez été veritablement genereux, & que vous euſſiez aſpiré à la veritable gloire. En effet, quel honneur plus grand euſſiez-vous pû jamais recevoir, que celui de vous oppoſer vigoureuſement à ce torrent de flâme & de fer, qui venoit de ravager deux Empires, & dix Royaumes ? Quelle gloire eût été la vôtre d'arrêter les Conquêtes de ce Monſtre, qui

avoit renverſé le Trône du grand Conſtantin, & éteint la Race Imperiale des Paleologues ? Quelle réputation n'euſſiez-vous pas acquiſe en vengeant la nouvelle Rome des inſolences de ces Barbares ? Et ſur tout, quelle loüange n'auriez-vous pas meritée en protegeant nôtre foibleſſe contre un ſi puiſſant Ennemi ? s'oppoſer à ceux qui font du mal, défendre ceux qui le ſouffrent, eſt un ſentiment que l'équité naturelle inſpire, & qui tombe dans le cœur de tous les hommes, tant qu'il demeure en ſon aſſiette ordinaire : & tant que les paſſions ne l'aveuglent point & ne déreglent point ſa conduite. Il eſt preſque impoſſible à tout cœur bien né, de ne ſe ranger pas du parti du foible, & de ne s'oppoſer pas à l'injuſte violence du plus fort. Un inſtinct naturel nous y pouſſe : la compaſſion nous y force : la raiſon nous y convie ; & comme nous ſentons bien en nous-mêmes, qu'un pareil traittement nous ſeroit fort rude, un ſentiment d'humanité fait que nous ne pouvons le ſouffrir en autrui. Certainement il n'y a que les Statuës & les Venitiens, qui en une pareille rencontre demeurent ſans mouvement & ſans action ; il faut n'être pas homme, pour être inſenſible en ces occaſions : & c'eſt être, non pas homme raiſonnable ; non pas ſimplement animal ſenſible ; mais une pierre ſans ſentiment, que de refuſer ſon ſecours à l'oppreſſé qui le demande, & qui en a neceſſité. Que s'il eſt honteux de refuſer ſon aſſiſtance à celui qui l'implore, & de ne s'oppoſer pas à l'injuſtice du plus fort ; combien eſt-il plus honteux de regarder perir le foible, de ne le ſecourir pas, de ne s'oppoſer point à la violence qui l'opprime ; & d'aider à l'opprimer ; d'aller lâchement ſe joindre à celui qui n'étoit déja que trop capable de perdre cet infortuné ? Ah ! Venitiens, il y a quelque choſe de ſi bas & de ſi rampant en ce procedé, qu'on voit bien que ce fut encore moins l'honnête que le delectable, qui vous engagea dans cette mauvaiſe action ; qui bien loin de vous acquerir de la gloire, vous couvrira éternellement de reproche & d'infamie. Car enfin, ſi vous étiez nos Ennemis, pourquoi falloit-il attendre à vous déclarer tels, que le Turc ſe fût déclaré contre nous ; & ſi vous êtiez nos amis, pourquoi falloit-il vous joindre à ce Barbare, & lui aider à nous détruire ? Ah ! non, non, la gloire ne fut jamais vôtre objet, dans une action ſi baſſe & ſi noire : la volupté ne fut jamais vôtre objet dans une action ſi cruelle. Il nous reſte donc à voir ſi l'utile s'y trouvoit plûtôt que l'honnête & le delectable ; & ſi ce fut cela qui vous obligea à ce lâche abandonnement. Quand il ſeroit auſſi

vrai qu'il eſt faux, que les Rois, les Princes ſouverains, & les Républiques, ne dévroient abſolument conſiderer que le repos de leurs Etats, & leur utilité particuliere; quand l'équité naturelle, la ſocieté civile, les Alliances des Couronnes, la conformité des Religions, les interêts communs, la gloire & la réputation, ſeroient des choſes indifferentes; vous ne trouveriez pas même cette utilité prétenduë en la mauvaiſe action que vous fites. En effet, quelqu'un peut-il avoir la moindre teinture des Principes de la Politique, & ne ſçavoir pas, *qu'un voiſin puiſſant, eſt un dangereux voiſin*? Qu'il eſt tres-avantageux, que des fleuves & des montagnes ſeparent ſes Etats des nôtres; afin que les uns & les autres ſoient comme des barrieres capables d'arrêter ſon ambition. Qu'il eſt plus avantageux encore, qu'un Prince moins redoutable que lui, par le nombre de ſes Sujets, & par l'étenduë de ſes Terres, éloigne ſes bornes de nos frontieres; & ſoit au milieu de ces deux Puiſſances, comme un obſtacle éternel, à l'injuſte uſurpation de l'une & de l'autre. Ne valoit-il pas beaucoup mieux pour la République de Veniſe, que le Trône des Rois de Hongrie demeurât debout, & que la valeur de ſes Princes la couvrît de ce côté-là, que de voir les païs où s'étend ſa domination, tout environnez de Janiſſaires, & de Drapeaux couverts de Croiſſans, mêlez parmi les Etendarts de ſaint Marc? Ignoriez-vous que le voiſinage entretient une éternelle jalouſie, & que la jalouſie d'un rival infiniment plus fort que nous, eſt infiniment à craindre? Ne ſçaviez-vous pas que ce redoutable Voiſin ne manque jamais de prétexte; & que l'occaſion de s'agrandir, tenteroit une ame beaucoup plus moderée que la ſienne? Ignoriez-vous que la puiſſance formidable des Othomans, eſt comme ces maladies contagieuſes, dont on ne ſe peut garantir qu'en s'éloignant? Pouviez-vous croire que des Turcs fuſſent meilleurs voiſins que des Chrétiens, & que la Politique de l'Alcoran, fût plus ſcrupuleuſe que la Morale de l'Evangile! N'aviez-vous jamais éprouvé que les anciens Amis ſont plus aſſûrez que les nouveaux; & qu'au corps politique auſſi-bien qu'au corps humain, tout changement eſt dangereux? Ne ſçaviez-vous pas que l'ambition des Conquérans eſt comme la Mer, qui n'a quaſi ni fond ni rive; & que celle de Mahomet ſecond étoit un feu devorant, qui venoit de conſumer tant d'Empires & tant de Royaumes? Quelle ſûreté donc pouviez-vous avoir en l'amitié d'un Prince de ſon humeur: & quel avantage ſi grand pouviez-vous attendre de ſon alliance, pour faire

ce que vous fîtes ? Eſperiez-vous que ce ſuperbe Barbare partageroit ſes Conquêtes avec vous ; prétendiez-vous avoir vôtre part en nos funeſtes dépouilles ? Ne ſçaviez-vous pas que comme parmi les Nations civiliſées, l'on n'appelle guere volontiers un autre au partage de la gloire, de même parmi les Nations Barbares l'on appelle encore moins volontiers un autre au partage du butin ? Comme c'eſt l'unique but de leurs entrepriſes, ils n'ont garde d'y ſouffrir des compagnons : & ceux dont l'ambition inſatiable, trouve que tout eſt trop peu de choſe pour s'aſſouvir, n'ont garde de pouvoir ſe contenter d'une partie. Qui ne ſçait que l'avarice auſſi-bien que l'ambition & la cruauté, eſt l'inclination dominante des Turcs ? Que cette Nation n'agit jamais par aucun autre principe ? Ainſi qui pouvoit ignorer que vous alliez faire une lâcheté inutilement ? D'ailleurs en l'état qu'étoient alors les affaires de Hongrie, & celles de toute la Chrétienté, n'étoit-il pas facile à Mahomet ſecond, de voir que l'interêt ſeul vous faiſoit agir ; que vous cherchiez vôtre ſeureté, & non pas ſa gloire, que vous ne nous abandonniez que pour vous ſauver ; que vous ne recherchiez ſon amitié, que pour éviter ſa colere ; & qu'enfin vous ne regardiez purement que vôtre avantage dans la honteuſe Alliance que vous faiſiez avec lui ? Or quelle obligation prétendiez-vous qu'il vous dût avoir d'une choſe de cette nature ? De plus, aprés avoir vû abandonner cruellement en leur extrême neceſſité, vos anciens Alliez, vos anciens voiſins, ou plûtôt vos freres, vû la conformité de la Religion, & celle des Loix & des mœurs ; quelle aſſûrance vouliez-vous qu'il pût prendre en vos promeſſes, aprés vous en avoir vû violer de ſi ſaintes ? Quelle foi vouliez-vous qu'il ajoûtât à vos paroles, aprés vous avoir vû manquer de foi ? Ajoûtons encore que ce qui affermit les Traitez, & ce qui rend les Alliances aſſûrées, & la paix durable ; c'eſt lorſque ces Alliances, & cette paix ſont également avantageuſes aux Rois, aux Princes ſouverains, ou aux Republiques qui les font ; parce que cette égalité, & ces avantages réciproques, obligent les uns & les autres, à l'exacte obſervation des Articles dont ils ſont convenus. Mais ici, quelle proportion y avoit-il entre la Republique de Veniſe, & le vaſte Empire du Turc ? Quel avantage pouvoit recevoir de vos Troupes, un Conquérant ſuivi d'un million de Soldats ? Quel profit pouviez-vous apporter à celui qui entaſſe les Sceptres & les Couronnes à monceaux, qui deſole plus de Royaumes & d'Empires, que vous n'avez de Villes ſous vôtre domination ? n'étoit-ce pas

vouloir ajoûter un petit ruiſſeau à l'Ocean, que de joindre vos Troupes aux ſiennes ? N'étoit-ce pas tomber dans une erreur auſſi grande, que vos forces étoient petites, que de croire que Mahomet obſerveroit religieuſement les articles d'une Confédération, où il ne pouvoit trouver ni utilité, ni gloire, ſur tout aprés le dangereux exemple que vous veniez de lui donner, qu'on peut violer les Alliances ſans ſcrupule ? Eſt-il poſſible que l'Hiſtoire de Turquie vous ſoit ſi abſolument inconnuë, que vous n'ayez pas ſçû que cette Nation impie & barbare, fait profeſſion ouverte de manquer de foi, de violer la ſainteté des Traitez, & de mépriſer le droit des Gens ? Ne ſçaviez-vous pas qu'ils appellent les Chrétiens *Jaours*, c'eſt-à dire Chiens, & que par cette injure ils tirent cette conſequence, qu'ils ne ſont pas obligez de leur tenir parole ? Ne ſçaviez-vous pas qu'ils ne l'obſervent non plus envers ceux de leur Nation & de leur croyance, qu'envers nous qui ſommes leurs ennemis ? Aviez-vous ignoré la perfidie de Bajazet, qui aprés la mort de ſon Pere, envoya chercher Soliman ſon frere aîné, ſur le prétexte de le vouloir faire couronner : & aprés avoir abuſé de la facilité de ce Prince, le fit inhumainement étrangler ? Il introduiſit le premier dans la Famille Othomane une barbarie qui fait horreur, & qui n'a été depuis que trop ſouvent & trop cruellement imitée ? N'aviez-vous non plus appris qu'Orcan ſecond Empereur des Turcs, feignit de s'accorder avec quelques Princes d'Aſie, pour défaire plus aiſément les autres, & qu'il les défit aprés eux-mêmes fort aiſément ; parce qu'il les avoit diviſez ? N'aviez-vous jamais lû dans l'Hiſtoire Romaine cette remarque commune du faiſceau de verges, qui toutes enſemble ſont difficiles à rompre, & qui ſéparées, ſe rompent toutes facilement ? Enfin, étiez-vous ſi peu verſez en la Carte, que vous ne ſçûſſiez que vous n'étiez déja que trop proches voiſins de ce Prince du côté de l'Archipel, ſans le vouloir être encore de celui du Frioul & de la Dalmatie ? Ne ſçaviez-vous pas que les fontaines & les rivieres, tant qu'elles coulent ſeparées, ne ſont gueres conſiderables ; & que lorſqu'elles ſont toutes enſemble, elles compoſent une mer vaſte & profonde qui ſe fait craindre aux plus aſſûrez ? Ne deviez-vous pas conclure de là, que tant que les Princes, & les Républiques Chrétiennes ſeront en bonne intelligence, & dans une ferme union, les uns & les autres pourront réſiſter à la puiſſance du Turc, & arrêter le progrés de ſes dangereuſes conquêtes, avec aſſez de facilité ? Mais que toutes les fois qu'on les verra diviſez,

ce redoutable ennemi les détruira tous avec moins de peine les attaquant ſéparément, & les uns aprés les autres ? Ah ! non, non, aucune de ces juſtes conſidérations, ne vous entra dans l'eſprit : l'interêt particulier l'emporta ſur l'interêt general : l'état préſent des choſes fut plus fort que la crainte de l'avenir : & vôtre aveuglement fut ſi grand, que vous vous jettâtes vous-même dans un abîme, en penſant éviter un précipice. C'eſt en cela qu'on voit la Juſtice de Dieu ſur la tête des pécheurs ; leur fauſſe prudence penſe ſe ſauver d'un péril, & elle tombe dans un autre ; leur mauvaiſe fineſſe croit tromper autrui, & elle ſe trompe elle-même ; leur ſubtile politique croit ſçavoir parfaitement l'art de régner, & l'évenement fait voir que toutes ſes maximes ſont fauſſes : tant il eſt vrai, *que Dieu ſouffle ſur les deſſeins des méchans, & les diſſipe comme une ombre, & comme de la fumée.* Si de tout ce que j'ai dit, il paroît clairement, que ni le delectable, ni l'honnête, ni l'utile, ne vous ont pû faire agir ; que reſte-t'il à conclure, ſinon que par une inclination portée au mal vous avez voulu nous perdre ; que vous avez trouvé quelque maligne joye en nos douleurs, ſans ſçavoir pourtant en quoi conſiſtoit cette joye ; que vous avez fait ce mal, parce que vous n'êtes pas nez pour le bien ? Mais comme cette excuſe ne ſuffit pas à des hommes dont la volonté eſt libre ; qui peuvent agir par élection, & ſe porter par choix au bien ou au mal, au vice ou à la vertu : Ne ſommes-nous pas en droit à nôtre tour, de nous ſouvenir que la Juſtice qui punit n'eſt pas moins Juſtice, que celle qui donne les récompenſes ? Ne ſçavons-nous pas que par le droit de la guerre, les repréſailles ſont permiſes ? que la plus rigoureuſe Morale ſouffre qu'on réſiſte aux agreſſeurs ; qu'on ſe défende de leur violence, & qu'on repouſſe la force par la force ? Que ſi la Loi de Dieu même ordonnoit *œil pour œil, vie pour vie*, en la punition des crimes ; ne devons-nous pas en vous imitant, aujourd'hui que les affaires ont changé de face, ne devons-nous pas aller contracter une Alliance avec Mahomet ſecond, aprés vous avoir refuſé le même ſecours que vous nous refuſâtes autrefois ? Ne devons-nous pas aller joindre nos forces aux ſiennes, l'aſſiſter de nos conſeils & de nos Soldats, lui aider à ravager vos frontiéres, à défaire vos Armées ; à forcer vos meilleures Places, à faire des Eſclaves de vos Generaux, à vous chaſſer de la Terre-ferme, & enſuite de toutes les Iſles que vous tenez en l'Archipel ; ne ſommes-nous pas obligez dans une conjoncture ſi favorable de mêler nos Drapeaux à ſes Enſeignes & de marcher contre

cette orgueilleuſe Ville, dont les ſuperbes remparts font ombre à toute la mer Adriatique, & commandent impérieuſement à tous les rivages d'alentour ? Ouï, nous y ſommes obligez ; & pour peu que nous écoutions la raiſon humaine, & le ſouvenir du paſſé, vous êtes perdus, & nous ſommes vengez. Veniſe va ſervir d'exemple par ſon effroyable châtiment, à tous les Siécles à venir, & apprendre à toutes les Républiques, à ne refuſer pas ſi cruellement & ſi lâchement leur ſecours à leurs anciens Alliez. Ah ! pour peu que nous voulions écouter la plus douce de toutes les tentations, & celle où ſuccombent les plus grandes Ames, la haute & belle vengeance que nous pouvons prendre de vôtre inhumanité ! Vous nous refuſâtes vôtre ſecours, nous pouvons vous refuſer le nôtre. Vous fiſtes Alliance avec nôtre Ennemi, nous pouvons faire le même avec le vôtre. Vous joignîtes vos Troupes aux ſiennes, nous pouvons joindre nos Armées à ſes Armées. Vous lui aidâtes à nous défaire, nous pouvons lui aider à vous mettre en pieces. Vous penſâtes ruiner nôtre Roïaume, nous pouvons ruiner vôtre République. Vous avez été cauſe de la funeſte mort de deux de nos Rois, nous pouvons immoler ſur leurs tombeaux, vôtre Duc & vos Senateurs. Vous avez aidé à renverſer nos Bataillons aux plaines de Varme & de Coſobe, nous pouvons aider à renverſer vos murailles ; à brûler vôtre belle Ville, & à faire chercher ſes ruïnes parmi les mêmes joncs & les mêmes roſeaux, où ſe furent cacher vos Prédeceſſeurs, pour ſe garantir de la violence des Huns. Oüi, Vénitiens, nous le pouvons ; & même en quelque façon nous le devons ; mais à Dieu ne plaiſe que nous le voulions. L'action que vous fiſtes autrefois, nous a donné trop d'horreur, pour la vouloir imiter aujourd'hui : Si vous oubliâtes que nous étions hommes comme vous, nous tâcherons de n'oublier pas que vous êtes Chrétiens comme nous. Celui qui nous a commandé *d'aimer nos Ennemis*, trouvera bien meilleur encore, que nous pardonnions à nos Alliez, quelque coupables qu'ils puiſſent être. De plus, quelle vengeance plus illuſtre ſçauroient deſirer les grands cœurs, que celle de voir ceux qui les ont offenſez, reduits à la neceſſité de leur faire des prieres ? Cela ſuffit, Vénitiens, cela ſuffit à nous faire tomber les armes des mains, ou plûtôt à nous les faire reprendre, pour vous proteger contre celui qui vous attaque. Nous ne demandons point vôtre ſang pour laver vôtre crime, puiſque vos larmes ſuffiſent. Ces deux grands Princes que vôtre rigueur a mis dans le Ciel, en les mettant dans le tombeau,

n'auront

n'auront garde de condamner nôtre clemence : vû qu'en perdant leurs Couronnes, ils gagnerent celle du Martyre, plus précieuſe mille fois que toutes celles de la Terre. Comme ils ſont ſans reſſentiment dans la Gloire, ils trouveront bon que nous ſoyons ſans colere, dans le chemin de la Gloire. Comme ils ont donné leur ſang & leur vie, au bien de la Religion, ils approuveront que nous donnions le ſouvenir de nos malheurs & de vos fautes, au bien de cette même Religion. Qu'ils poſſedent donc, ces bien heureux Eſprits, la récompenſe qu'avoient meritée leurs ſervices : Qu'ils joüiſſent d'une felicité qui ne finira jamais, non plus que le ſouvenir des grandes actions qu'ils ont faites : Qu'ils connoiſſent parfaitement en Dieu, où l'on connoît toute la juſtice de la cauſe qu'ils défendoient : Qu'ils beniſſent à tous momens les bleſſures qu'ils ont reçûës, la mort qu'ils ont ſoufferte, la cauſe qui la leur a fait ſouffrir, qu'ils approuvent ce que nous allons faire par une ſainte & genereuſe ambition. Nous ne voulons donc pas vous refuſer le ſecours que vous nous demandez, ni manquer de nous porter à une ſi juſte entrepriſe : au contraire, nous ſommes prêts à repaſſer encore le Danube avec vous, & même devant vous, pour ravager le Païs des Turcs ; que nous envoyerons défier par un Heros, & lui dénoncer la guerre, auſſi-tôt que le Printems ſera venu. Nous eſperons même que l'iſſuë en ſera heureuſe ; du moins ne manquerons-nous pas à nôtre devoir. Nous y employerons toutes nos forces, & tout ce qui dépendra de nous. Mais il faut auſſi que de vôtre côté vous entriez en même tems dans le Péloponneſe, afin d'y faire diverſion, & d'embaraſſer nos Ennemis, en les attaquant par plus d'un endroit. Voilà, MESSIEURS, ce que nous ſommes réſolus de faire pour la Republique de Veniſe, en faveur de la République Chrétienne ; c'eſt-à-dire, de ſacrifier le ſouvenir de nos injures particulieres, au bien des affaires generales, nos pertes privées, au ſalut public.

Reflexions de l'Auteur ſur le diſcours précedent.

La plus grande de toutes les victoires, eſt *de ſe vaincre ſoi-même* ; une occaſion de ſe vanger, tenteroit l'ame la plus ferme, & le cœur le plus maître de ſes paſſions : s'il eſt difficile de s'empêcher de chercher les moyens de ſe vanger, il eſt encore plus aiſé de refuſer cette occaſion, quand elle s'offre d'elle-même. C'eſt en ces rencontres que la priere de l'Eſpagnol, *guarda me Dios de mi*, eſt bien neceſſaire. L'Eſprit qui n'eſt pas armé d'une vertu à l'épreuve, ſuccombe dans ce dangereux combat. Si les particuliers y rencontrent tant d'obſtacles, quels doivent être ceux des Prin-

ces & des Rois ? comment peuvent ne vouloir que ce qu'ils doivent, ceux qui peuvent tout ce qu'ils veulent, & qui ſont en puiſſance de ruïner ceux qui les ont irritez ? Tenir la foudre & ne la pas lancer ſur la tête des coupables, eſt quelque choſe de divin, & au deſſus de l'homme : *Punir, appartient aux Bourreaux, & pardonner aux Dieux*, a dit un Poëte Latin : mais la théorie de cette Science, eſt plus facile que la pratique. Les Princes n'oublient guere en ces occaſions, que la Juſtice eſt diviſée en deux parties, & que celle qui punit, n'eſt pas moins équitable que l'autre, quoi qu'elle ſemble moins humaine. Ceux qui diſent *qu'ils puniroient, s'ils n'étoient pas en colere*, ſont auſſi rares que le Phenix : & l'Hiſtoire univerſelle n'en marque pas plus des uns que de l'autre, c'eſt-à-dire, qu'elle n'en a parlé que d'un. Or de la difficulté d'être clement & puiſſant tout à la fois ; de pouvoir punir & de pardonner ; de pouvoir ſe vanger & ne le faire pas ; c'eſt trop peu dire, de pouvoir perdre ſes ennemis, & les défendre : de tout cela on vient à connoître parfaitement, combien grande étoit la vertu, & combien haute la generoſité du Prince dont nous parlons. Il n'avoit pas ſeulement appris la Morale d'Ariſtote & de Seneque, il ſçavoit la Morale du Chriſtianiſme, qui eſt ſans comparaiſon plus excellente que toutes les autres, & dont toutes les autres ne ſont que de foibles crayons. Il ſçavoit, ce grand Roi, que celui qui s'eſt appellé *le Dieu des vengeances*, ſe les eſt reſervées à lui ſeul ; parce que lui ſeul eſt capable de s'y porter ſans paſſion, & de punir ſans interêt. Il ſçavoit que voir ſes ennemis à ſes pieds, eſt quelque choſe de plus glorieux, que de les voir dans le Tombeau ; & que quiconque a pû ſe vanger, eſt vangé, pourvû que ce ne ſoit pas par foibleſſe que l'on pardonne l'outrage que l'on a reçû. Certes, de quelque biais que l'on enviſage ſon action, on la voit toujours grande & belle. Elle n'eſt point comme ces Peintures, qui par des illuſions d'Optique, changent de face ſelon les divers côtez dont on les regarde ; au contraire, elle eſt ce qu'on dit qu'eſt la Verité, *toujours une*, je veux dire toujours admirable. Car enfin, quand nous nous tiendrions dans les regles les plus exactes de la Politique, & que ſans conſiderer les maximes de la Religion, nous conſidererions ſeulement les ſeules maximes d'Etat ; qui doute que ce Prince ne fît bien d'en uſer comme il en uſa, & que ſon procedé ne fût auſſi prudent que genereux ? Ne ſçavoit-il pas que les ennemis du Turc ne s'appellent ni Grecs, ni Hongrois, ni Vénitiens, & qu'il en veut à la Chrétienté toute entiere ? L'e-

xemple de ſes propres ennemis, ne lui apprenoit-il pas ce qu'on doit attendre de cet Allié ? De toutes les choſes paſſées, ne devoit-il pas tirer des conſequences pour l'avenir ; s'empêcher de faire une faute par exemple, & de ſe perdre, en s'imaginant ſe vanger ? Il le devoit, & il le fit, ſa ſageſſe & ſa bonté méritérent une loüange immortelle, en la bouche de tous les hommes. Ceux qui ont dit que la valeur faiſoit dans les Ames, ce que la chaleur du Soleil fait dans les plantes, ont eu raiſon : car comme le premier fait du venin, en faiſant de la Ciguë & du Napelle, & des remedes en faiſant mille autres herbes ſalutaires ; de même la Valeur produit des effets bien differents, dans de differentes Ames. Elle eſt genereuſe parmi les Lions ; elle eſt cruelle parmi les Tygres. Je penſe que nous pouvons mettre entre ces derniers Mahomet ſecond, & pour ſa Valeur, & pour ſon humeur barbare. Aprés que ce foudre eut ravagé deux Empires & vingt Royaumes, & rempli de ſang & de feu, la ſuperbe & infortunée Ville de Conſtantinople ; on lui preſenta parmi le riche butin, une Beauté ſans pareille. Elle lui plut, il l'aima ; car enfin les Tygres aiment : & ce Tygre apprivoiſé en fit toutes ſes délices. Sa fureur ſembla s'aſſoupir ; ſa valeur en fut ſuſpenduë ; & ſon ambition, qui le brûloit jour & nuit, en paroiſſoit preſque éteinte. Enfin cet inſolent vainqueur fut vaincu de ſon Eſclave, & fut Eſclave lui-même de la beauté de cette Greque. Cependant ſes Soldats accoûtumez au pillage, commencerent à murmurer de ſon oiſiveté, & de l'appeller honteuſe. Ce Tygre ſe réveilla aux cris de cette multitude : & ſa rage ſe réveillant avec lui, il déchira cette innocente & malheureuſe Beauté ; il fit tomber d'un coup de Cimeterre comme une victime, celle qu'il avoit adorée comme une Déeſſe. Il ôta la tête à celle qui avoit charmé ſon cœur. Son amour nageant encore dans le ſang & dans les larmes : voici ce qu'il put dire aux Soldats qui l'écoutoient, & qui avoient cauſé ſa peine.

HARANGUE, QU'IL N'EST POINT PERMIS aux Sujets de juger des actions de leurs Souverains.

Mahomet Second, aux Janiſſaires, ſur le ſujet que nous venons de rapporter.

J'Avois toujours crû que je n'avois en toute l'étenduë de mon Empire, que des Eſclaves pour Sujets; que je pouvois juger ſouverainement des actions de ceux qui vivent ſous ma puiſſance, & que nul ne devoit avoir l'audace de juger des miennes. Ce caractere ſacré, qui diſtingue les têtes Couronnées de celles des autres hommes, devoit être inviolable en ma perſonne. Ce n'eſt point à ceux qui font la Loi, à la recevoir: & ce n'eſt point aux Peuples à reprendre les Perſonnes qui peuvent diſpoſer de leurs vies comme il leur plaît. Car enfin, ſi les Princes Souverains ſont vos Maîtres legitimes; pouvez-vous être leurs Juges? Il faut ou les renverſer du Trône, ou leur obéïr: autrement ce n'eſt être ni Eſclaves, ni Sujets; c'eſt vouloir uſurper la ſouveraine autorité ſur les Princes; c'eſt vouloir leur arracher le Sceptre & la Couronne; c'eſt leur vouloir donner autant de Rois qu'ils ont de Sujets; & c'eſt faire enfin une confuſion de toutes choſes, & troubler l'ordre de l'Univers. Cependant, quoique je puiſſe dire, que peu de Princes ont mieux appris l'art de regner que je le ſçai; je n'ai pû empêcher que vous n'ayez eu l'inſolence de condamner une de mes actions, aprés en avoir loüé tant d'autres, qui vous ont comblez de gloire. Je vous avouë, que je ne puis trouver la cauſe de cette temerité; car ſi vous me regardez comme vôtre Prince légitime, & comme deſcendu du premier des Othomans, quel reſpect ne me devez-vous pas? Si enſuite vous me conſiderez comme un Conquérant, & que vous regardiez parmi les Trophées qu'on m'a élevez, ce grand nombre de Couronnes que j'ai arrachées par ma valeur, à ceux qui les poſſedoient; quelle veneration ne devez-vous pas avoir pour moi? Si enfin, vous me conſiderez encore comme un Prince, dont l'inclination panche plus vers l'exacte Juſtice, que vers la Clémence, qui aime mieux être craint qu'aimé, & dont l'autorité ne s'eſt affermie que par le ſang de ſes plus proches &

des plus Puiſſans de ſon Empire ; quelle frayeur ne devez-vous pas avoir de m'irriter ? Cependant aprés avoir mis l'abondance dans vos Provinces ; avoir conquis douze Royaumes & deux Empires ; gagné trente-deux Batailles rangées ; combattu, & payé de ma perſonne, en plus de cent rencontres ; aprés avoir donné de ma Juſtice des exemples qui ſembloient approcher de la cruauté, l'éclat de mes actions, la grandeur de mes Triomphes, la reconnoiſſance de mes Victoires, ni la crainte de mes châtimens, n'ont pû vous empêcher de murmurer. Vous avez porté le feu juſques dans mon Serrail ; parce qu'aprés tant de Guerres, tant de peines & tant de travaux, j'avois trouvé quelque douceur dans les yeux d'une belle Eſclave, & quelque repos dans les charmes de ſa converſation. Mais voyez comment aprés avoir vaincu les autres, je me ſuis vaincu moi-même : voyez la funeſte victoire que j'ay remportée, & par les larmes du Victorieux, jugez de la difficulté qu'il a euë à ſurmonter une telle ennemie ! Oui, cruels, cette belle & malheureuſe perſonne, ſans armes, & ſans défenſe, m'a donné plus de peine que n'auroient fait les plus redoutables Ennemis. Ne pouvant, pour vous ſatisfaire, lui ôter mon affection, il a fallu lui ôter la vie ; & d'un même coup de Cimeterre, contenter vos injuſtes deſirs ; r'affermir mon Trône ébranlé, & m'arracher le cœur moi-même. Ne penſez pas toutefois que ce beau ſang que j'ai répandu pour l'amour de vous, ne tire que quelques larmes de vos yeux : Non, non, vous n'en ſerez pas quittes à ſi bon marché : Vous voulez que vôtre Prince renonce entierement à l'amour, & ne ſoit ſenſible qu'à l'ambition ; vous demandez la Guerre, & vous l'aurez. Mais je vous remenerai en des occaſions, où vous verrez qu'il y aura de la gloire à me ſuivre ; & où vôtre ſang me payera celui que je viens de répandre. Mais que dis-je ! ce ſang que je viens de répandre étoit ſi noble, que rien ne le ſçauroit payer. Il faudroit immoler cent têtes couronnées, ſi je voulois proportionner les Victimes, à celle à qui je les veux offrir ; il faudroit me ſacrifier moi-même, ſi je voulois expier la faute de ceux qui m'ont contraint de faire une ſi barbare action. Mais comme en me ſacrifiant j'abandonnerois ſa vengeance, il faut que je vive pour vous punir ; afin d'apprendre aux autres Sujets à reſpecter mieux leurs Princes ; & aux autres Rois, comment il faut châtier leurs Sujets. Ceux qui refuſeroient à leurs Souverains les tributs qu'ils leur doivent, ſeroient plus excuſables dans leurs crimes, que ceux qui oſent cenſurer leurs actions, & porter leur jugement ſur leur conduite. C'eſt une choſe aſſez naturelle,

que d'aimer à garder pour ſoi, de l'Or, des Perles, & des Diamans, qui enrichiſſent une Famille, & ſervent à la commodité de la vie : mais ravir la gloire de ſon Maître, en expliquant mal ſes intentions, c'eſt une faute qui n'a point d'excuſe, & qui même ne peut être utile à celui qui la commet. Et puis, où voit-on que les Rois examinent les crimes de leurs Sujets avec ſoin ? Y a-t'il quelqu'un d'entre vous, à qui l'amour, la haine, l'avarice, la vengeance, l'ambition, ou l'envie, n'ayent fait commettre cent fautes, qui n'ayant pas troublé la ſocieté civile, ne vous ont pas ſeulement été reprochées ? Pourquoi voulez-vous donc, injuſtes Cenſeurs que vous êtes, que je réponde devant vous, de ce que n'étant pas inſenſible, je me ſuis laiſſé toucher à la Beauté la plus accomplie, que le Ciel eût jamais fait naître ? Si en cette occaſion, vous vous plaignez de la tendreſſe que j'ai euë, ce ſera pour la derniere fois. Apprenez par cet illuſtre ſang que j'ai répandu, que j'ai paſſé d'une extrémité à l'autre : Apprenez par cette belle tête que j'ai ſeparée de ſon corps, qu'il n'y en a point des vôtres qui ne puiſſe avoir le même deſtin : & par un ſi grand & ſi terrible exemple, craignez d'en ſervir à ceux qui voudroient vous reſſembler. De tous les crimes que les Sujets peuvent commettre, celui que vous avez commis, eſt le plus oppoſé à la Puiſſance Souveraine : Oüi, porter ſon jugement ſur les actions du Prince, eſt une faute plus grande, que nulle autre que vous puiſſiez vous imaginer. Il ſe peut garantir de tout le reſte. Si vous attentez contre ſa vie, ſes Gardes & ſa propre valeur le peuvent défendre ; mais rien ne le ſçauroit ſauver d'un injuſte Jugement. Lorſqu'il ſonge avec plus de ſoin dans ſon Cabinet à vôtre proſperité, vous attribuez ſa retraite à faineantiſe, & à lâcheté : & ſans ſçavoir à quoi il penſe, vous ne laiſſez pas d'en penſer ce qu'il vous plaît. Ne vous imaginez pas que ce Caractere ſacré, qui met de la difference entre les Princes & leurs Sujets conſiſte en la magnificence qui les environne, en la puiſſance de leurs Armées, en la richeſſe de leurs treſors : Ce n'eſt point tout cela qui fait la Majeſté des Rois : Ce n'eſt point cela ſeulement qui doit leur faire obéïr, & qui les doit faire régner : c'eſt un reſpect profond dans l'ame de leurs Sujets ; c'eſt croire que le Prince ne peut faillir ; c'eſt ne ſe mêler jamais de juger de ſes actions ; c'eſt ſe laiſſer conduire ſans réſiſtance ; ne demander ni la Paix ni la Guerre ; vouloir tout ce qu'il veut, & croire que tout ce qu'il veut eſt juſte. Enfin, c'eſt ſur le reſpect ſeul, que l'autorité des Rois eſt fondée, & par le reſpect ſeul qu'elle ſe peut conſerver. Quiconque manque

à ce premier devoir, peut manquer à tous les autres : C'eſt le commencement des ſéditions, des révoltes, & des parricides. Il importe donc à tous les Princes, de tenir leurs Peuples dans ce profond reſpect, qui ſeul peut entretenir la tranquilité dans leurs Etats. L'ordre merveilleux qui paroît en la conduite de l'Univers, devroit ſervir de régle à tous les Peuples du monde. Depuis le commencement des Siécles, les rivieres coulent ſans retourner vers leurs ſources ; la Mer demeure dans ſes bornes ; le Ciel a ſes mouvemens infaillibles ; & toute la Nature ſuit les premiers ordres qu'elle a reçus. Les ruiſſeaux qui coulent ſur du gravier ſeulement, ne portent point d'envie à ceux qui coulant dans une prairie, ont un lit de gazon & de fleurs. Les ſerpens rampent ſans envier le vol des oyſeaux. Chaque choſe ſe tenant ſatisfaite de la place que ſon Souverain lui a aſſignée, demeure en paix ; & par cette obéïſſance aveugle, lui rend le reſpect qui lui eſt dû, & que je veux que tous les Peuples rendent à ceux que le Ciel a fait naître leurs Maîtres. Oüi il faut les reſpecter quels qu'ils puiſſent être : S'ils ſont vertueux, il faut faire éclater leurs bonnes qualitez ; & s'ils ſont méchans, il faut cacher leurs vices avec plus de ſoin que les vôtres ; ou pour mieux dire, il faut que les Sujets n'en connoiſſent jamais en leur Prince. Comme il n'eſt point de vertu qui n'ait un vice qui lui reſſemble, ce n'eſt point à eux à diſtinguer l'exacte juſtice de la cruauté ; à connoître ſi ce Prince eſt prodigue ou libéral ; s'il aime la Paix, ou s'il craint la Guerre ; s'il eſt timide, ou s'il eſt prudent ; s'il eſt téméraire, ou courageux ; s'il eſt œconome, ou avare ; & pour tout dire en peu de paroles, celui qui peut à tous les momens diſpoſer de leur vie, ne doit point ſubir leur jugement, ni être ſoûmis à leur cenſure. Qu'ils ayent ſeulement ſoin d'être vertueux, & du reſte qu'ils s'en remettent à la Deſtinée. Auſſi-bien leurs murmures ne corrigent preſque jamais ceux à qui ils les adreſſent ; ce ſont des traits qui rejalliſſent contre celui qui les tire ; & qui ordinairement ne ſervent de rien. Peut-être me direz-vous que vos plaintes, vos murmures, & vos cris ont réveillé ma valeur de cet aſſoupiſſement, où les charmes de l'amour m'avoient envelopé ; que je n'ai pas ſeulement quitté l'objet de ma paſſion, mais que je l'ai détruit ; que j'ai été plus loin que vous ne vouliez, & que j'ai ſatrifié celle que vous vous contentiez que j'abandonnaſſe. J'avouë que j'ai fait ce que vous dites ; mais ſçavez-vous bien la raiſon qui me l'a fait faire ? C'a été pour vous apprendre à ne juger jamais d'aucune

de mes actions. Car enfin, vous avez été trompez dans vos conjectures : Vous croyez que l'amour avoit chaſſé l'ambition de mon cœur ; que les plaiſirs de la Paix m'avoient ôté tous les deſirs de la Guerre ; que j'étois accoutumé à obéïr aux volontez de cette belle Eſclave, & que je ne ſçaurois plus l'Art de commander aux hommes. Lorſque je l'ai amenée ſur ce funeſte Echafaut ; vous avez crû que c'étoit pour vous montrer mon excuſe, dans la beauté de ſa taille, & dans la douceur de ces yeux ; mais apprenez que ce n'eſt pas à vous à être mes Juges, & que c'eſt à moi à être le vôtre. Je ne doute pas que ce ne ſoit une qualité dont vous aurez bien de la peine à vous défaire ; & dans le même tems que je parle, vous voudrez être les Juges auſſi-bien que les témoins de l'action que je viens de faire en vôtre preſence. Les uns me nommeront barbare dans leur cœur, & diront que le beau ſang que j'ai répandu, noircira ma vie ; Les autres diront au contraire, que j'ai plus fait par cette action, que ſi j'avois gagné une Bataille ; tous enfin en penſeront ce qu'il leur plaira : mais ſi je ne me trompe ils n'en parleront que comme je voudrai, ou ils en parleront bien bas. Cet exemple eſt aſſez grand, pour porter à la crainte de me fâcher, ceux qui ſe vantent d'avoir été les plus hardis à me déplaire ; & pour perſuader à tous les Rois que la meilleure Politique qu'ils puiſſent ſuivre, eſt de ſonger plûtôt à ſe rendre redoutables, qu'à ſe faire aimer. Si l'on me dit qu'il eſt fort aiſé de paſſer de la ſéverité à la cruauté ; je répondrai qu'il vaudroit mieux encore y pancher un peu, que de pancher trop vers la clemence. La cruauté fait des malheureux, je l'avouë, mais la clemence fait des criminels. Un Prince ſévére bannit le vice de ſes Etats, un indulgent le tolere, l'autoriſe, & quelquefois même le récompenſe. Il vaut mieux que les Sujets ſe plaignent du Prince, que le Prince de ſes Sujets. Plaignez-vous donc de ma ſéverité, ſi vous avez à vous plaindre ; de l'humeur dont je ſuis, cette accuſation eſt plûtôt une loüange qu'une injure. Je viens de m'être ſi ſévére à moi-même, en donnant la mort à celle qui faiſoit toute la ſatisfaction de ma vie ; que je ne penſe pas que tous les Siécles en ayent jamais fait voir un exemple plus extraordinaire. Cependant il a fallu s'y reſoudre ; l'amour & l'ambition ne pouvoient plus ſubſiſter enſemble dans mon cœur ; & je ne pouvois rétablir le repos dans mes Etats, que par une action ſi peu commune. Si j'euſſe mené cette belle Eſclave à la Guerre pour ne m'en pas ſéparer, vous en auriez murmuré : Si je l'euſſe laiſſée dans le Serrail, la jalouſie des Sultanes auroit attenté à

ſa

ſa perſonne ; vous auriez prêté vos mains à cette jalouſie, & ſi vous l'euſſiez fait, j'aurois ajoûté aux qualitez d'Empereur & de Conquérant, que je poſſede, celle de Deſtructeur de mon Empire. Ainſi voyant ſa perte inévitable, j'ai crû qu'il valoit mieux la faire perir par une illuſtre main, que de l'expoſer à celle d'un infâme : & que comme il s'eſt trouvé des Peres qui ont fait mourir leurs propres enfans avec gloire, pour l'interêt de leur Patrie ; je pouvois de même ſans honte faire mourir ma Maîtreſſe pour ma propre gloire, & pour l'interêt de mon Empire, ſans devoir craindre d'en être blâmé. Ce n'eſt pas qu'en coupant la trame de ſa vie, je n'aye accourci la mienne ; qu'en éteignant l'éclat de ſes yeux, je n'aye couvert les miens de tenebres ; & que m'en privant, je ne me ſois privé de toutes ſortes de plaiſirs. Mais comme les Rois ne vivent pas pour eux ſeulement, & qu'ils doivent rendre compte de leur vie, non pas à leurs Sujets, mais à la poſterité, & à tous les Rois qui les doivent ſuivre ; j'eſpere qu'en ſacrifiant l'objet de mon amour, j'aurai fortement témoigné, que tout doit ceder à la gloire ; que cet interêt ſeul doit emporter tous les autres ; & que rien ne doit être aſſez fort pour s'y oppoſer, dans une ame vrayement heroïque. Un Prince qui n'agit point par un ſentiment ſi noble, n'eſt pas digne de la qualité qu'il poſſede ; & qui peut réſiſter à une occaſion d'acquerir de la gloire, ne merite pas d'en avoir. C'eſt par une ſi belle tentation, qu'encore que vous ſoyez criminels, je ne laiſſe pas de vous écouter, parce que vous m'avez propoſé la Guerre. Mais aprés l'avoir ſi cruellement commencée chez moi, il faut du moins l'aller porter chez mes ennemis, avec une valeur ſans égale ; il faut réparer vôtre faute par leur défaite ; il faut mériter la vie que je vous laiſſe, en la leur ôtant ; il faut répandre leur ſang pour épargner le vôtre ; il faut enfin qu'une illuſtre victoire, me conſole d'une pitoyable mort. Pardonne, belle Eſclave, à celui qui pardonne à tes ennemis, par la ſeule conſideration de ſon honneur : j'avois fait une infidelité à la gloire pour l'amour de toi ; j'avois abandonné le deſſein de mes nouvelles conquêtes, la haine de mes ennemis & le deſir de la victoire : Mais cette impérieuſe maîtreſſe des ames héroïques, dont la domination eſt ſi abſoluë, n'a pû ſouffrir que tu fuſſes plus long-tems ſa rivale ; elle m'a redemandé mon cœur tout entier, & je n'ai pas eu la force de le lui refuſer. Elle l'avoit poſſedé dés mon enfance, elle le poſſedera juſques à la fin de ma vie. Je te quitte, il eſt vrai ; mais je te quitte pour celle que les Alexandres, les Céſars, & tous les Heros de l'Antiquité ont

cherchée juſqu'à la mort. Contente-toi de m'avoir rendu infidele pour quelque temps, ne trouve pas mauvais que je rentre dans mes premiers fers. Ta vie aura été moins longue, mais ton cercuëil en ſera plus magnifique, & ta memoire plus illuſtre; je ſuſpendrai ſur ce tombeau toutes les dépoüilles de mes ennemis. Allons, Soldats, allons leur arracher les Enſeignes d'entre les mains, & toutes ces triomphantes marques qui rendent les victoires éclatantes aux yeux des Peuples. Vous verrez que l'amour ne m'a pas fait oublier la guerre; que je ſçai encore comment il faut combattre; & veüille ſeulement le Ciel que vous n'ayez pas oublié à me reſpecter. Songez, Soldats, que je ne fais mourir cette belle Eſclave, que parce que j'ai eu peur qu'elle ne fût un obſtacle à ma gloire; prenez garde que vôtre lâcheté ne s'y oppoſe: ſi la choſe arrive, rien ne vous ſçauroit ſauver de mon indignation, & d'un châtiment épouvantable. Je punirai alors deux crimes tout à la fois: penſez-y, & ne ſoyez pas moins hardis à combattre, que vous l'avez été à parler. Je ſçai que pour ſuivre l'uſage ordinaire, au lieu de vous mener à la guerre, il falloit préparer des ſupplices, & vous les faire ſouffrir: Mais ma politique en cette rencontre ſera plus belle & plus utile. Car ſi vous êtes lâches, mes ennemis vous puniront aſſez; & ſi vous êtes gens de cœur, en me donnant la victoire, vous effacerez vôtre faute, & en obtiendrez le pardon. Lorſqu'un particulier nous offenſe, il faut le punir, afin d'empêcher qu'il n'ait des ſemblables: Mais lorſque pluſieurs ſont criminels, il faut tâcher de tirer quelque utilité de leur crime, au lieu de les exterminer. Ceux qui ont aſſez d'audace pour ſe rebeller contre leur Prince, peuvent le ſervir utilement, quand il a le pouvoir de les y contraindre. Allons donc, Soldats, encore une fois, allons combattre: Mais comme je vous engage ma parole, de combattre avec autant d'ardeur qu'un ſimple Soldat, & de m'expoſer autant; je prétens que vous combattiez comme ſi le gain de la victoire vous devoit faire Rois. Il s'agit de recouvrer l'innocence que vous avez perduë, d'appaiſer vôtre Prince irrité, de payer le beau ſang que j'ai répandu; & il s'agit enfin d'éviter la honte, l'infamie & les ſupplices que vôtre rebellion avoit merité de ſouffrir. Vous ſçavez que je donne des bornes à ma clémence, & que je n'en donne guere à ma Juſtice: n'eſperez donc plus rien de la premiere, & craignez tout de l'autre. Les Soldats quand ils ſont genereux, ne doivent rien craindre que la honte, & rien eſperer que la victoire. Vous pouvez encore éviter l'une, & rempor-

ter l'autre ; mais vous ne pourrez échapper à ma vengeance, ſi vous êtes lâches ; ni manquer de trouver la mort, ſi vous n'êtes pas victorieux.

Je ferai couper cette belle tête, quand il me plaira ; diſoit un cruel Empereur au malheureux objet de ſes affections, dans le même tems qu'il lui donnoit des marques de ſa tendreſſe ; mais quelque barbare que parût cette cruelle penſée, elle n'avoit rien que l'on puiſſe comparer à l'effroyable action de Mahomet. Les paroles du premier, n'étoient au plus qu'un fâcheux éclair, la cruauté du ſecond, ſemble en avoir été la foudre. Ces premiers mouvemens de l'eſprit, & ces paroles inconſiderées, qui nous échappent, ne ſont pas miſes au rang des grandes fautes : on dit qu'un homme de bien peut avoir de mauvaiſes penſées ſans crime ; quelque criminelles qu'elles ſoient ; pourvû que par une ſeconde reflexion, l'ame ne s'y plaiſe point, & ne faſſe pas avoüer la choſe par la volonté. En effet, il n'eſt point d'imagination ſi pure, que ces fantômes ne puiſſent ſurprendre, lorſqu'on la voit agir en tumulte ; mais dans un eſprit qui conſerve quelque innocence ces fantômes s'évanoüiſſent comme ceux des nuës. L'action de ce monſtre de Mahomet, ne fut pas de cette nature : il joignit l'effet aux paroles ; il agit même avec déliberation ; il eut le tems de reflechir ſur ce qu'il prétendoit faire : ſon imagination conçut la choſe, ſon entendement l'examina, & ſa volonté la trouva bonne ; puiſque ſa main commit le crime. Ce fut ſon ambition déreglée, qui d'Amant le fit devenir bourreau : L'amour ne fut point ſa paſſion dominante ; elle ceda l'empire de ſon ame à une autre paſſion plus forte, & plus tyrannique ; & la crainte d'expoſer ſon autorité, lui donna le courage de faire ce que je n'ai preſque pas la force d'écrire, tant cette action me ſemble barbare & dénaturée. La politique eſt ſans doute une excellente choſe, pourvû que les maximes de la Religion s'y mêlent, & l'empêchent de paſſer au delà des bornes que la raiſon & l'équité lui preſcrivent : autrement cette politique eſt une belle épée en la main d'un furieux. Les penſées d'un ſage, deviennent le crime d'un enragé ; & ce que les Philoſophes & les Legiſlateurs ont imaginé comme un bien univerſel, devient le mal, & même ſouvent le ſupplice des particuliers. Ce Prince dont nous parlons, ſi un barbare tel que lui, merite le nom de Prince, fit écrire ſur ſon tombeau, *qu'il avoit eu intention de ruiner Rhodes, & la ſuperbe Italie.* Ne nous étonnons pas, ſi un homme qui a voulu faire vivre ſon ambition, ſur le Sépulcre

Reflexions de l'Auteur.

même où il devoit être mis aprés ſa mort, n'a pas craint de faire deſcendre au Sépulcre, celle dont il craignoit que la vie ne fût un obſtacle à cette fatale ambition. Ses ſemblables ſont des lions, qui étranglent ſouvent ceux qu'ils careſſent : tout ce qu'ils aiment les doit craindre ; & je doute ſi leur haine eſt plus redoutable que leur amour. Mais nous avons aſſez parlé d'un ſpectacle digne de compaſſion, & d'un Monſtre digne d'horreur, quelque repentir qu'il témoigne.

HARANGUE POUR PORTER un grand Potentat à tourner ſes Armes contre une Puiſſance que nous avons un interêt particulier de détruire.

Le fameux Corſaire Hairadin ou Caiaradin, ſurnommé Barberouſſe, fut ſi brave & ſi heureux que de ſimple Soldat, il s'éleva par degrez juſqu'au Trône d'Alger. Il fut enſuite appellé par Solyman à Conſtantinople pour être fait Amiral de l'Empire Ottoman. Comme il ne pouvoit ſouffrir dans ſon voiſinage Mulleaſſem Roi de Tunis, il voulut perſuader à Solyman de lui faire la guerre, & ſelon Paul Jove, *il lui parla à peu prés en ces termes.*

JE viens dire à ta Hauteſſe, MONARQUE INVINCIBLE, ce que le ſacré Muphti dit d'ordinaire aux Empereurs Ottomans, lorſqu'ils entrent dans leur Moſquée pour y faire leurs prieres. Que c'eſt la pieté & la juſtice de tes Ancêtres qui ont acquis cet Empire, le plus grand, le plus puiſſant, & le plus riche que Dieu ait jamais donné à homme du monde. Ta Hauteſſe a juſques ici ſuivi leurs traces de telle ſorte qu'elle a ſurpaſſé la gloire de leur nom, & de leurs belles actions. Elle a toujours exercé & maintenu la Juſtice ; & ce qui eſt le devoir de la vraye pieté, c'eſt que brûlant du deſir d'une éternelle loüange, elle fait inceſſamment la guerre aux ennemis de nôtre Religion. C'eſt toi, Conquerant incomparable, qui as pris Belgrade, emporté Rhodes, taillé en pieces le Roi de Hongrie, & mis deux fois l'Allemagne à feu & à ſang. De ſorte que Char-

les, que les Chrétiens oſoient t'égaler en grandeur d'Empire, & en valeur, quelque favoriſé qu'il fût de toutes les Nations Chrétiennes: a été ſi épouvanté du bruit effroyable de tes armes, qu'il n'eſt jamais venu aux mains avec ta Hauteſſe tres-redoutable. Mais puiſqu'il n'y a ni ſi grand Empire, ni victoire ſi glorieuſe, qui puiſſe contenter un cœur auſſi genereux que le tien, ni raſſaſier un eſprit auſſi avide de gloire; tu as encore envoyé tes Enſeignes triomphantes contre les Parthes & les Perſans. Tu veux que ces Nations qui ont renoncé à la Loi divine, ſoient repurgées par tes victoires; & qu'elles retournent aux anciennes ceremonies de nôtre Religion. Dieu veüille que je te ſois durant cette guerre auſſi utile ſerviteur, que j'ai acquis d'experience dans les armes & parmi les perils, & que je te puiſſe raconter les choſes qu'il faut faire pour augmenter la gloire de ton nom auguſte. Ne croi pas, GRAND MONARQUE, que l'ambition d'un plus grand établiſſement me faſſe parler ainſi. La Fortune m'a été juſqu'à preſent ſi favorable, qu'étant pauvre en ma maiſon, & jettant la voile au vent ſous une eſperance incertaine, elle m'a donné pluſieurs victoires, de grandes richeſſes, & m'a enfin élevé à la Royauté. Mais le Tres-haut ne m'a rien donné de meilleur & de plus avantageux, que l'honneur de faire la réverence à ta Hauteſſe, & le bonheur de la conſeiller ſur des choſes de la plus grande importance. Ainſi je te donnerai des avis pleins de fidelité & d'experience au métier de la guerre. Mais quoi qu'il ſemble que les vieillards ne puiſſent faire d'autre preſent que celui-là, je me ſens encore ſi fort, & ſi vigoureux que je puis également executer, & entreprendre tout ce qui ſert à la guerre. Suivant les traces de mon frere Orucie, homme de grande valeur, je n'ai jour & nuit travaillé dés ma plus tendre jeuneſſe, qu'à étendre les bornes de nôtre Religion, & à perſecuter les Chrétiens par mer & par terre. Mon plus grand deſir a toujours été de voir tes armes accompagnées de mes forces & de mon affection à ton ſervice, & enfin ſous la faveur de ta redoutable Majeſté, d'être fait ton Capitan Bacha, ou Amiral de ton vaſte Empire. Je n'aurai jamais de répugnance à obéïr aux plus experimentez au métier de la guerre, & j'eſpere de chaſſer bien-tôt l'Eſpagnol de toute l'Afrique, & de faire repaſſer les Mores en Eſpagne pour jouïr du Royaume de Grenade leur ancien Patrimoine. Les Afriquains, & les Arabes t'obéïront; & pour ne point parler de la Sardaigne, & de la Corſe, dans peu de mois la Sicile ſera réduite ſous ton obeïſſance. Aprés l'avoir occupée

nous ferons mourir de faim l'Italie, & l'attaquerons de toutes parts. Etant travaillée, comme elle eſt, par les differends des Princes Chrétiens, & affoiblie par la diviſion de ſes forces, elle ne pourra jamais ſe défendre, ni te réſiſter. Quant à cette partie qui regarde la Sicile & la Macedoine, elle recevra telles conditions qu'il te plaira lui impoſer, pourvû qu'elle ſecouë le joug Eſpagnol. Il eſt certain, MONARQUE INVINCIBLE, qu'il n'y a plus en Italie les mêmes forces & la même union, que lorſque le grand Mahomet biſayeul de ta Hauteſſe prit Otrante, & jetta tant de frayeur dans le cœur des Italiens, & de tous les Peuples voiſins, qu'ils ne ſçavoient à quoi ſe réſoudre. Aprés le ſuccés de cette guerre que tous les Princes Chrétiens unis enſemble, pouvoient à grand peine ſoûtenir, il ſe fût rendu Seigneur de Rome, pour joindre, comme il étoit raiſonnable, les deux Empires d'Orient, & d'Occident à cette Ville Imperiale, s'il n'eût été élevé au Ciel. Il te laiſſa cette entrepriſe à executer; c'eſt un ouvrage digne de ta valeur, & ta Hauteſſe y eſt appellée par les Aſtres & les Deſtinées. Je ne veux pas interrompre ton voyage de Levant par l'eſperance d'un triomphe ſi extraordinaire, & je ne prétends pas détourner ta Hauteſſe de faire la guerre aux anciens Ennemis de l'Alcoran. L'Armée Navale me ſuffira; & tu n'en as pas beſoin, puiſque c'eſt par terre que tu veux aller vaincre. Neanmoins, il faut auparavant chaſſer Mulleaſſem de Tunis. L'inſatiable avarice de ce Tyran, ſon inſolence, le déreglement de ſes voluptez, & ſa cruauté plus que barbare, le fait haïr de Dieu & des hommes. C'eſt lui qui a fait mourir dix-huit de ſes freres, & qui regne ſeul, pour n'avoir laiſſé en vie aucun de ſes parens, ou de ſes amis. C'eſt avec ce monſtre que nous aurons affaire. Les Arabes le tourmentent par des courſes continuelles, & il eſt ſi lâche qu'il aime mieux ſouffrir leurs injures que de s'en vanger. Cependant, ce More infame & effemine tient à la chaîne pluſieurs vaillans Turcs, & ne veut point reconnoître ton nom auguſte & redoutable. Il favoriſe les Eſpagnols à Tripoli, afin que tes vaillans Capitaines, tes humbles & fideles Eſclaves Agis & Moïſe ſoient chaſſez par les Chrétiens de la Ville de Tajorée. Nous pourrons aiſément prendre & tuer ce Tyran, puiſque nous avons Roſcere ſon frere, que tous les Tuniſiens deſirent avoir pour Prince. Nous nous en ſervirons lorſque nous irons à Tunis avec nos forces, afin que l'entrepriſe ſoit executée ſans effuſion de ſang. Ce ſera aprés à ta Hauteſſe à mettre pour Gouverneur tel qu'il lui plaira nommer en Afri-

que. Pour moi je croirai avoir acquis assez de gloire, quand aprés ton Triomphe de Perse, tu recevras de ma main l'Afrique domptée & réduite à ton obéissance. J'ose promettre & te protester que les Chrétiens pleureront leurs pertes; & si je puis rencontrer André Doria, je l'empêcherai de se réjoüir long tems de ses larcins & de ses méchancetez. Je prens pour moi cet Ennemi comme à tâche pour le combattre & le poursuivre, tant pour les dommages qu'il m'a faits, que pour la concurrence de gloire qui est entre nous. Doria étant vaincu, tu seras seul Seigneur de toutes les Mers : & l'on peut dire que qui aura vaincu sur Mer, commandera facilement sur la Terre.

HARANGUE, QUE LA FOY DOIT ETRE inviolable entre les Princes.

Solyman dont nous venons de parler, deuxiéme du nom, & l'honneur des Empereurs Ottomans, promet au Roi Jean de le rétablir dans son Royaume de Hongrie. Mais comme le Siege de Vienne n'eut pas le succés qu'il en avoit esperé, & qu'il perdit cent mille hommes dans cette entrepriſe; les Principaux de son Conseil, & sur tout Rustan Bascha, lui voulurent persuader d'abandonner les interêts du Roi Jean; Soliman préferant la generosité à l'utilité de leur Politique, répondit à Rustan à peu prés de cette sorte.

LE conseil que vous me donnez, auroit peut-être été suivi par Mahomet second, mais il ne le sçauroit être par Solyman. Mahomet qui manqua de parole à l'Empereur David Comnene, & à ses enfans, qui fit mourir le Prince de Bosnie, & celui de Methelin contre ses promesses, suivoit des maximes qui ne sont pas à mon usage. Il fut un grand Conquérant, les douze Royaumes qu'il subjugua, & les deux Empires qu'il réünit, meritent que l'on n'examine pas à la rigueur, par quelles voyes il regna. En mon particulier, puisque je joüis de ses conquêtes, il ne seroit pas juste que j'insultasse sur les fautes qu'il a faites contre l'exacte Justice. Toutefois, comme la verité est ce que nous devons suivre, lorsque nous voulons raisonner sur quelque chose,

je ne ferai pas difficulté de dire, que ce défaut ternit le plus bel éclat de ſa réputation ; & que s'il en eût uſé autrement, il n'eût pas eu moins de gloire, de tenir ſa parole à ſes Ennemis, qu'il en en avoit eu de les vaincre. Je n'ignore pas que ce Prince n'a pas été le ſeul de mes Prédéceſſeurs, qui n'a pas fait de ſcrupule de fauſſer ſa foi, & qu'il y en a eu pluſieurs qui ſe ſont perſuadez, qu'il étoit permis de tromper ceux dont on pouvoit être trompé ; que la ruſe & la fourbe étoient des artifices innocens, & qu'il ne falloit ſe ſervir de la ſincerité que lorſqu'elle étoit avantageuſe. Les Chrêtiens même, de qui la Religion donne des bornes aſſez étroites à la Politique, n'ont pas laiſſé d'avoir des Princes parmi eux, qui ſe ſont ſervis de la foi publique, pour tromper quelques particuliers ; & les Princes Ottomans au contraire, n'ont pas laiſſé d'en avoir qui ont tenu leur parole. Le grand Selim de glorieuſe mémoire, quoique d'un naturel aſſez ambitieux & aſſez ſuperbe, ne laiſſa pas de la tenir à ceux de Damas, qui l'étoient venus trouver pour lui offrir leur Ville, à condition qu'il leur ſauveroit la vie, & les conſerveroit dans leurs biens. Il obſerva ſi exactement ce qu'il leur avoit promis, qu'encore que ſon armée fût campée à l'entour de cette grande Ville, dont le butin pouvoit l'enrichir, il ne ſouffrit pas qu'un ſeul de ſes Soldats fît la moindre inſolence, ni cuëillît ſeulement quelques fruits dans ces ſuperbes jardins qui l'environnent : Mais ſçavez-vous, Rustan, ce qu'il en avint ? Tous les habitans de Damas donnérent plus qu'on ne leur eût pû ôter ; & cet exemple d'exactitude & de bonté, fit que l'armée ſubſiſta ſans peine ; que les Villes de Barut, de Sidon, de Tripoly, de Ptolemaïde, & enſuite toutes celles de la Syrie, ſe rendirent ſur ſa ſimple parole, & lui épargnerent une peine extrême, une dépenſe exceſſive, & la vie de plus de deux cens mille hommes. Le moyen, direz-vous, d'étendre ſes limites, d'aſſûrer ſes conquêtes, de perdre ſes Ennemis, & d'envahir des Villes, des Provinces, & des Royaumes, ſans joindre la fineſſe à la force, ſans promettre & ne tenir pas, ſans tromper tous ceux qui ſe laiſſent ébloüir par le ſpecieux prétexte de la foi publique ; qui ſur cela ouvrent les portes de leurs Places, & confient leurs perſonnes à leurs plus grands Ennemis ? Pour trouver de la poſſibilité à toutes ces choſes, il ne faut que repaſſer la vie du premier des Ottomans, auſſi bien que celle du vaillant Orcan qui lui ſucceda ; & vous trouverez que ſans employer un artifice ſi lâche, ils ont non ſeulement pris des Villes, conquis des Provinces, & aſſujetti des Royaumes ; mais

de

de plus, qu'ils ont donné de ſi fermes fondemens à l'Empire que je poſſede, qu'il eſt preſentement en état de pouvoir porter ſes conquêtes auſſi loin que l'Empire Romain porta les ſiennes. Ne vous imaginez pas, que ce ſoit un obſtacle à l'agrandiſſement de ma puiſſance; au contraire je ſuis perſuadé que garder la foi, eſt une des meilleures voyes que l'on puiſſe tenir pour reculer ſes limites, & pour acquerir de la gloire. C'eſt pourquoi, avant que d'examiner en elle-même, la promeſſe que je fis au Roi Jean de le rétablir en ſon Royaume, lorſqu'il m'envoya demander du ſecours, examinons, je vous en conjure, ſi je n'ai pas raiſon d'être perſuadé, que tous les hommes ſont univerſellement obligez à l'obſervation de leur parole; que les Princes, outre l'obligation generale, en ont une particuliere, & que de cette obſervation de parole, dépend le repos des Royaumes, & la gloire des Souverains. Si pour autoriſer davantage ma propoſition, & pour mieux connoître la ſainteté de mes promeſſes, vous voulez conſiderer que toutes les Religions, qui ont été, & qui ſont encore, n'ont retenu, & ne retiennent les Peuples dans le devoir, que par cette voye; vous m'avoûrez que puiſque le Ciel même s'en ſert, on ne les doit pas violer. En effet, quel déſordre ſeroit celui d'un Etat, où tous les hommes feroient profeſſion ouverte, de manquer à leur parole? Que deviendroit la ſocieté des Familles particulieres? Que pourroit-on attendre du Commerce? Comment pourroit-on jamais eſperer de voir parmi les Peuples cette union, qui fait la ſolidité des Empires? Ce n'eſt que ſur les promeſſes que la bienveillance ſe conſerve entre les amis: Ce n'eſt que ſur les promeſſes, que tous les Artiſans travaillent pour la commodité publique; que tous les Mariniers s'embarquent, & vont expoſer leurs vies, pour apporter l'abondance dans les Provinces; que les Soldats vont courageuſement à la guerre, & que l'on peut établir la Paix. Enfin, on peut dire que l'obſervation de la parole parmi tous les hommes, eſt la même choſe en la conduite de l'Univers, que la clef d'une grande voûte, en la ſtructure d'un ſuperbe bâtiment. Elle ſeule tient toutes choſes en leur place, & en leur juſte ſituation. Sans la parole tout n'eſt que confuſion & que déſordre. La ſainteté des Loix eſt mépriſée, les Peres ne ſe fient plus à leurs Enfans, les Enfans ne ſe fient plus à leurs Peres; les Amis trompent les Amis; les Chefs abuſent leurs Soldats, les Soldats abandonnent leurs Chefs; les Sujets ne s'aſſûrent plus en leurs Princes, & les Princes ne s'aſſûrent en perſonne, & ne ſe fient qu'en

eux-mêmes. Avoüez donc, RUSTAN, que l'obſervation des promeſſes n'eſt pas ſeulement un grand bien, mais encore un bien neceſſaire, dont il eſt impoſſible de ſe paſſer ſans tomber en des malheurs effroyables. Cette exactitude eſt d'autant plus noble, qu'elle ne peut être pratiquée que par l'homme, & qu'elle ſeule a cet avantage. Toutes les autres bonnes qualitez peuvent ſe rencontrer par habitude, par inſtinct, ou par temperament en toutes les brutes : La fidelité ſe trouve aux chiens; l'amour conſtant ſe rencontre parmi les tourterelles, celui des peres envers les enfans en toutes les bêtes ; la generoſité ſe voit dans le cœur des lions, la prudence parmi les ſerpens, l'eſprit & la memoire entre les elephans ; la prévoyance & l'œconomie parmi les fourmis, & ainſi de tous les autres : mais pour l'obſervation des promeſſes, elle eſt réſervée au ſeul homme. Par elle, il eſt maître des volontez d'autrui, & des ſiennes propres ; & comme en ces occaſions il ſe preſcrit lui-même ce qu'il veut faire, on peut dire qu'il y a une neceſſité indiſpenſable de tenir ſa parole. Car qui l'oblige à promettre, s'il ne veut tenir ce qu'il promet ? Et pourquoi veut-il rompre lui-même les nœuds où il s'eſt engagé ? Que ſi cette neceſſité de tenir ce que l'on a promis, ſemble abſoluë pour les particuliers, elle l'eſt bien davantage pour les Princes : Car encore on peut dire, qu'une partie de ceux qui manquent à leur parole, ne le font que parce qu'ils ont eu la témerité de promettre des choſes au-de-là de leur pouvoir, ou qu'ils n'ont pas été libres en leurs promeſſes. C'eſt en cet ordre qu'il faut mettre les perſonnes qui promettent quelque choſe à ceux qui ſont au-deſſus d'elles, & qui n'ont pas la force de les refuſer : ainſi, quoique la témerité de promettre trop, ſoit grande, & que la ſeconde faute ne ſoit pas petite, cette foibleſſe merite ſouvent quelque excuſe ; mais pour les Rois, ils ne peuvent ſe rendre excuſables, lorſqu'ils ne tiennent pas leur parole : car enfin ils ſont libres, & ne peuvent faire de promeſſes qu'à leurs égaux, ou à leurs inferieurs ; & de cette ſorte, ils ne peuvent pas dire qu'ils ont été forcez, ni qu'ils n'ont oſé ne promettre pas. Ils ne peuvent non plus dire qu'ils ont plus promis qu'ils ne peuvent tenir ; & par conſequent, ils n'ont point de prétexte pour manquer à leur parole. La poſſibilité qu'ils ont de ne s'engager pas, & la facilité qu'ils trouvent à tenir tout ce qu'ils ont promis quand ils le veulent, fait qu'il n'y a nulle raiſon qui les puiſſe diſpenſer de le faire ; & quand ils auroient promis leur Couronne, je trouve qu'il leur ſeroit plus glorieux de s'en démettre,

que de manquer à ce qu'ils auroient promis. Les Loix fondamentales des Etats, quoique tres-ſaintes & tres-inviolables, ne doivent pas être en plus grande veneration à un Prince, que l'obſervation de ſes promeſſes : car il peut arriver quelquefois, que dans la révolution des Siécles, il eſt permis de changer quelque choſe aux premieres Ordonnances de ceux qui ont fondé les Monarchies ; mais pour la parole du Prince, elle ne doit ni ne peut jamais changer, ſans ternir ſa réputation, & ſans lui faire un notable préjudice. En effet, quelle fidelité voulez-vous que gardent des Sujets, de qui l'ame n'eſt pas fort héroïque, & dont les ſentimens ne ſe reglent que ſur ceux du Prince ; s'ils voyent qu'il n'en a point lui-même ? mais ils ſont ſes Sujets, direz-vous, & il eſt leur Roi : Mais (vous répondrai-je) il devient lui-même ſon propre Sujet, s'il faut ainſi dire, en promettant quelque choſe. Oüi, RUSTAN, il faut que dans les divers ſentimens qui peuvent naître en ſon cœur, il y ait une partie dominante en ſon eſprit, qui faſſe qu'encore que ce qu'il a promis choque ſon humeur ou ſon ambition, toutes ſes paſſions lui ſoient ſoumiſes, juſques à la haine, & juſques à la vengeance. Il faut qu'il commande & qu'il obéïſſe tout à la fois, quelque répugnance qu'il y trouve. Autrement, par où penſez-vous que le Peuple ſe confie ? Il ſçait que les Princes ſont au-deſſus des Loix, & que ce n'eſt point par cette voye que l'on peut être aſſûré : Si je promets quelque récompenſe aux Baſſas & aux Janiſſaires, en cas qu'ils viennent à bout de quelque grande entrepriſe ; ſeront-ils fort touchez de cette promeſſe, à moins que d'être fortement perſuadez, que je ſuis incapable d'y manquer ? Si je me trouve engagé au ſiege de quelque Ville importante, & que pour donner cœur aux Soldats, je leur en promette le pillage ; qu'enſuite je ne le permette pas, ou que je ne les récompenſe point par une autre voye ; croyez-vous qu'en un autre ſiege, ils aillent à l'aſſaut & à la bréche, avec cette ardeur qui ſeule fait remporter la victoire ? Si au contraire les Habitans d'une Ville ſe ſoûmettent volontairement, & ſans autres conditions que de leur ſauver la vie, & qu'aprés cela je les faſſe tous paſſer au fil de l'épée ; penſez-vous que toutes les autres ſe rendent, & m'envoyent les clefs de leurs portes ? Ou plûtôt ne croyez-vous pas, comme je le croi, qu'en la premiere occaſion je ferois des lâches de tous mes Soldats ; & en cette ſeconde, des gens déterminez de tous mes Ennemis, qui avant que de ſe fier en moi, me diſputeroient juſques à la derniere goutte de leur

ſang, le dernier pied de terre qu'ils pourroient défendre ? Si pendant une Tréve, où parmi les Princes genereux on voit une image de paix, quelqu'un des deux Partis fait une irruption ; je ſçai bien qu'en cette rencontre, celui qui la fait peut avoir de l'avantage. Mais ne conſiderez-vous point, qu'aprés une action de cette ſorte, il augmente la valeur de ſes Ennemis, il redouble les Gardes de leur Camp ; il leur inſpire le deſſein de le tromper, & de le ſurprendre à leur tour ? ce Prince qui ne peut être que ſeul à tromper les autres, fait naître l'envie de le tromper à tous ſes Ennemis, en donne l'exemple à tous ſes Voiſins, & en accorde preſque la permiſſion à tous ſes Sujets. Tout le monde ne ſçait pas qu'il n'eſt pas même permis de tromper nos adverſaires, & de manquer de parole, à ceux qui nous en ont manqué : cependant il eſt certain, qu'à parler raiſonnablement, la parole des Rois doit toujours être inviolable. Tout ce qu'ils promettent ne doit pas être accompli, pour l'interêt de celui à qui ils ont promis. Je doute même ſi l'on n'eſt pas plus obligé de tenir ſa parole à ſes Ennemis, qu'à ſes Amis ; s'il eſt vrai qu'il puiſſe y avoir quelque diſtinction à faire, en une choſe d'une neceſſité ſi abſoluë. Il ſemble à ſuivre ce ſentiment, que lorſque nos alliez, nos Amis & nos Sujets ſe fient en nous, ils ne font que ce qu'ils ſont obligez de faire : s'ils ne le faiſoient pas, ils nous feroient un outrage ; ainſi cette confiance n'augmente point nôtre gloire, & ne nous avance pas extraordinairement : Mais lorſque nôtre plus grand Ennemi s'aſſûre en nôtre parole, il donne une ſi belle marque de l'eſtime qu'il fait de nôtre vertu ; il travaille ſi puiſſamment à nôtre gloire, & témoigne tant de generoſité, que j'oſe dire, que s'il y a de l'injuſtice & de la lâcheté, à manquer de parole à ſes amis, il y a encore de la baſſeſſe & de la perfidie à ne la pas tenir à ſes Ennemis. Ne laiſſons donc pas échapper l'occaſion que la Fortune nous preſente, d'obſerver celle que nous avons donnée au Roi Jean : Ce Prince, qui aprés avoir oublié tout le ravage que nous avons fait dans ſon Royaume, a bien voulu ſe confier en nous, & choiſir le plus grand Ennemi de ſa Nation, pour le Protecteur de ſa Couronne. Ne trompons pas ſes eſperances, RUSTAN, & ne manquons pas à ce que nous lui avons promis ; je ſçai qu'il y a une eſpece de Politique, qui s'oppoſeroit à mon deſſein, ſi je la voulois écouter ; & que ſi je vous permettois de m'interrompre, vous me diriez qu'en cette occaſion, il y a pluſieurs choſes à conſiderer. Premierement, qu'il m'a engagé dans une guerre, que je n'aurois pas faite ſans lui : Que le Deſtin qui conduit toutes cho-

ſes a voulu que le ſuccés ait été funeſte pour tous les deux Partis ; puiſque ſi j'ai pris la Forteresſe de Bude, celle d'Altembourg, de Komore, de Viſſegrade, & toutes les autres qui ſont le long du Danube ; ſi j'ai ravagé toute la Styrie, ſi j'ai fait un grand nombre d'Eſclaves, & que l'Empereur Ferdinand n'ait oſé ſe preſenter devant moi ; je ſuis preſentement dans Bude, en pouvoir de faire couronner Jean, & de l'inveſtir du Royaume de Hongrie. Je puis dire toutefois, que la longueur du Siege de Vienne, & la rigueur de l'Hiver m'ayant fait perdre prés de cent mille hommes, j'ai plus de ſujet de me plaindre de ce Prince, que de lui rendre ſes Etats. Cependant je ne ſuis pas de vôtre opinion : & quand au lieu de cent mille hommes, j'en aurois perdu deux cens mille, je ne laiſſerois pas de faire ce que je fais, par la ſeule conſideration que je l'ai promis. Ce n'eſt pas qu'en cette rencontre, je n'y trouve mon avantage auſſi-bien que ma gloire ; & quand je ne ſerois pas grand obſervateur de ma parole, je devrois faire ce que je fais preſentement. De toutes les manieres dont on peut faire des Conquêtes, celles qui ſe font ſans violence ſont les plus aſſûrées : En faiſant un Roi Tributaire & Vaſſal, je me fais un Eſclave plus illuſtre, que ſi je le dépoſſedois ; & plus fidelle, que ſi je lui donnois des chaînes. La reconnoiſſance attache bien plus fortement que la ſervitude ; & les droits que l'on paye au Prince, par une contribution volontaire, augmentent bien plus ſes treſors, que ceux qu'il faut qu'il exige par la force. Vous n'ignorez pas, que dans un Païs nouvellement conquis, il ne faille laiſſer des garniſons dans toutes les Villes. Il faut avoir une Armée prête à marcher de ce côté-là, s'il en eſt beſoin ; il faut ſe défier de toutes choſes ; il ne faut pas accabler le Peuple, de peur qu'il ne ſe révolte ; il faut ne le laiſſer pas trop libre, de peur qu'il n'acheve de le devenir ; & il faut enfin mêler adroitement la douceur de la Royauté legitime, avec la rigueur de la tyrannie, pour pouvoir trouver quelque ſeureté en une nouvelle conquête. Mais en établiſſant un Roi tributaire, on ſe délivre de tant de peines & de tant de ſoins ; & l'on ſe met en état de goûter les douceurs de cette conquête, ſans en avoir les charges & les inquietudes. Si j'en uſois autrement, il me faudroit encore donner pluſieurs Batailles ; aſſiéger pluſieurs Villes ; & perdre peut-être en cette Guerre, tout ce que j'ai acquis de réputation. Tous ces Princes diviſez, qui ſuivent les deux Partis, ſe réüniroient pour s'oppoſer à mes deſſeins, & pour me les diſputer opiniâtrement : Car quelle grace pourroient-ils at-

tendre d'un Empereur qui auroit ſi lâchement trompé un Roi qui ſe ſeroit confié en lui ? Que ne feroient pas contre lui, ceux qui chercheroient tout à la fois à vanger leur Prince, à punir un perfide, à ſauver leur vie, à deffendre leur Païs, & à conſerver leur Liberté ? Mais direz-vous peut-être aprés tant de Batailles gagnées, aprés tant d'avantages remportez ſur eux, que ne pourriez-vous pas eſperer ? Non, RUSTAN, ne nous fions pas trop à la Fortune : n'abuſons pas de ſes faveurs, & ne laſſons pas ſa liberalité. Celle qui nous a donné la victoire, nous la peut ôter : & toutes les fois que je me ſouviens du puiſſant obſtacle que le vaillant Scanderberg apporta aux Conquêtes d'Amurath & de Mahomet mes prédeceſſeurs, je ne m'aſſure ni en la force de mes Armées, ni en la foibleſſe de mes Ennemis, ni en ma propre valeur. Je croi que tous les Conquérans peuvent être vaincus, & que par conſequent il ne faut jamais rien hazarder legerement : car enfin s'il y a eu des Amuraths & des Bajazets, il peut encore y avoir des Caſtriots & des Tamerlans. Ne deſeſperons jamais nos Ennemis, en leur manquant de parole ; & ne donnons jamais à aucun Prince, un prétexte ſi ſpécieux de nous attaquer. Qui ſçait ſi j'avois fauſſé mes promeſſes au Roi Jean, & que je lui euſſe encore ravi la liberté, s'il ne ſortiroit point de mes fers, & s'il ne m'arracheroit pas de force, ce que je lui retiendrois avec injuſtice ? Le deſtin fait des choſes bien plus étranges : Marcellus arrêta les progrés d'Annibal, lors qu'il en devoit faire de plus grands : & Camille ſauva ſa Patrie lors qu'on s'y attendoit le moins. Outre toutes ces conſiderations, il y en a encore une aſſez forte, pour appuyer le deſſein que j'ai de faire un Roi vaſſal & tributaire, qui eſt l'exemple de la Republique Romaine. D'où penſez-vous que ſoit venuë la plus grande force des Romains, & d'où ſoit procedé leur plus grand éclat, ſinon des Rois qu'ils ont aſſujettis de cette façon ? Antoine qui en avoit vingt-deux à ſa ſuite, lorſqu'il arriva dans Alexandrie, nous donne une marque infaillible, que les Romains n'en faiſoient pas toujours des Eſclaves, & que ſouvent ils leur laiſſoient leurs Couronnes. Un des grands ſecrets de la Politique, c'eſt d'agir de façon que nos propres Ennemis nous ſervent, en ſe faiſant eux-mêmes la guerre : C'eſt pourquoi ſi je trompois le Roi Jean, je réünirois les deux Partis qui ſont preſentement en Hongrie : Mais en le protegeant, je fomente la diviſion du Royaume, je les affoiblis tous deux, je les mets en état d'être facilement défaits, s'ils en fourniſſent jamais un prétexte. Ce n'eſt pas, que quand toutes ces raiſons ne me confir-

meroient point dans ma penſée, je manque de faire couronner ce Prince ; ma parole eſt une raiſon eſſentielle, qui ne peut être détruite par nulle autre, quelque forte qu'elle paroiſſe. Quand je promets quelque choſe, je l'examine exactement ; mais quand je l'ai promis, je le tiens, quand il s'agiroit de ma perte. Et puis en cette occaſion, cette promeſſe a toutes les qualitez neceſſaires pour la rendre plus inviolable ; non ſeulement j'ai promis, mais j'ai promis à un Prince, à un Prince malheureux, à un Prince, qui m'a demandé ſecours, qui s'eſt offert d'être mon Vaſſal, & qui eſt venu remettre ſa Perſonne entre mes mains ſur ma ſimple parole. Etois-je contraint de la lui donner, lorſqu'il la reçut de moi ? Etoit-il neceſſaire d'employer un ſi lâche moyen pour le perdre, ſi j'en avois envie ? Je n'avois qu'à le refuſer, & qu'à l'abandonner à ſes Ennemis : Il étoit perſecuté par tout, & n'étoit ſecouru d'aucun endroit ; pourquoi donc en uſer de la ſorte ? Lors que l'Empereur Ferdinand, qui eſt un aſſez redoutable Ennemi m'a envoyé demander mon alliance, je la lui ai refuſée ouvertement ; pourquoi n'aurois-je pas refuſé ce Prince, ſi je n'euſſe pas eu deſſein de le proteger ? Non, non, Ruſtan, ma parole ne ſçauroit jamais manquer : il faut que je la tienne ; il faut que ce Prince ſoit couronné de ma main ; & que toute la Poſterité apprenne de moi, que c'eſt une obligation neceſſaire au bien des Peuples, & à la gloire des Rois, que celle de garder inviolablement ſes promeſſes. C'eſt par cette chaîne inviſible que la ſocieté univerſelle des Hommes ſubſiſte dans cette union, qui fait que tant de Nations differentes traitent enſemble : C'eſt par ce lien ſacré, que l'on fait quelquefois tomber les armes des mains à des millions d'Ennemis : C'eſt par ce gage inviolable que la Paix ſuccede à la Guerre. Sans l'obſervation de la parole, la Juſtice qui eſt le fondement de toutes les Vertus, ne trouve point de place en l'Univers ; puiſque l'on peut aſſûrer que celui qui ne tient pas ce qu'il a promis, quand il le peut, commet une ſouveraine injuſtice. Toutes les autres Vertus peuvent recevoir quelque explication, en la pratique que l'on en fait : La Juſtice que je viens de nommer, a divers degrez de rigueur & d'exactitude, que l'on peut ſuivre indifferemment, ſans craindre de faillir : La Clemence auſſi permet à quelques-uns de moderer les ſupplices, & aux autres de les ôter entierement : La Liberalité tout de même, en s'éloignant de l'avarice, n'approche pas toujours également de la prodigalité ; elle ne donne pas toujours avec profuſion, ni toujours avec retenuë : & la veritable maniere de don-

ner, eſt celle où ſans être ni prodigue ni avare, on ne laiſſe pas d'être liberal : La Valeur a auſſi une certaine étenduë, qui fait que tous ceux qui arrivent juſques-là ſont tenus vaillans, quoi que leur valeur ſoit differente : Mais pour l'obſervation de la parole, elle ne reçoit point de diverſes explications, il la faut tenir exactement en tout tems, en tous lieux, & à toutes perſonnes. Je m'en vais la tenir à un Roi, je la tiendrois à un Berger ; & s'il ſe pouvoit trouver quelque choſe de plus difficile à faire, que de la tenir à ſon ennemi, je dirois encore qu'il faudroit s'y porter ſans peine & ſans répugnance : tant je ſuis perſuadé de la ſainteté de la Foi publique, & tant il eſt vrai que je ſuis incapable d'y manquer.

Reflexions de l'Auteur.

Machiavel.

Voila de belles & genereuſes paroles, pour un Prince qui ne croyoit qu'aux rêveries de l'Alcoran : Ces grands ſentimens ne pouvoient partir que d'une grande Ame ; & cet Empereur, tout Turc qu'il étoit, auroit fait honte à ce pernicieux Politique, qui étant Chrétien en apparence, a eu l'impudence d'écrire & de publier ; *Que les Princes prudens ne doivent point obſerver leurs promeſſes, lorſque l'obſervation ne leur en eſt pas utile :* Qui ne croiroit entendant une maxime ſi lâche & ſi deteſtable, que cet Auteur portoit un Turban ? Mais s'il eſt permis de ſe ſervir des poiſons pour en faire des remedes, il n'eſt pas défendu d'expoſer les maximes des Impies, à deſſein de les combattre. Non, non, quoi que puiſſe dire ce dangereux Florentin, la Foi eſt une qualité eſſentielle au grand Prince, ſans quoi il ne ſçauroit régner heureuſement, glorieuſement, ni long-tems. Elle lui doit être ſacrée, & inviolable : quand il l'auroit donnée ſans y ſonger ; quand il l'auroit donnée à ſes plus grands Ennemis ; quand elle lui ſeroit infiniment préjudiciable. Avant que de promettre, on eſt libre ; aprés avoir promis, on ne l'eſt plus. Qui manque de foi, manque à l'honneur, manque à la gloire, manque à la probité, & choque toutes ſortes de droits.

HARANGUE

HARANGUE D'UN DUC DE VENISE à ſes Citoyens, pour les exhorter à combattre les Hongrois qui les venoient attaquer, aprés avoir ravagé une partie de l'Europe.

VOici le tems qui vous invite à faire voir ſi vous êtes vraiment hommes, & qui vous contraint de rendre les dernieres preuves de vôtre réſolution & de vôtre valeur. Ne nous flatons pas, SEIGNEURS VENITIENS, ce n'eſt ni pour la gloire, ni pour l'étenduë de nos Frontieres qu'il faut maintenant combattre. C'eſt pour éviter un peril qui nous menace de la ruïne de nôtre Païs & de la perte de nos vies. Il faut que nous ouvrions les yeux pour voir à qui nous avons affaire. Ce ſont les Hongrois, genre d'hommes cruels & inhumains, qui non contens d'avoir tué les corps, s'acharnent ſur les membres ſanglans de ceux qu'ils ont maſſacrez. Bien que leur brutalité ſoit ſi alterée du ſang humain; leurs corps ne ſeront pas invulnerables, pourvû que nous puiſſions réſiſter courageuſement. L'exemple de nos Ancêtres nous y doit encourager; quoi qu'ils fuſſent en petit nombre, ils oſerent s'oppoſer devant les murailles d'Aquilée, à une effroyable Armée de Barbares pour la conſervation de leur liberté. Ils eurent la generoſité de donner Bataille à plus de trois cent mille Hommes, dont l'Armée d'Attila étoit compoſée, & cependant, l'iſſuë du combat fit voir que c'eſt moins la multitude que la valeur qui remporte les Victoires. Nous pouvons donner ſur l'ennemi en haute mer, ou en ces étangs & ces petites Iſles, dont les détroits ſont connus à vos Soldats, & où l'ennemi qui n'en a aucune connoiſſance, ſe verſa d'abord ſurpris, & opprimé. Que nous pouvoit-il arriver plus à ſouhait pour la gloire des Vénitiens, que de ſe voir attaquez par leurs adverſaires en un lieu où la Nature & l'Art les rendent les plus forts? Il n'y a rien qui nous doive étonner, l'ennemi n'aura jamais le cœur de nous venir trouver, & de nous livrer Bataille. Quand il ſeroit ſi témeraire que de ſe hazarder juſques-là, les Vaiſſeaux, dont nous avons abondance pour le défaire, manquent à ſon Armée. Ces Hongrois ſont-ils plus hardis & plus vaillans que les Gaulois, dont la valeur a étonné les Grecs, les Romains, & les Aſiatiques? Cependant vous ſçavez que Pepin, Roi d'Italie, & fils de Charlemagne, étant venu attaquer nos Marêts, fut

Le Cardinal Bembe.

vaillamment repouſſé, & que ce ne fut pas ſans une grande perte d'hommes, & de Vaiſſeaux. Puiſqu'un ſi grand Roi n'y put rien gagner, & qu'un Peuple ſi vaillant & ſi genereux fut contraint de ſe retirer; ſera-t'il dit qu'une troupe confuſe de voleurs nous étonne, & qu'elle faſſe en nôtre Païs ce que les domteurs de l'Europe & de l'Aſie n'y ont pû faire? Souvenez-vous de la difference de leurs deſſeins. Pepin ne vouloit ni ravir nos biens, ni abattre nôtre Ville, & moins encore nous ôter la vie. Il deſiroit ſeulement que nous fuſſions ſoûmis à ſon obéïſſance. Mais les Hongrois ne tendent qu'à la deſtruction de nos biens, & à l'eſclavage de nos femmes & de nos Enfans. Conſiderez ſi ce peril ne nous impoſe point une preſſante neceſſité de combattre vigoureuſement, & s'il ne vaut pas mieux mourir l'épée à la main, que de ſe laiſſer lier, & maſſacrer ſans donner aucune preuve de courage. Puis donc, que la mort ſeule ſera le prix des vaincus; y a-t-il homme ſi lâche entre nous, qui n'aime mieux mourir glorieuſement & en vaillant homme, que de ſe laiſſer prendre lâchement pour être égorgé? Mais nous n'en viendrons pas juſques à ce malheur, ſi vous voulez combattre de toutes vos forces, & aller donner ſur ce Barbare, qui a été ſe camper autour de nos Iſles. Je me fais fort de détourner ſes armes de nos têtes, & de lui faire lever le ſiége, qui juſqu'à preſent a pû ébranler nôtre courage. Allons donc, MES COMPAGNONS, allons, & faiſons ſentir à cet ennemi commun de tout le monde, que les Vénitiens n'ont rien perdu de leur ancienne valeur. Montrons que ſi Attila leur Prédeceſſeur a ruiné autrefois Aquilée, ſes Succeſſeurs ne ſe vanteront jamais d'avoir mis la main ſur Réalte, ou ſur les Palais de la ſuperbe Veniſe.

HARANGUE D'UN AMBASSADEUR Extraordinaire de France, envoyé à Varſovie pour porter l'Aſſemblée de l'Election à élire Roi, un Prince qu'il avoit à propoſer.

Monſieur le Cardinal de Fourbin-Janſon, en ce tems-là Evêque de Marſeille.

TRES-ILLUSTRES SEIGNEURS,

C'eſt avec un déplaiſir ſenſible que le Roi tres-Chrétien a ſçû le malheur qui a privé vôtre Republique Séréniſſime de ſon Chef. Son affection a été conforme à la tendreſſe qu'il avoit

pour un tres-bon Roi, ſon ami, & ſon frere, & à la conſideration de la perte que faiſoient vos Seigneuries Illuſtriſſimes, qu'il a toujours regardées comme ſes plus chers Alliez. Il a crû qu'il devoit, dans cette celebre Aſſemblée, ſoit par le ſoin qu'il ſe donneroit de vous conſoler, ou en vous aſſurant de la part qu'il prend en vôtre deüil, vous faire voir des marques ſi publiques de ſa douleur, que tous en general, & chacun de vous en particulier ne les puiſſiez ignorer.

Il ſçait bien que la nouvelle d'un ſi funeſte malheur, a fait venir ici beaucoup d'Ambaſſadeurs de divers Princes, apparemment pour vous rendre les mêmes devoirs, & pour vous dire, en leur nom, qu'ils partagent vôtre douleur & la perte que vous avez faite. Il eſt vrai qu'il n'y a point de Nation Chrétienne qui ne crût faire un crime, ſi elle n'applaudiſſoit à vos ſuccés, & ne ſoûpiroit avec vous dans vos diſgraces. Mais comme la France les ſurpaſſe toutes, par la conſtance de ſon amitié, & par l'ancienneté de ſon Alliance avec vous; j'oſe proteſter, qu'elle l'emporte également au deſſus d'elles, & par la ſincerité du zele qui l'oblige à vous conſoler, & par la verité de la paſſion qu'elle aura toujours de vous rendre des ſervices effectifs.

Auſſi pouvons-nous dire que la Nature ſemble avoir pris plaiſir à mettre une forte ſympatie entre nos deux Nations. Elle a inſpiré à l'une & l'autre, les mêmes inclinations pour les mêmes exercices, & le même penchant pour cultiver les mêmes arts. Toutes deux ſuivent de telle ſorte les mêmes manieres de vivre, que ſi l'on faiſoit changer d'habits & de langage aux Peuples des deux païs, on auroit peine à ne pas croire que les François ſeroient paſſez en Pologne, & que les Polonois habiteroient la France.

En effet, ſi la reſſemblance des mœurs n'avoit porté nos Peres à faire entre eux des Traitez d'une ſi étroite alliance, quelle vûë auroient pû avoir les uns & les autres pour ſouhaiter, avec tant d'ardeur, l'établiſſement d'une amitié mutuelle, & pour la conſerver ſi conſtamment; vû la grande diſtance des païs qui nous ſéparent.

Nous devons donc uniquement à la conformité de nos mœurs cette fidelité avec laquelle nous maintenons depuis tant de tems, & ſi réligieuſement de part & d'autre, tous les droits qui font ſubſiſter une Alliance ſi ancienne, & qui nous joint ſi étroitement par l'union des deſirs & des cœurs, malgré la ſéparation des païs & des corps. Les deux Peuples ſont unis, bien plus

par le ſoin que prend la Renommée de les inſtruire de la reſſemblance qu'ils ont entr'eux, en leur faiſant une peinture des vertus qui leur ſont communes, que par le plaiſir d'une douce frequentation que l'éloignement des climats leur rend impoſſible. Ajoûtons qu'ils ont fait de belles actions qui ont tant de conformité entre elles, qu'ils ſont bien aiſes de conſerver une alliance qui leur fait plus d'honneur que le commerce ne leur peut apporter d'utilité.

Il n'eſt pas neceſſaire de rappeller le ſouvenir des bienfaits reciproques qui ont ſuivi cette heureuſe alliance. La mémoire de ceux que la France a reçûs de vous vit encore, & vivra éternellement dans nos cœurs. Nous conſervons avec plaiſir ces illuſtres & précieux monumens de vôtre amitié; & nous eſperons auſſi avec une confiance pleine & entiere, que vous n'oublirez jamais l'effort que la France a toujours fait, pour s'acquitter envers vous de tous les devoirs d'une alliance ſi parfaite.

Que ſi jamais vous avez été perſuadez que la France ait eu une inclination veritable à vous obliger, comme elle l'a toujours euë ſans doute; vous le devez être plus particulierement dans un tems où elle vit ſous la domination heureuſe d'un Prince qui parmi toutes les vertus Royales qu'il poſſede, n'a jamais voulu qu'aucune parût en lui avec plus d'éclat, que ſa fermeté pour ſes Amis, & ſa réſolution inviolable pour l'obſervation de tous ſes Traitez. Le zele ardent qu'il a pour ſes Amis l'a toujours porté à donner tous ſes ſoins à pacifier leurs differends, & à terminer avec gloire les guerres dangereuſes où il s'étoit engagé pour eux. Il a répandu les finances de ſon Royaume pour les ſecourir dans leurs preſſantes neceſſitez, & il a fait voir à toute la Terre que les Peuples alliez de la France ne lui ſont pas moins chers que ſes propres Sujets; qu'ils trouveront toujours une ferme protection dans ſon autorité toute-puiſſante, une prompte aſſiſtance dans le fonds inépuiſable de ſes treſors, & un ſecours prêt en tout tems dans ſes armes victorieuſes.

Pour ce qui regarde la maniere de gouverner ſes Sujets; elle eſt remplie de tant d'équité & de modération, que depuis qu'il a pris la conduite de ſon Royaume, il n'y a eu d'autre combat domeſtique chez nous, que celui qui dure encore entre lui & ſes Peuples, à qui fera le plus de graces & à qui rendra le plus d'obéiſſance & de reſpect. Il trouva la guerre répanduë preſque dans toute l'Europe, & s'y conduiſit avec tant de prudence & tant de valeur, qu'il en ſortit toujours victorieux; & il l'a

terminée enfin avec tant de bonté, que dans le pouvoir où il s'eſt vû de preſcrire, ſelon ſon gré, des conditions de paix à ſes Ennemis, il a toujours ſacrifié ſes eſperances particulieres à la tranquilité publique ; & par cette nouvelle maniere de vaincre, il a paru plus grand que l'état de ſa Fortune.

Il n'a pû être obligé à prendre les armes quoique pluſieurs raiſons importantes ſemblaſſent l'y obliger, que lorſque la nature a voulu être rétablie dans ſes droits, & qu'elle a porté nôtre grand Monarque à recourir à la guerre, aprés avoir perdu tout eſpoir de faire la paix raiſonnable qu'il avoit offerte. La priſe de beaucoup de Villes, & la conquête entiere de la Franche-Comté faite en peu de jours, lui rendoient cette entrepriſe infiniment glorieuſe ; cependant il ſe laiſſa perſuader de donner la paix à ſes Ennemis, pour délivrer ſes voiſins de crainte, & toute l'Europe des allarmes que cette nouvelle guerre lui cauſoit.

Ainſi la diſcorde étoit éteinte dans le monde Chrétien, & les vieilles querelles appaiſſées par l'équité du Roi & par la foibleſſe des Princes jaloux de ſa gloire, quand les Hollandois qui devoient lui être attachez par tant de bienfaits dont il les a comblez, s'éleverent avec un orgueïl inſupportable contre le Protecteur de leur liberté, & réduiſirent l'Auteur & le défenſeur de la Paix, à la neceſſité de leur faire la guerre. Cependant nôtre grand Roi ayant heureuſement paſſé le Rhin, mis en ſa puiſſance toutes les Villes qui étoient en Terre ferme, & forcé les autres à s'abîmer elles-mêmes par un naufrage volontaire ; au milieu des applaudiſſemens que ſes victoires lui attiroient de toutes parts, & ſans être charmé du doux concert des loüanges qu'on lui donnoit, il ne refuſa point d'entendre la voix de la paix ; & tous les Peuples Chrétiens joüiroient preſentement d'un repos doux & tranquile, ſi ceux qui n'oſent le combattre avoient ceſſé de lui porter envie.

Tant de ſoins qui occupent ce grand Prince dans l'adminiſtration de ſes Etats, & dans la conduite d'une guerre qu'il fait lui-même en perſonne, ne l'empêchent pas de penſer inceſſamment à la conſervation de la gloire, & de la dignité de vôtre Sereniſſime Republique. Il a crû qu'il étoit obligé, comme Roi, de s'appliquer à faire en ſorte que le nom auguſte de Roi, ne fût point déferé, par l'artifice des Ennemis de vôtre gloire, à un Sujet qui en fût indigne, & qu'il devoit de plus comme Ami tres-fidele & tres ſincere, vous conjurer de faire choix de celui qui auroit le plus de mérite, & dont l'Election apporteroit le plus d'utilité à vos Etats.

Ce n'eſt pas, EXCELLENTS SEIGNEURS, qu'il ne ſçache parfaitement que la diſpoſition d'une ſi grande Couronne eſt entre les mains de perſonnes qui pouvant régir par elles-mêmes cette tres-floriſſante République, n'ont beſoin d'aucun avis étranger, pour répondre aux eſperances que leur Patrie a conçuës d'elles, & pour remedier à la perte qu'elle vient de faire de ſon Roi.

Il connoît la vertu, la prudence, la penetration, & l'étenduë des lumieres, de ce tres-ſage Senat, & de tous ceux qui compoſent cette tres-celebre Aſſemblée; & il n'ignore pas les preuves qu'elles en ont données dans l'une & dans l'autre fortune. Je le dirai ſans mentir, & ſans deſſein de flatter, il ſçait juſques aux noms des particuliers, & il eſt informé des belles qualitez qui brillent avec le plus d'éclat en chacun d'eux. Il ſçait que chez vos Excellences réſide le Conſeil ſecret qui maintient la tranquilité de vôtre République Séréniſſime, & d'où dépend la ſeureté de tous les Etats Chrétiens. Que c'eſt de là que ſont nées ces penſées ſalutaires qui ont été les conſervatrices de vôtre liberté; & que c'eſt vous enfin qui dans ces derniers tems que l'on a trouvez ſi dangereux, avez fait tourner en vôtre faveur la roue de la Fortune, & par un des plus fameux de tous les combats rappellé la Victoire ſous vos Enſeignes.

Il a appris avec un plaiſir ſenſible ces derniers miracles de vôtre valeur, qui n'a été épouvantée ni par le nombre de ſes Ennemis, ni par la force de leurs retranchemens. Vous avez combattu courageuſement avec une petite troupe, une ſi nombreuſe multitude de Soldats aguerris, & avantageuſement poſtez, qu'on auroit eu de la peine à croire qu'elle eût pû être défaite & miſe en fuite par un ſi petit nombre; ſi la Nobleſſe de Pologne & de Litüanie n'avoit accoûtumé la Renommée à nous perſuader la verité de ſes Victoires, qui paſſeroient pour incroyables, ſi on les attribuoit à d'autres Vainqueurs. L'Europe attend la nouvelle agréable que vous aurez obtenu une autre victoire, qui ne laiſſera pas d'être illuſtre, encore qu'elle ne ſoit point ſanglante. Vous comprenez aiſément que je veux parler de ce Triomphe heureux, que l'amour de la Patrie doit remporter ſur vos ſentimens particuliers; afin que vos eſprits & vos ſuffrages étant unis par ce lien commun du zele du bien public, on voye naître d'un ſi beau concert, une Election qui rempliſſe l'attente de tout le monde, qui ſoit ſuivie d'un applaudiſſement univerſel, & d'une felicité generale.

Nous ne doutons pas, TRES-EXCELLENS SEIGNEURS, que nos vœux n'ayent un succés tel que nous nous le promettons, & que la Pologne ne reçoive bien-tôt de vous, un Prince digne de vôtre choix & de la Couronne que vous lui destinez; juste, sage, pieux, moderé, propre aux emplois de la Paix & de la guerre, & tel enfin que vous le souhaite le Roi tres-Chrétien, afin de pouvoir contracter avec lui une amitié encore plus étroite, & jointe par des liens encore plus forts & plus durables.

Du moins sommes-nous persuadez que l'autorité de son nom, que sa bonne foi, l'amitié & le souvenir de tant de bons & importans services obtiendront infailliblement de vous, que vous n'éleverez pas sur le Trône de la Pologne un Ennemi de la France. Le Roi tres-Chrétien n'apprehende point que dans cette Assemblée la Pologne & la Lituanie lui donnent des marques si sensibles du changement de leur bonne volonté; il espere, au contraire, que son amitié qui est chere à vôtre République, servira d'une puissante & glorieuse recommandation auprés de vos Etats Serenissimes.

Il remarque avec douleur l'Etat où se trouve vôtre Republique qui lui est unie par les chaînes de plusieurs Alliances; il connoît que vos forces qui étoient si redoutables à toute la Terre, sont miserablement épuisées par une guerre funeste. Il voit enfin que les Ennemis secrets de vôtre liberté accourent de toutes parts pour vous dresser des embûches, & pour usurper vos Provinces; de sorte qu'il ne peut s'empêcher d'offrir à vos Seigneuries Illustrissimes, un Roi qui faisant une paix honorable avec les Turcs par l'entremise de la France, fera cesser la desolation dans vos campagnes, & la misere de vos Peuples.

Nous vous proposons donc, au nom du Roi tres-Chrétien, le Prince de Neubourg sorti d'une Famille souveraine, né pour le Diadême, accoutumé au Trône, & à qui rien ne manque de la Majesté Royale que le seul nom & titre de Roi.

Ce n'est pas que vous n'ayez parmi vous de tres-illustres Sujets, fameux en paix & en guerre, & capables de soûtenir dignement le poids des plus grandes Couronnes; mais le Prince de Neubourg a l'avantage glorieux d'une origine Royale. Il vous offre tous les secours que vous pouvez attendre d'une fortune tres-grande & tres-élevée, outre qu'il est doué de toutes les vertus qui sont les ornemens des Rois. Il est né d'un Pere que vôtre République Séreniſſime jugea le plus digne d'être uni avec elle par la plus glorieuse de toutes les Alliances. Elle lui fit con-

tracter une étroite affinité avec ſes Rois ; & par là elle ſembla donner à la Maiſon de Neubourg une juſte eſperance d'être un jour élevée à la Couronne par vos ſuffrages.

Les ſages préceptes, les exemples éclatans de cet illuſtre Pere ont heureuſement élevé, dés ſa tendre jeuneſſe, ce fils dont le beau naturel ne promet que de grandes choſes, pour les arts de la paix, & pour la conduite de la guerre. Il eſt encore dans un âge où il peut être ſi aiſément formé ſelon vos mœurs, vos manieres & vos Loix, qu'il paroîtra bien moins avoir été appellé d'un païs étranger, que né dans le ſein de vôtre Patrie & nourri parmi vous.

Il viendra chez vos Seigneuries Illuſtriſſimes ſans être prévenu d'aucune paſſion qui le puiſſe empêcher d'être maître de ſon cœur. Il vous en laiſſera regler tous les mouvemens ſans peine. Il n'eſt devoüé à aucun Prince par un ſerment qui l'engage à ſon parti, il n'a point d'inimitié particuliere, & il ne vous apportera avec lui ni vieille haine, ni ancienne querelle où la bienſeance vous oblige à prendre part. Vous ne devez point craindre qu'il vous jette dans des diſſentions périlleuſes avec vos anciens Alliez, ni dans des engagemens avec des voiſins propres à tendre des pieges pour vous, ſuſpects à toute l'Europe, & formidables à toute la Terre. Vous n'aurez jamais lieu d'apprehender qu'il ait des deſſeins cachez & funeſtes à vôtre liberté ; loin d'en vouloir être le Tyran, il en ſera toujours le premier Protecteur. Il reſpectera toujours ce Palladium, lieu ſacré de Loix que vous avez reçu de vos Peres, & par lequel ſe maintient depuis ſi long-tems, la ſeureté, & le bonheur de ce floriſſant Empire. Toujours libre de toute cabale, & de toute intrigue étrangere, il n'aura de paſſion que pour vôtre gloire, ni d'attachement qu'à vos intérêts. Sa famille ne vous ſera point à charge, les grandes richeſſes de ſa maiſon ſont ſi ſolidement établies qu'elles ſuffiſent abondamment pour ſoûtenir tout l'éclat de ſa Nobleſſe. Elle ne vous donnera ni crainte ni inquiétude, étant liée d'amitié avec tous ſes voiſins, ſans avoir aucun engagement ſervile avec eux. L'Alliance qu'elle a avec le Roi Tres-Chrétien, mon Maître, eſt d'une maniere, qui bien loin de vous menacer d'aucun danger pour vos libertez, vous promet de puiſſans ſecours, & une aſſiſtance certaine.

Enfin, nous vous propoſons un Prince qui ne ſera point avide de gloire au-deſſus de ſes forces, ni amoureux d'un repos qui ſoit au-deſſous de ſa Dignité ; mais qui par un ſage temperament

ſçaura

ſçaura faire la guerre de telle maniere, qu'il ne refuſera jamais une Paix honorable ; D'ailleurs, il cultivera la Paix de telle ſorte, qu'il ſe trouvera prêt à faire la Guerre, toutes les fois que la voix & l'interêt de la République les lui ordonneront. Il n'y aura point de raiſon qui oblige le Prince de Neubourg à épuiſer les forces de vôtre République par une guerre immortelle, quand on lui offrira d'honnêtes conditions de Paix. Il n'y a aucune neceſſité qui le force d'engager vos armes conſacrées à la défenſe de la Religion, dans des demêlez où vous n'auriez point de grands interêts, & il voudroit encore moins tranſporter ces Armes, d'une cauſe ſainte & commune, à la pourſuite injuſte de ſes propres differends, & à la vangeance de ſes offenſes particulieres. Il eſt confirmé dans le culte de la pieté, & dans la profeſſion de la veritable foi, par des exemples domeſtiques. Il tranſmettra pure & incorruptible à la poſterité, cette conſtante & divine gloire de la Nobleſſe de Pologne & de Lithuanie, d'avoir toujours été le ferme ſoûtien, & le fidéle appui de la Republique Chrétienne, & de lui avoir, dans tous les ſiécles, rendu des ſervices ſignalez. Ainſi, il ne combattra que par les ordres de vôtre République Séreniſſime, & ne vaincra que pour Elle.

Vôtre Couronne eſt trop ſacrée & trop précieuſe, pour ſouffrir qu'elle devienne la proye d'un Miſerable, ou la conſolation d'un Banni. Qu'elle ſoit l'inſtrument d'une vengeance injuſte, ou la récompenſe d'une ambition déreglée ; en un mot, qu'elle devienne un bien expoſé au pillage, & ſoûmis au caprice de vos voiſins. Pluſieurs travaillent à ſe la mettre ſur la tête, par l'eſperance flateuſe qu'ils vous donnent d'une alliance avec des Princes tres-puiſſans, & par les charmes de l'amitié, qui ſont toujours plus doux & plus ſéduiſans, quand cette amitié eſt fortifiée du voiſinage.

Je crains même les Grecs qui nous ſont des Preſens.
Diſons mieux, *qui en offrent.*

Vôtre Couronne eſt dûë à un Prince dont vôtre République Séreniſſime ſoit aſſûrée, qui ſoit toûjours ſoûmis à vôtre pouvoir & à l'autorité de vos Loix, qui ne cherche point de conſeil pour établir ſa puiſſance, & qui n'apprenne l'art de regner, que de ceux mêmes par les ſuffrages deſquels il régnera.

La Couronne eſt à vous, elle doit être un preſent de vôtre liberalité toute pure, & un gage de la liberté publique. Les Etats

Séreniſſimes en peuvent donner une marque éclatante, en choiſiſſant un Prince d'une vertu connuë, d'une famille Souveraine, & attachée à vôtre République par l'affinité qu'elle a avec vos Rois. Le Roi tres-Chrétien ne vous demande vos ſuffrages pour lui, que par le ſeul amour qu'il a pour vôtre République, & par le zele qui l'anime pour vôtre gloire. Il vous donne ſa parole Royale, que le Prince de Neubourg fera toujours paroître à vos Etats Séreniſſimes, un eſprit reconnoiſſant, bienfaiſant, & obſervateur exact des droits de la liberté; qu'il aura toujours une équité incorruptible pour les Peuples, un culte ſincere pour la Religion, des ſoins tendres & empreſſez pour la Patrie, & une amitié ſolide & conſtante pour tous vos Alliez.

Que ſi aux raiſons d'une liaiſon ancienne & étroite, qui eſt entre les deux Nations, vous ajoutez pour comble, l'élection d'un Prince ſi cher à la France; je promets aux Etats Séreniſſimes, au nom du Roi Tres-Chrétien, mon Maître, tout ce qu'ils peuvent attendre d'amitié & de bons offices d'un ſi grand Roi. Vous n'ignorez pas ce que peut, & ce que ſouhaite faire pour vous un Monarque ſi puiſſant, & ſi bon Ami. Si vous avez beſoin d'un Médiateur, il vous offre ſon entremiſe à Conſtantinople, & les offices qu'il vous rendra ne ſeront ni inutiles ni fardez; ſi d'un Ami qui favoriſe vos deſſeins, il vous aſſûre de ſon affection ſincere; & enfin, ſi d'un Prince qui vous doive aſſiſter de ſes forces, il vous promet des ſecours prompts, puiſſans & aſſûrez. Au reſte, le Roi Tres-Chrétien, mon Maître, remet à vôtre ſageſſe le diſcernement & le choix des choſes. Vous verrez que ſon autorité, ſes ſoins, ſes conſeils, & ſon aſſiſtance, vous pourront être neceſſaires: nous vous engageons ſa parole Royale, qu'il ſera toujours prêt à faire pour vous, toutes celles qui dépendront de lui, & toutes les fois qu'il plaira à vos Excellences Illuſtriſſimes, de nous le faire ſçavoir.

Voilà, Mes tres-Excellens Seigneurs, ce que le Roi Tres-Chrétien m'a commandé de dire en ſon nom à vôtre Séreniſſime République. L'ancienneté & fidelité de vôtre amitié l'a obligé de vous propoſer celui qu'il jugeoit digne de vôtre Illuſtriſſime Couronne, de peur que pouvant procurer la gloire & l'utilité de vôtre République Séreniſſime en vous l'indiquant, il ne ſemblât négliger l'un & l'autre, s'il demeuroit dans le ſilence. Il eſpere que vos Illuſtriſſimes Seigneuries recevront agréablement les témoignages qu'il leur donne de la forte & ſincere volonté qu'il a de les obliger tous en general, & chacun en particulier; &

que vous écouterez un conſeil qui part d'un cœur bien intentionné, & d'une amitié fidele, avec le même eſprit, & la même intention qu'il leur eſt donné.

Je finis par la priere ardente que je fais à Dieu, de diſpoſer les eſprits, & les cœurs de vos Etats Séreniſſimes, à l'élection d'un Roi, qui ſoit la gloire de vôtre République, l'appui de la Chrétienté, & la joye de vos Alliez.

Je rends graces, enfin, à vos illuſtriſſimes Excellences, & Seigneuries, avec autant de reconnoiſſance que je puis, n'étant pas capable d'en témoigner autant que je dois, des honneurs dont j'ai été comblé de tous les ordres du Royaume. Ils ont eu pour moi une civilité ſinguliere, & même une bonté incroyable. Je promets d'en conſerver une reconnoiſſance immortelle, avec une paſſion infinie, de vous rendre par mes ſervices, des marques véritables de ma gratitude & de mes reſpects.

HARANGUE POUR PORTER LE PAPE à donner ſes ſoins pour rétablir la tranquilité en Italie.

TRES-SAINT PERE,

Par Mr. le Comte de Rebenac, Envoyé extraordinaire de France.

Lorſque j'eus l'honneur de baiſer les pieds de Vôtre Sainteté, je lui renouvellai par l'ordre du Roi, mon Maître, les aſſûrances de ſon reſpect Filial, & de la haute eſtime que ſa Majeſté a conçûë des éminentes qualitez de Vôtre Sainteté. Je dois aujourd'hui, puiſqu'Elle l'approuve, obéïr à l'ordre le plus précis, dont ſa Majeſté m'ait honoré. Elle veut que par une ouverture entiere, pour vôtre Sainteté, je lui expoſe les ſentimens les plus ſecrets de ſon cœur, ſur la conjoncture preſente; afin que reglant ſa conduite ſur les lumieres, & les ſages conſeils de Vôtre Sainteté, le Roi, mon Maître, execute les réſolutions les plus convenables au maintien de la Religion, & au repos de toute la Chrétienté. Il vous proteſte, Tres-Saint Pere, qu'il ſera dans une confiance d'autant plus grande, de voir un ſuccés heureux des deſſeins que la ſeule pieté lui inſpire, qu'ils auront eu l'approbation du PERE commun des Fideles, & d'un PAPE, pour la perſonne duquel ſa Majeſté a un reſpect ſi ſincere, & une tendreſſe ſi veritable.

Vôtre Sainteté voit auſſi-bien que tout le reſte de l'Europe, executer le plus grand des projets que l'ambition ait jamais inſpirez à la maiſon d'Auſtriche. Cette maiſon déja ſi puiſſante par le prodigieux nombre de Païs qu'elle a ſoûmis à ſon autorité, n'a pas crû neanmoins, que le deſir de s'aggrandir dût être ſatisfait; l'occaſion lui a paru favorable, & Elle a jugé qu'il étoit tems de ſacrifier toutes choſes à l'utilité qu'elle eſperoit d'en retirer.

Je ſçai, Tres-Saint Pere, quel profond reſpect toute la Terre doit à la perſonne de deux grands Potentats qui gouvernent cette Maiſon. Leur Pieté eſt connuë dans tout le monde, & le Roi, mon Maître, puniroit ſéverement, en moi, la faute que je commettrois, ſi je m'éloignois de mon devoir en cette rencontre; mais c'eſt auſſi ce qui doit rendre plus déplorable, la confiance que Dieu permet que ces deux grands Princes prennent en des Miniſtres qui en abuſent, & qui remplis d'une fureur criminelle & d'une avarice inſatiable, portent la deſolation dans tous les lieux où ils introduiſent les Armes de leurs Maîtres. Ce ſont eux, Tres-Saint Pere, qui par une conduite qui fera le ſcandale de toute la Poſterité, viennent de détruire la Religion Catholique en Angleterre, & de renverſer un Roi legitime de ſon Trône, pour y établir un Uſurpateur, qui n'a eu de forces que celles qu'il a trouvées dans la protection de la Maiſon d'Auſtriche, ni de prétexte pour autoriſer ſon entrepriſe, que la pieté de ce Roi legitime, ſon zele pour la Religion Catholique, & ſon attachement ſincere au S. Siége. Toute la Terre ſçait que ce ſont les ſeules raiſons dont l'Uſurpateur s'eſt ſervi, & les ſeuls motifs qui ont porté les ſujets heretiques à ſe révolter contre leur Roi.

Combien de ſacrileges, combien de vexations pour les Catholiques, & quelles oppreſſions dans tous les Etats Eccleſiaſtiques d'Allemagne, n'ont pas été les ſuites de la protection que les Miniſtres de l'Empereur ont accordée aux Proteſtans! Le ſimple & veritable recit en feroit horreur à Vôtre Sainteté, mais le ſoin le plus preſſant de ceux que l'interêt engage à ſuivre les ſentimens des Miniſtres d'Auſtriche, eſt d'en ôter la connoiſſance à un S. Pape, qui ſans doute ſuivroit les mouvemens que ſa conſcience, & ſa veritable Pieté lui inſpireroient.

Il ſeroit inutile, Tres-Saint Pere, d'entrer avec Vôtre Sainteté, dans une diſcuſſion plus ample du deſſein qu'a formé la Maiſon d'Auſtriche, de ſe rendre Maîtreſſe Souveraine de l'Italie, & d'y établir une autorité qui détruiſe tous les Princes qui la gouvernent. Elle prétend que le titre d'Empereur, qu'Elle vient de ren-

dre comme hereditaire, lui donne un droit naturel ſur tous les Rois qui formoient autrefois l'Empire de Charlemagne. Elle croit que chaque Prince, en particulier, doit, à l'avenir, recevoir, comme une grace, la poſſeſſion de ſes Domaines utiles, dans le tems qu'elle s'empare de tous les droits qui ſont attachez à la Souveraineté, & particulierement des contributions, & des levées ſur les Peuples. Ces deux derniers articles ſont toujours l'objet que les Miniſtres d'Auſtriche ſe propoſent, parce qu'ils ſatisfont également leur ambition & leur avarice. Ce ne ſont pas, Tres-Saint Pere, des accuſations vaines, ni formées par l'aigreur qui paroît ordinaire entre des Partis differens. C'eſt une ſimple attention ſur des faits qui ſont inconteſtables. L'Hiſtoire ne nous repreſente aucun Prince de la Maiſon d'Auſtriche, dont les vûës & les forces n'ayent abouti à l'execution de ce vaſte projet. Le zele apparent pour la Religion Catholique, & la Pieté exterieure ont été les voiles dont les Miniſtres de cette Maiſon ont couvert leurs veritables deſſeins, lorſque l'union de tous les autres Princes de l'Europe a traverſé leurs projets, ou que la foibleſſe de quelques-uns de leurs Regnes les a mis hors d'eſperance d'y réüſſir. Mais, Tres-Saint Pere, toutes les fois que la conjoncture a été favorable à la Maiſon d'Auſtriche, qu'Elle a ſçû faire agir les Alliez contre leurs veritables interêts, & que la diviſion dans les autres Etats, lui ôtoit la crainte d'en être traverſée, on l'a vûë rentrer dans ſon caractere ambitieux, toutes les bienſéances ont diſparu, les Païs ont été uſurpez, la Pieté & la Religion n'ont plus été que de vains prétextes, Rome & ſes Egliſes ont été ſaccagées, & les PAPES eux-mêmes, par le plus grand de tous les Sacriléges, ont été enfermez, & n'ont obtenu leur liberté qu'en payant des ſommes exceſſives.

Le Roi, mon Maître, demande une ſeule choſe, c'eſt de faire réflexion ſur le rapport qui ſe trouve entre l'état où ſont les affaires preſentes de la Chrétienté, & celui où les Hiſtoires remarquent qu'elles ont été dans le plus grand peril. Elle verra que la Religion, ni la liberté Publique n'ont été ſi prêtes à ſuccomber, ſi on n'y met des obſtacles. La Maiſon d'Auſtriche ſacrifie tout à ſon ambition, & c'eſt une ambition ſi funeſte, qu'elle ſemble préferer les interêts des Ennemis communs du nom Chrétien, au repos de la Chrétienté. Elle n'a point heſité en 1683. à abandonner la juſte eſperance qu'Elle avoit de détruire l'Empire des Turcs, pour employer plus de forces à la deſtruction des Catholiques d'Angleterre, à appuyer les reſſentimens des Cal-

viniſtes François, à mettre les Proteſtans au comble de la proſperité, dans un tems où la Pieté du Roi, mon Maître avoit rendu leur ruïne inévitable. Si les Imperiaux prétendent alleguer une victoire qu'ils viennent de remporter ſur les Turs, comme une choſe qui juſtifie leur conduite à cet égard; toute l'Europe, & Vôtre Sainteté, mieux que perſonne, ſçait qu'elle eſt dûë à une Providence de Dieu, qui l'a ordonné ainſi, ſans que la prudence, ni la raiſon humaine y ayent aucune part. On voyoit en effet, dans cette derniere Campagne que l'Armée de l'Empereur étoit beaucoup plus foible en Hongrie, qu'en celle des Infidelles, dans un tems où il deſtinoit la plus grande partie de ſes Troupes au pillage de l'Italie.

Le Roi, mon Maître, connoît encore, avec une douleur qui ne peut être égalée, que par celle de vôtre Sainteté, que la Maiſon d'Auſtriche ne peut réüſſir dans la vûë qu'Elle a de ſe rendre Maîtreſſe de l'Italie, qu'en y établiſſant les Heretiques, & on voit déja que l'Hereſie y fait les mêmes progrés que ſes Troupes. Cette Maiſon ſçait qu'infailliblement la Prudence & la Religion doivent s'oppoſer au ſuccés de ſes deſſeins, que la Prudence ne permet pas que l'on ſouffre plus long-tems l'uſurpation qu'Elle fait de la liberté de tous les Etats qui compoſent l'Italie, & que la Religion veut que tout le monde coure à la défenſe du S. Siége, & au ſoûtien de ſon autorité. C'eſt ce qui fait employer, avec tant de ſoin, les moyens que la Maiſon d'Auſtriche trouve dans l'aſſiſtance des Heretiques. Ils ſont Ennemis irréconciliables du S. Siege; & ſi les Troupes de l'Empereur ont déja uſurpé les Etats de Parme & de Plaiſance, qui ſont de toute notorieté des Fiefs dépendans de l'Egliſe, les Heretiques auront bien moins de ſcrupule d'attaquer le Patrimoine de S. Pierre, & de faire ſentir à Rome, & à Vôtre Sainteté même, les effets de leur haine, & de l'ambition de ceux qui les font agir.

Ce ſeroit une erreur, Tres-Saint Pere, ſi on ſe flattoit que la Pieté, & la bienſeance, puſſent y mettre quelque obſtacle. Toutes les bornes ſont renverſées. Les Etats de Genes, de Parme, & de Plaiſance, connoiſſent aujourd'hui, par une triſte experience, que l'ancien attachement aux interêts de cette Maiſon, les Alliances du Sang, & le reſpect dû au S. Siege, ne ſont point des raiſons qui s'oppoſent à l'ambition & à l'avarice des Miniſtres Imperiaux. C'eſt l'Italie toute entiere que ces Miniſtres demandent, ſans diſtinguer perſonne, qu'autant que le peu de forces qu'ils ont encore, les obligera de le faire; c'eſt-à-dire, qu'avec

les douze mille hommes qu'ils ont eûs cette année, ils n'ont occupé qu'un Païs proportionné à leurs forces; & ils eſperent par le pillage & le ſaccagement de ce même Païs, qu'ils ſeront bientôt en état d'augmenter leurs Troupes, & d'en uſurper de nouveaux. Leurs deſſeins ſont publics, ils n'en font plus de myſtere eux-mêmes. Les diſcours du Comte Caraffa, & de tous leurs Miniſtres, en ſont les marques aſſurées. On voit même déja, qu'ils abandonnent leurs prétextes les plus plauſibles. Leurs affaires leur paroiſſent trop bien établies, pour avoir beſoin, comme autrefois, de colorer leurs entrepriſes. Leurs Emiſſaires avoient répandu, qu'ils venoient au ſecours de l'Italie contre la France. Mais de quelle maniere y ſont-ils venus? Leur Armée arrive à la fin du mois d'Aouſt, elle ſe retire à la my-Octobre, aprés avoir été fort inutilement ſix ſemaines en campagne. Qu'eſt-ce qui ne voit pas que leur deſſein n'étoit pas de faire la Guerre à la France? Ils n'ont voulu qu'un prétexte pour avoir des Troupes dans l'Italie, & ſoûmettre à leur domination cette belle partie de l'Europe.

Conſervez, Tres-Saint Pere, cet eſprit de Pieté qui vous éleve au gouvernement de l'Egliſe, avec une approbation univerſelle, ſoyez un Pere commun, & n'ayez point de partialité pour l'un, ni pour l'autre de vos Enfans. Le Roi, mon Maître, ne vous demande rien qui s'y oppoſe. Sa plus grande joye eſt de voir ſur le Trône de l'Egliſe, un Pape, dont le cœur ſoit rempli d'un amour égal pour tous ceux qui lui ſont ſoûmis: Mais connoiſſez leurs fautes, pour y apporter les remédes qui dépendent de vous, & jugez de leurs ſentimens par leur conduite; afin de loüer d'un côté, ce qui merite de l'être, & de condamner de l'autre ce que Vôtre Sainteté trouvera blâmable.

Vous verrez que le Roi, mon Maître, ſacrifie les interêts les plus chers de ſa Couronne, au zele qu'il a pour la Religion Catholique, lorſque d'un autre côté les Ennemis ſacrifient cette Religion à leur Politique particuliere. Sa Majeſté détruit l'Héreſie dans ſes Etats, en bannit un nombre infini de ſes ſujets, parce-qu'ils en ſont infectez; & ſon zéle le porte à ſoûtenir la veritable Religion dans tous les lieux où elle ſe trouve. La Maiſon d'Auſtriche protége ſes Sujets bannis, il les arme contre leur Roi légitime; va attaquer la Foy Catholique en Angleterre, pour y faire triompher la Proteſtante; & c'eſt ſous ſa protection, & par la force de ſes Armes, qu'on voit actuellement prêcher l'Héréſie dans le Piedmont. Un Culte profane s'établit dans l'Egliſe

même avec tant de ſuccés, que le Prince d'Orange en a pris le prétexte de s'en glorifier, comme d'un Triomphe qu'il remportoit ſur l'Egliſe Romaine, dont il promet le renverſement, toutes les fois qu'il veut animer ſon Parti à faire quelque grand effort.

Mais, Tres-Saint-Pere, qui peut rendre un témoignage plus grand, & plus formel que Vôtre Sainteté, ſur la différence qu'il y a entre la conduite que tient le Roi, mon Maître, envers l'Egliſe, & celle que gardent ſes Ennemis. On a vû depuis quelque tems, une eſpece de trouble que le malheur avoit élevé entre le S. Siege, & ſa Majeſté. Quelle demarche n'a-t'Elle pas faite, pour donner à Vôtre Sainteté, & aux Papes ſes prédeceſſeurs, les preuves les plus évidentes de la paſſion, & du deſir ſincére, qu'Elle avoit, de rétablir une union parfaite entr'Elle & Vôtre Sainteté, & quelle application n'ont pas eu ſes Ennemis à traverſer par mille calomnies, & par tous les artifices imaginables, une réünion que toute l'Egliſe demande à Dieu, comme une de ſes plus grandes benedictions. La Pieté ſolide qui regle vôtre conduite nous donne une aſſûrance certaine de la fin de ces malheureux troubles; & Vôtre Sainteté ſçait parfaitement que les eſprits intereſſez ſe mettent peu en peine du bien qui en reviendra à l'Egliſe, ni de la réputation de Vôtre Sainteté, pourvû qu'ils puiſſent ſignaler leur zele pour les paſſions de leurs Bienfaicteurs, & mériter la continuation de leurs graces par une complaiſance ſi indigne.

Ils ſçavent bien, Saint-Pere, qu'auſſi long-tems que l'union ſera parfaite entre Vôtre Sainté, & le Roi mon Maître, le S. Siége n'aura rien à craindre de leur ambition; & c'eſt ce qui fait la grande attention qu'ils ont à Vous déſunir, parce que c'eſt ſur ce ſeul fondement qu'ils peuvent établir leur autorité dans l'Egliſe.

Je ſçai, Tres-Saint Pere, que je commettrois une faute, ſi j'abuſois de l'Audiance que Vôtre Sainteté a bien voulu m'accorder, & que j'oſaſſe avancer des faits qui ne fuſſent pas d'une certitude entiére. Ils le ſont, & je doute que la temerité des Ennemis du Roi, mon Maître, ſoit aſſez grande pour en contredire aucun. La verité les convaincroit ſur le champ. Mais s'ils veulent déſavoüer les deſſeins qu'on ne leur impute qu'avec trop de raiſon: ils ſçavent les fondemens ſur leſquels ils ſont appuyez. Il dépend d'eux de les détruire. On les accuſe de contribuer à la perte de la Religion Catholique, qu'ils abandonnent l'Alliance du Prince d'Orange;

d'Orange ; c'eſt le plus grand de ſes Ennemis & de ſes perſecuteurs. Qu'ils ne rempliſſent pas l'Italie de Troupes Heretiques, qu'ils ne favoriſent pas les Proteſtans en toute rencontre. On dit, qu'ils veulent s'emparer de l'Italie, qu'ils ſortent des Etats qui ne ſont point à eux, & qu'ils n'y exercent aucune violence. S'ils trouvent mauvais qu'on les accuſe de manquer de reſpect envers le S. Siege, ils ont des Troupes dans les Fiefs qui en dépendent, qu'ils les retirent, & qu'ils réparent les dommages qu'elles y ont faits. Ce ſont-là les ſeuls moyens qui leur reſtent pour répondre ſolidement aux accuſations que l'on fait contre eux. Vôtre Sainteté les comblera de benedictions & de loüanges, & toute la Terre y donnera une parfaite approbation.

Mais comme il y a peu de ſujet d'eſperer en eux un ſi grand retour de conſcience, & que ce ſeroit inutilement que l'on voudroit s'en flatter, le Roi, mon Maître, m'envoye exprés à Vôtre Sainteté pour la prier de ſonger en même tems à la conſervation de ſon Egliſe, & au repos de toute la Chrétienté, ou du moins, à celui de l'Italie. Sa Majeſté a fait expliquer à Vôtre Sainteté par Monſieur le Cardinal de Janſon les deſſeins les plus propres qu'Elle ait pû concevoir pour y réuſſir.

Elle demande, que les Imperiaux ceſſent de ravager l'Italie, & d'y établir une autorité tyrannique, & le Roi, mon Maître, offre à l'inſtant de la laiſſer dans une tranquilité parfaite. Il ne veut point par là diminuer le nombre de ſes Ennemis. Qu'ils viennent l'attaquer dans ſes Etats, il en aura de la joye, il mépriſe leurs efforts ; & les Victoires qu'il remporte ſur eux en toutes rencontres, ſont des preuves certaines de la protection que Dieu accorde à la juſtice de ſa cauſe. Mais, Tres-Saint Pere, Sa Majeſté confeſſe qu'Elle les apprehende en Italie. Le Culte de l'Hereſie, qu'une honteuſe complaiſance les porte à établir publiquement, allarme la Pieté du Roi mon Maître, & lui fait craindre avec raiſon, que ſes Sujets nouvellement convertis ne retombent là dans leur ancienne erreur. Il les apprehende lorſque violant le reſpect que tous les Fideles doivent au S. Siege, ils établiſſent une autorité ſacrilége ſur les Fiefs dépendans de l'Egliſe ; & ils les craint encore, lorſque ſous un prétexte chimérique des anciens droits de l'Empereur, ils profitent de la foibleſſe où ſe trouvent les Princes d'Italie, & ſe prévalent de la confiance que ces Princes croyent devoir prendre, en leur ancien attachement pour la Maiſon d'Auſtriche. Les Alliances du Sang qu'ils viennent de contracter avec Elle, ne ſervent qu'à les

rendre plus soûmis à son pouvoir, & ne leur laisse que la simple joüissance de leurs Domaines, dans le tems qu'Elle usurpe tous les droits qui sont attachez à la Souveraineté.

C'est à vôtre pieté, TRES-SAINT PERE, & à vôtre prudence à suivre les moyens les plus propres pour éviter de si grands malheurs; & c'est à vôtre Sainteté qu'il appartient, en cette rencontre, de décider entre les deux partis, quel est celui qui opprime l'Italie, ou celui qui veut en soutenir la liberté. Le Roi mon Maître offre d'en retirer ses Troupes, pourvû que l'Empereur retire les siennes. S'il ne veut point accepter cette proposition, il est d'une évidence entiere que son dessein est d'en troubler le repos, & même d'en détruire la liberté. C'est pour lors que le Roi mon Maître déclare à V. S. & à tous les Princes & Etats qui veulent éviter la destruction dont la Maison d'Austriche les menace, qu'il est prêt de faire passer à vôtre secours une armée si considerable, par terre, & une flotte si puissante, pour la seureté de vos côtes, & pour faire des diversions à vos Ennemis communs, qu'ils se verront obligez d'abandonner ces vastes projets, que la justice & la raison les devroient empêcher de concevoir.

Mais la prudence de vôtre Sainteté lui fera faire sans doute une réflexion importante, c'est que tous ces efforts du Roi mon Maître seront inutiles, si les Princes, les Etats d'Italie, & vôtre Sainteté à leur tête, ne prennent des mesures vigoureuses pour seconder les intentions de sa Majesté, & faire reüssir un dessein dont tout l'avantage reviendra au saint Siége, & à tout le reste d'Italie.

Si vôtre Sainteté & les autres Princes prennent une résolution si salutaire, le succés en sera heureux, & la prudence permet qu'on le tienne infaillible; mais si par le plus grand de tous les malheurs on se laisse surprendre aux artifices & aux promesses trompeuses que les Emissaires de la Maison d'Austriche répandent avec si peu de bienseance & de verité, il est certain que tous les Princes demeureront dans cette espece d'assoupissement où nous les voyons, que leurs Ennemis continueront à profiter de leur foiblesse, qu'enfin ils acheveront de s'en rendre les maîtres, & même avec si peu de Troupes, que la moindre résistance qui leur auroit été faite les eût obligez d'abandonner leurs desseins.

C'est pour lors, TRES-SAINT PERE, que le Roi mon Maître jugeant que ses dépenses, & ses efforts seront inutiles à vôtre

ſecours, ſera porté par ſa prudence à les employer ailleurs, il profitera de l'abſence des troupes Impériales qui ſeront occupées à vôtre ruïne, & fera d'un autre côté, des conquêtes plus utiles à ſon Etat. Mais ſi ſa Majeſté vous abandonne dans cette occaſion, ce ne ſera qu'avec une douleur extrême. Ce ne ſera que parce que les Princes & les Etats d'Italie auront préferé les malheurs qui leur ſont inévitables, au bonheur qu'ils ne peuvent plus trouver que dans leur déference aux conſeils que la ſincere affection du Roi mon Maître leur donne dans cette conjoncture, la plus importante où l'Italie ſe ſoit jamais trouvée.

DISCOURS D'UN MYLORD POUR détourner un de ſes Amis de ſe trouver à une Convention qui devoit être favorable au Prince d'Orange.

NE ſoyez point ſurpris, Mylord, ſi je parts de Londres pour ne point prendre ma place à la convention dans la Chambre des Seigneurs. J'aurai bien plus ſujet de m'étonner que vous ayez réſolu de vous trouver à une aſſemblée qui eſt déja diſpoſée à porter les interêts d'un Uſurpateur contre nôtre Souverain légitime. Vous me direz peut-être que les choſes ſe paſſeront plus équitablement, & qu'on le fait aſſez connoître, puiſque l'on mande tous les Seigneurs qui ſont dans les Provinces. Je ſçai, Mylord, qu'on leur a écrit à tous, & que l'on ne m'a pas oublié, mais je ne ſuis pas moins aſſûré, que toutes ces lettres-là n'ont été envoyées que pour les formes. L'on ſeroit bien fâché qu'elles obtinſſent ce qu'elles ſont obligées de demander. Seroit-on bien-aiſe que la Chambre des Seigneurs fût complette, & qu'il y eût environ ſix-vingt Pairs du Royaume qui ont réſolu de ne s'y pas trouver? Les promeſſes & les menaces dont on ſe ſert pour gagner des creatures au Prince d'Orange, pourroient-elles ébranler, & tourneroit-on comme l'on voudroit des gens qui ne regardent vôtre convention que comme une aſſemblée de Rebelles. Je pourrois pardonner à de petits Gentils-hommes qui ſe trouvant les premiers de leur race, honorez du titre de Mylord, paroiſſent ardens à prendre poſſeſſion d'une place qui les égale à des perſonnes dont ils auroient ſouhaité autrefois d'être les domeſtiques. Mais attendront-ils qu'on loüe la reconnoiſſance qu'ils vont témoigner, pour un Roi dont ils ont obtenu ce nou-

vel honneur. Je ne condamne pas même abſolument les Mylords que le deſordre de leurs affaires jette dans le mauvais parti ; mais je ne puis comprendre que ceux qui n'ont pas les mêmes prétextes non plus que vous, ſoient aſſez traîtres ou aſſez lâches pour renoncer à l'obéïſſance qu'ils ont juré de rendre à leur Roi légitime, & pour ſe rendre Eſclaves du Prince d'Orange.

Ne m'allez point dire que je parle en Papiſte, ou en défenſeur du pouvoir Arbitraire : vous ſçavez que je ſuis de la Religion Anglicane, & que j'ai ſi peu de faveur depuis la mort du feu Roi, que vous auriez tort de croire que je ne parle que par prévention. J'avouë que je n'ai jamais blâmé le Roi, quand je l'ai vû porté à favoriſer ceux de ſa Religion, & que même je me ſuis mocqué des gens qui craignoient la deſtruction de la Religion Proteſtante en Angleterre. Il ne m'eſt jamais venu dans l'eſprit, que la Religion Anglicane fût en danger par les choſes qui donnoient l'allarme à quelques Proteſtans, qu'il n'avoit pas été difficile de perſuader.

Je ſçai, Mylord, ce que l'on dit là-deſſus, que le Roi a diſpenſé les Catholiques du ſerment du Teſt ; qu'il les a avancez dans les Charges, qu'il en a rempli ſes Troupes, & que c'étoit d'eux qu'il ſe vouloit ſervir pour opprimer nôtre Religion & nos libertez. C'eſt un diſcours dont on nous bat les oreilles depuis un an : j'ai crû même, quand je n'y ai pas fait une grande réflexion, qu'il y en pouvoit avoir quelque choſe ; mais aprés y avoir bien penſé, j'ai vû que cela n'étoit point : car ſi le Roi eût pris les meſures que l'on dit, il ne ſe ſeroit pas fié à des Proteſtans qui l'ont trahi. En verité, Mylord, on va faire un étrange tort à la réputation des Anglois, ſi on éleve le Prince d'Orange ſur le Trône. Qui pourra ſe fier à nôtre Nation, ſi les déclarations de nos Egliſes, & de nos Univerſitez, ſi nos ſermens & tout ce qu'il y a de plus ſacré parmi les hommes, ne nous engagent qu'autant qu'il nous plaît ? Que nos Evêques & nos Miniſtres s'aviſent preſentement de prêcher contre les Catholiques, qu'ils accuſent leur Religion d'empêcher les Sujets d'obéïr à leurs Souverains ; croyez-vous, Mylord, qu'il ſera difficile de leur répondre, quand les veritables Enfans de nôtre Egliſe regarderont comme des gens ſans foi & ſans Religion ceux de nos Proteſtans qui ſe ſont jettez dans le parti du Prince d'Orange ? Avez-vous quelques raiſons qui puiſſent lever les ſcrupules ſur cette matiere ? dites-les-moi, je vous prie, & je vous promets qu'encore que je ne ſois pas Théologien, je vous ferai voir qu'elles ne peuvent faire impreſ-

ſion dans les eſprits qui ont quelque teinture du Chriſtianiſme ? Les maximes dont on vous a prévenu ne peuvent être tirées que de Buchanan, de Doliman, & de Milton. Ce ſont là trois Saints du parti Preſbyterien ; vous ſçavez que leurs ouvrages ont été deffendus par le Parlement, & par l'Egliſe : que direz-vous ſi on les réimprime bien-tôt par ordre de la convention ? approuverez-vous ce qu'ils ont de pernicieux, loüerez-vous la conduite de ceux qui les mettront dans les mains de tout le monde ?

Vôtre Chambre-Baſſe ne ſera compoſée que de Non-Conformiſtes Preſbytériens, qui cependant en devroient être exclus par les Loix de la Reine Elizabeth. Vous ne manquerez pas d'élever au Trône un Prince qui vous donnera bien-tôt des marques de ſa reconnoiſſance. Il ne manquera pas de travailler à réformer les Evêques, & à les mettre ſur le pied des tems Apoſtoliques. Il les déchargera des richeſſes qui leur doivent être inutiles, & des honneurs mondains qui ne leur ſont pas plus neceſſaires. Vous jugez aſſez, Mylord, que la plûpart de nos Prelats meritent ce traitement : & ſi je me pouvois réſoudre d'aller à vos Aſſemblées, ce ne ſeroit que pour fortifier le parti qui ſeroit porté à leur faire ſouffrir cette eſpece de punition. Je ne me ſçaurois empêcher de croire, qu'enfin nôtre Nation ouvrira les yeux, & qu'elle détournera l'infamie dont vous la voulez couvrir. En tout cas, Mylord, tout ce que vous allez faire ſera nul, & même extravagant en toute maniere. Vous auriez perdu l'eſprit, ſi vous croyiez que l'on pourra conſiderer comme des Loix, les réſultats de vos deux Chambres. Vous ſçavez qu'en Angleterre nous ne connoiſſons point de Loix que celles qui ſe font par autorité légitime ; c'eſt-à-dire, par le Roi dans ſon Parlement. Vos Juriſconſultes, quelque favorables qu'ils ſoient à la ſédition, ſeront contraints d'avoüer, que c'eſt le Roi ſeul qui a l'autorité d'aſſembler les Pairs, & les Communes. Vous le reconnoiſſez aſſez, puiſque vous n'oſez donner le nom de Parlement à l'Aſſemblée que vous prétendez faire. Par quelle autorité pourrez-vous la convoquer, eſt-ce par celle du Prince d'Orange, d'où lui viendroit ce pouvoir ? Vous ne pouvez le lui avoir donné, puiſque vous ne l'aviez pas vous-même ; & quand vous auriez été en état de l'en gratifier, auroit-il été en droit de le prendre & de l'exercer ? Il eſt entré en armes dans le Royaume, il s'eſt déclaré contre le Roi, de ſorte qu'il a encouru le crime de haute trahiſon au premier Chef ; & il auroit perdu par forfaiture, tous les droits, honneurs & prérogatives, s'il étoit membre de l'Etat ; & ſi c'eſt

un Etranger, c'eſt un Ennemi public que la Nation doit combattre & détruire, à peine de felonie. Voilà cependant l'autorité qui prétend vous convoquer, & vôtre Aſſemblée qui n'oſe s'égaler au Parlement, va entreprendre de ſe faire un Roi, ce qu'aucun Parlement n'a jamais fait. Elle veut juger ſon Souverain, déclarer que ſa retraite forcée eſt une abdication, qu'elle eſt une renonciation à la Couronne. Je vous prie de me dire quels exemples vous pourront fournir les Avocats que vous conſultez? ſont-ce les Actes des Spenſers, ou des autres ſeditieux, qui ont ſoûtenu, Que ſi le Roi ne ſe gouvernoit pas ſelon les Loix, on pouvoit l'y obliger en prenant les armes contre lui? Ne ſçavez-vous pas que tous les Parlemens ont mis cette entrepriſe au nombre des crimes de haute trahiſon? Il eſt vrai que vous prétendez vous ſervir d'un bel expedient, & déclarer la Couronne vacante. En verité, Mylord, ce ſeroit bien ſe mocquer de la Nation que de faire cette déclaration. Quoi un tas de ſeditieux convoquez tumultuairement par un Uſurpateur, pourroit prononcer ſur une ſemblable matiere? Le Royaume d'Angleterre eſt-il électif, & peut-on trouver quelque exemple non conteſté qui autoriſe le Peuple à diſpoſer du Trône, ou à le déclarer vacant? Un Royaume hereditaire peut-il vacquer que par la mort du légitime poſſeſſeur? Quand vôtre Prince d'Orange l'auroit fait vaquer de cette maniere-là, n'y auroit-il pas un ſucceſſeur légitime? Ce Prince de Galles, ſur la naiſſance duquel toute l'Angleterre, & le Prince d'Orange même ont complimenté le Roi, eſt-il mort, ne merite-t'il pas que l'on faſſe quelque mention de lui? Direz-vous qu'il ſoit en âge d'avoir violé les Loix, & ce prétendu Contract Original, que vous avez imaginé être entre le Roi, & le Peuple; & ſeriez-vous en droit de lui refuſer le Trône? Je ſçai bien que le Prince d'Orange le traite d'Enfant ſuppoſé, cela eſt digne de ſa conſcience timorée; mais ne conviendrez-vous pas, de bonne foi, que les preuves qu'il en fait publier ſont ſi notoirement fauſſes, qu'il n'a oſé faire déclarer que ce Prince eſt ſuppoſé. Vous me direz, peut-être, que cette affaire eſt réſervée à un de vos Parlemens, où Oats, ou d'autres ſcelerats viendront affirmer par ſerment une hiſtoire que Burnet aura inventée, & que là-deſſus on paſſera un Acte qui déclarera la ſuppoſition, en vertu d'une Loi que l'on n'a pas encore vuë. Ce ſera, que les Reines ſont obligées d'accoucher dans la Sale des Banquets en preſence des deux Chambres.

Vous ſçavez, Mylord, de quelle maniere on ſe jouë des Ser-

mens dans vôtre parti : vous en avez prêté au Roi, croyez-vous qu'ils vous tiennent obligez envers ce Prince, ou qu'il eſt permis de les violer ? Vous ſçavez qu'un des grands crimes que vôtre faction fait au Roi, eſt d'avoir diſpenſé de quelques ſermens des Officiers Catholiques. Comment donc vous pourrez-vous diſpenſer de ceux que vous avez prêtez, ſi le Roi, ſelon vous ne le peut faire ? Si c'eſt vôtre prétendu zele pour la Religion Proteſtante, qui vous met les armes à la main contre le Roi; montrez-moi, je vous prie, un Acte de vôtre Religion qui autoriſe cette révolte, & qui enſeigne, qu'il faut être Proteſtant pour regner légitimement en Angleterre. Si vous déclarez le Trône vacant parce que le Roi n'eſt point de la Religion Anglicane; le ferez-vous remplir par un Prince qui n'en eſt pas non plus, étant Proteſtant non-Conformiſte ? Avoüez, mon cher Ami, que toutes vos entrepriſes ſont inſoûtenables.

Vous reprochez au Roi, d'avoir donné atteinte à nos Loix dans le tems que vous violez celles qui ſont les plus importantes, & les plus ſacrées, comme celles qui regardent la ſucceſſion hereditaire, la ſeureté des Rois, & l'uniformité de Religion. J'oſe dire que vous portez l'impudence plus loin que ne firent les Parricides, qui tinrent le Parlement long. Ils reconnurent du moins le pouvoir du Roi, lui demanderent un Parlement; & malheureuſement pour ce Prince, & pour toute la Nation, il s'engagea de ne le caſſer, ni proroger. Ils obſerverent quelques formes, & vous n'en obſervez aucune. Vous voulez faire un Roi, ce Roi qui n'aura aucun droit de l'être, ne pourra ſe maintenir que par la force; & vous ſerez des premiers à vous repentir d'avoir mis vôtre liberté en de ſi mauvaiſes mains. Les Hollandois ont perdu la leur, vous allez perdre la vôtre; & moi, pour conſerver la mienne, je me vais confiner dans mes terres, pour voir de quelle maniere les affaires tourneront. Mais quelque choſe qui me puiſſe arriver, ma lâcheté ne ſera jamais aſſez grande pour noircir le nom que je porte, en reconnoiſſant un Uſurpateur, qui ne merite nos reſpects, que par les deux Alliances qu'il a avec la Maiſon Royale. Quand la fantaiſie me prendra de choiſir un Maître, je voudrai qu'il ſoit de meilleure Maiſon que moi. Si j'avois été Hollandois, j'aurois mieux aimé obéïr au Roi d'Eſpagne, qu'à un Gentilhomme Allemand; mais puiſque je ſuis né Anglois, je n'obéïrai jamais à un homme qui n'eſt pas de meilleure Maiſon que moi. Voilà quelle eſt ma réſolution. Rien ne ſera capable de m'en faire changer. J'eſpere que les diſgraces,

dont vous me menacez, finiront d'un côté ou d'autre ; nous ſommes dans un Païs de révolutions, les affaires peuvent changer en un moment, & ſans que l'on ſçache pourquoi. Si l'on me vient tourmenter dans ma Province, je ſuis aſſez prés de l'Irlande pour y paſſer. J'ai un titre en ce Royaume-là, & ſi le Roi y convoque un Parlement, je vous déclare que vous entendrez parler de moi. Cependant, vous pouvez fléchir les genoux devant vôtre Idole, c'eſt un *Veau d'Or*, qui pourroit bien être briſé dans peu de tems. Ne l'appellez-vous pas le Meſſie des Preſbyteriens, qui vient briſer les fers du Papiſme, & vous délivrer du pouvoir arbitraire. Dieu veüille avoir pitié de nous, mais j'apprehende qu'il n'y ait bien du ſang répandu avant que cette Fête finiſſe. Ce que je puis ſouhaiter de mieux pour vous, eſt que nôtre Roi légitime revienne bien-tôt, & qu'il vous donne une abolition generale. Mais quoi qu'il arrive, j'eſpere que nôtre amitié eſt trop ancienne & trop bien fondée, pour pouvoir être alterée par la difference des Partis.

Fin du troiſiéme Livre.

LIVRE

LIVRE QUATRIÉME.

HARANGUES

DU GENRE JUDICIAIRE.

DE LA JUSTICE.

Diſcours prononcé à la Saint Martin.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

MESSIEURS,

Je ne m'étonne pas qu'à l'ouverture du Parlement une infinité de monde ſe preſſe pour entrer dans ce Palais. On vient revoir la Juſtice, aprés avoir été privé de cette vûë durant quelque tems. On veut contempler cette Reine aſſiſe ſur ſon Trône, revêtuë de ſa Pourpre & armée de ſa puiſſance. Ajoûtons que l'on eſt bien-aiſe de conſiderer cet auguſte Senat, comme une partie du Prince détachée de lui-même. En effet, MESSIEURS, ſi la bonté de nos Rois leur inſpire de ménager l'affection des Peuples, ſi leur prudence ne leur laiſſe à exercer que cette partie de la Juſtice qui récompenſe le merite, & diſtribuë les graces; il n'eſt pas moins vrai que leur ſageſſe veut qu'ils ſe déchargent ſur les Magiſtrats de la punition des crimes. La gloire, qui ne les appelle qu'aux grandes actions, ne leur permet d'enſanglanter d'autre épée que celle qu'ils portent pour vaincre leurs ennemis. C'eſt pourquoi ils ne réſervent leur prudence que pour regler les differens ordres de leurs Etats, ils ne donnent leurs ſoins qu'à choiſir des perſonnes à qui ils puiſſent confier les plus importans emplois, & ils ne travaillent qu'à augmenter la ſuperbe Monarchie qui leur eſt ſoûmiſe. Auſſi voyons-nous que pour la mieux gouverner, que pour mettre un meilleur or-

dre dans les belles Provinces qui la compoſent, ils gardent prés de leurs Perſonnes les principaux de leurs Conſeils, qu'ils ſe repoſent ſur les Juges, de tout ce qui regarde les interêts des Particuliers, & qu'ils leur laiſſent à punir les coupables pour la ſeureté publique.

Si nous examinons les hommes en general, nous verrons qu'étant portez à ce qui leur eſt avantageux, ils cherchent dans la vie civile le ſecours mutuel qu'ils peuvent recevoir les uns des autres. Pour en demeurer d'accord nous n'avons qu'à conſiderer de quelle maniere ils agiſſent dans leur domeſtique, & quelle eſt leur conduite dans la Cité. Nous découvrirons de quelle Juſtice ils ſont capables par leurs inclinations naturelles, par les reflexions qu'ils peuvent faire, & par le ſecours qu'ils ſe mettent en état de recevoir de cette Philoſophie qui redreſſe les mœurs, qui preſente la raiſon à conſulter, & qui veut que nous nous donnions des Loix à nous-mêmes. Ne nous flatons pas; il faut que nous renoncions à la qualité de raiſonnables que l'on nous donne, ou que nous ſentions naturellement en nous une forte diſpoſition à rendre à chacun ce qui lui appartient. Ne cherchons point d'exception dans une regle qui n'en ſouffre pas. Si l'Empire de la raiſon embraſſe tout le genre humain en general, les limites de l'Equité ne doivent pas avoir moins d'étenduë. Le ſeul inſtinct doit rendre équitable ſans aucune connoiſſance des Loix, & nous ſentons tous les jours que nôtre conſcience nous accuſe des fautes que nous avons commiſes, que nôtre jugement les condamne, que nos remords les puniſſent. Enfin, nous pouvons dire que perſonne ne peut ſecoüer le joug de la Juſtice ſecrete dont il ſent les mouvemens dans ſon cœur, qu'en même tems il ne ſe révolte contre ſa raiſon, & même contre ſa propre nature. Diſons encore qu'il n'y a point d'ignorance qui nous puiſſe excuſer, puiſque ce que nous avons d'immateriel nous donne aſſez de lumiere pour nous éclairer, malgré ce que peut avoir d'obſcur & de terreſtre la partie qui ne nous fournit que les organes. Dieu n'auroit pas confié à l'homme le ſoin de ſa propre conſervation, s'il ne lui avoit donné une ame capable de le conduire & de le gouverner. Cependant, *reliquit hominem in manu conſilii ſui*, il l'a laiſſé maître de lui-même & en état de ſe faire Juſtice. Enfin nous pouvons dire que l'homme compoſe lui ſeul en quelque façon une République, où il donne des jugemens qu'il ſubit. Il eſt en droit de commander à lui-même par l'autorité de ſon ame, & ſon corps n'eſt pas moins dans l'o-

bligation d'obéïr. Si ſa force & ſa colere s'arment pour repouſſer ce qui lui peut nuire, d'autres paſſions veillent à le conſerver. Les ſens preſentent leurs objets à la raiſon, & lui en font des rapports qu'elle examine. Elle émeut enſuite les appetits, & leur aſſigne leurs fonctions. Le Concupiſcible va audevant du bien, il le reçoit & l'embraſſe; comme l'Iraſcible s'irrite contre le mal, le combat & l'éloigne autant qu'il lui eſt poſſible. Les membres prêtent volontairement leur miniſtere, ils ſe ſouviennent que leur maſſe n'eſt que pour ſervir, & qu'il faut qu'ils ſuivent la direction du jugement qui leur diſtribuë leurs offices. En un mot, MESSIEURS, diſons qu'il y a dans nous-mêmes un petit Etat, où la Juſtice veut que l'ame commande pour la conſervation du corps, & que le corps obéïſſe pour les avantages de l'ame. Si ces deux parties dont nous ſommes compoſez agiſſent pour d'autres fins, elles vont contre les intentions d'une Providence qui les a unies. Il eſt permis à l'ame de moderer ou de diriger les paſſions, de mortifier la chair, & de lui impoſer des peines; mais ſon droit ne s'étend pas juſques à exercer une puiſſance tyrannique ſur le corps. Quoi qu'elle en ſouffre, elle ne peut répudier ce qu'elle a épouſé avec ſes incommoditez. Elle ne peut rompre une liaiſon qui vient d'enhaut, ni diſpoſer d'une vie qui n'appartient qu'à Dieu ſeul. Mais il ne faut pas auſſi que l'ame s'oublie d'une autre maniere, & qu'elle tombe dans une extrémité oppoſée. Les ſens la peuvent ſéduire, ſi elle ne ſe tient ſur ſes gardes, & qu'elle ne ſe ſouvienne pas que c'eſt à elle à regner au lieu de ſe ſoûmettre aux paſſions qui ſe révoltent contre elle. Cependant l'homme qui vivroit ſeul dans ſa maiſon ſe trouveroit peu en état d'exercer en lui-même une juſtice qui lui eſt ſi neceſſaire, il eſt obligé d'entrer dans la ſocieté de ſes ſemblables pour ſe fortifier par des exemples que lui peut fournir le commerce de la vie, & pour marcher plus ſeurement ſous les ordres des Souverains & des Magiſtrats. C'eſt dans une converſation commune & des interêts mutuels que l'on trouve du ſoulagement dans ſes maux, que l'on ſe donne de l'aſſiſtance, qu'on allie les differens emplois, que l'on partage les ſoins & le travail, & qu'enfin l'on compoſe ce corps de Familles raſſemblées que l'on appelle Cité. Mais les Citoïens éprouveroient bien-tôt que la diverſité de leurs inclinations les diviſeroit, s'ils ne s'établiſſoient des Loix entr'eux. Par cette conduite leur prudence diſpenſe équitablement les choſes qui ſervent à la commodité de la vie, ils ſe maintiennent dans la poſſeſſion de leurs biens & dans le repos. Comme ils reconnoiſſent auſſi

le beſoin qu'ils ont des Sciences & des Arts, ils ne manquent pas de les cultiver. Les Artiſans s'entreprêtent une mutuelle aſſiſtance, l'un nourrit, l'autre habille; il y en a qui travaillent à conſerver la ſanté, pendant que d'autres s'expoſent pour défendre la vie & la fortune de ceux qui ont ſoin de la Police ou du Commerce. Enfin, rien n'eſt inutile dans cette Communauté: & ſi les malheureux qui n'y apportent que leur indigence ont l'avantage d'être ſecourus, ils rendent des ſervices qui ſoulagent les plus conſiderables des Citoïens.

Cependant les inclinations de l'homme le ſuivent par tout, & le font agir d'ordinaire pour ſon utilité particuliere au préjudice du bien public; de ſorte qu'on l'aſſujettit à des Loix qui reglent ſagement ſes volontez & ne laiſſent à ſes paſſions qu'un uſage légitime. Elles meſurent les reſſentimens, réparent les injures, & diſtribuent à chacun les avantages qu'il doit avoir.

Ainſi le premier hommage que rend le Citoïen à l'Etat, c'eſt de lui voüer ſon obéïſſance: mais il ne renonce pas à ſa liberté naturelle par cette ſoûmiſſion, il ſuit plutôt une raiſon qui lui conſeille d'unir ſa volonté à celle de tout un Peuple, & de contribuer à cet ordre qui fonde la tranquilité generale & l'utilité commune. C'eſt donc cet ordre ou plutôt c'eſt ce que nous appellons Juſtice qui eſt l'ame de la Communauté dont nous parlons, qui remuë les reſſorts de l'Etat, qui diſtribuë la paix au Peuple, & pour tout dire en peu de paroles, qui rend à chacun ce qui lui appartient.

Comme les Avocats ſont les premiers organes de cette Juſtice, & même en quelque façon les maîtres du deſtin de leurs Parties; ils ne peuvent ſe diſpenſer de ménager les interêts de leurs Cliens, & de temperer leurs paſſions. Quand on les appelle Patrons ou Peres & Protecteurs, qu'ils ſe ſouviennent qu'ils ſont enfans & Miniſtres de la Juſtice, & qu'ils ne lui doivent pas moins de bonne foi & d'ingenuité, que de ſoin & de vigilance pour les affaires qui leur ſont commiſes. Qu'ils renoncent donc à toute ſorte de déguiſement, que la verité regne dans leurs diſcours, & qu'ils ne cherchent jamais de ces ornemens trompeurs qui peuvent porter les Juges à rendre de faux Oracles.

HARANGUE, SI LES LOIX PEUVENT changer.

MESSIEURS,

Si les Loix ſont ſourdes & deſintereſſées dans leurs Jugemens, ſi leur prévoyance penetre ordinairement ce qu'il y a de plus ſecret dans le commerce de la vie, & qu'elle embraſſe toute l'étenduë des faits & des volontez; nous plaindrons-nous qu'elles diſpoſent de la deſtinée des Hommes, en preſcrivant la punition du crime & la recompenſe de la vertu? Ne dirons-nous pas, MESSIEURS, qu'elles doivent être fermes & invariables? Auſſi voyons-nous qu'il y en a de naturelles qui ne changent pas, & qui ne peuvent être corrompuës ni alterées par la raiſon civile. Cependant nous en remarquons d'autres qui ſuivent l'inconſtance des mœurs, & les révolutions des Etats. En effet, les inclinations des Peuples differens en humeurs, en Climat, & en temperament laiſſent introduire des Coûtumes qui s'établiſſent peu à peu ſur le conſentement general, & qui même autoriſent quelquefois dans un Païs des vices qui ſeroient punis dans un autre. Ne faut-il pas alors, que les Loix s'accommodent aux volontez de la Nation, & n'a t'on pas vû des Républiques en Grece où le Vol étoit permis, & d'autres qui ſouffroient l'Adultere? Les Lombards avoient autoriſé le Duel; & quand les Scythes voyoient que leurs parens ſouffroient de violentes douleurs ſans eſperance de gueriſon, ils les tuoient pour les délivrer de leur peine, & prenoient ces Parricides pour des actions charitables. Nous voyons, d'ailleurs, que les Etats changent toûjours de meſures & de maximes, ſelon la difference de leurs interêts, & qu'ils ne manquent jamais d'accommoder leurs Loix à l'avantage des Peuples.

Deſcendons dans un détail plus précis, & aſſignons trois eſpeces de Loix qui ayent rapport au Droit Naturel, au Droit des Gens, & au Droit Civil. La qualité d'animal, qui rend l'Homme ſujet à l'inſtinct, forme le Droit Naturel, & la qualité de raiſonnable que nous avons fonde le Droit des Gens. Ces deux Droits ne doivent pas être moins invariables, que les qualitez d'animal & de raiſonnable ſont unies inſéparablement en nous;

mais nous ne pouvons pas dire le même du titre de Citoyen : Comme il n'eſt point eſſentiel à l'Homme, le Droit qui en naît ne peut éviter le changement ; il faut qu'il s'aſſujettiſſe à la Politique, qu'il ſe regle ſelon l'interêt public, & qu'épouſant la deſtinée de l'Etat il ſe laiſſe entraîner aux révolutions qui y arrivent.

C'eſt le Droit Naturel qui nous confie le ſoin de nous défendre & de nous conſerver, il nous porte à l'union d'amour qui ſert à éterniſer l'eſpece, & il inſpire à nôtre tendreſſe à donner la nourriture & l'éducation à nos enfans. Cependant ces propenſions animales n'iroient pas loin ; elles ſeroient trop aveugles pour nous bien conduire, & nos paſſions en ſeroient mal reglées, ſi elles ne reconnoiſſoient l'Empire de la raiſon. Il faut donc que la partie ſenſitive de l'ame releve de la partie raiſonnable, & que le Droit de Nature ſe ſoûmette à la direction du Droit des Gens. C'eſt ce Droit des Gens, c'eſt ce grand mobile de la vie Politique qui forme le modele de la Societé. Cette prudence commune à tout le genre humain convertit même les paſſions en vertus, elle fait la valeur en ménageant la force & la hardieſſe ; elle tire une belle ambition du deſir & de l'eſperance, & ſanctifie la crainte par les terreurs ſalutaires qu'inſpirent les Myſteres de la Religion & l'autorité des Loix.

Diſons donc que le Droit Naturel & le Droit des Gens ſont trop bien établis ſur l'eſſence de l'Homme, pour pouvoir changer par des erreurs populaires, & qu'il n'y a point de Loi qui nous puiſſe dépoüiller de nôtre prudence, qui puiſſe ſupplanter la nature & corriger la raiſon. Mais comme il y a des Hommes qui croupiſſent dans de mauvaiſes habitudes, & ſe rendent le crime familier ; nous voyons auſſi des Nations entieres qui convertiſſent inſenſiblement des mœurs brutales en Coûtumes, & ces Coûtumes en Loix. Cependant elles ne peuvent imputer cette faute qu'à leur déreglement, au lieu de s'en prendre à l'inconſtance de la Nature & au changement de la raiſon. Et en effet on ne peut jamais ſe diſpenſer des regles d'une vertu reconnuë par la pluralité des Peuples. L'infidelité des Carthaginois n'empêchoit pas qu'on ne loüât la bonne foi des autres Nations, & qu'on ne la crût generalement neceſſaire pour entretenir le commerce. L'inceſte que ſe permettoient les Perſes, & le Vol que l'on pardonnoit aux Lacedemoniens, ne laiſſoient pas d'être des crimes puniſſables ailleurs ; & les Coûtumes brutales de quelques Nations ne pouvoient alterer l'inſtinct ni la raiſon de l'Homme. Il

n'y eut jamais de Peuple aſſez barbare qui ne ſentît les inſpirations ſecretes de la pudeur & de l'honnêteté, & qui ne fût en état de renoncer à ſes vices & à ſon ignorance.

Mais voyons par l'exemple familier du Mariage ce qu'il y a de fixe, ou ce qui peut changer dans les Loix. Parmi les animaux l'inſtinct porte le mâle & la femelle à s'unir, ſans avoir d'autre but que la volupté ; mais la raiſon paſſe plus avant, elle perſuade à l'Homme & à la Femme de s'engager dans une plus parfaite liaiſon de vie & de deſtin, & nous voyons qu'elle convertit une union qui n'eſt qu'animale parmi les brutes, en une ſocieté qui devient ſainte & indiviſible parmi nous. Ce n'eſt pas tout, ce ſimple mariage du Droit des Gens produit des interêts civils pour les Enfans qui en doivent ſortir ; il leur prépare des Droits de parenté, d'alliance & de ſucceſſion : C'eſt pourquoi la Loi Civile ajoûte à la foi de ces Noces, l'autorité du Pere, le conſentement du Tuteur, & la publication des bans, comme des circonſtances juſtes & neceſſaires. Elle joint ces formalitez exterieures à la ſubſtance du Contrat, & en compoſe un Mariage civil & légitime. Mais ſi le conſentement de l'Homme & de la Femme renverſe toute la ſubſtance du Mariage qui ne peut changer, les circonſtances étrangeres dont nous venons de parler, ne ſont pas invariables. L'émancipation tire un fils de l'autorité du Pere, un Prélat diſpenſe de la publication des bans, & la majorité affranchit de la puiſſance des Tuteurs.

Mais s'il y a des Loix qui changent, comme nous l'avons fait voir ; Nous avons éprouvé, ce me ſemble, que l'inclination des Peuples, l'inconſtance des Siécles, & les révolutions des Etats ne changeront jamais le Droit de Nature, ni le Droit des Gens. La divine Providence a gravé ſi avant ces deux Loix dans l'inſtinct & dans la raiſon de l'Homme, qu'elles ne ſeront jamais détruites par les Conſtitutions ni par les Coûtumes que l'on pourra établir.

HARANGUE PRONONCEE A L'OUVERTURE du Parlement de Toulouſe, le lendemain de la ſaint Martin.

Sur la Regence de nôtre Reine.

Par M. de Bertier Premier Préſident.

LA coûtume veut qu'en ce jour célebre nous exhortions les Officiers à bien rendre la Juſtice, & à conſiderer que c'eſt à Dieu principalement qu'il la faut rendre comme au grand Soleil de Juſtice, d'où derive tout ce qui eſt juſte dans l'Univers. Dieu eſt un Ocean de Juſtice, d'où, comme de ſa ſource, prend ſon origine la Juſtice de la Terre; & ſi tous les fleuves qui prennent leurs eaux de la Mer ſont obligez de les lui rendre, n'eſt-il pas raiſonnable que les Officiers qui exercent la Juſtice la rendent à Dieu dont ils la tiennent?

Cette Juſtice qu'il faut rendre à Dieu, conſiſte à faire obſerver le culte qui lui eſt dû; *à lui ſeul honneur & gloire*, & non à ſes créatures. C'eſt la Loi que les Cieux annoncent & publient inceſſamment à la Terre, Loi écrite dans la voute du Ciel avec des caracteres de lumiere & de flâme, où les Planetes aſſemblées avec les Etoiles fixes, forment les mots, & l'adorable Ecriture de cette Loi éternelle & inviolable, *à Dieu ſeul honneur & gloire.* Mais aprés le culte & la gloire de Dieu, les Officiers doivent appliquer leur cœur & leur eſprit à rendre au Roi la Juſtice qu'ils lui doivent, comme à celui qui en qualité de Lieutenant de Dieu, leur a commis le pouvoir de la rendre. Si le Roi eſt mineur, les Officiers ſont obligez de rendre la Juſtice à celui qui exerce la Regence, comme ils la rendroient au Roi s'il étoit en âge parfait. Cette Juſtice que doivent les Officiers à la Regence, conſiſte à faire que les Peuples lui obeïſſent; ſi bien que nous ferons voir par ce diſcours l'origine & le pouvoir de cette Regence, & nous montrerons que les Sujets qui doivent reverer l'image de Dieu en la perſonne du Prince, doivent auſſi obéïr au Prince en la perſonne du Regent qui le repreſente.

On ne ſçauroit mettre en doute que l'Etat Monarchique ne ſoit le plus juſte & le plus ſouhaitable de tous les Gouvernemens, & que la Royauté héréditaire qui vient en France par ſucceſſion legitime, ne ſoit le plus parfait des Etats. Dieu y faiſant naître

naître les Rois, leur donne l'être & la Couronne d'une même main. Cependant comme il n'y a rien dans le monde, qui ſoit veritablement accompli, on peut dire que la Minorité des Princes, eſt une eſpece d'imperfection dans la Monarchie hereditaire. Mais ce défaut eſt reparé par la Regence ; elle donne à l'Etat une puiſſance aſſez grande, & aſſez forte pour ſoutenir la foibleſſe du Roi Mineur, & cette puiſſance Royale eſt établie en France par la Loi fondamentale de cet Etat, auſſi ancienne que la Loy Salique. Ces deux Loix ſont nées avec la Couronne, & il y a grande apparence qu'elles ne ſont qu'une même Loi, & que la Loi qui fait les Régens, eſt une partie de celle qui fait les Rois. La Regence pourvoit à l'inconvénient des Rois Mineurs ; ſans elle la Loi Salique ſeroit défectueuſe ; & la premiere Minorité de nos Rois, auroit renverſé les fondemens de cette grande Monarchie qui dure & fleurit depuis tant de Siecles. Elle adoucit auſſi la rigueur de la Loi, qui ôte aux Femmes la ſucceſſion du Royaume, nos LYS ne filent point, mais la Régence conſerve aux Meres la Tutelle des Rois leurs Enfans pendant leur bas âge.

Ces deux Loix, ou plutôt ces deux parties d'une même Loi, n'étoient pas écrites en leur commencement. Les Gaulois anciens poſſeſſeurs de ce Royaume, & nos François qui depuis s'en ſont rendus Maîtres, n'écrivoient point leurs Loix. Les premiers les mettoient en Vers, les Druides ou les Bardes les apprenoient par cœur, & les publioient enſuite. Les Peuples les obſervoient mieux que ne faiſoient les Grecs & les Romains celles qu'ils avoient gravées ſur le bronze, ni que les Juifs qui écrivoient les leurs ſur leurs habillemens. Ainſi un uſage inviolable a conſervé la Loi des Régences, & nous l'a tranſmiſe pour être obſervée autant que durera cet Empire.

Eginhardus in vita Caroli Magni. Charlemagne fit écrire les Loix de tous ſes Sujets qui n'étoient point écrites.

Pour faire voir que c'eſt une Loi fondamentale de cet Etat auſſi bien que la Loi Salique, il ne faut que lire nôtre Hiſtoire : On y trouvera que les Régens ſont preſqu'auſſi anciens que les Rois ; & que lorſque l'on a tâché d'abroger la Régence, elle s'eſt trouvée écrite dans le cœur des Peuples, & les François l'ont toujours obſervée, nonobſtant les Conſtitutions contraires. Le Roi Charles VI. ſur l'apprehenſion qu'il eut que le Régent ne ſe ſaiſît du Royaume, & ne l'ôtât à ſon fils, fit une Ordonnance en l'année mil quatre cens ſept, que d'oreſnavant il n'y auroit plus de Régent en France pour la minorité des Rois. Qu'au contraire en quelque âge que leur échût la Couronne, ils ſe-

roient ſacrez, & le Royaume gouverné en leur nom par le conſeil des Reines, & des plus proches de leur ſang. Pour mieux établir cette Ordonnance, il la fit publier devant lui, tenant ſon Lit de Juſtice en ſon Parlement; mais toutes ces précautions furent inutiles, l'Ordonnance mourut avec le Prince qui l'avoit faite. Depuis ce tems-là il ne s'eſt trouvé aucun de nos Rois, qui n'ait crû qu'il renverſeroit l'Etat s'il ébranloit la loi de la Régence, qui en eſt un des principaux fondemens. Juſques-là même, qu'on a donné des Regens au ventre, quand les Rois n'ayant point d'enfans mâles, ont laiſſé leurs veuves enceintes. Si les Rois n'y avoient pourvû, la Régence appartenoit au plus proche, & comme il n'y a point de plus proche du fils que la mere, puiſqu'il eſt appellé une partie de ſes entrailles; il eſt certain auſſi que ce ſont les meres qui ont le plus ſouvent exercé les Régences.

L. Qui in utero ff de ſtat. hom.

Il y a beaucoup d'exemples en toutes les races de nos Rois; & ſans parler des trois dernieres Régences, que nous pouvons avoir vûës, l'une en la branche de Valois, & les deux autres en celle qui regne heureuſement, & qui ne finira qu'avec le monde, nous liſons que la Reine Fredegonde fut Tutrice & Regente de ſon fils Clotaire II. Elle le porta en maillot dans une grande bataille, & aſſiſta en pluſieurs autres avec tant de ſuccés, que ce Prince ſe vit enfin Monarque de la Gaule & de l'Allemagne. Entre les Oſtrogots, venus de même climat que nous, la Reine Amalaſonte tint la Regence de ſon fils Athalaric. Brunechilde Reine de France fut Regente de Theodebert & de Thierri enfans de ſon fils, & l'on ſçait avec quelle gloire la Reine Blanche le fut durant la minorité de ſaint Loüis.

Du Tillet en ſes Memoires, addition au Chap. des Régences.

Il y a une autre ſorte de Régences que les Rois donnent aux Reines leurs meres ou leurs femmes pour gouverner l'Etat quand ils ſortent du Royaume. Mais parce que ces Regences ne prennent leur force que de la procuration du Roi, elles ne ſont pas ſi abſoluës que celles des minoritez, qui tiennent leur autorité directement de la Loi de l'Etat. Nous ne parlons de cette ſorte de Régences par l'abſence, que pour montrer que nos Rois ont toujours jugé les Femmes dignes & capables du Gouvernement. Ils ont fait aſſeoir leurs meres, & leurs femmes auprés de leurs perſonnes tenant leur Lit de Juſtice. Ces Princeſſes ont aſſiſté en l'Aſſemblée des Etats Generaux; & même ont fait appeller les Femmes qui tiennent Pairie au ſiége & aux opinions des Pairs.

Cette eſtime que nos Rois font de leurs Meres & de leurs Femmes, eſt comme hereditaire à nôtre Nation. Nous liſons dans Tacite, que les Peuples de Germanie d'où nos Ancêtres ſont venus, appelloient leurs Femmes aux Conſeils les plus importans. Si par la Loi Salique ils les ont privées de la ſucceſſion de la Couronne, ils ne les ont pas privées du Gouvernement du Royaume pendant la minorité de leurs enfans. Ainſi quoiqu'ordinairement les Fiefs ne puſſent être tenus que par les mâles, on n'ôtoit pas aux Meres la Garde-noble, par le moyen de laquelle elles joüiſſoient des Fiefs pendant la minorité de leurs enfans.

J'avouë que ce que nous venons de dire eſt contraire aux Loix Romaines que nous obſervons dans cette Province pour la ſucceſſion des Familles particulieres; mais ces Loix étrangeres ne regardent point l'Etat. La France eſt fondée ſur ſes propres Loix, & non ſur celles des Romains : nos Rois ont domté leurs Peuples; & il ſeroit honteux aux vainqueurs de ſouffrir que la ſucceſſion de leur Couronne fût gouvernée par les Loix des vaincus. Un grand Chancelier de France, voulant ſe ſervir d'une Loi Romaine ſur le ſujet de la Régence (c'eſt la Loi vulgaire *ad Rempublicam de mun. & hon.*) ne l'oſa alleguer ſans en demander permiſſion au Roi, devant lequel il parloit, tenant ſon Lit de Juſtice en ſon Parlement. Le Chancelier de l'Hôpital.

Il faut donc quand on parle de la Loi Romaine, en excepter ce qui regarde cet Etat, c'eſt où elle n'a point d'autorité. Mais pour tout le reſte, il n'y a jamais eu de Loix plus juſtes & plus équitables que celles des Romains. C'étoient de grands Hommes en guerre & en paix. Par la force de leurs armes, ils ont conquis les Nations étrangeres; & par l'équité de leurs Loix, ils ſe ſont fait aimer aux Peuples qu'ils avoient conquis. Philon Juif ſe vante que tout ce qui eſt de bon dans les Loix de tous les Peuples de la Terre, a été tiré des Loix de Moïſe : & on peut dire des Loix Romaines, qu'elles ſont comme une eſſence & un extrait tiré des Loix de Moïſe & de toutes les autres. *Fontanon tom. 2. ordon. ch. 1. tit. 1.*

Il ne faut pas donc trouver étrange, que la Province de Languedoc, en s'uniſſant à la Couronne, ait demandé au Roi cette grace, que la Juſtice lui fût renduë par cette équitable Loi, & que le Roi lui ait donné ce privilége. Nous avons ſi bien conſervé ce privilége, que nous pouvons dire que le Droit Romain n'eſt ni mieux exercé qu'en ce Parlement, ni mieux enſeigné qu'en cette Ville. Quelle Cité a produit & élevé tant de ſçavans Hom-

mes en cette ſcience ? Feu Monſieur le Préſident de Bertier en ſon Livre de Toulouſe, n'a pas oublié la gloire qu'a cette Ville d'avoir donné la naiſſance à Cujas. Ce grand Juriſconſulte a fait voir par les lumieres de ſon eſprit, des beautez du Droit Romain, que l'on n'avoit pas encore connuës, & qui avoient demeuré cachées dans les obſcuritez des Interprétes anciens.

Philipp. Bertrius 2. Icon. ſeu Tholoſa.

Romulæ Legis toto tu mater in orbe,
Sanguis & ille tuus, Juris qui pura togati
Lux primùm effulſit multis incognita ſæclis.

Revenons à la Régence, d'où l'amour de nôtre Ville nous avoit écartez : le Régent en France eſt ſouvent appellé Procureur du Royaume & Baillif de l'Etat ; mais rien n'eſt plus grand que le nom de Tuteur du Roi, ni rien de plus élevé que le titre de Regent du Royaume.

Tout le pouvoir du Monarque réſide en la Régence ; au Prince enfant eſt réſervée la veneration des Sujets ; au Tuteur l'obéïſſance. Rufin & Stilicon furent Tuteurs des Empereurs Honorius & Arcadius, & Zozime écrit que tout ce qu'ils commandoient étoit une Loi non écrite.

Zoz. lib. 2.

Les Etats ainſi que des Ouvrages de Moſaïque ſont compoſez d'autant de pieces diverſes qu'il y a d'hommes ; le ciment qui les attache & les unit, c'eſt le commandement & l'obéïſſance : ce lien rompu, il n'y a ni Roi, ni Sujets, ni Etat. Pour exercer ce Commandement & attirer cette obéïſſance, quelle autorité n'eſt-elle pas neceſſaire ? La Loi du Royaume donne au Régent l'autorité Royale, & ne réſerve pour le Roi enfant que le nom de Roi & la veneration. En ce bas âge, il ſe doit contenter que tout ſe faſſe en ſon nom, & que tout le pouvoir vienne de lui ; Que le Régent ne le tienne qu'en dépôt juſqu'à la majorité. Mais juſqu'à ce tems-là, il la tient entiere : Il peut faire la paix & la guerre, donner des graces, nommer aux Benefices & à la Régale, diſpenſer des Loix & les adoucir, & tout ce qui eſt contenu dans le teſtament du Roi Philippe Auguſte, que nous a donné celui qui a écrit ſa Vie. Tout cela ſe faiſoit au nom du Régent ; il ſcéloit du Sceau de ſes armes, s'il étoit Prince, & s'il ne l'étoit pas, on faiſoit un Sceau particulier. Il eſt vrai que nos Rois en ont enſuite ordonné autrement avec raiſon. Ils veulent que tout ſe faſſe au nom du Prince, quand même il ſeroit encore au maillot.

P. Rigordus in Philipp. Auguſt.

Auſſi ne ſont-ils pas Rois dans le berceau, comme ſur le Trône ? L'âge, l'Onction du Sacre, ni la ſolemnité du Couronnement n'ajoûtent rien à leur grandeur ; elle eſt née avec eux : comme l'Empereur Commode diſoit ; que le même jour qui l'avoit vû homme, l'avoit vû Roi. Neanmoins on ôte aux Rois enfans l'exercice de la Royauté, comme on leur ôte un glaive de peur qu'ils ne ſe bleſſent ; & ce glaive demeure cependant dans la main du Régent ; de ſorte qu'on peut dire de ce grand pouvoir, ce qu'on diſoit à Rome de la Dictature qu'on appelloit *Regnum negatum*, parce que pour être une Royauté, il n'y manque que le nom de Roi.

Appian. de Bello Civil. lib. 1.

Il y a divers portraits de cette Royauté, ou de la fonction Royale. Le Juge Souverain en eſt un ; il repreſente la Juſtice du Prince. Le Connétable montre ſa force & ſes armes. Mais la Régence eſt un portrait qui repreſente la Royauté toute entiere ; ſemblable à ce miroir qui faiſoit toujours voir l'entiere & parfaite Image de la Déeſſe Hera, quoiqu'il ne repreſentât que quelque trait ſeulement des autres objets. Vous verrez bien-tôt ſur le Trône l'original de ce portrait ; le Prince eſt proche de la majorité : cependant il regne avec ſa mere Régente, qui doit être & a toujours été ſon principal Conſeil. Ce n'eſt pas la ſeule France qui lui fournit des exemples pour établir cette autorité. Il y en a beaucoup dans l'Empire Romain. Mammea étoit tutrice de l'Empereur Alexandre Sévére ſon fils, & l'éleva ſi heureuſement, qu'il fut un des grands Princes de l'Empire : Il ne fit jamais rien ſans le conſeil de ſa mere, de ſorte qu'elle ſembloit regner conjointement avec lui : *Cum puer*, dit un Hiſtorien, *ad Imperium perveniſſet, fecit cuncta cum matre Mammea, ut & illa videretur pariter imperare.*

Pauſanias in Arcadicis.

Lampridius in Alex. Severo.

La Regence a toujours beſoin d'un bon conſeil : Mais il faut bien prendre garde auſſi, que ce conſeil ne la rende pas Ariſtocratique, afin de ne pas changer la forme d'un Etat purement Royal. Le Regent y doit toujours repreſenter le Prince : autrement il ſeroit dangereux de faire goûter quelque diverſité de gouvernement au Peuple, qui n'eſt pas ſouvent ſatisfait de celui ſous lequel il vit. Le pouvoir de la Régence ne ſçauroit être trop grand, puiſqu'il doit repreſenter le Prince, & le montrer inceſſamment à ſes Sujets. Suger Abbé de ſaint Denis étoit Regent du Royaume, lorſque Loüis le Jeune fit le voyage d'outremer ; & ſaint Bernard en une Epître qu'il lui envoye, & qui nous a été donnée par Ducheſne, appelle Suger un grand Prince de

Au 4. vol. des Hiſt. de France.

France, *Conſulo & ſupplico ſublimitati veſtræ, quia maximus Princeps eſtis in regno.* Et il n'a pas tort de l'appeller grand Prince, puiſqu'un Poëte de ſon tems dans un Poëme fait à ſa loüange, lui donne le titre de ſecond Roi.

Au même vol.

Qui dum Francorum populos cum Rege gubernas,
Poſt Regem quaſi Rex ſceptra ſecunda tenes,

Belleforêt.

Auſſi nos Hiſtoriens remarquent que le Roi aſſiſta aux obſeques de ce Régent, & lui fit rendre les mêmes honneurs qu'on fait au premier Prince du ſang Royal. Quelques Ecrivains Allemans ont crû que c'étoit un privilége de ſon Egliſe de ſaint Denis : Otho Friſingenſis dit, *Juxta illius Cœnobii prærogativam*, mais il s'eſt mépris ; car la Regence eſt une charge perſonnelle, comme la Tutelle, quoique la Regence ſoit plus abſoluë & de plus grande autorité. Les Papes l'ont trouvée ſi honorable, qu'Innocent III. voulut être Régent & Tuteur de Frideric II. Roi de Naples & de Sicile, comme il ſe voit dans le ſecond Livre de ſes Epîtres, où il appelle la Regence, *Bailium Regni.* Il écrit à un Chapitre de lui envoyer l'élection de l'Evêque ; afin que comme Regent, *vice Regiâ*, il y donne ſon approbation, & qu'il le confirme comme Pape, *cap. cum inter* 18. *in fin. extrà de elect.* En une autre Epître qui eſt la 78. ſaint Bernard exhorte l'Abbé Suger Régent de réformer les abus de l'Egliſe, ce qui fait voir qu'il conſideroit le Régent preſque comme le Roi.

S. Gregor. l. 10. epiſt. 8.

Les Papes ont donné toute ſorte d'honneur à nos Reines Regentes. Saint Gregoire voulut que Mennas Evêque de Toulouſe ſe purgeât des crimes à lui impoſez, devant la Reine Brunechilde Régente, comme il ſe voit dans une Epître qu'il écrit à cette Princeſſe : *Purgationem tamen ante te duobus ſibi Sacerdotibus junctis, ubi accuſator ceſſaverit, eundem ex ſe præbere tuo committimus arbitrio. cano. Mennam.* 2. *quæſt.* 5. C'étoit une femme, mais elle étoit Regente. Le Pape Innocent III. approuva le compromis concernant les biens Eccleſiaſtiques fait entre un Abbé de l'Ordre de Cîteaux, & les Hoſpitaliers, *in Adelam Reginam Francorum* ; & on ſçait que la Reine Adele étoit Régente du Royaume, en l'abſence du Roi Philippe Auguſte ſon fils.

Cap. dilect. extra de Arbitr.

Que ne méritent pas ces Reines qui font un bien ſi general à tout le Royaume par la bonne éducation des Rois leurs enfans ? Cette premiere teinture qu'elles leur donnent ne s'efface jamais : & c'eſt pour cela que la Bulle de la Canoniſation du Roi ſaint

Loüis, donne à la Reine Blanche Régente la gloire de la ſainteté de ſon fils. Un de nos Ecrivains dit, que les Reines qui vinrent aprés elle, voulurent porter ce nom de Blanche, comme les Empereurs celui d'Auguſte, pour l'eſtime qu'elles faiſoient de ſa vertu. Paſquier en ſes Recherches.

Mais ſi les Reines de France ont merité cet honneur, que ne devons-nous pas à cette grande Reine, en faveur de laquelle Dieu a déja tant fait de miracles en cet Etat pendant ſa Régence? Elle nous a donné & élevé un Roi qui n'a jamais eu de pareil, & qui n'en aura jamais. Que les Peuples le réverent par amour, Que les Officiers par la Juſtice faſſent qu'on lui obéïſſe. Quand le Roi Gontran montroit le jeune Childebert à ſes Sujets : Peuples, leur diſoit-il, voyez vôtre Roi, mais gardez-vous bien de le conſiderer comme enfant, *Videte & cavete ne eum pro parvulo habeatis.* *Greg. Tur. Hiſt. lib. 7.*

Grand Roi, donnez-nous la paix pendant vôtre minorité, l'Europe échevelée & moüillée de ſang vous la demande. Si aprés vôtre majorité, il faut trouver quelque matiere de guerre à vôtre valeur; l'Orient vous appelle, & la Religion Chrétienne attend que vôtre bras y aille briſer ſes chaînes.

Nate Deâ, dixi, tibi ſe peritura reſervant
Pergama, qui dubitas ingentem evertere Trojam? *Ovid. 13. Metam.*

Dans cette heureuſe paix, vos Parlemens par le pouvoir que Vôtre Majeſté leur donne, purgeront vôtre Monarchie des vices, y rappelleront les vertus, & feront joüir vos Sujets d'une entiere felicité.

HARANGUE POUR UN INTENDANT de Province à l'ouverture des Etats.

MESSIEURS,

C'eſt une alliance juſte & neceſſaire, que celle de la Religion & de la Politique; ce ſont les deux principes qui établiſſent la grandeur des Souverains, & la felicité des Peuples. Si l'une de ces Vertus éleve nôtre eſprit à la connoiſſance du premier Etre, Mr. de Bezons, Intendant de Languedoc.

ſi elle lui enſeigne la nobleſſe de ſon origine & ſa fin ; l'autre lui apprend à reſpecter l'Image de Dieu en la perſonne des Princes, & à conſiderer les Loix comme des chaînes, pour arrêter la fauſſe liberté, qui nous eſt inſpirée par l'amour propre. Ces veritez ont été ſi connuës, & la pratique en a été jugée ſi neceſſaire, que l'on s'eſt fait un devoir de renouveller de temps en tems les obligations à quoi la Religion nous ſoûmet, & la Politique veut que pour nous remettre devant les yeux les regles de nôtre obéïſſance, nous nous aſtraignions par de nouveaux ſermens aux devoirs à quoi nôtre naiſſance nous attache.

C'eſt pour cette raiſon que lorſque les Compagnies reprennent leurs ſéances qui avoient été interrompuës, ils ſanctifient leur Miniſtere par l'auguſte Sacrifice de nôtre Religion, & forment enſuite leur Aſſemblée par une proteſtation ſolemnelle de demeurer inviolablement liez au ſervice du Roi, au bien & à l'avantage des Peuples. Mais, MESSIEURS, ce vous eſt un honneur ſingulier que l'ouverture de vos Etats ſe faſſe par la lecture des Commiſſions que vous venez d'entendre. Elles contiennent les témoignages de la bonté particuliere de nôtre Monarque qui prévient vos beſoins, qui cherche vos maux pour y remédier, & qui vient moins comme un Roi, que comme un Pere à des enfans, pour ajoûter de nouvelles graces à celles dont ſes Prédeceſſeurs ont honoré cette Province. Joignons à la majeſté de ces paroles qui ont été conſervées avec reſpect comme un Monument honorable de vôtre liberté, que le Roi a bien voulu vous continuer les effets de ſa bienveillance, & qu'il a obligé Monſieur le Duc de Verneüil de venir vous en aſſûrer de ſa part. L'experience vous a fait voir depuis le tems que vous avez l'avantage d'être ſous ſa conduite, que la douceur de ſon gouvernement ne fait pas la moindre partie de vôtre bonheur. Ainſi ſi je regarde les ſentimens du Roi pour le Languedoc, l'inſtrument dont il ſe ſert pour faire couler ſes graces ſur vous, le merite, la vertu, & la fidelité de ceux qui compoſent cette Aſſemblée ; je puis dire que cette Province ſera heureuſe pour toûjours, & que vous procurerez ce bonheur à vôtre Siécle, & à vos Neveux.

Il n'y a rien que les hommes ſouhaitent tant que l'immortalité ; la perte, & l'anéantiſſement qui ſe fait tous les jours à nos yeux des choſes périſſables, & de la plûpart de celles qui ſont créées, la chûte de nos amis & de nos proches ne nous détrompent pas de nôtre orgueil ; & nous concevons toujours au milieu

de

de tant de miſeres des deſſeins pour nous immortaliſer. Sans examiner ſi ce mouvement peut venir d'un principe intérieur, & de l'eſprit qui le conduit, je croi que la Providence a voulu que les hommes fuſſent touchez de ce deſir pour entreprendre des choſes extraordinaires. C'eſt à ce deſir de l'immortalité que nous devons le mépris de la vie, plutôt que de manquer à la gloire. C'eſt cette penſée qui fait ſacrifier les Decies pour le ſalut de leur païs, qui aſſûre la vertu contre toute ſorte de menaces, & qui fait entreprendre des actions glorieuſes. C'eſt à elle que nous devons le principe des Sciences, la ſource & l'origine des Arts. Les Edifices ſuperbes n'ont pas tant été bâtis pour la commodité des hommes, que pour éterniſer leur nom. Les Mauſolées & les Piramides conſervent la memoire de ceux qui les ont fondez; les Statuës mêmes & la Peinture n'ont été inventées que pour faire vivre les hommes aprés leur mort.

Bien que la Peinture ſemble être le plus foible inſtrument dont les hommes ſe ſoient ſervis pour ſe conſacrer à la poſterité, ceux qui y ont excellé ne ſe ſont pas contentez, comme dans les autres Arts, de chercher un Heros pour leur Auteur. Ils n'ont pas cru que ce fût aſſez d'avoüer que le Soleil avoit été le premier Peintre par la réflexion de lumiere dont il forme les ombres, & que l'eau avoit donné l'invention des miroirs par le renvoi des images, dont le fabuleux Narciſſe fut abuſé dans l'antiquité. Ils ont porté leur eſprit plus loin, & ont voulu que la Peinture n'étant autre choſe que la repreſentation de l'image que nous avons conçûë, l'expreſſion des Idées & la production des Créatures au dehors, elle fût encore l'image des Eſſences éternelles. C'eſt pourquoi les Egyptiens ont été les premiers Peintres, ayant été les premiers dépoſitaires des connoiſſances qui avoient été révelées dans la naiſſance du Monde; & ayant enſuite enſeigné aux Grecs la Peinture & la Poëſie comme deux Arts qui ſont unis, & qui ſe reſſemblent, ce qui fait dire à un Ancien, que la Peinture eſt la Poëſie des yeux, & que la Poëſie eſt la Peinture des oreilles. Pour ne me point éloigner du ſujet que je me ſuis propoſé dans un Diſcours que je ſuis obligé de trancher en peu de paroles, je paſſerai ſous ſilence, ce que les Livres nous fourniſſent de l'origine & de l'excellence de la Peinture; je me renfermerai dans la ſeule circonſtance qui fait à mon ſujet, & je dirai que ce que la Peinture opere dans l'expreſſion des images, animant les ſujets par le mêlange des differentes couleurs, la Politique le fait dans les hommes en leur imprimant

les qualitez qui leur ſont neceſſaires pour les fonctions à quoi ils ſont deſtinez. L'application d'un excellent Peintre, eſt de concevoir de nobles & hautes Idées, de ſe ſervir de couleurs impuiſſantes d'elles-mêmes, d'attendrir par leur mélange les ſentimens, & de nous dérober en quelque maniere la vie pour prêter des paſſions à des choſes inanimées. Vulcain dans Homere travaillant aux Armes d'Achille conçoit une ſi grande idée de ſa valeur, & y grave ſi fortement l'image du carnage, que lorſque ce Heros va au combat il étonne ſes Ennemis à ſon abord, & les défait par la vûë de ſon Bouclier, avant que de les ſurmonter par ſa valeur. L'on dit tous les jours que les Rois ſont l'image de Dieu, parce qu'il a imprimé ſur eux les caracteres de ſa puiſſance; que la grandeur qui les accompagne eſt neceſſaire pour la conſervation de leur Majeſté, & que la Divine Providence leur a communiqué un eſprit proportionné à leur rang. Nous pouvons dire auſſi, que le Souverain qui gouverne les Peuples, eſt un cachet où le Ciel grave les Vertus qui ſont neceſſaires à la conduite des Etats, & que le Prince les communique enſuite à ſes Sujets ſelon les emplois qu'il leur donne. Il y mêle les ombres, & releve ce qui doit éclater pour repreſenter chacun dans les fonctions qui lui ſont commiſes. Ainſi quoique toutes les perſonnes ne tiennent pas une même place, elles ne laiſſent pas d'entrer dans la compoſition du Tableau, qui fait l'idée d'un heureux gouvernement.

Le travail des Peintres ſeroit inutile, ſi la lumiere ne donnoit le prix aux couleurs. Les plus grands ouvrages perdent la moitié de leur beauté lorſqu'ils ne ſont pas expoſez à leur jour. De ſorte que dans toute nôtre conduite, & particulierement dans la tenuë de ces Etats, nous ne devons avoir d'autre penſée que d'être aſſez éclairez pour connoître que nous ne ſommes rien par nous-mêmes, & que nous devons attendre le prix de toutes nos actions de nôtre Monarque, qui ſeul les peut rendre conſiderables. Si cette verité n'étoit conſtante, comme elle eſt, le merite (s'il eſt permis de parler ainſi du Roi) & ſa conduite en feroient une demonſtration aſſûrée. Qui jamais a gouverné ſes Peuples avec plus de douceur? Qui a eu plus de tendreſſe pour ceux qui lui ſont ſoûmis, plus d'inclination pour bien faire, ne ſe ſervant de la Juſtice que par neceſſité? Qui a jamais deſtiné avec plus de connoiſſance les hommes aux emplois, & exercé tout enſemble les Vertus Royales, & celles d'un particulier? Semblable en cela à l'ame qui nous anime, qui eſt le principe de la vie de cha-

cune de nos parties, pendant qu'elle eſt un être ſubſiſtant & parfait en lui-même. Que ſi nous croyons que nôtre témoignage peut être ſuſpect en cette occaſion, & que les grandes choſes que fait tous les jours nôtre Monarque pour le bien & l'avantage de ſon Royaume, ne fuſſent pas capables de faire connoître qu'il eſt au deſſus de tous les Rois de la Terre; interrogeons les Nations Etrangeres, vous n'en trouverez point d'indifferentes ſur ce ſujet. Ou elles recherchent l'avantage de ſon Alliance, ou elles redoutent ſes forces: mais pourquoi ſonger à d'autres preuves de cette verité qu'à celles que nous trouvons dans cette Aſſemblée? La bonté du Roi a mis parmi vous, & à vôtre tête un Prélat illuſtre par ſa naiſſance & par ſon merite, qui a ſçû faire valoir la gloire de la France dans les Païs éloignez; qui a porté l'honneur de l'Etat juſqu'aux derniers climats de la Terre, & qui a entretenu une parfaite intelligence entre la France & ſes Alliez. Il ſçaura bien faire connoître en ſa place l'avantage qu'il y a de ſe ſoûmettre aux ordres du Roi avec reſpect, ſans préjudicier à vôtre liberté. Il accordera les interêts de Sa Majeſté & de la Province; il fera voir qu'ils ne ſont en effet qu'une même choſe. Il ne me reſte, MESSIEURS, pour finir, que de ſouhaiter dans l'execution des Ordres qui me ſont preſcrits, de pouvoir, en ſatisfaiſant à mon devoir, faire connoître à cette Aſſemblée, & à tous ceux qui la compoſent, le reſpect & la véneration que j'ai pour eux, par la parfaite connoiſſance qu'une longue experience m'a donnée de leur fidelité & de leur zele au ſervice du Roi.

HARANGUE, SUR LA DEMANDE DU ROY, aux Etats Generaux d'une Province.

Par un Gouverneur, ou Lieutenant General.

MESSIEURS,

Pendant que le Roi s'occupoit à s'aſſûrer des Frontieres, contre les entrepriſes de ſes Ennemis, qu'il expoſoit à tout moment ſa ſanté précieuſe aux plus ardentes chaleurs de l'Eté pour avancer les travaux par ſa preſence; pendant que Sa Majeſté faiſoit croiſer l'une & l'autre Mer, par ſes forces Maritimes, pour ren-

Aux Etats de Languedoc 1671. par M. le Marquis de Caſtres.

dre le Commerce libre ; enfin, pendant qu'Elle s'appliquoit avec ſoin, à entretenir une étroite union avec ſes Alliez, & qu'Elle ne ſongeoit qu'à faire joüir ſes Peuples des fruits d'une profonde Paix : Sa Majeſté eut avis que ſes Voiſins auſſi jaloux de ſa gloire & de ſes héroïques vertus, qu'ennemis de nôtre Nation, faiſoient de grands préparatifs de Guerre, qui ne pouvoient avoir d'autre but que de troubler la tranquilité de ſes Sujets. Nôtre grand & invincible MONARQUE, qui veille inceſſamment à nôtre repos, crut être obligé d'avoir recours aux remedes les plus prompts & les plus puiſſans, pour rompre leurs deſſeins, & leur faire craindre le mal qu'ils nous préparoient. De ſorte que par une prudence qui ne peut appartenir qu'à la force de ſon Genie, & qu'à la ſeule puiſſance de Sa Majeſté, il donna ordre d'équiper cent Vaiſſeaux de Guerre, & vingt-quatre Galeres pour la Campagne prochaine ; & il a mis ſur pied en tres-peu de tems, une Armée de ſix-vingt mille Fantaſſins, & de trente mille Chevaux, où il y a quarante mille Etrangers. Vous êtes perſuadez, MESSIEURS, que ce grand appareil ne s'eſt pû faire ſans de prodigieuſes dépenſes, outre celles qu'il faut employer pour leur ſubſiſtance pendant cet hyver : Vous voyez, MESSIEURS, que le ſujet qui nous fait entrer aujourd'hui dans cette Aſſemblée, ne doit pas être ſeulement pour ſatisfaire à la coûtume, & vous demander un Don gratuit ordinaire, comme un hommage de vôtre fidelité ; mais pour vous exhorter de laiſſer agir vos inclinations, & le zele que vous avez toûjours fait paroître pour le ſervice de nôtre incomparable SOUVERAIN. Ne lui donnez donc d'autres bornes que celles que la bonté de Sa Majeſté vous preſcrira, & que la maniere que Monſieur de Bezons vous fera entendre plus particulierement.

HARANGUE DE L'INTENDANT DE JUSTICE.

Sur le même ſujet, & dans la même Aſſemblée.

VOici la plus difficile journée qui ſe puiſſe preſenter pendant le cours des Etats, ſoit à l'égard du Roi, ou de ceux qui compoſent cette Aſſemblée : En effet, ſi nous regardons la grandeur & la puiſſance de Sa Majeſté, ſi nous conſiderons l'autorité qui l'environne, la maniere dont il donne les Loix dans

ſon Royaume, ſans avoir d'autre regle de ſa conduite, que celle qu'il ſe preſcrit à lui-même par la raiſon & par la Juſtice; ſi nous enviſageons de quelle façon il traite avec les Etrangers, nous ſerons obligez d'avoüer que tout eſt conforme à la dignité qu'il ſoûtient, & à l'éclat des vertus dont il eſt environné. Cependant nous entrons aujourd'hui de ſa part dans cette Compagnie, pour vous demander du ſecours, & pour vous obliger de contribuer volontairement aux beſoins, & aux neceſſitez de l'Etat. De vôtre côté, MESSIEURS, cette journée n'eſt pas moins pleine de difficultez. Vous avez cet avantage de déliberer ſur les propoſitions qui vous ſont faites de la part du Roi: Mais il faut que vous vous oubliez vous-même, pour vous ſouvenir de ce que vous devez à l'Etat. Et ſi j'oſe parler de moi, rien n'eſt plus difficile que de retoucher ſi ſouvent à un même ſujet. La ſterilité de mon eſprit me fait un reproche: & je me trouve preſentement dans un état où je ne puis point ſatisfaire à mon devoir, ni remplir mes obligations comme je pourrois faire dans une autre rencontre. Mais tout d'un coup les craintes qui s'étoient preſentées à mon eſprit ſe diſſipent, puiſque la multitude des bienfaits du Roi, ſur cette Province, me fait connoître que Sa Majeſté préfere les dons volontaires que vous lui faites, à ce qu'elle leveroit ailleurs par ſa ſeule autorité; & vôtre experience vous a appris quel avantage vous avez eu d'avoir donné des preuves de vôtre zele, & de vôtre fidelité dans toutes ſortes d'occaſions. Enfin, MESSIEURS, vous avez été les artiſans de vôtre bonheur, par la conduite reſpectueuſe que vous avez gardée.

Pour moi qui n'aurai jamais d'autre interêt que le ſervice du Roi, je tirerai cet avantage de ma foibleſſe, que le reſpect que vous avez pour Sa Majeſté ſuppléera aujourd'hui au défaut de mes paroles. La perſuaſion que je voi déja ſur vos viſages eſt entierement l'ouvrage de vôtre cœur, & l'art n'aura aucune part en ce que vous allez faire. Pour comprendre ce que nous avons à vous dire, il faut conſiderer la tendreſſe du Roi pour ſes Peuples, le deſſein qu'il a de les ſoulager, & la peine qu'il ſe fait à lui-même, lorſqu'il retranche cette liberalité qui lui eſt ſi naturelle. Il veut bien que l'on apprenne qu'il eſt obligé de vous demander plus qu'il n'auroit ſouhaité, & qu'il ne vous fait point faire un effort qu'aprés s'en être fait un à lui-même. Qu'il proteſte que dés qu'il le pourra, il vous procurera des ſoulagemens conſiderables, non ſeulement par la diminution des impoſitions, qui ſont infiniment au deſſous de celles des autres Provinces, mais

par une reconnoiſſance de vôtre conduite. C'eſt ce qu'il a chargé Monſieur le Duc de Verneüil de vous dire de ſa part. Il vous l'auroit expliqué s'il fût entré dans cette Compagnie, & il vous le dira en particulier lorſqu'il prendra la part qui lui eſt dûë dans la conſommation de cét ouvrage.

Pour faire une reflexion ſérieuſe ſur les choſes qui ſe ſont paſſées depuis la Paix, conſidérons quel a été l'emploi des déniers, dont l'économie a été faite avec tant de juſtice, & tant de déſintereſſement. L'on a retiré des choſes alienées à vil prix pour augmenter les revenus du Roi. L'on a fait une infinité de Bâtimens de Mer, néceſſaires pour le Commerce. L'on a conſtruit des Ouvrages publics, & cette Province eſt un Theâtre fameux de cette expérience, puiſque les choſes s'y font avec tant de grandeur pour la gloire du Roi, & pour vôtre bien. Ainſi l'on peut dire que l'on n'a rien oublié de ce qui alloit à l'avantage des Peuples, à la perfection du Commerce, & pour enrichir les Provinces. Tous ces ſoins pour le dedans du Royaume n'ont pas empêché que Sa Majeſté ne ſe ſoit fait faire juſtice d'une partie de ce qui lui étoit dû. Mais auſſi toutes les Places conquiſes par les Armes & cedées par la Paix, auroient été inutiles, ſi elles n'avoient été aſſûrées par des Citadelles & des fortifications, pour ſe garantir d'inſulte, & pour ſe ſoulager d'un grand nombre de Troupes qui auroient été néceſſaires pour leur conſervation. L'on ſçait la dépenſe que l'on a été obligé de faire pour ce ſujet, & pour réparer le mauvais état où les Guerres civiles & étrangeres avoient mis les anciens Boulevars de la France; Tous ces travaux ont été faits ſi promptement, que la poſterité aura peine à croire qu'en ſi peu de jours l'on ait donné la forme, les fondemens, & l'entiere conſtruction à des Edifices, qui ſembloient demander des ſiécles.

L'on ſçait que l'Empereur Conſtantin avoit ſignalé ſon nom & ſa gloire par mille actions. L'on ſçait que ce qu'il avoit fait ou pour la Religion, ou pour l'Empire, rend ſon nom immortel: cependant au milieu de tant d'Eloges, il ne mépriſa pas celui de Fondateur de la Ville, qui devoit porter ſon nom, pour joindre les deux parties du Monde, avec cette inſcription.

Conſtantinus ovans hæc mœnia firma locavit,
Tam cito, tam ſtabilem Pallas vix conderet urbem.

Cependant il vrai que les Ouvrages de Courtrai, de l'Iſ-

ſe, de Tournai, d'Ath, d'Arras, & de Dunkerque, ont été faits en ſi peu de tems, que l'on peut dire qu'ils ſurpaſſent autant la conſtruction de Biſance, que la gloire de nôtre Roi eſt au deſſus des Ceſars & des Conſtantins. Mais bien que toutes ces précautions qu'avoit pris le Roi, pour rendre la Paix ſtable, dûſſent faire croire que nos Voiſins ne ſongeroient point à faire de Ligue contre nous, neanmoins leur pratique fait voir le contraire. Ils arment de toutes parts & n'oublient rien pour ſurprendre la France, lorſqu'elle s'en défie le moins. C'eſt pour cela que le Roi leve puiſſamment, & met ſur pied ſix vingts mille Hommes d'Infanterie, & trente mille Chevaux. L'on voit non ſeulement les François, mais toutes les autres Nations venir ſe ranger ſous l'Etendart de nôtre MONARQUE, pour avoir part à ſes Victoires. Où ces choſes doivent-elles aboutir? Elles ſont inconnuës, & le ſecret des Rois eſt auſſi neceſſaire à garder que les œuvres de Dieu doivent être manifeſtées: Cependant il eſt certain que cette nuë s'ouvrira bien-tôt, & il eſt certain auſſi que ces levées ne ſe font pas ſans des ſommes immenſes. Bien que vous ne connoiſſiez rien de la Guerre dans cette Province, que les Troupes n'y paſſent que pour vôtre avantage, que le moindre Laboureur ne puiſſe pas dire qu'il ait été troublé dans ſon travail, par l'inſolence du Soldat depuis dix-huit ans: Il eſt vrai neanmoins que comme il faut beaucoup de dépenſe, le Roi attend de vous un ſecours extraordinaire. La premiere année de la Guerre coûte toûjours plus que les autres à cauſe des frais de la levée; de ſorte que Sa Majeſté vous demande deux millions quatre cens mille livres, payables de mois en mois, à commencer du premier Janvier. En un mot, Sa Majeſté attend de vous un ſecours prompt & plus conſiderable que les années précedentes.

Nous vous avons dit, MESSIEURS, & il eſt vrai, que le Roi ſe loüoit des ſommes que vous lui aviez accordées; mais que Sa Majeſté n'étoit pas ſatisfaite de la maniere dont les choſes s'étoient faites: Si vous conſiderez la conduite du Clergé, qui eſt le premier Corps de l'Etat, & dont vous avez parmi vous une portion ſi illuſtre; vous ſçaurez qu'en la derniere Aſſemblée il fit un preſent ſi conſiderable que le Roi lui en remit quelque choſe: Comme il l'avoit fait dans une ſeule Déliberation, il merita un ſoulagement, qu'il n'auroit pas eu s'il l'avoit fait en deux ou trois fois.

Voyez quelle a été la conduite de la Bretagne & de la Bourgogne; leur liberalité leur a produit des diminutions: Et le

vince, & l'étonnement où vous avez mis nos eſprits par une demande auſſi forte, que celle que vous venez de nous faire de la part du Roi.

Les efforts conſiderables que cette Compagnie fit l'année derniere pour la ſuppreſſion des Edits, & pour ſe conformer en tout aux volontez de Sa Majeſté, malgré ſa foibleſſe & ſon impuiſſance, lui avoient fait eſperer pour cette année quelque ſoulagement dans ſes ſouffrances. Cependant, MESSIEURS, parce que vous venez de nous faire entendre, nous voyons que les neceſſitez de l'Etat ne permettent pas l'effet de nos eſperances pour cette fois, & que le fruit de nôtre obéïſſance n'eſt pas encore aſſez meur pour être cuëilli.

Si c'étoit une choſe poſſible que de meſurer les hommages de nos biens aux diſpoſitions de nos cœurs, nous n'aurions ni lieu de ſouffrir, ni raiſon de vous repreſenter nos maux : mais ſi nôtre ſoumiſſion & nôtre amour n'ont point de bornes, nos forces en ont de ſi limitées, que la continuation de nos dons ſans relâche nous épuiſe, & nous laiſſe à peine l'uſage de la voix pour en témoigner nôtre douleur. Cependant nous vous proteſtons, MESSIEURS, qu'elle provient bien plus de ce que nous ne pouvons pas contribuer autant que nous le ſouhaitterions à la gloire du Roi, & aux beſoins de l'Etat, que de l'excés de pauvreté où nous ſommes réduits.

Je ne penſe pas, MESSIEURS, qu'il ſoit neceſſaire de vous en faire ici un grand détail : Tout ce que j'en pourrois dire, ſeroit beaucoup moins que ce que vous en connoiſſez. La Compagnie dénuée de ſes ornemens, & de nos eſperances ; & nos Oliviers brûlez juſques à la racine, ont été ſouvent l'objet de vôtre compaſſion, & vous aviez jugé ſans doute comme nous, que Pallas, que les Anciens ont eſtimée la Déeſſe de la guerre, & l'inventrice de l'Olivier, ne trouveroit plus d'huile dans les nôtres pour oindre ſes Athletes ; & que la ſeule Colombe y pourroit cuëillir quelques rejettons pour nous annoncer nôtre ſoulagement, & la fin du déluge de nos miſeres.

Mais, MESSIEURS, comme nous ne pouvons pas douter que ſa Majeſté ne ſoit informée de l'état déplorable de cette Province ; Elle qui connoît ſi bien tout le détail de ſon Royaume : & comme nous ſommes certains qu'elle ne connoît pas nos maux ſans en être touchée, nous ſommes convaincus auſſi, que l'interêt de l'Etat, & l'importance des grandes entrepriſes où elle ſe voit engagée, ne font que ſuſpendre l'effet de ſes bonnes volon-

tez à nôtre égard, lorſqu'elle nous demande des preuves ſi conſiderables de nôtre zele pour ſon ſervice.

Il n'en faut pas tant, MESSIEURS, pour animer celui dont nous ſommes capables ; & vous pouvez être aſſûrez de tous les mouvemens de nos cœurs, ſoit que le Roi ait ſujet d'attaquer ſes Ennemis, de porter la Victoire & l'appui de ſes armes chez ſes Alliez ; ou de châtier ceux qui ſont jaloux de ſa gloire, nous ne reſpirons que l'avantage de le ſuivre. La Province de Languedoc a trop d'ambition & de courage pour n'y vouloir pas avoir ſa part autant & plus que les autres Provinces du Royaume.

Ainſi, MESSIEURS, il eſt trop de nôtre devoir & de nôtre gloire de chercher les moyens de ſatisfaire ſa Majeſté. Nous allons y travailler inceſſamment & avec application : Et la Compagnie vous ſera ſçavoir au plûtôt ſa déliberation, dans laquelle elle n'aura pas moins pour objet d'obéïr dans la ſubſtance, que de plaire dans la maniere. S'il vous a paru qu'il ait manqué quelque choſe contre ſon intention à la bonne grace de ſes dons, ce n'a pas été par aucun eſprit de contradiction ; mais peut-être ſeulement par la neceſſité de ſuivre ſes formes, ou par l'eſperance de mériter quelque adouciſſement dans vos demandes, en vous faiſant connoître la portée de ſes forces. Le Roi n'a pas moins d'interêt de regler ſa volonté pour nous les conſerver, que nous en trouverons toûjours d'y conformer avec reſpect nôtre conduite & nôtre obéïſſance.

HARANGUE POUR L'OUVERTURE d'une Compagnie de Magiſtrats, où le Chef montre combien il eſt important de garder le ſecret dans leurs Aſſemblées.

JE ne doute point, MESSIEURS, que vous ne ſoyez ſurpris quand vous ſçaurez que je ne parle aujourd'hui que pour faire voir qu'il ſe faut taire dans une infinité d'occaſions. Il n'eſt pas moins important aux Compagnies qui ſont établies pour rendre la Juſtice, de ne pas publier ce qui ſe paſſe dans leurs Aſſemblées, qu'il eſt neceſſaire qu'un General d'armée cache ſes deſſeins. Il doit garder le ſecret comme l'ame de ſes entrepriſes,

& doit être perſuadé, que ſi l'on venoit à les découvrir, elles auroient auſſi peu de ſuccés dans l'execution, qu'une mine feroit peu d'effet ſi elle étoit éventée.

Un Capitaine de l'Antiquité diſoit qu'il brûleroit ſa chemiſe, ſi elle ſçavoit ſon ſecret; & je pourrois citer mille exemples d'une conduite miſterieuſe, dont les Troupes ont tiré de grands avantages: mais pourquoi conſulter l'Hiſtoire, quand nous pouvons jetter les yeux ſur les actions de LOUIS LE GRAND? Sa prudence eſt-elle moins admirée que ſa valeur? Examinez, s'il vous plaît, MESSIEURS, ce que ce Monarque invincible a executé de grand; & vous verrez que ſes Ennemis n'ont jamais penetré ſes intentions. Conſiderez-le à la priſe de Gand; regardez-le quand il s'avance vers Maſtrict à la tête de ſon armée: ce fut lui ſeul qui entreprit le ſiége de cette Place; & vous ſçavez de quelle maniere la Hollande fut allarmée par ſa marche, qui jetta les Païs-bas dans l'incertitude & l'épouvante. Ils ne pouvoient comprendre quelle Ville ſeroit attaquée, quand nôtre Conquérant ayant penetré juſques au Canal de Bruges, revint par une courte-marche rapide; & fondit ſur Maſtrict, lorſqu'il ne craignoit plus de ſiége, & qu'il ſe tenoit moins ſur ſes gardes.

Si Genes la ſuperbe vient d'être humiliée, avoit-elle prévû que l'orage qui ſe formoit en Provence dût tomber ſur elle? Toute la Méditerranée trembla avant que cette Ville fût foudroyée: & ſi les Algériens avoient été plus éclaircis de leur ſort, c'eſt que leur inſolence ayant plus éclatté, ils ne purent douter que les préparatifs qui ſe firent enſuite à Toulon & à Marſeille, ne fuſſent deſtinez à leur châtiment.

Mais, MESSIEURS, quittons une matiere ſi belle & ſi ample pour revenir à nôtre ſujet; & demeurons d'accord que les Magiſtrats doivent encore moins parler que les autres hommes. Quelle ſeureté y auroit-il à prendre des meſures? Quel coupable ne ſe déroberoit-il pas à la punition par les avis qu'on lui donneroit? Auſſi voyons-nous parmi les Nations bien policées, que l'on n'admet perſonne dans les Charges ſans lui faire prêter ſerment de garder le ſecret. Le Peuple s'imagine que ce n'eſt pas les obliger à une choſe fort difficile; mais les ſages en jugent d'une maniere bien differente. Socrate dit qu'il y a plus de peine à garder le ſecret qu'à tenir un charbon ardent dans la bouche; & un Poëte favori du Roi Liſimachus étoit du ſentiment de ce Philoſophe. Son Maître lui voulant témoigner ſa tendreſſe, *Deman-*

de-moi ce que tu voudras, lui dit-il, *parle, que veux-tu que je te donne? Tout ce qu'il vous plaira*, lui répondit le Poëte, *pourvû que vous ne me faſſiez aucune part de vôtre ſecret.* Il craignoit de n'avoir pas la force de ſe taire, ou peut-être voyoit-il les dangers où nous peut jetter la confiance des Grands.

Vous ſçavez, MESSIEURS, avec quelle ſageſſe la nature forme ſes ouvrages, elle nous accorde deux oreilles afin que nous écoutions beaucoup; & de peur que nous ne parlions trop, elle ne nous donne qu'une langue, encore l'enferme-t-elle derriere une double barriere de dents. Enfin rien ne doit être ménagé avec tant de ſoin que la parole, rien ne contribuë tant au bonheur ou au malheur de la vie qu'une langue bien ou mal conduite.

Mors & vita in manu linguæ, diſent les divins Oracles dans les Proverbes.

Ouï, MESSIEURS, nôtre vie & nôtre mort dépendent de nôtre langue: nous voyons tous les jours que c'eſt-elle principalement qui fait nôtre deſtinée.

Aprés ce que je viens de dire, n'aurois-je pas raiſon de vous exhorter d'en uſer avec retenuë, ſi je n'étois perſuadé que vous agiſſez de la ſorte. Il n'y a que des gens foibles & pleins de vanité qui parlent trop. Les enfans, les femmes & les vieillards le font aſſez voir, ils n'importunent que trop, par des recits longs & inutiles. Nous ne trouvons pas moins incommodes les perſonnes qui s'imaginent avoir beaucoup d'eſprit; & de peur que l'on ne me reproche leurs défauts, je finis un Diſcours dont vous ſeriez ſatisfaits, ſi j'avois ſoûtenu la ſolidité de la matiere par la beauté des expreſſions.

HARANGUE D'UN MAGISTRAT que l'on reçoit en Charge.

C'Eſt avec joye que la plûpart des hommes tâchent de s'élever au deſſus des autres: il y en a peu qui conſiderent l'obligation où l'on ſe trouve de ſurpaſſer en mérite ceux qu'on a ſoûmis à ſon autorité; mais les Sages tremblent, ſi on les contraint de monter aux grandes Charges. Ils voïent peu de ſeureté pour eux dans un lieu plus haut qu'ils n'ont accoûtumé; ils apprehendent que la tête ne leur tourne, & que les chûtes dont ils peuvent être menacez, ne leur deviennent plus dangereuſes par cette

élevation. Bien loin de ſentir quelque penchant à ſe flater dans la Magiſtrature, ils connoiſſent les ſoins qu'elle exige à tous momens ; & ne ſe regardent que comme des victimes dévouées au repos des Peuples. Ils écoutent avec moins de plaiſir que de chagrin la comparaiſon que l'on fait quelquefois du Magiſtrat au Soleil ; ils ſçavent ce qu'ils ſont obligez de faire pour ſe rendre en quelque façon ſemblables à ce grand Aſtre. Si le Soleil diſſipe les plus ſombres nuages par ſes rayons, s'il eſt régulier & infatigable dans ſon cours, s'il répand une infinité de biens ſur la terre par ſes influences ; un Magiſtrat qui ſe veut montrer digne de l'être, doit autant qu'il lui eſt poſſible imiter le Soleil dans ces trois qualitez importantes. Il eſt obligé d'acquerir des lumieres capables de percer l'obſcurité dont les Loix peuvent être enveloppées : comme le Soleil il doit être ferme dans ſon travail, & ſe montrer bienfaiſant en veillant ſans ceſſe au bonheur d'une infinité de monde. Ajoûtons, MESSIEURS, que le Magiſtrat doit avoir les mains auſſi nettes dans quelque affaire dont il prenne le maniment, que le Soleil conſerve la pureté de ſes rayons ſur quelqu'endroit de la terre où il les puiſſe darder. Mais pourquoi chercher à imiter le Soleil, ſi nous avons devant les yeux un grand Monarque à qui le Soleil ſert de deviſe, & dont la conduite eſt le plus excellent modele que l'on ſe puiſſe propoſer ? Nous voyons de quelle maniere il récompenſe ceux qui le ſervent, & comment il châtie les Nations qui ont l'inſolence de l'irriter. Tripoli, & Tunis viennent de ſe ſoûmettre aux conditions qu'il leur a impoſées, comme Alger, & Genes avoient déja obéï à ſes ordres. Ce n'eſt qu'en s'humiliant que ces Villes ſuperbes ſe ſont miſes à couvert de ſa foudre, & qu'elles ſe ſont garanties de leur entiere ruïne. LOUIS LE GRAND n'eſt pas moins juſte quand il exerce cette ſeverité, que lorſqu'il accorde des graces aux perſonnes qui les ont meritées.

L'Ange Exterminateur n'étoit pas moins un Ange,

Diſoit un bel Eſprit de nôtre tems, & je penſe, MESSIEURS, que vous n'êtes pas ſurpris de voir que je louë un grand Conquérant du côté de la Juſtice ; vous ſçavez que cette Vertu eſt proprement la vertu des Rois. Une Femme de Macédoine diſoit autrefois à Philippe pere d'Alexandre : *ou rends juſtice, ou ceſſe de regner.* Les Souverains ſont ſi eſſentiellement les Juges de leurs Sujets, que les Magiſtrats n'ont qu'autant de droit de juger qu'ils

en reçoivent du Prince. Auſſi pouvons-nous dire que la qualité de Juge eſt ſi conſiderable, que le Fils de Dieu la promet à ſes Apôtres pour récompenſe de leurs travaux, & de leur martyre, *ſedebitis judicantes*, &c.

Mais pourquoi les Rois ne ſeroient-ils pas les Juges des hommes, ſi la Juſtice eſt la Reine des Vertus, & que ce ſoit elle qui ordonne de rendre à chacun ce qui lui eſt dû, nôtre culte à Dieu, nôtre obéïſſance au Souverain, & une veritable amitié pour nos ſemblables? Elle ne ſouffre pas même que nous négligions ce qui nous regarde nous-mêmes; & veut que nous réglions de telle ſorte nos actions & nos paroles, qu'elles ne puiſſent bleſſer ni nôtre conſcience, ni nôtre réputation, ni même la bienſéance. Enfin ſi tout le monde aimoit exactement la Juſtice, on ne parleroit ni de meurtre, ni de vol; on n'auroit point inventé de ſupplice pour la punition des coupables; nous ne fermerions non plus les portes de nos maiſons la nuit que le jour; & nous vivrions ſur la terre avec un bonheur qui approcheroit de la felicité du Ciel, qui eſt le Royaume des Juſtes. Mais puiſque la plûpart des hommes s'éloignent autant de la Juſtice qu'ils s'en devroient approcher, on a établi des Magiſtrats qui doivent retrancher du corps politique les membres qui le pourroient infecter; & on peut dire des Magiſtrats, comme autrefois des Diſciples du Sauveur, qu'ils ſont le ſel du monde, puiſqu'ils en empêchent la corruption; s'ils n'oſent prétendre à un éloge qui a été donné aux premiers de nos Saints, voudront-ils avoir moins d'équité que les anciens Areopagites, à qui, ſelon les Poëtes, les Dieux ſe ſeroient ſoûmis pour la déciſion de leurs differends? Refuſeront-ils de ſe rendre ſemblables à cet illuſtre Grec, dont la probité étoit ſi connuë, qu'on le diſpenſoit de jurer dans les occaſions où le ſerment étoit le plus abſolument requis. Je penſe, MESSIEURS, que vous êtes tous ſemblables au fameux Ariſtide, & que ce n'eſt point dans vôtre Corps qu'il faut chercher de ces Magiſtrats, qui ſelon Procope, donnent leur bien pour acheter la permiſſion de voler celui des autres. Ce n'eſt pas d'eux que l'on peut dire ce que l'on diſoit autrefois de cet Empereur dont les veilles faiſoient dormir ſes Sujets, dont le travail établiſſoit le repos des Peuples, & qui s'étoit dérobé aux ſoins de ſoi-même pour ſe donner à la conduite des autres. C'eſt ainſi que vous agiſſez, & que doit agir un Magiſtrat; il doit être comme un flambeau qui ſe conſume pour éclairer, comme un œil qui voit & qui examine ſans ſe regarder lui-même. Quel plai-

ſir de voir un Magiſtrat dans ce détachement d'interêts, & inébranlable dans l'une & l'autre fortune ! Qui pourroit ne le pas admirer, s'il reſſembloit à ce Pilote, qui étant ſur le point d'être ſubmergé, fit au rapport de Ciceron, cette exclamation genereuſe : *O Neptune ! arrive ce qu'il pourra, je perirai tenant mon gouvernail droit.* J'eſpere, MESSIEURS, que vous ayant toûjours devant les yeux, je pourrai acquerir les qualitez d'un vrai Magiſtrat, & que vous n'aurez aucun regret de l'honneur que vous me faites de me recevoir dans vôtre Corps ; ce ſera donc à vous, MESSIEURS, que je ſerai redevable de tout ce que je ſerai ; & je me ſens déja obligé de vous en rendre mes tres humbles graces, ce que je fais avec toute la reconnoiſſance poſſible.

HARANGUE POUR RENDRE COMPTE & preſenter le Cahier au Roi.

Un Deputé des Etats d'une Province.

SIRE,

L'une des plus fidelles & des plus ſoûmiſes Provinces de vôtre Royaume vient porter par ma bouche aux pieds de VÔTRE MAJESTE' les tres-humbles proteſtations de ſon reſpect & de ſon obéïſſance.

Mr l'Evêque de Beauvais, alors Evêque de Digne, Deputé de Provence, preſentement Cardinal de Fourbin-Janſon.

Quoi qu'elle ait accordé preſque tout ce qu'on lui a demandé de la part de Vôtre Majeſté en la derniere Aſſemblée, elle ſouhaiteroit de pouvoir par des efforts encore plus grands lui témoigner l'ardeur de ſon zele pour ſon ſervice. Mais, SIRE, comme une ſomme médiocre eſt un grand don pour une Province ſi pauvre, ce qui ne feroit qu'en incommoder d'autres, la ruïneroit entierement. Ainſi, aprés ce qu'elle avoit déja payé pour le ſervice de Vôtre Majeſté, elle n'a pû lui donner que quatre cent mille livres dans la foibleſſe & la miſére où les malheurs des tems l'ont réduite.

L'air que nous reſpirons, Sire, eſt fort pur : mais nôtre terre eſt extrémement ingrate. Le grand froid qu'il fit il y a deux ans ayant fait mourir preſque tous nos oliviers, & nos amandiers, on peut dire qu'il a tari la ſource du peu de bien qui reſtoit à cette pauvre Province.

Une longue ſéchereſſe ſuivie d'un ravage d'eaux tout extraordinaire a enlevé les grains des deux dernieres récoltes ; & nous fûmes contraints d'employer le peu d'argent qui nous reſtoit à acheter de nos voiſins le bled neceſſaire pour la ſubſiſtance de nos habitans.

L'augmentation du prix du ſel, où la Province a donné une preuve eſſentielle d'une parfaite ſoûmiſſion, eſt cauſe qu'on n'entretient plus de beſtiaux que pour la ſeule neceſſité ; parce qu'ils ne peuvent ſans le ſecours du ſel ſubſiſter dans un païs auſſi ſec & auſſi aride qu'eſt le nôtre.

Enfin, Vôtre Majeſté, voyant qu'il n'y avoit rien de plus injurieux à la gloire d'un Roi ſi puiſſant & ſi Chrétien que la cruelle ſervitude qui faiſoit gemir ſes Sujets ſous l'inſolence des Barbares, elle a voulu rompre leurs chaînes ; & nos Communautez ont été obligées de fournir de grandes ſommes pour ceux qui ont été délivrez de la captivité de Tunis par les ſoins & par l'autorité de Vôtre Majeſté.

Aprés vous avoir repreſenté, SIRE, l'état veritable où nôtre Province ſe trouve, nous avons lieu d'eſperer que Vôtre Majeſté nous accordera les graces que nous demandons par le Cahier que nous ſommes chargez de lui preſenter.

La premiere regarde le privilege que Vôtre Majeſté a donné à un particulier de faire lui ſeul la fabrique & le débit du Savon. Je puis aſſurer Vôtre Majeſté, SIRE, qu'il n'y a rien de plus contraire au deſſein qu'elle a de rétablir dans ſon Royaume le commerce & l'abondance. Ce privilége ruïneroit abſolument toutes les manufactures des Soyes & des draps : il abîmeroit une infinité de familles qui ne ſubſiſtent que par ce travail & par ce trafic : il mettroit entre les mains d'un ſeul ce qui doit contribuer au bien public : & dans le tems qu'il enrichiroit une ſeule maiſon, il porteroit l'oiſiveté & la miſere dans tout le reſte de la Province. Vôtre Majeſté elle-même s'y trouveroit ſi intereſſée par la diminution de ſes Fermes, qu'Elle perdroit plus en accordant ce privilege que celui qui en joüiroit ne gagneroit.

La ſeconde grace que nous avons à demander à Vôtre Majeſté regarde la vérification des dettes publiques, & l'ordre que l'on donne aux Communautez de les payer ou en bien ou en argent. Il eſt tres-conſtant, SIRE, qu'il n'y a rien de plus contraire aux interêts de Vôtre Majeſté & au bien de toute la Province. Car les Communautez n'ayant rien en propre, lorſqu'il faut donner un prompt & important ſecours à Vôtre Majeſté, elles

elles ne le peuvent que par l'emprunt d'une ſomme qu'elles payent à leur commodité & par leur économie. Ainſi elles ſont ſans force & ſans reſſource, ſi elles ſont ſans crédit : & une grace que Vôtre Majeſté auroit prétendu leur faire, au lieu de leur être avantageuſe, les réduiroit dans une miſerable néceſſité de périr, & de voir périr les affaires de Vôtre Majeſté.

La troiſiéme grace que nous eſperons recevoir de Vôtre Majeſté, regarde une taxe faite ſur ceux qui ſans être nobles ont pris la qualité d'Ecuyer. Surquoi, SIRE, Vôtre Majeſté nous permettra de lui repreſenter, qu'il y a une grande difference entre les autres Provinces où les Tailles ſont perſonnelles, & la nôtre où elles ſont réelles. Chez nous cette qualité ne nuit à perſonne, & n'apporte point d'avantage à ceux qui la prennent ; & depuis que l'on commença d'y parler la langue de la Cour, on a appellé les Bourgeois Ecuyers, & les Bourgeoiſes Demoiſelles. Voudriez-vous, SIRE, vous qui êtes le plus juſte & le meilleur de tous les Rois, punir des gens pour avoir parlé la langue de leurs Ancêtres, & traiter comme des criminels ceux qui n'ont point violé les Loix de vôtre Royaume, qui n'ont fait tort à perſonne, & qu'on ne peut accuſer tout au plus que de vanité, ou d'une ſimplicité autoriſée par l'uſage & par une coûtume auſſi ancienne que l'honneur qu'ils ont d'être réünis à vôtre Couronne ?

Voilà, SIRE, les principales graces que nous demandons à Vôtre Majeſté, & que nous lui demandons avec autant de confiance que de ſoûmiſſion & de reſpect. Car que ne doit-on point attendre, SIRE, dans les choſes raiſonnables & juſtes, lorſque l'on a le bonheur de vivre ſous un Roi qui regle ſa puiſſance & ſon autorité par la raiſon & par la juſtice ? Mais auſſi, SIRE, comme il n'y a point de reconnoiſſance & de fidelité que les Sujets ne doivent à un Prince à qui leur choix & leur inclination les aſſujettiroient quand ils ne le ſeroient pas par leur naiſſance; Vôtre Majeſté, ſera, s'il lui plaît, perſuadée que toute cette Province aprés avoir donné ſon bien pour ſon ſervice, donneroit ſon ſang avec joye pour témoigner à Vôtre Majeſté qu'elle ne met point de bornes au reſpect, au zele, & à la fidelité qu'elle lui doit.

APOLOGIE OU DEFENSE D'UN ABBE' *que l'on accuſoit d'avoir écrit contre le Célibat des Eccleſiaſtiques, & même de s'être marié.*

QUelques gens d'honneur avant deſiré, qu'en attendant une plus ample juſtification de mon innocence, je fiſſe promtement voir la malice de mes ennemis qui tendent à me faire paſſer pour Schiſmatique & Heretique dans les libelles diffamatoires qu'ils débitent : J'ai crû que je devois cette ſatisfaction à la priere de mes amis, & une occaſion d'amendement à mes calomniateurs. Quand je ne regarderois que l'audace qu'ils ont de profaner un grand nom toutes les fois qu'ils l'employent, ce me ſeroit une forte raiſon de parler en cette rencontre. Outre cela, ils ont entrepris de me perdre par je ne ſçai combien de ſignalées impoſtures. Que diroit-on de moi, ſi avant pû & dû les confondre, je demeurois dans un ſilence, qu'ils interpreteroient à une confeſſion tacite des crimes qu'ils m'impoſent, & à un manque de moyens de me pouvoir juſtifier ?

S'ils ſe fuſſent contentez de preſenter aux Juges les preuves qu'ils feignent avoir de l'accuſation qu'ils ont formée contre moi, j'en fuſſe réciproquement demeuré aux ſeules réponſes que je rendis là-deſſus à Monſieur le Nain, nôtre Rapporteur ; dautant qu'il n'eſt pas toujours à propos que toutes ſortes de queſtions Theologiques ſoient entre les mains du vulgaire : Mais puiſqu'ils ont auſſi ardemment cherché à cauſer du ſcandale, que des perſonnes ſages & conſciencieuſes euſſent eu ſoin de l'éviter, il n'eſt pas juſte que ma défenſe ſoit moins publique que leurs attaques, & que l'aveugle paſſion qu'ils ont de me ruïner.

Le monde a raiſon de dire, que s'ils euſſent pû trouver leur compte dans les preuves du Mariage prétendu, qui a été leur premiere accuſation, auſſi-bien qu'ils n'y acquirent que de la honte, vû les étranges contrarietez de leurs faux témoins, ils n'euſſent pas eu recours à de ſeconds artifices. En effet, ils ne s'en ſont ſervis que lorſqu'on leur a reproché que leur Factum ne répondoit point à tant de monſtrueuſes contradictions, & qu'ils ont reconnu que celles qu'ils ſe ſont efforcez d'ajuſter, ne ſervoient qu'à découvrir de plus en plus leurs mauvaiſes qualitez. C'eſt pourquoi ſous ombre de vouloir remedier à tant de deſor-

dres, ils ont publié contre moi un écrit, qui ne contient que des fauſſetez tres-calomnieuſes & dignes de punition, principalement cette atroce accuſation de Schiſme, & d'Hereſie, à laquelle je répons maintenant.

Ces gens aprés avoir tiré en huit mois de longueur un Procés, dont tout l'éclairciſſement ne demandoit pas ſix ſemaines; afin de prolonger encore davantage, & pour d'autres raiſons qui ſont hors de ce propos, s'aviſérent d'un nouvel expedient. Ce fut qu'ayant entre les mains quantité de mes écrits, ils prirent de ceux des Controverſes des objections ſur le Célibat, qu'ils ont depuis produites en juſtice, détachées des ſolutions qui les avoient toujours accompagnées: ſe promettant de pouvoir par ce moyen inſinuer dans les eſprits des Juges, & du public, des apparences de me devoir ſoupçonner de Schiſme, & d'Hereſie, & appuyer leurs ruineuſes preuves touchant ce rapt, & ce ſacrilége dont ils m'ont chargé. Moi qui ne ſçavois rien de ce qui ſe tramoit, & qu'ils ont tâché de tromper par toute ſorte de ruſes, je me vois tout d'un coup appellé pardevant Monſieur le Nain, pour dire ſi je reconnoiſſois l'écriture qu'il me montra, & ce qu'elle contenoit: je répons ſelon la verité, qu'encore que les produiſans me fuſſent raiſonnablement ſuſpects, toutefois cette écriture me paroiſſant être la mienne, je l'avoüois librement. Enſuite je déclarai que c'étoit des objections ſur le ſujet du Célibat; qu'on ne produiſoit pas ſuivies de leurs ſolutions comme elles étoient dans mes écrits. Au reſte que les Saints Peres, & à leur imitation des Scholaſtiques, ayant régulierement tenu cette méthode de propoſer le pour & le contre dans les queſtions de Theologie, nommément aux Controverſes, c'étoit à tort que mes ennemis en vouloient tirer de l'avantage contre moi. Que bien que j'euſſe quitté cette ſorte d'étude il y avoit plus de douze ou treize ans, à deſſein de travailler contre l'atheïſme, & que je ne m'en ſois ſervi depuis ce tems-là qu'en fort peu d'occaſions; je me ſouvenois neanmoins d'avoir obſervé le même ordre en beaucoup d'autres matieres de Religion. Enfin, que je ne pouvois mieux prouver à Monſieur le Nain que mon intention étoit de la ſervir, & non de dogmatiſer contre le Célibat des Prêtres, Doctrine que même les anciens Payens auroient condamnée, qu'en le priant de jetter les yeux ſur l'inſcription des feüilles, conçûë en ces mots, *Pro Cœlibatu*, pour le Célibat; ce qu'il prit auſſi la peine de faire. Or chacun ſçait que le titre d'un écrit montre le projet de l'Auteur. Qu'y a-t-il de plus ingenu & de plus ſincere que cette procedu-

re, même en une perſonne qui ne ſçavoit pas ce qu'on avoit à lui demander ? Au contraire qu'y a-t'il de plus artificieux & de plus malin que des gloſes qu'on a tâché d'appoſer à ces objections dans le libelle dont il s'agit ? Premiérement, mes ennemis s'opiniâtrent à ſoûtenir que ce ſont-là mes propres ſentimens ; parce qu'à moins que de le ſuppoſer, ils n'euſſent pas eu le prétexte de former & de faire ſonner hautement cette accuſation de Schiſme & d'Hereſie. Mais d'abord leur mauvaiſe foi les trahit.

Car ils ſupprimment cette inſcription, quoi que l'interrogatoire qu'ils alleguent la repreſente en termes formels, & qu'il diſſipe à l'inſtant les ombrages & les préſomptions que des mal-intentionnés ne ſont pas fâchez de former. Voici les paroles de leur truchement : *Ne pouvant dénier ce malheureux Ouvrage, il le reconnut, n'ayant ajouté pour excuſe autre choſe ſinon, que ce qu'il avoit fait étoit à l'exemple des Theologiens, leſquels écrivant ſur une matiére forment toutes les objections & difficultez imaginables pour les détruire ; & que l'on trouvera les réponſes au lieu où l'on a pris ces objections, ou bien qu'elles ont été éclipſées : s'étant imaginé qu'on le pourroit croire, parce que cela pourroit être, encore qu'il ne ſoit pas.* Que de fauſſetez remarquables en ſi peu de lignes ! Je ne pouvois pas dénier ces écrits-là. Et pourquoi non, ſi j'euſſe été tant ſoit peu coupable ? Ma franchiſe leur déplaiſant, ils eſſayent de la convertir en contrainte. Mais ſur quoi fondez ? eſt-ce choſe impoſſible, ou égale à un prodige que d'imiter adroitement l'écriture d'un autre ? N'y a-t'il point de mains habiles qui puiſſent en venir à bout ? ou l'eſpace de tantôt quatre ans ne ſuffit-il pas ? Sur cette vrai-ſemblance, fortifiée par la notorieté de leur conſpiration, qui m'eût empêché de dénier ce qu'au contraire j'ai reconnu être écrit de ma main, à cauſe que la verité ne nuit jamais à l'innocence ? Tant y a qu'il ne tenoit qu'à moi de répondre ce que j'euſſe voulu.

Au reſte eſt-il vrai que je n'aye défendu (& non pas excuſé, comme ils diſent) ces objections que par le ſeul exemple des Theologiens ? Bien que cette réponſe ſeule eût été pertinente & ſuffiſante, n'inſiſtai-je pas auſſi ſur le titre ? qu'eux non contens de taire (ce qui eſt fort à remarquer) ont premierement alteré & affoibli en leur libelle qui porte ces mots, *le Célibat, &c.* & au lieu de ceux-ci, *pour le Célibat*, malgré la minute, où il eſt écrit en grande lettre. Le pis eſt que par tous leurs diſcours, ils le rendent par ces mots (*contre le Célibat.*) Ne dis-je point auſſi qu'il eſt du devoir de ceux qui traitent de ces matiéres, de n'obmettre pas les objections ? Et de plus, que c'eſt l'avantage de la verité que de les

lui oppoſer hardiment, & contribuer à ſes victoires, que de multiplier les ſujets dont elle triomphe; n'y ayant point de fauſſeté qui puiſſe tenir devant elle.

Outre que de la ſorte on leve tout ſcrupule, & l'on ôte toute excuſe aux heretiques & aux infideles de perſiſter en leurs erreurs. C'eſt pourquoi je repreſentai que j'en avois toujours uſé de la ſorte ſur des matieres tres-importantes, telles que ſont les principes de la lumiere naturelle contre les Athées, Epicuriens, Libertins, & Philoſophes purement naturaliſtes, & ſur les principes révelez de la Theologie, ſpecialement ſur ceux qui regardent les Controverſes. En cet endroit je proteſtai hautement que je ſuppliois la Cour d'envoyer chercher tous mes papiers, afin qu'elle vit la verité de ce que j'affirmois. Ayant requis Monſieur le Nain d'agréer que ce que je diſois fût écrit, il me fut accordé ainſi qu'il ſe voit dans l'interrogatoire; de maniere que mes ennemis (ce qu'il faut remarquer en paſſant) ne ſçauroient avec raiſon tirer avantage d'une faute ſurvenuë par un vice de Clerc écrivant l'Arrêt; où il a mis que j'ai compoſé ces objections. Car quoi que j'aye tracé des préparatifs contre diverſes impietez & Hereſies, en y mettant & réſolvant les objections ſuivant la méthode des dogmatiſtes; ces objections ne ſont ni le corps ni la ſubſtance de ma compoſition, comme ſont celles des errans & des dogmatiſtes, qui prennent pour poſitions ce que les Théologiens montrent n'être que de fauſſes ſuppoſitions, qui ſoûtiennent ce que les Theologiens réprouvent, & en un mot, qui veulent bâtir ce que les Theologiens détruiſent. L'exemple que j'alleguai de ſaint Thomas en ſa Somme contre les Gentils, juſtifie clairement la choſe. Car quoi que la moitié de cette œuvre ne conſiſte qu'au rapport des argumens qu'il a pû trouver contre les veritez du Chriſtianiſme, ce ſeroit offenſer ce grand Docteur qu'affirmer nûment & ſans autre explication qu'il ait compoſé les fauſſetez qui y ſont, & d'en parler comme ſi c'étoit ſon vrai ouvrage & ſa créance.

Quant à ce que j'ajoûtai, *Qu'on trouveroit mes réponſes au lieu où l'on avoit pris les objections, ſi on ne les avoit pas fait éclipſer:* N'avois-je pas raiſon de le ſoûtenir, puiſque la dépravation du titre prouve manifeſtement la mauvaiſe foi des accuſateurs?

Surquoi le Lecteur obſervera que je témoignois douter ſi mes ennemis, quelque haine qu'ils me portent, auroient eu aſſez de malice pour avoir ſupprimé les ſolutions; ne voulant rien avancer témerairement, bien loin de me plaire à les calomnier con-

tre ma conſcience ; je crains même de me méprendre tant ſoit peu, lorſqu'il eſt queſtion de toucher à la réputation du prochain, bien qu'il me ſoit ennemi.

Quant à ce qui ſuit *Qu'ils n'ont point ſouſtrait ces ſolutions, & qu'elles n'y étoient pas :* Ne ſont-ils pas plaiſans de s'imaginer que leur parole fera foi de leurs négatives ? Quoi ! leur libelle diffamatoire n'eſt tiſſu que de perpetuelles impoſtures, auſſi horribles que nombreuſes ; & en ce point-ci, ils auront été véritables & conſciencieux ? Ils m'auront fauſſement accuſé de tout ce qui leur ſera venu en la fantaiſie ; & quoi que le jour ne ſoit pas plus viſible que leurs calomnies, ils auroient eu aſſez de probité où il s'agit d'une choſe qui étant produite, anéantiroit leur accuſation ? Ils auront été plus Religieux en parlant de ma compoſition, qu'en déchirant mes actions & ma vie, qu'ils déchirent & corrompent de tout leur pouvoir dans leurs faux rapports ?

Si les choſes ſont ainſi, d'où vient que le Livre, *De l'Hereſie ſuſpecte à la Monarchie*, que je fis par le commandement du Roi : Ouvrage notoirement Catholique, n'a pû échapper leur Satyre, quoi qu'il fut mieux reçû qu'ils ne le veulent faire accroire ? D'où vient que ſans aucun fondement ils ont inventé que j'ai compoſé une *Epitre de Jupiter à Ganymede, où il ne faut que s'adreſſer*, (admirez leur probité) *ſi l'on veut apprendre des ordures, des impuretez, & des ſaletez étranges* ? en concluant comme s'ils ne me l'impoſoient pas, que ce ſont-là mes veritables ſentimens. A cauſe que ces amours monſtrueux ſembleroient donner lieu à des conceptions qui offenſeroient même la nature, ils me prétent la charité d'en avoir fait une Epître. Comme dans leurs concluſions civiles, ils maintiennent que j'ai mis au jour la Fable de Pſyché, qu'ils croyent être une des laſcives deſcriptions d'Apulée. En quoi certes il eſt mal aiſé de juger s'ils manquent plus de pudeur que de ſens commun. Car outre la haute ignorance de prendre Pſyché l'une des plus relevées & theologiques fictions des Platoniciens, pour Photis, qui eſt la veritable infamie du Roman d'Apulée ; a-t'on jamais vû, ni oüi dire, que j'en aye traduit ou imité quoi que ce ſoit ? L'Aſne d'or (qui eſt le titre de cette Metamorphoſe) pourroit apprendre à cet Avocat que les débordemens de l'Auteur y ſont extrémement éloignez du recit myſtérieux des accidens de Pſyché ; l'un étant vers le commencement, & l'autre vers la fin du Livre. Et puis ces calomniateurs qui mentent ſi hardiment à la vûë de tout le monde, ſeront-ils croyables quand ils parlent des choſes

plus inconnuës, qu'ils ne certifient que par leur narré, ou par leurs déclamations ? Je mets en ce même rang leur supercherie d'appeller Ouvrage trois ou quatre petites feüilles d'objections, qui jointes à leurs solutions, à peine meriteroient-elles d'être intitulées de la sorte. Mais puisque ces objections ont cette inscription, *Pour le Célibat* ; s'il n'y eût eu autre chose dans ce qu'ils appellent Ouvrage, qu'une Doctrine opposée à cette inscription ; le traité ne répondoit pas au titre, si ce n'étoit y répondre que de le démentir. Serrons-le de plus prés. Trois ou quatre petites feüilles sont-ce un Livre ? & un Livre declarant la guerre aux Docteurs Catholiques, encore des Feüilles qui n'ont ni commencement ni fin, ni ordre, ni autre stile qu'un baragoin entremêlé de mauvais Latin & de François ? Enfin, est-ce un Livre ce qu'ils appellent *Mémoires ?* ajoûtant captieusement d'en avoir extrait les assertions qu'ils ont imprimées ; afin qu'on s'imagine que ce doit être quelque Volume. Neanmoins l'un d'eux, à ce qu'on m'assûre, pour mieux persuader que c'étoit un gros Livre, a trouvé qu'il étoit à propos de dire que je l'ai lû à un des plus grands du Royaume. Sans mentir l'entretien en eût été beau & bien reçû.

Considérons maintenant si contre l'ingenuité de ma Relation à Monsieur le Nain, ils apportent des raisons valables pour empêcher qu'on ne voye que ces feüilles contiennent des objections sur le Célibat, distraites de leurs solutions. Car ils veulent absolument que les émotions & les pensées d'autrui soient mes sentimens & ma doctrine. Déja c'est une entrepriſe témeraire & inutile, que de vouloir argumenter contre un fait arrivé & contre un acte positif, par des speculations volontaires & passionnées : comme si en philosophant de la sorte on pouvoit transformer le passé. Le fait est tel. Etant obligé par ma profession de répondre, tantôt aux demandes, tantôt aux doutes, & tantôt aux perplexitez de diverses personnes, outre l'occurrence des conversations ; il s'est quelquefois rencontré qu'il y en a eu quelques-uns à qui je n'ai pû honnêtement refuser une communication plus particuliere, ni la satisfaction de les entendre sur la déclaration des raisons & des mouvemens qui les travailloient, au préjudice de leur foi & de leur salut. L'envie de les servir le mieux qu'il m'étoit possible, m'a porté entre autres choses à écrire leurs discours devant eux, ou en leur absence, de peur d'y oublier quoique ce fût. Car outre que l'éxperience nous enseigne que la recherche des solutions exigées par des objections considérables ont besoin d'un silence studieux, & d'une lente méditation, je me

ſuis bien trouvé d'avoir ſuivi un exemple commun, que j'ai ſeulement transferé à mon uſage particulier ; ç'a été d'imiter ceux qui s'en vont dans un Temple écrire preſque mot à mot le Prêche d'un Miniſtre ; & qui, non contens de noter les paſſages qu'il allegue, marquent juſques à ſes apoſtrophes, ſes hyperboles, & ſes exagérations. J'ai crû que je devois faire le même dans les diſputes ou conférences du cabinet, afin d'être plus ponctuel à réſoudre les queſtions, & à vuider ces ſortes de difficultez, où l'on réüſſit bien mieux quand il eſt conſtant qu'on n'a rien alteré au diſcours propoſé ; & qu'au contraire on a reçû le coup de l'adverſaire avec toute ſa force ſans être endommagé. C'eſt d'une ſemblable occaſion que ſon provenuës ces écritures, & quantité d'autres que l'on pourroit encore accuſer de même façon. Il m'importe peu que mes ennemis répliquent qu'ils ne m'en croiront pas ; puiſque les propres argumens dont ils ſe ſervent contre moi, m'aideront à prouver la verité. Si je n'avois affaire qu'à eux, je leur fermerois la bouche avec ce paſſage de l'Evangile, *Parce que ton œil eſt malin, s'enſuit-il que je ne ſois pas bon ?* Mais il eſt à propos d'éclaircir un peu les choſes, afin d'édifier les gens de bien, & de détromper ceux qu'une fauſſe apparence de raiſon de la part de mes perſécuteurs pourroit avoir tenté de croire que j'euſſe écrit contre le Célibat. J'ai déja dit qu'un fait arrivé n'eſt pas bien détruit par les raiſons ſubſequentes, & recherchées pour cette fin. Toutefois de peur qu'ils ne diſent qu'au défaut du raiſonnement convainquant, ils ont pour eux le ſpecieux, & le probable, venons-en à l'examen ; & procedons-y de la bonne ſorte. Je veux dire ſans poſer rien de faux, qu'il s'enſuivroit, ſi c'étoit-là ma doctrine, qu'en vain & mal à propos je l'aurois écrite, ſoit pour moi, ſoit pour le public. Car il ne m'eût point été neceſſaire de m'en inſtruire, puiſque je n'euſſe pû l'écrire ſans la ſçavoir ; & le monde voyant ces petits mémoires imprimez & mal ordonnez, comme ils le ſont, n'en auroit pas plus deteſté le contenu, que mépriſé la montre. S'ils répondent que je me reſervois à tirer un jour de ces mémoires la forme d'un Livre ; dés-là ce n'eſt donc plus un Ouvrage, mais ſeulement ſa matiere, où ſon idée. Or cela étant, quel pouvoit être mon but ? car ayant égard aux Catholiques, je n'euſſe dû m'en promettre que toute haine & perſecution. Quelle gloire aurois-je eſperé parmi ceux de la Religion, d'un projet qui n'eſt rien en comparaiſon des œuvres de leurs Docteurs, où il y a des poſitions bien plus mal-aiſées & plus embaraſſantes, que celles-ci, dont même

quelques-

quelques-unes ne ſont pas intelligibles ? De plus, pourquoi n'ai-je point compoſé, ni imprimé ce Livre depuis tant d'années, au moins ſous un nom emprunté, ou ſans nom ? D'ailleurs, à quelle fin aurois-je écrit intelligiblement des opinions foudroyées de tant d'anathemes, ſçachant, comme il eſt aiſé, les moyens d'écrire, ou de dicter en ſtile inconnu ? Bref, comment aurois-je laiſſé entre les mains de mes ennemis des pieces de cette nature, vû que long-tems avant que d'aller à Sédan, je fus par diverſes voyes averti de la perſécution qu'on me préparoit de ces calomnies d'impieté, & de mariage qu'eux-mêmes aſſûrent dans leur Factum, que trois ans aprés ce rapt & ce ſacrilége imaginaires le bruit en étoit fort commun ? Enfin ſi je ſuis celui-là même qui confioit ainſi ſes plus ſecrettes penſées, comment eſt-ce qu'avec la vie ſenſuelle, voluptueuſe, & perduë de délices dont ils m'accuſent, ils accorderont la vie ſpirituelle, & auſtere que l'Auteur de ces objections témoigne avoir menée, travaillant à l'acquiſition de la grace neceſſaire au Célibat ? D'où il appert que le naïf & le droit raiſonnement eſt tout à fait de mon côté. Ayons maintenant le plaiſir de conſiderer le leur ; & de remarquer comme ils ſe prendront à nous vouloir prouver le contraire de la verité.

Ces Memoires (diſent-ils) ne ſont écrits que pour répondre à l'objection & aux raiſons propoſées pour le Celibat des Prêtres ; de ſorte qu'il n'y a garde d'y avoir des réponſes à ces aſſertions, puiſqu'elles-mêmes ſont des réponſes. L'Ecrivain de ces argumens ſe figure que ceux qui combattent nôtre créance de vive voix, ou par écrit, n'avancent que de ſimples aſſertions, ſans répondre aux nôtres. Il eſt aiſé de juger qu'il ignore abſolument l'ordre que l'on tient aux diſputes, ſoit dogmatiques, ſoit juridiques, ſoit de droit, ſoit de fait ; & qu'il ne ſçait pas non plus, que des deux côtez chacun entreprend de prouver ſa doctrine, & qu'il répond, ou tâche de répondre aux raiſons de l'autre, de montrer qu'elles ſont nulles, ou contraires à celui qui les allegue. Cette methode a été pratiquée de tout tems par les Theologiens, les Philoſophes, les Juriſconſultes, & les Orateurs ; & on la garde principalement aux controverſes de la Religion. Il eſt ſi peu vrai que dans les Livres des Adverſaires il n'y ait point de réponſes, par où il prétendent ſe défendre de nos argumens, que des quatre parties de leurs ouvrages, elles en font pour le moins trois. Au reſte cet Avocat n'a-t-il point appris de ſon métier, que les parties uſent reſpectivement de repliques & dupliques, comme ils parlent, afin d'apporter aux Juges toutes ſortes d'éclairciſſe-

ment ? S'il y eût fait reflexion, il ne ſe fût pas ſervi d'un ſi mauvais argument, qui n'eſt autre choſe qu'une préſuppoſition manifeſtement fauſſe.

En ſecond lieu, diſent-ils, ces Memoires ne ſont pas de ſimples extraits de ceux qui ont écrit contre le Celibat, mais des propoſitions prémeditées avec beaucoup d'impieté, auſquelles s'il avoit fait des réponſes, elles ſeroient enſuite deſdites pieces, où il y avoit aſſez de blanc pour cela. A ſon compte chaque objection ou propoſition contraire à nôtre Doctrine dans ces papiers-là, devoit être accompagnée de ſa réponſe, avant que la ſeconde objection fût placée aprés la premiere : & ainſi conſecutivement des autres. Voilà une loi toute nouvelle, & une régularité inconnuë aux Anciens & aux Modernes ; il n'eſt pas juſqu'à l'Inquiſition qui ne l'ait oubliée au nombre de ſes formalitez, qui pourtant ne ſont pas peu particulieres ni trop indulgentes. Les Auteurs Eccleſiaſtiques & Laïques s'en ſervent bien quelquefois, mais ce n'eſt pas une regle à l'obſervation de laquelle nous ſoyons obligez. Saint Epiphane recite tout d'une ſuite, environ quatre-vingts argumens des Heretiques qui nioient la Divinité de Jesus-Christ ; & il n'y a oppoſé ſa réponſe qu'aprés les avoir déduits avec un dénombrement tres-exact l'un aprés l'autre. Sans aller plus loin, le Prince des Scolaſtiques ne commence-t'il pas l'ordre de ſes articles par des objections, ou raiſons contraires à la Foi, ſoit qu'il les prenne de Athées, des Philoſophes Payens, ou des Heretiques ; ſoit qu'il en fourniſſe de lui-même ? Aprés les avoir rapportées, & poſé ce qu'il faut croire ou embraſſer, ne finit-il pas par les ſolutions qu'il y apporte, mettant entre deux le corps de l'article, comme la nature met le corps humain entre le bras gauche & le droit ? Ce qui eſt permis à tout le monde me ſera-t'il défendu ? Et les objections d'autrui ſeront-elles ma créance & ma Theologie, à cauſe qu'elles ſe ſuivent ſans interruption ? Il eſt vrai que ſi j'euſſe répondu à la premiere avant que d'écrire la ſeconde, j'aurois gagné ce point que mes ennemis n'euſſent pû produire les objections ſans les ſolutions. Qui va ſimplement, dit Salomon, va confidemment. Je ne croyois pas que mon ingenuité me dût ſervir de piege au bout de tant d'années, ni je ne m'imaginois pas que jamais on vint à déjoindre des choſes que la bonne foi unit. Au reſte, il ſe mécompte quand il dit qu'il y avoit aſſez de papier pour les ſolutions. Premierement la moitié des objections n'y eſt pas, & d'ailleurs la plus briéve des ſolutions étant bien digerée, & ex-

primée comme elle le doit être, en emporteroit plus que ne monte ce demi cahier qu'ils gloſent à plaiſir. Outre que l'occaſion de pareilles Conferences ne le ſouffre nullement, j'écris ce qu'un homme me propoſe afin de le conſiderer à loiſir, de penetrer dans ce qui trouble ſon eſprit, ou qui le bleſſe, & de le ſatisfaire de tout mon pouvoir. Neanmoins l'Avocat veut que je réſolve de point en point les difficultez à meſure que je les apprens, & que je les marque ſur le papier. Il n'eût donc pas été beſoin de les écrire, puiſque la vive voix ſuffit à s'expliquer ſur le champ. Certes aux choſes d'importance la promptitude m'eſt auſſi ſuſpecte qu'elle a accoûtumé d'être défectueuſe; & ceux qui me connoiſſent, n'ignorent pas que lorſque j'entens parler d'une difficulté nouvelle, ou qui n'eſt pas encore aſſez éclaircie, ſouvent je prens du tems, je conſulte ma memoire ſur les ouvrages des Anciens & des Modernes, & je cherche tous les moyens qu'il y a d'être éclairé, de peur de manquer à mon devoir, & de me tromper par quelque précipitation.

En troiſiéme lieu, cela n'étoit pas fait, diſent-ils, en forme d'objections, mais de réponſes, & par forme d'aſſertions, & de veritez conſtantes. Il leur eſt avis qu'une objection perd ſa nature, ſi elle n'a pas toûjours ſon nom en tête, ou que les choſes conſiſtent aux mots. Pour qui aurois-je mis, *Ce ſont ici des objections?* Eût-ce été pour en avertir le public, à qui je n'euſſe jamais montré ces papiers-là, ou bien pour m'inſtruire moi-même, à qui il n'étoit pas poſſible de l'ignorer? La matiere ne montroit-elle pas de quoi il s'agiſſoit, ſans que j'euſſe beſoin de m'en informer? De plus je voyois devant moi la perſonne qui me repreſentoit ces choſes-là, falloit-il que j'euſſe le ſoin de les intituler en les écrivant? Mais ce ſont des aſſertions certaines & conſtantes? Je n'oüis jamais parler d'une telle naïveté. Quand on impugne ce que nous croyons, eſt-ce toujours par voye & par maniere d'objections? Les articles de Foi de nos Adverſaires, & les Livres qui comprennent ce qu'ils reçoivent ou ce qu'ils rejettent, ce qu'ils affirment ou ce qu'ils nient, ne ſont-ils point énoncez déciſivement & en termes abſolus, qui ne ſentent non plus l'objection que le doute? Quand nous en faiſons des extraits, ne pouvant ignorer d'où nous les prenons, ni à quelle fin; quand quelque Catholique nous oppoſe les difficultez qu'il trouve en ces queſtions-là, ou les mouvemens de ſon eſprit; ſommes-nous obligez de mettre au haut de nôtre extrait: *Ce ſont ici des objections de nos Adverſaires, ou les troubles & les élans d'un tel*, afin que le papier

courre hazard de réveler ce que la diſcretion ou la foi promiſe nous commandent de taire, autrement ſeront-ce des aſſertions que j'aye inventées, à cauſe qu'elles y paroiſſent conſtantes & certaines; c'eſt-à-dire abſolument affirmatives, ou négatives? Saint Auguſtin rapporte des diſcours entiers des Manichéens, Pelagiens, Donatiſtes; & ſaint Jerôme tranſcrit de Jovinien quantité de clauſes dés l'entrée de ſon premier Livre contre lui, avant que de le refuter; ſans s'aſtreindre à répondre ponctuellement au bout de chaque periode. Toutefois c'eſt en maniere de propoſitions & d'aſſertions conſtantes qu'étoient écrites les theſes ou poſitions de leurs Adverſaires. Où eſt donc le jugement & l'équité de cet homme, qui ne comprend pas que ce ſoient des objections, & des difficultez propoſées, s'il n'y trouve le mot & la forme ordinaire; & qui conclud de-là, que je les ai compoſées, & prémeditées avec beaucoup d'impieté?

Quant aux agitations & tranſports qui ſont mêlez parmi ces objections, & dont il entend que je ſois l'Auteur, s'il m'étoit permis de nommer la perſonne, & la profeſſion de celui de qui elles ſont venuës, ou qu'on eût mis enſemble ces objections & mes réponſes, il ne m'eût point fallu d'autre juſtification. Cependant il eſt tres-conſtant, que ces trois argumens de l'Avocat au lieu d'établir ſa concluſion, ne prouvent autre choſe que l'animoſité de la cabale, & la violence de ſes paſſions vrai-ſemblablement incurables. Si cela n'étoit pas, les Accuſateurs auroient apprehendé le mépris qu'on feroit de ce qu'ils divulgueroient, comme étant tiré de mes écrits; vû que chacun ſçait qu'ils les ont entre leurs mains, & par conſequent qu'il dépend d'eux de les gloſer, contrefaire, tranſporter, & debiter à leur mode; & que leur animoſité contre moi n'eſt que trop connuë.

Si un eſprit indifferent, je veux dire ſans haine & ſans amitié, eût rencontré ces objections, au lieu d'en inferer ces accuſations criminelles & ſanglantes, le ſens naturel lui eût fait voir que ces choſes étoient gardées pour les réſoudre, ſi elles ne l'étoient déja. S'il eût deſiré de s'en informer, c'eût été avec celui qui les auroit écrites, & non avec ſes ennemis, qu'il n'auroit pas choiſis pour Juges, ni même pour Interpretes, bien moins encore venant à ſçavoir l'hiſtoire de leur animoſité, & ce long acharnement qui étonne tout le monde. Si on trouvoit des theſes ou aſſertions condamnées dans le cabinet d'un Theologien, faiſant profeſſion particuliere de refuter les erreurs, & d'y employer tout ce qui peut ſervir à un ſi loüable deſſein; pourroit-on, ſans malice, ou ſans

brutalité, lui intenter un procés là-deſſus, & l'appeller en Juſtice, puiſqu'il s'aquite de l'une de ſes plus nobles fonctions? Qui ne ſçait que l'on void de ces matieres dans le cabinet d'un Eccleſiaſtique, comme on trouve parmi les écritures d'un Medecin le rapport, & les plaintes des malades? Il n'y a que la haine qui porte à penſer autrement.

Le ſaint Eſprit nous apprend que nous ſommes debiteurs aux ſages & aux foux; c'eſt-à-dire, que s'il eſt juſte de contenter l'attente des premiers par une vie bonne & exemplaire, & par des diſcours pertinens & utiles, il eſt autant ou plus neceſſaire d'avoir égard aux ſeconds, qui n'ayant ni tant de ſens, ni tant de lumiere, ont beſoin que l'on condeſcende à leur infirmité. Tantôt il faut donner audiance à leurs plaintes, & à leurs tentations, & tantôt y apporter des remedes convenables. Devoir qui en préſuppoſe un autre que le bon ſens enſeigne de ſoi-même, à quiconque n'en eſt pas privé, qui eſt que perſonne ne ſçache ce qu'on nous communique, pour le reſpect de celui qui nous rend ſes plus intimes confidens, de peur d'en ſcandaliſer d'autres, ou d'embroüiller leur eſprit.

Or qui a toujours tenu ſecrets ces papiers-là, durant tant d'années, n'eſt-ce pas moi? Qui les a imprimez, ne ſont-ce pas mes ennemis qui les portent de maiſon en maiſon, bien que le Clergé en ait murmuré avec beaucoup d'autres honnêtes perſonnes? D'où il appert que ſi les paſſions ſont des maladies de l'ame, la fureur ſe peut appeller la peſte du jugement. Certes l'accuſation de ſchiſme & d'hereſie ne partira jamais de la bouche d'une perſonne ſage & religieuſe, ſans une manifeſte neceſſité, précedée d'une vraye connoiſſance.

Lorſqu'il eſt queſtion de moindres calomnies que celles que je viens de mentionner, quoi qu'il y ait diverſes voyes d'attaquer une perſonne innocente, elle a auſſi divers moyens de ſe juſtifier, & de répondre à ce qu'on lui objecte. Mais quand on eſt accuſé, bien que fauſſement, du crime de Leze-Majeſté, divine ou humaine, il n'y a point d'innocence qui ne s'en afflige, ni de courage qui n'ait bonne grace d'en pâlir. Je n'aurois jamais penſé à donner cet avis, ſans que j'en aye vû la neceſſité: plus l'ennemi eſt dangereux, plus il y faut prendre garde. Les efforts de nos perſecuteurs nous doivent porter de la priere à la vigilance, & à la précaution. C'eſt à eux de ſe ſouvenir qu'il y a un Dieu; & que vouloir injuſtement attaquer la réputation d'autrui, c'eſt un infaillible moyen de décrier la ſienne.

TRES-HUMBLE REMONTRANCE au Roi, immédiatement aprés ſa Majorité.

Par des Officiers de nouvelle création que les Anciens du même Corps ne vouloient pas recevoir, & à qui ils avoient fait des violences extrêmes.

SIRE,

Les Officiers de vôtre *** vous remontrent tres-humblement, que s'ils ont differé juſqu'ici de ſe preſenter à Vôtre Majeſté pour lui demander juſtice des injures qu'ils ont reçûës, ils ont crû qu'ils avoient beſoin de toute vôtre autorité pour être ſuffiſamment réparées. Les anciens Officiers ont perdu toute apprehenſion durant la Regence, & ſe ſont élevez à une telle audace, qu'ils ont oſé diſputer de vôtre puiſſance, & par un horrible attentat ils ont recouru à la force de leurs armes pour ſoûtenir la foibleſſe de leurs raiſons; ils ont tâché de ſe conſerver un pouvoir qu'ils avoient uſurpé, & même ils avoient entrepris de détruire le légitime. Ainſi il n'y avoit pas d'apparence de reclamer alors l'appui des Loix qui étoient abandonnées à la licence des Peuples, ni celui de la Royauté, dont on avoit affoibli la puiſſance. Il a fallu, SIRE, que nous ayons ſouffert tous les outrages que la paſſion a pu ſuggerer aux anciens Officiers. Nous avons vû piller nos Maiſons, empriſonner nos amis, maſſacrer des Prêtres, & ſenti tant d'effets d'une injuſte violence, qu'il eût été impoſſible de n'y pas ſuccomber, ſi le ſujet de cette perſecution n'eût ſoutenu nôtre courage: Nous avons trouvé de la conſolation en nos maux dans la gloire de leur cauſe; & comme nous n'avons été malheureux que pour avoir été fideles, & qu'on ne nous a maltraitez que parce que nous avons obéï à vos ordres. Nous avons ſupporté ces adverſitez ſans inquiétude, & attendu avec conſtance ce tems heureux de vôtre autorité.

L'obéïſſance que nous avons été obligez de rendre aux commandemens de Vôtre Majeſté, nous a rendus l'objet de la haine des anciens Officiers, qui n'ont rien oublié pour nous perdre. Ils

entreprirent de faire ſoûlever le Peuple ſous la faveur de la licence du Carnaval, & coururent la Ville pour exciter du deſordre, & faire piller les maiſons des nouveaux Officiers. Cet artifice ne leur ayant pas réüſſi, & n'ayant pû empêcher par leurs pratiques, & par des menaces aux Avocats, Procureurs & Parties, que la juſtice ne fût exercée; ils ſe porterent enfin aux dernieres violences.

Leur crime n'ayant pas eu l'effet qu'ils s'étoient promis, quelques-uns des nouveaux Offices furent remplis de perſonnes iſſuës de la plus haute Nobleſſe : De ſorte qu'ils virent bien qu'il n'y avoit plus moyen de s'oppoſer aux volontez de Vôtre Majeſté par des excés particuliers. C'eſt pourquoi, ils ſe réſolurent d'en commettre de publics, & de chercher leur ſatisfaction dans la ruïne de l'Etat. Ils ſe liguerent, ils débaucherent le Peuple par des diſcours de liberté contre le Gouvernement, & firent des levées publiques de gens de guerre. Ils remplirent leurs maiſons de quantité de Soldats, & aprés avoir corrompu le Peuple par argent, ou par l'eſpoir de le décharger d'impoſitions; ils exciterent une horrible ſedition, & aſſemblerent le Peuple au ſon du tocſain. Ils forcerent l'Arcenal public, prirent les armes & les munitions, & s'étant revêtus de leurs robes ſe mirent à la tête d'une multitude armée, aſſiegerent & arrêterent le Gouverneur de leur Ville : Ils attaquerent la maiſon du Chef que Vôtre Majeſté nous avoit donné, maſſacrerent un Prêtre qui s'étoit jetté dedans pour arrêter cette fureur par le reſpect de ſon caractere, prirent or, argent, meubles, livres, papiers, titres & documens, rompirent les couverts, les portes & les fenêtres, & par un dernier attentat à la Souveraineté, ils briſerent les liens de leur interdiction, & ſe rétablirent au ſiege de la Juſtice de leur autorité privée.

Qui le pourra croire, SIRE, que des Magiſtrats qui n'ont d'honneur & de pouvoir que celui que Vôtre Majeſté leur donne, s'en ſoient ſervis pour tâcher à détruire le vôtre, & qu'impatiens de vivre dans les reſpects où leur condition les oblige, ils ayent mépriſé vôtre autorité, & ſe ſoient mis en état de l'ébranler? Ils n'ont pas voulu ſe ſervir du prétexte des Loix, ni de l'interêt du bien public pour colorer leurs deſſeins, ils ont voulu faire voir hautement qu'ils ſont audeſſus des Ordonnances : car en même tems & par le même acte qu'ils ont fait ſupprimer des Officiers que Vôtre Majeſté avoit créez, ils en ont fait créer de nouveaux dans le même Corps, pour montrer par cette action

que c'eſt leur volonté qui regle les Loix, que les Edits & les Déclarations doivent ceder à leurs interêts, & qu'il n'y a rien d'illicite que ce qui leur eſt contraire.

Nous eſperons, SIRE, que vous ne ſouffrirez pas des choſes ſi injurieuſes à vôtre autorité, & ſi préjudiciables à vôtre Etat; vôtre Juſtice ne permettra pas que des Officiers ſans reproche, ſoient dépoüillez de leur pourpre pour vous avoir obéï, qu'ils vivent en perſonnes privées, qu'ils ſoient regardez comme le mépris de leur Nation, & l'objet de la riſée de leurs ennemis; qu'ils ayent perdu le plus précieux de leurs biens par le pillage de leurs maiſons, & que ce qui reſte du débris de leur fortune, déperiſſe pour n'en pouvoir pas joüir, ni pouvoir faire exploiter les Commiſſions qui ſont en leur faveur.

Il eſt à ſouhaiter, SIRE, que Vôtre Majeſté prévienne les inconveniens qui peuvent ſuivre d'un ſi dangereux commencement, & que par un coup exemplaire de ſa Juſtice, les nouveaux Officiers ſoient tirez de l'oppreſſion où ils ont été réduits, ſans qu'on leur ait pû oppoſer autre choſe que d'avoir ſervi le public, & d'avoir obéï à vos ordres.

Toute la France, SIRE, a vû avec horreur des Officiers de Juſtice armez contre l'autorité du Souverain, diſſiper ſes finances, & triompher par leur excés. Elle attend avec impatience à ſçavoir quel en ſera l'évenement, & il ſeroit à craindre que pluſieurs y puſſent prendre des ſentimens contraires à leur devoir; ſi l'on n'avoit à eſperer que la Juſtice ſera la maîtreſſe, & qu'elle ne demeurera pas toujours dépendante & aſſujettie. Il eſt tems, SIRE, que Vôtre Majeſté donne ſa protection à des perſonnes qui ſe ſont expoſées pour ſon ſervice, & qu'elle leur faſſe rendre l'honneur & les biens qu'on leur a injurieuſement ravis. C'eſt la tres-humble ſupplication que lui font avec tous les reſpects que lui doivent ſes tres-humbles, &c.

HARANGUE

HARANGUE, QU'IL EST NECESSAIRE d'obſerver les Loix.

MESSIEURS,

Deux ſortes de Puiſſances concourent à l'affermiſſement d'un Empire, celle des Armes, & celles des Loix ; la premiere ſert à étendre les bornes, & à repouſſer les efforts des Ennemis ; la ſeconde regne ſur les cœurs des Sujets en leur inſpirant pour leur Prince des ſentimens de reſpect & d'amour. L'une ramene au devoir les factieux & les rebelles ; l'autre y retient ceux qui ſeroient tentez d'en ſortir, ou par la vûë des récompenſes, ou par l'apprehenſion des peines : celle-là rend le Souverain redoutable à ſes voiſins par le nombre de ſes conquêtes ; celle-ci lui attire la veneration des peuples qui lui ſont ſoûmis.

Mr. de la Grange remporta par ce diſcours le prix d'Eloquence en l'Académie d'Angers.

Comme la France peut ſe vanter à juſte titre qu'elle eſt parvenuë ſous le regne de LOUIS LE GRAND à un ſi haut point de gloire, qu'elle donne de la jalouſie à toute l'Europe, & qu'elle fait l'admiration de toutes les Nations, il faut avoüer auſſi que ce grand Prince y fait fleurir plus qu'aucun autre, ces deux nerfs de l'Etat politique, par la fermeté de ſon courage, & par l'équité naturelle de ſa conduite.

Jamais Conquerant n'a porté plus loin la terreur de ſes armes ; jamais Legiſlateur n'a donné plus d'autorité à ſes Ordonnances : car aprés avoir triomphé dés le berceau où il a été élevé au milieu des trophées & des victoires, aprés avoir pris tant de Villes, & gagné tant de Batailles, dans un âge où Jules Ceſar ſoûpiroit aux pieds de la ſtatuë d'Alexandre, de n'avoir encore rien fait ; aprés avoir heureuſement vaincu tous ſes Ennemis domeſtiques & étrangers, protegé puiſſamment ſes Alliez, agrandi ſes Etats par la conquête de tant de Provinces, rendu libre le commerce des mers, aboli les duels, & détruit l'hereſie ; enfin aprés avoir merité l'eſtime & l'amour des vaincus par la moderation qu'il a gardée dans ſes victoires, & employé la renommée à porter le bruit de ſon grand nom chez les peuples les plus reculez, ce Prince inimitable s'eſt ſervi utilement de la Paix glorieuſe qu'il a accordée à ſes voiſins. Il en a uſé comme du moyen le plus

propre pour réformer la Juſtice par de ſages Ordonnances, qui en ont corrigé les abus, & pour faciliter l'étude de la Juriſprudence par l'établiſſement des leçons publiques du Droit François dans les Univerſitez de ſon Royaume.

Quel prodige, MESSIEURS, de voir que ce Grand ROY ſoit non ſeulement devenu le premier homme de ſon Etat, autant par l'excellence de ſon genie, qu'il l'eſt par la dignité de ſon auguſte perſonne; mais qu'il ait bien encore voulu communiquer les lumieres qu'il a acquiſes par une longue experience & par ſes occupations continuelles, à ceux dont les jugemens devoient décider des biens, de la vie, & de l'honneur de ſes Peuples!

Oüi, MESSIEURS, nous ſommes redevables à la vigilance de nôtre incomparable MONARQUE, de ces établiſſemens ſi utiles à toutes ſortes de profeſſions, qui ſont comme autant de ſources fecondes, d'où l'on tire les Sujets qu'on voit dans la ſuite élevez aux premieres Charges.

Quel heureux ſiecle pour tous ceux qu'une loüable émulation remplit du deſir de ſe ſurpaſſer les uns les autres dans les états differens où la providence les appelle! Graces au Ciel, ſous le regne de LOUIS LE GRAND, l'Egliſe, la Juſtice, l'Ordre militaire, & la Republique des Lettres trouvent une égale protection. Dans l'Egliſe, que de Seminaires, de Paſteurs & de Prelats! Dans les Armes, combien de lieux deſtinez par un pur effet de la liberalité de ce Prince magnanime, pour y faire l'apprentiſſage d'un ſi penible exercice! Que d'illuſtres Académies établies par ſes ordres, pour y faire fleurir les Langues, les Sciences & les beaux Arts! Mais ſur tout, que d'habiles Maîtres dans la Juriſprudence Romaine & Françoiſe, entretenus à ſes dépens, pour enrichir avec profuſion des treſors du Droit Civil & Canonique, les perſonnes qui aſpirent à l'honneur de la Magiſtrature! Que d'Edits publiez ſur toutes ſortes de matieres, pour ſervir de regles à leurs déciſions, & pour les épurer de l'ignorance de l'eſprit auſſi-bien que de la corruption du cœur!

Le Magiſtrat eſt l'ame de la Loi: c'eſt lui qui en doit découvrir le veritable ſens, lorſque deux ſubtiles Adverſaires s'efforcent de lui donner une fauſſe interpretation pour l'attirer chacun dans ſon parti, plutôt par l'agrément du diſcours, que par la ſolidité du raiſonnement; mais combien d'opinions differentes paroiſſent diviſer entr'eux les plus ſçavans Juriſconſultes? Ne ſemble-t'il pas que cette contrarieté d'avis ſoit un écüeil fa-

tal, où la raiſon ſouvent incertaine devroit faire un malheureux naufrage? Cependant, MESSIEURS, une temerité inſupportable avoit aveuglé les hommes juſques à s'imaginer qu'ils pouvoient être les interprêtes de ces Oracles de l'antiquité lors qu'ils n'avoient qu'à peine été inſtruits des premiers élemens de la Juriſprudence; & comme s'ils euſſent eu une ſcience infuſe du Droit avant que d'en avoir approfondi les difficultez, ils ne faiſoient aucun ſcrupule de s'engager dans les premieres Charges de la Robe, & de s'ériger en maîtres ſouverains du bon ſens & de la raiſon. Qu'un tel abus produiſoit de dangereuſes ſuites, & que pour le réformer nôtre auguſte Prince a ſagement établi dans les Univerſitez de ſon Royaume des guides fidelles qui tinſſent en main le flambeau de la verité, afin de conduire dans les routes les plus ſecretes de la Juſtice, la Jeuneſſe préſomptueuſe, qui ſans de tels ſecours ſe ſeroit jettée malheureuſement dans les affreux précipices de l'erreur.

Tout le monde ſçait que le bandeau dont on couvre ordinairement les yeux de la Juſtice eſt le ſymbole de l'indifference de cette Déeſſe pour les qualitez des perſonnes qui ont des prétentions à décider devant elle, & que la balance qu'on lui met dans la main, eſt une marque évidente qu'elle péſe avec égalité le droit du plus foible contre celui du plus fort: mais par un étrange renverſement d'un ſi bel ordre, ne pouvoit-on pas dire, MESSIEURS, que ce même bandeau ne nous repreſentoit autre choſe que l'aveuglement des Juges ignorans, & que cette balance qui panche toujours plus d'un côté que de l'autre, lors qu'elle n'a pour ſoûtien qu'une main chancelante au milieu des tenêbres, n'avoit d'autre rapport qu'à la fatale prévention qui les entraînoit dans l'erreur. Le plus juſte des Rois employe ſes ſoins pour rétablir dans l'eſprit des Magiſtrats la pureté de la doctrine, & dans leur cœur le parfait équilibre d'une volonté conſtante & invariable, quand il s'agit de rendre à chacun ce qui lui appartient.

Loin d'un regne ſi heureux l'ambition & la brigue, qui donnoient autrefois l'entrée aux Dignitez les plus éminentes de l'Etat, funeſtes ſources de tant de deſordres ſi préjudiciables au Public! Ces deux voyes également dangereuſes & criminelles ont été condamnées par nôtre grand Legiſlateur, qui a fait tant de ſages Déclarations, pour obliger tous ceux qui prétendent à la gloire de la pourpre, ou ſeulement aux degrez neceſſaires pour y parvenir, d'employer trois années entieres à l'étude de

la Juriſprudence, dans les Ecoles publiques ; afin que s'étant fortifiez du bon ſens & de l'eſprit des Loix, ils en puſſent faire dans la ſuite une juſte application aux eſpeces particulieres qui ſe preſenteroient à leurs Jugemens.

L'illuſtre Chancelier de ce grand Prince, qui eſt l'interprete de ſes intentions, le dépoſitaire de ſon autorité, & le principal Miniſtre de ſa Juſtice, le ſeconde fidelement dans ſes deſſeins ; il ne diſpenſe ſes graces qu'avec prudence, & il en prive ceux qu'il en trouve indignes ; il veut même que les perſonnes qui aſpirent aux Charges de Judicature, & qui en pourſuivent les proviſions, lui donnent des préjugez favorables de leur capacité, par des témoignages authentiques de leur aſſiduité au Barreau, pendant un tems aſſez conſiderable pour les préparer à ces Emplois. Peut-on prendre plus de précautions pour orner tous les Tribunaux de Magiſtrats ſçavans & incorruptibles ? N'avons-nous pas lieu d'eſperer, MESSIEURS, qu'on ne rendra plus à l'avenir que des oracles dans le Temple ſacré de Themis, puiſque la Puiſſance qui la protege, exige de tous ceux qui veulent ſe revêtir de ſon auguſte Sacerdoce, des exercices ſi nobles & ſi laborieux ?

Si l'on a fait autrefois des plaintes que cette Divinité indignée de l'injuſtice des hommes, avoit quitté la terre où elle étoit méconnuë, pour trouver un azile plus aſſuré dans le Ciel ; ne pouvons-nous pas dire aujourd'hui que LOUIS LE GRAND l'en a heureuſement rappellée pour préſider avec lui dans ſes Conſeils, puiſque toutes les réſolutions qui s'y prennent n'ont d'autre fin que le bien public, & le repos de l'Etat ?

Que dis-je ? Comme ſi ſon autorité étoit trop foible pour perſuader, il veut nous animer par ſon exemple à l'amour de la Juſtice ; c'eſt en ſa perſonne ſacrée que nous la voyons briller dans ſon plus pur éclat. En effet, quelque penetration qu'il ait dans toutes ſortes d'affaires, il ſuit toujours dans les choſes importantes les ſages avis de ceux dont la probité lui eſt connuë, & qu'il honore de ſa confiance. Faut-il réſoudre la Guerre ou conclure la Paix, il fait exactement diſcuter les motifs de l'une & de l'autre, en preſence des plus experimentez de ſon Royaume. Faut-il décider des differends de l'Egliſe, ou preſcrire des Loix pour y faire obſerver une exacte diſcipline, il convoque une Aſſemblée des plus conſiderables du Clergé, & il regle ſes ſentimens ſur leurs déliberations : tant il eſt vrai de dire qu'il ne veut jamais que ce qui eſt eſtimé le plus équitable. Faut-il enfin termi-

ner une conteſtation fameuſe, dont l'évenement devoit lui produire pluſieurs millions ; quelque juſte qu'elle paroiſſe en ſa faveur, il craint que la trop grande complaiſance des principaux Officiers de ſon Conſeil, ou que le trop grand attachement qu'ils ont à ſon ſervice ne lui attire la pluralité des ſuffrages, plutôt par zele pour les droits de ſa Couronne, que par le motif d'une équité ſcrupuleuſe : il les exhorte puiſſamment à les donner avec une liberté toute entiere ; & ſur le partage des opinions ; il décide hautement en donnant ſa voix contre lui-même, pour le ſoulagement d'un grand nombre de Familles, dont il préfere le repos à ſes propres interêts ; & c'eſt par là qu'il nous fait aſſez connoître que les cauſes du fiſc ne ſont jamais moins favorables que ſous les bons Princes.

Tout ſuperieur qu'il eſt à la loi, puiſqu'il a droit de la donner aux autres, & de s'en diſpenſer par ſon autorité ſouveraine, il s'y ſoûmet volontiers le premier ; & il nous inſpire par une action ſi genereuſe & ſi éclatante, un eſprit éloigné des preventions, joint à un cœur parfaitement deſintereſſé, qualitez heroïques qui ſont, à proprement parler, les baſes de la Juſtice, mais qui ſont ſi negligées par la plûpart des hommes.

En effet, MESSIEURS, l'amour propre & le penchant naturel que nous avons à nous flater, nous font ſouvent mépriſer les opinions des autres ; un ſecret orgueil nous ſuggere ſans ceſſe, que nôtre ſentiment eſt toûjours le meilleur ; ou ſi nous ſommes deſabuſez de nos erreurs par la force de la raiſon, nous nous perſuadons qu'il eſt de nôtre honneur de ſoûtenir les préjugez dont nous nous ſommes d'abord laiſſez ſeduire, ſur tout quand nôtre interêt a donné lieu à un entêtement ſi pernicieux, c'eſt alors que nous ne voulons plus rien écouter que les moyens qui ſervent à l'établir, & que nous devenons des Juges paſſionnez dans nôtre propre cauſe; c'eſt alors que ſi nous avons quelque autorité ſur les autres, au lieu de l'employer à la protection des plus foibles contre l'oppreſſion des plus forts, nous en abuſons en nôtre faveur, en colorant d'ordinaire d'un prétexte ſpecieux & apparent, ce qui n'eſt dans le fond qu'une extrême injuſtice. Mais qui ne rougiroit d'un aveuglement ſi étrange, aprés que le Soleil de la France a ſi heureuſement diſſipé tous les faux jours dont nous nous laiſſions auparavant ébloüir ?

Le digne heritier de Loüis le Juſte n'eût pas été content, s'il n'eût encore recherché les moyens de remedier aux abus que la moleſſe des Magiſtrats, & l'uſage corrompu des temps

malheureux ſembloient avoir autoriſez.

Vous le ſçavez, MESSIEURS, avant la nouvelle Ordonnance, les procés paroiſſoient immortels : les particuliers incertains de leur fortune, étoient obligez de ſacrifier une partie de leurs biens à l'avidité de ceux qu'ils employoient pour recouvrer l'autre : ceux qui étoient les injuſtes uſurpateurs, ſe promettoient d'en pouvoir impunément continuer la poſſeſſion pendant le cours de leur vie, par des procedures dont la longueur ſi préjudiciable à l'Etat, étoit tolerée : malgré toute la vigilance des Peres de Famille, ils ne voyoient qu'à peine la fin d'une conteſtation commencée de leur vivant : leurs veuves & leurs enfans perdoient ſouvent avec eux l'eſperance de pouvoir conſerver leurs patrimoines, lorſqu'ils avoient quelques droits à démêler avec de fâcheux adverſaires, qui ſe prévalant de leur foibleſſe & de leur peu d'experience, les conſumoient en frais avant qu'ils fuſſent en état d'éclaircir leurs prétentions.

Cette ſage Ordonnance a pourvû à ces déreglemens, qui menaçoient de remettre les choſes dans l'ancien chaos d'où elles avoient été tirées, & en abrogeant toutes les formalitez inutiles, elle n'a introduit dans l'ordre judiciaire que celles qui ont paru d'une neceſſité abſoluë.

L'Ordonnance pour les matieres criminelles a été enſuite miſe au jour ; il en a paru d'autres pour le Commerce & pour la Guerre : de ſorte que l'Etat réformé par des remedes ſi ſalutaires, a pris une nouvelle face ſous ce grand Prince, qui ſacrifie ſes veilles pour le repos & la conſervation de ſes Peuples.

Un autre abus qui s'étoit gliſſé, ne produiſoit pas des ſuites moins fâcheuſes que celles que j'ai déja remarquées : c'étoit le prix exceſſif des Charges des Compagnies ſuperieures, qui ne recevant plus d'autre eſtimation que celle que le caprice des hommes leur donnoit, n'étoient poſſedées que par les plus ambitieux, & ſouvent par les Sujets les plus indignes ; tandis que ceux qui étoient capables de les remplir avec honneur, mais qui n'étoient pas également avantagez des biens de la fortune, étoient obligez, pour ainſi dire, d'enfoüir leurs talens, & de demeurer inutiles à l'Etat. Nôtre Auguſte Prince a remedié à ce deſordre, en fixant à un prix certain ces éminentes dignitez, pour leſquelles les particuliers ſacrifioient ſi avidement leurs patrimoines.

Il ſembloit que la même choſe ne fût pas à craindre pour les Offices de moindre valeur, & particulierement pour ceux dont l'emploi paroît le plus mercenaire, & dont on laiſſoit l'eſtima-

tion libre dans le commerce ; mais l'experience a fait connoître le contraire, & par les plaintes frequentes des perſonnes qui chargeoient ces ſortes de gens du ſoin de leurs affaires, on a découvert que l'incertitude du prix de ces Offices, & que les ſommes extraordinaires auſquelles ils avoient été portez, donnoient lieu à ceux qui les achetoient, de vendre trop cherement leur miniſtere au public, & même d'en abuſer ſouvent par un grand nombre de procedures inutiles.

Ce nouvel inconvenient étoit trop dangereux pour échaper à l'exactitude du genie de la France, qui en limitant le prix de ces Charges, & les droits de ceux qui s'en trouvoient revêtus, a donné en même tems un frein à leur avarice, qu'ils ne pouvoient contenter qu'au dommage des particuliers, & il leur a fourni les moyens de devenir plus honnêtes gens ; pour peu qu'ils veüillent répondre à ſes bonnes intentions.

Parlerai-je ici, MESSIEURS, d'un nombre preſque infini de Déclarations qui ont été publiées par ſes ordres, pour ſervir d'Interpretation à ce qui pouvoit paroître de douteux dans ſes Ordonnances, ou pour rétablir le bon ordre & la diſcipline dans toutes ſortes d'états ? Les bornes que vous avez preſcrites à ce diſcours ne m'en donnent pas la liberté ; un volume ne peut pas ſuffire pour renfermer les ſeules Déclarations qui ont été faites dans le deſſein de rappeller ſes Sujets Proteſtans à la veritable Religion ; ouvrage ſi difficile & ſi perilleux à la Monarchie, qu'aucun des Rois ſes prédeceſſeurs n'a oſé l'entreprendre ; & c'eſt en cela que LOUIS LE GRAND nous a donné en ſa perſonne un exemple admirable de pieté, de juſtice, & de generoſité tout enſemble, perſuadé qu'il étoit que les interêts de ſa Couronne étoient moins à ménager pour lui, que ceux du Ciel dont il l'avoit teçûë.

Faut-il s'étouner aprés tant de merveilles, que ce Prince ſoit comme l'abregé & le centre de toutes les vertus qu'on a vû ſi partagées dans les grands Hommes de l'Antiquité ? Mais comment n'être pas ſurpris de voir ce que toute la terre ne peut entendre qu'avec admiration ? En effet, MESSIEURS, LOUIS LE GRAND eſt un Capitaine experimenté à la tête de ſes Armées, c'eſt un Chef éclairé au milieu de ſes Conſeils, c'eſt un Legiſlateur équitable dans ſon lit de Juſtice, c'eſt un Roi & un Pere tout enſemble à l'égard de ſes Peuples, c'eſt un Paſteur charitable qui conduit avec ſeureté ceux qui s'étoient malheureuſement égarez.

Comme on ne voit plus ſous lui la vertu ſans recompenſe, ni le vice ſans châtiment, tous les membres du corps politique ſont dans une ſubordination mutuelle qui en fait l'harmonie & la beauté. Graces à ce Heros, on ne voit plus regner la licence dans les Armées, l'inſolence dans la Populace, l'ignorance dans l'Egliſe, ni la brigue dans la Magiſtrature; une diſcipline exacte fait revivre dans tous ces differens états l'innocence & la pureté des mœurs; c'eſt pourquoi, MESSIEURS, nous devons dire qu'on ne peut meriter les graces de nôtre auguſte Prince que par une ſage conduite, parce que comme la Juſtice eſt la regle de ſes actions, elle eſt auſſi la meſure de ſes bienfaits.

Certes, MESSIEURS, ſi l'on doit ſe conformer à l'exemple du Souverain, il étoit raiſonnable que les rares vertus de ce Heros ne fuſſent pas oiſives ni ſteriles, mais que par de favorables influences elles communiquaſſent leurs qualitez à ceux qui non ſeulement ont l'honneur d'approcher de plus près de ſa perſonne ſacrée, mais encore à ceux qui ſont dans un ordre inferieur.

Poſſidonius croyoit avec raiſon que le Siecle d'or étoit ainſi appellé; parce que les Rois de ces temps heureux étoient les plus ſages de leurs Etats, & que les Sujets à qui ils avoient confié les gouvernemens de leurs Provinces, & l'adminiſtration de la Juſtice, étoient auſſi les plus vertueux: je ſuis perſuadé, MESSIEURS, que ſi cet Ancien vivoit aujourd'hui parmi nous, il ne donneroit point d'autre nom au regne de LOUIS LE GRAND, conſiderant les qualitez heroïques de cet auguſte Monarque, & le merite accompli de ſes fideles Miniſtres.

Sans aller chercher plus loin des preuves de la verité que j'avance, il ſuffit de jetter les yeux ſur vôtre illuſtre Académie, dont les membres ſont tous animez de l'eſprit & de la juſtice de ce grand Prince à qui elle eſt redevable de ſon établiſſement. En effet, on voit parmi vous des perſonnes habiles dans toutes ſortes de Sciences, & diſtinguées dans chaque profeſſion, qui en ſoutiennent avec éclat les differens caracteres.

Monſieur de Nointel que je vois à vôtre tête, & qui préſide à l'adminiſtration de la Juſtice, de la Police, & des Finances dans toute l'étenduë de vôtre Generalité, montre bien par l'équité de ſa conduite, que le Prince qui l'a honoré de cet emploi ſçait faire un judicieux diſcernement des principaux Officiers qui doivent ſoutenir avec lui le peſant fardeau de ſa Couronne, l'aider de leurs conſeils, & partager avec lui la gloire de ſes travaux.

Ce

Ce ſeroit ici un beau champ pour m'étendre ſur les talens extraordinaires de cet illuſtre Intendant, ſur ſon application continuelle aux affaires, ſur la penetration de ſon eſprit, & ſur les ſoins qu'il prend de faire rendre une exacte juſtice dans la Province qui a été confiée à ſa vigilance. Que ne pourrois-je pas dire de l'amour qu'il a pour les Lettres, & des témoignages d'eſtime dont il honore ceux qui les cultivent, ſi ſa modeſtie ne me preſcrivoit en même tems des bornes qu'il ne m'eſt pas permis de paſſer ?

Qui ne voit que la gloire de ſon Maître eſt un des attraits qui le touchent le plus vivement, puiſqu'il anime à la publier les plus éloquentes plumes, par l'eſperance de remporter les prix que ſa liberalité propoſe ?

Je m'apperçois auſſi, MESSIEURS, que vous m'impoſez un pareil ſilence, parce que vous n'êtes ſenſibles comme lui, qu'au plaiſir d'entendre, ou les Eloges de nôtre grand Monarque, ou des vœux pour ſa proſperité.

Seigneur, qui protegez les Rois & les Princes de la terre; c'eſt à vous que la France s'adreſſe pour vous demander la conſervation de celui qui a toujours paru ſi zelé pour vos interêts : à quelque haut degré de puiſſance que LOUIS LE GRAND ſoit parvenu, il s'en reconnoît redevable à vos bontez, & il n'a triomphé de tant d'Ennemis que pour vous offrir avec plus de reconnoiſſance tout le fruit de ſes Conquêtes. Prolongez, Seigneur, les jours d'un Prince ſi accompli, faites qu'animé ſans ceſſe de vôtre eſprit, il continuë de le communiquer aux Peuples que vous lui avez ſoûmis, & que la durée de ſon Regne aſſure la gloire de la Religion, le repos de l'Egliſe, & la felicité de ſes Sujets.

DIFFEREND MEMORABLE TIRÉ de l'Hiſtoire.

PHILIPPE ROY DE MACEDOINE AVOIT deux fils, Perſée & Demetrius. Ce dernier par ſes belles qualitez & ſa bonne conduite acquit la tendreſſe du Roi ſon Pere, l'eſtime des Romains, & l'amitié des Macedoniens. Perſée ne pouvant ſouffrir ces avantages de Demetrius, tâcha de les rendre ſuſpects à Philippe. Il lui repreſenta que ce ne pouvoit être que pour une grande entrepriſe que Demetrius s'étoit fait un ſi grand appui. Qu'il

ſongeoit ſans doute à ſuppléer par un attentat au défaut de ſa naiſſance, & à uſurper une Couronne où il ne pouvoit prétendre par droit de ſucceſſion. Peu de tems aprés on celebra une Féte, où ſelon la coûtume les Macedoniens ſe partagerent en deux troupes pour donner un combat ſimulé : Les deux Princes commanderent les deux Armées dont ils devoient régaler enſuite les principaux Officiers. Demetrius remporta le prix ; & comme il donna le ſoir un feſtin aux plus conſiderables de ſon parti, on prit garde qu'il y avoit dans la ſalle des eſpions de Perſée pour obſerver ce qui s'y paſſeroit. On les maltraita, & Demetrius l'ayant ſçû ſortit, & courut chez Perſée pour lui en demander pardon, & lui témoigner la douleur qu'il en avoit. Cependant les amis de Demetrius ne le voulurent point abandonner, & connoiſſant les artifices & la violence de Perſée, ils prirent des poignards ſous leurs robbes pour être en état de ſe défendre. Perſée averti que ſon frere étoit ſuivi de gens armez, refuſa la porte à Demetrius, & l'accuſa le lendemain au matin devant le Roi ſon Pere d'être venu de nuit à ſa maiſon pour l'aſſaſſiner. Philippe avant que Perſée accusât Demetrius, & que Demetrius répondit à l'accuſation, témoigna en ces termes la douleur qu'il avoit d'une avanture qui lui étoit ſi cruelle.

HARANGUE D'UN PERE DEVANT SES deux Fils, dont l'un accuſe l'autre de l'avoir voulu aſſaſſiner.

ME voilà, miſerable, comme ſur un Tribunal pour être Juge de mes deux enfans, dont l'un eſt accuſateur, & l'autre accuſé d'un parricide. Je ne puis éviter de trouver dans mon propre ſang la tache d'un crime ſuppoſé, ou veritable. Il y a longtems que j'apprehendois cette tempête, lorſqu'on me rapportoit vos diſcours, & que je ne voyois rien en vôtre viſage, ni en vôtre contenance qui marquât que vous fuſſiez freres. Neanmoins j'avois eſperé que vôtre haine pourroit s'éteindre, vû que les plus grands ennemis, aprés avoir quitté les armes ; font quelquefois la paix, & que pluſieurs particuliers ont étouffé leurs inimitiez. J'avois crû qu'il vous ſouviendroit que vous êtes freres ; que vous vous remettriez dans l'eſprit cette premiere jeuneſſe que vous avez paſſée enſemble avec tant de douceur & tant d'innocence, & qu'enfin vous ne mettriez pas en oubli les inſtructions que je vous

avois données. Combien de fois en vôtre preſence ai-je déteſté les exemples des diſcordes fraternelles, & combien de fois vous ai-je fait voir les évenemens funeſtes, par qui des freres ennemis ont entierement ruïné leurs Maiſons & leurs Royaumes ? Je vous ai fait voir d'un autre côté des exemples favorables, de la bonne intelligence des Rois de Lacedemone qui ont toujours regné deux à deux, & de qui la ſainte union a été long-tems ſalutaire à leur Patrie. Enfin je vous ai montré que la même Ville a bien-tôt été ruinée lorſque chacun a commencé à vouloir y être le maître, & à uſurper la tyrannie. Je vous ai dit ſouvent que ces deux freres Eumene & Attale, dont les commencemens étoient ſi petits, qu'ils avoient honte en quelque ſorte du nom de Roi qu'ils portoient, ne ſe ſont égalez à moi, à Antiochus, & aux autres Rois, que par les forces qu'ils ont reçûës de l'amitié fraternelle. Je vous ai même rapporté des exemples de quelques Romains, comme de T. Quintius, & de L. Scipion, qui vainquirent Antiochus; de leur Pere, & de leur Oncle, qui vêcurent dans l'union, & qui moururent tout de même. Neanmoins ni la méchanceté des uns, ni leurs ſuccés infortunez, n'ont pû jamais vous détourner de ces diſcordes funeſtes, ni les proſperitez des autres vous ramener dans le bon ſens. Durant même que je vis encore, que vous envahiſſez ma ſucceſſion par l'eſperance & par le deſir; & que vous ne voudriez que je vêcuſſe plus long-tems qu'en ſurvivant à l'un de vous deux, pour laiſſer enſuite l'autre paiſible heritier de mon Royaume, vous ne pouvez endurer ni vôtre frere, ni vôtre pere. Vous ne connoiſſez enfin ni pieté, ni innocence; & vôtre cœur n'eſt rempli que d'une ambition inſatiable de l'Empire. Parlez donc maintenant l'un contre l'autre. Soüillez les oreilles de vôtre pere par des accuſations reciproques. Debattez vôtre cauſe par des paroles & par des reproches, pour la décider bien-tôt à coups d'épée. Dites ouvertement tout ce que vous pouvez inventer de faux; me voilà prêt de vous entendre, mes oreilles vous ſont ouvertes.

1
HARANGUE DE PERSÉE CONTRE *ſon Frere Demetrius.*

QUOI falloit-il faire ouvrir mes portes de nuit ? falloit-il recevoir dans ma maiſon des gens armez ſous prétexte de venir s'y divertir ? falloit-il tendre la gorge, puiſqu'on n'ajoûte foi aux crimes que quand ils ont été commis, & qu'on me dît les mêmes choſes, qu'on diroit à un meurtrier ? Certes ce n'eſt pas ſans ſujet qu'on vous dit, que vous n'avez point d'autre fils que Demetrius ; & qu'on m'appelle enfant ſuppoſé, & le fils d'une concubine. Car ſi vous me conſideriez comme vôtre fils, & que vous euſſiez pour moi l'amour d'un pere, vous ne vous emporteriez pas contre moi avec tant d'aigreur, lorſque je me plains qu'on m'a dreſſé des embûches. Vous parleriez contre celui qui a fait le crime ; & ma vie ne vous ſeroit pas ſi peu précieuſe, que vous ne fuſſiez touché du peril d'où je ſuis ſorti, & de celui qui me menace, ſi ceux qui attentent contre moi en demeurent encore impunis. S'il faut donc mourir ſans rien dire, je ne refuſe pas de me taire ; je demanderai ſeulement aux Dieux que le crime qu'on a commencé contre moi, ſe termine en ma perſonne, & que le coup qui me percera le cœur, ne paſſe pas juſques dans le vôtre. Mais ſi la nature enſeigne aux hommes qui ſont attaquez dans les deſerts, d'appeller à leur aide ceux-là même qu'ils n'ont jamais vûs ; il me ſera permis de pouſſer quelques paroles, lorſque je voi déja l'épée toute prête à me frapper. Je vous conjure donc par vous, & par le nom de Pere, que vous m'entendiez de la même ſorte, que ſi réveillé par mes cris, vous fuſſiez venu à mon ſecours, & que vous euſſiez ſurpris Demetrius en m'attaquant de nuit dans mon logis accompagné de gens armez. Je me plains ici devant vous, des mêmes choſes ſeulement que j'euſſe dites cette nuit, épouvanté d'une ſi étrange action. Il y a déja long-tems, mon frere, que nous ne vivons plus de telle ſorte, que nous puiſſions nous divertir enſemble & nous traiter l'un aprés l'autre : Il ne faut point douter que vous ne vouliez regner par quelques moyens que ce ſoit. Mais mon âge s'oppoſe à vôtre eſperance ; le droit des gens s'y oppoſe ; & outre la volonté & l'intention du Roi, les anciennes Loix de la Macedoine en ſont encore les obſtacles. Vous ne pouvez monter au Trône que par mon ſang & par ma mort ; auſſi vous avez tout mis

en uſage pour executer ce deſſein, mais au moins juſqu'aujourd'hui ma diligence ou ma fortune ont empêché ce parricide. Peu s'en fallut qu'hier, aprés la revûë de l'Armée, vous ne fiſſiez un jour funeſte d'un jour de réjoüiſſance, & que vous ne convertiſſiez en un combat veritable ce qui n'en étoit qu'une image. Enfin la ſeule choſe qui me ſauva, c'eſt que les miens & moi nous voulûmes bien nous laiſſer vaincre. De ce combat qui ne ſembloit être qu'un jeu de mon frere, mais qui étoit d'un ennemi, vous fîtes en ſorte de m'attirer à vôtre feſtin. Croyez-vous, SEIGNEUR, que j'euſſe ſoupé parmi des perſonnes ſans armes, vû qu'ils étoient armez lorſqu'ils vinrent à mon logis comme pour faire collation? Croyez-vous qu'en pleine nuit je ne devois rien craindre de leurs épées, puis même qu'en vôtre preſence ils m'ont preſque aſſaſſiné à coups de perches? Pourquoi venez-vous me trouver de nuit? Pourquoi étant mon ennemi? Pourquoi même venez-vous avec des perſonnes armées? Je n'ai pas oſé me hazarder d'aller ſouper avec vous, & je vous recevrois en mon logis pour manger avec moi, lorſque vous y venez en armes, & accompagné de gens armez? SEIGNEUR, ſi ma porte eût été ouverte, vous feriez mes funerailles maintenant que vous m'entendez plaindre devant vous. Je ne dis rien par calomnie, & pour le faire blâmer comme feroit un accuſateur, & je ne parle point par conjectures. Nie-t-il d'être venu à ma porte avec une grande troupe? Dit-il, que ceux qui étoient avec lui n'avoient point d'armes? Faites venir les perſonnes que je nommerai. Ceux qui ont oſé entreprendre cette action auront ſans doute la hardieſſe d'entreprendre toutes choſes; mais ils n'oſeroient nier ce que je ſoûtiendrai devant eux. Si je les avois pris dans ma maiſon les armes à la main, & que je vous les euſſe amenez, vous ne douteriez point de leur crime. Imaginez-vous que vous les avez ſurpris dans la faute, puiſqu'ils la confeſſent eux-mêmes? Deteſtez tant que vous voudrez la paſſion de regner, & excitez contre nous les furies de la diſcorde fraternelle; mais au moins que vos imprécations ne ſoient pas aveugles, mettez quelque difference entre celui qui attaque, & celui qui eſt attaqué. Que celui là ſoit eſtimé coupable qui a voulu tuer ſon frere, & que les Dieux de ſon Pere ſe déclarant ſes ennemis, en faſſent la punition! Mais que celui qui a été prêt à perir par le crime de ſon frere, trouve un azile dans la compaſſion & dans la juſtice de ſon Pere. Car où pourrois-je en chercher ailleurs, puiſque ni la ceremonie de la revûë de vôtre Armée, ni la réjoüiſſance publique, ni ma Maiſon, ni ma table, ni enfin la nuit, qui a été

donnée aux hommes par un benefice de la nature pour y prendre quelque repos, n'ont pû qu'à peine me ſauver d'une ſi injuſte violence ? Si je vais chez mon frere qui m'invite d'aller ſouper avec lui, il faut que je me réſolve à mourir ; ſi je le reçois en ma maiſon, il faut que je m'expoſe au même danger ; enfin, ſoit que j'aille, ou que je demeure, je ne ſçaurois éviter les embûches que l'on me dreſſe. Où faut-il donc que je me retire ? Je n'ai jamais eu de reſpect que pour les Dieux, & pour mon Pere. Je n'ai pas pour moi les Romains, chez qui je puiſſe trouver un refuge. Ils ſouhaitent que je periſſe, parce que je me plains des injures qu'on vous a faites ; parce que je ne ſçaurois ſouffrir qu'on vous ait ôté tant de Villes, & tant de Peuples, & de plus fraîche memoire toute la côte de la Thrace. Ils ne ſçauroient eſperer d'être maîtres de la Macedoine pendant que vous & moi ſubſiſterons ; mais ſi je peris par le crime de mon frere, & que la vieilleſſe vous ôte du monde, ce que peut-être ils n'attendront pas, ils ſçavent bien que le Roi, & le Royaume de la Macedoine ſeront bien-tôt en leur puiſſance. Certes, ſi les Romains vous avoient laiſſé quelque choſe hors de la Macedoine, je croirois qu'ils me l'auroient auſſi laiſſé pour y chercher une retraite. Mais peut-on dire que je ſuis aſſûré, & que je trouve aſſez de ſecours parmi les Macedoniens ? Vous vîtes hier les efforts que les gens de guerre firent contre moi. Que leur manquoit-il que le fer pour achever leur violence ? Mais ce qui manqua de jour à mes ennemis, n'ont-ils pas tâché de l'employer pendant la nuit ? Que dirai-je de la plus grande partie des Grands qui mettent en la faveur des Romains, & de celui qui peut tout ſur les Romains, l'eſperance de leur fortune ? En effet, non ſeulement ils me le préferent, bien que je ſois ſon aîné ; mais il s'en faut peu qu'ils ne vous le préferent auſſi, bien que vous ſoyez ſon Pere & ſon Roi. C'eſt en ſa conſideration que le Senat a remis la peine qu'il vous avoit impoſée ; c'eſt lui qui vous a protegé contre les Romains ; & il croit qu'il eſt raiſonnable que vôtre vieilleſſe ſoit eſclave de ſa jeuneſſe. Les Romains le favoriſent ; il a pour lui toutes vos Villes qui ont été affranchies ; il a pour lui les Macedoniens, qui ſont bien aiſes de vivre en paix par la faveur des Romains ; mais pour moi, SEIGNEUR, ſi je ne trouve en vous de l'appui, où trouverai-je de l'eſperance & du ſecours ? A quoi vous imaginez-vous que tendent les lettres que T. Quintius vous a envoyées, & par leſquelles il vous mande que vous avez beaucoup fait pour vos affaires d'avoir envoyé à

Rome Demetrius ? Pourquoi croyez-vous qu'il vous ſollicite de l'y renvoyer une autre fois avec un plus grand nombre d'Ambaſſadeurs, & même des premiers de Macedoine ? T. Quintius le conduit & le gouverne à ſa fantaiſie, il eſt ſon conſeiller & ſon maître en toutes choſes ; il le ſubſtituë en vôtre place, aprés l'avoir comme obligé de vous deſavoüer pour ſon Pere. Ainſi il a commencé de ſourdes pratiques & de ſecrettes entrepriſes : & lorſqu'il vous exhorte d'envoyer un plus grand nombe d'Ambaſſadeurs, & des premiers de Macedoine, il cherche des forces & du renfort pour appuyer des deſſeins que l'on forme contre vous-même. Ceux qui partent d'ici fideles pour aller à Rome, & qui eſtiment en partant qu'ils n'ont point d'autre Roi que Philippe, en reviennent charmez des agrémens qu'ils y trouvent. Demetrius ſeul leur tient lieu de toutes choſes, ils l'appellent déja leur Roi, bien que ſon Roi vive encore. Si je m'offenſe de cela, faut-il que non ſeulement les autres, mais que mon Pere même me reproche d'aſpirer à la Couronne ? Certes quand elle me ſeroit preſentée, je ne voudrois pas l'accepter : car enfin qui eſt celui que je voudrois chaſſer du Trône pour y monter en ſa place ? Je ne vois que mon Pere devant moi, & je prie les Dieux qu'il y demeure bien long-temps. Je ne veux point lui ſurvivre, ſi je n'ai pas merité qu'il le ſouhaite lui-même ; & je ne veux point accepter la ſucceſſion de ſon Royaume, qu'à condition qu'il lui plaiſe de la laiſſer. Celui-là ſans doute aſpire à la Couronne, & y aſpire criminellement, qui ſe hâte de paſſer pardeſſus les dégrez de l'âge, & qui ne veut conſiderer ni les ordres de la nature, ni les Loix des Macedoniens, ni enfin le droit des gens. Il a l'obſtacle d'un frere aîné, à qui le Royaume appartient, & par le droit de ſa naiſſance, & même par la volonté de ſon Pere. Mais qu'on l'ôte du monde, dit-il, je ne ſerai pas le premier qui aurai gagné un Royaume par le meurtre de ſon frere. Un Pere abbatu de vieilleſſe ſe voyant privé de ſon fils, craindra plûtôt pour ſoi-même, qu'il ne ſongera à vanger ſa mort. Au moins les Romains s'en réjoüiront, ils approuveront cette action ; & s'il faut la défendre, ils en prendront la défenſe. Ces eſperances ſont mal aſſurées, mais elles ne ſont pas entierement vaines, & ſans apparence. Enfin vous ne me pouvez tirer du danger où je me voi, qu'en faiſant punir ces ames lâches qui ont pris les armes pour m'aſſaſſiner ; & ſi leur entrepriſe a le ſuccés qu'ils attendent, quelque deſir que vous en ayez, vous ne pourrez venger ma mort.

APOLOGIE DE DEMETRIUS contre l'accuſation de ſon Frere Perſée.

SEIGNEUR,

L'Accuſateur s'eſt comme emparé de toutes les choſes qui avoient accoûtumé de ſervir de ſecours, & de défenſe aux Accuſez. Il a fait en ſorte par des larmes feintes, qu'il vous a rendu les miennes ſuſpectes, bien qu'elles ſoient veritables, & qu'elles partent d'un cœur qui n'a rien de diſſimulé. Si depuis mon retour de Rome il tâche jour & nuit de me ſurprendre, & de me perdre par les pratiques ſecrettes qu'il entretient, il ſe fait paroître, non pas comme un ennemi couvert, mais ſous la forme d'un aſſaſſin manifeſte. Il vous épouvante, afin que vous hâtiez vous-même la perte d'un fils innocent. Il dit qu'il ne peut nulle part trouver de refuge, afin que je n'en puiſſe eſperer en la bonté, & en la tendreſſe de mon Pere; & aprés m'avoir privé de toute ſorte de ſupport, il tâche de me rendre odieux par le credit que j'ai au dehors. Mais de combien de calomnies n'accompagne-t'il pas l'accuſation qu'il a formée contre moi? Pourquoi le crime de la nuit paſſée? Pourquoi cette médiſance de tout le reſte de ma vie? Pourquoi avoir recours à de ſi lâches artifices? C'eſt afin que toutes les choſes dont vous allez apprendre la verité, vous devinſſent ſuſpectes en vous repreſentant ma conduite d'une autre façon qu'elle n'eſt; c'eſt pour fortifier par la fable & par la feinte cette vaine accuſation des apparences de mes deſſeins. Il a tâché en même tems de faire paroître que cette accuſation n'a point été prémeditée, comme ayant pris ſon origine du tumulte inopiné de cette nuit. Mais s'il étoit vrai, Perſée, que je fuſſe traître à mon Pere, & à ſon Royaume, & que j'euſſe quelque intelligence avec les Romains, & les autres ennemis du Roi; il ne falloit pas attendre, pour m'accuſer, l'accident inopiné de cette nuit, il y a déja long-tems que vous deviez m'avoir accuſé d'une trahiſon ſi dangereuſe. Si vous croyez que vôtre accuſation eût été vaine & ſans effet, ſeparée de l'action de cette nuit, & qu'elle eût plutôt montré la haine que vous avez conçûë pour moi, que le crime que vous m'imputez; il falloit la differer, & la remettre

remettre à un autre tems, afin de faire connoître lequel des deux a dreſſé des embûches à ſon frere. Mais je ferai mes efforts dans un trouble ſi inopiné, pour ſeparer les choſes que vous avez confonduës ; & je découvrirai dans l'action de cette nuit ou vôtre crime, ou le mien. Il veut faire croire que j'avois entrepris de l'aſſaſſiner ; afin qu'étant défait d'un frere aîné, à qui le droit des gens, les Loix de Macedoine, & même vôtre volonté, donnent le Sceptre, je puiſſe enfin ſucceder en la place de celui que j'aurois aſſaſſiné. Que veut-il donc nous apprendre par cette partie de ſon diſcours, où il dit, que j'ai fait la Cour aux Romains, & que me confiant en leur faveur, je ſuis revenu avec eſperance de m'emparer du Royaume ? Si je croyois les Romains aſſez puiſſans pour donner le Trône de la Macedoine à qui bon leur ſembleroit, & que j'euſſe tant de confiance en leur amitié, qu'eſt-il beſoin d'un parricide ? Eſt-ce pour porter un Diadème enſanglanté du ſang de mon frere, & pour me rendre deteſtable à ceux-là mêmes dont j'ai gagné la faveur, s'il eſt vrai que je l'aye gagnée ou par une vraye, ou par une feinte probité ? ſi ce n'eſt que vous eſtimiez que T. Quintius, par les conſeils & par la vertu duquel vous me reprochez de me conduire, m'ait conſeillé le meurtre de mon frere, lui qui a pour le ſien une ſi ſainte amitié ? Ainſi aprés que mon Accuſateur a mis enſemble pour me perdre, non ſeulement la faveur & l'affection des Romains, mais auſſi les jugemens de la Macedoine, & le conſentement preſque de tous les Dieux & de tous les hommes, pour faire paroître qu'il ne me peut être égal en la prétention du Royaume ; il m'accuſe comme ſi je lui étois inferieur en toute autre choſe, d'avoir eu mon dernier recours à l'eſperance d'un crime ſi deteſtable. Mais, Perſée, voulez-vous ſuivre cette Loi pour la déciſion de cette cauſe, qu'on juge que celui des deux qui aura le plus apprehendé de paroître moins digne de regner, ait fait deſſein de perdre ſon frere ? Pourſuivons toutefois l'ordre de ce crime, de quelque ſorte que ce ſoit. Il m'accuſe de l'avoir voulu exterminer par pluſieurs moyens differens, & neanmoins il réduit à une ſeule journée tant de diverſes façons de le perdre. J'ai voulu le tuër en plein jour aprés la revûë de l'Armée, & s'il le faut croire, je l'ai voulu tuer le même jour. J'ai voulu l'empoiſonner, lorſque je l'ai prié de venir ſouper avec moi. Je l'ai voulu aſſaſſiner, lorſque je me fis ſuivre de gens armez, ſous prétexte de faire collation avec lui. Vous voyez, SEIGNEUR, quels ſont les tems que j'ai choiſis pour ce parricide, celui du divertiſſement, celui de

la table, & celui de la collation du ſoir. Mais en quel jour ai-je voulu faire cette lâcheté ? le jour de la revûë de l'Armée, le jour qu'on portoit en ceremonie les armes de tous les Rois qui ont regné dans la Macedoine, le jour qu'entre la victime diviſée en deux, nous marchions ſeuls mon frere & moi à vos côtez, ſuivis de l'Armée des Macedoniens. Certes quand j'aurois auparavant commis quelque crime qui meritât des expiations, j'en aurois été purgé par ce ſacrifice ſolemnel. Mais peut-être que quand je jettois les yeux ſur la victime, qui étoit de part & d'autre ſur nôtre chemin, j'avois l'empoiſonnement, & des poignards préparez pour m'en ſervir dans le feſtin; & que je faiſois état de me purger d'un crime ſi grand par quelqu'autre ſacrifice. Il eſt vrai qu'un eſprit aveuglé par la paſſion d'accuſer les autres, confond toutes choſes en voulant rendre toutes choſes ſuſpectes. En effet, ſi j'avois voulu vous empoiſonner dans un feſtin, y avoit-il rien qui eût moins de rapport avec un deſſein ſi criminel, que de vous irriter contre moi par un combat & par un tournoi dont je ſuis ſorti victorieux, & qui pouvoit vous obliger, comme vous avez fait, de refuſer de venir au feſtin à quoi je vous avois invité ? Lorſque vous m'eûtes refuſé, falloit-il que je fiſſe en ſorte de vous appaiſer pour trouver une autre occaſion; puiſque le poiſon étoit déja préparé ? Ou falloit-il de ce moyen comme voler à un autre pour vous poignarder le même jour, ſous prétexte de faire collation avec vous ? N'aurois-je pû m'imaginer que la même crainte qui vous avoit empêché de venir ſouper avec moi, vous empêcheroit auſſi de m'ouvrir vôtre maiſon ? Ce n'eſt pas une choſe dont je doive avoir de la honte, & qui puiſſe me faire rougir, que d'avoir fait en un jour de fête une débauche permiſe, avec de jeunes gens de mon âge. Je ſerois bien aiſe que vous vouluſſiez auſſi vous informer avec quelle joye on fit hier le feſtin chez moi. Veritablement nous nous réjoüîmes, & peut-être avec excés, de ce que nôtre côté n'avoit pas eu de deſavantage; mais le malheur & la crainte où je me trouve réduit, ont été aſſez capables de me réveiller de cette débauche, qui nous tiendroit encore endormis, nous qui voulions dreſſer des embuches, ſi le bruit de cette accuſation ne nous avoit réveillez. Si j'avois voulu attaquer vôtre maiſon, & aprés l'avoir priſe, en aſſaſſiner le maître; ne me ſerois-je pas empêché, un jour, de boire, n'en aurois-je pas empêché mes gens ? Cependant voyons ce que dit mon frere, qui n'eſt ni méchant ni ſoupçonneux. Il déclare qu'il ne ſçait autre choſe, ſinon qu'on eſt venu armé chez lui pour y faire la collation. Si je vous demande, mon

frere, de qui vous l'avez appris; il faut neceſſairement que vous confeſſiez, ou que ma maiſon étoit remplie de vos Eſpions, ou que mes gens ont pris des armes ſi ouvertement, que tout le monde l'ait pû voir. Mais, SEIGNEUR, afin qu'il ne ſemblât pas qu'il ſe fût informé de rien, ou qu'il voulût proceder contre moi par des calomnies, il vous a prié de vous informer de ceux qu'il étoit prêt de nommer, & de leur demander s'ils n'avoient pas porté des armes avec eux; afin qu'ayant été interrogez, comme d'une choſe douteuſe, de ce qu'ils confeſſent d'eux-mêmes, on les tint pour convaincus du crime que l'on nous impute. Mais, mon frere, que n'inſiſtez-vous qu'on leur demande s'ils avoient des armes pour vous tuer; ſi j'en ai ſçû quelque choſe; & ſi je leur ai commandé d'en prendre? C'eſt-là ce que vous voulez ſçavoir, & non pas ce qu'ils confeſſent, & ce qu'on voit manifeſtement, c'eſt-à-dire, qu'ils avoient pris des armes pour me défendre. C'eſt à eux de rendre raiſon s'ils ont bien fait, ou s'ils ont mal fait; mais puiſque ma cauſe n'a rien de commun avec eux, ne la confondez point avec leur cauſe, ou faites voir ſi nous devions vous attaquer ſecretement ou à découvert. Si à découvert, pourquoi n'avions-nous pas tous des armes? Pourquoi perſonne n'étoit-il armé que ceux qui avoient battu vôtre Eſpion? Si en ſecret, quel a été l'ordre qu'on devoit tenir pour l'execution de ce deſſein? Lorſque la collation eût été faite, & que j'euſſe été parti, ces quatre qui avoient des armes devoient-ils demeurer ſeuls pour vous aſſaſſiner étant endormi? Comment auroient-ils pû ſe cacher, n'étant pas vos domeſtiques, étant de ma Maiſon, & ſur tout étant ſuſpects à cauſe de la querelle qui étoit déja arrivée? Enfin comment auroient-ils pû ſe ſauver aprés vous avoir aſſaſſiné? Auroit-on pû ſe rendre maître de vôtre maiſon avec quatre poignards ſeulement? Mais ſans vous amuſer davantage à cette fable nocturne, pourquoi ne venez-vous pas à ce qui vous fâche, & à ce qui vous fait brûler d'envie? Dites-moi, Demetrius, pourquoi parle-t'on de vous ſi avantageuſement en tous les endroits du Royaume? Pourquoi quelques-uns vous jugent-ils plus digne que moi de ſucceder à la fortune de mon Pere? Pourquoi mon eſperance qui ſeroit ſans vous aſſurée, eſt-elle par vous douteuſe, & remplie de ſoins & d'inquietudes? Si Perſée ne me tient pas ce diſcours, au moins il a ces ſentimens. Ce ſont là les choſes qui le rendent mon ennemi & mon accuſateur; ce ſont là les choſes, qui rempliſſent vôtre Maiſon & vôtre Royaume de faux bruits & de ſoupçons. Pour moi, comme je ne dois pas mainte-

nant eſperer vôtre Couronne, & que peut-être je ne dois jamais la diſputer, parce que je ſuis le plus jeune de vos enfans, & que vous voulez que je cede à mon aîné ; au moins je n'ai pas dû, ni je ne dois pas encore me gouverner de telle ſorte, que je paroiſſe indigne de mon Pere, & indigne de lui ſucceder. C'eſt ce que je ferois par ma deſobéïſſance, ſi je ne voulois pas ceder à celui à qui il eſt juſte que je cede ; & c'eſt par ma modeſtie que je gagnerai l'avantage de paroître digne de vous, & de ce degré ſublime où je ne dois pas aſpirer. Vous me reprochez les Romains, & vous m'imputez à crime ce qui me doit tourner à gloire ; mais je n'ai jamais demandé ni qu'on me donnât en ôtage aux Romains, ni qu'on m'envoyât en ambaſſade à Rome. SEIGNEUR, vous avez voulu que j'y allaſſe, & je n'ai pas refuſé d'y aller. Je me ſuis gouverné de telle ſorte en l'une & en l'autre occaſion que j'ai tâché de ne point faire deshonneur ni à mon Pere, ni à ſon Royaume, ni à la nation de Macedoine. Ainſi vous avez été cauſe vous-même, SEIGNEUR, de l'amitié que les Romains ont pour moi, tant qu'ils ſeront en paix avec vous, je ſerai bien avec eux ; mais auſſitôt que la guerre aura commencé, moi qui ai été chez eux Ambaſſadeur de vôtre part, avec aſſez de fruit & de gloire, je ſerai en même tems leur plus mortel ennemi. Je ne demande pas même aujourd'hui que l'amitié des Romains me ſoit avantageuſe & profitable, je demande ſeulement qu'elle ne me nuiſe point. Elle n'a pas commencé durant la guerre, elle ne ſe réſerve auſſi que pour la paix. J'ai été un gage de paix ; j'ai été envoyé en ambaſſade pour la conſerver. Que l'un & l'autre ne me tourne ni à gloire ni à crime. Si j'ai commis quelque choſe contre vous & contre mon frere, je ne demande point de grace, ni qu'on m'en remette la peine ; mais ſi je ſuis innocent, je vous demande que mes ennemis ne me perdent pas par leur envie, puiſqu'ils ne le peuvent par les armes ; & que je n'encoure pas vôtre haine, parce que je ne puis éviter leurs injures, & leurs calomnies. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que mon frere a commencé à m'accuſer, mais c'eſt ſeulement d'aujourd'hui qu'il m'attaque ouvertement ſans lui en avoir donné ſujet. Si mon Pere étoit en colere contre moi, il faudroit qu'il excuſât ma jeuneſſe, & mes fautes ; & cependant je trouve ma perte où je devrois trouver mon ſecours. Aprés une réjoüiſſance permiſe, l'on m'entraîne preſque endormi devant le Tribunal de mon Juge pour me défendre d'un parricide ; & je ſuis contraint de plaider moi-même ma cauſe, ſans avoir perſonne qui me défende. Si je devois parler pour un autre, j'aurois pris

du tems pour me préparer, & neanmoins je ne hazarderois rien en cela que quelque réputation ou d'éloquence ou d'eſprit. Mais ſans ſçavoir pourquoi l'on me mande, la premiere choſe que j'ai appriſe, c'eſt que mon Pere irrité m'a commandé de me défendre, & que mon frere m'accuſe. Au moins il a eu le loiſir de ſe préparer, & a fait contre moi une Harangue méditée ; & pour moi je n'ai eu qu'autant de tems qu'il en a employé à m'accuſer, pour conſiderer les choſes dont il s'agiſſoit, & pour ſonger à me défendre. Ai-je donc pû en ſi peu de tems entendre mon Accuſateur, & penſer à ma défenſe ? A peine ai-je pû entendre dans un mal ſi inopiné, les reproches que l'on me fait, tant s'en faut que j'aye pû ſçavoir par quels moyens je m'en défendrois. Quelle eſperance pourrois-je donc encore avoir ; ſi je n'avois mon Pere pour Juge ? Bien que mon frere ait peut-être plus de part que moi dans ſon amitié, & dans ſa faveur ; au moins, puiſque je ſuis accuſé, je n'en dois pas moins avoir dans ſa compaſſion & dans ſa clemence. Je vous ſupplie, SEIGNEUR, de me conſerver pour vous & pour moi, au lieu que mon frere vous demande que vous me faſſiez mourir pour ſon aſſurance, & que vous m'immoliez à ſes paſſions. Que ne croyez-vous pas qu'il entreprenne contre moi, quand vous lui aurez donné le Royaume, puiſqu'il croit déja qu'il ſoit juſte de ſe repaître de mon ſang ?

DISCOURS OU APOLOGIE POUR juſtifier le Roi ſur ce qu'il s'eſt vû obligé de prendre les armes.

CEux qui examineront ſans paſſion & ſans autre interêt que celui du bien public, la conduite que Sa Majeſté a tenuë depuis le commencement de la guerre de Hongrie juſqu'à preſent, auront une juſte raiſon de s'étonner, qu'ayant toujours été bien avertie du deſſein que l'Empereur a formé depuis long-temps d'attaquer la France, auſſi-tôt qu'il auroit fait la Paix avec les Turcs, Elle ait differé juſqu'à cette heure à le prévenir. Bien loin de ſe ſervir des prétextes que les regles d'une bonne Politique lui pouvoient ſuggerer, pour empêcher l'agrandiſſement de ce Prince, Elle a voulu ſacrifier, au bien de la Paix, les juſtes ſujets qu'on lui a ſi ſouvent donnez d'employer les forces que Dieu lui a miſes en main, pour ôter à la Cour de Vienne les moyens

de lui nuire, pour arrêter le cours des violentes uſurpations de l'Electeur Palatin, faire rendre à Madame, Belle-ſœur de Sa Majeſté, ce qui lui doit appartenir de la ſucceſſion de ſes Pere & Frere, & diſſiper de bonne heure les ligues & les préparatifs de guerre; qui l'ont enfin forcé de porter ſes Armes ſur les bords du Rhin, pour attaquer les Places qui pouvoient donner le plus de facilité à l'Empereur de recommencer la guerre contre la France.

Tout le monde convient aujourd'hui, que le trop ſincere deſir que Sa Majeſté avoit d'empêcher qu'il n'arrivât rien qui fût capable de troubler le repos de la Chrétienté, & les preuves convainquantes qu'Elle a données de ſes bonnes intentions, ont beaucoup contribué à tous les ſujets de mécontentemens qui ont enfin laſſé ſa patience.

On a vû que dans le tems qu'Elle pouvoit ſe prévaloir de l'embarras que donnoit à l'Empereur la guerre de Hongrie, pour obliger la Cour de Vienne & l'Empire à lui ceder par un Traité définitif, tous les lieux qui avoient été réünis à ſa Couronne, en conſequence des Traitez de Munſter & de Nimegue, & faire ceſſer par ce moyen tous ſujets de meſintelligence entre-Elle & l'Empire; Elle avoit mieux aimé acquieſcer à un Traité de Tréve ou de Suſpenſion, que de détourner par ſes Armes les Princes & les Etats de l'Empire, de donner à l'Empereur les ſecours dont il avoit beſoin, pour repouſſer les forces de l'Empire Ottoman. Sa Majeſté ſuivant les mouvemens de ſa pieté & de ſa generoſité, préfera l'interêt general de la Chrétienté, au bien de ſa Couronne, ſe contentant d'obtenir proviſionnellement ce que la prudence vouloit qu'elle demandât pour toûjours.

On avoit aſſez remarqué, qu'à peine ce Traité de Tréve fut ratifié de part & d'autre, que Sa Majeſté voulut bien encore donner de nouvelles marques de ſa moderation; quoi qu'Elle eût appris, que les Miniſtres Imperiaux employoient tous leurs efforts dans la plûpart des Cours d'Allemagne, pour porter les Princes & les Etats de l'Empire à entrer dans de nouvelles ligues contre la France. Par le Traité fait à Auſbourg, ils avoient engagé un nombre conſiderable de Princes & d'Etats à ſouſcrire cette aſſociation. Dans l'Aſſemblée de Nuremberg on s'étoit ſervi de toutes ſortes d'artifices & de ſuppoſitions, pour faire entrer dans cette même ligue ceux qui étoient retenus par la conſideration des malheurs que pourroit cauſer une nouvelle guerre, & par l'avantage que tout l'Empire trouvoit dans le maintien

d'une bonne intelligence avec Sa Majeſté. Enfin les Miniſtres de la Maiſon d'Auſtriche s'étoient clairement expliquez en pluſieurs endroits, que la guerre de Hongrie ne ſeroit pas plutôt finie, que l'Empereur tourneroit ſes armes vers le Rhin, & que le Traité de Tréve ne ſeroit pas capable d'arrêter ſes deſſeins : Neanmoins tous ces preſſans motifs, qui devoient obliger dés-lors Sa Majeſté de porter plutôt la guerre dans les Païs & les Etats de ce Prince, que de l'attendre dans ſon Royaume, avoient encore cedé au deſir empreſſé qu'Elle a toujours eu de faire tout ce qui pouvoit dépendre d'Elle pour le maintien de la Paix. Elle n'avoit point pris d'autres précautions pour garantir ſes Etats de tout le mal qu'on ſe préparoit à y faire, que de bien fortifier les lieux de ſes frontieres qui pouvoient arrêter les entrepriſes de ſes Ennemis.

Tant de preuves de la ſincerité de ſes intentions avoient fait oublier à la Cour de Vienne, que toutes les fois qu'on a contraint Sa Majeſté de reprendre les armes, il a plû à Dieu de faire voir la juſtice de ſa cauſe, par les bons ſuccés qu'elles ont eus. On s'eſt imaginé qu'elle préfereroit dorénavant la douceur du repos aux ſoins indiſpenſables qu'Elle eſt obligée de prendre pour la conſervation de ſes Etats. L'eſperance de trouver de grands avantages dans un renouvellement de guerre, a porté la Cour de Vienne à rejetter avec hauteur les inſinuations, même des Miniſtres du Pape. Ils croyoient, avec raiſon, qu'il n'y avoit pas de moyen plus prompt, plus facile & plus neceſſaire pour établir une bonne union entre tous les Princes & les Etats Chrétiens, que de faire un Traité de Paix ſur le même pied que celui de Tréve, ſans rentrer dans des difficultez ſi ſouvent debattuës, qui ne peuvent être ſoutenuës que pour exciter de nouvelles aigreurs & de nouveaux troubles.

Mais quand même toutes ces démarches n'auroient pas été ſuffiſantes, pour faire voir clairement à Sa Majeſté la réſolution que la Cour de Vienne avoit priſe de recommencer la guerre contre la France, en pourroit-on douter, aprés toutes les preuves qu'Elle en a données, tant au ſujet de la ſucceſſion Palatine, qu'à l'occaſion de la Poſtulation qui a été faite du Cardinal de Furſtemberg, à la Coadjutorerie, & enſuite à l'Electorat de Cologne ?

Perſonne n'ignore le droit inconteſtable qui appartient à Madame, Belle-ſœur de Sa Majeſté, ſur la ſucceſſion de l'Electeur Palatin Charles ſon Frere. On ſçait que tous les meubles, biens allodiaux, & fiefs hereditaires lui ſont acquis, comme à l'unique

heritiere de ſes Pere & Frere ; & quoi que Sa Majeſté fût aſſez portée par l'affection qu'Elle a pour cette Princeſſe, à lui donner toute la protection dont elle avoit beſoin, neanmoins les mêmes conſiderations qui avoient empêché Sa Majeſté de faire aucun mouvement qui pût retarder la proſperité des armes Imperiales en Hongrie, l'avoient encore obligé de préferer l'arbitrage du Pape, quoi que déja déclaré partial contre la France, aux moïens plus ſeurs & plus prompts qu'Elle avoit en main, de faire rendre à Madame, ſa Belle-ſœur, la juſtice qui lui eſt deuë. Bien que cet arbitrage dût être ſuſpect à Monſieur, Frere unique de Sa Majeſté, neanmoins il a bien voulu y donner les mains ; en ſorte qu'il n'a tenu qu'à l'Electeur Palatin de terminer tous ces differends par la déciſion du Pape. Mais quoi qu'il y ait une infinité d'exemples de ſemblables conteſtations entre les Princes & les Etats de l'Empire, remiſes au jugement des Puiſſances qui n'en dépendent point, cet Electeur qui a toujours travaillé à fomenter la guerre entre la France & l'Empire, ne ſe contentant pas de vouloir envahir pour ſa Maiſon les Electorats & les Dignitez Eccleſiaſtiques, qu'il s'efforce d'obtenir en toutes occaſions par les voyes les plus violentes & les plus contraires aux regles de l'Egliſe & aux Loix & Conſtitutions de l'Empire, a rejetté l'arbitrage du Pape ſur cette affaire, & s'eſt non ſeulement emparé des Terres inſeparablement attachées à la dignité Electorale, mais même il s'eſt encore ſaiſi ſans aucune forme de juſtice de tous les engagemens, biens allodiaux, fiefs hereditaires, & generalement de tout ce qui appartient légitimement à Madame, Belle-ſœur de Sa Majeſté. S'il a donné quelques meubles, il a bien voulu les abandonner pour colorer ſon injuſtice manifeſte, & flater la bonne foi de Monſieur, Frere unique de Sa Majeſté, de l'eſperance d'une plus grande reſtitution.

Mais comme il a bien reconnu, qu'il ne pourroit pas ſoutenir long-temps ſon injuſte uſurpation contre la protection que Sa Majeſté ſe ſent obligée de donner au bon droit de Monſieur, ſon Frere unique, & de Madame, ſa Belle-ſœur ; il n'a rien obmis de tout ce qu'il a cru capable d'exciter entre la France & l'Empire, une guerre qu'il a conſiderée comme un moyen de retenir impunément dans la confuſion & le deſordre qu'elle porte avec elle, des biens qui ne lui peuvent jamais appartenir legitimement, tant que Madame, ou ſes deſcendans ſubſiſteront. C'eſt dans cette vûë, que pendant que Sa Majeſté apportoit le plus de ſoin à ôter tous prétextes à la Cour de Vienne de finir la guerre de Hongrie,

grie, & que la décadence de l'Empire Othoman faiſoit encore eſperer à l'Empereur de plus grandes proſperitez, cet Electeur a redoublé ſes efforts pour obliger la Cour de Vienne à faire la paix avec les Turcs, & à porter la guerre vers le Rhin. Sa Majeſté n'a pas ignoré tous les mouvemens qu'il s'eſt donné pour cet effet, les ligues qu'il a formées; & enfin la reſolution qu'il a fait prendre de conclure au plutôt un accommodement avec l'Ennemi de la Chrétienté, pour attaquer la France, & ſurprendre la vigilance de Sa Majeſté.

Il eſt vrai que l'Archevêché de Cologne demeurant au pouvoir d'un Prince auſſi bien intentionné que l'étoit le feu Electeur pour le maintien de la tranquilité publique, il falloit ôter un ſi grand obſtacle à de nouveaux troubles: le ſeul expedient étoit de lui donner de gré ou de force un Coadjuteur entierement dévoué aux interêts de la Maiſon d'Auſtriche; & il n'en pouvoit trouver aucun, dont il fût plus aſſuré pour l'execution de ce deſſein & l'agrandiſſement de ſa Maiſon, qu'un des Princes ſes Enfans. On peut dire auſſi, qu'il n'y a rien qu'il n'ait mis en pratique pour y reüſſir. Mais comme ſes offres & ſes promeſſes, appuyées de la preſence du Duc de Juliers, n'ont pas eu l'effet qu'il en attendoit; les menaces dont il s'eſt ſervi contre les Chanoines, & contre l'Electeur même, ont été ſi violentes & ſi outrées, qu'elles lui ont attiré l'indignation des uns & des autres. De vingt-quatre voix dont le Chapitre eſt compoſé, elles en ont déterminé dix-neuf à poſtuler le Cardinal de Furſtemberg à la Coadjutorerie de l'Archevêché de Cologne, le jugeant avec raiſon d'autant plus capable de le bien gouverner, qu'outre l'experience qu'il y a acquiſe pendant la longue adminiſtration que le feu Electeur lui en avoit confiée, ſa dignité de Doyen, ſon âge, & ſes bonnes qualitez perſonnelles, le font eſtimer & aimer de tous ceux du Chapitre, qui ne font point obligez de ſacrifier leurs inclinations à d'autres interêts qu'à celui de leur Egliſe.

Cependant cette poſtulation ſi canonique n'a pas été capable de renverſer les projets de l'Electeur Palatin. La partialité du Pape, trop declarée pour la Maiſon d'Auſtriche, lui a donné de nouvelles eſperances; & l'impoſſibilité de réüſſir pour un de ſes fils, lui a fait concevoir un deſſein beaucoup plus avantageux pour ſa Maiſon. Il a cru qu'il ne falloit pas attendre, que le Cardinal de Furſtemberg fût parvenu à cet Archevêché, & ſuivant les mouvemens de ſon affection pour la Maiſon de Baviere, pût faire agréer au Chapitre le Prince Clement pour ſon Coadjuteur,

lorſqu'il auroit l'âge indiſpenſablement requis par les Canons. Rien n'étoit plus contraire aux interêts de cet Electeur, & il n'avoit garde de ſouffrir que l'Electeur de Baviere fût redevable à la recommandation de Sa Majeſté & à l'inclination dudit Cardinal, du retour de cet Electorat dans ſa Maiſon. Mais pour rompre toutes ſes meſures & aſſurer pour ſes Enfans, ou l'Electorat de Cologne, ou celui de Baviere, il a eſtimé qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen, que de profiter de la mauvaiſe diſpoſition du Pape envers ſa Majeſté, & de ſon attachement à la Maiſon d'Auſtriche : premierement pour empêcher que la poſtulation dudit Cardinal de Furſtemberg à la Coadjutorerie, qui n'auroit pas reçû la moindre difficulté ſous un Pontificat moins paſſionné contre la France, ne fût confirmée : & en ſecond lieu, lui donner pour concurrent ce même Prince que ledit Cardinal avoit deſſein d'obliger ſi ſenſiblement.

Il eſt vrai qu'il n'y a aucune perſonne raiſonnable, inſtruite des principes de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, qui eût pû s'imaginer, que malgré tout ce que les Conciles Oecumeniques, & en dernier lieu le Concile de Trente, ont ſtatué touchant l'âge, la ſcience, & les qualitez requiſes & neceſſaires à un Evêque, le Pape qui avoit témoigné par le paſſé tant d'éloignement pour toutes les graces, pût ſe porter à déclarer capable d'être élû à l'Archevêché de Cologne, un jeune Prince de dix-ſept ans, & qui n'en eſt pas même Chanoine. Mais il faut avoüer que ce renverſement de la diſcipline Eccleſiaſtique eſt bien moins avantageux à la Maiſon de Baviere, qu'à celle d'Auſtriche, & à l'Electeur Palatin : car ſi ce projet réüſſiſſoit en faveur du Prince Clement, ou il ne ſeroit que le dépoſitaire de l'Electorat de Cologne, pour le faire paſſer à un Prince de Neubourg, ou s'il le vouloit retenir pour lui-même, avant qu'il ait plû à Dieu donner des enfans à l'Electeur ſon frere, & dans le tems qu'il expoſe ſi ſouvent ſa vie pour le ſervice de l'Empereur ; il aſſureroit à l'Electeur Palatin la ſucceſſion aux Etats de Baviere, & à la Cour de Vienne l'extinction d'une Maiſon qui lui a toujours donné une forte jalouſie, & que le merite de l'Electeur qui regne à preſent ne diminuera pas.

Voilà le veritable motif de ce Bref concerté entre le Pape, les Miniſtres de la Maiſon d'Auſtriche, & ceux de l'Electeur Palatin ; & comme ils ont bien jugé que ſa Majeſté ne ſouffriroit pas que le Cardinal de Furſtemberg, poſtulé canoniquement à l'Archevêché de Cologne, en fût dépoüillé, en haine de l'ap-

plication qu'il a toujours donnée au maintien d'une bonne intelligence entre Sa Majeſté & l'Empire, ni que la plus conſiderable partie du Chapitre qui lui a donné ſes ſuffrages, fût privée de ſes droits par la force & la violence, ils ſe ſont enfin déterminez à faire la paix avec le Turc, pour la rompre en même tems avec la France.

Mais ſi ſa Majeſté a beaucoup de ſujet de ſe plaindre d'un procedé ſi contraire à la bonne foi avec laquelle elle a toujours agi, pendant les plus grandes proſperitez des armes Imperiales en Hongrie, & aux ſoins qu'elle a pris d'empêcher, qu'il n'arrivât rien dans toute l'Europe qui en pût arrêter le cours; il n'y a perſonne, quelque paſſionné que l'on puiſſe être contre la France, qui ne doive avoüer, que tout ce qui s'eſt fait depuis l'obtention de ce Bref d'Eligibilité, tant par les Miniſtres Imperiaux, que par ceux de l'Electeur Palatin, a dû achever de laſſer la patience du Roi, & lui ôter tout moyen de douter de la ferme réſolution que l'Empereur a priſe de lui déclarer la guerre inceſſamment.

C'eſt dans ce deſſein que la Cour de Vienne a crû n'être plus obligée à garder aucunes meſures, & qu'encore que le Concordat Germanique, les Conſtitutions de l'Empire, & le Traité de Munſter doivent rendre inviolable la liberté des Elections dans les Chapitres d'Allemagne; & que l'Article 23. du Traité de Nimegue ait dû faire ceſſer les injures & les invectives des Miniſtres de la Cour de Vienne contre le Cardinal de Furſtemberg; neanmoins le Comte de Kaunitz n'a pû ſe contenir voyant que ni les promeſſes, ni les menaces n'étoient pas capables d'ébranler une conſiderable partie du Chapitre de Cologne, pour faire quelque oppoſition à l'élevation du Cardinal de Furſtemberg. Il n'y avoit que ceux qui par leurs charges & leurs emplois étoient indiſpenſablement obligez à ſuivre les mouvemens de la Cour de Vienne, qui ne vouluſſent pas concourir à ſa Poſtulation; tous les autres étant perſuadez, qu'ils ne pouvoient faire un plus digne choix, non ſeulement pour le bien & l'avantage de l'Archevêché, mais auſſi pour l'affermiſſement du repos de l'Empire, il n'y a point d'injures, d'invectives, & de calomnies, dont le Comte de Kaunitz n'ait chargé ledit Cardinal, juſqu'à lui donner une excluſion formelle de la part de l'Empereur, & menacer le Chapitre de lui ôter ſes privileges. Enfin on peut dire que le mépris & l'infraction manifeſte des Traitez de Paix ont paru auſſi clairement dans le Diſcours adreſſé au Chapitre de Cologne par ledit Comte de Kaunitz, que la moderation dudit Cardinal & ſon

zele pour le maintien de la tranquilité publique dans la réponſe qu'il y a faite.

Mais comme toutes ces violences des Miniſtres de la Maiſon d'Auſtriche n'ont pas été capables d'empêcher que la plus grande & plus conſiderable partie du Chapitre de Cologne ne ſoit demeurée inſeparablement unie avec le Cardinal de Furſtemberg, pour maintenir conjointement avec lui les droits & les libertez de leur Egliſe, la Cour de Vienne fait ſes diligences pour aſſembler les Troupes de la plûpart des Princes Proteſtans aux environs de cet Archevêché. Elle prétend les employer à faire executer conjointement les Brefs qu'elle ſe flatte d'obtenir de la Cour de Rome, contre la diſpoſition des Canons, des Traitez, & de Conſtitutions de l'Empire; & elle ne ſe ſoucie pas que l'Archevêque de Cologne ſoit entierement deſolé, & la Religion Catholique opprimée dans tous les lieux qui en dépendent, pourvû qu'elle y trouve des moyens d'attaquer la France, & de ſoûtenir la guerre contre Sa Majeſté aux dépens des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire. Elle veut contraindre les premiers à déferer au Roi de Hongrie la Couronne de Roi des Romains, avant l'âge indiſpenſablement requis par ces mêmes loix & conſtitutions, & ſe flatte d'aſſujettir toute l'Allemagne à l'autorité deſpotique de la Maiſon d'Auſtriche, en éloignant de l'alliance & de l'amitié du Roi ceux qui pourroient être les plus fermes défenſeurs des droits & des libertez de leur Patrie.

Ces veritez ſont parfaitement connuës de Sa Majeſté, & il n'y aura perſonne de bon ſens, & qui ſoit bien informé de ce qui ſe paſſe dans l'Europe, qui puiſſe révoquer en doute la moindre circonſtance de ce qui eſt avancé dans ce Memoire. Il ſeroit même aſſez inutile de rendre publiques toutes les autres preuves que Sa Majeſté a eûës de la réſolution priſe par la Maiſon d'Auſtriche, de lui faire inceſſamment la guerre. Elle eſt perſuadée, qu'aprés toutes celles qu'elle a données du trop grand deſir qu'Elle a toujours eu d'affermir la tranquilité publique, tout le monde avoüera, qu'il eût été à ſouhaiter pour le bien general de la Chrétienté, que ceux qui croyent trouver leurs avantages à exciter de nouveaux troubles, n'euſſent pas eu ſi bonne opinion des intentions de Sa Majeſté. Ce ne ſera que ſur eux qu'on rejettera le blâme de la neceſſité où ils l'ont miſe, de faire marcher ſes Troupes, tant pour aſſieger Philiſbourg, comme la Place la plus capable de faciliter à ſes Ennemis l'entrée dans ſes Etats, que pour ſe mettre en poſſeſſion de Kaiſerſlouter, juſques à ce

que l'Electeur Palatin ait reſtitué à Madame, Belle-ſœur de Sa Majeſté, ce qui lui doit appartenir de la ſucceſſion des Electeurs ſes Pere & Frere.

Mais quelque ſuccés qu'il plaiſe à Dieu de donner aux armes de Sa Majeſté, Elle a toujours le même deſir de faire de ſa part tout ce qui pourra contribuer à l'affermiſſement de la tranquilité publique : Et pour cet effet Elle déclare, qu'il ne tiendra qu'à l'Empereur & à ſes adherans, de la rendre d'une perpetuelle durée ; Sa Majeſté voulant bien que pour ôter à l'avenir tout ſujet de meſintelligence entre elle & l'Empire, & ne plus laiſſer aucune ſemence de diviſion & de renouvellement de guerre, il ſoit fait un Traité de Paix définitif, aux mêmes conditions que celui de Tréve, conclu & ſigné à Ratiſbonne le 15. Aouſt 1684. bien entendu que ſa Majeſté ne pourra être troublée, ni inquietée en quelque maniere que ce ſoit, touchant les nouvelles fortifications qu'elle a été obligée de faire pour la ſureté de ſes Etats, tant à Huningue, qu'au Fort Loüis du Rhin.

Comme elle n'a pas entrepris le ſiege de Philiſbourg, pour s'ouvrir des moyens d'attaquer l'Empire, mais ſeulement pour fermer l'entrée de ſes Etats à ceux qui voudroient exciter de nouveaux troubles, elle offre pour faciliter davantage le Traité de Paix, de faire démolir les fortifications de ladite Ville de Philiſbourg, lorſquelle l'aura réduite à ſon obéïſſance, & la faire rendre à l'Evêque de Spire, pour en joüir de la même maniere que ſes Prédeceſſeurs ont fait avant que la Place fût fortifiée, ſans en pouvoir rétablir les fortifications.

Sa Majeſté veut bien encore ajoûter à ces offres une preuve plus conſiderable & plus convainquante du deſir qu'elle a de rétablir une bonne correſpondance avec l'Empereur & l'Empire : c'eſt qu'encore que les dépenſes extraordinaires qu'elles a faites pour rendre la Place de Fribourg imprenable, comme elle eſt à preſent, la doivent obliger à ne la détacher jamais de ſa Couronne, neanmoins pour procurer une longue Paix à toute la Chrétienté, & pour faire voir qu'elle n'a penſé qu'à fermer ſon Roïaume, & non pas à ſe conſerver des moyens de l'agrandir ; elle veut bien auſſi faire démolir les fortifications de cette importante Place, & la rendre à l'Empereur avec ſes dépendances, à condition qu'elle ne pourra jamais être fortifiée.

Quant à l'Electorat de Cologne, ſa Majeſté offre d'en retirer ſes Troupes, auſſi-tôt que le Pape, ſoit de ſon pur mouvement, ou à la priere de l'Empereur, aura confirmé la Poſtulation du

Cardinal de Furſtemberg ; & elle s'emploïera volontiers, lors que ledit Cardinal ſera dans la paiſible poſſeſſion & joüiſſance dudit Electorat, à le faire entrer avec le Chapitre dans les temperamens qui pourront être propoſez pour la ſatisfaction du Prince Clement & de l'Electeur de Baviere, en ſorte que le repos de cet Archevêché ne puiſſe être troublé ni à preſent, ni à l'avenir.

Sa Majeſté veut bien auſſi, pour ne laiſſer aucun reſte ni occaſion de troubles, terminer inceſſamment les differends qui regardent la ſucceſſion Palatine. Elle offre pour Monſieur, ſon frere unique, & pour Madame, ſa belle-ſœur, un deſiſtement de toutes les Places, Terres & Païs, même des meubles, des Canons, & de toutes les autres choſes qui leur doivent encore être reſtituées, moyennant un dédommagement en argent, ſuivant l'eſtimation qui en ſera faite, au plus tard dans un an, par les Commiſſaires qui ſeront nommez à cet effet. Au cas qu'ils n'en puſſent convenir dans ledit tems, ſa Majeſté conſent que ce qui reſtera de differends ſoit terminé par l'arbitrage du Roi d'Angleterre & de la Republique de Veniſe, ſans qu'on en puiſſe venir de part ni d'autre à aucune voye de fait.

C'eſt à ces conditions, beaucoup plus avantageuſes à l'Empereur & à l'Empire, qu'à ſa Majeſté & à ſa Couronne, que la tranquilité publique peut être rétablie & aſſûrée pour toujours, pourvû qu'elles ſoient acceptées dans le mois de Janvier prochain : à l'effet de quoi ſa Majeſté eſt prête d'envoyer inceſſamment ſes Plenipotentiaires à Ratiſbonne. Mais aprés ce tems, ſa Majeſté étant obligée de continuer des dépenſes immenſes, elle ne prétend plus être tenuë à ſes offres ; & en cas d'un plus long retardement, ou d'un refus de les accepter, elle proteſte dés à preſent de tous les malheurs que la guerre pourra cauſer à la Chrétienté, contre ceux qui l'ont forcée à prendre les armes, pour prévenir leurs mauvais deſſeins, & qui ne voudront pas profiter des expediens qu'elle propoſe, pour aſſurer inceſſamment une paix durable.

HARANGUE PRONONCÉE A L'OUVERTURE d'un Preſidial.

MESSIEURS,

Le ſujet de nôtre dernier Diſcours éleva nos penſées au-deſſus de la Nature, & nous fit preſque parler le langage des Anges, en faiſant voir une Juſtice qui ſortoit du ſein de Dieu. Elle parcourut ſur un Char de Triomphe les differens ordres de l'Univers, & ayant répandu ſes influences par tout, elle acheva la révolution de ſon cours, en retournant par la Nature humaine ſe réünir à Dieu ſon premier principe. Aujourd'hui elle paroîtra plus ſenſible à vos yeux. Vous la verrez triompher dans les Loix de la Nature, & nous ne parlerons que le langage des Hommes. Dans ce deſſein je l'ai conſiderée comme une auguſte Princeſſe, dont l'Empire eſt établi dès la naiſſance du Monde, & dont la vieilleſſe a conſervé juſqu'à preſent l'éclat de ſa premiere beauté. J'ai conſideré tous les Etres créez, comme des Vaſſaux fideles qui reſpectent ſes Loix, & qui ſans contrainte obéïſſent à cette belle Souveraine. J'ai reconnu qu'elle regne ſi doucement ſur les hommes, qu'il ne ſemble pas qu'elle commande, ni qu'elle uſe de ſon pouvoir. Elle s'inſinuë dans nôtre ame pour la diriger ; elle s'unit à nôtre eſprit pour l'éclairer, elle ſe joint à nos ſens, pour les conduire ; elle agit par nous, afin de nous faire agir par elle-même ; & elle imprime ſi bien ſes Loix dans nos cœurs, qu'elle en fait un Tribunal où elle tient ſa Juſtice. *Lex ſcripta in cordibus noſtris.*

Mr. Thint Avocat du Roi à la Fléche.

Qu'on ne diſe point que cette Reine eſt devenuë eſclave ; que dans le premier Siécle elle fut ſoüillée du ſang d'Abel ; qu'elle n'a pû demeurer long-tems Vierge ſans ſe laiſſer corrompre ; que même un Conquerant a triomphé d'elle, ayant arrêté le Soleil dans la rapidité de ſa courſe, pour éclairer, & pour ſervir à ſa victoire ; Qu'enfin cette pauvre Reine s'eſt vûë aux derniers abois, & que peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait été noyée dans les eaux du Deluge : Que depuis ce tems-là elle eſt devenuë ſujette à mille maladies ; que les tremblemens de terre marquent ſa foibleſſe ; qu'elle eſt ſi vieille qu'elle ne peut plus produire ; qu'elle

n'a pas trois mois l'année de ſanté ; & que ſi pendant l'Eté elle a des accés de fiévre tres-violens, elle a l'Hyver des friſſons qui la tranſiſſent. Qu'au reſte ſes Loix ſont tyranniques ; que la Juſtice étant une habitude de la volonté, elle n'eſt point un ouvrage de la Nature ; & qu'enfin s'il y avoit une Juſtice naturelle, ſes Loix ſeroient uniformes, perpetuelles & immuables.

Voilà, MESSIEURS, les propos offenſans que l'on tient de cette Reine. Quel aveuglement ! Eſt-il poſſible que celle que tous les Hommes devroient honorer d'un culte particulier, ſoit ſi indignement traitée ? Souffrirons-nous qu'on la noirciſſe de crimes, dont elle ne fut jamais coupable ? C'eſt ainſi que des Sujets infideles, décrient le Gouvernement de leur Reine légitime, pour ſecoüer le joug de l'obeïſſance ; c'eſt par ces voyes qu'ils ſe font un chemin pour venir à la Rebellion. Cruels, qui accuſez la Nature, imputez-vous les crimes que vous lui reprochez. Elle eſt ſi ingenieuſe dans ſes deſſeins, ſi pure dans ſes productions, ſi juſte dans ſes ouvrages, ſi prudente dans ſa conduite, & ſi équitable dans ſes Loix, que les Sages du monde en demeurent ſurpris d'admiration. Il n'y a que des inhumains qui ne veüillent pas épargner une Mere & une Reine, qui n'eſt criminelle que pour leur avoir donné la naiſſance.

Vous attendez, MESSIEURS, que je défende cette illuſtre Innocente, & que je me déclare de ſon parti. Comme je voi que perſonne n'a jamais parlé aſſez hautement pour la Nature, je me déclare pour elle avec tout le zele dont mon ame eſt capable. Je la protegerai de toutes mes forces, & la vengerai de tous les outrages qu'elle a reçûs. Quoi qu'il ſemble qu'elle ſoit foible contre un ſi grand nombre d'Ennemis, ſi elle eſt aſſez heureuſe pour obtenir vôtre appui, j'eſpere, MESSIEURS, aprés avoir parlé depuis vingt & un an de la Juſtice, remettre aujourd'hui la Nature ſur le Trône, & ranger les Rebelles ſous l'autorité de ſes Loix.

Tout ce qui eſt ſoûmis à la divine Providence eſt conduit & dirigé par la Loi éternelle, & en reçoit une impreſſion qui lui donne l'inclination de ſe maintenir dans ſon état, & d'arriver à ſa fin. Or comme entre tous les êtres d'ici-bas, les Creatures raiſonnables ſont d'une maniere plus noble & plus excellente ſoûmiſes à cette Providence par la communication qu'elles en reçoivent, afin de pourvoir à leurs beſoins, & aux neceſſitez des autres Creatures : auſſi par l'infuſion & par l'irradiation de cette raiſon éternelle, elles ont une inclination naturelle de faire chacune

chacune leur devoir, & de parvenir à leur fin. Cette participation de la Loi éternelle dans les Creatures raiſonnables, eſt ce que nous appellons la Loi de la Nature : d'où vient que le Prophete Roi, aprés avoir exhorté toutes les Nations du monde à ſacrifier à la Juſtice, *Sacrificate ſacrificium juſtitiæ*, comme ſi on lui eût demandé, qui eſt-ce qui nous enſeignera le bien qu'il faut faire pour garder la Juſtice, *Multi dicunt quis oſtendit nobis bona ?* il répond admirablement, que la lumiere de la raiſon naturelle brille inceſſamment à nos yeux ; *Signatum eſt ſuper nos lumen* ; & c'eſt le rayon de cette éclatante lumiere, que nous appellons la Loi de la Nature.

Comme donc tous les hommes tiennent en partie leur être du bienfait de la Nature, elle a auſſi pourvû aux moyens neceſſaires pour les y entretenir. A cette fin elle leur a donné certaines notions de ce qui eſt bon & de ce qui eſt mauvais, & leur a inſpiré le deſir de la ſocieté. Elle s'eſt fait connoître à nôtre eſprit pour une mere commune qui demande à ſes enfans une concorde mutuelle, qui deſire entr'eux une affection reciproque, & une reconnoiſſance du bien que les uns auront procuré aux autres. Elle leur a auſſi imprimé l'horreur de l'ingratitude, & le deſir de s'oppoſer à ceux qui font quelque outrage à leur prochain & qui apportent de la confuſion à l'ordre public, & à la tranquilité commune. Ce qui ſe fait donc par les hommes dans ces ſentimens, eſt appellé droit, équité, ou Juſtice naturelle. Car cette Juſtice n'eſt autre choſe que la proportion, le rapport & l'exacte convenance des penſées humaines avec cette raiſon univerſelle, & un allignement de nos actions avec ſa droiture, laquelle nous eſt donnée à connoître par la ſecrette intelligence que la Nature entretient avec nôtre eſprit.

O la belle école que l'école de la Nature ! Tous les hommes depuis le plus ſçavant juſqu'au plus ſimple, ſont graduez dés le berceau dans cette celebre Univerſité : *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* L'entendement humain devient riche dés l'inſtant même de ſa naiſſance ; & ſi tous les hommes ne ſont pas totalement imbus, autant les uns que les autres, d'une connoiſſance parfaite du vrai & du bon, du moins rien ne leur manque pour s'en former une image fidelle, en laiſſant travailler leur raiſon ſur les premiers traits que la Nature y a ébauchez.

Le Monde eſt une grande Republique. Tant de Nations differentes ſont les divers ordres qui la compoſent. Il ſemble que

cette multitude d'hommes preſque infinie, y devroit apporter de la confuſion, tant à cauſe de la diverſité des humeurs que pour la difference des climats; mais la Nature les a liez ſi étroitement les uns aux autres, & en a fait une ſi agreable ſocieté, que vivant tous ſous le même Ciel, & n'étant éclairez que du même Soleil, ils n'ont auſſi qu'une même Loi que la Nature a gravée dans leur cœur: de maniere que tous ces Peuples dont les inclinations ſont ſi differentes, les uns étant polis & civiliſez, les autres ſauvages & barbares, ſont réunis par la Nature, comme des membres qui ne ſont qu'un même corps; & elle agit ſi puiſſamment dans leurs eſprits, qu'elle cauſe dans les uns & dans les autres preſque les mêmes ſentimens. En effet, comme tous les hommes ſont obligez de ſuivre les Loix de l'Etat où ils ont pris naiſſance & où ils demeurent, ils ſont auſſi, comme habitans de ce monde, également obligez aux Loix de la Nature. Les Ordonnances des Rois & les Conſtitutions des Empereurs ne ſont que des ſtatuts particuliers pour leurs Peuples, en comparaiſon des Loix de la Nature, qui obligent toutes les Nations de la terre.

Qu'on cherche dans les Cavernes les plus profondes; qu'on penetre dans les Solitudes les plus reculées; qu'on viſite ces Terres inconnuës, qui ſemblent, pour ainſi dire, avoir échapé aux connoiſſances de la Nature, & n'être point de ſon domaine; on y trouvera des hommes qui n'ont jamais eu de compagnie qu'avec les Tygres & les Lions; on en pourra même trouver d'autres qui n'auront jamais vû la clarté du jour; mais on n'en verra jamais un ſeul qui n'ait pas été éclairé des lumieres de la Nature, & dans le cœur duquel elle n'ait pas imprimé ſes Loix.

Il n'y a point d'endroit dans l'Univers qui ne ſoit de ſa Juriſdiction, perſonne ne peut être déchargé de l'obligation qu'il a de la ſuivre. Vous, PRINCES, vous EMPEREURS, qui n'avez point de Superieurs en terre, qui ne tenez à Dieu que par vous-mêmes, & qui êtes indépendans de tout le reſte des hommes, vous ne l'étes pas de la Juſtice naturelle. Quoique vous faſſiez trembler la terre ſous l'autorité de vos Loix, vous n'êtes pas affranchis de celles de la Nature; & toutes les fois que vous les violez & que vous rompez ce divin lien qui ſoûtient l'ordre du monde, pour ſe vanger de vous, & pour vous punir de vôtre crime, elle vous envoye des fleaux, & vous perſecute juſques dans vos triomphes, ne vous permettant pas de joüir avec plaiſir des ſuccés les plus glorieux, & des proſperitez les plus éclatantes.

Il ne faut point s'étonner, MESSIEURS, ſi la Loi naturelle eſt ſi generale & ſi puiſſante ; puiſqu'elle participe de la Loi éternelle, & qu'elle eſt originaire du Ciel. Dieu, tout-puiſſant qu'il eſt, eſt, pour ainſi dire, ſoûmis à cette Loi de la Nature ; & quoiqu'il ait arrêté le Soleil au combat de Joſué, quoiqu'il ait commandé à Abraham de faire mourir ſon fils innocent ; & aux Iſraëlites de prendre & d'enlever les vaſes d'or des Egiptiens ; on ne peut pas dire pour cela, qu'il ait jamais interrompu le cours de la Nature, ni violé aucune de ſes Loix, parce qu'il y a une telle conformité de la Nature à ſes volontez, que tout ce qu'il fait c'eſt la nature de la choſe même. *Quid natura niſi Deus, & divina ratio toti mundo inſerta* ? C'étoit peut-être à cauſe de cela que les Stoïciens diſoient que Dieu & la Nature n'étoient qu'une même choſe. En effet la Nature eſt un extrait de la grandeur de Dieu, & un écoulement de ſa toute-puiſſance : & la Loi de la Nature un rayon de la Loi éternelle, dont il nous a fait un preſent comme d'un phare qui nous éclaire pendant nôtre vie. C'eſt une ſcience incorporée avec nous, burinée au dedans de nous mêmes, & infuſe dans l'eſſence de nôtre ame. Auſſi S. Auguſtin diſoit, que pour avoir cette notion de la Loi naturelle, il n'a pas eu beſoin de lire les Livres, cette Loi étant ſi connuë d'elle-même, que les Paſteurs la chantent ſur les montagnes, les Poëtes ſur les Theatres, les Maîtres dans leurs Ecoles, les Evêques dans leurs Egliſes, & le Genre-humain ſur toute la Terre.

Mais ce qui releve davantage la Loi de la Nature, c'eſt qu'elle eſt une ſource feconde, d'où pluſieurs autres Loix ſont dérivées, & comme un principe univerſel, duquel on tire des conſequences infinies. L'ordre de toute la Nature nous fait entendre qu'il y a un Dieu, tout bon, tout juſte, & tout-puiſſant, qui nous a aimez le premier, puiſqu'il nous a donné l'être ; qui a prévenu par ſes ſoins nos neceſſitez, puiſque même pour nous donner du contentement dans la vie, il a créé tant de choſes agréables. Cet ordre qui nous fait connoître un Dieu, ne nous enſeigne-t-il pas que nous lui devons nos hommages comme à nôtre Souverain, & à lui ſeul nos adorations ? Voilà, MESSIEURS, comme la premiere des Loix divines eſt tirée du centre de la Nature.

Cette belle harmonie de tous les Etres qui en reconnoît un Superieur à tous les autres, ne nous apprend-t'elle pas que nous devons à ce premier Etre nos premiers honneurs ? Voilà encore comme la ſeconde des Loix divines eſt tirée du centre de la Loi de la Nature.

Les merveilles qui ſe ſont accomplies dans la Nature au ſeptiéme jour, qu'elle publia à l'eſprit de l'homme les Loix qu'elle venoit de graver dans ſon cœur, ce même jour ne devoit-il pas être le jour du ſacré repos deſtiné au Souverain Legiſlateur par un culte particulier ? Et voilà comme la troiſiéme des Loix divines, eſt pour ainſi dire formée par la Loi de la Nature.

La ſubordination par laquelle la Nature a ſoûmis les moindres aux plus grands, & la reconnoiſſance qu'elle inſpire des bienfaits que l'on a reçûs, n'a-t'elle pas donné lieu au quatriéme Commandement de la Loi divine, par lequel les Enfans ſont obligez à honorer leurs Parens ?

Cette liaiſon enfin que la Loi de la Nature a faite entre tous les hommes, à qui elle défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas nous être fait, n'a-t'elle pas enfanté, pour ainſi parler, les autres Loix divines concernant la charité & la dilection du prochain, en défendant de lui faire aucun outrage dans ſa vie, dans ſon honneur, & dans ſes biens ? Tant il eſt vrai que le droit naturel eſt la baſe ſur laquelle on a fondé le droit divin. Le Docteur Angelique dit, que l'amour envers Dieu & envers le prochain eſt le premier précepte de la Nature, & cependant c'eſt-là le point où toutes les Loix divines & humaines aboutiſſent, comme les lignes à leur centre. C'eſt le Sommaire des Droits Canonique & Civil. C'eſt de là que dépend la Loi & les Prophetes. Qui eſt ſçavant en cela, eſt un grand Juriſconſulte. Enfin tout cela n'eſt fondé que ſur la Loi de la Nature. Gratien l'a dit avant moi, au commencement des Canons. *Jus naturale eſt quod in Lege & in Evangelio continetur.* Car le but de la Loi de la Nature, n'eſt autre choſe que de concilier les hommes avec les hommes, & les uns & les autres avec Dieu. C'eſt pourquoi Dieu qui eſt la juſtice même, & qui a voulu prononcer ſes Loix de ſa ſainte bouche, & les écrire de ſes doigts ſacrez, les a tirées du centre de la Loi de la Nature, pour les rendre plus conformes à nôtre état, plus ſaintes, & plus inviolables.

Auſſi l'Ange de l'Ecole a dit, qu'encore que la Loi de grace, cette Loi miraculeuſe, ſoit plus efficace que la Loi de la Nature, toutefois la Loi de la Nature eſt plus eſſentielle à l'homme ; & de vrai le grand ſaint Auguſtin a fort bien remarqué ſur le cinquante-ſeptiéme Pſeaume, qu'avant que la Loi de Moïſe fût donnée, Dieu l'avoit écrite dans le cœur des hommes, & n'avoit pas permis qu'ils l'ignoraſſent : Il leur vouloit ôter l'occaſion de ſe plaindre que quelque choſe leur eût manqué, en gra-

vant encore ſur des Tables, ce que les hommes n'auroient pas voulu lire dans leur cœur.

Nous pouvons dire, encheriſſant ſur la penſée de ſaint Paul, que les Loix n'ont pas tant été faites pour diriger les hommes, que pour faire connoître les crimes qu'ils avoient commis contre cette Loi naturelle, *per legem cognitio peccati.* Ces Loix écrites, à le bien prendre, ne ſont pas des Loix, mais des Sentences de condamnation prononcées contre celui que la Nature a jugé coupable Ces Loix encore un coup ne ſont pas des Loix, mais une confrontation literale, par laquelle le criminel demeure deûment atteint & convaincu du crime qu'il a commis contre la Loi de la Nature.

Il faut toûjours veiller pour faire obſerver les Loix. On les oublie, ſi on ne les publie ſouvent. Moïſe pour cette raiſon faiſoit faire de tems en tems lecture de ſa Loi au Peuple d'Iſraël. Joſué fit publier la même Loi devant le Peuple, les femmes, les enfans, & les étrangers. Dieu commanda aux Rois de lire publiquement le Deuteronome; & au ſouverain Pontife d'en faire la lecture à la Fête des Tabernacles. Eſdras rapporta pareillement le Livre de la Loi devant l'aſſemblée du Peuple; & le devoir de nos charges nous oblige à ce jour de faire lire les Ordonnances; mais pour la Loi de la Nature, elle eſt ſi notoire à tous les hommes, qu'il n'eſt pas neceſſaire de la publier, & nous n'en parlons aujourd'hui que parce que nous ſçavons, que comme elle eſt la plenitude des Loix, ſi les Hommes lui obéïſſoient fidélement, toutes les autres Loix demeureroient dans le ſilence. Le calme regneroit paiſiblement dans les Familles, les Palais ne retentiroient plus du bruit effroyable que font les Procés, & la Paix ſeroit generale par toute la terre.

Les Loix humaines ſont des Loix mortes, s'il eſt permis de parler ainſi. Elles ſont enſevelies dans ces grands Volumes comme dans leur ſepulchre; & la nouveauté des Modernes qui abrogent les anciennes, nous fait voir qu'elles ſont ſujettes au changement, & n'ont point de vigueur, ſi elles ne ſont accompagnées de peines & de ſupplices. Mais les Loix de la Nature ſont des Loix vivantes & animées, des Loix qui ſont perpetuelles & immuables, des Loix qui parlent au cœur de l'Homme, qui ſont pleines de raiſon, & qui portent avec elles un charme inexplicable, capable de vaincre les ames les plus rebelles. Quand il ſe ſeroit trouvé des Nations chez qui les droits de la Nature n'auroient pas été reconnus, il ne s'enſuivroit pas qu'ils ſuſſent aneantis, ni ſeulement qu'ils

fuſſent déchûs de leur immutabilité ; puiſque ce changement qui ſeroit arrivé, auroit été cauſé par des mœurs dépravées, leſquelles comme incapables d'établir un droit, le ſeroient auſſi d'abolir celui qui ſeroit déja établi.

L'Homme ne peut faire réflexion ſur ſoi-même, qu'il ne conſidere la Loi de la Nature, & qu'il ne voye l'intention qu'elle a euë dans l'admirable mariage du corps & de l'ame. Pourquoi un Eſclave contracte-t'il alliance avec une Princeſſe, ſinon afin que ſe ſouvenant de ſa ſervitude, il ne fût jamais ſi préſomptueux, que de la traiter en Tyran ? Auſſi la Nature lui a fait connoître que l'ame eſt une chaſte & fidelle Epouſe qu'il ne doit traiter qu'avec honneur, & qu'il n'y aura jamais de divorce entr'eux, ſi la mort ne le fait. Elle a voulu que le corps agît envers l'ame, comme un Amant envers ſa Maîtreſſe, qu'il ne fît rien que ſelon ſes ordres & ſes mouvemens, qu'il ne traitât avec elle qu'avec ſoumiſſion, & qu'il lui obéît comme un parfait Adorateur.

La Loi de la Nature ſe manifeſte encore dans la compoſition de l'Homme, en ce qu'elle lui a donné un corps tres beau & tres-parfait, pour lui apprendre ; qu'il ne doit rien faire qui en terniſſe l'éclat. Elle n'a pas voulu qu'il fût courbé & rampant contre terre ; afin qu'il pût voir la beauté du Ciel, le lieu de ſon origine ; & afin de lui faire connoître que ſes actions doivent être droites & raiſonnables.

La Nature a joint des membres à ce corps comme des inſtrumens pour s'en ſervir, & pour travailler inceſſamment à la gloire & à la felicité de l'ame. Cela eſt ſi vrai, qu'ils refuſent de ſervir quand on en uſe mal. La main tremble à cet aſſaſſin ; la plume tombe des doigts de ce Fauſſaire ; les membres réſiſtent, & ne veulent pas prêter leur miniſtere à l'ouvrage des crimes, ni ſervir d'inſtrumens à ces myſteres d'iniquité : ſi on les y force, ils ſe font violence & n'obéïſſent qu'à regret, témoin le cœur qui ne s'embraſe point de colere ſans palpitation, l'œil ne menace jamais ſans faire quelque mouvement convulſif, & le bras ne frappe point ſans ſouffrir un contrecoup, & ſentir de la douleur.

De plus, la Nature a donné à l'Homme des ſens comme des Meſſagers qui lui apportent des nouvelles de tout ce qui ſe paſſe, afin qu'il ne ſoit jamais ſurpris. Elle a mis enſuite les paſſions dans la partie inferieure, pour nous apprendre qu'il les falloit aſſujettir, & qu'on ne leur doit jamais permettre de s'élever.

La Nature d'ailleurs, nous a donné pluſieurs notions ſecrettes, pour connoître toutes les choſes qui nous ſont neceſſaires ; &

pour achever ce bel ouvrage, elle eſt allée juſqu'au fond de ſa puiſſance, & s'eſt épuiſée elle-même, en donnant à l'Homme un eſprit dont les feux ſont miraculeux, les mouvemens incroyables, & l'étenduë plus vaſte que celle de l'Univers.

Mais ce qui eſt de plus admirable, c'eſt qu'aprés l'avoir ainſi ſpiritualiſé, elle l'a voulu rendre divin. Elle a pris ce qu'il y a de plus pur & de plus précieux au Ciel pour en faire briller ſon eſprit. Pour le rendre plus capable d'obéïr à ſes Loix, elle y a produit les glorieuſes ſemences de la Vertu : *Sunt enim ingeniis noſtris ſemina innata virtutum*, diſoit le Prince des Orateurs ; & ſans flater l'erreur de Pelagius, on peut dire ſeurement avec Saint Jean de Damas au Livre 2. de la Foi Orthodoxe, chapitre 14. que la plûpart des Vertus ſont Filles de la Nature. *Naturales enim ſunt virtutes*, dit ce grand Homme, *& naturaliter & æquè in omnibus inſunt*. Elles n'ont point la mine ſi ſevere, ni le viſage ſi pâle & ſi défait. Elles ont la face plus gaye & plus riante. La Nature les a aſſorties de toutes ſes graces, & leur a donné plus de charmes que les Peintres n'en ont donné aux Amours ; afin que par leurs attraits, elles nous pûſſent veritablement donner de l'amour.

Je ne veux pas faire ici le Panegyrique de la Nature, ni vous la repreſenter dans le ſuperbe appareil de ſa gloire, pour vous faire voir qu'elle merite qu'on ſuive ſes Loix. Je ne vous dirai point qu'elle eſt admirable juſques dans les plus petites choſes. Que de quelques gouttes d'eau qu'elle congéle, qu'elle fait germer, & qu'elle arrondit, elle en fait des perles d'un prix ineſtimable, avec leſquelles plus fortement qu'avec des chaînes, elle tient attachées ſous le joug de ſon Empire les plus auguſtes Princeſſes. Qu'elle fixe un peu d'air, qu'elle le glace, & le petrifie, & qu'elle en fait des Diamans, qui brillent ſur la tête des Souverains dans leurs jours de triomphe. Diſons mieux, la Nature prend plaiſir de renfermer tout l'éclat du Firmament dans un petit morceau de caillou, pour triompher de la gloire des Grands & ſe joüer de leur vanité. D'un ſeul trait de pinceau elle donne le coloris aux Fleurs, l'émail aux Prairies, la ſplendeur aux Etoiles, & dore les rayons du Soleil pour s'en faire une Couronne. Je ne m'arrêterai point non plus à vous dire, que ceux qui lui ont diſputé la gloire qu'elle s'eſt acquiſe par ſes rares productions, n'ont travaillé qu'à leur honte ; que leurs ouvrages ſont des monumens qui éterniſent leur défaite, & qui marquent les victoires que la Nature a remportées ſur eux. Enfin elle a renverſé les Coloſſes, ruïné les Pyramides, détruit les Mauſolées, &

réduit tout cela en poudre auſſi bien que leurs Auteurs.

Je me contenterai de vous dire que ſi elle a pris peine d'étaler pompeuſement ſes grandeurs & ſes magnificences dans la compoſition de ſes ouvrages, elle a eu ſoin d'y mêler je ne ſçai quel caractere qui parle inceſſamment de ſes Loix. Certes ce ne fut pas ſans raiſon que David donna une langue à la Nature, & que Platon prêta une voix au Ciel & une harmonie à la terre. Si nous écoutons cette voix, ne m'avoûrez-vous pas que la Nature ſemble nous dire qu'elle avoit deſſein de nous rendre amoureux de la beauté du Ciel, nous le faiſant voir ſi beau, ſi élevé, & ſi éclatant ?

Pour ce qui eſt des Aſtres, ne ſemble-t'il pas que ce ſoient les yeux de la Nature, qui ne ſont ouverts pendant la nuit que pour nous obſerver exactement ? Le jour elle nous fait éclairer du Soleil, auquel nous ne pouvons dérober aucune de nos actions, & la nuit elle ouvre un million d'yeux pour nous regarder plus attentivement, & voir ſi nous ne violons point ſes Loix.

Nocte quidem, ſed Luna videt, ſed ſydera torvos
Intenduni oculos.

Nature, que voulez-vous dire par ces Feux celeſtes, ces Cométes chevelus, ces Lances à feux, ces Epées luiſantes, ces Bataillons armez, ces Torches allumées, & par toutes ces repreſentations funeſtes ? Ne ſont-ce pas là des marques de vôtre colere & de l'infortune que vous préparez à ceux qui vous outragent ? Que ſignifient ces Tonnerres, ces Carreaux, & ces Foudres qui grondent ſur nos têtes ? Il ſemble dans ce fracas que le Ciel va tomber par pieces, que l'ame qui anime ce vaſte Univers eſt à l'agonie, & qu'elle va être enſevelie dans ſes propres ruïnes ? Ce n'eſt pourtant dans ce combat effroyable, que le feu & l'eau qui ſe font la guerre. Belle figure par laquelle la Nature nous repreſente les deſordres de la vie de l'homme ; les troubles & les tranſports violens de ſon eſprit, les ravages & les ſpectacles d'horreur & d'épouvante, lorſque les paſſions, ces groſſieres vapeurs, viennent à combattre cette divine lumiere, je veux dire ce beau feu que la Nature a allumé dans nos ames.

Nature, quelles étoient vos penſées, lorſque vous travailliez à la hauteur des montagnes, & que vous éleviez leur cime au delà des nuës ? N'aviez-vous point deſſein de nous faire un chemin pour arriver dans le Ciel ? Que dirai-je des ruiſſeaux qui arroſent

arroſent la terre, des fleuves & des rivieres qui ſerpentent dans les campagnes; ſinon que la vie de l'homme ne trouve ſon repos que dans le mouvement, comme les fleuves dans leur courſe? Quoiqu'ils prennent diverſes routes, ils tendent tous à la même fin. Auſſi quelque differentes que ſoient les Profeſſions des hommes, ils ne doivent avoir que le même but, d'entretenir l'ordre du monde, & d'obéïr aux Loix que la Nature leur a preſcrites.

Voilà, MESSIEURS, le bienheureux état dans lequel la Nature a mis tous les hommes. Pendant qu'ils ont été ſoûmis à ſes Loix, ils ont été les Dieux de la terre; mais auſſi-tôt qu'ils ont été infideles à leur Princeſſe, elle les a fait tomber du haut degré de gloire où elle les avoit élevez, & les a précipitez dans une infame ſervitude. Dans les premiers tems que cette Souveraine regnoit noblement ſur les cœurs, la face de la terre étoit floriſſante. De toutes les parties qui compoſent la Juſtice, on ne connoiſſoit que celle qui donne des récompenſes au merite, & des Couronnes à la Vertu. Ces premieres Ames avoient une impetuoſité raiſonnable qui les portoit au bien, & pour être heureuſes, elles n'avoient qu'à ſuivre le penchant de leurs inclinations, & à ſe laiſſer conduire par leurs propres mouvemens. A peine prêtoient-elles leur conſentement, que la Nature toute ſeule travailloit à leur beatitude.

La Nature, MESSIEURS, n'étoit pas irritée comme elle l'eſt contre nous, & nos paſſions ne lui avoient pas encore diſputé l'empire de nos cœurs. Depuis que ces cruelles s'en ſont emparées, elles y ont jetté de profondes racines. Elles ſe ſont fortifiées par nos foibleſſes. Nôtre indulgence les a renduës hardies & inſolentes. Elles ſe ſont accruës peu à peu, & étant devenuës plus fortes, elles ont enfin éteint ces ſemences de vertu, & effacé tous les nobles ſentimens que la Nature avoit mis dans nos ames. Enſuite on a foulé aux pieds toutes les conſiderations du ſang, de l'honneur, & de la crainte des Loix, & on s'eſt emporté inſenſiblement à des réſolutions ſi funeſtes, qu'aprés avoir cauſé les tirannies, les uſurpations, les rapines & les meurtres, elles ont enfin renverſé les Trônes, détruit les Empires, & rempli toute la Terre de deſolation & d'horreur. *Diſſipatione diſſipabitur terra*, s'écrioit le Prophete Iſaïe, *quia tranſgreſſi ſunt Leges*; c'eſt la Loi de la Nature dont il parle dans le ſentiment des Peres; *Mutaverunt Jus*; c'eſt encore le droit de la Nature; *diſſipaverunt fœdus ſempiternum*. Ce Prophete appelle ces Loix & ce Droit l'éternelle Alliance.

Voulez-vous voir une peinture naïve que la Nature a tracée de ſes propres mains d'un Homme révolté contre ſes Loix ? Jettez les yeux ſur la Mer. Hélas ! elle étoit tranquille il n'y a qu'un moment, elle eſt maintenant agitée de tempêtes, & ſujette à mille bouraſques. Vous l'euſſiez priſe pour une glace où le Soleil ſe plaiſoit à ſe mirer, & dans un inſtant la voilà trouble, & pleine de tourmentes & d'orages. Entendez-vous le mugiſſement de ſes flots qui s'élevent comme des Montagnes ? Il ſemble qu'elle va enſevelir l'Univers entier. Voyez combien elle eſt violente & fiere, & comme elle écume de fureur contre les Rochers. Voilà, MESSIEURS, la figure de l'Homme qui mépriſe les Loix de la Nature. Il eſt ſujet à toutes ces tourmentes. Tantôt une paſſion dominante l'emporte ; tantôt une inclination mal reglée l'entraîne. S'il eſt quelquefois dans le calme, combien de bouraſques troublent ſa tranquilité ? Que d'aſſauts, & de violentes attaques ! Iſaïe dit, que le cœur d'un méchant Homme eſt comme une Mer agitée, *quaſi mare fervens.* Il ſemble que ce ſoit le Theâtre où s'exercent toutes les fureurs ; mais choſe étrange ! le calme eſt ſur la Mer, & il n'eſt preſque point dans ſon ame. Le Navire eſt moins battu des vents qu'elle ne l'eſt de ſes cruelles penſées. La Mer arrête ſes fougues à un grain de ſable, & pour parler avec Saint Baſile de Seleucie, dans le premier diſcours ſur Adam, cette orgueilleuſe ſe retire, comme un Eſclave fugitif, qui lit la Loi de la Nature écrite ſur le rivage, qui lui a marqué ſes limites ; mais les paſſions renverſent la Mer & le Monde. Ce cœur plus inſenſible que les rochers, plus impetueux que les tempêtes, paſſe pardeſſus les bornes que la Nature lui a preſcrites. Rien ne peut moderer ſes boüillantes ſaillies, rien ne réſiſte à ſes emportemens, rien enfin ne peut arrêter les torrens de ſa fureur.

Ah ! Prévaricateur de la Nature, que tu es miſerable ſi tu te reconnois dans ce Tableau ; mais bien plus miſerable, ſi tu ne t'y reconnois pas ! Tu n'as plus rien de l'Homme que la figure & les traits. Dieu dans l'original de l'Ecriture, chap. 14. de Job. verſ. 10. t'a donné un nom tres-convenable en t'appellant *Beemoth*, comme ayant tout ſeul la reſſemblance de pluſieurs Bêtes. Car il s'eſt fait en toi une étrange métamorphoſe. La rapine t'a changé en Loup, la fureur t'a transformé en Lion, & la ſoupleſſe t'a traveſti en Serpent. *Homo cum in honore eſſet, non intellexit, comparatus eſt jumentis inſipientibus, & ſimilis factus eſt illis.* Tu as perdu ta dignité, ta grandeur, & ton autorité. Tu commandois aux Animaux ; & maintenant tu n'es pas ſeulement leur ſemblable, &

ils te font la guerre. Le Lion ne rugit que pour t'étrangler ; les Bêtes affamées ne courent dans les Forêts que pour te devorer ; toute la Nature s'eſt déclarée contre toi. Tu l'as ſi indignement violée, qu'elle te deſavouë pour l'ouvrage de ſes mains. Ton avarice cruelle t'a porté à lui ouvrir les entrailles, & dans ſes mineraux tu as trouvé des poiſons pour te faire mourir, & pour te punir de ton crime. Elle a ouvert des abîmes pour t'engloutir ; elle t'a expoſé à toutes les infortunes. Toutes les Saiſons te ſont fâcheuſes ; tous les Elemens conſpirent contre toi, tu tires tes maladies de tes propres alimens, & tes dangers de tes richeſſes. Tu n'aimes point ſans douleur ; tu ne haïs point ſans tourment ; tu ne deſires point ſans fureur ; tu ne poſſedes point ſans paſſion ; le Ciel t'influë les deſaſtres, & la Terre t'engendre la mort.

Si la Nature ſouffre quelque tems qu'on lui faſſe violence, elle ne permet jamais qu'on triomphe d'elle. La deſobéïſſance des Hommes fait éclater davantage ſa puiſſance, & marque plus évidemment ſa ſouveraineté, puiſque malgré leur rebellion & leur felonie, ils doivent faire hommage à ſa grandeur, & la reconnoître pour Souveraine. Sortez, Morts, ſortez hors de vos tombeaux, & dites-nous s'il n'eſt pas vrai, que tous les Hommes dépendent de la Nature ; & qu'enfin ils ſont obligez de ſe ſoûmettre à ſes Loix ?

Demandez-vous aprés cela, quelles ſont les Loix de la Nature, ces Loix qui ſont gravées dans le fond de vôtre cœur ; ces Loix qui vous éclairent dans vos tenebres, qui vous conduiſent dans vos égaremens, qui vous relevent de vos chûtes, & qui vous ménent par un chemin ſemé de fleurs juſqu'aux Portes du Sanctuaire ? D'où il faut tirer cette conſequence ; que ſi dans la Politique, les Loix de l'Etat obligent du jour qu'elle ont été publiées ; & ſi c'eſt un double crime, quand on les a publiées, d'en alleguer cauſe d'ignorance ; c'eſt un horrible attentat de violer les Loix de la Nature, ou de faire ſemblant de les ignorer, puiſqu'elles ſont connuës de tous les Hommes, qu'elles les obligent dés qu'ils ont l'uſage de raiſon, & qu'ils commencent à diſcerner le bien & le mal. L'uſage de la raiſon eſt pour ainſi dire une dénonciation qui ſe fait de la Loi naturelle à l'entendement. Un Heraut qui proclame dans la Place publique les Ordonnances de Juſtice, ne fait pas tant de bruit avec les fanfares de ſa Trompette, que la Loi de la Nature, lorſqu'elle ſe fait entendre dans nôtre cœur : Celui là ne touche que les oreilles ; mais le bruit de celle-ci eſt bien éclatant, puiſqu'il ſe fait entendre à l'eſprit. L'un ne touche que le

corps, mais l'autre touche nôtre ame. L'un enfin ne frappe que les ſens, mais l'autre remuë toutes les puiſſances du cœur. De plus, la voix d'un Heraut n'eſt qu'un ſon qui ſe perd & qui ſe diſſipe dans l'air; mais la Nature en nous publiant ſa Loi, fait dans nôtre ame, ſur le moindre mépris, de perpetuelles clameurs. Au contraire, pourvû qu'on lui prête l'oreille, elle nous porte au bien ſi doucement, & ſi amoureuſement, qu'il n'eſt pas poſſible aux belles Ames de rejetter les ſentimens qu'elle inſpire. Elle fait nos joyes & nos délices, & nous charme par les applaudiſſemens de nôtre cœur. Nous n'avons pas ſi-tôt embraſſé les vertus qu'elle propoſe, que nous y trouvons le comble de nôtre gloire & de nôtre felicité.

Je vois, MESSIEURS, qu'elle regne ſouverainement dans ce Siége, que cette Princeſſe y tient ſa Cour, & que tous ſes jours ne ſont ici que des jours de triomphe. Auſſi faut-il avoüer qu'elle doit une partie de ſa gloire à l'integrité de vos mœurs, & à l'équité de vos jugemens. Sa Loi qui eſt imprimée dans vos cœurs, eſt ſi bien exprimée par vos actions, que le Prince des Philoſophes a eu raiſon d'appeller les Juges, des Loix vivantes & animées. Les ſaintes ardeurs que vous avez toûjours euës de la rendre victorieuſe & triomphante, ont été ſi bien ſecondées par le zele de vos Avocats, qu'elle n'a point d'Autel plus auguſte, ni de Temple où elle ſoit plus ſaintement adorée. Ainſi, MESSIEURS, comme les Ordonnances des Rois ſont les expreſſions de cette Loi naturelle, nous demandons la lecture & la publication de ces Ordonnances, & que les Avocats faſſent ſerment de les garder, pour faire voir qu'étant ici inviolablement obſervées, on en doit attendre toute ſorte de bonheur & de felicité.

DISCOURS DE MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT,

Prononcé en l'Aſſemblée de l'Univerſité aux Mathurins.

MESSIEURS,

M. de Nopion. Si l'on avoit toujours ſuivi vôtre ſage doctrine, il n'auroit pas fallu condamner ſi ſouvent des propoſitions inſoûtenables,

contraires aux paroles de Dieu même ; aux Canons des Conciles & à nos libertez.

Le Clergé de France qui tient de vous ſes plus vives lumieres, en a donné ſon avis au Roi. Ce digne ſucceſſeur de Charlemagne, & pour l'Egliſe & pour l'Etat, a bien voulu les autoriſer par ſon Edit. Le Parlement que vous avez heureuſement ſecondé dans ces matieres, a ordonné qu'il ſeroit mis avec ſon Arrêt dans vos Regiſtres. Une perſonne de haute naiſſance & d'une érudition ſinguliere vous en dira les motifs.

HARANGUE DE MONSIEUR LE PROCUREUR General, en la même Aſſemblée.

MESSIEURS,

L'impoſſibilité dans laquelle je me trouve de ſoutenir l'opinion trop avantageuſe que Monſieur le premier Preſident vous a voulu donner en ma faveur, m'engageroit à demeurer dans le ſilence, ſi j'oſois conſulter mon interêt & mon inclination. Mais comme la Charge où j'ai l'honneur d'être, ne permet pas de me déterminer par ces conſiderations particulieres, je ſuis obligé de vous dire, qu'encore que le Parlement ait donné pluſieurs marques de ſon eſtime à cette celebre Univerſité ; neanmoins elle en reçoit aujourd'hui un témoignage encore plus éclatant par la peine que Monſieur le premier Preſident a voulu prendre de venir en ce lieu, vous aſſûrer lui-même de la continuation de ſa bienveillance. Il quitte les emplois qui l'occupent continuellement pour le ſervice du Roi, & pour le bien de l'Etat dans le plus auguſte Tribunal du Royaume, pour rendre plus autentique par la preſence d'un ſi grand Magiſtrat, & de ſix de Meſſieurs les Conſeillers de la Grand-Chambre, l'enregiſtrement de l'Edit qu'il a plû à Sa Majeſté de faire ſur ſa Déclaration, par laquelle les Députez du Clergé de France aſſemblez en cette Ville ont expliqué leurs ſentimens ſur la puiſſance de l'Egliſe.

M. de Harlai depuis premier Preſident.

Les Prélats & les autres Eccleſiaſtiques, qui compoſent cette Aſſemblée, avoüent par le premier Article, que l'Egliſe n'a aucun pouvoir ſur l'autorité que Dieu a donnée aux Princes pour le gouvernement de leurs Etats : Qu'elle ne peut les dépoſer, & que

leurs Sujets ne ſçauroient être dégagez que par leur mort, de l'obligation qu'ils contractent en naiſſant de les ſervir fidelement.

La ſeconde partie de cette Déclaration explique l'étenduë du pouvoir que Dieu a donné à ſon Egliſe, & aux Succeſſeurs de ſaint Pierre; qu'il en a établi les Chefs viſibles ſur la terre, avec un droit de primauté qui n'eſt pas un vain titre d'honneur & de préeminence; mais qui leur donne le ſoin de veiller à la conduite des Fideles, avec authorité ſur chaque Egliſe particuliere, comme ils ſont eux-mêmes ſoûmis à l'Egliſe univerſelle.

A l'égard de cette premiere Partie, qui regarde l'indépendance de nos Rois, elle n'a beſoin de l'approbation de perſonne, on ne la peut agiter dans le Royaume comme une queſtion problematique ſans crime de Leze-Majeſté: Et ce ne pourroit être la matiére d'une déliberation du Clergé de France, ni de l'Egliſe entiere, à qui Dieu n'a donné aucun pouvoir ſur ce ſujet. Auſſi la ſageſſe de ces Députez les a obligez de rendre ſeulement témoignage à cette verité; & nous recevons avec joye les ſuffrages, ſur cette matiere, de ceux dont nous reſpectons les déciſions Eccleſiaſtiques & ſpirituelles. Nous regardons cette union des differens Ordres de l'Etat, comme un rempart aſſûré contre ſes ennemis étrangers & domeſtiques, & comme le lien le plus propre à maintenir cette union ſi neceſſaire entre les Pontifes & les Rois, en les faiſant ſouvenir des bornes que Dieu a plantées entre le Sacerdoce & l'Empire.

En effet, ſa Providence qui a établi la puiſſance des uns & des autres, leur a donné des objets differens pour en exercer les fonctions. Elle a voulu que les premiers Chrétiens reçûſſent la nourriture & la vie ſpirituelle de la main des Pontifes; c'eſt-à-dire, l'inſtruction des choſes neceſſaires pour leur ſalut: Que les Prêtres attiraſſent ſur eux par leurs prieres les benedictions du Ciel, & qu'ils ſantifiaſſent leurs Sujets par leur exemple, auſſi-bien que par leur doctrine.

D'autre part ce ſouverain Diſpenſateur de toutes choſes a voulu que les Pontifes reçûſſent de la liberalité des Rois le ſecours dont ils avoient beſoin pour la vie temporelle, & que joüiſſant ſous leur protection du repos neceſſaire pour leurs ſacrifices, ils s'appliquaſſent uniquement aux affaires ſpirituelles ſans aucune diſtraction pour celles de la terre.

Vous reconnoiſſez bien, MESSIEURS, les paroles & les penſées que j'emprunte du Pape Gelaſe & de pluſieurs autres de ſes Succeſſeurs, qui n'avoient que le zele de la maiſon de Dieu,

& dont nous regardons auſſi les ſentimens comme des Oracles.

Nos Rois ont executé fidelement ce partage de leur côté : ils ont enrichi l'Egliſe, & particulierement celle de Rome de leurs liberalitez; ils ont donné aux Pontifes la protection dont ils avoient beſoin, & ils ont conſervé en même tems avec une extrême jalouſie la pureté & la nobleſſe de leur Couronne. S'ils ont regardé la ſoûmiſſion qu'ils avoient pour Dieu, comme la ſource de la puiſſance qu'ils avoient ſur les hommes, ils ont borné aux choſes ſpirituelles les déferences qu'ils rendoient à ſes Miniſtres, & n'ont jamais ſouffert qu'ils donnaſſent aucune atteinte à la liberté de ce Royaume.

Ce fut dans cet eſprit que ce grand Roi, qui a fondé cette Univerſité, ordonna à ſon fils d'aller prendre lui-même ſur l'Autel la Couronne de cet Empire, afin d'apprendre à ce Prince qu'il ne la tenoit que de Dieu ſeul.

Et non ſeulement nos Rois plus nobles & plus puiſſans, mais tous les autres Princes n'ont pas été troublez dans cette indépendance, avant l'onziéme ſiecle de l'Egliſe; mais l'ambition & l'interêt ont fait naître les nouvelles opinions.

Gregoire VII. s'eſt voulu aſſujettir les Empereurs d'Allemagne, & quelques-uns de ſes Succeſſeurs ont ſuivi ſon exemple & ſes maximes; afin de ſe maintenir dans le Pontificat qu'on leur diſputoit dans la ſuite de leurs démêlez, & pour ruiner leurs ennemis par les mêmes voyes, dont ils ſe ſervoient pour les attaquer. La violence de ces paſſions leur a fait oublier que JESUS-CHRIST n'ayant retenu que le Ciel, pour ſon partage, avoit laiſſé aux Princes la terre qu'ils poſſedoient avant ſon avenement en ce monde, & ne ſe ſouvenant plus qu'il les avoit établis pour être les Paſteurs & Peres communs de ſon Troupeau, ils ont armé les enfans contre les peres que Dieu les obligeoit d'honorer; au lieu d'inſpirer aux Sujets l'obeïſſance qu'il leur commandoit d'avoir pour leurs Princes, ils ont favoriſé & quelquefois excité leurs revoltes.

Reconnoîtroit-on les Vicaires du Dieu de paix dans cette conduite? Et quand il ne ſuffiroit pas de regarder quels ont été les motifs & les ſuccés de ces entrepriſes, pour juger combien elles étoient éloignées de l'eſprit de Dieu: Ce ſeroit aſſez pour les condamner d'examiner les raiſons ſur leſquelles on les a voulu autoriſer dans les Ouvrages des Auteurs les plus dévoüez à la Cour de Rome, & même dans celui du Cardinal Bellarmin que l'on n'oſa apporter en ce Royaume, qu'aprés la mort funeſte de

ce grand Roi, qui n'auroit pas ſouffert l'audacieuſe entrepriſe de ce Cardinal, & qui eût envoyé prendre juſques dans Rome le temeraire qui auroit oſé débiter ces pernicieuſes maximes dans le Royaume: Ainſi le dit à la Reine Regente, celui qui avoit l'honneur en mil ſix cens dix de préſider au Parlement.

Auſſi la Cour dépoſitaire de l'autorité de nos Rois, pour la conſervation des droits de leur Couronne, connut bien que cette diſtinction du pouvoir indirect inventé par cet Auteur, étoit un moyen pour inſinuer plus aiſément ſa doctrine : mais qu'elle n'alloit pas moins à éteindre ſous prétexte de Religion, l'autorité que Dieu a donnée aux Princes, & à faire tenir en foi & hommage du Pape cette noble Couronne, qui ne releve que de Dieu ſeul. Et dans l'Apologie que j'ai, écrite par ce Cardinal à la Reine Regente, aprés que le Parlement eût condamné ſon Livre, il ne défend ſes maximes que ſur les entrepriſes de ces Papes ſi differens de leurs ſaints Prédeceſſeurs, par l'autorité de quelques Auteurs, dont, à la réſerve de ſaint Bernard, duquel les veritables ſentimens ne vous ſont pas ſuſpects, aucun n'a écrit avant la fin du treiziéme ſiecle, & preſque tous ſont Religieux de ces Ordres attachez à la Cour de Rome par les privileges qu'ils en ont reçûs.

Il allegue le premier Concile de Lyon, dans lequel Innocent IV. ôta à l'Empereur Frederic II. une Couronne qu'il ne tenoit que de Dieu, avec l'horreur & l'étonnement de tout le monde, ſelon les termes d'un Hiſtorien digne de Foi. Et enfin ce Cardinal plein de zele pour le bien de la France, conclud par l'avis qu'il donne à la Reine, de ſe défier de ſes Officiers du Parlement qui en avoient ſi peu pour Dieu, & qui vouloient ſouſtraire le Royaume de l'obéïſſance de celui qu'il a établi ſon Vicaire ſur la terre.

Ces Magiſtrats n'étoient pas moins zelez pour la Foi, & n'avoient pas moins de reſpect & d'attachement pour le S. Siege que ce Cardinal : Mais ils croyoient, comme nous le croyons encore, ſervir Dieu, en ſervant fidelement le Prince qu'il leur avoit donné, & ils deſiroient que les François demeuraſſent toûjours des enfans obeïſſans & reſpectueux au S. Siege pour les matieres ſpirituelles ; mais ils ne vouloient pas qu'ils devinſſent eſclaves de la Cour de Rome pour le temporel, & ils avoient cet avantage ſur ce Cardinal, que leurs ſentimens qu'ils nous ont laiſſez, ſont fondez ſur des textes formels, clairs, & précis de l'Evangile, ſur la reconnoiſſance des plus ſaints Papes, non ſeulement

par

par leur doctrine, mais pour la ſoûmiſſion qu'ils ont renduë aux Princes, ſur les ſentimens des plus éclairez de ceux que l'Egliſe a honorez du titre de ſes Peres, & enfin ſur l'autorité que l'antiquité doit toujours avoir ſur la nouveauté dans les matieres de Religion & de Doctrine.

C'a été dans les mêmes tems, & ſur des principes auſſi ſolides que l'on a voulu élever l'autorité du Chef ſur la ruïne de celle de tout le Corps, & de réduire dans l'Egliſe de Rome, & enfin dans la ſeule perſonne du Pape, le pouvoir que JESUS-CHRIST n'a donné qu'à ſon Egliſe entiere. Et quoique la chûte de quelques-uns de ces Pontifes, & l'aveu que les plus éclairez ont fait de leur foibleſſe & de leur ſoûmiſſion aux Conciles, & à leurs ſaintes Regles, dûſſent avoir étouffé ces nouveautez; neanmoins la Cour de Rome a ſouvent préferé ces chimeres de puiſſance ſans fondement à la grandeur ſolide & inconteſtable du ſaint Siege.

Les appellations que vous avez interjettées des Papes aux Conciles comme au Souverain & infaillible Tribunal de l'Egliſe qu'ils repreſentent; vos avis, vos cenſures, les ouvrages de Gerſon, le Livre fait par vôtre ordre pour répondre à celui du Cardinal Cajetan, que le Roi Loüis XII. vous avoit envoyé, & tous les grands Hommes, qui ont fait l'ornement de ce Corps, nous ont toujours appris les ſentimens que l'on doit avoir ſur cette matiere décidée par les Conciles de Conſtance & de Bâle, dont le premier a même été approuvé par le Pape Martin V.

Et ſi le ſouvenir des malheurs que les abus de la puiſſance Eccleſiaſtique ont produit dans la foibleſſe de certains Regnes, nous fait recevoir avec joye cette déclaration du Clergé dans le tems où la puiſſance du Roi formidable à toute la terre, ſemble garantir ce Royaume de toutes ſortes de perils, même pour l'avenir: Quelle eſtime ne doit-on pas avoir pour cette Univerſité qui a conſervé ſi fidelement ces maximes également importantes à l'Egliſe & à l'Etat, pour le ſervice deſquels elle fut établie il y a prés de neuf cens ans?

En effet, lorſque ce grand Charles eut ajoûté tant de Peuples barbares à ſon Empire, il ne crut pas que ces nouveaux ſujets lui puſſent être fideles, s'ils ne l'étoient pas au veritable Dieu. Il ſçavoit que l'Evangile enſeigne cette ſoûmiſſion pour les Princes comme une obligation de la Religion Chrétienne, & que d'ailleurs l'étude des bonnes Lettres pouvoit beaucoup ſervir à apprivoiſer la ferocité de ces Peuples, & même à adoucir l'humeur

des François, qui n'avoient preſque eu d'application qu'à la guerre, depuis l'établiſſement de la Monarchie.

Ce fut dans ces deſſeins que ce Prince fonda cette Univerſité, & il l'établit dans la Ville capitale de l'Empire ; afin que les Muſes placées dans le ſejour ordinaire de nos Rois, comme elles le furent à Rome dans le Temple d'Hercule, puſſent joüir à l'ombre de leurs lauriers de la tranquilité qui leur eſt neceſſaire, & qu'étant auſſi témoins des vertus & des glorieuſes actions de ces Princes, elles puſſent les rendre immortelles par leurs ouvrages.

Ce grand Roi appella les plus ſçavans hommes de ce ſiecle-là, & la France reſſentit bien-tôt le fruit de leurs travaux. Les Prélats élevez dans cette celebre Ecole fortifierent la Religion par leur vertu & par leur doctrine dans les lieux où elle étoit établie, & répandirent avec zele les lumieres de la Foi dans ceux où le demon ſeul avoit regné ſouverainement juſqu'à ce tems-là.

D'autre part, elle reçut de nos Rois des Ordonnances qui ſervirent de regles aux Officiers que ces Princes établirent dans la ſuite, pour rendre juſtice à leurs Sujets ; Et il n'y a eu aucune des ſciences qui peuvent être utiles ou agréables aux hommes que l'on n'ait enſeignées dans cette illuſtre Ecole, & dans laquelle pluſieurs perſonnes n'ayent excellé.

Auſſi nos Rois & les autres Princes de l'Europe ont ſouvent conſulté vos lumieres dans les plus importantes affaires de l'Egliſe, & ils ont reçû vos ſentimens avec beaucoup de déference. De quels poids ne furent-ils pas pour étouffer ce ſchiſme qui affligea l'Egliſe durant tant d'années ? Quel rang vos Docteurs n'ont-ils pas tenu dans les Conciles ? Et n'y ont-ils pas été honorez par ceux-mêmes à qui leur doctrine & leur ſincerité n'étoient pas agreables ?

La Pragmatique, l'une des plus ſaintes Loix de ce Royaume n'a-t-elle pas été en partie l'ouvrage de la fermeté avec laquelle un Docteur de vôtre Corps ſoûtint devant le Roi Charles VII. la Cauſe du Concile de Bâle, qui l'avoit député contre les Envoyez du Pape Eugene ?

Combien de fois l'Eloquence des grands Perſonnages que vous avez élevez, ne les a-t-elle pas fait choiſir par les Etats de ce Royaume, pour porter la parole en leur nom ? Et avec quel courage & quel zele n'avez-vous pas ſoûtenu les droits de la Couronne & les libertez de l'Egliſe Gallicane ? Auſſi l'on ne peut aimer l'Egliſe & l'Etat ſans honorer cet illuſtre Corps, ni aimer les Lettres ſans en eſtimer cette ſource auſſi pure que feconde :

Et vous devez être aſſurez que ſuivant, comme vous faites, les traces de vos Prédeceſſeurs, vous en conſerverez toujours la gloire & la réputation.

Il eſt dans l'ordre de la Providence de Dieu, que la vertu attire de l'émulation; & il afflige quelquefois ſon Egliſe, afin de l'obliger à réveiller ſon attention ſur elle. Mais vous ſurmonterez enfin toutes choſes, ſi vous conſervez la pureté de vôtre doctrine, vôtre ſincerité, vôtre deſintereſſement, l'application à rechercher la verité dans les ſources, l'attachement à la conſervation des droits & des libertez de ce Royaume, & à enſeigner par vos exemples, auſſi bien que par vôtre doctrine, l'obéïſſance que nous devons à nos Rois, quand ils n'attireroient pas nos reſpects par des vertus immortelles, & par une ſuite continuelle de prodiges que nous admirons dans la perſonne de nôtre incomparable Monarque.

S'il paſſe quelquefois des nuages qui troublent la ſerenité de l'air, il ne faut point douter que le Soleil ne paroiſſe auſſi-tôt, pour répandre avec plus de force & de vivacité ſes lumieres & ſa chaleur bienfaiſante ſur les lieux qu'il n'avoit pas éclairez durant quelques momens.

Aprés ces ſouhaits que je fais comme diſciple de cette fameuſe Ecole, & dans le deſir de lui témoigner par mes ſervices ma reconnoiſſance, & mon attachement à l'honorer.

Je requiers pour le Roi, &c.

DISCOURS DE MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT,

En l'Aſſemblée de la Faculté de Theologie en Sorbonne.

MESSIEURS,

Vôtre établiſſement a commencé ſous le Regne d'un Prince que Rome a canonizé, & qui nous a donné les premieres armes pour défendre contre elle nos libertez. Le même eſprit a regné depuis parmi vous, & vous avez toujours ſagement diſtingué le Sacerdoce & l'Empire. Toutes les puiſſances ſont de Dieu. C'eſt une erreur de croire qu'il n'en ait établi qu'une. Bien loin de les M. de Novion.

troubler quand il paroît au monde, il vient les reconnoître. Il ne donne à ſon Egliſe qu'une puiſſance ſpirituelle, & ne la confie pas à un ſeul.

Ces veritez que vous avez toujours enſeignées ſont les motifs de l'Edit du Roi. Il a donné la paix à l'Europe, il la veut aſſurer, & faire qu'à l'avenir une puiſſance n'entreprenne plus ſur l'autre. Il veut que ſon Edit ſoit conſervé dans vos Regiſtres, comme un ouvrage que vous avez préparé; & regarde cette Maiſon comme le Temple de la paix, où l'on gardoit les Loix qui devoient être éternelles.

HARANGUE DE MONSIEUR LE PROCUREUR General en la même Aſſemblée.

M. de Harlai depuis premier Preſident.

IL n'eſt pas extraordinaire que l'on ait de la déference pour des perſonnes que leurs dignitez & leur puiſſance élevent au deſſus des autres; le deſir d'en recevoir des graces, & la crainte de leur déplaire engagent la plûpart des hommes à rendre des hommages à leur fortune: Mais de ſe faire reſpecter par ſon merite, & de s'ériger un Tribunal par ſa ſeule vertu; c'eſt le comble du bonheur & la gloire, où il eſt également rare & difficile d'arriver.

Ce ſont les avantages que la pieté & la ſcience de vos Prédeceſſeurs ont acquis à cet illuſtre Corps; vous les conſervez par les mêmes voyes, & vous les aſſurez encore pour l'avenir par les exemples & les inſtructions que vous donnez à ceux que vous élevez pour vous ſucceder.

Auſſi la France regarde cette celebre Faculté comme une Aſſemblée toujours prête à ſoûtenir la verité de la Foi, & la pureté de la Morale Chrétienne, comme la ſource feconde qui produit ſes plus ſçavans Prélats, & les Eccleſiaſtiques les plus capables de travailler ſous leurs ordres à la vigne du Seigneur, & comme l'un des plus fermes appuis de ſes libertez.

Je ne prétens pas mêler à tant d'éloges qu'elle a reçûs des loüanges qui ſeroient au deſſous de ſon merite; mais je ne puis m'empêcher de lui témoigner la joye que j'ai de ce que l'enregiſtrement que le Roi a ordonné de l'Edit fait par ſa Majeſté, & de la Déclaration du Clergé, me donne lieu de venir pour la quatriéme fois dans ſes Aſſemblées, non pas pour y apporter au-

cune ombre d'autorité. Nous ſçavons que cette compagnie enſeigne par ſes exemples, auſſi-bien que par ſa doctrine, l'obéïſſance qui eſt duë aux ordres du Roi : & d'ailleurs, nous regardons cette Déclaration du Clergé comme vôtre ouvrage, puiſqu'elle ne contient autre choſe que les Articles que vous préſentâtes au Roi en l'année 1663. dont l'arrangement des termes & les expreſſions ne changent pas la ſubſtance ; & que les deux illuſtres Archevêques qui préſident à cette Aſſemblée du Clergé, & preſque tous les Prélats, & les autres Eccleſiaſtiques qui la compoſent, ont puiſé les principes de leur ſcience dans cette fameuſe Ecole.

Ainſi, comme cette Déclaration rappelle le ſouvenir de tous les ſervices importans que vous avez rendus à l'Egliſe & à l'Etat, le Parlement à qui les interêts de l'un & de l'autre ſont ſi chers, a voulu vous donner en cette occaſion de nouvelles marques de ſon eſtime & de ſa bienveillance, en rendant cet enregiſtrement plus celebre par la preſence même de celui qui préſide ſi dignement à cette auguſte Compagnie, & marquer en même tems combien toutes les puiſſances de ce Royaume ſont unies pour la défenſe de ſes droits & de ſes libertez.

La premiere partie de cette Déclaration qui regarde l'autorité des Princes ſouverains, ne donne pas de bornes nouvelles à la puiſſance de l'Egliſe ſur ce ſujet : Elle explique ſeulement celles que JESUS-CHRIST y a miſes dans ſon Evangile par l'aveu que font ſes Députez du Clergé, que l'Egliſe ne peut ôter aux Rois les couronnes que Dieu a miſes ſur leurs têtes, ni diſpenſer leurs Sujets de l'obligation qu'il leur a impoſée de rendre à leurs Princes une obéïſſance parfaite.

Vos Prédeceſſeurs avoient jetté les fondemens de cette digue ſalutaire à l'Etat, lorſqu'en 1626. ils prononcérent une cenſure ſi digne de cet illuſtre Corps contre les pernicieuſes maximes de Santarel, lequel avoit oſé avancer que les Papes avoient le pouvoir de dépoſer les Princes heretiques, ou qu'ils ne croyoient pas dignes de gouverner leurs Etats ; & aprés avoir déclaré ces propoſitions contraires à la parole de Dieu, ils ajoûterent, avec une ſageſſe que ſon ſeul Eſprit donne, que ces nouveautez pouvoient inſpirer aux Princes Catholiques de l'averſion contre l'autorité du ſaint Siege, qu'elles étoient capables de former des ſchiſmes, d'empêcher la converſion des Princes heretiques, & de faire révolter les Sujets contre leurs Souverains.

Si aprés les paroles ſi claires & ſi autentiques que JESUS-

CHRIST a prononcées en faveur de leur autorité, & qui ſervirent de fondement à cette celebre Cenſure, on cherchoit des ſecours pour appuyer ces veritez, la foibleſſe des prétextes dont on a voulu autoriſer l'opinion contraire, nous en fourniroit un tres-puiſſant.

Gregoire VII. que l'on peut regarder comme l'inventeur de ces opinions nouvelles des Ultramontains, ſoûtient que la puiſſance que JESUS-CHRIST a donnée à ſon Egliſe en la perſonne de ſaint Pierre de lier & de délier, d'ouvrir & de fermer les portes du Ciel, met ſes Succeſſeurs en droit de dépoüiller les Princes de leurs Etats; il appuye ce principe d'un acte ſuppoſé ſous le nom de S. Clement, de la penitence que Theodoſe eut la pieté de recevoir, comme particulier de S. Ambroiſe, de l'excommunication prétenduë de l'Empereur Arcade. dont l'Hiſtorien de la vie de S. Jean Chryſoſtome n'a point parlé, d'une Lettre de S. Gregoire qui ne contient qu'une imprécation contre ceux qui uſurperoient les biens de l'Hôpital d'Autun; Enfin de cette réponſe injuſte & preſque incroyable que quelques anciens Hiſtoriens rapportent que le Pape Zacharie fit à la conſultation criminelle dont l'habilité de l'un de nos Rois voulut ſe ſervir pour adoucir dans l'eſprit des François l'horreur de leur rebellion. Les Sectateurs de ces nouveautez y ont joint un paſſage, par lequel ils ont prétendu que S. Bernard reconnoiſſoit que le Pape avoit la puiſſance temporelle, auſſi-bien que la ſpirituelle, ou au moins le pouvoir de preſcrire aux Princes l'uſage qu'ils en devoient faire ſous ſes ordres. Et Boniface VIII. qui ſeul a oſé décider que les Papes avoient cette autorité, a fortifié ce ſentiment par ce raiſonnement ſolide qu'il a fait, que Dieu n'avoit créé l'Univers que par un ſeul principe, qui repreſentoit ſans doute la puiſſance ſpirituelle.

Voilà les fondemens de l'opinion des Ultramontains, & les Papes qui ont été Succeſſeurs de l'ambition de Gregoire VII. auſſi-bien que de ſon Siege, ce ſont contentez de ces autoritez & de ſon exemple. Quelques Conciles ont été témoins de leurs entrepriſes, mais ils n'ont jamais examiné ni prononcé ſur la juſtice de leurs prétentions.

Le quatriéme de ceux qui ont été tenus à Latran, dont on prétend tirer plus d'avantage contre nos ſentimens, n'a rien décidé ſur ce ſujet; il ne nomme pas les Princes ſouverains dans ſon troiſiéme Canon, quoique ſelon les regles mêmes des Canoniſtes Italiens, on en doive faire mention expreſſe dans les Loix de cette nature, pour les y aſſujettir; & d'ailleurs le Pape Innocent

III. qui y préſidoit a aſſez expliqué ſon ſentiment en faveur de l'indépendance de nos Rois, dans une Lettre qu'il a écrite à Philippe Auguſte.

Quand un autre Concile abuſant du mauvais exemple des Papes, & ſuivant les clauſes ordinaires du ſtile qu'ils avoient introduit, auroit menacé de dépoſition les Princes qui interrompoient la tranquilité de ſes déliberations; l'autorité immuable & ſouveraine de l'Evangile peut-elle être détruite par ces entrepriſes des hommes?

Les paroles par leſquelles JESUS-CHRIST a renoncé ſi préciſément aux Royaumes de ce monde, ſont-elles ſuſceptibles de quelque interprétation qui puiſſe diminuer le pouvoir qu'il a laiſſé aux Rois qui les poſſedent? Ses Vicaires pourroient-ils exercer ſur la terre un empire qu'il ne s'eſt réſervé que ſur le Ciel? Et non ſeulement ne rendroient-ils pas à Ceſar ce qui lui eſt dû, mais lui pourroient-ils encore arracher la couronne qu'il ne tient que de Dieu?

Les plus ſaints & les plus éclairez des Papes ont toujours ſuivi ces regles divines, & cette tradition Apoſtolique; & comme Dieu n'a jamais beni les entrepriſes que quelques Princes ont fait ſur les fonctions ſacrées des Pontifes, auſſi a-t-il marqué par des effets ſenſibles de ſa colere, combien lui étoit deſagreable la conduite de ces Pontifes qui ne meſuroient pas leur puiſſance ſpirituelle à la meſure que JESUS-CHRIST y a donnée, qui renonçoient à la ſucceſſion de l'Apôtre; c'eſt-à-dire, aux ſouffrances & à l'humilité, pour uſurper le patrimoine & la pompe de l'Empereur, & qui ſe ſervoient d'un autre glaive que de celui de la Parole & de l'Eſprit de Dieu, pour uſer des termes & des penſées veritables de ſaint Bernard, dont on veut alleguer contre nous quelques paroles ſéparées du ſurplus de ſes ouvrages.

La ſeconde partie de cette Déclaration, qui explique l'étenduë de l'autorité de l'Egliſe & de celle du Pape dans les matieres ſpirituelles, n'eſt pas moins ſolidement établie que la premiere.

En effet, ce ne fut pas ſur ſaint Pierre ſeul, mais ſur tous les Apôtres que Dieu répandit ſon ſaint Eſprit, il leur donna en même tems ſa Miſſion pour le gouvernement de ſon Egliſe; ce fut à elle ſeule qu'il promit, & qu'il a toujours donné ſon aſſiſtance. Et s'il a parlé plus préciſément à ſaint Pierre qu'aux autres Apôtres en quelques endroits de l'Evangile, ç'a été pour marquer l'unité indiviſible de ſon Egliſe, & pour récompenſer la foi de cet

Apôtre de la primauté que nous reconnoiſſons encore dans la perſonne de ſes Succeſſeurs.

Vous ſçavez, MESSIEURS, que je ne parle pas de moi-même, & que ces ſentimens ſont puiſez dans les ouvrages des ſaints Evêques d'Afrique, dont l'Egliſe a toujours honoré la doctrine. Auſſi ſaint Pierre qui connoiſſoit par ſon experience la foibleſſe à laquelle ſont ſujets tous les Pontifes choiſis entre les hommes, n'a pas trouvé mauvais que ſaint Paul lui réſiſtât en face : Il a aſſemblé les autres Apôtres, lorſqu'il a été neceſſaire de donner des regles à l'Egliſe naiſſante, les plus éclairez de ces Succeſſeurs n'ont pas crû être les ſeuls pour être les premiers des Miniſtres de Dieu ; & lorſqu'il a permis que des hereſies troublaſſent la paix de ſon Egliſe, les Papes les plus ſaints, & à qui un zele ardent pour le ſervice de Dieu n'a pas fait négliger la dignité de leur Siege, ont aſſez marqué l'opinion qu'ils avoient de l'autorité des Conciles, par les ſoins qu'ils ont pris d'en procurer l'aſſemblée auprés des Empereurs, ou de les aſſembler eux-mêmes aprés la diviſion de l'Empire.

Les erreurs de quelques-uns n'ont que trop confirmé la neceſſité de cette œconomie dans la maiſon de Dieu, & il vaut mieux en appuyer la certitude ſur la ſoumiſſion que pluſieurs autres ont témoignée pour ces ſaintes Aſſemblées & ſur l'attachement qu'ils ont eu à faire obſerver leurs Déciſions, même par leur exemple.

C'eſt ſur ces fondemens infaillibles que les Conciles de Conſtance & de Bâle prononcerent les decrets qui devroient avoir entierement délivré l'Egliſe de ces opinions nées ſous Gregoire VII. Et c'étoit ſur les mêmes principes que l'on avoit introduit le remede ſalutaire des appellations des Papes au ſouverain Tribunal de l'Egliſe.

Ce n'eſt pas que les difficultez ſurvenuës pour l'aſſemblée des Conciles n'ayent obligé d'accepter, & même dans ce ſiecle une autre voye pour calmer les orages qui agitent le Vaiſſeau de l'Egliſe. Mais lorſqu'étant ſeparée elle accepte les Déciſions de ſon Chef viſible, le concours de ſon autorité toujours également conduite par le Saint Eſprit, produit le même effet que ſi elle étoit réünie dans le même lieu.

Tout ce que nous apprenons de nôtre ſaint Pere le Pape, donne une ſi haute idée de ſa pieté, que nous avons lieu de croire que cette Déclaration conforme aux veritables maximes du ſaint Siege, & de ceux de ſes Prédeceſſeurs, dont il imite davantage les vertus, ne ſera pas deſagreable à ſa Sainteté.

Et

Et comme la juſte meſure qu'elle donne à la puiſſance de l'Egliſe, lui en aſſure l'uſage dans les Etats, où elle eſt reſpectée & triomphante comme dans celui-ci, & que la rendant moins ſuſpecte aux Princes heretiques, elle pourra adoucir le malheur de leurs Sujets Catholiques, & diminuer l'éloignement que ces Princes ont eu juſques à cette heure de rentrer dans le ſein de leur mere, ſa Sainteté ſera ſans doute plus ſenſible à ces interêts veritables de l'Egliſe, qu'à ces vaines idées de puiſſance ſans fondement, dont quelques-uns de ſes Prédeceſſeurs ſe ſont laiſſé flater.

Elle doit être perſuadée que le Clergé de France ne prétend pas donner atteinte à ſon autorité, dont l'Egliſe ſeule aſſemblée au nom du ſaint Eſprit pourroit borner les fonctions.

Mais puiſque l'experience du paſſé inſpire toujours des craintes légitimes, pour l'avenir, il eſt de la prudence d'aſſurer ces veritez ſi importantes à l'Egliſe & à l'Etat, même ſous le Regne d'un Roi, dont la puiſſance & la Religion rendent toutes les précautions inutiles.

L'amour que vous avez toujours eu pour la verité, pour l'Egliſe & pour vôtre patrie, vous fait prévenir tout ce que l'on auroit pû deſirer de cet illuſtre Corps pour l'execution de l'Edit du Roi; & ſi les Regles generales d'une Loi ſi importante pouvoient ſouffrir des exceptions, on en auroit pû faire en vôtre faveur. Auſſi nous n'avons rien à ſouhaiter, ſinon que vôtre lumiere luiſe toujours ſur la montagne; & que ſuivant vos propres exemples, vous répandiez la pure & la ſaine doctrine qui vous a été tranſmiſe par vos prédeceſſeurs.

Continuez donc à enſeigner la ſoûmiſſion que tous les Chrétiens doivent avoir pour l'Egliſe, ſeule veritablement infaillible, & le reſpect qu'ils ſont obligez de rendre aux Succeſſeurs du Prince des Apôtres, à qui Dieu a donné une puiſſance ſans bornes pour l'édification, le ſoin de veiller ſur ſon Troupeau avec autorité ſur chaque Egliſe particuliere, pour y faire obſerver les Canons de l'Egliſe univerſelle, à laquelle ils ſont eux-mêmes ſoûmis.

Et aprés avoir inſtruit vos diſciples de ce qu'ils doivent aux Miniſtres de Dieu, apprenez-leur la ſoûmiſſion & la fidelité qu'ils ſont obligez d'avoir pour leurs Princes.

Le Roi donne tous les jours des marques ſi éclatantes de ſon zele pour la Foi; l'Egliſe en reçoit une protection ſi puiſſante, & il verſe ſur elle ſes graces avec tant de liberalité, au préjudice des droits de ſa Couronne, que nous devons eſperer que le Pape tou-

ché de ſes merveilles, fera enfin les reflexions que nous attendons de ſa prudence ſur les difficultez que l'on a inſpirées à Sa Sainteté; & que l'Egliſe joüiſſant ſous la protection de ce Prince de la tranquilité qu'elle demande à Dieu dans ſes prieres, Elle n'aura plus qu'à veiller ſur elle pour la conſervation de la Foi, de la Diſcipline & de la Morale, & à faire des vœux pour ſon Bienfaicteur, dont la pieté ne ſera pas moins celebre, que les victoires qu'il a remportées ſeul contre toute l'Europe.

DISCOURS FAIT PAR MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT.

En l'Ecole du Droit Canon.

MESSIEURS,

Le même. Il ne faut pas s'étonner ſi quelques-uns de ces ſaints Perſonnages, Succeſſeurs de S. Pierre, ont préſumé de leur pouvoir. On paſſe bien aiſément de la vertu à l'ambition. Dieu cependant a donné S. Pierre à ſon Egliſe comme un Miniſtre, & non pas comme un Maître. Ses Succeſſeurs ne doivent pas faire de la puiſſance l'eſſentiel de leur dignité, & nous en faire un point de conſcience. On les méconnoîtroit parmi les vanitez du monde. Leur exemple eſt plus neceſſaire que leur autorité. Dieu n'eſt venu au monde que pour donner le Royaume du Ciel, & pour ne pas troubler les Princes de la terre : Il n'a fait voir que l'Homme, & a caché la Divinité. C'eſt la Doctrine des Canons, le fondement de nos libertez, & les motifs de l'Edit du Roi que nous vous apportons plûtôt pour affermir que pour diminuer la dignité des Pontifes.

HARANGUE DE MONSIEUR LE PROCUREUR General, en la même Ecole.

LE Roi ayant ordonné que ſon Edit du mois de Mars dernier, & la déclaration preſentée à Sa Majeſté par les Députez du Clergé de France aſſemblez en cette Ville, ſeroient enregiſtrez dans les Facultez du Droit Canonique ; le zele hereditaire, qui anime Monſieur le premier Préſident pour le ſervice du Roi, pour la conſervation des Droits de la Couronne & des libertez de l'Egliſe Gallicane, l'a obligé de venir en ce lieu pour rendre cette action plus ſolemnelle par ſa preſence, avec ſix de Meſſieurs les Conſeillers de la Grand-Chambre, & pour vous aſſûrer de la protection & de la bienveillance du Parlement, également favorable à ceux qui ſervent le Public ſous ſon autorité. Le même.

Les Prélats & les autres Eccleſiaſtiques qui ont fait cette déclaration, reconnoiſſent par ſa premiere partie, que les Princes Souverains ne ſont ſoûmis qu'à Dieu ſeul qui les fait regner : Ils déclarent à leurs Sujets qu'ils ne ſçauroient ſans crime s'élever contre leur Puiſſance, ni manquer à la fidelité & à l'obéïſſance qu'ils leur doivent, ſans offenſer la Majeſté de Dieu que les Rois repreſentent ſur la terre. Et dans le reſte, ils expliquent l'étenduë du pouvoir de l'Egliſe & du Pape dans les matieres Eccleſiaſtiques & ſpirituelles : Et quoi que cette celebre Univerſité, dont vous faites une partie conſiderable, eût toûjours enſeigné la même Doctrine, & que le Parlement eût maintenu par ſes ſoins, ces digues ſi ſagement élevées pour empêcher les débordemens de la Puiſſance, que les flateurs de la Cour de Rome ont voulu donner aux Papes dans les derniers ſiecles ; neanmoins les ſuffrages d'un ſi grand nombre de perſonnes éminentes par leur ſçavoir, par leur vertu & par leur caractere, ſeront encore d'un grand poids pour la défenſe de ces veritez : & l'autorité de la Religion & de la Doctrine ſe trouvant ainſi unie avec celle qu'il plaît au Roi de confier à ſes Officiers ; le concours de ces puiſſances & cette union de ſentimens rendront ces maximes immortelles dans le Royaume, & les garantiront des entrepriſes des Etrangers & de celles des ennemis domeſtiques, qu'il a eu le malheur d'élever quelquefois dans ſon ſein.

Sa Souveraineté indépendante des Rois, eſt une verité certaine établie ſur les deux fondemens qui doivent aſſujettir les lumieres de tous les hommes, & captiver leur intelligence, l'autorité de l'Evangile & celle de la tradition de l'Egliſe.

C'eſt dans cette ſource infaillible de la parole de Dieu que nous apprenons qu'il a placé ſon Trône dans le Ciel, & qu'il a laiſſé les Royaumes de la terre aux Princes qu'il y a établis. Son exemple nous enſeigne la ſoûmiſſion que nous devons à leurs loix, & l'obligation où nous ſommes de leur payer leur tribut.

Les Apôtres inſtruits de ſa Doctrine & les Saints Pontifes qui ont cimenté de leur ſang l'établiſſement de la Foi, ont recommandé aux Fideles cette obéïſſance pour les Empereurs qui les faiſoient maſſacrer, & ceux de leurs Succeſſeurs qui ont attiré plus de veneration par leur vertu & par leur Doctrine, ont eu plus de déference pour les Princes depuis que l'Egliſe les a reçûs au nombre de ſes enfans.

Gregoire VII. qui le premier a entrepris de renverſer les Trônes des Princes, pour s'en élever un ſur leur ruïne, & Boniface VIII. qui ſeul a oſé décider que les Pontifes avoient les deux glaives, & que les Rois n'étoient que des Eſclaves ſoûmis à leur autorité, ont voulu appuyer leurs prétentions ſur la parole de Dieu.

Mais la violence des explications qu'ils ont données à ces Textes Sacrez, le renverſement de leur intelligence naturelle, les conſequences chimeriques qu'ils en ont extorquées contre les ſentimens de l'Egliſe, pluſieurs Decrets ſuppoſez ſous le nom de leurs Prédeceſſeurs, & quelques Conciles : Enfin, les raiſonnemens d'une prudence purement humaine, pleine des ſentimens de la chair & du ſang, ont été les ſeuls prétextes dont ces Pontifes & leurs flateurs ont pû ſoûtenir dans leurs Ouvrages des entrepriſes ſi contraires au Teſtament de Jeſus-Chriſt.

Pour nous, dont les libertez ne conſiſtent que dans l'obſervation exacte des Regles plus proches de la ſource où l'Egliſe doit puiſer ſes lumieres ; nous appellons de ces Papes à leurs ſaints Prédeceſſeurs ; de leurs Decrets nouveaux & injuſtes aux Saints Canons des anciens Conciles. Enfin, nous en appellons à la parole de Dieu même qui nous eſt auſſi favorable qu'elle eſt contraire à ces nouveautez.

Et ſi à des raiſons ſi puiſſantes on vouloit joindre encore une preuve ſenſible à toutes ſortes de perſonnes, il ne faudroit que

comparer les ſuccés malheureux des entrepriſes de ces Papes, qui ont oſé attaquer la Majeſté des Princes avec les benedictions que Dieu a verſées ſur ces Saints Pontifes, qui ont eu une ſi grande ſoûmiſſion pour leurs Souverains.

Saint Leon découvre le renouvellement de l'Hereſie des Manichéens, & la fait condamner dans un Concile de Rome ; il étouffe celle d'Eutichés dans celui de Chalcedoine ; il plante la Foi dans les Deſerts les plus reculez de la Mauritanie ; ſa vertu arrête ce torrent impetueux qui menaçoit Rome du ravage & de la deſolation qui ſuivoient tous ſes pas ; il la garantit de l'embraſement des Vandales, il conſerve les treſors de ſes principaux Temples, & ſauve de la fureur de Genſeric les habitans de cette grande Ville.

Saint Gregoire délivre ſon Peuple de la Peſte & de la Famine par ſes prieres & par ſa charité : Il aſſure la primauté, que Dieu a donnée dans ſon Egliſe à S. Pierre & à ſes Succeſſeurs, & il ajoûte l'Angleterre à l'Empire de JESUS-CHRIST.

Cependant ces grands Papes, ne faiſoient pas difficulté d'appeller les Empereurs leurs Seigneurs, aucuns Sujets de ces Princes ne leur rendoient plus de reſpect : & lors qu'ils ont fait des Loix contraires au ſervice de Dieu, lors qu'ils favoriſoient les ennemis de la Foi ; ces ſaints Pontifes menaçoient-ils leurs têtes ſacrées des foudres de l'Egliſe ? Leur échappoit-il quelque action, quelque parole qui pût faire imaginer à leurs Succeſſeurs, qu'ils euſſent penſé non pas à dépoſer ces Princes, mais à attaquer la Majeſté que Dieu avoit imprimée ſur leur front, & à diminuer dans le cœur de leurs Sujets le reſpect & la fidelité qu'ils leur doivent.

Les prieres à Dieu, la patience, l'humilité & toutes leurs autres vertus étoient les ſeules armes qu'ils croyoient que JESUS-CHRIST leur avoit données pour la défenſe de ſon Egliſe ; & ceux de leur Succeſſeurs qui ont ſuivi leur exemple, ont étendu comme eux le Royaume de leur Maître, aſſuré la paix de l'Egliſe, l'autorité du Saint Siege, attiré la protection & les liberalitez des Princes Chrétiens ; & aprés avoir merité les reſpects de tout le monde pour la ſainteté de leur vie, ils ſont morts de la mort des Juſtes, & leur memoire ſera éternellement en benediction.

Gregoire VII. au contraire, & ceux de ſes Succeſſeurs qui ont imité ſa conduite, ont attiré ſur l'Egliſe & ſur eux-mêmes des maledictions viſibles, ils ont rempli d'horreur & de trouble la

maiſon du Dieu de la Paix. Les Royaumes Chrétiens ont été ravagez par les Guerres qu'ils y ont excitées, la Terre a éte inondée du ſang des Fidéles, les Temples ruïnez, les choſes ſaintes prophanées : Et dans ces tempêtes qui ont deſolé les Etats, les mœurs ſe ſont corrompuës, plus de déference pour les Miniſtres de Dieu, plus de reſpect pour la Religion, les Hereſies ſont entrées dans le Sanctuaire, & pluſieurs de ces Papes obligez de quitter leur Siége, n'ont eu que trop de ſujet de connoître même par la fin déplorable de leur vie, qu'ils ne peuvent eſperer de recevoir le reſpect qui eſt dû aux Vicaires de JESUS-CHRIST, que lors qu'ils en obſervent les préceptes, & qu'ils ſe conduiſent par l'eſprit de ſon Evangile.

Et comme les Princes attaquez, cherchoient dans le pouvoir Souverain que Dieu a donné ſur les Papes à ſon Egliſe un frein capable d'arrêter leurs entrepriſes, ils ont tenté de la dépoüiller elle-même de ſa puiſſance ſpirituelle.

Les Papes ont amaſſé des Docteurs capables de flater leurs paſſions par des impoſtures, & non pas de les contredire par des veritez qui ne leur auroient pas été agréables. Ces Miniſtres corrompus ont abuſé de leur eſprit & de leur ſcience, pour montrer que la volonté de ces Pontifes étoit l'unique regle de leur pouvoir, & que leur autorité ſeule ſouveraine dans l'Egliſe n'avoit point d'autres bornes, que celles qu'ils vouloient bien lui donner.

Voilà l'origine veritable des prétentions qu'ont eu ces Papes de dominer abſolument ſur l'Egliſe, & la ſource funeſte des abus qui ont alteré la pureté de ſa Diſcipline, ſcandaliſé les Miniſtres de Dieu, & fait blaſphemer ſon Saint Nom parmi les Nations.

Quelque prévention qu'ayent les Ultramontains contre ceux qui ont occupé ſi dignement la Charge où j'ai l'honneur d'être ; ils ne laiſſeroient pas encore d'être perſuadez, que ne pouvant imiter les vertus de ces grands Perſonnages, je ſurpaſſe par la dureté de ces expreſſions la liberté avec laquelle ils ont parlé avant moi des mêmes veritez

Mais ils ſeroient ſans doute bien étonnez, s'ils ſçavoient que je ne fais que traduire les termes, dont quatre Cardinaux, & cinq Eccleſiaſtiques les expliquerent au Pape Paul III. aprés qu'il les eût obligez par la Religion de leur ſerment de ne lui diſſimuler aucune des choſes dont la connoiſſance lui étoit neceſſaire pour réformer la Cour de Rome.

Heureux Pontife d'avoir pû trouver un ſi grand nombre de

perſonnes, qui ont oſé porter la verité juſqu'à ſon Trône, où ces fideles Conſeillers diſent qu'elle arrive ſi rarement : Mais plus heureux encore s'il n'a point eu à rendre compte à Dieu dans ſon Jugement terrible, de n'avoir pas fait l'uſage qu'il devoit de ces avis dignes de la vertu de ceux qui les lui donnoient.

Et ſi tous ſes Succeſſeurs n'ont pas le même avantage d'avoir des Miniſtres ſinceres, & ſi éclairez à conſulter ſur leur autorité & ſur celle de l'Egliſe ; ils n'ont qu'à demander quelle en eſt l'étenduë à ceux de leurs Prédeceſſeurs, qui doivent être regardez comme les oracles du Saint Siege & de toute l'Egliſe.

Jules & Innocent I. ſaint Leon, & S. Gregoire & pluſieurs autres qui ont ſuccedé à leurs vertus, auſſi-bien qu'à leur Siege, leur diront que c'eſt aſſez pour eux d'être les Chefs & le premier des membres de l'Egliſe ; que les Canons ſont les Ouvrages du Saint Eſprit qui la conduit par ſes lumieres, qu'ils meritent les mêmes reſpects que l'Evangile ; que leur veritable grandeur & leur obligation la plus étroite conſiſtent à les faire obſerver dans l'Egliſe ; & qu'ils ne trouvent de ſureté & de remede à la foibleſſe, dont leur dignité ne les garantit pas, que d'obſerver eux-mêmes exactement ces ſaintes Regles.

Et ſi la ſincerité de ces bons Papes eſt ſuſpecte aux flateurs de la Cour de Rome, qu'ils écoutent encore la condamnation de leurs nouveautez, qu'Innocent III. a prononcée bien des ſiécles aprés la reconnoiſſance qu'a fait ce ſçavant Pape, que le Concile general le pouvoit dépoſer ; ils trouveront un deſaveu bien ſincere de leur infaillibilité dans le Teſtament de Gregoire XI. Le Diurnus même & les anciens Breviaires de Rome ne leur donneront que trop de preuves des erreurs de quelques-uns de ces Pontifes, dans leſquels ils veulent renfermer toutes les lumieres & toute la puiſſance de l'Egliſe ; & je leur pourrois fournir encore la Conſultation celebre, que fit le Roi Philippe de Valois à des Prélats & à des Docteurs de ce Royaume ſur les erreurs du Pape Jean XXII.

Auſſi la France a toûjours regardé le Concile general, comme le ſeul ſouverain & infaillible Tribunal de l'Egliſe, qu'il repreſente : Et les appellations que l'on y a interjettées des entrepriſes de quelques Papes ; les ſentimens de cette celebre Ecole ; les ouvrages de ceux qui en ont fait les principaux ornemens, & les Arrêts du Parlement, ont toujours conſervé ces maximes executées par le Concile de Piſe, avant les déciſions de ceux de Conſtance & de Bâle, pour leſquels ce Royaume a toujours eu tant d'attachement.

Ce ſont ces ſentimens de l'Egliſe Gallicane, ou plûtôt de l'Egliſe Univerſelle durant ſes onze premiers ſiecles, que les Députez du Clergé ont renouvellez par l'Acte qu'ils en ont preſenté au Roi. Et comme Sa Majeſté a ordonné que leur Declaration ſervît de Regle, pour enſeigner à ſes Sujets les ſentimens, que des Chrêtiens éclairez doivent avoir ſur la puiſſance de l'Egliſe & ſur celle des Papes, ſans en diminuer l'étenduë par une revolte temeraire, & ſans en tolerer les excés avec une ſervitude blâmable. Cette Compagnie eſt plus obligée qu'aucune autre à obſerver cet Edit, puiſque le rétabliſſement de l'étude du Droit Civil lui donne pour ſes Diſciples preſque tous ceux qui ſont deſtinez à remplir les principales Charges dans la Juſtice du Royaume: Et comme pluſieurs ne deviendront pas ſeulement les arbitres de la vie, de l'honneur & des biens des Particuliers, mais qu'entrant dans les Parlemens ils ſeront encore obligez d'y conſerver les droits de la Couronne, & les libertez de ce Royaume; Vous devez redoubler vos efforts pour vous acquitter dignement d'un emploi ſi conſiderable, & puiſant toujours vos ſentimens dans les ſources du Droit Canonique que vous enſeignez, apprendre en même tems à ceux qui vous écoutent cette regle de Tertullien, pour faire un juſte diſcernement des decrets que l'on y a ramaſſez, *Id eſſe Dominicum & verum quod ſit prius traditum; id autem extraneum & falſum quod ſit poſterius immiſſum.*

Et quoique vous ayez acquis par vôtre travail beaucoup de capacité; ce vous eſt encore un grand avantage d'avoir agregé à vôtre Corps pluſieurs perſonnes qui peuvent vous aider beaucoup par leurs lumieres & par leur experience, à l'execution d'un ouvrage ſi important à l'Egliſe & à l'Etat.

Profitez donc des conſeils de ceux qui rendent tous les jours ces Arreſts avec tant de ſageſſe & de capacité, & qui étant de tres-grands Magiſtrats, ſçavent parfaitement tout ce qui eſt neceſſaire dans une Profeſſion ſi importante & ſi difficile & dans laquelle ils ont acquis tant d'eſtime & de reputation.

Dans la confiance que vous executerez ponctuellement les Ordres du Roi, & que vous ſoutiendrez l'eſperance que le Public a conçûë des nouveaux Reglemens de cette Ecole,

Je requiers pour le Roi, &c.

REPONSE

REPONSE EN FORME DE REMERCIMENT.

De Monſieur de Bazin de Beſons, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Doyen d'honneur de la Faculté.

LA Faculté de Droit reçoit, MESSIEURS, avec reſpect les Ordres du Roi, & elle ſe trouve encore ſenſiblement obligée lorſque ſes volontez lui ſont expliquées par des Perſonnes auſſi illuſtres par leur naiſſance & leur merite, que diſtinguées par leur dignité & par la grandeur de leurs emplois.

Elle regarde les propoſitions qui ſont autoriſées par cette Déclaration, comme un renouvellement des anciennes maximes que la tradition a fait paſſer juſqu'à nous avec toute ſa pureté, & deſquelles vous avez été, MESSIEURS, les défenſeurs toutes les fois qu'on les a voulu attaquer.

Ce ſeroit abuſer d'un tems auſſi précieux que le vôtre, que de vous expliquer par un long diſcours les ſentimens de ceux qui compoſent cette Faculté. Vous ſerez beaucoup mieux perſuadez de leur obéïſſance par les leçons publiques & particulieres qui s'y feront, par les Theſes que l'on y ſoûtiendra, par le ſoin que l'on prendra d'y élever ceux qui ſeront commis à leur conduite; & cela vous perſuadera mieux de la ſincerité de leur doctrine, que vous ne pourriez l'être par mes paroles.

HARANGUE D'UN PRELAT QUI REMERCIE le Parlement de l'avoir choiſi pour celebrer la Meſſe, à l'ouverture du Palais.

MESSIEURS,

L'honneur que cette illuſtre Compagnie m'a fait de me choiſir pour une fonction auſſi venerable & auſſi ſainte que celle dont je viens d'être le Miniſtre, excite en moi de grands ſentimens de reconnoiſſance. Mais de toutes les raiſons qui m'obligent d'y être ſenſible, il n'y en avoit point de plus puiſſante que l'occaſion

M. l'Evêque de Perpignan.

favorable où je me trouvois de faire connoître publiquement & en preſence même de cette auguſte Cour, le profond reſpect & la ſincere veneration que j'ai, non ſeulement en general pour tous les ſages Magiſtrats qui la compoſent, mais encore en particulier pour celui qu'une vive penetration, un juſte diſcernement, & une application infatigable rendent ſi digne d'en être le Chef. J'ai ces ſentimens reſpectueux pour ceux qu'une probité reconnuë, & une droiture inflexible diſtinguent bien plus que le rang qu'ils occupent, & que la majeſté de la Pourpre dont ils ſont revêtus: & enfin j'ai cette veneration pour ces celebres Organes du Roi & du Public qui ne ſe font jamais entendre qu'en faveur de la Juſtice, de la verité, & de l'innocence. Ce reſpect a pris dans mon cœur de profondes racines, & il n'eſt pas moins l'effet de ma raiſon qu'une ſuite de mon éducation. Je ſuis né d'un Pere qui l'a vivement imprimé dans mon ame par ſon exemple, & cet exemple a été ſoûtenu de tant d'autres qui m'étoient domeſtiques, que j'aurois démenti le ſang qui me lie à pluſieurs Magiſtrats de ce Corps illuſtre, ſi je n'en avois les grandes idées qu'ils en conçoivent eux-mêmes. Quand dans un âge plus avancé j'ai voulu examiner les préjugez de mon enfance, c'eſt alors que je me ſuis confirmé dans ces ſentimens reſpectueux qui étoient formez en moi, & que j'ai reconnu dans ce Parlement auguſte tant de grandeur, tant de lumiere & tant de ſageſſe; que m'abandonnant entierement à tous les mouvemens que pouvoit produire un ſi beau mêlange, je me ſuis fait une heureuſe neceſſité de le regarder comme un objet qui demande toute mon eſtime & ma conſideration. Auſſi peut-on dire, MESSIEURS, que la Juſtice ſemble avoir choiſi cet auguſte Corps comme un Sanctuaire venerable pour établir ſa demeure, ſoit que l'on conſidere l'équité de vos Arrêts, la ſeverité que vous exercez contre les vices, le zele que vous faites paroître pour étouffer les mauvaiſes doctrines, la protection que vous tenez toujours à gloire d'accorder à l'Egliſe en la perſonne de ſes ſacrez Miniſtres, & vôtre attachement inviolable pour les droits de la Couronne.

Ces rares qualitez enſemble rendent vôtre Compagnie non ſeulement la ſource de la felicité des Peuples qui reconnoiſſent vos Loix, mais encore le modele & la regle de tous les autres Tribunaux du Royaume. Vous êtes dans une ſi haute eſtime dans toute l'Europe, que pluſieurs Souverains ont reconnu vôtre integrité, en ſoûmettant volontairement leurs plus importans interêts à la déciſion de vos Oracles. Je ne crains point que les témoi-

gnages ſinceres que je me ſens obligé de rendre à vôtre auguſte Compagnie ſoient imputez aux flateries lâches & groſſieres où les Orateurs ont ſi ſouvent recours, mais où la grandeur & la ſainteté de mon miniſtere ne permet pas que je m'abaiſſe. Non ſeulement on ne peut douter de ce que j'ai avancé, mais il n'y a perſonne qui puiſſe être ſurpris, que tous les Parlemens prennent pour regle un Parlement qui ſe regle lui-même ſur le plus grand Roi du monde; un Parlement qui n'a pour modele de ſa conduite, de ſon eſprit, de ſa Juſtice, de ſon integrité, de ſa pieté, de ſes jugemens, que l'eſprit, la conduite, l'integrité, la pieté, la conduite du Monarque le plus accompli qui fut jamais. C'eſt un glorieux avantage pour vous, MESSIEURS, que voulant remplir tous les devoirs de vôtre redoutable Miniſtere, au lieu de conſulter pour cela des Livres morts & inanimez, au lieu de rappeller le ſouvenir de ces grands Hommes qui ont été l'admiration de leurs ſiecles, & qui cependant ne nous ont laiſſé que des Loix douteuſes ou imparfaites, vous n'avez qu'à étudier les actions de Loüis le Grand, actions qui lui faiſant porter à ſi juſte titre les noms auguſtes de Pere du Peuple, de Protecteur de l'Innocence, de ſoûtien de la Foi, d'Ange exterminateur des Hereſies, & des nouveautez également contraires à la Religion & à l'Etat, ſont comme autant de regles fidelles, comme autant de Loix vivantes qui vous conduiſent avec aſſûrance & ſans craindre l'égarement. Vous avez toujours devant les yeux ſes actions glorieuſes, & vous ſçavez l'avantage que vous en tirez dans les routes pénibles de la Juſtice. S'il eſt queſtion du bien du Peuple, on voit ce grand Prince ſacrifier ſes interêts à l'utilité du Public, & ſe dépoüiller lui-même en faveur de ſes Sujets, d'un droit que ſa Juſtice conſerve religieuſement au moindre de ceux qui lui ſont ſoûmis. S'il faut pourſuivre le crime, il eſt aiſé de remarquer les degrez d'éloignement & d'horreur avec lequel ce Monarque l'enviſage, ce zele ardent dont il eſt animé pour le punir, les ſages meſures qu'il prend pour en prévenir les deſordres, & la juſte rigueur dont il s'arme pour le bannir entierement de ſes Etats. C'eſt par les ſoins que ſes Magiſtrats ont de l'imiter, qu'ils apprennent à rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, comme ils ſçavent rendre à Ceſar ce qui appartient à Ceſar.

Ils voyent la foi vive du Roi à ſoûtenir la Religion de nos Peres, & à la faire triompher d'une malheureuſe & obſtinée Hereſie qui la troubloit depuis ſi long-tems. On n'a qu'à lire ſes

Déclarations & ſes Ordonnances pour y voir avec autant d'admiration que d'étonnement, que leur juſtice, leur moderation, leur douceur, ſoûtenuës du bras du Tres-haut, entre les mains de qui ſont les cœurs des Peuples & des Rois, ont ſuffi pour abbatre ces Temples prophanes où régnoient le menſonge & l'eſprit d'aveuglement; Pour diſſiper ces faux Paſteurs qui nourriſſoient du pain de l'erreur, des brebis égarées ſorties de leur veritable troupeau; Pour aneantir ces cultes monſtrueux, ſelon leſquels les malheureux Chrétiens ſans Chef profeſſoient une Religion ſans ſacrifice; Pour révoquer à jamais ces déplorables Edits, qui étoient l'ouvrage d'un Peuple aveuglé, & dont la force & la neceſſité des tems avoient contraint le Parlement de charger ſes Regiſtres: Enfin pour ſapper juſques aux fondemens une Hereſie que l'eſprit d'indépendance avoit fait naître, que la rebellion avoit établie au milieu du carnage & des horreurs de la guerre, que le libertinage avoit conſervée juſques à ce tems, & qui ſubſiſteroit encore parmi nous, ſans le zele infatigable de nôtre invincible Monarque.

HARANGUE POUR L'ENREGISTREMENT D'UN Edit, qui en révoque un autre le 22. d Octobre de l'année 1685.

LA CHAMBRE DES VACATIONS du Parlement de Roüen s'étant aſſemblée extraordinairement par ordre du Roi pour la vérification de l'Edit, qui révoque celui de Nantes, le Subſtitut du Procureur General en demanda l'enregiſtrement en ces termes.

MESSIEURS,

Mr. le Noble. L'Edit de Nantes avoit été extorqué les armes à la main par les prétendus Réformez il y a prés d'un ſiecle. C'étoit le fruit de leur rebellion; & pour ne pas réveiller la memoire de tout ce qui s'étoit paſſé durant les troubles, nos Rois avoient bien voulu differer la deſtruction de cet ouvrage, qui a été ſi long-temps le monument odieux des guerres civiles que ceux de la Religion

Prétenduë réformée avoient excitées dans le Royaume. Mais quoique la force & la violence euſſent donné l'être à cet Edit, le Roi, dont la bonté eſt égale pour tous ſes Sujets, ne tient pas, pour les faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe, les mêmes voyes qu'ils avoient priſes pour s'en écarter. On peut dire que ce Monarque, dans tout ce qu'il fait, eſt comme les grands fleuves dont les eaux coulent inceſſamment pour l'utilité publique, & qu'il reſſemble à ces Aſtres du premier ordre, qui ne quittent jamais la route que la main de Dieu leur a marquée. Aprés la lecture qui vient d'être faite de l'Edit portant révocation de celui de Nantes, ouvrage digne de la puiſſance, de la clemence & de la pieté du Roi, nous ne pouvons pas douter qu'il n'ait reçû avec profuſion cet or divin, dont parle Platon, que le Soleil ne forme pas dans la terre, mais que le Ciel produit dans les grandes ames. Ceux de la Religion Prétenduë réformée doivent, à la vûë d'un ſi ſaint Edit, reconnoître l'erreur où leur aveuglement volontaire les a retenus juſqu'à preſent, aprés que leur naiſſance & leur éducation les y avoient malheureuſement engagez. La Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine eſt la créance de nos Rois, la Religion de l'Etat & la foi de nos Peres. Au contraire la Religion Prétenduë réformée étoit une nouveauté introduite par la corruption des mœurs & de l'eſprit, qui n'avoit été tolerée que pour le bien de la paix, & à laquelle on pouvoit juſtement appliquer les paroles de Tertullien, quand il dit, que ce qui n'étoit que permis & ſouffert n'étoit pas bon Par le Droit Romain les enfans ne devoient point reconnoître d'autre Religion, avoir d'autre Culte, ni admettre d'autres Sacrifices que ceux de leurs Peres. Minutius Felix, l'un des plus celebres Avocats de cette République, diſoit à la gloire de Dieu, qu'il falloit diſtinguer les Rois, les Peuples, & les Nations, mais qu'il n'y avoit qu'un Dieu pour tout l'Univers dont il étoit le Createur. *Gentes Nationeſque diſtinguimus, Deo una domus eſt mundus ſic totus.*

Si dans le Paganiſme qui étoit un tems de tenebres & d'obſcuritez, il étoit permis de ſe faire toute ſorte de Dieux & de cultes; doit-il être permis à des Chrétiens qui n'ont qu'un même Dieu, qu'un même Baptême, qu'une même Foi, & qu'un même Roi, de ſe former differentes opinions qui les ſéparent de l'unité de l'Egliſe, hors de laquelle il n'y a point de ſalut? C'eſt pour ce ſujet que ſaint Auguſtin déplorant ces diviſions s'écrioit avec douleur, quand il voyoit les Egliſes des Catholiques uſurpées par les Donatiſtes. *O domus miſera! Chriſti titulos habes, noli eſſe*

Donati poſſeſſio. Graces à Dieu & au Roi, nous n'avons plus beſoin de faire de ſemblables plaintes, l'Edit qui révoque celui de Nantes va être ſuivi ſans doute d'une réünion generale de tous nos freres ſi ardemment deſirée de tous les gens de bien. Jacob ſe glorifioit autrefois d'avoir été ſi fidele à garder le troupeau de Laban, qu'on ne pouvoit lui reprocher qu'aucun mal y fût arrivé par ſa faute, s'étant ſouvent privé du ſommeil pour le veiller durant la nuit, & ne s'étant point donné de repos pour le conduire pendant le jour. Nous voyons aujourd'hui que le Roi faiſant les fonctions de Paſteur, & d'Evêque ſeculier de ſon Royaume par le ſoin continuel qu'il prend d'en extirper l'Hereſie, n'a pas moins de zele & d'activité pour ſanctifier tous ſes Sujets, & les inſtruire des veritez orthodoxes, que Jacob en avoit pour la conſervation du troupeau de Laban, qui avoit été confié à ſa conduite. La gloire des Rois ne conſiſte pas à être élevez ſur le Trône; mais à meriter par des actions heroïques le Sceptre qu'ils portent. Quoique nôtre invincible Monarque, depuis ſon avenement à la Couronne, lui ait donné beaucoup plus d'éclat qu'il n'en a reçû, la revocation de l'Edit de Nantes qui détruit un Schiſme qui avoit fait une ſi grande playe à l'Egliſe & à l'Etat, ſera un Eloge immortel qui rendra ſa memoire plus précieuſe à la Poſterité, que le ſouvenir de tous les Peuples qu'il a vaincus, & de toutes les Victoires qu'il a remportées. Nous ne pouvons mieux en cette occaſion ſeconder les intentions de Sa Majeſté, que de requerir inceſſamment l'enregiſtrement, la publication & l'execution de cet Edit.

HARANGUE QUI SERT DE SUITE à la précedente.

M. le Préſident de Beccdelièvre.

TOut le monde ſçait que l'Edit de Nantes qui fut publié en faveur de la Religion Prétenduë reformée, ne fut donné pendant les troubles que pour appaiſer les Guerres Civiles. Ceux de cette Religion qui avoient les armes à la main, forcerent en quelque façon Henry le Grand de leur accorder des Priviléges dont ils étoient indignes. Il y avoit lieu d'eſperer qu'ils profiteroient des graces qui leur avoient été faites, & qu'ils rentreroient dans leur devoir; mais regardant cet Edit comme une ſauve-garde, ſous laquelle ils vivoient en repos, ils ſe ſont vainement perſuadez que l'on ne pouvoit plus les détruire. Cet ouvrage impor-

tant étoit reſervé à la piété de nôtre Auguſte Monarque. Il n'y avoit que lui qui fût capable d'entreprendre une ſi grande affaire, & de renverſer ce Monſtre de l'Héréſie qui a deſolé ſi long-tems le Roïaume. Aprés avoir vaincu ſes Ennemis, domté les Barbares, & donné la Paix à l'Europe, il a tourné tous ſes ſoins à la converſion de ceux de la Religion Prétenduë reformée. Il a eſſayé juſqu'à preſent de les gagner par la douceur. Les Declarations qu'il a envoyées depuis quelque tems n'ont point eû d'autre but. Des Villes, & même des Provinces entieres en ont profité, mais pluſieurs de cette Religion s'étant rendus plus opiniâtres, & s'aigriſſant de jour en jour, au lieu de ſuivre les avis qu'on leur a donnez, il a été enfin neceſſaire de révoquer cet Edit par la Déclaration dont on vient de faire la lecture. Les voici réduits dans une heureuſe neceſſité de rentrer dans le ſein de l'Egliſe, & d'abandonner leurs erreurs. Nous eſperons qu'ils ſeconderont les bonnes intentions de Sa Majeſté, & qu'ils voudront bien écouter les Inſtructions que l'on ſe prépare à leur donner.

I

HARANGUE PRONONCEE A L'OUVERTURE d'un Préſidial.

M. de Razes Lieutenant General de Poitiers.

IL n'eſt pas neceſſaire d'avoir recours à l'Antiquité pour orner nôtre entrée dans le Palais, ni de chercher dans les Siécles paſſez de l'autorité pour imprimer le reſpect qui eſt dû à la Juſtice, la ſoumiſſion & l'obeïſſance que nous devons à ſes Loix. Nous n'avons qu'à voir les Ordonnances de nôtre auguſte Monarque, & à conſiderer que la Juſtice eſt le fondement de toutes ſes grandes & ſurprenantes Actions, pour en faire connoître le merite, par un bonheur auſſi ordinaire à cet Etat, qu'il étoit autrefois rare & admiré du tems de ces anciens Tyrans. Le Prince, & ſes Sujets, ne plaident que dans le même Tribunal; & le Roi eſt ſi moderé dans l'uſage de ſa Puiſſance, qu'il met ſon Sceptre entre les mains des Loix vivantes, & deſcend de ſon Trône pour y faire monter la Juſtice. Il confie le ſoin particulier des interêts de ſa Couronne à ceux qu'il honore du titre de ſes Avocats & de ſes Procureurs, qu'il n'oblige de parler que lors que la raiſon le deſire, & à ne pas rendre ſa Puiſſance victorieuſe, mais à attendre la déciſion des Officiers qu'il a établis. Il conſerve les mêmes ſentimens dans le Triomphe éclatant de ſes Armes. Sa Juſ-

tice avoit commencé la guerre, ſa Valeur l'a faite, ſa Clémence l'a finie. Il pouvoit augmenter ſes Victoires ; mais en leur donnant lui-même des bornes, il s'eſt contenté de châtier ſes Ennemis ſans les détruire, & a fait reſſentir l'effet de ſa Juſtice à ſes Alliez auſſi puiſſamment par la force de ſes Armes, qu'à ſes Sujets par la ſageſſe de ſes Loix, en remettant le Roi de Suéde en poſſeſſion des Places dont il avoit été dépoüillé. Lorſque pour entretenir une Paix profonde il veut regler l'étenduë de l'Alſace, il reconnoît pour Juges ceux qu'il avoit donnez aux Habitans de cette grande Province ; & s'il paroît des Troupes auprès de Straſbourg, ce n'eſt que pour faire obſerver leurs Arrêts qui ſont ſi équitables, que cette grande Ville fameuſe tant par la force & la richeſſe de ſes Habitans, que par la plus puiſſante Artillerie de l'Europe, pour ſoûtenir des Loix qu'elle s'étoit preſcrites, vient ſe ſoûmettre à celles de nôtre incomparable Monarque, qui rétablit l'Evêque dans ſes droits, ſon Egliſe dans la pratique de ſes anciennes & ſaintes Ceremonies, & commence à y détruire l'hereſie de Luther comme il fait celle de Calvin au milieu de ſon Royaume. N'eſt-ce pas ce que nous voyons tous les jours par les ſoins de nôtre illuſtre Prélat, également pieux & ſçavant, qui dans ſes Miſſions fait des Converſions miraculeuſes, & qui par ſes viſites continuelles rend des ſervices conſiderables à l'Egliſe & au Roi ? Ce grand Prince ne voulant rien épargner pour retirer ſes Sujets de l'erreur, verſe ſes charitez ſi abondamment, qu'il épuiſe le fond le plus aſſeuré de ſes Finances, par le miniſtere d'un des plus éclairez Intendans de ſon Royaume, qui donne autant de marques de pieté envers Dieu, & d'attachement pour le ſervice du Roi, que ceux de ſon nom en ont autrefois donné dans les premieres Charges qu'ils ont ſi dignement exercées, & dans les Hauts Emplois que leur valeur leur a procurez. Ce digne Heritier de tant de vertus a ſi puiſſamment agi, que nous ne comptons plus les Convertis, parce que le nombre en eſt infini. Les rudes accés d'une fiévre aiguë n'ont pû diminuer ſon ardeur, & il l'a pouſſée ſi loin, que nous eſperons de voir bientôt ce grand Ouvrage accompli, & nôtre Province délivrée de l'héréſie que Calvin y avoit ſi fortement établie par les premieres ſemences de ſa mauvaiſe Doctrine. Il n'y a rien de ſi convenable aux deſſeins de nôtre grand Roi, qui comme Fils aîné de l'Egliſe, s'employe continuellement pour l'accroiſſement de ſon Empire, & lui donne de nouvelles marques de la gloire qu'il trouve à la proteger, en prenant poſſeſſion, en vertu des legitimes Traitez qu'il a faits, des

principales

principales Places de l'entrée de l'Italie, afin d'être plus facilement en état, par des paſſages qu'il s'ouvre, de garantir le Saint Siége des inſultes des Infideles, dont il eſt ſi ſouvent menacé. Nous ne devons pas être ſurpris de tant de ſuccés avantageux dont nous voyons ſes projets ſuivis, ni de ce qu'il n'eſt pas moins au deſſus des autres par la grandeur de ſes actions, que par la dignité de ſon Sceptre. Il regne par la juſtice, c'eſt ce qui lui attire tant de felicitez; c'eſt ce qui fait qu'il étonne toute l'Europe autant par les merites de ſa vertu, que par les miracles de ſon regne. Je n'entreprends pas de faire ici ſon Eloge. Cette gloire eſt dûë à ces perſonnes illuſtres qui préſident dans les premieres Compagnies du Royaume, & qui dans le tems que je vous parle employent la majeſté de leur éloquence pour décrire les actions de nôtre grand Prince. Je me contenterai de vous dire qu'il n'eſt pas ſeulement juſte dans ſes guerres, genereux dans ſes combats, moderé dans ſes triomphes, & clement dans ſes victoires; mais qu'il eſt maître de ſes paſſions, & que pouvant augmenter l'étenduë de ſes Etats en augmentant ſes conquêtes, toutes ſes actions ont été réglées par la juſtice, laquelle eſt le fondement de la Monarchie, & procure ſa durée.

Avocats, dans vos nobles emplois, ne combattez pas tant pour l'honneur de la victoire que pour la défenſe de la verité, & ne plaidez jamais de cauſes que vous ne les croyiez juſtes.

Procureurs, ne flatez pas vos Parties dans leurs interêts; puis que le Roi ne veut que ce qui eſt juſte, ſans ſe ſervir de ſa puiſſance. Apprenez-leur à ſe ſoûmettre aux Loix & aux Regles de la Juſtice.

HARANGUE D'UN AVOCAT GENERAL ſur la Déclaration du Roi contre les Duëls.

MESSIEURS,

Il ſemble que les Déclarations que l'on renouvelle ſi ſouvent & ſi inutilement contre les Duëls irritent les maux inveterez qu'elles veulent guerir. Ce crime impetueux aprés avoir charmé l'opinion du ſiecle, & entraîné l'approbation generale, ſe révolte contre la Loi, & ſemble triompher de l'autorité des Or-

M. Quarré Avocat General au Parlement de Bourgogne.

donnances. *Malum eſt quod apud nos vetabitur ſemper & ſervabitur.* Cette fureur conçûë d'abord dans le cœur de la Nobleſſe, ſe gliſſe peu à peu juſques aux extrémitez des derniers membres de l'Etat. Tout le peuple adore ce phantôme d'orgueïl qui regne en France & y paſſe en coûtume. Mais quel remede, MESSIEURS, *Ubi quæ fuerant vitia mores ſunt?*

On s'imagine que ce faux & dangereux prétexte de point d'honneur juſtifie le Duël, & annoblit même l'infamie des ſupplices, au lieu de conſiderer qu'il fait manquer à l'obéïſſance. Les défenſes & les peines provoquent à la rebellion. Un Gentilhomme offenſé, croit que la grandeur du danger doit enfler ſon courage, que la mort & la honte qui le menacent relevent ſon honneur; elles lui perſuadent que par un même combat il doit triompher de la majeſté de la Loi, & de la vie d'un ennemi. Il croit que ſa valeur doit ſeule réparer ſes injures, qu'il ne peut demander juſtice qu'à ſon épée, que ſa profeſſion ne lui permet pas de recourir à un Juge, & qu'il lui ſeroit auſſi peu ſéant de ſe plaindre aux Magiſtrats, qu'il ſeroit poſſible aux Magiſtrats de garantir ſa réputation. Comme le droit des gens permet de repouſſer la force par la force, & que la Loi ne pouvant nous conſerver la vie que l'on nous veut ôter, nous confie la liberté de nous défendre ſans nous obliger d'attendre vainement ſa protection; de même un Gentilhomme qui croit que la Juſtice ne peut dégager ſa réputation d'une infamie qui lui paroît inévitable, il s'imagine qu'il ne lui reſte que la voye des armes, & qu'il ne peut ſe diſpenſer de l'employer. Si les Edits, les Loix & la raiſon lui défendent de recevoir un cartel, le droit naturel, la coûtume & l'honneur lui commandent ou lui permettent de l'accepter. En un mot, il eſt perſuadé que l'on ne peut condamner un crime qui eſt voiſin d'une vertu heroïque.

Vous ſçavez, MESSIEURS, que ce ſont les fauſſes apparences qui ont autoriſé ces parricides volontaires, que la licence & l'impunité en ont toûjours été les garants. De ſorte que le Roi ayant vû que cette fureur s'étoit établie inſenſiblement ſur l'opinion commune, & qu'un faux éclat de témerité l'entretenoit, a eu recours à des remedes extraordinaires pour des maux que la Loi civile ne pouvoit guerir. Pour décider du point d'honneur, il a commis des Juges qui prennent ſoin de convaincre la Nobleſſe de ſes erreurs, d'interpreter les injures & les reſſentimens; de ménager les réparations, & reprimant les violences, de faire diſtinguer la brutalité de la veritable va-

leur. Digne & glorieux emploi des Maréchaux de France, pourvû qu'il ait le ſuccés qu'on lui doit deſirer, & que leur arbitrage ne choque jamais la ſeverité de la Juſtice ordinaire. Les peuples ſe laiſſent emporter à leurs inclinations, & les vices qui ſe gliſſent dans leurs mœurs s'apprivoiſent peu à peu par le conſentement general, & regnent enſuite ouvertement quand ils ont obtenu cette approbation du public.

Mais ſi les Nations entieres ſe trompent & ſe portent à un crime ſi déteſtable, le Roi ne peut ſouffrir une rebellion qui voudroit le dépoüiller du droit de rendre la Juſtice. Il montre que c'eſt à ſon diſcernement & à ſa volonté à former la nature de l'honneur & de la réputation, ſur le modele que fourniſſent la Loi & la raiſon.

Auſſi par quelle temerité un inſolent Duelliſte attaquera-t'il l'autorité des Ordonnances ? quel droit aura-t'il de commettre ſa vie & ſa fortune au ſort d'un combat ?

Y a t'il un reſſentiment qui puiſſe légitimement engager un ſecond dans une querelle où il n'eſt point offenſé ? Quelle viſion le peut contraindre d'entrer dans la ſocieté d'un crime, d'un deſeſpoir, d'une promte mort ou d'une entiere ruïne ? Nôtre grand Monarque a levé ce dangereux ſcrupule à la Nobleſſe, il a fait voir que la generoſité & la ſoûmiſſion ne ſont pas incompatibles, & qu'un Roi ſage & puiſſant peut faire plier ſous ſes ordres les coûtumes les plus generalement établies.

Comme il ſeroit difficile à ces illuſtres Arbitres du point d'honneur d'appaiſer la révolte de l'offenſé, s'ils n'avoient recours qu'aux voyes de la douceur, Sa Majeſté veut que l'on ajoûte les peines aux remontrances. De ſorte que l'on punit ſeverement un Agreſſeur, & l'on ordonne pour la perſonne offenſée des réparations que l'on ne tiroit autrefois que de ſon épée.

HARANGUE D'UN MAGISTRAT DE POLICE pour propoſer dans un Hôtel de Ville de ſupplier tres-humblement le Roi de permettre que l'on éleve ſa Statuë dans une Place de la même Ville.

MESSIEURS,

M Chaluet Aſſeſſeur de Marſeille, de l'Académie d'Arles.

L'Image de Loüis le Grand, que ſes heroïques vertus, ſa bonté paternelle pour ſes Sujets, ſes Exploits inouis dans la guerre, ſa ſageſſe incomprehenſible dans la paix, ont gravé dans nos cœurs; cette auguſte Image, dont la diſtance des lieux ne peut nous empêcher de recevoir l'aimable impreſſion : Il eſt tems de la produire au dehors, de l'expoſer aux yeux de toutes les Nations, que le commerce ou la curioſité attire parmi nous, & de laiſſer à la poſterité un monument éternel de nôtre bonheur & de nôtre zele.

Marſeille fameuſe ſœur de Rome ! cher objet de l'admiration de tous les Peuples de l'Univers ! ancienne Académie des Sciences & des beaux Arts ! Ville celebre par ta ſituation heureuſe, par la ſeureté, l'affranchiſſement & la commodité de ton Port; mais plus celebre encore par ton inviolable fidelité, il te manque le principal de tes ornemens. La Statuë de ton Roi, de ce grand Monarque, qui dans les ſiecles idolâtres auroit merité des Temples & des Autels, doit embellir, doit conſacrer ta vaſte enceinte; & aprés cela tu n'as plus rien à deſirer pour ta gloire.

Mais où m'engage inſenſiblement l'ardeur de mon zele particulier ? Que puis-je me propoſer en parlant à cette Aſſemblée ? Diſcours inutile, diſcours injurieux, MESSIEURS, ſi je vous faiſois ce tort, de m'imaginer que vous avez beſoin d'être perſuadez pour conſentir à la propoſition qu'on vient de vous faire.

Témoin de la joye qui a éclaté dans vos yeux & ſur vos viſages, quand vous l'avez entenduë; je ne ſcai ſi l'impatience où vous êtes de conclure cette déliberation ſolemnelle que vous avez mille fois prévenuë dans vos entretiens, me permettra d'achever un diſcours que je conſacre pour vous & pour moi à la gloire immortelle de LOUIS LE GRAND dans une oc-

caſion où Marſeille condamneroit un lâche ſilence.

Suſpendez, MESSIEURS, pour quelques momens cette juſte & loüable impatience; & bien que je n'aye rien à vous dire que vous ne penſiez vous-mêmes, & que tout le monde ne penſe & ne publie comme nous, agréez que ſans art, & avec cette naïveté que nôtre Ciel & nôtre génie nous inſpirent, j'explique ici nos penſées communes ſur la Statuë qu'on vous propoſe d'ériger. Nous ſçavons qu'aucun autre Roi n'a ſi juſtement merité ce témoignage de nôtre zele, & que l'Image de nôtre grand Monarque ne ſçauroit être placée dans un lieu plus avantageux que le ſein de nôtre patrie.

La Providence mit la plus belle couronne ſur la tête auguſte de ce grand Roi dans ſon enfance; & la Fortune qui ſembloit prévoir que la vertu de ce merveilleux Enfant ne lui laiſſeroit rien à faire pour lui quand il regneroit par lui-même, ſe hâta de le combler de ſes faveurs; elle le rendit victorieux, & redoutable dés les premieres années de ſa belle vie.

Durant le tems qui ſucceda à ſon enfance, la ſageſſe d'une heroïne, & la prudence d'un grand Miniſtre, eurent part au Gouvernement, tandis que ce feu dont toute la terre devoit ſentir la chaleur, ou recevoir la lumiere, achevoit de s'allumer. Mais à peine LOUIS gouverne ſeul, qu'il ſe montre digne du titre de GRAND, que le conſentement general de tous les Peuples lui a donné. Il met en uſage un nouvel Art de regner qu'il n'a appris de perſonne, & où perſonne ne pourra peut-être jamais atteindre, ſi ſon auguſte Fils n'en eſt excepté. Il n'a de Miniſtres que pour la dignité & pour la bienſéance, & non pour la neceſſité & pour le beſoin. Appliqué à tous les devoirs qu'il ſe fait dans la Royauté, comme s'il n'en avoit qu'un ſeul à remplir; aimé, reveré au dedans, admiré, redouté au dehors; Arbitre de la Guerre, dont il a changé les maximes; Arbitre de la Paix, dont il a toûjours reglé les conditions: il ſemble qu'il n'eſt pas ſorti de cette longue ſuite de Rois qui revivent en ſa perſonne, mais que Dieu ſeul a pris plaiſir à le former.

Il y a eu tant de mains ſçavantes qui ſe ſont occupées à écrire ſes loüanges, tant de bouches éloquentes qui ſe ſont ouvertes pour les prononcer, qu'il a toûjours été loüé; mais il a toûjours été au deſſus de tous les Eloges, & je ne ſerois qu'un foible écho ſi j'oſois entreprendre de dire une partie de ce que l'on doit publier à ſa gloire.

Une ſeule reflexion me ſuffit, les Loix renouvellées, les abus

de la Juſtice réformez, & ſes longueurs retranchées, le Commerce libre & floriſſant, les Finances reglées, la Diſcipline rétablie dans les troupes, l'Etat conſervé dans une paix profonde, les Autels relevez, l'Hereſie éteinte, le Duël aboli, & la valeur Françoiſe réduite à ſon légitime uſage; la Nobleſſe purifiée, les deſordres bannis, la Vertu récompenſée, les Sciences favoriſées, les Arts cultivez, les forces Navales du Royaume, ſi peu conſiderables autrefois devenuës ſi redoutables & ſi heureuſes: Tant de grandes choſes que je rapporte ſans ordre, parce que mon eſprit s'y confond; que je propoſe ſans ornement, parce qu'il n'y a point d'ornement qui ne cede à leur grandeur & à leur beauté naturelle; tant d'autres merveilles également ſurprenantes que je ne dis pas, qu'il eſt plus facile de concevoir que d'exprimer, & que je révere avec ce ſilence reſpectueux, qui eſt l'effet ou le langage de l'admiration. Que dis-je! Une ſeule de toutes ces grandes choſes, capable de rendre immortelle toute autre vie que celle de ce grand Roi, ne merite-t'elle pas la Statuë que nous lui allons ériger?

Ne nous flatons pas pourtant, MESSIEURS, de pouvoir contribuer, ou ajoûter quelque choſe à la gloire de Sa Majeſté par cet hommage; trop heureux! ſi ce monument n'eſt pas trouvé indigne de LOUIS LE GRAND, & au deſſous de la vénération que nous lui devons.

Quelques Provinces, des Villes mêmes du Royaume ont pû nous prévenir dans ce deſſein, mais conſolons-nous: encore que leur exemple nous ſoit inutile, nous pouvons les ſurpaſſer, ſi ce n'eſt par la richeſſe & par la magnificence du monument, du moins par l'ardeur & la pureté de nôtre zele que nôtre foibleſſe & nôtre impuiſſance même vont rendre plus conſiderable.

Cependant joüiſſons par avance de l'effet que nous pouvons attendre de la Statuë du Roi dans Marſeille, commençons à goûter la ſatisfaction qui nous demeurera de lui avoir donné cette marque de nôtre amour & de nos reſpects.

Je ne dis rien du plaiſir qu'il nous ſera permis de nous faire d'avoir employé nos ſoins à élever cette Statuë. Mais quand nos enfans, mais quand nos derniers neveux la contempleront: Heureux nos peres, s'écrieront-ils, qui ont vû ce grand Monarque dont nous ne pouvons admirer que la Figure? Heureux le ſiecle dont il a fait toute la gloire! Heureuſe la France dont il a aſſuré le repos, l'honneur & la felicité juſques à nous, & pour l'avenir le plus éloigné!

Dans ce concours de perſonnes de differentes Nations qui abordent à Marſeille, quand tous les Peuples de la terre arrêteront tour à tour leurs regards ſur ce Monument auguſte ; quelle admiration, quel concert de loüanges n'excitera-t'il pas ? quelles idées ne va-t'il pas renouveller parmi eux ?

Les uns reconnoîtront avec un reſpect mêlé de crainte cet Illuſtre Conquerant à qui ils eurent le malheur de déplaire. Ils ſe ſouviendront du fameux paſſage du Rhin, aprés lequel il auroit bien tôt rétabli ſous la puiſſance des Rois toutes ces Provinces que la révolte en a ſouſtraites, ſi leur repentir & leurs ſoûmiſſions n'euſſent appaiſé ſon juſte reſſentiment, & arrêté la rapidité de ſes victoires.

Les autres viendront réverer ce Vainqueur incomparable, qui prit, qui rendit, qui reprit leur Comté, mais toûjours avec une nouvelle gloire pour lui, ſans qu'on ait pû expliquer s'il y eut plus de juſtice & de valeur à la prendre & à la reprendre, qu'il n'y eut de magnanimité quand il la rendit.

Ceux-ci dont le païs fut toûjours le théatre de la guerre, avoûront qu'on n'y vit jamais de guerrier ſi formidable que celui que cette Statuë repreſentera ; ils publîront qu'il prit des Villes, qu'il conquit des Provinces en auſſi peu de tems qu'il en auroit fallu pour les parcourir ; & que vaincre ſouvent ſans combat par la terreur de ſes armes toûjours victorieuſes, & couronner ſes conquêtes par la mémorable priſe de Luxembourg, c'étoient des miracles réſervez à ſa valeur.

Ceux-là admireront ce Monarque qui auroit étendu les bornes de ſon Royaume au-de-là de Madrid, ſi ſa moderation n'en eût mis à ſes victoires, ſi ſa bonté & ſa ſageſſe ne les euſſent enfin réduits a recevoir la paix qu'il donna à toute l'Europe, & qui termina une guerre ſi fameuſe par ſes avantages & par leurs pertes.

Quelques-uns rappelleront le ſouvenir de l'avantage qu'ils ont eu que leurs Rois ayent entretenu la foi des Traitez, & contracté ou renouvellé des alliances avec le nôtre.

Pluſieurs à l'aſpect de ſa Statuë, ſe ſouviendront que la vigilance & les ordres de ce grand Roi, la valeur & l'obéïſſance de ſes troupes, le rendoient preſent aux lieux mêmes où il n'étoit pas, & qu'avec une partie de ces forces Navales il deffit, il brûla les flotes d'Eſpagne & de Hollande, unies pour ſa gloire & pour leur honte ; ſi toutefois il eſt honteux de ceder à un Conquerant à qui rien ne peut réſiſter.

Enfin, ſans que je m'engage dans un plus grand détail qui ſeroit preſqu'infini, toutes les Nations de l'ancien & du nouveau Monde, informées comme nous des merveilles de la vie de nôtre Heros, touchées comme nous de l'éclat de ſes vertus & de la ſplendeur de ſa gloire, avoûront ſans conteſtation que jamais Monarque ne fut ſi digne de commander à tout l'Univers.

* Page, celebre Sculpteur originaire & habitant de Marſeille.

Venez donc fameux Ouvrier, * que Marſeille a produit & élevé; vous à qui l'éxecution de nôtre deſſein doit être commiſe; venez, c'eſt peu d'avoir égalé les Anciens, il s'agit de les ſurpaſſer, jamais la Sculpture ne travaillera ſur un ſi noble ſujet. La Statuë que nous projettons demande tous les ſecrets, tous les efforts de vôtre Art; que toute la poſterité, que tous les Peuples y remarquent la majeſté de Jupiter, la beauté d'Apollon, la fierté de Mars; & pour dire quelque choſe de plus encore, qu'on y reconnoiſſe LOUIS LE GRAND.

Les deux Haranques que vous allez voir paroiſſant ſous le nom de Monſieur l'Avocat General de Lamoignon, jugez à quel point on en ſeroit ſatisfait ſi je les pouvois rapporter telles que ce grand Magiſtrat les prononça avec l'admiration de ſon Auditoire. Vous ſçavez ce que peut ſon éloquence, & vous n'ignorez pas que l'érudition & la politeſſe ſont hereditaires dans ſon illuſtre Maiſon. Pour moi j'en ſuis ſi perſuadé, que je n'ay rien oublié pour avoir des traces qui partiſſent d'une ſi bonne main. Mais les copies que l'on me donna des deux diſcours dont je ſuis obligé de vous parler, avoient été écrites dans la foule avec ſi peu d'ordre & tant d'interruption, qu'elles ſe trouvent défectueuſes, ſi on les compare à la perfection des originaux.

HARANGUE A L'OUVERTURE du Parlement, ſur l'Emulation.

Mr. de Lamoignon, Avocat General.

L'Homme a de ſi puiſſans deſirs pour la gloire, que n'étant né que pour elle, il n'agit auſſi que pour l'acquerir; & elle ne ſe montre ſi belle & ſi charmante à ſes yeux, que pour le porter à toute ſorte d'actions vertueuſes. C'eſt elle qui le rend ingénieux, vigilant, infatigable, qui lui fait aimer le travail & ſurmonter le peril. Le bien qu'il voit faire aux autres l'inſtruit & l'anime en même tems à les imiter. En effet, pour ſe perfectionner en toutes choſes & principalement dans l'Eloquence, il

il faut imiter ceux qui y ont excellé. Le chemin eſt long par les préceptes & court par les exemples. Les hommes ont une pente naturelle à s'imiter les uns les autres, & cette inclination paroît en eux dés le berceau ; elle naît avant la raiſon, & ſouvent elle fait dans la ſocieté civile ce que la raiſon ne peut faire. Les bonnes actions entraînent pour l'ordinaire une grande foule d'imitateurs ; car on imite volontiers ceux qu'on croit être les plus vertueux ; on fait avec joye ce qu'on apperçoit dans les autres ; on ſe les propoſe pour faire naître en ſoi l'envie de les égaler ; & on peut dire que l'eſprit de l'homme eſt capable de toutes choſes, quand il ſe pique d'émulation.

Mais ceux qui ont l'ame noble ne ſe propoſent pas ſeulement les exemples de leur ſiécle à imiter, ils portent leur vûë ſur tout ce qu'il y a de plus parfait dans l'antiquité. Auſſi quelle imprudence ſeroit-ce de s'arrêter aux ruiſſeaux quand on peut puiſer dans la ſource ? En tout païs, en tout tems on a toûjours vû quelques-uns à qui les autres ont formé le deſſein de reſſembler ; mais ſouvent ces copiſtes infidéles ont plus approché de leurs défauts que de leurs perfections. On ne peut être trop délicat dans le choix des Originaux, les copies dégenerent toûjours. Il eſt facile de faire pis que ceux qui font mal, mais tres-difficile de faire mieux que ceux qui font bien. S'il faut imiter quelques-uns, imitons les plus parfaits. Elevons-nous toûjours de peur de ramper. Ce n'eſt qu'en aſpirant aux choſes les plus hautes qu'on ſe rend immortel. Ne nous contentons pas de nous attirer de vains applaudiſſemens qui s'élevent & ceſſent le même jour. Le cours de la vie eſt trop limité pour renfermer le deſir de la veritable gloire. Elle s'étend ſur tous les lieux, & pour l'appliquer à l'occaſion preſente, conſiderons ce lieu auguſte comme une carriére qui nous eſt ouverte pour remporter par nôtre travail le même honneur que ceux qui nous ont précedez, & de quelques ſuccés que nos actions ſoient ſuivies, portons nos eſperances juſques ſur l'avenir.

Les Génies extraordinaires ſont comme les Aigles, ils prennent toûjours le deſſus ; plus on s'éleve devant eux, plus ils veulent s'élever, rien ne les pique plus vivement que l'émulation ; l'ardeur qu'elle leur inſpire pour la vertu, ne leur donne pas un moment de repos : C'eſt peu pour eux d'égaler les autres, ils veulent les devancer. Jamais on ne les voit contens d'eux-mêmes. Ce qui attire l'admiration de tout le monde, ne paroît rien à leurs yeux. La Victoire même porte un Conquerant de

perils en perils, une conquête l'engage dans une autre. Il ne craint rien tant que de manquer de matiere pour exercer ſa valeur, & chez lui c'eſt deſcendre que de ne pas monter.

Quoique l'Emulation ſoit un vice quand elle dégenere en envie, elle ſert dans les autres & dans nous comme d'un puiſſant aiguillon pour nous pouſſer à la vertu. Ceux principalement à qui les parens & les Prédeceſſeurs dans les Charges qu'ils exercent ont acquis beaucoup d'honneur, ſont plus obligez que les autres d'en acquerir à leur tour. Les engagemens qu'ils ont envers Dieu, envers la Republique & envers eux-mêmes, ſont en eux de puiſſans motifs pour leur faire ſoûtenir & augmenter leur réputation. L'honneur eſt l'heritage le plus précieux qu'un pere laiſſe à ſon enfant, & il n'en eſt pas bon économe s'il ne l'augmente. La frugalité qui par tout ailleurs paſſe pour vertu, ſe change en vice dans cette occaſion. Ce n'eſt pas aſſez de conſerver cet heritage, il faut travailler pour l'accroître. Plus on nous le laiſſe riche, plus nos engagemens ſont grands à l'augmenter.

Les familles Romaines gardoient comme une choſe ſacrée ce qui ſervoit à illuſtrer la memoire de leurs Ancêtres; ils ornoient leurs Palais des Statuës de ces grands Hommes avec les marques de leurs Dignitez, & les monumens de leurs vertus. Quand ces Palais paſſoient en d'autres familles, il n'étoit pas permis d'ôter ces ornemens, & ces maiſons étoient encore comme triomphantes aprés avoir changé de Maîtres. Que ces objets donnoient d'émulation! Car de quel front un homme ſans cœur pouvoit-il remplir la place de ces Heros, & demeurer oiſif ſous ces trophées comme ſous autant de Cenſeurs domeſtiques qui lui reprochoient ſa lâcheté?

Ce n'eſt pas à la valeur ſeule qu'on a rendu ces honneurs, on a honoré toutes les vertus. Le Senat de Rome fit élever la Statuë de Caton dans le lieu où il rendoit la juſtice, afin que la probité de ce Magiſtrat fût aux autres la regle de leur conduite & le modele de leurs jugemens. A la verité il y a des hommes inimitables, de ces eſprits du premier rang, de ces intelligences ſuprêmes qui ont quelque choſe de divin, qu'on ne peut tirer en exemple, que l'on doit regarder comme les ornemens de leurs ſiecles, & l'honneur des ſuivans. Tels étoient ces Génies qui nous ont précedez dans les Charges que nous occupons; Génies admirables par leur profonde ſcience, mais encore plus dignes d'admiration par l'innocence & l'integrité de leurs mœurs, par leurs

vertus cachées, par leur modeſtie ſincere, leur douceur bienfaiſante, mais ſoûtenuë d'une ſeverité inébranlable pour le bien public. Cette place où nous avons l'honneur de parler, & qu'ils ont renduë ſi celebre, regrette encore aujourd'hui leur perte; & pour me ſervir des termes de Ciceron, elle ſemble redemander ſans ceſſe leur eſprit & leur voix. Que ne m'eſt-il permis de les ramener aujourd'hui, & de faire voir quelques rayons de ces vives lumieres qu'ils ont répanduës dans cette Cour ?

Si nos eſperances en ſont éloignées, une ſi haute idée ne laiſſe pas de nous porter hors de nous-mêmes, & ſemble nous pouſſer & nous enflammer dans le deſir de les imiter : Ces grands noms venerables à ceux qui aiment la Juſtice & les Lettres, ſe preſentant à nôtre imagination, redoublent la force de nôtre travail ſans penſer à ces fortunes ſuperbes & à toutes ces dignitez éclatantes que l'ambition pourroit ſe propoſer. Si la bienſéance permettoit de parler de quelques perſonnes particulieres, que ne diroit-on pas de l'honneur qu'ils ſe ſont acquis, ſoit à rendre la juſtice, ſoit à porter la parole dans des actions conſiderables ? De quelque côté que je tourne les yeux, chaque objet peut me fournir une ample matiere d'éloge. Ce Barreau qu'on peut nommer la ſource feconde des Magiſtrats où nous avons la gloire d'avoir reçû nos premieres inſtructions : Ce Barreau, dis-je, pourroit nous fournir pluſieurs de ces modeles; les uns y ont réüſſi par le choix ingenieux des penſées; les autres s'y ſont diſtinguez par des qualitez peu brillantes, mais ſolides, par un jugement ferme & une connoiſſance generale des maximes; & aprés avoir achevé glorieuſement leur courſe ſe ſont retirez avec une réputation entiere dans l'eſprit du Public comme la récompenſe de leurs travaux, & ſont devenus les Arbitres de la fortune des particuliers.

Quelque capacité qu'il y ait dans ces génies, ils reconnoiſſent cependant que les plus celebres d'entr'eux n'ont pas au même dégré les talens qui ſont neceſſaires pour former un parfait Orateur. Peut-être que cette perfection qu'ils ſe propoſent eſt au-deſſus de l'eſprit humain; peut-être qu'elle demande une grande application, & que l'étude n'eſt pas aſſez longue, parce que la vie eſt trop courte. Quoiqu'il en ſoit, il eſt vrai de dire avec le premier des Orateurs, qu'il y a aſſez de diſerts, mais peu d'éloquens, & qu'on ne rencontre pas aiſément en une même perſonne cette éloquence ornée de toutes les graces, & enrichie de tous les avantages de la Nature & de la Doctrine.

Ainſi quelque émulation qui nous anime, il faut faire un grand diſcernement dans l'imitation, prendre d'un chacun ce qu'il y a de bon, ſans s'arrêter à aucun particulier, fût-il plus digne d'être imité que les autres. Les Anciens même, tout grands qu'ils étoient, n'ont pas atteint à ce haut point de perfection. Cependant quels Ouvrages ne nous ont-ils pas laiſſez ? Plus on les lit, plus on eſt ſurpris de l'élevation de leur génie ; & pour nous ſervir de la comparaiſon de Quintilien, nous ſommes en les liſant ſaiſis d'admiration, comme ceux qui ſe promenent dans un vaſte Clos, où la hauteur des arbres, l'épaiſſeur des feüillages, & l'enfoncement des allées inſpirent du reſpect pour la majeſté du lieu.

Mais il ne s'enſuit pas que cette admiration que nous avons pour eux doive nous ôter l'eſperance & le courage de pouvoir faire ce qu'ils ont fait ; au contraire elle doit nous exciter ſans ceſſe à laiſſer quelque choſe de nous qui puiſſe ſervir de modele à la poſterité. La nature n'eſt pas épuiſée. On voit plus que jamais parmi nous de ces génies heureux qui profitent de tout, qui rapportent tout à nôtre langue ; & qui ſemblables aux Abeilles qui expriment le ſuc des fleurs dont elles compoſent leur miel, raſſemblent, pour ainſi dire, dans une même ruche ce qu'il y a de plus délicat dans la Gréce & dans l'Italie.

C'eſt l'avantage que les Romains eurent autrefois ſur les Grecs : Pourquoi ne l'aurions-nous pas ſur les Grecs & ſur les Romains ? & quelle Langue le peut diſputer à la nôtre ? Rendons-la plus belle même que ces langues mortes. Cette ambition eſt digne de nous, pour ſervir d'exemple à toutes les Nations. Combien le langage s'eſt-il perfectionné depuis quelque tems ? Et ſi on n'avoit jamais oſé s'écarter de ces traditions Gauloiſes qui portent le mauvais goût, nous ſerions encore plongez dans la barbarie de nos Ancêtres, & le Barreau ſi amoureux des Langues étrangeres, rempliroit ſes Plaidoïers de lieux communs, & de citations inutiles.

Ces grands Capitaines qui de nos jours ont fait craindre la France par toute la terre, ſuivent-ils toujours pas à pas ceux des ſiecles paſſez ? L'Art d'attaquer & de défendre change ſelon l'invention des hommes. C'eſt peu d'une valeur commune aux François qui combattent ſous le plus grand Prince du monde ; il faut paſſer les rivieres à la nage devant les Troupes qui en défendent les bords, il faut monter, forcer, ſe jetter ſur des murailles heriſſées de piques & toutes en feu. C'eſt ainſi que les

François bravent les perils pour meriter l'eſtime de leur Roi, & ne peuvent paſſer pour témeraires devant un Prince ſi ſage & ſi courageux. Peut-on ſe propoſer quelque modele de prudence ou de valeur qu'il n'ait ſurpaſſé par des actions qui ſerviront de modele aux ſiecles futurs ? De quelle émulation ne ſeront-ils pas touchez en apprenant qu'il a réſiſté à toute l'Europe ; que malgré tant d'injuſtes ligues comme autant de violences faites à la Foi publique, lui ſeul conſtant pour ſes alliez, fidele dans ſes paroles, inébranlable à la vûë d'une multitude de peuples inſolens qui partageoient déja les dépoüilles de la France, ne s'eſt pas contenté d'une ſimple défenſe, mais il y a gagné des Villes, enlevé des Provinces, porté la guerre, & fait ſubſiſter ſes Armées dans le cœur de leurs païs, & terminé la Campagne par le gain de trois batailles.

Il eſt certain que la profeſſion des Armes & de l'Eloquence peut & doit ſouvent changer de méthode, ſans cela l'eſprit & le cœur de l'homme ne peuvent rien produire de grand. A la verité il y a des regles qu'on ne peut trop religieuſement obſerver ; des regles dont la parfaite intelligence & l'application judicieuſe donnent au diſcours de l'agrément, de la force, de la majeſté, de la vigueur, de la vehemence ; en un mot, tout ce qui eſt neceſſaire pour perſuader, pour plaire, pour remuer les paſſions. Il y a auſſi des exemples qu'on ne doit pas perdre de vûë, mais il faut les regarder comme les Peintres en prenant de l'un la juſteſſe du trait, de l'autre la beauté des couleurs ; car ne ſuivre qu'un ſeul homme, c'eſt ſe rendre trop eſclave.

L'Art de la parole eſt le plus libre de tous les Arts : gardez ſes préceptes, mais ne vous y aſſujettiſſez pas. Soyez originaux dans vos ouvrages comme les Anciens dans les leurs, autrement l'eſprit s'appeſantira ſous le joug de l'imitation. Imitez ceux qui ont acquis plus de réputation dans ce Barreau, rendez-vous propres leurs penſées ; reſſemblez-leur dans ce deſir d'honneur, dans cette paſſion pour la ſcience, pour le bien public, & pour la vertu. Honorez leur memoire, reſpectez leur merite, admirez leurs actions, & faites tous vos efforts pour les ſurpaſſer.

Pour nous qui voyons en ce lieu de ſi grands exemples à imiter, & que tant de devoirs engagent à marcher ſur les traces de nos Prédeceſſeurs ; quelque émulation qu'ils nous inſpirent, ne croyons pas que cette entrepriſe eſt au deſſus de nous ; & quand nous ne les ſuivrions que de loin, l'envie de les ſuivre, l'appli-

cation que nous apporterons à nos Charges ſuppléeront aux défauts d'experience & de lumiere.

HARANGUE SUR LE SERMENT DES AVOCATS & les Obligations qu'il leur impoſe.

MESSIEURS,

M de Lamoignon Avocat General.

Si les Diſcours qui ſe font ici tous les ans n'étoient écoutez que comme des eſſais d'Eloquence, ſemblables à ces concerts de Muſique qui flatent l'oreille ſans penetrer dans le cœur ; ce ſeroit faire un étrange abus d'une coûtume ſi ſagement établie par nos Ancêtres, pour maintenir l'ordre & la diſcipline de ce Barreau : Ce ſeroit offenſer la Juſtice dans un lieu où elle a toûjours été en veneration, dans un lieu qui étant conſacré par le merite de tant de ſages Magiſtrats, & ſanctifié par les vertus de tant de grands Perſonnages qui y ont rendu leurs oracles, doit ſans doute inſpirer d'autres ſentimens. Peut-on arrêter ſes regards ſur ce Trône auguſte ; Trône éclatant de la Majeſté de cet Empire, mais plus éclatant encore de la gloire de nos Rois, ſans être touché d'un profond reſpect & animé d'un deſir ardent de faire des actions dignes de ſa Grandeur ?

Mais c'eſt principalement en ce jour que vous devez concevoir ces penſées, c'eſt dans cette Céremonie ſainte où vos obligations ſe renouvellent, que vous devez examiner quelle eſt la force du Serment que vous avez fait en preſence de ces Magiſtrats venerables par leurs lumieres & par leur integrité, qui ont été les témoins de vos juremens pour être les Juges de vôtre conduite. Ce n'eſt ni par le genie des Princes, ni par celui des Dieux que vous avez juré. Ce n'eſt ni par l'Autel ni par l'or du Temple ; Sermens autrefois ſi ſolemnels. C'eſt par le nom de celui qui ſanctifie le Temple & l'Autel ; c'eſt celui que vous avez pris pour le garant de vôtre foi, & pour le vengeur de vos perfidies.

La Coûtume qui rend cette action ordinaire ne la doit pas rendre moins terrible. L'uſage qui fait qu'on s'accoûtume inſenſiblement à ces choſes ſans y penſer, bien loin de produire un ſi funeſte effet en cette occaſion, ne peut qu'augmenter vôtre crain-

te, & vous obliger tous les ans d'y apporter plus de reſpect & des diſpoſitions plus parfaites.

Sa perfection, dit un grand Saint, conſiſte dans la Verité, dans la Juſtice & le Jugement ; ſans ces conditions tous les Sermens ſont des parjures, & les parjures ſont les ſources de tous les malheurs. Conſiderez ſeulement que les plus ſages Loix des Païens ont dévoüé ceux qui en étoient coupables à la colere du Ciel & à l'execration de tout le monde, pour s'être noircis des deux plus grands crimes qu'il ſoit poſſible de commettre ſur la terre. L'un d'avoir mépriſé la Divinité preſente au jurement ; l'autre d'avoir violé la Verité, ſans laquelle les plus judicieux Légiſlateurs diſent qu'il n'y a point de Religion parmi les hommes, ni de felicité parmi les Dieux.

Vous avez promis de l'aimer cette verité, de la ſuivre, de la défendre par tout, de n'entreprendre jamais de Cauſes injuſtes, & de les rejetter quand vous en aurez connu l'injuſtice. De ne point donner conſeil pour favoriſer les chicanes, de n'uſer d'aucun détour pour rendre les Procés immortels, de n'avancer que des faits certains, de ne point alterer le ſens des Loix, des Coûtumes ni des Ordonnances, de ſervir les pauvres comme les riches ; en un mot, de préferer la verité à toutes choſes.

Que cette promeſſe eſt vaſte & infinie ! que ce titre de défenſeur de la verité comprend d'engagemens ! C'eſt de ſacrifier vos veilles, c'eſt de vous donner entiers au Public, c'eſt de faire vos peines des peines de vos Clients, c'eſt de vivre au gré d'autrui, d'être tout pour les autres, & preſque rien pour ſoi. Par la religion de ce Serment, paſſions, plaiſirs, interêts, tout appartient à la Juſtice. Auſſi-tôt qu'on s'eſt donné à elle, chaque jour, chaque heure, chaque inſtant fournit des occaſions de lui faire de nouveaux ſacrifices, ſans qu'il ſoit permis de joüir des biens que vous avez acquis par vôtre travail, quand il faut aſſurer le repos de ceux qui implorent vôtre ſecours.

Glorieux, mais dur eſclavage, où ſous un titre ſpecieux vous renoncez à vôtre liberté pour défendre celles des autres ! Aſſiégez de toutes parts, demandez en tous lieux, vous n'êtes pas ſitôt délivrez d'un fardeau qu'on vous charge d'un autre, le dernier des malheureux aïant droit ſur tous les momens de vôtre loiſir.

Cependant aprés un tel engagement il n'y a point à balancer ; il faut être l'eſclave ou de la Juſtice ou de l'injuſtice, porter ſon joug avec honneur ou le traîner avec honte. Vos fonctions, il eſt vrai, ſont penibles, & ſouvent ceux qui vous emploient ſont

déraiſonnables & aveuglez par leurs paſſions ; mais ſi la peine & l'accablement vous dégoûtent, tournez les yeux ſur l'honneur qui les accompagne. Voïez comment les perſonnes les plus puiſſantes, & les familles les plus illuſtres vous prennent pour les Arbitres de leurs differents, ou les défenſeurs de leurs interêts. On vous regarde comme des Génies tutelaires, vous mettez la paix dans les familles, la tranquilité dans les Provinces entieres : Enfin la vie & la fortune des hommes ſont entre vos mains, & cette reputation que vous avez dans le monde n'a beſoin ni de l'éclat des richeſſes, ni du rang que donnent les Dignitez. La liberté eſt-elle comparable à cette ſervitude ? Quel plaiſir de ſe dire, j'ai terminé mille differends, j'ai réüni des eſprits que l'interêt avoit diviſez ; ce pupille m'eſt redevable de la certitude de ſon état, & j'ai ſauvé cette veuve d'une ruïne entiere où un ſolliciteur de Procés l'avoit jettée ! C'eſt par moi que la verité connuë a détruit dans ce lieu le menſonge & la calomnie ; ſans craindre la violence d'un puiſſant uſurpateur, j'ai rétabli l'orphelin, & jamais dans une cauſe juſte la qualité des Parties, ni l'appréhenſion d'un peril évident ne m'ont obligé de l'abandonner. Ainſi l'Orateur chez Ciceron qui ſoûtint cette cauſe fameuſe contre Marc-Antoine aux dépens de ſa propre vie, diſoit : Que te ſert l'uſage de la parole, ſi tu la profanes dans une ſi funeſte occaſion ? Il faut arracher cette langue que j'ai conſacrée au Public, & quand elle ſera ſéparée de ma bouche, j'employerai ce qui me reſtera de voix pour appuïer le bon parti.

Pour parler de la ſorte, ajoûte le même Auteur, il faut avoir vêcu comme lui. Il faut montrer une vertu conſtante qu'aucune conſideration n'ébranle ; alors vôtre réputation diſpoſera les autres à vous croire. La preſence ſeule d'un homme de bien fait connoître le bon parti, parce qu'il n'en a jamais pris d'autre que celui de la verité ; ce ne ſont pas les diſcours qui ornent ſa vie, c'eſt la vie qui orne ſes diſcours ; il attire moins ſes Auditeurs par ſes paroles que par ſa conduite ; il réüſſit toujours ſans peine, parce que ſans être obligé de ſe ſervir des ajuſtemens de l'art, ſa perſonne ſeule perſuade & convainc.

En effet, la veritable éloquence eſt moins dans l'eſprit que dans le cœur ; c'eſt de-là qu'elle tire ſa force, & qu'elle trouve ces termes de perſuaſion qu'on dit que Minerve a mis ſur les lévres de l'Orateur. C'eſt-là qu'elle veut être honorée, autrement le culte qu'on lui rend n'eſt qu'une vaine céremonie. Ces actions étudiées où l'on s'efforce de cacher la verité ſous de beaux mots, ſont des

des images formées de l'aſſemblage de differentes couleurs, comme ces Statuës enchantées dont parle Platon, qui plaiſent d'abord aux yeux, mais qui ſont odieuſes par leurs illuſions, ou comme ces vapeurs que l'aurore diſſipe en ramenant le jour.

Que cette fauſſe éloquence qu'Homere nomme la ſeductrice des eſprits, que Socrate deffendoit à ſes Diſciples, & qu'il vouloit qu'on chaſſât de ſon école, ſoit à jamais bannie de ce Barreau. Qu'on ne voye point d'Avocats partagez ſur la verité qui eſt indiviſible par ſa nature, avancer dans une même Audiance des faits oppoſez; diſputer ſur des maximes reçûës & confirmées par l'uſage du Public, expoſer à la raillerie les plus ſaintes Loix en faire un jeu, & les tourner à l'avantage des deux Parties. Quel mépris ne concevroit-on pas pour vôtre Profeſſion? Quelle incertitude n'auroit-on pas pour vos ſentimens, ſi aprés tant de conteſtations aigres & opiniâtres on vous voyoit aujourd'hui expliquer une Loi pour appuyer la bonté d'une cauſe que vous ſoûtenez, & demain vous ſervir de la même Loi en faveur d'une autre Cauſe qui lui ſeroit toute oppoſée. On ſe contente ſouvent de ſemer des fleurs, on entaſſe paſſages ſur paſſages pour obſcurcir l'état d'une queſtion, & troubler l'ordre de la Juriſprudence; au lieu qu'il faudroit convenir des principes, ſuivre l'eſprit des Juges plûtôt que celui des Plaideurs, & ſe rendre à la verité quand elle paroît.

Elle ne paroît pas également dans toutes les affaires, ſouvent mille nuages l'enveloppent, on peut y être trompé; & qui ne l'eſt pas quand cela arrive? Ce n'eſt ni petiteſſe d'eſprit, ni legereté de ſentimens: au contraire c'eſt une grandeur d'ame, de revenir de bonne foi, & d'avoüer ſon erreur. Ainſi on ne conſumeroit plus ces heures précieuſes en des diſcours inutiles; car la ſolide éloquence n'avance rien que de certain, rien que de neceſſaire au ſujet. Elle ne dit pas un mot qui ne porte, qui ne ſoit non ſeulement raiſonnable & plein de bon ſens, mais qui ne ſoit juſte, qui ne parte d'une connoiſſance de cauſe & d'une intelligence parfaite des Loix & des Ordonnances. Bien loin de jetter de l'incertitude dans les eſprits, & de vouloir les entraîner par les mouvemens impetueux de cent paſſions; elle fait ſentir ſa force ſans uſer de violence, en prenant ſur les Auditeurs un empire légitime. Elle fait marcher devant elle la raiſon, l'ordre, la clarté. Sa conduite ſe renferme proprement dans ces deux choſes, à faire le bien, à dire le vrai. La regle des mœurs & celle de l'éloquence ont la même origine; elles ne peuvent être ſeparées, elles

doivent regner dans les diſcours & dans toutes les actions de la vie pour faire triompher la Juſtice & la Verité.

Avant ce divorce pernicieux de la bouche & du cœur, que les Sophiſtes ont introduit, la Juſtice & la Verité s'apprenoient ſous un même Maître. On devenoit ſçavant quand on étoit homme de bien, & l'innocence des mœurs étoit la plus ſûre & la plus fidele préparation à l'éloquence. L'interêt & d'autres paſſions l'ont corrompuë dés qu'ils y ont eu part: & comme un ſçavant Chancelier d'Angleterre ſe plaignoit autrefois que les Medecins & les Theologiens ſont ſouvent ceux qui croyent moins aux remedes & à la Religion, & que par leur mauvaiſe conduite ils ſcandaliſent leur profeſſion; on peut dire auſſi que les intrigues, les cabales, les differens interêts des Avocats & des Juges ſont ce qui altere, ce qui corrompt & ce qui détruit la Juriſprudence. Cependant le vœu que l'on fait d'en conſerver l'honneur doit être inviolable; ce ſerment ne doit pas ſeulement être écrit dans les Regiſtres, mais il doit être imprimé dans la conſcience d'un chacun. C'eſt par-là que l'on doit ſe regler, l'on ne doit agir ni parler que par ce principe.

HARANGUE PRONONCÉE A LA COUR des Aides pour l'enregiſtrement des Lettres de feu Monſieur le Chancelier le Tellier.

J'avouë que le Diſcours qui ſuit pouvoit être rapporté parmi les exemples du Genre Démonſtratif: Mais comme il ne regarde pas moins le Palais que l'Eloge d'un grand Magiſtrat, je ne ſçaurois croire que l'on me faſſe un procés, ſi je le mets dans le Genre Judiciaire.

MESSIEURS,

Feu M. Bageau.

Comme le principal deſſein des Eloges eſt d'exciter le Public à l'imitation des grands Hommes, il eſt bien juſte qu'aprés pluſieurs diſcours conſacrez à la gloire de Meſſire Michel le Tellier Chancelier de France, je le propoſe dans ce lieu comme un exem-

ple à tous ceux qui ſont animez de la noble & genereuſe ardeur qu'on doit avoir pour la perfection.

Je ſçai qu'il eſt difficile d'approcher de ce que les eſprits les plus ſublimes ont de la peine à comprendre & de peindre une vertu qui ſemble ſe dérober à nôtre vûë par ſa propre élevation, par la dignité des emplois dont elle eſt occupée, & par la modeſtie dont elle ſe couvre elle-même : Mais ſi nous ne pouvons y atteindre, nous pouvons du moins monter à quelqu'un de ſes degrez. C'eſt une lumiere qui jette ſes rayons dans les endroits les plus éloignez. C'eſt un bel arbre qui portant ſes fruits dans le ſein des nuës, en fait tomber avec tant d'abondance ſur la terre que ceux à qui ſa hauteur eſt inacceſſible ne laiſſent pas de profiter de ſa fertilité.

C'eſt ici, MESSIEURS, le dernier jour d'une ſolemnité qui ſe celebre dans les trois principaux Temples de la Juſtice. Il faut que ce jour couronne tout l'ouvrage, & qu'il lui donne une heureuſe concluſion. Nous ne pouvons mieux l'employer qu'à des réflexions utiles qui nous repreſenteront Monſieur le Chancelier comme un modele parfait de toute ſorte de vertus, tant de celles qui ſont neceſſaires à la vie privée, que de celles qui contribuent au bien public, ſoit dans le gouvernement de l'Etat, ſoit dans l'adminiſtration de la Juſtice.

Les vertus de la vie privée ne ſont pas moins neceſſaires que les autres pour la veritable ſageſſe. Elles ſont comme les colomnes de ce merveilleux édifice qui le ſoûtiennent par leur force, & qui lui donnent l'ornement par leur beauté. Quelque grandeur qu'on ait acquiſe par des emplois glorieux, on n'eſt pas diſpenſé des devoirs d'une vie commune & ordinaire ; & en ſe donnant au Public on n'a pas laiſſé d'appartenir à ſa famille, à ſes amis, à ſoi-même.

Mais qu'il eſt difficile de mêler des choſes qui ſemblent médiocres & ſans éclat, avec les illuſtres travaux qui ſe répandent dans tout l'Univers par leur importance, & qui ont pour objet le repos & la felicité des hommes. Alors l'eſprit ſe ſent touché par tant de ſoins preſſans, il eſt ſi rempli d'idées de grandeur, de gloire & d'immortalité, qu'à moins que de ſçavoir s'élever au-deſſus de ſoi-même, on oublie, on néglige les vertus domeſtiques & familieres qui paroiſſent obſcures, & qui n'ont preſque point d'approbateurs ; parce qu'elles ont peu de témoins.

Ainſi on ne ſçauroit aſſez loüer celui dont la Sageſſe conſommée mêle avec les fonctions de la Juſtice les devoirs particuliers

de la ſocieté civile, ſans être détourné par l'aſſiduité ſi neceſſaire à la Magiſtrature, ni par mille agitations d'eſprit ſi indiſpenſables des affaires publiques.

C'eſt en cela que la conduite de Monſieur le Chancelier eſt digne d'admiration; ſi on conſidere comme il a vêcu dans ſa famille, a-t'on jamais vû une union plus étroite que celle qu'il a entretenuë avec cette vertueuſe Epouſe qui a ſi heureuſement contribué à ſon repos? A-t'on jamais vû d'affection plus tendre ni mieux reglée que celle qu'il avoit pour ſes enfans? Quels ſoins pour conſerver ces belles inclinations qu'ils ont reçûës du Ciel avec la naiſſance, & pour ménager ces précieuſes étincelles de la lumiere divine? Quelque avantage qu'ils puiſſent tirer des qualitez de leur eſprit, n'en doivent-ils pas principalement le merite & la gloire à la conduite d'un Pere ſi prudent? N'eſt-ce pas lui qui les a formez, qui les a rendus capables, l'un d'executer avec un ſuccés infaillible les ordres du plus ſage & du plus grand de tous les Rois, & d'être le Miniſtre de ſa puiſſance redoutable; & l'autre de ſoûtenir les droits de l'Egliſe, & de remplir les plus éminentes dignitez.

Aprés avoir conſideré ce ſage Pere de famille dans l'inſtruction de ſon domeſtique, nous l'obſerverons dans le commerce qu'il a eu avec le reſte des hommes. Par quels termes pouvons-nous dignement loüer le judicieux diſcernement qu'il a fait de ſes veritables amis, le zele qu'il a eu pour eux, la conſtance & la fermeté qu'il a fait paroître? Comme l'amitié eſt un bien précieux qui ne ſe doit jamais prodiguer, il ne donnoit la ſienne qu'au veritable merite; mais il la donnoit ſans réſerve, avec ardeur & avec fidelité, ſans que l'adverſité, l'abſence, la mort même, & tout ce qui eſt capable de détacher le cœur des devoirs les plus indiſpenſables, l'ait jamais ſeparé de ce qui lui a été une fois uni.

Mais s'il a diſtingué ſes amis, ç'a été ſans ſe détourner de la pente naturelle qui le portoit à obliger tous les hommes. A qui n'a-t'il pas rendu de bons offices? Qui peut ſe plaindre, non pas d'une injuſtice qu'il lui ait faite, mais d'un plaiſir qu'il lui ait refuſé dans des choſes qui n'étoient ni contre l'ordre, ni abſolument impoſſibles?

Voilà, ce ſemble, des vertus qu'on peut imiter, j'oſe même dire qu'il eſt permis d'eſperer une partie des récompenſes que ce grand Homme en a reçûës. Toutes les familles, diſoit un Ancien, ſont comme de petites Monarchies: Qui eſt-ce qui ne

peut s'y établir un Royaume de paix, y donner des Loix par ſa ſageſſe, les enſeigner par ſes exemples, les faire obſerver par ſon exactitude ? Qui eſt-ce qui élevant ſes enfans avec amour, les conduiſant avec prudence, ne doit pas attendre une reconnoiſſance parfaite, un profond reſpect, une affection ſincere ? Qui ne s'aſſûre pas que par des actions glorieuſes ils feront honneur à la ſource dont ils ſont ſortis ? Qui eſt-ce qui s'attachant à de veritables amis, ne reçoit pas des témoignages d'une tendreſſe réciproque ; & qui ſe plaiſant à faire du bien à tout le monde, ne ſe voit pas honoré par tout ?

Monſieur le Chancelier a eu toutes ces vertus, & il a auſſi joüi de tous ces avantages. Nous voyons en ſes démarches la ſageſſe & la fin où elle eſt parvenuë. Nous voyons ſes travaux & les fruits qu'il en a tirez : Y a-t'il rien de plus capable de nous animer qu'un exemple qui nous découvre ce que nous pouvons faire de plus grand, & ce que nous pouvons eſperer de plus heureux ?

Elevons-nous encore davantage, portons nos réflexions aux qualitez ſublimes d'un homme d'Etat. Elles ne ſont pas à la verité de l'uſage de tout le monde, & cependant il n'y a perſonne qui ne doive s'attacher avec plaiſir à les connoître & à les admirer ; & aprés tout, nous appartenons tous à l'Etat, ou pour commander, ou pour obéïr, & ces choſes differentes dépendent des mêmes regles.

Les Vertus que nous propoſons ici ſont capables d'ébloüir par leur éclat extraordinaire ; mais celui qui les poſſede ſemble les adoucir par une grande retenuë & un parfait détachement du faſte & de la vaine grandeur. Aprés pluſieurs années d'exercice dans la Magiſtrature, dont le travail quoique penible eſt du moins exempt de trouble ; il entre tout d'un coup dans les négociations les plus importantes ; il paſſe de l'Intendance de Piémont aux ſecrets de l'Etat ; peu aprés il ſe trouve au milieu de ces funeſtes mouvemens qui troublerent le Royaume, & répaudirent par tout la terreur.

Chargé de ce qu'il y a de plus difficile & de plus penible, il commence à s'approcher de Sa Majeſté dans un temps de ſéditions, & demeure au pied du Trône pendant qu'il eſt entouré d'orages. Penſez-vous que dans ce genre d'affaires ſi ſujet à de continuelles agitations, il ſe laiſſe troubler par le changement & la vanité des emplois ? Rien ne lui paroît nouveau, il ſemble que la Cour ait été le ſejour de toute ſa vie. Il demeure tranquile au

milieu de ce qu'il y a de plus dangereux dans le Miniſtere, parce que dés le commencement il s'eſt fait une regle de vie, dont rien n'eſt capable de l'éloigner; regle qui ne dépend ni de la Politique, ni de ces Maximes incertaines, qui ne font ordinairement que détourner l'eſprit ou corrompre le cœur & affoiblir ſon innocence.

Cette Regle eſt la fermeté, c'eſt la réſolution qu'il a priſe de faire toûjours ſon devoir, & d'aller à la perfection par une voye plus courte, plus droite & plus naturelle : C'eſt par-là que ce Miniſtre ſage a réüſſi dans ſes entrepriſes, & ſon unique ſecret a été de faire ſon devoir dans les tems les plus fâcheux & les plus difficiles.

Mais il ne s'eſt pas contenté de garder cette conduite, il en a fait une profeſſion ouverte, & ce n'a jamais été pour s'élever par une vaine oſtentation dont il n'a jamais été capable. Il a toûjours fait connoître avec fermeté qu'il ne falloit attendre de lui que ce que la vertu demandoit : il a fait ce qu'il a pû pour inſpirer ce ſentiment aux autres; & quand la douceur a été inutile, il s'eſt ſervi de ſon courage, & il s'eſt mis audeſſus de ce qui réſiſtoit à ſes juſtes deſſeins. Ne croyons pas qu'il ſe ſoit pour cela attiré des ennemis, il a été agréable à ceux-même à qui il étoit contraire.

D'où vient que dans ces acclamations publiques il n'y a pas une voix qui ſoit demeurée dans le ſilence ? D'où vient que cette joye n'a pas laiſſé un ſeul mécontent, qui ait murmuré même dans le fond de ſon cœur ? Il n'en faut pas chercher d'autre cauſe que cette vertu ſi conſtante. C'eſt par elle qu'il a gagné les gens de bien, qu'il a attiré même l'approbation des méchants, & qu'il s'eſt fait un grand nombre d'amis illuſtres & une infinité d'admirateurs.

Je ne me ſervirai pas ici des autres traits qui pourroient entrer dans la peinture de ce grand Miniſtre. Je ne vous repreſenterai pas cette penetration d'eſprit à qui rien n'étoit caché; cette prévoyance qu'il étoit impoſſible de ſurprendre, ces conceptions promptes & aiſées, ces manieres de s'expliquer ſi fortes & ſi inſinuantes, ces grandes vûës, ces belles reflexions, ces connoiſſances univerſelles où l'on trouve tout ce que les beſoins les plus inopinez peuvent demander. Tout cela eſt dans ce grand Perſonnage, par les talens naturels ou par ſon étude; mais je prétens le loüer par ſa vertu. C'eſt elle qui inſpire les bons Conſeils, ſans elle l'ambition & l'interêt terniſſent les génies les plus

éclatans. C'eſt elle qui eſt comme le veritable bien d'un homme d'Etat, & dans celui dont j'ai entrepris l'Eloge j'ai crû devoir la conſiderer ſeule. On trouve par tout des Politiques habiles, mais on n'en trouve pas par tout en qui la pureté d'intention réponde à la force du genie, & qui ait le cœur grand comme l'eſprit, & autant d'ardeur à faire le bien que de facilité à le connoître.

Les reflexions qui me reſtent à faire ne ſont pas moins importantes que les autres, puiſqu'elles regardent une vertu neceſſaire à tout le monde, c'eſt la Juſtice. Son principal ſiege eſt dans la premiere region, mais elle a des degrez inferieurs qui la font deſcendre aux conditions les plus communes, & dans les occaſions les plus ordinaires de la ſocieté civile. C'eſt l'ornement des Grands & des Mediocres, tous la doivent chercher comme la lumiere de leur vie & la regle de leur conduite.

Cette vertu ſemble lui avoir été communiquée avec le ſang; il eſt ſorti, pour ainſi dire, du ſein de la Magiſtrature; il eſt né d'un Pere qui a fait paroître un merite ſingulier dans cette auguſte Compagnie, dont la fonction eſt de rendre la Juſtice aux Souverains, & d'accorder les interêts des particuliers à ceux de l'Etat. Sa jeuneſſe s'eſt employée à connoître la Juſtice, & dans un âge où cette vertu ne donne que des eſperances, elle a produit une grande abondance de fruits. Auſſi ne pourroit-elle trouver de fond plus fertile, ni mieux cultivé que le ſien.

Ces Talens ont été augmentez par l'étude. Rempli de toutes les connoiſſances qui peuvent penetrer dans les affaires les plus embaraſſées, il entre dans ce qu'elles ont de plus épineux. Il donne des déciſions conformes à la raiſon & aux Loix. Jamais un cœur ne pouvoit être plus fidele à la Juſtice que celui de ce grand Homme, qui l'a aimée comme ſon unique bonheur; qui a renoncé en ſon premier âge à tout ce qui lui pouvoit être contraire pour ſe donner tout à elle, lui deſtinant toute ſa vie. Jamais il ne s'eſt laſſé de ſes emplois, s'il n'a été appellé à quelque choſe de plus neceſſaire & de plus illuſtre.

Cependant pour les avoir changez, il n'a pas abandonné la juſtice, il a porté ſes maximes dans le Miniſtere, il s'eſt ſervi de ſes lumieres & de ſes préceptes pour défendre l'autorité de ſon Prince, pour donner en toutes rencontres de ſalutaires conſeils, pour s'oppoſer aux entrepriſes criminelles, & pour ſe faire un plaiſir de travailler au bien public, de le préferer à ſa propre élevation & à ſa gloire.

Il n'a donc pas ceſſé d'appartenir à la juſtice, quand il eſt entré dans les affaires d'Etat. Il s'eſt uni à elle en s'approchant d'un Roi dont elle eſt inſeparable. Il a toujours eu devant les yeux la Perſonne ſacrée de ce Heros en qui elle eſt parfaite. Il a trouvé de grandes facilitez à la pratiquer ſous un Maître qui en fait ſes plus cheres delices, qui veut qu'elle regne ſur tous ſes Sujets, qui n'a jamais protegé perſonne contre elle, & qui lui a tout ſoûmis juſqu'à ſa propre Grandeur.

N'eſt-ce pas ſur elle que ce Prince regle ſes faveurs ? N'eſt-elle pas la diſpenſatrice de ſes bienfaits, & ne prend t'il pas ſes conſeils quand il répand ſes graces ſur ſes fideles Sujets & qu'il leur donne une recompenſe proportionnée à leurs merites ? A t'il jamais refuſé de l'écouter, quand on lui a parlé en faveur des opprimez, quand on lui a demandé ſon tems & ſes applications pour entendre les plaintes ? Aſſis ſur le Tribunal, n'y a-t'il pas demeuré ſans reſſentir l'impatience, que la diſcution des affaires cauſe à ceux qui y ſont les plus accoûtumez ?

Que cet exemple eſt puiſſant pour obliger un Miniſtre à s'acquitter de ſon devoir ! Il voit la Loi dans ſa ſource. Il voit l'eſprit de celui qui en eſt l'Auteur ; il le connoît & il apprend à l'appliquer avec prudence.

C'eſt ainſi que Monſieur le Chancelier, aprés une longue & glorieuſe interruption de ſes travaux de Juge, revient à la Magiſtrature avec tant d'intelligence pour les affaires, tant de zele pour la Juſtice, tant d'horreur pour tout ce qui la peut bleſſer, tant de douceur, de moderation & de facilité pour les affaires, que l'on ne peut ſe propoſer un plus excellent modele à imiter. Qu'il eſt beau de voir un Chancelier de France Chef de la Juſtice, premier Officier de la Couronne, l'Oracle du Souverain, l'Interprete de ſes volontez, être toûjours ſage Pere de Famille, toûjours fidele ami & toûjours officieux à tout le monde ! Qu'il eſt beau de voir un Chancelier & un Miniſtre d'Etat tout enſemble ! Quel ſujet n'avons-nous pas de loüer la ſageſſe de nôtre grand Monarque qui n'a pas voulu qu'en lui une de ces Dignitez fit place à l'autre ! Qui l'a retenu dans ſon Conſeil, quand il l'a donné à ſon peuple, afin que nous euſſions une Image de ſa grandeur ; & que dans le tems que l'amour de la gloire nous enleve ce Prince pour aller étendre ſes Conquêtes dans le païs ennemi, nous ayons recours à celui qu'il a éclairé de ſes lumieres & animé de ſon eſprit.

HARANGUE

HARANGUE QUE L'EQUITÉ EST D'UN grand ſecours au Droit, & qu'elle en corrige ſouvent la rigueur.

MESSIEURS,

Ce ſeroit en vain que la Juſtice entreprendroit d'exercer ſon Empire, de regler les ordres des Etats, & d'en aſſurer le repos, ſi elle demeuroit enfermée dans la volonté des hommes comme une habitude impuiſſante. Cette vertu qui eſt née pour regner, ne pourroit ni menager les interêts de la ſocieté civile, ni démêler l'embarras du commerce, ſi elle n'étoit éclairée & inſtruite par la Prudence. Vous ſçavez, MESSIEURS, que c'eſt à l'entendement à conduire & à déterminer la volonté, comme c'eſt à la Juſtice à être accompagnée d'un veritable diſcernement, & à être gouvernée par la raiſon.

Cette eſpece de Philoſophie, que nous appellons Juriſprudence, donne la connoiſſance des choſes divines & humaines, & ſe diviſe en ces deux parties que les Juriſconſultes nomment *Droit* & *Equité*. Le Droit regle les actions & les differends par des principes certains; mais ces principes ſont ſerrez, ſeveres & rigoureux. L'Equité vient à leur ſecours, ſupplée à leur défaut, & par un temperament humain elle en adoucit l'auſterité.

Que l'on ne confonde donc pas ces deux parties de la Juriſprudence; le Droit eſt ſouvent obſcur & quelquefois dangereux, l'Equité eſt preſque toûjours claire & bienfaiſante. Diſons encore quelle eſt leur nature, aſſignons à l'une & à l'autre leurs maximes & leurs qualitez. L'Equité n'a été inventée que pour remplir ce qu'il y auroit de vuide dans le Droit, pour lui prêter des actions utiles quand les directes ne ſont pas ſuffiſantes, & pour fournir des diſtinctions que la raiſon & la neceſſité ſubſtituent à l'imprévoyance des Loix. La ſageſſe naturelle ſeroit trop foible pour démêler les differents embarras du commerce de la vie, elle eſt obligée d'avoir recours aux Juriſconſultes, & d'en emprunter des lumieres qui puiſſent penetrer juſques aux replis de la malice des hommes. Les premieres Loix ne contemploient les paſſions privées que dans les ſeules intentions des Parties qui

traitoient enſemble. Elles ne croyoient pas que leur Contrat pût paſſer les bornes de leur conſentement, & qu'une perſonne abſente eût droit de mêler ſes interêts dans leurs promeſſes reciproques. De ſorte qu'elles ne régloient les obligations que par les actions directes que produiſoient les volontez des contractans, ſans vouloir aſſembler deux paſſions, dont l'une n'étoit pourtant que la ſuite ou l'éxecution de l'autre.

Examinons, s'il vous plaît, MESSIEURS, le Droit & l'Equité liez dans un Contrat ſans ſe détruire ni ſe choquer. Un voleur ayant mis en dépôt le bien qu'il a volé, le répete par l'auſterité d'une action directe, & le Propriétaire de la choſe dérobée, demande ſon bien par les actions utiles que lui prête l'Equité. Conſiderons-en l'eſpece de la Loi *Bona fides ff. depoſiti*, pourquoi le Droit permet au Dépoſant criminel de retirer les dépoüilles qui ne lui appartiennent point, & par quel mouvement l'Equité preſente au Propriétaire l'action d'un dépôt qu'il n'a point contracté ? Diſons que le Droit, à proprement parler, n'eſt que cette Juſtice qui réſulte de la nature & des proprietez du fait qui tombe en controverſe ; & comme le dépôt n'eſt compoſé que de trois termes, du Dépoſant, du Dépoſitaire, & de la choſe dépoſée ; le Droit ne peut donner d'action directe & réſultante du Contrat, qu'aux deux perſonnes qui ſe ſont mutuellement engagées : Ainſi le larron qui met ſon butin entre les mains d'un ami, oblige ſeul la foi de ce Dépoſitaire à conſerver les dépoüilles qu'il lui confie, & à les lui rendre ſelon les termes de la convention ; & le Droit civil qui ne regarde que les deux perſonnes qui contractent, ne mêle point dans le fait de leurs promeſſes le conſentement d'un Maître éloigné : Il ne lie que celui qui donne & celui qui reçoit, ſans que le Propriétaire puiſſe demander une choſe qu'il n'a point dépoſée. Voilà, MESSIEURS, la rigueur du Droit, & voici la douceur de l'Equité.

Cette ſeconde partie de la Juriſprudence ne s'arrête ni à la nature ſimple du fait, ni aux termes rigoureux du Contrat ; elle s'étend generalement aux raiſons que peuvent avoir les perſonnes qui par leurs interêts ſe trouvent impliquées dans la convention : C'eſt pourquoi il faut que l'Equité prête un ſecours oblique au Propriétaire, qu'elle ſuppoſe ſa fortune dans les intrigues de ce dépôt étranger, & qu'elle ſupplante les actions directes qui ſortent de ce Contrat, par les actions utiles qui le doivent remplir en ſuppléant à ce qui y manque. De ſorte que s'il eſt juſte que le Dépoſitaire ne rende le dépôt qu'à celui qu

le lui a confié, il eſt encore plus équitable qu'il le reſtituë au Propriétaire.

C'eſt de la maniere que les Juriſconſultes ſe gouvernent par l'Equité ſans paſſer les bornes de la Juſtice ; C'eſt ainſi que ces ſages Interprêtes de la raiſon ployent les maximes de leur Philoſophie, & qu'ils détournent les actions qui porteroient préjudice aux abſens. Ils meſurent le droit des Parties plûtôt ſur la Juſtice & la verité, que ſur le crédit & la condition des perſonnes ; & ce n'eſt que par un ſupplément d'Equité que la bonne foi rend à chacun ce qui lui appartient.

Comme la Juriſprudence eſt veritablement un Art ou une Philoſophie, il faut qu'elle ſoit fondée ſur des principes fermes & invariables. Elle doit renfermer les differents interêts de la ſocieté civile, & affermir le repos de la vie politique ſur des maximes terminées & accomplies. Cependant les faits particuliers s'éloignant des regles ordinaires, on eſt obligé de ſecourir le Droit dans ſes neceſſitez ; on étend la volonté des Loix, l'on ſubſtituë des remedes ſubſidiaires à leur intention ; en un mot, on appelle l'Equité pour ſuppléer au défaut de leur prévoïance. C'eſt cette Equité qui donne une action à un fils de famille pour vanger ſes injures en l'abſence de ſon Pere, quoi que la Coûtume Romaine l'ait dépoüillé de tous ſes droits, & que l'ayant ſoûmis à la puiſſance paternelle, elle lui denie le ſecours d'une action directe & ordinaire. Il n'y a point de conſideration qui puiſſe ſurprendre ou deſarmer l'Equité ; elle eſt quelquefois plus inflexible que le Droit, & elle s'irrite contre l'oppreſſion ſans s'arrêter à un milieu timide, ſans chercher un temperament ſcrupuleux. Par l'inſpiration d'une charité naturelle, elle prête une action civile à un eſclave pour contraindre ſon Maître à lui donner la liberté qu'il a meritée, quoi que les ſerfs *neque omnino Jure Civili, neque Prætorio, neque extra ordinem computentur.* Enfin l'Equité ne peut ſouffrir qu'une grandeur exceſſive ſoûmette la raiſon à ſa volonté, elle égale la foibleſſe à la force, & c'eſt une generoſité digne de l'ame d'un Souverain de vouloir bien régler ſa conduite ſelon les Loix, de refuſer l'azile de ſon nom à la licence, & de rétablir la liberté publique en uniſſant ſon autorité à la Juſtice. *L. 7. ff. de Falſ.*

Encore qu'un Prêtre, un Juge & un Philoſophe puiſſent demander la récompenſe de leurs peines, il eſt certain que les Juriſconſultes n'oſoient leur fixer des payemens ; Ils croyoient qu'il n'étoit pas ſéant de preſenter cette action civile à ces ennemis

des richeſſes, & de mettre honteuſement la Philoſophie à prix. Ils abandonnoient l'interêt de leur profeſſion pour ne pas profaner la Juriſprudence par un ſalaire mépriſable, pour ne pas expoſer en vente les Loix & la Juſtice; En un mot, pour ne pas commettre une ſimonie civile. Ils ne pûrent ſouffrir cette auguſte Science aux pieds d'un Préteur, elle qui doit regner & commander aux Souverains Juges. Cependant la corruption du ſiecle a levé ce ſcrupule, elle a érigé la Religion & la Juſtice comme en métiers; & ſi le Droit Civil refuſe une action aux Prêtres & aux Juges pour demander leurs annuels & leurs épices, l'Equité leur offre ces actions extraordinaires qu'elle donne aux Medecins & aux Grammairiens.

La charité ſeule ne nous porteroit pas à nous appliquer entierement à une Profeſſion, il eſt neceſſaire que nous y ſoyons attirez par la récompenſe, & que nos ſoins ſoient détrempez dans la douceur du gain. Il faut que l'Art & l'Artiſan ſe prêtent un ſecours mutuel, & qu'ils s'entretiennent l'un l'autre. Les Juriſconſultes connivant à la fragilité humaine, ont mieux aimé diſſimuler ce commerce que de chaſſer des emplois ſi neceſſaires à la Cité. Ils ont trouvé plus à propos de permettre à une Nourrice & à un Avocat, de vendre en quelque façon leur ſang & leur eſprit, que de ne pas donner une action à ces Patrons & à ces ſecondes Meres, que de refuſer la vie aux enfans, & la protection aux perſonnes que l'on tâche d'opprimer.

Paſſons au ſecond office que rend l'Equité, & conſiderons par quel temperament elle adoucit l'auſterité du Droit. Il eſt certain que les obligations n'ont pour fondement que la volonté des Parties, & que le Droit ne conſidere pas ſi l'ame s'eſt déterminée par la raiſon ou par la violence de quelque paſſion. Il prend le conſentement prêté ou arraché pour un effet du franc-arbitre. *Voluntas enim coacta tamen voluntas eſt.* Il n'a pû regarder le concours des deux eſprits unis ſans les envelopper en des liens civils, & les engager l'un à l'autre. Il ne daigne pas remonter à la ſource de leur convention pour voir s'ils ont agi de bonne foi, ou s'ils ont donné leur conſentement par ignorance; s'ils y ont été portez par l'interêt, par l'eſperance ou par la crainte.

L. ſi mulier §. pen. ff. de eo quod met. cauſ.

L'homme joüit naturellement d'une liberté ſi abſoluë, qu'il ne peut ſouffrir qu'un pouvoir étranger l'engage ſans ſon conſentement, ni qu'il l'empêche de s'engager quand il le ſouhaite. Ainſi ſon ame demeure indépendante juſques à ce qu'elle

ait déterminé ſa volonté dans le concours d'une autre qui lie & arrête ſa foi en formant une convention. Il eſt impoſſible enſuite que la parole rentre dans la bouche d'où elle eſt ſortie ; On ne peut reprendre la liberté dont on s'eſt dépoüillé, & il faut neceſſairement que l'on conſomme une obligation qui attache & contraint par l'autorité de la Loi. Le Droit ne peut renverſer une convention revêtuë des formalitez requiſes ; mais quand cette convention eſt rigoureuſe, ou que la bonne foi y manque, l'Equité en adoucit la ſeverité par des exceptions & des reſtitutions. Non ſeulement elle ſe diſpenſe des contraintes civiles & ſuit la raiſon ; mais elle s'éloigne même de la verité, & uſe de fiction quand l'utilité publique le demande. La Loi *Cornelia* diſſimule la captivité d'un priſonnier de guerre. Elle le croit preſent quand il faut qu'il agiſſe en Citoyen, & le publie mort lorſque la ſervitude lui peut devenir préjudiciable. Tellement que cette ſage & innocente impoſture entre dans les interêts d'un homme qui a combattu pour la patrie, & l'empêche de porter aux ennemis ſon droit de Bourgeoiſie, ſa puiſſance paternelle, ſon honneur, ſa fortune, & la deſtinée de ſa maiſon.

Mais l'Equité n'employe ſes feintes que pour temperer le Droit en faveur de l'utilité publique ; ſon déguiſement ne va jamais à pallier un fait ni à ſurprendre la Religion des Juges, il conduit à la raiſon, & ne veut tromper que le dol & la violence. *Vir bonus non eſt Judex, non Juriſconſultus, non orator, ſed Æquitatis veluti Sacerdos & Arbiter.*

Cherchons preſentement, MESSIEURS, à quelle intention l'Equité a voulu corriger la ſeverité du Droit. Les Préteurs la protégeoient autrefois ſi ardemment qu'ils ne balançoient pas à choquer en ſa faveur les Loix des douze Tables, & d'en ſapper les principaux fondemens. Aprés l'avoir cherchée dans l'humanité, ils la fortifioient de leur puiſſance, & la faiſoient régner dans les familles malgré la ſeverité d'une diſcipline trop rigoureuſe. Mais examinons de plus prés l'intention de ces premieres Tables, & comparons leur ſageſſe à la pieté des Préteurs.

Rome ayant entrepris d'étendre ſon Empire juſques aux extrémitez de l'Univers, ne manqua pas d'unir la Juſtice & la valeur pour executer un ſi ſuperbe deſſein. Comme elle vit que la fortune des familles devoit contribuer à la grandeur de l'Etat, elle accommoda l'économie particuliere des maiſons à l'ambition du public, & ne fonda les Loix des douze Tables que ſur

les maximes d'un peuple qui veut être Conquerant. Elle ſoûtint la vertu contre les tendreſſes du ſang, ne conſiderant les enfans que par leurs merites, & par les ſervices qu'ils rendroient à la patrie ; & voulut que la valeur ſeule pût juſtifier leur naiſſance. De ſorte que ces judicieuſes Loix des douze Tables permirent au Pere de famille de diſpoſer abſolument de ſes enfans, de les déclarer legitimes s'ils étoient bons Citoyens, ou de les retrancher comme membres inutiles par des émancipations, & même par des Sentences de mort qu'il lui étoit permis de donner contre eux. On avoit auſſi des remedes politiques contre les défauts de la Nature ; on réparoit ſa ſterilité ; on engendroit civilement des enfans ; l'on repeuploit les familles par des adoptions. Cependant l'Equité des Préteurs trouva quelque choſe d'inhumain dans ces maximes heroïques, & ne voulut point que la Vertu ſupplantât la Nature. Elle jugea qu'un fils qui avoit acquis beaucoup de gloire, ne devoit pas être plus fils qu'un autre qui n'avoit pas vêcu avec tant d'éclat, & crut même qu'il étoit à propos de brider les exheredations par la Loi *Gliſſia*. Elle voulut auſſi prendre le parti des filles, & leur faire donner la ſucceſſion naturelle qu'un Pere doit à ſon ſang, quoi qu'elles dûſſent quitter leur nom, & porter dans une autre famille leurs biens, leurs affections & leurs enfans.

Enfin, MESSIEURS, vous ſçavez que les Préteurs n'abolirent ces droits politiques que par des conſiderations pieuſes ; ils aſſujettirent la fierté de l'honneur à la tendreſſe de la nature, & bornérent la puiſſance paternelle au ſeul reſpect qui ſeroit rendu par les enfans. Cette Equité rappella par un détour officieux les enfans émancipez dans la maiſon de leurs peres ; elle trouva bon de les aſſocier au deſtin d'une Communauté dont ils étoient ſéparez, & leur permit de partager les travaux & les acquêts de leurs freres, en rapportant les liberalitez qu'on leur avoit faites. Par ces exemples, & pluſieurs autres que l'on pourroit tirer de la confuſion des Loix, il eſt aiſé de connoître que la Juriſprudence n'a pas voulu abandonner l'Equité à la diſcretion des Juges. Les ſentimens que les paſſions peuvent aveugler, devoient être éclairez par de fidéles Interprétes de la raiſon. En effet chacun n'obéït que trop à ſes inclinations, la bile échauffe, la mélancolie rend triſte ; & ſelon les alterations d'un temperament l'amour ou la haine groſſiſſent ou diminuent les injures. Quand même l'ame ſeroit délivrée de ces embarras, ſi une premiere idée ſurprend & prévient le jugement, il eſt difficile qu'il

corrige lui-même ſon erreur, & qu'il démente un premier ſentiment qu'il ſe ſent obligé de défendre.

On peut donc inferer, MESSIEURS, que l'Equité eſt toûjours à la ſuite du Droit, que les Juriſconſultes ont uni ces deux parties de la Juriſprudence, & que cette liaiſon formant la veritable Juſtice, on n'abandonne point les interêts & la vie des hommes à la tyrannie des ſeules regles de Droit.

HARANGUE QU'IL Y A QUELQUEFOIS plus de rigueur dans l'Equité que dans le Droit.

MESSIEURS,

Nous avons tâché dans le Diſcours précédent de développer l'Equité des replis de la Juriſprudence, & de lui aſſigner ſes principes, ſa nature, ſes qualitez, & ſes fonctions: Cet Arbitre de douceur & de bonne foi a paru ſous un viſage favorable, il n'a conſacré ſon Miniſtere qu'à l'utilité publique. Il ne s'eſt emploïé qu'à temperer l'auſterité d'un Droit trop ſuperſtitieux. Il a ſuppléé à ſes défauts & à ſon imprévoyance; en un mot, il a corrigé l'excés de ſa rigueur par des interprétations pleines d'humanité.

Nous l'allons voir aujourd'hui ſous un front auſtere & impitoyable; il va irriter la loi, aigrir les peines, compoſer même des crimes par des fictions, & engager des abſens dans les liens d'une convention étrangere.

Je ſçai, MESSIEURS, que le ſujet que je traite n'eſt pas ſuſceptible d'un grand agrément. Je doute même qu'il puiſſe être du goût de beaucoup de monde. Cependant je ne laiſſerai pas d'en parler, aïant conſideré que ce lieu eſt comme un Sanctuaire conſacré à la Juſtice, & que non ſeulement il eſt permis d'y éxaminer les difficultez de la Juriſprudence, mais qu'il eſt même neceſſaire d'y approfondir ſes ſecrets. J'entrerai donc dans les abîmes de cette mer, je montrerai que l'Equité n'eſt pas toûjours ſenſible à la pitié, & qu'au lieu de paroître toûjours tendre, timide, & incertaine, elle ſe montre plus terrible & plus impitoïable que le Droit, lorſqu'il faut qu'elle s'arme de ſeverité pour la ſeureté publique.

Si la Juſtice veille au repos d'un Etat, & qu'elle ne tende qu'à répandre le bonheur ſur les Citoïens, nous pouvons dire qu'il n'eſt pas moins neceſſaire que les Particuliers contribuent de leur côté à la tranquilité generale. Comme cette tranquilité eſt principalement fondée ſur la crainte que donne la punition des méchans, le Droit n'eſt pas ſeul à chercher des peines extraordinaires pour les ſcelerats, l'Equité ſuit des maximes encore plus rigoureuſes pour arrêter la violence & repouſſer les injures. *Injuriarum actio ex bono & æquo eſt.*

D. 11. §. 1. de Injur.

En effet, MESSIEURS, ſi par les voïes des actions directes le Droit ne ſuffit pas pour envoïer le coupable au ſupplice qu'il a merité; l'Equité cherche des détours, elle emploïe les actions utiles pour la punition du crime, elle ſupplée à l'imprévoïance de la Loi, & contraint le Préteur à proteger la ſeureté commune par des peines extraordinaires en lui faiſant voir le danger qu'il y auroit à favoriſer le deſordre par une lâche impunité. Un exemple familier nous rend cette verité ſenſible. Pour peu que l'on ſoit inſtruit dans les principes de la Juriſprudence, on ſçait que les droits des enfans de famille paſſent entre les mains des peres, & que la puiſſance paternelle dépoüille les enfans de toutes les actions civiles ou criminelles. Deſorte qu'un fils en l'abſence de ſon pere ne peut par les voïes ordinaires du Droit pourſuivre la vengeance des injures qu'il a reçûës, il faut qu'il ait recours à la rigueur de l'Equité, & que ce ſoit par le ſecours oblique qu'elle lui accorde, qu'il défende l'honneur ou le bien qu'on tâche de lui enlever. *Ne dum Pater expectatur, impunita ſint maleficia.*

Le Droit s'attache à la nature & à la verité, il n'uſe de fictions civiles que pour favoriſer les Citoïens & ſoulager leur miſere. La Loi *Cornelia* ne conſerve dans la Cité la memoire d'un priſonnier de guerre, elle ne ſuppoſe ſon nom & ſa fortune que pour lui reſerver les droits qu'il pouvoit avoir dans la Cité & dans ſa maiſon. L'Equité au contraire, compoſe des fictions rigoureuſes en faveur de l'honnêté publique, & quand le Droit ne connoît de noces qu'entre les Citoïens, qu'il veut que l'eſclavage de l'un des mariez délie la ſocieté conjugale, & qu'il délivre la femme de la puiſſance du mari; l'Equité ne s'arrête point à ces maximes, elle feint un mariage civil entre deux eſclaves, & d'ailleurs oppoſant ſon auſterité à la douceur du Droit, elle épouvante la femme par l'ombre de ſon époux qu'elle lui repreſente continuellement. Elle la contraint d'attendre le retour d'un homme

homme qui eſt dans les fers, elle ne lui permet que de careſſer l'idée d'un malheureux, & l'oblige de conſerver ſes triſtes affections à un eſclave. Elle l'attache & la marie à l'image d'un Captif; & ſi ce miſerable revient & que ſa femme refuſe de rentrer en ſa premiere couche, & ſous un pouvoir dont le Droit la diſpenſe, l'Equité lui reproche ſa délivrance comme une perfidie, elle punit l'apparence d'un crime, des peines effectives de la Loi *Quod ſi noluerit redire, l. 3. ff. eod.*

Comme l'Equité ne pouvoit ſoûtenir un mariage où il n'y avoit plus de mari, elle prête le nom de Citoïen à un eſclave pour faire ſubſiſter une ſocieté conjugale que la captivité a dénoüée; elle condamne une femme à mener une vie triſte & miſerable, plûtôt que de ſouffrir qu'elle ſe noirciſſe de l'apparence d'une infidelité. Elle paſſe plus avant, & ne fait pas plus de grace à une ſimple fiancée; les raiſons qui la portent à défendre l'honneur d'un mariage qui n'eſt plus, l'obligent à prendre les interêts d'un mariage qui n'eſt pas encore. Elle forme un adultere ſur le projet d'une ſocieté conjugale, & prend les ſimples eſperances d'une nôce pour un mariage parfait. Ce n'eſt pas ſeulement pour l'utilité publique qu'elle uſe de ſes fictions rigoureuſes, elle exerce une pareille ſeverité pour ce qui regarde les particuliers. Elle fait paſſer les apparences d'une injure pour une offenſe effective; & ſi le Droit refuſe une action directe aux apprehenſions d'une perſonne menacée, l'Equité lui offre une action utile pour venger ſa fraïeur, & pour punir le deſſein d'une bleſſure; *ſi quis pulſatus quidem non eſt verum manus adverſus eum levatæ, & territus quaſi vapulaturus.*

L'Equité prend dans cette rencontre la penſée pour l'effet, elle conſidere les coups que la ſeule crainte a portez dans une ame épouvantée; & ſi ſa rigueur ne trouve des plaïes ſur une tête ou dans un corps, elle les cherche dans le cœur, & malgré la verité, elle feint & compoſe des bleſſures civiles ſans aucune douleur naturelle.

Ainſi, MESSIEURS, nous voïons en pluſieurs occaſions que l'Equité eſt plus auſtere que le Droit, qu'elle ne conſidere ni les perſonnes ni les profeſſions, qu'elle eſt ferme & reſoluë. Si quelque ſentiment de pitié eſt capable de deſarmer ſa ſeverité, elle change de nom, elle dégenere en une lâcheté ſcrupuleuſe & impuiſſante. Elle devient une connivence timide & ſuperſtitieuſe qui n'oſe ni punir tout-à-fait, ni abſoudre entierement; qui tremble en châtiant un homme accuſé, comme s'il

étoit innocent à demi, & à demi coupable.

La fragilité humaine ſe corrompt ſi aiſément par la contagion de certaines ſocietez, confuſes & vicieuſes, que la Philoſophie civile a préſuppoſé que l'innocence ne pouvoit compatir avec des emplois que l'on peut appeller errans & libertins. C'eſt pourquoi la ſeureté publique voïant la bonne foi expoſée par la neceſſité du commerce à la diſcretion des hôtes & des bateliers, a ſagement préſumé des fraudes, & prévû des larcins dans ces profeſſions ſuſpectes & infideles, *& hoc ſtatutum eſt ne materia daretur cum furibus coëundi.* Deſorte que le Préteur les charge de la perfidie de leurs agens & de leurs domeſtiques. L'Equité ne confie point le repos general à leur innocence, elle les rend complices & reſponſables de ces fraudes étrangeres, & les engage par le fait & le vol des voïageurs & des paſſans. Elle implique la conſcience d'un Maître de Vaiſſeau dans les fautes de ſes Commis. *Æquum enim fuit eum qui magiſtrum navi præpoſuit, teneri propter utilitatem publicam.* S'il arrive même que ces Commis violant les ordres qui leur ont été donnez, ſe ſervent d'un homme dont on leur a défendu d'emploïer le miniſtere. *Finge etiam & nominatim eum prohibuiſſe ne Titio Magiſtro uteretur, &c.* Le Maître malgré ſa volonté, ſa prévoïance & ſes commandemens, ne laiſſe pas d'être engagé dans les liens d'une convention qu'il n'a pas contractée. Il eſt complice & reſponſable d'un délit qu'il n'a pas commis ; & quoique chacun ne doive répondre que de ſes actions & de ſa conduite, l'Equité ne laiſſe pas de condamner ce que nous voïons abſoudre par le Droit naturel.

L. 1. § 1. ff. Naut. Caup. ſtabul.

L. 1. ff. de ex. r. act.

L. eod.

Nous ſçavons, MESSIEURS, qu'un excés d'impunité ne ſeroit pas moins funeſte à une Republique qu'une ſeverité trop ſanglante, & qu'il n'y auroit pas moins de cruauté à châtier l'innocent, qu'il ſeroit dangereux de pardonner au coupable. Cependant l'Equité tombe dans ces deux extrémitez, & les emploïe même pour le repos general. Elle ſe porte à la ſeureté d'un Etat par des mouvemens oppoſez, & ſouvent elle calme un deſordre public en tolerant des violences particulieres.

Les Préteurs, contre les regles du Droit, abandonnent un Maître de berlan à l'inſolence des joüeurs, & l'Equité permet qu'on le vole & qu'on l'outrage. Elle emploïe l'injuſtice contre les fauteurs des débauches, elle ſouffre contre ces chancres des familles les emportemens qu'ils entretiennent chez eux ; en un mot, elle eſt bien aiſe de les châtier par le deſordre de leur profeſſion. *Prætor ait ; ſi quis eum apud quem aleâ luſum eſſe dicetur,*

verberaverit, damnumve ei dederit, ſive quid eo tempore dolo ejus ſubſtractum eſt, judicium non dabo. L. 1. ff. de aleat.

De ſorte que ſi dans ces occaſions l'Equité tolere la violence & le larcin, ne faut-il pas demeurer d'accord qu'elle eſt plus ſevere que le Droit ? Les fautes des Maîtres de berlan excuſent-elles les crimes des joüeurs ? Les maximes du Droit condamnent l'injuſtice qu'on vient de faire, & l'Equité n'écoute pas ſeulement les plaintes de l'homme que l'on a maltraité.

Aprés cela prendra-t'on toûjours l'Equité pour un principe de faveur & de commiſeration ? S'en ſervira-t'on pour dérober l'exemple & la punition à la tranquilité publique ? Ou plûtôt ne demeurera-t'on pas d'accord de ce que j'ai avancé, que dans pluſieurs rencontres l'Equité eſt plus impitoyable que le Droit ordinaire ?

HARANGUE DE LA COUTUME, & comment il la faut expliquer.

MESSIEURS,

Si la Philoſophie ne trouve point de meilleur ni de plus fidele témoin d'une verité que le rapport des ſens, quand ils s'accordent avec la raiſon ; la Juriſprudence ſuit ſon exemple, & n'appuye ſes principes que ſur l'experience & le raiſonnement. Elle ne fonde le repos des Peuples que ſur la puiſſance des Loix & l'autorité de la Coûtume. Mais ces deux reſſorts de la ſocieté civile réglent la nature humaine par des mouvemens differens. Un Souverain qui prévoit les deſordres qui peuvent arriver, cherche des précautions, il prépare par des Loix qu'il compoſe des remedes politiques aux malades de ſes Etats, & c'eſt enſuite le ſuccés qui fait recevoir ou rejetter ces Loix ſelon qu'elles conviennent à l'utilité publique. La nature plus ſeure & moins ſuſpecte dans ſes commandemens que la volonté d'un Legiſlateur, conſulte l'inſtinct & les mœurs des Peuples, avant que de les obliger à lui obéïr ; elle conſidere leurs inclinations & leurs interêts, & n'établit une Coûtume que ſur l'experience d'une utilité ſenſible & reconnuë. Ainſi ces Loix douces que forme en nous l'habitude, ſont d'ordinaire plus juſtes & plus natu-

Mr. Quarré, Avocat General au Parlement de Bourgogne.

relles que celles qui nous viennent d'une prudence étrangere. Les Legiſlateurs portent leur prévoyance dans l'avenir, & meſurant ſur les deſordres paſſez les troubles qu'on a lieu de craindre, ils réglent la tranquilité future d'un Etat ſur les interêts preſens qu'ils y conſiderent.

Cependant comme la volonté des hommes eſt inconſtante, & qu'elle paſſe continuellement d'une inclination à l'autre ; elle ne s'accommode pas toûjours à une ſageſſe civile, qui ne veut pas ployer ſous les neceſſitez publiques. Cette ſageſſe fixe que nous appellons la Loi, nous veut ſoûmettre à des paſſions anciennes qui la firent établir ; elle nous oblige de ſuivre des mœurs qui ſont enſevelies dans la confuſion des temps, & nous contraint, ce ſemble, de vivre de la vie de nos ancêtres. La Coûtume, au contraire, s'accorde à l'humeur du ſiecle, elle montre une équité preſente, & la tire même du conſentement de ceux dont elle veut être ſuivie.

Dés qu'un Legiſlateur établit la Loi, il l'arme d'une autorité ſouveraine, il l'éleve d'abord ſur le Trône, & ne conſulte point l'agrément des peuples quand il les veut aſſujettir ; mais la Coûtume ſe coule doucement dans la volonté comme une Reine débonnaire qui ne commande que pour l'avantage de ſes ſujets, qui ſoûmet ſa puiſſance à leur diſcretion, qui conſent à changer quand ils changent, & à leur rendre même l'obéïſſance qu'ils lui ont prêtée. Enfin, MESSIEURS, la Loi dépend de la puiſſance du Souverain, la Coûtume du conſentement des Sujets. La Loi commande toûjours, la Coûtume obéït ſouvent ; la Loi ne perſuade ſes raiſons & ne ſe fait ſuivre que par les peines dont elle menace ; & la Coûtume n'exerce qu'un doux empire d'autant plus naturel & plus juſte, que l'on peut dire qu'elle regne ſans commander, *quaſi tacita Civium conventione.* Auſſi défere-t'on de telle ſorte à ſon autorité qu'on la préfere ordinairement à la Loi. C'eſt d'elle que l'on a tiré les premieres maximes de la Juriſprudence ; on a fait un corps de ce que l'inſtinct & la raiſon faiſoient pratiquer de concert ; & aprés avoir conſulté l'uſage des paſſions & la pudeur naturelle, on a reduit ces préceptes en un Art que l'on a accommodé au gouvernement de la Societé civile.

L. 35. ff. de Leg.

L'infirmité de l'homme & les neceſſitez où il ſe peut trouver à tout moment, firent aſſembler autrefois les premieres familles en un Corps de Cité, afin qu'elles puſſent remedier à leur foibleſſe, ſe donner un ſecours mutuel, vivre plus commodément

dans une Communauté plus grande & plus parfaite.

Dans ces premiers tems le Pere de famille qui avoit gouverné ſa Monarchie privée ou domeſtique, ſelon que ſa fortune & ſa prudence lui avoient conſeillé, porta dans la Cité l'économie que la nature lui avoit ſuggeré de garder dans ſa maiſon. Il déclara de quels remedes il s'étoit ſervi pour corriger les vices de ſes enfans, & de quelle maniere il avoit reglé leurs mœurs, leur vie, & leur obéïſſance. Cependant il étoit impoſſible que tant de perſonnes differentes en temperament & en intention, euſſent gouverné leurs ſocietez particulieres de la même ſorte; ſi bien que ces divers membres venant à s'unir en un corps y auroient apporté des mœurs oppoſées & incompatibles, ſi l'on n'eût pris ſoin de les concilier par une raiſon generale pour les réduire ſous un même Empire. Les maximes que fit donner cette politique ne furent pas reçûës également, l'experience en fit approuver ou rejetter ſelon la difference des ſuccés, & il fallut qu'elles fuſſent ſuivies du conſentement des peuples avant qu'elles puſſent exercer leur autorité.

Avoüons neanmoins qu'il y a des Coûtumes injuſtes comme nous en voyons d'équitables; & que nos ancêtres ayant été moins circonſpects à nous en donner que les Romains à établir les leurs, nous remarquons tous les jours dans les Provinces de cette Monarchie, qu'il eſt neceſſaire d'étendre & d'éclaircir la Coûtume par des interprétations favorables, ou de les reſtraindre & les limiter à leurs eſpeces particulieres. Cherchons-en la cauſe dans la ſource du Droit, & tâchons de la démêler par les regles de la Juriſprudence.

S'il eſt conſtant que les Coûtumes tirent leur origine des mœurs, & que les mœurs naiſſent de la nature ſainte ou corrompuë, ne demeurerons-nous pas d'accord que les Coûtumes ſont bonnes ou mauvaiſes ſelon qu'elles ont été produites par le vice ou par la vertu. Avoüons auſſi qu'il eſt rare que des peuples entiers ſe laiſſent entraîner à la corruption generale, & qu'ils ſuivent une même erreur, *Sapiunt enim non tanquam ſinguli, ſed tanquam univerſi.* Ainſi, MESSIEURS, les nations civiliſées ont toûjours conſulté la pudeur & l'honnêteté publique pour accommoder leurs habitudes à la raiſon, & pour rendre leurs mœurs conformes à la prudence naturelle du droit des gens. C'eſt par les mouvemens de cette prudence répanduë dans le cœur des hommes que la vertu Romaine tira autrefois des premieres familles l'autorité de la puiſſance paternelle, & tant que

cette puiſſance regna dans les maiſons particulieres, elle contribua à conſerver la grandeur de la plus ſuperbe Republique qui fut jamais. Les peres tenoient de la nature la coûtume de gouverner les enfans comme les meres celle de les nourrir ; & ces inſpirations d'amour les faiſoient agir avant que la Loi eût penſé à ordonner des alimens, & à commander aux parens de laiſſer comme une dette naturelle leurs ſucceſſions à leurs heritiers. En un mot, le ſeul inſtinct leur avoit appris à répandre leurs affections ſur leurs images vivantes, & à chercher hors d'eux-mêmes les moyens de conſerver la vie qu'ils avoient donnée. Les animaux ne ſe laiſſent pas conduire ſi abſolument à leur appetit, qu'ils ne le ſecourent par la Coûtume qui n'eſt que l'uſage d'un exercice familier ; tellement que nous voyons tous les jours que nôtre adreſſe les apprivoiſe, & qu'elle adoucit la ferocité de leur naturel. Une longue habitude les inſtruit des commoditez d'une vie ſociable, & leur fournit une ombre de raiſon qui les éclaire & les porte à nous imiter. Les avantages qu'ils reçoivent des hommes leur inſpirent la coûtume de retourner à la maiſon de leur Maître, ils leur donnent l'eſprit d'apprendre nôtre langue pour nous obéïr ; & c'eſt par-là que ces inſtrumens animez nous deviennent ſi neceſſaires & ſi utiles. La Nature aidée de la Coûtume les marie. Mais nous ne voyons pas que l'inconſtance dénouë auſſi ſouvent les liens de leur union que l'infidelité les rompt parmi nous. La legereté & le déreglement des hommes ont introduit la ſeparation & le divorce, comme c'eſt l'interêt qui ne les porte que trop ſouvent à une ſocieté où l'on ne devroit entrer que par des mouvemens d'eſtime & d'inclination. La Coûtume ne peut ſouffrir cette vénalité des cœurs, elle limite diverſement les donations entre l'homme & la femme ſelon les mœurs des Nations, & ne permet pas que la perſonne la plus amoureuſe & la plus liberale ſe dépoüille en faveur de la plus avare. Parmi les Romains la Coûtume étendit la puiſſance des Peres juſques au-de-là de la mort, en leur permettant de gouverner leurs enfans par des Tuteurs juſques à quatorze ans ; elle prêta la conduite d'un Citoïen à la foibleſſe de l'autre. *Moribus introductum eſt ut quis impuberibus teſtamentum facere poſſit.* Ce fut la Coûtume qui garantit les prodigues de la mendicité par la prudence des Curateurs, & qui les priva de l'uſage de leurs biens pour les enrichir. Ce fut auſſi la ſageſſe des mœurs qui trouva bon de fortifier la foibleſſe des femmes par le ſecours des hommes, & de ſuppléer à leur fragilité par la preſence continuelle

L. 3. ff. de vulg. Pupill. ſubſt.

de ces protecteurs ſi neceſſaires. *Moribus Tutor datur mulieri.*

Ainſi, MESSIEURS, nous pouvons dire que le Droit des gens tira du ſein de la Nature ſaine & innocente ces Coûtumes Romaines qui furent réduites en Art avec des raiſonnemens & des interprétations dont on les accompagna. Elles s'étendirent enſuite, & ayant été communiquées à la plûpart des peuples, elles furent enfin érigées en Droit univerſel. Cependant comme l'avarice & l'ambition ont diſtingué les Royaumes & diviſé les Nations, la difference des interêts a introduit des maximes differentes; l'on a été obligé de changer les Coûtumes generales, & de les accommoder à l'utilité particuliere de chaque païs. C'eſt peut-être par cette conſideration que nous voyons dans pluſieurs Provinces que l'ambition établit des Maximes Monarchiques dans les familles, en introduiſant le droit d'aîneſſe, & qu'elle y ſupplante la Nature en donnant tout le bien à l'aîné, afin qu'il puiſſe conſerver la maiſon dans ſon éclat. Une Coûtume ſi ſuperbe ne laiſſe aux cadets que l'eſperance de s'avancer, & que leur merite pour partage; mais on voit tous les jours des mœurs qui paroiſſent bien plus oppoſées à la raiſon, & l'on eſt contraint de les ſouffrir quand on ne ſe trouve pas en état de les ſupprimer. Nous voyons que Moïſe tolera le divorce dont il ne pût corriger un peuple inconſtant & endurci. La valeur brutale des Lombards autoriſa les duëls, les Grecs ſouffrirent des déreglemens dans leurs amours que d'autres Nations condamnoient; & nous remarquons que l'yvrognerie n'eſt pas regardée comme un vice dans tous les païs de nos voiſins.

Il y a donc pluſieurs Coûtumes qu'il faudroit abolir, & d'autres que nous devons ſuivre. Ces dernieres doivent être fondées ſur la raiſon & ſur les inclinations honnêtes des politiques les plus prudens. Il faut que l'inſtinct naturel les inſpire, que le jugement les examine, que l'experience les faſſe approuver, & que la Cité les reçoive aprés les avoir accommodées à ſes interêts. Mais pour peu que les mœurs s'éloignent du droit naturel, les mauvaiſes habitudes s'établiſſent, l'effronterie triomphe de la pudeur, le vice ſe pare du nom de la vertu qui lui eſt voiſine, & comme il eſt moins facile de corriger un défaut que de l'excuſer, le peuple vient inſenſiblement à ſe flater dans ſes inclinations dépravées, à s'abandonner à une inſolente liberté, & à ſe détacher inſenſiblement des opinions auſteres du droit des gens.

Quand on laiſſe porter le deſordre dans l'ame par les paſſions juſques à ce que leur révolte frequente vienne à détruire l'empi-

re de la raiſon ; on peut dire que les vices s'apprivoiſent, & qu'ils ſubornent enfin le conſentement general : *Quæ fuerant vitia mores ſunt.* Ces mœurs changées entraînent les changemens des Etats, & c'eſt auſſi cette alteration du Public qui produit la diverſité des Loix, & la contrarieté des Coûtumes. Cependant le deſordre ne vient pas toûjours de ce principe, le commerce nous apporte ſouvent les Coûtumes de nos voiſins, & quoi que la nôtre ſoit plus ſage que les autres, nous ne laiſſons pas d'en adopter qui nous viennent d'ailleurs, & d'y ſoûmettre nôtre Loi municipale. Ces Arrêts compilez, qui ſont juſtes en leur reſſort, & fondez ſur les Loix du païs, ne s'accommodent pas toûjours au nôtre, & ſi l'on continuë d'obéïr aveuglément aux opinions de ces Legiſlateurs privez & modernes, nous rendrons nôtre Coûtume eſclave, & celle de Paris deviendra l'arbitre de nos fortunes & de nôtre repos.

Il arrive auſſi quelquefois que l'interprétation captieuſe d'une Loi mal entenduë & mal expliquée, nous aveugle le jugement par l'autorité qu'elle a, comme elle peut ſurprendre nôtre opinion par de belles apparences : Ainſi elle confirme de telle ſorte le peuple dans ſes erreurs, que la Juriſprudence même ne l'oſeroit détromper. C'eſt par-là que les Avocats étendant les paroles au-de-là de leur ſens ordinaire, forment de nouveaux droits qui ſont contraires à leurs propres ſentimens, & qui vont enfin à la deſtruction de leurs principes.

Les Stoïciens diſoient que c'étoit la ſeule avarice qui avoit diſtingué les Domaines, & que les choſes reprenoient leur liberté naturelle, dés qu'elles s'étoient ſauvées de nôtre garde ; ſi bien que la Loi 3. *ff. de acquir. vel amitt. poſſ.* déclare que le Maître d'un meuble tranſporté, & d'un animal égaré, en perd la poſſeſſion quand il a ceſſé de les retenir ſous ſon pouvoir.

L. 3 ff. de acquir. vel amitt. poſſ. Mais ſi une Loi a introduit les eſpaves qui emportent la poſſeſſion des choſes, nous en voyons une autre qui veut que la Coûtume confiſque les biens avec les perſonnes, & qu'elle compte les crimes parmi les revenus des hauts Juſticiers.

L. 6. C. de bon. damnat. Il eſt vrai que la ſeverité Romaine qui ne foudroyoit pas moins le patrimoine que la tête d'un coupable, ne laiſſoit pas de donner la moitié des biens aux enfans qui étoient en puiſſance, de peur que des innocens ne ſe viſſent contraints de ſe bannir, & d'heriter des défauts de leurs Peres en épouſant leur haine contre les Loix du païs.

La Loi qui délivre de la rigueur d'une hypothéque generale

les

les meubles qu'un Propriétaire réſerve à ſes neceſſitez, a donné ſujet à la Coûtume d'affranchir tous les autres des liens d'une convention expreſſe. La Juriſprudence avoit crû qu'un Debiteur ſe reſervoit ſecretement les inſtrumens de la poſſeſſion de ſon honneur & de ſa vie, qu'une convention vague & indéfinie ne dépoüilloit point un obligé de ſa chemiſe & de ſes habits, qu'une ſtipulation ne devoit ni deſarmer un ſoldat de ſon épée, ni un Avocat de ſa robe & de ſon bonnet. 7 ff. de Pign. & hypot.

Ainſi la Juriſprudence qui meſure le droit d'une obligation ſur l'intention des parties, donna ce ſens à la penſée & aux paroles de l'hypotheque generale. Mais la Coûtume a été plus auſtere, elle a étendu la rigueur de ce pact au-de-là même de ſa nature, & a voulu que tous les meubles euſſent la liberté d'entrer dans les obligations & d'en ſortir, pourvû qu'elles les reçûſſent dans leur ſubſtance.

Mais quand même il y auroit des Coûtumes qui paroîtroient contraires à la raiſon, il ne faudroit pas laiſſer de les ſuivre. Il y auroit du danger à changer un uſage inveteré, & à choquer des droits approuvez par l'opinion commune. Ce ſeroit apprendre aux peuples à ſecoüer l'obéïſſance, & à ſe porter à la revolte, que de leur montrer que l'on peut bleſſer une Loi qui ſe trouve autoriſée par une longue ſucceſſion de tems. La tranquilité publique ſeroit peu ſeure, le commerce n'auroit que des fondemens incertains, & l'on expoſeroit à tout moment la vie & la fortune des hommes, ſi l'on permettoit à l'ambition & à l'avarice d'accuſer les Coûtumes & de condamner les Loix. Les Juriſconſultes même qui ſont ſi attachez aux maximes de leur Art, diſſimulent quelquefois une injuſtice publique. Ils aiment mieux ſuivre une erreur generale reçûë, que de prendre le parti d'une verité abandonnée; en un mot, ils préferent l'opinion du peuple à la raiſon des ſages.

Nous voyons même que dans les ceremonies de l'Agneau Paſchal, le Fils de Dieu s'attacha moins à la Loi qu'à la Coûtume. Moïſe avoit ordonné aux Juifs de manger à la hâte, debout & le bâton à la main, comme étant prêts à partir, *hoc eſt enim Phaſe, id eſt, tranſitus Domini.* Cependant le Verbe incarné fit ce feſtin auguſte ſelon une Coûtume qui avoit déja aboli toutes ces formalitez de la Loi. Il ne prit ni bâton, ni ceinture, & ne ſe tint point debout. Bien loin de manger avec précipitation, il choiſit ce dernier tems pour inſtruire ſes Diſciples, & nous pouvons remarquer que ſon diſcours fut aſſez long pour

donner à ſaint Jean le loiſir de repoſer ſur ſon ſein.

Le premier des Apôtres, à l'exemple de ſon Maître, tolera une ſuperſtition plûtôt que de pratiquer une doctrine que l'on trouvoit trop auſtere. Il y avoit des Payens qui voulant embraſſer le Chriſtianiſme, croyoient que la Circonciſion devoit précéder le Baptême : Et quoique le S. Paſteur vît bien qu'il n'étoit pas neceſſaire de paſſer par la Synagogue pour entrer dans l'Egliſe, il ne laiſſa pas de ſouffrir cette erreur, au lieu de rebuter le zele des perſonnes qui n'oſoient s'élever tout d'un coup à la Religion Chrétienne, & qui s'imaginoient qu'il falloit auparavant laver les taches du Paganiſme par le ſang que leur feroit répandre la Circonciſion.

Saint Paul. Le grand Apôtre qui lui reprocha cette charitable connivence, fut contraint enſuite de l'imiter. Il vit l'impoſſibilité qu'il y avoit à réſiſter aux mœurs des peuples & aux opinions reçûës, & fut obligé de circoncire ſon Timothée, tombant dans une faute qu'il avoit condamnée publiquement.

Avocats, ce droit des gens qui paroît ſous le nom de Coûtume veut que vous l'étendiez, & vous permet de lui donner des interprétations favorables. Vous êtes les fideles Interprétes de ſes intentions, & vôtre profeſſion qui fait dépendre de vos paroles la deſtinée de la plûpart des hommes, vous avertit de ce que vous devez à vôtre réputation & à la fortune de vos parties. Souvenez-vous que les Loix municipales qui ſont accommodées à l'inclination des peuples, doivent être conduites & digerées par la raiſon, que vous pouvez ſuppléer aux termes de la Coûtume par les conſequences de ſon ſens, mais qu'il ne vous eſt point permis de la corrompre, ni de lui préferer une Loi obſcure qui n'a rien de venerable que ſon antiquité. Rejettez les erreurs de nos voiſins, & ne recevez point leurs Coûtumes au préjudice des nôtres pour ne pas aſſujettir nos mœurs à un empire étranger.

HARANGUE D'UN INTENDANT de Province, qui explique les intentions du Roi, & les fait executer.

Meſſieurs du Clergé de France dans leur Aſſemblée de l'année 1682. *firent dreſſer un Avertiſſement Paſtoral pour ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion prétenduë réformée. Sa Majeſté ayant voulu que la lecture de cet Avertiſſement fût faite dans tous les lieux où ces Heretiques avoient des Temples, ce Diſcours fut prononcé à Montauban l'an* 1683.

MESSIEURS,

Le Roi continuant de donner à ſes Sujets de vôtre Religion, des marques de la forte paſſion qu'il a de les voir tous rentrez dans le ſein de l'Egliſe Romaine, Sa Majeſté m'a ordonné de vous faire aſſembler ici, pour vous dire que ſa volonté eſt que vous écoutiez la lecture de l'Avertiſſement Paſtoral de Meſſieurs de l'Aſſemblée generale du Clergé de France, que vous en receviez la ſignification, & que vous entendiez ce que Monſieur le Bret vous dira ſur ce ſujet. A quoi je dois ajoûter, qu'aprés que le Roi vous a ordonné ces choſes comme vôtre Souverain, ce grand Prince, comme Fils aîné de l'Egliſe, vous exhorte, vous ſollicite & vous preſſe, de vous laiſſer toucher aux plaintes de cette Mere affligée, qui vous tend les bras inceſſamment, & dont Sa Majeſté eſt obligée de prendre la protection.

Mr. Foucault Intendant à Montauban.

Je ſouhaite tres-ardemment en mon particulier, que les lumieres Evangeliques qui ſont répanduës dans cette Monition, que vous font les ſucceſſeurs des Apôtres, ayent aſſez de force pour diſſiper les nuages qui nous cachent les uns aux autres, & que nous trouvant tous dans une uniformité de ſentimens, de reſpect, & de veneration pour les vertus de nôtre incomparable Monarque, nous puiſſions auſſi nous réünir dans les mêmes ſentimens pour la Religion qu'il profeſſe, & qu'ont profeſſé nos Ayeuls & les vôtres.

Les Diſcours de controverſe peuvent avoir leur place dans le Genre

Judiciaire. Ils ſont l'Apologie de nôtre Religion, & accuſent les Heretiques de leurs erreurs. Ne pouvons-nous pas ajoûter, s'il eſt permis de pouſſer la comparaiſon plus loin, que l'Ecriture Sainte eſt la Loy ſelon laquelle on doit juger, que la Tradition qui éclaircit ce que l'Ecriture a de plus obſcur, eſt comme la Coûtume que l'on appelle l'Interprete de la Loy, que les Conciles ſont comme les Parlemens qui jugent en dernier reſſort, & que c'eſt aux Papes qui préſident aux Conciles, à prononcer ces Arrêts infaillibles qui doivent terminer toutes ces conteſtations.

HARANGUE SERVANT DE SUITE AU DISCOURS précedent.

L'OFFICIAL DE MONTAUBAN AYANT fait la lecture de l'Avertiſſement Paſtoral, parla à l'Aſſemblée en ces termes.

MESSIEURS,

Mr. Le Bret Official de Montauban.

Le ſejour que je fais en cette Ville depuis tant d'années m'ayant uni d'amitié avec pluſieurs d'entre vous, m'a auſſi donné lieu de connoître & de plaindre vôtre état; ce qui m'a fait ſouvent deſirer l'occaſion de vous y être utile, & de pouvoir contribuer à vôtre réünion avec l'Egliſe nôtre commune Mere, de laquelle vous vous êtes ſeparez depuis plus d'un ſiécle. Ce deſir toutefois ne m'a pas été particulier. La charité Chrétienne l'a inſpiré à beaucoup d'autres, & principalement au Clergé de France, de la part de qui je vous parle: Car quoi qu'il ſe fût aſſemblé l'année derniere à Paris pour d'autres affaires, il ne laiſſa pas de s'appliquer fortement à celle-là, comme à la plus importante de toutes, parce qu'elle regarde vôtre ſalut, qui eſt cette affaire que nôtre Seigneur nous a ſi particulierement recommandée, *Porro unum eſt neceſſarium.*

Nôtre grand Monarque, dont la pieté répond ſi dignement au titre de Tres-Chrétien que l'Egliſe lui a donné, a trouvé cela ſi juſte, qu'il a bien voulu charger Mr l'Intendant, comme le dépoſitaire de ſon autorité dans cette Province, de vous

faire connoître là-dessus ses intentions : de sorte que comme ce qu'il vous en a dit ne peut être plus précis, je me contenterai d'y ajoûter que l'Eglise étant cette Arche veritable, hors laquelle il n'y a point de salut, vous n'avez pû ni dû vous en separer, quelque couleur qu'on ait prétendu donner à cette separation. Je ne doute point que vous ne disiez que l'Eglise étant tombée en ruïne, il étoit necessaire de la réparer. Ce fut le discours, comme le prétexte, dont se prétendirent couvrir les Auteurs de ce schisme ; mais, MESSIEURS, souffrez que je vous réponde avec S. Augustin parlant aux Donatistes, que pour réparer dans l'ordre cette prétenduë ruïne de l'Eglise, bien loin de la quitter, il falloit au contraire y demeurer plus intimement unis, & n'y employer que la charité, le bon exemple, & la patience. Ce sont les regles que nous prescrit l'Evangile, & celles que les Apôtres & leurs Successeurs observerent dans l'établissement du Christianisme. Je dirai encore que pour se croire veritablement capable d'une telle entrepriſe, il falloit en avoir la mission ; puisque, selon S. Paul, *Nemo sibi sumit honorem, sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron, sic Christus non semetipsum clarificavit :* ce grand Apôtre n'ayant parlé de la sorte que pour nous apprendre l'absoluë necessité d'une mission, & même l'obligation où l'on est de ne pas écouter ceux qui n'en ont point. Nous sçavons tous qu'il n'y en a que de deux sortes, l'ordinaire & l'extraordinaire ; que la premiere ne vient que des Evêques, à qui la conduite de l'Eglise a de tout temps appartenu, *Quos Spiritus sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam.* Vos Auteurs n'oserent se l'attribuer, parce qu'ils apprehenderent avec raison que les Evêques ne les desavoüassent ; si bien que dans la necessité où ils se crûrent de persuader qu'ils ne venoient pas d'eux-mêmes, ils se vanterent d'avoir l'extraordinaire : mais comme cette mission ne se prouve que par des miracles, il est aisé de connoître que ce n'étoit qu'une supposition ; parce qu'outre qu'ils ne firent point de miracles, & que l'Esprit de Dieu ne sçauroit jamais être qu'uniforme, ils furent toûjours si peu d'accord entr'eux, qu'aprés une infinité de contestations & de querelles sanglantes, ils prirent enfin le parti d'établir toutes les sectes diverses qui se voyent en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, & en France. De sorte qu'une cause si [illegible] infiniment necessairement la même défectuosité dans ses [illegible], il en faut conclure que vôtre état ne sçauroit être meilleur [illegible] son principe. Ce grand mal ne se peut guerir que par

ſon contraire, c'eſt-à-dire, que par vôtre retour à l'Egliſe que vous avez quittée, d'autant plus qu'elle eſt la veritable Egliſe. Vous y avez été unis pendant plus de quinze cens ans, & il eſt certain qu'elle eſt auſſi viſiblement, qu'inconteſtablement cette Egliſe contre laquelle le Sauveur du Monde a promis que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais. Nous en avons pluſieurs preuves ſans contredit, mais entr'autres le glorieux triomphe qu'elle a remporté de tant de differentes Sectes, qui l'ayant ſi violemment attaquée dans tous les ſiecles, n'ont ſervi qu'à ſignaler davantage leur confuſion, & qu'à rendre plus remarquable l'effet de cette promeſſe de Jesus-Christ à ſon Epouſe. A quoi, Messieurs, pour ménager le tems qui nous reſte, j'ajoûterai cette miraculeuſe & conſtante ſucceſſion de ſes Evêques, laquelle, ſelon Tertullien, S. Auguſtin, & les autres Peres, n'eſt pas moins une marque autentique de ſa verité, que le défaut de cette ſucceſſion a toûjours été dans ſes rivales une preuve convainquante de leur fauſſeté. Je ne m'étendrai donc pas davantage, Messieurs, ſur ces grandes veritez, puiſque je ne doute point que vous n'en conceviez l'énergie; & cela étant, il ne me reſte plus qu'à vous ſouhaiter, comme je fais de tout mon cœur, la grace d'y être ſenſibles, ainſi qu'à ce qui eſt contenu plus au long dans l'Avis Paſtoral que l'Egliſe Gallicane vous adreſſe, & dont je viens de vous faire la lecture.

HARANGUE, QUE LE COURAGE N'EST PAS moins neceſſaire à un Juge que la prudence.

Vous ſçavez, Messieurs, que la Juſtice renferme en elle-même toutes les vertus; & comme il eſt impoſſible qu'un homme ſeul les poſſede toutes parfaitement, nous n'avons encore vû qu'en idée ce Juge accompli, cet homme de bien qui ſeroit ſi neceſſaire pour terminer les differends que l'on a : *Vir bonus non eſt judex, non Juriſconſultus, non Orator, ſed æquitatis veluti quidam Sacerdos & Arbiter, qui ſolo intellectu comprehenditur.* C'eſt pourquoi on eſt obligé de chercher dans une Compagnie de Magiſtrats les qualitez que la nature refuſe d'aſſembler dans un ſeul homme: & au lieu d'abandonner la ſeureté publique à la conduite d'une ſeule perſonne, on aime mieux la confier à la ſageſſe d'un Senat entier. Nous remarquons tous les jours que dans un

Cujac. ad Affric. Init. tract. 6.

Corps la conference des conſeils ſert d'un mutuel ſecours, & qu'elle peut répandre des lumieres capables de diſſiper les tenebres dont la plupart des affaires demeureroient obſcurcies. La force de l'un ſoûtient la foibleſſe de l'autre, & c'eſt d'ordinaire par le choc d'une conteſtation civile & deſintereſſée que la verité ſe trouve mieux éclaircie & plus épurée. Il faut pour un conflict ſi utile, qu'il y ait des eſprits differens dans une Compagnie de Juges, que la diverſité de l'âge y puiſſe apporter des inclinations contraires, afin que la bile des uns & la pituite des autres faſſent un juſte temperament; & que ſi l'ardeur des jeunes gens peut animer les vieillards, la peſanteur & la gravité d'un âge avancé puiſſent attiedir l'ardeur immoderée d'une jeuneſſe trop prompte & trop boüillante. Ce n'eſt pas aſſez qu'un Juge ait une intention fidelle de rendre à chacun ce qui lui appartient, ſi cette volonté n'eſt éclairée par la raiſon, & conduite par une ſolide prudence. Il ne ſuffit pas non plus que cette prudence développe la confuſion des affaires, il faut qu'elle ſoit affermie par la vigueur: Si le courage n'eſt regardé que comme une temerité aveugle quand il n'eſt pas accompagné de conduite, une ſageſſe trop timide & trop ſoupçonneuſe ne peut paſſer que pour une lâcheté, & même que pour une injuſtice, quelque innocence qu'il puiſſe y avoir dans l'intention. Que la prudence conduiſe donc le courage, & que le courage anime la prudence; que ces deux vertus s'uniſſent l'une à l'autre, que les vieillards redreſſent les jeunes gens, que de leur côté les jeunes gens tirent les vieillards de leur aſſoupiſſement, & que l'age viril qui tient le milieu, tempere l'excés des uns & des autres, & concilie ces deux extremitez.

Ce n'eſt pas qu'une vertu extraordinaire ne puiſſe corriger les imperfections de l'âge. La conſtance d'un vieillard accoûtumé à vaincre la fortune eſt ſouvent d'un grand ſecours à ſa foibleſſe, comme il arrive quelquefois que la nature donne promptement à certains hommes des ouvertures d'eſprit qu'elle ne vend d'ordinaire à d'autres moins favoriſez que par une longue experience. L'Hiſtoire nous prouve que le courage & la vieilleſſe ne ſont pas incompatibles, & que l'on peut trouver de la prudence dans la jeuneſſe. On chercha autrefois la vertu Romaine dans un corps caſſé d'années; le fameux Appius aveugle, & d'un âge tres-avancé, anima les jeunes gens de la Ville à préferer les dangers de la guerre au repos d'une paix honteuſe, ſi bien qu'il ſoûtint l'honneur de l'Empire, & arrêta les conquêtes d'un Roi

victorieux. Le jeune Claudius ne borna pas moins l'autorité des Tribuns, & dans une occaſion importante la ſageſſe d'un jeune Sénateur ſurpaſſa la prudence de tout le Senat.

J'avouë que ces exemples ſont rares, mais il y a une conduite que l'on peut toûjours garder. Que les nouveaux Magiſtrats regardent les anciens comme leurs guides & comme leurs peres; que les vieux conſiderent les jeunes comme leurs freres, & comme les compagnons de leur autorité. Que les premiers apportent leur zele, que les autres reçoivent les propoſitions avec douceur, & qu'ils digerent les avis, au lieu de rebuter par une auſterité trop imperieuſe.

Une longue experience a fait voir que pour l'adminiſtration de la Juſtice la timidité eſt encore plus dangereuſe que l'ignorance. En effet, on peut découvrir la verité à un homme dont l'eſprit n'a que de mediocres lumieres; & nous voïons tous les jours que le raiſonnement d'un habile Juriſconſulte éclaircit les difficultez d'une affaire, qu'il en démêle l'embarras, qu'il redreſſe les opinions par la ſienne. Il n'en eſt pas de même du courage quand il eſt une fois abattu dans l'ame d'un Juge, difficilement le releve-t'on, & nous voïons rarement qu'un homme ſoit ferme par une conſtance empruntée.

L'innocence & la probité ſont deux baſes ſolides qui affermiſſent le courage d'un Magiſtrat, une conſcience pure & exempte de remords aſſure ſon autorité en juſtifiant ſes actions; & il eſt difficile qu'il puiſſe oublier ce que lui doit le Public, en ſe ſouvenant toûjours de ce qu'il lui doit lui-même.

Ce n'eſt pas aſſez, MESSIEURS, que la conſtance n'abandonne jamais les Juges, il faut que le courage & la vigueur animent toûjours les Miniſtres de leur autorité, & ce ſeroit inutilement que l'on donneroit des Arrêts s'ils n'étoient executez enſuite.

Mais comme la puiſſance réſide en la perſonne des Magiſtrats, & que leurs Miniſtres n'ont ſimplement qu'à ſuivre leurs ordres; il ſemble que la ſageſſe qui eſt neceſſaire pour commander, ne le ſoit pas abſolument pour obéïr. Il ſuffit en effet que les ſervices ſoient accompagnez d'une vigilance vigoureuſe, & d'une fidelité inviolable.

Que les Miniſtres faſſent donc leur devoir, autrement la Juſtice ne ſera qu'une vertu deſarmée & impuiſſante; elle ne pourra tenir les peuples dans la ſoûmiſſion, ni calmer les troubles de la ſocieté civile. Les Loix ſeroient mortes ſi la bouche des Magiſtrats

ſtrats qui ſont les Interprétes des Loix, ne pouvoient faire valoir leur autorité, s'ils demeuroient ſans force & ſans courage. Rien n'eſt plus contraire à la majeſté d'un Juge que la timidité & la foibleſſe; la crainte n'a pas plûtôt ſaiſi un Magiſtrat, qu'elle l'aſſujettit à l'inſolence du peuple, & ſoûmet des Loix impuiſſantes à la rebellion & à l'impunité.

Auſſi pouvons-nous dire que ce n'eſt pas ſans raiſon que le Juriſconſulte aſſure que, *Prætor quoque jus reddere dicitur etiam cum iniquè decernit.* Son imprudence ne l'empêche pas de faire une Sentence; mais la crainte qui ne lui permet pas de prononcer, trahit ſon devoir, le dégrade de ſon autorité, & ſemble le dépoüiller de ſa Charge. L'incapacité d'un Juge inferieur eſt aiſément corrigée par la ſcience d'un Senat; ſes erreurs ſont redreſſées, & ſes jugemens rectifiez: De ſorte qu'il eſt certain que ſon ignorance porte moins de préjudice à l'interêt des Parties, qu'elle ne bleſſe ſa propre conſcience & ſa réputation, pourvû que ſa fidelité repreſente les differends tout entiers aux Magiſtrats ſuperieurs. Mais quand la crainte lui fait diſſimuler la verité, un Sénat peut-il penetrer dans cette obſcurité; & malgré les bonnes intentions qu'il peut avoir, n'eſt-il pas contraint de faire une injuſtice ſur un fait déguiſé? Quoi que la politique ait conſulté l'inſtinct & la raiſon des hommes pour compoſer des Loix, & que la Juriſprudence ait fondé le repos de la ſocieté civile ſur ces principes invariables; nous ne laiſſons pas de voir que cette ſageſſe n'a pû digerer & réduire ſous ces regles-là toutes les actions des hommes, puiſqu'elles ſont incertaines & preſqu'infinies. Ainſi on les abandonne à la diſcretion des Juges, & l'on confie le fait à leur conſcience: *Facti quidem quæſtio in poteſtate Judicantis, Juris autem auctoritas non eſt.* L. 11. de Juſt. & Jur.

Comme le Droit ſe tire du fait, & que le fait dépend de la Religion des Juges, ne faut-il pas que cette Religion ſoit ſoûtenuë d'une fermeté inébranlable, & d'un courage invincible?

HARANGUE, S'IL FAUT PREFERER LA LOY, au Magiſtrat, ou le Magiſtrat à la Loi.

VOus ſçavez, MESSIEURS, que les Juriſconſultes confondent quelquefois la Loi & le Juge. Ils appellent le Préteur Loi vivante & animée, comme ils donnent à Loi le nom

de Magiſtrat mort & inſenſible : *Prætor viva vox eſt populi Romani, Lex eſt Prætor mortuus.* Auſſi voyons-nous qu'ils ont les mêmes fonctions, qu'ils ſont élevez à une égale puiſſance, & que leurs intentions unies ne doivent tendre qu'à la même fin. Il eſt ſi neceſſaire qu'ils demeurent liez d'une attache indiſſoluble, qu'il eſt impoſſible qu'on les diviſe ſans détruire cette ſocieté civile, & cette Juſtice qu'ils forment par leur liaiſon. Si la Loi eſt l'ame de cette Juſtice, le Juge en eſt l'organe ; & ſi cet eſprit civil, ſi cette ame politique communique ſa force au Magiſtrat, le Magiſtrat de ſon côté donne de la vigueur à la Loi, lui prête ſon miniſtere, & la fait regner par ſa conduite. On peut dire cependant qu'une action vertueuſe eſt préferable à une ſimple vertu morte, que l'on doit auſſi préferer la Juriſdiction à la Juſtice, le Juge à la Loi, & une Sentence vive d'un Magiſtrat à l'autorité muete d'une Juriſprudence morte & impuiſſante. La Loi ne ſonge qu'aux difficultez qui peuvent arriver & qui ne ſont encore que dans l'imagination. *Lex de futuris cognoſcit, Judex de præſentibus :* Le Juge au contraire termine & pacifie les querelles preſentes, calme les troubles de la ſocieté ; & joignant l'exercice à l'autorité met fin au procés, au lieu de raiſonner ſimplement ſur un point de Droit. Il aime mieux décider d'un interêt réel, & d'un incident formé, que d'en chercher la nature dans les idées de la Philoſophie civile. A proprement parler, la fonction de la Loi n'a pour but que de digerer l'économie du Droit, & le devoir du Juge eſt de s'attacher à la connoiſſance du fait. Cependant il eſt certain que le Droit ne peut naître que du fait, & que les circonſtances du procés font remarquer la Juſtice qui en réſulte. Ainſi il faut que les raiſonnemens de la Juriſprudence s'accommodent aux particularitez du differend, que les déciſions des Loix dépendent de la probité du Juge qui les applique, & que la Juſtice ſuive les mouvemens de ſon équité : *Neque Leges, neque Senatusconſulta ita ſcribi poſſunt ut omnes caſus, qui quandoque inciderint, comprehendant.* De ſorte que la Loi ſe doit contenter de regler les procés particuliers ſur des idées univerſelles, & de réduire en des maximes generales une infinité de cas privez & nouveaux qu'elle n'avoit pû prévoir : *Jura enim non in ſingulas perſonas, ſed generaliter conſtituuntur.* C'eſt à la ſageſſe du Magiſtrat à ſuppléer aux défauts & à l'imprévoyance de la Loi ; & l'on peut dire que cette ſageſſe eſt plus noble & plus importante qu'une Loi imparfaite, qui confeſſe elle-même ſon impuiſſance. Demeu-

rons d'accord de cette verité, & ajoûtons que puiſque les conteſtations preſentes, & les difficultez formées ſont l'objet de la Juſtice, & la matiere des Juriſdictions; on doit préferer le jugement d'un Magiſtrat accompli qui les décide, à une Philoſophie civile qui ſe contente d'en peindre l'image, & d'en écrire ſimplement le modele.

Encore que le Droit paroiſſe fondé ſur des principes invariables, que le Droit de nature naiſſe de l'inſtinct de l'homme, & de ſa qualité d'animal, que les actions humaines & raiſonnables compoſent le Droit des gens, comme le Droit civil regarde l'homme en qualité de Citoyen & de ſociable; on peut dire neanmoins que ces maximes qui ſemblent immobiles & éternelles, ne laiſſent pas de changer continuellement avec les mœurs des Nations. Il y a des formalitez qui s'y gliſſent, qui s'attachent à leur ſubſtance, qui l'alterent & la déguiſent; & les Coûtumes venant inſenſiblement à s'autoriſer par le conſentement des peuples, font recevoir des erreurs, corrompent la raiſon, & enfin elles ſupplantent la Loi. Comme la Juriſprudence ne peut découvrir des inclinations qui ſont cachées dans le temperament des peuples, il eſt neceſſaire que la prudence du Magiſtrat veille à ces changemens, qu'il calme ces révoltes civiles par un pouvoir preſent, qu'il accommode le Droit à la Coûtume, & les formalitez au Droit.

C'eſt donc ſous la protection des Magiſtrats que nous voyons que repoſent l'autorité des Loix, & la tranquilité des peuples. Ce ſont les Juges qui diſpenſent les Loix, ce ſont eux qui ſe doivent oppoſer aux révolutions que les ſiecles apportent par leur inconſtance. Ils ſont obligez d'arrêter, autant qu'il eſt poſſible, l'obéïſſance des ſujets ſous un commandement ancien & légitime; & ſi la faveur vouloit introduire quelque dangereuſe Loi, il faut qu'ils y réſiſtent courageuſement, & qu'ils uniſſent leur puiſſance contre une autorité ſuſpecte.

Vous jugez bien, MESSIEURS, que l'on ne peint la Juſtice accompagnée de la Force & de la Prudence, que pour montrer qu'elle ne doit pas être moins ſoûtenuë par la vigueur du courage, que conduite par les lumieres de la ſageſſe. En effet, ſi la Juriſprudence l'inſtruit, & lui enſeigne les regles de bien commander, c'eſt l'autorité qui la met en état de ſe faire obéïr. Ce ſeroit en vain que le Magiſtrat voudroit ordonner, défendre ou permettre; s'il n'avoit le pouvoir & la fermeté de faire executer ſes ordres, ſi ſon impuiſſance ou ſa lâcheté l'empêchoit de

condamner la révolte, & de faire punir le crime. Ses jugemens ſeroient inutiles, on mépriſeroit ſes deffenſes, & l'impunité triompheroit de ſon Tribunal.

C'eſt pourquoi ſi la Loi n'a été rédigée en un corps de ſcience que pour regler les opinions du Juge, & que le Juge n'ait été établi que pour donner ſa Sentence; il faut demeurer d'accord que cette Sentence n'eſt renduë que pour être executée, comme nous l'avons pû remarquer ailleurs. Il ne ſuffit donc pas que le Magiſtrat ſoit vigoureux, il doit en quelque façon faire paſſer ſon courage juſques aux Huiſſiers, puiſque c'eſt à leur miniſtere & à leur vigilance qu'il confie l'execution de ſes jugemens. Ainſi nous pouvons dire que la Loi, le Juge, & les Arrêts dépendent des ſoins & des ſervices des Huiſſiers; que leur négligence, leur crainte & leur foibleſſe ont toûjours été d'autant plus nuiſibles & criminelles, que l'on a toûjours jugé que leur hardieſſe & leur fidelité étoient importantes, & d'une neceſſité abſoluë.

Ajoûtons, s'il vous plaît, Messieurs, que ſi la Loi n'eſt qu'un Juge ſourd, muet & inſenſible; ſi elle ne vit & ne regne que par la voix & le miniſtere du Magiſtrat; elle a dans ſon heureuſe impuiſſance, l'avantage d'être exempte de toute paſſion, & de ne pouvoir épouſer l'interêt d'aucune partie. Le Juge au contraire qui eſt l'organe & l'Interpréte de la Loi, & que nous appellons même une Loi animée, ne joüit que d'une vie ſujette aux paſſions & à l'erreur. Il ſent que ſon cœur qui ſe révolte à tout moment contre ſa raiſon, ne le porte que trop ſouvent à faire divorce avec la Loi, & à ſoûmettre ſon Tribunal & la Juſtice, à ſon ambition & à ſa fortune. Cependant il eſt indiſpenſablement obligé d'être auſſi incorruptible que la Loi, & de ſe ſouvenir que ce n'eſt point par des raiſons ſimplement probables & apparentes, que l'on peut ébranler ces fondemens ſolides où la Loi appuye des principes d'une éternelle verité. Comme la queſtion de fait dépend de la Religion du Juge, ſi le Juge conſidere la condition des perſonnes, il eſt difficile que l'amour ou la haine ne ſeduiſent ſon jugement: que ſa complaiſance ne lui faſſe donc pas donner, aux réſolutions de la Juriſprudence, de ces interprétations qu'inſpire le credit des Parties. Qu'il prenne garde que la crainte ou l'eſperance ne lui faſſent déguiſer le ſens & les intentions du Droit: Qu'il n'appréhende jamais d'irriter une autorité preſente, & qu'il ſoit perſuadé que s'il vient à conſiderer en ceux qui plaident d'autres qualitez que celles de Demandeurs & de Défendeurs, il eſt preſ-

qu'impoſſible qu'il puiſſe appliquer équitablement le fait aux démonſtrations du Droit, & qu'il ne s'arrête plûtôt à la faveur des perſonnes qu'au merite de la cauſe. Qu'il ſuive donc les regles & la conduite de la Juriſprudence, qu'il en prenne les raiſons pour fonder les Arrêts qu'il donne, qu'il tire le réſultat du fait des circonſtances du procés, & qu'il ſe ſoûmette à l'autorité de la Loi, ſans prétendre que la Loi dépende de ſa Juriſdiction. Il ſçait que la Loi ne juge que du Droit, & que c'eſt à lui à juger les perſonnes : qu'il n'interpréte donc pas le ſens de la Loi par la condition des parties. Qu'il craigne que les ſollicitations preſentes d'un plaideur illuſtre n'ébranlent ſa conſtance, & ne faſſent enfin ſuccomber ſon équité. Quand il ſeroit juſte, ſçavant & deſintereſſé ; s'il n'a de la hardieſſe & de la fermeté, oſera-t'il condamner une puiſſance menaçante ? N'en ſera-t'il pas effrayé, ſi ſon courage ne lui fait préferer l'honneur & l'innocence à ſes interêts, s'il ne lui fait ſacrifier ſa fortune particuliere à l'eſtime du Public ?

Tirons donc cette concluſion que puiſque le Magiſtrat eſt environné de tant de paſſions qui peuvent aveugler ſa prudence & choquer ſon devoir, il ne peut pour l'avantage des parties, ſuivre un meilleur guide que la Loi, qui eſt dépoüillée de toute affection, qui ne peut non plus être fléchie par l'amour, la liberalité & la commiſeration, qu'intimidée par la haine, la vengeance & la cruauté.

HARANGUE, S'IL EST PLUS AVANTAGEUX que des Officiers d'une Compagnie ſoient unis, que s'ils étoient diviſez.

NOus avons ſenti de telle ſorte les incommoditez qu'apporte la diviſion dans un Corps de Magiſtrats, qu'il ne ſera pas hors de propos de repreſenter les inconveniens qui naiſſent de l'amour & de l'inimitié dans une Compagnie, & de faire voir le deſordre que l'on doit craindre de deux paſſions également dangereuſes. Peut-on croire que des eſprits diviſez puiſſent agir de concert pour le bien public ? Ne faut-il pas que les Juges qui ſont les organes animez des Loix, mettent la paix dans leurs cœurs avant que de la donner aux autres : établiront-ils un repos dont ils ne joüiſſent pas eux-mêmes ? Il eſt bien difficile que d'une

bouche pleine d'aigreur & d'animoſité, ils puiſſent prononcer une Sentence juſte & moderée, qu'ils ſuivent ou qu'ils appuyent les ſentimens d'un Confrere qu'ils regardent comme ennemi. S'ils conſultent leur haine avant que de dire leur avis, n'a-t'on pas lieu d'appréhender qu'ils ne ſe portent à quelque conteſtation nuiſible, & qu'ils ne veüillent détruire les raiſons d'un Juge ennemi au préjudice d'une partie innocente? La verité leur devient comme odieuſe, dés qu'elle eſt ſoûtenuë par une perſonne qu'ils n'aiment pas; & ils deſavoüent même la raiſon & la quittent en pluſieurs occaſions, pour n'être jamais d'accord avec des adverſaires à qui ils veulent toûjours s'oppoſer.

Il eſt certain que les conteſtations qui arrivent ordinairement parmi les Magiſtrats d'un même Corps, font naître des ſentimens d'envie qui les diviſent. Cette envie ſe nourrit aprés par des diſputes ſemblables à celles qui l'ont produite, & elle s'augmente inſenſiblement juſques à tel point, qu'elle ſe change enfin en une inimitié parfaite. Eſt-il facile enſuite de reconcilier ces ennemis, & de les réünir en la même opinion? Au contraire, ſi le ſoin de leur conſcience ou de leur réputation les oblige d'embraſſer le bon parti, la haine ne manque pas de leur alterer la verité, de la peindre ſous une nouvelle face qu'elle lui donne, & d'en alterer la ſimplicité en ajoûtant ou diminuant des circonſtances. Elle établit cette verité ſur d'autres fondemens qu'elle imagine; en un mot, elle aveugle de telle ſorte ceux qu'elle poſſede, qu'enfin elle leur fait quitter la route la plus grande & la plus ſûre pour les faire égarer dans de petits ſentiers qu'elle leur preſente.

J'avouë qu'il eſt bon d'examiner rigoureuſement juſques aux moindres particularitez, qu'il faut lever les ſoupçons & éclaircir les doutes. Je demeure même d'accord que les conteſtations ſervent à épurer le raiſonnement, & à tirer la verité de la confuſion dont elle pourroit être enveloppée. Je ſçai que les diſputes ont contribué à faire naître les ſciences, & à les perfectionner; que la Juriſprudence même n'a été nourrie & élevée que dans l'inimitié civile des Juriſconſultes.

Je paſſe plus avant, & j'oſe dire que dans les diviſions dont nous parlons, il y a des vices effectifs qui peuvent produire de veritables vertus. L'envie que l'on ſent dans le fond du cœur fait ouvrir les veux ſur la conduite d'un concurrent que l'on n'aime pas; Elle ſe peut changer en une liberté ſevere & genereuſe qui prévient les ſurpriſes, & qui empêche que l'on n'avance, ou que

l'on ne ſoûtienne des propoſitions injuſtes. Elle s'oppoſe d'ordinaire à une trop grande complaiſance, à une faveur exceſſive ; & arrêtant le cours d'une autorité trop abſoluë, elle fortifie la Juſtice, & maintient la Verité.

Quand il n'y a que la ſeule probité qui fait agir, on n'eſt ni aſſez ferme, ni aſſez vigoureux pour ſecourir la foibleſſe & proteger l'innocence. Une vertu timide ne conteſte que rarement un avis quelque dangereux qu'il ſoit : Elle propoſe ſimplement ſes raiſons, & ſe contente de dégager ſon honneur, ſans oſer montrer une hardieſſe qui lui pourroit attirer la haine des perſonnes qu'elle redoute. Le Magiſtrat qui manque de courage quand il faut ſoûtenir ſes bonnes intentions, cherche à mettre ſa conſcience à couvert, & prétend pouvoir aſſiſter ſans crime à une oppreſſion : Il s'imagine qu'il n'eſt appellé que pour opiner, & ne peut croire qu'il ſoit obligé de combattre pour ſon opinion.

Il voudroit bien ſauver l'innocence ; mais il apprehende de ſe perdre avec elle, & cherche en lui-même à excuſer ſa lâcheté ſur la fragilité humaine. Un Juriſconſulte aſſez ſevere & aſſez hardi pour attaquer la reputation de Papinien, ne le fut pas aſſez pour reſiſter aux volontez d'un Empereur qui ſe trouva à la condamnation d'une fille dont il ſentit les charmes, & qu'il entreprit de ſauver. Il ne fut pas difficile au Prince d'entraîner les opinions de ſon Conſeil, & le Juriſconſulte ayant conſenti à ce que vouloit un Amant tout-puiſſant : *Je croyois*, dit-il, *que l'on avoit bien jugé.* Il paſſa même de cet aveu apparemment ingenu, à une veritable complaiſance de Courtiſan, & prêta au Prince les raiſons dont il s'imagina qu'il pourroit colorer ſon injuſtice.

Ainſi, MESSIEURS, demeurons d'accord qu'une Puiſſance abſoluë & peu équitable eſt toujours dangereuſe à une Compagnie de Magiſtrats, & qu'elle altere ordinairement la liberté des opinions. Il eſt vrai qu'une autorité moderée ſert à diſſiper les complots, que le ſang, les alliances & l'amitié peuvent faire ; & nous pouvons dire que dans une Aſſemblée de Juges, les cabales des parens & des amis ne ſont pas moins incommodes que les factions des ennemis & des envieux.

Nous ne voyons que trop que l'affection adoucit la ſeverité de la Loi, & qu'elle en change le ſens par les interpretations qu'elle donne. C'eſt pourquoi les Magiſtrats qui entrent dans cette auguſte Compagnie, doivent conſiderer que leurs Charges les émancipent, que la Juſtice les adopte & les dépoüille de toute autre alliance. Qu'ils épouſent l'Equité ; qu'ils ſe ſouviennent qu'ils

n'ont point d'autre Pere que le Roi, ni d'autres enfans que le peuple; qu'ils ſoient ſourds & aveugles; qu'ils ne reconnoiſſent ni parens ni amis; qu'ils ne manquent jamais de quitter à la porte de ce Sanctuaire l'amour qui les pourroit deſarmer, & la haine qui ſeroit capable de les aigrir.

Mais s'il étoit impoſſible qu'un Juge s'affranchît de ſes paſſions; il vaudroit encore mieux que l'émulation regnât dans une Compagnie, & qu'elle y fit tenir les Magiſtrats ſur leurs gardes, que ſi une trop étroite liaiſon d'amitié ou d'interêt les faiſoit agir avec trop de negligence, ou avec une complaiſance trop aveugle. Ajoûtons neanmoins une diſtinction, ſi nous voulons raiſonner plus juſte; diſons que pour ſçavoir préciſément ſi l'on tire plus d'avantage de la diviſion que de l'union, il eſt neceſſaire d'examiner le genie de la nation, le gouvernement de l'Etat, & les neceſſitez des tems. Aprés avoir conſideré ces circonſtances, nous tomberons d'accord que l'amour & la haine ſont preſqu'également dangereuſes, & que ſi l'on ne les peut bannir d'un Senat, il faut prendre des meſures pour les concilier enſemble.

Auſſi voyons-nous que nos Rois les ont judicieuſement ménagées en mettant des Dignitez differentes dans un même Corps de Magiſtrats. Ils ont fait voir par une ſi ſage conduite que l'union doit être dans le cœur des Juges, & la diviſion dans leurs emplois; que dans leurs fonctions diverſes ils doivent avoir les mêmes intentions, & agir de concert pour la même équité. Il eſt bon que ces Dignitez diſtinguées en leurs Offices ſe contrôlent l'une l'autre, & que par le contrepoids d'une oppoſition mutuelle ils balancent les eſprits, & les rallient enſuite pour un même but; afin que chacun travaille à conſerver la partie de la Juſtice qui lui a été confiée.

Ceux qui occupent les premiers Rangs, & qui préſident, doivent être élevez dans une plus grande autorité: il faut même qu'ils portent des marques qui les diſtinguent des autres membres, afin qu'ils ſe puiſſent attirer plus de reſpect dans un Corps dont ils ſont les Chefs. Qu'ils ſe ſouviennent qu'ils ſont obligez de tenir ferme le timon qui eſt entre leurs mains, & qu'ils ſont en quelque façon reſponſables des deſordres qui peuvent arriver. Cependant comme le pouvoir éclatant dont ils joüiſſent peut ébloüir & intimider, qu'il eſt même capable d'entraîner toute l'autorité du Senat; il eſt neceſſaire qu'il ſoit contrebalancé par le nombre des Magiſtrats qui ſuivent, & qui font la plus grande partie de l'Aſſemblée. Enfin il faut pour l'avantage de ce Corps

Corps que ceux qui ſont inferieurs en Dignité, ſoient plus forts en nombre, & qu'ils faſſent un parfait équilibre.

Ce n'eſt pas aſſez que les emplois des Juges ſoient diviſez, ſi un troiſiéme Office ne les ſollicite & ne les preſſe. La Republique Romaine qui a ſervi de modele à tous les Etats, ne s'étoit pas contenté d'établir la Dignité des Senateurs & la puiſſance des Conſuls, elle avoit introduit la Cenſure dans le Senat, afin qu'elle ſervît à purger ce grand Corps, & à purifier tous ſes membres. Elle étoit obligée à ſe declarer ennemie des vices, & ſi elle avoit manqué d'en pourſuivre la punition, on lui auroit imputé les deſordres qu'elle auroit diſſimulez. C'eſt par ce mélange temperé qu'un peuple ſi ſage maintint dans le Senat la fortune de Rome auſſi long-tems que ces Puiſſances oppoſées regnerent également, ſans que l'une entreprît ſur l'autre; & comme l'Ordonnance a confié à nos Charges l'exercice rigoureux de ce dernier Office, nous requerons qu'il ſoit dit que les Mercuriales ſeront rétablies.

Mais ce ſeroit en vain que la Juſtice entreprendroit de regler les deſordres de la ſocieté civile, ſi elle n'étoit ſoûtenuë par l'autorité & par la force. Les Juges ne pourroient exercer cette importante vertu, s'ils ne ſe trouvoient en état de contraindre à l'obéïſſance, & de forcer la rebellion. Ainſi ni la neceſſité, ni la bienſéance ne permettant pas qu'un Magiſtrat ſoit le Miniſtre de ſon autorité, ni l'executeur de ſes propres Ordonnances, on a ſagement déchargé les Juges d'un emploi qui ſeroit indigne de leur Majeſté, & l'on a confié l'execution de leurs Commandemens à des Officiers qui doivent les ſervir exactement, & ſe tenir inſéparablement attachez à leur Puiſſance.

On peut regarder ces Miniſtres comme les bras de l'autorité des Juges, & l'on peut dire qu'ils ſont d'une ſi abſoluë neceſſité qu'Ulpian a douté ſi un Préteur Romain pouvoit, ſans aſſiſtance de ſes Licteurs, exercer une Juriſdiction dont il avoit dépoüillé les apparences. *L. 8 ff. de manum. vind.*

Quand on fait aux Huiſſiers l'honneur de les mettre à la ſuite d'un Senat, on trouve un milieu qui les unit à ce Corps illuſtre, & qui les en ſepare en même tems. On les place à la porte du Sanctuaire de la Juſtice pour diſtinguer leur miniſtere de l'autorité du Parlement, pour montrer qu'on ne les reçoit dans une Famille ſi conſiderable que comme des Domeſtiques fideles qui ſont deſtinez à porter les ordres de leurs Maîtres. C'eſt pourquoi ils doivent attacher leurs ſervices aux volontez de la Cour;

leur ſoûmiſſion doit être aveugle ; ils ne doivent aſpirer qu'à la gloire d'une parfaite obéïſſance ; afin que l'execution étant jointe au Commandement, toutes les fonctions de la Juſtice ſoient parfaitement accomplies.

La politique n'a formé le Corps de la ſocieté civile que ſur les proportions du corps humain. Elle a diſtingué l'Empire des Magiſtrats du miniſtere des Officiers qui ſervent leur Juriſdiction, comme nous voyons que la raiſon eſt diſtinguée des muſcles, & des membres qui ſont deſtinez à executer ſes ordres. Le corps qui ne contrôle jamais la conduite de l'entendement, apprend aux Huiſſiers à executer ſans examiner, s'ils ne veulent trahir leur devoir, & troubler l'économie de la Juſtice. Leur connivence ne peut ſans crime favoriſer la chicane ; & s'ils entreprenoient d'interpréter les Arrêts qu'on leur confie, s'ils vouloient entrer en connoiſſance de cauſe, & accommoder leur devoir à leur interêt ou à leurs paſſions, la Cour ſeroit contrainte de pourvoir à ce deſordre, & de choiſir des Miniſtres plus fideles & plus vigilans. Mais nous eſperons qu'ils ne tomberont point dans ces fautes, & que par leurs ſervices & leurs reſpects ils obligeront la Cour à leur continuer ſa protection.

Ajoûtons quelque choſe qui puiſſe regarder les Officiers des Sieges inferieurs ; & diſons que ſi la haine & la diviſion troublent l'harmonie de la Juſtice, la connivence & l'amitié ne l'alterent pas moins d'ordinaire. L'union trop étroite des Juges qui ſe trouvent aſſociez dans une autorité commune, apporte des incommoditez d'autant plus dangereuſes, qu'elles paroiſſent pleines de civilité & d'innocence, & que la Juſtice qui préſide à la Paix ſemble autoriſer cette union, & pancher à la complaiſance. D'ailleurs l'égalité des Charges, l'exercice ordinaire d'une même profeſſion, & l'interêt du ſang venant à ſe joindre, ne porte que trop ſouvent les Officiers d'un Corps à cabaler, & à ſe liguer entr'eux.

Il eſt difficile que l'affection qui unit deux amis leur donne des penſées differentes, & qu'elle diviſe leurs opinions. On peut dire même que l'amitié doit paroître plus redoutable à la fermeté d'un Magiſtrat que la haine & la force. En effet, l'ame ſe roidit contre la violence & les contrarietez ; elle fait tous ſes efforts pour repouſſer les injures & l'oppreſſion dont elle ſe voit menacée: au lieu que l'amitié ſurprend & amollit le courage, elle ſéduit la raiſon & deſarme la ſeverité.

Il y a des perſonnes qui accuſent leurs amis d'infidelité, quand

ils refuſent d'être injuſtes à leur conſideration. Si l'un refuſe de faire ce que l'on a déja fait pour lui dans une autre occaſion, on ne manque pas de lui reprocher ſon changement, ſes ſcrupules, & ſa foibleſſe. On appelle farouche une probité que l'on ne trouve pas commode ; on redemande les faveurs, & l'on preſſe d'acquiter une foi que l'on regardoit comme engagée dans un commerce d'opinions, & dans une ſocieté dangereuſe pour les gens de bien.

Nous voyons d'ordinaire que l'envie ne paſſe pas certaines bornes que lui preſcrivent l'honneur & la bienſéance ; ſon ardeur, & ſon obſtination ne lui font pas embraſſer l'erreur ouvertement ; & il eſt rare que la haine ſe rende volontairement miniſtre de la paſſion d'un autre. Mais il n'en eſt pas de même de l'amitié, elle paroît timide & imparfaite, ſi elle n'eſt aveugle & exceſſive ; il ſemble que la moderation lui faſſe tort, & que les faveurs que l'on reçoit d'elles ſoient froides & foibles, ſi elles ne vont juſques à l'injuſtice & au crime. Enfin, comme un coupable peut employer la corruption & la fauſſeté pour garantir ſa vie, combien de gens ne s'imaginent-ils pas que tout eſt permis pour ſauver un ami, que l'on peut pallier une information, bleſſer ſa conſcience, & choquer les Loix.

S'il arrivoit qu'un Juge deſcendît au rang des accuſez, & qu'il diſputât ſa vie & ſa fortune pardevant ſes Confreres, ce ſeroit alors que la faveur ſe réveilleroit & s'échaufferoit. Sa qualité fortifieroit ſon droit, & ſon nom ſeul appuyeroit ſes raiſons. Son autorité le repreſenteroit encore en ſa premiere place : elle le feroit encore opiner, & le Corps intereſſé dans ſa diſgrace ne retrancheroit ce membre qu'avec regret. La haine & l'envie que l'on auroit pû avoir pour un Magiſtrat, ſeroient fléchies par la miſere d'un coupable, la compagnie croiroit juger ſon honneur avec le criminel, & difficilement ſe porteroit-elle à condamner un homme qu'elle auroit vû aſſis au même Tribunal où elle prononceroit. Si elle trouvoit les Loix contraires à ſes intentions, elle ne manqueroit pas de chercher des détours, & de donner des interprétations favorables, elle oppoſeroit la douceur de l'Equité à la ſeverité du Droit.

Ainſi nos Rois ayant prévû ces inconveniens d'une connivence preſque inévitable, ont obligé les Juges inferieurs à ſuivre la rigueur des Ordonnances ſans s'en départir, & ont réſervé les temperamens de douceur à la conſcience & à l'autorité des Parlemens.

Si les Loix épargnent le ſang autant qu'il eſt poſſible, & que les Juges ne frappent que l'entendement & à toute extrémité la tête des coupables ; il n'eſt pas permis neanmoins d'éterniſer les procés, & de prolonger les procedures juſques au-de-là de la vie d'un criminel. La Juriſprudence qui bannit la cruauté & la précipitation, ne favoriſe point le deſordre, & ne prétend pas établir l'impunité. La protection qu'elle donne à l'innocence ne doit pas ſervir de prétexte aux Juges pour trahir la ſeureté publique, & abolir les ſupplices. Lorſqu'un crime eſt aſſez noir pour contraindre à ſacrifier le criminel, les moyens les plus ordinaires qu'employe la connivence pour tromper la Juſtice, ſont de chercher des détours, & de faciliter des biais pour divertir les preuves, de fournir des reproches de témoins, & dequoi obſcurcir la verité par l'embarras de la procedure ; de ſorte que l'on ne puiſſe convaincre un accuſé s'il eſt impoſſible de l'abſoudre.

Ces inconveniens arrivent quelquefois dans les Bailliages, & font voir que l'amitié eſt plus dangereuſe que la haine. En effet, la Cour ne peut enſuite ſuppléer des preuves éludées, ni châtier des crimes qu'elle ne connoît pas. Mais ſi l'animoſité porte les Juges à une ſeverité exceſſive, le Parlement peut adoucir cette rigueur, & corriger l'injuſtice d'une Sentence.

HARANGUE D'UN PREMIER PRESIDENT qui pendant des miſeres publiques remontre à ſon Souverain le préjudice que les Partiſans apportent à un Etat.

SIRE,

Entre les avantages qui élevent les Souverains au deſſus des autres hommes, & qui les rendent les plus viſibles images de la Divinité ; l'un des plus conſiderables eſt qu'ils font grace lors même qu'ils ne donnent que ce que l'on a merité. S'ils exercent cette partie de la Juſtice qu'ils ſe ſont réſervée pour diſtribuer les récompenſes, on ne laiſſe pas de regarder leurs bienfaits comme des faveurs, quelque digne que l'on puiſſe être de leurs liberalitez. Ainſi quoique le don que veint de faire Vôtre Majeſté ſoit une de ces gratifications que l'équité & l'interêt

de l'Etat vouloient que Vôtre Majeſté ne déniât point, nous ne laiſſons pas de lui en faire nos tres-humbles remerciemens, & de reconnoître que c'eſt une grace, qu'il étoit également en vos mains d'accorder ou de refuſer. Nous reconnoiſſons que Dieu a inſpiré un deſſein ſi important & ſi neceſſaire au bien de l'Etat, & que Vôtre Majeſté a voulu ſuivre avec une extrême bonté ces divines inſpirations. Mais quelque grande que ſoit à l'égard de Vôtre Majeſté la remiſe qu'il lui a plû accorder à ſes Sujets, il eſt à craindre que ceux d'entre le peuple qui en avoient le plus de beſoin, n'en reçoivent pas le ſoulagement qu'ils en attendoient. Si on fait réflexion ſur l'extrême miſere où les précedentes exactions avoient réduit tout le monde; on trouvera qu'il s'en faut beaucoup que cette grace ne ſoit proportionnée à la foibleſſe & à la neceſſité du peuple; & l'on verra que le fardeau qui reſte eſt encore trop exceſſif pour ceux qui gémiſſent ſous ſa peſanteur.

Nous ne ſommes plus au tems qu'il falloit augmenter par des deſcriptions étudiées les incommoditez publiques & particulieres pour exciter à la compaſſion : la miſere eſt ſi grande & ſi generale, qu'il la faut diminuer pour la rendre croyable à ceux qui ne la voyent pas. Mais diſons plûtôt qu'elle ſe fait voir juſques à ceux qui en détournent les yeux, & qu'elle fait ſentir ſa rigueur aux perſonnes mêmes qui ſemblent en devoir être les plus exemtes par les avantages de leur naiſſance & de leurs dignitez.

La Campagne preſque deſerte ſe décharge dans les Villes & juſques dans les païs étrangers de la plus grande partie de ſes habitans; une infinité de pauvres gens ſont contraints d'abandonner leur labour & leurs maiſons, & d'oublier l'amour du païs natal qui eſt ſi naturel, pour aller demander leur vie de porte en porte où ils eſperent la pouvoir trouver.

Ce n'eſt pas ſeulement dans le plat-païs que regne cette cruelle neceſſité, elle a gagné peu à peu les Villes; ſi toutefois il reſte encore des lieux qui puiſſent porter ce nom. Le mal eſt dans ſon extrémité, il s'eſt gliſſé bien avant dans cette capitale comme ailleurs; & il n'y a plus perſonne qui ne ſente les calamitez publiques, excepté ce peu de gens qui les ont cauſées, & qui en ont profité aux dépens des autres. Ces gens ont aneanti les revenus publics ſous couleur de les accroître, ils ont pillé impunément les particuliers ſous le nom du Prince, & le Prince même ſous prétexte de l'acquiter envers les particuliers. Ces Marchands

d'iniquité font trafic des afflictions d'autrui : Ils établiſſent leur fortune ſur les fleaux de Dieu ; en un mot, ils ſont les ennemis irreconciliables de l'Etat, puiſqu'ils ne trouvent l'avancement de leurs affaires que dans ſa ruïne, & neanmoins ces Partiſans ſont ſeuls exemts du peſant fardeau dont ils ont accablé tout le reſte.

C'eſt pourquoi, SIRE, Vôtre Majeſté peut juger que la gueriſon de nos maux n'eſt encore que dans l'eſperance & le ſouhait des gens de bien, & que l'on n'a pas encore coupé la racine des malheurs publics ; puiſque les Partiſans ſont toûjours les Maîtres de vos revenus.

Autrefois nous avions cette conſolation dans nos maux qu'ils n'étoient que paſſagers, & que les Edits ne portoient que des levées pour un tems : Mais preſentement c'eſt une coûtume reçûë, ou plutôt un abus introduit, que l'on trouve Marchand qui achete le fonds de la levée. Ainſi c'eſt une playe incurable, un mal toûjours renaiſſant, & une neceſſité impoſée de vivre toûjours dans la miſere.

Mais à n'examiner même que les interêts de Vôtre Majeſté, qui ne ſçait ce qu'emportent les remiſes des partis qui ſe font, & ce qu'en apportent les prêts multipliez à l'infini, & comme entaſſez les uns ſur les autres. Ces uſures énormes qui étoient autrefois condamnées ſi rigoureuſement par les Ordonnances de nos Rois, ont acquis aujourd'hui une entiere impunité, & triomphent de toutes les fortunes des Particuliers. Outre les pertes preſentes que vous cauſent ces pernicieux traitez, quel préjudice ne ſouffrent pas les Particuliers par les levées qui les ſuivent ? L'avarice de ces harpies alterées de ſang deſole tout par des vexations inſupportables ; & comme ces gens-là n'ont d'autre Dieu que leur gain, quelque injuſte qu'il puiſſe être, ils ne ſe mettent en peine que de trouver leur compte durant le tems de leur traité. Ils preſſent le peuple juſques au marc par des executions ſi violentes, que les frais excedent d'ordinaire de beaucoup la dette principale. Ainſi Vôtre Majeſté eſt expoſée à ne pouvoir tirer de pareils ſecours à l'avenir, & les taillables ſont réduits à l'impoſſibilité de continuer leurs contributions.

Mais la plus grande & la plus préjudiciable de toutes les pertes eſt celle à quoi on ſonge le moins, & que pourtant les plus grands & les plus habiles Souverains ont toûjours eſtimé la plus ſenſible : C'eſt le refroidiſſement de l'amour des peuples, de cet amour qui eſt le plus grand treſor des Rois, qui eſt leur ſeu-

ſource éternelle & inépuiſable. Le zele & la fidelité des Sujets leur font donner leurs biens, répandre leur ſang, & prodiguer leur vie pour la défenſe du Souverain. Cependant il eſt bien difficile que leurs ſouffrances continuelles ne diminuent enfin cet amour; & il ſemble que pour empêcher ce deſordre, Vôtre Majeſté ne refuſera pas à ſes Sujets la protection de leurs perſonnes, la conſervation des mêmes biens & des mêmes vies qu'ils vous offrent.

Ces conſiderations, & la bonté Royale qui reluit dans toutes les actions de Vôtre Majeſté, nous font eſperer qu'elle ne trouvera pas mauvais que nous l'oſions ſupplier avec le profond reſpect que nous lui devons, de vouloir bien accroître encore le nombre de ſes graces, & de les étendre ſur les Officiers ſubalternes comme ſur le peuple. Il y en a de l'Election qui ſont réduits à tel point par les diverſes ſurcharges dont on les a accablez, que pour peu que l'on differe leur ſoulagement, ils ne ſeront plus en état de s'en prévaloir. Ceux des Préſidiaux ne ſont guere mieux, & il eſt difficile que l'autorité de Vôtre Majeſté ſoit auſſi conſiderable entre leurs mains qu'il ſeroit à deſirer, pendant que la neceſſité où ils ſont les rendra mépriſables à ceux qui doivent reconnoître leur Juriſdiction.

Nous ſupplions donc Vôtre Majeſté; avec tout le reſpect que nous lui devons, de ne pas ſouffrir que ſous un regne ſi glorieux l'Etat voye des nouveautez horribles avec un peril évident de ſa ruïne totale. La Compagnie eſpere qu'il plaira à Vôtre Majeſté mettre fin à ces deſordres, & employer la charité qui vous eſt ſi naturelle à faire ceſſer, ou du moins à adoucir la rigueur de ces charges ſi préjudiciables, & dont la ſuppreſſion vous apportera plus de gloire & plus de benedictions, que les plus ſignalées Victoires que vous ayez remportées.

HARANGUE PRONONCÉE A L'OUVERTURE des Audiances du Préſidial d'Abbeville.

Par Mr. de la Heſtroye Avocat du Roi du même Préſidial ; Elle contient un grand Eloge de Sa Majeſté ſur la paix de Riſwvik, conduë en 1697.

MESSIEURS,

☞ Nous n'avons rien de plus ſacré que la Religion du ſerment. Si nous conſiderons ſon origine, elle eſt auſſi ancienne que le monde. Si nous conſiderons celui que nous appellons à témoin, c'eſt l'arbitre terrible du Ciel & de la terre. Si nous conſiderons que le premier qui a employé le ſerment, ç'a été le Souverain Etre qui a juré par lui-même. Enfin, ſi nous conſiderons les obligations qu'il nous inſpire, elles ſont également preſſantes, également indiſpenſables. Nous devions, MESSIEURS, nous propoſer ces importantes veritez ; mais dans un tems où Sa Majeſté ſe dépoüillant de ſes propres avantages, vient de donner la paix à l'Europe, quand ſa modération nous prépare des jours filez d'or & de ſoye, ſuivant l'expreſſion ancienne, nous croirions trahir l'honneur de nôtre Miniſtere, ſi nous gardions le ſilence parmi les acclamations publiques. Nous ſerions inſenſibles, ſi nous ne participions à la joye commune, & nous craindrions de paſſer pour diſtraits, ſi nous ne donnions une attention particuliere à un ſpectacle ſi grand & ſi magnifique. Vous ne remarquerez, MESSIEURS, dans ce diſcours, ni penſées vives, ni expreſſions nouvelles. L'ordre & les regles de l'art y ſont négligées ; mais il y a je ne ſçai quel deſordre qui ſied bien à la joye, & c'eſt ici une effuſion de mon cœur plûtôt qu'un ouvrage de mon eſprit. Dans les grands Sujets, il en coûte ordinairement à ceux qui les manient. Ou ils corrompent, ou ils alterent la verité. Tous les portraits ne ſçauroient ſouffrir le grand jour ; quelques-uns doivent être de profil, les ombres ſont neceſſaires, & les parties peu régulieres ont beſoin de toute l'adreſſe du peintre, accompagnée des ombres les plus vives. Dans le portrait du Roi ces ménagemens ſont inutiles. Tout y eſt d'un grand goût ; pour

le

le faire reſſemblant, contentons-nous d'emprunter les traits les plus hardis de ſes Ennemis mêmes. La fureur, la jalouſie & l'envie ont été les pinceaux dont ils ſe ſont ſervis pour les tracer. Copions-les d'aprés eux, & nous verrons que ces traits ſont tels à peu prés que l'amour, l'eſtime & la reconnoiſſance les ont gravez dans nos cœurs. Publions ce que la force de la verité a arraché de la bouche des Alliez, & avoüons que LOUIS LE GRAND a été pendant la conduite de cette guerre, intrépide pour en ſoûtenir tout le poids, prudent pour en ménager les évenemens, moderé pour la finir. Tâchons, s'il ſe peut, de mettre ces veritez dans tout leur jour.

Nos Ennemis trembloient au ſeul ſouvenir de la paix de Nimegue. Cette paix triomphante & victorieuſe, ce monument éternel de la puiſſance du Roi les jettoit dans la conſternation. Leur Ennemi avoit été leur arbitre. Cette maniere haute, cet air d'authorité les avoit allarmez; mais ils n'oſoient éclater, leur impuiſſance les deſeſperoit. Enfin, par le concours des differentes conjonctures, toute l'Europe eſt entrée dans cette ligue formidable qui auroit pû donner la Loi à tout l'Univers. Souvenez-vous, MESSIEURS, des menaces terribles des Alliez. La France paroiſſoit trop reſſerrée pour leur ambition. Leurs armées prodigieuſes, leurs flotes puiſſantes; tout cet appareil terrible auroit porté l'effroi dans une ame moins intrepide que celle du Roi; mais n'en doutons point, elle eſt de celles qu'on dit être d'un ordre ſuperieur, qui naiſſent Maîtreſſes & Souveraines des autres ames, qui viennent renouveller le monde, changer la face du ſiecle, & dont un Ancien a dit, que tout le Ciel étoit occupé à faire leur deſtinée. Loin de s'ébranler de cette conjuration univerſelle, le Roi ſonge à les punir de leur audace, en portant la guerre & la deſolation dans le ſein de leurs Provinces.

Le Royaume, petit par rapport aux vaſtes Etats des Alliez, reſſembloit à une Ville aſſiegée par un monde d'Ennemis; mais la France unie dans toutes ſes parties, a repouſſé leurs armes avec une vigueur extraordinaire. Loin d'y faire la moindre breche, loin de détacher du corps de la Monarchie la moindre Ville, de puiſſantes & nombreuſes Armées, conduites par des Chefs d'une valeur diſtinguée, animées par les récompenſes, ſoutenuës de l'eſperance du butin, enfin conjurées à nôtre ruïne, n'ont pas oſé ſeulement y mettre le pied. Neuf campagnes n'ont ſervi qu'à faire voir l'inutilité de leurs efforts. Peut-on aſſez loüer la conſtance heroïque du Prince dont les grands exemples ont fait que

rien ne s'eſt démenti ? Chefs, Soldats, Peuples, tous ont ſacrifié leur bien, leur vie, leur repos ; c'eſt-à-dire, ce que la nature, la Religion, l'uſage font regarder aux hommes comme ce qui doit leur être de plus cher. Le Roi a été le premier mobile, il a tout entraîné. On a crû ne pouvoir trop faire quand il faiſoit tout. Si on a ſoutenu avec une fermeté incroyable les attaques opiniâtrées des ennemis, on lui en doit uniquement la gloire, il a été inébranlable, on n'a fait que l'imiter.

Un autre regne ſe ſeroit borné à l'honneur d'une réſiſtance ſi ſurprenante ; celui-ci veut de plus grands évenemens. Les Ennemis ont-ils pû les retarder ? Ont-ils pû arrêter nos progrés les plus rapides, ſuſpendre le cours de nos victoires ? Quand il a plû au Roi d'aſſieger une Ville, hé combien n'en a-t'on pas aſſiegé, en ont-ils pû empêcher la perte ? Rien n'étoit impoſſible à la Valeur de nos troupes, ſoit qu'elles agiſſent ſous les ordres du Roi, ou ſous ſes auſpices, ſes Generaux reglant leur conduite ſur la ſienne, & profitant avec avantage des lumieres qu'il leur avoit communiquées.

Diſons plus, diſons ce que la Poſterité aura peine à croire. La France inveſtie par une multitude d'Ennemis, tous differents, ſembla partager ſes forces ſans les diminuer, ſemblable en quelque maniere au Soleil, qui communique ſa chaleur ſans en être alteré. Elle paroît avoir réüni toutes ſes troupes ſur chacune de ſes Frontieres, pour s'oppoſer à autant de puiſſances liguées.

Le Rhin s'étonne de voir ſes bords inondez de nos Soldats, comme ſi la Flandre en étoit dégarnie. Les Alpes voyent leurs Cimes affreuſes remplies de nos troupes, comme ſi les Pyrenées n'avoient pas été franchies par nos guerriers. La mer qui eſt couverte de nos vaiſſeaux devroit faire préſumer que les côtes ſont abandonnées, & nos places ſans garniſon. La France qui paroiſſoit être toute entiere ſur les limites du Royaume, pouvoit faire croire aux Ennemis que chacun de nous étoit devenu Soldat, & que nos Provinces n'étoient qu'un deſert affreux, tant le deſir de la gloire enflammoit tous les cœurs, cette ardeur guerriere ayant paſſé de la nobleſſe aux habitans des Villes & de-là à la campagne. A voir ce nombre prodigieux de gens de guerre, qui ne ſe ſeroit pas perſuadé que les terres étoient incultes, les beaux Arts abandonnez, le cours de la juſtice interrompu, enfin que le commerce interieur du Royaume étoit abſolument ceſſé ? Cependant rien de tout cela, MESSIEURS, vous le ſçavez. Ce genie fort & ſuperieur, dont l'intrepidité à repouſſer les

efforts de ſes Ennemis n'a point d'exemple, ſçavoit contenir tous les ordres du Royaume dans leur ſituation naturelle. Du temps de nos Peres un puiſſant Empereur avoit penetré dans une de nos Provinces ; pour l'avoir repouſſé François I. s'eſt acquis une gloire immortelle. Que ne peut eſperer LOUIS LE GRAND? Non content d'avoir conſervé ſon Royaume contre toute l'Europe conjurée, non content de lui avoir oppoſé des troupes ſuperieures en nombre & en valeur, en Allemagne, n'a-t'il pas déconcerté les meſures de tout le corps Germanique ? Ce corps capable d'inſpirer de la terreur à une nation moins magnanime, avoit pour General un Prince d'une haute réputation, digne de commander à d'autres Soldats, ou d'avoir trouvé d'autres Ennemis. Ses grands deſſeins ont échoüé, en vain le Rhin oppoſe une puiſſante barriere à l'ardeur de nos Guerriers, nos Armées traverſent ce fleuve impetueux, & font reſſentir à ces Peuples le contre-coup des miſeres dont ils vouloient nous accabler.

L'adreſſe de nos Ennemis avoit engagé dans leurs interêts un Prince, ancien allié de la Couronne ; mais les lieux les plus inacceſſibles n'ont pû arrêter un moment l'impetuoſité de nos troupes. Elles les ont penetrez malgré les efforts deſeſperez de gens que l'entêtement d'une fauſſe Religion avoit obligez à s'éxiler eux-mêmes de leur patrie. Tout conſpiroit à nous éloigner de ces lieux, un climat dangereux, & une diſette preſque generale de toutes choſes. Avec quelle fermeté n'a-t'on pas vaincu ces difficultez preſque inſurmontables ? Peut-on oublier les deux Victoires emportées en ce païs-là ſur les troupes confederées ? Rien n'a manqué pour les rendre complettes. L'Eſpagne a vû ſon orgueil humilié juſque dans ſes propres Etats. Les pertes immenſes que ſes Alliez ont faites ſur mer retentiſſent aſſez haut ; n'en parlons pas inutilement. Nous oppoſent-ils en Flandre des Princes conſommez dans l'art de la guerre, des Generaux experimentez ? Quatre fameuſes Victoires y ont érigé à l'honneur de nôtre nation d'éternels trophées.

Nous en avons trop dit, MESSIEURS, pour faire voir que le Roi avoit été extraordinairement intrepide, nous en avons même dit aſſez pour faire entrevoir deux autres veritez ; la premiere qu'aucun de ſes Prédeceſſeurs n'ayant ſoutenu le poids d'une guerre ſi terrible, ſa gloire ne devoit entrer en parallele avec celle d'aucun autre ; la ſeconde que la France ayant toûjours été infiniment ſuperieure à chaque Nation en particulier, on ne pourroit à preſent ſans injuſtice lui refuſer la ſuperiorité ſur toutes les Nations de l'Europe.

Les hommes ont ſouvent donné le nom de Grand à des Princes que la fortune avoit comblez de ſes faveurs, mais ſubites, mais imprevûës. Ce titre éminent ne convient qu'à ceux qu'une ſuite continuelle de triomphes & de victoires, une intelligence profonde à démêler les deſſeins de leurs Ennemis, & un ſecret impenetrable, ont élevez au-deſſus des autres Monarques. Suivant Tacite, la prudence eſt la mere du bonheur, le hazard ne pouvant ſeul amener de grands & de continuels évenemens. Ainſi quand on louë les heureux ſuccés du regne du Roi, c'eſt à la ſublimité de ſon genie que ces loüanges ſe rapportent, rien ne le fait mieux ſentir que l'habileté des Princes Alliez. Quelque grande qu'elle fût, le Roi a rompu tous leurs deſſeins; & je ne ſçai ſi en acceptant la paix, ils ne lui doivent pas plus qu'ils ne ſe doivent à eux-mêmes.

Suivre le torrent d'un heureux ſuccés, donner la Loi à ſes Ennemis, les remplir d'effroi, c'eſt le caractere d'un Conquérant. Se borner dans ſes victoires quand on eſt ſuperieur, ſe dépoüiller de ſes Conquêtes, dignes fruits d'une guerre & juſte & légitime, aſſurer à ſes peuples & à toute l'Europe une paix durable & permanente; c'eſt le vrai caractere d'un Heros maître de lui-même, pere de ſes peuples. La moderation ſe regarde ſous deux faces differentes, ſoit par rapport aux injures dont on étouffe le reſſentiment, ſoit par rapport aux projets ambitieux dont on arrête le cours. L'impuiſſance où ſont les particuliers preſque toûjours de ſe vanger & de remplir leurs vaſtes deſſeins, ne doit pas leur rendre cette vertu propre, ils n'en ont que les apparences; cette vertu eſt réſervée à un pouvoir ſouverain. Etre veritablement moderé, c'eſt faire ſon unique affaire du bonheur de l'Europe, c'eſt enviſager la tranquilité de ſes peuples comme ſes veritables interêts, c'eſt ſacrifier ce que les hommes eſtiment de plus brillant, au plaiſir de rendre ſes Sujets heureux, c'eſt deſcendre du comble des proſperitez humaines, afin de pourvoir aux beſoins de ſon Royaume; enfin c'eſt pouvoir tout ce qu'on veut, & ne vouloir que ce qu'exige le ſalut de l'Etat. Trois Villes fortes priſes pendant la derniere Campagne, l'une à la vûë des Ennemis retranchez & tremblans; l'autre aprés une réſiſtance tres opiniâtrée, & la troiſiéme à deux mille lieües de ce Continent, dans laquelle les Aſſiegez égaloient le nombre des Aſſiegeans, & en auſſi peu de tems que les Alliez en auroient mis pour inveſtir une Ville de cette importance; ces Conquêtes mettoient le Roi au-deſſus de tout par ſa gloire, mais conſerver

la même inclination pour la Paix, remettre liberalement à ſes Ennemis, ce qu'ils n'auroient pû lui enlever de vive force, c'eſt un trait de moderation qui le met au-deſſus de ſa gloire même. Le Roi n'ordonne rien qu'il n'execute le premier. Si ce Prince équitable, en aboliſſant les Duels par ſes Ordonnances, commande la moderation & le pardon des injures; n'eſt-ce pas la vertu qu'il a exercée tant de fois en donnant la Paix à ſes Ennemis abattus? Auſſi diroit-on que Dieu qui l'honore d'une protection viſible, l'ait conſtitué le Souverain des autres Souverains, tant il eſt au-deſſus par la ſuperiorité de ſon genie, la ſageſſe de ſes Conſeils, & une grandeur d'ame extraordinaire. N'entreprendre rien que de genereux ſans craindre les obſtacles; en mépriſant l'honneur, faire tout ce qui en eſt digne; plein de gloire ſans écouter les loüanges, ne trouver rien ſur la terre qui ſoit digne d'admiration, ne rien faire qui ne la merite; maintenir les privileges de ſon rang ſans faire reſſentir les incommoditez de ſa grandeur; récompenſer la vertu ſans jalouſie, être ſans pitié pour le vice, plein de tendreſſe pour les malheureux, & de bonté pour ſes Ennemis; religieux ſans ſuperſtition, prudent ſans artifice; négliger les perils aprés les avoir prévûs, ſon repos pour le bien public, pour la défenſe de la Religion & pour la cauſe des Rois; hazarder ſa gloire contre toute l'Europe conjurée, pour y rétablir la Paix; ſacrifier ſes Conquêtes, c'eſt être grand aux yeux de Dieu & des hommes. Nous ne pouvons ſoutenir plus long-temps la vûë d'une ſi extrême grandeur: une vertu ſi brillante nous ébloüit, & nous rentrons dans un profond ſilence d'admiration.

Vous dont l'art ſçait embellir la verité même, vous qui tenez le ſort de vos Parties entre vos mains, Avocats, ſoyez intrepides, pour ſoutenir le bon droit de vos Parties, prudens pour ménager les évenemens de leurs affaires, moderez pour n'avancer rien qui puiſſe bleſſer l'honneur de vos Parties adverſes; enfin, ſouvenez-vous que la premiere Partie d'un Orateur, c'eſt d'être homme de bien.

Et vous dont la profeſſion, pour être moins éclatante, n'eſt pas d'une moindre conſequence dans le public, Procureurs, tâchez à meriter la confiance de ceux qui vous commettent le ſoin de leurs affaires. Ménagez leurs interêts avec autant de circonſpection que les vôtres propres, & ſouvenez-vous que la fonction de Procureur dans ſon origine, eſt de rendre à ſes Parties l'Office d'ami. Nous requerons, &c.

HARANGUE PRONONCÉE PAR MONSIEUR de Boüancourt le plus ancien des Préſidens du même Préſidial, pour répondre à la précedente.

MESSIEURS,

☞ Je me ſuis cent fois étonné que l'Ecriture qui condamne en tant d'endroits l'Idolâtrie, ne laiſſe pas de donner à des hommes le nom de Dieux; mais quand je fais réflexion que ce ſont des Juges qu'elle honore de ce grand titre, mon étonnement ceſſe, & je ſuis contraint d'avoüer que c'eſt un miniſtere tout divin. En effet, n'eſt-ce pas être des Dieux que de diſpoſer de la deſtinée, & de tenir entre ſes mains la vie & la mort? Mais ſi Dieu veut bien communiquer ſon pouvoir aux Magiſtrats, il eſt auſſi neceſſaire qu'il les revête en quelque maniere de ſa nature, en les dépoüillant de celle de l'homme: car comme il n'y a que Dieu qui ait proprement la puiſſance de juger, il eſt auſſi le ſeul qui ait les qualitez d'un bon Juge. Le premier attribut de Dieu & celui qui en conſtitue l'eſſence pour le diſtinguer des autres êtres, c'eſt l'independance, qualité bien neceſſaire pour un Juge, qui étant obligé de ne faire acception de perſonnne, doit avoir l'eſprit & le cœur independans, ne prendre pour regle de ſes jugemens que la juſtice, & ne reconnoître de Superieur que Dieu même: car en verité c'eſt bien vainement que les Loix ordonnent qu'un Juge ſoit de condition libre, ſi ſon ame eſt eſclave & de ſes paſſions, que la crainte la trouble, l'eſperance l'agite, l'interêt la corrompe, ou l'amitié la ſéduiſe. Il faut qu'un Juge ſoit ferme dans l'équité de ſes jugemens, & que les ruïnes du monde entier, pour me ſervir des paroles du Poëte ne ſoient pas capables de l'ébranler. Nous liſons dans l'Hiſtoire Romaine que les Gaulois aprés avoir pris Rome, entrerent dans le Senat, où s'étoient retirez les vieux Sénateurs, & que les y voyant aſſis avec une gravité digne de leur rang & dans un grand calme, ils les prirent pour des Dieux, ne pouvant croire que des hommes euſſent été ſi tranquiles au milieu des ruïnes de leur patrie. C'eſt-là le modele de tous les Magiſtrats. Ils doivent être exemts des troubles qui agitent les humains, & conſerver le calme parmi les

tempêtes les plus terribles & les orages les plus furieux. Un bon Juge eſt comme un rocher au milieu de la mer, battu des flots de tous côtez ſans en être ébranlé le moins du monde, je veux dire expoſé aux atteintes de ſes paſſions & de celles d'autrui ; mais parmi tous ces mouvemens il demeure inebranlable, & imite en cela ce que Dieu dit de lui-même par un de ſes Prophetes : *Ego Deus, & non mutor.* Quelques Philoſophes mettoient l'independance de Dieu à ne ſe point mêler des affaires du monde, s'imaginant que le ſoin qu'il en prendroit troubleroit ſon repos & ſa tranquilité, & qu'il étoit de la Majeſté divine de ne vivre que pour ſoi. Les jeunes gens qui entrent dans la Robe ſe forment une idée aſſez ſemblable de la judicature. Leur amour propre qui leur a fait entendre, comme l'Ange ſeducteur au premier homme, que par-là ils deviendroient des Dieux, leur perſuade qu'ils ne ſont ſur les fleurs de lys que pour être adorez des autres, ſans ſe mettre en peine d'en meriter les adorations. Mais comme même la plûpart des Payens n'ont pû reconnoître un Dieu oiſif, & qu'ils ont crû avec raiſon que l'Etre Souverain qui avoit tout créé, prenoit auſſi ſoin de tout ; les Magiſtrats qui portent empraint ſur le front le caractere de ſa Divinité, doivent par leurs travaux & par leur aſſiduité à remplir leur devoir, ſe rendre dignes d'un ſi grand honneur. Les ſecrets de la Providence divine ſont inſcrutables ; il faut auſſi que les ſecrets de la Compagnie ſoient inviolables. Tout le monde ſçait-il l'Hiſtoire du jeune Papyrius ? Il fut mené par ſon Pere au Senat ; mais il eut la prudence d'en cacher à ſa mere les déliberations, & donna par-là un heureux préſage de ce qu'il ſeroit un jour : tant il eſt vrai que le ſecret eſt la principale qualité d'un Senateur, & que ſans cela un homme eſt incapable d'entrer dans le Sanctuaire de la Juſtice. Enfin de tous les attributs de Dieu, il n'y a que la miſericorde qui ne convienne pas à un Juge. On peint la juſtice avec un bandeau ſur les yeux, afin qu'elle ne ſoit point émuë par les larmes qu'elle verroit repandre, des balances à la main gauche pour peſer avec rigueur le droit des parties, & à ſa main droite une épée pour punir ſans pitié les criminels ; car il n'appartient qu'à Dieu & au Souverain, qui en eſt la plus vive image ſur la terre, de faire des graces, & il n'eſt pas moins deffendu d'abſoudre les coupables que de punir les innocens. Mais avant que de rendre la juſtice aux autres, il faudroit ſe la faire à ſoy-même, regler ſa conduite comme on prétend regler celle d'autruy, & qu'on obſervât les Loix qu'on veut faire obſerver aux autres. Belles paroles d'un

Empereur, *dignum eſt Majeſtate regentis, legibus ſubmittere principatum.* Nous avons vû de fameux exemples ſous le regne de notre invincible Monarque dans une affaire qui lui aſſuroit pluſieurs millions. Au milieu des Magiſtrats qu'il a choiſis les plus ſages du Royaume, il ſe trouve preſque ſeul de ſon ſentiment; je dirois contre ſes interêts, ſi la juſtice n'étoit le plus grand interêt des Rois. L'avis de la plûpart des Juges, tant de raiſons du bien public, tant de prétextes d'equité paroiſſent devoir juſtifier la poſſeſſion d'un bien ſi avantageux; mais il eſt l'Avocat de ſes ſujets, il examine avec ſcrupule tout ce qui peut faire contre lui, il ne trouve pas ſon droit aſſez fortement appuïé. Il y en auroit eu aſſez pour un Monarque qui auroit affecté même la reputation de juſte; mais il n'y en a pas aſſez pour LOUIS LE GRAND. Ce Prince par la paix qu'il vient de donner à ſes ennemis, fait paroître ſa moderation d'une maniere bien plus brillante. Il étoit infiniment ſuperieur. Pour le bien de la Paix il abandonne le fruit de ſes victoires, il ſe deſarme, il ſe borne lui-même. Peut-on rien de plus glorieux? Toute la terre a tremblé, & ſuivant l'Ecriture, toute la terre, a gardé le ſilence à la vûë d'un grand Prince. Ne pourroit-on pas dire avec juſtice la même choſe du Roy? Ne pourroit-on pas emploïer en ſa faveur le même langage? Tous les peuples étoient attentifs au bruit de ſes conquêtes qui allarmoient toutes les puiſſances; leur attention a redoublé au nom de la Paix, qui n'eſt dûë qu'à ſa moderation. L'Europe qui en reſſent les effets retentit de ſes loüanges. Ne mêlons pas parmi les acclamations publiques, une voix foible & languiſſante; contentons-nous qu'un ſilence reſpectueux cache notre joïe & notre admiration.

Avocats, plus votre profeſſion eſt excellente, plus vous devez la ſoûtenir avec honneur, enviſagez toûjours la gloire, & qu'une conduite ſage & reglée faſſe connoître que vos devoirs vous ſont toûjours preſens.

Procureurs, ſi vous êtes ſenſibles à vos veritables interêts, retranchez vos procedures. Obſervez avec exactitude les Ordonnances & les Reglements; & par-là vous meriterez la confiance de vos parties, l'eſtime du Public, & nôtre protection.

Huiſſiers, il vous faut plus que des remontrances, les dereglemens auſquels vous n'êtes que trop ſujets, nous font croire qu'elles ſeroient inutiles. Nous voulons ſeulement vous avertir que nous ſçaurons diſtinguer la probité des uns, & punir ſeverement la malverſation des autres.

REMERCIMENS

REMERCIMENT FAIT PAR FEU MONSIEUR le premier Preſident de Harlay à Monſieur l'Evêque d'Amiens, ſur la Meſſe que ce Prélat celebra en 1697. à la rentrée du Parlement.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

MONSIEUR,

☞ La Cour rentrant dans ſes fonctions ordinaires, & étant obligée de demander à Dieu les forces & les lumieres qui lui ſont ſi neceſſaires pour les remplir dignement, a fait choix d'un Prélat auſſi diſtingué par ſa naiſſance que par ſes vertus, pour les obtenir du Ciel. Dans un âge peu avancé, le Roi vous a nommé à l'Epiſcopat, & pour monter ſur la montagne ſainte. Si ceux qui ſont revêtus de vôtre caractere, meritent d'être reſpectez par leur vertu & par leur ſcience; on doit encore plus conſiderer un Prélat élevé au-deſſus des autres par les rares talens qu'il a reçûs de Dieu, & qui lui ont attiré l'eſtime de Sa Majeſté, qui renferme toutes les loüanges. Dans les années 1693. & 1694. qui ont été ſi difficiles à paſſer, vous avez, par vôtre ſage conduite, & par vôtre charité continuelle, répandu beaucoup de biens ſur vôtre Dioceſe. Vous avez prévenu les eſperances de vos oüailles par vôtre zele, & vous leur avez montré l'exemple & leurs obligations. La Compagnie m'a chargé, MONSIEUR, de vous rendre en ſon nom les actions de graces, de la peine que vous avez priſe de quitter vôtre Dioceſe pour venir en ce jour demander à Dieu par le Sacrifice le plus ſaint, les lumieres dont elle a beſoin. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que des perſonnes de vôtre nom ont pris place dans nôtre Compagnie. Vous avez même des proches qui en ſont les principaux membres, qui l'aſſiſtent de leurs lumieres & de leurs conſeils: elle vous ſouhaite une ſanté proportionnée à l'excés de vos travaux, & vous demande quelque part dans vos prieres. Elle vous aſſure par ma bouche qu'elle emploïera toujours l'authorité qu'il plaît à Sa Majeſté de lui confier, pour faire executer dans vôtre Dioceſe ce que vous jugerez neceſſaire pour maintenir l'authorité du Roi, & rendre la juſtice à ſes Sujets.

REPONSE DE MONSIEUR L'EVÊQUE d'Amiens au précedent Remercîment.

MESSIEURS,

Le veritable caractere du Magiſtrat, c'eſt la ſageſſe. Le premier degré pour la poſſeder, c'eſt de connoître celui à qui on doit la demander ; & comme c'eſt à Dieu, on doit auſſi lui en conſacrer les premices. Heureux, d'avoir été choiſi pour une ſi ſainte entrepriſe ! Je ne puis faire aſſez de remercimens ; puiſque j'entre dans le précieux heritage de mes Peres, non pas comme un étranger, mais comme repreſentant mes Prédeceſſeurs, qui ſe ſont toûjours fait une veritable gloire d'y rendre leurs ſervices au Roi & à l'Etat. Les Evêques qui occupent tous les ans la place où j'ai l'honneur d'être aujourd'hui, ont toûjours reconnu avec tant de plaiſir la protection que la Cour donne à l'Etat Eccleſiaſtique, que je me trouve dans de plus fortes obligations, par rapport à l'honneur que j'ai de ſortir du ſang de ſes membres, de concourir par mes prieres à lui marquer la reconnoiſſance que j'en ai. Il eſt inutile, MESSIEURS, de m'étendre ſur les loüanges & ſur le merite de tous ceux qui compoſent cette Auguſte Compagnie. Le caractere du Chef répond à celui de tout le corps, & il réünit en ſa perſonne tout le merite de ſes Prédeceſſeurs. Voulez-vous trouver un Philoſophe ? Cette élevation d'ame, ſes profondes connoiſſances & ſa rare vertu le diſtinguent entre tous les autres ; l'étenduë de ſon eſprit, ſon zele, ſon application à rendre la juſtice, le font un Magiſtrat accompli. Voulez-vous trouver un Orateur parfait ? Son Eloquence & ſes riches expreſſions ſont inimitables. Enfin, voulez-vous trouver un veritable Chrétien ? Rien n'eſt comparable à ſa pieté, à ſa charité & à ſon deſintereſſement. C'eſt ſa ſageſſe qui l'éleve au-deſſus des autres, & qui fait ſon éloge par le choix que le Roi a fait de ſa perſonne. C'eſt par l'effet de ce même choix que le Roi, aprés s'être rendu formidable dans la gùerre qu'il a ſoûtenuë contre une ligue dont les vains efforts n'ont ſervi qu'à faire voir les forces ſuperieures de ce grand Mo-

narque, a employé l'un des proches de ce grand Chef pour donner la Paix à l'Europe. On voit aujourd'hui l'Hereſie bannie à jamais de ſes Etats. Nos hiſtoires ne fourniſſent rien de ſemblable ; & les ſiecles à venir conviendront que l'uſage que le Roi fait de ſes Victoires, eſt autant à admirer, que ces mêmes Victoires ; qu'il étoit ſeur d'en avoir la même récompenſe que celle qui fut accordée à Aza, Roi de Juda. L'Ecriture marque qu'il fit du bien en preſence de Dieu, & que Dieu lui donna la Paix, & l'aſſûra d'en faire goûter les fruits & les avantages à ſes peuples. Le Roi commence par décharger ſes Sujets d'une partie des impôts que la neceſſité de la Guerre l'avoit obligé de leur impoſer, ne faiſant conſiſter la gloire & tous les avantages de cette longue Guerre, que dans leur ſoulagement ; ſeur que par ce moyen & par les ſages conſeils de ſes Miniſtres qu'il avoit mis à la tête de ſa juſtice, il feroit renaître l'abondance & la tranquilité parmi ſes peuples.

DISCOURS PRONONCÉ EN L'HOTEL DE VILLE de Beauvais le 2. Aouſt 1702. par un Echevin qui ſortoit de Charge.

MESSIEURS,

☞ C'eſt une coûtume des plus anciennes que ceux qui ont été élevez aux honneurs par les ſuffrages de leurs Concitoïens finiſſent par un diſcours qui exprime l'amour de la patrie. Cet amour eſt naturel à tous les hommes en quelques lieux qu'ils ſe trouvent, l'eſprit retrace toûjours une agréable idée du païs natal, & le cœur ne peut réſiſter au penchant qui l'entraîne vers ſon origine.

Mr. Simon Aſſeſſeur en la Maréchauſſée, Conſeiller au Préſidial de Beauvais.

La même inclination paroît dans les choſes naturelles ; ce qui vient de la terre retourne à la terre, l'eau retombe dans la mer, le feu s'éleve toûjours vers ſa Sphere, les animaux ſe plaiſent dans l'air qu'ils ont commencé à reſpirer, & les poiſſons dans leur eau. Seneque dit que nous aimons nôtre patrie, non parce qu'elle eſt conſiderable, mais parce qu'elle eſt nôtre. Le Scythe ſuivant le Poëte ne pouvoit ſouffrir les magnificences de Rome,

lorſqu'il y avoit trop long-tems qu'il étoit éloigné de ſes deſerts; Ulyſſe ne reſpire que de revoir la fumée des foïers d'Ytaque ſa patrie. Moyſe comblé d'honneurs & de richeſſes en Egypte, s'expoſe à mille calamitez pour aller dans la terre de ſes Peres qu'il n'avoit jamais vûë & qu'il ne devoit jamais voir ; ſes peuples eurent encore moins de ſatisfaction dans une terre étrangere, lors qu'étant aſſis ſur les fleuves de Babylone, qui ſont ſelon ſaint Auguſtin, la figure des choſes paſſageres, ils ſuſpendoient leurs inſtrumens aux Saulles, dont le bois eſt tendre & fragile, ne penſant qu'à leur chere Sion : *Quomodo cantabimus Canticum Domini in terra aliena.* Quelque injuſtice & quelque chagrin qu'on ait reſſenti, la patrie eſt une mere qu'on ne peut ceſſer d'aimer. Ainſi Ariſtide & Phocion à Athenes, Epaminondas à Thebes, Camille & Caton à Rome, ont ſacrifié leurs propres reſſentimens pour l'utilité de leur païs. Quoique l'amour de la patrie ne puiſſe être détaché du cœur de l'homme, & que chacun ſe croye penetré du même amour ; il ne laiſſe pas d'être alteré par les illuſions de l'ambition, de l'amour propre & de l'interêt : l'ambition fait qu'on s'attribuë les honneurs qui doivent être communs ; l'amour propre, qu'on aime ſa patrie à cauſe de ſoi & non pour l'utilité des autres ; & l'interêt qu'au lieu de ſe ſacrifier pour ſa patrie, on ſacrifie ſa patrie même à ſes propres interêts. Ce ſont trois mobiles qui l'emportent ſur tout, & ne conſiderent, ni les droits de la nature, ni ceux du ſang, ni ceux de la patrie : il n'en eſt pas de même du pur amour qui eſt genereux, fidele & deſintereſſé ; genereux, parce qu'il n'eſt pas ébranlé par la crainte ; fidele, parce qu'il n'eſt pas corrompu par la faveur ; deſintereſſé, parce qu'il n'a aucune vûë de récompenſe ni de reconnoiſſance, & qu'il eſt prêt de préferer le bien public au ſien & à celui de ſes proches : *Patria propior omni cognatione*, dit Ciceron ; *patria omnes ſimul charitates complexa*, ſuivant le même Orateur. Je pourrois dire pluſieurs choſes magnifiques de cette Ville, dont le Sénat a eu autrefois tant d'autorité au dedans & au dehors, & où la nature a produit de ſi belles diſpoſitions pour les arts & pour les ſciences, & même pour la vertu qui font ſi fort diſtinguer ailleurs les Beauvaiſins, leſquels ſemblables aux élemens ont moins d'action dans leur propre centre. Je dirai ſeulement qu'il ne nous reſte que la deviſe de cette ancienne fermeté qui nous uniſſoit pour le bien de la patrie ; depuis que les reſpects humains, la crainte du mal, les liaiſons d'interêts, & tant

de devoirs mutuels ont fait négliger la cauſe commune, & rendu politiques par neceſſité ceux qui y avoient le moins d'inclination.

Vous devez neanmoins avoir beaucoup d'indulgence pour ceux qui ſont réduits à la malheureuſe neceſſité, de ne pouvoir faire le bien qu'ils voudroient, mais plûtôt de faire le mal qu'ils ne voudroient pas; lequel à la difference de celui dont parle l'Apôtre, ne laiſſe pas d'être imputé à juſtice, étant deſtiné par les ordres ſecrets de la providence.

Ce qui doit relever nôtre eſperance, eſt que nous avons un Maître digne des premieres places, & toûjours au deſſus de ſes emplois; des pairs prudens, vigilants & éclairez dont le premier, &c. L'interruption m'a fait perdre l'ordre, & ce que j'avois à dire de chacun en particulier. Je dirai en general, qu'ils obſervent tous beaucoup d'ordre pour la diſtribution des Charges pupliques, & qu'ils ſont remplis de tres-bonnes intentions, pour faire refleurir nôtre Sparte; & cependant quelque abdication que je faſſe des fonctions publiques, en quelque lieu que je cherche mon ſalut dans la retraite; je ferai tous mes efforts pendant ma ſolitude pour ſervir ma patrie, du cœur, de la langue & de la plume.

Diſcours prononcé le 19. Decembre 1712. en la Commune de Beauvais, par le Maire, nommé par les Officiers du Préſidial.

MESSIEURS,

☞ En cette Auguſte céremonie, où ceux auſquels j'ai l'honneur de ſucceder, ſe ſont tous diſtingué les uns par des traits d'une éloquence naturelle, d'autres par des chef-d'œuvres de l'art, joint à la nature, d'autres par des effuſions du cœur pour la patrie, d'autres enfin par des gémiſſemens dans les maux preſents; puis-je avec bienſéance me borner à un ſerment muet & à des reflexions interieures, en preſence de tant d'illuſtres & habiles Auditeurs que la curioſité, le hazard ou la foule ont attirez en ce lieu, & que je dois tâcher de contenter aujourd'hui au moins

Le même.

par des paroles, ſi je ne puis pas dans la ſuite répondre à leur attente par des effets. Heureux les temps où ceux qui avoient été élevez à cet emploi par vos ſuffrages, ſe preſentoient devant vous avec confiance, que vous ne vous repentiriez pas ſi-tôt de vôtre choix. Mais pour nous, qui par un effet du malheur des tems ou plutôt par des reſſorts inconnus de la providence, occupons une place qui n'a jamais été tenuë que de vos biensfaits, quoique Concitoïens engagez par la même inclination naturelle pour la patrie, également ſenſibles à vos maux dont nous portons une partie dans le cœur, toûjours prêts à vous remettre un dépôt que nous n'avons eu intention que de vous conſerver: Nous ne pouvons eſperer les mêmes accuëils dans l'entrée, la même indulgence dans l'exercice, ni les mêmes applaudiſſemens dans la ſortie; & quand on ne nous donneroit que des ſujets pour leſquels vous euſſiez été portez vous-mêmes par inclination, tirez du ſein même de la Mairie, le choix deviendroit odieux à quelques-uns du moment qu'il ſeroit involontaire à leur égard. Mais enfin, dégagez de toutes les illuſions de l'amour propre & de l'interêt; perſuadez que les changemens n'arrivent dans les gouvernemens que par la permiſſion de Dieu, qui n'a jamais ceſſé de conduire ſon peuple en quelque état qu'il ait été, ſous les Prophêtes, ſous les Juges, ſous les Rois ou dans la captivité, nous devons tous nous réünir d'un même cœur & d'un même eſprit, pour conſerver les débris de l'autorité de cette Commune, & vous faire recouvrer le droit d'élection; afin que l'autorité étant donnée par vous-mêmes, ſur vous-mêmes, vous puiſſiez eſperer de revoir ſous le Soleil des images vivantes de ces anciennes vertus dans ceux d'entre-vous, qui à l'exemple des Catons nez pour les autres, dirigent toutes leurs actions au bien commun, ſans aucune vûë d'interêt ni même de ſatisfaction particuliere, dont l'ombre ſeule imprimant l'amour & le reſpect, peut rendre l'obéïſſance plus facile & le fardeau plus leger.

C'eſt l'union qui avoit autrefois ſi fort élevé cette Commune, qui lui avoit acquis une ſi grande autorité, & qui lui avoit fait meriter de ſi beaux privileges, qu'elle riſqua de perdre du tems de Ceſar pour ne pas manquer à la fidelité quelle avoit promiſe aux autres Villes, & que les habitans n'ont perduë depuis que par leurs propres diviſions, & par la préference de l'interêt particulier à celui du public. C'eſt auſſi l'union qui adoucit les maux de la guerre du dehors, & au contraire la deſunion rend la paix

même beaucoup plus dangereuſe & plus criminelle, par les ſuites de l'oiſiveté, l'effort des paſſions, le mépris des Loix, l'oubli du Seigneur, les faux rapports, l'oppreſſion des foibles & mille ſortes de vexations que commettent ceux qui accoûtumez au mal, voudroient faire au dedans ce qu'ils ne peuvent plus au dehors. Ce qui a fait dire au Prophete, que les traits de la paix ſont ſi amers. *In pace amaritudo mea*; On ſçait auſſi que les noms de paix & d'union, ſont des termes ſpecieux dont ſe ſervent ceux qui cherchent à s'attribuer ce qui eſt commun, & qui troublent tout par leurs contradictions; à l'égard deſquels le Roi Prophete reconnoît que Dieu lui avoit donné de la force pour précipiter leurs Conſeils & diviſer leurs langues : *Qui me ſalvum feciſti à puſillanimitate Spiritus & tempeſtate, præcipita, divide linguas eorum, quoniam vidi contradictionem in Civitate.*

Graces au Ciel, nous avons tout ſujet d'eſperer de revoir la paix interieure dans cette Ville lorſque nous ſerons plus en état, par la fin de pluſieurs maux de reconnoître les effets ſalutaires de la Commutation de cet impôt des malheureux incompatible, avec la paix & la juſtice qui nous a été ménagée par le credit de deux puiſſans protecteurs, l'un ſon Eminence, ce genie ſuperieur qui a honoré tant de grands emplois, & la pourpre même, de qui on peut dire avec juſtice qu'il a aimé la paix au milieu de ceux qui la haïſſoient; & l'autre l'illuſtre Gouverneur & Capitaine de cette Ville, dont le deüil ne doit pas être borné par le cours d'une année, ce Heros en qui je ne ſçai ſi je dois admirer davantage ou l'amour de la paix & de la juſtice, ou les exploits de guerre oblige de parler dans la Tribune de la Ville de la patrie, qui doit retentir en toutes occaſions de ſes éloges, & de nos reconnoiſſances : *Juſtitiæne prius mirer belline labores, nos verò hæc patriam grati referemus in urbem.* Virgil. Æneid.

En cette année où nous ſouffrirons encore les maux de la guerre du dehors, au moins par contrecoup ou par reſſentiment, & en même tems ceux de la paix; je me trouve par un malheureux droit d'ancienneté dans une ſituation où je ne puis me délivrer impunément, ni ſans être accuſé de timidité d'un emploi qui a toûjours été l'écueïl ou l'ombrage des plus grands merites, un miroir qui découvre juſqu'au moindre défaut, & un but aux traits de la malignité & de la haine publique; mais ſans toutes ces reflexions qui ne ſont plus de ſaiſon, ſinon pour la critique, je me ſuis abandonné à la confiance que j'ai dans les lumieres & le

zele de Meſſieurs du Corps de Ville, accoûtumez par un long exercice aux Actes de la juſtice diſtributive, avec une attention à laquelle il n'échappe rien, qui mettent toute leur gloire & leur conſolation dans le ſoulagement du peuple, & en qui la miſericorde d'accord avec la juſtice ne permet pas que l'on précipite la chûte du roſeau le plus ébranlé.

Prévenu par des ſecours auſſi puiſſans; ſi je n'ai pas le pouvoir de faire le bien, je tâcherai de concourir avec eux pour détourner ou diminuër le mal qui ne ſe peut éviter.

FIN.

TABLE

TABLE ALPHABETIQUE
DES PRINCIPALES
MATIERES
CONTENUES EN CE VOLUME.

L'Augmentation eſt diſtinguée par une main de cette maniere. ☞

A

ABDERAME, ſa Harangue à ſes Soldats prêts à combattre les François, *Pag.* 520
Ses grands exploits, *la même.*
Abdolonin, Jardinier, couronné Roi par Alexandre, 547
Abeilles ne ſe contentent pas d'amaſſer leur miel ſur une ſeule fleur, 9
Academies établies à Turin pour l'Eloquence & pour l'exercice des Gentils-hommes, 254
Accuſateurs de bonne foi & ſans obſtination, ne ſont pas inutiles dans une Republique, 137
Quelles qualitez doit avoir un Accuſateur, *la même.*
En quels cas il s'attire l'indignation de ſes auditeurs, *la même.*
Ce qu'il doit obſerver en ſon Accuſation, *la même.*
Comment il s'y doit compotter, 138
Accuſation en quels termes ſe peut faire, 36
Comment on la peut refuter, 37
Ce qu'il faut oppoſer à l'accuſation, lorſque le crime eſt prouvé de telle ſorte qu'il n'y ait pas lieu de le nier, 38
Exemple de cela, *la même.*
Quelle difference il y a entre l'Accuſation & la calomnie, 137
En quels cas l'Accuſation ne produit que de bons effets, *la même.*
Quelle difference il y a entre l'Accuſation & l'invective, 144
Action. Le recit des belles actions tient lieu de la ſeconde partie du Diſcours, dans le Panegyrique, 85
Actions de graces comment ſe rendent, 111
Ce qu'il faut obſerver dans les actions de graces, 113
Quelque grandes que puiſſent être les actions, elles peuvent être mal expliquées, 553
Les bonnes actions entraînent pour l'ordinaire une grande foule d'imitateurs, 737
Il eſt facile de faire pis que ceux qui font mal, mais tres-difficile de faire mieux que ceux qui font bien, *la même.*
Adverbes; comment il en faut uſer, 47
Il eſt dangereux de les employer

trop ſouvent, *la même.*
Adultere permis autrefois, 613
Affaires publiques, voyez *Deliberation, Eloquence.*
Affrique, ſes côtes découvertes par les Portugais, 456. 457.
Affrus, celebre Orateur, ce qu'il répondit à un criminel, qui imploroit ſa protection, 136
Agens entretenus par les Hollandois auprés des Rois des Indes Orientales, 466
Agrippine, femme de Germanicus; ſon éloge, 281. 282
Aiman. Quatre pierres d'Aiman attirent en France les autres Nations, 476
Aineſſe. Par quel motif le droit d'aineſſe a été introduit dans pluſieurs Provinces, 767
Alain Gouion, ſa puiſſance, 307
Ses Charges, 308
Sa valeur, *la même.*
Albert Valſtein, ſes mœurs & ſon genie, 40
Alceſte Poëte, & Euripide travaillerent ſur le même ſujet avec une grande difference, 18
Alcibiade, amour foudroyant peint ſur ſon bouclier, 279
En quelle eſtime il étoit dans l'eſprit des Atheniens, 282
Ses intentions & ſa fidelité leur étoient ſuſpects, *la même.*
Alger enrichi des dépoüilles des Chrétiens par le Corſaire Barberouſſe, 539
Algeriens envoyent un Ambaſſadeur au Roi pour lui venir demander pardon de l'excés commis en la perſonne de ſon Conſul, 233
Alimens comment doivent être donnez à l'eſprit, 10
Alexandre VI. Ligne imaginaire tirée d'un Pole à l'autre par ce Pape, 457
Alexandre le Grand craignit l'éloquence d'un Député de Lampſaque, 4
Eſt blamé d'avoir ruiné & ravagé tant de païs, 79
Détourne ſes troupes du deſſein qu'elles ont de s'en retourner en Macedoine, 126
Accuſe lui-même des criminels, & ſe voit obligé de répondre à leurs invectives, 146. *& ſuivant.*
A harangué en pluſieurs occaſions, 138. & 146
De quelle maniere il ſe ſervit de l'Eloquence pour ſe juſtifier contre les accuſations d'Hermolaüs, 146
Alexandre Severe, Empereur, ne faiſoit rien ſans le conſeil de ſa Mere, 621
Allegorie ce que c'eſt, 47
Comment on la conſidere, *la même.*
Allemagne attaquée par les François, par des endroits tres dangereux, 193
Alliance. La grandeur des alliances augmente la generoſité, 284
Quelles choſes rendent les alliances aſſurées, 557
Alliance & ſecours d'un voiſin demandée, 527
Alluſion en quoi conſiſte cette figure, 62
Quel défaut s'y peut rencontrer, *la même.*
Dans quelle matiere elle a bonne grace, 63
Amalaſonthe, ſon regne à Rome aprés la mort de Theodoric, 233
Amalaſonthe Reine des Oſtrogots, fut Regente de ſon fils Athalaric, 615
Amazones conſiderées par la morale comme des monſtres de la police, 438
Ambaſſadeur, quel eſt ſon devoir, 4
Ambition. Sorte d'ambition qui ne tombe point dans l'eſprit, 363
L'ambition des Conquerans comparée à la mer, 556
S. Ambroiſe, ce qu'il obſerva dans l'Oraiſon funébre de Theodoſe le Grand, 101
Ame. Comment on peut loüer du côté de l'ame, 72
☞ Plus on creuſe les grandes ames, plus on y trouve de treſors, 416
Quel eſt le pouvoir de l'ame ſur le corps, 613

Comment les ſens la peuvent ſéduire, *la même.*
L'Amitié eſt un bien précieux qui ne ſe doit jamais prodiguer, 748
Amour foudroyant peint ſur le Bouclier d'Alcibiade, 279
Sentiment de ſaint Thomas touchant l'amour envers Dieu & envers le prochain, 692
Amour de pitié par où commence, 437
☞ *Amour* de la patrie, naturel à tous les hommes, 803
Alteré par l'ambition, l'amour propre, & l'interêt, 804
Anacharſis comment donne bonne opinion de ſa Patrie, 76
Anaphore. En combien de manieres on ſe ſert de cette figure, 52
Anaximene homme éloquent Député vers Alexandre, à quel ſujet, 49
Tour d'adreſſe de cet Envoyé, *la même.*
un *Ancien* remercioit les Dieux de l'avoir fait naître Grec plutôt que Barbare, plutôt d'Athenes que d'une autre ville de Grece, 76
Comment les Anciens celebroient le jour qu'ils étoient venus au monde, 96
Superſtition des Anciens, de croire de certains jours plus heureux que les autres, 98
Pourquoi les Anciens ont continué l'uſage des Harangues funêbres, 100
Quelle eſpece d'abus ſe commettoit parmi eux dans ces occaſions, 101
Angleterre. Le Roi d'Angleterre envoye Guillaume Hukins en qualité d'Ambaſſadeur vers le grand Mogol, pour avoir la liberté du commerce, 459
Il y renvoye encore Thomas Rhoë & divers Ambaſſadeurs au Roi du Japon pour le même ſujet, *la meme.*
Anglois auſſi-tôt chaſſez d'Eſpagne qu'ils y furent entrez, 449
Anglois attaquez par les Romains, 252
Anglois forment une Compagnie à Londres pour la Navigation des Indes Orientales: 459
Comment s'inſinuent dans le Japon, *la même.*
Annibal aſſiege l'Italie l'eſpace de quatorze ans, 509
Animal. Si les animaux & les choſes inanimées peuvent être loüez, 72
Animaux s'apprivoiſent par la coûtume, 766
Antitheſe, qu'elle ſorte de figure c'eſt, 52
Comment il s'en faut ſervir, *la même.*
Pluſieurs exemples d'Antitheſes, 53
Il faut que les oppoſitions de mots ſoient toujours fondées ſur le bon ſens, 54
Antitheſe où la raiſon fonde les paroles, *la même.*
Antoine faiſant ſon entrée dans Athenes comment voulut être traité, 115
Y épouſe Minerve, & demande mille Talens pour ſa dot, *la même.*
Combien avoit de Rois à ſa ſuite, lorſqu'il arriva dans Alexandrie, 582
Apologie, comment elle ſe peut commencer, 140
Exemple d'Apologie, *la même.*
Apologie du Cardinal de Richelieu, aprés que Corbie eut été retiré d'entre les mains des Eſpagnols, 256. *& ſuiv.*
Apologie ou diſcours pour juſtifier le Roi ſur ce qu'il s'eſt vû obligé de prendre les armes, 577
Les offres qu'il a faites pour terminer les differends qui ſont cauſe de la guerre avec l'Empereur, 685
Apôtres ont recommandé l'obéïſſance pour les Empereurs, quoique perſecuteurs des Chrétiens, 716
Apoſtrophe, comment ſe fait cette figure, 51
Exemples, *la même.*

L'Appetit fait trouver bonnes route ſorte de viandes, 506
Appius aveugle & d'un âge tres-avancé, ſon courage, 775
Aratus General des Acaïens à quel ſujet fait une réprimande à deux jeunes Princes, 93
Areopagites, leur éloge, 638
Argent pourquoi eſt ſi commun en Hollande, 459
Comment l'argent ſe prête en Hollande, *la même.*
Armée. Si l'Officier d'armée doit être éloquent, 5
Armée navale, à quelle occaſion miſe à la voile, par les Romains, 278
Pourquoi deux armées navales entretenuës par les Romains, 279
Armée navale dreſſée par Charles le Sage Roi de France, *la même.*
Arrangement comment eſt appellé, 9
Art de parler conſideré dans toutes ſortes de profeſſions, 3
Quels ſont les effets de l'Art, 8
Pourquoi il faut avoir recours à l'Art, *la même.*
Ce que c'eſt que l'Art, 9
Qui a donné commencement à l'Art, *la même.*
Tous les beaux Arts floriſſent à Paris, ſous l'Empire de Loüis le Grand, 252
D'où vient la ſource & l'origine des Arts, 625
Arts neceſſaires dans un Etat, 612
Artemiſe Reine de Carie, ſi fameuſe par l'amour qu'elle eut pour Mauſole ſon époux, 251
Artemiſe Reine d'Halicarnaſſe, marcha avec Xercés contre les Grecs à la tête d'une Armée, *la même.*
Avantages qu'elle remporta à la Bataille de Salamine, *la même.*
Ce que le Roi de Perſe dit au ſort de la mêlée, à ſon avantage, *la même.*
Aſiatiques, leur commerce a corrompu les mœurs des Atheniens, 277
Aſſiſtance d'un Peuple allié demandée contre un Ennemi puiſſant, 532
Aſtres ſont comme les yeux de la Nature, 696
Athenes, la Patrie des premiers ſçavans, 2
Quels ſurnoms elle donna aux Hommes éloquens, 2
Eloge que donne Pericles à la Republique d'Arhenes, 105
Sa puiſſance contrebalancée par la vertu de Sparte, 277
Tyrannie du Duc d'Athenes, envers les Florentins, 525
Atheniens, leur lâche complaiſance pour Antoine, 115
Leur ſurpriſe, & la réponſe d'un d'entr'eux au ſujet de la dot de Minerve demandée par Antoine, *la meme.*
Leurs mœurs corrompuës par le Commerce des Aſiatiques, 277
Haute eſtime des Atheniens pour Alcibiade, 282
Comment les Atheniens ruïnerent leur Republique floriſſante, 511
Avare, ſa peinture, 89
Auditeurs, comment peuvent être portez à aimer les perſonnes pour qui on parle, ou à être touchez de compaſſion pour elles, 39
Comment on peut émouvoir les Auditeurs dans la peroraiſon du Panegyrique, 86
Auguſte conſulte Cinna & Maxime s'il ſe demettra de l'Empire ou s'il le gardera, 127
Ce que Rome a dit du confident d'Auguſte, 302
S. Auguſtin, ce que diſoit ce Pere, voyant les Egliſes des Catholiques uſurpées par les Donatiſtes, 625
Avocat. Quels effets produit l'éloquence d'un Avocat, 3
Loüange de la profeſſion d'Avocat, 121
Ce que doit faire un Avocat qui veut acquerir de la réputation, 136

Avocat jetté dans le Tibre par le commandement de l'Empereur Claude, *la même.*
Quel défaut Martial reproche à un Avocat grand parleur, 137
Gloire & avantages de la Profeſſion d'Avocat, 173
Les Avocats ſont les premiers organes de la Juſtice, 612
Quel eſt leur devoir, *la même.*
Quels noms differens on leur donne, *la même.*
A quoi les oblige le ſerment qu'ils font, 743
Auſone de quels termes ſe ſervit en ſon compliment à l'Empereur Gratien, 111
Auteurs François quels doivent être imitez, 9
Ce qu'il faut faire, lorſque l'Auteur choiſi pour modele, n'écrit pas également bien par tout, *la même.*
Il n'y a que de jeunes Auteurs qui aillent vîte, 18

B

BABA-ASSAN, ſa faute d'avoir déclaré la Guerre aux François, 233
Bajazet, ſa perfidie & ſa cruauté, 558
Balzac peint admirablement un Plaideur de profeſſion, 89
De quelle maniere il felicite les Cardinaux de Richelieu & de la Valette, ſur leur promotion au Cardinalat, 107. 108.
Bantam. Peuples de Bantam, voiſins de Batavia, 470
Barberouſſe, Corſaire contraint par Charles Quint de prendre la fuite, 539
Eſt celui qui a tant enrichi Alger des dépoüilles des Chrétiens & qui a fait tant d'Eſclaves, *la même.*
Etoit l'effroi des Côtes de l'Europe & la terreur des Vaiſſeaux, *la même.*
Comment étoit nommé par quelques-uns, *la même.*
Sa valeur & ſa haute fortune, 572
Pourquoi fut appellé par Soliman à Conſtantinople, 573
Veut perſuader à Soliman de faire la Guerre à Mulleaſſem, Roi de Tunis, *la même & ſuiv.*
Quel fut ſon emploi dés ſa jeuneſſe, *La même.*
Quel fut ſon deſir, *la même.*
Ses belles eſperances, *la mem.* & 574
Veut chaſſer Mulleaſſem de Tunis, *la même.*
Veut mettre Roſcette ſon frere en ſa place, *la même.*
Souhaite la rencontre d'André Doria pour le combattre, 575
Bardes, voyez *Druides.*
Barreau. Pourquoi Caton le Cenſeur fit paver le Barreau de cailloux pointus, 135
voyez *Avocat.*
Barthelemy Dias envoyé par Jean II. Roi de Portugal, à la découverte des Terres, double le premier le Cap de Bonne-Eſperance, 456
Batavia. Place principale de la Compagnie des Indes Orientales, qui appartient aux Hollandois, 466
Où eſt bâtie cette Ville, *la même.* & 470
De quelle utilité elle eſt aux Hollandois, *la même.*
Si elle eſt plus fertile que Madagaſcar, *la même.*
Quels en ſont les peuples voiſins, *la même.*
Quelle incommodité éprouvent les Hollandois pour avoir fait leur Magaſin general à Batavia, *la même.*
Baviere. Sang de Baviere mêlé avec celui de France, 230
☞ La Ville de Beauvais a conſervé de tems immemorial la prérogative, d'avoir un Capitaine au lieu d'un Gouverneur juſqu'à l'an-

née 1697. que le Roi donna à feu M. le Maréchal Duc de Boufflers, ſes Lettres Patentes de Gouverneur de cette Ville. 328
☞ François le Begue, ſon Eloge & ſes emplois, 204. *& ſuiv.*
S. Bernard exhorte l'Abbé Suger de réformer les abus de l'Egliſe. 622
Beziers deſolée par une Guerre civile, terminée par Monſieur Boucherat, 297
☞ *Biens* d'Egliſe, leur deſtination, 354
le *Blâme* appartient au Genre démonſtratif, 71
Pourquoi il eſt permis de blâmer le vice & les perſonnes vicieuſes, *la meme.*
De quelle maniere on peut blâmer, 87
Quelles meſures il faut garder en blâmant un particulier, 88
Blanche, Reine de France, Regente de la minorité de S. Loüis, 618
Bombes, leur effet dans la ville d'Alger, 233
Boniface VIII. Pape, a oſé décider que les Pontifes avoient les deux glaives, & que les Rois n'étoient que des Eſclaves ſoûmis à leur autorité, 716
Sur quels prétextes, & par quels motifs ce Pape & les flateurs du S. Siége ont ſoûtenu dans leurs Ouvrages de pareilles entrepriſes, *la même.*
Bonté eſt une vertu ſuſceptible d'erreur, mais non pas d'excés, 180
Boucherat, Chancelier de France, ſon éloge, 264. 291. *& ſuiv.*
Sa Genealogie, 266
Les differens emplois qu'il a eus auparavant ſon élevation, *la même, &* 293. 297
Ses alliances, 268. 293
Bouclier d'Alcibiade avoit peint un amour foudroïant, 273
☞ Leonard Bourcier, ſon Eloge & ſes emplois, 225. *& ſuiv.*
Bourgogne, Vers ſur la naiſſance du Duc de Bourgogne, 96. 97
Breda conquis ſur les Hollandois & ſur tous les Potentats de l'Europe, par le Comte, Duc d'Olivarés, 248
Breſil conquis par le Comte, Duc d'Olivarés, 249
Bretagne, aſſemblée de ſes Etats diſſipée par Monſieur Boucherat, 298
Brunechilde, Reine de France, fut Regente de Theodebert, & de Thierry, enfans de ſon Fils, 618

C

CAILLOU. Pourquoi Caton le Cenſeur fit paver le Barreau de Cailloux pointus. 135
Cairadin voyez *Barberouſſe.*
Calicut. Arrivée de Vaſco de Gama, Portugais, devant Calicut, 458
Calis abandonnée par les Anglois, 249
Calomnie. Quelle difference il y a entre la Calomnie & l'accuſation, 137
Cambiſe. Quel ſupplice il fit ſouffrir à un Juge injuſte, 135
Camille, ſa legereté, 50
Sauve ſa Patrie, 582
Canal, ſa deſcription, 56
Candle, où ſe trouve, 466
☞ *Claude*. François Baron de Canon, &c. ſon éloge & ſes emplois, 206. *& ſuiv.*
Canoniſation. La Bulle de la Canoniſation du Roi S. Loüis donne à la Reine Blanche Regente, la gloire de la Sainteté de ſon Fils, 623
Canons, ſont les Ouvrages du Saint Eſprit qui conduit l'Egliſe par ſes lumieres, 649
Quel reſpect leur eſt dû, *la même.*
En quoi conſiſte leur veritable grandeur, & leur obligation la plus étroite, *la même.*
Cap de Bonne-Eſperance par qui fut

doublé le premier, 456
Quel nom lui fut donné, *la même.*
Pourquoi celui *de Bonne-Eſperance* lui eſt demeuré, *la même.*
Capitaines éloquens excitent quand ils exhortent, 5
Cardinal. Ce que dit un Pape voyant approcher un Cardinal éloquent, qui venoit lui parler, 4
Cargaiſons faites à Batavia pour la Hollande, 470
☞ François de Carlinford, ſon merite, ſes emplois, ſa maiſon, ſon éloge, 201. *& ſuiv.*
Caſſel, ſa Bataille gagnée par Monſieur le Duc d'Orleans, en quel état réduiſit les Ennemis de l'Etat, 198
Caſtille. Le Roi de Caſtille s'empare des Indes Occidentales en même tems que le Roi de Portugal des Indes Orientales, 457
Caton le Cenſeur pourquoi fit paver le Barreau de cailloux pointus, 135
Pourquoi le Senat de Rome fit élever la Statuë de Caton dans le lieu où il rendoit la Juſtice, 667
Cenſeurs, pourquoi établis dans le Senat de Rome, 715
Ceſar loué comme le plus grand homme dont l'hiſtoire faſſe mention, 13
Son caractere ſpecifique, *la même.*
Quels Ouvrages il a compoſez, *la même.*
Blâmé d'avoir opprimé la liberté de ſa Patrie, 79
Chaînes formées par le devoir ſont tres-fortes, 200
Châlons en Champagne, choiſi pour le theâtre d'une grande Ceremonie, 230
Champagne preſque ruinée par les frequens paſſages & ſéjour des gens de Guerre, rétablie par les ſoins de Monſieur Boucherat, 298
Chancelier. Quelle eſt l'idée d'un parfait Chancelier, 266
Chancelier de France, ſa haute élevation, 291
Sa fonction, *la même.*
Ce que fit un Chancelier de France, voulant ſe ſervir d'une Loi Romaine ſur le ſujet de la Regence, 619
Chancelier de France ce que c'eſt, 681
Un ſçavant Chancelier d'Angleterre ſe plaignoit autrefois que les Medecins & les Theologiens ſont ſouvent ceux qui croyent moins aux remedes & à la Religion, 674
Changement eſt dangereux au corps politique auſſi-bien qu'au corps humain, 556
Charlemagne fit cultiver les Sciences, 252
Ses écrits, *la même.*
Charle-le-Sage Roi de France, pourquoi dreſſa une grande Armée navale, 178
Charles-Martel exhorte ſon Armée avant que de combattre les Sarrazins, 518
Charles-Quint Empereur écrit à ſes Sœurs au ſujet de ſa démiſſion de l'Empire, 535
A quel âge il monta ſur le Trône, & y renonça, 536
A qui il laiſſa ſes Sceptres & ſes Couronnes, *la même.*
Préferé à François I. pour l'Empire, *la même.*
Quelle fut la plus grande action de ſon Regne, 537
Châtiment qu'il fait de la rebellion de Gand, *la même.*
Met le Siege devant Fontarabie, 538
Prend Rome, *la même.*
Reçoit à Boulogne la Couronne Imperiale des mains du Souverain Pontife, *la même.*
Repouſſe les forces de Soliman, *la même.*
Va faire la Guerre en Affrique & prend la Goulette, *la même.*
Contraint Cairadin Barberouſſe, Corſaire, de prendre la fuite, 539
Prend la Ville de Tunis, *la même.*

Son retour en Europe & ce qu'il y fait, *la même.*
Réſiſtance qu'il trouva de la part des Villes d'Allemagne, pour étouffer l'Hereſie naiſſante de Luther, *la même.*
Fait priſonnier le Duc de Saxe, *la même.*
Dénombrement de ſes triomphes, 540
Se vante d'avoir fait trembler Paris, *la même.*
Quelle étoit ſa deviſe, *la même &* 547
Le Perou découvert ſous ſes auſpices, *la même.*
Ses voyages tant par terre que par mer, *la même.*
Quelles entrepriſes ne lui réüſſirent pas, *la même.*
Par quels motifs il renonçe à ſes Couronnes, 541. *& ſuiv.*
Sa tendreſſe pour ſon Fils & ſouhait qu'il fait en ſa faveur, 543. *& ſuiv.*
Témoignage de ſa pieté, 544
Ce que lui dit un vieux Capitaine qui lui demandoit ſon congé, 545
La mort de François I. le fait ſonger à la retraite, *la même.*
Son dégoût pour le monde depuis le Siege de la Ville de Mets, *la même.*
Réflexion ſur le procedé de cet Empereur, 546
Jugement different qui en fut fait, *la même.*
Charles VI. Roi de France, dans quelle vûë ordonna qu'il n'y auroit plus de Regent en France pour la minorité des Rois, 617
Châtiment du Peuple attribué à Dieu, & non pas à une comete, 442
Chevre. Défaut de jugement à un Avocat, dans une Cauſe où il s'agiſſoit de trois Chevres, 137
Choix des Livres, comment doit être fait, 10
Chrétien. De quelle maniere dans la primitive Egliſe les grands Hommes prenoient la défenſe des Chrétiens contre leurs perſecuteurs, 141
Chrériens comment ſont appellez par les Turcs, 558
☞ Le partage des bons Chrériens en cette vie, 353
Ciceron liſoit Ennius, 15
Pourquoi celui qui prérend à l'Eloquence, ne peut pas ſe diſpenſer de lire Ciceron, 17
Ce qui fut dit autrefois à la loüange de ce grand Orateur, *la même.*
Quelles Traductions il a faites, 19
De quel défaut il n'eſt pas exemt, 54
Comment il loüe Pompée, 84
Comment il commence l'Oraiſon funèbre de l'Orateur Craſſus, 101
Cinna rend compte à Emilie, de la conſpiration qu'elle a fait entreprendre contre Auguſte, 57
Ciſteaux. Abbé de Ciſteaux de la famille de Monſieur Boucherat, 193
Citations inutiles doivent être rejertées des Plaidoyers, 740
Citez, leur origine, 764. 765
Citoïen Romain étoit autrefois regardé avec eſtime, 76
Quel eſt le premier hommage qu'il rend à l'Etat, 612
Le titre de Citoïen n'eſt point eſſentiel à l'Homme, 614
Quel eſt le devoir d'un Citoïen, *la même.*
Civil. Droit Civil, ſujet au changement, *la même.*
Claude Empereur, pourquoi fit jetter un Avocat dans le Tybre, 136
Clergé de France, pour quelles choſes s'approchoit autrefois de ſes Souverains, 166
Cleves. Troupes du Duc de Cleves défaites, & ſes Villes priſes par l'Empereur Charles-Quint, 539
Cœur humain, ſes deux mouvemens continuels & neceſſaires, 178
Colere. La noble colere n'eſt pas incompatible avec la douceur, 179
Colomb, Chriſtophe, ſes propoſitions rejettées par la plûpart des Princes

Chrétiens

Chrétiens, 475
Qui fit les frais de son premier Armement, *la même.*
Colombo. Place possedée par les Hollandois dans l'Isle de Zeilan, 466
Colonnes d'Hercule, comment servent à la devise de Charles-Quint, 464
Colonies Angloises ruinées dans la Virginie, 468
Colonie comment doit reconnoître la Ville dont elle tire son origine, 528
☞ Le *Combat* d'un grand cœur contre la fortune est un spectacle digne d'un Dieu, 241
Commandant parle à l'Armée diversement selon la diversité des conjonctures, 29
Commandement. Quels Hommes semblent n'être au monde que pour commander aux autres, 250
Commentaires de Cesar, pourquoi estimez, 13
Commerce. L'eloquence est necessaire dans le Commerce. 6
De quels moyens on peut se servir pour persuader l'établissement du Commerce, 125
L'établissement du Commerce Maritime, jugé autrefois impossible aux François, 160
Quelle utilité peut apporter le Commerce des Indes Orientales, 454. 457
Le Commerce est necessaire pour la prosperité d'un Royaume, 454
Le Commerce est de la nature des Arts liberaux, *la même.*
Le Commerce ne sçauroit être en vigueur que durant la Paix, *la même.*
Commode Empereur ce qu'il disoit de lui-même, 621
Communautez Religieuses, qui vouloient se soustraire à la puissance du Sacerdoce & à la Hierarchie de l'Eglise, reprimées, 302
Compagnie des Indes Orientales établie en Hollande, est le principal soûtien de la Republique & la plus sensible cause de sa grandeur, 458
Quel fut son commencement, *la même.*
Quels profits les Interessez en ont retiré, *la même.*
Dépenses qu'elle à faites, *la même.*
Etat general des biens de la Compagnie, fait en 1661. *la même.*
Terres qu'elle possede dans les Indes, *la même.*
Quelle Milice elle y entretient ordinairement pour conserver ses Places, *la même.*
Compagnie établie à Londres pour la navigation des Indes Orientales, fait quatre vaisseaux à cet effet, 459
Est honorée de la protection du Roi d'Angleterre, *la même.*
Comment obtient de grands privileges dans les Etats du Roi de Perse, 459
Ses divers Comptoirs sous deux Directeurs principaux, *la même.*
De quelle maniere la Compagnie des Indes Orientales en Hollande s'est formée, & quels ont été ses progrés, 462. 463
Les differentes Flotes qu'elles a envoyées aux Indes, *la même.*
Ce qui donna lieu à former une Compagnie generale pour la navigation des Indes Orientales, *la même.*
Privilege que lui accorderent les Etats, *la même.*
Quel étoit son fond, 464
A quoi il fut employé, *la même.*
Les grands profits que les Interessez en ont tirez, *la même.*
De dix ans en dix ans elle fait un Inventaire general de tous ses effets, 465
Quels avantages les Etats retirent de la Compagnie, *la même.*
Quel nombre de Vaisseaux elle équippe tous les ans pour le voyage des Indes, *la même.*
En quelle saison ils en reviennent, *la même.*
Comment s'appelle la principale Place de la Compagnie dans les

Indes, 466
Quelles ſont ſes autres Places, *la même.*
Ce qu'elle fait pour rendre le Commerce plus libre, *la même.*
Ce qu'il faut faire pour établir une Compagnie Françoiſe pour le Commerce des Indes Orientales, 467
Quels motifs peuvent détourner d'entrer en cette Compagnie, 474
En quoi conſiſtent les biens de la Compagnie d'Hollande, 479
Compagnies, leur pratique lorſqu'elles reprennent leurs Séances qui ont été interrompuës, 624
Complaiſance témoignée dans un Exorde, quel eſt ſon effet, 26
Compliments de tendreſſe & de bienſéance, de quel ſtile doivent être, 104
Compliment de conſolation, 104. & 105
Quelle difference il y a entre le Compliment & la Harangue, *la même.*
☞ *Compliment* ſur la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bar, 228
Compliment fait à Monſeigneur le Dauphin à Châlons, 230
Concile. Le Concile General a le pouvoir, ſelon le Pape Innocent III. de dépoſer le Pape, 719
Comment la France à toujours regardé le Concile General, *la même.*
Condoleance. Comment on peut faire un compliment de condoleance au ſujet de la mort d'une perſonne qui étoit chere, 103
Connétable. Perſonne après la mort du fameux Bertrand du Gueſclin ne vouloit remplir la Charge de Connétable, 272
Confident d'Auguſte, ce que Rome a dit de lui, 301
Confirmation eſt la troiſiéme partie d'une Harangue, 22
Confirmation, quelle partie d'Oraiſon c'eſt, 35
Comment elle eſt appellée par Ariſtote, *la même.*
Quel eſt le ſentiment de Ciceron touchant la Confirmation, *la même.*
Exemple d'une Confirmation, 36
Conſcience. La Conſcience nous accuſe des fautes que nous avons commiſes, 610
Conſeil du Prince & ce qu'on y délibere, 3
Conſeiller, combien il lui eſt important de poſſeder l'art de perſuader, 3
Ce qu'il doit repreſenter dans le conſeil du Prince, *la même.*
Comment il doit ſe comporter envers ſon Roi. 4
Conſolation. Quels ſont les moyens de conſoler un homme d'eſprit ou de courage, de la mort d'une perſonne qui lui étoit chere, 103
Conquerant par quelles voyes prétend ſe faire un chemin pour monter au Ciel & à la gloire, 116. & 117
Condition d'un Conquerant, 737. *& ſuiv.*
Conquêtes en quel cas ne ſont que des uſurpations, 79
Il y a bien de l'honneur à faire des conquêtes dans le Païs des Conquérans, 194
Les plus nobles & les plus anciennes conquêtes ſont celles des cœurs & des affections, 263.
Conſpiration. Mœurs & genie d'un homme diſpoſé à conſpirer, 41
Conſpiration contre Auguſte, décrite en Vers, 57
Conſtance, exemple d'une grande Conſtance, 249
Conſtantin Empereur, pourquoi fonda une Ville de ſon nom, 630
Quelle en étoit l'inſcription, *la même.*
Conſultation celebre faite par le Roi Philippe de Valois à des Prélats & à des Docteurs de ce Royaume ſur les erreurs du Pape Jean XXII. 709
Conteſtation entre Fabius & Scipion, à quel ſujet, 501. *& ſuiv.*
Converſation, quels ſont ſes effets, 611
Copies dégenerent toujours. 737
Corfou. Habitans de cette Iſle implo-

rent l'aſſiſtance des Atheniens contre la Republique de Corinthe, 527
Corinthiens ſe préparent à venir attaquer avec de grandes forces les habitans de Corfou. *la meme.*
Leur réponſe aux Corcyriens, 530
Aprés avoir été battus en pluſieurs combats, ont recours aux Lacedemoniens leurs alliez, 532
Corps. Si les dons du corps ſont neceſſaires à un Orateur, 8
Quels ils ſont, *la meme & 72*
Quel eſt leur effet, *la meme.*
Coupable ne ſauroit être puni ſi on ne l'accuſe, 137.
☞ La *Cour* eſt le tribunal ſouverain des Ouvrages d'eſprit, 383
☞ On y perd plus ſouvent ſa reputation qu'on n'en acquiert, 385
Courage. Si le courage eſt auſſi neceſſaire à un Juge, que la prudence, 704
Couronne. Les couronnes des Rois & des Conquerans ne ſont faites que d'Or ou de Laurier, 280
Courtrai comment s'eſt rendu fameux, 192
Coûtumes brutales de quelques Nations ne peuvent alterer l'inſtinct ni la raiſon de l'homme, 614
Comment il faut expliquer la Coûtume, 763
Quelle difference il y a entre la Coûtume & la Loi, 764
Pourquoi il eſt neceſſaire d'étendre & d'éclaircir la Coûtume par des interprétations favorables, ou de les reſtraindre & de les limiter à leurs eſpeces particulieres, 765
D'où les Coûtumes tirent leur origine, *la meme.*
Comment les Coûtumes ſont bonnes ou mauvaiſes, *la meme.*
Quels ſont les bons effets de la Coûtume, 766
Sur quoi doivent être fondées les Coûtumes qu'il faut ſuivre, 767
Quel danger il y a à changer les Coûtumes, 769
Exemples de cela, 770
Cratere, ſon indignation contre Philotas accuſé d'être complice d'une conſpiration contre Alexandre, 138
Crime. Comment on peut peindre les crimes, 88
Cris permis ſeulement aux femmes, 90
Cruauté ingenieuſe, 277
Cujas en quelle Ville a pris naiſſance, 545
Son éloge, *la meme.*
Cyané, ſœur d'Alexandre le Grand, ſa generoſité, 451
☞ *S. Cyprien* dans ſes Epîtres, renferme les éloges des premiers Martyrs, & étoit auſſi éloquent que les Ciceron & les Demoſthenes, 368

D

DAME. Peinture d'une Dame faite par elle-même, 89
Danois envoyent aux Indes Orientales des vaiſſeaux de temps en tems, 460
En quelles contrées ils font ordinairement leur negoce, *la meme.*
Darius harangue ſes Soldats, comme il eſt ſur le point de donner une troiſiéme bataille, aprés avoir perdu les deux premieres contre Alexandre, 23
☞ Feu Mr. le Comte d'Avaux, ſes belles qualitez, ſes vertus & ſes ſervices à l'Etat ſous le regne preſent, 336
☞ Feu Monſeigneur le Dauphin, ci devant Duc de Bourgogne, ſes belles qualitez, ſes vertus & ſes occupations, 360
Dauphine. Eloge de Madame la Dauphine, & ſa felicitation ſur ſon mariage, avec Monſeigneur le Dauphin, 200. 201. 231

(*Dauphin.* Eloge de Monſeigneur le Dauphin au ſujet de la priſe de Philiſbourg, 315)
Decies. Pourquoi ſe ſont ſacrifiez pour le ſalut de leur Païs, 525
Déclamateur. Si les diſcours faſtueux d'un Déclamateur peuvent paſſer pour éloquens, 2
Decret. Quelle regle propoſe Tertullien pour faire un juſte diſcernement des Decrets, 720
Défenſe. De quelle maniere dans la primitive Egliſe les grands hommes prenoient la défenſe des Chrétiens contre leurs perſecuteurs, 141
Délateurs qui conſpirent la perte des gens de bien, doivent être punis, 141
Déliberatif. Les Harangues du Genre Déliberatif doivent avoir plus de ſolidité que de brillant, 433
Déliberations. Quelle eſt l'importance de l'Eloquence dans ce qui regarde les Déliberations ſur les affaires publiques, 124
Sur quels deſſeins on délibere, *la meme.*
Comment il faut ſe comporter, lorſque dans une Déliberation on veut porter les Auditeurs à quelque entrepriſe conſiderable. *la meme.*
Déliberations dans un fameux Poëte de nôtre tems, 127
Comment il faut ſe comporter dans les Déliberations qui regardent les affaires des particuliers, 134
Delicateſſe dans le choix des Originaux, 737
(*Démêlé* arrivé depuis peu entre deux perſonnes de qualité, comment rapporté, 27)
Démetrius, ſes belles qualitez, 666
Démocrite, de quel expedient ſe ſervit pour conſoler Darius, de la mort de la Reine ſon épouſe, 104
Demonſtratif. Ce que comprend le Genre Demonſtratif, 71
Demoſthene n'a pas été inutile à Ciceron, 9
Départ. Ce qu'on peut dire au départ d'une perſonne qui eſt chere, ou pour qui on a une grande conſideration, 121
Dépôt, de combien de termes eſt compoſé, 754
Députation. Comment doit être la Harangue du Chef d'une Députation faite au ſujet de la naiſſance d'un Prince, 98
Deputé éloquent apprehendé par Alexandre, 4
Deſert inhabitable devient par la volonté du Souverain un theatre de magnificence, 280
Deſcription. Quelles choſes on peut décrire, 55. *& ſuiv.*
Ce qu'il faut faire pour décrire avec ſuccés, *la meme.*
Deſſein. Sur quels deſſeins on délibere, 124
Deſolation inſeparable de la victoire, 168
Deſordres qui ſuivent de l'inobſervation de la parole, 577
Dey d'Alger envoïe une Ambaſſade au Roi pour lui demander pardon de l'inſulte faite à ſon Conſul, 233
Dictature, comment étoit appellée à Rome, 621
Dieu ſeul & ſes Saints meritent des loüanges, ſelon quelques Auteurs, 7
Comment Dieu ſe ſert des Princes pour gouverner le monde, 433
Pourquoi Dieu s'eſt réſervé la vengeance. 562
Pourquoi Dieu a confié à l'homme le ſoin de ſa propre conſervation, 610
Dieu eſt un océan de juſtice, 616
Dieu eſt ſoûmis à la loi de la Nature, 691
Pourquoi Dieu a tiré ſes Loix du centre de la Loi de la Nature, 692
En quelle qualité Dieu a donné S Pierre à ſon Egliſe, 714
Differend memorable tiré de l'Hiſtoire, 665
Dignité. Souvent les grandes Dignitez ne ſont pas des preuves aſſurées

du grand merite, 164
Digue fameuſe de la Rochelle, ce qu'elle a produit, 243. 292
Diocletien Empereur, s'eſt démis de l'Empire, 536. 547
Diſcernement délicat, qualité requiſe à celui qui aſpire à l'Eloquence, 7. 8
Diſcernement à faire dans l'imitation, 740
Diſcours, comment appellez par les Anciens, & par les Modernes, 19
Combien de parties a le Diſcours en general, *la meme.*
Comment s'appelle le Diſcours, qu'on compoſe ſur la naiſſance d'un Prince, 96
voyez *Harangue.*
Diſſuaſion. Par quels moyens on peut diſſuader ou détourner quelqu'un de la réſolution qu'il a priſe, ou qu'il eſt diſpoſé à prendre, 126
Termes de la Harangue dont Alexandre ſe ſervit pour détourner ſes troupes du deſſein de s'en retourner en Macedoine, *la meme.*
Diſtribution des matieres neceſſaire, 21
Diviſions dans la ville de Florence, à quel ſujet, 525
Divorce, pourquoi toleré par Moïſe, 767
Doge de Genes, ſa Harangue de la part de ſa Republique en venant faire les ſoûmiſſions que le Roi avoit demandées, 252
Domaines. A quoi les Stoïciens attribuoient la diſtinction des Domaines, 768
Dons de la Nature, ce qu'ils regardent, 72
Drapeau. Pourquoi c'eſt une coûtume établie dés le temps des premiers Heros, de porter devant les Conquerans les Drapeaux gagnez ſur les ennemis, 234
Droits de pluſieurs Maiſons de qualité diſcutez par Monſieur Boucherat, 303
Droit Romain, en quel Parlement eſt le mieux exercé, 619
Droit naturel, ce que c'eſt ſelon Gratien, 692
Quelle difference il y a entre le Droit & l'Equité, 753
Ce que c'eſt que le Droit, *la meme.*
D'où ſe tire le Droit, 777. 778
Druïdes, comment apprenoient leurs Loix, 617
Duc de Veniſe exhorte ſes Citoyens à combattre les Hongrois qui les venoient attaquer, 585
Duchez, pourquoi autrefois démembrez de ce Royaume, 274
Duel. La fureur des Duels entierement éteinte, 60
Duel autoriſé chez les Lombards, 613
Duel, deſcription de ce crime, 767
Dunois. Eloge du fameux Comte de Dunois, 306

E

EAu. Par quel moyen l'Eau a donné l'invention des miroirs, 625
Echarpes rouges vûës autrefois en ce Royaume, 177
l'*Echo* ne répond pas à la voix du tonnerre, 244
Ecriture. Il faut écrire ſouvent pour le faire avec ſuccés, 18
D'où vient l'embaras de la plûpart, quand ils ſont obligez de mettre la main à la plume, *la meme.*
Ce qu'il faut obſerver en écrivant, *la meme.*
Quel eſt le conſeil d'Horace ſur ce ſujet, *la meme.*
Il ne faut pas entreprendre d'écrire au delà de la portée de nôtre eſprit, 19
Par quelles pieces il faut commencer, *la meme.*
Il faut imiter les Peintres, *la meme.*
Dans les commencemens il eſt fort

utile de traduire, *la meme.*
☞ *Expreſſion* de l'Ecriture Sainte, pour marquer la gloire d'Alexandre le Grand, 347
☞ Oracle de l'Ecriture Sainte, ſur les proſperitez de ce monde, 347
Ecrivain du ſiecle paſſé, ſa fauſſe & pernicieuſe politique, 178
Edifices ſuperbes pourquoi bâtis, 625
Edits favorables aux Heretiques, révoquez, 724
L'Edit de Nantes, extorqué les armes à la main par les Prétendus Reformez, *la meme.*
Pourquoi on avoit differé la deſtruction de cet ouvrage, *la meme.*
Education. Si on peut donner des loüanges du côté de l'Education, 77
Egal. Les Egaux ſe font quelquefois des reproches entr'eux; exemple de cela, 94
Eginetes, traitez avec une cruauté ingenieuſe, 277
Egiptiens regardez comme les premiers Peintres, 625
Ont enſeigné aux Grecs la Peinture & la Poëſie, *la meme.*
Egiptiens autant celebres par les differentes juriſdictions établies parmi eux, que redoutables par leurs Armées, 135
Egliſe Gallicane floriſſante, 159
Elegie, & ſa tendreſſe, 91
Elevation orgueilleuſe, ſes déplorables effets, 284
Elocution en quoi conſiſte, 45
Eloges. Comment dans un Panegyrique on peut finir les Eloges, 39
Quel eſt le principal deſſein des Eloges, 746
☞ *Eloge* du Duc de Lorraine, à preſent regnant, 209
☞ *Eloge* du Prince François de Lorraine, 212. *& ſuiv.*
☞ *Eloge* de Madame la Ducheſſe de Lorraine, fille de feu Monſieur, 226. *& ſuiv.*
Eloquence, quelle eſt ſon utilité, 1
Fable rapportée pour montrer combien elle eſt utile & ancienne, 2
Elle eſt un don du Ciel, 7. 8.
Quelles qualitez elle doit avoir, *la meme.*
Dans quelles ſortes de profeſſions elle peut être conſiderée, 3
Quels ſont ſes differens effets dans les differens Orateurs, *la meme.*
L'Eloquence d'un Dépuré de Lamſaque, apprehendée par Alexandre, 4
Effet ſurprenant de l'Eloquence naturelle, 5
Quelle doit être l'Eloquence des Officiers de l'Armée, 6
Il n'y a point de profeſſion, qui ne puiſſe tirer de grands ſecours de l'Eloquence, *la meme.*
En quelles occaſions l'Eloquence doit paroître fleurie & pleine d'agrémens, 6
Quelles qualitez naturelles ou acquiſes doit avoir celui qui aſpire à l'Eloquence, 7. 8
Ce qui peut conduire à la veritable Eloquence, 10
Quels Livres doit lire celui qui prétend à l'Eloquence, *la meme.*
S'il doit ſavoir à fond la Morale & la Politique, *la meme.*
Pourquoi celui qui prétend à l'Eloquence ne doit pas negliger de lire Ciceron, 17
Quelle eſt l'importance de l'Eloquence dans ce qui regarde les Déliberations ſur les affaires publiques, 124
Quels ſont les premiers maîtres de l'Eloquence, 251
Où eſt la veritable Eloquence, 744
Comment la fauſſe Eloquence eſt appellée par Homere, *la meme.*
Défenduë par Socrate à ſes Diſciples, *la meme.*
La ſolide Eloquence n'avance rien que de certain & de neceſſaire au ſujet, 745
Eloquent, Quel eſt le pouvoir d'un homme Eloquent, 1
Quels ſurnoms Athenes donna aux

hommes Eloquens, 2
Quelles ſont les differentes ſortes d hommes Eloquens, 3
Quelles qualitez d'eſprit & de corps doit avoir celui qui aſpire à être Eloquent, 8
Quelle partie dans le diſcours contribuë plus à donner le nom d'Eloquent, 45
Emanuël Roi de Portugal, à quel deſſein fait partir quatre Vaiſſeaux de Liſbonne, 457
Renvoye encore quatorze autres Vaiſſeaux ſous la charge de Pedro Alvatés, *la meme.*
Embraſement, Deſcription de l'Embraſement d'une Ville Maritime, 61
Empereur cruel envers l'objet de ſes affections, 563
Empereurs appellez Seigneurs par les Papes Saint Leon, & Saint Gregoire, 717
Eloge d'un grand Empereur, 536
Empire, rare demiſſion de l'Empire, 536
Emplois, comment ſouvent ſont diſtribuez, 744
Emulation naturelle à l'homme, 736
En quel cas l'Emulation eſt un vice, 738
Enfance eſt l'exorde de nôtre vie, 22
Enfans malades ſont ſouvent plus cheris que lorſqu'ils ſe portent bien; d'où cela procede, 438
Enfans en quel tems & comment étoient inſtruits en Grece, 7
Les Enfans ne devoient point par le Droit Romain, reconnoître d'autre Religion que celle de leurs Peres, 725
Entrée. Deſcription d'une Entrée de Trajan dans Rome, 58
Entrepriſe. Ce qu'il faut éviter dans une déliberation où on veut porter les Auditeurs à quelque Entrepriſe conſiderable, 124
☞ Les vertus de l'Epiſcopat, 326. & 343
Epithalame, quelle ſorte de diſcours c'eſt, 99
Quelles choſes on y loüe, *la meme.*
Comment ſe finit, *la meme.*
Epithetes. Comment il en faut uſer, 47
Il eſt dangereux de les employer trop ſouvent, *la meme.*
Equité, de quelle étenduë ſont ſes limites, 610
L'Equité eſt d'un grand ſecours au Droit, & en corrige ſouvent la rigueur, 753
Quelle difference il y a entre l'Equité & le Droit, *la meme.*
Pourquoi l'Equité a été inventée, *la meme.*
Quel eſt l'effet de l'Equité, 754
Par quel temperament l'équité adoucit l'auſterité du Droit, 756
A quelle intention l'Equité a voulu corriger la ſeverité du Droit, 759
S'il y a quelquefois plus de rigueur dans l'Equité que dans le Droit, 757
Equivoques qui peuvent ſalir l'imagination, doivent être évitées dans le diſcours, 47
Les Equivoques ne plaiſent pas aux gens de bon goût, 63. & 54
Erreurs de quelques Pontifes où ſe trouvent, 719
Eſclaves faits par les Algeriens retirez d'entre leurs mains par l'autorité du Roi, 233
Eſpagne. Monarchie d'Eſpagne ſous quels Rois a été miſe au dernier point de ſa grandeur, 247
A quoi l'Eſpagne eſt redevable de ſes grandes richeſſes, 457
A qui l'Eſpagne doit la découverte du Perou, 475
☞ *Eſpagnols*, les qualitez que l'on vante dans les Eſpagnols, 345
Eſpagnols, combien ont dépenſé d'or & d'argent & quels dégâts ils ont cauſé dans leurs Païs pour prendre en trois ans la chetive place d'Oſtende, 192
Ce qu'on dit des Eſpagnols, tant au ſujet des Traitez de Paix, que du métier de la Guerre, 199

Quel eſt l'avantage des Eſpagnols ſur les François, 256
Leur retranchement derriere Corbie, 257
Les premiers Eſpagnols qui demeurerent dans les Iſles de l'Amerique y furent tous tuez, 468
Priere ordinaire de l'Eſpagnol, 561

Eſprit. Quel doit être l'Eſprit de celui qui aſpire à l'Eloquence, 7
Comment on doit donner les alimens à l'Eſprit, 10
Eſprits de differens caracteres, 40
Les differens emplois auſquels ils ſont propres, 41
Quels ſont les Eſprits du premier ordre, *la meme.*
De quelles choſes ils ſont capables, *la meme.*
Comment ſe fait l'éloge de l'Eſprit, 72

Eſtime. Par quels moyens on peut prétendre à l'Eſtime generale des honnêtes gens, 75

Eſther, ſes obligations à Aſſuerus, 112

Etat. Combien il eſt important qu'un homme d'Etat poſſede l'art de perſuader, 3
Etats, comment furent premierement ſubjuguez par les Romains, 277
Etat Monarchique, quelle eſt ſon excellence, 616
De quoi ſont compoſez les Etats, 620

Etendart principal de l'Empire Ottoman, pris par le Roi de Pologne, 234

Etonnement eſt pour un ſujet relevé la meilleure regle de l'Eloquence, 244

Etrangers. Pour combien de choſes les Etrangers ſont obligez de nous venir chercher, 476
Pourquoi les Etrangers acheteront auſſi-tôt de nous que de nos voiſins, *la meme.*

Evenemens conſiderables arrivez dans l'Empire, 260. 261.

☞ Quel doit être l'application d'un Evêque dans la collation des benefices, 393

Euripide & *Alceſte* Poëtes travaillerent ſur un même ſujet bien differemment, 18

Europe, comment s'eſt ſauvée de la domination des Gothes, & des autres Nations Septentrionnales, 278

Exageration, voyez *Hyperbole.*

Exemples domeſtiques fortifient la vertu des Princes, 284
Le mauvais Exemple n'eſt pas à ſuivre, 548

Exheredation arrêtée par la Loi *Gliſſia*, 758

Exorde eſt la premiere partie d'une Harangue, 21
Sa neceſſité, 22
A quoi on le peut compater, *la meme.*
Quelle eſt ſon utilité, *la meme.*
De quelles circonſtances on peut tirer les Exordes, 22. & 23
Exemples de cela, *la meme.*
Un Exorde bruſque a ordinairement bonne grace, 25
Comment doit être l'Exorde dans un ſujet de joye, 25
Dans la triſteſſe, *la meme.*
Dans tous les commencemens qu'une paſſion anime, 26
Dans la colere & dans l'indignation, *la meme.*
D'où les Anciens tiroient leurs Exordes, *la meme.*
Conte rapporté au ſujet des longs Exordes, 26
Quelles circonſtances il faut obſerver dans la conſolation d'un ami, 28
Quels ſont les effets d'une déclaration libre & franche qui témoigne de la hardieſſe & de la generoſité dans un Exorde, 28. & 29
Quelle eſt l'importance de l'Exorde, 30
Quelles qualitez doit avoir l'Exorde, *la meme.*
D'où il doit être tiré, *la meme.*
Quelle doit être ſa longueur, *la meme.*

Ce

Ce qu'il y faut éviter, 30
Exemple d'un Exorde, *la meme.*
D'où ſe tirent d'ordinaire les Exordes des Oraiſons funêbres, 101
Experience, ce qu'elle a produit, 9

F

FABIUS, appellé le Bouclier des Romains, comment s'oppoſe au ſentiment de Scipion, & à quelle occaſion, 124
Veut combattre en Italie les Carthaginois pour les en chaſſer, 508
De quelles raiſons ſe ſert pour le perſuader, *la meme & ſuiv.*
De quelles choſes on peut l'accuſer, 509
Ses grands emplois & ſes beaux exploits, *la meme.*
Fable des membres du corps humain à quoi fut utile, 26
Fabrice eſtimé de Pyrrhus Roi d'Epire, 503
Quelle étoit ſa pauvreté, & ſa maniere de vivre, 505
Son mépris pour les richeſſes, *la même.*
Son égalité d'ame, 506
Ses beaux exploits, 507
Faiſceau de verges ce que ſignifie, 558
Familles illuſtres alliées à celles de Monſieur Boucherat, 293
Familles nées pour la ruïne de leurs Republiques, 526
Exemples de cela, *la même.*
Ce que les Familles Romaines gardoient comme une choſe ſacrée, 738
Toutes les Familles ſuivant un Ancien ſont comme de petites Monarchies, 748. 749.
Faſte de la puiſſance Ottomane abaiſſé par le Roi de Pologne, 234
Faveur derniere, quoique moindre, faite à propos, efface une grande injure, 532
Faute. La meilleure preuve de n'avoir point failli, eſt de ne point craindre, 248
Felicitation. En combien de manieres & de quelles choſes on peut feliciter, 106
Ce qu'on doit obſerver en felicitant, *la même.*
De quelle maniere Balzac felicite les Cardinaux de Richelieu & de la Valette ſur leur promotion au Cardinalat, 107. & 108
Felicitation de Voiture à Monſieur le Prince au ſujet de la Bataille de Rocroi, 109
Femmes. Les cris ſont ſeulement permis aux Femmes, 90
Femmes jugées dignes & capables du gouvernement, 618
Quelle eſtime en faiſoient les Peuples de Germanie, 619
Sont privées par la Loi Salique de la ſucceſſion de la Couronne de France, *la même.*
Trait hardi d'une femme de Macedoine, 637
Fermeté. La fermeté qui s'acquiert par une longue experience, n'eſt pas valeur, 78
Fête celebrée chez les Macedoniens, ce qu'elle produiſit, 666
Feu. Celui qui doute que le feu ſoit chaud, a beſoin de ſentiment plutôt que de raiſon, 287
Figures en combien de manieres ſe font, 47
Combien les Rheteurs en citent, *la même.*
Comment ſe font ordinairement les figures qui conſiſtent dans les mots, *la même.*
Pourquoi le terme figuré a meilleure grace que le propre, *la même.*
Fils. Le Fils parmi les Anciens faiſoit preſque toujours l'Oraiſon funêbre de ſon pere, 101
Flacourt, Directeur de la Compagnie Françoiſe, ſon peu de réüſſite dans

ſon entrepriſe, 468
Sa juſtification, *la même.*
Ce qu'il ſouhaitoit pour bien réüſſir, 469
Flaterie, ſon excés dans les Romains, 242
Flateurs de la Cour de Rome, ce qu'ils ont tâché d'introduire, 715
Florentin, ſa Harangue au Duc d'Athenes, 521
Aux plus conſiderables de la Seigneurie, 523
Flote dreſſée par les Romains pour combattre les Carthaginois, de combien de vaiſſeaux étoit compoſée, 277
Combien de tems on employa pour leur conſtruction, *la même.*
Combien il y avoit autrefois de flotes de conſideration en Grece, 530
Foi. La foi doit être inviolable entre les Princes, 575
Garder la foi, avantages que cela produit, 576
Folie. C'eſt une eſpece de folie que de rechercher les choſe sinutiles, 506
Fontarabie aſſiegée & priſe par Charles-Quint, 538
Fortune, ce qu'elle donne aux hommes, 72
Comment elle contribuë à nôtre réputation & à nôtre naiſſance, *la même.*
La Fortune a coûtume de prendre bien bas ceux qu'elle veut mettre bien haut, 249
Exemple du jeu de la Fortune, 277
France. La France rend la liberté à l'Italie, 194
Quel eſt le ſort des filles de France, 198. & 199
La France eſt la premiere Monarchie de l'Univers, 239
Sa liaiſon étroite avec la Republique de Veniſe, *la même.*
Avantages que la France a retirez du miniſtere du Cardinal de Richelieu, 257
A quoi la France eſt redevable des grands avantages qu'elle a remportez ſur les Eſpagnols, 279
La France conſume plus du tiers de tout ce que les Hollandois apportent des Indes, 465. 475
La France eſt au cœur de toute l'Europe, 476
Quelles choſes y attirent les Etrangers pour le trafic, *la même.*
(Raiſons qui font voir que la France ne s'entend point avec le Turc pour faire la guerre à l'Empire, 496)
La France eſt le plus fort boulevart de la Religion, 519
La France avant ſa converſion n'a jamais pris les armes contre la Religion Chrétienne, ni perſecuté ceux qui en faiſoient profeſſion, *la même.*
La France eſt fondée ſur ſes propres loix, & non ſur celles des Romains, 619
Le Roi de France eſt au deſſus de tous les Rois de la Terre, 627
Les nations étrangeres recherchent ſon alliance, ou redoutent ſes forces, *la même.*
François ne peuvent ſouffrir une imitation trop ſervile, 9
Aiment la beauté du naturel, *la même.*
Un François peut remercier Dieu de l'avoir fait naître dans Paris, 75
☞ Les qualitez que l'on vante dans les François, 345
François au nombre de ſix mille chaſſent par leur valeur les Turcs qui ſont entrez dans l'Empire, 162
François habituez dans les Iſles de l'Amerique, 471
Par quels moyens y ſubſiſtent, *la même.*
Les François anciennement n'écrivoient point leurs Loix, 617
François Premier rappella les Muſes dans ſes Etats, 252
Fredegonde Reine de France, Tutrice & Regente de ſon fils Clotai-

re II 618
Ce qu'elle fit pendant ſa Regence, *la même.*
Freres, Rois, comment ont augmenté leur autorité, 667
Furſtemberg. Pourquoi le Cardinal de ce nom a été ſoûtenu par le Roi de France, 682

G

GACE'. Mort du Comte de Gacé à la bataille de Seneff. 311
Gallicus Avocat, pourquoi fut jetté dans le Tibre par le commandement de l'Empereur Claude, 136
Gand, ſa rebellion châtiée par Charles Quint, 537
Gaulois, leur valeur, 585
☞ Le *General d'Armée*, lorſqu'il eſt parfait, eſt un rempart inacceſſible aux forces des Ennemis, 329
Generoſité inſpirée par la nobleſſe du ſang, 285
Où paroît mieux la Generoſité inſpirée par une haute naiſſance, 285
Genes à demi Françoiſe, ſauvée par le Comte Duc d'Olivarés, 248
Harangue du Doge de Genes au nom de ſa Republique, en venant faire les ſoûmiſſions que le Roi avoit demandées, 252
Genes ſoumiſe reçoit graces du Roi, 296)
Genethliaque, ce que c'eſt, 96
(*Genie* d'un homme diſpoſé à conſpirer, 41
Genies extraordinaires à qui comparez, 737
Genies heureux à qui ſemblables, 740
Genre, combien il y en a d'eſpeces, 71
Genre Déliberatif, 124
Genre Demonſtrarif, *la meme.*
Genre Judiciaire, quelle eſt ſon utilité, 135
Par quelles nations mis en vogue. *la même.*
Comment le ſtyle doit être dans le genre Judiciaire, 137
Quel défaut on y doit éviter, *la même.*
Gens d'épée, quel eſt leur veritable caractere, 40
Sur quoi eſt fondé le droit des Gens, 614
Gentils hommes. Academie établie à Turin pour l'exercice des Gentils-Hommes, 250
Gentil-homme offenſé, 730
Germanicus de quelle maniere ſe plaint de Piſon qui l'avoit empoiſonné, 91
Geſte & ſon utilité, 8
Giraddade. Quelle perte les Venitiens firent à la journée de la Giraddade, 278
La gloire eſt une paſſion inconnuë au peuple, 438
En quoi conſiſte la veritable gloire des Princes, 513
Les puiſſans deſirs de l'homme pour la gloire, 736
Quels ſont ſes effets, *la même.*
Gontran Roi; ce qu'il dit à ſes ſujets en leur montrant le jeune Childebert, 623
Goths en quelles Provinces ont été défaits particulierement, 278
Gouleete, ville d'Afrique priſe par Charles-Quint, 538
Gouvernement, ſes voyes ſecrettes & inconnuës, 160
Un des malheurs de ceux qui gouvernent, quel? 248
Gradation. Pourquoi on range quelquefois les preuves par gradation, 84
Grammaire faite par Charlemagne, 252
Grand. Quels Diſcours ſe compoſent ordinairement aux mariages des Grands, 99
☞ La vraye grandeur eſt de ne ſe point oublier dans la grandeur

même, 412
☞ Dieu eſt la ſource de toute grandeur, *la même.*
La grandeur porte quelquefois les Souverains à une orgueilleuſe élevation, 284
Grandeur de Dieu repreſentée par la Majeſté des Rois, 291. & 626
Grece. La Grece a fait gloire d'avoir produit ſept hommes ſages, 240
Grec. Probité connuë d'un illuſtre Grec, 638
Les Grecs ont été imitez des plus éloquens de l'ancienne Rome, 9
Sur quoi les Grecs écrivoient leurs Loix, 617
Grecque Eſclave, aimée éperdument par Mahomet II. 563
A quelle occaſion cet Empereur la fit mourir, *la même.*
S. Gregoire voulut que Mennas Evêque de Toloſe ſe purgeât des crimes à lui impoſez devant la Reine Brunechilde Regente, 622
Les belles actions de ce Pape, 717
Gregoire VII. ce que fit ce Pape, 703
Comment il peut être conſideré, 710
A le premier entrepris de renverſer les Trônes des Princes, pour s'en élever un ſur leur ruïne, 716
Quels deſordres étranges à produit ſon ambition, 717
Guelphes diviſez en noirs & blancs, 525
Guerre. De quelles raiſons on peut ſe ſervir pour perſuader la Guerre, 126. & 132.
Diſcours pour porter à la guerre, 452
Les pitoyables effets de la guerre, 552
☞ La *Guerre*, ſource de tous les deſordres de l'Etat & la mere de l'ignorance & des injuſtices, 237
☞ La *Guerre* eſt un mal qui ſe fait ſentir aux victorieux comme aux vaincus, 347
Du *Gueſclin.* Aprés ſa mort perſonne ne voulut remplir la Charge de Connêtable, 272
De quelle famille étoit ſa mere, 308
Son Eloge, *la même.*
Guillaume Haukins, envoyé par le Roi d'Angleterre, en qualité d'Ambaſſadeur vers le grand Mogol, pour avoir la liberté du Commerce, 459
Guſtave Adolphe Roi de Suede fait le projet d'une Compagnie pour la navigation des Indes Orientales, 460
Ce qui l'empêcha d'executer ce deſſein, *la même.*
Guzman. Dom Pedro de Guzman, pere du Comte Duc d'Olivarés, ſes differents emplois, 246
Voyez *Olivarés.*

H

HAbits, pour ſe défendre du froid, aſſez ſuperbes, 506
Haine univerſelle, quels ſont ſes effets, 522
Hairadin. Voyez *Barberouſſe,*
Harangue en combien de parties ſe diviſe ordinairement, 19
Il y a pluſieurs manieres de commencer une Harangue, 22
Une Harangue militaire conſiſte en peu de mots, 29
Exemple de cela, *la même.*
Comment eſt appellée la fin de ſa Harangue, 39
Exemple d'une Harangue entiere, 43. & ſuiv.
Sous combien d'eſpeces toutes les Harangues ſont compriſes, 70
Differentes eſpeces de Harangues, que l'on peut faire dans le Genre Démonſtratif, 56
Comment doit être la Harangue du Chef d'une Députation, 98
Harangue funèbre. Voyez *Oraiſon.*

De quel ſtyle doivent être les Harangues qui tiennent le milieu entre l'Oraiſon funèbre & le Compliment de conſolation, 102
Par qui ſe font ces Diſcours, *la même.*
Ce qu'on y peut obſerver, 104
De quoi ces Harangues doivent être compoſées, *la même.*
Quelle difference il y a entre la Harangue & le Compliment, *la m.*
De quelle maniere on peut haranguer un Souverain, un Prince, ou un Magiſtrat conſiderable qui fait ſon entrée dans une Ville, 114
Les Harangues du Genre Déliberatif doivent avoir plus de ſolidité que de brillant, 435
Harangue du Comte de Rebenac au Pape Innocent XII. 595
Herèſie détruite ſous le miniſtere du Cardinal de Richelieu, 259
Ses reſtes languiſſans, 297
Hereſie par qui totalement exirpée, 725
Henry Duc de Viſco, fils du Roi Dom Jean Premier, envoye des Vaiſſeaux pour découvrir quelques Terres, 456
Hercule. Les Colomnes d'Hercule ont ſervi à la deviſe de Charles-Quint, 540
Heritages s'achettent en Hollande à plus haut prix qu'en pas un lieu du monde, 459
Hermolaus, ſa fierté à parler à Alexandre contre qui il avouë qu'il a conſpiré, 145
Herode, ſa réſolution hardie, après la défaite & la morr d'Antoine, & ce qu'elle produiſit dans l'eſprit d'Auguſte, 28
Herodote, ancien Hiſtorien, & ſon caractere particulier, 11
En quel tems vivoit, & ce qu'il a écrit, 12
Comment eſt diviſée ſon Hiſtoire, *la même.*
Ce qu'on y peut remarquer, *la mêm.*
Heros, leur prudence dans les affaires, 242. & 243
Heros, dont on fait le Panegyrique, doivent être pieux, reconnoiſſans, & laiſſer de bons exemples aux hommes : Exemples de cela, 72. & *ſuiv.*
Heroïnes qui ont rendu leur domination heureuſe, 251
Hiſtoire, quelle eſt ſon utilité, 11
Hiſtoriens. Comment ſe doit faire le choix des Hiſtoriens, 12
Hollande. Quels ont été les commencemens de la Republique d'Hollande, 278
Homere, ſon genie, n'a pas été inutile à Virgile ni à Ciceron, 9
Sa grande connoiſſance des Sciences & des beaux Arts, 16
Homme. Combien il eſt important qu'un homme d'Etat poſſede l'Art de perſuader, 3
Si les Hommes peuvent être loüez, 71. & 72
Deſcription d'un Homme juſte, & pourquoi l'homme eſt obligé d'entrer dans la ſocieté de ſes ſemblables, 611
Hongrie. Comment doit être conſiderée, 548. 549
Hongrois, leur cruauté, 585
l'*Honneur* eſt l'heritage le plus précieux, qu'un pere puiſſe laiſſer à ſon enfant, 738
Horace décrie l'imitation trop ſervile, 9
Pourquoi cet Auteur eſt conſideré, 15
Quel conſeil il donne à ceux qui compoſent des ouvrages, 18
Huiſſiers, pourquoi établis, 785
Humeur bienfaiſante d'un grand Roi comment peut être loüée, 81
Huniade. Protecteur du nom Chrétien, ſon éloge, 550
Hyperbole, quelle ſorte de figure c'eſt, 50
Hypolite. Deſcription de la mort d'Hypolite, 60. & *ſuiv.*

I

JACOB, quelle fut ſa fidelité à garder le troupeau de Laban, 726
☞ *Jacques II.* Roi d'Angleterre, ſon intrepidité dans les combats, 338. 393. *& ſuiv.*
☞ Sa patience & ſes autres vertus dans ſes disgraces, 339. & 340
☞ Sa fuite, 400. *& ſuiv.*
☞ Sa mort, 409 *& ſuiv.*
Janiſſaires, à quel ſujet murmurerent contre Mahomet Second, 564
Janus, ſon temple, 282
(*Jaours*, que ſignifie ce mot parmi les Turcs, 558)
Java, Iſle où eſt bâtie Baravia, Place appartenante aux Hollandois, 466
Jean III. Roi de Pologne, ſon éloge au ſujet de la défaite des Turcs devant Vienne, 234
Jean de Vienne, Amiral de France ſous Charles le Sage, 278
Jean II. Roi de Portugal, envoye Barthelemy Dias pour courir toute la Côte d'Afrique, 456
Jeunes gens, ce qu'ils aiment pour l'ordinaire, 40
Ignorance. Pourquoi il n'y a point d'ignorance qui nous puiſſe excuſer, 610
Illyriens attaquez & vaincus par Cyané, Sœur d'Alexandre le Grand, 251
Imagination. Quelle qualité doit avoir l'imagination de celui qui aſpire à l'Eloquence, 8
Imitation, ſon utilité & ſa neceſſité, 9
Immortalité ſouhaitée des hommes, 624. & 625
Immortel. Comment on ſe rend immortel, 737
Inceſte permis chez les Perſes, 614
Incommodité que ſouffrent les Hollandois pour avoir fait leur magaſin general à Batavia, 479
Indes Orientales, ce qu'on rapporte de ces païs, 455
Infaillibilité du Pape deſavoüée dans le Teſtament de Gregoire XI. 719
Innocent III. voulut être Regent & tuteur de Frederic II. Roi de Naple & de Sicile, 622
Comment ce Pape appelle la Regence, *la même.*
l'*Inſtinct* ſeul doit rendre équitable ſans aucune connoiſſance de Loix, 610
Inſtruction des enfans, en quel tems & comment ſe faiſoit en Grece, 7
Intemperance bannie de France, 160
Intendant. De quelle maniere on peut haranguer un Intendant, qui fait ſon entrée dans une Ville, 120
Intention, quelque differente qu'elle puiſſe être, elle doit avoir pour objet, le delectable, l'honnête & l'utile, 548. 557
Invective. Comment on peut finir dans l'invective, 39
Quelle difference il y a entre l'invective & l'accuſation, 144
Inventer, ce que c'eſt, 19
Inventeur. Les Inventeurs d'une choſe ont une gloire qui ne ſe peut communiquer, 456
Invention, comment doit être regardée, 19
Joye. Comment doit être l'Exorde dans un ſujet de Joye, 25
Ironie, à quel ſujet s'employe d'ordinaire, 48
Dans quelles matieres on peut ſe ſervir de cette figure, *la même.*
Irregularitez plus heureuſes que les regles mêmes, 158
l'*Italie* a donné des Maîtres à toute la Terre, 194
Juges effrayez par un exemple terrible, 135
Quelle eſt la grandeur de la qualité de Juge, 638
Quelle difference il y a entre le

Juge & la Loi, 778. 780
Quel eſt le devoir du Juge, *la même.*
☞ Un *Juge* ne doit regarder, ni le rang, ni la faveur, ni la perſonne, quand il doit juger une affaire, 236
☞ *Juges* appellez Dieux dans l'Ecriture, leur indépendance, 798. *& ſuiv.*
Jugement ſolide, qualité requiſe à un homme qui aſpire à l'Eloquence, 8
Jule, ſa prudence, 185
Juriſconſultes, ſe gouvernent par l'équité, & la verité, 743. 755
Énorme lâcheté d'un Juriſconſulte, 783
Juriſprudence, de quelles choſes dépend la connoiſſance, 779
Juſtice, quelles ſont ſes deux parties, 559
La juſtice eſt l'ame de la Communauté, 612
En quoi conſiſte la juſtice que doivent les Officiers à la Regence, 616
Eloge de la Juſtice, 638
Pourquoi on peint la Juſtice accompagnée de la Force & de la Prudence, 779
☞ Pour bien rendre la Juſtice aux autres, il faut ſe la faire à ſoi-même, 799
Juvenal, pourquoi cet Auteur eſt recherché, 15

L

LACEDEMONE. La bonne intelligence des Rois de Lacedemone, 667
Lâche. Quel eſt le propre des eſprits lâches, 497
Lâcheté énorme d'un Juriſconſulte, 783
Lampſaque, Ville, ſe ſervit de l'Eloquence pour flechir Alexandre, 4
Langue de chaque Païs perfectionnée par les ſoins des grands Rois, 252
☞ Le *Langage* des cœurs, eſt plus glorieux aux Princes que les éloges les plus ſublimes, 215
Langue Françoiſe perfectionnée depuis quelque tems, 664
Languedoc. Differend entre le Parlement de Toulouſe, & l'Aſſemblée des Etats de Languedoc, terminé par Monſieur Boucherat, 295
Quelle grace la Province de Languedoc demanda au Roi, en s'uniſſant à la Couronne, 619
S. Laurent. Deſcription de l'Iſle de Saint Laurent, 461
Laurier. Les Lauriers ſont des plantes infertiles, 263
Lecture nourrit l'eſprit, 10
Legereté naturelle des Peuples de la Grece, 277
Legiſlateur, ſa prévoyance, 764
Ce que fait un Legiſlateur en établiſſant une Loi, *la même.*
S. Leon Pape, ſes belles actions, 717
la *Liberalité* eſt une vertu qui gagne les cœurs, 77
Liberté renduë à l'Italie par la France, 194
Libertez de l'Egliſe Gallicane, en quoi conſiſtent, 716
Liens que le merite fait, ſont difficiles à rompre, 200
Lieux communs doivent être rejettez des Plaidoyers, 740
Ligne imaginaire tirée par le Pape Alexandre VI. d'un Pole à l'autre, 457
Ligue. De quels moyens on peut ſe ſervir pour perſuader une Ligue défenſive & offenſive avec quelque Nation voiſine, 126
Livre. Quels ſont les effets de la lecture de pluſieurs Livres, 10
Pour quelle raiſon on ne doit s'occuper qu'à lire un ſeul Livre, *la même.*
Loi Salique eſt défectueuſe ſans la Regence, 617
Loix juſtifient les Guerres entrepriſes par Loüis le Grand, 20. & 117

Neceſſité de l'établiſſement des Loix entre les Citoyens, 611
Si les Loix peuvent changer, 613
Sur quoi les Loix des Grecs, des Romains & des Juifs étoient écrites. 617
Loix Romaines, leur excellence, 619
Pourquoi les Loix ont été faites, 693
☞ Les *Loix* ſont muettes pendant la guerre, 235
Quelle difference il y a entre la Loi & la Coûtume. 764
Comment la Loi eſt appellée par les Juriſconſultes,
Quelle difference il y a entre la Loi & le Juge, 778. 780
Lombards autoriſoient le Duel, 613
☞ Charles de *Lorraine* Cardinal, Archevêque de Reims, 220
☞ Le Prince Charles de Lorraine, Evêque d'Oſnabruch, ſon éloge, 218. *& ſuiv.*
Louange. Comment dans le Genre Demonſtratif on peut attirer l'eſtime & l'amitié des Auditeurs à la perſonne qu'on prétend loüer, 55
La Loüange appartient au Genre Demonſtratif, 71
Dans quelles ſources on peut puiſer les loüanges que l'on veut donner à un homme, 72
Quel agrément ont les loüanges indirectes, 83
En combien de façons ſe diviſent ordinairement les matieres de Loüanges, 84
Exemple de Loüanges donné par Ciceron à Pompée, *la même.*
Loüis VII. Sa valeur ſignalée en Orient, 80
Loüis le Gros, reprimande qu'il fait à Loüis le Jeune ſon fils, & à quelle occaſion, 93
Loüis XI. bien éloigné des ſentimens de Charles-Quint, 546
A quel deſſein il envoya à ſon fils les marques de la Royauté, *la même.*
Pourquoi il fit long-tems ſemblant de vivre, 547
Quels remedes il employa pour ſe guerir de la vieilleſſe & de la phtiſie, *la même.*
Loüis XIII. Penſée d'un Orateur au ſujet de la naiſſance de ce Roi, 77
Loüis XIV. ſa naiſſance merveilleuſe, 76
Revenant d'Alſace, il eſt harangué par Mr. l'Evêque de Mets, 116
En quoi conſiſte la beauté du Triomphe de Loüis le Grand, 268
Son choix judicieux dans la diſtribution des emplois aux hommes, & des hommes aux emplois, 265
Eloge de Loüis le Grand, 294 560. 640. 650. 651. 655. 656. 657. 660.
☞ Non ſeulement il a réſiſté à la ligue formidable d'Auſbourg, mais a renverſé leurs progrés & fait ſur les Confederez des projets prodigieux, qui lui ont acquis une gloire immortelle, 792. 793. *& ſuiv.*

M

MACEDOINE. Coûtume des Rois de Macedoine, 146
Madagaſcar. Deſcription de cette Iſle, 461. 469
Par qui eſt poſſedée, 461
Qualité de ſon air, *la même.*
Pourquoi une habitation dans Madagaſcar eſt beaucoup plus commode & plus ſûre que celle de Batavia dans l'Iſle de Java, 470
Madere, Iſle découverte par les Portugais, 456
Magiſtrats, quel eſt leur caractere, 49
De quelle maniere on peut haranguer un Magiſtrat conſiderable, qui fait ſon entrée dans une Ville, 114
Les Magiſtrats doivent ſe perſuader qu'ils ſeront jugez comme ils auront

auront jugé les autres, 135
Quelle doit être la paſſion d'un Magiſtrat, 637
Ce que Procope dit des Magiſtrats, 638
Un Magiſtrat doit être comme un flambeau, *la même.*
Quelles choſes affermiſſent le courage d'un Magiſtrat, 776
S'il faut préferer le Magiſtrat à la Loi, 779
Quel rapport ont enſemble le Magiſtrat & la Loi, 780
Quel eſt le devoir du Magiſtrat, *la même & 779.* 780
Dans quelle vûë doivent agir les Magiſtrats, 784
Mahomet II. ſes grands ravages, 563
Quels effets produiſit ſa paſſion, pour une beauté, *la même.*
A quelle occaſion & pourquoi il la fait mourir, *la même.*
Sa harangue aux Janiſſaires, 564
Sa paſſion pour la gloire, 565. & 569
Ce qu'il fit écrire ſur ſon tombeau, 571
Ses perfidies & ſes cruautez, *la même.*
Mahometans, leur impieté, ce qu'elle merite, 285
☞ Jean Baptiſte de *Mahuet*, ſon éloge, ſes emplois, 221
☞ Compliment du Cardinal de Richelieu au premier Préſident de Lamoignon, tourné à l'avantage de Mr. de Mahuet, 223
Majeſté. Il n'y a rien qui repreſente mieux la grandeur de Dieu, que la ſouveraine Majeſté des Rois, 291
Main de l'Orateur, comment doit être, 8
Maiſons Royales embellies, 160
Malherbe, ſa maniere, 18
Ce qu'il dit de lui-même, *la même.*
Malheureux, dont l'indigence eſt le partage, ne ſont pas inutiles dans un Etat, 612
Malthe eſt un écueil fortifié, & une Iſle inconnuë à l'ancienne Geographie, 278
Avec quelle nombre de galetes & vaiſſeaux elle tient en échec les côtes de l'Empire Ottoman, *la même.*
Mamertin, termes de ſon remercîment à l'Empereur Julien, du Conſulat qu'il lui avoit donné, 111
Mammea, Tutrice de l'Empereur Alexandre Severe ſon fils, 671
Marcellus, reproche qu'il fit aux Romains de ſon armée, aprés avoir été mis en fuite par les Carthaginois, 92
Marcellus arrêta les progrés d'Annibal, 582
Marchandiſes qui viennent des Indes dans les ports de Hollande, quels droits payent, 465
Combien on les achete plus cher en France, que ſi elles y arrivoient d'abord, *la même.*
Mariage. Quelles ſortes de diſcours ſe compoſent d'ordinaire aux mariages des Grands, 99
Quelles choſes y peuvent être loüées, 100
Trait d'un Auteur au ſujet du mariage de la Reine Mere du Roi, *la même.*
L'exemple du mariage fait voir ce qu'il y a de fixe, ou ce qui peut changer dans les Loix, 615
Mars, pris pour la guerre, ſa deſcription, 439. *& ſuiv.*
N'épargne qui que ce ſoit, *la même.*
Injures qu'on lui chantoit publiquement aux grandes Fêtes, *la même.*
Maudit par ceux-mêmes qui l'adoroient, *la même.*
Les noms que lui donne Orphée, *la même.*
Deſordres qu'il cauſe, 440
Marſeille, éloge de cette Ville, 732
Martial, comment exaggere la joye des Romains au retour de Domitien, 116
Mataran. Le Roi de Mataran dans les Indes Orientales, aſſiege quelquefois les Hollandois avec cent mille hommes, 469

Mathias Corvin Roi de Hongrie, ſon diſcours aux Ambaſſadeurs de Veniſe, 548
Son éloge, 562
Matignon. Eloge de ce nom, 305
Belles actions de ſes Ancêtres, *la même.*
Ancienneté de cette maiſon & ſes alliances, 306
Les grands Hommes qui ſont ſortis de cette maiſon, 307. & 308
Jacques de Matignon, Colonel des Troupes érrangeres, 309
Découvre au Roi les deſſeins du Connétable de Bourbon, *la même.*
Sa mort, *la même.*
Eloge de ſon fils, *la même.*
Ses beaux emplois, 309
Quels furent ſes petits-fils, *la même.*
Maturité. La maturité des choſes a beſoin de la penſée des hommes, 435
Mauſolées, pourquoi bâtis, 625
Maximes des Conciles de Piſe, de Conſtance & de Baſle obſervées inviolablement en ce Royaume, 719
Maximilien I. ſon peu de foi dans les traitez qu'il faiſoit, 117
Medailles d'argent frappées en l'honneur de Livie femme d'Auguſte, 437
Medecin. Les Medecins, ſelon un ſçavant Chancelier d'Angleterre, ſont ſouvent ceux qui croyent le moins aux remedes, 674
Médiſance. L'on trouve plus de facilité à médire qu'à faire un éloge, 88
Mehemet Elemin Envoyé d'Alger, ſa harangue au Roi de France, 312
Autre harangue du même Envoyé au Roi d'Angleterre, 315
Memoire. Quelles qualitez doit avoir la memoire de celui qui aſpire à l'Eloquence, 8
La memoire eſt tres-neceſſaire à ceux qui prétendent à l'Eloquence, 19
Quelle qualité on lui donne, *la m.*
Mendians éloquens en leur maniere, 6
Mer. Portrait en petit de la Mer, 56
De quelle maniere un de nos Auteurs loüe la Mer, 125
Sa deſcription, 276
Si la mer nous eſt plus dommageable qu'utile, *la même.*
Pourquoi la Mer inſpire la dévotion à ceux qui navigent, 283
Mere. Les meres ne doivent jamais manquer de tendreſſe & de douceur, 438
Merite. Par quelles voyes on acquiert un veritable merite, 75
Metal. Quel eſt le Roi des metaux, 280
Metaphore, quelle ſorte de figure c'eſt, 47
Metonymie, en combien de manieres ſe fait cette figure, 51
Mets. Quels avantages l'Egliſe de Mets reçoit de la conquête de la ville de Straſbourg, 118
Meurtre. Preuve pour accuſer un homme de meurtre, 35. 36
Minorité des Rois comment peut être regardée, 187
Minoriré des Princes, ce que c'eſt dans une Monarchie hereditaire, 617
Minutius Felix, ce qu'il diſoit à la gloire de Dieu, 725
Miſſion, Combien il y en a de ſortes, 773
☞ La *Moderation* eſt une vertu tres-neceſſaire aux Conquérans, au milieu même de leurs victoires, 334
Modeſtie de la perſonne loüée, quels effets elle produit, 82
Modeſtie de Trajan, *la même.*
(*Mœurs* & genie d'un homme diſpoſé à conjurer, 41)
Mœurs des Atheniens corrompuës par le commerce des Aſiatiques, 277
Mœurs brutales converties inſenſiblement en Coûtumes par des Nations entieres, 615
L'innocence des mœurs la plus

ſeure & la plus fidele préparation à l'Eloquence, 746
D'où les mœurs tirent leur origine, 765
Moïſe, pourquoi tolera le divorce, 767
Moliere par quels moyens s'eſt attiré l'applaudiſſement de toute la France & des autres Nations, 17
A quel deſſein il fit connoiſſance avec un Provincial, *la même.*
Monarque. Avoir les inclinations d'un Monarque, 287
Comment on peut loüer un Monarque, *la même.*
☞ Quels ſoins doit avoir un *Monarque*, tant dans la guerre que dans la Paix, 335
Un grand Monarque peut avec gloire ſe démettre de ſon Empire, 545
En qui réſide tout le pouvoir d'un Monarque, 621
Monde. Le Monde peut être gouverné par Dieu ſans aucun ſecours des hommes, 433
Le Monde eſt une grande Republique, 689
☞ Feu *Monſieur*, frere unique du Roi Loüis XIV. a été regardé & regretté comme le pere des peuples, 422
☞ Sa liberalité, ſa charité & les autres vertus, 422. & 428.
Mont-morenci. Mademoiſelle de Mont-morenci, fille du Connétable de ce nom, ſe plaint d'une prétenduë infidelité du Vicomte de Turenne, 92
Morale. Si celui qui prétend à l'Eloquence doit ſçavoir à fond la Morale, 10
Mort. De quelle maniere ſe peut faire le compliment de condoleance au ſujet de la mort d'une perſonne qui étoit chere, 102. 103
Mot. Ce qu'il faut ſuivre dans le choix des mots, 46. 47
Il ne faut pas courir aprés les mots nouveaux, *la même.*
A qui appartient de donner de nouveaux mots, *la même.*
Quelles paroles on doit employer, *la même.*
Ce qu'on doit chercher & éviter dans les mots, *la même.*
Motte, ſa priſe & ſa reddition, 192
Sa démolition, 193
Mouſquetaires, par quels termes pourroient être animez, lorſqu'il ſe preſenteroit une occaſion de ſignaler leur valeur, 29
Mucien tâche de perſuader à Veſpaſien de s'emparer de l'Empire, 128
Muleaſſem Roi de Tunis, porte ombrage à Barberouſſe, 572
Sa cruauté envers ſes freres, 574
Sa lâcheté, *la même.*
Pourquoi favoriſe les Eſpagnols à Tripoli, *la même.*
Muphti ce qu'il dit ordinairement aux Empereurs Ottomans, lorſqu'ils entrent dans leur Moſquée pour y faire leurs prieres, 572
Mylord Anglois qui par un diſcours tâche de détourner un de ſes amis de ſe trouver à une convention qui devoit être favorable au Prince d'Orange, 603

N

NAbarzane cherche des raiſons pour porter Darius à ſe démettre de la Souveraineté pendant ſon malheur, 128
Naiſſance. Si on peut loüer du côté de la naiſſance, 76
Comment s'appelle le diſcours qu'on compoſe ſur la naiſſance d'un Prince, 96
Comment les Anciens celebroient le jour qu'ils étoient venus au monde, *la même.*
Par quelles réjoüiſſances on ſolemniſe dans un Etat Monarchique

la naiſſance de l'heritier préſomptif de la Couronne, *la même.*
Vers ſur la naiſſance du Duc de Bourgogne, *la même.*
Ce qui s'obſerve d'ordinaire à la naiſſance des Princes, 97
Narration eſt la ſeconde partie du diſcours, 31
Ce que c'eſt que la Narration, *la même.*
Quelle eſt ſon utilité, *la même.*
En combien de manieres ſe fait la Narration, 31
Exemple de cela, *la même.*
Il eſt permis de narrer en interrogeant, exemples de cela, *la même.*
On peut interrompre un recit par une exclamation, ou par une admiration, 32
En quelles occaſions on peut rendre un recit affreux, exemples de cela, 33
Quelles qualitez doit avoir la Narration, 34
En quel cas on la fait courte & ſuccinte, *la même.*
Quels agrémens s'y peuvent rencontrer, *la même.*
Ce qu'on y peut mêler, *la même.*
Nations dont le ſeul nom donne d'abord des impreſſions favorables, 76
Comment pluſieurs Nations celebrent le jour de leur naiſſance, & celui de leur Prince, 96
Il n'y a que les Nations les plus riches & les plus celebres, qui ayent pû s'adonner à l'art de parler, 251
Des Nations entieres ont converti inſenſiblement des mœurs brutales en Coûtumes, & ces Coûtumes en Loix, 615
Quels motifs ont diviſé les Nations, 613
Navigation. Quelle utilité on tire de la navigation, 125
La France & l'Eſpagne également redevables à la navigation; l'une pour les grandes richeſſes qu'elle a tirées du nouveau monde; & l'autre pour les avantages qu'elle a remportez ſur ſes ennemis, 279
Quels effets produit la navigation, 453
Nature. Les ſecrets de la nature ſe jugent par les effets, 300
Quelle eſt la conduite de la nature dans la formation de l'homme, 636
Eloge de la nature, 687. *& ſuiv.*
Excellence de l'Ecole de la nature, 689
Ce que c'eſt que la nature, *la même.*
Ce que dit ſaint Auguſtin de la Loi naturelle, 691
Ce que c'eſt que la Loi de la nature, *la même.*
La Loi de la nature eſt plus eſſentielle à l'homme que la Loi de la grace, 692
Quel eſt le but de la Loi de la nature 614
Comment la Loi de la nature ſe manifeſte dans la compoſition de l'homme, 694
Pourquoi la nature a joint des membres au corps de l'homme, *la mem.*
Pourquoi elle lui a donné des ſens, des paſſions, des notions ſecrettes, *la meme.*
Elle eſt admirable juſques dans les plus petites choſes, 695
David lui donne une langue, 696
Naturel heureux, quel? 8
Néron, pourquoi regardé comme un monſtre, 552
☞ Les vertus de Mr. le Cardinal de *Noailles*, 326
Nobleſſe du ſang inſpire la generoſité, 284
Nôces, leurs circonſtances particulieres peuvent ſervir de ſujet à l'épithalame, 99
Nuit pourquoi a été donnée aux hommes, 670. 678

O

OBEÏSSANCE du Roi de Pologne au ſaint Siege, 234
Obéïſſance recommandée par les Apôtres aux Fideles, envers les Empereurs qui les faiſoient maſſacrer, 716
Obligations n'ont pour fondement que la volonté des parties, 754
(*Officier* Suiſſe fait un diſcours pour porter la Diete de Bâle à demeurer ferme dans l'Alliance du Roi de France,) 492
Officier d'Armée s'il doit avoir de l'éloquence, 5
Comment les Officiers doivent s'appliquer à rendre au Roi la Juſtice qu'ils lui doivent, 616
S'il eſt plus avantageux que des Officiers d'une Compagnie ſoient unis, que s'ils étoient diviſez, 781 *& ſuiv.*
Ce qu'il faut faire pour réſoudre cette queſtion, 782. *& ſuiv.*
Olivarés. En quels termes Voiture parle de la naiſſance du Comte, Duc d'Olivarés, 99
Olivarés Comte, Duc & Miniſtre d'Eſpagne, ſon éloge, 245
Or, comment eſt produit par le Soleil, 280
Où ſe forme, ſelon Platon, l'Or divin, 725
Oraiſon Funêbre. Quel doit être le ſtyle de l'Oraiſon funêbre, 6
Qui les premiers ont fait des Oraiſons funêbres, 100
Pourquoi les Anciens continuérent l'uſage de ces diſcours, *la même.*
En quoi nous encheriſſons ſur eux à ce ſujet, 101
Pour quelles perſonnes les Oraiſons funêbres, ſe font en France, *la même.*
Quels abus ſe commettoient parmi les Anciens dans ſes occaſions, *la même.*
Quelle fin la plus ordinaire ſe propoſe l'Orateur dans l'Oraiſon funebre, *la même.*
Manieres differentes de commencer l'Oraiſon funêbre, *la même.*
D'où les Anciens tiroient l'Exorde de leurs Oraiſons funêbres, *la même.*
D'où preſentement ſe tirent les Exordes des Oraiſons funêbres, *la même.*
Ce qu'on obſerve ordinairement dans la peroraiſon des Oraiſons funebres, 102
Penſées d'une Oraiſon funêbre prononcée par un Ancien, 105
☞ Les *Oraiſons* funêbres ont toûjours été en uſage chez les Hebreux, les Egyptiens, & depuis du temps des Saints Peres de l'Egliſe, 365
☞ Leur fin eſt d'inſpirer le mépris du monde par la mort des Grands, & l'amour de la vertu par leur exemple, 366
☞ Elles ſe prononcent aprés quarante jours comme autrefois, 367
☞ Le Texte eſt ce qui frappe le plus dans les éloges funebres, 368
☞ La diviſion eſt une des plus belles & des plus difficiles parties de l'Oraiſon funêbre, comment elle doit être faite, 373
☞ Une élevation religieuſe eſt ſon caractere, 377
☞ Sa matiere, 378. *&* 379
☞ Son ſtile tient du Poëtique, 381
(*Orange*. Quelle eſt la Religion du Prince d'Orange qui a uſurpé la Couronne d'Angleterre,) 607
Orateur. Quel a été le pouvoir des grands Orateurs, 2
Quelles ſont les qualitez d'un Orateur, 2. 3. 7. 8
Combien il y a de ſortes d'Orateurs, 3

Quel profit un Orateur peut tirer de l'Hiſtoire, 11
Pourquoi un Orateur peut ſuivre les Hiſtoriens, 16
Il faut lire ce qu'ont laiſſé les Orateurs, 17
Ce qu'on peut remarquer dans leurs Ouvrages, *la même.*
Si on tire plus d'utilité d'entendre un grand Orateur, que de lire ſon Ouvrage, *la même.*
Ce qu'il eſt neceſſaire de faire pour devenir Orateur, *la même.*
De quelles raiſons ſe peut ſervir un Orateur pour porter un Prince à faire la paix, 19. 20
Pour porter ſes amis qui ont Procés enſemble à un accommodement, 20
A quelles ſources il doit avoir recours pour cet effet, 21
Ce qu'il doit faire pour diſpoſer ſes matieres, *la même.*
Pourquoi il doit exprimer en termes ſimples ce qu'il veut rendre probable, 35
Pourquoi il doit parler ſans héſiter, *la même.*
L'eſtime donne le plus de poids au diſcours d'un Orateur, *la même.*
Il faut que l'Orateur ſente les paſſions qu'il veut inſpirer aux autres, 40
Les qualitez perſonnelles ſont d'un grand ſecours pour produire cet effet, *la même.*
Pourquoi il eſt avantageux à l'Orateur de connoître les inclinations des perſonnes qu'il veut toucher, *la même.*
Ce que doit faire l'Orateur, lors que les Auditeurs peuvent avoir oüi parler de ce qu'il va leur dire, 84
Défaut dans lequel tombent quelques Orateurs, *la même.*
De quelle maniere les Orateurs peuvent diſpoſer les parties d'un Panegyrique, 83. *& ſuiv.*
Comment l'Orateur peut relever l'éclat des loüanges qu'il donne, 85
Differentes manieres de l'Orateur pour finir le Panegyrique, 86
On peut écouter avec plaiſir un Orateur qui s'emporte contre de fameux ſcelerats, 88
Ce que doit obſerver l'Orateur qui harangue à la naiſſance d'un Prince, 97. 98
Quelle fin la plus ordinaire ſe propoſe l'Orateur dans les Oraiſons funebres, 101
Comment l'Orateur peut commencer l'Oraiſon funêbre, *la meme.*
Divers exemples ſur ce ſujet, *la meme.*
☞ Les *Orateurs* celebres ſont dans la Sainte Ecriture au même rang que les Grands Princes, ce que les Orateurs funebres doivent ſçavoir, 386. *&* 387
Orcan, ſecond Empereur des Turcs, de quelle ruſe ſe ſervit pour défaire les Princes de l'Aſie, 558
Comment a étendu ſes Etats, aſſuré ſes conquêtes, conquis des Provinces, & aſſujetti des Royaumes, 576
Ordre qu'il faut obſerver dans une Harangue, 21
Orient. Empire d'Orient gagné durant huit cens ans par dix-huit Peuples, 277
Original, s'il faut l'imiter par tout ſans aucune exception, 9
On ne peut être trop délicat dans le choix des Originaux, 665
Orleans. Eloge de feu Monſieur, Duc d'Orleans, 198
Orphée, quels noms il donne à Mars, 439
Orucie, frere du fameux Corſaire Barberouſſe, 573
Ottoman. Comment l'Empire Ottoman s'eſt accrû, 278
Comment le premier des Ottomans a étendu ſes Etats, aſſuré ſes conquêtes, &c. 576

P

PAIX, de quelle idée on peut ſe ſervir pour potter un Prince à faire la paix, 19. 20
Vers à la loüange du Roi au ſujet de la Paix qu'il a donnée à l'Univers, 20
De quelle maniere on peut porter quelqu'un à la Paix, 130
En quels termes des Ambaſſadeurs Scythes viennent demander la Paix à Alexandre, *la meme.*
Dans l'ancienne Loi on offroit des Victimes appellées pacifiques pour obtenir & pour conſerver la Paix, 198
Paix demandée au Roi par les Algeriens, 232
La Paix aime la bonté, 444
Par quelles vertus elle ſe laiſſe attirer, *la meme.*
En quoi conſiſte la Paix, 488
☞ La *Paix* ramene dans un Etat l'abondance & la felicité, & la guerre détruit tout, 227
☞ Eſt la mere des Sciences & des Arts, 335
Comment la Paix eſt durable, 557
Panegyrique. Comment on peut dans un Panegyrique finir les éloges, 39
De quelle maniere on peut diſpoſer les parties d'un Panegyrique, 84. *& ſuiv.*
Dans le Panegyrique le recit des belles actions tient lieu de la ſeconde partie du diſcours, 85
Ce qu'il faut éviter dans le Panegyrique, *la meme.*
Comment on peut émouvoir les Auditeurs dans la peroraiſon du Panegyrique, 86
Differentes manieres de finir le Panegyrique, *la meme.*
De quelle maniere Pline finit ſon fameux Panegyrique, *la meme.*
Pape voyant approcher un Cardinal éloquent, ce qu'il dit, 4
(Le Pape Innocent XII. eſt porté par le Comte de Rebenac Envoyé du Roi de France, à donner ſes ſoins pour rétablir la tranquilité en Italie, 595)
Parfait. S'il faut imiter quelques-uns, il faut imiter les plus parfaits, 737
Paris. Charles-Quint ſe vante d'avoir fait trembler cette Ville, 540
Sa grandeur & ſon éloge, *la meme.*
Parlement, ſon Eloge, 649. 650
Le Parlement eſt comme une partie du Prince, détachée de lui-même, 609
Parler. Il ne faut pas entreprendre de parler au delà de la portée de nôtre eſprit, 18
Il n'y a que les Nations les plus riches & les plus celebres qui ayent pû s'addonner à l'Art de parler, 251
Parole. Qui eſt celui qui peut aſpirer à dominer par la parole, 8
Ce qui eſt requis pour cet effet, *la meme.*
Paroles lûës autrefois à Rome avec des larmes de joye, & gravées dans l'Hiſtoire en lettres d'or, 436
Obſervation de la Parole, ſon obligation, 575
Quelles perſonnes ſont plus obligées à l'obſervation de leur Parole, 577
L'homme ſeul a l'avantage de pouvoir garder ſa Parole, 578
Avec quelle précaution on doit ménager la Parole, 636
L'Art de la Parole eſt le plus libre de tous les Arts, 741
Voyez *Mot.*
Partage fameux fait par le Pape Alexandre VI. entre les Rois de Portugal & de Caſtille, 457
Partie. Combien il y a de Parties dans un diſcours en general, 19
Partiſan. Préjudice que les Partiſans apportent à un Etat, 789. 790

Paſſion. Quelles paſſions donnent de la hardieſſe aux perſonnes les plus timides, 79
Patavinité reprochée à Tite-Live, 13
Patrie. Si on peut donner des loüanges du côté de la Patrie, 76
☞ L'amour de la *Patrie* naturel à tous les hommes, 803
☞ En quelque endroit qu'on aille, le cœur eſt toûjours entraîné vers ſon origine, *la même.*
Paul III. Pape, quelles perſonnes oblige par la Religion de leur ſerment à ne lui diſſimuler aucune des choſes dont la connoiſſance lui fût neceſſaire pour reformer la Cour de Rome, 718
En quoi ce Pontife étoit heureux & malheureux, *la meme.*
Pauvreté loüée par Fabrice, 506
Peau d'un Juge injuſte miſe ſur ſon Tribunal, pourquoi, 135
Pedro Alvarés envoyé aux Indes Orientales par Emanuël, Roi de Portugal, 457
Peintre fameux de l'Antiquité, ce qu'il fit pour donner une Venus d'une beauté accomplie, 9
Les Peintres doivent être les modeles des jeunes Auteurs, 19
Peintre qui repreſenta Alexandre armé du tonnerre, 83
Quels ont été les premiers Peintres, 625
Quelle eſt l'application d'un excellent Peintre, 626
Comment le travail des Peintres eſt inutile, *la meme.*
Peinture, pourquoi inventée, 625
A qui on attribuë ſon invention, *la meme.*
Ce que c'eſt que la Peinture, *la meme.*
La Peinture, ſelon un Ancien, eſt la Poëſie des yeux, *la meme.*
Pepin Roi d'Italie & fils de Charlemagne repouſſé par les Venitiens, 586
Dans quel deſſein il les attaquoit, *la meme.*
Pere. Le Pere parmi les Anciens faiſoit preſque toûjours l'Oraiſon funèbre de ſon fils, 101
Etat déplorable d'un Pere, 666
Un Pere dur & rigoureux n'eſt pas pour cela un mauvais Pere, 438
Perfection. La Nature & l'Art ne produiſent pas d'abord les choſes dans leur perfection, 22
Pericle, avantage de ſa voix, 8
A été le premier entre les Grecs qui a fait des Harangues funèbres, 100
Loüange qu'il donne aux Atheniens tuez au commencement de la guerre du Peloponéſe, 105
Eloge qu'il donne à la Republique d'Athenes, *la meme.*
Peroraiſon eſt la quatriéme & derniere partie d'un diſcours, 39. 42
Quel effort doit faire l'Orateur en cette partie d'Oraiſon, 39
Ce que c'eſt que la Peroraiſon, *la meme.*
Ce qu'on y doit obſerver, *la meme.*
Exemple de Peroraiſons, 42
Perou, à qui l'Eſpagne eſt redevable de ſa découverte, 475
Perou découvert ſous les auſpices & ſous l'autorité de Charles-Quint, 540
Perſes. Les Perſes autant renommez par les differentes Juriſdictions établies entr'eux, que redoutables par leurs armées, 135
Perſée, comment tâche de rendre ſuſpects à Philippe les avantages de ſon frere Demetrius, 668
Perſonne privée, ſon éloge, 287
Peuple, ſon goût pour les Hiſtoires, 254
Pourquoi le Peuple pleure ſouvent les victoires de ſes Princes, 438
Peuples qui font le trafic des Indes Orientales, 456. 457
Le Peuple eſt comme un ſable mouvant en ſes opinions, 522
Peuples comparez à des malades, 543
Phare de Meſſine, autrefois formidable par les fabuleuſes Carybdes, 277
Philippe Duc d'Orleans, l'éloge de ſes Conquêtes, 198

Philippe

Philippe II. fils & ſucceſſeur de Charles-Quint à la Couronne d'Eſpagne, 543
Se plaint en Angleterre de l'état de ſa fortune, du vivant de ſon pere, *la meme.*
Comment les Anglois le nommoient, *la meme.*
Selon le témoignage de Strada, il railla ſon pere ſur la démiſſion de ſes Couronnes, 546
Il ne fit pas pour Philippe III. ſon fils, ce qu'on avoit fait pour lui, *la meme.*
Philippe Roi de Macedoine reſſent du chagrin par ſes deux fils, Perſée & Demetrius, 666
Philippe de Valois Roi de France, fit faire une celebre conſultation à des Prélats & à des Docteurs de ce Royaume ſur les erreurs du Pape Jean XXII. 719
Philon Juif, ce qu'il dit des Loix de Moïſe, 619
Philotas, accuſé d'être complice d'une conſpiration faite contre Alexandre, 138
Sa réponſe à l'Accuſation, 141
Picolomini, ſes bravades, 257
Pieté. La Pieté doit être le fondement des autres vertus, 72
Quels ſont les effets de la Pieté, 176
La veritable Pieté eſt ennemie de l'oſtentation, *la meme.*
Pilote. Exclamation genereuſe d'un Pilote ſur le point d'être ſubmergé, 639
Piſon, ſeverité ſurprenante de ce General d'Armée, 136
Plaideur de profeſſion, ſa peinture faite par Balzac, 89
Plainte. Comment on peut rendre une plainte touchante, 90
Comment un homme doit ſe plaindre, *la meme.*
En quelles occaſions un grand homme peut ſans honte paroître abattu & conſterné, *la meme.*
Exemple de plainte, 91
Pline, comment loüe Trajan, 80. 85
De quelle maniere il finit ſon fameux Panegyrique, 86
Plutarque pourquoi n'eſt pas reconnu par quelques uns comme Hiſtorien, 12
Quel eſt ſon caractere particulier, 13
Poëſie, quelle eſt ſon utilité, 15
Il eſt permis à la Poëſie de parler aux choſes inanimées & de les faire parler, 97
Elle peut feindre des Divinitez & leur prêter une voix humaine, *la même.*
La Poëſie, ſelon un Ancien, eſt la peinture des oreilles, 626
Déclaration d'amour, 53
Compliment, 54
Deſcription d'un Canal, 56
Deſcription de la conſpiration d'Emilie contre Auguſte, 57
Deſcription de la mort d'Hypolite, 60
La Pointe décriée, 64
Plainte de la moleſſe, 83
Peinture d'un Avare & d'un Prodigue, 89. & 90
Loüange des effets de la Satyre, *la même.*
Vers faits ſur la Naiſſance du Duc de Bourgogne, 96
Autres Vers ſur le même ſujet, 97
Poëtes. Quelle utilité on peut tirer de la lecture des Poëtes, 15
Les Poëtes François de ce tems ne doivent pas être négligez, 15
Les anciens Poëtes n'avoient pas nôtre goût pour les hommes magnanimes, 16
Penſée d'un Poëte Latin, 562
Pointes. L'affectation des pointes dans un compliment eſt éloignée de la ſimplicité du chant paſtoral, 54
Politique. Si celui qui prétend à l'Eloquence, doit ſçavoir ce que la politique a de plus important, 11
Politique fauſſe & pernicieuſe d'un Ecrivain du ſiecle paſſé, 178
Il vaut mieux être mauvais politique que de n'être pas bon Chrétien, 246

Pourquoi dans la politique il faut ſuivre toujours les modes nouvelles, 535
En quel cas la politique eſt une excellente choſe, 571
Maxime pernicieuſe & peu Chrétienne d'un politique, 584
L'alliance de la politique & de la religion eſt juſte & neceſſaire, 623
Ce que la politique fait dans les hommes, 625
Polybe, & ſon caractere, 12
Pourquoi fit des voyages, *la même.*
Quelle eſt la matiere de ſon Hiſtoire, *la même.*
Pompée comment eſt loüé par Ciceron, 84
Sa préſomption, 195
Populace d'Alger émuë & en fureur contre le Conſul François, 233
Port-Langon, ſon entrepriſe, 194
Portraits de ſoi-même autrefois fort en regne, 55
Pourquoi tout doit briller dans ces ſortes d'Ouvrages, 56
Portugal. Les Rois de Portugal s'attribuent les premieres penſées de la découverte des Indes Orientales, 456
Le peu d'étenduë de ce Royaume en Europe, 457
Portugais ont les premiers découvert les Indes Orientales, 456
Par quels moyens les Portugais ſont devenus ſi riches, 457
Ont élevé leur nom & leur puiſſance, *la même.*
Pendant quel temps ont poſſedé ſeuls le trafic des Indes Orientales, *la même.*
Pouce, pourquoi coupé aux Eginétes. 277
Préceptes de l'art ſont neceſſaires à la nature, 8
Prédicateur, ce que c'eſt, 3
Quelle doit être ſon éloquence, *la même.*
Préfaces faites par Salluſte, dequoi ſont blâmées, 30
Préjugé. Faux préjugé des Princes, 179
Prélat, de quelle maniere on peut l'haranguer, 120
☞ Ce qui rend les *Prélats* reſpectables, 801
Préſeance accordée aux Ambaſſadeurs François, 161
Préteur, comment eſt appellé par les Juriſconſultes, 777
Preuves. Pourquoi on range quelquefois les preuves en gradation, 35
Pourquoi il eſt aſſez ordinaire d'employer une partie des meilleures preuves dans le commencement de la confirmation, *la même.*
Quelles qualitez ſont neceſſaires pour refuter les Preuves, 36
Prince. Les Princes ſe doivent diſtinguer dans leurs bienfaits par un caractere de magnificence, 81
Ils doivent donner avec diſtinction du merite & de la qualité, *la même.*
Comment ils doivent récompenſer, *la même.*
Aſſiſter un malheureux, *la même.*
Avec quel viſage ils doivent donner, *la même.*
Princes complimentez tous les ans au jour de leur naiſſance, 96
De quelle maniere on peut haranguer un Prince qui fait ſon entrée dans une ville, 114
Prince Eccleſiaſtique allié de la France, à quelle occaſion implore ſon ſecours, 153
Belles qualitez d'un Prince, 163
☞ Plus les Princes ſont de bien, plus ils ouvrent de bouches pour publier leurs bienfaits, 233
☞ Les Princes doivent rapporter & offrir à Dieu, & aux vœux de l'Egliſe tous leurs heureux ſuccés, 235
Penſées de la plûpart des Princes, 433
Comment Dieu ſe ſert des Princes pour gouverner le monde, *la même.*
Princes, à quoi ſont expoſez, 553
Pourquoi les Princes ont une obligation ſpeciale d'obſerver leur pa-

role, 577
Les Princes ſouverains ne ſont ſoumis qu'à Dieu ſeul qui les fait regner, 715
Principauté. Quelle eſt celle de longue durée, 523
Probité, qualité la plus eſſentielle & la plus neceſſaire dans une narration, 34
Procés. De quelles raiſons on peut ſe ſervir pour terminer les procés, 20
Exemples d'une petite cauſée par des Procés, 21
Procope, ſa penſée touchant les Magiſtrats, 638
Prodige. Si on peut dans une Oraiſon funèbre faire l'application de quelque prodige, qui devance ou accompagne la mort d'une perſonne illuſtre, 101. & 102
Prodigue, ſa peinture, 90
Profeſſion. Il n'y a point de profeſſion qui ne puiſſe tirer de grands ſecours de l'Eloquence, 6
De quelle maniere on peut loüer une profeſſion, 121
Prononciation & ſon utilité, 17
Propriétaire d'une choſe dérobée, miſe en dépôt, comment la repete, 754
Prophetes, leur crainte lorſque Dieu leur communiquoit quelque viſible rayon de ſa gloire, 242
Provinces, pourquoi autrefois démembrées de ce Royaume, 274
Provincial, à quel deſſein connu par Moliere, 18
Prudence. La prudence doit conduire le courage, 775
Le courage doit animer la prudence, *la même.*
Ptolomée Roi d'Egipte délibere s'il ſuivra la reconnoiſſance qui l'oblige à recevoir Pompée, ſon bienfaicteur qui vient chercher un aſile à Alexandrie aprés la bataille de Pharſale, ou ſi préferant la politique à la generoſité, il ſacrifiera Pompée à Ceſar, pour faire ſa cour au victorieux, 128
Publication des Lettres d'une grande Charge, Harangue ſur ce ſujet, 270
Publicola a été le premier entre les Romains qui a fait des Harangues funèbres, 100
Puiſſance paternelle, ſi le Droit Romain, l'a étenduë par delà la mort, 766
Punique. Origine de la premiere guerre Punique, 277
Pyramide à quel ſujet élevée dans Rome, 161
Pyramides, pourquoi élevées, 625
Pyrrhus Roi d'Epire râche d'attirer Fabius à ſon ſervice, 503
De quels motifs il ſe ſert pour cet effet, *la même.*

Q

QUALITEZ d'un Homme éloquent, quelles ? 7
Qualitez d'eſprit & de corps d'Albert Valſtein, 41
Qualitez données au Roi par l'Ambaſſadeur d'Alger, 232
Comment les bonnes qualitez, excepté la fidelité à la parole, ſe peuvent rencontrer dans toutes les brutes, 578
Quinte-Curſe, ſon caractere, 14
Aimé avec beaucoup de paſſion par Alphonſe le ſage Roi d'Arragon, *la même.*
Comment l'ouvrage de cet Hiſtorien eſt regardé, *la même.*
Quintilien, de quelle comparaiſon ſe ſert en parlant de la lecture des des Ouvrages des Anciens, 740

Digitized by Google

R

RAISONS, d'où peuvent être tirées, 21
Quel eſt l'Empire de la raiſon, 610
(*Rebenac*, ſa harangue au Pape Innocent XII. 595)
Recit. En quel cas il y a de la grace dans un recit, 32
En quelles occaſions on peut rendre un recit affectueux, 33
Exemple de cela, *la même.*
En quel cas un recit eſt clair & probable, 34
Récompenſe. La plus haute récompenſe eſt toujours le prix de la plus haute vertu, 294
Refutation, ce que c'eſt, 36. 38. 39
S'il eſt plus mal aiſé de refuter que de prouver, 36
Ce qu'il faut obſerver dans la réfutation, *la même.*
Exemple de réfutation, 37
Quels ſuccés eut la refutation dont ſe ſervit Scipion l'Africain, lorſqu'on l'accuſa de pluſieurs crimes en plein Senat, 38
Comment on peut refuter une accuſation, *la même.*
Autre exemple de la refutation dont ſe ſervit Ciceron en la cauſe du Roi Dejotare, *la meme.*
Ce qu'il faut faire pour donner de la chaleur & de la force à la refutation, 39
Ce qu'on doit obſerver dans la refutation, 141
En combien de manieres on peut refuter, *la meme.*
Regale miſe à couvert des entrepriſes d'une Cour jalouſe, 302
Régence ſous quel aſpect peut être conſiderée, 187. & 616
Ce que la Regence donne à un Etat, 617
Par quelles loix cette puiſſance Royale eſt établie, *la meme.*
A quoi pourvoit la Regence, *la meme.*
Quels ſont ſes effets, 620
Sa haute antiquité, 617
A qui elle appartient, *la meme.*
Exemples de Regence, 618
Autre ſorte de Regence donnée par les Rois aux Reines leurs Meres ou leurs Femmes, *la meme.*
Quel portrait c'eſt que la Regence, 621
Regence en uſage chez les Romains, *la meme.*
La Regence a toûjours beſoin d'un bon Conſeil, *la meme.*
Pourquoi le pouvoir de la Regence ne ſçauroit être trop grand *la meme.*
Si la Regence eſt plus abſoluë & d'une plus grande autorité que la Tutelle, 622
Eſtimée par le Pape Innocent III. *la meme.*
Comment il appelle la Regence, *la meme.*
Regent. En quel cas on a donné des Regens au ventre, 618
De quels noms on appelle le Regent en France, 620
Quel étoit autrefois le pouvoir du Regent, *la meme.*
A quoi ce pouvoir eſt comparé, 621
Divers portraits du pouvoir du Regent, *la meme.*
Le Regent doit toujours repreſenter le Prince, *la meme.*
Reine Mere du Roi, ſentiment d'un de nos Auteurs au ſujet de ſa Naiſſance, 77
Eloge de la Reine Mere du Roi, 175
Pourquoi les Reines qui vinrent aptés Blanche, Mere de S. Loüis, voulurent porter ce nom, 623
Reines Regentes honotées par les Papes, 622
Religion. Culte de la veritable Religion rétabli dans l'Egliſe Cathe-

drale de Straſbourg, 120
Etat pitoyable de la Religion pendant plus d'un ſiecle, 166
Son entier rétabliſſement dû à Loüis le Grand, *la meme.*
Religion Chrétienne n'a jamais été perſecutée en France, 519
L'Alliance de la Religion & de la Politique eſt juſte & neceſſaire, 623
Religion Catholique eſt la créance de nos Rois, la Religion de l'Etat, & la foi de nos Peres, 725
La Religion Prétenduë Réformée eſt une nouveauté introduite par la corruption des mœurs & de l'eſprit, tolerée ſeulement pour le bien de la Paix, *la meme.*
Remerciment. Exemple de Remerciment qu'on pourroit faire au Roi, 111
Pluſieurs grands hommes ont fait des Panegyriques entiers pour des Remercimens, *la meme.*
Remerciment adreſſé à une Perſonne d'un rang ſuprême, comment doit être tourné, *la meme.*
Ce que l'on peut faire dans l'épilogue d'un Remerciment, 112
Exemple d'un ſimple Remerciment, 114
Repreſailles permiſes par le droit de la guerre, 559
Reprimande en quoi a quelque choſe de ſemblable & de different avec le reproche, 92
Ce que doivent obſerver ceux qui ſe mêlent de reprendre les autres, *la même.*
Exemple de Reprimande, 93. & 94
Reproche fait par un Ancien à un Orateur qui entreprenoit de parler au delà de la portée de ſon eſprit, 19
Reproche en quoi a quelque choſe de ſemblable & de different avec la reprimande, 92
Exemples de Reproche, *la même.* & 94. 95
S'il n'appartient qu'aux Superieurs à faire des Reproches, 94
Reproche fait par Germanicus à ſes Soldats qui s'étoient mutinez, *la même.*
Republique compoſée par l'homme, 610
Richelieu. Eloge du Cardinal de Richelieu, 241. *& ſuiv.*
Richeſſes. Quel avantage on tire des Richeſſes, 506
Robe. La Robe a ſes veilles & ſes fatigues comme l'épée, 76
Rochelle priſe malgré l'Ocean, 259
Rocroi, ſa bataille & l'avantage que la France en reçut, 191
Roi. Comment les Rois de France doivent être conſiderez, 118
En quelles rencontres les Rois du Ciel & de la Terre ont une ſorte de confederation, 119
On obéït ſans peine aux Rois qu'on aime, 250
Ce que faiſoient les Rois dans les commencemens des Monarchies, 273
Raiſons pour leſquelles les Rois ſe déchargent ſur leurs Officiers de la plus grande partie des affaires de l'Etat, *la même.*
Pourquoi on dit que les Rois ont les mains longues, 279
☞ Les *Rois* doivent uſer de leur puiſſance avec moderation, 339
Roi devenu Hermite, 536. *& ſuiv.*
Quelle choſe fait la Majeſté des Rois, 566
Quel reſpect leur eſt dû, *la même.*
Les Rois ne vivent pas pour eux ſeulement, 569
A qui ils doivent rendre compte de leur vie, *la meme.*
Les Rois ſont Rois dans le berceau comme ſur le Trône, 621
☞ Ce que les *Rois* repreſentent ſur la terre, 352
Pourquoi l'on dit tous les jours que les Rois ſont l'Image de Dieu, 626
En quoi conſiſte la gloire des Rois, 726
Roïaume. La proſperité d'un grand Roïaume n'eſt pas parfaite, quand

le Commerce n'y fleurit pas, 454
Quels motifs ont diſtingué les Roïaumes, 767
☞ L'eſprit d'un *Roïaume*, c'eſt la ſubordination de tous ſes ordres ſous un ſeul Chef, 414
Roïauté hereditaire eſt le plus parfait des Etats, 616
Pourquoi on a ôté aux Rois enfans l'exercice de la Roïauté, 621
Romains ont imité les Grecs, 9. 10
Maxime de la Politique des Romains, 274
En quel tems & à quelle occaſion les Romains firent le premier pas vers l'Empire du monde, 277
De quelle maniere ils commencerent par la Sicile à ſubjuguer les Etats, *la même.*
Dreſſerent une Flote pour combattre les Carthaginois qui étoient en Mer, *la même.*
Combien ils furent de tems à ſe rendre les Maîtres du Monde, *la même.*
Quelle fut leur Politique pour ſe conſerver cette grandeur immenſe, *la même.*
Ce qu'un Romain dit au Senat en haranguant, pour honorer les ſuffrages de ceux qui l'avoient élevé à une des premieres Charges de la Republique, 294
Romains comment qualifiez par les Anglois, 452
Sur quoi les Romains écrivoient leurs Loix, 67
Eloge des Romains, 619
Rome, ſa priſe par Charles-Quint, 538
Ce que fit Rome ayant entrepris d'étendre ſon Empire juſques aux extrémitez de l'Univers, 757
Roſcete, Frere de Muleaſſem Roi de Tunis, deſiré pour Prince par les Tuniſiens, 574
Roſes emportée par les François, 193
En quoi cette Ville eſt conſiderable, *la même.*
Rufin & Srilicon furent les Tuteurs des Empereurs Honorius & Arcadius, 620
Ruſtan Bacha tâche de perſuader à Soliman II. du nom, d'abandonner, aprés la levée du Siege de Vienne, les interêts de Jean Roi de Hongrie, 575

S

SAGE. La Grece fait gloire d'avoir produit ſept hommes Sages, 240
Quelle eſt la conduite des Sages, lorſqu'on les éleve aux grandes Charges, 636
Sagontins, à quel ſujet envoyerent des Ambaſſadeurs à Rome, & les termes de la Harangue du chef de la députation, 112
Saints. Les Saints, ſelon quelques-uns, meritent d'être loüez uniquement aprés Dieu, 71
Salluſte, comment eſt regardé des Latins, 14
Quel eſt le caractere de cet Auteur, *la même.*
Ce qui nous reſte de ſes Ouvrages, *la même.*
Comment Martial appelle cet Auteur, *la même.*
Son exactitude, *la même.*
Eſt ami de la verité, *la même.*
En quoi il excelle, 17
Ce n'eſt pas par les Préfaces qu'il s'eſt acquis tant d'eſtime, 30
Sang. La nobleſſe du Sang inſpirée par la generoſité, augmentée par la grandeur des Alliances, & fortifiée par les exemples domeſtiques, 284
Santé. Il ne faut pas regarder la Santé par un impatient deſir de la recouvrer, 286
Sarrazins ſurmontent les Viſigots, 578

Sont repouſſez par les Cantabres, *la même.*
Par quel motif combattent, *la mem.*
De quoi vivent, *la même.*
Entrent en France, *la même.*
Comment ſont punis de Dieu, 519
Traitez de Voleurs & de Sacrileges, 520
Satyre. Une Satyre d'ordinaire divertit plus qu'un Panegyrique n'attire d'admiration, 88
Exemple pour la Satyre, *la meme.*
Les effets de la Satyre loüez par un Auteur, 90
Comment doit être la Satyre, *la meme.*
Savoye. Eloge de Madame la Ducheſſe Doüairiere de Savoïe, 250. *& ſuiv.*
Saxe. Duc de Saxe entreprend la défenſe de Luther, 539
Eſt fait priſonnier de Charles-Quint, *la meme.*
Sciences cultivées par Charlemagne, 252
Les Sciences ſont neceſſaires dans un Etat, *la meme.*
A quoi ſont dûs les principes des Sciences, 625
Scipion, comment délivra l'Italie d'un tres-grand danger, 124
Etant créé Conſul, veut porter la Guerre en Affrique pour attirer Annibal à la défenſe de ſon Païs, 508
Sa réponſe à Fabius au ſujet de la Guerre Punique, 514. *& ſuiv.*
Scudery. Eloge de Mademoiſelle de Scudery, 254
Sa réputation s'étend juſqu'en Aſie, *la meme.*
Scythes Ambaſſadeurs, en quels termes viennent demander la Paix à Alexandre, 130
Leur cruelle pitié envers leurs Parens malades, 613
Secours. Que doivent remontrer ceux qui implorent le ſecours d'autrui, ſans lui avoir jamais rendu aucun ſervice conſiderable, ni avoir part à ſon alliance, 527
Il y a de la generoſité d'accorder du Secours à ceux qui nous en ont refuſé, 548
Secret. Combien il eſt important de garder le Secret dans les Aſſemblées, 634
Le Secret eſt l'ame des entrepriſes, *la meme.*
Sentiment d'un Capitaine de l'Antiquité touchant le Secret, 635
Secret pratiqué par Loüis le Grand, *la meme.*
Parmi les Nations bien policées, perſonne n'eſt admis dans les Charges ſans lui faire prêter ſerment de garder le Secret, *la meme.*
Penſée de Socrate touchant le Secret, *la meme.*
Autre penſée d'un Poëte favori du Roi Liſimachus, *la meme.*
Sedition. Principaux d'une Ville portez à appaiſer les Seditions qui s'y élevent, 523
Seguier. Eloge de Monſieur le Chancelier Seguier, 255
Seine, Nymphe, à quel ſujet introduite, 97
Selim tient ſa parole à ceux de Damas, 576
Les grands avantages qu'il tira de ſon exactitude à tenir ſa parole, *la meme.*
Semiramis, & comme elle s'explique dans l'inſcription d'un Arc de Triomphe qu'on lui avoit dreſſé, 250
Senat. Pourquoi le Senat de Rome fit élever la Statuë de Caton dans le lieu où il rendoit la Juſtice, 738
Senateurs de la Republique de Genes à quelle occaſion ſont venus en France avec le Doge, 253
Seneque de quelle maniere entreprend de conſoler Polybe, deſolé de la mort de ſon frere, 104
Ne ſe laiſſa jamais tenter aux charmes de la Cour Romaine, 241
Sa mort & ſes dernieres penſées, *la meme.*

Etoit Eſpagnol de nation, *la meme.*
Meritoit un meilleur ſiecle que celui de Neron, 244
Sens. Le bon ſens n'a jamais permis de faire parler à contre-tems & contre la vrai ſemblance, 16
Sentence gravée dans le commencement d'un Exorde d'une Oraiſon funêbre fait ſouvent impreſſion dans l'eſprit des Auditeurs, 101
Serment des Avocats, & les obligations qu'il leur impoſe, 742
En quoi conſiſte la perfection du Serment, 743
Severité. Exemple d'une Severité ſurprenante, 136
Severité Romaine, 768
Sicile, premiere conquête des Romains, 277
Silence eſt pour un ſujet relevé la meilleure regle de l'Eloquence, 244
Siſamnis, Juge écorché pour avoir rendu un Arrêt injuſte, 135
Societé par quel droit eſt formée, 614
Sur quoi eſt formé le corps de la Societé civile, 786
Sofola a les Mines d'Or les plus riches de toute la Terre, 462
Soif. La Soif fait trouver excellent toute ſorte de breuvage, 505
Soiſſons, ſa mutinerie appaiſée par Monſieur Boucherat, 298
Soldat. Inſolence du Soldat François, reprimée, 161
Ce que les Soldats genereux doivent craindre & eſperer, 570
Soleil, ce qu'il fait pour produire l'Or, 280
Eſt conſideré comme le premier Peintre, 625
Soliman repouſſé par Charles-Quint, 538
Etranglé par Bajazet ſon frere, 558
Soliman II. ſes exploits, 572
Promet à Jean Roi de Hongrie de le rétablir dans ſon Royaume, 575
Combien il perdit d'hommes au Siege de Vienne, 581
Eſt porté à abandonner les interêts du Roi Jean, *la meme.*
Préfere la generoſité à l'utilité de la Politique, *la meme.*
Son peu d'eſtime pour Mahomet II. 575
Son éloge, 584
Sommeil rendu doux & facile par le moyen du travail, 506
Sophiſte, ce que c'eſt, 2
Sorbonne, ſous quel regne a commencé ſon établiſſement, 707
Son éloge, 708. & *ſuiv.*
Soumiſſions faites au Roi par le Doge de Gênes, au nom de ſa Republique, 252
Souverain. De quelle maniere on peut haranguer un Souverain qui viſite ſes Etats, 115
Les Souverains ſont les images vivantes de Dieu, 181. & 626
Les Souverains ſont quelquefois portez à une orgueilleuſe élevation, 284
Souverain qui gouverne les Peuples comparé à un cachet, & à l'ame, 611. 626
Ce que fait un Souverain qui prévoit des deſordres qui peuvent arriver, 763
Souveraineté d'un Etat libre ambitionnée par un grand Seigneur, 521
Souveraineté indépendante des Rois ſur quels fondemens eſt établie, 716
Sparte, ſa vertu a toûjours été un contre-poids à la puiſſance d'Athenes; 277
Statuës, pourquoi inventées, 625
Statuë du Roi, élevée dans Marſeille, 732
Stilicon voyez *Ruſin.*
Stoïciens, leurs penſées au ſujet des Domaines, 768
Straſbourg ſoûmiſe à l'obéïſſance Françoiſe, 116
Comment ſon Horloge marque ſa priſe, 532
Fameuſe tant par la force & la richeſſe de ſes Habitans que par la plus puiſſante Artillerie de l'Europe, ſe ſoûmet à la domination Françoiſe,

Françoiſe, 728
Style. Ce qu'il faut examiner pour ce qui regarde le Style que l'on a envie d'imiter, 10
Sryle trop chargé d'épithetes & d'adverbes, fatigue les Auditeurs, 47
Comment doit être le Style dans le Genre Judiciaire, 137
Quel défaut on y doit éviter, *la m.*
Suger Abbé de Saint Denis, Regent du Royaume en l'abſence du Roi Loüis le Jeune, 621
Comment eſt appellé par S. Bernard en une Epître qu'il lui envoye, *la même.*
Par un Poëte de ſon tems, 622
Le Roi aſſiſta à ſes obſeques, *la même.*
Quels honneurs lui furent rendus, *la même.*
Sujet qui fournit les quatre parties d'un diſcours, 30
Sujet favoriſé par une puiſſance, eſt auſſi-tôt environné de pompe & de grandeur, 280
Condition des Sujets extrémement déplorable ſous des Princes inhumains, 282
S'il eſt permis aux Sujets de juger des actions de leurs Souverains, 564
S'il vaut mieux que les Sujets ſe plaignent du Prince, que le Prince de ſes Sujets, 568
Les Sujets ne ſçauroient manquer à la fidelité & à l'obéïſſance qu'ils doivent à leurs Souverains ſans offenſer Dieu, 715
Suiſſes, par qui portez à demeurer fermes dans l'alliance du Roi de France, 492
Quelle utilité il leur en revient, 493
Quelle difference il y a eu dans la conduite des Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne envoyez aux Cantons, pour terminer les differends qu'ils avoient entr'eux, *la même.*
Superieurs. S'il n'y a que les Superieurs qui ayent droit de faire des reproches, 94
Superſtition Payenne, 435
Surnoms donnez aux Hommes éloquens, 2
Syrien ſçavant a traduit en Arabe un des Ouvrages de Mademoiſelle de Scudery, 254

T

TACITE, ſon caractere, 14
Quelles choſes il a écrites, *la même.*
Tarente. De quels termes ſe ſert un Citoïen de Tarente pour porter la Republique à refuſer la Paix offerte par les Romains à des conditions honteuſes, 500
Tarentins, leurs exploits, 510
Sont attaquez par les Romains, *la même.*
Diviſion entr'eux, *la même.*
le *Tellier*, Chancelier, ſa mort regrettée, 265
Son Eloge, 746. *& ſuiv.*
Temples prophanes de l'Hereſie, par les ſoins de qui abattus, 724
Terence, quel eſt ſon veritable caractere, 15
De quel Poëte il a tiré tous les ſujets de ſes pieces, *la même.*
Terre en Fief & en Roture, à quel denier ſe vend en Hollande, 459
Tertullien ſe ſert d'une Antitheſe où la raiſon fonde les paroles, 55
Theodore Gaza, ſon ſentiment touchant les Ouvrages de Plutarque, 13
les *Theologiens*, ſelon un ſçavant Chancelier d'Angleterre, ſont ſouvent ceux qui croyent moins à la Religion, 746
Thomas Rhoë envoyé par le Roi d'Angleterre en Ambaſſade vers le grand Mogol, 459
Thorigny. Loüange de Monſieur le Comte de Thorigny, 304
Le *Thrône* le plus digne & le

plus ferme des Princes, ce ſont les cœurs des peuples, 227. & 349
Thucidide, quel eſt ſon caractere ſpecifique, 12
Sur quel ſujet il a écrit, *la même.*
Eſt le premier qui a inſeré des Harangues directes dans l'Hiſtoire, *la même.*
Thomiris vainquit le grand Cyrus, 251
Elle donna aux Scythes des Loix capables d'adoucir la ferocité de leurs mœurs, *la même.*
Tibere, ce que faiſoit cet Empereur pour conſerver quelque ombre de ſa puiſſance, dans l'Iſle où il s'étoit confiné, 542
Timidité. Si elle eſt plus dangereuſe que l'ignorance, pour l'adminiſtration de la Juſtice, 776
Tite-Live, ſon éloquence comparée à celle de Ciceron, 13
Quelles choſes juſtifient cette comparaiſon, *la même.*
Ce qu'on lui reproche, *la même.*
Son nom celebre ſur toute la Terre, *la même.*
Un homme charmé de ſa réputation & de ſes Ouvrages, part de l'extremité d'Eſpagne pour aller à Rome ſeulement pour le voir, *la m.*
Sur quel ſujet il a écrit, *la même.*
Traducteur qui veut rendre grace pour grace, à quelle perfection parvient, 19
Traduction utile & neceſſaire à ceux qui commencent à écrire, *la même.*
Trajan. Deſcription d'une entrée de Trajan, dans Rome, 58
Quelle fut la valeur de Trajan, ſelon Pline, 80
Sa modeſtie, 82
Traitant, ſes vaines prétentions diſcutées en faveur du Peuple, 303
Traitez qu'on faiſoit autrefois avec la France, pourquoi demeuroient ſans execution, 117
Quelles choſes affermiſſent les Traitez, 557
Triſteſſe. Comment doit être l'Exorde dans un ſujet de Triſteſſe, 25
Trône. L'Antiquité a vû des Monſtres ſur le Trône, 282
Troupes d'Alexandre, comment détournées du deſſein de s'en retourner en Macedoine, 126
Eloge des Troupes auxiliaires, 554
Tyrans, pourquoi ne regardent leurs ſujets que comme leurs ennemis, 285
Tunis, Capitale d'un Roïaume en Afrique, priſe par Charles-Quint, 539
Turcs chaſſez de l'Empire par la valeur des François, 162
Turcs mis en déroute devant Vienne par les Polonois, 234
Les Turcs ont renverſé le Trône du grand Conſtantin, & éteint la Race Imperiale des Paleologues, 554. 555
Quelle eſt l'inclination dominante des Turcs, 557
De quoi on accuſe les Turcs, 558
De quel nom ils appellent les Chrétiens, *la même.*
Leur grand armement pour venir fondre ſur la Hongrie, 548
Turin. Académies établies à Turin pour l'Eloquence & pour les exercices des Gentils-Hommes, 250

V

VAILLANT homme ne ſe doit pas mettre dans l'eſprit qu'il ne doit rien craindre, 78
Quels maux il lui eſt permis d'apprehender, *la même.*
Tous les Romains & tous les Lacedemoniens n'ont pas été Vaillans, *la même.*
En quel état il faut être pour être appellé Vaillant, 79
Honneurs décernez de tout tems aux hommes Vaillans, *la meme.*
Belle loüange d'un Vaillant Homme, 244
la *Valeur* eſt un moyen pour meriter l'eſtime des honnêtes gens, 77
Ce que c'eſt que la Valeur, 78
Elle ne doit pas aller juſqu'à la

temerité, *la même.*
En quels lieux on peut l'exercer avec gloire, 79
La veritable Valeur eſt fort rare, *la même.*
La Valeur fait dans les ames, ce que la chaleur du Soleil fait dans les plantes, 563
Valſtein voyez *Albert.*
Vaſco de Gama envoyé par Emanuël Roi de Portugal, à la découverte des Indes Orientales, 457
Obſtacles qu'il eut à ſurmonter durant ſon voyage, *la même.*
Son heureuſe arrivée devant Calicut, *la même.*
Rapporte lui-même les nouvelles de ſon heureuſe Navigation, *la mem.*
Vengeance, pourquoi réſervée à Dieu ſeul, 562
Veniſe eſt la premiere Republique de l'Univers, 239
Peut ſe vanter d'avoir produit un peuple de ſages, 240
Sa liaiſon avec la France, *la même.*
Par quelles choſes s'eſt renduë recommandable, *la même.*
Etat floriſſant de cette Republique, 237. 548
Fait refus de ſecourir Uladiſlas Roi de Hongrie, 549
Quels motifs devoient porter cette Republique à ne lui pas refuſer ce qu'il demandoit, *la même.*
Sa cruelle Politique en cette occaſion, *la même.*
Venitiens, leur Puiſſance abattuë aprés la Journée de la Giraddade, 278
Par quel moyen ils réſiſterent à la Ligue de toute l'Europe, *la même.*
Juſtes & ſanglans reproches faits aux Ambaſſadeurs Venitiens par Mathias Corvin, Roi de Hongrie, 549
Generoſité des anciens Venitiens, 585
Venus d'une beauté accomplie, d'où fut formée, 9
la *Verité* a des bornes & le menſonge n'en connoît point, 244
Il y a de certaines Veritez ſi évidentes, qu'on ne peut les rendre douteuſes, qu'en voulant les éclaircir, 286
La Verité eſt toûjours une, 562
La Verité eſt indiviſible par ſa nature, 745
Vers en quelles matieres ont de beaux traits d'éloquence, 91
Voyez *Poëſie.*
la *Vertu* eſt une cauſe neceſſaire, 284
Il n'y a point de Vertu qui n'ait un vice qui lui reſſemble, 567
Les Vertus ſont filles de la nature, 695
Les Vertus de la vie privée ne ſont pas moins neceſſaires que les autres pour la veritable ſageſſe, 747
Vertueux. Deſcription de l'homme Vertueux, 748. *& ſuiv.*
Vice. S'il eſt permis de blâmer le Vice & les perſonnes vicieuſes, 71
Comment on peut peindre les Vices, 88
Victimes pacifiques offertes dans l'ancienne Loi, pour obtenir & pour conſerver la paix, 198
la *Victoire* a toûjours un malheur comme neceſſaire & inſeparable des Triomphes, 116
Les Victoires de Loüis le Grand appuïent les Loix & en maintiennent la vigueur, 117
En quel cas une Victoire a toutes les circonſtances qui la peuvent rendre glorieuſe, 194
Victoire un des noms de feuë Madame la premiere Dauphine, préſage favorable, 231
Pourquoi les Victoires des Princes ſont quelquefois pleurées par le Peuple, 238
Quelle eſt la plus grande de toutes les Victoires, 561
Vies des Hommes illuſtres de Plutarque, comment doivent être conſiderées, 12
Ce qu'on y peut trouver de bon, *lam.*
Vieillards, quel eſt leur caractere, 40
Vienne aſſiegée, délivrée par le Roi de Pologne, 234
Villes Maritimes ont ſauvé l'Europe

de la domination des Goths & des autres Nations Septentrionales, 278
Violences extrêmes faites à des Officiers de nouvelle creation par les Anciens du même Corps, 654
Virgile a imité Homere, mais il en a évité les défauts, 16
Quel eſt le veritable caractere de ce Poëte, *la même.*
Quel défaut on lui peut reprocher, *la même.*
☞ Son Génie, 382
☞ Modele d'Eloquence, *la m.*
Viſites d'une Province ou d'une Ville faites par un Souverain, ou par un Prince, comparées au cours du Soleil, 115
Virginie. Les Anglois ont vû ruïner pluſieurs fois leurs Colonies dans la Virginie, 468
Vladiſlas Roi de Hongrie attaqué par toutes les forces de l'Empire Ottoman, 549
Perd deux Batailles au delà du Danube, 550
Y perd la vie, *la même.*
Ulpian doute ſi un Préteur Romain peut ſans l'aſſiſtance de ſes Licteurs, exercer une Juriſdiction, dont il a dépoüillé les apparences, 785
☞ *Union* a toûjours été la cauſe de l'élevation des plus grandes Villes, 806
Univers, ſon commandement debattu entre Rome & Carthage, 277
Quels reſſorts font mouvoir cette grande machine de l'Univers, 551
Voyageurs alterez, ce qu'ils ſe perſuadent, 244
Voiſin puiſſant eſt un dangereux Voiſin, 556
Voiture en quels termes parle de la naiſſance du Comte Duc d'Olivarés, 99
De quelle maniere il felicite le Cardinal de la Valete d'un avantage remporté ſur les ennemis, 109
Voix. Pourquoi le ſon de la Voix de l'Orateur doit être doux & inſinuant, 8
Quelles ſont les autres qualitez de la Voix, *la meme. & 9*
La Voix fait plus d'impreſſion que l'écriture, 17
Vol. Preuve pour accuſer un homme de Vol, 34
Vol permis autrefois dans les Republiques de Grece, 613
Voleur qui a mis en dépôt le bien qu'il a volé, comment le peut repeter, 754
Volonté de l'homme, ſon inconſtance, 764
Utile préferable à l'agréable, 500
Vulcain ſon idée en travaillant aux Armes d'Achille, 626

X

XENOPHON, en combien de manieres peut être regardé, 12
Quels Ouvrages il a faits, *la meme.*
Quelles ſciences on peut apprendre dans ſes Ouvrages, *la meme.*
Quel nom lui a merité la douceur de ſon ſtyle, *la meme.*

Y

YEUX de l'Orateur, comment doivent être. 8

Z

ZELANDE, Marchands de Zelande s'aſſocient entr'eux pour aller trafiquer dans les Indes Orientales, 462
Ce qu'ils firent pour éviter les incommoditez que l'on trouve auprés de la Ligne, *la meme.*
Leur peu de réüſſite fait qu'ils s'aſſocient pour cet effet avec quelques Marchands d'Amſterdam, 463
Equippent une petite Flote de quatre Vaiſſeaux, *la meme.*
Zele de Loüis le Grand pour la Foi, 172. & 269
Zenobie, ſa renommée, 251

Fin de la Table des Matieres.

BnG 2015925

[illegible]ATORIA DI LIBRI
R. CIC[illegible]ICCI
Borgo Vit[illegible]rio, 23
ROMA

Digitized by Google